This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~254 X 5~~

~~267 B 6. 2~~

Vet. Fr. III C. 154

MONUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DES PROVINCES

DE

NAMUR, DE HAINAUT ET DE LUXEMBOURG.

MONUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DES PROVINCES

DE

NAMUR, DE HAINAUT ET DE LUXEMBOURG,

RECUEILLIS

ET PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR

Le Baron De Reiffenberg.

—

TOME V.

BRUXELLES,
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

—

1848.

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

MM. Le baron De Gerlache, Président.
Le baron De Reiffenberg, Secrétaire.
Gachard, Trésorier.
Le chanoine De Ram.
Le chanoine De Smet.
Du Mortier.
Bormans.

DEUXIÈME DIVISION.

LÉGENDES HISTORICO-POÉTIQUES.

LE

CHEVALIER AU CYGNE

ET

GODEFROID DE BOUILLON.

LE

CHEVALIER AU CYGNE

ET

GODEFROID DE BOUILLON,

POÈME HISTORIQUE,

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC DE NOUVELLES RECHERCHES SUR LES LÉGENDES QUI ONT RAPPORT A LA BELGIQUE,

UN TRAVAIL ET DES DOCUMENTS SUR LES CROISADES;

PAR

Le Baron De Reiffenberg.

—

TOME II.

BRUXELLES,
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

—

1848.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
23 SEP. 1942
OF OXFORD

INTRODUCTION.

RECHERCHES ULTÉRIEURES SUR LA LÉGENDE DU CHEVALIER AU CYGNE. — GODEFROID DE BOUILLON, CONSIDÉRÉ SOUS UN ASPECT NOUVEAU. — CROISADES. — PREMIÈRES EXPÉDITIONS A LA TERRE SAINTE. — PART QUE LES BELGES Y PRIRENT. — L'HISTOIRE EN PRÉSENCE DES TRADITIONS POPULAIRES ET DES FICTIONS POÉTIQUES.

Au moment où la Belgique acquitte enfin une dette sacrée et que, secondée par le talent d'un de ses meilleurs artistes, elle érige, dans sa capitale, une statue à Godefroid de Bouillon, il semble qu'un poëme consacré à ce grand homme, et qui a été jadis composé par un Belge, ne pouvait voir le jour plus à propos. La circonstance rajeunira ce vieux monument du passé, et donnera peut-être un intérêt actuel à des légendes oubliées, à des questions d'histoire et de philologie que leur nouveauté n'empêche pas d'avoir l'air suranné et décrépit.

Le volume précédent, où se développe l'antique et mystérieuse tradition du Chevalier au Cygne, sert de préambule au récit des exploits, véritables ou fabuleux, du petit-fils d'Hélyas. En mettant sous les yeux du public les différentes transformations de ce mythe national, nous en avons soigneusement recherché l'origine; nous avons tâché de suivre la

filiation des idées et des croyances, et nous sommes arrivé à cette conclusion, que le Chevalier au Cygne appartient à la mythologie germano-belge. La critique, dont les encouragements méritent toute notre gratitude [1], paraît avoir généralement adopté ce résultat. Un savant que nous estimons beaucoup, a prétendu néanmoins que la légende du Chevalier au Cygne est indo-germanique, et il s'est étayé de quelques citations qui nous paraissent plus ingénieuses que concluantes [2]. Sans doute, il y a

La fable du Chevalier au Cygne est germano-belge.

[1] Extrait de la *Gazette de Brême*, dans l'*Indépendance* du 23 juin 1846; même journal du 28 juin 1846, art. signé XX; *Nouvelle revue encyclopédique*, Paris, Didot, in-8°, octobre 1846, pp. 193-198; *Messager des sciences historiques*, 1846, p. 283; *Archives du Nord de la France*, nouv. série, t. V, p. 584; t. VI, pp. 151-152, etc.

« Décidément, a dit la *Gazette de Brême* à propos du *Chevalier au Cygne*, à l'égard de l'his» toire *écrite* ou *peinte*, la jeune Belgique mérite l'attention que tous nos journaux scientifiques » et artistiques lui accordent depuis quelques années. Une noble lutte s'est engagée dans ce » pays entre la plume et le pinceau, et les résultats de cette lutte ne peuvent être que flatteurs » pour l'amour-propre des Belges. » Ces paroles ont trouvé de l'écho chez MM. Diez, Gesenius, Graesse, Adelb. Keller, F. Wolf, Victor Le Clerc, P. Paris, etc., qui ont, d'une main amie, soutenu notre marche mal assurée.

Corrections pour le tome IV.

Comme nous saisissons avec empressement toutes les occasions de corriger les erreurs qui doivent infailliblement nous échapper, nous indiquerons ici celles qui nous ont été signalées, dans des communications officieuses, par l'illustre M. Frédéric Diez, de Bonn :

Tome IV, v. 175. *Volsisse*, première et non seconde personne de l'imparfait du subjonctif.
— v. 452. *Phiés*, lisez : *chiefs*.
— v. 573. *Confait* (*quomodo factus*), comme fait ; en flamand *hoedanig*.
— v. 1141. *Estiems*, estions, étions.
— v. 2058. *Sans le gaudine, sous le gaudine*, c'est-à-dire sous le bocage.

Un des meilleurs juges en fait de littérature romane, M. Ferdinand Wolf, devait rendre compte de notre quatrième volume, dans les *Wiener Jahrbücher;* nous regrettons de n'avoir pu attendre l'apparition de son article pour publier ce nouveau tome.

[2] *Allg. Zeitschrift fur Geschichte* von Dr W. Adolf Schmidt; Berlin, in-8°, IVer Jahrg., VIIer B., 6es Heft, Juni 1847, pp. 563-564. M. C., auteur de cet article, invoque Athénée, *Deipnosoph.*, IX. Cet auteur s'exprime ainsi : « Hégésianax d'Alexandrie, qui a composé l'ouvrage intitulé les *Troïques de Céphalion*, rapporte que *Cycnus*, qui combattit seul contre Achille, fut nourri par un cygne à Leucophrys (ville de l'Asie Mineure, entre Tralles et le Méandre). Boios ou Boïoo dit, dans son *Ornithogonie*, selon Philochore, que Cycnus fut changé en cygne par le dieu Mars; que, s'étant rendu sur le fleuve Sybaris, il s'accoupla avec une grue, et qu'il mit dans sa couvée une herbe appelée *cygaia*. » (Trad. de Lefebvre de Villebrune; Paris, 1789, in-4°, t. III, pp. 485-486.) Avouons que cette érudition classique n'a guère de connexion avec Hélyas et Béatrix.

entre les races teutoniques et l'Orient des rapports qu'on ne saurait nier, comme il en existe entre tous les membres de la grande famille humaine; ces rapport même sont quelquefois très-étroits, particulièrement en ce qui concerne les langues et les dogmes religieux[1]; cependant, à moins de se contenter de rapprochements éloignés, de similitudes insensibles, il est difficile d'attribuer à la saga du Chevalier au Cygne, dans la forme et avec le caractère que nous lui connaissons, une autre source que celle d'où nous l'avons fait sortir. Un homme qui a joui quelque temps d'une bruyante célébrité, nous répétait sans cesse cette maxime de la philosophie ancienne : *Tout est dans tout*, et cet adage est vrai et admissible à bien des égards; mais c'est à condition de dégager nettement les choses des éléments avec lesquels elles se mêlent; d'éviter la confusion et de ne pas sacrifier les notions positives à des prétentions d'originalité, à des aperçus aussi légers que séduisants, à des à-peu-près qui jettent le trouble dans la science.

Danger de la critique purement conjecturale.

Nous-même, pour aller au devant des objections et du reproche d'avoir négligé des détails que certains censeurs seraient disposés à considérer comme essentiels, quoiqu'on pût les supprimer sans inconvénient, nous avons indiqué plusieurs faits qui n'ont avec notre légende qu'une relation forcée ou arbitraire[2]. En continuant de faire acte de déférence envers la

Rapprochements éloignés.

[1] M. Ampère, par exemple, dans son cours de 1832, a mis en lumière les rapports de la religion scandinave avec celle de la Perse. Voy. A.-F. Ozanam, *Les Germains avant le christianisme;* Paris, 1847, in-8°, pp. 77, 144, 222.

[2] Nous avons mentionné, entre autres, le cygne d'or de l'Alcazar de Cordoue (t. VII de cette collection, note sur le v. 675 du poëme de *Gilles de Chin*). M. J. Aschbach, dans son ouvrage intitulé : *Geschichte der Ommaijaden in Spanien*, Frankf., 1829, 2 vol. in-8°, t. II, p. 108, décrit ce palais et la fontaine qui le décorait : *Die meiste Bewunderung aber erregte ein in der Mitte des Saales stehender Springbrunn, in Jaspis ausgearbeitet. Er war von einer Gruppe von zwölf Thieren aus massivem Golde umgeben und mit Edelsteinen besetzt, um die natürlichen Farben nachzuahmen. Die Thiere waren so gestellt, dass ein Löwe eine Antilope auf der einen Seite hatte, ein Krokodil auf der anderen; gegenüber aber einen Drachen und einen Adler. Diese umgaben eine Taube, ein Falke, ein Pfau, ein Huhn, ein Hahn, ein Weihe und ein Geyer. Alle diese Thiere strömten aus ihrem Maule Wasser. In der Mitte dieser Gruppe befand sich über dem*

critique conjecturale, il nous serait permis de soupçonner quelque relation entre notre fable, dont la scène principale est presque toujours sur le Rhin, et le culte rendu autrefois à ce fleuve, que les Germains rendaient juge de la légitimité de leurs enfants [1] et qui, du temps de

Wasser ein grosser Becken, ein goldener Schwan *von bewunderungswürdiger Arbeit, ein Werk der berühmtesten Künstler in Konstantinopel. Darüber hing von der Decke eine kostbare Perle, ein Geschenk des griechischen Kaisers Leo.* Ce cygne d'or au milieu de douze animaux, dont le nombre et le choix ne furent probablement pas arbitraires, devait avoir une signification allégorique, sans être cependant du même ordre que le mythe du Chevalier au Cygne.

[1] *Antholog. graeca cum versione latina Hugonis Grotii*, ed. ab Hier. De Bosch; Ultraj., 1795, t. I, p. 187, lib. I, tit. XLIII, ep. I (Cf. *Julian*, epist. XV, *ad Maxim. philos.* et *orat. II, in Const. imp.* :

Θαρσαλέοι Κελτοὶ ποταμῷ ζηλήμονι Ῥήνῳ
Τέκνα ταλαντεύουσι, καὶ οὐ πάρος εἰσὶ τοκῆες,
Πρὶν πάϊν ἀθρήσωσι λελουμένον ὕδατι σεμνῷ.
Αἶψα γὰρ ἠίκα μητρὸς ὀλισθήσας διὰ κόλπων
Νηπίαχος, πρῶτον προχέει δάκρυ, τὸν μὲν, ἀείρας
Αὐτὸς ἐπ' ἀσπίδι θῆκε νέον πάϊν, οὐδ' ἀλεγίζει.
Οὔπω γὰρ γενέταο φέρει νόον, πρίν γ' ἐσαθρήσῃ
Κεκριμένον λουτροῖσιν ἐλεγχιγάμου ποταμοῖο.
Ἡ δὲ μετ' Εἰλείθυιαν ἐπ' ἄλγεσιν ἄλνος ἔχουσα
Μήτηρ, εἰ καὶ παιδὸς ἀληθέα οἶδε τοκῆα,
Ἐκδέχεται τρομέουσα τί μήσεται ἄσπετον ὕδωρ.

GROTII.

Celta ferox partum, taedarum vindice Rheno,
Explorat, genitoque parens prius esse recusat,
Quam videat sacri lustratum fluminis unda.
Nam simul atque infans, materna lapsus ab alvo,
Ore rudi primos fletus edet, ipse rubentem,
Ipse pater puerum clypei ferus orbe reponit :
Nec nisi cum censor thalamos absolverit amnis,
Induit excussum violento pectore patrem.
Interea, praeter Lucinam passa dolores,
Quamlibet haud dubii genitoris conscia mater
Pendet, et ancipitum jussus formidat aquarum.

« Le Celte sauvage prend le Rhin pour juge de la sainteté du lit conjugal, et refuse le nom de père avant que son nouveau-né ait reçu la consécration du fleuve. A peine l'enfant, sorti du

Pétrarque, passait encore pour emporter avec ses flots toutes les misères promises à l'année nouvelle [1].

Nouvelles versions de la légende du Chevalier au Cygne. Ses analogies avec d'autres fables.

Parmi les versions diverses de la tradition héroïque des ducs de Clèves, nous n'avons pas recueilli celle de Jean Gerbrand, dit *de Leyde*, ni celle d'Hermann Stangefol, laquelle n'est que du milieu du XVII[e] siècle. On les trouvera ici au nombre des *Preuves* [2]. Remarquons en passant que Jean de Leyde, prieur des Carmes de Harlem, est un auteur très-intéressant, à cause de sa crédulité, qui lui a fait admettre quantité de jolies fables et de traditions précieuses. Il ne consulte pas moins les romans que les chroniques, et son froc indigent semble s'être parfumé de poésie.

La version de ce bon moine rattache au noble chevalier Hélyas l'ancienne maison de Looz et celle de Hesse.

Le roman de la naissance d'Hélyas, combiné avec celui de Geneviève de Brabant, a pu fournir à Antoine du Pinet l'idée de l'origine qu'il attribue à la maison d'Agoult.

« Du Pinet a choisi pour premier héros de cette famille un Hugues, » prince de Tric, état imaginaire dans la Poméranie, que sa valeur et sa » beauté rendirent digne de l'amour de l'infante Valdugue, fille du roi » Valdugue de Poméranie, qui en eut un fils, que cette princesse prison-

sein maternel, a-t-il poussé le premier cri, que l'époux s'en empare; il le couche sur son bouclier; il court l'exposer au caprice des flots, car il ne sentira point, dans sa poitrine, battre un cœur de père avant que le fleuve, juge et vengeur du mariage, ait prononcé le fatal arrêt. Ainsi donc, aux douleurs de l'enfantement succèdent, pour la mère, d'autres douleurs; elle connaît le véritable père, et pourtant elle tremble; dans de mortelles angoisses, elle attend ce que décidera l'onde inconstante. » (Améd. Thierry, *Hist. des Gaulois;* Paris, 1828, in-8°, t. II, p. 70.)

Si la barque enchantée qui emporte Parténopeus de Blois peut être forcément comparée à celle d'Hélyas, Parténopeus joue un rôle tout différent de celui du chevalier au Cygne : car ce n'est pas lui qui impose à la dame inconnue l'obligation de respecter le mystère dont il s'entoure; c'est, au contraire, cette dame qui lui défend de chercher à la voir.

[1] F. Petrarchae *Opera*, Basileae. (1581), in-fol., pp. 576-77; *De reb. familiar., epist.*, lib. I, ep. 4.

[2] Sous la lettre *A*, à la fin de ces préliminaires.

» nière faisant descendre d'une fenêtre, pour le mettre entre les mains » d'un paysan, qui devait le porter à sa nourrice, une louve survint, qui » le ravit malgré sa résistance, et l'emporta dans sa tanière avec ses lou- » veteaux. Elle l'allaita jusqu'au lendemain, que le roi, la trouvant à la » chasse, la poursuivit, la tua avec ses petits, et trouva l'enfant enveloppé » dans de riches draps; lequel il fit baptiser, et ayant découvert l'his- » toire de sa naissance, le rendit légitime par le mariage de sa fille avec » le prince Hugues. »

Castelnau, qui rapporte cette belle invention, remarque « que jadis » on n'avait point la méthode de dresser la généalogie sur les titres, » qu'on se contentait de traditions et de contes de vieilles, pour suppléer » au défaut de la mémoire. A peine savait-on son grand-père par les » règles, et au-dessus de cela, on recevait pour véritable tout ce qu'il » plaisait à certains faux antiquaires et véritables visionnaires, tels que » Jean Le Maire de Belges, l'auteur du roman du *Chevalier de Cygne*, com- » posé en faveur de la maison de Clèves; Forcatel, jurisconsulte, auteur » du *Montmorency gaulois*, etc. [1] »

Nous en avons dit assez pour qu'on soit assuré que Jean Le Maire n'a pas imaginé la descendance fabuleuse des ducs de Clèves.

Wolf Dietrich.

Au surplus, des aventures analogues à celle de la mère d'Hélyas se voient partout. Dans le *Wolf Dietrich*, un seigneur nommé Sabin, qui avait vainement tenté de séduire l'impératrice de Constantinople, persuade à son auguste et crédule époux, Hugo Dietrich, qu'elle avait eu commerce avec le diable, et qu'il avait vu un homme noir apporter Die-

[1] Antoine Du Pinet a inséré ce qu'on vient de lire dans l'ouvrage intitulé : *Plants, pourtraicts et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie, Afrique, que des Indes et terres neufves, leurs fondations, antiquitez et manière de vivre*, Lyon, 1564, in-fol. Cf. *Mémoires* de Castelnau, t. II, p. 511; (Lalanne) *Curiosités des traditions, des mœurs et des légendes;* Paris, 1847, in-12, pp. 407-408. M. Lalanne ajoute plus loin (p. 409) qu'on racontait que Godefroid de Bouillon avait pour bisaïeule une fée, épousée par le roi *Lothaire*, et dont les enfants étaient venus au monde avec un collier d'or qui leur donnait le pouvoir de se métamorphoser en cygne. Cette courte exposition n'est pas tout à fait exacte.

trich dans la couche impériale. Suivant l'usage, Hogo ordonne à un des seigneurs de sa cour d'ôter la vie au jeune prince; mais le duc de Merung, touché de compassion, le cache dans une forêt, où le trouvant un jour protégé par des loups, il le baptise du nom de *Wolf*, et le confie à un de ses vassaux pour l'élever.

L'*Amadis de Gaule*, ce roman qui échappe à l'*auto-da-fé* du curé de Don Quichotte, et où, par parenthèse, il y a aussi un roi *Périon* ou *Piéron* avec une Ile Ferme *(Insula Fortis)*, offre un épisode à peu près du même genre. Splendian est pareillement nourri chez un ermite. Le roi Lievart, poursuivant un cerf à la chasse, rencontre le damoisel, qui tenait une lionne en laisse et qui le mène à la cabane de Nascian. L'on reconnaît, longtemps après, que Splendian est fils d'Amadis et d'Oriane [1]. Amadis de Gaule.

Les marâtres, telles que Matabrune, ne sont pas rares dans les vieux romans. Gerlinde, mère d'Hartmuth de Normandie, reçoit constamment de l'auteur de *Güdrun* l'épithète de diablesse, et n'a rien à envier, en fait de méchanceté, à la mère d'Oriant. Parmi le nombre infini des épisodes analogues à ceux de l'épouse d'Oriant et de la duchesse de Bouillon, nous ne rappellerons plus que les malheurs de la comtesse de Mayence, dans le roman italien de *Doolin, conte di Magonza;* calomniée par le félon et féroce Herchambault, elle doit subir les conséquences du jugement de Dieu, et c'est son fils qui vient aussi la défendre [2]. Güdrun.

On dirait qu'un nombre déterminé d'idées est continuellement en circulation dans le monde, et qu'elles se rencontrent sans cesse sous des déguisements successifs. L'homme, dans la stricte acception du mot, invente peu; il ne fait guère que combiner d'une manière nouvelle des éléments connus.

Toutefois, ces analogies ne tirent pas toujours à conséquence, et des

[1] Édition de Paris, 1548, in-fol., tiers livre, fol. XLI v°. Imitation du comte de Tressan; Évreux, 1796 et 98.

[2] Giulio Ferrario, *Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria;* Milano, 1828, 3 vol. in-8°, t. III, p. 261.

idées qui se ressemblent ne sont pas nécessairement engendrées les unes par les autres.

Les questions naïves d'Hélyas dans le poëme roman, et plus naïves encore dans la version latine, rappellent un conte publié par M. Th. Hersart de la Villemarqué, philologue doué d'une organisation vraiment poétique (*Barzak-Breiz, Chants populaires de la Bretagne*, 4e édit., Paris, 1826, 2 vol. in-18), et dont il rapporte le fond au IXe siècle [1].

M. de la Villemarqué a cité tout le passage correspondant du roman de Perceval (*Contes populaires des anciens Bretons*, t. II, p. 267).

« Comme l'enfant Lez-Breiz était un jour chez sa mère, il eut une grande surprise. Un chevalier s'avançait dans le bois armé de toutes
Lez-Breiz. pièces. Et l'enfant Lez-Breiz, en le voyant, pensa que c'était saint Michel, et il se jeta à deux genoux, et fit le signe de la croix.

» Seigneur saint Michel, au nom de Dieu, ne me faites point de mal! — Je ne suis pas le seigneur saint Michel..., chevalier ordonné, je ne dis pas. — Je n'ai jamais vu de chevaliers, et n'ai jamais ouï parler d'eux. — Un chevalier c'est quelqu'un comme moi; en as-tu vu passer un? — Répondez-moi d'abord vous-même; qu'est-ce que ceci, et qu'en faites-vous? — J'en blesse tout ce que je veux, cela s'appelle une lance.... — Et qu'est-ce que ce plat de cuivre que vous portez au bras? — Ce

[1] M. de la Villemarqué donne, il faut en convenir, des raisons éblouissantes, et dont quelques-unes semblent souvent plausibles, en faveur de l'ancienneté des chants populaires qu'il a rassemblés. Mais, nous le demanderons avec la réserve qui convient à notre incompétence, cette antiquité est-elle toujours bien avérée? De l'aveu de M. de la Villemarqué, ces chants ont été recueillis, souvent à grande peine, de la bouche de chanteurs ignorants, qui laissaient le texte dans une grande incertitude. Or, le changement, l'addition de quelques expressions, l'interprétation de certains passages dans un sens prévu ou souhaité, ne peuvent-ils pas changer le caractère de cette poésie vague, de ces mobiles *rapsodies* (nous prenons ce mot dans son acception la plus respectable), qu'il est si difficile de fixer dans leur pureté primitive? Toutefois, quand on a lu l'*Examen des sources bretonnes*, par le même écrivain (*Contes populaires des anciens Bretons*; Paris, in-8°, t. II, pp. 301 et suiv.), il ne reste plus guère de place au scepticisme, à l'égard d'une cause déjà puissamment défendue par MM. Sharon Turner et Fauriel, et il me paraît qu'en tout état de cause, l'ingénieux auteur a entièrement renouvelé la face de la critique, en ce qui concerne l'origine et la nature des fictions armoricaines.

n'est pas un plat de cuivre, enfant; c'est un blanc bouclier. — Seigneur chevalier, ne raillez pas : j'ai vu plus d'une fois des blancs monnayés [1]; ils tiendraient dans le creux de ma main.... Et quel habit portez-vous? c'est lourd, plus lourd que du fer. — Aussi est-ce une cuirasse de fer, pour me défendre contre les coups d'épée. — Si les biches étaient ainsi vêtues, il serait plus malaisé de les tuer. Mais, dites-moi, seigneur, êtes-vous né comme cela [2]? — A ces mots, le vieux chevalier partit d'un grand éclat de rire. — Si vous n'êtes pas né comme cela, qui donc vous a habillé ainsi? — Celui qui en a le droit, mon enfant.... le seigneur comte de Quimper. »

Et l'enfant de courir tout raconter à sa mère, et, malgré les larmes de la pauvre veuve, de sauter sur le dos d'une méchante haquenée, et de gagner vitement Quimper, pour devenir aussi chevalier.

On retrouve cette ballade parmi des contes populaires gallois, écrits en prose au XI[e] siècle. Seulement, les contes gallois donnent à l'enfant Lez-Breiz le nom de Peredur, qui devient, un peu plus tard, Perceval, en France, et Parcival au delà du Rhin.

Un chant de guerre du XIV[e] siècle, aussi recueilli par M. de la Villemarqué, est intitulé : *le Cygne (Ann' Arlach);* mais il n'offre rien d'analogue au nôtre.

Depuis que notre premier volume est imprimé, la *Revue de Liége* a raconté longuement la légende du Chevalier au Cygne [3]. On trouvera en note quelques autres citations complémentaires [4]. La *Revue de Liége.*

[1] M. Magnin regarde comme une interpolation cette mention des blancs monnayés, qui n'ont été en usage que vers 1350. (*Journal des Savants*, août 1847, p. 454.)

[2] Un écrivain anonyme du XIII[e] siècle, décrivant un abbé galant, dit : *Ocreas in cruribus habebat* quasi innatae essent, *sine plica porrectas.*

[3] Janvier 1847, pp. 49-89. C'est à Ingelheim que, d'après une tradition reçue sur les bords du Rhin, M. F. Van Hulst fait apparaître le Chevalier au Cygne devant Charlemagne.

[4] Voy. Montfaucon, *Cat. MSS.*, t. II, p. 789; Note de Price sur Warton, *Hist. of engl. poetry*, London, 1840, t. II, p. 107; F. Michel, *Charlemagne*, p. CIII; Snowe, *The Rhine*, t. II, pp. 437-442; Ch. White, *Ruins of the Rhine*, pp. 8-16; Alfred Reumont, dans ses *Sagas du* Citations complémentaires.

Il est temps de nous occuper de la partie de notre poëme qui concerne Godefroid de Bouillon. Nous aurions voulu ne prendre la plume qu'après nous être éclairé de la lumière que ne manquera pas de répandre M. P. Paris par la publication qu'il promet, depuis plusieurs années, sous le titre de la *Bataille d'Antioche*. Mais dans un travail comme celui-ci, il est interdit de s'arrêter, et il faut obéir à cette voix impérieuse qui crie : *Marche! marche!* Néanmoins, comme il est à présumer que le livre de M. P. Paris paraîtra peu de temps après le nôtre, nous

M. Paulin Paris.

Rhin, pp. 1-7; F.-H. von der Hagen und J.-C. Busching, *Litterarischer Grundriss zur Gesch. der deutschen Poesie*, Berlin, 1842, in-8°, pp. 116. Ces écrivains se sont imaginé, ainsi que d'autres, qu'il y avait des rapports entre Lohengrin et Garin le Loherain : ces rapports n'existent pas. Ils ont été dupes d'une ressemblance de nom. — L. Ettmüller, *Handb. der deutschen Litteraturgesch.*, Leipz., 1847, in-8°, p. 220; — *Légendes et traditions du Rhin*, traduites d'après le texte allemand de F.-J. Kiefer, par J.-M. Dautzenberg, Cologne, 1847, in-18, pp. 13-17. Selon cette leçon, la princesse de Clèves portait, suspendue à son chapelet (*), une clochette d'argent douée d'un pouvoir magique. Lorsque cette clochette vibrait doucement, le son s'en propageait au loin, dans une direction déterminée et avec une puissance de timbre toujours croissante. A ce bruit, un roi (le roi du Graal?), devinant sa détresse, envoya son fils au secours de la princesse, etc. — Le baron de Bonstetten, *Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge*, Paris, 1847, in-8°, pp. 270, 380-393. — A propos du nœud intime qui lie la tradition du Cygne aux contrées meuse-rhénanes, nous rappellerons qu'aux jeux équestres ou tournoi de Rottenbourg, en 942, où Engelhard de Reiffenberg fut, dit-on, juge d'armes, Henri de Fleckstein parut comme chef de la confrérie rhénane du *Cygne*. (F. Modii *Pandectae triumph.*; Francof., 1586, in-fol., p. 11, fol. 23 v°). — R. von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzugs*; Düsseldorff, 1841, in-8°, pp. 157, 263. (Nous avions, pp. IV et VI de notre première introduction, imputé à M. Goerres de fausses citations, et ce n'est pas sans une vive répugnance que nous nous étions permis ce blâme à l'égard d'un pareil écrivain; nous avons été heureusement rassuré par M. von Sybel, qui articule le même grief, justement à propos du Chevalier au Cygne). Consulter, enfin, notre édition du roman de *Gilles de Chin*, t. VII de cette collection, p. 26. — Il n'est pas inutile, à l'appui de ce que nous avons avancé du roman des *Sept Sages* (p. XV), de faire observer qu'il n'est nullement question du Chevalier au Cygne dans *Das Buch von den sieben weisen Meistern, aus dem Hebraïschen und Griechischen zum ersten Male übersetzt, und mit litterarhistorischen Vorbemerkungen versehen*, von H. Sengelmann; Halle, 1842, in-12. — Le guide le plus sûr, pour celui qui veut s'engager dans l'étude des légendes poétiques du moyen âge, est sans contredit M. J.-G.-T. Grässe, qui, d'après les versions allemandes de la fable du Chevalier au Cygne, la range dans le

(*) Remarquons que le *chapelet* n'est pas antérieur au XI^e^ siècle.

nous réservons de profiter de ses vues et de ses recherches, lorsque, dans l'introduction de la troisième et dernière partie, nous examinerons quel est l'auteur de ce roman et à quelles sources il a pu puiser.

Nous aborderons cette question avec plus de sûreté, quand toutes les pièces du procès se trouveront sous les yeux du public et que l'auteur sera déjà connu par son œuvre, par son style, par les mœurs qu'il décrit, par l'époque dont il a subi l'influence.

Tout ce qui suit concerne le plus illustre descendant du prétendu

cycle du Saint-Graal et de la Table-Ronde *(Die grossen Sagenkreise des Mittelalters;* Dresden und Leipzig, 1842, pp. 220-228).

On sera bien aise de trouver ici une anecdote piquante qui m'a été signalée par mon savant ami, M. P. Paris, l'un des hommes qui savent semer le plus d'idées, de grâce et d'esprit dans les landes stériles de l'érudition. Au livre V, ch. II, de *Pantagruel* (éd. Dalibon, 1828, in-8°, t. VIII), on lit : « Peu aussy de doubte féismes des enfans Macrubins convertis en cygnes. » Et là-dessus le naïf Éloi Johanneau de dire en note : « Les *Macrobins* ou *Macrobiens* étaient un peuple fabuleux, qui vivait plus longtemps, qui était plus beau, plus fort, plus vertueux que les autres hommes : il vivait mille ans. L'auteur ajoute qu'il se métamorphosait en cygne, ce que nous n'avons trouvé nulle part (on le croira aisément). C'est donc une fiction de son invention pour exprimer qu'ils avaient un chant mélodieux comme les cygnes. *Macrobian* vient du grec μακρός et βίος, longue vie. » Voilà du symbolisme à la troisième puissance. Quelle pénétration, quel savoir toujours préparé! Mais, dans le manuscrit unique de ce cinquième livre, que M. P. Paris ne croit pas autographe, contrairement à l'opinion de M. P. Lacroix, manuscrit qui est à la Bibliothèque du Roi, à Paris, on lit très-clairement : « Peu aussy de doubte féismes des infans de *Matebrune*, convertis en cignes. » Ce que le bibliophile Jacob ayant vu pour sa dernière édition de Rabelais, il a donné cette variante : *Infans de Matebrave*. Il avait mal lu, parce qu'il ne connaissait pas notre légende. M. F. Grille, qui en est fort instruit, estime que la fable d'Hélyas, qui vient au secours d'une noble châtelaine, Béatrix, l'isolée du fleuve, est tout astronomique : « J'y vois, sur ma parole, nous écrit-il, l'action du soleil qui dissipe les ombres; celle de l'été qui dompte les flots et les glaces du Rhin, la guerre où Jupiter est vainqueur des Titans (?). Tous les âges et tous les continents ont des récits de cet ordre. Il y a des cygnes et des fables dans les deux Amériques, à la baie d'Hudson, au Canada, au Missouri, comme aux rives de l'Orénoque et de l'Amazone. Je vais d'un pôle à l'autre, et partout les mêmes idées me suivent et m'assiégent. Paris avait son *île des Cygnes*, et l'image de ce bel oiseau s'est retrouvée sur les frontons et chapiteaux de Persépolis et de Palmyre, etc. » Oui, mais notre légende a une individualité qui lui est propre et que ces rapprochements, si curieux qu'ils soient, ne sauraient détruire. Nous nous en tenons donc à notre thèse, jusqu'à ce qu'on nous exhibe des preuves solides qui nous forcent à y renoncer.

Anecdote relative à Rabelais.

Chevalier au Cygne, ainsi que les expéditions fameuses dont il fut le chef. Ici le trouvère ne partage plus avec l'Allemagne rhénane, mais avec la France, le fonds qu'il brode tant bien que mal.

Il ne faut pas croire que toutes les autorités sur lesquelles nous nous appuyons nous paraissent également respectables; nous sommes de ceux qui pensent fermement avec Pline l'ancien, qu'il n'est pas de si pitoyable bouquin dont on ne puisse tirer parti, et si, dans nos citations, nous sommes conduit à placer des écrivains médiocres à côté des maîtres, ceux-ci ne doivent point s'en formaliser. Dans l'océan de la science, comme dans celui qui baigne le monde, la goutte du ruisseau bourbeux se confond avec les ondes majestueuses des fleuves.

Descendance de Godefroid de Bouillon; discussion sur sa famille.

Quoique la généalogie de Godefroid, comme la plupart de celles d'une époque si reculée, ne soit pas exempte d'incertitude, on s'accorde à dire qu'il descendait de Charlemagne. Son père, Eustache, se rattachait à ce tronc illustre, du chef de sa mère, Mathilde ou Méhaud de Louvain [1].

Ainsi, après un siècle, Godefroid devait faire monter sur un des plus beaux trônes de l'Orient la dynastie karolingienne, descendue du trône de l'empire d'Occident [2].

[1] C'est ce qu'aura voulu dire M. A. Mazuy, dans ses notes sur le Tasse (*La Jérusalem délivrée;* Paris, 1843; in-8°, p. 23), quand il écrit que *Godefroid descendait de Charlemagne par les femmes.* Il fallait cependant dire du côté paternel, pour être exact. Voy. les *Preuves*, sous la lettre *B* : Miræi *Op. dipl.*, t. I, p. 363; Butkens, *Troph.*, t. I, pp. 84-91, et Orderic Vitalis, *Hist. eccl.*, édit. Aug. Le Prevost; Paris, 1840, lib. IV, t. II, p. 175 : *Erat..... idem (Eustachius) comes magnae habilitatis; ex prosapia scilicet Caroli Magni, Francorum strenuissimi regis. Erat quoque magnae potestatis; utpote sublimis princeps trium comitatuum : Boloniensis, Githnensis et Tarwanensis.*

Cette dernière allégation est fautive; en effet, le comté de Guines appartenait, du temps d'Eustache, à Baudouin I^er^, comte d'Ardres : « Nous n'avons pas connaissance, observe M. Le Prevost, qu'il y ait jamais eu des comtes de Térouane. » Mais Orderic Vital a voulu parler indubitablement du comté de Saint-Pol, en Ternois, qui, néanmoins, avait alors des comtes particuliers, ainsi que le montre le P. Th. Turpin : *Comitum Tervanensium seu Ternensium, modo S. Pauli ad Thenam, a primo ad prostremum annales historici;* Duaci, 1731, in-8°. Cf. *Acta Sanctorum*, april., t. II, p. 139.

[2] Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 336. Sur le lieu de naissance de Godefroid, consulter le *Jour-*

M. Graesse a donné, ainsi que nous, la généalogie romanesque de Godefroid [1].

Nous avons dit [2] que Guillaume de Tyr avait pu consulter des écrivains arabes sur l'origine de Godefroid de Bouillon. Cela est cependant peu d'accord avec les termes de sa préface, où il déclare que, dans l'*Histoire jérosolymitaine*, il n'a eu, pour *se guider, aucun ouvrage grec ni arabe*. Cette remarque, en rectifiant une concession trop large que nous faisions à un système, corrobore en même temps le nôtre. Guillaume de Tyr.

On sait que ce prince était, en réalité, fils de la pieuse Ide [3] et d'Eustache II, comte de Boulogne, et qu'Ide était fille de Godefroid-le-Barbu, duc de Lorraine.

On s'est demandé s'il était l'aîné de leurs fils. Il en serait le second d'après la vie d'Ide, *auctore monacho Wastensi coaevo*, publiée par Des frères de Godefroid.

nal des Savants, déc. 1833, p. 758; Ph. Mouskés, t. II, p. 810. Ce chroniqueur s'occupe peu du duc de Bouillon. Voir, t. II, p. 235, un passage reproduit dans la note sur le v. 22 du *Chevalier au Cygne*.

Pour compléter ce que nous avons dit de Mouskés, nous citerons Delandine, *Manuscrits de la bibl. de Lyon;* Paris, 1842, t. II, p. 54 : « Ph. Mouskés....., évêque de Tournay, a laissé une chronique en vers français, *presque inintelligibles (!)*, que l'on consulte encore comme véridique. » Addition pour Philippe Mouskés.

[1] Cf. notre volume précédent, pp. XXIV et LVIII. Graesse, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 224; Schmidt, *Wien. Jahrb.*, B. XXXI, pp. 127 et suiv.; la traduction de M. le baron F. de Roisin : *Les romans en prose des cycles de la Table-Ronde et de Charlemagne;* Saint-Omer, 1843, in-8°, p. 143.

[2] P. XI de l'Intr. de notre t. IV.

[3] Voy. *Acta Sanctorum*, April., t. II, pp. 139-150. Miræus a publié deux chartes de cette comtesse de Boulogne, la première de l'an 1096, en faveur de l'abbaye d'Affligem; la seconde de l'année 1096, pour le monastère de Saint-Bertin, en Artois; *Opera dipl.*, t. I, pp. 77 et 79. Cf. Miræi *Orig. Benedict.*, p. 300, et *Orig. coenob. bened.*, p. 138. On lui doit aussi une charte par laquelle, en 1070, Eustache de Boulogne et *Ide, son épouse*, accordent des propriétés et des priviléges aux chanoines de Lens, en Artois. *Oper. dipl.*, t. I, p. 159. La même année, Lietbert, évêque de Cambrai, confirme ces donations. *Ib.*, p. 161.

Nous-même nous avons fait connaître une troisième charte, peut-être plus intéressante encore. Elle est de l'année 1096 et contient des donations faites à l'abbaye de Munster-Bilsen, *Chartes d'affranchissement des XI^e et XII^e siècles;* Gand, Vanderhaeghen, 1833 (Brochure extraite du *Messager*, pp. 13-15). Cf. *Cantatorium S. Huberti*, t. VII de cette collection, p. 339.

Henschenius [1]; mais, partout ailleurs, il est désigné comme l'aîné.

Il y a aussi du doute sur le nombre des enfants d'Ide et d'Eustache. Les auteurs de *L'art de vérifier les dates*, M. Aug. Le Prevost et beaucoup d'autres, croient que la comtesse de Boulogne n'a eu que trois fils : Godefroid, Eustache et Baudouin.

Guillaume de Bouillon a-t-il existé?

Guillaume de Tyr et plusieurs qui l'ont suivi ajoutent à ces trois princes un Guillaume, *Willelmus dami relictus*. D'un autre côté, une lettre de Bohémond, prince d'Antioche, à Roger, son frère, lettre rapportée par Baronius, donne à Godefroid un frère nommé Hugues : *Godefridus*, dit-il, *et Hugo Bolliaii fratres* [2] : c'est là une erreur manifeste, moins imputable à Bohémond qu'aux copistes. Quant à Guillaume, quoique mieux soutenu, il est également imaginaire. On ne le découvre, pas plus que Hugues, dans les anciens documents nationaux; et Ide, qui nomme expressément ses fils dans les chartes de 1096 et de 1098, rapportées par Le Mire, n'aurait pas manqué de le nommer avec les autres s'il avait existé. Voici comment elle s'exprime dans la première : *In id ipsum filiis meis Godefrido, Eustachio et Balduino cooperantibus*, et dans la seconde : *Pro incolumitate filiorum meorum Eustachii* [3], *Godefridi et Balduini (qui contra paganorum incursus, ex praecepto apostolico, Hierosolymam profecti sunt)*.

Nous ferons néanmoins observer, pour ne rien dissimuler, que, dans la troisième charte, celle que nous avons imprimée, on lit : *Ordinavi et stabilivi per manum filii mei ducis Godefridi, in consensu et praesentia*

[1] *Acta Sanctor.*, April., t. II, p. 142, ex MS. *Brugensi Soc. Jesu*. M. le chanoine De Ram adopte l'opinion de cet hagiographe, *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1846, t. I, p. 358. Le légendaire raconte l'anecdote qui a été rimée par notre trouvère: *Factum est autem, cum tantorum venerabilis Ida mater esset filiorum, adhuc illis in cunis jacentibus, non sinebat alienis sed propriis lac dari uberibus, timens ut pravis contaminaretur moribus.* Jo. Gillemans répète ce fait, en se servant des mêmes termes, dans sa *Vie d'Ide*, recueillie aussi par les Bollandistes. *Ib.*, p. 146.

[2] *Annal.* ad an. 1098, n° XIV.

[3] On remarquera qu'Eustache est nommé le premier, vraisemblablement en qualité de comte de Boulogne, dans une charte qui devait sortir son effet en Artois.

casterorum filiorum meorum. Or, ces mots *casterorum filiorum* semblent, en bonne latinité, signifier plus que deux personnes; mais alors on n'était pas si scrupuleux, ni si correct en matière de langage [1]. D'accord avec Chantereau-Lefèvre [2], Henschenius est d'avis que Guillaume de Tyr, qui, d'ailleurs, était étranger et pouvait facilement se tromper sur des détails de famille, aura, par mégarde, nommé comme frère de Godefroid celui d'un autre prince croisé. Il aura induit en erreur Guillaume de Nangis et l'auteur de la *Chronique de Saint-Médard de Soissons*.

Orderic Vital, de son côté, donne à Godefroid une sœur, nommée Agnès par Buthens et Le Mire, et qui épousa l'empereur Henri IV [3]. Or, on n'ignore pas que ce monarque se maria deux fois : la première, avec Des sœurs de Godefroid.

[1] Le docte Dom Calmet, qui appelle Eustache le *troisième* frère de Godefroid, maintient l'existence de Guillaume. « Guillaume III, dit-il, frère de Godefroid, et que quelques-uns font » père de Thierri, duc de Lorraine, est *certainement un personnage très-réel*, quoi qu'en ait pu » dire Chantereau-Lefèvre. Il est connu de Guillaume de Tyr (liv. IV, ch. XXII, et liv. X, ch. II; » voir l'édition in-fol. de l'*Institut de France*, liv. IX, p. 371), de Nangis, continuateur de Si- » gebert, de l'auteur de la *Chronique de Saint-Médard de Soissons* (*Spicileg.*, t. II, 803) et de » quelques autres bons auteurs, quoiqu'on reconnaisse de bonne foi que les titres produits » par de Rosières, qui en font mention, sont absolument faux ou altérés (*Dipl.*, fol. xv, recto » et verso). » *Histoire de Lorraine*, 1748, in-fol., p. 372.

François de Rosières, que l'on classe universellement parmi les faussaires les plus effrontés (*), ne fait pas aller non plus Guillaume de Boulogne à la croisade: *At Gulielmus, alter frater domi se continuit, casterorum negotia moderaturus. Stemmat. Lothar. ducum;* Parisiis, 1580, in-fol., fol. 224, recto. Dans les *Exempla dipl. diversorum*, qui précèdent cet ouvrage, fol. xv, il donne une charte de ce Guillaume qui prend le titre de *Procurateur* de Godefroid et de Baudouin, ses frères, en 1101, et une autre charte de l'an 1120, au nom de Thierri, duc de Lorraine, fils de Guillaume, et il ose assurer qu'il a tiré ces pièces, visiblement fabriquées, des archives du monastère de Saint-Vit, à Verdun, et de celles du couvent de Beaupré!

[2] *Mémoires sur l'origine des maisons et duchés de Lorraine et de Bar;* 1642, in-fol.

[3] T. I, p. 175. Butkens, *Troph.*, t. I, p. 91; Miræi *Rerum Belg. chronicon;* Antw., 1636, in-fol., p. 264.

(*) *Ducatiana*, t. II, p. 433; le baron de Zurlauben, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXIV, pp. 173 et suiv.

Diplomata ad res Gallo-Francicas spectantia; éd. de Brequigny, La Porte du Theil et Pardessus; Paris, 1843, in-fol., prolog., pp. 312 et suiv.

Berthe, fille d'Otton, margrave de Suse, morte en 1087; la seconde, avec Adelaïde, fille d'Usevolod, prince en Russie, veuve de Henri-le-Long, margrave de Stade, qu'il fit enfermer en 1093, et qui, s'étant échappée de sa prison l'an 1097, retourna en Russie, où elle mourut dans un monastère en 1109.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* admettent cette sœur, qu'ils appellent Proxède-Adelaïde, et s'autorisent de Berthold et de Dodequin[1].

Enfin, Butkens, Aubert Le Mire et Mantelius[2] attribuent à Ide une autre fille, nommée Ide, comme elle, et qui devint la femme de Conon, comte de Montaigu[3]. Cette opinion, rejetée par les auteurs de *L'art de vérifier les dates*, est regardée par Henschenius comme incertaine.

Ide, épouse de Conon, mourut, vers l'an 1095, au château de Montaigu, entre Marche et La Roche. Albéric des Trois-Fontaines, sous l'an 1105, en fait une fille de Lambert-le-Vieux, qui ne peut être que le *Lambertus senior*, comte de Louvain; sur quoi M. l'abbé Ernst remarque qu'il est dans l'erreur, et qu'Ide n'était que l'arrière-petite-fille de Lambert, par Méhaut, fille de ce comte, épouse d'Eustache Ier, comte de Boulogne, et mère d'Eustache II, qui fut père d'Ide. Le *Cantatorium Sancti Huberti*, ce monument si respectable[4], se borne à dire qu'Ide fut ensevelie au monastère de Saint-Hubert, où gisait déjà son père, Lambert, sans y ajouter *senior*, quoi qu'en dise M. Ernst. Ce savant, qui semble n'avoir pas été bien fixé sur ce point, se prononce donc ici pour le témoignage de Butkens, bien qu'il ne soit pas suffisamment prouvé; et un peu plus haut, il cherche ce Lambert dans la maison de Louvain,

[1] Bertholdi *Constantiensis Chron. inter Scrip. Germ. Urstisii*, a. 1095; Dodechini *App. ad Chron. Mariani Scoti, inter Script. Germ. Pistorii*, t. I; *Hist. littér. de la France*, t. VIII, p. 599.

[2] *Troph. de Brab.*, t. I, p. 91; Miræi *Opera dipl.*, t. I, p. 695, en note; Mantelii *Historia Lossensis*, p. 300; *L'art de vérifier les dates;* A.-L.-P. de Robaulx de Soumoy, *Chronique de l'abb. de Saint-Hubert;* Brux., 1847, in-8°, p. 55, note.

[3] Sur Conon, voir les *Preuves*, lettre *D.*

[4] Voir notre t. VII, p. 326.

sans avoir l'air de le regarder comme l'aïeul maternel de la comtesse de Montaigu [1].

Quoi qu'il en soit, le sentiment de Butkens a pour lui une certaine probabilité, et, au milieu des ténèbres généalogiques de ces époques éloignées [2], il est peut-être permis de s'y rallier.

Comme ce n'est pas l'histoire de Godefroid de Bouillon que nous avons la prétention d'écrire [3], et que, laissant de côté ce que l'on trouve ailleurs présenté d'une manière satisfaisante, nous ne voulons nous arrêter qu'à des points controversés, mal expliqués ou laissés tout à fait dans l'oubli, nous ne retracerons pas les premières années de Godefroid, sur lesquelles, au surplus, on ne possède que fort peu de renseignements [4]. Assez d'historiens ont vanté ses exploits, que le jésuite

[1] *Supp. à l'Art de vérifier les dates;* Brux., 1834, in-4°, pp. 77, 82, 88.

[2] En remontant plus haut, nous ne voyons pas sans une extrême surprise Éginhard, secrétaire, confident et favori de Charlemagne, par conséquent mieux en position que personne de connaître les particularités de la jeunesse de ce souverain, déclarer ne savoir absolument rien de ses premières années, et être même dans l'impossibilité de nous apprendre où il était né! Voir le premier volume de cette Collection de monuments historiques, pp. civ, cv.

[3] *Die Historie van Godevaert van Boloen ende van veel ander kersten, prince ende herren. Ende hoe dat hi, door den raet van den Paus Urbanus, wonnen die stadt van Jherusalem ende vel ander landen der Torken. Ende hoe dat die voorscreven Godevaert van Boloen door zyn groote vromicheyt coninck van Jherusalem wert gecroont*, t'Hantwerpen, 1544, in-fol.; Mone, *Uebersicht*, p. 224; Graesse, *Die gr. Sagenkreise*, p. 224; Ozeray, *Histoire de l'ancien duché de Bouillon;* Paquot, *Mémoires*, t. III, pp. 1-8, et les autorités qu'il allègue; *Hist. litt. de la France*, t. VIII, 1747, pp. 598-622, et les auteurs qui y sont cités; J.-C. Kuhn, *Diss. de Godefrido Bullonio*, Argentor., 1717, in-4°; J.-M. Schrant, *Lofrede op Godfried van Bouillon*, Gent, 1826, in-8°; Dumont, *Histoire de Godefroid de Bouillon*, Anvers, 1836, in-12; J. Collin de Plancy, *Godefroid de Bouillon; Chroniques et légendes du temps des deux premières croisades* 1093-1180; Bruxelles, 1843, gr. in-8°, figg.

Il est à regretter que l'auteur, homme d'esprit, en recueillant de vieilles légendes, y ait tant ajouté du sien. Aux pp. 309-318, il raconte, avec des embellissements de sa façon, celle de Gilles de Chin et du dragon, pour laquelle nous renverrons à notre septième volume. Cette légende, pour ne pas l'oublier, se lit aussi dans : *A tour through the valley of the Meuse with the legends of the Walloon country and the Ardennes*, by Dudley Costello; London, 1845, in-12, pp. 43-249. — Plus bas, p. xxxvii, nous indiquons encore d'autres écrits. Légende de Gilles de Chin.

[4] M. Collin de Plancy paraît avoir consulté des mémoires particuliers sur cette époque

Guillaume de Waha a célébrés en vrai rhéteur; l'*Hercule chrétien* commence comme nos romans à la mode, où le lecteur est transporté

(pp. 423-429); malheureusement, on ne doit le lire qu'avec beaucoup de défiance. Comment ose-t-il métamorphoser Pierre l'Ermite en précepteur de Godefroid et en faire son compagnon d'armes à la prise de Rome? Quels garants peut-il invoquer?

Voici une petite chronologie dont les historiens du duc de Bouillon n'ont pas tenu compte, à l'exception de deux dates, 1080 et 1084.

Aperçu chronologique de la vie de Godefroid avant la croisade.

1071. Godefroid, né avant le milieu du XI^e^ siècle (*), assiste, très-jeune encore, à une assemblée tenue à Fosse, et où Théoduin, évêque de Liége, prend le Hainaut en fief, à condition de secourir la comtesse Richilde contre Baudouin, comte de Flandre. *Aegid. Aureae Vallis*, ch. III, pp. 10 et 11; *Suppl. à l'Art de vérifier les dates*, p. 63; Haræus, t. I, p. 191. Est-ce lui qui est désigné par les mots *Godefridus dux parvus*, dans une charte d'Arnoul, comte de Flandre, homologuée la même année pour l'abbaye de Saint-Hubert (Foppens ad Miræi *Op. dipl.*, t. IV, p. 185). L'épithète *parvus* convenait, en effet, à son âge.

1080, le 15 octobre. Bataille de Volksheim, en Saxe. Godefroid y tue Rodolphe de Souabe.

1082. Les princes dont les États étaient, en tout ou en partie, situés dans le diocèse de Liége, s'assemblent en cette ville, à la sollicitation de l'évêque Henri, pour porter remède aux affreux brigandages qui se commettaient partout impunément. Godefroid fut un des principaux. *Suppl. à l'Art de vérifier les dates*, p. 65.

1084, 21 mars. Prise de Rome. Godefroid y entre le premier par la brèche, et ouvre la porte de Latran aux assiégeants.

1085. Donation de Godefroid à Saint-Géry de Verdun, d'après une charte plus que suspecte de De Rosières, où il fait dire au duc de Bouillon : *Votum, quod Domino vovi, volens adimplere, videlicet terram sanctam adire et inimicos dominicae crucis, qui injuste eam tenent, debellare.* Dans la charte de 1098, Ide dit, à propos de ses fils : *Qui contra paganorum incursus, ex praecepto apostolico, Hierosolymam profecti sunt* (voy. p. XIV).

1087. Godefroid assiste comme témoin à la donation que l'évêque de Liége Henri fait, en 1087, à l'abbaye de Saint-Hubert, des alleux de Braz et de Grupont. Foppens ad Miræi *Op. dipl.*, t. IV, p. 351. (Cf. *Cantator. Sancti Huberti*, p. 293.) *Suppl. à l'art de vérifier les dates*, p. 69. Le même Foppens (t. IV, p. 186) donne une charte de l'empereur Henri IV en faveur de l'église de Saint-Servais, à Maestricht, et datée de l'an 1087. Parmi les témoins est Godefroid-le-Grand, duc de Lorraine. Or, Godefroid-le-Grand mourut en 1069, son fils, Godefroid-le-Bossu, en 1076, et notre Godefroid ne fut investi du duché de la Basse-Lorraine qu'en 1089. Il y a donc erreur dans la date de cette charte, qui pourrait bien être apocryphe.

Vers 1091. Il est témoin d'une charte par laquelle Henri, évêque de Liége, fonde et dote l'abbaye de Flône. Foppens ad Miræi *Oper. dipl.*, t. III, p. 309.

(*) Il naquit à Baisy, petit village situé sur la Dyle, près de Genappe, où l'on apercevait encore naguère quelques restes du manoir qui fut son berceau, et où l'on montre aux voyageurs une fontaine dans laquelle la tradition prétend qu'il fut baptisé.

sans préparation au milieu du sujet : *In medias res auditorem rapit* [1].

Gibelin déterminé, ayant puissamment contribué à la prise de Rome, et s'étant trouvé l'adversaire tantôt des évêques de Verdun et de Liége, tantôt du patriarche de Jérusalem, il est probable que Godefroid n'a pas toujours été représenté d'une manière favorable dans quelques écrits contemporains rédigés par des ecclésiastiques; mais que l'éclat de sa renommée, les services immenses qu'il avait rendus à la chrétienté ont fait taire de sourdes rancunes, et que l'on a supprimé ces actes d'accusation pour éviter de flétrir, au nom de l'Église, un prince qui avait donné à l'Église un nouvel empire, ou pour ne point mêler une colère impuissante à un concert universel de louanges, en fournissant des armes aux ennemis de la croix.

Godefroid considéré comme gibelin. Rancune d'une fraction du clergé à son égard.

S'il ne perce rien de ces ressentiments dans les historiens des croisades, c'est qu'ils étaient étrangers et n'ont considéré Godefroid qu'au moment où il opposait aux souvenirs de sa vie passée l'indemnité acquise au pèlerin armé, et que, d'ailleurs, ils n'ont point écrit immédiatement, mais quand déjà l'animosité avait eu le temps de se calmer, les rancunes de s'assoupir.

1094. Godefroid dote le prieuré de Saint-Pierre de Bouillon. Miræi *Oper. dipl.*, t. I, p. 76.

1095. Godefroid et Albert de Namur, avoué de Stavelot, remettent au jugement de Dieu un différend relatif à cette abbaye. W. Ritz, *Urkunden;* Aachen, 1824, pp. 55-58.

Vers 1096. Godefroid, avoué de Saint-Hubert, prend le parti de l'abbé de ce monastère contre Obert, évêque de Liége. Il va à Reims; siége de Clermont. *Cantator. Sancti Huberti*, t. VII de cette collection, pp. 228, 331, 333; *Supplément à l'Art de vérifier les dates*, pp. 79-80.

Il consent à une donation de sa mère en faveur de l'abbaye de Munster-Bilsen. De concert avec son frère Baudouin, il dote l'église de Saint-Dagobert, de Stenay, en Lorraine. Miræi *Oper. dipl.*, t. I, p. 365.

[1] Guilielmi de Waha Melrensis, e societate Jesu, *Labores Herculis christiani Godefridi Bullionii.* Insulis Flandrorum, 1674, in-16. Le révérend père débute ainsi : *Intendebat se prima vespera pridie idus octobris anni post partum virgineum millesimi octogesimi, cum ad paludem, quam accolae Saxones Gronam appellant, tanquam ad condictum locum duo celebratissimi fama duces adversis equis procurrere.* Il décrit ensuite ces deux rivaux, et ne les nomme qu'après avoir longuement épuisé la figure appelée *suspension* par les rhéteurs, ses confrères.

Le père G. de Waha.

Légende singulière.

Les dispositions hostiles dont nous venons de parler éclatent dans une légende fort curieuse et très-singulière, rapportée par un théologien du XIII[e] siècle et qui doit avoir une origine beaucoup plus ancienne. Elle a été tirée de l'obscurité par M. Varin qui a fait un travail immense sur les archives de Reims. Elle se trouve dans un petit traité de Drogon de Hautvillers, chanoine-écolâtre de Reims et professeur de droit civil, auteur d'un ouvrage intitulé : *Summa sive liber aureus de omni facultate,* publié aussi par M. Varin et dédié au roi de France et au pape Urbain IV qui, après avoir été chanoine de l'église de Laon, occupa la chaire de Saint-Pierre, de 1261 à 1265 [1].

Drogon établit que, dans le principe, lorsque l'Église était exposée à une multitude infinie d'ennemis, et que les princes chrétiens se trouvaient dans l'impossibilité de la défendre à leurs propres dépens, elle leur accorda certains tributs prélevés sur ses biens; mais que, par la suite, il fut réglé que les princes et seigneurs temporels seraient tenus de défendre l'Église universelle, sans être en droit d'en exiger aucune redevance ni servitude. Il regarde comme démontré que la dîme ne fut jamais demandée au clergé de France, collectivement ou en particulier, ni aux curés et doyens, ni aux chapitres inférieurs, mais seulement aux chapitres des cathédrales; il a soin de remarquer que ceux-là ne la promirent jamais; d'où il conclut que, n'ayant rien promis, ne s'étant jamais liés à l'égard du payement de la dîme, ils ne peuvent légitimement être inquiétés ni molestés sur ce point. Aussi, conclue-t-il, n'avons-nous pas vu et ne voyons-nous pas que l'argent ainsi extorqué et honteusement acquis, ait profité à personne, et il ne profitera jamais; car, selon le poëte :

Non habet eventus sordida praeda bonos.

Drogon arrive alors à Godefroid. On lit, dit-il, et l'on raconte que

[1] *Archives législatives de la ville de Reims*, par Pierre Varin *(Coll. de documents inédits sur l'histoire de France)*, première partie, Coutumes; Paris, 1840, in-4°, pp. 453-454.

ce duc de Bouillon prit la croix, et comme il voulait aller outre-mer, il extorqua et reçut de ses sujets des sommes incalculables. Chargé du fruit de ses exactions, il s'embarqua, mais il perdit tout ce qu'il avait, fut complétement défait par les Sarrasins, revint en grande confusion par la ville de Rome pour y voir son frère qui, en ce temps, était pape, et lui raconta sa déconfiture et sa honte. Et alors le pape, son frère, lui conseilla de retourner chez lui, de vendre assez de son patrimoine pour restituer à ses sujets ce qu'il leur avait honteusement dérobé par la violence et la rapine; puis de se remettre en route et d'aller effacer son opprobre en se battant bravement contre les Sarrasins pour la défense de la foi. Godefroid suivit en tout, ajoute Drogon, les conseils de son frère, et se dirigeant vers Jérusalem, il s'empara d'Antioche et de beaucoup d'autres places, villes, cités et forteresses [1].

Telle est cette incroyable légende qu'un chanoine de l'église dont relevait le château de Bouillon, qu'un savant, un professeur en droit, débite froidement à un roi de France et à un souverain pontife. Un siècle et demi s'est écoulé, et il avance, sans hésiter, que Godefroid a été vaincu par les Sarrasins en punition de ses vols sacriléges, et c'est à Urbain IV qu'il parle du frère de Godefroid comme d'un des prédécesseurs de ce pape, confondant Godefroid, le chef des croisés, avec Godefroid-le-Barbu, frère du pape Étienne IX!

[1] *Unde legitur et dicitur quod Godefridus, dux de Buillon, signum sanctae crucis assumpsit, et cum vellet ultra mare proficisci, quasi infinitam pecuniam a subditis suis extorsit et accepit, et cum pecunia taliter extorta transfretavit, et totum quod habebat perdidit, et a Sarracenis devictus fuit cum suis militibus et superatus, et cum magna confusione reversus est per civitatem romanam, ut videret fratrem suum qui tunc erat papa, et ei narravit infortunium et opprobrium quod ei acciderat. Et tunc papa, frater suus, dedit ei consilium quod ad partes suas et ad ducatum suum rediret, et quod tantum de patrimonio suo et de terra sua venderet, quod bona subditorum suorum turpiter oblata, et omnia per violentiam, per rapinam acquisita, integre restitueret, et iterum cum bonis suis fideliter acquisitis ultra mare transiret, et opprobrium et confusionem suam purgaret, et viriliter contra Sarracenos se propter fidei defensionem haberet. Qui in omnibus consilio sui fratris acquievit, et, Iherosolimam pergens, postea cum multis suis sequacibus Anthiochiam, cum aliis villis et oppidis et civitatibus multis, acquisivit.*

Nous sommes convaincu qu'en compulsant les archives qui ont échappé au pillage et à la destruction, en fouillant dans les dépôts que l'on ferme encore à la curiosité de l'histoire, on découvrirait d'autres preuves de l'hostilité cléricale contre le courageux gibelin. Et cependant ce duc qui, plein de respect pour ses liens féodaux, et persuadé peut-être que sa dignité de prince était engagée, tirait l'épée en faveur de Henri IV contre Grégoire VII, malgré le trafic scandaleux que faisait cet empereur des bénéfices ecclésiastiques, se montrait constamment d'une piété exemplaire, d'une dévotion presque monacale, et, quoique fidèle à la cause qu'il avait embrassée, prenait parti pour l'abbé de S[t]-Hubert, Thierri II, inflexible partisan de Rome, contre l'évêque de Liége Obert, ami et soutien de Henri [1]. C'est qu'alors les convictions religieuses, peu raisonneuses et raisonnées, dominaient tout: la révolte des intérêts et des passions brutales qui régnaient à cette époque grossière, n'invoquait pas la sédition des esprits; sauf de rares exceptions, il y avait de la foi jusque dans les hérésies les plus audacieuses. L'incrédulité n'était pas de ce siècle, et tel qu'on excommuniait alors paraîtrait aujourd'hui digne d'être canonisé.

Godefroid ne le fut pas, quoiqu'il eût expié par un dévouement sans bornes, une hétérodoxie dont une grande partie du clergé lui-même

[1] Voir le *Cantatorium S[te] Huberti*, t. VII, p. 328. A la p. CIX de l'Introduction de ce volume, nous avons transcrit des vers en l'honneur de l'évêque Obert, où nous avons pris ce passage pour un compliment sur la beauté de ses mains :

Manus ejus quasi tornatiles
Et ad sacra fuerunt habiles.

L'évêque Obert, artiste.

Notre savant confrère M. Bormans est persuadé qu'il ne s'agit ici que de la dextérité d'Obert comme ouvrier ou plutôt comme artiste. M. J. Quicherat, judicieux rédacteur de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, n'est pas de cet avis. Cependant, Gilles d'Orval, qui rapporte aussi ces vers (Chapeav.), t. II, p. 52, légitime le sens proposé par M. Bormans, en disant : *Tabulam altaris*, QUAM PRIUS EXCRUSTAVERAT *(Obertus) feretrumque ipsius martyris auro vestivit lapidibusque preciosis...* Obert était bien décidément un artiste, et *tornatiles* ne signifie pas des mains *faites au tour*, mais des mains *dignes d'un tourneur*.

s'était rendue complice, et que les princes et les chevaliers qui combattaient à ses côtés, lui reprochassent presque du fanatisme. Il ne fut pas mis au rang des saints, et Juste-Lipse s'en étonne [1]. Godefroid avait excité trop de rancunes. La croix rouge du croisé n'effaçait pas la tache indélébile du gibelin. On voudra bien remarquer que jamais le héros des croisades n'a été envisagé sous ce point de vue.

Portrait de Godefroid de Bouillon.

Godefroid n'en est pas moins une des plus imposantes figures que présentent les fastes de l'Église. D'une origine illustre, il pouvait aller de pair avec tous ces princes si fiers et si jaloux de l'éclat de leur naissance, et se recommandait aux respects des peuples qui s'inclinent par instinct devant les illustrations consacrées par le temps. La nature lui avait donné tous les signes qui annoncent la puissance aux yeux de la multitude : un air noble et chevaleresque, une haute stature, une force musculaire presque fabuleuse [2], un courage héroïque, une aptitude extraordinaire à se jouer des fatigues et des privations; espoir de ses compagnons d'armes dans les crises inattendues d'une expédition sans exemple; leur modèle sur le champ de bataille. A tant d'avantages il joignait cette piété fervente et rigide qui désigne au vulgaire l'homme investi d'une mission divine [3]. Austère et plein de courtoisie, doué de l'éloquence naturelle qui persuade et subjugue, ambitieux, ne méprisant pas la politique des intérêts, mais couvrant ses projets des formes de la modestie, patient, modéré, non moins fertile en expédients qu'en moyens de conciliation, persévérant, impénétrable, sachant à propos céder et se faire obéir, tour à tour indulgent et inflexible, il se montrait à la fois, dans un siècle de violence, grand capitaine et profond politique. Tel était l'homme que la Providence semblait destiner à devenir un des principaux chefs de ces guerres fameuses qui marquèrent la fin du XI[e] siècle.

[1] *Monita et exempl.*, cap. II, mon. 1, n° 4.

[2] On peut le comparer à Wolf Dietrich qui, à l'âge de quatre ans, terrassait un bœuf et renversait quatre hommes d'un coup de poing.

[3] Voy. v. 8264, 16550, et *Preuves*, G.

A vrai dire, il y a eu deux hommes dans Godefroid, l'un avant, l'autre depuis la croisade; le premier mêlé aux violences de son siècle barbare, le second plus contenu, plus sage et poursuivant, sans se détourner de sa route, l'œuvre sainte qu'il avait entreprise. La plupart de ceux qui ont tracé son portrait, lui ont prodigué toutes les perfections et l'ont en quelque sorte placé en dehors de l'humanité : de pareilles peintures manquent de réalité et de vie. M. Sybel n'a pas imité cet exemple, et s'il a fait pâlir un peu l'auréole dont Godefroid a été orné par des auteurs qui ressemblent moins à des historiens qu'à des légendaires, il s'est tenu plus près de la vérité [1].

Ancienneté des pèlerinages en Palestine.

Longtemps avant cette époque, malgré l'ignorance épaisse qui répandait partout ses ténèbres, l'attention des peuples était tournée vers la Palestine. Dès le berceau du christianisme, la contrée qui avait été le théâtre de la vie et de la mort du Christ, fut pour les fidèles l'objet d'une vénération particulière. La crainte, le remords, l'espérance, la piété, la superstition les conduisaient au pied du Saint-Sépulcre [2]. Quelquefois même ces pèlerinages étaient imposés comme pénitence ou comme châtiment [3]. Au VII[e] siècle, sainte Ernelle ou Reinilde avait

[1] « *Versuchen wir nun auch unsrerseits die Summe zu ziehn, und unsre Beobachtungen über den Herzog zusammenzufassen. Wir lernten ihn kennen als Burgherrn und Dynasten, der mit Eifer und Hartnäckigkeit die Interessen solch einer Stellung zu behaupten und durchzusetzen verstand. Nach allen Seiten hin führt er seine Fehden, gegen Lüttich* (*), *Namur und Verdun; mit Nachdruk nimmt er sich seiner Freunde an und hält eigensinnig genug an dem Widerwillen gegen bisherige Feinde fest.* » H. Von Sybel, *Gesch. des ersten Kreuzzugs*. Düsseldorf, 1841, in-8°, pp. 535-36.

Jugement de M. von Sybel.

[2] Ogier fait vœu d'aller à Jérusalem, s'il arrive sain et sauf à Mont-Chevrel :

Dex! dist li dux....
Vos chevaliers serai tot mon vivant,
Me passerai en nef ou en calant.
A Saint-Sépulcre et à Jérusalem (prononcez *Jerusalant*).

La Chevalerie Ogier; Paris, 1842, in-4°, p. 262.

[3] Voy. le mémoire de M. Lalanne, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2[e] série, t. II,

(*) Godefroid de Louvain ne serait-il pas confondu avec Godefroid de Bouillon?

quitté les bords de l'Escaut pour se rendre en Asie. Trois siècles plus tard l'Arménien Macaire, archevêque d'Antioche, qui, à deux reprises, avait visité les lieux saints, vint terminer ses jours à Gand, au monastère de Saint-Bavon : ses récits réveillèrent sans doute le zèle pieux de ceux qui les entendirent. Saint Poppon, fils de Tizekin et d'Adelwife, et abbé de Stavelot, en 1040, l'imita le premier. Poppon se trouva à Jérusalem le saint jour de Pâques, et y vit avec joie le feu sacré descendre sur le tombeau du Sauveur. Moins heureux que Poppon, l'évêque de Cambrai, Lietbert, né en Brabant et décoré de la mitre en 1049, ne put arriver jusqu'à Jérusalem, et fut réduit à s'arrêter à Laodicée [1].

Le comte de Flandre, Robert-le-Frison, va à Jérusalem. Chevaliers flamands qui l'accompagnent.

En 1085, le comte de Flandre, Robert-le-Frison [2], après avoir confié le gouvernement à son fils Robert, se dirigea vers la Syrie. Il était accompagné de Baudouin II, comte d'Alost, et seigneur du pays de Waes, surnommé le Gros et le Grand, de Bouchard, seigneur de Commines, de Gérard, châtelain de Lille, de Walter, châtelain de Courtrai, d'Ide *(Idæus)* de Lillers, de Walter d'Audenbourg, de Gratien d'Eecloo, d'Herman de Zomerghem, de Josserand de Knesselaere, et de beaucoup d'autres

p. 1, et dans les *Curiosités des traditions, des mœurs et des légendes*, Paris, 1847, in-18, pp. 167-192. — On cherchait quelquefois à remplacer le pèlerinage en Palestine par de dévotes subtilités. Henri IV, roi d'Angleterre, voulut mourir dans une chambre de son palais appelée Jérusalem, et Shakspeare a tiré parti de cette anecdote (Th. Wright, *Essays*, 1846, t. I, p. 84). Philippe-le-Bon, qui avait tant parlé de croisade, exigeait que du moins son cœur fût porté dans la ville sainte.

[1] *Vita S. Reineldis*, apud Bolland., Julii, t. IV, p. 177.
Acta SS. Belgii, t. IV, p. 642.
Vita S. Macarii, Apr., t. I, p. 880.
Acta SS. ord. S. Bened., saec. VI, t. I, p. 502.
Vita S. Lietberti, apud Boll., Jun., t. IV, p. 596.
Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, Brux., 1847, t. I, pp. 304-305.
A propos de Lietbert, qui se mit en route en 1054, M. Michaud a commis, dans son *Hist. des croisades*, une singulière méprise; il dit que Lietbert partit avec une escorte de trois mille pèlerins, et les chroniques disent que les habitants de sa ville épiscopale le suivirent hors des murs à une distance d'environ trois milles! *Curiosités des traditions*, t. I, p. 189.

[2] Sa veuve, Gertrude de Saxe, dans une charte de l'an 1095, le nomme *Domini mei viri gloriosissimi marchionis, Roberti Barbati Jerosolymitani*. Fopp. ad Miræum, t. III, p. 18.

nobles [1]. Les chroniqueurs ont entouré de merveilleux le court récit de ce long pèlerinage [2] : on croirait lire un fragment de chanson de geste; celui de Marchiennes raconte que des astrologues sarrasins annoncèrent au comte de Flandre que Jérusalem ne tarderait pas à être conquise par les chrétiens [3].

Iperius, mal informé, assure que Robert se signala en Palestine par de grandes et nombreuses victoires, sans pouvoir néanmoins se rendre maître de la cité sainte, parce que la gloire de cette conquête était réservée à ses successeurs. Cette erreur est trop évidente pour s'y arrêter.

A son retour de Jérusalem, il séjourne, en 1088, à Constantinople, et l'empereur Alexis Comnène ayant réclamé son secours, il lui envoie cinq cents cavaliers ou hommes d'armes qui défendent Nicomédie et font échouer les efforts du sultan de Nicée [4].

A ces excursions pacifiques et partielles devait succéder bientôt une invasion guerrière et générale de l'Orient par la chrétienté. Il semblait que l'Europe fût impuissante à se régénérer, sans revenir encore, comme un enfant au sein de sa mère, vers cette Asie, berceau commun du genre humain, et qu'elle a si étonnamment devancée dans les voies de la civilisation. Ce grand fait est définitivement jugé. Nous ne rouvrirons point des débats qui sont clos désormais; cependant, nous ne pouvons nous abstenir de dire quelques mots sur l'esprit et les suites de ce phénomène, principalement en ce qui concerne la Belgique.

Résultats des croisades.

Les croisades frappèrent les contemporains, et plus encore les écrivains

[1] Voy. la note sur le vers 5507; *Chron. Aldenburg.*, ad ann. 1085; Meyer, *Annales*, fol. 30; Miræi *Chron.*, p. 257. Au lieu de Baudouin d'Alost, Meyer nomme Baudouin de Gand; c'est le même personnage. Voir aux *Preuves*, litt. *D.*

[2] Iperius, p. 589; De Smet, *Corpus chron. Flandr.*, t. I, p. 67.

[3] *Chron. Marcian.*, p. 798. Cf. *Corpus chron. Flandr.*, l. c.

[4] Ann. Comn., *Alex.*, lib. VII, Guib. Nonag. *apud Bongars*, t. I, p. 475; Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XVIII, p. 64; *L'art de vérifier les dates*, in-8°, t. XIII, p. 295; Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 306.

philosophes du XVIII^e^ siècle, par les maux et les excès qui se manifestèrent d'abord avec elles. Mais ces inconvénients furent le prix d'immenses avantages, comme si, par une loi inexorable de la Providence, tout grand perfectionnement, toute amélioration capitale devaient être achetés par des souffrances. Le bien qui résulta des croisades doit-il être attribué à la prudence humaine? Non, surtout dans le principe, où, sans rien prévoir, sans autre mobile qu'un enthousiasme aveugle et une confiance illimitée dans le succès, on obéissait machinalement à cet instinct par lequel tout être animé est poussé à pourvoir à sa conservation, sans avoir une conscience lucide du but ni des moyens.

Au moment où le concile de Clermont détermina un mouvement dès longtemps préparé, la société européenne présentait un spectacle déplorable. Les mœurs étaient sauvages et farouches, l'anarchie sans frein, la corruption à son comble. Point de liens entre les peuples, et même entre les différentes fractions d'un même peuple. Les éléments rapprochés par la conquête n'étaient point encore entrés en fusion. Partout l'isolement, l'égoïsme et la dégradation, partout le despotisme et la violence; les institutions nationales ne pouvaient se développer là où il n'y avait que des maîtres et des vassaux et point de nations. L'esprit humain étouffait sous ces entraves. Dans cette situation lamentable, l'Europe désorganisée était menacée au Nord et au Midi : au Nord, par les descendants de ces races scandinaves et germaniques dont les ravages laissaient encore de profonds souvenirs; au Midi, par l'islamisme auquel obéissait déjà presque toute l'Espagne.

Il fallait donner un autre cours au flot septentrional prêt à déborder, et refouler les Maures en attaquant le mahométisme au cœur de son empire. Il était temps qu'une cause imposante, en agissant avec force sur les imaginations, en réunissant des multitudes innombrables dans un intérêt commun, leur fît comprendre que, hors des limites du fief seigneurial, il y avait encore quelque chose, l'humanité, la nationalité; il paraissait nécessaire qu'une guerre longue et meurtrière, offrant

les péripéties les plus romanesques, épurât les populations, en absorbât l'écume, les soumît à la discipline, les retrempât à l'épreuve du danger, les relevât par l'héroïsme chevaleresque, décimât leurs despotes, rompît sans secousse les fers d'une foule d'individus voués au servage, mît la confraternité militaire à la place de la subordination féodale, opérât une révolution dans la propriété immobilisée parmi l'ancienne aristocratie, et favorisât l'avénement de la classe moyenne, le développement des franchises communales, en fortifiant l'unité monarchique; il convenait que ces expéditions, conduisant dans des contrées inconnues des millions d'individus attachés naguère à la glèbe, courbés vers le sol, leur présentant des spectacles inattendus, appelant leur attention sur des mœurs nouvelles, sur une nature grandiose, reculât les bornes de leur intelligence, y fît germer le besoin d'innover, y réveillât le sentiment de la puissance de l'homme, de sa valeur individuelle, de sa dignité; suscitât entre l'Orient et l'Occident des relations où pussent se déployer la hardiesse des spéculations, l'étendue des calculs; et créât le grand commerce, le commerce maritime, source féconde de la richesse de la bourgeoisie, partant de son émancipation et de sa liberté.

Causes principales qui agirent sur les croisés.

Tels furent les effets que produisirent insensiblement les croisades et qui se mêlèrent aux plus grandes calamités, l'impunité, le désordre, le brigandage en l'absence du prince, la dépopulation, la misère; mais d'un mal momentané découlèrent des conséquences propices et durables. L'enthousiasme religieux fut la cause essentielle du mouvement : hommes, femmes, enfants, vieillards, saisis d'une espèce de vertige, se précipitaient vers l'Asie. La foi, le remords[1], l'espérance, le désir d'échapper à une position précaire et pénible, l'amour du changement, le grand ennui qui affligeait une société mal réglée, l'esprit d'aventure qui avait déterminé les anciennes émigrations, la possibilité de s'ouvrir un horizon plus vaste,

[1] Beaucoup de chevaliers faisaient comme Wirnt de Grafenberg, héros du roman de Conrad de Wurtzbourg, intitulé : *Der Werlte Lôn* (la récompense du monde), et prenaient la croix par esprit de pénitence.

le besoin d'activité et d'émotion, les priviléges accordés aux croisés, l'abolition des peines et des dettes, la trêve imposée à des haines invétérées, l'attrait d'une existence vagabonde et sans frein, entraînèrent des populations entières. La politique ne vint qu'en seconde ligne. Cependant, il est difficile de penser que ces princes, ces seigneurs, qui engageaient ou vendaient leurs États et leurs domaines, fussent complétement désintéressés et renonçassent à leur haute position dans leur patrie, sans aucun espoir de compensation dans des contrées éloignées. Mais ces princes cédaient eux-mêmes au torrent, tandis qu'au-dessus d'eux, plus calme, plus maître de lui-même, le pontife qui avait donné le signal de cette commotion prodigieuse, songeait peut-être à réaliser ses vastes plans de souveraineté théocratique [1].

En quoi la première croisade diffère des subséquentes.

Quoi qu'il en soit, la première croisade diffère des suivantes par un entraînement moins réfléchi et des vues moins mondaines. *Jérusalem, Jérusalem!* voilà le cri de ralliement :

Jherusalem laetare,
Quae flebas tam amare.
. . . . . .
Jherusalem exulta [2]!

[1] Cf. Robertson, *Introd. à l'hist. de Charles-Quint;* J.-H. Regenbogen, *Commentatio de fractibus quos humanitas, libertas, mercatura, industria, artes atque disciplinae per cunctam Europam perceperint bello sacro;* Amst., 1809, in-8°; Mailly, l'*Esprit des croisades*, Paris, 1780, 4 vol. in-12; Michaud, *Hist. des croisades;* Wilken, *Gesch. der Kreuzz.;* Van Kampen, *Proeve eener Geschied. der Kruistogt*; Heeren, *Essai sur l'influence des croisades;* De Choiseul-Daillecourt, *De l'influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe*, Paris, 1809, in-8°; Raoul-Rochette, *Discours prononcé à l'ouverture du cours d'hist. mod.* (sur l'*Esprit et l'influence des croisades*), Paris, 1816, in-8°; Guizot, *Histoire générale de la civilisation en Europe*, Br., 1828, in-8°, 8e leçon, p. 6. Lud. Petri Mortier *Responsio ad quaestionem :* QUAM PARTEM HABUERUNT BELGAE IN BELLIS SACRIS, ET QUOSNAM FRUCTUS EX IIS PERCEPERUNT? Gandavi, 1829, in-4° de 184 pp.; Petri Corn. Vandenvelden *alia responsio ad eamdem quaestionem*, ib., in-4° de 114 pp., dans les *Annal. acad.*, Gand, 1825-1826.; A. Van Hasselt, *Les Belges aux croisades*, Brux. (1846), 2 vol. in-18.; Coomans aîné, *Les communes belges*, Brux. (1847), in-8°.

[2] Chant publié par M. Ed. du Méril, *Poésies populaires latines du moyen âge*, Paris, 1827, in-8°, p. 255.

Ainsi chantaient les prêtres qui accompagnaient l'armée et qui partageaient ses périls et quelquefois ses prouesses.

Quoique des excès honteux, des violences inexcusables aient souillé cette prise d'armes dès son début, un caractère particulier d'héroïsme la distingue : c'est l'ère poétique des guerres saintes.

Situation de la Belgique à l'époque de la première croisade.

La Belgique y prit une part considérable. Comparativement, elle était plus florissante, plus riche, plus heureuse, mieux civilisée que beaucoup de pays de l'Europe ; cependant la barbarie y régnait encore : des mœurs féroces, indomptables, la domination de la force, le meurtre érigé en droit personnel, faisaient dire à un pieux cénobite, que plusieurs cantons de la Flandre ressemblaient à la Scythie. Un grand nombre de leurs habitants ne connaissaient le christianisme que de nom, et demeuraient ensevelis dans la nuit d'un grossier paganisme. Des expéditions qui promettaient du pillage, des batailles, et sur lesquelles se répandait une teinte de merveilleux, devaient séduire de pareils hommes.

Caractère de ce phénomène historique.

Non-seulement cette époque était une ère de barbarie, mais encore de troubles et de querelles ardentes. Le choix d'un antipape avait divisé l'Église ; le sacerdoce et l'empire étaient aux prises, et en Belgique se préparait le *saint-simonisme* impie et brutal de Tanchelin. Le signal d'une guerre universelle était seul capable d'étouffer tous ces bruits particuliers.

M. Kervyn de Lettenhove, dont le jeune esprit a emprunté à des études patientes et profondes une trempe vigoureuse, aperçoit dans la première croisade le triomphe de la race franque ; et, sous cette désignation, il semble entendre les peuples d'origine germanique [1]. Mais si les Allemands rivalisèrent de zèle, si les Belges jouèrent un grand rôle dans ces guerres étranges, il faut convenir que les Français et les Italiens laissèrent dans l'Orient des traces plus durables et plus éclatantes que les Germains proprement dits. Le Midi ne se laissa pas cette fois vaincre par le Nord.

[1] *Hist. de la Flandre*, t. I, p. 336.

La plupart des historiens des croisades, surtout de la première, ne nomment que les chefs et se bornent à citer de préférence quelques-uns de leurs compatriotes. Guillaume de Tyr et Robert d'Aix sont ceux qui ont conservé le plus de noms belges [1]. Nos chroniqueurs ne satisfont que médiocrement la curiosité sur ce point. Plusieurs, tels que Hemricourt, qui recueillait cependant les titres d'illustration de la noblesse de Hesbaye, gardent un silence absolu. Nous avons tâché néanmoins de dresser une liste des premiers croisés belges plus complète que celles que l'on trouve ailleurs, et nous l'avons placée parmi les Preuves [2]. Pourtant, ne l'oublions pas, cette liste, malgré la peine qu'elle nous a coûtée, n'offre qu'une faible partie de la réalité. En ces derniers temps, un grand prince ayant voulu réunir tous les glorieux souvenirs de la France dans le plus beau palais qu'un roi moderne ait jamais élevé, y admit les chevaliers croisés [3]. Cette restauration de la vieille aristocratie parut singulière après les victoires démocratiques de 1830; mais, en excitant un orgueil légitime, elle mit aussi en jeu

Belges qui prirent la croix.

Fraudes paléographiques.

[1] MM. Ranke et H. von Sybel ont fait une revue critique de tous ces écrivains, le premier dans son cours d'histoire, en 1835, le second, dans un livre fort bien conçu et déjà cité : *Gesch. der ersten Kreuzzüge*. Voici les documents qu'il passe en revue :

Sources de l'histoire de la première croisade.

P. 7. *Lettre de l'empereur Alexis au comte Robert de Flandre.* (Martène, *Thes.*, t. I, 267.) Authentique?

P. 8. *Lettre du pape Urbain II à Alexis.* (*Collect. Concilior.*)

P. 9. *Lettre d'Étienne de Blois à sa femme Isabelle.* (*Musaeum Ital.* ad calcem). *Hist. belli sacri*; Dachery, *Spicil.*, t. III, 430.)

P. 11. *Anselm von Ripemont* (Anselme de Ribemont) à l'archevêque de Reims Manassé. (Dachery, 431.)

P. 13. *Lettres des princes à la chrétienté.* (Martène, *Thes.*, 272.)

P. 15. *Lettres des princes au pape Urbain II.* (Foucher, 272. Reuber, 399, Baluz. *Miscell.*, t. II, p. 418.)

P. 60. *Raoul de Caen.*

P. 72. *Albert d'Aix.*

P. 99. *Guillaume de Tyr.* (Voy. Kausler, *Geschichte der Kreuzzüge aus dem lat. d. Erzbisch. von Tyrus*, Stuttg., 1840, in-8°.) M. Bock, dont l'érudition est si variée et si sûre, est auteur d'une excellente dissertation (101, pp. in-12) sur Albert d'Aix (la-Chapelle) qui, d'après lui, a écrit fort longtemps après la première croisade et doit l'avoir terminée un peu avant l'année 1137. Cf. Michaud, *Bibliographie des croisades.*

[2] Lettre *D.*

[3] Dans les galeries de Versailles, on a antidaté beaucoup d'écussons et donné à d'anciens chevaliers les armoiries de familles modernes qui n'ont quelquefois avec eux qu'une simple similitude de noms.

les vanités les plus bourgeoises et les prétentions les moins fondées. Les pavés de juillet, doués de la vertu des cailloux de Deucalion, avaient en quelque sorte couvert la France de gentilshommes. Les moins ardents n'étaient pas les individus sortis du peuple, ni même les austères républicains; par un hasard singulier, au moment où chacun songeait à faire ses preuves pour entrer dans les galeries de Versailles, comme on les faisait sous l'ancien régime afin de monter dans les carrosses, on annonça une découverte singulière : c'était une quantité prodigieuse d'obligations délivrées de 1190 à 1254, par des croisés à des marchands italiens pour frais de traversée et autres dépenses analogues. Ces obligations se vendirent au poids de l'or et furent reçues comme des titres sans réplique. Nous eûmes le courage (le mot n'est pas trop fort) d'élever la voix contre un semblable trafic et de suspecter ces pièces qui arrivaient si à propos [1] : nous nous exposions à irriter des amours-propres insensés et à blesser en même temps des susceptibilités respectables. Si le hasard avait tout fait, ce hasard était un grand flatteur. Des savants qui méritent une haute considération, se montrèrent moins soupçonneux que nous [2]. Ils ont le droit de se faire croire, mais, sans arguer de faux, Dieu nous en préserve, des témoignages qu'ils acceptent comme authentiques, sans récuser le jugement de M. Lacabane, sans avancer que les parchemins qui nous ont semblé dignes de suspicion proviennent de M. Courtois, que nous mettrons volontiers hors

[1] *Bull. de la Commission royale d'histoire*, t. VI, pp. 42, 141.

[2] M. Gazzera, que j'honore infiniment, a fait, en italien, un mémoire pour établir particulièrement l'authenticité de celles de ces obligations qui comprennent des noms appartenant à la Sardaigne actuelle, et qui sont loin d'être les plus anciennes : *Esame di alcune carte antiche concernenti ai Piemontesi che agli stipendii del conte Amadeo IV furono alla quinta crociata*, Torino, 1844, in-4° de 19 pp., extr. du VI^e^ vol., série II, p. 241 des *Mém de l'Acad. de Turin*. Voir les *Galeries historiques de Versailles*, in-8°, t. VI; P. Roger, *La noblesse de France aux croisades;* Borel d'Hauterive, *Revue historique de la noblesse*, t. III, 1843, pp. 145 et suiv.; *Annuaire de la pairie*, 2^e^ année, pp. 324-408. M. Borel d'Hauterive a glissé dans sa *Revue* quelques mots à notre adresse et à celle de M. Lainé le généalogiste; *Archives nobiliaires univ. Bull. du Collége archéol. et hérald. de France*, Paris, 1843, gr. in-8°, pp. 69-126.

de cause, nous maintenons que les actes que nous avons eu l'occasion de voir et qui sortaient, disait-on, du même trésor, offraient par une fatalité bizarre, des signes incontestables de fraude pour le fonds et pour la forme; nous sommes convaincu que le temps fera découvrir beaucoup d'autres scandaleuses fourberies, et, en attendant, nous demeurons persuadé que, si le noyau de la découverte était de bon aloi, on ne peut se servir qu'avec une extrême défiance de ces instruments, considérés comme autorités historiques, attendu les *faux* évidents qu'on y a mêlés, et qui laissent planer sur le tout une fâcheuse incertitude.

Il y a longtemps, du reste, que l'on a eu recours à ces coupables artifices. Depuis environ cent soixante et dix-sept ans on répétait, qu'avant de partir pour la croisade, Anselme de Ribemont invita les nobles du pays à un tournoi, à Anchin, sur les bords de la Scarpe, non loin de Douai, et que là ils prirent tous la croix [1]. Tournoi d'Anchin. On citait nominalement, au nombre d'environ 230, ces illustres hôtes dont le comte de Hainaut s'était, disait-on, déclaré le chef. Anselme de Ribemont était censé agir comme Théodoric, qui, dans le poëme allemand de la *Bataille de Ravenne*, donne un tournoi avant de quitter la Hongrie pour marcher contre Hermeric. C'était l'usage, en effet, de préluder par des luttes courtoises à des combats réels et sanglants. Le fondement de l'anecdote était une charte où il n'y avait cependant aucune allusion à la croisade, et qui fut donnée pour la première fois par J.-B. Carpentier dans *la véritable origine de la très-illustre maison de Sohier*, imprimée à Leyde, en 1661, puis, quelques années plus tard, parmi les preuves de son *Histoire généalogique des Pays-Bas, ou Histoire de Cambray et du Cambresis* [2]. Foppens la répéta dans un supplément aux recueils diplomatiques d'Aubert-le-Mire [3]. M. Arthur Dinaux l'a reproduite

[1] M. Eugène Gens est tombé dans une méprise assez grave, en donnant pour promoteur de ce tournoi le comte Robert II de Flandre, qu'on ne nomme même pas à cette occasion, *Hist. du comté de Flandre*, Bruxelles (1846), in-18, t. I, p. 54.

[2] Pp. 14-15, Cf., part. III, p. 384.

[3] Tom. II, pp. 1144-1147.

dans les *Archives du nord de la France* [1]. D'autres écrivains que nous avons cités ailleurs, tels que Menestrier, d'Outreman, le marquis du Chasteler [2], Le Mayeur, M. P. Roger, en parlent comme d'une autorité inattaquable [3]. M. Le Glay lui-même, si judicieux, si exercé, et qui s'est occupé des faux diplômes introduits par Carpentier dans le monde littéraire, a gardé le silence sur la charte d'Anchin. Quant à nous, il nous a été impossible de partager cette sécurité. Nous avons osé déclarer que cette charte nous paraissait fausse de tous points; fausse par la rédaction, espèce de drame inusité, fausse par des formules extraordinaires, fausse par le fonds trop visiblement approprié aux besoins de la cause, c'est-à-dire au dessein de flatter des personnes tenant à l'ancienne noblesse ou qui voulaient s'y rattacher, fausse enfin par les circonstances de l'apparition de ce document. Suivant l'usage, nous n'avions pas fardé notre opinion, aussi nous accusa-t-on d'un scepticisme outré, et peu s'en fallut qu'on ne nous assignât devant une cour héraldique, jugeant au criminel. Et cependant voilà que cette opinion, qui paraissait si excentrique, rallie insensiblement les bons esprits, et bientôt la charte d'Anchin ne comptera plus un seul défenseur. M. Duthillœul, qui avait eu foi en elle, vient d'avouer avec une louable candeur qu'il s'était trompé. Il considère maintenant cette pièce comme apocryphe, par la raison que Carpentier est le seul qui ait eu connaissance du prétendu original de cette charte, qui reposait, selon lui, dans les archives de l'abbaye d'Anchin; or, Carpentier n'a pas été toujours très-scrupuleux sur les titres qu'il invoquait, et si, dans plusieurs occasions, il ne les a pas fabriqués lui-même, il les avait reçus de seconde main tout fabriqués ou falsifiés.

En second lieu, comment un fait aussi important aurait-il échappé aux chroniqueurs contemporains, comment surtout aurait-il pu être omis par le savant prieur d'Anchin, François de Bar, qui vivait et écrivait

[1] Nouv. série, t. III, pp. 33-46.

[2] *Mém. sur les principales expéditions ou émigrations des Belges*, p. 37.

[3] Premier volume de cette collection, p. 590, et t. VII, p. XCVII.

dans l'abbaye, à la fin du XVI^e^ siècle, et qui, puisant aux sources, n'a négligé aucun des détails qui concernaient son monastère, et a rappelé toutes les donations antérieures à l'an 1096?

Troisièmement, de quelle manière expliquer pourquoi les pères Martène et Durand, qui citent les principaux manuscrits qu'ils trouvèrent à Anchin, se sont tus sur un monument aussi curieux? M. Duthillœul se borne à ces preuves externes sans aborder les preuves intrinsèques qu'il aurait facilement tirées de la contexture même de la charte, et finit par annoncer que l'*Histoire de l'abbaye d'Anchin*, que publiera prochainement M. Escallier, lèvera toutes les difficultés [1].

Revenons à Godefroid de Bouillon.

Godefroid de Bouillon engage et vend ses domaines.

Il est connu que ce prince, pour subvenir aux frais de la guerre qu'il allait entreprendre, engagea son château de Bouillon à l'évêque de Liége Obert, l'un des prélats de cette église qui en agrandit le plus le domaine temporel [2]. Il permit aux habitants de Metz de racheter leur ville dont il était suzerain; il vendit en même temps Stenay et Mouson à l'évêque de Verdun, auquel il remit le comté dont cette ville était le chef-lieu; il vendit enfin la Veluwe à Otton de Nassau, premier comte de Gueldre. Ainsi il se dépouillait spontanément [3], et, nous le répétons, il est

[1] *Essai historique sur la bibliothèque publique de Douai*, par H. R. Duthillœul, Douai, 1846, gr. in-8° de 32 pages. — *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, t. XIII, p. 155.

[2] Laurent. de Leod. *Hist. epis. Verd.*, dans les preuves du t. II de l'*Hist. de Lorraine* de Dom Calmet, p. 31; Gilles d'Orval, dans le recueil de Chapeaville, t. II, p. 40; *Cantatorium S. Huberti*, t. VII de cette collection, p. 340; *Append.*, à Ph. Mouskés, t. II, p. 706; Gisleberti *Chron.*, p. 33; Miræi *Oper. dipl.*, t. I, p. 682; Molanus (*), *Notatio SS. Belgii*, fol. 159 verso; Foullon, *Hist. Leod.*, t. I, p. 248; Villenfagne, *Recherches*, t. I, p. 212; Dewez, *Hist. du pays de Liége*, Brux., 1822, in-8°, pp. 60-61; Ozeray, *Hist. de Bouillon*; A. De Gerlache, *Hist. de Liége*, Brux., 1843, p. 68; L. Polain, *Hist. de l'ancien pays de Liége*, Liége, 1844, in-8°, t. I, p. 238. La plupart de ces écrivains diffèrent sur la quotité du prix de l'engagère; mais cela importe peu au fond.

[3] *(Ut plenius dicam ex exhortatione Bernardi ad Ludovicum juniorem) tria amplissima patri-*

(*) M. Émile Nève, auteur d'une dissertation iconographique de Molanus (voir notre t. VI, p. XLIV, note 35), n'est pas professeur à l'Université catholique de Louvain; c'est son frère M. F.-J.-B.-J. Nève qui remplit cette fonction.

difficile de croire qu'il le faisait sans arrière-pensée. Les princes croisés pouvaient entrevoir dans l'Orient des trônes merveilleux, des couronnes magiques. Alexis Comnène, implorant le comte de Flandre, ne lui disait-il pas : « Que ne contiennent point les trésors de tant d'empereurs » qui m'ont précédé? Aucune parole ne pourrait les décrire.... accourez » donc avec votre peuple [1]. »

Godefroid se croisa avec ses frères Eustache et Baudouin. Avant d'entreprendre cette expédition, dit Albert d'Aix, le duc Godefroid poussait souvent de profonds soupirs : il ne désirait rien aussi ardemment dans le fond de son âme, que de visiter la cité sainte et de voir le sépulcre du seigneur Jésus, et souvent il ouvrait son cœur et parlait de ses vœux à ses serviteurs particuliers [2]. Baudouin emmena sa femme *Gutuera*, *Godwera* ou *Gundeschilde*. Baudouin du Bourg, leur neveu, était accompagné de sa sœur. Quant à Godefroid, il n'avait point d'épouse qui pût le suivre, quoique Jacques Merlo Horstius et Picard, éditeurs de Saint-Bernard, affirment qu'il fut marié, et lui donnent pour femme une princesse appelée Mathilde, le confondant, selon toute apparence, avec son oncle Godefroid-le-Bossu, ce qui, nous l'avons remarqué, est arrivé plus d'une fois [3].

Mathilde, femme prétendue de Godefroid.

Le comte de Hainaut ne se dégarnit pas les mains comme Godefroid, et se contenta de vendre Couvin à l'évêque de Liége Obert, qui profitait habilement de toutes les chances pour consolider son autorité [4].

Le comte de Hainaut.

On ne voit pas que l'incendie de la première croisade ait gagné aucun des grands feudataires du nord des Pays-Bas. Les comtes de Hollande

monia, suum, fratris et matris, partim oppignoravit, partim distraxit, ut copias piorum plus quam pro virili aleret; Molanus, o. c., fol. 159 verso. Le même, *Militia sacra*, p. 85, Haræus, t. I, p. 203.

[1] Du Cange, notes sur l'*Alexiade* d'Anne Comnène, liv. VII; Baron, *Ann.*, t. XVII, p. 636; Guibert de Nogent, p. 476; Martène, *Thesaurus*, t. I, col. 267; *Ampl. coll.*, t. I, col. 572. — Cette lettre d'Alexis est-elle bien authentique?

[2] Coll. de M. Guizot, *Albert d'Aix*, t. I, p. 345.

[3] Paquot, *Mém. litt.*, in-fol., t. III, p. 5.

[4] Voir à la fin de ce volume, les documents relatifs aux croisades, n° IV, p. 553.

et de Gueldre restèrent paisiblement dans leurs États, laissant à leurs sujets le soin d'acquitter la dette de la chrétienté. Néanmoins Jean de Leyde attribue l'inaction de Thierry, comte de Hollande, à la faiblesse de sa santé [1]; mais le comte Thierry V n'était plus à l'époque de la première croisade, étant mort en 1090.

Routes prises par les croisés belges.

Les princes belges croisés ne prirent pas tous la même route. Le 15, d'autres disent le 10 août 1096, Godefroid se mit en marche par l'Allemagne et la Hongrie, à la tête d'une armée qui contrastait, par sa discipline, avec les bandes désordonnées courant pêle-mêle vers la Syrie et semant partout le pillage et le meurtre. Le comte de Flandre et Eustache de Boulogne se dirigèrent vers les Alpes, à la suite de Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, frère du roi de France [2].

Dès ce moment commence ce prodigieux enchaînement de périls, de misères, de combats, de faits d'armes éclatants, de victoires incroyables, de rivalités imprudentes, d'inexplicables fautes, qui aboutit pour Godefroid à la couronne de Jérusalem, et qui a inspiré le plus attachant des poëmes épiques.

Compositions littéraires sur les croisades.

Ce sujet avait de bonne heure paru propre à la poésie. Bechada [3] s'en était emparé, du moins dans un de ses plus beaux épisodes; plusieurs trouvères le traitèrent ensuite; si l'on en croit Massieu [4], une légion de poëtes tels que Richard le pèlerin, dont nous parlerons plus tard, s'embarquèrent avec les premiers croisés dont ils célébrèrent les exploits, et ceux de Godefroid ne furent sans doute pas oubliés.

[1] Chron. lib. XV, c. q., p. 141 des *Rerum Belg. ann.*, stud. Fr. Sweertii; Francof., 1620, in-fol.

[2] Michaud, t. I, p. 147; Du Chasteler, *Émigrations*, p. 38; — A. Van Hasselt, *Les Belges aux Croisades*, t. I, p. 47; t. IV de cette présente collection, p. 255.

Robert le Moine, adoptant les traditions fabuleuses, dit : *Hic (Godefridus) cum fratribus Eustachio et Balduino et magna manu militum peditumque per Ungariam iter arripuit, per viam scilicet quam Karolus Magnus, incomparabilis, rex Francorum, olim suo exercitui fieri usque ad Constantinopolim praecepit.* Bongars, t. I, p. 33.

[3] Voir le vol. précédent, p. xi; Warton, *History of English poetry*, éd. de 1840, t. I, p. 114; *Histoire littéraire de la France*, t. XII, 2e éd.

[4] *Hist. de la poés. franç.*, p. 105; Warton, t. I, p. 114.

Vers 1206 florissait un moine cistercien du diocèse de Bâle, nommé Gunther, qui, sous le titre de *Solymarium*, consacra un poëme latin à l'expédition de l'empereur Conrad contre les Sarrasins et à la délivrance du Saint-Sépulcre par Godefroid de Bouillon. Ce poëme, resté inédit, est mentionné dans son *Ligurium* [1].

Joseph d'Exeter est auteur d'un poëme latin intitulé : *Antiocheis* (la chanson d'Antioche) [2]. Nous ne dirons rien des différentes traductions de la Jérusalem; M. Anguis en a indiqué un bon nombre dans la *Biographie universelle*, mais nous signalerons encore : *An enterlude entituled Godfrey of Bolloigne, with the conquest of Jerusalem*, to John Danter, Jury 19,1595 [3].

Ughelli [4] nous apprend que l'on conservait de son temps, dans la sacristie de la cathédrale de Sienne, un poëme manuscrit, intitulé :

Sacra Gothofredi Bullionis in Orientem expeditio, carmine heroïco; auctore Gualfredo, Longobardo, episcopo Lucensi.

Ce Gaufredi mourut en 1127, c'est-à-dire 27 ans après Godefroid.

La *Bibliothèque historique de la France* inventorie plusieurs ouvrages inédits sur le même sujet [5].

La première croisade a fourni à Giovani Francesco Negri un livre sous ce titre :

Prima crociata, Bologna, Ferroni, 1658, in-fol.; et à Pierre Angeli ou Angelli un poëme latin : *Syrias, hoc est expeditio illa celeberrima christianorum principum, qua Hierosolyma, ductore Gaufrido Bullionaeo, Lotharingiae duce, Turcarum tyrannis liberata est; libri duodecim carmine latino, cum scholiis Roberti Titii;* Parisiis, 1582, in-fol.; Florentiae, 1591, in-4°; Venetiis, 1616, in-4° [6].

[1] Lib. I, v. 13 suiv.; v. 648 suiv.; Vossius, *Poet. lat.*, c. VI, p. 73; Warton, t. I, p. CXXXII.

[2] Leland, *Script. Brit.*, pp. 224-225; Warton, t. I, pp. CXXVIII-IX.

[3] Warton, t. III, p. 392.

[4] *Italia sacra*, Romae, 1647, in-fol., p. 26; *Bibl. hist. de la France*, t. II, p. 132.

[5] N^os^ 16588-89-90-91-92-93-96-610-611-615.

[6] Cf. Michaud, t. I, p. 313.

Enfin, nous signalerons :

Histoire des guerres faites par les chrétiens contre les Turcs, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, par Guillaume Aubert, avocat; Paris, 1559-1562, in-4°, et

Vie de Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine et roi de Jérusalem, par le sieur de Lannel, sieur du Chamtreau et du Chambort; Paris, 1625, in-8°.

M. Michaud le cite une fois, t. I, p. 212.

Analyse de la seconde partie du poëme.

La prise de Jérusalem par Godefroid de Bouillon fut représentée dans le palais du roi de France, Charles V, en l'honneur de l'empereur Charles IV, l'année 1358. Une tapisserie de ce roi figurait la même conquête [1]. Tous les arts rendirent hommage à celui qui en fut le héros.

Continuons l'examen d'une œuvre d'art remarquable pour le temps et dont Godefroid est le sujet. Nous n'avons pas le fanatisme de croire cette longue et romanesque narration comparable au magnifique poëme du Tasse; notre roman ressemble à la *Jérusalem délivrée*, comme le *Trou de S^t^-Patrick* ou la *Vision de Tundalus* ressemble à l'Enfer du Dante; cependant il peut être curieux de montrer comment les fictions d'un grand poëte ont été préparées par une muse inexpérimentée; il est surtout intéressant pour nous de rechercher dans cette composition volumineuse ce qui appartient à la fantaisie ou à la tradition, ce qui a été imaginé et ce qui est historique.

L'analyse suivante se lie à celle du *Chevalier au Cygne*, et contient la plupart des rapprochements et des détails propres à remplir ce double but.

Le nœud qui attache la vieille légende du Cygne à l'histoire de Godefroid de Bouillon est déjà formé dans le volume précédent. La duchesse de Bouillon, inconsolable de l'absence d'Hélyas, envoie à sa recherche un chevalier qui arrive à Jérusalem au moment où presque tous les

[1] Félicien, t. II, p. 681; Warton, *Hist. of English poet.*, t. I, p. 205; t. II, p. 28; Montfaucon, *Mon. fr.*, t. III, p. 64; Graesse, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 223.

princes mahométans s'y trouvaient réunis, Corbadas ou Ortok, émir [1] de Jérusalem, ayant voulu, en leur présence, remettre son pouvoir à son fils Cornumarant [2], l'*Aladin* du Tasse.

Les mêmes princes se réunissent ensuite à Nicée [3], où la mère de Corbarant [4], qui (M. Le Roux de Lincy en a fait la remarque) ne devrait régulièrement paraître qu'au moment de l'invasion de la Syrie [5], prédit, après avoir consulté le sort, que Jérusalem tombera sous la domination des chrétiens. Nous ferons encore observer plus bas que différents historiens ont dépeint cette princesse, appelée par le trouvère *Calabre reine d'Olifierne* [6], comme initiée à tous les mystères de l'astrologie et de la magie [7]. Robert le Moine, entre autres, la fait parler ainsi : *A centum annis et infra invenerunt patres nostri in sacris Deorum responsis et in sortibus et divinationibus suis et animalium extis, quod christiana*

[1] Émir, *amiraus*, *amirans*, *amurafle* (espagnol *amirante*), etc.; v. 6308 et 9268.
Dans l'édition de la *Chevalerie Ogier* de M. Barrois, Paris, 1842, in-4°, p. 50, on lit :

E Karabeus li fix *à la muasfle;*

ne faut-il pas lire *à l'amurafle?*
L'auteur du *Ruolandes Liet* se sert du mot *amurafel*, ainsi qu'on l'a remarqué sur le v. 6308.

[2] T. IV, p. CXXXVIII.

[3] *Nicques*, M. P. Paris dit *La Mecque* : « *Le poëte*... nous transporte, par une licence poétique, dans la ville musulmane de *La Mecque*. Là sont rassemblés la plupart des *amiraus* (ou *amirans*) du soudan d'*Égypte*... » Les *Manuscr. franç.*, t. VI, p. 190.

[4] Kerboga, Kerbogath. Voy. t. IV, p. 131, note sur les v. 3185 et 5647. Le nom de Corbarant est celui d'un chef sarrasin dans le roman d'*Ogier le Danois*, édit. de M. Barrois, in-4°, p. 125 :

Hues de Troies n'a occis *Corbarant*.

[5] *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 445.

[6] Voir une note sur *Olifierne*, v. 3184, t. IV :

Por lui remaint ses oncles Laugalie (l'Augalie);
Cil tient Cartage, *Oliferne* et Nubie
Et Ethyopes, une terre haïe.

Bourdillon, *Roncisvals*, p. 89.

[7] V. 3391.

gens super nos esset ventura nosque victura. Concordant super hoc aruspices, magi, arioli et numinum nostrorum responsa et prophetarum dicta. Et le bon moine, qui n'est pas très-rigoureux sur le costume, met ici dans la bouche de la prophétesse mahométane, des citations de l'Écriture [1].

L'auteur des *Gesta Francorum Hierosolymae* s'exprime à peu de chose près comme Robert le Moine : la mère de Corbarant invoque d'anciennes prédictions, qui annonçaient que les chrétiens envahiraient l'Orient, et appuie également son discours de l'autorité de David, des prophètes et des apôtres [2]. Cela surprend moins cependant, quand on considère que les Musulmans honorent le Christ comme prophète, sinon comme Dieu, et qu'ils révèrent la *Kudra Myriam* (la vierge Marie) et aussi nos anges, nos prophètes et nos saints.

Baudri montre Calabre accablée sous le poids d'une vieillesse avancée : *Erat... senex et plena dierum, utpote centenaria et praesaga futurorum. Colligebat etiam multa mulier sortilega de constellationibus, et genicularum non erat ignara, et multarum disciplinarum erat conscia* [3]. Il est rare, en effet, que dans les récits populaires, la décrépitude ne soit pas unie à la sorcellerie; elle sert à la rendre plus hideuse et plus redoutable : Calabre est une *fée* aux yeux de notre trouvère. Mais se proposant, au contraire, d'intéresser à cette princesse, il allie en elle la connaissance de l'avenir à la dignité et à la sagesse :

3391 La royne Calabre, qui le cuer ot sachant, etc.

Cette prédiction est certainement un moyen épique qui, employé par un génie tel que celui du Tasse, aurait pu être d'un grand effet. Le poëte italien a remplacé Calabre par l'enchanteur Ismen. Ismen.

[1] Bongars, t. I, p. 38.
[2] *Ibid.*, pp. 16, 17.
[3] *Ibid.*, p. 113.

Ismen, che trar di sotto ai chiusi marmi
Può corpo estinto, e far che spiri e senta;
Ismen, che al suon de' mormoranti carmi
Sin nella reggia sua Pluto spaventa,
E i suoi demon negli empi uffici impiega
Pur come servi, e gli discioglie e lega.

CANTO II.

Cornumarant, qui avait déjà témoigné à l'abbé Gérard de Saint-Trond le désir de visiter l'Europe [1], voulant conjurer les effets de la prophétie, se résout à aller à Bouillon, pour y tuer Godefroid et ses frères, que Calabre proclamait vainqueurs futurs des Sarrasins, et il s'y rend en effet.

Cet épisode, inspiré par une idée ingénieuse, fournit au poëte l'occasion de relever les chrétiens, en forçant un ennemi à faire leur éloge; par une péripétie adroite et inattendue, celui qui menaçait Godefroid d'un poignard, devient son plus ardent admirateur et son obligé.

3779 A ung fèvre fist faire IIJ coutiaux acherés, etc.

Cornumarant part avec un interprète qui

3782 Dou langage françois estoit bien doctrinés.
3886 Chus savoit bien parler lombaert et alemant.

Et, pour voyager avec plus de sûreté, il se déguise en pèlerin.

3795 L'esclavine et la palme et les bourdons fiérés
A pris Cornumarans...

En passant par Reggio, il voit Bohémond et Tancrède, qui l'inter-

[1] V. 3213, t. IV, p. 133.

rogent sur lui-même, sans le connaître [1]. Bohémond le prend pour un pauvre *paumier* [2] et lui déclare, sans façon, que si l'on tente la conquête de Jérusalem, il se mettra un des premiers de la partie, et, sans autre préambule, coupera la tête à Cornumarant, dès qu'il s'avisera de sortir des murs de cette ville [3]. Le prince sarrasin n'est pas ému d'une pareille menace; il n'en estime que davantage ses adversaires :

3877 Véchy ung noble duc et court bien souffissant.

L'invention est piquante et fournit aux individus l'occasion de développer leurs caractères, en les plaçant dans des rapports inattendus.

Cornumarant arrive enfin à Saint-Trond, où il retrouve le bon abbé Gérard, qu'il avait vu à Jérusalem et qui

St-Trond; abbaye de cette ville.

3910 ..... Dist à l'aprocier : « Dieux voelle garder [4]
Ces gentils pèlerins que je voy là ester!
Seigneur, bien vegniés-vous, se Dieus me puist sauver,
Vous ne porés huy mais l'abéie [5] trespasser;
De mon vin vous donray à boire dou plus cler,
Car je volray à vous nouvielles demander :
Que fait Cornumarans? Ne le voelliés céler. »

Le poëte poursuit sa première donnée. Toutefois, l'abbé, dont l'hos-

[1] Or poeiz véoir le biau geu
. De quoi li siècles seit servir.
Il n'ont cure de Dieu servir
Por conquerre sainz paradis,
Com li preudome de jadiz,
Godefroiz, *Briemons* et *Tancreiz*.

OEuvres compl. de Rutebeuf, recueillies par Ach. Jubinal, Paris, 1839, t. I, p. 122.

[2] Voy. note sur le v. 3844.

[3] V. 3867.

[4] Ce vers est trop court : *voelle* ne peut être compté pour trois syllabes, puisque, quelques lignes plus bas et partout ailleurs, ce mot n'en a que deux. *Que Dieu voelle.*

[5] *L'abéie;* il vaudrait mieux écrire *l'abie* pour la mesure.

pitalité est d'une expression antique et naïve, reconnaît Cornumarant à une blessure qu'il avait reçue dans un tournoi, ce qui amène des incidents qui sont loin d'être imaginés sans habileté.

Cornumarant, craignant d'être reconnu, veut s'esquiver; mais l'abbé le retient et se promet de le *faire chanter d'autre Martin*, c'est-à-dire sur une autre note [1].

L'entrevue secrète de l'abbé et du prince sarrasin, malgré quelques traits vulgaires qui ajoutent peut-être à la vérité du tableau, est empreinte d'une couleur dramatique.

3975 En sa cambre où il gist, etc.

Cornumarant, disposé à se porter à de terribles extrémités, mais touché de la générosité de Gérard, lui avoue sans détour le dessein qu'il avait d'abord conçu, et s'en remet à la loyauté de l'abbé, qui agit en ministre d'une religion de paix et de miséricorde :

4038 — « Par le virtu louée,
Vous n'y arés jà mal de créature née :
Oncques char de payen ne fut tant honnourée.
Ly abéie *(l'abéie)* est à vous, tout à vo désirée;
Et se verrés le duc en sa cité fremée,
Et ses frères oussy...

Mais avant que Cornumarant voie Godefroid et sa cour, l'abbé fait prévenir le duc.

[1] Voy. p. 557 et *Bauduin de Sebourc*, t I, p. 379.

L'expression proverbiale d'*autre Martin canter* serait-elle une allusion à ce jurisconsulte célèbre sous l'empereur Frédéric I, et dont l'opiniâtreté était telle que le nom de *Martin* fut donné au barreau à ceux qui soutenaient trop obstinément leur opinion? Voy. Baronius, an. 1158; Du Cange, *Gloss. voce Martinus. D'autre Martin canter* signifierait alors à peu près *chanter sur un autre ton que Martin l'entêté.*

A la p. 79 de ce présent volume, v. 3274, un Sarrasin, en refusant une proposition du soudan, lui dit : *Parlés d'autre Martin.*

Nous avons déjà loué la manière dont le trouvère met le prince mahométan en présence de celui qu'il appelait d'abord *ung si povre duc* [1], et qui doit être bientôt le chef des croisés, le vainqueur du Croissant.

Il entoure Godefroid d'une cour nombreuse, et, sans se tenir strictement à l'histoire, lui donne pour vassaux et pour officiers des souverains illustres, tels que le duc de Brabant [2], le comte de Flandre et celui de Namur; une longue cavalcade défile devant lui, Brabançons, Flamands [3], Liégeois [4], Frisons [5], Hollandais, Hainuyers, Allemands. A chaque troupe qui détale, Cornumarant croit voir Godefroid dans son chef, comme le roi Didier ou les ambassadeurs de Constantinople, selon

Grandeur de Godefroid de Bouillon.

[1] V. 4130.

[2] Od lui est li dus de Saissoigne
Et *cil de Lovaing* sans essoigne.
Partonopeus de Blois, t. II, p. 74.

[3] La nuème eschelle fait Naymes aprester,
C'est de *Flamans*, mult font à redoter;
Et ceuls de *Frise* fait avec ajoster.
Celle conpeigne fist forment à loer;
A quinze mille les poist-on bien nombrer,
Jà de bataille n'en verrez un torner,
Ou mort ou vis les porra-on trouver.
J. L. Bourdillon, *Roncisvals*, pp. 133-134.

Li rois de France à ses François,
Ses *Flamens* et ses Hurepois
En guerre ert.
Partonopeus de Blois, t. I, p. 72.

Le roman de Brut amène les Flamands à la cour d'Artus, t. II, p. 75. Plus loin, p. 96, il y est question des *Flamands* et des *Hainuyers*.

[4] L'évêque de Liége est désigné comme chapelain et grand aumônier de Godefroid. — Tout le monde sait que le siége épiscopal de Liége fut d'abord à Tongres et à Maestricht, ville à laquelle M. Mazure, traduisant Grégoire de Tours, substitue *Utrecht*, confondant le *Trajectum ad Mosam* avec le *Trajectum Rheni*. *Bibliothèque des chron. de l'histoire de France;* Paris, 1847, in-12, t. I, p. 38.

Mandé furent li prince en *Lige* et en *Ardane* (Ardenne).
La chanson des Saxons, t. I, p. 77.

[5] Voir la note 2.

le récit du moine de S[t]-Gall, s'imaginent toujours voir Charlemagne, et l'abbé lui répond à peu près comme Ogier [1].

Cornumarant ne revient pas de tant de puissance et de grandeur, et sa stupéfaction est au comble quand Godefroid paraît enfin. La vérité lui arrache un aveu qui doit coûter à son orgueil :

4295 Oncques delà le mer je ne vis sy fait ploy,
Ne tout ly Sarrasin qui sont de nostre loy
N'ont pas ung tel seigneur qui fache i tel desroy.

[1] Voy. la note sur le vers 4140. — Nous avons déjà rapporté, dans l'Introduction au second volume de Ph. Mouskés, le passage tout à fait épique du moine de Saint-Gall, relatif à Didier. En voici un autre de cet écrivain, conçu dans le même esprit : « L'empereur des Grecs envoya » des ambassadeurs au roi des Francs... Quand ils furent arrivés, le connétable s'assit au milieu » de tous ses subordonnés et sur un trône fort élevé, de telle manière qu'on ne pût manquer de » prendre cet officier pour l'empereur. Aussi, les ambassadeurs, dès qu'ils l'aperçurent, se pros- » ternèrent pour l'adorer; mais les serviteurs de Charles, les repoussant, contraignirent ces » étrangers de passer dans des appartements plus reculés. Là, comme ils aperçurent le comte » du palais, qui parlait aux grands réunis autour de lui, ils pensèrent que c'était le monarque, » et se jetèrent de nouveau la face contre terre. Chassés plus loin et soufflétés par les assistants » qui leur disaient : *Celui-ci n'est pas l'empereur*, ils allèrent toujours et trouvèrent le surinten- » dant de la table royale, entouré de tous les gens de son service, couverts de magnifiques vête- » ments. Il fallait bien que ce fût là le roi : les voilà donc de nouveau prosternés. Repoussés plus » loin, ils virent dans une grande salle les hommes du service de la chambre royale autour de » leur chef, et furent convaincus que ce personnage était bien réellement le premier des mortels. » Toutefois cet officier s'en défendit, et leur promit d'unir ses efforts à ceux des premiers du pa- » lais pour leur obtenir la faveur de paraître en présence de l'auguste empereur. Alors quelques- » uns des plus intimes compagnons du prince furent chargés de les introduire honorablement. » Charles, le plus grand des rois, radieux comme le soleil levant, tout brillant d'or et de » pierreries, était assis auprès d'une fenêtre qui répandait un grand jour, et appuyé sur » Helton : c'était le nom de l'évêque qui avait été envoyé autrefois à Constantinople. Autour de » l'empereur étaient rangés en cercle, et formant comme la céleste milice, ses trois fils déjà » associés au pouvoir, ses filles et leur mère, parées et resplendissantes de leur sagesse et de » leur beauté, plus encore que de leurs superbes atours; des prélats d'une tournure et d'une vertu » sans pareilles; des abbés non moins distingués par leur noblesse que par leur sainteté, des ducs, » plus formidables que ne parut autrefois Josué dans les champs de Galgala : tel était le cortége du » roi, etc. » (Trad. de M. A. Mazure, *Petite biblioth. des chroniques de l'Histoire de France;* Paris, s. d., in-12, t. I, pp. 149-150).

Rapprochements.

L'analogie de ce morceau avec les vers de notre poëte n'est-elle pas frappante, n'est-ce pas là le ton de la poésie, le style et la manière de la *chanson de geste?*

Il se console en songeant que s'il doit être vaincu ce ne sera pas du moins *par un mesquant*.

Certes il y a de la noblesse, de l'originalité, de la poésie surtout dans cette création, et il ne faudrait qu'une exécution plus savante, plus finie, une touche plus correcte, pour en faire un morceau comparable aux plus beaux de l'épopée antique.

Il est clair que la gloire de Godefroid ressort bien plus brillante de cette admiration pour ainsi dire haineuse d'un ennemi, de ce témoignage forcé et grondeur de la conscience, que des éloges les plus ingénieux que lui aurait prodigués le poëte.

Celui-ci ajoute une circonstance choisie avec adresse. A l'aspect de Godefroid, Cornumarant troublé descend de cheval; le duc de Bouillon, dans cet hommage involontaire d'un roi, aperçoit une marque de vasselage et l'augure d'une prochaine soumission. Il rentre dans son palais au bruit des fanfares et aux accords des instruments [1].

Ce prince sent avec amertume son infériorité; son dépit augmente quand il assiste au banquet du duc dans le château de Bouillon. « Je ne croyais pas, dit-il, qu'aucun roi, fût-ce même le roi des Français (que les trouvères ont soin de mettre toujours à la première place parmi les souverains [2]), pût suffire à une telle munificence. » Prééminence des rois de France.

[1] Voir la note sur le vers 4348. Nous renverrons pour les instruments de musique du moyen âge aux savantes recherches insérées par M. de Coussemaker dans les *Annales archéologiques* de M. Didron, t. III, pp. 76, 142 et 260; t. IV, pp. 25 et 34; t. VI, p. 315; t. VII, pp. 92, 157, 241, 326, etc.

[2] La corone de France doit estre mise avant,
Qar tut autre roi doivent estre à lui apandant
De la loi crestiène qui an Deu sont créant.
Le premier roi de France fist Dex par son commant
Coroner à ses angeles dignemant en chantant;
Puis le commanda estre an terre son sergent,
Tenir droite justise et la loi metre avant.

Fr. Michel, *Chanson des Saxons*, t. I, p. 2.

Je ne quidoye pas, qu'il fust nuls roys en vie,
Ne mie roy de François, qui tant a seignourie,
Qui péuist maintenir sy faitte courtoisie [1].

La description du banquet ducal est curieuse, car le poëte y a réuni beaucoup de détails qui font connaître les mœurs et les usages du temps. Les ménestrels, la danse, les dames, le jeu, celui des échecs [2] surtout, la chasse enfin couronnent dignement les plaisirs de cette journée [3].

Échecs.

Les échecs, ce jeu des rois et des preux, apparaissent à chaque page des romans du moyen âge; quelquefois même ils sont une source de merveilleux. L'auteur du poëme gallois de *Pérédur*, héros appelé *Perceval* ou *Parcival* par les trouvères et les *Minnesingers*, raconte que ce paladin, étant entré dans le château du Lac, se dirigea vers une salle dont la porte était ouverte, et y vit un échiquier sur lequel les pièces des deux camps opposés jouaient d'elles-mêmes les unes contre les

[1] V. 4428.

[2] Les échecs font partie de l'enseignement donné par ordre d'Ide ou Ydain de Boulogne à ses fils (voy. v. 3479). Depuis que la note sur le v. 3483 a été écrite, il a paru une nouvelle monographie bibliographique sur les échecs: Literatur des Schachspiels, *gesammelt, geordnet und mit Anmerkungen herausgegeben von* Anton Schmid, Wien, C. Gerold, 1847, in-8° de x et 402 pp. Cf. *Bull. du Biblioph. belge*, t. IV, pp. 359.

Le roman d'Ogier, mis au jour par M. Barrois, contient, p. 130 de l'édition in-4°, le récit d'une partie d'échecs qui se dénoua d'une manière sanglante et qui présente plusieurs détails techniques: Bauduinet, fils d'Ogier, joue avec le fils de Charlemagne :

Il et Callos prisent un esquekier,....
S'ont lor eschés assis sur le *tabler*.
Li fix au roi traist son *paon* (pion) premier,
Bauduinés traist son *aufin* arier,
Li fix au roi le volt forment coitier.
Sus l'autre *aufin* a trait son *chevalier;*
Tant traist li uns avant et l'autre arier,
Bauduinés li dist *mat* en *l'angler*, etc.

Callos furieux fend la tête de son adversaire d'un coup d'échiquier.

Cf. notre éd. de l'*Hist. des ducs de Bourg.* de M. de Barante, t. VII, p. 24, et t. X, p. 180.

[3] Les descriptions de fêtes et de festins abondent dans les chansons de geste. Le banquet du couronnement d'Artus et les réjouissances qui le suivirent sont décrits par Wace (qui, par paren-

autres. Celui du côté duquel il se mit, perdit la partie, et l'autre poussa un cri de joie, comme s'il eût été composé d'êtres vivants. Pérédur en colère prit l'échiquier et le jeta dans le lac. C'était, dit M. de la Villemarqué, à n'en pas douter, l'échiquier que le barde Merzin ou Merlin offrit au roi Gwendoleu, fils de Keidio, et qu'il emporta dans sa tombe avec douze autres objets magiques, merveilles de l'île de Bretagne. Selon la tradition, l'échiquier était d'or, les échecs d'argent. Selon Chrétien de Troyes, il était d'or fin émaillé de riches couleurs, les pions d'or poli, d'émeraudes et de rubis; il jetait une grande lumière et attestait l'habileté d'un artiste more qui en avait fait présent à la fée Morgane, de laquelle le tenait le châtelain du Lac [1].

Mais les fêtes de Bouillon sont finies. Le duc, au moment de se ren-

thèse, ne s'appelait ni *Robert* ni *Richard)*. Voici quelques traits de sa description, qui ont du rapport avec celle de notre trouvère :

As nés (*nefs*) d'or portoient le vin (*)....
Mult ot à la cort jugléours,
Chantéors, estrumantéors;
Mult poïssiés oïr chançons,
Rotruanges et noviax sons,
Vieleurés, lais et notes,
Lais de vieles, lais de notes;
Lais de harpe et de fretiax;
Lyre, tympres et chalemiax,
Symphonies, psaltérions,
Monacordes (*monocordes*), cymbes, chorons.
Assez i ot tresgitéors,
Joéresses et joéors;
Li un dient contes et fables.
Auquant demandent dez et tables :
Tex i a joent à basart,
Ce est uns geus de male part.
As *eschas* joent li plusor,
Au jeu del *mat* ou au mellor, etc.

Le Roux de Lincy, *Li romans de Brut*, t. II, p. III et la note 2.

[1] *Contes populaires bretons;* Paris, 1842, in-8°, t. II, pp. 244 et 296.

(*) O coupes et od nès d'or fin
Et o henas portent le vin.
Roman MS. *de Cristal et de Clarie.*

dre à Boulogne, où ses *bourgeois l'ont mandé*, offre ses services à Cornumarant, pour lequel l'abbé de Saint-Trond demande un sauf-conduit, et quand Godefroid apprend par le bon père que Cornumarant est *roi couronné*, il exprime le regret de ne pas l'avoir admis à sa table, et de ne pas lui avoir rendu les honneurs dus à son rang [1].

Ou Godefroid et l'abbé dissimulent, ou le trouvère tombe dans une de ces distractions qui ne lui sont pas étrangères; car plus haut, lorsque Cornumarant, à la vue du duc, descend instinctivement de sa monture, le poëte fait dire à Godefroid :

4524 . . . . . Or suy bien honnourés
Quant uns roys contre moy s'est à tierre portés.

Il savait donc positivement à qui il avait affaire.

Quoi qu'il en soit, le duc délivre au roi de Jérusalem le sauf-conduit nécessaire à sa sûreté, et avant de se quitter, Cornumarant lui répète, avec une candeur peut-être déplacée, la prédiction de Calabre. Godefroid, malgré sa politesse, lui déclare qu'il s'emparera du royaume de Jérusalem, mais qu'il l'en laissera jouir en paix, s'il consent à recevoir le baptême [2]. Ces propos répandent entre eux quelques nuages; néanmoins le duc fait de nouvelles civilités au prince sarrasin et le retient jusqu'au lendemain, quoique Cornumarant souhaitât d'être déjà loin [3].

Enfin ils se séparent. Cornumarant, pour témoigner sa reconnaissance des égards qu'on lui a prodigués, promet que si Godefroid tombe entre ses mains sous les murs de Jérusalem, la première fois, il le renverra sain et sauf et sans rançon, la seconde fois... il le fera jeter à l'eau ou décapiter [4].

Le lendemain, Godefroid assemble son conseil pour lui communiquer

[1] V. 4628.
[2] V. 4670.
[3] V. 4704.
[4] V. 4749.

tout ce qu'il a appris de Cornumarant. Le comte de Flandre propose de s'en référer au roi de France, Philippe, en suppliant le pape de *prêcher la croix.*

Pendant ce temps, Cornumarant, accompagné de l'abbé, dont il prend congé à Saint-Trond après une courte discussion théologique, poursuit sa route. En Hesbaye, il tombe dans une embuscade tendue par un certain Thierri, banni depuis quelques années de la cour de Bouillon, et qui avait cru rentrer en grâce auprès du duc en le débarrassant d'un adversaire dangereux. Dans ce péril extrême, il soupçonne Godefroid de perfidie et invoque Jupin, Mahom et Tiervagant [1], que les trouvères, dont les notions sur le mahométisme étaient confuses et bornées, associent presque toujours, confondant, ainsi que le fait le Tasse lui-même, les musulmans avec les païens. Tout à coup vient à son secours un chevalier inconnu. Instruit de la perfidie de Thierri, Godefroid en tire une justice éclatante; les *larrons* sont condamnés à être traînés à la queue d'un cheval, puis à être pendus jusqu'à ce que mort s'ensuive [2].

Paganisme supposé des musulmans.

Cornumarant s'embarque avec des pèlerins français, pour lesquels, en mémoire de Godefroid, il acquitte le *trieuage*, impôt ou tribut qu'on exigeait au nom du soudan [3]. A peine de retour parmi les siens, il court à Nicée pour aviser avec le soudan aux moyens de se prémunir contre les chrétiens. Mais le soudan le taxe de trahison, et Corbarant, indigné d'un tel outrage, se range du parti du roi de Jérusalem, son cousin.

[1] Dans le roman de *Roncisvals*, on trouve, p. 27, *Mahom et Trivigant;* p. 67, *Jupitel;* p. 109, *Mahom, Triviganz* et *Apolin.* Ailleurs, *Margot.* Voir les notes sur les v. 3641, 3725, 3748, 4915, 7993, etc. Notre trouvère, v. 10312, y joint *Agrapart.* L'auteur du poëme allemand, *Dietrich und seine Gesellen*, fait expirer le païen Artaban en maudissant *Apollon, Affigant* (Tervagant) et *Gippito* (Jupiter ou Jupitel).

Quant à *Mahom Jumelin* (v. 5279 et ailleurs), nous ignorons le sens exact de cette épithète.

Sur *Tervagant* ou *Termagaunt*, W.-S. Rose, *Partenopex de Blois*, London, 1807, in-4°, p. 145. *Tiervagant*, au v. 8438, est indiqué comme un lieu dont on détermine la situation : *la tour de Tiervagant.*

[2] V. 4964.

[3] V. 4996.

L'Ampatris.

Cornumarant, qui a offert son gage de bataille, se défend vaillamment contre l'*Ampatris* [1], champion du soudan, et le tue. Nonobstant ce dénoûment tragique, tout se termine par la réconciliation du soudan et du roi, qu'a ménagée Corbarant, dont le caractère loyal, ardent, généreux et fier ne se dément jamais.

La conclusion de ces débats est que les armées musulmanes

> Se sont deviset des villes renforgier,
> Et dou sépulcre Dieu, où viennent li paumier,
> Alèrent deviser qu'il y feroient fumier;
> Estables y feroient pour les chevaux logier [2].

Églises chrétiennes de Jérusalem, changées en écuries.

Il ne fallait être ni sarrasin ni musulman pour en venir là, puisque, quand l'armée du connétable de Bourbon prit Rome, les églises de Saint-Pierre, de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Jean-de-Latran et quelques autres basiliques, furent transformées en écuries : les bulles des papes servaient de litières aux chevaux [3]. Et que n'a-t-on pas vu parmi les saturnales républicaines de la première révolution française?

Tout est donc préparé; les chrétiens, d'un côté, les musulmans, de l'autre, sont disposés à la guerre; il ne faut qu'un signal pour remuer

[1] Voir la note du v. 5168. L'*Ampatris* ou *Aupatris* est un roi de Nubie, dans le fragment du poëme publié par M. Massmann, à la fin de *Partonopeus und Melior*, Berlin, 1847, in-8°, p. 193 :

> Toz premier l'aperçut *Aupatriz de Nubie;*

p. 196 :

> Li bons roys *Aupatris*, droit vers mote réonde,
> *Nubie* escrie adès...

La traduction néerlandaise, publiée par M. Jonkbloet, donne :

> Dan Marcabers ende *Aupatrîis.*

[2] V. 5379.

[3] *Herrn Georges von Fründsberg Kriegsthaten*, VI^tes Buch, p. 121 : « *Alle Gassen voll bäpstliche Bullen und Brieff und Bücher lagen den Rossen in S^t-Peters und andern Tempeln undergestreuwet worden, und ist alles, was man für heilig hielte, zu Schanden worden.* » Cf. Audin, *Hist. de Henri VIII*, Paris, 1847, t. I, pp. 427-428.

ces masses et les précipiter les unes sur les autres. Ce signal, un simple pèlerin va le donner.

Il y avoit ung homme ou règne d'outremer,
Preudons, de bonne vie, qui voloit Dieu amer :
De maint pèlerinage vot le sien corp péner.
Cieus sains homs, biau seigneur, dont vous m'oés conter,
Pières l'Hirmite [1] ot non, bien le puis afremer [2]. Pierre l'Ermite.

Cet homme, faible et chétif, vêtu de bure, monté sur un âne, et qui n'avait pour lui que sa parole véhémente et passionnée, semble soulever l'Europe entière; mais sa foi était vive, sa conviction profonde, et d'ailleurs, en se prêtant, sans le savoir, à la politique de Rome, il s'adressait aux instincts les plus impérieux de ses contemporains. Ainsi, dans les glaciers de la Suisse, il suffit de la voix humaine pour déterminer la chute d'une avalanche énorme.

Toutefois, la nature l'avait doué de plus d'enthousiasme que de génie; encore cette ardeur ne tarda-t-elle pas à s'évaporer. Plus habile à entraîner la multitude qu'à la discipliner et à la régir, il s'effaça bientôt au milieu des phases diverses d'une expédition qu'il avait suscitée.

On assure qu'après avoir commencé à Paris des études qu'il alla finir en Italie, il embrassa d'abord la carrière des armes et servit dans la guerre que le comte de Boulogne fit en Flandre, vers l'an 1071; que, rebuté de l'état militaire, il chercha le bonheur domestique, épousa une Roussi, dont il eut plusieurs enfants, et que, bientôt veuf, il se réfugia dans la vie religieuse, comme dans un dernier asile [3].

[1] Pour l'*Hiermite*.

[2] V. 5405.

[3] D'Outreman, *Hist. de Pierre l'Ermite;* Anne Comnène, *Alexiade*, liv. X; Robert. Monachus, *apud* Bongars, t. I, p. 32; Guill. Tyr., *apud* Bongars, t. I, p. 637, 638; Guibert. Novig., *ib.*, t. I, p. 482; *Hist. gest. viae Hieros.*, *apud* Duchesne, t. IV, p. 892; De Klerk, *Brab. Yeesten*, t. I,

Ici commence une branche du poëme empruntée en partie aux chroniqueurs, en partie à quelques poëtes témoins des événements qui y sont racontés et entremêlée de fictions qui n'enlèvent pas au reste du récit toute valeur historique. C'est la *Jérusalem délivrée*, telle que la concevait la poésie du moyen âge, avant que les modèles classiques eussent introduit d'autres règles, une autre langue, un goût différent. Il y a incontestablement, dans cette longue narration, des détails qui n'ont pas été inventés à plaisir, et qui appartiennent, soit aux traditions conservées dans la mémoire des peuples, soit à ces chansons primitives qui, suivant l'observation de M. Le Roux de Lincy[1], furent composées par les chrétiens sous l'impression même des événements. L'histoire trouve dans le roman un complément dont elle n'a pas encore fait usage.

Première croisade.

Le trouvère passe rapidement sur le début de la première croisade et sur l'expédition commandée par Pierre l'Ermite et Gautier-sans-avoir[2]. Pierre a une entrevue avec le pape, qui entre dans ses vues. Pas un mot, au reste, du concile de Clermont, cette scène si solennelle, si dramatique. Tout se borne à quatre vers :

5460 Ly papes fist mander en France, le royon,
Que tout cil qui volroient avoir dévocion

p. 293; Michaud, *Histoire des Croisades*, t. I, p. 79; le même, *Biogr. univ.*, t. XXXIV, p. 400.

Ma sorse poscia il solitario Piero,
Che privato fra principi a consiglio
Sedea, del gran passaggio autor primiero.
Gerusalemme liberata, canto II.

A. Van Hasselt, *les Belges aux Croisades*, t. I, p. 9. Cet ouvrage est écrit d'une manière rapide et attachante. Occupé de ce qu'on appelle aujourd'hui une spécialité, rédigeant une espèce de monographie, nous y avons relevé quelques inexactitudes, qui ont plus d'importance pour nous que pour tout autre, et qui laissent intact le talent d'un auteur que nous aimons.

Nous le redirons à satiété : il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais; encore ne rien faire est-ce peut-être la plus grande des erreurs.

[1] *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 439.

[2] Celui qui est appelé *Wouters Selsenier* dans la *Chronique* de De Klerk, éd. de M. Wil-

Pour aller outre mer sans nulle ariestison,
De son riche trésor leur volroit faire don.

Baudouin de Beauvais et son frère Ernoult ou Jernoulx [1], Richard de Caumont ou Chaumont [2], Harpin de Bourges [3], Jean d'Alis [4], l'évêque de Forez, appelé tantôt Guillaume, tantôt Jean, Simon de Melun et Henri, son parent, Henri l'Allemand et plus de 50,000 personnes prennent la croix; Pierre l'Ermite *les mène tangrement* [5]. Harpin de Bourges.

Un manuscrit du XIII[e] siècle, de la Bibliothèque royale de Paris, n° 7628, et qui contient le texte de Grandor ou Graindor de Douai, présente ce passage d'une manière toute différente quant au style, ce qui, pour le faire remarquer en passant, prouve que notre roman est une version absolument distincte. Quant à son ancienneté, cette question fera l'objet d'un examen subséquent. Voici comment s'exprime Grandor : Le trouvère Grandor de Douai.

lems, t. I, p. 291, et *Sausenier* dans l'*Excellente Chron. van Brab.;* Antw., 1512, in-fol. xj verso : corruption de *sans denier*.

[1] Voy. note sur le v. 5466.

[2] Note sur les v. 5098 et 5468.

Une charte de Guillaume le Conquérant en faveur de l'ordre de Cluny a pour témoin *Galfr. de Calvo-Monte* (*Bibl. Cluniac.*, p. 532; *Archaeologia*, London, 1847, in-4°, t. XXXII, p. 124.) M. Michaud ne nomme que Galon de Calmon, t. I, p. 207.

[3] Note sur le v. 5469. Pasquier le cite au chap. XXVI du VI[e] liv. de ses *Recherches*. Cf. Jubinal, *OEuv. de Rutebeuf*, t. I, p. 466. Sur la vente de la vicomté de Bourges, voir *Gallia Christiana*, t. II, p. 45, et J. H. Regenbogen, *Commentatio, etc.*, p. 112.

Un personnage du même nom, dans le roman de Lyon de Bourges (*Bibl. roy. de Paris*, fonds de Sorbonne, n° 450, fol. xix-xx), est fait prisonnier par le soudan de Chypre et reconnaît dans ses compagnons d'esclavage autant de compatriotes, parce qu'il les entend parler d'Olivier et de Roland. Voy. v. 10164.

[4] M. Le Roux de Lincy propose de lire *d'Arly*.

[5] V. 5673.

Dans le joli roman du roi *Flore et de la belle Jeanne*, où la scène est en partie sur les marches du Brabant et du Hainaut, on lit : « Robier, dist li chevaliers, puis ke tu es si *tangres* ke ma fille fust mariée, elle sera asés tos mariée se tu t'i acordes. » Éd. de M. Fr. Michel; Paris, 1838, petit in-12, p. 13. Ici *tangres* a évidemment le sens de *désireux, impatient;* au v. 5673, nous avons traduit *tangrement* par *vaillamment*.

LX mile [1] furent, si com dist li escris :
Perron les commanda, qu'il en fu poestis,
Et sor els sire et maistres, avoés et baillis.
Seignor, en cele rote fu Harpins li hardis;
Quens estoit de Boorges, et sires et marcis,
Mais au roi ot sa terre vendu et son païs,
Car de feme n'ot onques enfans, fille ne fis.
Et Richart de Chaumont, et dans Jehans d'Alis,
Bauduin de Biauvais, qui mult ot fier le vis;
Si fu Hernox, ses frères, qui si fu mesbaillis...
Si ot prestres et clercs et vesques bénéis.
Pot *(pou)* i ot de barons, mais gens aconquentis [2].

Le trouvère raconte la *fole arrivée* de Pierre et de ses compagnons devant Nicée [3], où ils furent attaqués par les Turcs, au nombre de cent mille; comment cette troupe de pèlerins, qui marchait sans ordre et sans chef, fut détruite au *Mont de Civetot* [4] par le roi Corbarant ou Corbaran [5], et Baudouin et Ernoul de Beauvais, Richard de Caumont, Harpin de Bourges, Jean d'Alis et l'évêque de Forez furent faits prisonniers. Le récit est compliqué des démêlés qui divisèrent dès le principe les princes musulmans. Les Seljoucides, reconnaissant pour chef le sultan de Bagdad, et les Fatimites qui dépendaient du sultan d'Égypte, étaient en effet, des ennemis implacables; les chefs turcs eux-mêmes, turbulents et indociles, luttaient constamment les uns contre les autres. Or, Jérusalem obéissait à la domination des Fatimites [6].

Dans ces démêlés se distinguent surtout Corbarant, le soudan de

[1] Notre MS : *plus de L mille.*

[2] *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. II, p. 446.

[3] Il faut distinguer cette circonstance du siége même de Nicée, qui eut lieu plus tard. Voir la note sur le v. 5511, où il est question de la seconde arrivée des croisés.

[4] Appelé *Tiniton* dans le texte de De Klerk, donné par M. Willems, qui cite des MSS où il lit *Tinitot*, *Tinicot*, t. I, p. 312. Voir la note sur le v. 5554.

[5] Comparer Michaud, *Hist. des Croisades*, t. I, pp. 139-142.

[6] A. Van Hasselt, *les Belges aux Croisades*, t. I, p. 118.

Perse, Soliman [1], sultan de Nicée, et le Rouge-Lion. Quand les croisés firent le siége de Nicée, ce n'était plus Soliman qui commandait dans cette ville, mais son fils Kilidge-Arslan. Guillaume de Tyr et tous les auteurs latins, confondant le père avec le fils, n'ont fait mention que de Soliman. Notre trouvère et le Tasse le maintiennent également sur le trône de Nicée. Quant au *Rouge-Lion* [2], M. Le Roux de Lincy soupçonne que ce pourrait être *Kilidge-Arslan* [3] dont le nom signifie, en effet, *l'épée du lion;* mais comment le trouvère dit-il alors que le soudan a commandé au sultan d'Olifierne ou de Mossoul de venir avec le *Rouge-Lion* ravager les terres du sultan de Nicée, si celui-ci était le père de ce dernier chef? Il est vrai que, dans le poëme, il ne l'est pas : Soliman a deux fils, Salfadin et Turniquant [4]. Kilidge-Arslan.

On a eu déjà l'occasion de remarquer que les noms des personnages historiques ne sont pas souvent plus exacts chez les poëtes que ceux des lieux, surtout quand il s'agit de contrées éloignées et peu connues, de langues généralement ignorées. Les chroniqueurs eux-mêmes ne se piquent pas d'une plus scrupuleuse fidélité. A quelques exceptions près, est-il possible de reconnaître les princes désignés dans les passages de Foucher de Chartres que nous copions en note [5]? Ces noms, pour la plupart, malgré une physionomie plus orientale, ne sont peut-être pas Noms de personnes et de lieux.

[1] Appelé *Solmiant* et *Solimant* par le poëte, et *Solomoens* et *Solimans* par De Klerk, *Brab. Yeesten*, t. I, p. 295.

[2] Voy. note sur le v. 5579.

[3] Ou Kilig-Arslan.

[4] Note sur les v. 5514, 5516 et 5517.

[5] Bongars, t. I, pp. 387-388 : Soliman *cum eo plures admirati, videlicet Amudaradigium, Miriatos, Comardigum, Amirchai, Lachin, Boldagis, Caradigum multique alii.*

Ibid., p. 393 : *Principes Turcorum :* Corbogath, Meleduccac, Amirsoliman, *Amirsolendas, Amirhegibbe, Amirmaroane, Amirmohummeth* (il saute aux yeux que ces noms se décomposent et que le mot *Amir* ou *Émir* doit en être séparé), *Caraiath, Coteloseniar, Mergascotelon, Baldas, Boellach, Amirboach, Aoxian,* Sauxadole, *Amigiam, Guinahadole, Amirtodigon, Amirnatha, Joquenari, Boldagis, Amirrilias,* Gersaslan, *Gigremis, Amirgogas, Artubech, Amirdales, Amirmoxe, Amircharaor et multi alii.*

plus authentiques que ceux du *fort roi d'Orbendée*, de *Clarion*, roi d'Égypte, fils d'*Aquilant*, de *Rubion*, du roi de *Biel-Marin*, de *Bramiant* de *Tabarie*, de *Luccabiel*, de *Marados* ou *Maradot*, etc., etc. [1].

Remarquons que, si libre que fût la fantaisie des trouvères, il y a un certain nombre de noms de personnes et de lieux en quelque sorte consacrés et qui reparaissent dans presque toutes les chansons de geste. Les rapprochements faits dans les notes établissent cette concordance.

En général, il semble que les auteurs de nos gothiques romans, pour arriver jusqu'en Afrique et dans l'Orient, ont traversé l'Espagne, et qu'ils ont subi, dans leurs peintures, l'influence des romanciers de cette contrée.

Le trouvère passe donc très-rapidement, comme nous l'avons dit, sur l'expédition de Pierre l'Ermite, et ne dit mot de celles de Gottschalk et de Volckmar, qui avaient entraîné sur leurs pas des populations infimes et indisciplinées. Ces croisés étaient trop vulgaires pour des poëtes qui allaient réciter ou chanter leurs poëmes de châteaux en châteaux et qui cherchaient dans l'aristocratie leurs auditeurs et leur récompense. La véritable guerre chevaleresque était celle que dirigea Godefroid. Elle seule était digne d'intéresser une noble assistance. L'invocation continuelle : *Seigneur, or escoutés*, etc., prouve assez que ce n'est qu'à une pareille assemblée que s'adressait le trouvère. Disons-le, sans qu'on soit en droit de suspecter pour cela nos principes constitutionnels, tant que la poésie du moyen âge fut aristocratique, elle conserva de l'élévation, de l'enthousiasme, un caractère d'héroïsme convenable à l'épopée; alors elle était féodale comme l'époque où elle florissait; dès qu'elle tomba dans la bourgeoisie, elle devint triviale, mécanique à l'égal de ceux qui la cultivaient. Les *Minnesinger* cèdent la place aux *Meistersänger;* l'inspiration spontanée, la grandeur des conceptions disparaissent devant les jeux

Poésie aristocratique.

[1] Voir, entre autres, dans *Partonopeus de Blois*, t. I, pp. 74-75, 78, et dans *Heinric en Margriete van Limborch*, t. I, p. 290, quantité de noms de prétendus princes d'Orient.

Voir aussi, sur *Luchabiel*, note du v. 3748 de notre texte, et sur *Clarion*, v. 6347, etc.

artificiels des *chambres de rhétorique* : c'est le lourd *Caliban* de Shakspeare opposé aux gracieux *Obéron*, le matériel et plébéien *Puck* de Tieck à l'idéale et poétique *Titania;* et si, peut-être, la culture des esprits est plus répandue, si les fortunes littéraires sont plus divisées, il y a moins de grandeur et de génie individuel. En un mot, on tend à l'égalité sous le grossier niveau du banal et du médiocre.

Enfin, les princes et les barons se mettent en marche; la liste en est beaucoup plus longue dans les textes de Grandor de Douai et du trouvère dijonnais que dans le nôtre, mais il est bon de remarquer que le courant de la narration fournit à notre liste un supplément considérable.

Voici d'abord la version de Grandor :

Croisés illustres.

Esmu sunt por Jhésu li baron de maint règne :
El premier chief devant ont li *Franc* lor enseigne,
Et li *quens de Saint-Gille* [1] i ot mult grant compaigne
Des *barons de Gascoigne* et de cels de *Pulaigne*,
De *Flandres* et de *Frise*, et de cés de *Bretaigne*.
Tot cil i sont venu por Deu et por son règne.
N'i a cel son pooir de Deu servir se faigne,
Ne ne quiert li estors, bataille, ne remaigne
De si *(desci)* que mainte lance parmi escu i fraigne.
Or chevalcent ensanble notre jentil baron,
Des escus font eskrepes et de lances bordon;
Ne cessent ni ne finent à coite d'esperon
Dusque virent de Nique le mur et le donjon,
Et les Mahomeries où ièrent li félon....
Des meillors qui i furent vous sai dire le non;
Premerains se loja *Godefrois de Buillon*,
Et puis *Tangre* de Joste, et après *Buiémon* [2];
Et après *Estatins* qui cuer ot de baron.

[1] *Li quens de Saint-Gille*, v. 8625.
[2] *Tangré* et *Buiémon*, voy. v. 3807, 3823, 5504, 7177.

Li champenois *Guillaume (i)* fu el premier front,
Rogès, li emperère, fu en son paveillon;
Clarembaus de Vanduel, *Ansiax de Ribemont* [1];
Li quens Hues del Maine [2] o *Robert le Frison* [3];
Li quens de Normandie [4], lacié le gonfanon;
Et *Tomas de Le Fère* [5] et de *Monchi Droon* [6];
Bauduin et *Wistasses*, frère au duc de Buillon;
Et dans *Gui de Processe; Bauduin Cauderon* [7];
Enguerans de Saint-Pol, *Hues* [8] al noir guernon;
Esteules d'Aubemarle [9], li fiex au conte *Odon* [10];
Si fu li quens *Renax* et tot si compaignon.
Et *Evrars de Biauvais* [11] et *Martin de Dijon* [12];
Gautier de Doméart, et *Bernars Feredon;*
Li quens Rotrox del Perse [13]; *Andrex de Valbeton*.
Et dans *Alains de Nantes*, avec lui maint Breton;
Et *Esteules de Blois* [14]; *Aimeris Grareton*,
Et dans *Pierres Postiax*, *Aymers* (Aymeré) *del Tolon*,
Et li *vesques del Pui* [15] qui lor fait le sarmon :
Et *Rogier del Rosoi* [16] qui cloce du talon;

[1] *Ansiax de Ribemont*, *Preuves*, *D.*
[2] *Li quens Hues del Maine*, v. 5494.
[3] *Robert le Frison*, v. 4096-97, 4232, 5506, 5507, 6732.
[4] *Li quens de Normandie*, v. 4471, 5505.
[5] *Tomas de Le Fère*, v. 13330.

[6] Li quens *Garniers de Gresse*, *Oliviers de Mousson*.
MS. de l'Arsenal, fol. 101 v°.

[7] *Bauduin Cauderon*, v. 5789, 9209.
[8] *Enguerans de Saint-Pol*, *Hues*... v. 4100, 4455, 5498-99.
[9] *Esteules d'Aubemarle*, v. 14052.

[10] *Everars de Gournai*, *de Queral Nevelon*.
MS. de l'Arsenal, fol. 101 v°.

[11] *Evrars de Biauvais*, au MS. 540[5-2] : *Rainals de Biauvais*, et dans notre texte : *Bauduins de Biauvais*, v. 5466-67.
[12] *Martin de Dijon*, dans notre texte : *Robiert de Digon*, v. 8090.
[13] *Li quens Rotrox del Perse* (Perche), v. 5788.
[14] *Esteules de Blois*, v. 5822, 7104, 7879.
[15] *Li vesques del Pui*, v. 5787.
[16] *Rogier del Rosoi*, v. 6873.

Robiers li quens de Bascle; Godescax et *Simon* [1];
Et *li quens de Nevers*, o cex de son roion.
Si fu *li quens de Fores, Gautier* l'apeloit-on;
Et *li quens de Blandras, Gontiers* o *Elion;*
Et *li quens de Limoges, Girars* o *Simion;*
Et *li dus de Bourgoingne*, c'om apeloit *Oton;*
Et *Galerans de Blaives, Elinas* et *Doon* [2];
Et sen frère *Hugues*, et dans *Raimbax Creton* [3].
Mais encor n'i a mie del bon conte *Simon;*
Son leu li ont gardé et fichié son paisson.

MS. 7628, fol. 76, r° v°, col. 1.

Le trouvère dijonnais a soin de rappeler les barons de Bourgogne dans l'énumération générale :

El premier cief devant ont li *Franc* lor enseigne,
Li baron de Borgoigne, et icil d'*Alemaigne*,
Et cil de *Lombardie*, de *Puille*, de *Romaigne*,
De *Flandres* et de *Frise*, et cil de *Loheraigne*,
D'*Engleterre* et d'*Escosse*, si firent cil d'*Islaigne*.

Puis il commence sa nomenclature en se conformant à l'ordre suivi par son devancier; seulement, il intercale des noms nouveaux ou en substitue d'autres à ceux de la leçon primitive :

Des mellors qui là furent ne *(en)* sai dire lor nom.
Premerains se loga *Godefrois de Buillon;*

[1] *Herbiers* li dus Blase, *Godefroi* et *Simon*,
Et *li quens de Vendosme* qu'on apiele *Huon*,
Et *li quens de Naviers* (*Nevers*) c'on apiele *Piéron*.

MS. de l'Arsenal, fol. 101 v°.

[2] Et *Galerans de Blaives* et l'alemans *Oton*,
Et ses frères *li Hungres* et dans *Raimbau Creton*,
Et *Raimons de Saint-Gille*, qui ot cuer de lion.

MS. de l'Arsenal, fol. 101 v°.

[3] *Raimbax Creton*, v. 5944, 6943, 9210.

Et après lui *Tangrés* dejoste *Buiemons;*
Estatins l'Esnasés qui cuer ot de lion.
Li *Carpentiers Guillalme* [1] s'asit el premier front;
Rogères l'emperère frema son gonfanon,
Clarembaus de Venduel : cil doi sunt compaignon,
Et *Thumas de La Fère, Ansials de Ribuemon;*
Li *quens Garniés de Griès* [2], et *Bauduin de Mont* [3],
Et dans *Gui de Processe* [4], *Bauduin Cauderons,*
Et *Bauduins de Gant* [5], qui mult fu gentix hom.
Si fu li quens *Wistaces, Bauduin de Buillon,*
Li dus de Normendie od *Robers le Frison;*
Et *Huon de Saint-Pol,* por Deu n'i oblion,
Ne *Engheran,* son fil, que Dex face pardon;
Estiévènes d'Aubemaele, li fiux al duc *Oton,*
Et *Rainals de Biauvais,* et *Gales de Chamon* [6],
Et *Evrars de Plaisie* et de *Monchi Droon;*
Gautier de Droméart [7], *Bernars,* li frère *Ouédon;*
Li quens Rotols del Perce, et *Adrins de Clermont,*
Et dans *Alains de Nantes,* et *Conain li Breton,*
Et *Estiévènes de Blois; Aimerys Garaton,*
Et *li vesques del Pui* qui lor fait le sermon,
Et dans *Hues li Mainé,* frère al roi *Phelipon,*

[1] *Li Carpentiers Guillalme.* Guibert de Nogent, dans le *Recueil* de Bongars, t. I, p. 301, dit : *Guillelmus Carpentarius sic dictus, non quia faber lignarius esset, sed quia in bellis caedendo more carpentarii insisteret, dicebatur, homo transsequanus.* De Klerk, *Brab. Yeesten,* p. 326 : *Willem Carpentier,* et p. 330 : *Willem die Timmerman.* C'était *Guillaume, vicomte de Melun.* (Michaud, t. I, p. 249.)

[2] *Li quens Garniés de Griès, Preuves, D.*

[3] *Bauduin de Mont* (Mons), v. 6072, 7071.

[4] *Gui de Processe;* appelé *Gui de Possessa,* p. 133 de la trad. de Guill. de Tyr de M. Guizot, et *Gui de Possesse,* p. 49. De Klerk, t. I, p. 322 :

Tancreit ende *Edeward van Prosat.*

Notre trouvère l'appelle *Renaut Procet,* v. 6344, 6514, 6628.

[5] *Bauduin de Gant,* voir les *Preuves,* lettre *D.*

[6] *Gales de Chamon,* v. 5098. Notre trouvère dit que Richard de Caumont ou Chaumont fut armé chevalier par le roi de France, qui lui fit épouser la fille du duc d'Orléans, v. 10650.

[7] *Gautier de Droméart;* dans la liste, en tête des *Gesta Dei per Francos,* Bongars met *Bernhardus, filius Waltheri de Dromedart.* De Klerk, p. 324 : *Wouter Domedart.*

Et *Rogiers del Rosoi*, qui cloce del talon;
Herbert li dus de Bascle, *Godescaus* et *Simon;*
Et *li quens de Vendosme* que on claimme *Huon*,
Et *li quens de Navers* c'on apièle *Milon*,
Et *li quens de Forois* que *Gautier* nomme-on,
Oliviers de Venise qui le chevel ot blon;
Et *li quens de Blansdras*, si ot *Tiéris* à non;
Et *li quens de Limoges* i tent son paveillon;
Et *li dus de Bretaigne* que on appelle *Othon*,
Galerans de Baivière et l'alemans *Cherfron*,
Et son frère *Guigier* et dant *Raimbaut Creton*.

MS. s. f. 5408-2, fol. 65 r°, col. 2 [1].

En commençant le récit de la croisade, notre trouvère, qui a la prétention d'être cru, s'exprime avec la précision d'un historien :

Quant trestout ly baron, qui partirent deçà,
Furent tout assanblé, cieux qui cel ost mena,
Cent mil hommes à piet et VI mil en trouva [2],
Et C mil à cheval; à tant de gens passa
Godefrois de Buillon [3], que Jhésus tant ama,

[1] Le Roux de Lincy, *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, pp. 447-449.

[2] Le poëte est plus raisonnable que les chroniques qui ont dû lui servir de guide. Elles portent, en effet, par une exagération manifeste, la cavalerie à 100,000 hommes, comme ici, et l'infanterie à 500,000 et non pas 106,000. Foucher de Chartres va plus loin et dit : *Si omnes qui de domibus suis egressi votum jam iter ceperant, simul illuc adessent, procul dubio sexagies centum millia bellatorum adessent;* et G. de Malmesbury : *Opinionem hominum vincebat numerus quamvis aestimarentur sexagies centum millia itinerantium.*

[3] Un manuscrit, comprenant un fragment d'histoire universelle, et qui a appartenu à Louis de la Gruthuyse, décrit, mais imparfaitement, par M. Van Praet, est à la Bibliothèque royale de Paris. Le chap. CCCXXXVII est intitulé : *Comment les François se croisèrent pour aller oultremer, dont Godeffroi de Buillon fu souverain capitaine.*

Un autre manuscrit, plus moderne, du même dépôt, est intitulé : *Les Hardiesses des rois*, par Pierre de Sala, et est dédié à François Ier. Les *hardiesses* sont au nombre de 28. La 14me est celle de Godefroid. (P. Paris, *Les manuscrits françois*, t. II, p. 298; t. V, p. 92.) On comparera avec les *Hardiesses des rois* le *Triumphe des neuf preux*, imprimé in-folio à Abbeville, en 1487, et à Paris, en 1507, et qui a été traduit en espagnol. Ces preux sont Josué, David, Judas Maccha-

Et bien XX mille femmes avoecques iaus ala.
L'an mil et IIII^{xx} et puis XVII [1] ans,
En yceste saison que je vous sui contans,
Passa oultre le mer li barnages [2] des Frans.

Les ruses d'Alexis, empereur de Constantinople, la protection du préfet du palais, *Estatins l'Esnasés*, exposées assez longuement dans d'autres versions, sont passées sous silence.

Siége de Nicée.

La première opération de l'armée chrétienne, guidée par les ossements des malheureux pèlerins qui avaient péri l'année précédente [3], est le siége de Nicée (antique capitale de la Bythinie), cité célèbre par la célébration de deux conciles œcuméniques, en 325 et 797, et dont Guillaume de Tyr nous a laissé une description frappante dans son troisième livre. A l'approche des croisés, le sultan seljoucide de Roum, Soliman, ou plutôt Kilidge-Arslan, appelle à son secours Garscion (Akhy-Sian ou Syan, *frère du noir*) [4], émir seljoucide d'Antioche, et ses vassaux et alliés de toutes les provinces de l'Asie-Mineure et même de la Perse.

Le trouvère donne sur le siége des détails qui méritent quelque attention [5]. Il y parle surtout de ces terribles truands ou ribauds que les historiens ont représentés comme une espèce d'anthropophages, et aux-

bée, Hector, Alexandre, Jules-César, Arthur, Charlemagne et *Godefroid de Bouillon*, auxquels on a ajouté Bertrand du Guesclin. (J.-G.-T. Grässe, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, pp. 394-395.)

[1] Prononcez, pour la mesure, *dix et sept*.

[2] Jean Marot se sert encore du mot *bernaige* :

Ainsi le roy avecques tout son *bernaige*,
Et des plus grands de son royal lignaige,
Passe les monts...

Voy. les *OEuvres de G. Coquillart*, 1847; Reims et Paris, in-8°, t. II, p. 61.

[3] *Ingens hodieque superest agger ossium.* (Anne Comnène, *Alexis*, liv. X.)

[4] *Garscyen, Grascien, Cassien, Acxian, Darsian, Baghisian, etc.*, v. 3187, 4405, 5163. Il était petit-fils de Malek-Sha.

[5] Cf. H. von Sybel, *Gesch. des ersten Kreuzzugs*, p. 334.

quels il donne le nom de *taffurs* et d'*halegrins* [1]. A l'en croire, ces aventuriers, presque tous sortis des Pays-Bas [2], étaient la terreur des infidèles. Les Flamands se signalent dans mainte rencontre et portent partout la mort avec leurs formidables armes appelées *goedendag* [3]. Les Liégeois obtiennent une mention particulière [4]. Tafurs. Goedendag.

5998 Ly boins dus Godefroys fist payens décoler
Et à forse d'engiens en le vile giéter :
En signe de victore firrent tiestes voler.

L'histoire a conservé cette anecdote [5], ainsi que celle de la prise de la femme du sultan, qui avait voulu fuir par le lac Ascanius avec ses deux enfants au berceau [6].

Après sept semaines de combats meurtriers, les musulmans rendirent la place, le 20 juin 1097, non pas à Godefroid, comme le dit le poëte, mais à l'empereur Alexis, qu'on a comparé à l'oiseau qui cherche sa pâture sur les traces du lion.

Nicée prise, Grandor entreprend le récit de la bataille de Dorylée; Bataille de Dorylée.

[1] V. 5931, 6445, 6605, 7049, 7592, 7658, 7757, 7790, 7818, 8745, 9125, 9146, 9290, etc. *Halegrins* vient peut-être de *alacer* et signifie *gaillards?* voy. v. 6247. Quant au mot *taffurs*, nous avons renvoyé à Du Cange, *Gloss.*, voce TAFURIA. L'abbé Guibert nous apprend que les mendiants et les vagabonds furent employés aux travaux du siége d'Antioche, et servirent sous les ordres d'un capitaine qui prenait le titre de *roi truant* ou *roi des gueux*. Ils recevaient une solde de la caisse générale des croisés, et dès qu'ils étaient en état d'acheter des armes et des habits, leur roi les reniait pour ses sujets, et les faisait entrer dans un corps de l'armée. Cette mesure, en arrachant les vagabonds à une oisiveté dangereuse, en fit d'utiles auxiliaires. Comme ils étaient accusés de violer les tombeaux et de se nourrir de chair humaine, ils inspiraient une grande horreur aux infidèles, et leur seul aspect mettait en fuite les défenseurs d'Antioche, qui tremblaient de tomber entre leurs mains. (Michaud, t. I, pp. 267-268.)

[2] V. 7695-98.

[3] V. 5938. Voir la dissertation de l'abbé Carton sur les *Karls* saxons en Flandre; Bruges, 1848, in-8°, p. 16.

[4] V. 6073.

[5] Michaud, t. I, p. 190.

[6] V. 6092. La sultane, selon notre poëte, voulait se retirer à Triples *(Tripoli)* ou à *Balbais*. Nous avons dit, sur le v. 6098, que nous ne reconnaissions pas cette dernière localité, mais, plus loin, nous l'expliquons par *Balbek*, interprétation plus que probable.

mais notre trouvère marche tout droit sur Antioche. Nous entrons en plein sujet de cette fameuse chanson d'Antioche, composée par Bechada, et qui avait été essayée en même temps par deux poëtes présents à la croisade, un clerc du comte de Toulouse, chanoine de Saint-Pierre, et un certain Richard-le-Pèlerin [1]. L'auteur de la version que nous mettons au jour a-t-il eu à sa disposition ces précieux matériaux, comme il est probable; a-t-il puisé à d'autres sources ignorées? La suite de sa narration semble prouver qu'il a eu d'autres guides que ceux que nous connaissons [2].

Siége d'Antioche.

A peine sous les murs d'Antioche, il prépare l'événement qui fit tomber cette ville entre les mains des croisés. Il est plus vraisemblable que l'histoire est moins poétique que le roman. Selon l'histoire, c'est un Arabe ou un renégat qui livre ses coreligionnaires à l'ennemi [3]. D'après Grandor, le même personnage, appelé *Dascien*, était un des douze émirs auxquels était confiée la garde des quarante-huit tours qui protégeaient Antioche. Son fils, fait prisonnier par les chrétiens, avait été traité avec les plus grands égards et converti à la foi par la persuasion, ce qui avait favorablement disposé le père à l'égard des croisés. Un songe acheva de le vaincre. Pendant son sommeil, un ange du Seigneur lui apparut et lui ordonna de livrer la cité aux soldats du Christ, puis de se faire baptiser [4]. Il se réveille tout pensif, il hésite, il fuit les regards de sa femme; mais le jour venu, il se décide à obéir à la volonté du ciel; il va se cacher dans une grotte profonde. Là, il prépare une grande échelle avec des lanières de cuir de cerf, qu'il noue l'une à l'autre, puis il se rend auprès de Bohémond et lui offre de l'introduire de

Adrien, Dascien ou Phiroüs.

[1] Nous en reparlerons au tome VI.

[2] Cf. von Sybel, p. 382. *Chron. Sancti Andreae* (publ. par la Société d'Émulation de la Flandre occidentale), in-4°, p. 7. Corbarant y est nommé *Carnobach*.

[3] V. 6678.

[4] *Apparuit enim ei dominus Jesus Christus per visum et ait : Vade et redde civitatem christianis.* (Gesta Francorum, lib. V, c. XII.)

nuit dans les murs d'Antioche. Le prince de Tarente accepte, et l'infidèle rentre dans sa demeure. Sa femme accourt au-devant de lui et lui demande d'où il vient. « Par Mahomet, s'écrie-t-elle, je vois quelles sont » vos œuvres. Vous parlez trop aux Francs; soir et matin, vous êtes en » conférence avec eux. Vous voulez vous faire chrétien ou vous méditez » quelque grande trahison. Si le soleil se lève pour moi, j'irai le dire » à mon père et à mes frères, et la tête vous sera coupée dans le palais » du sultan. » Dascien ne répond pas; il conduit sa femme sur le rempart, et là, lui montrant l'armée ennemie : « Femme, dit-il, écoutez » mes ordres. Il faut croire en Jésus-Christ, qui a été mis sur la croix, » et en la sainte Vierge qui l'a porté dans ses flancs. » A ces mots, la musulmane se répand en menaces et en imprécations; mais Dascien, la saisissant par les bras, la jette en bas de la muraille. Elle tombe, « son cou se rompt, sa tête fracassée vole en éclats : les diables em- » portent son âme, et la vie s'est retirée de son corps [1]. »

Comparaison de notre poëme avec la version de Grandor.

Dans notre poëme, rien de tout cela. Adrien était un chrétien d'Antioche qui, ayant su gagner la confiance de l'émir, se servait de son crédit pour adoucir la situation de ceux qui professaient la même foi que lui. Envoyé au camp des croisés par le prince mahométan, pour demander un armistice, il convient avec Bohémond de lui livrer une tour remise à sa garde et à celle de son frère [2], et il tue ce frère pour avoir refusé d'entrer dans le complot [3].

Il y a également plus de simplicité, pour ne pas dire plus de sécheresse, dans la description de l'escalade nocturne effectuée par les chrétiens.

[1] Quand l'entent Dasciens, devers lui est torné,
Par les bras le saisi, forment fu aïrés :
Contreval le trébuce. Li cox li est froés,
Et li chiés en XX lex péchoiés et quassés.
Diable emportent l'ame, et li cors est finés.

MS 7628, fol. 106, v°; Le Roux de Lincy, *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 481.

[2] La tour des *Trois-Sœurs*.

[3] V. 6678.

Écoutez Grandor de Douai : la nuit est avancée, les grandes échelles pendent au rempart; Dascien presse de la voix et du geste les chevaliers, qui, assemblés au pied du mur, hésitent à se confier aux promesses d'un mécréant. Alors survient le comte Robert de Flandre; il voit les chrétiens qui balancent et s'écrie : « Eh bien, seigneurs, de quoi vous » effrayez-vous? J'ai abandonné mon bon comté de Flandre; j'ai laissé » à la garde de Dieu Clémence, ma femme, et mes deux fils; je serai » le premier qui monterai là-haut. » Et le comte, rejetant son écu sur ses épaules, saisit l'échelle à deux mains, et s'élance; mais Foucher de Chartres, l'orphelin [1], l'arrête et lui dit : « Sire, écoute-moi; ta bravoure » t'a fait surnommer le fils de saint Georges. Si nous te perdions, ce » serait grand dommage. Moi, si je meurs, personne au monde ne me » pleurera. Je monterai, beau sire, et à la grâce de Dieu! » Le comte Robert le regarde, le prend dans ses bras, le hisse sur l'échelle et fait le signe de la croix [2].

Cela n'est-il pas, toute prévention à part, grand comme Homère, beau comme le Tasse?

Li quens Robiers de Flandres mult tost esperonna,
De si (*desci*) à le chité arière se coita;
Vint au pié de l'eschièle, où nos baron trova
Dolans et corochiés, et chascuns s'esmaïa.
Li Turs fu sor le mur, et mult grant péor a.
Buiémont en rapèle, l'eschièle li hocha :
« E! jentiex hom, car vien, voi quel monter ci a!
Ou te ou uns des autres qui primerains venra
Tote la segnorie de la cité aura. »
François se teurent tot, mais chascun l'esgarda.
Li quens Robiers de Flandres nos barons apela :
« Seignor, ce dist li quens, ne vos esmaïés jà;
J'ai guerpi tote Flandres et ma terre delà,
Et ma femme Climenche qui mult forment m'ama,

[1] V. 6732.

[2] Le Roux de Lincy, o. c., p. 451.

Et mes IJ (*josnes?*) fiex que Dex me gardera.
En l'onor Dam le Deu qui le mont estora,
Si serai le premier qui amont montera. »
Puis a saisi l'eschièle, à IJ mains l'empoigna,
Et l'escu par la guige derriers son dos torna;
De monter sor l'eschièle moult bien s'apareilla,
Quand Fochers l'orfelins par les flans l'embracha.
Il estoit nés de Chartres, bon chevalier i a;
Dist au conte de Flandres : « Biax sire, entendés chà :
Tu ies li fils saint Jorge, si que on te noma;
S'ore vous i perdomes, grand damage i aura,
Mais se jo i moroie, jà nus n'en ploërra :
Jo monterai, biax sire, et Jhésu m'aidera! »
Li quens Robiers l'oï, sa main amont leva,
Ensus bota Fochier et apriés se seigna.

MS. 7628, fol. 107 v°.

Notre trouvère, bien inférieur sous le rapport de l'inspiration, a le ton froid d'un chroniqueur. Quoique belge, il ne donne pas le beau rôle au comte de Flandre. C'est Bohémond qui monte le premier, après avoir montré quelque émotion, et Robert ne vient qu'après lui.

Trait prodigieux de vigueur de Godefroid de Bouillon.

Le récit du siége d'Antioche se réduit presque à la trahison d'Adrien et à un trait prodigieux de vigueur que fit Godefroid. Ce prince, qui avait assis son camp *desus l'iaue dou Ferne* [1], fendit un jour en deux un

[1] V. 6266. Alb. d'Aix, Bongars, t. I, p. 225 : *Pons fluminis Fernae.*; Balderic. *ib.*, p. 101 : *Pons ferreus.*

Jusques à Sormasane (Voy. v. 5522 et 6321) où li pons fu assis,
Qui estoit tout de fier (v. 6391).

Fulch. Carn., *ib.*, p. 391 : *In flumen Fernum*; De Klerk, *Brab. Yeesten*, t. I, p. 320 :

Dus voeren si teenre brugghen waert
Daer men over die *Ferne* waert.
Ferne, dat's eene rivière,
Groot, von ghesonder manière,
Die in de Bible *Fassor* heet
Ende daer Anthiocien gheet.

Il doit être question de l'Oronte. Sur Antioche, voir H.-F. Massmann, *Eraclius*; Quedlinburg, 1842, in-8°, pp. 447-458, et les *Preuves* ci-après, lettre *E*.

cavalier sarrasin :

> Une moitiet chéy sur le pret verdoiant
> Et ly aultre moitiet demoura sur Bauçant [1].

Charlemagne.

Cet exploit, qui semble fabuleux, quoique attesté par les historiens, ne serait-il pas un souvenir de ce passage du faux Turpin sur Charlemagne : *Tantae fortitudinis erat, quod militem armatum sedentem super equum, a vertice capitis usque ad bases, simul cum equo uno ictu, propria spatha secabat* [2].

Le poëte, contre le témoignage de l'histoire, fait survivre Akky-Syan à la prise d'Antioche et lui ouvre un refuge dans la citadelle [3].

Les chrétiens sont assiégés à leur tour.

Mais voici que les chrétiens sont assiégés à leur tour. Le chef suprême des seljoucides, le soudan de Perse, veut secourir Antioche. A sa voix tout le Khoraçan, la Médie, la Babylonie, une partie de l'Asie-Mineure et tout l'Orient, depuis Damas et la côte de la mer jusqu'à Jérusalem et jusqu'à l'Arabie, s'étaient mis en mouvement pour attaquer les chrétiens. Kerbogha, sultan de Mossoul, l'ancienne Ninive, Kerbogha, qui servit probablement au Tasse de modèle pour peindre Argant, le farouche Circassien [4], commandait l'armée des musulmans. A lui s'étaient joints Deccac, prince de Damas, Genah-Eddaulé, prince d'É-

[1] V. 6329.

[2] Cap. XX, Ph. Mouskés, t. I, p. 507; A. Mazure, *Bibl. des chron. de l'hist. de France*, t. I. p. 175.

[3] V. 6900.

[4] Canto II, st. 59 :

> *L' altro è il circasso Argante, uom che straniero*
> *Sen venne a la regal corte d'Egitto ;*
> *Ma de' satrapi fatto è dell'impero,*
> *E in sommi gradi alla milizia ascritto :*
> *Impaziente, inesorabil, fero* (*),
> *Nell'arme infaticabile ed invitto,*
> *D'ogni Dio sprezzatore, e che ripone*
> *Nella spada sua legge e sua ragione.*

(*) Ce vers rappelle les mots qu'Horace applique à Achille : *Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.*

desse, Socman et Vatab, chefs de quelques escadrons d'Arabes nomades.

A ces princes réels, le poëte en substitue d'autres, à la manière des romanciers, et, jusqu'à un certain point, n'était la gravité du sujet, on en reviendrait aux Levantins de Molière [1].

Légende relative à Mahomet.

Le trouvère rapporte une prédiction que Mahomet avait faite, le jour où il fut étranglé par un porc, prédiction de nature à encourager les musulmans [2]. Cette légende du prophète qui reparaît plus d'une fois, est rapportée par Guibert de Nogent [3]. *Cum subitaneo ictu epileuseos saepe corrueret, quo eum superius diximus laborare, occidit semel, dum solus ambulabat, ut morbo elisus eodem, caderet et inventus, dum ipsa passione torquetur, a porcis in tantum discerpitur, ut nullae ejus, praeter talos, reliquiae invenirentur.*

Faut-il s'étonner qu'à un âge d'ignorance on ait débité de pareils contes sur Mahomet, lorsque, dans notre siècle de lumières, et toujours inspiré par des motifs semblables, on imprime, dans des livres d'éducation, que Voltaire est mort en dévorant ses entrailles?

La légende que nous venons de rapporter se trouve dans Hildebert, *De Mahumete*, v. 1025 :

. . . . Immensus dolor abstulerat sibi sensus,
Jamque subacta fere lingua parat fugere,
Quod portendebant spumae quibus ora rigebant
Et male continuus flatus et exiguus.
Sic, absente mago, tenet hunc dum mortis imago,
Accurrere sues, digna repente lues;
Qui rapidus sic grex, quasi spernens quod foret hic rex,
Totus in hunc properat et miserum lacerat.

Mais elle n'est pas dans la légende publiée par M. Édélestand Du Méril [4],

[1] V. 6920.
[2] V. 6934, 7492.
[3] Bongars, t. I, p. 475.
[4] *Poésies populaires latines du moyen âge;* Paris, 1847, in-8°, pp. 379-415.

ni dans le poëme d'Alexandre Dupont, dont MM. Reynaud et Francisque Michel ont été les éditeurs.

M. Du Méril, en ses savantes notes, a indiqué plusieurs formes de la légende relative au tombeau de Mahomet, rappelée par notre trouvère, et qui nous a fourni divers rapprochements [1]. Laonicus Chalcondyles en parle [2], et Hildebert a écrit ces vers :

Sic opus elatum, solo magnete paratum,
In medio steterat quod velut arcus erat,
Sub quo portatur Mahumet, tumuloque locatur,
Qui, si quis quaerat, aere paratus erat,
Et quia revera tam grandia contrahat aera,
In qua rex jacuit tumba levata fuit;
Et sic pendebat, quod vis lapidum faciebat.
De Mahumete, v. 1127.

Walterius rend ainsi la même idée :

Instituens igitur operis mirabilis archam,
Intus eum posuit quam melius potuit.
Nam, sicut fertur, ita vas pendere videtur,
Intra quod Machomis membra sepulta jacent,
Ut sine subjecto videatur in aëre pendens,
Sed nec idem rapiat ulla catena super [3].

Cette tradition, d'ailleurs, était beaucoup plus ancienne; Ausone l'a recueillie dans son poëme de *La Moselle :*

Conditor hic forsan fuerat Ptolemaïdos aulae
Dinochares; quadro cui in fastigia cono
Surgit, et ipsa suas consumit Pyramis umbras,
Jussus ob incesti qui quondam foedus amoris

[1] V. 3584.
[2] *De rebus turcicis*, lib. III, p. 66.
[3] Éd. Du Méril, *Poésies latines, etc.*, p. 414.

Arsinoen pharii suspendit in aëre templi :
Spirat enim tecti testudine Corus Achates
Afflatamque trahit ferrato crine puellam.

On peut recourir encore à saint Augustin [1]. Selon Ruffin, un tombeau suspendu était dans le temple de Sérapis, à Alexandrie, et Cassiodore raconte pareille chose d'une statue de Cupidon, qui était suspendue dans le temple de Diane [2]. Les mêmes fables font le tour du monde.

Corbarant est peut-être le personnage le plus noble, le plus dramatique et le plus intéressant de tout le poëme, sans en excepter Godefroid. Quoiqu'il semble avoir été un des types présents à l'imagination du Tasse, s'il égale Argant en intrépidité, il est moins farouche, plus loyal que lui, et ne tranche point par le sabre toutes les difficultés : Caractère de Corbarant.

6965 Preudons fu Corbarans en le loy qu'il tenoit :
De çou qu'il ot convent pas falir ne voloit.
Puissedy que Mahom et Tiervagant juroit,
Il ne s'en parjurast pour nule riens qui soit.

Bertrandon de la Brocquière et Emmanuel d'Aranda, dans la curieuse relation de leurs voyages, accordent généralement aux Turcs le mérite d'être religieux observateurs de leur parole, comme Corbarant [3].

Afin de préparer la future conversion de ce chef redoutable et de rehausser en même temps les chrétiens, surtout Godefroid, le poëte prête à Corbarant une estime involontaire pour ses ennemis. Le sultan admire avec sincérité le héros qu'il combat si valeureusement, et ressemble à Azan, à qui Charlemagne inspirait un généreux enthousiasme.

Tempore Caroli, gloriosissimi imperatoris, Azan *quidam nomine, praefectus urbis Jerusalem, audiens de virtutibus multisque miraculis et incomparabilibus*

[1] *De civitate Dei*, lib. XXI, ch. VI.
[2] *Hist. eccles.*, lib. II; *Variar.*, lib. I, l. 45.
[3] *Annuaire de la Bibl. roy.*, t. VIII, p. 209.

ejusdem Caroli praeliis, ingenti coepit desiderio coarctari, qua occasione fieri possit, ut tantum virum oculis usurpare, faciem praesto cernere, et cum eo foedus amicitiae componere valeat [1].

Tel est l'ascendant d'un grand homme. L'éclat qui entourait Godefroid de Bouillon, la consolidation momentanée de la puissance des croisés en Orient, leurs relations avec les chefs de la contrée laissèrent des impressions durables. L'émir Fakardin, ce prophète des Druses, se disait descendu de la race de Godefroid, et par-là parent à ceux de la maison de Lorraine; *par conséquent*, dit Stochove, *au grand-duc de Toscane avec lequel il entretient bonne amitié* [2].

Lâcheté du comte de Blois.

Cependant s'avancent les troupes de Corbarant, devant lesquelles fuit le comte Étienne de Blois, tandis que Baudouin s'empare d'Édesse, dont il devient prince, mais sans quitter absolument l'armée des croisés, ainsi qu'il le fit en réalité [3].

Tente de Corbarant.

La tente du sultan de Mossoul, devenue ensuite le butin de Bohémond, est célèbre dans les écrivains contemporains [4] : c'était presque une petite ville. Le voyageur belge Stochove dit aussi que « les pachas ont de » très-beaux pavillons, et principalement le grand vizir, où il y avoit au- » tant de commoditez que dans son palais à Constantinople, y ayant bien » dix chambres de suite, tapissées avec du satin rouge et jaune, et par- » tout contre terre de grands tapis de Perse, pour empescher l'humidité... » On nous assura, ajoute-t-il, que ce pavillon, avec les ameublements,

[1] F. Michel, *Charlemagne, an anglo-norman poem.;* London, 1836, in-12, p. 64.

[2] *Voy. du Levant*, etc., p. 326. M. Gérard de Nerval explique cette prétention en établissant que chez les Druses existait, sous le nom d'*Akkals*, une franc-maçonnerie qui remontait aux templiers, jadis maîtres du Liban. « Il ne faut pas d'autres raisons, conclut-il, pour expliquer l'ancienne prétention des Druses de descendre de certains chevaliers des croisades. Ce que leur grand émir Fakardin déclarait à la cour des Médicis, en invoquant l'appui de l'Europe contre les Turcs, ce qui se trouve si souvent rappelé dans les lettres patentes de Henri IV et de Louis XIV en faveur des peuples du Liban, est véritable, au moins en partie. » *Revue des deux mondes*, 15 oct. 1847, éd. de Brux., p. 250.

[3] V. 7104-7241. Michaud, t. I, p. 224.

[4] Michaud, t. I, p. 320.

» avoit bien coûté 50,000 escus, et que c'estoit le présent que le » Grand Seigneur luy avoit fait, en partant avec l'armée de Constan- » tinople [1]. »

La tente de Corbarant surpassait de beaucoup celle-ci, et le trouvère se complaît à en faire la description [2] :

7284 N'a nul oisiel en l'air, ne nul poisson noant
Que tout n'y soient point *(peints)* par ouvrage plaisant;
Et sy est ly histoire d'Alixandre le Grant,
Et ly Veu dou Paon et ly mot ensiévant [3].

Ces sortes de peintures ne sont pas rares dans les poëtes du moyen âge, car le genre descriptif est une création moderne en ce sens qu'on a décrit de nos jours pour le plaisir de décrire, et que de l'accessoire on a fait

[1] *Voyages du Levant;* Bruxelles, 1680, in-8°, p. 274.

[2] V. 7263-7292.

[3] Notre texte semble donc postérieur à la composition du poëme d'*Alexandre le Grand* ou *d'Alier* et du *Vœu du Paon*, une de ses branches, romans qui ont été rédigés toutefois sur des légendes antérieures. Au t. II, p. 270, v. 19408, nous avions mal interprété le surnom d'*Alier*, qui se trouve aussi dans *Gilles de Chin*, p. 85, v. 2406. Ce surnom, donné à Alexandre dans toute la chanson publiée par M. Michelant, doit répondre à *Illyriae* ou à *Illyricus*, pays limitrophe de la Macédoine, et dans lequel le fils de Philippe avait d'abord été exilé par son père. *(Nouv. Revue encyclop.*, t. II, p. 378.) Alexandre d'Alier.

Quant furent asanlé par les playnes d'*Aliers*, etc....
Alixandres, p. 16.

I povre vavasor de la tière d'*Alier*.
Ibid., p. 195.

Alier est un nom propre d'homme dans la chanson d'Ogier, mise au jour par M. Barrois, éd. in-4°, p. 411.

Ailier est un comte vaincu par le *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes. Il est appelé *Aliers* et *Aliere* dans la contrefaçon d'Hartmann von der Aue. *(Iwein*, éd. de Benecke et de Lachmann, pp. 107, 118; *Hist. litt. de la France*, t. XV, p. 240.)

Quant au *Vœu du Paon*, il est dans le manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 6985, fol. 89 r°. M. Fr. Michel en fournit un extrait, pp. XXIV-XXVI de la préface de son édition de *Widukind de Saxe*, Paris, 1828, 2 vol. in-12. Les traditions qui forment la base de

le fonds de la composition. Lambert li Cort est moins précis que notre auteur. Ayant trouvé sur son chemin la tente d'Alexandre, il lui consacre cent douze vers, *ne plus ne moins*. Dans cette tente étaient représentés le système du monde que devait conquérir Alexandre, l'enfance d'Hercule, image de la force du prince macédonien, et la ruine de Troie, présage de celle de Darius [1].

La tente de Corbarant est surmontée d'un dragon d'or :

7265 Ly dragons par deseure, sur l'estoque séant,
Fu d'or fin et massis, d'un ouvrage poissant.

La tente d'Alexandre, selon Lambert, a pour timbre un aigle, mais plus loin un dragon :

Al tré le roi descendent ù li dragons flambie.

Or, dans l'Introduction au poëme de *Gilles de Chin*, nous avons dit que le dragon était anciennement l'emblème de la puissance.

Calabre arrive au camp de son fils Corbarant, et, comme la Cassandre ancienne, renouvelle ses sinistres prédictions sans qu'on daigne l'écouter. Corbarant, qu'indigne cette voix de malheur, laisse échapper quelques-unes de ces grossièretés homériques que l'on doit excuser en faveur de l'époque, et déclare que si, contre toute attente, il est vaincu, il abandonnera un protecteur impuissant, et reniera Mahomet pour adorer le Dieu plus fort des chrétiens :

cette branche, remarque ce philologue, étaient populaires au moyen âge, et ne furent pas seulement exploitées par les trouvères. On peut consulter, pour une selle d'ivoire sculptée, représentant les *Vœux du paon* et les *Accomplissements*, le supplément au *Glossaire* de Du Cange, au mot *Complectissime*. Cf. J.-G.-T. Grässe, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 449; Florian Frocheur, *Hist. romanesque d'Alexandre le Grand*, dans le *Messager des sciences histor.*, 1847, pp. 412 et 429-430.

[1] Édition de M. Michelant, pp. 53-56. Il y a dans le texte quelques petites fautes qui échappent facilement à la correction des épreuves, et qu'il est juste d'excuser surtout dans un étranger, telles que *licon* pour *liçon* (leçon), *norecon* pour *noreçon*, *prumieus* pour *pumiaus*, etc.

7354 S'il m'avenoit enssy une telle journée,
. . . . . .
... que bataille soit loyalment ordenée,
. . . . . .
Et me fausist guerpir.....
Je vous ay en convent de cuer et de penssée,
Que la loy de Mahom seroit par moy faussée,
Et la loy chrestyenne ciervie *(servie)* et honnourée.

Mais il compte triompher; Soliman s'est jeté dans la citadelle, qu'il ne rendra pas pour le *trésor Artus* [1]. C'est son fils Sansadone [2] qui l'assure, et Corbarant va affamer les chrétiens dans Antioche.

La disette, en effet, ne tarde pas à se faire sentir, et cause une déser- Famine.
tion considérable [3]. On vendait jusqu'à trois besans une tête d'âne [4]; un fromage de Flandre ne valait pas moins que cinq sous d'or, au rapport d'Albert d'Aix. Ces princes si fiers, qui avaient bravé dans son palais le successeur de Constantin, ces barons si hautains s'en allaient mendier un peu de nourriture que souvent ils n'obtenaient pas. Le besoin inspirait à tous un égoïsme féroce et dégradait les caractères les plus fermes.

Gilon de Paris décrit ainsi cette famine :

Ergo fames crudelis adest, crudelior omni
Peste; viri vigilant, fugiunt jejunia somni,
Deformes macie vultus, nigriora sepultis
Ossibus ossa micant; apparent viscera multis.
Vulgus iners herbas dubias lethumque minantes
Vellit, et in duro luctantur cespite dentes;

[1] V. 7372.

[2] Sansadole ou Sansadol, Sensadole; De Klerk, t. I, p. 322, *Sosodinis;* Albert d'Aix, Bongars, t. I, p. 239 : *Sensadonia (Sansadonia), filius Darsiani.*

Nom ot *Sadones*, fix le roi Quiquevant.
Ogier, in-4°, p. 31.

[3] V. 7615. Michaud, t. I, p. 248.

[4] *Kaiser-Chronik*, dans les *Preuves*, litt. *E*.

Frondibus hi gaudent arbusta suis spoliare;
Illi, more ferae, radices, prata vorare,
Multa quidem comedunt hominum non cognita mensis.
Arida facta manus vix pondera sustinet ensis.
Ore ferenda Dei virtus, circumdata peste
Nostra cohors saturo jejuna timetur ab hoste.
Res nova! crus asini libris tribus appreciatur,
Quique dedit pretium non prodigus inde putatur.
Ora movent pueri matresque vocant morientes,
Aëra pro solitis epulis aurasque tenentes [1].

Le trouvère oppose à cette horrible famine l'abondance insultante des musulmans. Les ribauds, qui semblaient avoir transporté les *cours de miracles* dans l'armée des croisés, jurent alors d'aller dîner dans le camp des infidèles, et ils tiennent parole [2].

Ruse du sénéchal de Constantinople.

Sur ces entrefaites le comte de Blois est à Constantinople [3], et, pour excuser sa fuite, il affirme à l'empereur que Bohémond et Tancrède ont perdu la vie. A ces mots, le connétable Gui, fort attaché à ces princes et cousin de Bohémond, prend la résolution d'aller voir par lui-même si le récit du comte est fidèle. Ce connétable Gui est une contrefaçon du jeune Gui, frère de Bohémond, qui était en ce moment près de l'empereur Alexis, et qui traitait de mensonge les relations des déserteurs [4]. Il pénètre dans le camp de Corbarant et se fait passer pour un Sarrasin, ce qui lui était facile, car

7900 ... tous langages sot jusqu'à l'*Abre qui fent* [5].

Le sénéchal feint d'être envoyé par le roi de Jérusalem, qui engage

[1] Voir, dans Du Chesne (t. IV, p. 890) et dans Martenne (*Thes. anecd.*, t. III), le texte de ce poëme, et Michaud, *Bibl. des Croisades*, t. VI, pp. 184-186.

[2] V. 7658.

[3] V. 7877.

[4] *L'Esprit des Croisades*, t. IV, p. 233.

[5] V. 5679, 7900. Nous avons conjecturé que l'*abre* ou l'*arbre qui fend* n'était autre que l'*arbre sec*, si fameux dans la géographie romancière, et qui peut-être a donné son nom à une ancienne rue de Paris (Grässe, *Die grossen Sagenkreise*, etc., p. 449).

Corbarant à se tenir en repos, sans livrer d'engagement, jusqu'à ce qu'il vienne se réunir à lui, à la tête de 100,000 hommes. Il demande, de plus, la permission de pénétrer dans Antioche, où il fera accroire aux chrétiens que le roi *Haus-Assis* veut embrasser leur religion et se dispose à venir à leur aide; il recommande au sultan de se tenir en embuscade à la *Haye-Noiron* [1], et promet de lui livrer la ville.

Quel est ce roi *Haus-Assis?* Nous avons reconnu en lui le scheik qu'on appelait le *Vieux de la Montagne* et le chef des *Assassins* [2]. Le Vieux de la Montagne.

Corbarant en croit aveuglément l'insidieux Byzantin. Un proverbe recueilli par M. Crapelet affirme que *li plus engignéor* sont *en Sarrazienesme;* toujours est-il vrai que, dans notre poëme, les plus artificieux sont les chrétiens, et que les musulmans, au contraire, se laissent tromper avec une candeur enfantine [3].

Cette fois, ils sont encore dupes. Les croisés bien avertis font une sortie, et *Clarion le Persan, roi d'Égypte,* est pris par les ribauds, qui se

[1] Il est souvent question dans les trouvères des *Prés-Noiron*, v. 8001.

> Saint'Père en a juré c'on ara *Pré-Noiron* prie....
> Par icel saint apostre c'on quiert an *Pré-Noiron*.
>
> *Chanson des Saxons*, t. II, p. 41.

Et plus haut, *ib.*, p. 19 :

> Mès par icel apostre c'on qiert an *Noiron-Prez*....

Voy. Barrois, *Ogier*, in-4°, p. 543, note 5.

[2] V. 7958. On ne peut douter que les écrivains des croisades n'aient confondu souvent les Druses avec les Ismaéliens, dont une secte a été cette fameuse association des *Assassins*, qui fut un instant la terreur de tous les souverains du monde, et dont l'illustre Hammer-Purgstall a débrouillé l'origine; mais ces derniers occupaient le Curdistan, et leur scheik, *El-Djébel* ou *Vieux de la Montagne*, n'a aucun rapport avec le prince de la montagne du Liban.

[3] G.-A. Crapelet, *Proverbes et dictons populaires*, Paris, 1831, gr. in-8°, p. 71; Th. Wright, *Proverbs and popular sayings*, t. I, p. 137, etc.; *Essays on subjects connected with the literature, popular superstitions and history of England in the middle ages*, London, 1846, in-8°, 2 vol.

proposent de le manger à *une sauce à l'ail* [1], digne des recettes du *mesnagier de Paris* [2].

Corbarant ne peut dissimuler son dépit d'avoir été si crédule, et le Rouge-Lion l'irrite encore par ses railleries.

Découverte de la sainte lance.

Néanmoins les croisés auraient succombé à la famine, sans une circonstance heureuse et inopinée, car la disette les avait réduits à une si cruelle extrémité qu'une mère mangea son enfant [3]. Ici vient se placer la découverte de la sainte lance.

Selon l'histoire, un prêtre de Marseille, nommé Pierre Barthélemi, eut une vision. Saint André lui révéla que la lance, dont le centurion Longin avait percé jadis le flanc du Sauveur [4], était cachée à Antioche, dans l'église de Saint-Pierre, et que si les croisés la conservaient avec eux, elle serait, pour leur armée, le gage de la protection du ciel.

Ici les faits sont autrement présentés.

[1] V. 8125. Il paraît y avoir ici un jeu de mots :

Il ly a dit *en haut* qu'*as aus* le mengera.

[2] Édition de la Société des bibliophiles français, par M. Jérôme Pichon; Paris, Crapelet, 1846, 2 vol. in-8°.

[3] V. 8387 :

Une femme (grand Dieu ! faut-il à la mémoire
Conserver le récit de cette horrible histoire?),
Une femme avait vu, par ces cœurs inhumains,
Un reste d'aliments arraché de ses mains.
Des biens que lui ravit la fortune cruelle,
Un enfant lui restait, près de périr comme elle.
Furieuse, elle approche avec un coutelas
De ce fils innocent qui lui tendait les bras, etc., etc.

La Henriade, ch. X.

[4] *Ad Jesum autem cum venissent, ut viderunt eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura : sed unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua.* (Évang. secundum Joann., c. XIX, v. 32, 33, 34.) Il y a longtemps que Henri Étienne a eu soin de faire observer que l'ignorance du grec avait augmenté le nombre des bienheureux de saint Lonchi ou Longi (Longin), dont le mot grec λόγχη (lance) est le père véritable. (*Apologie pour Hérodote;* Lyon, 1592, in-8°, p. 393.)

Un vieillard chrétien, esclave à Antioche, de ceux, dit le trouvère, que nous *nommons kaitis* [1], était attaché à l'église de Saint-Étienne, qui possédait beaucoup de reliques, entre autres la lance de Longin, laquelle avait été donnée par l'impératrice Hélène; celle-ci l'avait trouvée à Jérusalem avec la vraie croix; mais personne, à l'exception de l'esclave, ne savait cette particularité. Il confia son secret à Pierre l'Ermite, qui comprit tout de suite le parti qu'on pouvait tirer de ce trésor. Godefroid, informé à son tour, assembla les chefs des croisés, en présence desquels l'esclave subit trois fois l'épreuve du feu en portant la sainte lance pour en démontrer l'authenticité [2].

Grandor de Douai, remarque M. Le Roux de Lincy [3], invente, à cette occasion, une scène qui pourrait faire croire, jusqu'à un certain point, qu'il partageait les doutes exprimés par quelques chroniqueurs, comme Foucher de Chartres et Raymond d'Agiles. Dans son récit, l'évêque du Puy convoque les barons en conseil, et, après leur avoir exposé la vertu miraculeuse de l'arme qui vient d'être trouvée, il l'offre au duc de Normandie, puis à Godefroid de Bouillon, puis à Tancrède, puis à Bohémond. La réponse de tous ces guerriers est la même. Ils aiment mieux la bataille; ils veulent prendre au corps Corbarant et le Rouge-Lion. Jusque-là ce refus unanime peut être attribué à un sentiment tout chevaleresque; mais Hugues de France, à qui l'arme est offerte en dernier lieu, répond à l'évêque : « Que ne la prenez-vous vous-même? » Et il ajoute que si Adhémar de Monteil veut ouvrir la marche, cette lance à la main, lui et les siens l'escorteront de leurs épées. Par là, demande M. Le Roux de Lincy, le poëte ne donne-t-il pas à entendre Grandor de Douai.

[1] Ce terme est passé dans les chansons de geste tudesques. On trouve le mot *keytief*, *keytyf*, par exemple, dans le roman des *Enfants de Limbourg*, publié par M. Van den Bergh, t. I, pp. 296, 308, 346, etc., et dans le *Fergunt* de M. L.-G. Visscher; Utrecht, 1838, in-8°, v. 524, 2156, et le *Gloss.*, p. 241. — Pp. III et XII de la préface de ce livre, il y a deux petites critiques à notre adresse.

[2] V. 8372. Cf. Duclos, *Mém. sur les épreuves*, OEuvres, Paris, Belin, 1821, t. III, p. 510.

[3] *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 432.

qu'il croit plus à l'efficacité du glaive qu'à celle de la sainte relique?

Sire, dist li quens Hue, mult grand tort en avés
Ki de porter la lance nul de nous requerés.
Ço n'afiert pas à nos, se dire le volés,
Mais à vous, qui cleres estes et vesques ordonés,
Nos sommes chevalier et cascuns alosés,
Par nos iert tos l'estors commenciés et finés.
Vous en irés devant, sor vo destrier, armés,
Si porterés la lance de qui Dex fu navrés,
Et en la sainte crois travelliés et pénés;
Et nous vous ferons voir à nos brans acérés.

MS. Suppl. fr. 540$^{8-2}$, v°, col. 2.

Pour nous, nous croyons apercevoir dans ces paroles moins de scepticisme que d'esprit guerrier, et cela est confirmé par notre texte, dans lequel le duc de Normandie s'excuse aussi de porter la lance au combat :

8587 Sire, ce dist ly dus, se Dieux me soit aidans,
Il vault mieulx que j'y porte mon branc qui est taillans,
Pour férir Sarrasin félons et soudoians.
Se g'y porte la lance, trop seroie ignorans;
N'y poroye férir ne faire mes commans;
Mais baillés à ung aultre, si serés que saçans,
Car je ne say porter qu'espées et que brans,
Ghissarmes ne faussars, ou lons espois plaisans;
Huy ne porteray lanche, celle n'est plus taillans.

Au surplus, si cette relique finit par être discréditée, ce fut plutôt par jalousie que par incrédulité.

La sainte lance a toujours été l'objet de la vénération du moyen âge. On prétendait qu'elle avait servi à Charlemagne. Lorsque le duc de France, Hugues le Grand, demanda la main de Hilda, sœur du roi anglo-saxon Athelstan, il envoya à ce prince, dit Knygthon, cette lance

miraculeuse [1] que les Arméniens prétendent posséder en original.

Légendes historiques et poétiques relatives à la sainte lance.

Cette lance, par les remaniements des fables druidiques, s'est mêlée aux légendes du Saint-Graal. Chrétien de Troie fait trouver la sainte lance avec le Graal par Perceval ou Peredur chez le *Roi Pêcheur*, mais c'est une leçon christianisée de la fiction bardique, la lance sanglante, image de la guerre à mort que les Celtes devaient faire aux étrangers. La lance et le Graal, toujours d'après le poëte champenois, remontent au ciel après la mort de Perceval.

La lance sanglante, l'un des mystères du *Parcival* allemand, comme du *Perceval* roman ou du *Peredur* breton, reparaît encore dans la *Couronne d'aventures* (ABENTUER-KRONE) par Henri de Turlin. Gauvain, ayant pénétré dans le château du Mont-Sauveur, rompt le silence au moment où l'on apporte la lance qui distille des gouttes de sang, et Anfortas lui annonce que, grâce à cette hardiesse, la vie va être rendue à quantité de morts qui languissaient au fond de leur cercueil, en attendant qu'un paladin osât l'interroger, ainsi que Gauvain l'avait fait [2].

Comment ces traditions ont-elles pu se faire jour dans les poëmes romans? M. de la Villemarqué conjecture qu'elles se sont répandues en France et, par conséquent, en Belgique, au moyen des colonies flamandes établies dès l'année 1108 dans le Glamorgan, où elles ont laissé des traces jusqu'à ce jour. Or, Chrétien de Troie écrivant pour un prince flamand, ainsi que Marie de France, que nous avons restituée à la Flandre [3], ont pu recevoir par cette voie, de quelque abbaye ou des

Marie de France.

[1] *Lanceam Caroli Magni cum qua lancea Longinus aperuit latus Domini in cruce.* Knygthon, I, S.; Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, t. I, p. 329.

[2] D'après une analyse de M. Ad. Keller, dans le livre intitulé: *Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge*, par le baron de Bonstetten; Paris, 1847, in-8°, pp. 310, 311.

[3] Ph. Mouskés, *Introd.* au Ier vol., pp. CXCIII et suiv. — M. Le Roux de Lincy, qui ordinairement tient un compte si exact de tous les précédents littéraires, n'a pas cru devoir s'arrêter à notre opinion dans ses *Mémoires historiques sur les Femmes célèbres de l'ancienne France;* Paris, 1848, in-12, t. I, p. 577, où il admet comme vérité démontrée, que Marie était née dans l'*Ile de France.*

bardes du Glamorgan, les modèles des *chansons* de la Table-Ronde et les lais bretons [1].

Quoi qu'il en soit, la lance trouvée à Antioche fut portée à Constantinople. Les empereurs latins en donnèrent la pointe en gage aux Vénitiens. L'autre partie, qui était tombée au pouvoir des Turcs, en 1455, fut remise au grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par le sultan Bajazet, à condition qu'il n'aidât point son frère Zizim. Enfin, en 1492, le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean l'offrit au pape Innocent VIII [2].

Pierre l'Ermite est envoyé au camp des infidèles.

Malgré la présence du sacré joyau, la disette continue au point que le duc Godefroid veut faire une sortie désespérée pour se procurer des vivres ou mourir. Mais le comte de Saint-Pol calme son ardeur et trouve plus expédient de proposer à Corbarant un combat singulier de vingt contre vingt. Si les musulmans sont vaincus, ils se retireront; si, au contraire, ils l'emportent, on leur livrera la ville, et les chrétiens s'en retourneront en liberté. Cet avis est adopté, et Pierre l'Ermite chargé du message [3]. On a dit, dans les notes, que cette proposition avait eu lieu [4]. M. Michaud rapporte même le discours que Pierre était supposé avoir tenu et la réponse de Corbarant. La réponse est beaucoup

Corbarant rejette sa proposition.

moins dure dans le roman que dans les chroniques. Corbarant y traite même le solitaire avec une sorte de bienveillance; mais il ne consent point à accorder de trêve aux chrétiens. Remarquons que Pierre, selon le trouvère, cherche encore à tromper les Sarrasins sur la véritable situation des croisés, et se permet, dans ce but, quelques pieux mensonges [5].

Il n'y a plus qu'à combattre.

Il ne reste donc plus qu'à recourir aux armes. C'est le parti que

[1] *Contes populaires des anciens Bretons;* Paris, 1842, t. I, pp. 189, 200, 227; t. II, p. 158.
[2] *Acta SS., Martii*, t. II, p. 379. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 329.
[3] V. 8390.
[4] V. 8410.
[5] V. 8459.

prend Godefroid. Mais avant d'en venir à une action décisive, les croisés se réconcilient entre eux et avec le ciel [1].

Le duc de Normandie réclame l'honneur de marcher le premier à l'ennemi, honneur que lui dispute en vain le roi des truands [2]. Le poëte décrit l'armée des croisés : les Brabançons, les Flamands *puissans* et les Hainuyers, *aussi fiers que lions*, les Liégeois, une *gent esragie*, sortent par la porte de Beirouth, *bannières ventelant.*

Rivalité du duc de Normandie et du roi des ribauds.

A la vue de cette fière ordonnance, Corbarant commence à douter du succès et se repent d'avoir rejeté l'offre des chrétiens. Il voulut effectivement éviter alors une action générale. Il demande à son tour de s'en remettre à un combat singulier de vingt contre vingt; mais il est trop tard : les croisés refusent [3] et la bataille s'engage.

Repentir de Corbarant.

Les *Arabiois d'Aufrique* et *d'Aumarie* [4], des peuples singuliers ayant des défenses de sanglier [5], les *Popeliquants* [6], les *Marmulistants* [7], qui se servaient du *feu grégeois*, les géants Lartus et *Maudicquant*, le roi Corsuble [8]

Libertés des trouvères à l'égard des noms de personnes et de lieux.

[1] V. 8537; Michaud, t. I, p. 310.

[2] V. 8312 et 8702.

[3] V. 8908.

[4] V. 9014. On lit *Almarie* dans la chanson d'*Ogier*, éd. de M. Barrois, in-4°, p. 535; *Partenopex de Blois*, p. 78 :

... Li rois d'*Aumarie*,
Qui Godes tient en sa baillie
Et Lurce et Baièce et Arone,
Et Gergens, dont gens lor fuisone.

Dans la *Chanson des Saxons*, t. I, p. 250, il est question de la *soie d'Aumarie.*

[5] V. 9102 et 9270. Le vieux poëme allemand *Le duc Ernest* nous offre des hommes à bec d'oiseau, le royaume d'Arimaspy ou des Monocules, etc.

[6] V. 9162. Les *Popeliquants* sont nommés pp. 33 et 96 du poëme de *La chevalerie Ogier*, éd. in-4°.

[7] (?) V. 9165.

[8] V. 9267. W. Grimm, *Ruolandes Liet*, Gott., 1838, pp. 129, 154: *Cursabile;* Stricker: *Kursabiles*, 49 *B*, et *Kursabels*, 59 *A;* un poëme irlandais, cité par Grimm, *Corsablin; Partenopex de Blois*, pp. 79, 97: *Corsols;* le roman de *Roncisvals*, publié par M. Bourdillon, p. 41 : *Corsublis*; la *Chanson des Saxons*, édit. M. Francisque Michel, t. I, p. 14 : *Corsubles de Nubie;* le *Roman d'Ogier*, in-4°, pp. 13, 49 : *Corsuble, etc.* — *Corsublo* est, avec *Caraheu* et *Sandone*, un des héros

d'Aumarie, Tallefier, *aumaçour* [1] de la cité d'Orbanie, combattent pour Mahomet. L'ignorance des trouvères de tous les pays a un caractère à part; elle ne bronche jamais; ne connaît-elle pas les personnages véritables, elle en forge à plaisir [2]; parle-t-elle d'un individu obscur, elle en dit sans hésiter le nom et la patrie, sans s'inquiéter de la vérité historique qu'elle a cependant la prétention de suivre avec exactitude, car elle se défend de rien inventer; parle-t-elle d'un pays, elle le couvre de villes imaginaires; elle s'égare, d'un ton d'assurance, dans des contrées fabuleuses. Elle crée et a l'air de se borner à raconter : il semble qu'elle ait peur de l'imagination au moment même où elle lui donne pleine carrière.

Peuples dont était formée l'armée musulmane.

Robert le Moine range parmi les défenseurs de l'islamisme les peuples suivants : *Persae, Medi, Arabes* et *Turci (sic), Azimitae* et *Saraceni, Curti* (les Kourdes), *Popelicani* (les Popeliquants) et *Agulani* [3]. Raymond d'Agiles y joint les *Sclavi* (les Esclers), *Pincenati, Comani* et *Turcopoli,* et définit ceux-ci : *qui vel nutriti apud Turcas, vel de matre christiana patre Turca procreantur* [4]. Albert d'Aix parle aussi des *Publicani* et des *Azoparts, qui flexis genibus suo more bellum solent committere* [5].

Feu grégeois.

Baudri nous apprend que les Turcs employaient l'*ignis graecus* pour détruire les machines des croisés [6].

du roman italien de : *Uggieri il Danese;* Giulio Ferrario, *Storia et Analisi degli antichi romanzi di cavalleria;* Milano, 1828, t. III, p. 295.

[1] *I aumanzor i ot de Baburesigne.*

Bourdillon, *Roncisvals*, p. 42.

[2] Pour nouvel exemple, nous citerons *Fabon*, frère de l'Amulaine d'Orbrie, *Mauscion, Arriestant, Fabur, Qualefrin de Piersie* et son frère *Archilon*, v. 9225; le *roi Fardiant*, v. 9374; le *roi Faribant qui tint Val-Tenebrour*, v. 9995, etc., etc.

[3] Bongars, t. I, pp. 36, 109, 111; cf. p. 15.

[4] *Ibid.*, p. 145. Les *Turcoples* sont nommés p. 17 du roman d'*Ogier*, éd. de M. Barrois; in-4°.

[5] *Ibid.*, p. 287. — L'auteur du poëme des *Enfances Ogier*, édit. de M. Barrois, in-4°, p. 33, nomme les *Achopars;* celui du roman d'*Alixandres*, les *Acoparts (Açopart, Azopart)*, mot que M. Michelant fait suivre d'un signe d'interrogation, pp. 195 et 553.

[6] Bongars, t. I, 125.

L'auteur de l'*Esprit des Croisades*[1] a fait une digression sur le *feu grégeois*.

Il est employé au siége de Castel-Fort, dans le roman d'*Ogier*[2].

> Tant espès volent quarrel par grand aïr
> Et *fu grégeois* k'il faisoient bruïr.

Ph. Mouskés nous apprend que Louis d'Arselle, d'Arsèles ou d'Arzellières mourut du feu grégeois au siége d'Acre :

> Ars i fu Loéys d'Arselle
> De *fu griois* sans estincelle[3].

Cet agent de destruction a soulevé récemment une controverse très-vive, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, entre MM. Ludovic Lalanne et Reynaud[4]. Le mémoire du premier, publié par l'Académie des Inscriptions, a été réimprimé à part avec des corrections. M. Reynaud s'appuie principalement sur *Marcus Graecus*, auteur du *Liber ignium*. D'après les historiens grecs du Bas-Empire, ce fut l'an 673 de notre ère que Callinique fit connaître aux Grecs le *feu grégeois*, dans lequel M. Lalanne croit voir la fusée.

La bataille où se signalèrent plusieurs Belges, le duc Godefroid et Eustache, son frère, le comte de Flandre, le comte de Hainaut, Baudouin du Bourg, Garnier de Grez, Henri d'Assche, Conon et Lambert de Montaigu et Anselme de Ribemont, se prolonge avec des phases diverses. Dans un moment où les croisés étaient près de succomber, l'évêque du Puy a recours à la sainte lance[5]. Ici le trouvère recommande de nouveau son poëme : c'est un sujet pieux, un saint récit qu'on pour- La bataille continue.

[1] T. IV, pp. 319 et suiv.
[2] Barrois, éd. in-4°, p. 274.
[3] T. II, p. 277.
[4] Mars-avril 1847, p. 338; mai-juin 1847, p. 427.
[5] V. 9302.

rait écouter les jours des plus grandes fêtes, opinion qu'il s'efforce constamment d'inculquer à ses auditeurs ou aux personnes qui le lisent [1].

Tout à coup le vent devient contraire aux Sarrasins, et ce fait est accepté par les croisés comme un signe manifeste de la protection divine. Ici le trouvère n'a fait encore que rimer l'histoire [2]. Mais, un peu plus loin, il s'en écarte en montrant dans la mêlée Baudouin d'Édesse, frère du duc Godefroid, attendu qu'il n'assista point à cette bataille [3].

Parmi les combattants paraissent de nouveaux personnages d'imagination, le roi *Mariant*, *Fermagant*, le géant *Arraby*, *roi d'Orbendée* et d'*Esclaudie* [4], le roi *Fiernagant*, le roi *Pandragon* [5] et *Salmadin d'Acillon*, oncles de Corbarant, *Hector de Salorie* [6], *Marbrun de la Montagne*, le roi *Bocidant*, etc. Inutile assistance! Tous ces terribles Sarrasins pouvaient-ils résister aux décrets de la Providence? Voilà que saint Georges, saint Maurice, saint Denis, saint Vincent, saint Martin et saint Domnin arrivent à la tête d'un escadron de vingt mille combattants :

Secours du ciel envoyé aux croisés.

Couviers de blanques armes as croix d'or reluisant [7].

[1] V. 9335, 9619. Le clergé, les hommes religieux montraient déjà du mépris et de l'aversion pour les *romans* et les *chansons de geste*. Gildas, *le Sage*, parle ainsi des Bretons : *Arrecto aurium auscultantur captu non Dei laudes, canora Christi tyronum voce suaviter modulante, pneumaque ecclesiasticae melodiae, sed propriae (quae nihil sunt), furciferorum referto mendaciis simulque spumanti flegmate, — praeconum ore, ritu bacchantium, concrepante.* Epist., p. 13, ed. Gale. Cf. Sharon Turner, *A Vindication of the genuineness of the ancient british poems;* London, 1803, in-8°, p. 105.

[2] V. 9367.

[3] V. 9404.

[4] L'auteur du roman d'*Ogier* nomme *Calot d'Esclaudie*, p. 501, éd. in-4°.

[5] V. 9481.

[6] V. 9512. Dans la *Chanson des Saxons*, t. II, pp. 171, 176, *Salorez* est un nom d'homme; *Salorez le fier :*

Salorez tint l'espée qui fu pers Durandal,
De la force méisme, d'un pois et d'un égal,
Ausi cler reluisant com pierre de cristal.

[7] V. 9535 et 9610.

A cette vue, tandis que Pandragon se cache dans un *desrubant*[1], Corbarant, au contraire, prend la fuite et reconnaît la vérité des prédictions de sa mère, qui avait plus de sens que *Sebielle qui fu née d'Inde Majour*[2].

Ce que c'est que la différence du siècle et du style! Homère fait intervenir les dieux de l'Olympe dans les combats des Grecs et des Troyens, et on l'admire; un pauvre trouvère, fidèle du reste aux traditions, donne la chevalerie céleste pour auxiliaire aux croisés, et on lève les épaules.

Cependant cet épisode, fondé sur les croyances sincères du moyen âge, n'a pas moins de grandeur que la fiction homérique, quoiqu'il appartienne à la mythologie chrétienne; mais la théogonie d'Homère n'est plus que du domaine de la poésie, tandis que la plupart des croyances du XI[e] siècle sont devenues des superstitions populaires et de bas étage. Ajoutez à cela l'autorité du génie opposée à la médiocrité de la conception et de la mise en scène.

Selon Robert le Moine, ce fut saint Georges, saint Maurice et saint Démetrius qui secoururent les chrétiens[3]. D'autres, tels qu'Orderic Vital, disent Georges, Démetrius et Théodore[4].

Les chrétiens vainqueurs somment Garcion de livrer la citadelle; Garcion reçoit le baptême.

[1] *Utpandragon*, Benecke und Lachmann, Iwein, Berlin, 1843, in-8°, p. 29; *Desrubant*, v. 3230 et 9560; *Ogier*, p. 125.

Es desrubans li tygres maignent.

Partonopeus de Blois, p. 30.

Karles passoit ès pors entre les *desrubans*.

Chanson des Saxons, t. I, p. 11.

[2] V. 9585 :

Membre-toi que *Sibile* dist
Ès profésies que ele escrit.

Le Roux de Lincy, *Li romans de Brut*, t. II, p. 128.

S'il concordoit as dis Merlin
Et Aquile le bon devin,
Et à ce que *Sebile* dist.

Ibid., p. 296.

[3] Bongars, t. I, p. 64.

[4] Order. Vital., lib. IX; Michaud, t. I, p. 318.

Garcion obéit et se fait chrétien, ce qui répond à un fait rappelé parmi les notes du texte [1]. Sans perdre de temps, les croisés vont assiéger les forteresses voisines d'Antioche [2].

Gilles de Chin, Guicher, Geoffroi de la Tour et le Chevalier au Lion.

Dans ces différentes expéditions, ils firent des prodiges de valeur. On a conservé la mémoire des luttes de plusieurs chevaliers contre des lions. Telle est celle de Gilles de Chin que l'on trouvera dans le poëme qui lui est spécialement consacré [3]. Un chevalier français, appelé Guicher, s'était rendu fameux dans l'armée chrétienne pour avoir terrassé un lion, ainsi que *Bauduin de Sebourc*, d'après le roman de ce nom [4]. Geoffroi de la Tour s'était fait une grande renommée par une action que le poëte, dont notre Gilles de Chin est le héros, semble avoir confondue avec l'exploit du paladin belge [5]. Il trouva un jour au fond d'une forêt un lion qu'un serpent étouffait dans ses monstrueux replis, et qui remplissait l'air de ses gémissements; Geoffroi vola au secours de l'animal qui semblait implorer sa pitié, et d'un coup de sabre dénoua cette douloureuse étreinte. Le lion, ainsi délivré, s'attacha à son libérateur comme à son maître; il l'accompagna pendant toute la guerre, et lorsque après la prise de Jérusalem, les croisés s'embarquèrent pour retourner en Europe, il se noya dans la mer en suivant le vaisseau sur lequel Geoffroi de la Tour était monté [6]. Voici le passage même du MAGNUM CHRONICON BELGICUM : *Eum sequitur, sicut lepus; et quamdiu fuit in terra, nunquam recedens, multa ei commoda contulit, tam in venationibus quam in bello, qui carnes venaticas abundanter dabat; leo vero quaecumque domino suo adversari videbat, prosternebat, quem, ut dicunt, in navi positum cum domum rediret, derelinquere noluit, sed nolentibus eum, ut crudele animal, in navem recipere*

[1] V. 9652.

[2] V. 9729.

[3] T. VII, pp. XXXVIII, 98, 129, 130, 678.

[4] T. II, p. 26.

[5] *Apologues* par le B. de R., Bruxelles, 1848, in-18, p. 29.

[6] Michaud, t. I, p. 331. Goufier de la Tour était frère de Bechada, l'auteur d'un poëme dit la *Chanson d'Antioche;* est-ce le personnage mentionné ici? Cf. notre t. IV, p. XI.

nautis, secutus est dominum suum natando per mare, usque quo labore defecit.

La même anecdote est rapportée par le père Maimbourg et lui suggère cette réflexion : « Étrange instruction de la nature, qui fait honte aux » hommes, en leur donnant, comme elle a fait plus d'une fois, des lions » pour maîtres ! »

Cette anecdote n'est rien autre chose que la tradition si connue du *Chevalier au Lion*. A-t-elle passé du roman dans l'histoire, ou de l'histoire dans le roman? Les deux opinions sont soutenables.

Chrétien de Troie l'a traitée de la manière suivante [1] :

Et quant il vint à cele part,
Vit I lyon en I essart,
Et I serpent qui le tenoit
Par la coe et si li ardoit
Treztouz les rainz de feu ardant.
Ne va pas gaires demorant
Messire Yvain ceste merveille,
A soi-méismes se conseille
Auquel des II il aidera.
Lors dit au lyon le fera
C'à venimeus et à félon
Ne doit l'en fère se mal non.
Et li serpens est vénimeus,
Si li saut par la bouche feus,

[1] Lady Charlotte Guest, *The Mabinogion;* London, 1838, in-8°.

Le *Chevalier au Lion*, d'après le MS. de la Bibliothèque royale de Paris, n° 1891, suppl. franç., 210, pp. 133-214.

L'éditeur, pp. 226-232, indique les versions de l'*Ivain* allemand d'Hartmann von der Aue et d'Ulrich Türkheim, ainsi que d'autres versions en danois, en suédois et en irlandais.

M. Adelb. Keller a publié un fragment du *Chevalier au Lion* français, Tubing., 1841, in-8° de 20 pp., et a inséré ce poëme, d'après un MS du Vatican, dans son *Romvart;* Paris et Mannheim, 1843, in-8°, pp. 513-575.

Le morceau que nous transcrivons se lit p. 173 de la deuxième partie du recueil de Lady Charlotte Guest.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV, pp. 235-244 (article signé *G.* [Ginguené]). L'auteur a négligé tous les rapports de la fable avec l'histoire et les compositions ou légendes analogues.

Tant est de félonie pleins.
Ce se pense mesire Yvains
Qu'il l'ocirra premièrement.
Lors tret l'espée et va avant,
Son espée met devant sa face,
Que la flame mal ne li face
Que il getoit parmi la gole,
Qui plus estoit lée d'une olle;
Se li lyons après l'asaut
La bataille pas ne li faut.
Mès que l'en aviègne après
Aidier li vodra-il adès,
Qar pitiés l'en semont et prie
Qu'il face secors et aïe
A la beste gentille et franche;
A l'espée qui saef trenche
Le félon serpent vet requerre.
Si li trenche jusqu'en la terre
Et en deus metiez le tronçonne,
Fiert et refiert et tant l'en done
Que tot le fronçone et dépièce;
Mès il li covient une pièce
Trenchier de la coe au lyon,
Por la teste au serpent félon
Qui par la coe le tenoit;
Tout com trenchier en covenoit
En trencha c'onques mieus ne pot.
Quand le lyon délivré ot,
Cuida que lui le covenist
Combatre et que sor lui venist;
Mès il ne le se pensa onques.
Oiez que fist le lyon donques,
Com fist que frans et deboinnère,
Qar il encomença à fère
Semblant que à lui se rendoit,
Et ses piez joins li estendoit
Et vers lui enclinoit sa chière
Et estoit sor les piez derrière,
Et puis si se ragenoiloit

Et toute sa face moilloit
De lermes par humilité.
Mesire Yvains por vérité
Set que li lyons le mercie
Et envers lui si s'umélie,
Si li plest moult ceste aventure.
Por le venin et por l'ordure
Del serpent essuie l'espée,
Si l'ara el fuerre boutée;
Puis si se met tost à la voie,
Et le lyon lès lui costoie,
Que jamès ne le guerpira,
Touz jorz avecques lui ira;
Qar servir et garder le velt.

Chrétien de Troyes a travaillé sur un thème breton dont Owenn, fils du roi Urien, est le sujet [1]. Le poëte roman a orné et amplifié ce fonds. Rien de plus simple, dans la chanson galloise, que l'épisode qui nous occupe. Owenn entend rugir un lion auquel un serpent, caché dans une caverne, barre le passage; il s'approche de l'antre et coupe le serpent en deux au moment où le reptile s'élance, et, pour remercier son libérateur, le lion suit Owenn et joue autour de lui comme un lévrier qu'il aurait élevé [2], trait qui offre de la ressemblance avec quelques mots du *Magnum chronicon Belgicum*.

Dans le poëme d'Hartmann qui marche pas à pas derrière Chrétien de Troie, Yvain rencontre dans la forêt de Brezilian, théâtre de ses premiers exploits, un dragon (*Wurm*) qui emportait un lion dans sa gueule; il transperce le monstre de son épée, et le lion reconnaissant s'attache à lui et le suit comme un chien [3]. L'auteur du poëme allemand

[1] M. William Owen écrit *Owain*. *The Cambrian biography*, London, 1803, in-12, p. 270.

[2] De la Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons*, t. I, pp. 145, 146.

[3] *Iwein, eine Erzählung von Hartmann von Aue*, 2te Ausg., Berlin, 1843, in-8°, pp. 120 et suiv. — M. Grässe, selon son habitude, a donné une bonne notice bibliographique sur les diverses versions d'Yvain, *Die grossen Sagenkreise*, etc., pp. 214-216. — Cf. De Bonstetten, *Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge*, Paris, 1847, in-8°, p. 166.

de *Wigamur*, publié par MM. von der Hagen et Busching, a substitué au lion un aigle que le jeune chevalier délivre des serres d'un vautour et qui, s'attachant à son libérateur, devient dès ce moment son compagnon de fortune et de gloire.

Ce trait plut tellement au Tasse qu'il en fit usage dans son *Rinaldo*. Là, le roi Chiarello, cousin de Francardo et frère de Mambrino, a un lion qu'il a dompté, qui le suit partout et obéit à ses moindres volontés, de sorte que Chiarello était appelé *il guerrier del Leone* [1].

Ces rapprochements, joints à ceux que nous avons signalés au tome VII, suffisent pour démontrer la popularité poétique de la tradition et pour compléter ce qui a été dit sur Gilles de Chin.

Corbarant, dans sa retraite, se dirige vers l'Euphrate, en emportant la dépouille mortelle de Brohadas, fils du sultan de Babylone et qui avait perdu la vie sous les murs d'Antioche. Le soudan, trompé par de faux rapports, ne rêve que vengeance; mais bientôt il change de langage et, dans sa colère, il accuse Corbarant de trahison. Il demande au sultan de Mossoul s'il lui a ramené captifs Godefroid et les autres princes chrétiens et le sultan répond :

9975 Crestyen ne sont point oisiel tost atrapé,
Ne lièvre enmy les kans, ne conin en ung pré :
Ainçois sont chevalier hardy et redoubté.

Nouvelle comparaison de notre trouvère avec Grandor de Douai.

Grandor de Douai ne diffère guère de notre auteur que par la forme. Le soudan demande à Corbarant, comme dans notre texte, s'il a fait prisonniers les chefs des croisés, et Corbarant répond avec une noble simplicité :

« Naie voir *(sic)*, biax dols sire, mal nous est encontré,
Car tot somes vencu, mort et desbareté.
Quant li baron de France furent tot asemblé,

[1] G. Ferrario, t. III, p. 248.

Très devant Antioche nengié et ordonné,
Chascuns avoit son cors et son chief si armé,
Par Mahon! s'i fussiés o trestot vos harné,
Et trestot li païen qui onques fussent né,
Et li mort desus terre fussent résuscité,
Ne péussent-il estre soffert ne enduré,
Ains nous ont si cachiés, jà ne vous iert célé,
C'à merveilloses peines en somes escapé.
Brohadas, vostre fil, en ai mort aporté:
Vés-le-là, où il gist, desos ce pin ramé. »

MS. 7625, fol. 128 v° [1].

Notre rimeur décrit pompeusement les obsèques de Brohadas avec lequel on ensevelit deux Sarrasins tout vifs [2]; mais Grandor peint mieux la douleur paternelle :

« Oiés, seignor, fait-il, com je sui grains et mas [3]!
Véés-ci mon bel fil qui ci gist en ces dras.
Ostés-le et descosés, s'el tenrons en nos bras:
Si verrai se son cors: car ce me semble gas
Qu'il soit mors ne occis, ne le puis croire pas.

MS. 7625, fol. 128 v° [4].

N'y a-t-il pas dans ces paroles de la vérité et du pathétique? Il faut en convenir, Grandor de Douaï est plus poëte que l'auteur dont nous mettons les rimes en lumière.

Le soudan s'obstine à accuser Corbarant de perfidie, et ce dernier, pour prouver son innocence, offre de faire combattre un chrétien contre deux Sarrasins [5]. Pressé par sa cour, le soudan accède à la requête de

[1] Le Roux de Lincy, *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 454.

[2] V. 10120.

[3] *Grains*, selon M. Paulin Paris, vient du latin *gravis*, GRAVIS CAPUT, ajoute-t-il par distraction. *Romancero*, p. 6. Il n'y a pas de doute que *grains* ne soit un mot d'origine germanique; l'allemand *Gram* signifie *chagrin*. Ph. Mouskés, v. 786 et 22114, t. I, p. CXLVIII, etc. Étymologie vicieuse.

[4] *Bibl. de l'École des chartes*, ib.

[5] V. 10040.

Corbarant, mais non sans menacer Mahomet de le faire battre :

Manière cavalière dont les musulmans traitent Mahomet dans les chansons de geste.

10083 « Mais je voe à Mahom, là où nos cuers se fie,
Que s'il sueffre à ce jour que j'aye vilonnie,
Tant batre le feray tantos de ma maisnie,
Que sa tieste d'or fin sera toute fronssie [1].

On a fait remarquer, dans le commentaire, que cette insolente piété se retrouvait aussi chez les chrétiens, quoique les auteurs de chansons de geste l'imputent exclusivement aux infidèles.

Dans le roman de *Roncisvals*, lorsque Marsile revient vaincu, le peuple se porte à la Mahomérie [2] ou mosquée.

« Hé! mauvais Dex, fait la gent barbarie,
Com nostre lois est hui abastardie!
Per vos est hui nostre gent si onie;
Ainc par vos n'orent ne force ne aïe :
Li crestien, qi ne vos aiment mie,
Sunt en Espeigne, par force l'ont saissie. »
Un baron prent un grant baston d'alie [3].
Tervagan fiert qanq'il pot lez l'oïe,
Li ors quassa et la teste est croissie.
A Mahomet ne la lassèrent mie
Le grant corone qi de l'or reflambie;
Forment le batent la pute gent haïe :
En une fosse, soz la cité hardie,
Là l'ont geté, par mot *(molt)* grant félonie [4].

[1] Cf. v. 11098.

[2] D'iluec en est allé en la *Mahomerie*.
Michelant, *Alixandres*, p. 275.

Proverbe.

[3] D'alisier. L'expression *ne vaut pas une alie*, au lieu de signifier *ne vaut pas une gousse d'ail*, comme nous l'avons plus d'une fois expliquée, pourrait bien être traduite par *ne vaut pas un seul fruit de l'alisier*.

[4] J.-L. Bourdillon, *Roncisvals;* Paris, 1841, in-12, p. 116. Cf. Panizzi, *Orlando innamorato*, t. III, pp. 355, 356.

Tandis que Corbarant se propose d'aller à Olifierne, sa mère consulte le sort et apprend les désastres des musulmans. Elle employait à bâtir une tour les prisonniers faits à la première expédition de Pierre l'Ermite vers Nicée, et, en considération de Richard de Caumont, elle voulut que leur sort fût adouci. Parmi ces prisonniers figurent *Tiéry de Tournai* et *Henri de Braibant*, qu'on pourrait prendre pour *Henri d'Assche*, si l'on ne savait pertinemment qu'il était alors dans l'armée de Godefroid [1]. Florie [2], sœur de Corbarant, contribuait, de son côté, à rendre la condition des captifs moins rigoureuse.

Corbarant, après avoir appris ses malheurs à Calabre, veut se rendre à Antioche, pour y chercher un champion, et fait encore, en passant, l'éloge de Godefroid, *un prince qui n'a per* [3]. Calabre, qui le détourne de ce voyage, lui donne pour défenseur Richard de Caumont. Celui-ci lui promet de soutenir vaillamment sa cause, à condition que les autres prisonniers chrétiens seront mis en liberté [4]. Calabre, ayant eu de nouveau recours à la magie, prédit le triomphe de Richard [5].

Corbarant se met en route pour Sormasane (Samosate?), où était le soudan, et emmène avec lui Richard, Baudouin de Beauvais, Harpin de Bourges, Jean d'Alis, Foulques de Melun, Geoffroi d'Avignon, l'évêque de Forez et l'abbé de Fécamps.

Le combat a lieu; le rimeur s'étend avec complaisance sur cet épi- Combat d'un chrétien contre deux mécréants.

[1] *Preuves*, litt. *D*.

[2] *Florie* ou *Flore*; ce joli nom, au masculin et au féminin, est consacré par la littérature romancière du moyen âge. Sans parler de *Flore* et *Blanchefleur*, nous trouvons *Florie* dans le roman allemand de *Wigalois*, où elle est l'épouse de Gauvain :

Sîn muoter, frowe Florie, *sprach :*
Lieber sun, etc.

F. Pfeiffer, *Wigalois*; Leipz., 1847, in-8°, p. 38.

[3] V. 10456.

[4] V. 10706.

[5] V. 10749.

sode, en y mêlant encore indirectement, et avec assez d'adresse, l'éloge de Godefroid, que, par ce moyen, on ne perd jamais de vue [1].

On est persuadé d'avance que Richard sera vainqueur, et il l'est en effet. La mort de Murgalet de Vaubis [2], un des champions du soudan, a tout à la fois de la grandeur et de la singularité :

Épisode remarquable.

11328 Quant Murgalés se vit ensement mehaignier,
A l'encontre Ricart s'ala agenouillier
Et li dist : « Gentils homs, je te pry et requier
Que me laissiés à toy parler et desrainier;
Non pas que je te pry de moi à respitier,
Mais je voel ains ma mort Mahomet renoyer,
Car il n'a de pooir le monte d'un denier.
Je me reng à ta loy, etc. »

Là-dessus, Richard, avec la simplicité d'un soldat qui sait assez bien son catéchisme, lui récite un abrégé des Écritures, puis va remplir son casque à la rivière, baptise Murgalet, avec trois brins d'herbe lui donne la communion, et puis, sur sa demande, lui tranche la tête [3].

Le Tasse.

Le Tasse a traité autrement, on le pense bien, un sujet analogue. Tancrède remarque dans la mêlée un guerrier qui lui inspire le dessein de se mesurer avec lui; après une vaillante résistance, il l'étend à ses pieds; son ennemi tombe... C'est Clorinde, la femme qu'il aime; mais, dans son désespoir, il n'oublie pas de lui ouvrir les portes du ciel; Clorinde, mourante, dit à son amant :

Amico, hai vinto, io ti perdon... perdona
Tu ancora, al corpo no, che nulla pave;
All'alma si : deh per lei prega, e dona
Battesmo a me, ch' ogni mia colpa lave...

[1] V. 10867.
[2] Voy. *Preuves*, litt. *F*, au mot *Murgleie*.
[3] V. 11427.

. . . . . .

Egli v' accorse, e l'elmo empiè nel fonte,
E tornò mesto al grande ufficio e pio.

CANTO XII, St 66, 67.

L'avantage reste donc à Corbarant, et le soudan, suivant une maxime politique aussi vieille que le monde, se réconcilie avec celui qui a gagné la partie, sans oublier de faire un compliment à Richard de Caumont [1]. Mais, loin d'imiter la courtoisie du maître, un Turc insulte Corbarant et jette à la face de Richard une provocation que relève aussitôt Harpin de Bourges. Nouveau combat qui tourne à la gloire du vicomte et des chrétiens [2].

Corbarant, si bien soutenu par eux, leur témoigne sa reconnaissance. Ils partent ensemble et se tirent heureusement d'une embûche que leur avaient tendue les parents de Goulias, un des champions du soudan.

Échappés au danger, Corbarant et les chrétiens font fausse route et arrivent au mont Tigris, où était le repaire d'un serpent, la terreur de la contrée [3]. Combat contre un serpent.

Albert d'Aix raconte que, dans le territoire de Sydon, les chrétiens furent mis en grand péril par des serpents qui vomissaient des flammes : *In regione Sydonis ab ignitis serpentibus periclitantur*, et il remarque qu'on appelait ces serpents *tarenta* [4]. Fondement historique de cette fiction.

Ce fut sur les bords du fleuve Éleuthère que les chrétiens se virent assaillis par des reptiles, qui n'étaient, selon M. Walkenaer, que le *gecko* Remarque sur l'emploi du merveilleux.

[1] V. 11483.

[2] V. 11620.

[3] V. 11755. Nous avons déjà fait plus haut l'observation que les trouvères et les *Minnesinger* traitaient la géographie avec un sans-façon extraordinaire. L'*Alexandréide* du moine Lambert ou Lamprecht nous offre le pays d'*Occridatis*, dont les habitants ont des pieds de bouc, et le pays de *Brasiacus*, qui forme les limites du monde. Le *Patelamunt* du *Parcival*, les châteaux de *Montamur*, dans *Otnit*, de *Mâtelane*, dans *Kudrun*, le pays des *Dologiens*, les royaumes de *Deleprosat* et de *Holdraflus*, dans *Wigamur*, *etc.*, ont probablement la même origine. Encore sur la géographie romanciere.

[4] Bongars, t. I, p. 271.

ordinaire ou d'Égypte [1]. Ils n'en causèrent pas moins d'épouvante aux croisés, et peut-être ce fait historique a-t-il donné lieu au poëte d'imaginer le serpent de Tigris, car il est aussi sobre que possible de merveilleux. Nous avons déjà remarqué que les anciennes légendes franco-germaines, austrasiennes, si l'on veut, sont presque entièrement dénuées de prodiges; les Germains et le christianisme apportèrent dans la société moderne le sentiment énergique de l'individualité; c'est donc dans la conscience de leur force que les héros des anciennes chansons, telles que celles de Roland et du Cid, trouvent le pouvoir de s'élever au-dessus de l'humanité, plutôt que dans des causes extérieures. Le merveilleux est venu des races celtiques et de l'Orient.

Au moment de s'embarquer dans un récit qui dépasse toutes les limites de la vraisemblance, le trouvère proteste encore de sa véracité [2].

> . . . . Cette istore n'est pas de gabement;
> Ains est de vérité, rimée noblement,
> Sans bourdes et sans fables qui ne valent noient.

Et pour se donner une plus forte apparence d'exactitude, ainsi qu'il l'a déjà fait, il attache une date à l'événement qu'il va narrer. C'est en 1098 que la troupe de croisés qui accompagnait Corbarant aperçut le mont Tigris. Un cri de douleur en frappe les échos; Baudouin de Beauvais court et reconnaît son frère Arnoul que le monstre venait de tuer. Malgré les conseils de Corbarant, il jure de venger une mort qui le désespère [3], et Corbarant promet d'embrasser le christianisme avec sa sœur Florie, si Baudouin réussit dans son aveugle projet [4].

[1] Michaud, t. I, p. 363; *L'esprit des Croisades*. t. IV, p. 364.

[2] V. 11775. « Inventer un récit, dit spirituellement M. Paulin Paris, c'était alors le plus honteux des délits littéraires. Et tous les jongleurs se défendaient de l'avoir commis, comme aujourd'hui nous nous en glorifions, et le plus souvent avec autant de mauvaise foi. » *Le moyen âge et la renaissance, — Romans*, fol. VI.

[3] V. 11910.

[4] V. 11945.

Muni d'une amulette que lui avait donnée l'évêque de Forez [1], Baudouin tente d'escalader tout seul le mont Tigris et fait une longue prière qui n'a pas moins de soixante et dix-neuf vers, et qui est encore un précis des principaux mystères de la foi chrétienne, lieu commun que le trouvère, dans sa dévote ferveur, rime dès qu'il en trouve le prétexte [2]; car il se pique de théologie, science qui dominait toutes les autres et à laquelle sacrifia le mâle génie du Dante. Cette oraison récitée, le poëte est convaincu que Dieu l'exauça, d'abord par amour pour Baudouin, ensuite, parce que la victoire de celui-ci devait conduire Corbarant dans la voie du salut, et il annonce alors sommairement quelques branches du poëme qui ont rapport au sultan de Mossoul [3].

Ainsi protégé d'en haut, Baudouin tue le serpent ou plutôt le *dyable Antecris* [4].

[1] V. 12005.

[2] V. 12096.

[3] V. 12205.

[4] V. 12218. Voici comment M. Le Roux de Lincy analyse cet épisode, d'après Grandor de Douai, *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 455 : « Les chevaliers rendus à la liberté ont obtenu du soudan la permission de visiter le saint tombeau. Ils se rendent à Jérusalem avec une armée qui part pour cette ville, sous la conduite de Corbarant. En traversant le désert, ils apprennent qu'un effroyable serpent désole la contrée. Ernaud de Beauvais, animé par les récits de ses guides et par l'appât des récompenses, jure qu'il atteindra le monstre. Il part seul, trop confiant en sa valeur. C'est alors que le trouvère, pour donner plus de créance à son récit, invoque l'autorité du chanoine de Saint-Pierre. En effet, il ne s'agit de rien moins que d'un duel avec le diable; car, pour le poëte, le serpent et Satanas c'est tout un (*li Sathenas félon*, MS. 7628, fol. 143). Aussi le chevalier succombe-t-il dans son entreprise à laquelle l'ont décidé des motifs trop mondains.

» Le serpent l'engloutit dans sa *grande gueule béante*. Il a beau se réclamer de Dieu à ses derniers moments, ses cris se perdent dans l'air et vont seulement annoncer son trépas à son frère Baudouin. Ce dernier prend ses armes et court au lieu du désastre; plus sage qu'Ernaud, toutefois, car il se confesse et communie avant de partir. Il s'avance en conjurant son adversaire au nom de tous les saints. Mais il a beau conjurer, son javelot rebrousse sur l'écaille du dragon. Celui-ci jette un cri épouvantable :

> Par mautalent et d'ire a un tel brait jeté,
> Li mons en retenti et de lonc et de lé.

» L'armée musulmane en frémit à cinq lieues de là, et les compagnons de Baudouin, frappés

Dans le même temps, le soudan arrivait avec des troupes pour attaquer le monstre qui avait ravagé ses terres, et, de loin, il est pris pour un ennemi.

La mère du serpent

12456 ...à geule baée giettant feu asprement,
Vint en l'ost du soudant, voire par tel convent
Qu'enmy iaus se lança et la route pourfent :
De sa keue fiert l'un et puis l'autre du dent,
Iluec les fait fuïr, chy L, chy cent.

Les chevaliers chrétiens, entre lesquels le trouvère nomme un chevalier de Flandre, *Galeran d'Andrehem* [1], tirent leurs épées contre *la serpente*, lui livrent un rude assaut et finissent par la mettre à mort. Elle expire; les sept démons qu'elle avait au corps s'envolent, comme celui de l'*Endriaque* d'Amadis de Gaule, et l'on crut un moment que le monde allait périr.

La cause de Mahomet perd à chaque instant du terrain, tandis que celle des chrétiens devient meilleure. Le soudan et le sultan d'Olifierne ou de Mossoul ne peuvent s'empêcher d'avouer combien peu de confiance leur inspirent désormais le Prophète, ou plutôt Mahomet, Tervagant et le dieu Baraton (car il faut parler le langage des trouvères), et

de terreur, n'osent plus rien espérer de leur ami. Le tableau de leur consternation interrompt avec art le récit du combat, auquel le poëte revient avec une grande vivacité dans l'un des couplets suivants :

Or est de Bauduin, le hardi combatant,
Qui le serpent requiert et menu et sovant ;
Sovant le fiert, derrière, et en coste et devant.
Mais le piax est si dur n'en puet empirier tant,
Qu'il en pénst abatre quatre denier vaillant.

MS. 7628, fol. 145, v°.

» Cependant, à la fin, cette peau si dure cède aux coups redoublés de l'épée, et le dragon, épuisé de sang, tombe aux pieds de son vainqueur. »

[1] V. 12547.

Ils déclarent avec découragement que les croisés leur semblent des guerriers invincibles et destinés à régner sur l'Orient [1].

Il est clair, bien que le serpent de l'Éleuthère ait pu donner naissance à celui du mont Tigris, que ce dernier est une allégorie du mauvais principe dompté par la foi, puisque ce reptile est animé par un démon et que sa défaite doit amener la conversion de Corbarant. Ce mythe a été assez longuement éclairci dans l'Introduction au poëme de *Gilles de Chin* [2], où nous l'avons comparé avec les traditions païennes. Aux légendes de cette espèce, nous aurions pu ajouter les deux dragons qui, dans l'histoire romanesque de Merlin, l'un rouge, symbole des Bretons, l'autre blanc, image des Saxons, sont continuellement en querelle [3]; le serpent du Karn ou roche druidique et l'*Avank du lac* [4]; le dragon, vaincu par Wigalois et qui dévastait les États de Lariette, reine de Korantin. Nous pouvions dire encore, à propos de saint Georges, qui nous a sérieusement occupé, que ce saint a inspiré à l'allemand Reinbot de Dorn un poëme qui doit être emprunté à une tradition antérieure au XII[e] siècle, car il n'y est point fait mention du combat de saint Georges avec le dragon, lequel, dès cette époque, apparaît dans toutes les légendes. L'auteur était un ménestrel de la cour d'Othon I[er], duc de Bavière, au commencement du XIII[e] siècle. Ce fut par ordre de son maître qu'il composa l'histoire de saint Georges, d'après un ancien poëme que ce prince lui avait confié. Reinbot ne dit point dans quelle langue était écrit ce poëme; mais les mots français qu'il a souvent employés laissent peu de doute sur son origine [5].

Mythe chrétien. Luttes contre des dragons.

Saint Georges.

[1] V. 12584, 12639.

[2] T. VII, pp. XLI et suiv. — Puisque nous revenons sur le roman de *Gilles de Chin*, nous ne pouvons nous dispenser de déclarer que nous craignons d'avoir rajeuni ce poëme, de peur de lui fixer une époque trop reculée. Il doit être, au plus tôt, du commencement du XIII[e] siècle, sinon du XII[e].

Époque où le roman de Gilles de Chin a dû être écrit.

[3] Théodore de la Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons;* Paris, 1842, t. I, pp. 43, 52.

[4] *Ibid.*, t. II, pp. 292-295.

[5] Bonstetten, pp. 360-361.

Les mahométans croient encore que c'est à une des portes de Lidda, ancienne Diospolis, où saint Georges souffrit le martyre, que Jésus tuera l'Antechrist.

Un des plus ingénieux rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Gérard de Nerval, nous raconte que, dans le Liban, aux environs de Beyrouth, on lui montra la grotte d'où sortit le fameux dragon qui était prêt à dévorer la fille du roi de Béryte, lorsque saint Georges le perça de sa lance. Ce lieu, assure-t-il, est très-révéré par les Grecs et par les Turcs eux-mêmes, qui ont construit une petite mosquée à l'endroit où eut lieu le combat [1].

Art qui manque aux trouvères.

L'art d'intéresser aux lieux et d'agrandir le fait dont on parle en y associant les souvenirs du passé, manquait complétement aux trouvères. En foulant par la pensée ces régions où fut déposé le berceau du Christ, où s'accomplirent tant de grands événements, où plane encore pour nous le génie de Napoléon [2], ils aiment mieux supposer des localités qui ne peignent rien à l'esprit que de remuer la cendre poétique des antiques cités, dont les noms ne doivent pas seulement plaire à la mémoire d'un poëte, mais encore charmer son oreille par leur harmonie.

Le soudan et le sultan d'Olifierne se séparent dans les meilleurs termes, et Corbarant reprend la route de sa capitale, non sans rouler

[1] *Revue des Deux-Mondes;* Bruxelles, 15 mai 1847, p. 480.

« La relique dont les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem faisaient le plus de cas était une main que le sultan Bajazet avait donnée au grand-maître d'Aubusson, pour la main droite de saint Jean-Baptiste. La tradition racontait qu'à Antioche, un *dragon*, auquel on avait jeté un morceau de viande touché par cette main, avait soudainement enflé et crevé. On la portait solennellement en procession, et lorsque les doigts s'ouvraient, c'était signe qu'on aurait une bonne année; si le poing restait, au contraire, fermé et menaçant, on pouvait s'attendre à une mauvaise saison. Lorsque l'envoyé de Pierre-le-Grand visita Malte, en 1698, le grand-maître lui fit présent d'une croix touchée par la main du saint, et cent ans plus tard, le chef de l'ordre, expulsé de l'île, demanda la permission d'emporter au moins cette relique vénérée, requête accueillie sans peine par des républicains sceptiques. (*La main et le gant; Revue britannique*, déc. 1847; Brux., in-8°, p. 743.)

Voir l'ouvrage attribué à cet homme étonnant, et dicté au général Bertrand, sur les campagnes d'Égypte et de Syrie.

dans sa tête des idées très-peu favorables à l'islamisme. L'évêque du Puy, qui périt de la contagion peu après la bataille d'Antioche, et que le Tasse fait assister au siége de Jérusalem, où il meurt de la main d'une femme, entretient les bonnes dispositions de ce prince et le catéchise chemin faisant : L'évêque du Puy.

12658 Ly évesques du Pui ly dist bien sans latin
La poissance de Dieu, le vray Père divin;
Comment il tresbucha Lucifier et Kaïn;
Comment il s'aombra [1] en ung corps fémenin, etc.

Corbarant et les chrétiens sont accueillis à merveille; Calabre et Florie viennent à leur rencontre et la reine fait de riches présents à ceux qui ont si noblement soutenu son fils.

En ce même temps, le loup *Papion*, méchant animal s'il en fut, ravit un neveu de Corbarant pendant que sa nourrice prenait le plaisir du bain dans la rivière [2]. Harpin, touché des lamentations de cette femme, se met à la poursuite du loup, à qui un singe enlève l'enfant à son tour. Celui-ci grimpe sur un arbre avec sa proie et fait la moue à Harpin, comme pour le narguer. Le loup *Papion*.

Harpin passe toute la nuit au pied de l'arbre, afin de veiller sur l'innocente créature; mais le jour blanchissait à peine, qu'il aperçoit quatre lions. Dans ce péril, il se souvient d'une oraison souveraine contre le roi des forêts, celle de saint Jérôme. Les lions, contenus par cette espèce d'exorcisme, n'osent s'attaquer au chevalier, qui profite d'un moment où le singe, effrayé, saute en bas de l'arbre, et s'empare de l'enfant. Mais l'aventure n'est pas finie. Dix Sarrasins, ennemis de Corbarant, surviennent et cherchent noise au vicomte de Bourges. Harpin ne tient pas

[1] *S'aombra* : « Et pour ce je tray à exemple la parole de la benoite Vierge Marie, quant » l'ange Gabriel luy apporta la nouvelle que nostre Seigneur s'*enumbreroit* en elle. » *Le Menagier*, éd. de M. Pichon; Paris, 1847, t. I, p. 128.

[2] Nous ne voyons pas *le loup* dans les fictions orientales, mais bien dans celles du Nord, le loup Fenris, etc. Pariset, *Mythologie*, t. II, p. 262.

compte du nombre; néanmoins, Corbarant vient très à propos pour le tirer d'affaire, et les félons s'enfuient; mais, dans leur fuite, ils emportent le nourrisson, vainement arraché au loup et au singe. Harpin les suit, fait mordre la poussière à l'un d'eux, puis il obtient leur pardon de Corbarant, pourvu qu'ils lui rendent son neveu.

Les chevaliers prennent enfin congé du sultan et se dirigent, bien escortés, vers Césarée, où était l'armée des croisés [1].

Instruit que l'ennemi s'approche, Cornumarant, roi de Jérusalem l'Aladin du Tasse, veut les prévenir. On voudra bien se rappeler que l'émir égyptien qui commandait alors dans la ville que Voltaire a nommée euphoniquement Solime, était Iftikhar-Eddaulé, ce qui signifie *Gloire de l'Empire.*

Faits d'armes

Les Sarrasins font une sortie, battent et pillent le plat pays, jusqu'à ce qu'ils rencontrent, pour leur malheur, le formidable Richard de Caumont et les siens, tout près du *Pas-au-Gaiant* [2], que nous ne conseillons pas de chercher sur la carte. Ils sont nécessairement battus [3], et rentrent en tumulte à Jérusalem par *la porte David* [4].

Le cheval *Plantamour.*

En apprenant ce nouveau désastre, Cornumarant fait seller son bon cheval *Plantamour* [5], et promet de ne point rentrer dans Jérusalem qu'il ne se soit mesuré avec les chrétiens.

Le cheval *Plantamour* est un nom de plus pour les listes des chevaux épiques ou merveilleux que nous avons dressées et que nous complétons dans ce volume [6]; il répond à un usage de l'ancienne chevalerie, qui nous a paru assez curieux pour nous y arrêter à diverses reprises.

[1] V. 13060.

[2] Dans la *Chanson des Saxons*, t. I, p. 90, nous trouvons la *Roche-au-Jaiant.*

[3] V. 13214.

[4] Il en est question dans le commentaire. Voir aussi *Christ. Adrichomii Delphensis, Urbis Hierosolymae, quemadmodum ea Christi tempore floruit, et suburbanorum ejus brevis descriptio. Ed. altera;* Colon. Agr., 1588, in-8°, p. 81.

[5] V. 13261.

[6] *Preuves et Notes*, litt. *F.*

Un bon destrier, un glaive bien affilé, un courage à toute épreuve : voilà le chevalier. « Dieu m'a donné un corps robuste, disait don Gar» cia l'Intrépide; il m'a donné des *armes* et un *cheval*, deux choses qui » font qu'un homme vaut davantage [1]. »

Rodrigue dit au comte de Locano : « La hardiesse que vous donne » votre habileté dans les combats ne vous servira de rien, car j'ai pour » me battre *mon épée* et *mon cheval* [2]. »

Ailleurs, le roi don Ferdinand répond aux reproches de Chimène : « S'il vous naît un fils, je promets de lui donner une *épée* et un *cheval*, » et deux mille maravédis pour l'aider dans ses dépenses [3]. »

Cornumarant, malgré cette condition de succès, ne fut pas heureux.

Godefroid de Bouillon, après la victoire d'Antioche, dont Stochove salua les trophées, des buttes de terre élevées près de cette ville par ordre du duc de Lothier [4], avait terminé heureusement plusieurs expéditions et campait sous les murs de Césarée. Tandis que Cornumarant, pour laver son injure, cherche les chrétiens, il prend fantaisie à Godefroid d'aller à la découverte du côté de Jérusalem, avec grand nombre de chevaliers, dont le trouvère articule les noms qui sont des noms français. Les deux partis se rencontrent. Godefroid fait des prodiges; mais, voyant venir de loin la troupe de Richard de Caumont, il la prend pour des ennemis et veut envoyer demander du renfort à Césarée, où est, entre autres, suivant le poëte, *l'évêque de Liége!*

Tout en s'étendant sur ces nouvelles prouesses, il recommande encore son ouvrage au point de vue religieux [5].

Cette fois, l'avantage est vivement disputé. Cornumarant, *le plus fier Sarasin qui fût en paiénie*, frappe d'estoc et de taille, fait un carnage ter-

[1] *Romancero*, édit. de M. Depping, t. I, p. 276; Damas Hinnard, *Romancero*, t. II, p. 243.

[2] Depping, t. I. p. 119; Damas Hinnard, t. II, p. 13.

[3] Ib., t. I, p. 143; Ib., t. II, p. 143.

[4] *Voyage du Levant*, p. 257.

[5] V. 13602.

rible et ambitionne de jouter corps à corps avec Godefroid. Un moment les croisés plient, quand saint Georges et saint Domin [1] arrivent à point nommé avec la milice céleste pour protéger les chrétiens. Cette sorte de merveilleux semble empruntée aux hagiographes, qui composèrent longtemps toute la littérature émouvante, celle qui excitait à la fois le pathétique et la curiosité.

La bataille gagnée, saint Georges regagne ponctuellement son cercueil, à Lidda, l'ancienne Diospolis, où il souffrit le martyre, et célèbre la messe en présence des religieux du monastère qui porte son nom [2].

Le retour des prisonniers chrétiens qui avaient recouvré leur liberté, est l'occasion de grandes réjouissances dans le camp de Césarée [3].

Pendant cette fête, Harpin remet en cachette à Godefroid l'anneau que lui destinait Florie. A la vue de ce gage, le chef des croisés, l'austère duc de Lothier, se trouble.

13876 Amours ly va le cuer tellement enflamer
Qu'oussy vermaus devint que carbons au souffler.

Godefroid amoureux.

Harpin, en vantant la beauté et les autres qualités de la sœur de Corbarant, ne fait qu'enfoncer le trait plus profondément. Godefroid, dont *li cuers oncques mais par amours n'ama*, ne peut résister au désir de voir celle dont il se fait une si ravissante image.

Mais l'armée brûle de s'emparer de Jérusalem. Godefroid, pour gagner du temps, assemble le conseil et propose, avant de marcher sur la ville sainte, d'assiéger les places voisines, telles que Baruth, Tyr, Maarah, Hazarth, etc.

[1] Ce saint Domin a déjà été nommé plus haut. Est-ce saint Domnin, officier de la chambre de l'empereur Maximien Herculius, martyrisé l'an 304, ou saint Dominique l'Encuirassé? Ce dernier, solitaire en Italie, ne mourut qu'à la fin de l'an 1062, et n'était probablement pas canonisé en 1098; mais les trouvères n'y regardaient pas de si près.

[2] V. 13731.

[3] V. 13764.

14025 ... Le commune en fu courouciés et irée
Qui volentiers éuissent ceste voie akievée.

Ces deux vers sont historiques. Pendant que l'on exécute son plan, Godefroid, qui se plaint de l'altération de ses forces, demande aux chefs l'autorisation d'aller se refaire à Édesse, près de son frère Baudouin. On s'empresse d'acquiescer à ses vœux, et, au lieu de prendre le chemin d'Édesse, il va tout droit, et incognito, à Olifierne, escorté seulement de Harpin de Bourges.

Il se rend en secret à Olifierne.

La chevalerie a subi des révolutions successives. D'abord, elle plaçait la perfection dans un courage surhumain, rude, grossier, cruel même, quoique tempéré par de la générosité. Épurée par le christianisme, elle se dévoue à l'Église, à la cause des faibles. Insensiblement, il s'y mêle de la galanterie; un chevalier doit avoir une dame de ses pensées; son amour est naïf, matériel et positif. L'amour, plus tard, devient sentimental et passe pour la première des vertus, même aux dépens de quelques lois morales qui sont la garantie de la société.

Caractères divers et successifs de la chevalerie.

Enfin, la chevalerie dégénère et tombe dans le romanesque et la fadeur. Elle affecte des sentiments faux et quintessenciés; elle court après l'extraordinaire, l'invraisemblable, et meurt au bruit du sifflet de Cervantes.

A l'époque de la première croisade, la chevalerie était guerrière et religieuse, et c'est ainsi que la dépeint habituellement notre trouvère. Mais s'il transforme, un moment, Godefroid en une sorte de *beau ténébreux*, de soupirant platonique, c'est qu'il a appliqué à ce siècle des idées d'un âge plus récent.

Godefroid s'introduit, déguisé et sans défense, dans une ville ennemie, pour contempler une femme qu'il aime, quoiqu'il ne l'ait jamais vue, et qui l'aime aussi, sans le connaître autrement que par la renommée. Il est dans une situation digne des Amadis, des Esplandian[1] et des Galaor.

[1] D'Herberay écrit *Splendian*. P. VII.

C'est un avant-goût de l'Arioste, mais de l'Arioste sérieux et canonique.

Lorsque Godefroid entre dans Olifierne, cette capitale regorge de princes et de grands personnages turcs, sarrasins et persans; il n'en manque pas un jusqu'à la *Mer Bétée* [1]. Le soudan de Babylone y a amené ses quatorze fils, et, pour cimenter sa réconciliation avec Corbarant, dont l'appui est indispensable à la cause de l'Orient, il a projeté d'unir l'aîné Marados à la sœur du sultan de Mossoul.

Mer Bétée.

Éloge peu mérité des croisés.

A l'énumération des défenseurs d'une religion impie, le trouvère oppose l'éloge des croisés, dont le moindre, à l'en croire, *était un petit saint* [2]. Malheureusement, l'histoire ne confirme pas ces éloges.

N'importe; Godefroid et Harpin se présentent à la cour de Corbarant, munis chacun d'une palme, le drapeau blanc de ce temps-là. Harpin, dont la loyauté et la valeur sont connues de Corbarant, est sûr d'un bon accueil et tâche de reconforter Godefroid, que désespère la nouvelle du prochain mariage de Florie. « Si Florie, dit-il, est pour vous, rien ne pourra vous l'enlever. » Ici se place, sur la puissance de l'amour, une tirade assez bien tournée et digne des auteurs modernes, qui ont divinisé les passions violentes ou *échevelées*, suivant une expression qui est encore de mode, malgré l'abus qu'on en fait jusqu'au ridicule.

Puissance de l'amour.

Godefroid et Harpin assistent au souper des princes et vont de table

[1] *Mer Bétée.* V. 18704.

Dans un roman de Charlemagne, analysé par M. Fr. Michel (*Charlemagne;* Lond., 1836, in-18, p. LXXIV), on lit:

> De rechief a sa gent par son règne mandée,
> Onques n'y demoura hom jusque à la *Mer Bétée.*

Ce qui conduit M. Fr. Michel à divers rapprochements, tirés des romans du *Comte de Poitiers*, p 53, du *Fierabras*, en provençal, p. 83, du *Frégus*, de l'*Image du monde*, du *Roman d'Agolant*, où l'on trouve le royaume de *Bétaigne la Grant*, et enfin du roman du *Renard*, t. III, p. 309. M. Méon, p. 392 de ce volume, dit assez ridiculement: « Bété, emmuselé, *mer bétée*, je crois que cela signifie *rivage de la mer!* »

[2] V. 14154.

en table. Arrivés devant celle de Florie, la jeune fille, du premier regard, reconnaît Godefroid. Cette intuition du cœur n'est pas une invention poétique, elle est dans la nature et annonce, jusqu'à un certain point, dans le trouvère, la connaissance des hommes. Godefroid, que son amour rendait entreprenant et adroit, trouve moyen de glisser une déclaration à l'oreille de Florie; mais s'il aspire à l'avoir pour femme, il souhaite encore plus de la rendre chrétienne. Amours de Godefroid et de Florie.

14587 Flourie regardoit, ne se pooit soler;
Et la pucielle ly, ne s'en voloit ciesser.

Ces détails ont de l'intérêt et de la vérité. Par une démarche qui n'est pas tout à fait conforme aux mœurs de l'Orient, mais aux sentiments de toute femme qui aime, Florie invite Harpin à se rendre chez elle avec son compagnon, vers l'heure de minuit. Ces rendez-vous ne tirent pas à conséquence dans les romans de chevalerie.

Cependant, les princes mahométans s'assemblent dans une mosquée pour entendre Harpin, qui s'est donné pour un négociateur pacifique. Cette épreuve inquiète Godefroid; Harpin rit de ses alarmes et se flatte de mystifier les infidèles.

Il tient parole et leur fait accroire que les chefs des croisés l'ont chargé de demander la permission d'achever librement leur pèlerinage au tombeau du Christ, à Jérusalem,

Adorar la gran tomba, e sciorre il voto,

avec la faculté d'obtenir des vivres; après quoi, ils remettront chacun à la voile pour leurs pays respectifs, et évacueront Nicée et Antioche.

Le soudan, qui trouve tout cela fort probable, remet néanmoins sa réponse après la célébration de la noce de son fils et de Florie, et invite les deux étrangers à prendre leur part des plaisirs du moment. En cet en- Malice de Harpin.

droit s'encadre une excellente scène de comédie, pleine de malice et même de gaieté :

14724 Ly soudans regarda Godefroy de Buillon;
Il le vit biel et grant et de gente façon.
Ly oel lui sont au cief oussy vers que faucon,
Les membres ot bien fait entour et environ :
Nul plus biel chevalier trouver ne péuist-on.
« Harpins, dist ly soudans, qui est ton compaigon (compaignon)?
Or, me dy par ta loy comment il a à non. »
— « Sire, ce dist Harpins, n'en feray chélison,
Godefroy de Boullongne ensement l'apiel-on,
A Boulongne fu nés, une ville de nom. »
Quant ly soudans l'oy, sy dréça le menton;
Mais jamais ne penssast, par nésune ocquoison,
Que ce fust Godefroys, ly sires de Buillon!

Godefroid se crut un moment trahi, et peu s'en fallut que ce capitaine si intrépide n'eût peur.

Les concerts, danses, repas, continuent fort avant dans la nuit. Florie, impatiente d'entretenir Godefroid, se retire dans son appartement, prétextant une indisposition, et congédie ses femmes.

Travestissement des mœurs de l'Orient.

Comment Godefroid et Harpin purent-ils pénétrer dans ce lieu sacré, c'est ce que nous n'essaierons pas d'expliquer; il suffit qu'ils y soient. Godefroid salue sa dame au nom de la sainte Vierge Marie. Florie en est un peu scandalisée et remarque que ce n'est pas l'usage de son pays d'être si cérémonieux, si respectueux avec les dames, ce qui fournit au duc l'occasion de vanter la galanterie de ses compatriotes.

Éloge de la galanterie.

14810 « Dame, dist Godefroys, bien vous say deviser,
Qu'en mon pays n'y a prince ne duc, ne per
Qui ne face l'honneur as dames, c'est tout cler,
Ou non de celle Virge que nous devons amer,
Et oussy on les doit prisier et honnourer,
Car toute joie en vient, honnour et biel parler,

Nobile hardement pour hault pris conquester,
Courtoisie et douceur et ly dous regarder,
Seignourie et valeur, souvenir et penser:
Tout ly bien c'on poroit en sa vie conter
Vient de dame et d'amour; dont qui voet pourfiter,
Il doit siervir amours, et dames honnourer.

Les troubadours, Quesnes de Béthune, le roi de Navarre, n'auraient pas mieux dit [1]. Ce passage remarquable est tourné avec grâce et une élégance relative.

Charmée de ce langage et de la bonne mine du chevalier, Florie lui prend la main d'*amoureus dézierier* et le fait asseoir à côté d'elle sur son lit, familiarité qui pourra paraître contraire à la bienséance, mais qui, néanmoins, ne sort pas des strictes règles de l'honnêteté. Florie n'entend rien à la coquetterie; elle est simple et confiante et n'écoute que l'instinct de son cœur.

Le roi Ruother.

La fille de Constantin est beaucoup moins réservée, quand Ruother est amené dans ses appartements et qu'il lui essaie les sandales d'or dont il lui avait fait présent [2].

Godefroid, hors de lui, charge Harpin de répondre à sa place.

14837 « Sire, ce dist Harpins, je vous dis sans cuidier,
Vous iestes en présent pour vo cause plaidier :

[1] Le dernier a fait, à propos de l'amour, ce beau vers qui semble échappé à Térence :

Je suis tous homs et s'en sent (*sens*) les doulours.

Les poésies du roy de Navarre; Paris, 1742, t. II, p. 62.

[2] H.-F. Massmann, *Kunine Ruother; Bibl. der ges. d. nat. Litt.*, III Th., I Th., p. 192. Nous rappelons d'autant plus volontiers ce poëme, dont le fond est emprunté à une ancienne tradition du Nord, que, sous le nom de Constantin, l'auteur a représenté l'empereur byzantin Alexis, celui contre lequel élèvent tant de plaintes les historiens des croisades. L'empereur Ruother arrivant à Constantinople avec ses douze géants et remplissant de terreur la cour impériale, rappelle l'effet que produisirent les rudes hommes du Nord sur les Grecs efféminés et abâtardis. C'est encore un coin du tableau de l'histoire romantisée de Godefroid.

Ne suy pas avocquas qui sache plaidoyer...
. . . . . .
Amours ne valent rien qui vont par messagier.
Dites vostre voloir, je me trairay arier.

Godefroid se voit donc forcé à *dire lui-même sa maladie*, et Florie juge qu'il s'en acquitte parfaitement.

Il faut pourtant se séparer, non sans promesse mutuelle de se revoir, et Florie, restée seule, cherche un moyen d'échapper à la fatale néces- d'épouser le fils du soudan.

Tournoi. Point de fête sans tournoi ; il y aura donc des joutes, et, parmi les juges, sera le roi Butor de Tabarie [1].

Cette passe d'armes est dans toutes les règles. Georges Chastelain, le rigide et formaliste roi d'armes, n'y aurait pas trouvé à mordre. Que de lances brisées, de hauberts démaillés, de targes faussées, de glaives ébréchés, de chevaux fourbis! Les Sarrasins montrent que, fils du diable qu'ils sont, ils connaissent le métier de leur père. Mais, place dans les rangs ! voilà un chevalier chrétien qui s'avance sur son palefroi. Que de grâce, de puissance et de noblesse! Nul ne sait son nom, cependant Florie l'a deviné; à travers les grillages du heaume, ella a vu Godefroid, de cette vue qui ne trompe jamais. Les dames mahométanes, que le trouvère n'astreint pas à un régime bien sévère, jettent sur les hourts des exclamations de surprise à l'aspect de ce champion qui porte sur son écu l'image d'une femme ravissante de beauté, et elles partagent l'émotion de Florie.

Rien ne résiste aux coups de Godefroid. Harpin, qui redoute que cette supériorité n'irrite les musulmans, conseille au duc d'abandonner la lice. Harpin parlait sagement. Godefroid veut punir Marados de prétendre à la main de Florie, il s'acharne à ce rival et lui crève un œil. Alors

[1] V. 14968. Dans la *Chevalerie Ogier*, éd. in-4° de M. Barrois, p. 501, il y a *Butor de Sanctie;* dans la *Chanson des Saxons*, t. I, p. 254, *le rois Butors*, t. II, p. 6, *Butor l'Esclavon.*

les Sarrasins, furieux, se jettent sur le duc de Lorraine, le blessent, et c'en était fait de sa vie sans la noble intervention de Corbarant [1].

Marados, le fiancé de Florie, a succombé, et son frère Rubis (quel nom oriental!) est désigné pour le remplacer; mais Florie le refuse, malgré la colère de Corbarant. Le soudan, offensé, renonce à toute alliance avec le sultan d'Olifierne, et ses fils cherchent à tirer vengeance des étrangers qui les ont si mal menés, et ont la *fieste fourjoustée*, en faisant d'une lutte courtoise un combat sanglant et meurtrier.

Néanmoins, la réponse promise aux prétendus envoyés chrétiens est enfin formulée. Les pauvres Sarrasins sont encore une fois trompés. Ils consentent à laisser l'accès de Jérusalem entièremeut libre aux chrétiens, pourvu qu'ils se présentent sans armes, et que la guerre cesse. Après cette sage résolution, les princes musulmans se dispersent, et Corbarant, qui a mis en lieu de sûreté les deux croisés, commence à soupçonner que Godefroid de Bouillon lui-même est en son pouvoir. Il interroge Harpin, qui lui avoue la vérité sans détour et en vrai chevalier. La grandeur d'âme et la loyauté de Corbarant ne sont pas au-dessous de la droiture de Harpin. Il se félicite d'avoir pour hôte celui

15424 Qui est ly plus hardis pour ses armes porter
Qui soit en tout le mont, en tierre ne en mer.

Courtoisie mutuelle de Godefroid et de Corbarant.

Les deux princes se traitent avec une mutuelle courtoisie, et Corbarant présente Godefroid à sa sœur Florie, sans se douter qu'ils s'aiment. Il faut convenir que le roman n'est pas maladroitement conduit et qu'il amène des situations attachantes.

Dans la conversation, Corbarant, fidèle à ses anciennes résolutions, promet de se faire chrétien et de donner sa sœur à Godefroid, si Jérusalem tombe aux mains des croisés; Florie ne se fait pas prier pour

[1] V. 15232.

ratifier cette promesse. Mais le devoir rappelle Godefroid dans son camp. Il prend congé : un échange de serments et d'anneaux a lieu entre lui et la tendre Florie.

Anneaux, pierres, talismans.

Ces anneaux, du moins celui de la princesse sarrasine, étaient enrichis de pierres précieuses et talismaniques, car l'Orient est la terre classique des anneaux constellés. Il y avait trois choses dont *Eraclius* possédait une connaissance profonde :

Eraclius.

Si counisoit bien li vasaus
Pières et *femmes* et *chevaus* [1].

Et ailleurs :

Toutes les *pierres* counissait
De quel viertu cascune s'roit;
De fame savoit ensement
Toute la vie et l'airement.
. . . . . .
Et des cevaus ne savoit-il
Li kieus valoit mieux contre mil.
V. 270-277.

Otton de Frisingen.

Otton de Frisingen (c'est lui, du moins, que l'on regarde comme l'auteur de cette imitation) rend ainsi le vieux français de Gautier d'Arras :

Swelhen STEIN *er saehe*
Oder man im nande
Daz er in sâ bekande
Sin natur unt sin art.
V. 337-340.

Roman d'Alexandre, par Lamprecht.

Le moine Lamprecht conduit Alexandre à l'entrée du paradis terrestre. Une haute muraille de diamants se dresse tout à coup devant lui et

[1] H.-F. Massmann, *Eraclius;* Quedlinb., 1842, in-8°, p. 225. Dans cette excellente publication, je lis, pp. 212-216, un fragment en vers intitulé : *Ditz ist von edeln steinen den grôzen unt den kleinen*, von Stricker *(Nach der Heidelbergen und Wiener Handschrift)*.

l'oblige à s'arrêter. Un vieillard lui enjoint de renoncer à une tentative sacrilége et lui donne une pierre précieuse que, de retour en Grèce, Alexandre soumet à l'examen de tous les doctes de ses États. Ce fut un vieux juif qui en devina les propriétés et qui en tira une leçon de morale pour l'ambitieux conquérant.

Les pierres talismaniques, nous venons de le dire, viennent de l'Orient et se retrouvent dans les mythes druidiques, si, du moins, les fictions galloises et armoricaines que l'on connaît sont réellement, en quelques parties, un reflet des croyances et de l'enseignement des druides.

Marbode, évêque de Rennes au XI^e^ siècle, a composé le *Liber de Gemmis*, une des mille imitations qu'on a faites de poëmes analogues, écrits dans les derniers âges de l'antiquité, et dont le plus célèbre a été attribué à Orphée. Ces différents ouvrages étaient consacrés à décrire les vertus médicales et magiques de différents minéraux; il en est de même de celui de Marbode, attribué par lui à un roi des Arabes, nommé Evax, qui est censé l'avoir écrit, pour qui? pour Néron. Du reste, cet ouvrage n'est point d'origine orientale, mais emprunté à des sources grecques et latines. Il a été traduit de bonne heure en vers français et a servi de type aux *lapidaires* du moyen âge [1].

Les souverains, qu'on a toujours trompés, faisaient consister leur sécurité dans la possession de pierres auxquelles on attribuait des vertus imaginaires, et les payaient des sommes énormes. En un mot, la science et le commerce du lapidaire étaient, au moyen âge, un objet de la plus haute importance.

En remettant à Godefroid, avant son départ, le chameau qui était le prix du tournoi, on y joint des présents de grand prix, et, entre autres, de ces joyaux merveilleux :

15584 N'y ot pière qui n'ait poissance et seignourie.

[1] Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le XII^e^ siècle*; Paris, t. III, 1840, p. 448.

Pendant toutes ces civilités, les croisés, campés sous les murs de Césarée, croyaient Godefroid perdu pour eux. Un espion expédié par Cornumarant, dans leur armée, vint l'informer que le chef des chrétiens n'était plus. Dans l'intervalle, Maucoulon (!), oncle de ce prince, lui raconte ce qui s'est passé au tournoi d'Olifierne et fait un grand éloge de Godefroid, sans se douter de qui il parle; c'est toujours le même artifice et, par la répétition, il ne laisse pas de perdre de son efficacité. Toutefois, Cornumarant entrevoit à la fin que le guerrier redoutable dont on l'entretient, ne saurait être que Godefroid de Bouillon [1].

Godefroid assiste à ses propres obsèques.

Du camp de Césarée on envoie dans diverses directions à la recherche du duc de Lorraine, et la conviction de sa mort s'affermit au point que l'évêque du Puy, ressuscité par le trouvère, célèbre les obsèques de l'illustre capitaine. Averti de cet incident, Godefroid se déguise en cordelier [2], et veut aller des premiers à l'offrande, à son service funèbre. Il exécute ce projet au grand scandale des princes et des chevaliers, qui jugent impertinent qu'un simple moine prenne le pas sur eux. Au milieu des larmes et des regrets, Godefroid se découvre, et nous laissons à penser la joie causée par son retour.

Cette allégresse, succédant à un deuil morne et profond, alarme les habitants de Césarée, qui demandent à traiter [3]. Une trêve est conclue, et la garnison de cette ville s'engage à se rendre, si les croisés parviennent à emporter Jérusalem.

[1] V. 15715.

[2] Ou franciscain. Voy. V. 6867. Les fabliaux sont pleins de satires dirigées contre eux (voir, entre autres, celle de Pierre des Vignes, qui se lit pp. 163-177 du curieux recueil de M. Éd. Du Méril, intitulé : *Poésies populaires latines du moyen âge;* Paris, 1847, in-8°). Mais M. Ozanam les défend: il les représente comme une milice démocratique, contemporaine du triomphe des républiques italiennes, alliée naturelle des peuples dont elle honorait la pauvreté, ennemie de toutes les tyrannies (?), dont elle n'avait ni peur, ni besoin. Alexandre de Hales, saint Bonaventure, qu'il appelle le Platon du moyen âge, Roger Bacon, étaient franciscains. *Le Correspondant*, t. XX, 10 oct. 1847, pp. 62-92.

[3] V. 15975.

L'armée, qui n'a plus rien à faire dans ces cantons, se met en mouvement vers Jérusalem et arrive devant la cité mystique, le mardi 16 juin 1099 [1]. Jérusalem! Jérusalem!

La peinture de l'impression que ce grand spectacle fit sur les soldats et sur leurs chefs, mérite des éloges [2]. Il est curieux de comparer, en relisant le Tasse, comment, à un ou deux siècles de distance, on peut traiter le même sujet, comment procèdent le génie cultivé et l'art spontané et à peine dégrossi.

Ecco apparir Gerusalem si vede,
Ecco additar Gerusalem si scorge,
Ecco di milli voci unitamente
Gerusalemme salutar si sente.

CANTO III, st. 3.

L'investissement de Jérusalem est expliqué, à peu de chose près, comme dans les chroniques.

16190 Apriés li ber Robiert, c'on dist de Normandie,
Vint ly contes de Flandres; s'avoit en sa partie
Flamens et Hainuiers et une aultre maisnie
C'on appielle Liégois; mais je vous ciertefie
Que bien sèvent miner une tour batellie,
Et font à ung assaut une telle envaïe
Qu'il samble c'un bouton n'acontent à leur vie.

Les ribauds ne sont pas omis, eux, dit le trouvère, qui

S'ont nommet Taffur pour çou qu'en leur vivant
N'orent oncques en gambe une cauche vallant :

[1] Un des plus récents ouvrages sur la topographie de l'ancienne Jérusalem est intitulé : *Die Topographie von Jerusalem*, von W. Krafft; Bonn, 1846, in-8°. Malheureusement pour nous, l'auteur ne s'occupe aucunement des croisés. Cf. Michaud, t. I, pp. 368-75, et Châteaubriand, *Itinéraire*.

[2] V. 16066. Cf. Michaud, t. I, pp. 369, 541-43.

Ils veillent toute nuit et se vont rostissant.
Il n'y a bieste ou bois qui leur voist escapant :
Ousy tos vont à piet c'uns chevaus va courant.

Présage

On fabrique des machines, on fait tous les préparatifs nécessaires pour le siége [1], et, malgré la soif qui les tourmente [2], les chevaliers se récréent à tirer de l'arc. Au milieu de ces jeux, trois oiseaux s'élèvent vers la tour David, où Cornumarant était en exploration. Godefroid saisit une flèche, le trait part et atteint les trois oiseaux qui vont tomber ensemble sur la tour, aux pieds des princes mahométans stupéfaits.

Ce présage les frappe de terreur. Cornumarant dépêche le prêtre chrétien Éracle, un de ses affidés, au camp des chrétiens, pour s'assurer si c'est Godefroid qui a tué les trois oiseaux d'un seul coup de flèche, et Godefroid, toujours rempli d'égards, fait inviter Cornumarant à s'exercer à l'arc avec lui. Accompagné de vingt archers, Cornumarant accepte ce défi. Il est reçu avec de grands honneurs, et rentre à Jérusalem aussi satisfait qu'on peut l'être d'un ennemi.

L'épée *murglaie*.

Une attaque est bientôt tentée; les Sarrasins incendient un quartier des chrétiens [3]. Cornumarant, armé de sa formidable épée, *Murgalée* ou *Murglaie*, fait un effroyable ravage et ôte la vie à quatre chevaliers, un Liégeois, un seigneur de Bavai [4], en Hainaut, et deux frères attachés au duc de Normandie.

L'avantage reste encore aux croisés : Cornumarant, qui voit l'avenir gros de nuages, se console en maudissant Mohomet.

Ainsi que dans les chroniques, une machine construite par les Francs [5]

[1] V. 16337.

[2] Le Tasse, ch. XIII, a fait une admirable peinture de la sécheresse, qui se trouve aussi décrite par le moine Robert, Baudri, Raymond d'Agiles, Albert d'Aix, Guillaume de Tyr, et par Giles ou Gilon, dans son poëme latin sur la première croisade. Michaud, t. I, p. 382.

[3] V. 16801.

[4] V. 16831. Nous ne connaissons pas de seigneurs particuliers de Bavai.

[5] Richer décrit des machines analogues; éd. de M. Guadet; Paris, 1845, in-8°, t. I, p. 137; t. II, pp. 131, 167, 171.

incommodait fort les assiégés [1]. Ceux-ci invoquent l'assistance d'une magicienne qui fait chercher deux jeunes vierges avec lesquelles elle compte réduire à l'impuissance le redoutable engin. Ce fut elle, au contraire, qui perdit sa peine. Une pierre lancée de la machine dirigée par Godefroid, la tua sur la place avec ses deux acolytes [2]. Magie.

On lit effectivement dans les historiens que deux magiciennes parurent sur les remparts de la ville, conjurant les éléments et les puissances de l'enfer. Une grêle de traits et de pierres en fit justice [3].

La famine était le fléau qui affligeait le plus fréquemment les chrétiens. Par bonheur, ils s'emparent d'un riche convoi de vivres conduit par l'émir d'Acre qui, devenu leur prisonnier, demande et reçoit le baptême [4].

On attribue l'honneur de ce succès au comte de Flandre, qui s'en défend avec une modestie magnanime. Les paroles qu'il prononce, sauf rédaction, appartiennent probablement à l'histoire : Modestie du comte de Flandre.

17410 . . . . . « Çus fès n'est point hardis :
Car nous sousprimes *là* nos morteus anemis;
Ils n'estoient pas IIJ où nous estièmes dis... »
. . . . . .
Et dient ly baron : « Vous iestes bien apris, etc.

Le reste de la réponse est plein de noblesse et, en contenant un digne éloge du comte de Flandre, exalte encore davantage Godefroid de Bouillon, que le trouvère a toujours l'adresse de rendre *suppelatis* [5].

Tandis que les assiégeants souffraient de la famine, les ribauds se livraient à leurs goûts d'anthropophages [6]. Extrémités où la famine réduit les croisés.

[1] Michaud, t. I, pp. 389, 397. Il cite Folard, *Traité de l'attaque des places.*
[2] V. 17065.
[3] Michaud, t. I, p. 402.
[4] V. 17317.
[5] V. 17428.
[6] V. 17475. Michaud, t. I, pp. 252, 337-338. Raoul de Caen dit, à propos du siége de Maa-

Une flotte vient très à propos rendre l'espérance et la vie à ces guerriers affamés [1].

Colombes messagères.

Les assiégés, chaque jour plus resserrés dans leurs murailles, veulent informer leurs alliés de la situation critique où ils se trouvent, et emploient, pour y parvenir, des pigeons voyageurs [2].

Cette anecdote est rapportée par Raimond d'Agilles ou d'Aguilers, mais elle est placée avant le siége de Jérusalem et lorsque les croisés étaient près des marais de Césarée. « Soudain, dit-il, un pigeon qui volait au-dessus de l'armée, mortellement blessé par un épervier, vint tomber au milieu des nôtres. L'évêque d'Agde, l'ayant pris, trouva une lettre cachée sous l'aile de cet oiseau. » Mais Raymond s'arrête là [3]. Le Tasse a traduit le fait en vers magnifiques :

Le Tasse.

Mentre il campo a l'assalto, e la cittade
S'apparecchia in tal modo a la difese;
Una colomba per l'aeree strade
Vista è passar sovra lo stuol francese;
Che ne dimena i presti vanni, e rade
Quelle liquide vie con l'ali tese :
Et già la messaggiera peregrina
Da l'alte nubi a la città s'inchina.

Quando di non so donde esce un falcone,
D'adunco rostro armato e di grand' ugna,
Che fra 'l campo, e le mura a lei s'oppone.
Non aspetta ella del crudel la pugna.

rah, c. 97 : *Audivi namque, qui dicerent cibi se coactos inopia ad humanae carnis edulium transiisse, adultos gentilium cacabo immersisse, pueros infixisse verubus et vorasse adustos.* Et Albert d'Aix, lib. V, c. 29 : *Mirabile dictu et auribus horrendum; quod nefas est dicere, nefas facere. Nam christiani non solum Turcos vel Sarracenos occisos, verum etiam canes arreptos et igni coctos comedere non abhorruerunt prae inopia, quam audistis.* Le bon Albert est plus effarouché de voir des chrétiens manger des chiens que les cadavres de leurs ennemis!

[1] V. 17510.

[2] V. 17539.

[3] Michaud, t. I, p. 365.

Quegli d'alto volando, al padiglione
Maggior l'incalza, e par ch' omai l'aggiungna :
Ed al tenero capo il piede ha sovra.
Esso nel grembo al pio Buglion ricovra.

La raccoglie Goffredo, e la difende :
Poi scorge in lei guardando estrania cosa,
Che dal collo ad un filo avvinta pende
Rinchiusa carta, e sotto un' ala ascosa.
La disserra, e dispiege : e bene intende
Quella, ch' in se contien, non lunga prosa.
« Al signor di Giudea (dicea lo scritto)
Invia salute il capitan d'Egitto.

Non sbigottir, signor, resisti e dura
Infin al quarto o infino al giorno quinto;
Ch' io vengo a liberar coteste mura :
E vedrai tosto il tuo nemico vinto. »
Questo il secreto fu, che la scrittura
In barbariche note avea distinto,
Dato in custodia al portator volante;
Che tai messi in quel tempo usò il Levante.

CANTO XVIII, St. 49, 50, 51.

Le Tasse finit par dire qu'en Orient on employait alors ces messagers, et c'est sans doute une coutume que nous lui avons empruntée, si nous ne la devons pas aux Romains.

L'auteur d'un livre qui contient des pages fort agréables, M. Félix Bogaerts, n'a oublié ni Raymond d'Agiles ni le Tasse, et traite longuement de la colombe messagère, dont il est aussi parlé dans une lettre publiée par M. le baron Jules de Saint-Genois, et qui est attribuée à Jacques de Vitry [1].

Notre trouvère a beaucoup amplifié le simple trait rapporté par Ray-

[1] *Histoire civile et religieuse de la colombe, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;* Anvers, 1847, pp. 136-139, et notamment pp. 145-146.

Stratagème.

mond d'Agiles; il y a ajouté un stratagème digne de Frontin et dont Cornumarant fut victime.

S'étant emparés des pigeons émissaires, les croisés changent totalement leur message. Cornumarant est censé très-satisfait et déclarer qu'il n'a besoin d'aucun secours.

A cette fausse nouvelle, les infidèles, qui s'apprêtaient à marcher sur Jérusalem, se débandent, et, tout joyeux, rentrent dans leurs foyers.

Poussant la ruse à l'extrême, les croisés expédient à Cornumarant d'autres pigeons, qui viennent apprendre au roi de Jérusalem qu'il n'a rien à attendre de ses alliés et lui conseiller de se rendre, en lui promettant des terres sous la suzeraineté du soudan. Gracien d'Acre, avec le zèle d'un converti, se prête à cet artifice et écrit de sa main l'astucieux billet [1].

Cornumarant, réduit au désespoir, s'en prend derechef à Mahomet, fait une nouvelle sortie et se bat en homme qui n'a plus rien à perdre. Baudouin, qui n'assista pas, on le sait, au siége de Jérusalem, est aux prises avec lui. Enfin, les musulmans lâchent pied, et leur émir va en personne supplier le soudan de ne pas l'abandonner. C'est alors qu'il intercepte une lettre que Florie écrivait à Godefroid et dans laquelle elle lui offrait de lui livrer Qlifierne.

Tout s'explique.

Florie est accusée de trahison.

Dès que Cornumarant est en présence du soudan, tout s'explique. Le stratagème des chrétiens est découvert. Florie, accusée de trahison, est jetée en prison, et sa lettre envoyée à Godefroid pour l'attirer dans une embuscade.

Le trouvère termine cette branche en affirmant qu'il est plus complet et plus véridique que tous ceux qui ont avant lui traité le même sujet, et il annonce qu'il va raconter la conquête de Jérusalem :

Fin de cette branche du poëme.

18741 Huy mais orés comment et par quel convenant
Prirent Jérusalem ly Frans en Dieu créant.

[1] V. 17734.

Ici, dans un moment où le nœud se serre et se complique, s'arrête cette partie du poëme dont nous apprécierons l'ensemble au volume suivant.

Suivant notre habitude, nous avons ajouté à ce texte plusieurs documents relatifs aux croisades dans leurs rapports avec la Belgique [1], Les plus curieux sont les avis donnés au duc Philippe de Bourgogne, en 1439, par Jean Torzelo, en 1457, par Bertrandon de la Brocquière et par Adrien de Waurin, sur une expédition contre les Turcs. Appendices.

Ces mémoires sont antérieurs à la croisade contre le Turc, proclamée en 1464, par le pape Pie II [2]. Croisade proclamée par le pape Pie II.

Jean Torzelo pourrait bien avoir été un de ces aventuriers grecs qui cherchaient à avoir accès dans les cours et par qui Philippe-le-Bon fut plus d'une fois trompé [3]. Jean Torrelo.

[1] Au t. IV, nous avons inséré, pp. 227-311, l'*Avis directif pour le passage d'outremer*, que, sur la foi du traducteur, Jean Mielot, et d'une note d'Aubert le Mire, nous avons mis sous le nom du dominicain Brocard ou Brochart, dit *l'Allemand*. Mais le Brocard qui visitait la terre sainte en 1283, ne peut être, d'après l'observation de M. V. Le Clerc, l'auteur du traité composé en 1332. Le dominicain Brochart.

[2] *Chron. des ducs de Brabant, composées par* Adrian Barlande, rhétoricien de Louvain; Anvers, 1603, in-fol. (*), p. 83, ch. C. « L'an de nostre salut MCCCCLXIIII, le pape Pie Second, ayant envoyé ses nonces apostoliques, ses lettres et ses bulles par toute l'Europe, par lesquelles il invitoit les rois et les peuples de faire la guerre au Turc, il en adressa de particulières à Philippe, duc de Bourgogne, par lesquelles il le prioit de se préparer à une si dévote et si nécessaire guerre, et qu'il fust prêt à certain temps, pour acheminer avec les autres princes chrestiens aux places dont l'ennemi de nostre foy s'estoit emparé par leur fainéantise. Ces lettres receues, ce bon prince ne voulut différer d'assembler le plus qu'il peut de gens de guerre pour s'y acheminer, et y fust allé luy-mesme en personne avec une armée bien leste et bien pourveue, n'estoit qu'empesché pour la vieillesse et aussi pour d'autres affaires, il fut contraint de rester en sa maison. Il y envoya donc en son lieu Antoine, son bastard, homme de grand cœur et de singulière valeur, pour estre chef de ceste armée, lequel estant parti de Brabant et arrivé en France, il n'osa pas passer plus oultre, pour avoir veu des lettres par lesquelles son père avoit mandé qu'on le tuât. Or, ces lettres (comme depuis il fust descouvert) n'estoyent pas de son père, lequel l'aimoit uniquement, mais de quelques-uns de son conseil, qui les avoient escrites en faveur du roy de France, qui seul n'estoit en bon mesnage avec le pape. »

[3] Voir notre édition des *Merveilleuses*, note sur le v. 297.

(*) C'est une traduction qui n'est pas exempte de fautes; ainsi, p. 28, on lit : *le monastère du Pape* pour *du Parc*; p. 32 : *l'église de Barione* pour *l'église de Saint-Pierre* (Barjone); etc.

Bertrandon de la Brocquière.

Bertrandon de la Brocquière est assez connu par sa relation et par les notices dont il a été l'objet [1].

Jean de Waurin.

Pour Jean de Waurin, il était capitaine et gouverneur général des vaisseaux et galères. On voit dans un compte de l'an 1444 qu'il avait sous ses ordres *quatre galées* que le duc *mit au port de Venise pour, avec le grand nave et autres galées, que ledit seigneur duc avoit audit port et fait armer, aller contre les infidèles et mescréants, par lettres-patentes données à Bruges* [2]. Un des ancêtres de l'amiral, Robert de Waurin, avoué de Lillers, fit, au commencement du XIII^e^ siècle, le voyage de la terre sainte. Le sujet n'était donc pas neuf dans la famille.

Philippe-le-Bon.

Les manuscrits de la Bibliothèque royale offrent des traces de plusieurs négociations concernant la guerre contre les Turcs. Simon de Lalaing et maître Antoine Hanneron, archidiacre de Cambrai et maître des requêtes, furent envoyés devers l'empereur, tandis que le duc de Clèves, neveu du duc, allait pour le même sujet en ambassade solennelle auprès du pape. Quelque temps après, Hanneron retourna à Vienne et se rendit de là à Rome.

« Quoique le temps des croisades générales fût passé et que Philippe eût bien d'autres choses à faire que de recommencer le roman du Chevalier au Cygne et de Godefroid de Bouillon, il paraît avoir songé sérieusement à cette guerre aventureuse qui était de nature à plaire à son caractère chevaleresque, et qui, d'ailleurs, n'était pas sans intérêt pour un pays dont les correspondances commerciales s'étendaient de jour en jour. Le *Vœu du Faisan*, les institutions qu'il créa dans l'Orient, les secours qu'il ne cessa d'y envoyer, ses expéditions partielles et répétées qui avaient probablement pour but principal de faire respecter son pavillon, les infor-

[1] Nous en avons inséré une au t. LIX de la *Biogr. univ.*, p. 286.

[2] *Mém. pour servir à l'hist. de France et de Bourgogne*, Paris, 1729, in-4°, p. 205. Le duc équipa d'autres navires dans le même dessein. Geoffroy de Thoisy, seigneur de Mimeures, alla au siége de Rhodes. Jacot de Thoisy, écuyer, commandait plusieurs bâtiments contre les infidèles, mais *ils furent détroussés*... par ces infidèles? Non, par des chrétiens, *par des Vénitiens. Ibid.*

mations qu'il fit prendre, annoncent au moins une préoccupation réelle; à moins qu'il ne voulût distraire le roi de France de ses véritables projets par de faux semblants de guerre sainte, et amuser l'empereur et le pape, en tenant ses sujets en haleine. Ce Philippe, que l'on a appelé *le Bon*, était loin, en effet, d'être un bon homme. Galant, ami du luxe, de l'élégance et du plaisir, gracieux et séduisant quand la fantaisie lui en prenait, inexorable et terrible lorsqu'on excitait ses passions, ambitieux, jaloux de son pouvoir, il était par-dessus tout un très-fin politique. Ses *blandices* et ses sourires cachaient parfois des combinaisons profondes, ses belles manières, des plans redoutables, ses airs de paladin, des vues très-positives. Regardez : ce Machiavel si diffamé, et que les raffinés de nos jours cherchent à réhabiliter, allait venir, et il a bien moins perverti son siècle par ses systèmes détestables, qu'il n'en a formulé scientifiquement les tendances et les idées.

» Cependant, quoiqu'il allât toujours en s'affaiblissant, il avait encore une certaine énergie, cet esprit de la chevalerie si charmant, du moins à distance, dans ce milieu vaporeux des siècles qui efface les contours incorrects, adoucit les couleurs discordantes, embellit les formes les plus grossières; cet esprit, bizarre mélange de poétique héroïsme et de vulgarité dans les habitudes de la vie, de courtoisie et de rudesse, de générosité et de rapine, d'amour et de dévotion, de libertinage et de fanatisme. Et cela est si vrai qu'il conduisit deux fois sur le rivage d'Afrique, sur ce rivage où mourut saint Louis, Charles-Quint, autre politique, plus ambitieux, plus profond, plus penseur, plus retors que Philippe. Mais l'attrait romanesque de pareilles entreprises ne suffisait déjà plus; il fallait y joindre une pensée, un but politique, et si Charles avait dans le cœur un peu de l'enthousiasme des Godefroid de Bouillon et des Baudouin, il était avant tout un monarque dont le trône baignait ses dernières marches dans la Méditerranée, et qui voulait purger ces flots des forbans qui insultaient son empire [1]. »

Dernières lueurs de la chevalerie.

Charles-Quint.

[1] *Annuaire de la Bibl. royale*, 9e année, 1848, pp. 123-124.

Dans les *Preuves* et *Notes* de cette introduction, nous avons rassemblé, avec de nouvelles notions sur la première partie et sur le côté poétique de nos chansons de geste, des renseignements relatifs à Godefroid et aux Belges qui l'accompagnèrent. Si, malgré notre respect pour le public, il nous est échappé quelque erreur, il ne faut pas l'imputer à la négligence, mais à notre faiblesse. Ce ne sera pas notre faute si nos efforts ne sont pas au niveau de notre reconnaissance et de notre sincère désir de profiter des conseils de la critique.

PREUVES ET NOTES.

A.

Deux nouvelles versions de la légende du Chevalier au Cygne.

I.

(Joan. a Leidis Carmel.[1] *Chron. belg.*, lib. IV, cap. XII, p. 62 de Fr. Sweertii *Rerum belg. annales.* Francof., 1620, in-fol.)

De exordiis comitatuum Cliviae et Teysterbandiae ac dominorum de Hoesden, Altena et de Baren.

Porro circa tempora Caroli Magni floruit Clivis sextus comes Clivensis, Balduwinus nomine, filius Rosti comitis, fundatoris monasterii in Oldenziel, super Twentam, filii Joannis comitis, filii Lues comitis, filii Reynoldi comitis, filii Theodorici, comitis primi Clivensis. Hujus primi comitis pater, uti quidam autumant, dictus est *Helias*, et dicitur fabulose venisse ex paradiso terrestri cum quodam *Cygno* habente ad collum auream catenam, qua secum traxit navem, in

[1] Jean Gerbrand de Leyde, prieur des carmes, à Harlem, mourut en 1504; c'est-à-dire plusieurs années avant Jean Le Maire, accusé d'avoir forgé le conte du *Chevalier au Cygne* pour flatter la maison de Clèves. Voy. p. VI.

qua praedictus *Helias* fuit et descendit sic per fluvium cum ea usque Novimagium, ad terram quae tunc erat de terra Clivensi. Et ibidem in quodam castro tunc habitavit domina illius terrae, quae descendens ad eum prope navem, duxit illum in domum suam. Et ipse bella ejus gessit et salvavit terram praedictae dominae contra grassatores ejus, mansitque cum ea matrimonio junctus, quousque tres filios illa sibi genuerat. Primus dominus est Theodoricus, primus comes Cliviae, cui pater dedit gladium unum. Secundus fuit Godefridus, factus comes Lossensis, id est de *Loen*, cui pater dedit cornu unum. Tertius filius ejus Conradus, factus est landgravius Hassiae, cui pater dedit annulum. Tandem cum praedicta domina quaereret saepius a marito unde venerat, vel quis esset, ipse dicere consuevit ne eum desuper interrogaret, ne abiret et perderet eam. Et quia illa nolebat ei acquiescere, quin saepius quaereret originem ejus, recessit occulte ab ea. Tantum est de veritate fabulae, quod noscitur ex aliqua historia, unde orti sunt Clivenses, quantum ad dominium illius comitatus.

II.

(Herm. Stangefol, *Annales circuli Westphalici*. Colon. Agripp., 1656, in-4°, lib. II, pp. 42, 44, 52. Cf. notre volume VII, p. 26.)

—

Justinianus II, infensus civibus Chersonesin inhabitantibus propter insidias ibidem sibi structas, exercitum mittit cum mandatis ut quosvis trucidaret masculos et feminas, adultos et infantes. Crudelissime igitur hic exercitus grassatur, ut multa ibi hominum millia perierint. Quidam capti verubus ligneis ad ignem assati sunt, major pars in mari demersa, tantum pueri et infantes conservati, quos Justinianus voluit Constantinopoli occidi, sed hi omnes numero septuaginta tria millia naufragio perierunt, reliqui in Chersoneso se, ut possunt, defendunt et ad Gazerorum regem Baianum auxilia petitum mittunt, et classicos a Justiniano missos vincunt, et per duos caesareos duces Philippicum Bardonis et *Aeliam de Gail*, quibus tyrannis Justiniani maxime displicebat, eo rem deducunt ut Justinianus occideretur. Baronius, tom. VII, ad hunc annum, n. 5 et 6 [1].

Anno Christi 711, indict. 9, tyrannus Justinianus metuens ne tota Chersonesus a Gazereis *(sic)* occuparetur, majorem classem mittit; sed cum Gazereis ducibus *Aeliae de Gail* et Philippici Bardonis auxilia advenirent, classis Justiniani reprimitur et vincitur, quae cum sciret Justinianum crudelissimum esse et suppliciis exsatiari non posse, ad hostes deficit, una cum *Aelia de Gail* et Philippico Bardonis, quem unanimiter tam cives quam milites imperatorem proclamant. Philippicus igitur, auctus exercitu et classe, una cum *Aelia* et Mauro Constantinopolim navigat, urbem capit, et quam diligentissime tyrannum Justinianum ejusque filium Tiberium inquiri mandat, et utrumque, quocumque modo possint, occidi. Tandem Maurus filium Tiberium in sinu aviae suae Anastasiae invenit et trucidat. *Aelias* etiam tyrannum repertum capite trun-

[1] P. 663. Remarquez qu'il n'est nullement question dans Baronius d'*Aelias de Gail*.

cat abscissumque caput Philippico mittit, uti Theophanes, *in Annalib. Graecorum, in Justiniano II,* testatur.

Non multo post oritur dissidium inter Philippicum imperatorem et *Aeliam de Gail,* cum primis ex disparitate religionis, erat enim Philippicus religione monothelita pessimus haereticus, *Aelias* autem optimus christianus catholicus; unde metuens sibi *Aelias,* tum a cognatis occisi Justiniani, qui mortem ejus et filii Tiberii ulcisci quaerebant, tum a Philippico nunc imperatore, catholicorum zeloso hoste, non sine causa clam Constantinopoli ex Graecia fugiens pervenit in Helvetiam ad Turgaw oppidum, inde ad Rhenum, per quem navigio Cliviam, aut, ut alii volunt, Noviomagum appulit, ubi in arce magna cum sua fortuna convenit unicam illam filiam et haeredem Theodorici Theysterbantici ultimi forestarii, sive missi Clivensis et Neomagiensis, dominam Beatricem, de qua memini supra ad annum 701, cui se tam amice insinuat et tam familiariter cum ea conversatur, ut ejus amore capta, ipsum in conjugem assumpserit, unde ducum et comitum Clivensium aliorumque magnatum stemma per viginti sex successionum gradus, sive nobilissimos ramos, expansum excrevit.

Cum autem olim Graeci scriptores et poetae in conscribendo veterum heroica facta aut vitas, veritatem historiae suis coloratis elocutionibus, larvis et poeticis fabulis ita decolorarint et obscuraverint, ut posteris difficile fuerit veritatem historiae ab annexis eorum parapetasmis, fabulis et paradigmatibus secernere, ut priori suo antiquo nitori et statui postliminio restituerentur, variae inde scriptorum explicationes et opiniones subortae fuere, v. g. quia Argus vir erat acutissimus et valde perspicax, eum centum oculos habuisse confingebant; Busari *(Busiridi),* quia nolebat in Aegypto permittere ut externi cum suis negotiarentur, adscribebant ei quod suos convivas necaverit crudelissimusque rex fuisset; quia Ulysses navi sua Schillam praetervexit, fabulabantur quod piratarum manus effugerit. Hinc serpentes Triptolemi, dracones Medeae, Ganymedis aquilae, arietes Phryxi, equi Bellerophontis, pavones Junonis, Celybes *(Cybeles)* leones et alae Daedali, de quibus apud Virgilium, Ovidium aliosque poetas videre est, suntque nihil quam naves quibus antedicti antiquissimi reges et principes mare transvexerunt.

Dum itaque hic laudatissimus eques *Aelias* ex Graecia inde sua navi, per Rhenum, Cliviam aut Neomagum, ad suam sponsam Beatricem pervenerit, addunt antiqui quod hic princeps *Aelias* navi, cui nomen *Cygnus,* a Cygno aurea catena tracta sive ducta huc pervenerit. Item quia etiam heroicus hic princeps ut martyr in acie contra christiani nominis hostes Turcas occubuit anno 733, ut illo anno latius videre est, in coelestem paradisum assumptus est, affingunt illi quod ex terrestri quodam paradiso vel potius monasterio quod *Paradisus* appellatum, in finibus Turgawiensibus situatum, originem suam traxerit. Hinc tam multae historicorum et poetarum diversae opiniones et fabulae de origine praedicti principis et equitis *Aeliae.* Joannes Hoverman, consiliarius intimus principis Cliviae, Juliae et Montium, Wilhelmi, ait ejus originem esse a quodam Theodorico sive Dalthaeo ex Turgaw et a Francorum sive Austrasiae rege Dagoberto aut Sigeberto, ob servitia sua heroïca ipsis praestita, praefectura Clivensi et Neomagiensi infeudatum. Annales Clivenses volunt eum venisse ex paradiso terrestri et navi per Rhenum a Cygno aurea catena tracta, Cliviam aut Neomagum advenisse, et in illius signum et confirmationem positum esse in Clivensis summitate arcis turrique Cygnum eundemque idcirco etiam in parietibus, tabulis et aulaeis formasse atque depinxisse. Martinus Delrio asserere audet originem ipsius a malo genio esse. Stephanus Phygius *(Pighius)* in *Hercule* suo *Prodicio,* scribit

originem ipsius esse ex familia Romanorum *Aelii Gracilis*[1]. Joannes Turck, registrator Clivensis, originem ejus putat esse ex Helvetia civitate Cleve, modo Claventia dicta aut monasterio Paradisus in finibus Turgawiensibus condicto. Petrus Strithagenus *(Streithagenus)* in *Tetrarchiis suis* vocant *(vocat)* illum *Aeliam Graium*, quod fuerit ex Graecia; et habent omnes praedicti auctores suas conjecturas, ex quibus nihil certi sed solum probabile quid colligi potest, uti et ego etiam conjecturas et solum probabilia hac de re argumenta habeo.

Arma et insignia praedicti primi comitis Cliviae *Aeliae* erant aureum scutum cum argenteo incluso et octo aurea sceptris regalibus liliis superamictis atque in medio coadunatis, de quibus hi versus :

Aelias von Gael vollgeboren
Ein edel Ritter ausserkoren
Zu einem Gmahl uberkam
Frawlin Beatrix von Teysterband
Theodorici Tochter werdt,
Die er nach gelassen auff der Erdt,
Die Burch in Nimwegen war ihr
Bawete auch nach jhrem begier,
Ein Castell ward Cleve genandt
Helt sich gar wol in jhrem standt.
Sie haben beyde in heiliger Ehe
Gezugt Söhne uund Töchtere.
Hat ein und Zwäntzig Jahr regirt
Als *Eltas* vom todt erwueget wirdt
Da von Weiters unter auffs Jahr 1000.

N. 910 und 12.

.....Anno Christi 733, indict. 15, Saraceni suis qui a Carolo Martello Narbone obsessi erant, auxilio veniunt obsidionem soluturi; sed tanta vi a Carolo repelluntur ut cum rege suo Amiraeo fere omnes ad internecionem occiderentur; pauci in Hispaniam redierunt. In hoc contra Turcas et Saracenos bello occubuit primus Cliviae comes *Aelias de Grail*, quem in regimine sui comitatus Clivensis sequitur filius ejus primogenitus Theodoricus, cui et comitatus Teysterbanticus ex haereditate materna cessit. Duxit Caroli Martelli neptem Idam cognomine, filiam comitis in Hagenaio.

[1] T. IV, p. 225.

B.

Généalogie de Godefroid de Bouillon.

Ansbert, épouse Blitilde, fille de Clotaire I^er^, roi de France.

Boggis, dit Arnould, comte du palais.

S^t^ Arnould, maire du palais, puis évêque de Metz.

Ansegise, épouse Begue.

Pépin-de-Herstal.

Charlemagne.

Louis-le-Débonnaire.

Charles-le-Chauve.

Louis II, *le Bègue*.

Charles III, *le Simple*.

Louis IV, *d'Outremer*.

Charles de France, duc de la Basse Lotharingie.

Gerberge ép. Lambert I, dit *le Barbu*, comte de Louvain (**).

Mathilde ou Méhaud. ép. Eustache I, comte de Boulogne.

Eustache II, *aux grenons*.

Wigeric, comte du palais sous Charles-le-Simple.

Gozilon.

Godefroid, *l'ancien*, comte en Ardennes.

Gozelon ou Gothelon-le-Grand, duc de la Basse Lotharingie. Il est appelé Goderon dans une charte d'Ide, sa petite-fille.

Godefroid-le-Barbu ou le-Grand.

Ide (*), mariée à. . . . . .

Godefroid de Bouillon.

(*) Butkens, *Troph.*, t. I, p. 84, dispose ainsi cette branche :

Ricuin.

Godefroid I^er^, comte en Ardennes.

Godefroid II, comte en Ardennes.

Godefroid III, comte en Ardennes, ép. Mathilde, fille de Conrad, roi de Bourgogne, et veuve du comte de Flandre.

Gothelon, duc de Lotharingie.

Godefroid-le-Barbu.

Ide.

Antoine Albizius offre encore une variante, fol. XXIII des *Principum christianorum stemmata*, Argentor., 1627, in-fol. :

Ricuin.

Godefroid I^er^, *le Barbu*.

Godefroid II.

Gothelon.

Godefroid III.

Ide.

(**) Miræi, *Op. dipl.*, t. I, p. 363, donne pour père à Mathilde Henri l'ancien, fils de Lambert. M. Kervyn de Lettenhove présume que la généalogie rapportée par Miræus, a été dressée vers le temps de la première croisade, t. I, p. 345. En effet, Le Mire la date de 1095. Cf. nos *Archives histor.*, t. V, pp. 42, 53, etc.

C.

Elenchus procerum qui sacris bellis orientalibus interfuerunt.

(Ex Aub. Miraei *Notitia eccles. Belg.* Antw., 1630, in-4°, in *Indice.*)

—

Cette liste manque dans l'édit. in-fol. des *Opera dipl.* Voir une autre liste de Croisés, dressée par Le Mire, *Ph. Mouskés*, t. II, pp. 702, 703.

Adelbero, Conradi comitis Luxeburgensis filius, archidiaconus Metensis, 214.
Adela, Odonis I, Burg. ducis filius, 432.
Aegidius de Trasignies, 490.
Aegidius de Landas, 490.
Agnes, imperatrix Constantinopolitana, 380.
Alisa, uxor principis Antiochiae, 332.
Anselmus de Ribodimonte, Aquicinctini monasterii benefactor, 205, 260.
Balduinus, rex Jerosolymorum, *Godefridi Bullonii* frater, 314.
Balduinus de Burgo, rex Jerosolymorum, 332.
Balduinus Jerosolymitanus, comes Hannoniae, 220, 212, 260, 264.
Balduinus I, imperator Constantinopolitanus, 187, 412, 486, 488, 491.
Balduinus II, imperator Constantinopolitanus, 491.
Balduinus de Aulbigny, 490.
Balduinus de Neuville, 490.
Cono, Roberti, Betuniae domini, filius, 142, 489.
Cuno seu Cono, comes Montis-Acuti, 201, 260, 382.
Engelramus de Coucy, fundator Praemonstrati et Fusciniaci, 339.
Engelramus, comes sancti Pauli, 260.
Eustathius, Boloniensium et Lensensium comes, *Godefridi Bullonii* frater, 201, 285, 314.
Eustathius, Henrici imp. C. P. frater, 490.
Florina, Odonis I, Burg. ducis, filia, 431.
Fredericus, imperator, 252, 308.
Fredericus, dux Sueviae, 232.
Fulco, Andegavensis, rex Jerosolymorum, 332.
Fulco, comes de Barut, filius Balduini, comitis Gisnensis, 339.
Gerardus, comes Lossensis, 392.
Giselbertus de Alosto, fundator monasterii Forestensis, 267.
Godefridus Bullonius, 201, 243, 259, 268.
Godefridus, comes de *Aderschot*, 301, 325.
Guilielmus, Betuniae dominus, 489.

Guilielmus I, comes Hollandiae, an. 1218.
Guilielmus de Gomignies, 490.
Guido, castellanus de Coucy.
Henricus, *Hugonis I* et *Odonis*, Burgundiae ducum frater, regni Portugalliae conditor, 432.
Henricus, imperator Constantinopolitanus, 487, 491.
Henricus et Godefridus de Asca, 260.
Henricus II, comes Barrensis, 516.
Hugo III, Burg. dux, 431, 432.
Hugo II, comes sancti Pauli, 260, 414.
Hugo IV, comes sancti Pauli, 414, 490.
Hugo, dux Burgundiae, 516.
Jacobus, dominus de *Avesnes*, *Leuse*, *Condé*, *Landrecies* et *Trélon*, 409, 410.
Joannes de Neelle, castellanus Brugensis, 489.
Jolendis, uxor Petri, imperatoris Constantinopolitani, 491.
Juetta, monialis, 332.
Lambertus, comes Montis-Acuti, filius *Cunonis*, 322, 382, 391.
Ludovicus, S., rex Francorum, 602.
Ludovicus II, comes Barrensis, 187, 515.
Manasses, dominus de Hierge, regni Jerosolymitani constabilis, 332, 382.
Matthaeus de Valencourt, 489.
Maria, uxor Balduini I, imp. Constant., 489.
Melisindis, regina Jerosolymorum, 332, 382.
Nicolaus de Mailly, 490.
Odo I, Burg. dux, Aitertii conditor, 431.
Otho, comes Gelriae, an. 1190.
Petrus de Ambiano, 490 [1].
Petrus Eremita, patria Ambianensis, belli sacri praeco et dux, 260.
Petrus, frater *Rainoldi*, comitis Tullensis, 260.
Petrus de Courtenay, imp. Const., 187, 208.
Philippus Alsatius, comes Flandriae, 255, 432.
Rainaldus, princeps Antiochiae, 242.
Rainaldus II, comes Burgundiae, 308.
Rainaldus, comes Tullensis, 260.
Ramelinus de Crequy, fundator Rinovillae, 614.
Robertus Jerosolymitanus, Flandriae comes, 180, 282.
Robertus I, comes Artesiae, 187, 602.
Robertus, imp. Constant., 187, 491.
Robertus, Betuniae et Teneraemundae dominus, 445.
Rogerus de Waurin, episc. Cameracensis, Cantipratani monasterii benefactor, 454.
Rogerus de S. Cheron, 490.

[1] Parent de Hugues, comte de St-Pol; Mir., *ib.*

Stephanus, comes Burgundiae, 308.
Theobaldus I, comes Barrensis, 115, 225.
Theodericus Alsatius, comes Flandriae, 255, 386.
Theodericus, comes Hollandiae, anno 1140.
Theodericus de Tenremondo, 490.
Theodericus de Loz, senescallus, imp. Const., 490.
Urbanus II, papa, belli sacri praeco, 242.
Walterus II, Grimbergae dominus, 501, 499.
Walterus de Neelle, 490.
Walterus de Escornay, 490.

D.

Liste critique des personnes qui prirent part à la première expédition des croisés, dirigée par Godefroid de Bouillon, et qui étaient nées dans les Pays-Bas, y possédaient des dignités et des domaines, ou y avaient des liens étroits de parenté.

L'usage en vertu duquel les héritiers successifs d'un fief portaient ordinairement le même nom, est la source d'une foule de difficultés, quand il s'agit de fixer l'identité d'un individu. Il n'est donc pas toujours possible de distinguer un père de son fils.

Il faut remarquer, en outre, que la première croisade dura de 1096 à 1145, et que, dans l'intervalle, beaucoup de personnages distingués se croisèrent; tels furent Guillaume, comte de Nevers, et Robert, son frère, qui ne s'embarquèrent qu'en 1101 avec une armée de 15,000 hommes.

Si l'on ne s'était pas borné à l'expédition de Godefroid, qui seule fait le sujet de notre poëme, on aurait pu augmenter considérablement la liste des croisés belges; elle se serait accrue, entre autres, de 157 noms de gentilshommes du Hainaut et de la Flandre, lesquels, en 1201, assistèrent comme témoins à une charte du comte Baudouin, qui se disposait à partir pour la Terre-Sainte, où ils devaient l'accompagner, et *aliorum plurimorum militum, qui hic congregati sunt, ut mecum crucem sanctam induant.* Fopp. ad Miraei *Opera dipl.*, t. III, p. 72.

Achard, patriarche de Jérusalem. Meyer, fol. 34 v°.

Meyer dit qu'il succéda à Guillaume de Messines et qu'il était, comme lui, de la Flandre maritime. Cependant on donne habituellement Foucher (Fulcherius) pour successeur à Guillaume. *Tertius* (*sextus*) *vero*, dit Meyer, *patriarcha fuit Guilelmus Mescinensis, antistes antea sacri sepulcri, cui* Achardus *successit et ipse genere morinus.*

Adalberic ou Adalbéron, fils de Conrad I, comte de Luxembourg, et de Clémence ou Ermesinde.

Il était archidiacre de l'église de Metz. Il fut tué, en

1098, pendant le siége d'Antioche. Albert d'Aix raconte qu'un jour qu'il se divertissait dans un verger avec une dame d'une merveilleuse beauté, les Turcs firent une sortie, le surprirent avec cinq de sa suite et lui coupèrent la tête, qu'ils portèrent en triomphe dans la ville. *Contigit quodam die filium comitis Conradi de Luxemburg, Adalberonem nomine, clericum et archidiaconum Metensis ecclesiae, juvenem nobilissimum de regio sanguine et proximum Henrici III, Romanorum Augusti, alearum ludo pariter recreari et occupari..... cum Turci, sollicili insidiarum et necis christianorum, clam e porta procedunt..... Et ipsius quidem archidiaconi caput amputatum per portam raptim et in momento hoc facto repedantes secum detulerunt.* Alb. Aquensis, *Hist. itiner. Jerosol.*, lib. III, c. 46. Bertholet, *Hist. ecclés. et civile du duché de Luxembourg*, t. III, pp. 306-307. L.-P. Mortier. *Responsio*, p. 14.

M. Michaud, qui, traduisant Albert d'Aix, pouvait facilement éviter l'erreur, fait d'Adalbéron un fils de Conrad, *comte de Lunebourg*. M.-A. Van Hasselt divise Adalbéric en deux personnages, l'un sous le nom d'*Adalbert, fils du comte de Luxembourg*, l'autre sous le nom d'*Albéron de Metz*. Or, on vient de dire qu'Adalberic ou Adalbéron était archidiacre de l'église de Metz. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 31.

La liste des croisés belges, donnée par M. Van Hasselt, n'est pas à l'abri de toute critique. Sans doute, en pareille matière, il est aisé de commettre des méprises; mais cet écrivain de mérite, soit par précipitation, soit autrement, les a, cette fois, un peu multipliées contre son habitude. Ainsi, il range arbitrairement sous les bannières de Flandre, de Hainaut et de Luxembourg des individus que Meyer compte seulement parmi les croisés flamands; il traduit inexactement plusieurs noms fournis par cet annaliste et met au nombre des croisés des personnes dont la présence dans la guerre sainte n'est pas prouvée, ou qui, certainement, n'y ont pas assisté.

Adam de Béthune eut la seigneurie de Bassen, Bessan ou Bethsan, en Galilée. Du Chesne, *Imhof*, II, 26. Borel d'Hauterive, *Annuaire de la pairie*, 1844.

Il était fils de Robert III, mort vers l'an 1101, et neveu d'Elbert Ier de Béthune, chef de la branche de Carency.

Bethsan relevait de la principauté de Galilée et de Saiette.

Adelard ou Athelard Vander Straeten. Meyer, fol. 32.

La famille Vander Straeten tirait son nom d'un domaine voisin de Bruges, près de l'abbaye de St-André, qui en avait été détachée. Cette terre passa successivement aux De Coster, aux Dudzele, aux Halmale, aux Ghistelles, au prince de Chimai et au comte de Middelbourg. La famille Vander Straeten jouissait d'une grande considération sous le comte Charles-le-Bon, qui l'estimait. Les Bollandistes l'ont pleinement justifiée de toute complicité dans l'horrible meurtre de ce prince. *Acta Sancti Martii*, t. I, p. 158. cf. p. 160.

Athelardus de Stratis souscrit une charte du comte Robert, de l'an 1089, en faveur de l'église de St-Donat, lib. I, c. 20. Miraei *Donat. belg.* (*Oper. dipl.*, t. I, p. 359), répétée dans le suppl. de Foppens, t. III, pag. 566. Sanderus, *Flandr. illust.*, in Francon., p. 292; *Acta Sancti Martii*, ubi supra.

Thancmar et *Berenvold de Straeten* souscrivent, en 1119, une charte du comte Charles en faveur de l'abbaye d'Audenbourg. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 679. Thancmar reparaît dans des lettres confirmatives de ce diplôme, données par le comte Thierri d'Alsace en 1129; Miraeus, *ib.*

Arnoul Goethals, dans sa *Chronique de St-André*, Gand, 1844, in-4°, p. 17, dit que ce second *Tachmar* (sic) fut l'un des principaux bienfaiteurs de son monastère. *Robertus, comes..... habuit..... in hoc sancto opere instinctorem et coadjutorem fidelissimum, nomine* Tachmarum, *potentia et divitiis clarum. Qui* prolis successione carens, *volens Christum in partem divitiarum suarum constituere heredem, in ejus nomine cupiebat aedificare aliquod monasterium ordini monastico congruum.*

M. Van Hasselt a donné une forme allemande au nom de ce croisé, et a mis, en conséquence, *Adelard de Strassen* parmi les gentilshommes du Luxembourg. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 31.

Adelbold, *familiaris ducis Godefridi*. Liste en tête du recueil de Bongars.

Alard de Warneton, *Alardus Warnestunensis*. Meyer, fol. 32.

Warnestunum *seu* Wastena, *ad Legiam fluvium inter Cominium et Armenterium consentit Gualterus n.* 76 *et* Warnestum *appellat; annales vernaculi* Watene *habent et Lernutius* Watenum. *Sed id castellum inter et Audomarum est.* Acta Sanct. Martii, t. I, p. 175. L'Espinoy, p. 130.

ALBERT DE BAILLEUL. Meyer, fol. 32.

ALBERT DE NAMUR. M. Van Hasselt, *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Il était le plus jeune des fils du comte Albert III et mourut en Asie. Une généalogie donnée par l'éditeur de Baudouin d'Avesnes, appelle ce quatrième fils *Albric*, nom qu'il porte aussi dans une charte pour l'abbaye d'Andenne.

Guillaume de Tyr lui donne pour femme Mamilie de Roucy, veuve d'un comte de Jaffa, dont il n'eut point d'enfants. L'écrivain contemporain de la vie de Frédéric, évêque de Liége, en comptant les fils d'Albert, ne fait aucune mention de celui-ci, peut-être parce qu'il n'était plus en vie. De Marne, auquel nous empruntons cette remarque (*Hist. du comté de Namur*, in-4°, pag. 152), dit que dans le temps que la croisade mettait toute la noblesse de l'Europe en mouvement, il sortit du comté de Namur, ainsi que des États voisins, un grand nombre de gentilshommes à qui le désir de prendre part à cette glorieuse entreprise fit abandonner leur patrie et leur famille, et que les dames et les filles des croisés fondèrent les abbayes de Marche-les-Dames et de Salzinne.

Notre trouvère semble confondre Albert avec son père, vers 6941 :

Li contes de Namur y vint hardiement.

ALBON OU ABDON DE RODENBOURG. Meyer, fol. 32.

Il souscrit une charte du comte Robert de l'an 1089. Miraei *Donat. belg.*, lib. I, c. 26 (*Oper. dipl.*, t. I, p. 359).

Acta S. Martii, t. I, p. 158. Dans cette charte il est appelé *Abdo de Rodanburg*; nommé *Albon de Rodenberg* par M. P. Roger. *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 187.

AMAURY D'ESNE. *Voy.* ARNOUL.

ANSELME DE RIBEMONT, en Picardie. *Anselmus* ou *Ansellus de Riburgismonte* ou de *Ribodimonte*, comte d'Ostrevant et de Valenciennes, auteur présumé du tournoi d'Anchin (voir plus haut, p. XXXIII), cité avec éloge par Albert d'Aix, Guibert de Nogent et Raoul de Caen. Cf. l'*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XIII, p. 296. Il existe de lui une lettre à l'archevêque de Reims, Manassé. D'Achery, p. 431; Sybel, p. 11.

Il fut tué au siége d'Archas. Raymond d'Agiles raconte à ce sujet la légende suivante : Quelques jours après la prise de Maarah ou Marra, Anselme crut voir, pendant la nuit, Enguerand de S^t^-Pol entrer dans sa tente : « Qu'est ceci, s'écria-t-il? vous étiez mort et » voici que maintenant vous vivez? » Enguerand lui répondit : « Ceux qui finissent leur vie au service du » Seigneur, ne meurent point. » Et comme Anselme de Ribaumont admirait la beauté éclatante de son visage, Enguerand ajouta : « Ne t'étonne point si les splen» deurs du séjour que j'habite se reproduisent sur mes » traits. » Et en achevant ces mots, il lui montrait dans le ciel un palais d'ivoire et de diamant. « Une autre de» meure plus belle t'est préparée, continua Engue» rand, je t'y attends demain. » Et il disparut. Le lendemain, Anselme mérita dans un combat la palme du martyre. Raymond d'Agiles, p. 164. Raoul de Caen, p 177. Miraei *Oper. dipl.*, t 1, p. 348. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 331.

Témoin, en 1089, à une charte de Richilde, comtesse de Hainaut. Miraei *Op dipl.*, t. I, p. 667.

On le trouve comme témoin à une charte donnée l'an 1089 par Gérard II, évêque de Cambrai. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 75. Le même auteur publie (*Ib.*, p. 357) la charte de fondation de l'abbaye de S^t^-Nicolas de Ribemont au diocèse de Laon, faite par Anselme en 1084, et celle de l'abbaye d'Anchin en 1079. *Ib.*, p. 163.

En 1086, il souscrit une charte du comte Baudouin de Lille et de sa mère Richilde pour la construction de l'église de S^te^-Marie-la-Grande, à Valenciennes. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 514.

Gérard de Ribemont, fils d'Anselme, dota l'abbaye d'Anchin en 1103. Miraei *Op. dipl.*, t. II, p. 813.

Galer. hist. de Versailles, t. IV, 1^re^ part., p. 270. *Ansiax de Ribemont*, que M. Masuy (trad. du Tasse, p. 290) nomme *de Ribourgemont*, est cité dans les MS de Paris, n^os^ 7628 et 5408^2^. Voir l'*Introd.*, pp. LX et LXII.

Anselme paraît nommé au v. 9052 de notre poëme.

ANVERS. Plusieurs auteurs disent que Godefroid de Bouillon, avant de se mettre en voyage, alla à Anvers, y créa douze chevaliers en l'honneur des douze apôtres et leur donna la croix. Malbrancq, t. III, p. 17. Haraeus, t. I, p. 290. Molanus, *Militia sacra*, p. 85.

De Klerk, *Brab. Yeesten*, t. I, p. 319 :

Alsoe dat si vernamen ende horen
Dat volc was ute Vlaendren gheboren,
Van Vrancrike ende uut Vrieslant,
Ende van Antwarpen *ute Brabant.*

ARNOUL D'AUDENARDE. Meyer, fol. 22. *Arnoldus eques et princeps de castello Aldenardia.* Liste de Bongars.

Arnulphus de Aldenarda souscrit le diplôme par lequel le comte Baudouin de Lille, en 1063, fonde l'abbaye d'Einham Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 152.

L'année suivante, il est constitué sous-avoué héréditaire de la même abbaye. *Ib.*, p. 153.

En 1065, il souscrit la charte par laquelle Philippe Ier, roi de France, confirme la fondation de l'abbaye d'Hasnon. Fopp. *ad Miraeum*, t. III, p. 505.

Témoin, en 1083, à une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

Voir notre premier vol., pp. 594. 595.

ARNOUL DE CHOQUES, patriarche de Jérusalem. Meyer, fol. 34 v°.

Choques est un village en Artois, dépendant autrefois de l'avouerie de Béthune.

L'*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. IV, p. 53, le nomme *Arnoul des Roches* ou *de Roca*, qui est un château dans le Hainaut (?). Il était bâtard, fils de prêtre, et chapelain du duc de Normandie.

ARNOUL II, dit *le Vieux*, seigneur d'Ardres, fils d'Arnoul Ier et de Mahaut de Marquise, sa première femme, se trouva avec le comte de Flandre au siége d'Antioche. Il revint dans sa patrie et, en 1110, il souscrivit une charte en faveur de l'abbaye d'Ardres. Il y est surnommé Arnoul d'Ardres le flamand. Il épousa Gertrude, sœur de Baudouin II de Gand. Du Chesne, *Hist. gén. de la maison de Guines, etc.*, pp. 92-98.

On lit dans Malbrancq, t. III, p. 26, ce passage où est citée la *Chanson d'Antioche :*

Lego apud Lambertum in expugnatione Antiochiae primas tribui Arnoldo II, Ardensi dynastae, sed ab ipsomet eam laudem alteri adscriptam, quamvis Cantilena, *ut vocant*, Antiochiensis *id asserat.*

ARNOUL D'ESNE, dit *de Landast*, cité d'après Carpentier par M. P. Roger, avec Conon, Eustache, Amalric ou Amaury et Gérard.

Carpentier, part. III, p. 523, ne nomme que Eustache, Amalric, Arnoul et Gérard, tous fils d'Eustache, *qui*, dit-il, *se rendirent signalez en la Terre Sainte sous Godefroid de Bouillon.* Il passe sous silence *Conon* qui est nommé par Meyer. *Voy.* ce nom.

M. Le Glay est auteur d'une curieuse *Notice sur le village d'Esne en Cambrésis, suivie des chartes ou lois octroyées à cette commune et à celle de Walincourt.* Cambrai, 1835, in-8° de 28 pp., tiré à part à 50 exempl.

ARNOULD OU ARNOUL DE GAND, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux Cr.*, p. 176. Meyer effectivement le nomme, p. 32 de ses *Annales* : *Arnulphus Gandensis, Winemari filius, Guilelmi Audomarensis gener.*

Arnoul de Gand, qui devint comte de Guines, était fils aîné de Winemar, châtelain de Gand et de Gisle de Guines; il épousa Mahaut de St-Omer, fille aînée du châtelain Guillaume et de Mélisinde de Piquigny. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, pp. 52-53, etc. Il mourut en 1169; si donc on suppose qu'il partit à l'âge de dix-huit ans pour la croisade en 1096, il avait alors 91 ans. Du Chesne ne parle pas de cette prise d'armes.

Voir v. 9548 de notre texte.

ARNOUL (JERNOUL) DE LAGNY, en Artois, portait la bannière des croisés, à la bataille d'Antioche.

La banière portoit un escuiers de non, etc.
V. 8843.

AVOÉ (L') DE HUY, conduisait les Liégeois, selon notre poëte. V. 8864.

BASTIN DE KEYSERE, chevalier de la famille patricienne de Vanden Steene, à Louvain.

P. Divaei, *Rer. Lov.*, p. 74; *Annal.*, p. 5.

BAUDOUIN DE BOULOGNE, frère du duc Godefroid.

Les vues personnelles de Baudouin, qui, dès le début de la campagne, abandonna les croisés pour aller fonder une principauté à Édesse, ont fait dire au Tasse :

... Vede in Baldovin cupido ingegno
Ch' all' umane grandezze intento aspira.
I, 9.

Galer. hist. de Vers., t. IV, Ire part., p. 99.

BAUDOUIN DE BAILLEUL, gendre de Guillaume de St-Omer. Meyer, fol. 32.

Balduinus de Belle souscrit des lettres données en

1133 par le comte Thierri d'Alsace. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 71; *Acta SS. Martii*, t. I, p. 161.

Un de ses descendants, *Balduinus de Balliolo*, est témoin à une charte de l'an 1261 en faveur de l'abbaye d'Audenbourg. A. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 681.

M. Van Hasselt l'inscrit à tort parmi les chevaliers du Hainaut, *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30. Nous ferons remarquer, à cette occasion, que, parmi les croisés du Hainaut, il en énumère plusieurs dont nous n'avons trouvé nulle part ailleurs les noms. *Voy.* Gilles de Chin.

Baudouin du Bourg, fils aîné de Hugues, comte de Rethel, et neveu de Godefroid, d'Eustache et de Baudouin. Il avait remplacé celui-ci dans la principauté d'Édesse et lui succéda, en 1118, sur le trône même de Jérusalem.

Il mourut le 21 août 1131.

Bongars, dans sa liste, met la sœur de Baudouin du Bourg au nombre des femmes qui allèrent à la croisade.

Galer. hist. de Vers., t. VI, I^re^ part., p. 191. E. Jolibois, *Histoire de la ville de Rethel*. Paris, 1847, in-8°. pp. 16, 17.

Baudouin de Boulogne, devenu évêque de Baruth ou Beyrouth. Meyer, fol. 340. *Voy.* Foulques.

Baudouin, archevêque de Césarée. *Balduinus e comitatu Godefridi ducis, Caesareae archiepiscopus.* Liste de Bongars.

Ne serait-ce pas le même que le précédent?

Baudouin de Bruxelles, mis par M. Van Hasselt sous la bannière du Brabant, mais que nous considérons comme très-douteux, faute d'autorités connues. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 21.

Baudouin Cauderon ou Kalderuns, appelé par Meyer, fol. 32, *Balduinus Lebes.*

D'une famille très-ancienne du Cambrésis, quoique notre trouvère place son berceau en Brie, v. 8997. M. P. Roger le dit sire d'Inchy. *La nobl. de Fr. aux Cr*, p. 179.

Dans la charte du tournoi d'Anchin, en 1096, il donne à l'abbaye de ce nom les terres, héritages, fiefs, alleux, serfs, en un mot tout ce qui lui appartenait en son village d'Incy, en Artois, situé à trois grosses lieues de Cambrai[1]. Mais cette charte d'Anchin, ainsi qu'il a été dit, est singulièrement suspecte. Baudouin n'en est pas moins célèbre par ses hauts faits dans la Terre Sainte. Albert d'Aix l'appelle *Balduinus de Calderim, comes et vir bello nominatissimus.* Guillaume de Tyr, *Nobilis et magnificus vir, in armis strenuus.* Il ajoute qu'il fut tué au siége de Nicée. M. L. P. Mortier (*Responsio*, p. 14) lui donne, sur la foi d'Albert d'Aix, le titre de *Comes Cauderon*; ce chevalier est nommé dans la liste de Bongars, *Balduinus de Calderon.*

Baudouin de Créquy, en Artois, cité d'après le P. Anselme, par M. P. Roger, la *Nobl. de Fr. aux Cr.*, p. 173.

Baudouin II, comte de Hainaut.

La chronique de Baudouin de Ninove, publiée par M. De Smet, *Corp. chr. Fl.*, t. II, p. 692, le fait tuer d'un coup de flèche au siége de Nicée, tandis que la plupart des historiens déclarent que l'on ignore quelle fut sa fin et la placent plus tard.

Galer. hist. de Vers., t. VI, I^re^ part., p. 101.

Vinchant, p. 204, dit que *la plupart de sa noblesse luy fit escorte dans le voyage qu'il fit avec Godefroy de Bouillon par la Hongrie et la Grèce*, mais il ne nomme aucun chevalier ni écuyer en particulier. Gislebert, autorité d'un plus grand poids, n'en apprend pas davantage (éd. du marquis du Chasteler, pp. 34-37). Il se contente de dire: *Balduinus, saepe dictus, comes Hannoniensis, Richildis filius, Godefrido duci et ejus fratribus, ad auxilium Domini et ejus honorem associatus est.*

Le savant F. Wilken, *Gesch. der Kreuzzüge*, Leipz., t. I, pp. 177, 230, n'a pas reconnu le comte de Hainaut dans le *Hamaïcorum* d'Albert d'Aix et le *Heumaucorum comes* de Guillaume de Tyr, mots mal écrits pour *Hainoïcorum* ou quelque chose de pareil, et qu'il traduit par *Graf von* Hemay.

Quand on prend les meilleurs ouvrages par les détails, on est stupéfait des fautes dans lesquelles tombent les plus habiles. Cela doit rendre d'une circonspection extrême ceux qui, comme nous, n'ont pas l'honneur de les égaler en savoir et en talent.

Baudouin de Grand-Pré, l'un des croisés du Hainaut, selon M. Van Hasselt (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

[1] Carpentier, *Hist. de Cambray*, part. III, p. 384.

BAUDOUIN DE TAUNS, *Balduinus Tauns castello Flandriae*, nommé par Albert d'Aix. *Voyez* WAUTIER.

BAUDOUIN DE GAND, II du nom, seigneur d'Alost, fils aîné de Baudouin I et d'Ode, son épouse, fut surnommé *le Grand* et *le Gros*.

Il accompagna, en 1081, Robert le Frison en son pèlerinage vers la Terre Sainte; il assista, en 1096, à une charte par laquelle le comte Robert de Flandre confirme à l'église de S^t^-Thierri de Reims la donation du bois de Haerlebeke, faite par sa sœur Adèle, reine de Danemarck. P. Varin, *Arch. administr. de la ville de Reims;* Paris, 1839, in-4°, p. 249; et la même année, il partit de nouveau pour Jérusalem avec son frère Gislebert de Gand. Il périt dans un assaut au siége de Nicée, écrasé sous des pierres. Meyer le qualifie mal de fils de Winemar, châtelain de Gand. Sa femme est nommée Reinewide par cet historien, et Mahaut par Lambert d'Ardres. A. Du Chesne, *Hist. généal. des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy*. Paris, 1631, in-fol., pp. 116-118.

Il est nommé dans la liste des croisés, en tête des *Gesta Dei per Francos. Galer. hist. de Vers.*, Paris, 1840, in-8°, t. VI, I^re^ part., p. 303. Meyer dit dans ses *Annal.* sous l'année 1097 (1096) : *Eodem anno apud Truncinium Balduinus Gandavensis, Truncinii dominus, sacrae accinctus militiae, assensu Godozonis praepositi totiusque conventus quadraginta duas marcas argenti accepit ex templi donariis* ad impensas sui itineris. *Et ne ecclesiu se laesam esse quaereretur, oppignoravit illi Otegam* (Otegem). La chronique de Tronchiennes rapporte la même chose sous l'année 1097 : *Comes Flandriae Robertus, dictus Hierosolymitanus, ad bellum Turcis inferendum se accingit, et inter caeteros Flandriae heroes comitem secutus est Balduinus Gandavensis, Trunchinii dominus, qui, etc.* De Smet, *Corp. chr. Fl.*, t. I, p. 600. Meyer se sera laissé induire en erreur par cette petite faute chronologique.

BAUDOUIN DE TOURNAI. Meyer, fol. 310.

BAUDRI, maître d'hôtel du duc Godefroid. Liste en tête du recueil de Bongars.

BORSELEN.

Des seigneurs de ce nom, en Zélande, prirent part à la première croisade. Jan Reygersbergh. *De oude chr. ende historien von Zeelandt*, Midd., 1634, in-4°, pag. 65 : *In dese cruysvaert waren mede sommige uyt Zeelandt van die heeren van Borselen, die groote prys ende eere aldaer behaelden, ende hieldert seer lange met ghewelt.*

BOUCHARD OU BURCHARD DE COMMINES. Meyer, fol. 32.

Il accompagna Robert le Frison en Palestine et y retourna ensuite, du moins selon Meyer, que répète Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 184.

Il souscrit, en 1083, une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

BOURNONVILLE. M. P. Roger, *La Nobl. de Fr. aux croisades*, p. 170, compte parmi les premiers croisés Gérard, Roger, Enguerand, Lyonel, Valéran, Antoine, Gorcéal et Arnold de Bournonville, en Boulonnais, et cela d'après Bongars, où nous n'avons rien trouvé de semblable.

Suivant Carpentier, part. III, p. 302, Eustache et Enguerand de Bournonville, fils de Louis de Bournonville, moururent en Palestine. Il ne parle pas des autres, excepté de Roger, et non pas comme croisé.

Gérard de Bournonville a été admis dans les *Galer. hist. de Vers.*, t. VI. I^re^ part., p. 238.

CHARLES DE DANEMARCK, beau-frère du comte de Flandre, Robert II, et depuis comte lui-même.

Meyer regarde comme hors de doute qu'il alla à la première croisade. Cette opinion, partagée par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, est examinée par M. C.-F. Wegner, dans une savante dissertation *Om Carl Danske greve af Flandern*, Kjobenhavn, 1839, in-4°, pp. 14, 17. Que Charles ait été à la Terre Sainte, qu'il y ait combattu, cela est incontestable, puisque Gualbert, historien de Charles, et dont la véracité est reconnue, dit positivement : « Avant qu'il parvînt à son » comté, il avait fait le saint pèlerinage de Jérusalem, » et après avoir traversé les mers, passé par bien des » dangers, reçu maintes blessures pour l'amour du » Christ, combattant vaillamment contre les ennemis » de la foi chrétienne; après avoir adoré le tombeau du » Seigneur, il revint enfin dans sa patrie (la Flandre). » Trad. de Gualbert par MM. J.-D. Delepierre et J. Perneel, *Hist. du règne de Charles-le-Bon*, Brux., 1831, in-8°. p. 23.

Reste à savoir s'il partit avec le comte de Flandre ou

s'il ne se mit en route que plus tard. Langebek présume qu'il fit partie de la grande expédition navale composée de Flamands, d'Anglais et de Danois qui aborda en Syrie en 1107 ou 1108, et dont parle Albert d'Aix, liv. X, c. 1, *Scriptores rerum Danicarum*. Hauniae, 1776, in-fol., t. IV, pp. 81 et 206 not. A l'appui de ce sentiment, il cite Yperius qui dit que le comte Baudouin retint près de lui son cousin Charles de Danemarck de retour de la Syrie. En effet, Baudouin devint comte en 1111 ou 1112 et il semble plus naturel à Langebek que Charles fût parti en 1107 ou 1108 qu'en 1096, époque où il aurait été trop jeune. Cependant Meyer est positif et Anne Comnène dit dans l'*Alcibiade*, lib. XI, p. 261-262 : Τὰ τῶν Νορμάνων φοσάτον, ἡγεμόνας ἔχον ἀδελφοὺς δύο, Φλάντρας καλουμένους. Ce passage est relatif au comte Robert et à son beau-frère Charles, à une époque antérieure à la date de 1107 proposée par Langebek.

Conon d'Eyne ou d'Esne, en Cambrésis. Meyer, fol. 32. *Voy.* Arnoul.

Conon de Montaigu.

Montaigu, qui a donné son nom à un comté érigé sur l'Ourthe, entre Marche et La Roche, est une haute colline sur la pente de laquelle il y avait anciennement un château. Le chef-lieu du comté était le village de Marcourt ou Méricourt, situé au pied du château. A. Mathieu Théroigne. Mons, 1848, in-8°, p. 57.

Conon est le premier comte de Montaigu connu dans l'histoire. Il était fils de Gozelon, comte de Bohagne, et d'Ermentrade de Haranzey.

En 1066, nous le voyons souscrire des lettres de Théoduin, évêque de Liége. Miraei, t. I, p. 352. La même année, il assiste comme témoin à la charte de privilége que cet évêque accorda à la ville de Huy. *Ibid.*, p. 62. En un mot, il ne se fit dans le pays presque rien d'important sans que Conon n'y intervînt.

Conon eut pour femme Ide qu'on a fait sœur de Godefroid de Bouillon. Elle mourut vers l'an 1095 au château de Montaigu. Voir plus haut p. XVI.

Il en eut deux fils, Lambert et Gotbelon, et deux filles, Reine, religieuse bénédictine à Marcigni, et Longarde, autrement appelée Gertrude, mariée à Gislebert, comte de Duras et de Clermont.

Avant de passer à la croisade en 1096, il signa avec Gérard, comte de Gueldre, son frère Henri et d'autres personnages éminents, la donation qu'Ide, comtesse de Boulogne, fit, dans la ville de Maestricht, à l'abbaye d'Afflighem de ses dîmes de Genappe, entre Nivelles et Gembloux. Miraei, t. I, pp. 77-78.

M. Wilken dit qu'il devint chevalier et hospitalier de S[t]-Jean; nous ignorons d'où il a tiré ce fait.

On ignore si Conon demeura longtemps dans la Terre Sainte, parce qu'il fit plusieurs fois ce voyage. Mais on sait qu'il revint en 1101 avec son fils Lambert, Pierre l'Ermite et d'autres gentilshommes, des roturiers et quelques bourgeois de Huy, et qu'étant surpris en mer par une violente tempête, ils firent tous le vœu, s'ils échappaient au naufrage, de bâtir un monastère, et qu'ils l'accomplirent en fondant celui de Neumoustier. Alber. Trium Font. ad *Ann.* 1101.

Conon mourut le 30 avril 1105 au château de Dolheim ou Dolhain, sous Liége, d'où il fut transféré à Dinant qu'il avait choisi depuis longtemps pour être le lieu de sa sépulture. *Suppl. à l'Art de vérifier les dates*, pp. 59-89.

Voy. Guy.

Conon de Tournai, frère d'Éverard. Meyer, fol. 31 v°.

Conon souscrit, en 1095, une charte de Gertrude de Saxe. *Voy.* Éverard.

Alard de Tournai, fils de Conon, donne son consentement à un renouvellement de la paix de la Flandre, faite par le comte Robert II, en 1111. Meyer, *ad hunc ann.*; Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 65.

Daniel de Termonde, fils de Reingot et d'Adelaïde. Meyer, fol. 32. Miraei *Chronicon*, page 342.

Daniel de Tenremont est témoin à une charte de l'an 1127, donnée par le comte de Flandre, Guillaume Cliton. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 196.

Drogon, seigneur de Nesles ou Neelles et de Falvy. *Drogo de Nahella.*

Il suivit Hugues, comte de Vermandois, partagea sa captivité et se distingua au siége de Nicée, ainsi que le témoigne Albert d'Aix. Du Chasteler, *Émigrations*, p. 38, note. Anselme, *Hist. généal. de la maison roy. de France*, t. II.

Drogon était fils d'Yves de Nesles, fils lui-même d'un autre Yves. Raoul de Nesles, fils de Drogon, épousa Ramtrude de Soissons, fille aînée de Guillaume d'Eu, dit *Busac*, comte d'Yesmes, et d'Adelaïde, comtesse de Soissons. La châtellenie de Bruges appartint à cette maison.

Galer. hist. de Vers., t. VI, I[re] part., p. 439.

Dudon de Conz. Malbrancq, t. III, p. 17, *Gonzius*.

Il est compté parmi les croisés des Pays-Bas. Molanus, *Militia sacra*, p. 85.

Conz désignerait-il *Conches*, seigneurie possédée plus tard par des cadets d'Artois?

Est-ce ce personnage que le Tasse a peint sous les traits du sage Dudon? Dans la *Jérusalem*. Dudon commande les aventuriers. « Tous ces hommes de courage et de haute » lignée, dit le poëte, se sont soumis à lui d'un accord » unanime; car il avait plus fait et plus vu qu'aucun » d'eux. Dans un âge avancé, sa tête chenue conserve » encore la vigueur de la jeunesse. Il montre d'honorables cicatrices, nobles témoignages de ses exploits. » Après lui vient Eustache, illustre par sa valeur et plus » encore par son frère Bouillon..... » Ch. Ier. M. Michaud, *Hist. des croisad.*, t. I, p. 148, dit, en parlant de lui : « Dudon de Conti, si fameux dans la *Jérusalem* » *délivrée*. »

Éberwyn, de la famille patricienne de Verrusalem ou Verrusalen, à Louvain. P. Divaei *Rer. Lov.*, p. 81.

Éboin ou Éberwyn, chevalier, de la famille patricienne d'Uten-Liemingen, à Louvain. P. Divæi *Rerum Lovan.*, in-fol., p. 19. *Ann.*, p. 5.

Ego Hardmannus, noble frison tué devant Nicée. Hamconii *Frisia*, p. 42.

Eilco Liancama. *Voy.* Sicco.

Eilco Liauckema, noble frison, blessé à la prise de Jérusalem. M. Hamconii *Frisia*, p. 42.

Éléazar de Castres, nommé par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut, mais sur quel titre? *Les Belges aux croisades*, t. I, page 30.

Engelbert de Tournai, frère de Ludolphe.

Enguerand de Lillers. Meyer, fol. 32.

Il était issu de la race du cruel Winemar, qui, sous le règne de Charles-le-Simple, fut le meurtrier de l'archevêque de Reims.

Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 318.

Malbrancq le cite comme une des premières et nobles recrues de Pierre l'Ermite, t. III, p. 5.

Foppens, *Suppl. à Le Mire*, t. II, p. 1142, a publié une charte par laquelle Enguerand de Lillers, *Ingelranus castri Lilleriensis dominus*, et Emma, son épouse, fondent, en 1093, l'abbaye de Ham, entre Lillers et Aire.

Enguerand de Saint-Pol. *Voy.* Hugues.

Il mourut de la peste au siége de Maarasch, Marra ou Maarah, près d'Alep. *Voy.* Anselme.

M. H. Van Hasselt, par une distraction singulière, inscrit parmi les croisés belges : *Ingelram, comte de Saint-Pol et d'Enguerand, son fils*, pour *Hugues* et *Enguerand*.

Epco Hartman. *Voy.* Sicco.

Erembold, Erenbold ou Erenbald, châtelain de Bruges. Meyer, fol. 32.

C'est à la famille d'Érenbold que les Bollandistes imputent tout l'odieux du meurtre du comte de Flandre, Charles-le-Bon. *Acta SS. Martii*, t. I, p. 138.

Érenbold, quoique châtelain de Bruges, était d'origine servile, *de fasce conditionis servilis*, dit Suger. Né à Furnes, suivant Gualbert, il s'était mis au service du châtelain Boldran, dont il avait séduit la femme. Sur les suggestions de cette misérable, il avait assassiné son mari, épousé l'adultère et acheté la châtellenie (*vicecomitatum*).

Le Mire, lib II, *Donat. belg.*, c. 25 (*Oper. dipl.*, t. I, p. 511), publie une donation du comte Baudouin de Lille, en 1067, aux moines de Berghes-Saint-Winoc, laquelle est souscrite par *Erembaldus castellanus de Brugis*. Le Mire donne encore, *Donat. belg.*, lib. I, c. 26, un diplôme du comte Robert de l'an 1089, souscrit par le même Érembold et son fils Robert, diplôme répété par Foppens, t. III, p. 567.

Ce personnage eut cinq fils, dont l'un fut le célèbre prévôt de saint Donat Bertulf, chef de la conspiration tramée contre le comte.

Étienne de Boulers. Meyer, fol. 32.

Un *Stephanus de Bouleyo* est témoin à une charte donnée à Tournay, en 1046, par l'évêque de Tournay et de Noyon. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 57. Foppens ad Miraeum, *Op. dipl.*, t. III, p. 15.

C'est probablement le père de celui-ci qui est sans doute le *Stephanus de Boulay*, témoin, en 1101, d'une charte de Manassé, évêque de Cambrai. Du Chesne, *ib.*, p. 63. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 169. Antérieurement, c'est-à-dire en 1088, il fut témoin à une charte de l'abbé d'Hasnon; Le Mire qui la donne, *Oper.*

dipl., t. I, p. 74 ajoute en note : *Fuit in bello sacro.*

Plus anciennement encore, en 1083, *Stephanus Boulaers* souscrit une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

Le seigneur de Boulers était un des *Bers* de Flandre. De Smet, *Corp. chr. Fl*, t. I, p. 268.

EUREMAR, EVREMAR, EBREMAR, OU ERREMAR DE CHOQUES, patriarche latin de Jérusalem. Meyer, fol. 34 v°.

Il fut placé sur le siége patriarcal par Baudouin, roi de Jérusalem, pendant ses querelles avec le patriarche Daymbert, successeur d'Arnoul de Choques.

Voir des lettres d'*Erremar* citées à la fin de ce volume, p. 555.

EUSTACHE, comte de Boulogne.

Galer. hist. de Vers, t. VI, 1re part., p. 104.

Il est appelé *Witasse l'enfant* dans notre texte, ce qui semble indiquer le cadet Le Tasse, c. IV, v. 78 :

Ma il giovenitto Eustazio, in cui la face
Di pietade e d' amor è piu fervente, etc.

EUSTACHE D'ESNE. *Voy.* ARNOUL.

EUSTACHE dit *Beccamensis*, prince de Césarée et de Sidon. Meyer, fol. 34 v°.

C'est le même qu'Eustache Gerner ou plutôt Garnier, qui suit. Pendant la captivité de Baudouin II, roi de Jérusalem, en 1124, Eustache Garnier administra le royaume et soutint dans ce poste la réputation de sagesse et de valeur qu'il s'était acquise.

EUSTACHE GERNER, celui qui est appelé dans le fragment en vers cité à l'article de Foulques de Guines : *Notus miles cognomine Gernirs.* Il était de l'évêché de Térouanne. Meyer, fol. 31 v°. *Eustache Garnier.* Voy. plus haut.

M. P. Roger l'appelle *Grenier* ou *Garnier*, p. 177.

EUSTACHE DE TÉROUANNE. Meyer, fol. 32.

C'est peut-être encore le même que EUSTACHE GERNER.

ÉVERARD DE TOURNAI. Meyer, fol. 31 v°.

Il fut témoin, en 1083, à une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

Il fut aussi témoin à une charte de 1088, donnée par l'abbé d'Hasnon. Aubert. Miraei *Don. piar.*, c. LXIII, et *Op. dipl.*, t. I, p. 74. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 184.

En 1095, *Everardus Tornacensis et frater ejus Cono* sont témoins à une charte de Gertrude de Saxe, veuve de Robert-le-Frison. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 21.

Haraeus racontant la mort d'Henri, comte de Louvain, dit, t. I, p. 196 : *Profectus Tornacum ad Everardum, principem civitatis...*

FECCO BOTNYA, noble frison blessé à l'assaut de Jérusalem. M. Hamconii *Frisia*, p. 42.

FOLCRAN, châtelain de Berghes. Borel d'Hauterive, *Ann. de la Pairie*, 1844. Meyer, fol. 32 : *Folcravius castellanus Bergensis.*

FOLCARD OU FOUCARD DE BOURBOURG, châtelain de Berghes. Le même.

Il était fils de GAUTIER de St-Omer, châtelain de Berghes, et frère de THÉMAR, ainsi que le suppose Malbrancq qui ne met point celui-ci au nombre des croisés, et y porte FOUCARD. *Folcardus, Godefridi ad S. militiam comes*, t. II, p. 890, et t. III, p. 55.

FOULQUES DE GUINES, second fils de Baudouin Ier du nom, comte de Guines et d'Adèle, dite Chrétienne, sa femme.

Il obtint en Palestine le comté de Baruth, ainsi que le remarque Lambert d'Ardres (p. 27), et, après sa mort, fut inhumé au même lieu. Du Chesne, *Hist. généal. de la maison de Guines*, etc., p. 23.

Martène et Durand ont recueilli dans l'*Amplissima collectio*, t. V, pp. 539-41, un fragment en vers relatif aux personnages du diocèse de Térouanne, qui s'illustrèrent à la croisade. On y lit :

Primus Evermarus *sedit patriarcha sepulchri;*
Post hunc Arnulfus *oriundus uterque* Cickes[1],
Praefuit, et templo tuus archidiaconus ante,
Vir probus et sapiens et religiosus Achardus.
Inde potestates alii tenuere minores;
Falkemberga *suum dedit* Hugonem *dominum qui*
Obtinuit totam regionem Tyberiadis;
Harbel Ramensis *fit princeps Caesariensis,*
Eustachius *notus miles cognomine* Gernirs *(Garnier).*
Falco Gisnensis *urbem tenuit Baruth in qua,*
Antistes sedit Balduinus *Boloniensis,*
Et castrum quoddam, quod sancti dicitur Abraham,
Hugo Rebeccensis *tenuit miles generosus.*

[1] Lisez *Cioac*, Choques.

Formold ou Frumold, châtelain d'Ypres, *praetor hyprensis*. Meyer, fol. 31 v°.

Il était de retour avec le comte Robert en 1100. Meyer, *Ann.*, fol. 35.

Il fut témoin, en 1109, à une charte du comte Robert II. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 63 Il y est appelé *Castellanus Yprensis*, tandis que Meyer lui donne le titre de *Praetor Hyprensis*.

Une charte du comte Charles de l'an 1123 est souscrite de *Soerus et Fromoldus, frater ejus, de Ypra.* Miraei *Oper. dipl*, t. I, p. 574.

Frumaldus, castellanus, et Frumaldus, filius ejus, sont témoins, en 1123, à Ypres, à une charte de Léon, évêque de Térouanne, pour l'abbaye de Nonnen-Bossche, dans cette ville. Foppens ad Miraeum, *Oper. dipl.*, t. II, page 1158. Voy. l'article qui précède.

Francon ou Francion d'Herzelles. Meyer, fol. 32.

M. Van Hasselt qui l'appelle *François*, le met sous la bannière de Hainaut.

Franco de Mechela, *villa quae est super Mosam fluvium, miles imperterritus, ab ardentissima trabe occupatus* (in obsidione *Assur*), *eodem igne inextinguibili incendio concremari ab omnibus visus est.* Alb. d'Aix, p. 294.

Mechela doit être *Mechelen*, commune et chef-lieu du canton de ce nom, de l'arrondissement de Maestricht, sur la rive gauche de la Meuse.

Galeran ou Galerand d'Andrehem, chevalier de Flandre, suivant notre trouvère. V. 12548.

Gallon de Lille fut tué, avec Baudouin de Gand, au siége de Nicée; une flèche les renversa, tandis qu'ils montaient à l'assaut, et, devenus l'objet de la vénération publique, ils reçurent une sépulture digne de ces *hommes nobles et magnifiques*. Guill. de Tyr, p. 668; Albert d'Aix, p. 207; Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 319.

Garnier de Grez. *Voy.* Wernerus.

De Klerk dit de lui (*Brab. yeesten*, éd. de J-F. Willems, t. I, p. 505) :

Met hem een neve een ridder fier
Van Greis, gheheiten heer Warnier.

Albert d'Aix le nomme *Wernerus cognatus ducis et miles illustris* et *miles irreprehensibilis in arte bellica*, p. 205. La traduction de M. Guizot l'appelle *Comte de Gray*, et MM. Borel d'Hauterive et Roger en font un seigneur de la Franche-Comté. *Ann. de la pairie*, 1844, p. 344. Le père Goussoncour lui donne pour armoiries l'écu de la maison de Gand, de sable au chef d'argent. Ce personnage doit être de l'ancienne famille de Grez en Brabant *a meridionalis Brabantiae pago*, dit M. Mortier; la liste de Bongars porte : *Walterus de Greiz, alias Garnerus.*

Grammaye et Le Roy décident que Garnier ou Werner de Grez, en flamand *Van Grave*, appartenait au Brabant : *Greizium*, inquit Gramaius, *illustre municipium, amplum, potens, nobile. Olim comitatus titulo insigne, quod docet* Gernerius comes de Grez, *in expeditione sacra celebratus, sub duce Godefrido III..... Toparchae ex prima semper nobilitate fuerunt, omnibus fere bellis nominati; dominia in suam stirpem amplissima transtulerunt, interque alia Lintrense. Ex quo per filias* Greizium *coepit in alias stirpes transferri, eosdem semper cum* Lintria *dominos habuit.* J. Le Roy, *Topographia histor. Gallo-Brab.* Amst., 1692, in-fol., p. 185.

La généalogie de Grez est placée, page 143, à la suite du *Proelium Woeringarum*; mais on n'y remonte pas jusqu'à Garnier.

Voy. *Annal. acad.* Gand, 1825-26 :

L. P. Mortier, Responsio ad quaestionem : *Quam partem habuerunt Belgae in bellis sacris, quae proemium reportavit die* 11 *octob.* 1826. Ann. Acad Gand. 1825-26. Gandavi, 1828, in-4°, p. 14.

Garnier assista comme témoin à une charte par laquelle, vers 1091, Henri, évêque de Liége, fondait et dotait le monastère de Flône. Foppens sur Miræus, *Op. dipl.*, t. III, pp. 509-10.

En 1096, il souscrit la charte par laquelle Baudouin de Jérusalem, comte de Hainaut, vend Couvin à Obert, évêque de Liége, et se nomme : *Comes Warnerus de Greiz.* Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 565.

Il semble nommé au v. 9052 de notre poëme.

Il mourut quelques jours après Godefroid de Bouillon et fut inhumé dans la basilique de Ste-Marie, située dans la vallée de Josaphat.

Gautier, avoué (châtelain) de Berghes. Meyer, fol. 32.

Lorsque le comte de Flandre Robert se proposait de

marcher vers Jérusalem, Gautier, châtelain de Berghes (le père de celui-ci), fut assassiné par l'avoué Jean, dans le château même du comte. *Cum Robertus Marchio Solymaeum iter adornaret, Galterum apud Bergas Morinorum castellanum Joannes advocatus cum suis clientibus intra ipsum comitis castellum trucidavit: qui mox, jussu comitis deprehensus, capite luit, reliquisque omnibus praecisae sunt dextrae.* Malbrancq, t. III, p. 26.

GAUTIER CHASTELLAIN OU CASTELYN, *Galterus Castellanus*. Meyer, fol. 32.

Castellanus est-il un nom ou une dignité, ou un surnom provenu d'une dignité? N'est-ce pas *Gautier, châtelain de Bruges*, *Galterus Brugensis*, nommé par Meyer à l'an 1111, ou *Gautier, châtelain de Courtrai*, présent à une charte de l'an 1117? Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 68.

GAUTIER DE DOUAI. Meyer, fol. 32.

Walterus castellanus Duacensis est témoin, en 1065, à la charte par laquelle Philippe Ier, roi de France, confirme l'établissement de l'abbaye d'Hasnon. Fopp. *ad Miraeum*, t. III, p. 306.

Walterus Duacensis souscrit, en 1087, une charte du comte Baudouin de Lille, en faveur de l'abbaye d'Hasnon. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 515.

Sur ces châtelains de Douai, *voir* Carpentier, IIIe partie, p. 507, et notre 1er vol., p 790.

GAUTIER DE NEVELE. Meyer, fol. 32.

Un *Walterus de Nivella* souscrit des lettres de l'an 1133 données par le comte Thierri d'Alsace et citées par Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 71. *Acta Sanctorum Martii*, t. I, p. 161.

Sur cette famille, qui posséda la châtellenie de Courtrai, voir notre premier vol., p. 733. La terre de Nevele appartint successivement aux Boelare, aux Gavre, aux Bailleul (fl. *Belle*), aux Vander Gracht ou Fosseux et aux Montmorency. Cette seigneurie fut confisquée pendant les troubles de 1592 sur le comte d'Hoogstraeten, et achetée par Martin Dellafaille, natif d'Anvers, d'où sont sortis les comtes Dellafaille d'Assenede et Maria-Lierde et les barons Dellafaille d'Huysse. De ceux-ci elle est passée aux Dubois de Vroylande. *Byvoegsel der Hist. van Belgis*. Gand, *s. a.*, in-8°, t. II, p. 85.

Au lieu de *Gautier de Nevele*, M. Van Hasselt écrit *Gautier de Nivelles* et le place sous la bannière de Brabant. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 31.

GAUTIER DE St-OMER. Malbrancq, t. III, p. 5. *Voy.* HUGUES.

C'est lui que Malbrancq, t. III, p. 726, fait comte de Tibériade, mais nous le croyons dans l'erreur. *Voy.* HUGUES DE FAUQUENBERGH.

GAUTIER DE LOTTINGHEN, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 181, d'après Meyer, où nous l'avons cherché vainement.

Il a voulu dire *Gautier de Sotteghem*. Voy. ce nom.

GAUTIER DE SOTTEGHEM. Meyer, fol. 32.

Sur cette famille, voir notre premier vol., p. 775.

Rothardus de Sotteghem souscrit, en 1083, une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

GAUTIER DE TAUNS. *Voir* BAUDOUIN. Alb. d'Aix, p. 304.

GELDEMAR CARPENEL, compté, par Alb. d'Aix, parmi les *probi milites de domo ducis Godefridi*. Ailleurs, il l'appelle *miles ferocissimus*, p. 312.

Quoique attaché au duc Godefroid, Geldemar n'était pas belge. C'est le Gaudemar Campinelle, languedocien, de dom Vaissette et de M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 171.

GEOFFROI DE NAMUR, compris dans le recensement de M. Van Hasselt (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

GÉRARD D'AVESNES. *Gerhardum ortum de castello Avennis Godefrido devotum militem*. Alb. d'Aix, pp. 289, 293, 294, 297.

Il était fils puîné de Wederic, seigneur d'Avesnes et de Leuse. Miraei *Op. dipl.*, t. I, p. 703.

Captif chez les Sarrasins et exposé par eux sur les remparts d'Assur aux traits de ses compagnons, il émut si vivement ses bourreaux par son courage, qu'ils brisèrent ses chaînes. Alb. d'Aix, p. 293. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 317. Il mourut sans enfants.

GÉRARD DE DOUAI. M. P. Roger, d'après les *Assises de Jérus. La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 174.

GÉRARD D'ESNE, en Cambrésis, cité, d'après Carpentier, par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 174.

GÉRARD DE LILLE. Meyer, fol. 32.

Vanderhaer, *Les châtelains de Lille*. Lille, 1611, in-4°, p. 215, l'appelle Gérard dit de Buc, second châtelain de Lille jusques à l'an 1085 (?) et le dit fils de Seswales ou Saswalon, fondateur de l'abbaye de Phalenpin en 1039.

M. Van Hasselt à Gérard ajoute *Raymond de Lille;* nous ignorons d'après quelle autorité. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

GÉRARD, SIRE DE CRÉQUY, en Artois, inscrit au musée de Versailles. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 173.

GÉRARD KERCIACENSIS. Meyer, fol. 31 v°.

Ce doit être GÉRARD DE CRÉQUY qui précède. *Voy.* ce nom. *Gal. hist. de Versailles*, t. VI, I^re^ part, p. 220.

GÉRIC le Flamand. Le même que WINRIC. *Voir* ce nom. Meyer, fol. 31 v°.

GERREM GOETHALS, sire de Mude. M. P. Roger le cite d'après les *Historiens de Flandre.*

Cette vague assertion n'a pas, semble-t-il, une valeur suffisante. *La nobl. de Fr. aux crois.*, p. 177. Il y a cependant une ancienne tradition de famille en sa faveur.

GILBODON DE FLEURUS, en Flandre (?), cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux crois.*, page 176, d'après Bongars, où nous ne l'avons pas rencontré.

Je suppose que M. Roger a rendu ainsi le *Gilbodo Fletternensis* de Meyer *Voy.* ce nom.

GILBODON DE VLETTEREN, *Fletternensis.* (Wetteren?). Meyer, fol. 32.

L'orthographe *Vletteren, Fletteren*, s'il faut traduire par *Wetteren*, n'est pas favorable à l'étymologie donnée à ce dernier mot par feu M. J.-F. Willems : *arrosé* (par l'Escaut). *Mém. sur les noms des comm. de la prov. de la Fl. orient.*, dans le *Bull. de la Comm. centr. de statist.*, t. II, 1846, in-fol., p. 332.

GILBORDE DE FLEURUS, signalé par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?), *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Il y a confusion entre ce *Gilborde de Fleurus* et le *Gilbodo Fletterensis* de Meyer, dont M. Roger fait *Gilbodon de Fleurus.*

GILLES DE CHIN, compté par M. Van Hasselt entre les croisés du Hainaut. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Notre septième volume contient sur Gilles de Chin presque tout ce qu'on peut être curieux de savoir. Gilles alla en effet au delà des mers, ainsi que le dit Giselbert, mais sans préciser l'époque. Étant mort en 1137, il a pu faire partie de la première croisade. Cependant, si l'on s'en rapporte au roman en vers, il semble être parti seul. Introd. au IV^e^ vol., pp. VII et XXXVII.

Dans l'introduction de ce présent volume, p. XC, on parle encore de son combat contre un lion et de quelques faits analogues qu'on lit dans les chroniqueurs et les poëtes.

La légende de Gilles de Chin et du Dragon est racontée, d'après M. Henri Delmotte, dans le joli livre de M. Dudley Costello :

A tour trough the valley of the Meuse with legends of the Walcon country and the Ardennes. London (1825), in-12, pp. 242-249.

On lira avec plaisir la lettre suivante que nous a adressée un homme de lettres distingué du Hainaut, M. Fumière, et qui complète tout ce que nous avons recueilli sur Gilles de Chin dans notre septième volume. Elle nous paraît néanmoins plus ingénieuse que démonstrative.

» *Mons*, 26 *décembre* 1847.

» Il y a environ six mois, M. Wins, notre président à la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, me dit : M. De Reiffenberg s'occupe d'un grand travail sur Gilles de Chin et le Dragon. Tant mieux, lui répondis-je. M. De Reiffenberg est historien et Montois, il ne dédaignera pas de traiter sérieusement ce sujet.

» Je viens de lire votre introduction au poëme de Gautier de Tournai, introduction pleine d'érudition où vous n'avez rien oublié de ce qui a été écrit sur Gilles et le Dragon, jusqu'au mois d'août 1846. Ce qu'on a imprimé alors dans la *Gazette de Mons* n'est pas de grande valeur; ce n'est qu'une supposition historique; mais cette supposition, telle qu'elle est présentée sous une forme logique, méritait de vous être signalée. L'auteur n'affirme pas; il doute; il demande à être éclairé. On a eu tort de ne pas vous communiquer cet écrit, parce que vous deviez le connaître pour pouvoir rendre un compte complet de ce qui avait été publié sur la matière. Une lacune existe donc dans votre savante in-

troduction; vous jugerez si vous devez la combler.

» Cet opuscule, dont je suis l'auteur, est resté sans réponse, car je ne puis appeler réponse quelques phrases d'écolier insérés dans un journal de la localité qui me renvoie à ce que MM. Delmotte et Mathieu ont écrit sur Gilles et le Dragon. Plus tard il n'a pas été mieux accueilli par les rédacteurs d'une publication littéraire de Bruxelles, à qui je l'ai envoyé, car jusqu'à ce jour ils n'ont pas, que je sache, jugé convenable de le comprendre dans une livraison de cette publication.

» Le voici tel que je l'ai adressé à Bruxelles.

» Beaucoup de nos concitoyens considèrent le *lumeçon*, cette tragi-comédie qu'on renouvelle chaque année sur la place de Mons, le premier jour de la fête communale, comme une farce digne de la foire; cependant la scène n'a rien de ridicule dans son institution et les étrangers ont tort de rire à nos dépens. Vous me permettrez de vous dire quelques mots sur ce sujet.

» Il y a vingt et un ans, un écrivain ingénieux de notre ville, M. Henri Delmotte, a publié un volume intitulé : *Recherches historiques sur Gilles, Seigneur de Chin*, et le *Dragon*. Nos vieilles chroniques nous avaient déjà conté les hauts faits du brave chevalier et la mort de son terrible adversaire.

» Personnage historique figurant avec honneur dans nos Annales, Gilles de Chin était connu; mais son ennemi il fallait l'expliquer, le définir; c'était le point difficile. Etait-ce un monstre vivant dans nos contrées? Sa physionomie moitié crocodile moitié aigle ne s'accordait pas avec notre climat. Comment un être semblable avait-il pu respirer l'air humide et froid du Hainaut? Je renvoie à la brochure de M. Delmotte qui nous explique pourquoi ce monstre n'est qu'une fiction et comment il a été démontré que la tête du crocodile reposant à la Bibliothèque publique de Mons, a appartenu à un individu de l'espèce qui vit dans la partie méridionale du Nil.

» Les monstres furent communs autrefois. L'imagination de l'homme en a formé une galerie fort curieuse. Au XVI^e^ siècle ils étaient encore respectés; mais depuis les espèces se sont successivement perdues et les zoologistes sont très-embarrassés quand on leur en parle, car ils ne peuvent guère les classer dans leurs nomenclatures scientifiques. Pour les hommes du peuple c'étaient des êtres existants qui leur faisaient grand peur; pour les plus instruits c'étaient des êtres emblématiques. Leur histoire date surtout du moyen âge. L'antiquité avait aussi connu les siens et je crois qu'ils nous ont été transmis par les Égyptiens. Les mahométans en ont également introduit beaucoup en Europe. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que les griffons jouaient un grand rôle au moyen âge, au temps des croisades, au moment où les peuples de l'Occident furent en contact avec les Orientaux. Ceux-ci ont toujours eu beaucoup de goût pour les figures, les allégories et les emblèmes.

» M. Adolphe Mathieu, dans sa préface du poëme du *Lumeçon*, a dit : Cette fable qui n'est pas sans rapport avec celle de saint Georges, patron des croisés, dont on représentait ci-devant le combat avec le diable sous l'effigie du dragon, fournit au moins l'idée d'accréditer parmi le peuple que saint Georges n'était autre que Gilles de Chin, et la Vierge qui toujours le précédait à la procession, une pucelette ou jeune fille trouvée dans le repaire du dragon où celui-ci l'avait emmenée pour la dévorer. Ces deux traditions apocryphes ont fini par n'en faire qu'une; saint Georges et Gilles de Chin sont pour nous aujourd'hui deux personnages identiques. Du reste, il est probable que ce prétendu dragon qui ressemble traits pour traits au fameux crocodile tué par Dieudonné de Gozon dans l'île de Rhodes en 1342, n'est, comme le dragon de l'Apocalypse, etc., etc., que l'emblème des marais desséchés par celui qui l'a vaincu. Je n'ai pas à examiner si saint Georges, patron des croisés d'Angleterre, le fut jamais des autres croisés et si la petite île de Rhodes située dans le nord de la partie orientale de la Méditerranée, laquelle île de Rhodes ne contient pas une rivière navigable, a pu jamais posséder dans ses eaux des animaux de la taille et de l'espèce des crocodiles et des caïmans qui ne vivent que dans les plus grands fleuves des contrées les plus méridionales de l'ancien et du nouveau monde. En admettant la fiction qu'il me soit permis d'en présenter une autre.

» Rabelais a-t-il été compris de son temps? Ésope a-t-il fait parler les animaux? La pensée de l'homme s'est transformée de mille manières pour se faire jour dans le monde. Je rapproche le fait de l'époque. Quand vivait Gilles de Chin? Au XII^e^ siècle, temps de lutte entre les seigneurs féodaux et les communes, temps de guerre qui eut une fin par la concession de quelques franchises. C'est l'époque de la grande insurrection des communes dans l'occident de l'Europe et de leur affranchissement. Les cités gallo-romaines qui avaient conservé des droits municipaux ne doivent pas être comprises dans ce grand mouvement. Elles se trouvaient en quelque sorte en dehors de l'action du régime féodal. Ces restes éparpillés du grand empire étaient demeurés debout devant la barbarie des conquérants.

C'est pour jouir des mêmes avantages que les villes d'origine franque, de date postérieure à la chute de l'empire romain, ont troublé au XII[e] siècle les douceurs de la vie féodale. Mons, ville de l'époque mérovingienne, se trouve dans cette deuxième catégorie. Ceci sort un peu de mon sujet; j'ajouterai néanmoins que si la noblesse repose sur l'ancienneté d'un titre qui a marqué dans l'histoire de la civilisation, il est évident qu'un bourgeois de ville dont la fondation remonte au gouvernement romain, est ce qu'il y a de plus noble aujourd'hui parmi nous, car notre plus haute aristocratie, sans en excepter tous les rois d'Europe, ne remonte qu'à des temps postérieurs, c'est-à-dire aux invasions des Francs et autres barbares. On me pardonnera cette petite digression; je reprends mon sujet : un moine, un clerc nourri de fictions, comme il y en avait au moyen âge, n'a-t-il pu enfanter une allégorie dont le sens peut s'expliquer de différentes manières? L'homme du peuple armé de sa lance et combattant la féodalité (le dragon) dans son repaire (château) environné de marais (Wasmes) que la victoire (mort du monstre) dessèche et fertilise, n'est-ce pas Gilles de Chin et le dragon? et la jeune fille dans le repaire n'est-ce pas la commune à la veille d'être sacrifiée par la féodalité?

» Voilà l'interprétation qui doit plaire au peuple; pour lui Baudouin de Constantinople et les chartes et règlements *révisés* en l'an 1200 seront toujours le marais desséché et la liberté communale. Entre autres règlements, dit De Boussu, il mit en livre les lois et coutumes du pays; il les fit rédiger en bonne forme; il convoqua les états dans Mons le 26 juin (1200), leur présenta des lois fondées sur la sagesse et l'équité; il les fit examiner et engagea tous les seigneurs de la province à les recevoir et y souscrire; elles furent acceptées et signées le 26 de juillet ensuivant..... Après que le comte, ajoute le même auteur, se fut ainsi appliqué à rendre ses peuples heureux et *tranquilles*, après qu'il eut *prévenu* les *désordres qui pouvaient arriver parmi ses sujets* en leur donnant quelques autres lois qu'on a appelées *forma pacis*, il embrassa la croisade et partit de Mons vers la Pentecôte, l'an 1202.

» Mais voici une autre interprétation en faveur de la féodalité : le chevalier Gilles de Chin serait cette féodalité personnifiée dans un de ses membres combattant l'hydre ou dragon (l'insurrection des communes). Cette interprétation se rapporterait aux premières insurrections communales qui ont effectivement eu pour résultat la destruction de l'hydre révolutionnaire, comme l'appelaient les trouvères ou poëtes de châteaux, et un surcroît d'esclavage. Il a fallu des efforts inouïs pour obtenir ces chartes, espèce de traités de paix, entre les communes et la tyrannie féodale. Les chartes octroyées par les hauts et puissants seigneurs sont fort nombreuses dans l'occident de l'Europe à partir du XII[e] siècle. Toutefois je ne puis croire que cette dernière interprétation soit admissible, car les bourgeois de Mons auraient supprimé l'emblème, et l'usage de leur rappeler chaque année le triomphe de la féodalité ne se serait pas perpétué. Mais comment Gilles de Chin personnifierait-il le peuple? L'histoire nous le dira peut-être un jour. Il n'a pas été sans exemple que, durant les troubles populaires, des seigneurs se soient mis du côté des communes et aient combattu pour elles. Gilles de Chin serait donc un seigneur glorifié pour son courage et son humanité [1].

» Pour qu'une cérémonie populaire s'identifie avec celles du culte il faut qu'une grande cause ait existé et, pour que cette cérémonie se perpétue pendant des siècles, il faut qu'elle se rattache à un événement important. S'il n'en était pas ainsi, le clergé ne l'aurait point admise et les magistrats de la ville ne s'y seraient pas mêlés. Ces faits n'ont pas encore été suffisamment remarqués; je les invoque, parce qu'ils sont de nature à faire recevoir mon opinion. Elle n'est pas loin de nous l'époque où Gilles de Chin et le dragon figuraient à la procession de la fête communale de Mons, et en supprimant cet usage, n'avons-nous pas ressemblé à ces Romains des derniers temps de l'empire qui avaient

[1] Si l'on admet que le *lumeçon* a la signification que je suppose ici, il ne sera pas difficile d'expliquer ce que sont les personnages accessoires.

Le dragon est accompagné de diables (emblème de la malfaisance) et d'hommes sauvages (emblèmes de la servitude).

Gilles de Chin a à ses côtés les chins-chins (hommes d'armes de la commune) qui l'aident à accomplir son œuvre et qui terrassent les diables pendant que le chevalier tue le monstre.

Quand le combat est terminé les chins-chins parcourent les rues de la ville en compagnie d'un grand nombre d'enfants avec lesquels ils chantent. *Aimez-vous vos pères*, disent-ils? Les enfants répondent *oui*. Alors on entonne le *dou-dou*. Les pères ont vaincu le monstre; les enfants chantent la victoire.

L'épopée est complète; elle est nationale, car n'y eût-il point dans les événements locaux de faits pour la justifier, elle trouverait son application aux événements du siècle.

perdu la tradition des cérémonies du paganisme? Le combat du monstre contre le chevalier s'est maintenu et les magistrats continuent de complimenter ce dernier après sa victoire. Il y aurait de la légèreté à admettre que les graves personnages qui administraient notre ville au moyen âge se fussent soumis tous les ans à une démarche pareille, si elle n'avait eu sa cause dans un événement auquel le peuple s'intéressait.

» Quel a été le caractère du *lumepon* dans le moyen âge? Sont-ce les bourgeois qui, dans leur joie un peu burlesque, ont célébré leur victoire sur la féodalité par une cérémonie emblématique? Après la paix, cette fête qui, du reste, rémémorait un acte de conciliation, une concession seigneuriale, n'est-elle pas restée dans les usages locaux par consentement tacite des seigneurs?

» Vous le voyez, ce petit opuscule est le développement d'une idée nouvelle qui peut bien n'être qu'un rêve historique; mais vous conviendrez qu'elle est passablement poétique et qu'un poëte pourrait la broder de manière à en faire une œuvre qui servirait de pendant à celle de Gautier de Tournai.

Gilles de Trazegnies, inscrit par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Nous pensons qu'on ne saurait s'appuyer à cet égard que de l'histoire romanesque de Gilion de Trazegnies où on lit que ce chevalier retourna outre-mer, pour aller au secours du soudan d'Égypte contre d'autres princes infidèles, ce qui ne ressemble guère à une croisade, et qu'il fut accompagné de Baudouin d'Havré, de Charles de Jeumont, de Bernard de Ligne, d'Ansiau d'Enghien, de Gilbert d'Antoing, d'Antoine de la Hamaide, de Guillaume de Floyon, d'Evrard de Bossu, de Jean de Gavre, de Gérard de Chimai, de Pierre de Condé, de Charles de Robersart, de Gérard de Roisin, de Gilles de Chin, de Galifer de Lalaing, de Perus de Werchin et d'Eustache de Berlaimont. Il s'agit ici d'un roman, mais ce roman peut revêtir de quelques circonstances fictives un fait réel au fonds. Le comte de St-Genois, *les Patries du Hainaut*, p. 95.

Nous mettrons un ? après les noms cités par M. Van Hasselt et qui ne nous paraissent pas justifiés.

Gislebert de Gand.

Il partit pour la croisade avec son frère aîné Baudouin, Foulques de Guines, Arnoul d'Ardres, etc. (*voy. ces noms*). Il mourut avant 1113 et l'on ignore s'il revint de l'expédition d'outre-mer. Du Chesne, *Hist. Généal. de la maison de Guines, etc.*, pp. 104, 114-115. Meyer, fol. 31 v°.

Le Mire le nomme *Gislebertus Alostanus; Chron.*, p. 301.

Mal qualifié par Meyer de frère de Siger et de Winemar de Gand.

Gislebert de Tournai, énuméré par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Godefroid le Barbu, comte de Louvain et duc de Lothier (?).

M. Van Hasselt (*les Belges aux croisades*, t. I, p. 31) dit qu'au moment de la première croisade Godefroid, héritier du Brabant, se trouvait en Palestine, retenu captif par les musulmans et que sa belle-sœur, la veuve de Henri III, tenait les rênes de ses États. M. Van Hasselt, si versé dans les recherches historiques, a pris cette fois, on ne sait comment, la fiction pour l'histoire. Il a dû exister, en effet, un roman dont Godefroid était le héros et que l'on connaît par un texte latin que nous avons publié parmi les annexes de Philippe Mouskés, t. II, pp. 711-719. On y lit qu'après la prise de Jérusalem, Olivier de Leefdale, avec quatre de ses compagnons, déguisés en marchands, se mirent à la recherche de Godefroid le Barbu, qui, quatre ans auparavant, avait été pris avec Henri, fils de l'empereur d'Allemagne, par le roi d'Arménie, dans une guerre contre cet empereur. Olivier les délivre, mais Godefroid ne tarde pas à redevenir prisonnier. Devenu l'époux de Gorgone, reine de Turquie, il défait Amistandus, roi de Georgie, et, paisible souverain des Turcs, il s'allie à Gengis-Kan, roi des Tartares. Voilà le roman qui recouvre peut-être quelques circonstances véritables, mais qu'il ne fallait pas invoquer comme autorité historique.

Godefroid de Bouillon.

Galer. Hist. de Versailles, t. VI, 1re p., p. 81.

Voir notre second vol. de Ph. Mouskés, pp. 695-719 : *Godefroid de Bouillon et les croisades.*

Godefroid d'Assche, voy. Henri.

Dans l'*Histoire des croisades* de M. Michaud, t. I, p. 148, et dans la traduction publiée par M. Guizot, les mots *de Asca* sont toujours rendus par *de Hache*, ce qui est propre à induire en erreur. Voir Butkens, *Troph. du Brabant*, t. II, pp. 154-160.

La terre d'Assche passa dans la maison de Berthout. *Inter secundarias Berthoudi sanguinis propagines,*

dit Dongelbergh, *Proelium Woering.*, p. 112, *eam quae Grimberganae ditionis nomine eminuit, promisso nostro satisfacturi, suo ordine hic proponemus, quae insuper successionis jure, obtento postmodum Aschae dominio, antiquam et etiam bello sacro celeberrimam Ascani nominis progeniem, longa nepotum serie continuavit.*

Le titre d'Assche est porté aujourd'hui par la famille Vander Noot, dont Avezedo a dressé la généalogie de manière à en faire presque un nobiliaire général du pays.

GODEFROID, châtelain de Cassel. Meyer, fol. 32.

Avec son fils Rodolphe; *voy.* ce nom.

Goiffridus de Casleto souscrit en 1123, une charte du comte Charles-le-Bon. Miraei, *Opera dipl.*, t. I, p. 374.

GONTRAN DE BRUXELLES. Meyer, fol. 31 v°.

GOTHELON OU GOZELON DE MONTAIGU, fils aîné de Conon, suivant Butkens, *Troph.*, t. I, p. 91 et Bertholet, t. III, p. 242.

Il était l'aîné et avait accompagné à la croisade, où il mourut en 1097, son oncle maternel (?), Godefroid de Bouillon.

GOZELON DE MONTAIGU, fils de CONON. Voy. GOTHELON.

GRATIEN D'ECLOO. Meyer, fol. 32.

Appelé *Gratian d'Ecloan*, par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 172 : cet auteur cite Bongars qui, du moins dans sa liste préliminaire, ne nomme point ce *Gratian*.

Gratianus d'Eecloo souscrit, en 1080, une charte de Gérard, évêque de Camb. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

GUI, GUY, WIDON, GONDON OU CONRAD DE MONTAIGU, frère de Conon et gendre du comte de Poitou. *Voy.* Foppens *ad Miraeum*, t. IV, pp. 351-352.

Une charte de sa nièce de l'an 1088, par conséquent antérieure au départ de Godefroid de Bouillon, nous apprend qu'il mourut dans un pèlerinage à Jérusalem *in itinere Jerosolymitam defunxit* (suppl. à l'*Art de vérifier les dates*, p. 71). Il peut donc être compté parmi les *croisés avant les croisades*.

GUI et RENAUD CORBET en Artois. M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 173.

GUILLAUME DE BOURS, en Artois, rangé parmi les premiers croisés par M. P. Roger, d'après un manuscrit de la Bibl. royale de Paris.

Or, cette simple indication doit toujours laisser quelque défiance à côté d'autres assertions très-peu fondées du même auteur.

GUILLAUME DE BRIE (?), nommé parmi les croisés avec *Nicolas de Verdun*, ce qui donne lieu de penser que ce pourrait être un chevalier lorrain :

Nicolas de Verdun et Guillaume de Brie.
V. 13632.

Peut-être de la famille de *Briey*, établie actuellement dans le Luxembourg. Les chroniques ne mentionnent néanmoins que *Renaud de Briey*, tué au siége de Nicée, et *Hugues de Briey* qui était en Syrie, l'an 1102. *Généalogie de la maison de Briey* (par le comte Camille de Briey), Paris, 1843, in-8°, pp. 6 et 7. Dans cette généalogie on ne trouve au XI^e^ siècle personne qui ait porte le prénom de *Guillaume*.

GUILLAUME DE LONGSART, en Cambrésis, cité par M. P. Roger, p. 181, d'après Meyer qui n'en parle pas.

Meyer ne nomme que *Guilielmus Longus*, ce qui est bien différent. *Voy.* ce nom.

GUILLAUME DE HONDSCHOT *e Flandris Morinorum*. Malbrancq, t. III, p. 16.

Cet auteur dit qu'il fit la guerre à ses frais, *propriis impendiis*, ce qui lui était commun avec beaucoup d'autres.

GUILLAUME-LE-LONG OU DE LANGE, Meyer, fol. 32.

GUILLAUME DE FORÊT, rangé par M. Van Hasselt, nous ne savons sur quel fondement, parmi les croisés brabançons (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 31.

GUILLAUME DE MESSINE, en Flandre, Meyer, fol. 32.

Sixième patriarche de Jérusalem en 1130, *Willelmus flamingus natione, ex priore S. Sepulchri patriarcha*. Liste de Bongars. On pourrait douter qu'il ait

fait partie de la première expédition, cependant étant mort en 1144 et en supposant qu'il partit à vingt-cinq ans, il aurait eu à peine 73 ans au moment de son décès. L'*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. IV, p. 55, le fait naître à *Malines*.

GUILLAUME DE NEUVILLE, sire DE LAMETH, en Flandre (?). M. P. Roger cite ce personnage d'après *les Archives de la ville de Bruges*. — *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 181.

Il nous est difficile de nous contenter de ce dire.

GUILLAUME DE SAINT-OMER avec ses frères GAUTIER et HUGUES. Meyer, fol. 32. Malbrancq, t. III, pp. 5 et 726. Ferreol. Locr., p. 248.

Témoin au renouvellement de la paix de Flandre, faite par le comte Robert II, en 1111. Meyer, à cette année. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 63. *Voy.* HUGUES.

GUILLAUME DE TOURNAI, nommé par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?).

GUILLAUME VANDER MOERE DE HONSCHOTE, *Guilelmus Moranus Hondescotanus*, Meyer, fol. 32. Le même que GUILLAUME DE HONSCHOT. *Voy.* ce nom.

Appelé par M. P. Roger, *Guillaume Morand de Honschoote* et, par M. Van Hasselt, *Morain de Hondschote*. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 29.

GUILLAUME DE WERVICK, *Viroviacensis*. Meyer, fol. 32.

Willelmus de Werri souscrit des lettres du comte Charles-le-Bon données l'an 1125 en faveur de l'abbaye de Marchiennes. Du Chesne, *Hist. de la maison de Béthune*, preuves, p. 20. *Acta sancti Martii*, t. I, p. 171. Cf. l'Espinoy, p. 152.

GUNDESCHILDE, femme de Baudouin de Boulogne, mourut au commencement de la croisade, avant le siége d'Antioche.

HARBEL RAMENSIS, seigneur de Rama, appelé *Abel De Ram*, prince de Césarée, par M. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 336, mais le texte latin a été mal entendu, le voici :

> FALKENBERGA suum dedit HUGONEM dominum, qui
> Obtinuit totam regionem Tyberiadis;
> HARBEL Ramensis. Fit princeps Caesariensis
> ECSTACHIUS notus miles cognomine GERNIER.

C'est-à-dire : Fauquemberghe donne à la Syrie son seigneur, qui obtient tout le territoire de Tibériade et *Harbel* celui de Rama. Eustache, chevalier connu, surnommé Garnier, est fait prince de Césarée. » La seigneurie de Rama dépendait de la principauté de Jaffa ou Joppé, et d'Ascalon.

HELLIN DE WAURIN OU WAVRIN, *Variniacensis*, Meyer, fol. 32.

Sénéchal héréditaire de Flandre. Malbrancq, t. III, p. 58.

Sur cette famille, voir l'Espinoy, *Antiq. et nobl. de Flandre*, p. 145, et notre premier vol., p 793.

Galer. Hist. de Versailles, t. VI, 1re p., p. 404.

HENRI DE BRABANT, nommé dans le poëme, v. 10279. Peut-être *Henri d'Assche*.

HENRI D'ARSCHOT, nommé par M. Van Hasselt (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 31. Voy. HENRI D'ASSCHE.

HENRI et GODEFROID D'ASSCHE. De Klerk (*Brab. Yeesten*, éd. de J. F. Willems, t. I, p. 305) :

> *Heinric van Assche, een ridder waert,*
> *Ende syn broeder heer Godevaert.*

Dans les préliminaires des *Gesta dei per Francos*, Henri est désigné ainsi : *Henricus de Asca castello, frater Godefridi, filius Fredelonis*. C'est probablement celui que M. L. P. Mortier (*Responsio gesta Dei per Francos*, p. 14) appelle par surérogation *Henricus comes ab Arschot*, quoiqu'il nomme *Henricus ab Ascha*, car ce comte d'Arschot nous est inconnu.

Henri fut enlevé à Antioche par une épidémie, dans le fort de Turbessel et y fut enseveli. Guillaume de Tyr le signale, à cette occasion, comme un chevalier *illustre par sa naissance aussi bien que par sa valeur*.

A ce même siége d'Antioche, dit encore Guillaume de Tyr, Henri serait mort d'inanition, si le duc ne l'eût admis à sa table.

M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 167, citant Meyer, met *Henri d'Asques* parmi les chevaliers de Guyenne et le distingue de *Henri d'Assche*. L'erreur est évidente. Henri d'Assche fut, en 1125, témoin à une charte d'Arnoul d'Arschot Butkens. *Troph.*, t. I, p. 301. Welkin, t. I, p. 103, écrit *Von Ascha*.

HÉREBRAND DE BOUILLON, *Herebrandus de Bullon, miles nobilis et bellico actu insignis*, dit

Albert d'Aix. Bongars, t. I, p. 263. Il assista au siége de Nicée. *Ib.* p. 205.

M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 170, le désigne comme *Normand*. Il ne s'est pas trompé. Hérebrand restera ici pour mémoire.

HERMAN D'AIRE, Meyer, fol. 32. Malbrancq, t. III, p. 5.

HERMAR DE SOMERGHEM OU ZOMERGHEM, Meyer, fol.32.

Gautier de Somerghem est témoin, en 1077, à une charte du comte de Flandre, Robert II, en faveur de l'abbaye de Tronchiennes. Foppens, *ad Miraeum*, t. III, p. 19.

Hermar de Somerghem souscrit, en 1083, une charte de l'évêque de Cambrai Gérard. *Ibid.* p. 18.

HUGUES II, de Champ d'Avêne, comte de SAINT-POL [1].

Ayant accompagné avec ENGUERAND, son fils, l'an 1096, Robert, duc de Normandie, à la croisade, il se distingua au siége d'Antioche, et monta des premiers à l'assaut de Jérusalem. Mais entre ces deux événements, il perdit son fils qui fut tué devant Maarah, suivant le rapport d'Albert d'Aix. A son retour, il prit les armes pour le comte de Hainaut, contre Robert, comte de Flandre. Il mourut l'an 1130 ou 1131.

HUGUES, CHATELAIN DE DOUAI, selon Gelic, alla à la croisade en 1097 (1096), tandis que Meyer ne compte parmi les croisés que Gautier ou *Watier* de Douai, qui semble avoir été le fils de Hugues.

Carpentier, p. III, p. 507. V. notre premier vol., p. 790.

HUGUES DE REBECK OU REBECQUES, Meyer, fol. 32, 34 v.

Devint seigneur du château de S^t^-Abraham.

HUGUES DE ROUBAIX, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 187, d'après les *Man. de la bibl. royale de Paris* (?).

HUGUES DE S^t^-OMER, SEIGNEUR DE FAUQUENBERG. Le roi Baudouin lui donna Tabarie ou Tibériade en garde et en bénéfice ou fief: *Tabariam in custodiam et beneficium tradidit.* Alb. d'Aix, p. 304. Meyer, fol. 31 verso. *Voy.* HARBEL.

Il mourut de ses blessures en 1102.

M. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 336, a fait deux personnages de Hugues de S^t^-Omer et de Hugues de Fauquenberg; il donne à l'un la seigneurie de Galilée et à l'autre celle de Tibériade. Ces méprises sont difficiles à éviter quand il s'agit de démêler tant de noms propres.

Hugues était père de Guillaume et de Gautier de S^t^-Omer, que Malbrancq compte parmi les croisés, t. III, p. 5.

M. P. Roger cite *Hugues* et *Gérard de Tabarie* d'après Meyer. *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 189. Cet article sert de correctif à son assertion.

De son côté, M. Van Hasselt traduit *Hugo Falcobergensis* par Hugues de Fauquemont, ce qui nous rejette dans le Limbourg, au sein d'une famille toute différente. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 29. Il y a encore des *Tabari* dans le Tournaisis.

JEAN DE NAMUR, l'un des croisés namurois, d'après M. Van Hasselt (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

INGELRAM DE FRESIN, nommé par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

JACQUES HIBON, PRÈS DE FROHEN en Boulonnais, cité d'après Dom Grenier, par M. P. Roger, *La nobl. aux croisades*, p. 178.

M. Borel d'Hauterive qui donne une notice généalogique sur cette famille, *Revue hist. de la nobl.*, t. II, p. 287, dit que Jacques Hibon, prit la croix et suivit en terre sainte, en 1098 (1096) Godefroid de Bouillon.

JEAN D'ARCKEL, nommé par Jean de Leyde. *Voy.* THIERRI.

JEAN AVOUÉ D'ARRAS, Meyer, fol. 31. Ferreol. Locr., p. 248.

JEAN DE BETHENCOURT, en Artois.

Carpentier cité par P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 169. Or nous n'avons pas trouvé dans Carpentier, de Bethencourt désigné comme croisé et il y a sans doute ici quelque méprise.

JEAN D'HAVESKERCKE, Meyer, fol. 32.

Ce fut un des premiers auxquels s'adressa Pierre l'Er-

[1] L. P. Mortier, *Responsio*, p. 14.

mite, suivant Malbrancq, *De Morinis*, t. III, p. 5.

Igo Galema, gentilhomme frison, blessé devant Césarée, mourut de ses blessures. M. Hamconii *Frisia*, p. 42.

Isaac Liétard dit Brochet, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 181, d'après Alb. d'Aix (?).

Joseph de Tenremonde, cité par M. P. Roger, d'après les *Assises de Jérusalem* (?). *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 190.

Josfride, chambellan du duc Godefroid. Albert d'Aix, p. 302.

Appelé par M P. Roger, *Jofroy* boulonnois; *La nobl. de Fr. aux croisades*, p. 179, et cela d'après Meyer, que nous avons inutilement consulté sur ce point.

Josseran du Quesnoy, nommé par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?) *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Josserand de Knesselaere, Meyer, fol. 32.

Johannes (peut-être *Josseranus* dont l'initiale seule aura été écrite) *de Knesselaer* est témoin, en 1083, à une charte de l'évêque de Cambrai Gérard. Fopp. *ad Mir.* t. III, p. 18.

Lambert de Crombeke, Meyer, fol. 32.

Lambert de Montaigu. *Voy.* Conon.

Il souscrit, en 1111, une charte de l'évêque de Liége Obert. Fopp., *ad Miraeum*, t. III, p. 29.

Lambert de Montaigu, frère de Gozelon et fils de Conon.

Lambert, comte de Clermont, était revenu de la Palestine en 1101 avec son père, auquel il succéda et, étant mort sans enfants en 1147, laissa tous ses biens à sa sœur Longarde qui les transmit à son mari Giselbert ou Gilbert, comte de Duras, de la maison de Loos.

Lambert avait épousé Gertrude, fille de Thierri d'Alsace, comte de Flandre. Bertholet, t. III, p. 242.

M. P. Roger le place parmi les chevaliers du *Languedoc !* et cite Dom Vaissette. Nous regrettons de devoir de nouveau prémunir le lecteur contre la liste de cet écrivain. *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 183.

Letold, *Letoldus de castro ducis* (Godefridi) *primus* (in urbem Hierosolymam) *insiluit*. Rob. Monachus, Bongars, t. I, p. 75.

Le même que *Ludolphus de Tornaco*.

Raoul de Caen parle ainsi des deux frères, en désignant ceux qui escaladèrent des premiers les remparts de Jérusalem :

Primus in his stricto juvenis praefulgurat ense
Gloria militiae, generis quoque gloria clari :
Bernardus, *te sancte, vocans*, Valerice, *patronum.*
A quo et cognomen simul agnomenque trahebat :
Vos tamen in muri reperitque doletque repertos,
Nobile par fratrum, Letholde, *secutoque fratrem*,
Engelberte, *ortu scansuque secunde, priorem :*
Quos scala in muros, in scalam Flandria misit.

Guibert de Nogent parle d'un chevalier du nom de *Leutold* (le Leutold de Raoul de Caen) qui, digne d'être à jamais célébré par son courage et son brillant fait d'armes, s'élança le premier sur la muraille, et frappa de stupeur tous les Sarrasins au milieu desquels il se trouva.

Sur ces noms *Ludolphus* et *Engelbertus de Tornaco* quelques généalogistes ont bâti un roman inadmissible.

Ludolphe de Tournai, frère d'Engelbert. Le même que *Letold* ou *Letald*.

Manassé, comte de Guines.

Ayant eu la guerre avec Arnoul II, baron d'Ardres, parce qu'à l'exemple de son père, il avait porté au comte de Flandre l'hommage qu'il devait pour sa terre au comte de Guines, il se réconcilia avec lui et ils firent ensemble, en 1096, le voyage de la terre sainte. Il était de retour en 1117 et n'existait plus en 1137.

Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, pp. 24 et suiv. *Galer. hist. de Versailles*, t. III, 1re p., p. 273.

Mathieu, maître d'hôtel, *dapifer*, du duc Godefroid. Miraei *Notitia eccl. Belg.*, 1630, in-4°, p. 260.

Maugins, Maugissant, Hollandais faisant partie de la troupe des truands (?), vers 8735.

Meiso (*Meeus*, diminutif de Barthelemi ?) chevalier de la famille patricienne de Redingen, à Louvain.

P. Divaei *rer. Lov.*, p. 61 ; *Ann.*, p. 5.

Meynaert Van den Steene, chevalier de la famille patricienne de ce nom, dans la même ville.

P. Divaei *rer. Lov.*, p. 71.

MILON DE LOVER, peut-être de Louvain, dit le marquis Du Chasteler, *Émigrations*, p. 38, note.

OTT DE REBECQUE *(Rebecques)*, en Artois, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 187, d'après *Van Meyden, le chanoine Petit et Aubert le Myre* (le Mire)?

PHILIPPE, vicomte d'Ypres, frère du comte Robert II. Meyer, fol. 31, v°.

Il était fils de Robert le Frison, de sa deuxième épouse Gertrude de Saxe, veuve de Florent, comte de Hollande, et morte en 1113.

Philippe se tua en tombant d'une fenêtre l'an 1104.

M P. Roger, *La nobl. de Fr. aux croisades*, p. 192, cite *Philippe vicomte d'Ypres* et son frère *Robert d'Ypres*. Philippe n'eut pas d'autre frère que *Robert II, comte de Flandre*. Voy. ROBERT.

PIERRE, *Petrus Comes ab Arduenna sylva*, P. Mortier, *Responsio*, p. 14.

Il n'est pas dans la liste de Bongars qui nomme, ainsi que M. Mortier, *Petrus Stadensis, frater comitis Tullensis*, lequel pourrait bien être le *comes ab Arduenna Sylva*. On sait, au surplus, qu'il n'y a jamais eu de comté d'Ardennes, que l'illustre maison d'Ardennes ne devait son nom qu'aux grands domaines qu'elle possédait dans ce pays et que tout ce que débitent les généalogistes des anciens comtes d'Ardennes est une pure fable.

PRESSY (le sire de), cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 186, d'après un *Man. de la bibl. royale de Paris* (?).

RAIMBAUD CRETON D'ESTOURMEL, village à une lieue de Cambrai.

Cette famille, quoiqu'originaire du Cambresis, s'établit en Picardie. On raconte que ses armoiries lui furent données par Godefroid de Bouillon qui, pour honorer la valeur de Gilles, dit Raimbaud Creton, monté l'un des premiers à l'assaut de Jérusalem, lui fit présent d'une croix d'argent dentelée ou *cretelée*, par allusion au nom de Creton, dans laquelle est encore enchâssé un morceau de la vraie croix. Raimbaud Creton est nommé dans la charte apocryphe du tournoi d'Anchin. A son retour il combattit pour le roi de France Louis-le-Gros contre Bouchard IV de Montmorency et mourut dans cette petite guerre en 1101. Carpentier, *Hist. de Cambrai*; p. III, pp. 444-45; Liste des *Gesta dei per Francos*; *Galer. hist. de Versailles*, t. VI, 1re p., p. 226.

C'est Raimbaud Creton que le Tasse a désigné lorsque, parlant des guerriers qui suivirent le duc de Bouillon et ses frères, il dit : « L'antique renommée ... salue le courage ... d'un Raimbauld ... » Ch. 1er.

Le vers 9547 de notre poëme est ainsi conçu :

Le fier *ribaut Creton* et Fouque de Melant.

Il faudrait peut-être lire *le fier Raimbaud Creton*; l'épithète de ribaut, en effet, convenait peu à ce noble chevalier.

RAOUL OU RADULPHUS, *probus miles de domo ducis Godefridi*, dit Albert d'Aix.

On ne peut affirmer cependant que les gens de la maison du duc aient appartenu tous à des provinces belges, car parmi eux se trouve *Wickerus Alemanus* et il est probable que quelques-uns étaient Lorrains. Cependant ici RADULPHUS paraît être évidemment Raoul de Gand, chambellan du comte de Flandre. Voy. son article ci-dessous.

RAOUL DE GAND OU D'ALOST, camérier ou chambellan de Flandre, troisième fils de Baudouin et de Gisle, que l'on croit avec fondement avoir été sœur du comte de Flandre, Baudouin de Lille.

Il partit pour la croisade avec Baudouin et Gislebert de Gand, que Meyer appelle par erreur ses frères, au lieu qu'ils étaient ses neveux. Du Chesne, *Hist. généal. de la maison de Guines*, pp. 112-113.

RAOUL DE LYDERSELE, *Lederselensis*, Meyer, fol. 32.

Lydersele fut échangé avec d'autres terres par Jeanne, comtesse de Flandre, contre la châtellenie de Cassel. L'Espinoy, p. 133.

RASON OU RASSE DE GAVRES, Meyer, fol. 33.

Razo de Gavera souscrit, en 1077, une charte du comte Robert II, en faveur de l'abbaye de Tronchiennes et un diplôme de l'abbé d'Hasnon en 1088. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 74; t. III, p. 19.

Razo de Gavera souscrit, en 1117, des lettres du comte Baudouin. Foppens ad Miraei *Oper. dipl.*, t. III, p. 31.

Razo de Gavera est encore témoin à une charte de 1127, donné par le comte de Flandre Guillaume Cliton. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 198.

Le *Razo de Gavera* qui, dans le suppl. de Foppens à Le Mire (t. II, p. 1142), souscrit en 1094, une charte de Robert II, est évidemment notre *Razo de Gavera*. Voir notre premier vol., p. 670.

Le nom de *Razo* étant consacré dans cette maison et commun à tous les aînés, il en résulte une grande difficulté pour en établir chronologiquement la succession précise.

Reingot de Molenbeek ou Molembais, Meyer, fol. 32.

Reingot de Mulenbeca souscrit, en 1101, une charte du comte Robert II, en faveur de l'église de S^t^-Donat de Bruges, Suppl. de Foppens aux *Oper. dipl.* de Le Mire, t. II, p. 1149. M. O. Delepierre écrit *Reingot de Meulenbetha*, mais a-t-il bien lu? *Précis analyt. des documents que renferme le dépôt des arch. de la Fland. occ. à Bruges*, t. I, p. 10, 1840, in-8°.

M. Van Hasselt l'appelle *Reginald de Molembeek* et le met sous la bannière de Brabant, sans y être autrement autorisé. *Les Belges aux cr.*, t. I, p. 31.

Renaud Corbet, voy. Gui.

Robert II, comte de Flandre.

Les croisés l'appelèrent l'*épée des chrétiens*, les Sarrasins, le *fils de saint Georges*. « Toute une histoire, demande Raoul de Caen, suffirait-elle à raconter les seuls exploits de la lame de Robert? »

> *Rotbertus, Morinorum vivida virtus*
> *Quos nunc Flandrenses appellat temporis usus,*
> *Millia densa movet, cujus memorabile dextra*
> *Promeruit nomen, Parthorum caede probata.*

Fulco poeta *apud* Du Chesne, t. II, p. 891. Confrontez J. B. Lesbroussart sur D'Oudegherst, t. I, pp. 330-31, Kervyn de Lettenhove, t. I, pp. 317. 325, 337. Une chronique de Flandre, publiée par M. le chanoine De Smet, *Corpus Chr. Fl.*, t. I, p. 69. et qui finit en 1428, contient ce passage qui semble extrait d'un roman : *Comes iste vero, Robertus expeditione hierosolymitana laudabili militia enituit, et fuit cum Gaufrido de Bulyon ante Antiochiam, ubi tres reges, plures admirales,* tres gigantes, *centum et sexaginta millia Sarracenorum in quodam praelio a Christianis interfecti. Ipse consimiliter fuit ante Sardanay, pugnavit ac eos prostravit, antiquiorem nomine Malcum interfecit, fratrem ejus Gorgion in gratiam accepit et baptizari fecit, Georgium eum appellari fecit. Iste Georgius deinceps Roberto comiti miles fidelis et servitor fuit, Robertum in Sardanay introduxit, ubi a minimo usque ad maximum in brevi temporis spatio omnes sacrum baptisma susceperunt. Praeterea cum Gaufrido de Bolonio muros Jerusalem ascendit. Quum capta est sancta civitas, ipse conquisivit bracchium Sti Georgii; a Sarracenis appellatus est filius Sancti Georgii* [1], *et de Syria rediens secum detulit bracchium Sancti Georgii, quod Aquicinctensi ecclesiae dedit.*

Adrien de Budt, moine de l'abbaye des Dunes à la fin du XIV^e^ siècle, affirme que Robert visita *quatre fois* la Terre Sainte; ce qui n'est pas confirmé par d'autres témoignages. De Smet, *Corpus Chron. Fland.*, t. I, p. 280.

Robert. M. Van Hasselt, d'après Meyer, porte au nombre des croisés flamands, *Philippe, vicomte d'Ypres* et *Robert son frère;* mais Meyer dit : *Philippus vicecomes Hyprensium,* Roberti *frater.*

Au surplus, ce Robert vint aussi à la croisade, mais il ne fallait pas le distinguer de Robert, comte de Flandre, car c'était lui-même. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 29. Voy. Philippe.

Robert avoué de Béthune, Meyer, fol. 32. Ferreol. Locr., p. 248. Du Chesne, *Généal. de Béthune*, p. 87.

Ce doit être Robert III, surnommé le Chauve et qui cessa de vivre vers 1101. Il était frère d'Elbert I, chef de la branche de Carency. Il souscrivit, en 1075, des lettres du roi de France, Philippe I, en faveur des chanoines d'Aire. Fopp. *ad Mir.*, t. II, p. 1134.

Robertus de Bethunia (Robert IV, surnommé le Gros) souscrit des lettres de l'an 1113. Fopp. *ad Mir.*, t. IV, p. 192. Robert IV épousa Adelise de Péronne, dame de Warneton, placé, selon M. Van Hasselt, sous la bannière de Hainaut.

Robert de Lisques, Meyer, fol. 32.

Un *Henricus de Lischis* souscrit, en 1142, une charte du comte Thierri d'Alsace. C'est peut-être un fils de Robert. Fopp. *ad Mir.*, t. IV, p. 201.

[1] Confrontez *Corp. Chr. Fl.*, t. II, p. 49.

Robert, échanson du comte de Flandre, Meyer, fol. 32.

Rodolphe ou Raoul de Cassel, fils de Godefroid. Meyer, fol. 32.

Sur la châtellenie de Cassel voir l'Espinoy, p. 133.

Rodolphe de Tournai, compté par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?). *Les Belges aux cr.*, t. I, p. 30.

Roger du Rosoit, Alb. d'Aix, p. 226.

Rosoit, Rosoy, en Thiérache; cette maison s'allia intimement avec beaucoup de familles belges, entre autres avec celles d'Audenarde, de Namur, de Rumigny, etc. Voir notre premier vol., p. 762.

Roger était parent de Godefroid de Bouillon, selon le v. 15863 de notre poëme.

Roger était boiteux, suivant notre trouvère, qui le cite souvent, v. 6875, ainsi que le manuscrit de la Bibl. roy. de Paris 7628 et 5401-2. Voir l'Introd. et dans Bongars, Alb. d'Aix, p. 224.

Romelin de Créquy, nommé par M. Van Hasselt entre les croisés du Hainaut. *Les Belges aux cr.*, t. I, p. 30.

Rothard, échanson du duc Godefroid. *Rothardus poculi provisor*, Alb. d'Aix, p. 282.

Peut-être Rothard de Rasseghem, présent en 1108, à une charte de l'abbé d'Hasnon Miraei, *op. dipl.*, t. I, p. 74.

Salomon de Maldeghem, Meyer, fol. 32.

Sur la terre de Maldeghem, voir l'Espinoy, p. 123.

Servais de Praet, Meyer, fol. 32.

Sur la terre de Praet, voir l'Espinoy, p. 121.

Servais de Praet est témoin, en 1077, à une charte du comte de Flandre Robert II, en faveur de l'abbaye de Tronchiennes. Fopp. *ad Miraeum*, t. III, p. 19.

Sicco Liancama, frison qui se distingua au siége de Nicée avec Epco Hartman, Tjepco Fortmannia, Eillo Liancama, Ubbo Emmius, p. 97.

Sicco Lianckema, noble frison; il perdit la vie au siége de Nicée. Hamconius, p. 42. Le même que le précédent.

Siegmar de Mechelen. Voy. Franco.

Ces deux chevaliers étaient parents d'Henri d'Asseche. Siegmar fut tué par Corbarant pendant que les croisés étaient assiégés dans Antioche. Trad. d'Alb. d'Aix, par M. Guizot, t. I, pp. 236-237.

Siger de Courtrai, Meyer, fol. 32.

Ce nom a figuré avec éclat dans les *Annales de la Flandre* et se mêle à celui d'Artevelde.

Siger de Gand, mal désigné par Meyer, fol. 32, comme frère de Baudouin de Gand ou d'Alost, tandis qu'il l'était de Baudouin, d'abord religieux de l'abbaye de St-Pierre, puis rentré dans le monde.

Il était frère de Winemar (voy. ce nom) et fils d'un autre Winemar, châtelain de Gand et de Gisle de Guines, sa femme. Du Chesne ne parle pas de lui comme d'un croisé, p. 51.

Siger de Ghistelles, fils d'un père païen, n'avait reçu que depuis peu le baptême de la main de saint Arnould. M. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 318, cite Meyer, dans lequel nous ne trouvons pas ce nom.

Sur cette famille, voir notre premier vol, p. 672.

Le Mire a donné une notice sur les anciens seigneurs de Ghistelles, mais elle ne commence qu'en 1171. *Notitia eccl. Belg.* Antw., 1630, in-4°, pp. 663-664.

Stabulon, chambellan du duc Godefroid. Lambert d'Aix, p. 287.

Cet historien raconte une vision de Stabulon relative au duc de Lorraine.

Steppon de Gand, Meyer, fol. 32.

Gendre de Winemar, châtelain de Gand. Il épousa Marguerite de Gand, fille de Winemar ou Wenemar et de Gisle de Guines et en eut, entre autres, un fils, qui, dans une charte de Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, datée de l'an 1171, se nomme *Siger, fils de Steppon de Gand.* Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, p. 52, et preuves, pp. 72-77.

Themar, Denar, Devar, Tevar et Thangmar, châtelain de Bourbourg, Meyer, fol. 32. Sa femme se nommait Livilde; il en eut trois fils et deux filles. L'un des fils, Henri, épousa Sybille, dite

Rose, fille de Manassé, comte de Guines, et d'Emma de Tancarville. Malbrancq, t III, p. 7. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, pp. 29, 131.

De leur mariage naquit une fille unique, appelée Béatrix de Bourbourg. Henri, après la mort de sa femme, épousa Béatrix de Gand, de la branche des seigneurs d'Alost.

Themar fut, ainsi que ses fils Gautier et Gislebert, assassiné avec Charles-le-Bon, comte de Flandre, en 1227 et non 1226), comme le marque Du Chesne. Trad. de Gualbert, par MM. Dellepierre et Perneel, pp. 28 et 31, *Acta Sanctorum Martii*, t. I, p. 182. Dans l'*Art de vérifier les dates*, éd. in-8°, t. XII, p. 417, Henri de Bourbourg est appelé *Henri de Gand*, mais sa seconde femme ne pouvait lui conférer ce nom, surtout d'une manière rétroactive.

Temardus, Castellanus Brobborgensis, est témoin en 1114 à une charte de Baudouin, comte de Flandre, Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 192.

Thomardus, Castellanus de Brochburgh, et Walterus filius ejus, souscrivent en 1121, une charte du comte Charles pour l'abbaye de Bergh-Saint-Winoc. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 523.

Malbrancq ne le met point parmi les croisés comme Meyer et dit t. III, p. 54 : *Themardus Castellanus... vir pius et comitibus Flandriae addictissimus, non recensetur inter morinenses Flandros, qui expeditioni solymaeae dedere nomen, sed ad Clementiae (Flandriae comitissae) rerum tutelam relictus....*

Thibaut de Saint-Trond (?), nommé au v. 18726.

Thiepco Fortema, gentilhomme frison, tué au siége de Nicée, Hamconius, p. 42.

Thierri, seigneur de Brédérode, fils du comte de Hollande, nommé par Jean de Leyde, *Chr.*, lib. xv, c. 9.

Thierri de Dixmude, Meyer, fol. 32.

Theodoricus de Dicasmutha est témoin à une charte du comte de Flandre Charles-le-Bon, en 1119. Miraei, *Oper. dipl.*, t. I, p. 679, et à une autre charte de l'an 1129 donnée par le comte Thierri d'Alsace; Miraeus, *ibid.*

Thierri de Tournai, nommé dans le poëme, V. 10279.

Tjepco Fortmannia, voy. *Thiepco*.

Thomas de Marle, fils d'Enguerand I^er^, sire de Couci et d'Ade de Rouci, succéda à son père en 1116.

Il alla à la croisade avec Hugues-le-Grand, frère du roi de France Philippe I^er^, en revint en 1100 ou 1101 au plus tard, et mourut vers 1130.

Il se maria trois fois ; sa première femme, Ide, était fille de Baudouin II, comte de Hainaut. Ses violences, pour ne pas dire ses brigandages, lui acquirent une triste célébrité, contrebalancée par les éloges de quelques poëtes. Gisleb. *Chron.* Brux., 1784, in-4°, pp. 38-41 v°.

Son fils Enguerand mourut à la seconde croisade. Voir la note sur le V. 6084 de notre texte.

Udelrade, conseiller du duc Godefroid. Miraei *Notit. eccl. Belg.*, 1630, in-4°, p. 260.

Vagon d'Arras, Meyer, fol. 32. Ferreoli Locrii *Chron. Belg.*, p. 248.

Wautier ou Walterus Tauns, nommé par Alb. d'Aix. Voy. Baudouin.

Weisnemard de Gand, cité par M. P. Roger, p. 176, d'après Meyer. Voy. Winemar.

Walner ou Werner d'Audenbourg, Meyer, fol. 32. L'abbé Hariulf le nomme dans la *Vie* de l'évêque de Soissons.

Warnerus d'Audenburch souscrit, en 1083, une charte de Gérard, évêque de Courtrai, Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

Werner de Grez, voy. Garnier.

Nommé *de Gray* dans les *Galer. hist. de Vers.*, t. VI, 1^re^ p., p. 203, ainsi que dans l'*Hist. des croisades*, de M. Michaud, t. 1, p. 148, etc.

Il est appelé *li quens Garnier de Gresse* dans le manuscrit de l'Arsenal, fol. 101 v°. M. Wilken, t. I, p. 102, écrit *Werner von Greis*.

Winemar de Gand, mal qualifié de frère de Gislebert par Meyer, fol. 32.

Ce doit être Winemar, second fils de Winemar, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, fils aîné lui-même de Lambert II. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, p. 51, ne le désigne pas comme croisé.

Winemar, de Boulogne, chef de pirates.

Il fut pris par des soldats de l'empereur de Constantinople et retenu en prison à Laodicée, mais Godefroid lui rendit la liberté. Alb. d'Aix, p. 290. Précédemment

pendant que les croisés étaient à Tarse, une multitude de Flamands, d'Anversois et de Frisons arrivèrent conduits par Winemar, sur des vaisseaux dont les *mâts*, dit Albert d'Aix, d'*une merveilleuse hauteur resplendissaient aux rayons du soleil de l'or le plus pur* (p 219). Cf. Malbrancq, t. III, p. 16.

Winivert de Gand, rangé par M. Van Hasselt, parmi les croisés flamands, et cela d'après Meyer qui ne parle que de *Winemar*. V. ce nom.

Winric, l'échanson ou bouteiller du duc Godefroid, le même peut-être que *Winricus flander*. Liste en tête du recueil de Bongars.

Winric, *Winricus flander*, Albert d'Aix, p. 302. Voy. Geric.

Wpco Hermana, gentilhomme frison, perdit la main à la première croisade. M. Hamconius, p. 42.

E.

Herzoge Gotefrit.

(Tiré de la *Chronique des Empereurs*, Kaiserchronik; H.-F. Massmann, *Eraclius*, Quedlinburg, 1842, in-8°, pp. 206-208).

Under din Kam din Zit,
Daz der herzoge *Gotefrit*
Sich huop zem heilige Grabe.
Er verliez alle sire habe.
Dem wâren gote Zêren.
Vile was der herren
Die sich mit im uz huoben.
Durch Ungern si fuoren.
Dar nach durch Bulgerie,
Durch die wüesten Ramonie.
Al der Heidene kraft
Flôch ze Antioch in die stat
Der herzoge dâ für saz.
Ein Heiden dô dar inne was.
Geheizen was er Milian [1]
Der enmohte der stat niht kân

[1] Ein solcher *Milian* von Babilon erscheint schon im oben mitgetheilten Abschnitte von Vespasien und Titus, die gegen ihn ziehen, von Jerusalem aus (*Note* de M. Massmann).

Daz er sich erlôste.
Die heiden in wol trôsten.
St beiten aber ze lange.
Der fürste wart gevangen
Die stne warden al erslagen.
Die burger in sturmes ongewan.

Die heiden vereischeten daz,
Das die burc gewunnen was.
Die heidenischen Künege
Kâmen mit aller ir menege.
In waere ze lange ze sagene,
Mit wie grôzem magene
Si die hare besâzen.
Ir grôzin unmâze
(So wiz alle hoeren jehen)
Dieme mohte niemen durch sehen.
Die burch st umbe lâgen.
Die Cristen in nôt waren.
Swie übel ir des geloubet,
Man verkoufte eins esels houbet [1]
Um dri bisendinge.
Der hunger twane st dinne.
Die heiden, die st sluogen,
Zesamene st st truogen.
St âzen erstunken licham.
Dâ mite fristen st sich zwâr.

Got wolde die sine mêren.
Die heiden enhalf ir here.
Eines morgens vil fruo
Der herzoge wâsente sich duo.
Die Kristen ertwelt wâren
Von dem hungers zadel
Von unmehte st dô sigen.
Vil manege tôt dâ beliben.
Dô kam in ze trôste
Der uns von der helle erlôste.
Die Kristen gefraüwete er.
St fundenz heilige sper.

[1] *Houbet*, E.-G. Graff, *Althochd. Sprachschatze*, vocibus *houbit*, *houpit*, *haubit*, caput. IV, 755.

Die recken ellende
Nahten ûf ir hende
Mit hungerigem libe
Sî huoben sich ze wîge.
Sî sluogen in einer lûtzeln stunt
Der heiden fünfzie tûsunt.
Der half in selbe min trehtin.
Solhiu Kraft wast under in.
Ein einiger Kristen man
Haet wol tûsent man erslagen,
Waerens in niht entrunnen.
Lop sî Gote sungen
Ich sagin wunderlichiu dinc.
Der mutte (Kerne) kam uber ein phenninc.
Got lôste sîne schalke
Mit gotelîchme gwalte.

Als sî in leides wurden ergazt
Unde Antioch wart besazt,
Dô fuoren si aber fürbaz.
Jerûsalem er dô besaz
Heiden wâren dinne
Mit Michelme grimme.
Die Heiden ungesezzen
Wâren sô vermezzen,
Sî wûrfen ûf die bürgetor
Sî vâhten mit in dâ vor.
Die Kristen mit in drungen.
Die burc sî in an gewunnen.

Wîker unde Friderich
Vil wol nobten sî sich :
Swaz in der heiden zuo kam,
Die mnosen al des todes korn.

Sümlich fluhen uf die turne
Ir lip dâ ze schirmen.
Sî wurfen unde schuzzen.
Lûtzel sîs genuzzen
Daz fuir muose dar über gân
Dô warden aber ir erslagen

Beidin kint unde wîp.
Got half den sînen an der zît.

Der Künec von Babilônje
Der samnete sich mit menege.
Er wolde die bure erlediget haben.
Daz hôrte der herzoge sagen.
Er samnete sich mit den Kristen
Ern woldez langer fristen.
Dô sprach der herzoge Godefrit
« Mit trehtin hât ein guoten sit
Daz er die sîne niemer lât,
Swer ime ie zer nôt gestât.
Wir suln den wec mit in teilen,
Sone magen uns die weigen
Niemêr entrinnen. »
Die Kristen gundenz minnen.

Ein wazzer heizet Salcata.
Die heiden lâgen dô dâ
Mit sô getâner heres Kraft,
Daz in daz niemen sagen mac.
Die Kristen en mohten wazzers haben.
Daz gunden sî dô gote klagen.
Daz liut was erswitzet,
Von der sunne erhitzet.
Sî heten michel un gemach.
Ein grôz zeichen dô geschach :
Die lüfte sî beswebeten
Daz sî nôt enhabeten.
Sî trunken von dem himel touwe.
Wer solde Gote missetriuwen.

Als die heiden dô vernâmen,
Daz die Kristen gunden nâhen,
Ze fliehenne huoben sî sich.
Ane slag unde âne stich
Lag ir zehen zic tûsent tôt.
Von des durstes grôzer nôt
Sümlich sich ertrancten.
Sümlich inz mer sich sancten

Sümlich sich bargen in dorne
Die Kristen dâ vorne
Namên sô getônen roup,
Dâz diu rede dar entouc
Nieman ze sagene.
Sî suochten ze Babilônje
Vaste unz an daz bürgetor.
Die heiden alle dô dâ vor
Wurden ertretet unde erslagen,
Daz man mac fürwâr sagen
Daz der heiden wîtez lant
Von dem ase al erstanc
Diu freude undern Kristen wart.
Si kêrten in die heilige stat.
Wirne mohten in niht gekunden
Diu vil grôzen wunder,
Die Got tete durch sîniu Kint.
Man verhtes über den umberinc.
Dô Got sî tete sigehaft,
Dô zwi velte al diu heidenschaft.
Si versuochten sî niht mêre.
Sich breitte Gotes lêre.

Die Kristen ein Künec vorderten.
Gotes dienst sî ordenten.
Sî dienden Gote gewisse
Mit mettin und mit misse,
Mit almuosen unt mit gebete.
Von stete hin ze stete,
Von lande hin ze lande
Die Kristen mit gewalde
Ervâhtenz künecrîche.
Die heiden muosen entwîchen.
Dâz framte der starke Gotefrit
Wâ wart ê oder sît
Ie dehein man sô spaehe,
Dem ie sô vol geschaehe
Ze allen werlt êren.
Ze gnâden ist sîn sêle,
Als ich in nû sage.
Du zuo dem heiligen grabe

Rouwet sîn gebeine.
Sîn sêle ist saelec unt reine.

Extrait du poëme allemand d'Éraclius, par Otte.

—

Éd. de M. Massmann, déjà citée, pp. 9-10.

Sît wart daz lant aber vlorn
Ze Jerûsalem monec jâr.
Daz ist âne zwîvel wâr,
Also ichz vernomen hân.
Unz ez wider dô gewan
Ein herzoge hiez *Gotefrit*,
Der hiute dâ begraben lît,
Von dem wir gnuoc haeten ze sagen
Des sul wir aber nû gedagen,
Die nede, der ich hie began,
Verender; sô ich beste kan.

F.

Additions aux listes précédentes d'armes et de coursiers merveilleux ou poétiques.

—

(Voy. *Ph. Mouskés*, t. II, p. LXXXIX et suiv., particulièrement la p. CV; Le CHEV. AU CYGNE, t. IV de cette collection, p. XCVIII et suiv., et t. VII, p. XXVI et suiv. Les noms marqués d'un astérisque se trouvent déjà sur ces listes).

I. ARMES.

BREHUS (épée du géant) dans le roman de *la Chevalerie Ogier*, publié par M. Barrois, Paris, 1842, in-4°, p. 471 :

Et çaint l'espée à son flanc senestrois :
Galans le fist en l'ille des Persois;
Unques millor ne porta quens ne rois.
Inde et vermeil un des costés estoit

Et l'autre blans assés plus qe n'est nois :
Rice iert li brans. jà millor n'en verrois,
Corte fu bone, mais cele en valut trois ;
Espermentée fu jà par maintes fois
Des Sarrasins, ki tiènent putes lois,
Mil crestiens en a ocis li rois...

CALABRUM, variante du nom de l'épée d'Arthur :

Calabrum ot çainte s'espée
Qui bien fu longe et bien fu lée ;
En l'île d'Avalon fu faite,
Qui la tint nue mult s'en haite.

Le Roux de Lincy, *le Roman de Brut*, t. II, pp. 11-12.

Dans le même roman de Brut, t. II, p. 88, on lit *Callibourc*. On peut rapprocher ce passage de celui-ci de Geoffroy de Montmouth, lib. VII, c. II, ed. Badii, 1507, in-4° : *Accinctus etiam* Caliburno *gladio optimo et in insula Avallonis fabricato*. Voy. *Calibourne*.

* CALIBOURNE, nom gallique de l'épée d'Arthur, appelée par les trouvères *Escalibor*, *Escalidar*. Taliésin l'appelle la *grande épée du grand enchanteur* (*Mevyrian*, t. I, p. 72). Arthur l'avait reçue de son père Uter-à-la-tête-de-Dragon. M. de la Villemarqué, *Contes popul. des anciens Bretons*, Paris, 1842, t. I, p. 19. Voy. CALABRUM et ESCALIBOR.

CLOTAIRE (épée de). Le moine de S^t^-Denis, auteur de la vie de Dagobert, raconte en peu de mots, un fait qui semble encore un épisode de chanson de geste. Les Saxons, dit le bon moine, s'étant révoltés contre Clotaire, fils de Chilpéric, et quatrième successeur de Clovis, il les dompta complétement par ses armes, et fit périr tous les mâles de cette terre, dont la taille surpassait la longueur de l'épée qu'il portait dans le combat; il voulait que le souvenir, toujours vivant de cette épée sanglante, étouffât l'audace de leurs enfants.

* COURTAIN, CORTE, épée d'Oger le Danois ou l'Ardennois [1], comme le prétend M. Barrois.

Puis çaint l'espée Brumadant le salvage ;
Cil qui le fist ot à non Escurable ;
Il n'en fist plus que celi e une autre :
Plus de vingt fois le fondi et ramasse,
Et en argent l'esméra trente-quatre.
Quant il ot fait, si fu mult avenable,
Puis l'empira par mervillous outrage ;
Il l'ensaia sur un pérom de marbre,

[1] M. P. Paris n'est pas de cette opinion sur laquelle il y a bien des choses à dire, quoique nous la regardions comme probable. Les vers suivants ne semblent pas favorables à M. Barrois, mais il répond qu'*outre-mer* est une corruption d'*outre-Meuse*. Préf. (in-4°), p. VII.

P. 147. Car trop dotoient le *Danois d'outre-mer*,
P. 148. Quant il véist le *Danois d'outre-mer*.

Qu'il le fendi del'un cief dusqu'en l'autre
Au resachier em brisa plaine palme;
Lors ot tel duel, por un poi que n'esrage.
Lors le regrete come frère fait l'autre.
« Tant mar i fustes, bone espée boutable!
Qui vos ara ben doit avoir barnage
Et en son cuer prouèche e vasselage...
Lors le rameure (*ramenre*), gentement la (*l'a*) refaite;
Corte avoit non et tot por cel afaire.

La Chevalerie Ogier, Paris, 1842, in-4°, p. 69.

Cortain goulouse, se il puet il l'ara.

Ibid., p. 78.

Caraheu dit à Oger :

Ogier, dist-il, je vos donroi m'espée,
Cortain la bone, qui tant est redotée,
Ne le donasse à parent ne à frère. »
Li bers la çaint qui l'a molt golosée,
N'a encor gaires que paor li fit tele
C'ainc n'ot si grant puis que nés fu de mère.

Ibid., p. 111.

(Ogier) trait a *Cortain* au pon d'or reluisant
Kalles s'enfuit quant voit sachier le brant...

Ibid., p. 456.

* Durandal. Dans les *Cortès de Jupiter*, pièce du poëte portugais Gil Vicente, qui vivait au XVI^e^ siècle, une vieille sorcière moresque est en possession d'un anneau, d'une coupe magique et de l'*épée de Roland*. Par l'ordre de Jupiter elle donne cette arme à Béatrice, fille du roi Emmanuel, laquelle venait d'épouser le duc de Savoie ou qui allait l'épouser. Tant que l'épée resterait au pouvoir de la princesse, celle-ci serait à l'abri de tout danger.

M. F. Michel (*Charlemagne*, p. 126) rapporte ce fragment d'une romance composée en Angleterre dans le courant du XII^e^ siècle :

Epée out a sun lez, od un point de cristal;
Unkes mielz ne trenchat *Curtein* ne *Durendal*...

Il cite ensuite ces vers de Raoul Tortaire qui vivait à la fin du XI^e^ siècle :

Ingreditur patrium gressu properante cubiculum,
Diripit a clavo clamque patris gladium;
Rutlandi *fuit iste, viri virtute potentis,*
Quem patruus magnus Karolus huic dederat.
Et Rutlandus *eo semper pugnare solebat,*
Millia pagani multa necans populi.

Cf. *Hist. de l'acad. roy. des Inscr.*, vol. XXI, in-4°, p. 141.

Dans le *roman d'Alixandres*, publié par M. H. Michelant, on trouve ces deux vers :

... Ains mius ne féri Costentins de Bretagne,
Ne cil de *Durendal* (*Roland*), qui fu niés Carlemaine.

Page 127.

Le poëme de *Roncisvals*, mis au jour par M. J.-L. Bourdillon, Paris, 1841, in-12, présente ces variantes :

P. 36. Ceint *Durandart* dont li poins fu dorez.
46. Ains i ferai grans cous de *Durendor*.
47. J ferai tant de *Durandal*, ma spée.
76. Li cons Rollant tint *Durendart* sanglente.
79. Tint *Durendart* dont li pons fu dorez.
103. Et *Durendart*, dont meint Turc ot oneis (*oucis* ou *occis*)

La Chanson des Saxons, t. II, p. 176 :

Salorez tint l'espée qi fu pers *Durandal*,
De le force méisme, d'un pois et d'un égal,
Ausi cler reluisant comme pierre de cristal.

* Escalibor. Richard Cœur-de-Lion découvrit, dit un chroniqueur, au fond d'un tombeau, l'épée merveilleuse d'Arthur. Il la retrempa, la dora, en garnit la croix de diamants, et réalisant la fiction qui la faisait toucher du pommeau à la Scandinavie et de la pointe aux colonnes d'Hercule, il la promena rayonnante d'un bout de l'occident à l'autre. De la Villemarqué, *Contes popul. des anc. Bretons*, t. I, p. 229. Il faut lire à la fin du second volume de ces *Contes*, p. 288, la note intitulée : *le Crampon de fer et l'épée.*

Dans le poëme d'*Arthour and Merlin*, Edinb., 1838, in-4°, p. 432, cette arme célèbre est appelée *Esclabor* :

With Esclabor *his sword so gode.*

Forgerons. Chez les Bretons, les Gallois, les Irlandais et les montagnards de l'Écosse les nains qu'on désigne sous les différents noms de *Korr*, *Korrix*, *Korrigan*, *Kornandon*, *Gwazig-gan* (petit homme-génie) et de *Duz* ou lutin, passent pour très-habiles forgerons. Voir l'Introd. à Ph. Mouskés, t. II, p. CXXVIII.

Frise (épées de). Renommées chez les trouvères :

Portent (*les Grecs*) hiaumes d'acier et *espées de Frise*.

Roman d'Alixandres, p. 63, v. 23.

Le main met à l'espée *qui fu forgié en Frise*.

Ibid., p. 133, v. 7.

Fusberta (voy. Floberge). Le Tasse, dans son *Rinaldo*, raconte comment ce héros combattit le sarrasin Atlante et lui enleva sa puissante épée *Fusberta*. G. Ferrario, *Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria*, t. II, p. 268; t. III, p. 243.

GODEFROID (épée et éperons de) conservés à Jérusalem et qui servaient à faire des chevaliers du S^t^-Sépulcre. De Stochove, *Voyage du Levant*, Brux., 1650, in-4°, p. 368.

* HAUTE-CLÈRE et AUTE-CLÈRE, épée d'Olivier. Le poëme de *Roncisvals* offre ces passages :

P. 75. Tint *Aute-clère*, sanglent en est l'acer.
P. 80. Tint *Haute-clère* qe mot forment ama.

C'est aussi l'épée d'Evax dans le poëme flamand des *Enfants de Limbourg*.

Maer Evax die stoute deghen
Worp er HANTECLEER (HAUTECLEER) *jeghen, etc.*

L. PH.-C. VANDEN BERGH, *Roman van Heinric en Margriete van Limborch*, Leiden, 1846, t. I, p. 3-25.

Maer Evax di coene nam van hem een scone pert
Ente HANTECLEER (HAUTECLEER) *dat goede swert.*

Ibid., p. 258.

Maer Evax, die stoute here,
Hi vacht met HANTECLEER (HAUTECLEER) *soe, etc.*

Ibid., p. 262.

Einde slouch hem ANTECLEER (AUTECLEER) *boven, etc.*

Ib., p. 263.

Ende nam HANTECLEER (HAUTECLEER) *sîin swert.*

Ib., p. 322, etc., etc.

HILDEGREIN, la bonne armure de Théodoric dans la *Cour d'Attila (Etzels Hofhaltung)*.

HYDEUSE, épée de Hue de Tabarie, dans le roman de *Baudouin de Sebourc*. Voy. IDEUSE, *Monuments*, etc., t. IV, p. CVI.

* JOYEUSE, épée de Charlemagne :

Puis çaint *Joiose*, au pon d'or entaillé.

La Chevalerie Ogier, Paris, 1842, in 4°, p. 72.

Ceinte ot *Joiose*, onqes ne fu sa per :
Qi chascun jor la vousist esgarder
Mainte color i véist remuer,
Assez savons de la lance parler,
Dont nostre sire le sofri à navrer.
Karlles en ot la pointe fait garder;
En l'orepont la fist bien séeler :
Por ces reliqes, q'el pont fist enfermer,
La fist *Joiose* Karllemaine apeler,
Baron franzois, ne l'devez oblier,

Ce fu l'enseigne de *Monjoie* escrier;
Por ce n'es puet nulle gent contrester.
Roncisvals, p. 111.

Tantost a traist *Joose* qi giete grans clartez.
La Chanson des Saxons, t. II, p. 82.

Lance saignante du Graal. Voir p. LXXXIII de l'Introduction du présent volume.

Mater, épieu de Baligant.

Prist son espié, q'il apela *Mater*,
L'auste (l'anste) fu grosse, ne vos sai deviser,
Car sol le fer ne puet un hon porter.
Roncisvals, p. 125.

Li amirals chevauche par le champ.
Porte *Mater*, son roit (*roide*) espi tranchant.
Ibid., p. 141.

* Murgalie ou Murglaie, épée de Cornumarant, dans notre poëme, v. 16830, 16853.

Ce nom ressemble à ceux de *Murgalanz* et *Murgalez*, personnages de la *Chanson des Saxons*, t. I, p. 11 :

A tant ès 1 paien qui ot non *Murgalans*.

Ib., p. 14 :

.. *Murgalez* du règne d'Alfanie.

Ib., p. 161 :

... Le saisne *Murgalant*,
Rois estoit d'Aufémie, qi sist lez orient.

Le *Mervino* nous offre *Murgalante*, soudan de Damas. G. Ferrario, *Storia ed analisi*, *etc.*, t. III, p. 323.

Pierres a aiguiser. Le chant mythologique breton, intitulé *les Séries*, nous apprend qu'il y *a quatre pierres à aiguiser de Merlin, qui aiguisent les épées rapides*. Ces quatre pierres se réduisent à une seule dans les traditions galloises, qui les mettent au nombre des treize talismans dout Merzin fit présent aux Bretons. « Cette pierre, disent-elles, vint en héritage à Tidno » Tedgled, fils de Jud-Hael, chef armoricain. Il suffisait d'y passer légèrement les épées des » braves, pour qu'elles coupassent même l'acier; mais loin d'aiguiser celles des lâches, elle » les réduisait immédiatement en poussière. De plus, quiconque était blessé par la lame qu'elle » avait aiguisée, mourait aussitôt. » De la Villemarqué, *Chants popul. de la Bret.*, 4e éd., 1846, t. I, pp. 5, 17 et 18. Jones, *Bardic Museum*, n° 47.

Précieuse, Préciose, épée de Baligant.

L'espée ceint, dont li pons reluist cler;
Per son orguel li volst un nom trover :
Por la Charllon, dont il oï parler,

La soie fist *Préciose* apeler,
Ce est l'enseigne, en bataille chanper.
Roncevals, p. 125.

Dans la *Chanson de Roland*, publiée par M. Fr. Michel, Amboire d'Olufierne porte l'enseigne de Baligant nommée *Précieuse*. Voy. note sur le v. 3860.

Prywen, bouclier d'Artus. Geoffr. de Montmouth, lib. II, c. II : *Humeris quoque suis clypeum vocabulo* Prywen, *in quo imago sanctae Mariae Dei genitricis impicta.... Lancea dextram suam decorat quae nomine* Ron *vocabatur : haec erat ardua, lataque lancea, cladibus apta...*

Ragn. Dans un alphabet runique scandinave on lit : « *Ragn* est le plus prompt des glaives. » A.-F. Ozanam, *les Germains avant le christianisme*, Paris, 1847; in-8°, p. 415.

* Ron. Voy. Prywen.

* Sarrasine, épée de Brunamont :

Brunamons traist *Sarrasine* l'espée,
Il n'ot si bone des qu'au la mer bétie (*de Bétique ?*)
La Chevalerie Ogier, p. 116.

S'espée esgarde, *Sarrasine* la bele.
Ibid., p. 123.

Snyrtir, nom de l'épée de Biarcon. *Saxo gr.*, éd. de Muller et de Welschow, Hauniae, t. I, p. 103; plus haut il l'appelle *Lövi*. Voy. notre t. I^er^, p. CVIII. Mais ce n'est pas une contradiction; *Snertir* (de *Snerra*, combat) est, selon l'*Edda* de Snorron, l'appellation poétique d'un glaive; seulement Saxo en fait un nom propre; *Lövi*, dont nous avons déjà parlé, en islandais *Laufi*, de *Lauf*, feuille d'arbre. Saxo, ib., t. I, p. 87.

L'éditeur de l'*Hist. d'Islande* de Froda, dit dans son *Lexicon vocum antiq.*, vocibus Vapn et Vopn, *arma* : « Erant autem apud veteres tria armorum genera, *Skotvapn*, *Hoggvapn* et *Lagvapn*. A *Vopn* est *Vopnbaer*, quod vis armorum genus, quod portari potest : ut *Vopnbaert Sverd*, gladius portabilis, seu non tam gravis, quin gestans portare possit; alias gladius defensioni aptus. » *Frodae, filii Arii Thargilsis lib. hist. de Islandia cum Andr. Bussaei vers. lat.* Hafniae, 1744, in-4°.

* Véland, le célèbre armurier. Voy. H. Schreiber, *Taschenbuch für Gesch. und Alterthum in Sud-Deutschland*, Freib., 1840, 11^ste^ Jahrg., p. 67-152 : *Die metalringe der Kelten als Schmuck* ung Geld. III^de^ Jahrg., 1841, Nachtr., pp. 481-408.

Vénérat, casque de Roland, dans le poëme allemand du prêtre Chuonrat. Cf. Francisque Michel, *la Chanson de Roland*, Paris, 1837, in-8°, p. 290.

Verte épée. Le *Chevalier de la verte épée* était un des surnoms d'Amadis. Ce paladin portait celui de *beau ténébreux*, à la cour de Lisvard, roi de la Grande-Bretagne, lorsque le fils du roi Ganor y apporta une épée magnifique, dont un côté de la lame brillait du feu le plus vif à travers le fourreau transparent qui la renfermait, et qui ne pouvait être tirée que par le plus loyal serviteur des dames. Ce fut Amadis qui mit à fin cette aventure.

Vespasien (épée de). Mathieu d'Edesse dit que Godefroid portait à l'assaut de Jérusalem l'épée de Vespasien, qui servit, pour la troisième fois, à la destruction de cette cité. Aucun des historiens latins ne mentionne cette circonstance. Michaud, t. I, p. 405, *note*.

II. Chevaux.

Alérion, cheval d'Aspiros. *Alixandres*, éd. de M. Michelant, p. 28 :

Aspiros d'Escalite sist en *Alérion*.

M. Michelant n'écrit point ce nom par une majuscule.

Antigone ou Antigonus (cheval d').

Antigonum apiele qui fu (nés) de Soraille.
« Vus irés el mesage, sor cel cheval d'Arcage (*Arcade*, *Arcadie* ?)
» Qui plus voit de roudon qu'espriviers après quaille;
» N'a plus isnel ceval desi en Cornuaille. »

Aubain, surnom du cheval d'Alexandre :

Alixandres monta li destrier castelain
Il estoit trestous blans, por çou claiment *Aubain*.
Michelant, *Alixandres*, p. 414.

Aude (mulle de la belle).

Et ma nièce Aude, qi tant a cler le vis,
Chevauchera le mul qui fu Claris;
Desoz Baulande en un ost le conquis,
Le Sarazin à m'espée en ocis :
Li muls est blans plus qe n'est flor de lis
Roncisvals, p. 162.

Et Aude sist sur le murl (*sic*) de Surie.
Ibid.

Baiart. Voy. Vairon.

Barack, jument du prophète Mahomet.

Béart d'Oliferne, cheval de Bélias. *Alixandres*, p. 29 :

Sor *Béart d'Oliferne* sist armés Bélias.

Béart semble une altération de *Bayard*, cheval de couleur bai.

Béart de Tyr, cheval d'Ariste de Balestre. *Alixandres*, p. 109 :

Aristes de Balestres sist sor Béart *de Tyr*.

* Beiffror, cheval d'Oger le Danois, dans le roman italien d'*Uggieri il Danese*. Voy. Broiefort.

Blanc (cheval) des prairies de l'Amérique méridionale et dont la légende est répandue chez les Têtes-Plates, les Pieds-Noirs et toutes les tribus indiennes de cette contrée. Il a des ailes

invisibles et ne laisse pas d'empreinte sur l'herbe ni même sur la molle argile. Il ne vieillit pas. On le voit à la tête des troupeaux sauvages qu'il guide comme un chef ses guerriers. Les devins disent que c'est un esprit, un manitou. Sa forme est incomparable. Il jette du feu par les naseaux et éclaire les nuits par sa blancheur éblouissante, dont la neige qui couvre les pics des Montagnes Rocheuses, n'approche aucunement. *Revue britann.*, mai 1847, Brux., pp. 635-643.

Blancemaille, coursier de Salatin. *Alixandres*, p. 41 :

Salatins vint armés sor liart (*cheval de couleur noire ou brune*) *Blancemaille*.

Blanchard d'Alier, un des coursiers de Charlemagne :

Se siut li rois sor *Blanchart d'Alier*.
La Chevalerie Ogier, in-4°, p. 135.

Voir plus haut une note sur *Alexandre d'Alier*.

Boniface, cheval de *Dans Clins*, dans le roman d'*Alixandres*, publié par M. Michelant, p. 309 :

Quant dans Clins l'ot véu, si broce Boniface.
P. 226 : Dans Clains point *Boniface* qui mult tos se remue.

Boymont, cheval de Rudiger, dans le poëme intitulé *Die Klage*, édit. de MM. J. de Lassberg et O.-T.-H. Schönhuth, Tübingen, 1839, in-12. pp. XLVI et 110 :

Rodegers ors *Boymont*.

Brehus (le cheval de).

La sele iert mise el baucant arabi ;
Bons fu li frains, si vint d'Amoravis :
Fées le fisent en l'ille Caldéys ;
Les riesnes furent de soie de Sardis ;
La chievetaille de vingt cordons eslis
A fil d'argent, ben fait (*et*) tresgéys ;
Enmi le front ot un esmal assis,
Fait à saullant del cief d'une perdris,
En son les resnes ot un pomel petit
D'un cier poisson c'on apelle Clarvis ;
Plus rice frain n'ot rois n'empiréis.
La Chevalerie Ogier, p. 472.

Brillador ou Bride-d'or. Voy. Frontin.

* Broiefort. Voy. *Beiffror*, cheval d'Oger le Danois, lequel avait appartenu au sarrasin Brunamont.

On li amaine *Broiefort* enselé ;
De tel ceval n'oïstes mais parler :
Jouènes polains quatre dens ot jetés ;
Il fu tout noirs, s'ot le front estelé (*étoilé*),
La jambe est plate, si ot le pié copé ;

Jà por montaigne ne l' convera suer.
Por trois jors corre, ne l'estuet arester,
Ne l'enbatront li flanc ne li costé.

La Chevalerie Ogier de Danemarche, Paris, 1842, in-4°, p. 100. Cf. pp. 113, 224, 225, 227, 235, 345, 376, 428, 435, 443, 463, 464, 484, 489, 498.

Bucéphale. Voici la description qu'en fait Lambert Li Cort, *Alixandres*, éd. de M. Michelant, pp. 10 et 11 :

C'est une fière beste, ains tele ne vit-on,
Féleneske et hydeuse, ceval l'apele-on.
En 1 jour fustes né (*Alexandre*), ensi com nous quidon,
La roïne d'Egipte l'envoia Phelipon.
Assés de peu de gent, petitet et féon [1];
Or mès en tout le mont ceval ici félon.
Onques nus hom ne vit beste de sa façon;
Le costes a bauçans [2] et fauve le crépon,
La ceue paonnacé, faite par devison;
Si a teste de bouc et s'a jous [3] de lion,
Et s'a ous [4] de cheval, s'a *Bucifal* à non.

Le vieil auteur allemand d'un poëme d'*Alexandre*, mis en lumière par M. Massmann, le prêtre Lamprecht, dit quelque part (*Denkmaeler deutscher Sprache und Literatur*, München, 1828, in-8°, t. I (le seul qui ait paru), p. 40) :

Uf Bucifale *er reit*
Nje man ne bescreit
Dichein ros also gut.

Et plus bas, p. 43 :

Sin ros Bucifale
Unde sine kunjncliche wat,
Die eine also wol stat,
Di gebich dir zeigen
Unde swere dir mit eiden,
Daz nje nehein man
Bezzer ros ne gwan
Noh bezzere wafen.

Capalu, destrier de Godefroid de Bouillon dans une version du *Chevalier au Cygne* que contient le manuscrit du *British Museum, King's library*, 16 Evm, fol. cccxx.

Quant le roy Godeffroy ot son corpz adoubé,
Capalu, son destrier, lui a-l'en admené.

[1] Même expression que notre *faon*.
[2] Tirant sur le roux.
[3] Variante *iex*.
[4] Variante *et cors*.

Fr. Michel, *Charlemagne, an anglo-norman poem.*, London, 1836, in-18, p. LIII.

ÉTIENNE (St-). Le jour de la fête de ce saint, le 26 décembre, on observait jadis, dans le Nord, plusieurs pratiques à l'égard des chevaux. Généralement on les saignait pour les préserver de maladie pendant toute l'année.

Mox sequitur Stephani festum, quo quisque cavallos
In campo exercet cursu saltuque volucri,
Dum fluat e toto fessorum corpore sudor,
Adque fabros ductis mandant pertundere venam.
Scilicet hoc prodesse ferunt hac luce peractum,
Ne morbis ullis illo tententur in anno;
Cornipedum Stephanus cui curam gesserit unquam.

Regni papistici lib. IV, p. 132.

Altera superstitio est quod in festo S. Stephani equos exerceant, donec toto corpore sudent; postea ad fabros ducant, qui equis venam pertundant, rati tales equos anno proximo mori non posse. Joach. Hildebrandi *de Diebus festis libellus*, § 8, p. 333.

Stephano protomartyri dicatus (dies) phlebetomio innuitur, quod equis hoc die venas incidere soleant, ut a morbis totum annum liberi evadant. Olaus Magnus, *Fasti danici*, lib. II, c. IX, p. 110. — G. Soane, *New curiosity of Literature.* London, 1847, in-8°, t. II, pp. 314-315.

* FÉRANT. Le passage suivant, tiré de la *Chanson des Saxons*, t. II, pp. 158, confirme que ce nom de cheval venait de la couleur gris de fer. Un saxon crie à Charlemagne pour le braver, *Où es-tu, vielz ferrant?* c'est-à-dire, *vieux grison.*

FERANT DE LIAIRE, cheval d'Eménidus. *Alixandres*, p. 31 :

Eménidus séoit sor *Ferrant de Liaire.*

FLORI, cheval de guerre de Charlemagne : la *Chanson des Saxons :*

T. I. p. 251. Et vos fussiez monté sur *Flori* le corsier.
253. Galope le cheval *Flori* les sauz menus.
T. II, p. 23. Lors a brochié *Flori*, où molt ot de bonté.
258. Il a brochié *Flori*, son destrier espanois.
260. D'autre part à la rive l'a *Floris* arivez.

FRONTIN, cheval de Roger. Dans la deuxième partie de Don Quichotte, ch. XL, on lit : « Je » voudrais savoir, dame Doloride, dit Sancho, quel nom a ce cheval? — Quel nom? répondit » la Doloride; ce c'est pas le nom du cheval de Bellerophon qui s'appelait PÉGASE, ni le nom de » celui d'Alexandre-le-Grand, appelé *Bucéphale*, ni le nom de celui de Roland furieux qui avait » nom *Brillador*. Il ne se nomme pas davantage *Bayard*, comme le cheval de Renaud de Mon- » tauban, ni *Frontin*, comme celui de Roger, ni *Bootes*, ni *Pirithoüs*, comme on dit que s'ap- » pellent les chevaux du soleil; enfin il ne se nomme pas non plus *Orelia*, comme le cheval » que montait l'infortuné Rodrigue, dernier roi des Goths, à la bataille où il perdit la vie et » son royaume. »

Fust (cheval de).

Il avoit I cheval de fust,
D'un fust que l'en Venus apele,
De ce méismes est la sele...
. . . . . .
Li philozophes devala
Sus des degrez et tant ala
Qu'à son cheval vint tout suant,
De monter s'ala essaiant
Et tant fist et tant le quosta
Qu'à grandes paines i monta
Adont fist ce dont il est duis,
Car el cheval est ses déduis
Et pour ce miex s'è atorna;
Une cheville adont torna
Qui el col du cheval est mise,
Et li chevox ot pluz tost prise
Sa voie qu'oisiasc ne volast.
. . . . . .
Mais or vous voeil dire comment
Ceste nigromance est si gente;
Li philosophes qui s'entente
Metoit molt ès choses soutilles
J ot mises IIIJ chevilles
Que por nigromonce avoit faites.
Et si soutivement estraites
Que se ne fust par aventure,
Nus hom n'i connéust jointure.
El col fu mise la première
Et l'autre en la crupe derrière;
L'autre cheville el flanc senestre
Et le quarte refu el destre, etc.

Ad. Keller, *Du cheval de Fust*, *Romvart*, 1843, in-8°, pp. 113, 116, 117.

Garamon, cheval de Grandoine, dans le poëme de *Roncisvals*, p. 76 :

Ez vos Grandoine brochant à esperon,
De Capadoce tenoit la région,
Sist el destrier, l'apeloit *Garamon*.

Gardiien, cheval bai, mentionné dans le roman d'*Alixandres*, p. 195 :

Eménidus li fait délivrer le diestrier,
Le bon bai *Gardiien* qui a le cors légier.

Gascon, nom générique devenu nom propre. Cheval du roi Marielle, dans le même poëme, p. 87 :

Ez-vos Marielle, brochant à esperon,
Sor un cheval, q'on apelle *Gascon*.

Grande jument (la) de Gargantua dans Rabelais. MM. Esmangart et Éloi Johanneau, poussant à l'extrémité leur système d'interprétation, croient fermement que le curé de Meudon a voulu désigner ainsi *Diane de Poitiers*. D'autres veulent que ce soit *Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes*, dite, avant son mariage, mademoiselle de Heillé, et maîtresse de François Ier (édition de M. de l'Aulnaye, Paris, 1823, t. III, p. 86). L'aimable comparaison d'une femme gracieuse et jolie et d'une bête monstrueuse, envoyée des pays d'Afrique, grande comme six oriflans, ayant les pieds fendus en doigts comme le cheval de Jules César, les oreilles pendantes comme les chèvres de Languegnoth et une petite corne au c..! (*Gargantua*, liv. 1, c. 16.)

On peut citer encore le chapitre XII du même livre et intitulé : *Des chevaulx factices de Gargantua*, c'est-à-dire de ses chevaux de bois et qu'il appelait son *genêt*, son *guildin*, son *lavedan*, son *traquenard*, mots sur lesquels nous renvoyons au commentaire de MM. Esmangart et Johanneau, t. I, p. 242.

Au surplus Voltaire, malgré tout son scepticisme, admet que le fonds du roman grotesque de Rabelais est historique. Éd. Desoer, t. VIII, p. 792.

* Gringolette. W.-S.-A. Jonckbloet, *Roman van Walewein*, Leiden, 1846, in-8°, t. I, p. 7 :

Brochtemen hem Gringolette *voren.*

P. 13 :

Hi ende Gringolet *syn wrene, etc., etc.*

Hemema, jument nommée dans le roman d'Antar.

Liart (cheval de couleur noire ou brune) de Castille, destrier de Darius. *Alixandres*, p. 245.

* Laïla et Lulu, juments de Lady Stanhope (voy. t. IV, p. cxvii).

M. Gérard de Nerval ne parle que d'un seul cheval. Lady Stanhope qui vivait, dit-il, dans le pays des Druses, et qui peu à peu s'était infatuée de leurs idées, avait, dans sa cour, un cheval tout préparé pour le *Mohdi*, nouvelle incarnation de Hackem, personnage apocalyptique qu'elle espérait ou feignait d'espérer d'accompagner dans son triomphe. On sait que ce vœu a été déçu; cependant, le cheval futur de *Mohdi*, qui porte sur le dos une selle naturelle formée par des replis de la peau, existe encore et a été racheté par un des cheiks druses. *Scènes de la vie orientale.* — *Revue des deux mondes*, 15 août 1847, Brux., pp. 455-456.

Lorie (cheval de), destrier de Lincanor. *Alixandres*, p. 180 :

Lincanors point et broce le *ceval de Lorie*,
Et il li va plus tos qu'espriviers de Salie.

Ailleurs *Sulie*.

March ap Meirchion (cheval, fils de cheval), nom du coursier de Biberom, dieu celtique de la guerre. *An Essay on the Neodruidic-Heresy in Britannia.* London, 1838, in-4°, p. 109.

Marin (cheval). Le cheval de mer figure dans les traditions bretonnes; il est aussi blanc que la neige brillante, il porte au front des cornes d'argent, l'eau bouillonne sous lui au feu du tonnerre de ses naseaux. De la Villemarqué, *Chants pop. de la Bret.*, prédict. de Gwenc'hlan; 4e éd. t. I, p. 33.

Marmoris, cheval de Valdebron, héros sarrasin, dans le poëme de *Roncisvals*, p. 74 :

Sist el destrier qi *Marmoris* ot nom.

* Morel, cheval de Nayme de Bavière, dans le roman d'Agolant :

Et *Morel* a la nuit son fren rongié.
Morel, dist Naymes, de toi ai grant pitié, etc.

I. Bekker, *Fierabras*, p. LVIII.

Cf. P. Paris, *Mém. de Villehardoin*, p. 333.

Morel d'Alcasis, d'Alquissis, d'Arquassis, cheval de Macabrez dans un fragment de poëme publié par M. Massmann à la suite de *Partonopeus und Melior*, Berlin, 1847, in-8°, pp. 187 et 194.

Un conte des *Gesta Romanorum*, en prose allemande, lequel manque dans le texte latin, éd. de Graesse, t. II, p. 208 (53), est intitulé : *Von einem Swarzen Rosse.*

Muzare, Mutzere, vieux allemand, espèce de cheval. Stricker, pp. 13, 28.

Orelia. Voy. Frontin.

Parpaglione, le bon cheval d'Oger, lequel vomissait par les naseaux des torrents de flamme. *Uggieri il Danese;* G. Ferrario, *Storia ed analisi*, etc., t. III, p. 319. Voy. Papillon, *Monuments*, t. IV, p. CXXV.

Passeroun, cheval-fée. M. A. Pichot (*le Perroquet de Walter Scott*, Paris, 1831, 2 vol. in-8°, t. I, pp. 231-423), a raconté l'histoire de ce quadrupède, basée sur un passage de Gervais de Tilbury.

Plantamour, Plantamor (c'est-à-dire *planté d'amour*, cheval favori, fort affectionné), destrier de Cornumarant, roi de Jérusalem, dans le poëme que nous publions, v. 13261, 13587, 16777, 17336. Le trouvère l'estime *mille besans.*

Puzat, cheval de Guillaume au Court-nez, dans *Willehalm.*

Saut-perdu, cheval du saxon Hertu :

Rois fu des Saisnes, si ot à non Hertu....
Li rois venoit devant les saus-menus,
Sur un ceval qui ot non *Saut-perdu.*

La Chevalerie Ogier, p. 518.

* Scheminc, Scheming, Skimming, cheval de Wittich ou Widrik, dans le poëme de la *Bataille de Ravennes*, et de Théodoric dans le *Grand jardin de Roses (Der grossen Rosengarten).*

Séraphin, coursier du comte de Godres, dans le roman *d'Alixandres*, p. 227 :

A tant ès vus le conte qui sist sor *Séraphin*
I destrier de Castiele, corant d'outre-marin.

Un peu plus bas le même cheval est appelé Serafoi, p. 228 :

A tant ès vus le prince qui s'ist sor *Sérafoi*,
I destrier de Castiele qui est de grant desroi.

Sor (le) de Tabarie, cheval d'Antigone. *Alixandres*, p. 309.

Tardis, coursier du comte Raimbaut :

Li cons Rembauz fu chevalliers hardis,
Sist el cheval l'on apelle *Tardis*.
Plus pooit cosre par puis et par lairis
Qe li Rollant, qi ot nom *Vélantis*,
Q'en Renchivals fu desoz lui ocis.

Roncisvals, p. 136.

Vairon, cheval de combat de Baudouin, neveu de Charlemagne, dans la *Chanson des Saxons*.

T. II, p. 13. Tantost est de *Vairon* à terre descendu.
25. Il choisirent *Vairon* qu'est joste la ramée.
60. Qant Baudoins l'antant, par po n'est forsenez,
Il a brochié *Vairon* par andox les costes.
142. Des esperons à or brocha tantost *Vairon*.
144. *Vairon* ont craventé, Baudoins en descent.

Dans un passage du même poëme, t. II, p. 15, le coursier de Baudouin est appelé *Baiart* :

A force *Baiart* broche des esperons. des piez.

C'est que *Vairon* était une espèce d'adjectif emprunté à la couleur de l'animal de même que *Baiart*.

Joiffroi d'Angiou le *Vairet* (autre MS. : Vairon) afile.
On soloit dire en France n'avoit tel.

La Chevalerie Ogier, p. 101.

* Vieillantin. On a prétendu découvrir dans les anciennes chansons de geste allemandes et flamandes le véritable nom de ce célèbre coursier de Roland.

Le *Ruolandes Liet*, publié par M. G. Grimm, Gott., 1838, in-8°, p. 198, l'appelle *Velentich*, Stricker, 726, *Valentich*, le *Codex* Sizel., *Falerich*; le MS. palatin, 68ª des *Quatre fils Aymon*, en allemand, *Volatin*, et Wolfram d'Esschenbach, dans son *Guillaume d'Orange*, *Volatin*, *Valatin*, *Valantin*.

Or, ces versions sont des imitations d'originaux français. Il semble donc plus naturel de remonter aux plus anciennes chansons de geste écrites en cette langue et de consulter avant tout la *Chanson de Roland* de M. Francisque Michel où, pp. 45, 79, 82, 84, il est appelé *Viellantif*, mot qui semble s'expliquer par le *Velantis* et *Vélantif* du *Roncisvals* de M. Bourdillon, ainsi que par le *Vielanti* et le *Viousanti* de Ph. Mouskés (Intr., t. II, p. CXIX). Nous avons traduit cette appellation par *Vieil ancien*, pléonasme qui se retrouve dans *Vielle ancisserie* et dont nous avons offert d'autres exemples. Il peut sembler singulier de faire un mérite à un cheval de sa vieillesse, mais il s'agit ici d'un cheval surnaturel qui n'est pas, comme les animaux de son espèce, soumis aux lois du temps. Peut-être que le *Velentich* et le *Valentich* allemand n'est qu'une corruption de cette assocation hybride : *Viel antik*. Nous avons aussi proposé *Vieux géant*, et sans attacher trop d'importance à cette interprétation, nous avouons que nous la jugeons au moins spécieuse.

L'idée de vaillance a succédé plus tard à celle d'*antiquité* et *Vielantin* est devenu *Valenti* dans *Ferabras*, ailleurs *Vaillantin*, et dans le Pulci et le Boiajordo *Vegliantino*. Panizzi, t. II, p. 195.

Wasil, cheval nommé dans le roman d'Antar.

G.

Testimonia varia de Godefrido Bulloniensi.

Ex Radulphi Cadomensis *Tancredo*, apud Martenii *Thes. anecd.*, t. III, ch. 121.

Igitur clariores famae [1], a quibus alii, non qui ab aliquibus, martiatica receperunt, hi fuerunt : Dux *Godefridus*, senis Eustachii, Boloniae comitis filius, cui dignitatem ducis nomenque *Bullio*, idem qui eum miserat, dederat. Est autem Bullio in Lotharii regno oppidum, adjacentis caput ducatus, a duce avunculo Godefrido sene juniori relictum. Junioris hujus nobilitas multis polluit virtutibus cumulata, cum saecularibus, cum divinis. Divinis, largitate in pauperes, erga delinquentes misericordia; porro humilitate, mansuetudine, sobrietate, justitia, castitate insignis, *potius monachorum lux, quam militum dux emicabat*. Nec minus tamen ea quae saeculi sunt, noverat tractare, praeliari, ordinare acies, armis ecclesiam propagare. Primus aut in primis ferire hostem adolescens didicit, juvenis assuevit, senex non destitit. Adeo belligeri comitis et comitissae religiosissimae filius, ut etiam ab aemulo conspectus, audire mereretur : ad belli studium, ecce pater; circa Dei cultum, ecce mater. His ducem praeditum moribus innumeri bellatores ad praedictae urbis (Niceae) moenia primum prosecuti sunt obsessorem. Godefridi Laudes.

Ibid., col. 132 :

Dux *Godefridus*, homo totus bellique Deique,
Cujus non fervor, non vires, non animosus
Spiritus Hectoreis cessit, sed praefuit armis...

(Ex Gilonis Paris. *De expeditione hierosolymitana*, libr. II, *ibid.*, fol. 227.)

Et fugit ad pontem *(Antiochiae)* calcans *dux Bullicus* hostem. Ejusdem vis portentosa.
Occupat ingressum pontis, prohibetque regressum.
Ense cruentato, populo graviter superato,

[1] *Clarioris famae* ou *Clariores fama.*

Ira, locus, gladius pugnant; vim quodque duci dat.
Haec animos firmat, hic impedit, ille trucidat.

Dux, spes nostrorum, Turcis confusio, luctus,
Truncat equos, equites, recipitque cadavera fluctus.
Quod non de Tydeo legitur, nec de Capaneo,
Quod non Æacides, non Hector, non Diomedes,
Dux potuit : neque nos latuit res digna relatu.
Mole sua terrens proceres, multoque paratu
Dirus Arabs, gladium volvens radiante rotatu,
Praecipiti portatus equo celerique volatu,
Constitit ante ducem; putat hanc extinguere lucem,
Et super invictum caput altius erigit ictum,
Praecavet iratus dux, stat clypeo replicatus.
Mosque coruscantem gladium levat et ferit hostem,
Os, caput illidit, vitalia tota cecidit,
Spargit et arvinam rumpit cum pectore spinam.
Sic homo truncatus cadit in duo dimidiatus,
Atque super scutum partes in mille minutum,
Pars cecidit, pars haeret equo, trahiturque supina,
Estque sui moderator equi non justa rapina.
Jesu sic uno fit magna nec una ruina.
(*Ib.*, col. 248 :)
Hic etiam dux ille ducum stabat *Godefridus*.

II.

Échecs (voy. p. XLVIII).

Un des hommes les plus profondément versés dans la connaissance des choses littéraires du moyen âge, M. H.-F. Massman est auteur d'un ouvrage aussi piquant qu'instructif et intitulé : *Geschichte der mittelalterlichen Vorzugsweise des Deutschen Schachspieles. Nebst vollständiger und fortlaufender Literatur des Spieles, sowie Abbildungen und Registern.* Quedlinburg und Leipzig, Basse, 1839, in-8° de 224 pages avec XIV planches.

M. Massmann a tiré un grand parti des poëtes latins et allemands et n'a laissé qu'à glaner à ceux qui viendront après lui.

En des vers romans que nous avons cités (p. XLVIII) sur les échecs, on trouve le mot *aufin* qui est rendu par *alficus* et *alfenus* dans de vieux vers latins : l'*aufin* devait être notre *fou* :

Tertius *alficus*, custos regalis, habetur.
(P. 128.)
Oblique salit *alfinus*.
(P. 131.)

I.

Pigeons messagers (voy. p. CXXII).

Pline le naturaliste s'exprime ainsi, lib. X, 24 : « Cecinna Volaterranus, equestris ordinis » quadrigarum dominus, comprehensas hirundines in urbem secum auferens, victoriae nun- » tias amicis mittebat in eundem nidum remeantes, illito victoriae colore. » Ici des hirondelles sont substituées à des pigeons : voilà tout.

Malaterra, dans la collection de Muratori, *Scriptores* VI, 370, offre ce passage : « Moris » Saracenis est ut columbas frumento et melle infuso domi nutrientes, cum aliquorsum longius » disgrediuntur, masculos sportulis inclusos secum ferant, ut, cum aliquid novi fortuna illis » administraverit, quod domi scitum velint, chartulis (*chartulae*) eventus suos notantes » collo avis, vel certe sub ala suspendantur. Avibus dimissis per aera familiae domi sollicitae » uterum prospere erga peregrinos amicos omnia agantur, notificare accelerant. Avicula » enim dulcedine grani melliti, quam domi gustare saepius assueverat, illecta, reditum » accelerat, chartulas morem suum scientibus repraesentat. »

Cf. Sir Elias Davies Witt, *The pigeon post. — Die Tauben-Post*, übersetzt von J.-E. M....., U..... g. Augsbourg, Bäumer, 1831, in-8°, et l'ouvrage de M. Massmann qu'on vient de citer, p. 1, notes.

LE

CHEVALIER AU CYGNE.

(SUITE.)

GODEFROID DE BOUILLON.

GODEFROID DE BOUILLON.

Folio 53 r°.

Ensy remest Ydain o lui sy troy enfant,
Witasse, Bauduin, Godefroy, le vaillant.
Bien furent doctrinet, boin furent et sachant;
Et se fisent amer dou petit et dou grant.
Tout iij furent ensamble, tout adiés en estant,
Compaignon et amy et frère souffissant.
Des tables, des eschiés se vont bien doctrinant,

Éducation des fils d'Ide de Boulogne.

Jeux des tables, des échecs et de la paume.

3483 *Des tables, des eschiés;* l'auteur du *Roman du comte de Poitiers* fait du jeu des échecs celui des sages et des vieillards; p. 57 :

Li un juent à l'escrenier....
Li vieil et li sage à escès.

Noblement le faisoit et vestir et couchier;
Comme le sien enfant déduire et enseigner;
Et li faisoit apprendre le jeu de l'esquiquier.
Des tablez et des dés savoit bien le mestier :
Li sires li aprend de bien poindre j coursier.
T. I, p. 39.

Voy. Ph. Mouskés, t. II, pp. 838-839, et *Bibliotheca Shakiludii.— Bibliothèque du jeu des échecs. — Bibliothek des Schachspiels. — Alphabetisch geordnetes Verzeichniss aller Werke, die ueber das Schachspiel in Druck erschienen sind.* Zu sammengestellt von Eduard-Maria Oettinger; Leipzig, Wilh. Engelmann, 1844, in-8°, de 49 pp. (Cf. le *Biblioph. belge*, t. I, pp. 195-96.) Du Cange, sur Joinville, *Coll. de mém.*, de 1785, t. I, p. 246; t. II, p. 185. Bauduin de Sebourc fut élevé comme Godefroid de Bouillon et ses frères :

Si l'on en croit un vieux chroniqueur, Richer, moine de Sénones, le jeu des échecs n'aurait pas été étranger à de graves événements : la brouillerie de Ferrand, comte de Flandre, avec sa femme, cousine de Philippe-Auguste, roi de France, n'aurait pas eu d'autre cause qu'un *échec et mat*, et la bataille de Bouvines, où le comte fut fait prisonnier, remonterait à la même origine. « Erat » quidam comes in Flandria, Ferrandus nomine, » qui uxorem suam, quae erat regis Franciae con- » sobrina, quam *pro ludo scaccorum*, quo cum

Et dou jeu de le paume se vont moult délitant.
Ly cuers d'Ydain s'en va forment esjoïssant :
Folio 53 v°. Moult volentiers les voit ensamble esbaniant,
Et les duist douchement, et lez va enseignant.
« Enfant, dist la ducoise, or oyés mon samblant :
Vous venés d'une jeste de miracle poissant,
Dou chevalier au Chine, fil au roy Oriant :
V Roys, une royne sont vo apiertenant.
Or voelliés resambler vo lignage vaillant :
Soyés large et courtois, débonnaire et saçant;
Donnés as povres gens; soyés dieux aourant,
Le sierviche de Dieu volontiers escoutant;
Vesves et orphenins alés réconfortant;
Faittes boins jugemens; n'alés point variant;
N'alés crestiénet nullement guerriant;
Guerryés Sarrasins en no loy exauçant,
Et se vous faittes çou que je voy devisant,
Vous arés plus d'onneur c'oncques n'en orent tant
Tout chil qui ont régné et qui iront régnant. »
Et dient ly enfant : « Nous sommes déziérant
De faire tout le bien c'on nous va conseillant. »

Tant furent ly enfant doctriné et apris,

» ipsa uxor saepe *mataverat*, ipsam verberave-
» rat et inhoneste tractaverat. Quae irata haec
» regi Francorum indicavit : qui comiti Fer-
» rando duriter comminatus est, improperans
» ei quod non ideo comitatum Flandrensem et
» cognatam dedisset, ut eam sic dehonestaret.
» Comes vero aegre ferens minas regis, assumpto
» sibi comite Boloniensi cum aliis pluribus ami-
» cis suis regni Franciae, abiit ad Othonem impe-
» ratorem, et cum eo tractavit de expeditione
» quam idem imperator se facturum dixerat; et
» ei juravit quia ipsum regem Parisius constitue-
» ret, etc.» (Richarii, *Mon. Senon., chron*, apud Dacher. *Spicileg.*, in fol., t. II, p. 603.)

3484 *Et dou jeu de le paume.* Un simple tondeur de drap de Bruges a trouvé dans ce jeu un traité de dévotion et de spiritualité. C'est en 1435 qu'il termina ce chef-d'œuvre conservé en manuscrit dans notre Bibliothèque royale, et dont Legrand d'Aussy a fait un court extrait; *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. V, pp. 156-157. *Bull. du bibl. belge*, t. III, p. 478.

3489 *Jeste*, famille, race.

3493 *Large*, le MS : *larges*.

3499 *Exauçant*, exhaussant.

3500 *Voy*. le MS : *vous voy*.

3503 *Déziérant*, désirant.

Que Godefroy, ly bers, ot xv ans acomplis. — Jeunesse de Godefroid de Bouillon.
Il estoit biaus et grans, bien parfais et furnis,
Débonnaires et dous, sages et bien apris ;
Il se faisoit amer des grans et des petis;
Il antoit sainte église, aulteux et crucefis.
Sa mère l'appiella, qui tant ot cler le vis.
« Biaus fieux, dist la royne, or oyés à mes dis, — Sa mère l'envoie à Nimègue.
Veschy le Pentecouste, une fieste gentils.
Je voel que vous soyés aprestés et garnis,
Pour aler à Nimaie avoecques voz soubgis,
Devant l'emperéour, qui bien est voz amis;
Et se ly prierés, Godefroy, biaux doulz fils,
Que chevaliers soyés de se main establis. » — Folio 54 r°.
Godefroy respondi : « Dame, V^c mierchis;
Car d'iestre chevaliers suy fourment resjoïs :
S'encroistera mes corps, mes estas et mes pris;
G'iray moult volentiers : pour voir le vous plévis. »
La dame l'ordena com ung enfant gentis,
De ciuncquant chevaliers d'escarlatte vestis; — Suite magnifique qu'elle lui donne.

3512 *La royne*, c'est la duchesse.

3513 *Gentils*, ailleurs *gentis*.

3515 *Avoecques*, le MS : *avoec ; soubgis*, sujets.

3519 *Godefroy respondi*, le MS : *Et Godefroy respondi*.

3522 *Pour voir*, pour vrai.

3524 *De ciuncquant*, le MS : *cihncquant*. — *Escarlatte*, la couleur des chevaliers; voy. v. 2052.

« Vilains, dist li quens de Poitiers,
Tu ies et niches et laniers;
Quant tu ne veux dras d'escarlate,
Tu es estrais de pute esclate. »
Le roman du comte de Poitiers, p. 33.

« L'écarlate, ou toute autre couleur rouge, dit La Curne de S^te-Palaye, était appropriée aux chevaliers, à cause de son éclat et de son excellence; elle s'est conservée dans l'habillement des magistrats supérieurs et des docteurs.... L'usage de l'écarlate, ajoute-t-il plus bas, affecté aux plus éminents personnages, tant dans la guerre que dans les lettres, le privilége de porter la couleur rouge, réservé aux chevaliers et aux docteurs, introduisit probablement dans notre langue le mot *rouge* (rogue) pour hautain, arrogant, surtout lorsqu'on vit Artevelle (*Artevelde*), chef des Gantois révoltés, se vêtir de *sanguines robes* et *d'escarlatte* (Froissart), etc. » *Mém. sur l'ancienne cheval.*, Paris, 1826, t. I, pp. 248, 292.

Écarlate dans les langues du Nord ne veut pas toujours exprimer cette couleur, dont un aveugle-né définissait l'effet sur la vue, en disant que c'était comme si on entendait sonner la trompette. Ce mot y signifie aussi d'autres couleurs qui ont de l'éclat ou des couleurs tranchées, le blanc, le noir. On lit ce qui suit dans l'édition du dictionnaire de Corn. Kilianus, donnée par Gérard Van Hasselt, Utrecht, 1777, in-4°, p. 353: « *Schaerlaet*, uti latino sermone *purpura* (vid. » Ant. Borremansii *Vesp. Gorinchem.*, c. IV), » non unum tantum colorem denotat, sic olim

Et C tous escuyers de rouge et vert partis,
Et de C caperons de soie bien polis.
De nobles menestreurs fu l'enfant bien siervis.
Plus noblement n'ala dus, conte ne marcis.
Le comte de Boulogne blâme ce faste.
Quant ly quens de Boulongne a les estas coisis,
Que ses fieux Godefroy ot de nouviel empris,
La contiesse appiella, Ydain ot le cler vis.
« Dame, foy que je doy au roy de paradis,
Cointise et grans orgieuls s'est en vostre corps mis,
Qui envoyés enssy vo fil par le pays,
Se c'estoit fieux au roy de France et de Paris.
Sy en faittes vous trop, dont j'en suy esbahis.
Que ferés-vous as aultres quant les arés tramis,
Pour iestre chevaliers, à Rains ou à Paris? »
Réponse d'Ide.
« Taisiés-vous, dist la dame, trop iestes rasotis;
Car Godefrois, mes fieux, doit bien iestre chiéris:
De ce monde sera tenus li plus hardis;
Et par son hardement montera en tel pris,
Que de Jhérusalem, où Dieux fu mors et vis,
Sera roys couronnés, et tous suppelatis. »
« Dame, ce dist li contes, est-il en voz escris? »
— « Oïl certainement, dist la dame gentils:
Et quant il sera temps Baudeuins, le miens fils,
Sera plus noblement mené hors du pays:
N'espargneray avoir où que je l'aye pris. »

» etiam *scharlaet* pro *albo nigroque* colore sum-
» ptum fuit. Vid. *'t Utr. Genootsch.*, D. I, bl. 201-
» 209, et quos ibi Tydemannus meus allegat in
» Not. » Giselbert raconte que le comte Gilles de Duras, faisant la guerre au duc de Brabant et au comte de Flandre, se portait tantôt à Duras, tantôt sur Clermont, et dépouillait les marchands flamands et brabançons, *eis vina et* scarlatas *et alios pannos et argentum auferebat*. Cf. F. Michel, *Le rom. de la Violette*, Paris, 1834, in-8°, p. 169.

3525 Le MS : *de rouge et de vert*.

3527 *Menestreurs*, ministres, serviteurs, en basse latinité : *ministeriales*.

3531 *Ot*, pour *o* ou *od*, avec, am.

3532 *Je doy*, le MS : *doy*.

3533 *Cointise*, amour du luxe; *orgieuls*, orgueil.

3535 *Se*, le MS : *ce*, comme si c'était...

3539 *Taisiés-vous*, etc. Cette réponse est un peu leste et n'a certainement pas la dignité classique.

3544 *Suppelatis*, superlatif.

Folio 54 v°.

Or s'en va Godefrois à bielle compaignie :
A Nimaie s'en va que n'y ariesta mie.
Devant l'emperéour, en se sale vautie,
Mena toute sa gent et au roy s'umélie
Et quant li roys le vit, douchement le fiestie,
Et ly dist : « Damoisiaus, bien congnois vo linguie :
Moult iestes gentilshoms, et de noble partie
Dou chevalier au Chine, qui tant ot baronnie :
Vous soyés bien venus en la moye baillie.
Chevalier vous feray, par le vierge Marie! »
Là fu pour Godefrois la fieste commenchie.
De dames, de pucielles fu la joie exaucie.
Ne say que vous en fust la canchon alongie :
Là fu fais chevaliers en haulte seignourie
Ly frans dus Godefrois, qui fu roys de Surie;
Quatre cens chevaliers y fist-on cette fie,
Et apriés celui temps, dont je vous sénefie,
S'en revint Godefrois en la soie baillie.

Godefroid parait devant l'empereur à Nimègue.

Il est armé chevalier.

Son retour.

En la citet Buillon, une ville jolie :
Puis trespassa ses pères, dont l'âme soit saintie,
S'en fu à Godefrois la haulte seignourie.
Or aproche li temps et la saison jolie
Que Godefrois ara telle nouvielle oye
Dont maint escus fu frains, mainte targe froissie,
Et mains pays destruis, à duel et à hascie.
Or aproche le temps de la grant croisserie,
Dont maint bon pèlerin passèrent à navie,
Ensy que vous orés en l'istore prisie.

3568 *En la citet Buillon*, le MS : *en la citet de Buillon.*

3575 *Croisserie, croiserie.*

Un nouvel ordre de récit commence.

Seigneur, or escoutés, pour Dieu le tout-poissant ;
Bonne canchon diray, dont li vier sont plaisant :
Par confaite aventure la cose vint avant.

Fête célébrée à Nicée par les infidèles.

A une saint Jehan, une fieste joiant,
Tenoient Sarrasin une fieste poissant.

Fol. 55 r°.

A Nicques la cité estoient li Piersant,
En l'onnour de Mahon qui pent à l'aymant.

3581 *Une fieste joiant*, voy. v. 2998 et 3443 La fête de S^t^-Jean était une époque solennelle de l'année. *Eraclius*, éd. de M. H.-F. Massmann. Quedlinb., 1842, in-8°, p. 308 :

Un cierisier ot fait planter,
Dont elle voloit présenter
La dame un présent cascun an,
Devant la *fieste Saint-Jehan*.

Le roman de *Frégus* commence ainsi :

Çou fu à *feste Saint-Jehan*
Ke li rois à Caradigam
Ot court tenue comme rois.

Et plus loin, p. 125 :

L'autrier après le *Saint-Jehan*,
Quant jou ving de Caradigan.

Voy. Coremans, l'*Année de l'anc. Belgique*; Brux., 1844, in-8°, pp. 25-83.

M. Ferdinand Henaux, dans un article curieux, intitulé : *le Calendrier liégeois* (*la Revue de Liége*, 1845, pp. 289-281) rapporte le proverbe populaire : *Noé et J'han s'parté l'an*, Noël et Jean se partagent l'année. A Liége, en effet, dans les relations privées, l'année commençait le 1^er^ janvier, mais, légalement parlant, elle s'ouvrait à Noël. De là les loyers étaient toujours payables en deux termes, la moitié à Noël, et l'autre moitié à la *Saint-Jean-Baptiste*.

En général, la S^t^-Jean était, dans les contrées chrétiennes, une époque de payement :

Mais que j'ai un mien ami,
Je lo que nos aillon vers li,
Por prandre un setier de fromant,
A la vante que l'an lo vant;
Et il m'en querra les deniers
Moult longuement et volantiers
Jusqu'à la *feste Saint-Johan*.

Fabliau du meunier et des deux clercs, p. 56, de Th. Wright, *Anecd. literaria*. Lond., 1844, in-8°.

3584 *Qui pent à l'aymant ; l'aymant* est compté pour trois syllabes, comme dans le passage cité ci-dessous. L'opinion que le tombeau de Mahomet demeurait suspendu au moyen de l'aimant était populaire. Les auteurs arabes, tels qu'Ab'ul-Feda, ne parlent pas de ce prodige ; aussi le savant Pocock (*in notis Specim. Hist. arab.*, p. 180) se demande-t-il : *Unde igitur nobis Mohammedes cistae ferreae inclusus et magnetum vi in aere pendulus? Haec cum Mohammedistis recitantur, risu explodantur, ut nostrorum in ipsorum rebus, inscitiae argumentum*. Joan. Gagnier, Ismaël Abu'l-Feda, *De vita et rebus gestis Mohammedis* ; Oxoniae, 1723, in-fol., p. 141.

Pocock ne connaissait pas le roman de Mahomet d'Alexandre Du Pont, trouvère du XIII^e^ siècle. On y lit :

En la terre ne l'osent metre,
I linsiel de fier forgier font,
Le cors Mahom couchier i font,
Une maisonette voltée
Font d'aymant si compassée
K'en mi lieu ont le cors laissié,
Ni à rien ne l'ont attachié :
En l'air sans nul loien se tient,
Mais li aymant le soustient
Par sa nature seulement,
De toute partie ingaument ;
Nequedent ni atouche mie
Sa gens, n'a talent ki l'otrie ;
Ains dist que Mahons par miracle
Se soustient en son abitacle.

Pages 78-79 de l'édition de MM. Reynaud et Francisque Michel. Cf. *Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 327.

Là furent ly payen, avoecques le soudant.
A Nicques fu venus le roy Cornumarant,
Garcions d'Andioche et le roy Solimant,
L'Amulaine d'Orbrie et le roy Abrehant,
Dodequin de Damas et le roy Corbarant,
XIIIJ roy payen y furent fiestiant :
La royne Calabre, qui le cuer ot sachant;
N'avoit sy sage dame de là le mer bruiant,
Et où estoiles savoit et aloit sortissant.
En ung vregier s'en vint apriés soleil couchant.
Jusques à miénuit fu illuec regardant;
Une miervelle vit ens u ciel apparant :

La reine Calabre, mère de Corbarant, aperçoit des prodiges dans le ciel, et emploie la magie pour en obtenir l'explication.

Ce passage rappellera à un petit nombre de personnes qui lisent tout, ces vers de Du Bartas, au troisième jour de sa *Semaine*, vers où se remarque une certaine facilité technique :

Mais, bon Dieu, qui pourroit comprendre en quelle sorte
Un anneau emporté d'un peu d'aimant emporte
Un autre anneau de fer, et que c'estui ravi
Ravisse un tiers, le tiers un quatriesme, suivi
D'un cinquiesme chainon? Quelle vertu si grande
Fait que sans s'accrocher l'un de l'autre despende?
Qu'ils soient noués sans nœud, liez sans liaison,
Et sans colle collés? démentants la raison
Qui tient pour résolu que la chose pesante
Ne peut, en l'air pendue, éviter la descente.

Breidenbach, dans la relation de son pèlerinage à Jérusalem, se garde bien d'omettre cette tradition incontestée : *le Grant voyage de Jhérusalem* (trad.). Paris, Regnault, 1522, in-4°, fol. xlij : « On dit que le sépulchre où sont les os Machomet, (Halay, *Ali*) fit clorre de fer, fit mettre secrètement aux cornes du temple grandes pierres de aymant qui par sa naturelle vertu tyre le fer à soy, esleva le sépulchre, et pendoit en l'air merveilleusement, dont le peuple a esté séduit jusques aujourd'huy, cuydant que par sa saincteté estoit eslevé. »

Breidenbach ajoute que ce sépulcre fut détruit par une tempête l'an 1480.

En réalité, Mahomet fut enterré dans la chambre où il était mort, et ce fut plus tard qu'on eut l'idée d'ériger au-dessus une mosquée qui attire encore la vénération des croyants. L'histoire de la caisse de fer, soutenue en l'air par la force de l'aimant, histoire répandue jadis en Europe, n'avait donc point de fondement.

3588 *Amulaine*, voir v. 3191.

3591 *La royne Calabre :*

Jadis ot fait j sort li antain *Corbarant.*
Roman de Bauduin de Sebourc, t. II, p. 147.

Tudebode, Baudri, Robert-le-Moine, Guibert de Nogent et d'autres encore racontent que la mère de Kerbogath se mêlait de prédictions; suivant tous les historiens, elle eût voulu détourner son fils de combattre les Chrétiens, parce qu'ils devaient nécessairement demeurer vainqueurs. — Voy. l'Introduct. — Richard Wace, racontant le règne de Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, dit :

Robert Jérusalem requist,
Bel se continst, maint bien y fist;
. . . . . .
Où *Corberan* se combati.
Bullet. de l'Acad. roy. de Bruxelles, 1837, n° 8, pp. 367, 368.

3593 Vers trop long : *Qui estoiles... Sortissant*, prenant des sorts, prédisant l'avenir à l'aide des constellations.

IIJ estoiles coisy ens le chiel haut séant,
Qui luisoient ou ciel comme soleil luisant.
Les estoiles du ciel cangirent leur samblant;
Et furent sy oscures c'on ne les vit noient.
Et puis de maint dragon vit ou ciel le samblant,
Qui par ces IIJ estoiles aloient reviersant.
Il y gietta ses sors et ala conjurant
Les dyables d'infier et par leur fort enchant,
Qu'elle eut le cuer de li courouciet et dolant :
S'en fera celle fieste tourner à mesquief grant.

Moult fu riche la fieste qu'à Nicques fu tenue :
Grant joie y vont menant celle gent mescréue;
Mais ains c'à l'endemain fu li nuis revenue,
Oïrent tel nouvielle, nel tenés à falue,
Dont mains escus fu frains, mainte brongne rompue.
La mère Corbarant fu de la ville issue :
En ung vregiet estoit, c'est bien cose séue :
Là ot giettet ses sors à l'oscur d'une nue;
Fol. 55 v°. Telle cose ot ou ciel véue et percéue,
Dont elle fu fourment à son cuer yrascue :
Elle détort ses poins, sa fache a desrompue,
De la dolour qu'elle ot est pasmée kéue,
Et quant elle se releva, de cryer s'esvirtue :
Calabre prédit à Cornumarant sa chute prochaine. « Biaus niés Cornumerant, vo tierre avés perdue;
Jà sont ly vassal net par qui vous y iert tolue. »
De la doluer qu'elle ot tous li sans ly tressue;
Pardedens le vregiet est pasmée kéue.

La royne Calabre revint de paumison;

3599 *Cangirent*, changèrent.
3604 *Enchant*, enchantement, conjuration.
3610 *Falue*, tromperie (*fallere*).
3611 *Brongne*, cuirasse.
3617 *Fache*, face.
3619 *Et quant elle se releva;* la mesure demande : *Quant elle se leva.*
3620 *Cornumerant*, MS : *Cornumert*, Cornumarant.
3621 *Net*, nés (*nati*).
3622 *Doluer*, plus haut *dolour.*

En sa cambre revint faisant grant plorison.
Toute nuit atendi à duel et en friçon :
Lendemain se leva, n'y fist ariestison;
Et se fist convoyer de maint noble baron.
Avoec lui fu sa fille, qui Florie ot à non, — Florie, fille de la reine Calabre.
Une jouène pucielle et de gente façon,
Qui puissedi fu femme Godefrois de Buillon.
Crestienne devinst par bone intencion;
Ensy que vous orés en le bonne canchon.
De Calabre diray toute la vysion : — Prédiction de Calabre.
En la Mahommerie estoient esclavon;
Selon leur loy faisoient iluec establiçon;
Atant ès vous Calabre, la royne de non;
Elle s'agenoulla, s'a faitte s'orison;
Sur ung banc s'est assise, sa main à son menton.
Ly soudans le regarde, sy l'a mis à rayson.
« Madame, qu'avés-vous, pour mon Dieu Baraton? »
— « Sire, ce dist la dame, assés le saueron;
Telles nouvielles sçay, et de telle façon,
Dont tout seront dolant cil qui croient Mahon.
En la tierre de France, qui fu au roy Carlon,
Sont net IIJ damoisiel d'une conjonction :

3626 *Friçon*, frisson.

3632 *Devinst*, le MS : *devient*.

3635 *Esclavon*; il ne s'agit pas ici de la nation slave (*voy.* Stephan Von Horvat, *Urgeschichte der Slaven, aus dem Ungarischen übersetzt.* Pesth., 1844, in-8°), mais des Turcs, qui étaient maîtres de l'Égypte et dont le nom d'*Esclaves* ou *Esclavons*, équivalent du mot arabe *Mamelouk*, a pu être aussi changé en *Escler*. Reynaud et Francisque Michel, *Roman de Mahomet*, p. 80, note 3.

3636 *Faisoient.... establiçon*, faisaient les cérémonies établies.

3641 *Pour*, par; *Baraton*, prétendue divinité des Mahométans, peut-être de *baratrum*, enfer, ou de *baratare*, tromper. Du Cange, *Gloss.*, à ce mot. Le savant glossateur ne dit rien cependant du prétendu *dieu Baraton* :

> Si reclaimme Mahon,
> Margot et Apolin, Jupin et *Baraton*.
> *Roman de Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 151.

Quant à *Apolin*, le jeu de piquet de Charles VII, qui est du commencement du XV^e^ siècle, présente les deux noms sarrasins *Apollin* ou *Apolin* et *Coursube*. *Jeux de cartes tarots et de cartes numérales...*, publiés par la *Société des Biblioph. fr.*; Paris, 1844, in-fol., p. 13.

3642 *Saueron*, saurons.

3645 *Carlon*, Charlemagne.

3646 *D'une conjonction*, d'une seule couche.

Fol. 56 r°.

L'uns a non Godefroy, si est dus de Buillon;
Sy doy frère sont jouène, n'ont barbe ne grenon.
En mes sors ay trouvé, n'y say aultre ocquoison;
Par forche conquesteront la nostre mançion;
Et prenderont oussy le temple Salemon.
Vous en serés livrés à grant destrucion. »
Quant ly soudans l'oy, sy clina le menton :
Emplus d'une lieuee ne dist ne o ne non.

Dolans fu li soudans, quant le parolle entent :
Tel doel ot, et tel ire tous li cuers li esprent;
A la royne dist : « Vous parlés folement,
Dehait qui jà creira en tel arguément.
Se Mahons le disoit, se dirai-je qu'il ment!
Tant sont fort Sarrasin, et plain de hardement,
Que tout ly crestyen, qui sont ou firmament,
N'aront tant de virtut, par le mien sierement,
Qu'il puissent deçà mer conquester nullement. »
A icelle parolle que l'un l'autre content,
Ou pailais marberin, qui fu fais à chiment,
Entra Cornumarans, au fier contenement.
La royne le voit, se li dist hautement :
« Biaus niés, com j'ay grant duel de ton encombrement!
De la tierre de Franche venront sy frère gent,
Qu'il prenderont par force ton riche mandement :
Et Nicque et Andioche aront premièrement.
Tu pierderas ta tierre et ton couronement;
Et mes fieux Corbarans perdera ensement. »
Cornumarans l'oy, sy a dit hautement :

3650 *Par forche conquesteront;* la mesure demande : *Conquesteront par forche.*

3654 *Lieuee* pour *heure,* l'espace pour le temps mis à le parcourir.

3658 *Dehait,* imprécation qui correspond au *væ* des latins, selon Roquefort.

3662 *Sierement*, le MS : *sierment.*

3664 *Content*, du latin *contendere.*

3665 *A chiment*, à ciment.

3666 *Cornumarans,* le MS : *Cornumaras; contenement*, maintien.

« Dame, par Mahommet, à qui men arme apent,
Jà ne vous en creray entrestout mon jouvent. »

Quant Cornumarans ot la vielle qui parla,
Tel duel ot et tel ire, que tous en tressua.
« Dame, pour Mahommet, et qui le me tolra? » Fol. 56 v°.
— « Biaus niés, dist la royne, d'outre le mer venra.
D'un homme d'aventure, c'uns chines amena,
Issy une pucielle qui trois enfans porta;
L'un a non Godefrois, chy est chevaliers jà,
Sy doy frère sont jouène et biaus damoisiaus jà.
Entre chy et trois ans li temps aprochera
Que ly ost des François chà outre passera.
Premiers en venra une, mais elle parira :
Solimans et mes fieux chelui desconfira :
Puis en venra une aultre, qui celle vengera.
Godefroy de Buillon, qui cel ost conduira,
Witasse et Bauduin avoec lui amenra;
Et Nicque et Andioche par forche conquerra.
Ne jà le tour David viers iaux garant n'ara.

3675 *A qui men arme apent*, en latin : *Cui animum impendo.*

3678 *Tressua :*

Artifolaus d'ire *tressue.*
Frégus (voy. v. 3912), p. 225.

3684 *Et biaus*, le MS omet *et.*

3686 *Ost*, le MS : *os.*

3687 *Parira*, périra.

3688 *Solimans*, ailleurs *Solmians.*

3693 *Le tour David*, près de la porte de Jaffa et de la route de Bethléhem. Voir le plan de Jérusalem, p. 420 du t. Ier du *Journal d'un voyage en Orient*, par le comte Joseph d'Estourmel. Paris, 1844, gr. in-8°. Il en est fait mention plus d'une fois dans les écrivains des croisades. Guill. de Tyr en parle ainsi, liv. III, ch. 3 (trad.), *Recueil des historiens des croisades*, t. I, p. 324 : « Syon est » devers Occident, el sommet siet l'iglise qui a » non Syon, et près d'ilec la *tor David* qui est » li donjons de la vile, fete de trop fort oevre; » tors et murs, et barbacanes i a bones qui pèrent » sur toute la vile. » C'est le *Castel-Pisano* qui est encore aujourd'hui une espèce de citadelle à l'égard de Jérusalem. Le grec Phocas, qui visita les Saints-Lieux de la Palestine l'an 1185, et dont le voyage a été mis au jour par Allatius, in *Symmictis* sive *Opusculis*, dit que cette tour ou plutôt ce château était appelé par ceux de Jérusalem la tour de David. Il la place au nord de la ville; Épiphane, l'hagiopolite, près de la porte qui regarde le Couchant, ce qui est plus exact, eu égard surtout à la ville moderne de Jérusalem. Selon la relation du moine Brocard, la tour de David aurait été comprise dans l'étendue de Sion. D'Anville, *Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem*, à la suite de l'itinéraire de

Chieus qui tenra t'onnour et qui roys en sera,
A ung cop de saiette IIJ oisiaus atierra
Desus le tour David, que cascuns le verra :
Par çou poras savoir qu'ensement avenra. »
Quant Cornumarans l'ot, forment s'espoenta
De la doluer qu'il ot li cuers li tressua.
Ceste nouvielle chy adont partout ala.
Quant Sarrasin l'oïrent, cascuns en murmura.
Ly soudans de Piersie le califfe appiella;
La nouvielle li dist, li sort li recorda;
Et ly califfes dist que il em praicera.
Dessus ung escaffaut isnièlement monta;
Et puis les Sarrasins viestement appiella.

Discours du calife aux Sarrasins.

Ly califfes se mist en l'escafaut luisant;
Les Sarrasins appielle, si dist : « Venés avant!
Oyés et escoutés une nouvielle grant :
A nuit, sorty pour nous la mère Corbarant,
Et vous savés de vray que sy sort sont pesant.
Fol. 57 r°. Elle sorty jadis le sort de Turniquant,
Qui ocist en bataille le fort roy Abilant;
Et le pryse d'Égypte et du roy Baligant.
Et c'est çou qui me va forment desconfortant.
Es estoiles pierçut, et nous va afremant
Que d'outre-mer venront une gent combatant,
Qui par leurs force iront noz tierres conquérant;

M. de Châteaubriand. *OEuvres*, Paris, Fournier, 1830, in-12, t. XVIII, p. 325. Voy. plus loin. Il y avait, parmi les huit portes de l'enceinte de Jérusalem, au temps de la première croisade, une porte de David ou de Sion (*Bab-Schioun*).

3694 *T'onnour*, ton honneur, ta dignité.

3699 *Tressua*, répétition des v. 3622 et 3678.

3712 *Turniquant*, ce vers semblerait au premier abord faire allusion à quelque autre légende poétique où sont racontées les guerres de Turniquant et d'Abilant; Calabre avait prédit la mort et la défaite du second. Il sera encore question de Turniquant plus bas.

3713 *Abilant*, fils du roi de Damas, Abraham, selon notre trouvère. Dans Baudnin de Sebourc, il y a *la cité* et la *mer d'Abilant*, t. I, pp. 39, 129.

3714 *Le pryse*, la prise; *Baligant*; ce nom se lit plusieurs fois dans la *Chanson de Roland*. Voir aussi Ph. Mouskés, v. 6602.

N'aront ariestement jusques en Orient,
Et assaurront premiers le cité Solimant,
Et Andioche apriés, une cité vaillant;
Jhérusalem prendront du tout à leur commant.
Cieus qui en sera roys, de couronne portant,
A à nom Godefroy, ung princes souffissant.
Sy vous commande à tous, en l'onnoeur Tirvagant, Il leur recommande la polygamie.
Que vous voz mariés et alés engenrant :
Cieus qui n'a c'une femme s'en prenge IJ avant,
Et cieus qui en a IJ en voist IIIJ espousant.
Selon le vostre avoir prendés de femmes tant

3720 *Assaurront*, le MS : *assaurrant*.
3722 *Prendront*, le MS : *prenderont*.
3725 Le MS : *en l'onnoeur de Tirevagant*.

Ph. Mouskés, v. 5324, et t. II, p. 817.

Darzu so soll uch Tervigant
Unde Mahmet ir gotlich helf dun bekant,
Apoll, Kahun uch helfen siges Walden.

J. Görres, *Lohengrin*, p. xcv.

L'Arioste : *Trivigante*. Percy croit que le vrai nom est *Termagant*, que l'éditeur de Junius fait dériver de l'anglo-saxon *Tyr*, très, et *Magan*, puissant, ce que Ritson n'est pas disposé à approuver.

Il ne lui paraît pas impossible que *Tervagant* vienne du latin *ter vagans*, c'est-à-dire décrivant trois cercles, cérémonie usitée dans les enchantements. A l'appui de cette conjecture, il cite Ovide (*Metamorph.*, lib. VII, v. 189) :

Ter se convertit; ter sumptis flumine crinem
Irroravit aquis; ternis ululatibus ora,
Solvit. . . . . .

Il invoque également ce vers de Virgile (*Æneid.*, IV) :

Terque novamque Hecaten, tria virginis ora Dianae.

Le roi des Infidèles, dans *le jus de saint Nicolai* (*Théâtre français au moyen âge*, p. 165), apprenant que l'ennemi est entré dans ses états et les met *à perte et à lagan*, injurie son dieu Tervagant :

A! fiex à putain, *Tervagan*,
Avez-vous dont souffert tel œuvre?
Con je plaing l'or dont je vous cuèvre
Che lait visage et che lait cors!
Certes, s'or ne m'asurent mes sors
Les crestiens tous à confondre,
Je vous ferai ardoir et fondre
Et départir entre me gent;
Car vous avés passé argent,
Li estes du plus fin or d'Arrabe.

Les savants éditeurs renvoient à un mémoire de Percy, sur le nom de *Tervagant*, que nous venons de citer et qui est inséré dans ses *Reliques of ancient English poetry*, éd. de 1775, t. I, pp. 70-78, et éd. de 1839, pp. 78-80; à un autre de Ritson, *Ancient english metrical romances*, t. III, pp. 257-262; à une note sur *Termagaunt* et *Mahound*, par Todd, dans son édition des œuvres d'Edmond Spenser. Lond., 1805, huit vol. in-8°, t. VII, pp. 27, 28 et 29; en outre, au glossaire de la *chanson de Roland*, p. 195, col. 1. M. Éloi Johanneau, dans les notes qu'il a ajoutées à la 2e éd. des *Vingt-trois manières de vilains*, a assigné à *Tervagant* une singulière étymologie : il veut que ce nom vienne d'*extravagant*. Nous dirons comme MM. Fr. Michel et Monmerqué : *risum teneatis, amici*.

Voy. J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2de Ausg., 1844, p. 137.

3727 *Prenge* pour *prenne; avant*, à l'avenir, dorénavant.

Que puissiés engenrer; se venront li enfant
Qui maintenront la guerre viers la gent sourvenant. »
Quant Sarrasin l'oïrent et le vont escoutant,
Ly ung en furent liet et l'y aultre dolant.
Ly califfes se tuet, ne parle plus avant.
Là commencha la guise qui encor va durant.

Les princes musulmans se séparent.

Ly califfes se teut; li siermons est fenis.
La cours est départie des roys et des marcis :
Payen et Sarrasin revont en leur pays.

Les Sarrasins suivent les préceptes du calife.

Ly ryches Sarrasins prendent de femme VI.
Quant ly une est enchainte, adont va chés maris
A une aultre habiter, où il prent ses délis.
Là puet ung Sarrasin tenir jusques à VI;
Et aler habiter d'el tout à son devis.

Cornumarant va à Jérusalem.

Fol. 57 v°.

Ly roys Cornumarans s'est de Nicques partis,
En sa compaigne avoit IIIJ^{c} Arrabys :
Deviers Jhérusalem chevauche ly marchis.
Là trouva Corbadas qui fu vieus et floris,

Corbadas, son père; Luchabiel, son oncle.

Et Luchabiel, son oncle, qui les cheviaux ot gris.
Corbadas vit son fil, s'en fu tous resjoïs.
« Biaus fieux, dist Corbadas, tu soies bénéis!

3731 *Maintenront*, le MS : *mainteront.*

3734 *Ne parle*, le MS : *et ne parle.*

3735 *Encor*, le MS : *encore.*

3736 *Ly califfes se teut*, plus haut *ly califfes se tuet.* Ces répétitions, on l'a remarqué, se rapprochent des formes lyriques. Il s'agit du calife d'Égypte.

3737 *Est départie*, le MS : *en départie.*

3740 *Chés*, ses, son.

3746 *Marchis*, le roi Cornumarant appelé *marquis!*

3748 *Luchabiel :*

Car *Morgans* l'a juret sus le loy Jupitel,
Si ne s'en parjuroit pour l'avoir *Lucabel.*
Li romans de Bauduin de Sebourc, t. II, p. 9.

Ici nous remarquons le nom du roi *Morgans*, sur lequel nous avons fait une note, au v. 135, et qui est celui d'un géant dans le célèbre poëme de Louis Pulci : *Morgante maggiore.* Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. IV, p. 215. Dame Ghile, dans le *Renard le novel*, est vêtue de

Cote et mantiel,
Fait très le tans *Luciabiel.*
Méon, t. IV, p. 395.

Luciabel, suivant Méon, est un ange rebelle, *ib.*, p. 303. Ce serait un nom analogue à celui de *Lucifer.* Ce nom est dans le *Roman de la Violette*, p. 230; il est aussi dans Marot.

A Nicques as véu tes drus et tes amis.
Que fait ma seur Calabre et Corbarans, ses fils? »
— « Pères, ce dist ly roys, pour certain vous plévis,
Par Calabre, vo seur, fu li reviaus falis,
Et la fieste finée, li peuples esbahis :
Car se li sort sont vray que vo seur a sortis,
Ma citet pierderay et trèstout mon pays.
En la tierre de France a IIJ vassaus noury,
Qui passer doivent mer, s'en doy iestre honnis;
Mais par chelui Mahom qu'à Micques est siervis,
Jamais n'ariesteray, tant com je soie vis,
Tant que j'aray véus mes morteus anemis,
Et que je les aray afolés et ochis. »

Cornumarant rapporte à son père les terribles prophéties de Calabre.

Ly roys Cornumarans fu forment aïrés,
Ses pères Corbadas fu de lui appiellés :
— « Pères, dist ly payens, la cité garderés;
De chy m'en partirai et seray mer passés.
De chy jusqu'à Buillon ne seray ariestés :
Godefroit y verray, qui tant est redoubtés;
A mes mains l'ochiray et ses frères carnelés.
Je destruiray le sort ou g'y seray tués. »
— « Biaus fieus, dist Corbadas, les pyés n'y porterés.
Se vous passés le mer jamais ne revenrés. »
Et dist Cornumarans : — « Jamais ne m'en parlés,
Car foy que doy Mahom, où je me suy voés,
Ou en cesty voyage seray mors et finés,
Ou g'y acompliray toutes mes volentés. »
Ly roys Cornumarans ne s'y est ariestés :
A ung fèvre fist faire IIJ coutiaux acherés,
Trenchans comme raysoirs quant il est afilés.

Cornumarant veut aller à Bouillon, pour y tuer Godefroid et ses frères.

Folio 58 r°.

3751 *Tes drus*, le MS : *des drus*; ce mot a du rapport avec celui d'*antrustio*.
3754 *Reviaus*, divertissement.
3756 *A sortis*, le MS : *sortis*.
3760 *Est*, le MS : *et*.
3763 *Je les aray*, le MS : *les aroy*.
3764 *Roys*, omis dans le MS :
3770 *Ses frères carnelés*, ses frères selon la chair; au vers 3797, *carnés*.

Trucheman Sarrasin versé dans la langue française.

Ung latinier appiella qui de li fu secrés :
Dou langage françois estoit bien doctrinés.
Ly roys en appiella et ly dist : « Çà, venés,
Soyés appareilliés et sy vous entournés
Pour venir avec moy où je seray alés.
En France m'en iray; yluec me conduirés.
Bien savés le royaulme; sicque bien m'y menrés.
A Buillon m'en iray, qui est bonne fretés,
Pour véir le glouton, Godefrois est nommés,
Qui de Jhérusalem doit estre couronnés. »
Et chus a respondi : — « Sy com vous commandés. »
La nuit est trespassée, sy revint la clartés.

Cornumarant s'accoutre en pèlerin français.

Ly roys Cornumarans s'est très-bien aprestés.
A loy de pèlerin qui de France fust nés,
L'esclavine et le palme et les bourdons fiérés

3781 Vers trop long si l'on ne substitue *appielle* à *appiella ; latinier,* trucheman.

3787 *Sicque bien ; sique bien.*

3791 *Respondi* pour *respondu ; com,* le MS : *comme.*

3795 *L'esclavine,* robe de pèlerin, comme l'a très-bien dit Monet. Barbazan a eu tort de penser que c'était une faute et qu'il fallait lire *esclamine.* Ce vêtement était fait d'une étoffe grossière. Voy. une note sur le mot *esclavine* dans les *Metrical romances* de Ritson, t. III, p. 278. Cette note de Ritson est sur ce passage du poëme intitulé : *The geste of King Horn,* t. II, p. 135 :

Tac thou robe myne
Ant ye sclaveyn *thyne.*

M. Francisque Michel, p. 96 de son édition du *Roman d'Eustache Lemoine,* cite ces vers d'un poëme de *Tristan :*

Un peschur vait ki vers li vient.
Une gunele avoit vestue
De un *esclavine* ben velue.
La gunele fu senz gerun,
Mais desus out un caperun.

Le palme, branche de palmier, d'où les pèlerins étaient appelés *paumiers, ramiers.* Voy. v. 3844. Le voyageur qui avait été à la Terre-Sainte en rapportait des palmes comme preuve de son pèlerinage. Ph. Mouskés, t. II, p. 858.

Les bourdons fiérés, bâtons ferrés des pèlerins; en latin : *baculum peregrinationis.*

La quinzième dissertation de Du Cange sur Joinville (Paris, 1668, in-fol., p. 235) traite *de l'escarcelle et du bourdon des pèlerins de la Terre-Sainte.* Il croit qu'on a donné le nom de *bourdon* au bâton des pèlerins, parce que ceux-ci, pour l'ordinaire, faisant leurs voyages et pèlerinages à pied, ces bâtons leur tenaient lieu de montures ou de mulets, que l'on appelait alors *bourdons* et *burdones* dans les auteurs du moyen âge, terme dont le jurisconsulte Ulpien s'est même servi. Éverard de Béthune définit ainsi le bourdon-monture.

Burdonem producit equus conjunctus asellae,
Procreat et mulum junctus asellus equae.

Voici un passage de Gislebert relatif au comte de Flandre, Philippe d'Alsace :

« *Cum... cruce Domini signatus, iter Hieroso-*

A pris Cornumarans, enssy que vous orés,
Pour Godefrois ochire et ses frères carnés.
Chus Dieus les en deffenge qui de Vierge fu nés!

Hors de Jhérusalem, celle cité garnie,
Issy Cornumarans, droit à l'aube esclarie.
Avoec son compaignon qui le conduist et guie
Vaissent Cornumarans, à le chière hardie, Route suivie par Cornumarant.
Au Bras-Saint-Jorge vint et se mist en navie.
A Marselle arriva, et puis en Rommenie.
Droit à Romme est venus, une citet garnie :
Ly roys Cornumarans y fu une nuitie. Folio 58 v°.
A Reges est venus, une cité jolie;
Buinemons le tenait, qui moult ot seignourie.
Ly roys Cornumarans a dit à vois siérie :
« Sire compais, dist-il, je vous aciertefie
C'un prince doit avoir en y ceste partie
Qui me doit geuryer et faire vilonnie;
Buinemont l'apielon, Mahommet le maudie.
Or demandés s'il est en icelle partie. »
Ly latiniers en a vraye nouvielle oye;
Dist à Cornumarant : « Je vous aciertifie
Que le duc trouverés, en se sale voitie,
A Regey, le cité qui bien est batellie. »
— « Alons-y, dist ly roys, amis, je vous em prie. »

» *lymitanum arripiens,* PERAM *et* BACULUM *apud* » *Gandavum accepisset...* »

3798 *Deffenge*, défense.

3802 *Vaissent* pour *vait-s'ent*, ou *s'en va*, ainsi qu'on le voit plus bas.

3805 *Bras-Saint-Jorge*, le détroit du Bosphore qui sépare l'Europe de l'Asie, vis-à-vis de Constantinople, ainsi appelé à cause du monastère de Saint-George, surnommé de *Mangana*, qui était bâti hors des murs de la ville sur le rivage, à l'entrée du détroit; mais souvent le bras Saint-George se prend pour toute la mer de la Propontide, enfermée entre les deux détroits.

3807 *Reges*, Reggio.

3808 *Buinemons*, Bohémond Ier, fils de Robert Guiscard, duc de Sicile.

3809 *A vois siérie*, ailleurs *à vos sierie*, doucement.

3810 *Compais*, compains, compagnon.

3812 *Geuryer* pour *guerroyer*.

3813 *L'apielon*, sans *s*; plus haut *sauveron*.

3817 *Sale voitie*, ailleurs *sale vautie*.

3818 *Regey*, *Reges* ou *Regies*, Reggio; *batellie*, bâtie.

Cornumarant va à Reggio, sous un déguisement.
Portrait de Bohémond.
Tancrède.
Bohémond interroge l'interprète de Cornumarant, sur ce prince même.

Ly roys Cornumarans est à Regies venus :
Buinemons, li gentils, en fu sires e dus;
Biaus chevaliers estoit, et grans et parcréus.
O lui estoit Tangrés, ses niés, li esléus,
Biaus chevaliers poissans, redoutés et crémus.
Fieste fist Buinemons : o lui ot de ses drus.
Es-vous Cornumarans qu'à lui s'est apparus;
Ses compains a parlé que n'y est atendus.
L'aumonne demanda en l'onneur de Jhésus.

3822 *Parcréus*, d'une belle venue. M. Fr. Michel traduit ce mot par *très-cruel*, sens qu'on ne peut admettre ici :

> Li quens ce vit, moult le douta :
> Moult par est grans et *parcréus*.
> *Le roman du comte de Poitiers*, p. 30.

Ce qui confirme notre interprétation, c'est ce passage du *Roman de la Rose* cité par Roquefort, au mot *parcreoitre :*

> Fontaine y avoit sous un pin,
> Mais puis le temps du roi Pepin
> N'a esté tel arbre véu;
> Il estoit long et *parcréu*.

3823 *Tangrés*, Tancrède de Sicile, fils du bon marquis Odon ou Guillaume, et cousin de Bohémond, par sa mère Emma; immortalisé par le Tasse. Voir le *Tancredus* de Raoul de Caen, dont l'original est à notre Bibliothèque royale. Voici le portrait qu'il en trace : « Ni les richesses paternelles ne l'entraînèrent à la mollesse, ni la puissance de ses parents ne l'induisit dans l'orgueil. Dès son adolescence, il surpassait les jeunes gens par son adresse dans le maniement des armes, les vieillards par la gravité de ses mœurs, donnant tantôt aux uns, tantôt aux autres, de nouveaux exemples de vertu. Dès cette époque, observateur assidu des préceptes de Dieu, il s'appliquait avec le plus grand soin à recueillir tout ce qu'il apprenait, et à mettre les leçons en pratique, autant du moins que le lui permettaient les mœurs de ses contemporains. Il dédaignait de médire de qui que ce fût, même quand on avait médit de lui : bien plus, se faisant le héraut de la valeur de son ennemi, il disait qu'il fallait frapper, mais non déchirer un adversaire. Quant à lui-même, il n'en voulait rien dire, mais il avait un besoin insatiable qu'on en pût parler; aussi préférait-il les veilles au sommeil, le travail au repos, la faim à la satiété, l'étude à l'oisiveté, enfin toutes les choses utiles aux choses superflues. La passion seule de la gloire agitait cette âme jeune, et de jour en jour, il y acquérait de nouveaux droits. Il s'occupait peu du mal que peuvent faire de fréquentes blessures, et n'épargnait ni son sang ni celui de l'ennemi. Cependant, son âme remplie de sagesse était intérieurement tourmentée, et il éprouvait une grande anxiété en pensant que ses combats de chevalier semblaient contrarier les préceptes du Seigneur.... Mais lorsque la déclaration du pape Urbain eut assuré la rémission de tous leurs péchés à tous les chrétiens qui couraient combattre les gentils, alors la valeur de Tancrède se réveilla en quelque sorte de son sommeil; il recueillit de nouvelles forces, ses yeux s'ouvrirent, son courage fut doublé..... » Guizot, *Collection de Mém. relatifs à l'hist. de France*, XXIII, 6. Voyez l'introduction du second volume.

3826 *Es-vous*, le MS : *et vous; — s'est*, le MS : *c'est.*

« Amis, dist Buinemons, n'en aras nul refus.
De mon or vous donray : or ne m'en parlés plus :
Mais dittes-moy nouvielle des payens et des Turs
Et de Jhérusalem, là où Dieus fu pendus.
Comment a nom li roys qui en tient les tréus? »
— « Sire vous le sarés ; j'en sui bien connéus :
Cornumarans a nom, par les sains de lassus. »
— « Amis, dist Buinemons, contés-moy ses virtus.
Dittes-moy son estat, ses fais et ses argus.
Chieux roys Cornumarans est-il vieus et barbus? »
— « Nenil, sire, par foy, il n'est mie kenus!
Voyés men compaignon qui o moy est venus.
Aucques est de l'éâge d'iestre grans ou menus. »
Oit le Cornumarans, li sans li est méus : Folio 59 r°.
Grant paour ot li roys qu'il ne soit connéus.

« Paumiers, » dist Bienemons; « ce roy Cornumarant
Tient-il très noble estat? ne le m'alés célant. »
— « Oïl, dist ly payens, il le tient biel et grant.
Quant de Jhérusalem s'en va ly roys partant

3833 *Qui en tient les tréus*, qui en reçoit les tributs.

3837 *Argus;* injure, selon Roquefort, ce qui ne peut convenir en cet endroit.

3841 *Aucques*, aussi : fl. *ook*.

3842 *Oit*, le MS : *oi*.

3844 *Paumier*, porteur de palme, pèlerin; voy. v. 3795.

Les Anglais appelaient aussi un pèlerin *palmer*, *The Chronicle of Engleland*, v. 33 :

Scheth he heden as hore gret,
That beren wolle ase her of get,
Thereof hy maden hem sclaveyns,
Ase palmers *thal beth paynyms.*

Dans l'église de Snodland, au diocèse de Rochester, il y a une inscription tumulaire en l'honneur de *Palmer* d'Oxford, esq., laquelle contient des allusions à son nom :

Palmers all our faders were,
I a palmer liuyd here,
And trayl'd still, till worne wyth age,
I endyd this worlds pylgramage.
On the blyst assention-day,
In the cherful mouth of may,
A thowsand wyth lowre hundryd, seven,
And took my iorney hense to heven.

Voy. Weever's *Funer. Mon.*

Walter Scott décrit un *paumier* ou *palmer* dans son *Marmion :*

Here is a holy palmer come
From Salem first, and last from Rome,
. . . . . .
The faded palm-branch *in his hand*
Shewed pilgrim from the holy land.

Cf. M. A. Lower, *English Surnames;* London, 1844, in-12, pp. 107-109.

Pour esbatre ou juer ou quant il va kaçant,
XX^m Sarrasin le vont au dos siévant. »
— « Et de qui se va-il, dist Buinemons, doutant?
S'il ne doutast aultrui, amiral ou soudant,
Telle gent ne menast en trèstout son vivant. »
— « Sire, dist ly payens, adiés en maine otant,
Ou par guerre ou par pays le vont chil conduisant. »
— « Par foy! dist Buinemons, il est plains de beubant.
Que dient Sarrasin? vont-il point redoubtant
Les crestyens de çà? en vont-il point parlant? »
— « Sire, si font, pour vray; il les vont atendant :
Il y est une dame, qui mère est Corbarant,
Royaume d'Olifierne. Qui Olifierne tient, un royalme moult grant.
Celle a gietté ses sors et va ciertefiant
Que crestyen iront oultre la mer passant. »
— « Par Dieu, dist Buinemons, je le vois désirant.
Par le foy que je doy le Père tout-poissant,
Je seray en la route, s'on se va esmouvant.
Devant Jhérusalem, celle cité vaillant,
Me logeray esprès; et se Cornumarant
Ist hors de le cité, j'ay Dieu en couvenant,
Le tieste ly tolray à l'espée trenchant. »
Et dist ly Sarrasin; — « je prie à Dieu le grant
Que grâce vous en doinst par son digne commant! »
Ly dus les fist digner et dist à ung siergant :
« C'on les sierve très bien, et c'on leur voist donnant
Trois mars de fin argent, et chus tout maintenant. »
A table les siervi et les va bien aysant.
Folio 59 v°. Et dist Cornumarans : « Par mon Dieu Tiervagant,

3851 *Amiral*, le MS : *amireal*.
Voir la note 133 de Du Cange sur Joinville, II^e partie, *Collection de Mém. de* 1785, t. I, p. 309.
3853 *Otant*, autant.
3855 *Beubant*, arrogance, orgueil.
3858 *Si font*, ainsi font.
3860 *Olifierne*, voy. la note sur le v. 3184, t. I^er, p. 131. Dans la *Chanson de Roland*, pp. 200 et 202, paraît *Amboire d'Oluferne*.
3872 *Digner*, dîner.
3873 *Voist*, aille.
3876 *Tiervagant*, voy. v. 3725.

Véchy ung noble duc et court bien souffissant ! »
— « Sire, dist ly payens, bien vous va maneçant. »
Et dist Cornumarans : — « je n'en donne ung besant. »
Enssy furent digné, com je vous voy contant;
Et apriés le digner vont congiet demandant.
Quant il orent leur don, sy alèrent avant.
Des journées qu'il fisent n'iray pas devisant.
En Lombardie vont, s'entrèrent en Melant :
Le voye de Bouillon alloient demandant :
Chus savoit bien parler lombaert et alemant.
En Alemange entra; Behaigne va trouvant;
A Lusenbourc trouva ung conte moult vaillant :
Raoul fu appiellés, ce trouvons-nous lisant.
Chieus le rechut moult bien, et les va honnourant.
De Lussenbourc issirent, Hassebain aproçant
Sainteron ont véut, l'abéie vaillant.
A l'abéye s'en vinrent droit à prime sonnant.

Cornumarant quitte la cour de Bohémond.

Il arrive à Luxembourg.

Le comte Raoul.

Cornumarant et son compagnon à l'abbaye de St-Trond.

Ly roys Cornumarans s'en vint à Sainteron.
Ly boins abés Gérars et de moines foison
Estoit devant le porte en consolacion,
En ung très biel praïel où d'arbres ot foison.
Là furent de le ville venut li compaignon
Esbatre à pluiseurs jeus sans nésune tençon,
Ly uns de la balestre, li autres d'un boujon,
As boules et as tables, de maint jeu de baron.

L'abbé Gérard.

Jeux populaires.

3880 *Furent digné*, pour *eurent digné*.
3884 *Melant*, Milan.
3886 *Lombaert*, orthographe flamande.
3887 *Alemange* pour *Allemagne*; *Behaigne*, Bohême.
3888 *Lusenbourc*, Luxembourg; la connaissance des localités semble encore ici révéler un Belge.
3891 *Hassebain*, Hesbaie.
3892 *L'abéie*, le MS : *l'abie*. Plus bas *l'abéye*.
3894 Ce passage du v. 3894 au v. 3901 et du v. 3908 au v. 3941 a été transcrit à la fin du second volume de Ph. Mouskés, pp. 695-696.
3896 *En consolacion*, en récréation.
3897 *Praïel*, pré, d'où *préau*.
3899 *Nésune*, aucune; on écrit aussi *nès une* :

Laiens entra sans *nés un* contredit.

Ach. Jubinal, *Le fabliel dou Dieu d'amour*, 1834, in-8°, p. 16.

3900 *De la balestre*, manière d'écrire plus

Ly abés les regarde d'umble condicion,
Atendant le digner en sa religion.
Enssy, com il estoit en ceste opinion
Vit les IJ pèlerins apoiant du bourdon :
Il vit bien qui venoient du temple Salemon.
Folio 60 r°. Lors de parler à yaus avoit grant dévocion.

Ly bons abés Gérars laissa les jeux ester;
Enviers les pèlerins commencha à aler,
Et dist à l'aprochier : « Dieux voelle garder
Ces gentils pèlerins que je voy là ester!
Seigneur, bien vegniés-vous, se Dieus me puist sauver,
Vous ne porés huy mais, l'abéie trespasser;
De mon vin vous donray à boire dou plus cler :
Car je volray à vous nouvielles demander.
Que fait Cornumarans ? ne le voelliés céler. »
Et dist li latiniers : — « ne le devons fausser :
Dedens Jhérusalem le laissay au sévrer,
Ne fasoit se bien non ly payens d'outremer. »
— « Bien me plaist, dist li abbés, Dieus le voelle garder!
Jadis me fist grant bien, se le doy bien amer. »
Ly roys Cornumarans va le tieste lever,
Et ly abbés le va forment regarder.
Quant vit Cornumarans, sy l'ala raviser

près de l'étymologie (*balista*) qu'*arbalète*. — *Boujon*, grosse flèche. Ces divertissements, je l'ai remarqué, sont tout à fait dans les mœurs belges. Voir l'ouvrage de Mme Clément Émery sur les fêtes de la Flandre, et la description détaillée de celle de l'arbalète à Tournay, en 1455, que nous avons insérée dans nos Monuments, d'après une chronique contemporaine. *Bull. de l'Acad*, avril 1845.

3907 Le vers serait plus correct, si l'on écrivait :

Lors de parler à yaux *ot* grant dévocion.

3910 *A l'aprochier*, en approchant, en les abordant.

3912 *Bien vegniés-vous*. Voy. 2402.

Et li dist : « Sire bien vigniés.
F. Michel, *Li romans des aventures Frégus*; Edimb., 1841, in-4°, p. 2.

Li rois molt débonairement
Li dist : « *Bien vigniés*, biaus amis.
Ibid., p. 27.

3918 *Au sévrer*, au départ.

3920 *Li abbés*, élision.

3923 Vers trop court.

D'une plaie qu'il ot éut au behourder,
Le plaie vit ou front : adont prist à pensser.
« Cornumarant, dist-il, ne vous poés céler :
Encor anuit saray vo cuer et vo pensser. »
Les IJ pèlerins prist li abés sans ciesser;
Mais Cornumarans prist bielement à parler :
Dist à son compaignon : — « chy ne voel ariester. »
Ly latiniers a dit à l'abé haut et cler :
— « Syre, mestier avons de no voye haster.
Nous n'avons nul besoing chy endroit de digner;
Mais s'il vous plaist, pour Dieu, vostre aumosne donner,
Nous le recheverons à ung congiet donner. »
Et ly abés respont : — « il vous fault demorer;
L'aumosne vous feray là dedens aprester. »
En l'abéie les fist li abés enfrumer.
En sa cambre leur fist la viande aprester.
Devant l'abé Gérart furent ly doy Escler :
A boire et à mengier leur a fait présenter :
Quant li roys ot béu, couleur prist à muer,
Et li abés le voit iestre vermel et cler.
Adont le ravisa et commencha jurer,
Biellement en secré c'on n'el pot escouter,
— « Par Dieu! Cornumarant, ne vous poés céler,
A moy vous convenra d'autre Martin canter. »

Ly boins abés Gérars se prist à esmayer,
Quant vit Cornumarant, l'orgeleus et le fier;

L'abbé Gérard reconnait Cornumarant à une blessure qu'il avait reçue dans un tournois.

Folio 60 v°.

3928 *Encor anuit*, encore aujourd'hui.
3930 *Bielement*, ailleurs *biellement*.
3936 *A ung congiet donner*, en partant.
3939 *Li abés*, le MS : *abés*.
3941 *Escler*. Voy. Ph. Mouskés, t. I, p. 292, au mot *Esclavons*, et ici même, v. 5635.
3945 *Commencha jurer*, le MS : *commencha à jurer*.
3948 *Couvenra* ou *convenra d'autre Martin canter*. Cette expression est aussi dans *Baudain de Sebourc;* elle signifie : Vous devrez chanter sur une autre note.
3950 *L'orgeleus et le fier:*

Si voit venir
Par le sale le messagier
Qui estoit *orgilleus et fier*.

Frégus, p. 198.

Lors a dit coiement l'abé, au cuer entier :
« Ay! Cornumarant, que volés-vous cachier?
Bien vous voy ravisant et devant et derier,
Oussy bien vous congnois com je fay ung denier.
Roys iestes de la ville qui tant fait à prisier,
Où Jhésus se laissa péner et travellier. »
Lors ly fist présenter un capon tout entier.
— « Véchy un boin abé, ce dist le latinier.
Il nous fait bien donner à boire et à mengier. »
Lors dist Cornumarans ung mot en reprouvier :
— « Compains, par Mahommet qui puet justicier,
Je me doute forment que ne l'akaté chier. »

Cornumarant avoue qui il est.

Cornumarans regarde l'abé de Sainteron :
Bien l'a reconnéu au vis et au menton.
« Ay! abés, dist-il, bien cognois vo fachon;
Car je vous ay véu au temple Salomon.
Courtoisie vous fis, et vous donnay biau don :
Or suy mal arivés et en male maison.
Par le foy que je doy Tiervagant et Mahom,
Se de la mer estoie dedens me mancion,
Jamais ne passeroie haute mer à dromon
Pour véoir Godefroy, le seigneur de Buillon. »
Quant l'abés ot dignet et ditte s'orison,
Il prist les pèlerins et fist bénéiçion :
En sa cambre où il gist, où joiaus ot foison,

Folio 61 r°.

3960 *En reprouvier*, en manière de correctif.

3969 *Tiervagant*. Voy. v. 3725.

3971 *Dromon*, bâtiment tantôt de charge, tantôt de guerre, que Procope dit avoir été nommé ainsi à cause de la légèreté de sa course, tandis qu'au contraire, Jean Peringskioeld, dans son édition de la vie de Théodoric par Cochleus, dit que le mot *dromon* vient du gothique *droma*, qui signifie aller lentement. Du Cange a adopté l'interprétation de Procope. Voy. H. Jal, *Archéologie navale*; Paris, 1840, t. I, pp. 230-249. Voici la description d'un dromon de guerre :

Signour, ens ès dromons de la gent deffaée
Y avoit grans chastiaus establis à l'entrée,
Bien fais et bataillies (batillies?), et à tour eslevée,
De crestians environ noblement garitée...

Roman de Baudwin de Sebourc, t. I, p. 126.

3972 *Véoir*, le MS : *voir*.

Les mena li bons abés, qui Gérars ot à nom.
Avoec lui ne laissa ne varlet ne garçon :
Le roy Cornumarant assist sur un leson
Et puis moult doucement l'en a mis à raison.

Sentiments généreux de l'abbé.

Ly boins abés Gérars le roy en appiella :
« Sire, roys de Surie, or ne me célés jà
Pour quoy venistes vous où pays par dechà.
Bien me soyés venus! ne vous esmayés jà;
Car garde ny arés, que nuls ne sache jà.
Courtoisie et honneur en vous me corps trouva
Dedens Jhérusalem, quant on vous courona.
Roys iestes de la ville où Dieux resuscita.
Sire, la courtoisie rendue vous sera. »
Et quant Cornumarans vit c'on le ravisa,
Oncques n'ot tel paour qu'il ot à ce jour-là.
Mahommet, le sien Dieu, en son cuer réclama.
Il regarde l'abé, à son coutiel s'en va,
Volentiers l'osesist; mais li abés parla.
— « Cornumarant, dist-il, oyés c'on vous dira :
Se vous ne me créés, malement vous ira.
Car par cely Seigneur, qui le mort endura
Sur le mont de Calvaire, là où le traveilla,
Se de riens vous mouvés, pendre vous convenra :
Mais soyés mon amit, et on vous gardera. »
Bien vit Cornumarans point de poissance n'a.
Adont devant l'abés forment s'umélia.

Ly boins abés Gérars a le roy appiellé.

3976 Vers trop long, si l'on ne supprime l'épithète *bons* ou si l'on n'écrit :

Li bons abés les mène, qui Gérars ot à nom.

3978 *Assist*, fit asseoir ; *leson*, banc, lit, couchette.

Non pour quant cilz Bertran séoit sur un *lizon*.
E. Charrière, *Chr. de B. du Guesclin*, I, 6.

3984 *Jà*, trois fois de suite la même rime.

3993 *L'osesist*, l'eût occie (*occidisset*).

3998 *Se de riens vous mouvés*, si vous faites le moindre mouvement.

4000 *Bien vit...*, le *que* est ici retranché.

« Roys de Jhérusalem, l'amirable cité,
Bien me soyés venus en la moye hireté!
Vous trouverés en moy amour et amisté.
Folio 61 v°. Bien poés dire à moy toute vo volenté :
Car foy que doy la loy où nous sommes voé,
Vous n'y arés jà mal par homme qui soit né,
Ains trouverés en moy boin conseil et secré. »
Et ly roys respondy par grande humelité :
— « Et je vous diray, sire, çou que j'ay enpensé.
Et pourquoy suy venus en ceste royauté;
Mais par la vostre loy voel que m'ayés juré
Que me serés preudons et plains de loyauté. »
Et ly abbés li dist : — « A vostre volonté. »
Cornumarant confesse à l'abbé Gérard le véritable motif de son voyage. Dont a Cornumarans hardiement parlé;
Dist à l'abbé Gérart : — « Or m'ayés escouté :
Outre la Rouge Mer, à Nicques la cité,
Furent li sort sorti, et dit et déclaré
Que dedens Buillon sont IIJ chevaliers loé :
L'uns a non Godefrois, et chus tient le ducé;
Witasse et Bauduin sont li aultre appiellé.
Par ces IIJ que je dy sont ly sort devisé
Que de Jhérusalem seront roy couronné;
Et qu'il passeront mer o la crestieneté,
Et conquéront le règne qui vint de mon costé,
Et Nicque et Andioche et Acre, la cité,
Eschalonne et Damas, Tabarie au costé.
Et pour tant suy venus à compaignon privé,
Pour vier Godefrois le chevalier duté.
Et se vous ay couvent, se l'éuisse trouvé,
Que volentiers l'éuisse ochis et afolé.
Or vous ay dit le vray, ayés de moy pité! »

4004 *Moye*, mienne.
4006 *Toute*, le MS : *tout*.
4016 *Hardiement*, le MS : *hardiment*.
4017 *Gérart*, le MS : *Gerarat*.
4028 *Eschalonne*, Ascalon; *Tabarie*, Tibériade.
4030 *Duté*, douté, redouté. Pour rétablir la mesure, substituer *véoir* à *vier*, orth. flamande.

— « Chà! dist Cornumarant à le chière menbrée,
Siere, je vous ay dit la vérité prouvée;
Et pour qui j'ay passé le haulte mer salée,
Par les sors de Calabre, la royne senée. »
Dist ly abés Gérars : — « Par le virtu louée,
Vous n'y arés jà mal de créature née : Folio 62 r°.
Oncques char de payen ne fut tant honnourée. Courtoisie de Gérard envers Cornumarant.
Ly abéie est à vous, tout à vo désirée;
Et se verrés le duc en sa cité fremée,
Et ses frères oussy, où bontés est entée :
Car encore n'est par le quiseine passée
Que g'iray à Buillon, en la salle pavée,
Pour une plaidoirie dont g'y ay ma journée :
Sy venriés avoec moy, s'il vous plaist et agrée. »
Et dist Cornumarans : — « C'est toute me penssée. »

Ly boins abés Gérars ne s'y va ariestant;
Venus est au couvent, le prieur va mandant;
Et il y est venus qu'il n'y va ariestant.
Ly boins abés Gérars li va ung brief baillant,
Où il avoit escript l'estat Cornumarant.
Il a dit au prieus : « Alés-ent chevauçant Gérard écrit à Godefroid pour l'informer de ce qui se passe.
Droitement à Buillon, et vous alés hastant,
Et me dittes au duc Godefroit, le vaillant,
Qu'il face de ce brief çou qu'il va devisant. »
Et ly prieus monta sur ung cheval courant :
Avoecques lui en va ung moines cevauchant.
Et ly abbés s'en va viers le roy reparrant.
Riche abit ly fist faire, et le va biel parant :

4034 *Chière*, autrement *chère*, *cière*, etc.
4035 *Siere*, sire; orth. flam.
4039 *De créature née*, plus haut *de nulle riens née*.
4041 *Ly abéie*, élision.
4044 *Quiseine*, quinzaine.
4048 *Toute*, le MS : *tout*.
4054 *Prieus*, plus haut *prieur*. Cette seconde orthographe est conforme à la prononciation wallonne.
4060 *Reparrant*, pour *repairant*.

Bagnier et ventouser le fist incontinent.
Or diray du prieus qui se va esploitant :
Decy jusc'à Buillon ne sy va ariestant.
Là trouva Godefroy, qui fu de biel samblant,
Witasse et Bauduin qui furent souffissant,
Sy fu leur mère Ydain, qui de bonté ot tant,
Atant ès le prieus qui les va saluant.
Il a bailliet le brief Godefroit le vaillant,
De par l'abet Gérart li va représentant.
Et Godefrois en va le chire défroissant.
Folio 62 v°. Il a lutte le lestre, et derière et devant :
Quant il en vit le teneur, sy en va sousriant.
A ses frères a dit haultement en oyant :
« Seigneur, dist Godefrois, véchy miervelle grand !
Oncques nuls homs ne vit telle cose aparant. »
Dont les mist à conseil et leur va devisant
Calabre, mère de Corbaran ou Corbarant. Le grant sort de Calabre, le mère Corbarant,
Et la venue oussy du roy Cornumarant,
Qui est à Sainteron avoec l'abet vaillant.
— « Seigneur, dist Godefrois, iestre devons joiant
Et bien Dieu aourer et sa mère ensiévant,
Godefroid prend la résolution d'aller en Palestine. Quant li payens oultre le mer nous vont redoutant.
Je n'el savoie pas, or se vont acqusant ;
Et foy que doy à Dieu, où nous sommes créant,
G'iray oultre le mer, s'il vient Dieu à garant,
Le sépulcre aourer com pèlerin poissant,
Avoec tout mon pooir que g'iray assamblant :

4062 *Bagnier* et *ventouser*,

Mais les dames n'ont pas séjour,
Ançois grant pièche devant jor
Li ont-eles un *baing* tempré
Gent et courtois et atempré
Et bon pour ses dolors saner.
Frégus, p. 174.

4071 *Le chire défroissant*, brisant la cire, le cachet.

4072 *Il a lutte le lestre*, il a lu la lettre.

4073 Vers trop long, à moins qu'on ne lise :

Quant il vit le teneur....

4083 Ce vers peut être corrigé ainsi :

Quant li payens nous vont oultre mer redoutant.

4084 *Acqusant*, accusant, trahissant.

S'en gageray ançois tout quanques j'ay vallant,
Que n'aye gens assés qui m'iront confortant :
Or me fault ordener à loy d'omme poissant,
Parquoy soie trouvés du roy Cornumarant,
Tellement que de là ne se voist pas vantant
Qu'il m'ait ychy trouvé ung homme meschéant. »
Lors manda Godefrois le boin duc de Brabant,
Et le conte de Flandres, Robiert le combatant,
Et Robiert le Frison ne va mie oubliant,
Et l'évesque du Liége, ung sage clercq lissant,
Et de Coulonge oussy, ung arcevesque grant,
Le conte de Saint-Pol, c'on nommoit Engerant;
Tous les a fait venir Godefrois à son commant.
Quant il furent venu, sy leur va recordant
Tout l'estat et le fait du roy Cornumarant.

Il assemble le duc de Brabant, le comte de Flandre, Robert-le-Frison, l'évêque de Liége, l'archevêque de Cologne et le fils du comte de St-Pol.

Quant li baron vaillant dont je fay mencion,
Furent tout assamblé au castiel de Buillon,
Godefrois leur a dit l'estat et le façon
Du roy Cornumarant, toute l'entencion,
Et de Calabre oussy le fait et le raison.

Folio 63 r°.

4095 *Le boin duc de Brabant,* Godefroid dit le Barbu, comte de Louvain, en 1095, deuxième successeur de Godefroid de Bouillon, comme duc de Lothier ou de la basse Lotharingie, en 1106.

4096 *Et le conte de Flandres, Robiert,* Robert de Jérusalem, comte de Flandre, de 1093 à 1111.

4097 *Et Robiert le Frison,* prédécesseur du Robert qui précède, se signala en Palestine par de grandes et nombreuses victoires. Appelé plus bas *Reimbaus*. Voir v. 3082 et 3083.

4098 *L'évesque du Liége,* Obert ou Otbert, évêque de Liége de 1091 à 1119; voy. t. VII, p. CIX. — *Lissant,* lisant.

4099 *Coulonge,* Cologne; en suivant l'histoire, ce doit être Herman III, qui occupa le siége de Cologne de 1089 à 1099.

4100 *Le conte de Saint-Pol, c'on nommoit Engerant.* Il se nommait réellement Hugue II de Champ-d'Avène, et fut comte de St-Pol de 1083 à 1131. A Thymo, transcrit dans les appendices à Ph. Mouskés, t. II, p. 705, dit : « *In hoc Dei exercitu eminebant Godefridus de Bullione, dux Lotharingiae, et Eustacius atque Balduinus, fratres ejus, Robertus, comes Flandriae, Balduinus, comes Hannoniae, Stephanus, comes Blesensis, Hugo, comes Sancti-Pauli, etc.* » Il n'y eut jamais de comte de St-Pol du nom d'Enguerand qu'en 1141, mais le fils aîné de Hugues II portait ce nom et mourut avant lui.

4101 Vers trop long que l'on rétablit en lisant :

Tout les a fait venir Godefrois à son mant.

Et quant li haut princhier oïrent l'oquoison,
Les princes et les barons promettent de combattre les infidèles.
A Godefroy ont dit li prince et li baron :
« Sire, par celui Dieu qui souffry passyon,
Outre mer passerons à nef et à dromon ;
Et irons conquester le temple Salemon.
Vienge Cornumarans qui tant a de renon !
Car il vous trouvera ou noble establicon :
Bien vous ordenerons en dominacion. »
Lors ont fait de leurs fais briève conclusion ;
Comment se maintanront encontre l'Esclavon.
Invocation.
Seigneur, or escoutés une bonne canchon :
L'abbé Gérard conduit Cornumarant à Bouillon.
Ly boins abés Gérars, qui fu de Sainteron,
Fist monter le payen avoec son compaignon,
Pour aler à son jour viers le duc de Buillon.
De l'abéie issy à noble establison.
Cornumarans avoit grande dévocion
De vier les enfans de haulte estracion,
Cornumarant se fait d'abord une très-mince idée de la puissance de Godefroid de Bouillon.
A soy méismes dist : « Je me tieng à bricon
Quant pour les sors Calabre ay laissiet mon royon.
Je ne poroie croire, par mon Dieu Baraton,
Que je péuisse avoir par nésune ocquoyson
Par ung sy povre duc telle pierdicion.
Ne sont en son pays fors que bos et buisson. »
Enssy disoit li roys, qui créoit en Mahon ;
Il ne tarde pas à être détrompé.
Mais il dira briefment bientos aultre raison :
Car li dus Godefrois et li noble baron
Faisoient contre li grande pourcession
Et sy très noble aroy et de telle auxion
Que pour bien esbahir le Sarrasin félon.

Folio 63 v°.
Si com Cornumarans de Buillon s'aproça,

4114 *Vienge*, pour *vienne*.
4118 *Maintanront*, pour *maintenront* ou *maintainront*.
4125 *De vier*, ce vers est trop court si l'on n'écrit *véoir*. — *Vier*, orth. flamande.
4126 *Je me*, le MS : *je nie ; bricon*, plus haut *brichon ;* v. 1270.
4129 *Péuisse*, le MS : *puisse*.
4137 Construction remarquable.
4138 *Cornumarans*, le MS : *Cornumarant*.

Enssy qu'à demy lieue li roys se garda,
Vit une chevaucie qui venoit par deçà, — Magnifique chevauchée.
Et furent bien V^c^, ensy com li sembla,
Le plus très bielle gent c'oncques Dieux estora;
Montet tout à cheval, de quanque il y en a :
Courant vont sur les cans, cascuns se délita.
Cornumarans les vit, lors l'abet appiella.
« Abés, véchy chelui pour qui vins par deçà,
C'est ly dus Godefrois, or le me moustrés jà. »
— « Non est, ce dist li abbés, par Dieu qui tout créa,
Ançois sont de sa gent, ne vous mentiray jà,
Qui s'en vont engibier où là il leur plaira. »
Adont Cornumarans les barons apiela. — Le duc de Brabant.
Ly bons dus de Brabant le bon cheval brocha,
Il yssy de ses rens, et l'abet salua :
Et ly abbés Gérars encontre lui s'en va.
Le roy tient par le main, qui forment s'esmaya.
« Sire, se dist li abés, au duc qu'à lui parla,
Où est li dus Godefrois? trouver le me faurra. »
Et ly dus li a dit qu'à Buillon le laissa,
Et a dit à l'abet qu'encontrer le pora.
A ycelle parolle de l'abet se sévra.
Il tourne sur les kans et le chemin laissa.

4139 *Se garda;* pour que le vers ait sa mesure, on peut lire *se regarda.*

4140 *Chevaucie.* Voy. Ph. Mouskés, t. II, p. 696. Cette chevauchée fournit au trouvère l'occasion de faire un recensement à la manière d'Homère et de Virgile, imités depuis par le Tasse. Cornumarant croit à chaque instant voir Godefroid de Bouillon, et on lui répond que ce ne sont que ses sujets ou ses vassaux, moyen adroit de donner une haute idée du personnage principal. Dans les *Nibelungen*, Sigfried se rend à la cour de Worms suivi de douze chevaliers. Hagen de Troneck, qui ne l'avait jamais vu, le reconnaît à sa haute stature, à son port majestueux, au feu de ses regards ainsi qu'à la richesse de ses vêtements. On se rappellera également un passage du moine de S^t^-Gall, cité dans la seconde introduction de notre édition de Ph. Mouskés.

4148 *Li abbés,* lisez comme s'il y avait *l'abbés.*

4154 *Ly abbés,* même observation qu'au v. 4148.

4157 *Où est li dus, etc.,* vers trop long, que l'on corrige ainsi :

Où est dus Godefrois? Trouver le me faurra.

Ly roy Cornumarans forment les regarda.
A soy méismes dist si c'on ne l'escouta :
— « Pléuist à Mahommet qui me fist et fourma
C'outre mer vous tenisse, mon pays pardelà,
Jamais ne revenriés ès parties deçà. »

Ly roys Cornumarans se prist à regarder :
Une autre chevaucie a pris à aviser;
L'évêque de Liége. Ly vesques y estoit, qui Liége deut garder.
Il a dit à l'abet : « Or puis bien espérer
Folio 61 r°. Que véchy Godefrois, qui me doit conquester. »
— « Non est, ce dist li abbés, foy que doy saint Omer,
C'est ses priestres qui doit pardevant ly canter;
Et s'est li ammonieurs pour les biens aumosner. »
Et dist Cornumarans : « Miervelles os conter.
Puet li priestres d'un duc si fait estat mener?
Véchy grande miervelle, et qui fait à loer. »
Atant evous l'évesque qui ne vot arriester;
Et ly abbés Gérars l'est alés encliner,
Et les autres prélas c'on avoit fait parer.
Et quant Cornumarans les prist à remirer,
Adont li commença tous li sans à muer.
— « Ahy! dus Godefrois, que tu fais à douter,
Quant uns priestres qui n'est que pour toy honnourer,
Maine sy faitte gent et les puet gouverner.
Ly califfes, qui est de Baudas outremer,
N'a mie tel conroy quant il s'en va juer! »
Ly roys Cornumarans ne pot ung mot sonner;

4166 *Revenriés*, le MS : *renveriés;* faute évidente du copiste. *Es parties*, le MS : ajoute une seconde fois *parties*.

4169 *Ly vesques*. Les 19 vers qui suivent sont transcrits dans les appendices de Ph. Mouskés, t. II, pp. 696-97.

4172 *Li abbés*. Élision.

4174 *Ammonieurs;* je crois qu'il faut lire *aumonières* ou *aumonieurs;* voilà donc l'évêque souverain de Liége métamorphosé en aumônier du duc de Bouillon!

4179 *Encliner*, saluer.

4186 *Baudas*, Bagdad. Ph. Mouskés, v. 7355, et t. II, p. 697.

Et ly vesques s'en va, et avoec ly sy per.
Il a dit à l'abet quant il s'en deut sévrer :
« Abés, je vous verray en le sale au digner. »
A seniestre s'en va, l'abé laissa ester.

Or fu Cornumarans courouchiés et maris.
Atant evous Robiert de Flandres le pays, Robert de Flandre.
A bien VI^c Flamens, viestus de dras partis
D'un gaune et d'un royet à miervelles jolis. Livrée de ses gens.
Cornumarans les voit, sy fu tous esbahis.
Il a dit à l'abet, qui bien fu ses amis :
« Sire, véchà le duc; j'en suy certains et fis. »
— « Non est, ce dist li abbés, c'est uns aultres marcis,
Qui trenche devant lui as fiestes de haut pris. »
Oi le Cornumarans, lors a nos gens maudis.
Ly contes de Flandres est des siens départis :
Venus est à l'abé dessus ung cheval gris, Folio 64 v°.
Grant et haut, bien courant et moult amanevis.
Il salua l'abé de Dieu de paradis;
Et ly abés ly dist : « Vous soyés bénéis;
Où est ly dus Godefrois à qui iestes subgis? »
Et dist li quens Robiers; — « Il est sur lez lairis;
Où esbatre s'en vient, tant com il soit miédis. »
A ycelle parolle s'est ly contes partis;

4194 *Atant evous Robiert;* ces trois vers sont transcrits dans Ph. Mouskés, t. II, p. 697.

4196 *Gaune*, jaune; *royet*, rouge. Les anciennes armoiries de Flandre étaient d'or gironné d'azur, à l'écu de gueules en cœur. Elles furent ensuite d'or au lion de sable.

4199 *Véchà*, voilà; Roquefort ne donne que *véey* (véchy).

4201 *Trenche;* voilà maintenant le comte de Flandre transformé en écuyer tranchant ou maître d'hôtel du duc de Bouillon!

4202 *Oi*, pour *oit*.

4203 *Ly contes*, vers trop court.

4205 *Amanevis*, bien dressé, bien à la main; Roquefort donne *amanevir (s')*, qu'il explique par *se préparer, se disposer*.

4206 *De Dieu de paradis*, au nom du Dieu de paradis.

4208 *Subgis;* une fois le comte de Flandre écuyer tranchant du duc de Bouillon, on pouvait sans scrupule l'appeler son sujet, son vassal.

4208 *Où est ly dus, etc.* Vers trop long. Voy. v. 4157.

4210 *Miédis*, midi.

Et ly abbés s'en va, qui moult avoit grant ris
Du noble arroy et grant que li dus ot empris.
Et dist Cornumarans : « Je croy en mon avis
Que ly dus Godefrois, qui est mes anemis,
Tient plus de tierre assés que ly roys de Paris.
Ly soudans de Piersie, qui est suppelatis,
N'a mie tel conroy ne tant de gens soubgis :
A çou que j'apierçoy, s'il est preus et hardis,
Il ne me demora vallant deux paresis. »

Cornumarant rend, malgré lui, hommage à la puissance de Godefroid.

Ly roys Cornumarans ot le cire marie :
Voit venir noblement ung aultre compaignie;
Cil estoient Frison, une gent bien hardie,
Et Hollandois i ot en ycelle establie :
Grande gens et poissans de jouvente furnie.
Cornumarans les voit; tous li sans li fourmie;
Dist à son compaignon : « Véchy fière maisnie!
Ahy! confaite gent, quelle chevalerie!
Ay! Jhérusalem, boine citet jolie,
Or pierderay de vous la noble seignourie :
Godefrois de Buillon sera roys de Piersie. »
Et Rainbaus ly Frisons est venus par mestrie,
Cornumarant regarde par grande félonnie.
Voi le Cornumarans, tous li sans li fourmie.
Assés se souhayda pardedens Tabarie.

Troupe de Frisons et de Hollandais; éloge de ces peuples.

Robert ou Raimbaud-le-Frison.

4216 *Ly roys de Paris.* On appelait aussi le roi de France *le roi de St-Denys*, comme François Ier, par raillerie, se donnait le titre de roi de Gonesse :

Car je veu et prometh à Dieu de paradis...
Que je deffierai (éd. B. de Mons : *defferai*) *le roy de St-Denys.*

La Curne de Ste-Palaye, *Mém. sur la chev.*, t. II, p. 99. *Le vœu du Héron* (publ. par MM. Renier Chalon et Ch. Delcourt); Mons, 1839, p. 7.

4217 *Suppelatis*, superlatif, comme plus haut, c'est-à-dire du rang le plus élevé.

4220 *Demora* pour *demorra*. *Paresis*. Cornumarant comptant en *parisis* n'est pas tout à fait dans le vrai costume.

4221 *Ly roys Cornumarans;* ces cinq vers sont rapportés à la fin de Ph. Mouskés.

4228 *Chevalerie*, le MS : *schevalerie*.

4232 *Rainbaus* ou *Reimbaus*, appelé plus haut *Robert*. Un *Damp Raimbaut le Frison* figure dans un roman de Charlemagne dont M. Fr. Michel a donné un extrait. *Charlemagne*, London, 1836, in-12, p. c.

4233 *Félonnie*, ne signifie pas ici trahison, mauvaise foi, mais air menaçant et terrible.

« Ahy ! Calabre dame, Mahommés vous maudie, Folio 65 r°.
Quant je suy sy venus par vostre sorcherie. »

Une aultre compaignie vit roys Cornumarant.
C'est li quens de saint Pol o son fil Engerant; Le comte de St-Pol.
Ly contes de Namuer y aloit chevauchant; Le comte de Namur.
Haynuier i estoient, et pluiseur Alemant. Troupe d'Hainuyers et d'Allemands.
Contre l'un l'autre vont de lanche behourdant;
L'un l'autre des chevaus vont à tierre abatant.
Quant ly roys le coisi, sy mua son samblant;
Il a dit à l'abbé, qui le corps ot vaillant :
« Véchy le duc Godefrois, bien me voys parchevant. »
— « Non est, ce dist Gérars, ly boins abés poissant,
Ançois sont de ses gens qui se vont esbatant :
Ly ung encontre l'autre vont de lanches joustant
Pour aprendre le guerre de l'espée trenchant,
Parquoy sachent férir sur le peuple parsant. »
Et dist Cornumarans : « Je croy à ensciant
Que cil venront destruire le roy Corbarant. »
Et ly abbés respont : — « Il n'en fauront noiant. »
Atant es vous les princes qui chevaucent devant.
L'abé ont salué, et le roy souffisant :
Puis tournent sur les kans, s'y s'en vont behourdant.
Et Godefrois venoit les chevaliers siévant. Enfin parait Godefroid.
Ly IIJ frère germain venoient chevauchant;
Viestut furent d'un drap d'un œvre reluisant;
Cascuns ot ung capiel de roses bien flariant;
Desur IIJ haus coursiers aloient galopant.
N'a homme qui les voist de trop priés aprochant

4237 *Sy*, cy; *sorcherie*, sorcellerie.
4238 *Aultre*, le MS : *aulte*. Ces six vers se lisent dans Philippe Mouskés, t. II, p. 698.
4240 *Namuer*, orthographe flamande.
4245 *Le corps*, ce serait plutôt *le cuer*.
4246 *Véchy*; vers trop long.
4251 *Parsant*, persan.
4253 Vers trop court. Ces aveux de Cornumarant tournent à la gloire des chrétiens et annoncent une certaine adresse littéraire dans l'auteur.
4257 *Tournent*, le MS : *tournerent*.
4261 *Flariant*, odorant.

De bien glave et demie, n'i ot petit ne grant,
Qui chevauce avoec iaux; bien se vont ordenant.
Bielles sont les noiblaices; grant y sont ly beubant.
Cornumarans les voit : bien les va regardant.
Folio 65 v°. Douchement réclama Mahom et Tiervagant;
Dist à son compaignon : « Or ay le cuer dolant,
Quant mes anemis voy en pooir sy très-grant. »
Et ly abés ly dist hautement en oyant :
— « Or voy bien Godefroy, le franc duc avenant.
Véchy chely par qui vous voz alés doutant;
Chelui qui conquera le roy Cornumarant. »
Et quant ly roys l'oy, si dist en sousriant :
— « Encore n'a-il mie la citet Solimant,
Andioche et Rohais, et le castiel Morgant;
Ne la tour de Saiette qui en a Tourniquant.
Et s'il avenoit cose par acun convenant
Que ly dus me tolist tout quanques j'ay vaillant,
Je ne l'aroye pas pierdut por ung mesquant. »

4264 *De bien glave et demie*, d'une distance d'une pique et demie.

4266 *Noiblaices*, noblesse, magnificence.

4268. *Mahom et Tiervagant;* ces deux noms sont presque toujours associés.

4271 *En oyant*, locution fréquemment employée.

4273 *Vous* et *voz*, formes diverses du même mot.

4274 *Conquera* pour *conquerra*.

4277 *Rohais;* voy. Guill. de Tyr, liv. IV, chap. II, III, IV, V, etc. *Recueil des historiens des Croisades*, t. I, pp. 154 et suiv. Rohai est Edesse ou Rhages, appelée *Rohai*, *Orrhai* par les Arabes. Sanuto, *Secreta fidel. crucis*, lib. III, p. XIII, c. 7 (*Gesta Dei per Francos*, II, 237), dit : « Artoch qui civitatem *Roays* » primo, deinde totam Mesopotamiam suo subdidit imperio. »

Le bibl. Jacob, dans ses *Dissert. sur quelques points curieux de l'histoire de France*, t. VII, pp. 122-123, cite un manuscrit de la Bibl. royale de Turin qui contient un récit de la *Conqueste de Jhérusalem par Godefroy de Buillon* et dont le dernier chapitre est intitulé : *De la chiteit de Rohas*. Le patriarche Arnould de Rohes, dont parle M. A. Van Hasselt, est *Arnould d'Edesse. Les Belg. aux Crois.;* Brux., 1846, in-8°, t. I, p. 180.

4278 *La tour de Saiette*, Sajette, Sagette ou Sidon. Le seigneur de Sagette fut un des hauts barons du royaume de Jérusalem ; on lit dans les *Assises :* « Le seignor de Sajette et de Beaufort » a cour et coins et justice, et a Sajette cour de » bourgeoisie et justice. » Du Cange sur Joinville, Coll. des mémoires de 1785, t. II, pp. 202-3. — *Tourniquant*, nommé plus haut, v. 3712.

4279 *Acun*, aucun.

4281 *Je ne l'aroye pas pierdut*, le MS : *je ne l'aroye pas dierdut*. — *Mesquant*, un homme de peu, italien, *meschino*. Cet hommage arraché à

Cortége de Godefroid.

Ly roys Cornumarans regarda Godefroy
Qui venoit fièrement et en noble conroy.
A son costet estoient li sien frère tout doy :
Bauduin fu à diestre, sy le tient par le doy ;
Et Witasse à seniestre, qui en fu riche ploy.
Moult leur portet honneur, sy qu'il fuissent roy.
Lors dist Cornumarans au payen delès soy :
« Foy que je doy, fet-il, Mahom, ce poisse moy
Que sy oultre passay pour vir tel desbanoy !
Car véchy grant orguel et outrage et buffoy.
Oncques delà le mer je ne vis sy fait ploy,
Ne tout ly Sarrasin qui sont de nostre loy
N'ont pas ung tel seigneur qui fache I tel desroy.
Je ne say que pensser, ne s'il le font pour moy ;
Mais à çou que je sens et que je me pierçoy,
S'il passent oultre mer, il me feront anoy.
Ly grant sort de Calabre, il avenront, je croy. »

Admiration et crainte de Cornumarant.

Moult fu Cornumarans courouciés et irés
Quant il vit Godefroy et ses frères carnés
Venir en tel aroy et enssy ordenés.
Moult les a fellement véus et regardés.
A soy méismes dist li fors roys couronnés :
« Or sui-ge bien dolans et bien desconfortés
Que ne puis employer mes coutiaus acérés
Qu'en Jhérusalem ay fès faire et acatés. »
Et ly abbés Gérars s'en est oultre passés :
Pardevant Godefroy, sur le seniestre lès,

Folio 66 r°.

Cornumarant par la force de la vérité relève beaucoup Godefroid.

4286 *Qui en fu* pour *qui fu en ; ploy*, proprement pli, situation, état.

4287 *Portet* pour *portoit ; fuissent*, le MS : *faissant.*

4289 *Poisse* pour *poise*, pèse.

4290 *Desbanoy*, désappointement, spectacle peu agréable.

4291 *Buffoy*, ostentation, grand équipage.

4292 *Ploy*, pli. Voy. v. 4286. Je ne vis une chose si extraordinaire, si démonstrative.

4296 *Me pierçoy*, m'aperçois.

4300 *Carnés*, selon la chair.

4306 *Fès*, fait.

4308 *Lès* ou *lés.*

Chevauça ly boins abbés, qui bien fu doctrinés;
Godefrois enclina li boins abés senés.
Quant Godefrois le vit, si le connuit assés,
Dist à ung chevaliers qui bien li fu privés :
« Alés à cel abet et sy le m'amenés. »
Et chieus isnièlement et tos y est alés.
Il a dit à l'abet : « Dans abbés, ariestés!
Venés deviers le duc, vous y estes mandés. »
Et ly abbés respont : « — Sy com vous commandés. »
Dist à Cornumarant : — « Avoec moy en venrés. »
Lors passa les conrois, et au duc est alés.
Quant le duc aprocha, si descendi ès prés;
Si fist Cornumarans, dont il fu puis irés;
Car là devint ses syres, ly payens deffaés.
Quant Godefrois le vit, sy en a rys assés;
A soy méismes dist : « — Or suy bien honnourés
Quant uns roys contre moy s'est à tierre portés :
C'est chines que tenrai toutes ses hiretés. »

Ly boins dus Godefrois ot moult le cuer joiant,
Quant à le tierre vit le roy Cornumarant.
Il a dit à l'abet : « Remontés maintenant. »
Et ly abbés respont : — « Je n'en feray noiant. »
— « Or alés, dist li dus, à Buillon chevauçant;
Et se venés disner en me salle luisant,
Et toute vostre gent, n'y alés riens laissant.
Et ly abbés respont : — « Je feray vo commant;
Car à faire ay à vous une besongne grant. »
» Alés, dist Godefrois, si vous taisiés à tant. »
Lors li dus Godefrois oultre s'en va passant;
Et li abbés Gérars se va acheminant.
Venus est à Buillon, son ostel va trouvant
Ung pau oultre le porte, là se va ostelant;

Le duc fait appeler l'abbé.

Gérard se rend auprès de lui avec Cornumarant, qui met pied à terre à l'approche du duc.

Folio 66 v°.

4309 Vers trop long : effacez *boins*.
4311 *Connuit*, reconnut.
4322 *Syres*, le sens exige *sers*.
4326 *Chines*, signe.

Là où ly nobles dus devoit passer devant
A tout ly hault baron, qui l'aloient siévant.
Ly abés se para, et se va aprestant.
Le vin et les espesses va l'oste demandant :
A boire en a donnet le roy Cornumarant.
Enssement qu'il se vont illuec rafresquissant,
A tant ès les barons et les trompes devant,
Nakaires et tabours aloient chalemant,
Et cor sarrasinois grande noise menant.

Rentrée de Godefroid et de sa suite dans Bouillon.

4344 *Espesses*, épices, latin : *species*.

4346 *Rafresquissant*, rafraîchissant.

4348 *Nakaires*, ital. : *nacara*, *gnacara*. Philippo Venuto (cité par Du Cange sur Joinville, éd. in-fol. Paris, imprimerie royale, 1761, p. 59, et *Coll. de mém.*, t. I, p. 248) dit que c'est un *stromento musico, col quale i fanciulli cantano il san Martino*. D'autres en font une espèce de timbales. On en attribue généralement le premier usage aux Sarrasins. G. Guiart appelle ces instruments *anacaires*. L'édition de Joinville, in-fol., p. 41 du glossaire, rend *nacaires* par timbales et renvoie au glossaire germanique de Wachter, au mot *nacaria*. Voy. Ph. Mouskés, t. II, p. 700.

Nacaires, petites timbales dont le nom et l'usage étaient venus de l'Orient, dit M. Amaury Duval, *Disc. sur l'état des beaux-arts*, en tête du XVI^e^ vol. de l'*Hist. litt. de la France*, p. 274, note 10. Voy. Daniel, *Hist. de la milice française*; Paris, 1721, t. I, p. 536. De Caseneuve et le docte Huet ont pris le *nacaire* pour une trompette. Le dernier fait venir ce mot de celui de *nacre*, espèce de *grandes coquilles torses avec lesquelles les peintres et les poëtes feignent que les tritons ont coutume de sonner!* Add. au dict. étym. de Ménage.

Les timbales ou *nacarieh* sont des instruments particulièrement en honneur dans le Dârfour; on les dépose dans une hutte spéciale, et lorsqu'il plaît au sultan de changer les peaux qui les recouvrent, il s'ensuit une fête solennelle décrite dans le voyage du Cheikh Mohammed-el-Tounsy. — *Tambours*. Le tambour était aussi appelé *bedon*. Selon M. Amanton, le tambour n'a été introduit en France, comme instrument militaire, qu'en 1347, au siége de Calais, par Édouard III (*France littéraire*, mars 1846, p. 143). Il y en avait de différentes formes et de différentes capacités, cela dépendait de l'usage. En effet, Gerson : « Tympanum vulgo gallicis dictum *tambour* vel » *bedon*, compositum est pelle derasa tensaque; » cujusmodi non est una, vel magnitudo, vel » forma, vel usus. Sunt timbanala duo, gallice » *nacquaires*, unum obtusi supra modum soni, » alterum peracuti... sunt alia tympana vulga- » ribus magis assueta, quia faciliora, quia so- » nabiliora ad saltus inconditos et alia tripudia, » quibus solent jungi fistulae biforaminae et » triforaminae, etc. » M. Bottée de Toulmon, par une singulière méprise, a cru que *tripudia* signifiait ici les tambours dont on joue en même temps que du galoubet, tandis qu'il s'agit évidemment de danses exécutées au son du tambourin. Du Cange attribue aux Arabes l'invention du tambour; Monstrelet assigne la même origine aux nacaires. Voy. Bottée de Toulmon, *Dissertation sur les instr. de musique employés au moyen âge*, dans les *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France*, nouv. série, t. VII, 1844, pp. 147-148.

Chalemant pour *chalemelant* ou *chamelant*, jouant, retentissant.

As feniestres se va li payens apoïant,
Et voit revenir chiaus qu'il ot véut devant
A joie et à riesviel l'un à l'autre jeuant,
Par ches cauchies voit ces pucielles cantant;
Par ces feniestres voit ces haubiers jazerant,
Lances, targes, escus, maint héaume luisant;
Banières et pegnons contre vent ventelant;
Noblaices et dras d'or c'on avoit mis devant;
Pucielles caroller qui faisoient maint chant.
Voi le Cornumarans, sy mua son samblant.

Dépit de Cornumarant.

Par despit et par ire, se va d'iluec partant.
Dessus ung orellier se va ly roys clinant.
Dist à son compaignon : « J'ay si le cuer dolant
Que je voroye bien chy morir maintenant.
Car à çou que je voy de ce duc aparant,

Folio 67 r°.

Dignes est de tenir le royalme au soudant,
Jhérusalem ma ville et l'onneur Solmiant.
S'il passe oultre le mer à nef et à calant,
La tierre conquerra jusques en Oriant.
Ahy! Jhérusalem, à Mahom te commant! »

Ly roys Cornumarans ot moult le cière irée.

L'abbé Gérard cherche à l'apaiser.

Ly abbés le vit bien, et connut sa penssée.
« Cornumarant, dist-il basset à le chélée,
Aujourd'uy vous ay moult bielle donnée :

4353 *Cauchies*, chaussées, chemins.

4356 *Pegnons*, pennons.

4357 *Noblaices*, objets magnifiques, dignes de la noblesse.

4361 *Clinant*, s'inclinant, s'appuyant.

4363 *Voroye*, le MS : *soroy*.

4366 *L'onneur Solmiant* pour l'*onneur Solimant*.

4367 *Calant*, chalant, chelande; basse latinité : *Chalanus, chalonium, chalandia, chelandium, chelandrium, chelandria, chilandria, chalindrus*. Du Cange (note sur Joinville, in-fol., p. 71) remarque que *chalant* est encore le nom que l'on donne aux bateaux qui sont sur la Seine et la Loire, d'où les Parisiens ont nommé *pain chaland* celui qui leur était amené dans ces bateaux. Cf. A. Jal., *Archéol. navale*, t. I, pp. 200, 247, 426, 433 et 436; II, 142; Ph. Mouskés, v. 611 et 20936.

4369 *Te commant*, le MS : *je te commant*.

4372 *Basset à le chélée*, tout bas, en secret, à la dérobée.

4373 Vers imparfait.

Par moy et par mon fait, est la cose ordenée. »
Dist à Cornumarant à moult douce alouée :
« Alons viers le castiel, ly yaue est jà cornée. »
Et dist Cornumarans, à le brache quarrée :
« Je n'y quier jà d'entrer huy, en ceste journée. »
— « Sy ferés, dist ly abbés, par le virtu loée!
Quant vous avés passé outre le mer salée
Pour véoir Godefroy, qui tant a renommée,
Vous le devés véir en sa sale pavée.
Par quoy, quant revenrés en vostre contrée,
Vous porés recorder à le gent redoutée
De Godefroy, le duc, l'estat et le ponée. »
Et dist Cornumarans : « Bien le m'avés moustrée.
Maugré en ait Mahom, quant telle l'ay trouvée!
Jamais joie n'aray, tant que j'aray durée. »

Ly boins abbés Gérars ne s'y ariesta mie ;
Cornumarans a pris et toute se maisnie ;
Viers le castiel s'en va, où fu la baronie.
Cornumarans regarde de kaucie en kaucie,
De maison en maison, celle gent baptisie.
Feniestre n'y avoit qui ne fu bien garnie.

Cornumarant se resout à aller au château du duc.

4375 *A moult douce alouée,* d'un ton caressant.

4376 *Ly yaue est jà cornée,* l'eau est déjà cornée ; on sonnait du cor pour avertir qu'un grand personnage allait se mettre à table, et, avant le repas, on donnait à laver. Nos poëtes du XII^e^ et du XIII^e^ siècle font souvent mention de cette coutume. Legrand d'Aussy, *Fabliaux* (éd. in-8°), t. II, p. 331. Mais cet usage n'appartenait qu'à une haute position. Froissart, parlant d'un ambassadeur de Charles V, dit qu'*il estoit estoffé de vaissielle d'or et d'argent aussi largement que si ce fust un petit duc ; aussi laissoit-il corner l'assiette de son diner.* Lorsque le même historien remarque qu'Artevelde tenait l'état d'un prince, il ajoute que *tous les jours, par des ménestriers, faisoit sonner et corner devant son hostel à ses dis-nées et soupées.* Legrand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des Franç.*; Paris, 1825, t. III, pp. 310-311.

La cérémonie du lavement des mains terminait aussi le repas. M. Th. Wright transcrit quelques vers du roman de Blonde d'Oxford où on lit :

> Après manger lavent leurs mains,
> Puis s'en vont juer, qui ains ains,
> Ou en forès ou en rivières,
> Ou en déduis d'autres manières.
>
> *Anecdota literaria*; London, 1844, p. 74.

4377 *A le brache quarrée,* à la large carruré, aux épaules carrées.

4379 *Ly abbés,* élision.

4383 Vers incomplet.

4385 *Le ponée,* la puissance.

De toute la nobleice et de la seignourie
C'on poroit deviser, n'est homs qui le die.
Mainte bourgeoise voit très-richement viestie;
Folio 67 v°. Bourgeois et escuyers voit mainte compaignie
Quaroler et dansser et mener bonne vie.
A dist Cornumarans : « Que ceste gent est lie!
Pléuist à Mahommet, là où mes cuers se fie,
Nouvelle douleur de Cornumarant à la vue des chrétiens. Qu'en ceste cité chy fust soudans de Piersie;
Et tout ly Sarrasin dont j'ay le manburnie;
Et le roy Corbarant qui est de ma lignie,
Et ly roys Garscions, qui tant a seignourie.
Et ly roys Abrehams à le barbe flourie,
Et Abilans, ses fieux, qui est de ma lignie;
Et li roys Solmians, qui tant a seignourie;
Et sy fust Dodequins, li roys de Tabarie;
Et tout li Sarrasin qui mainent en Turquie,
Et ce fust avoec iaux l'amulaine d'Orbrie.
Se fussent trestout chy à banire desploye.
Jà seroient chus orghieus abatus par envie,
La cité de Buillon et arse et excellie,
Toute crestienetet en seroit abassie. »
Trèstout enssy penssant, en ala sans détrie,
Banquet donné au château de Bouillon. Ou castiel à Buillon entra la compaignie.
En une sale avoit mainte table drécie

4396 *Qui le die*, le MS : *qui le vous die.*

4399 *Quaroler*, danser en rond, danser des branles; nous n'avons plus que *caracoler.*

4401 *Pléuist*, plus haut ce mot est employé comme monosyllabe.

4402 *Soudans de Piersie*, appelé Barkiarok par M. Michaud; voy. v. 3183. A ce dernier endroit il doit être question d'un autre personnage.

4403 *Manburnie*, gouvernement.

4404 *Corbarant*; voy. v. 3185.

4405 *Garscions*; voy. v. 3187.

4406 *Abrehams*; voy. v. 3187.

4407 *Abilans*; voy. v. 3713.

4408 *Solmians*, Soliman. Répét. du v. 4405.

4409 *Dodequins*; voy. v. 3139.

4410 *Mainent*, le MS : *mainet.*

4411 *L'amulaine d'Orbrie*; voy. v. 3137.

4412 *A banire desploye*, prononcez *desplie* pour la rime; à bannières déployées.

4413 *Orghieus*, orgueilleux.

4414 *Excellie*, autrement *exilie*, détruite.

4415 *Abassie*, abaissée.

4417 Ces six vers sont transcrits dans notre édition de Ph. Mouskés, t. II, p. 698.

Pour digner les barons, là où li dus se fie.
La table Godefroy estoit plus haut drécie
Que le aultres n'estoient; et si très-bien garnie
D'une riche nef d'or, qui luisoyt et reflambie.
Ly abés vint en la sale que point ne s'y détrie;
L'ordenance moustra au roy de païenie.
« Par Mahom! dist li roys, véchy beubencerie;
Et le plus grant orguel, le plus grant dyablerie,
Qui oncques mais, je croy, fust véue n'oye.
Je ne quidoye pas qu'il fust nuls roys en vie
Ne mie roy de François, qui tant a seignourie; Éloge indirect du roi de France.
Qui péuist maintenir sy faitte courtoisie.
« Amis, ce dist l'abés, je vous aciertefie Folio 68 r°.
C'oncques mais ne le vis, si privée maisnie.

4420 *La table Godefrois estoit plus haut drécie...* Cette étiquette était suivie à la cour de Bourgogne, calquée sur celle de France. Les miniatures des anciens manuscrits et les vieux tableaux manquent rarement de s'y conformer.

4422 *Nef d'or*, où se mettaient les épices dont on se servait à table. Voy. notre *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, 2e partie, p. 130. Pour rétablir le vers et mettre d'accord les deux verbes, on lira :

. . . . Qui luit et reflambie.

4423 *Ly abés*, prononcez *l'abés*.

4425 *Beubencerie*, bombance.

4427 *N'oye*, ou entendue.

4429 *Ne mie roy de François, qui tant a seignourie*. Vers trop long. — « Cet exemple, dit » Joinville, fust monstré au roy S. Loys, pour » ce qu'il estoit le plus grand roy des chres- » tiens. » Voir la XXVe dissertation de Du Cange. Pierre d'Ailly, au chap. XXX de son *Tractatus de imagine mundi*, ouvrage très-rare, composé en 1410 et imprimé sans indication de lieu, d'imprimeur ni de date, mais à Louvain, par Jean de Westphalie, vers l'an 1480, s'exprime ainsi : « Sciendum autem quod Orosius et » Ysidorus aliique antiqui cosmographi nichil » pene loquuntur de Franciae regno in Galliis » constituto, quod omnium regnorum Europae » nunc maximum est. Nichil etiam de ejus prae- » cipua civitate Parisius, ubi est velut quaedam » mundi lucerna, maximum tam divinarum » quam humanarum studium litterarum. Nichil » praeterea de aliis hujus regni civitatumque » suarum praeminentiis aut aliarum vicinarum » terrarum huic regno adjacentium sicut Lo- » thariogorum, Leodiensium, Hannoniensium, » Cameracensium, Brabantinorum, Flamingo- » rum aliorumque plurium, in quibus sunt ur- » bes et oppida populique numerosi, et multis » bonis ac divitiis copiosi. Quod ideo factum » existimo quia antiqui actores tractabant non » de nationibus regnorum quae saepe mutan- » tur, sed de divisionibus regionum quae per » aliqua immutabiliter manentia describuntur. » Forte etiam quod partes istae non tunc sicut » nunc erant populatae nec famosae. »

4432 *Ne le vis, si privée*, le MS : *je ne le vis, si privé*. Ce trait, qui est fort adroit, ajoute encore à l'idée de la puissance de Godefroid.

Mais quant il tient sa court, une fieste exaucie,
Il y a plus de gent assés de le moitie. »
Oi le Cornumarans, tous li sans li fourmie;
Dist à son compaignon, où durement se fie,
« J'ay pierdut men honneur et ma tierre jolie :
Godefrois sera roys dou pays de Surie;
Car c'est le plus vaillans c'aujourd'uy soit en vie :
Sarrasin ne Piersant ne cil de Tartarie
Ne vallent enviers lui valissant ung ortie.
Ahy! Jhérusalem, boine cité garnie,
En leur main vous aront ceste gent renoye;
Mais se repasser puis en la moye partie,
S'y bouteray le feu, sy l'aray exsellie;
J'ams trop mieulx qu'elle soit en feu arse et bruie,
Qu'elle soit en la main de le gent baptisie. »

Cornumarant est confirmé dans ses tristes pressentiments.

Ly roy Cornumarans se prist à regarder;
Les princes vit venir pour séoir au digner.
Godefrois vint devant, et sy doy frère ber.
Ly siergant font le voie pour Godefroy garder.
Ly quens Robiers de Flandres li vint pour honnourer,
Et ly dus de Brabant et li quens de Juler :
Ly évesques du Liége n'y doit-on oblier,
Et ly quens de Saint-Paul, Renaut de Saint-Omer.
Les bacins aporte-on pour les barons laver.
Ly boins dus Godefrois ne s'y vot ariester;
Le boin évesque du Liége emprist à appieller;
Au diestre l'a assis, pour droiture monstrer;

Le comte de Juliers et autres princes.

Renaud de St-Omer.

Banquet.

4435 *Oi*, pour *oit*.
4443 *Renoye*, prononcez *renote*.
4446 *J'ams*, j'aime.
4452 *Robiers de Flandres*; voy. v. 4096.
4453 *Ly dus de Brabant*; voy. v. 4095. *Li quens de Juler*; à cette époque le comte de Juliers devait être Gérard III.
4454 *Ly évesques du Liége*; voy. v. 4098.
4455 *Ly quens de Saint-Paul*; il semblerait que le poëte appelle ce comte *Renaut de Saint-Omer*; car la construction confond en un seul personnage Renaud et le comte de St-Pol.
4458 Pour la mesure écrivons : *Le boin vesque du Liége.*
4459 *Au diestre*, le MS : *au dieste.*

Et le duc de Brabant a fait apriés aler
Ly contes de Flandres ; chieus n'y vot demorer :
Godefrois fu deseure, qui ne se voit ciessier ;
Et ses frères tous deux, que Dieux voelle sauver.
Puis s'assist de lès yaux, et puis li autre per ; Folio 68 v°.
Atant ont fait Ydain en le sale amener,
Qui lie fu au cuer, bien le poés pensser,
Quelle véoit enssy ses enfans honnourer :
Dieu et se douce mère en prist à aourer.

A une haulte table, à le diestre partie,
Là fu assise Ydain, la contesse jolie,
D'encoste lui Robiert, li dus de Normandie, Robert, duc de Normandie.
Et d'autres chevaliers moult bielle compaignie.
Ly boins dus Godefrois, à le cière hardie,
Dist au mestre d'ostel : « Je vous commant et prie
Que se l'abet yluec et ceulx de sa partie
Metés à une table, tous ceulx de l'abéye ;
Et gardés qu'il n'y ait siervi de vilonnie,
Ains leur moustrés amour, nobleice et courtoisie. »
Et cieus a respondu : « Et je le vous otrie. »
Venus est à l'abet, et viers lui s'umélie,
Et li a dit : « Biau sire, pour le fil de Marie !
Ne vous courouciés pas s'un pau je me détrie ;
Ceste table prendés, elle vous est baillie

4461 Vers boiteux.

4462 *Godefrois fu deseure*, Godefroid fut au-dessus, c'est-à-dire à la place d'honneur.

4468 *Se douce*, le MS : *ce douce ; à aourer*, le MS : *à ourer.*

4471 *Robiert, li dus de Normandie*, Robert II, surnommé *Ceurte-Heuse* et *Gambaron*, fils aîné de *Guillaume-le-Conquérant*, et dans lequel M. Ed. Frère a cru reconnaître ce Robert-le-Diable si célèbre au moyen âge, ce Robert dont les romanciers et les chroniqueurs se sont plu à tracer les merveilleuses aventures. (*Miracle de Notre-Dame, de Robert-le-Diable, fils du duc de Normandie ;* Rouen, 1836, in-8°, pp. XXIII-XXVIII.)

4475 Ce vers est sans doute mal copié. *Yluec*, illec. Le sens redevient clair si l'on écrit :

Je vous commant et prie
Que se *(ainsi)* l'abet yluec et ceulx de sa partie
Metés à une table, et ceulx de l'abéye.

4481 *Pour le fil de Marie*, le MS : *Pour*$^{\text{r}}_{\text{s}}$*le fil Marie.*

Pour vous et vostre gent; et menés cire lie.
Car tout aise serés ançois le départie. »
Ly abbés prist le roy, par le main l'aplanie,
Et l'assist audessus, mais il ne le vot mie :
Par de lès lui s'assist que point ne s'y détrie.
Tellement fu assis et par telle mestrie
Que bien véoit le duc et le grant baronnie.
Ly roys le regardoit, et son estat espie,
Comment il se maintient en fait de courtoisie.
Admiration de Cornumarant.
« Ahy, Mahom! dist-il, là où mes cuers se fie,
On ne siert pas enssy en la nostre baillie!
Or ne vi-ge oncques mays si noble seignourie. »

Ly roys Cornumarans durement s'esmaya
De la court Godefroy, dou barnage qu'il a.
Folio 69 r°.
Evous ung chevalier c'un plat d'or aporta
Quierquiés de riches mès que Godefrois menga.
Venus est à l'abet, devant lui le posa,
Et de par Godefroy moult biel le salua.
Et li abés Gérars biel le remierchia;
Le roy Cornumarant le biel mès présenta.
« A! Mahom! dist li roys, que noble duc chi a.
Il set toute l'onneur qui fu ou qui sera.
S'onneur estoit pierdue deçà mer et delà,
Ou boin duc Godefroy retrouvée sera. »
Moult fu noble sa court, durement renforça.
Et la contesse Ydain à l'abet envoya
Sa viande et son plat, c'uns chevaliers porta.

4484 *Cire lie*, chère lie.
4486 *L'aplanie*, le caresse.
4499 *Quierquiés*, chargé.
4503 *Le roy*, au roi....
4510 *Porta*, le MS : *aporta*. Cet envoi d'un plat par un grand personnage était une haute faveur. La mode s'en est continuée jusqu'à nos jours. En Chine, la chose va plus loin : un des suivants de l'ambassade française, en 1844, décrivant un festin donné par le commissaire impérial chinois à M. de Legrenée, dit : « Ke-Jug... » puisait de temps en temps dans son assiette » quelques-uns des morceaux les plus recherchés, » et à l'aide de ses deux petits bâtons, en nacre,

Ly abés le rechut qui la dame enclina.
Cornumarans le voit, à l'abet demanda
Qui ceste dame fu, qui enssy l'onnoura.
Et li abés li dist : « N'el vous céleray jà ;
La damme que vous vés, ces IIJ enfans porta :
Godefrois, Bauduin, Witasse qui est là. »
Et dist Cornumarans : « Mal ait qui le porta!
Je le volroye vir oultre mer pardelà :
Jamais ne revenroit ou pays pardeçà. »
Quant ly abbés l'oy à riere commencha.

Moult fu noble la court Godefroy de Buillon.
Moult furent bien siervit li noble baron.
De gantes et de grues, de maint riche capon,

» il les portait à la bouche de la personne à la- » quelle il voulait témoigner une estime parti- » culière. » *Revue de Paris*, mars 1845, éd. de Brux., p. 77.

4515 *Vés*, voyez.

4518 *Oultre mer*, le MS : *oultre le mer*.

4520 *Riere* pour *rire*, orthographe flamande.

4521 *La court Godefroy de Buillon*, le MS : *la court de Godefrois de Buillon*.

4521 Ce vers et les trois suivants sont transcrits dans notre édition de Ph. Mouskés, t. II, p. 698.

4522 Pour que le vers ait sa mesure, écrivons :

Moult furent bien siervit *tout* li noble baron,

ou *li nobile baron*.

4523 *Gantes*, oies, flam. *gans*, *ganzen*. Les oies de Viset, au pays de Liége, sont encore connues des gastronomes.

Maître Pathelin, pour amorcer le Drapier, lui dit :

Et si mangerez de mon *oye*,
Par Dieu, que ma femme rotist.
La farce de Maître Pierre Pathelin; Paris, Coustelier, 1723, in-12, p. 22.

Sous la domination romaine, on le sait, les Gaulois faisaient, avec la capitale de leurs vainqueurs, un commerce considérable en oies. Des différents cantons de la Gaule, et surtout du pays des Morins, il en partait des troupeaux immenses qui allaient, à pied, jusqu'à Rome. Ce commerce s'anéantit par la suite, lorsque la Gaule changea de maîtres; mais l'oie continua toujours d'être en faveur dans les festins de la nation. En trois endroits de ses capitulaires, Charlemagne ordonne que toutes ses *villa* soient fournies d'oies. Un vieux proverbe disait : *Qui mange l'oie du Roi, cent ans après il en rend la plume*. Pour le peuple et le bourgeois, c'était un grand régal; et les rôtisseurs, dans leurs boutiques, n'avaient guère que des oies; aussi, lorsqu'on les réunit en communauté, leur donna-t-on le nom d'*oyers*. La *rue aux Ours*, à Paris, est ainsi appelée par corruption : il faut dire la *rue aux Oiers* ou *aux Oies*. Legrand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des Français*; Paris, 1815, t. I, pp. 356-360.

Les vigoureux estomacs de nos aïeux, dit Roquefort (*ibid.*, t. II, p. 19, note), supportaient parfaitement la lourdeur de la chair de la *grue*, qui est fort mauvaise.

Quant aux *chapons*, ils ont conservé leur renommée (*ib.*, t. I, p. 346).

De tous mès gracieus assés aportoit-on.
Ly roys Cornumarans mist l'abet à raison :
« Or me dittes, dist-il, abbés de Sainteron,
Me porai-ge fyer en vous sans traïson,
Et ou duc Godefroy, qui tant a de renon,
Que je puisse escouter et oïr sa raison?
Trop volontiers saroie la sine entencion,
S'en m'en poroie aler en ma sauvacion. »
Dist li abbés Gérars : « Dittes le vostre bon :
Je vous jure sur Dieu, qui souffry passion,
Que li dus Godefrois a telle condicion
Que s'il vous a couvent aucune opinion,
Il ne vous en faulroit pour tout l'or Salemon. .
Je le vous di et jur sur Dieu et sur son non. »
Et dist Cornumarans : « J'ay ma dévoscion
Que de parler à lui, ains ma départison.
Or avien-ge que puet de le conclusion,
Je parleray à lui, foy que je doy Mahom! »

Folio 69 v°.

Moult fu riche la cours : grant joie on y mena.
Ly boins dus Godefrois le roy moult regarda,
Et Cornumarans lui, qui point ne se douta;

4529 *Que je puisse*, le MS : *que puisse*.

4530 *La sine*, la sienne.

4531 *S'en*, il vaudrait mieux *si; — poroie*, pouvais.

4535 *S'il vous a couvent*, s'il est convenu avec vous de..... Les mots *convent* et *couvent*, quoiqu'ils aient même origine, sont distingués dans les vers suivants :

> Fetes-moi venir le convent,
> Pour ce le di que par couvent
> Confes devant tous me feroi.
>
> *Nouveau recueil de fabliaux*, par Méon, t. II, p. 454.

Or, cette différence s'est maintenue, mais dans un sens diamétralement inverse, c'est-à-dire que *convention* (convent) signifie aujourd'hui un accord, un pacte, et *couvent*, une maison religieuse; ce qui est précisément le contraire dans le passage cité. Voy. v. 704.

4536 *L'or Salemon*, les trésors de Salomon sont vantés dans la Bible même. Sur la renommée poétique de ce roi, voir Legrand d'Aussy. *Fabliaux et contes*, 3e édit.; Paris, Renouard, 1829, in-8°, t. II, pp. 432-33.

4537 *Et jur*, le MS : *e jur;* plus haut *jure*.

4538 *J'ay ma dévoscion*, j'ai le désir.

4539 *Départison*, départ.

4540 *Avien-ge que puet*, avienne qui pourra.

4542 *Cours*, au v. 4521 : *court*.

Car ly abés Gérars tous jours le séura.
Et quant on ot dignet, les tables on viersa.
Ly évesque du Liége tout premiers se leva;
Vint devant Godefroy qu'en estant se drécha.
Sy firent ly baron, et de là et deçà;
Illuecques rendi grâces et les barons sania.
Ly roys Cornumarans l'ordenance pris a,
Il a dit à l'abet qui priés le costia :
« Cieus estas me plaist bien, ne vous céleray jà,
Se ce fust de Mahom, mais oncques n'en parla,
On doit loer chelui qui les biens envoya. »
— « Oussy faisons-nous, sire, ne vous en doubtés jà :
Nous loons le Seigneur qui tout fist et fourma,
Et de quoy nous vivons, et qui nous pourvera;
Le Dieu de paradix qui le monde ordena;
Qui de nient fist le monde et si le devisa;
De tierre fist Adam et vie li donna;
Et le pume devée de quoy Adam gousta
Par le conseil Évain qui Adam enorta;
Et par ce péciet chy la lingnie danna;
Dont Dieux li tous poissans son fil nous envoya
En la vierge Marie, qui IX mois le porta;
Qui pour nous racater en crois mort endura;
Ou sépulcre fu mis et là résuscita. »
Et dist Cornumarans : « Je ne le créray jà. »

Quant li dus Godefrois fu levés du mangier,
En cambre de retrait s'est alés avoyer.
Là furent menestrel qui firent leur mestier,

Folio 70 r°.

Divertissements qui succèdent au festin. — Ménestrels.

4545 *Séura*, veilla sur lui? assura? de *se-(c)ur(us)*.

4546 *Les tables on viersa*, on renversa les tables, ou plutôt on les emporta, on desservit.

4550 *Sania*, signa, bénit.

4551 *L'ordenance pris a*, s'est mis dans le cortége.

4552 *Costia*, marcha à ses côtés.

4560 *Nient*, le MS : *niet*.

4562 *Et le pume devée*, et la pomme défendue; dans le MS une lacune remplace le mot *pume*.

Cascuns endroit de lui dont il estoit ouvrier.
Dont dist Cornumarans : « C'est estat de princier,
De ce duc ne me puis assés esmirvellier. »
Adont vinrent siergant, qui furent grant et fier;
S'aportoient le vin et maint hanap d'ormier;
Et vont à Godefroy les espesses baillier,
Et à tous les barons qui firent à prisier.
En le cambre n'y ot chevalier ne escuyer
Qui ne presist espesses c'on leur vint otryer,
Et le boin vin apriés pour iaux reslaiecier.
Quant il orent béu tout à leur désirier,
Ly uns s'en va juer, et li autre tresquier,
Ou as tables juer ou à ung esquequier :
Et ly autres s'en va à cheval engibier.
Ancienne galanterie. Ly uns prist une dame, l'autres le va baisier.
Pardevant le castiel s'arment li escuier,
Joutes. En désir amoureus, pour joustes commencier.
Les dames montent hault pour le pris mieus jugier;
Et ly dus Godefrois ne s'y vot atargier.
Desus ung riche lit s'est alés apoyer;
L'abet a fait venir qu'il ama et tint chier.
Et ly abés y vint qui vot acompaignier
Le roy Cornumarant, pas ne le vot laissier.
Godefroy salua, bien le sot exaucier.
« Sire, dist Godefrois : avés à besongnier
Folio 70 v°. A moy et à ma gent, ne le devés noyer;
Car, pour l'amour de vous, suy près de vous aidier.
Dittes moy vostre gré et vostre désirier,
Car viers Boulongne doy de matin chevaucier :

4573 Chacun selon son talent, sa capacité.
4577 *D'ormier*, d'or pur, *aurum merum*.
4578 *Espesses*, épices. Voy. v. 4344.
4580 *Ne escuyer*, élision.
4581 *Otryer*, le MS : *oteryer*.
4582 *Reslaiecier*, divertir.
4584 *Tresquier*, danser.
4585 *Esquequier*, échiquier.
4591 *Atargier*, le MS : *artargier*, attarder.
4596 *Exaucier*, honorer.

My bourgois m'ont mandet, se my faut avoyer. »
Et ly abbés respont : « Je me voel conseillier ;
Je vous pry que voelliés vostre foy fianchier
De donner sauf-conduit ung homme que j'ay chier ;
Et que m'ayés convent sur Dieu le droiturier
Que vous lairés celui sain et sauf repairier,
Que par vous n'y ara ne mal ne encombrier. »
Dist li dus Godefrois : « Bien le doy octroyer :
Il n'a en mon pays traïtre ne moudrier,
Juïs ne Sarrasin, siergant ne escuyer.
Et eust désiervit mort com traïtres lanier
Que le boin sauf-conduit ne li fache baillier,
Puisque vous m'en volés estroitement pryer! »

L'abbé demande au duc Godefroid un sauf-conduit pour Cornumarant.

Delès l'abet estoit li roys Cornumarans
Qui le duc Godefroy fu assés entendans.
Quant il oy le duc, sy fu liés et joians.
Il a dit à l'abet : « Dittes-lui voz commans. »
Dist li abbés Gérars : « j'en sui tous désirans.
Sire dus Godefrois, or soyés escoutans,
Et vous orés miervelles, ains n'oystes sy grans.
Et vées-vous cest homme qui lès moy est séans? »
« — Oïl, dist Godefrois, bien le suy pierchevans. »
« — Sire, ce dist li abbés, il est moult souffissans,
De Jhérusalem est roys et sires tenans :
Cornumarans a nom ou pays de Piersans ;
Il est roys couronnés, bien le soyés créans. »
Dist li dus Godefrois : « Tant sui-je plus dolans
De çou qu'il n'a estet à ma table séans :
Sy vous en say maugré quant ne le soc à tans

Godefroid regrette de n'avoir pas connu Cornumarant, pour lui faire une réception digne de lui.

4602 *My bourgois m'ont mandet ;* il n'est pas indifférent de remarquer que le prince se rend à la demande de ses bourgeois, qui désirent le voir parmi eux.
4610 *Moudrier* pour *mourdrier.*
4613 *Que* pour *qui.*
4623 *Pierchevans,* apercevant.
4624 *Li abbés,* prononcez *l'abbés.*
4625 *Sires tenans,* souverain régnant.
4630 *Soc,* sais.

Dist li dus Godefrois : « Dans abés, vraiement,
Se du roy Sarrasin seusse l'avenement,
Folio 71 r°. Je l'éuisse honnouré à ma court noblement,
Pour la sainte cité qu'il tient tant qu'en présent.
Or me dittes pourquoy est venus ensement
A pau de compaignie sy esgairement?
Et je le vous diray, dist li abbés, briefment.
L'abbé lui explique les motifs du voyage du prince sarrasin. Ly Sarrasin de là tinrent, n'a pas grammant,
Une fieste moult noble et ung assamblement
A Nicques, la cité qui sur le flun s'estent,
En l'onneur de Mahom qui à l'ayment pent.
Là fu li roys Soudans trèstout premièrement :
Ly roys Cornumarans y ala noblement.
De roys et d'aumaçours y avoit demy cent.
Une royne y vint, qui a moult d'enscient,
Calabre d'Olifierne. Calabre d'Olifierne, la mère Corbarent :
N'a plus sage de lui desous la firmament :
Car dou chine trouva ou ciel l'estorement,
Et que venir deviés par droit engenrement
Du chevalier au Chine qui tant ot d'enscient;
Et que passer devés la mer prochainement;
Et y devés aler par tel efforcement
Que de Jhérusalem, la cité qui resplent,

4634 *Cité*, le MS : *scité*.

4636 Vers trop court, à moins qu'on ne prononce *esgaïrement*. Cet adverbe semble venir d'*escars*, *esgars*, ménager, mesquin; il signifierait : *dans un si modeste équipage*.

4637 *Li abbés*, élision.

4638 *N'a pas grammant*, il n'y a pas longtemps (*grandement*).

4640 *Flun*, fleuve, rivière.

4641 *Qui à l'ayment* (trisyllabe) *pent*. Voy. v. 3584, où il est écrit *aymant*.

4642 *Li roys Soudans*; le nom d'une dignité souveraine serait pris à tort pour un nom propre.

4644 *Aumaçours;* Roquefort fait venir ce mot de l'arabe *Omara-khor*, qui signifie *princeps stabuli* et qui peut répondre au mot connétable. Ce terme *aumaçors, aumaçours*, en basse latinité *altumajor*, est dans Philippe Mouskés, t. I, p. 631, et v. 5656, 12226, 14135; Cf. t. II, pp. 786, 823. Dans le *Ruolandes Liet*, publié par M. J. Grimm, on lit, p. 159 : *amarezur*.

4646 *Corbarent* pour *Corbarant*.

4647 *N'a plus sage de lui*, forme italienne du comparatif pour *que lui*.

4648 *Estorement*, affermissement, restauration.

4652 *Tel*, le MS : *te*.

4653 *Que de Jhérusalem*, le MS : *que Jhérusalem*. — *Resplent*, nous disons aujourd'hui *resplendit*.

Devés iestre li roys couronnés proprement,
Et apriés vous oussy va frère et vo parent.
Or est Cornumarans par son fier hardement
Passés deçà le mer, de quoy il se repent,
Pour véoir vostre estat et vo demainement,
Qu'il a véu sy grant, si effroïcement
C'oncques mais ne vit roy maintenir tel jouvent.
Or vous ay tout contet son cuer et son talent. »
Dist ly dus Godefrois : « Il y a jà gramment
Que ma mère me dist et pria douchement
Que je passasse mer, à l'ourage et au vent,
Pour véir le sépulcre dou père omnipotent.
Et je vous jur sur Dieu et sur le Sacrement
Que puisque Sarrasin me doutent ensement,
Et que ly sors est fais sur moy sy faittement,
Oultre mer passeray assés prochainement. »
Dist à Cornumarant : « Oyés mon ensyent;
Très dont que je vous vy ore au chommenchement
Descendre dou chevael contre moy humblement
Se fustes vous mes siers, et çus signes m'aprent
Qu'en siervage serés à moy prochainement;
Et que je conqueray le vostre casement.
Mais se prendre voliés le saint baptisement
Encore vous laroye goyr paisiblement
Dou royalme, quant iert à mon commandement.»
Et dist Cornumarans : « Je n'en feray noiant,
Je lairay acomplier le sort à son talent. »

Le duc Godefroid promet de faire bientôt le voyage d'outre-mer.

Folio 71 v°.

Signe qui annonce l'assujettissement prochain de Cornumarant.

Godefroid propose à Cornumarant de le faire baptiser.

Refus.

4658 *Demainement*, manière d'être.
4660 *Jouvent*, jeunesse (*juventus*).
4664 *Ourage*, orage.
4668 *Est fais*, le MS : *et fois. Sy faittement*, si expressément.
4671 *Chommenchement*, faute de copiste pour *commenchement*.
4672 *Chevael*, encore la plume flamande qui se trahit.
4675 *Siers*, le MS : *sires*, voy. v. 4522; il est évident par ce qui suit que c'est une erreur, un vrai contre-sens. — *Çus*, pour *cius*, comme ailleurs.
4675 *Conqueray* pour *conquerray ; easement*, états.
4677 *Laroye*, le MS : *laroy*. — *Goyr*, le MS : *goy*.
4680 *Acomplier*, orthographe flamande.

Quant Cornumarans ot Godefroy de Buillon,
Assés li regarda le vis et le menton.
Saciés, s'il le tenist en sa subiection,
Volentiers li fendist le cuer et le pomon.
A Godefroy a dit : « Est vostre entencion
De passer oultre mer pour ma confusion? »
— « Oïl, dist Godefrois, j'en ay dévocion.
Devant Jhérusalem, qui tant a de renon,
Vairrés proçainement tendre mon pavellion. »
Et dist Cornumarans : « Et je veue à Mahom
Que je metteray ens sy noble garnison,
Qu'ançois que vous ayés à vo devision,
Vous convenra souffrir mainte destruction. »
Dist li dus Godefrois : « A Dieu le béneiçon :
Sans paine ne puet-on avoir perfection.
Dieux en face son gré, j'en l'en donne le don. »
Et dist Cornumarans : « Je me mach en Mahom. »
Lors mandèrent le vin c'on leur aporta bon.
Là se sont devisé longhement li baron.
Folio 72 r°. Ly roys Cornumarans mist l'abet à raison :
« Dans abbés, dist li roys, r'alons à Sainteron;
Plus ne voel demorer au castiel à Buillon. »
Dist li dus Godefrois à le clère façon :
« Ne vous départirés sitos de me saison :
Mais demain au matin, je vous en doins le don. »
Ly roys y demoura, ou il volsist ou non;
Volentiers s'en r'alast par dedens son royon.

Ly roys Cornumarans celle nuit séjourna :
Ly boins dus Godefrois telle honneur li porta

4681 *Ot*, entendit, *ouit*.
4689 *Vairrés*, verrez.
4690 *Veue*, voue.
4693 *Mainte*, le MS : *maint*.
4694 *A Dieu le béneiçon*; il serait préférable de substituer : *à Dieu béneiçon*.
4696 *J'en l'en*, faute du transcripteur pour *je l'en*.
4697 *Mach*, mets.
4704 *Saison* pour *saisine*, puissance.

Qu'à sa table s'asist, et très-bien l'onnoura.
Se li digners fu biaus, li souppers le passa. — Souper.
Oncques ne fu la joie que cascuns démena :
Cornumarant regardent cil qui estoient là ;
Ly uns à l'autre dist : « Qui est cils qui siet là
D'encoste Godefrois? » Cascuns en murmura.
Ly uns le savoit bien ; li autres le céla.
Ly cambrelenc au duc oy et escouta — Le chambellan du duc machine la perte de Cornumarant.
Que c'est Cornumarans qui est venus dechà.
Cieus avoit ung parent que li dus eskacha
De la noble ducet, le bany et cria :
Cieus eut à non Tiéri, c'onques bien ne penssa : — Thierri.
En l'évesquiet de Liége s'estoit tenut piécha.
Ly cambrelens à lui escrit et saiela
Et que paine mésist et le pays r'ara,
Mais que li roys soit mors qui à Sainteron reva.
Adont ychieus Tierry forment s'aparilla,
Le roy Cornumarant en son cuer maneça :
Folie fist Tiéris, quant oncques le penssa.

Seigneur, or escoutés pour Dieu le droiturier — Invocation.
Quant vint après soupper c'on laissa le mengier,
Godefrois appiella Cornumarant le fier.
« Sire, dist Godefrois, or oyés mon cuidier :
Vous arés, s'il vous plaist, chevaux pour cevauchier, — Adieux de Godefroid et de Cornumarant.
Et sy arés de mon or le plus chier.
Conduyre vous feray par aucun chevalier. — Folio 72 v°.
Et dist Cornumarans : « Je ne ay nul mestier ;
A Sainteron iray ung petit refroydier :

4720 *Cria*, fit publiquement proclamer son bannissement.

4724 *Le pays r'ara*, il pourra revenir dans son pays.

4725 Vers trop long si l'on n'élide *qui à*, ou si l'on ne remplace *reva* par *va*.

4734 Vers trop court, corrigeons :

Et sy arés *aussy* de mon or le plus chier.

4737 *Refroydier*, reposer, rafraîchir.

Puisque j'ay sauf-conduit, jou ay bon recouvrier.»
— « Par foy ! dist Godefrois, je n'ay amit chy chier
Que s'il vous meffaisoit le monte d'un denier,
Que ne le comparast des membres à trencier.
R'alés quant il vous plaist; bien poés esploitier.
Salue-moy le soudant, vo seigneur droiturier;
Dittes li que g'iray son payer calengier. »
Et dist Cornumarans : « Bien li saray noncier
Vostre estat, qui est grant et qui feit à prisier.
Se d'escient vous est dou pays gaengnier,
Je ne say prince au monde pour qui l'aie si cier;
Et promech à Mahom, que ne doy renoyer,
Que pour la courtoisie de vous qui m'amés cier
De l'onneur et du bien que je puis regaitier ;
Que s'il avenoit cose que fuist à l'aprochier,
Et qu'en Jhérusalem fuissiés mon prisonnier,
Je vous feroie en l'ost sain sauf renvoyer.
Voire pour une fois n'en paieriés denier :
Mais la seconde fois vous feroy noyer,
Ou par devant ma gent vostre tieste trencier.
Dist li duc Godefroy : — « Bien vous doy exaucier
Et la vostre bonté forment regrascyer.
Pités est c'un tels homms ne se fait baptisier! »

Ly boins dus Godefroys fist tantos saieler
Sauf-conduit pour le roy, pour aler outre mer.

4738 *Recouvrier*, garantie.

4740 *Le monte d'un denier*, la valeur d'un denier.

4743 Vers trop long si on ne lit : *Salue moy soudant...* ou *salue le soudant.*

4744 *Calengier*, saisir, mettre arrêt sur...

4747 *Gaengnier*, gagner, conquérir.

4749 Le MS :

Et je promech à Mahom, que je ne doy renvoyer.

4751 *Regaitier* pour *regraitier*, *regracier?* *Gaitier* voulait dire proprement *observer*, *guetter*, etc. (Voy. v. 4945); donc *regaitier*, si on s'abstient de toute correction, et on ne saurait en être trop avare, pourrait signifier, à la rigueur, *considérer*, *avoir devant les yeux*, *avoir en mémoire*, par suite *convenablement apprécier*.

4752 Que s'il nous arrivait de nous rencontrer sur le champ de bataille.

4755 *Voire*, le MS : *voir.*

Cornumerans le prist ; puis le va encliner.
Lui et son compaignon sont alé reposer,
Jusques à lendemain qu'il virent le jour cler.
Ly boins abbés Gérars fist se messe canter ; — Cornumarant et l'abbé Gérard quittent Bouillon.
Puis fist Cornumarant sur son cheval monter,
Et le sien compaignon c'on ne doit oblier. — Folio 73 r°.
De Buillon sont issut apriés soleil lever,
Sans plus prendre congiet à prince ne à per.
Et li dus Godefrois fist les barons mander ;
En ung estroit conseil les a fait appieller :
Du roy Cornumarant leur va le fait conter ;
Comment il est venus passer oultre le mer,
Pour le sort qui est fais, qui les fait redouter
Que crestyen ne fachent leur royalme gaster.
Et puis leur dist : « Seigneur, or voelliés aviser
Se vous avés talent de vous armes sauver. » — Projet de croisade.
Dist li contes flamens : — « Il nous en faut parler — Avis du comte de Flandre.
A Philippe le roy, et au pappe mander — Philippe Ier, roi de France, 1060-1108.
Pour praiecier la crois et les princes trouver,
Et guerre des vaisseiaus richement ordener, — Le pape Grégoire VII, 1073-1086.
Et quirre le besquit et les nés gouvrener.
D'armures, de haubiers, d'arbalestres porter. »
Et dient li baron : — « Ce fait à créanter. »
Sur ce conseil ychy s'alèrent deviser :
Ceste cose convient longuement demorer.
Dechy, jusqu'à ung jour que vous orés parler,
Que Pière li Hiermites revint d'oultre le mer, — Pierre l'Ermite.
Qui cuida par son fait le règne conquester,
Et fist une riche ost sur Sarrasin aler,

4776 *Fachent*, fassent.
4778 *Vous armes*, vos âmes.
4781 *Praiecier*, prêcher.
4782 *Vaisseiaus* pour *vaissiaus*.
4783 *Et quirre le besquit*, et cuire le biscuit (pour les équipages). *Biscotta* (dérivé de *biscoctus*) se trouve dans Abbon pour *biscuit*.

Le *Mémorial des Potestats*, de Reggio, sous l'an 1218, lequel se trouve dans Muratori, cité par Du Cange (voce *Biscottum*, éd. in-4°, t. I, p. 690), porte : *Et invenerunt Christiani in dicto campo papiliones... boves et asinos*, BISCOTTUM, etc.

Et de nobles barons qui se volrent haster.
Mais Corbarans lez fist en cartre demorer,
Enssy que vous orés ou livre deviser.

Invocation.

Seigneur, or escoutés, pour Dieu de paradix,
Une vraie canchon rimée de biaus dis
De la sainte cité où Dieux fu mors et vis,
Des paines, des anvis, que crestyens gentils
Endurèrent pour Dieu, qui en la crois fu mis.
Parler doit-on de ciaus de qui Dieux fu servis.
Ly roy Cornumarans, qui fu preus et gentils,
Folio 73 v°. Revint à Sainteron, cel' abéie de pris,
Il y est demourés ne say V jour ou sis,
Mais espyés estoit de traïtres falis,
Qui droit en Hassebain ou pas s'estoient mis :
Pour ochire le roy estoit li fais empris :
Guet-apens de Thierri. De ceste traïson estoit maistres Tiéris.
Pour tant que de Buillon fu à ce temps banis,
Faire en cuida se pays, mais yl y ala pis;
Car il en fu pendus com traïtres faintis,
Enssy que vous orés, mais que je soie oys.
Ly roys Cornumarans a le sien congiet pris;
Et a dit à l'abet : — « Sire V^c mierchies;
Car par vous a esté mes voyages furnis :
Jamais ne fusse entrés en vie en mon pays :
Quant je passay le mer ung grant outrage empris.
Se vous veniés jamais de là en mon pourpris,
Chieus fais vous en seroit moult grandement méris. »
Dispute théologique entre le roi de Jérusalem et l'abbé de Saint-Trond. — « Cornumarans, dist l'abé, je suy tous esbahis,

4799 *Endurèrent*, le MS : *endurent*.
4802 *Cel' abéie*, *celle* ou *cette abéie*. — *De pris*, illustre :

Entrés i est li damoisiaus de *pris*.
P. Paris, *Garin*, t. II, p. 146.

4805 Le MS : *ne say ou V jour ou six*. Comme au vers 4857.
4805 *Ou pas*, au passage, en embuscade.
4810 *Faintis*, trompeur, perfide.
4818 *Méris*, payé, compté.
4819 Vers trop long :

Biau sires, dist l'abé....

Que vostre cuers ne s'est en ung aultre loy mis;
Tant est la nostre loy noble, ce m'est avis,
Tellement ordenée, de fais sy engenssis. »
Et dist Cornumarans : — « Tous iestes assotis :
Trois poins a en vo loy que je haray toudis. »

— « Chà! dit Cornumarans, bien me sui avisés
Des poins de vostre loy qu'à sy bone tenés.
Il y a des biaus poins que g'y ay bien trouvés,
Et que je tieng à bons et à bien ordenés;
Mais il en y a IIJ que g'y ay condampnés.
C'est li uns de vos priestres, tous hommes naturés,
Qui sont fricque et joli, gent, adroit et barbés.
Voz femmes envoyés, c'est fine vérités,
Confiesser de leur fais et dire leur secrès.
Or regardés comment et où vous les metés?
N'est pas priestres, un homs grans et fors et quarés?
Quant il ot qu'une femme n'est mie juste assés,
Ne li péut-il pas dire ses volentés

Cornumarant blâme la confession.

Folio 74 r°.

4822 *Engenssis*, pour *agenssis*, bien disposé, agencé.

4824 *Haray*, haïrai.

4830 *Hommes naturés*, hommes qui ont les penchants de la nature.

4831 *Fricque*. Froissart, voulant faire l'éloge de Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, dit qu'il était *frisque*, c'est-à-dire poli, agréable, etc. Dans les Appendices du vol. précédent on voit l'épithète *frisches* appliquée en allemand aux frères du chevalier au Cygne. — *Barbés*, barbu.

> Se li *barbé* le sens avoient,
> Bous et chèvres trop en aroient.
> *Fabl. de Coquaigne.*

Ce portrait du clergé pourra causer quelque surprise; *fricque*, *joli*, *adroit* sont des épithètes qui sembleraient mieux convenir à des hommes voués à un ministère moins grave; *barbés*, ce mot semble indiquer qu'à l'époque où vivait le trouvère, les prêtres portaient généralement la barbe. Un écrivain a dit : « Tous les mentons étaient donc rasés lorsque le XII^e^ siècle expira (la barbe avait succombé vers l'an 1147, sous Louis-le-Jeune). Les moines et le clergé ne furent pas les derniers à rendre hommage au goût de leur siècle; et les peintres se sont conformés au costume de ces temps éloignés, en représentant les Bernard, les Bruno, et autres saints d'alors, avec des visages entièrement rasés. » *Hist. des révolutions de la barbe des Français;* Paris, 1826, in-18, p. 18. Le pape Grégoire VII, nommé plus haut, avait été un des plus impitoyables ennemis de la barbe. *Ibid*, p. 17.

4833 Il est remarquable que M. Michelet a employé cet argument, en 1845, dans son livre *du prêtre, de la femme et de la famille.*

4836 *Ot*, entend; *juste*, irréprochable.

Et promettre joiaus, avoir et richetés?
Et li cuers de le femme est povrement fondés;
Enssy par un priestre est ses cors encantés.
Et d'autre part ung kien que vous norit avés,
Qui est si orde bieste que très-bien le savés,
Vous metés chelui kien en le bouche et au nés :
Vous baisiés ung ort kien, c'est fine vérités,
De la bouce méisme dont vo Dieu rechevés.
Et d'autre part oussy as voz povres donnés
Le relief qui doit iestre as vos kiens délivrés. »
Dist li abés Gérars : — « Folement argués :
S'uns priestres estoit tels que vous chy devisés,
D'évesques il seroit tellement lapidés,
Qu'en la quartre morroit et seroit avalés.
Et l'iaue est sy très-nette; se la bouche lavés
Toutte nette sera quant l'yaue y metterés.
Et dou relief oussy de folie en parlés :
Mieus vault c'au povre soit k'au kien habandonés.
Selonc la conscience est li preudons sauvés.
Cornumarant, biau sire, pour tant que vous haés
La loy de Jhésucris, articles y moustrés
Qui pur nulle raison soustenir ne poés :
Sy en venra li temps que dolans en serés. »
Et dist Cornumarans : — « Savés que vous ferés?
Or m'en laissiés partir, arière retournés. »
Dist à son compaignon : — « Le voye me moustrés. »
Et çus se mist devant et le roy pardelès.

4838 *Richetés*, richesses.

4840 Vers trop court :

Enssy est par un priestre tous ses cors encantés.

4846 *Part*, le MS : *par*. — *Povres*. Dans le Rabelais-Dalibon, une note de Le Duchat explique avec raison *poure* par le latin *potior*, mais parmi les exemples qu'il cite à l'appui de cette interprétation, il en est certainement où *poure* doit, comme ici, garder le sens de *povre*, *pouvre*.

4847 *Relief*, restes; La Fontaine a dit : *des reliefs d'ortolans*.

4850 *D'évesques il seroit*, le MS : *d'évesque seroit*.

4856 *La conscience*, l'intention.

4864 *Çus*, sus; aussitôt, ou *cius*, celui-ci; *se*, le MS : *ce*; *pardelès*, à côté.

4864-66 Voy. Ph. Mouskés, t. II, pp. 698-99.

4865 Vassent Cornumarans, li abés est remés.

Che fu en l'an de grasce de Dieu, le fil Marie — 1085, année du départ de Cornumarant.
M ans et IIIJ^{xx} et XV, sans falie, — Folio 74 v°.
Que roys Cornumarans a fait le départie
Vait s'ent Cornumarans; sy s'en va en Surie :
Parmy le Hasebain a se voye acquellie.
Tiéris, li castelains, savoit par une espie — Embuscade de Thierri.
Le chemin où venoit; lors dist à sa maisnie :
« Ly roys Cornumarans ne m'escapera mie;
Ma pays en aneray, se je li tos la vie,
Vers le duc Godefrois, à le cière hardie. »
Lors s'ariesta Tiéris en une place ounie
A l'issue du bos, dont la fuelle verdie,
En ung petit vauciel, lès une ourme jolie,
Dou cheval descendi o lui sa compaignie.
Lui IIIJ^{e} ariesta pour faire le boisdie.
Evous Cornumarans dont je vous senefie :
A l'entrer ou vauciel tous li sans li fourmie;
Dist à son compaignon : « Je vous aciertefie
Que je me doubte moult d'avoir grant vilonnie.
Là voy IIIJ larons : je croy c'on nous espie.
Retournons viers le bos, compains, je vous en prie
R'alons à Sainteron, jusc'à ung autre fie;
Car je suy espyés de ceste compaignie. »
« Sire, sicom vous plest, » cieus li aciertefie.
Et quant Tiris les vit faire cière marie,
Monta sur le cheval et haultement li crie :
« Faus pèlerins, dist-il, ne m'escaperés mie
Chy endroit me lairés les membres et le vie. »

4865 *Vassent*, pour *va s'ent*, comme plus bas *vait s'ent*, v. 4869.
4870 *Acquellie*, dirigée.
4874 *Tos*, ôte (*tollo*).
4876 *Ounie*, unie.
4878 *Vauciel*, vallon.
4880 *Boisdie*, trahison.
4882 *Tous li sans li fourmie*, expression déjà employée.

Tout IIIJ à une fois ont leur voye acquellie;
Et quant Cornumarans voit qu'il n'escapera mie,
A un arbre s'en vint, de vielle ancisserie :
Illuec s'est ariestés et son bourdon paumie.
Et ses compains estoit en une aultre partie.
Ly roys Cornumarans haultement li escrie :
« Compains, deffendés vous et ne vous faigniés mie.
De ce bourdon en voël ochire le moitie. »

Folio 75 r°.

Or furent assalit, et derière et devant,
Ly doy hardit payen, qui moult furent dolant.
Tiéry vint assalir le roy Cornumarant,
Et ly roys se deffent de son bourdon pesant.
Ung escuyer féri en le tieste devant,
Que la ciervielle en va à le tierre viersant,
Et ses compains se va moult firement portant.
Mais par çou qu'il laissa l'arbre hautain et grant
Fu férus par derière tellement d'un siergant
Que jusque où hatriel va l'espée coulant :
A tierre l'abaty que mot ne va sonnant.
Et puis ont dit : « Alons à l'autre maintenant. »
Or se va moult li roys durement esmaïant;
Moult réclama Jupin, Mahom et Tiervagant.
« A ! dist-il, Godefrois, or ne valés ung gant.
Tu me juras ta loy devant l'abet vaillant,
Que j'aroie par toy sauf-conduit et garant! »
Enssy, comme il s'aloit forment desconfortant,

4896 *Un arbre*, le MS : *une arbre*. — *Vielle ancisserie*, ailleurs on lit *vielle antiquité*.

4898 *Compains*, le MS : *compaignon*; ce qui dérange la mesure du vers.

4900 *Deffendés*, le MS : *deffens*.—*Mie*, le MS : *mies*. *Ne vous faigniés mie*, ne vous ménagez pas.

4903 *Se deffent*, le MS : *ce deffent*.

4908 *Firement*, fièrement.

4911 *Hatriel* ou *haterel*, la nuque du cou.

4913 *Ont*, le MS : *on*.

4915 *Jupin*; les trouvères du moyen âge, on l'a déjà vu, n'étaient pas forts sur le costume, et, prenant les Sarrasins pour des idolâtres, leur faisaient adorer Jupiter!

Evous ung chevalier qui aloit chevauçant;
Quant le bataille vit, le ceval va brochant;
A sa vois clèrement se va hault escriant : Secours inespéré.
« Laissiés le pèlerin, traïtre soudoiant. »
Venus est à Tiéry, et le va ariestant.
Il a dit à se gent : « Prendés le remanant. » Thierri est arrêté par les gens de Godefroid.
Adont furent tout pris li autre à son commant.
Ly chevaliers s'en vint au roy Cornumarant,
Et ly dist : « Pèlerins, dittes incontinent
Là où vous futtes nez, et ne l'alés chélant,
Car je vous feray droit, ains que voisse partant. »

Ly roys Cornumarans oy le chevalier.
Or voit qu'il li convient droiture prononcier.
« Sires, voir vous diray, je ne le puis noyer.
Je suy ung Sarrasins au soudant missagier;
Chà outre m'envoya son mésage noncier
Au boin duc Godefrois, dont je vieng sans targier, Folio 75 v°.
Mon mésage y ay fait tout à mon désirier,
Et se m'a fait li dus son sauf-conduit baillier,
Que moult bien vous poray moustrer et enseignier.
Or m'ont sy assalit cil traïtour mourdrier;
Mon compaignon ont mort, que j'avoie si chier. »
— « Moustrés vostre conduit », ce dist le chevalier.
Lors va Cornumarans son compaignon baisier,
Le sauf-conduit portoit qui bien li ot mestier;
Ly chevaliers le luet et prist à regaitier;
Dist à Cornumarant : « Moult faittes à prisier,
De ceste cause chy vous vaulray droit jugier.
A mon seigneur le duc me convient envoyer;
Et cil IIJ chy endroit seront me prisonnier.

4923 *Soudoiant*, gagé, salarié; ce mot était ordinairement pris dans un sens peu honorable.
4934 *Missagier* pour *messagier*, est plus près de *missus*.
4936 *Targier*, tarder.
4945 *Regaitier*. Voy. v. 4851.

Et vous oussy menray en mon castiel plénier,
Où assés vous arés à boire et à mengier
Avoecques mes enfans et avoec mon moullier,
Tant que je saueray dou duc le désirier.
Car se je vous laissoie aler et rapairier,
Cornumarant est conduit dans le château d'un chevalier.
Vous porés Godefroy, mon seigneur droiturier,
D'une grant traïson le sien corps reprocier :
Sy voel que n'en puissiés dire nul reprouvier. »
Et dist Cornumarans : « Ce fait à oitroyer. »

Ly chevaliers fu sages, courtois et bien apris;
Les IIJ en a menés, et en sa prison mis.
Et ly compains au roy fu en tière enfouis.
Ly roys Cornumarans fu ou castiel siervis
Bien et souffissaument, comme roys poestis.
Justice exercée par le duc Godefroid.
Au boin duc Godefroy fu çus fais chy tramis;
Et quant li dus l'oy, sy fu moult esmaris.
Au chevalier manda que, véus ses escris,
C'on pendist les larons, qui s'estoient mespris,
Supplice des coupables.
Et fussent traienet à keues de roncis.
Folio 76 r°.
Et quant ly chevaliers en ot les mos oys,
Cornumarant manda, qui d'aïr fu espris.
« Sires, volés oïr de Godefroy les dis
Il mande que soyés honnourés et siervis,
Et c'on penge au gibet vos mortels anemis.
Car li dus est dolans et moult maltalentis
De çou qu'avés estet enssement assalis :
Le jugement verrés qui sera acomplis. »
Lors manda les prisons ly chevalier gentils.
Pardevens le castiel furent li cheval pris;

4950 *Menray*, mènerai; *castel plénier*, riche castel.
4956 *Reprocier*, accuser.
4958 *Oitroyer* pour *ottroyer*.
4963 *Poestis*, puissant.
4967 *C'on pendist*; il faudrait *on pendist*, puisque la conjonction se trouve dans le vers précédent.
4973 *Penge*, pende.
4974 *Maltalentis*, indigné, en colère.
4977 *Prisons*, prisonniers.

Là furent atelet et à le tierre assis,
Et furent traienet, et à ung abre mis;
Et là furent pendut c'onocques n'en fu respis.
Ly roys Cornumarans en fu moult resjoïs;
Moult prisa Godefroy et dist : « qu'il est gentils ! »
Ly chevalier bailla ung homme dû pays
Pour conduire le roy desci jusqu'à Braundis.

Vaissent Cornumarans, qui fu liés durement
De çou que Godefrois li ot fait vengement
De ceulx qui le voloient ochire faussement.
Tant va Cornumarans bien et hardiement
C'au port à Brandis vint; là trouva moult de gent
Et de boins pèlerins qui, par boin enscient,
Aloient au sépulcre bien et dévotement.
Avoec les pèlerins se mist isnièlement;
A yaus s'acompaigna malescieusement.
Son conduiteur s'en va, et au roy congiet prent.
Ly pèlerin s'en vont à l'orage et au vent :
Ne say c'on vous fesist nul lonc devisement.
Pardelà arrivèrent au port tout droitement :
Pour le tréu payer qui au soudant apent,
Devoient à ung port arriver vistement :
Ly roy Cornumarans n'y fist ariestement;
Il a celui mandé qui se trieuage prent.
Cieus vint en ung batiel tost et hastéement;
Cornumarans parla à li moult bièlement,
Et li dist : « Ne prendés ychy nul paiement,

Cornumarant s'embarque pour retourner dans son pays.

Folio 76 v°.

Cornumarant, par reconnaissance, paye le tribut pour les pèlerins qui voyagent avec lui.

4980 *Abre*, arbre; prononciation wallonne.

4985 *Braundis*, *Brandis*, latin *Brundusium*, Brindes.

. . . *Brundusium, quo desinit Itala tellus,*

dit Silius Italicus, livre VIII.

« Tant s'esploitta de chevaulchier qu'il arriva à *Brandis*, où il trouva une nef toutte preste de partir pour aller en Surye... » (*La Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin;* Mons, 1837, in-8°, p. 84.)

4986 *Vaissent*, pour *vait s'en*, comme plus haut.

4989 *Hardiement*, le MS : *hardiment*.

4999 *Tréu*, tribut; *apent*, appartient.

5002 *Trieuage*, tribut, comme *tréu*.

Je le te renderay bien et courtoisement,
Je suy Cornumarans quoyque soye ensement. »
Et quant cieus le congnut, se li dist douchement :
« Sire, dont venés-vous ycy sy faitement? »
Et dist Cornumarans : « Tu n'en saras noient. »
Lors s'en départy cieux, et dist : « Alés vous-ent. »
Ly roy as pèlerins a dit moult haultement :
« Je vous ay acquitet trestous entirement,
Pour l'amour d'un François, qui a moult hardement,
Godefrois de Buillon, au fier contenement. »
Dient li pèlerin : « Dieus vous gart de tourment;
Courtoisie et amour nous faittes grandement! »

Vaissent Cornumarans parmy le mer salée
Avoec les pèlerins de France la loée.
Ne say que vous en fust la chançon démenée.
Tant ont nagiet par mer, c'est vérités prouvée,
C'au port sont arivet, s'ont la tierre trouvée.
Parmy les plains de Rames s'en vont de randonnée.
Cornumarans savoit le tierre et la contrée;
Cornumarant rentre dans Jérusalem.
Jusques en Jhérusalem n'y a fait ariestée.
Il sont entret dedens par la Porte dorée,

5007 *Quoyque soye*, le MS : *quoyque je soye.*

5009 *Sire*, ailleurs *sires*.

5015 *Contenement*, maintien.

5016 *Dient*, disent; nous avons encore le *quoiqu'on die*, qui fait pâmer d'aise les précieuses de Molière. — *Gart*, garde.

5021 *Nagiet*, navigué.

5023 *Plains*, plaines.

A Mortiers gisent, ès *plains* de Lombardie.

Extrait d'une version du roman de *Jourdain de Blaye*, transcrit par M. Michel.

Rames, Rhama.

De randonnée, avec célérité. *Randon* est encore usité dans le wallon hainuyer : *d'ein grand rondon*, tout à coup. H. Delmotte, *Scènes popul. montoises*; 1834, gr. in-8°, p. 74.

5025 Vers trop long si on ne prononce *Jursalem* ou si l'on n'écrit : *jusqu'en*.

5026 *La Porte dorée*,

*Aperta è l'*Aurea porta, *e quivi tratto*
È il re, ch'armato il popol suo circonda,
Per raccorre i guerrier da si gran fatto,
Quando al tornare fortuna abbian seconda.

Gerusalemme liberata, *C. XII*, 48.

La *Porte dorée*, primitivement nommée *Porte des Tribus* (*Alasbat*), était une des huit portes de l'enceinte de Jérusalem, au temps des croisades. Elle était probablement la plus ancienne, l'es-

Où sainte Anne encontra Joachim, le viesprée
Que la vierge Marie fu d'iaus IJ ordenée.
Ly roys Cornumarans n'y a fait ariestée;
Les pèlerins mena en l'église honnourée,
Tout droit à l'opital de la gent crestyenée,
Et puis s'en départi coiement à célée
Droit en le tour David, qui fu grande et quarée.
A le porte s'en vint, on li véa l'entrée
Mais Cornumarans dist basset à rechélée :
« Lay moy céens entrer, sans nulle demorée,
Je suy Cornumarans, li roys de la contrée. Folio 77 r°.
Je revieng d'outre mer à maisnie privée.
En ce point voel aler en le sale pavée,

carpement du terrain n'ayant jamais permis d'élever des machines pour battre le côté de la muraille où elle se trouvait située. Cette porte était double, suivant l'usage de la plus haute antiquité, et comme les portes Scées de Troie; l'une servait pour entrer dans la ville, l'autre pour en sortir. Sous les rois latins, cette porte ne s'ouvrait que pour la procession du dimanche des Rameaux : les Musulmans la firent murer. Il faut la distinguer de la *Porte d'or* (Esscheré), nommée par Guill. de Tyr (A. Mazuy, *La Jérusalem délivrée;* Paris, 1843, in-8°, p. 254). Jean Zvallart d'Ath, qui visita la cité sainte à la fin du XVI^e^ siècle, a parlé de cette porte (*Le très dévot voyage de Jérusalem;* en Anvers, Arnould S'Coninck, 1608, in-4°, p. 87.)

5027 *Anne*, le MS : *Anna.*

5032 *A célée*, secrètement.

5033 *Le tour David.* Voy. v. 3693.

Au dixième chant de la *Jérusalem*, Soliman, vaincu, arrive, sous la protection de l'enchanteur Ismen, à la montagne de Solime. « Cet épisode, admirable d'ailleurs, dit M. de Chateaubriand (*Itinéraire*, partie V), est conforme aux localités, jusqu'à l'extérieur du *château de David*, près la porte de Jafa ou de Bethléhem; mais il y a erreur dans tout le reste. Le poëte a confondu ou s'est plu à confondre la *tour de David* avec la *tour Antonia :* celle-ci était bâtie loin de là, au bas de la ville, à l'angle septentrional du temple. »

Non sdegnar, gli responde, anima schiva,
Premer col forte piè la buja strada :
Che già solea calcarlo il grande Erode,
Quel ch' ha nel' armi ancor sì chiara lode.
. . . . . .
E per essa potea da quella torre
Ch' egli Antonia *appellò dal chiaro amico,*
Invisibile a tutti il piè raccorre
Dentro la soglia del gran tempio antico.
C. X, 30, 31.

Parmi les croisés cités dans les *Gesta Dei per Francos* est un *Gaufridus de Turri-David.*

5034 *Véa*, interdit, de *vetare.*

5035 *Basset à rechélée*, à voix basse et de manière à n'être pas entendu.

5036 *Lay*, laisse.

5039 *Sale pavée;* c'est toujours la salle de cérémonie.

Et Reniers est venus en son palais pavé.

Version de la légende de Jourdain de Blaye attribuée à un Belge, p. 8.

Pardevant Corbadas à le barbe mellée. »
Adont ly fu tantos la porte deffrumée.

Ly roys Cornumarans en le salle monta ;
Viers le roy Corbadas, son père, s'adréça.
Luccabiel, frère de Corbadas. Qui au roy Luccabiel son frère devisa
Du roy Cornumarant, qui oultre mer passa.
« Ahy ! frère, dist-il, jamais ne revenra
Cornumarans, mes fieux, qui oultrage pensa. »
Sire, dist Lucqeabiaus, je croy que sy fera. »
Adont Cornumerans les IJ roys salua
De Mahon jumelin, en qui il se fia,
Quant Corbadas l'oy, tantos le ravisa,
Corbadas reconnait son fils Cornumarant. Levés s'est contremont, et son fil acola.
« Biaus fieus, Cornumarans, dist-il, comment vous va ? »
De la tierre qu'il ot à tierre se gietta
Et li roys Lucquabiaus Cornumarant baisa ;
Et li roys Corbadas em piés se releva.
En une riche cambre Cornumerant mena,
Cornumarant fait à son père le récit de son voyage. Bien le fist reviestir et biaus dras li donna.
Adont Cornumarans leur dist et devisa,
Dou voyage qu'il fist leur dist et raconta,
Et de l'abet Gérart qui bien le ravisa,
Comment li boins abés à Buillon le mena,
Et comment Godefroy et ses frères trouva ;

5040 *A le barbe mellée*, expression qui, comme celles de : *à la barbe florie*, *à la barbe grifaigne*, etc., est très-fréquente dans les trouvères ; elle signifie *grisonnante*, et, comme on dit populairement, *poivre et sel*. Voy. Ph. Mouskés, t. II, p. 824. On disait aussi *barbe merlée*.

5047 *Oultrage* n'a pas ici le sens d'injure, mais de quelque chose d'*exorbitant*, d'*extraordinaire*, d'*excessif*.

5048 *Lucqeabiaus*, forme du sujet au nominatif.

5050 *De Mahon jumelin*, au nom de *Mahon jumelin*. Que signifie *jumelin* dans cette occasion ? Ce mot répond-il à *Mahomet cornu* ?

5052 *Levés s'est*, le MS : *levés c'est*.

5054 *De la tierre qu'il ot...* La répétition du mot *tierre* est une étourderie du copiste.

De la *joye* qu'il ot ? . . . . . .

5056 *Em piés*, en pied.

5062 *Comment*, le MS : *et comment*.

L'ordenance et l'aroy leur dist et recorda,
Comment à Godefroy il méismes parla,
Et de son compaignon, comment on li tua,
Et commet Godefrois de sa mort le venga.
Quant Corbadas l'oy, tous ly sans li mua.
« Ahy! biaus fieux, dist-il, par Mahom qui fait m'a,
Onoques de tel péril nuls homs ne rescapa.
Loés en soit Mahoms, qui nous fist et fourma. »

Folio 77 v°.

Quant Corbadas oy Cornumarant parler :
« Biaus fieux, ce dist ly roys qui tant fist à loer,
Que vous dist Godefrois qui tant fist à loer?
Venra-il pardechà! passera-il le mer? »
— « Oïl, pères, dist-il, je li oïs jurer;
Oncques de tel baron n'oy nuls recorder,
Ne de plus riche, ne de plus nobles ber.
Il n'est roys sarrasins c'on péuist deviser
Qui le moitiet péuist tel nobleiche mener.
Pardeviers le soudant me convenra aler;
Ceste aventure chy ly volray recorder.
Par quoy li Sarrasin se peuissent aviser. »
Cornumarans se vot XV jours reposer,
Bien en avoit mestier, car n'ot finet d'esrer;
Puis vot son noble aroy vistement ordener;
Et de Jhérusalem se vot li roys sévrer.
A IIJ° Sarrasins qu'il avoit fait monter
Deviers Nicques s'en va pour Mahom aourer :
Là trouva le soudant, qui moult fist à douter,
Qui XV fieux avoit, tous jouènes baceler;

Cornumarant se rend à Nicée.

5074 *Qui tant fist à loer;* cette répétition d'un vers à l'autre est probablement encore une faute de transcription.

5078 Vers trop court. *Ne de plus riche aussy?* Ces éloges de Godefroid, mis dans la bouche d'un ennemi, ne sont pas sans adresse.

5085 *N'ot finet d'esrer*, il n'avait pas cessé d'être en route.

5087 *Sévrer*, partir.

5091 *Baceler*, Ph. Mouskés, v. 665, 9820. 7005, 8766, 18912.

Brohadas, fils ainé du Soudan.

Brohadas se faisoit ly aisnés appieller;
Nul plus félon payen ne péuist-on trouver :
Puis li fist Godefrois le tieste jus voler
Pardevant Andioche, où moult ot à porter.
Dont li riches soudans vot Corbarant réter
De mortel traïson, pour lui à mort livrer.

Richard de Caumont.

Mais Richars de Caumont se vot pour lui armer :
Encontre IJ payens en vot le camp outrer :
Enssy que vous orés ou livre deviser.

Or fu Cornumarans à Nicque le jolie,
Quant il ot aouré en la mahommerie.
Ou pailais s'est entrés o lui sa compaignie :

5092 *Brohadas*, fils du soudan de Babylone, le Rodohan ou Redoun de Guillaume de Tyr, et qui, dans l'histoire, est émir d'Hasarth. (*Hist. Hieros.*, lib. VII, c. 3.)

5095 *A porter*, à endurer, à souffrir.

5096 *Réter*, accuser.

5098 *Richars de Caumont.* Le roman de Bauduin de Sebourc nomme un *Ricier de Caumont*, ce qui est la même chose. La généalogie de la maison de Caumont se trouve pp. 467-482 du tome IV de l'*Hist. généal. et chron. de la maison roy. de France*, par les PP. Anselme et Simplicien; Paris, 1728, in-fol. On y voit un Callo II, qui fit le voyage de la terre sainte avec Godefroid de Bouillon l'an 1097; vient ensuite un Richard de Caumont, qui ne peut avoir été que son arrière-petit-fils. Au surplus, si nous avons bonne mémoire, les historiens originaux de la première croisade ne nomment point Richard de Caumont (voy., entre autres, la liste intitulée : *Principum et praelatorum militumque nomina qui nomini christiano militarunt*, qui est en tête du 1er volume de *Gesta Dei per Francos;* Hanoviae, 1611, in-fol.). On y rencontre seulement *Calo de Calvomonte, de Caumont* ou *de Calmont*, que l'on vient de citer d'après les PP. Anselme et Simplicien. Mais MM. Roger et Cruikshank mentionnent *Richard* parmi les barons normands.

Ce n'est qu'en 1235 qu'on découvre entre les croisés un *Richard de Caumont, Richardus de Calvomonte*, dit Du Chesne, *Hist. Franc. script.*, t. V, p. 334, ce que Wilken traduit par *Richard de Chaumont, Geschichte der Kreuzzüge;* Leipzig, 1830, t. VI, p. 565; cependant ce personnage n'est pas dans la généalogie de la maison de Chaumont, dressée par le P. Anselme, t. VI, pp. 42-43. Dans les *Galeries historiques de Versailles*, salles des Croisades, on n'admet à la première expédition des croisés que Calo II de Caumont, et cela toujours d'après le P. Anselme que nous avons invoqué nous-même. *Galeries*, etc.; Paris, impr. royale, in-8°, t. VI, 1re partie, p. 216.

Ce personnage revient plus d'une fois dans *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 159.

Dont *Rikars* l'en geta, qui à *Cammont* fu nés.

Les *Galeries histor. de Versailles*, t. VI, 2e P., p. 259, allèguent un acte de juin 1239, par lequel, avant de partir pour la croisade, *Richard de Chaumont*, en Charolais (qui se prononce aussi *Caumont*), vendit, pour la somme de 80 livres tournois à son frère Letaud de Chaumont,

Le soudant a trouvé à la gent payenie. Folio 78 r°.
Ly roys Cornumarans ne s'y ariesta mie :
Le soudant salua des Dieux où il se fie.
Quant li soudans le voit, se dist par félonnie :
« Cornumarant, dist-il, je ne vous aime mye, Entrevue du soudan et du roi de Jérusalem.
Car j'ay oyt conter ung payen de Surie
Que vous avés estet oultremer à navie,
En tierre crestyenne, que Mahomès maudie! »
Et dist Cornumarans : « je le vous ciertefie,
Vous n'en devés tenir desur moy vilonnie.
J'ay estet à Bouillon, une citet jolie,
Pour véoir Godefroy à le cière hardie,
Pour les sors de Calabre, la royne exaucie, La reine Calabre, sœur de Garcion d'Antioche.
Et pour véoir l'estat, l'onneur, le seignourie
De ce duc Godefroy; que volés que j'en die?
Est li plus nobles homs c'aujourd'uy soit en vie. »

« Chà, dist Cornumarans, j'ay estet à Buillon;
S'ay véut Godefroy en sa maistre maison, Éloge de Godefroid et de ses frères.
Witasse et Bauduin, qui sont fier que lyon;
Et se say leur estat et leur establison.
A Godefroy contay toute la vision
De Calabre m'antain, le suer roy Garscion.
Quant li dus Godefrois oy l'establison,
Il me jura sa loy, clèrement à hault ton,
Que çà oultre venra, et o lui maint baron;
Et venra conquester le temple Salomon.
Il s'apielle jà roys de mon noble royon.

une partie de ses biens. *Richard de Chaumont* est compté par M. J.-J.-C. Goube, parmi les seigneurs normands qui accompagnèrent en Palestine le duc Robert II. *Hist. du duché de Normandie;* Rouen, 1815, t. III, p. 442.

5104 *A la gent*, avec la gent. — *Payenie*, païenne; forme nécessitée par la rime.

5122 *Fier que lyon*, aussi fiers que lions.

5123 *Establison*, établissement.

5124 *Vision* ou *avision*.

5126 *Oy*, le MS : *l'oy l'establison*, ce dont il s'agissait; le sens de ce mot diffère un peu ici de celui qu'il a au vers 5123.

5128 *Ça*, le MS : *sa*.

Or, sui venus ychy conter ceste façon,
Adfin que nous prendons ensamble conseil bon. »
Quant li soudans l'oy, sy froncy le menton :
Le soudan taxe Cornumarant de trahison. « Cornumarans, dist-il, le cuers avés félon;
Et enviers nostre loy avés fait traïson,
Folio 78 v°. Quant vous avés de là porté telle raison,
Dont par ce fait ychy et par ceste raison,
Passeront crestyen à force et à bandon. »
Réponse du roi de Jérusalem. Et dist Cornumarans : « laissiés ceste rayson :
Je ne say amiral, ne roy, ne esclavon,
S'il me voloit réter de mortel traïson
Que n'en présisse à li l'escut et le baston. »
Et respont ly soudans : « n'y fault nul campion,
Voz fais est tous jugiés par vostre élascion. »

Dolans fu ly soudans et plain de félonnie.
« Cornumarant, dist-il, no tierre avés traïe,
Quant vous avés estet par outrequiderie
Dire au duc Godefroy dou sort la sorcherie.
Or voy que par ce sort, dont il set le mestrie,
En prendera orguel et outrequiderie;
Et venra par dechà à riche compaignie.
Je vous deffens, icy voiant ma baronnie,
De Nicques ma cité ne faites départie,
Jusques tant que j'aray mandet en me baillie
Le soudan défend à Cornumarant de sortir de Nicée. Les roys, les amiraux du pays de Turquie;
Et volray que par iaux soit la cose jugie;
Se vous avés au fait cruel mort désiervie,
Par iaus iert ordené en ma sale vautie. »

5133 *Froncy*, fronça.
5138 *A bandon*, le MS : *à l'abandon*.
5143 *Baston*, mot employé pour une arme quelconque; un fusil, une arquebuse ont été appelés dans le principe des *bâtons à feu*.
5144 *Élascion*, le MS : *lascion*; hauteur, arrogance.
5147 *Outrequiderie*, outrecuidance.
5148 *Dirée*, le MS : *dit*.
5149 *Ce sort*, le MS : *se sort*. — *Mestrie*, le fonds, le principal, l'objet essentiel.
5157 *Désiervie*, méritée.

Et dist Cornumarans : « Sire, je m'y otrie. »
Ly roys Cornumarans ne s'y ariesta mie,
Corbarant a mandet, qui fu de sa lingnie,
Et le roy Solmiant de Nicques, le garnie,
Garscion d'Andioche, en qui forment se fie ;
Et ly soudans manda l'Amulaine d'Orbrie,
Abreham, son parent, le roy de Tabarie,
Et Gorhant de Damas, une citet jolie ;
D'Escalonne le roy oussy n'oublia mie ;
Et manda l'Ampatris qui fu roys d'Italie,
L'amirant de Rohais qui fu d'autre partie.
Quant tout furent venut ou palais qui flambie,
Cornumarans y vint à bielle compaignie.
Cescunt ot le haubiert et l'espée fourbie.
Quant li soudans les voit, haultement leur escrie :
« Comment, dist-il, seigneur, est la loys ensignie
Que vous venés armet en une plaidorie?
Je vous commant à tous sur la tieste trencie,
Ou pierdrés les cités qu'avés en vo baillie,

Corbarant, Solmiant (Soliman), Garcion.

L'Amulaine d'Orbrie, Abraham, roi de Tabarie, Gorhant de Damas, le roi d'Ascalon, l'Ampatris, l'émir de Roha.

Folio 79 r°.

Cornumarant se présente en fier appareil devant ses juges.

5159 *Je m'y otrie*, j'y consens.

5161 *Corbarant*, voy. v. 3185.

5162 *Solmiant*, voy. v. 3688, il était neveu du soudan de Perse. Sanutus, dans les *Gesta Dei per Francos*, t. II, p. 145.

5163 *Garscion*, voy. v. 3187 et 4405. *Garscions* est appelé *Accien* par certains historiens, altération d'Akhy-Sian (frère du noir), prince turc Seljoucide.

5164 *L'Amulaine d'Orbrie*, voy. v. 3137 et 3191.

5165 *Abreham*, voy. v. 3138.

5166 *Gorhant de Damas*, personnage que l'histoire ne nous aide pas à reconnaître. Le souverain de Damas est appelé *Duchat* par Sanutus, *Gesta Dei per Francos*, t. II, p. 145. C'est celui que *l'Art de vérifier les dates* nomme *Dekak*. Il était le second fils de Toutousch ; l'aîné est appelé Redoun, Rodohan ou Rodoan.

5167 *Escalonne*, Ascalon, ville d'où viennent les échalottes.

5168 *L'Ampatris*, même observation qu'au vers 5166.

Le terme d'*Ampatris* offre toutefois quelque ressemblance avec l'*amparator* ou *emparator* de la basse latinité (Du Cange, *Gloss.*, à ces mots) et, avec le verbe espagnol *amparar* et le substantif *amparador ;* il pourrait signifier *protecteur* ou, comme on disait alors, *le baile* (*bajulus*). Les mots *qui fu roy d'Italie*, si l'on ne tient pas compte de la note suivante, ne peuvent convenir qu'à un des chefs sarrasins qui s'établirent en Sicile : plus bas nous voyons que l'Ampatris était né à Ascalon, v. 5283.

5168 *Italie* est une cité d'Orient dans *Baudouin de Sebourc : Morgans d'Italie*, t. II, 3, 5, 15, 19.

5177 *Pierdrés*, le MS : *pierderés*.

Alés vous désarmer en vo herbergerie,
Et se me jugiés, je le vous senéfie,
Desus Cornumarant, qui est roys de Surie :
Je le caleng d'avoir se tieste roégnie. »
Corbarans d'Olifierne a le parolle oïe :
Discours de Corbarant. « Sire soudans, dist-il, vous penssés à folie :
N'est point en vo pooir ne en vostre lignie,
Que mon cousin giermain puissiés tolir le vie.
Mais s'il est homs vivans qui pardevant ly die
Qu'il ait fait traïson à le gent baptisie,
Il s'en combatera à l'espée fourbie. »
— « Comment? dist li soudans, sa parolle est jugie,
Il a reconnéu en ma salle vautie
C'outre mer a estet à le gent anemie,
Et dit à Godefroy no estat et no vie,
Et les sor de Calabre le fait et le mestrie :
Or sèvent crestyen toute no maladie. »

Le soudan accuse formellement de trahison le roi de Jérusalem. « Seigneur, dist li soudans, je vous demoustre au clair
Que par Cornumarant qui passé a le mer,
Et dist à Godefrois son cuer et son pensser,
Or venront crestyen no pays conquester.
Cornumarant jette son gage de bataille. S'en doit Cornumarans traïtres demourer. »
Et dist Cornumarans : « Et j'en voel rappieller;
Et veschy le mien gage qu'en place voel gitter,
C'oncques de traïson je ne m'en seus meller. »
Garcion appuie son défi. Garscions d'Andioche s'ala tantos lever
Et a dit au soudant : « Ne devés refuser

5178 *Herbergerie*, logement.
5179 Vers trop court.
5181 Je lui impute un crime qui emporte la peine capitale. *Tieste roégnie*, tête rognée, c'est-à-dire tranchée.
5187 *Baptisie*, baptisée; forme amenée par les exigences de la rime.
5189 *Jugie*, jugée.
5194 *No maladie*, notre côté faible.
5195 *Demoustre*, le MS : *demouster*.
5197 *Dist.... son cuer*, ouvert son cœur.
5201 *Le mien gage*. On sait que M. Crapelet a publié un livre sous ce titre : *Cérémonie des gages de batailles, selon les constitutions du bon roi Philippe de France, représentée en onze figures;* Paris, 1830, gr. in-8°.

Le gant Cornumarant, puisqu'il le voet donner. Folio 79 v°.
Baillés ung campion et le faittes armer,
Et se Cornumarans le puet en camp mater,
Arière le laissiés en son pays r'aler;
Et s'il est récréans c'on puïst véoir cler,
Son royalme et s'onneur ayés à gouverner. »
Et dist Cornumarans : « Bien my voël acorder. »
Et li soudans respont : « Enssy ne puet aler. » Refus du soudan.
Adont vint Corbarans Cornumarant combrer,
Et ly a dit : « Cousins, ne voelliés demorer : Conseil donné par Corbarant à son cousin.
Alons-nous ent dechy, et qui nous voet amer
Sy se traie avoec nous pour nous reconforter :
Jusc'à Jhérusalem vous volraye mener;
Se li soudans vous voet nule riens demander,
Voist à Jhérusalem, s'il le voet conquester;
Vous arés des amis pour le siége lever. »

Corbarans d'Olifierne fu moult preus et hardis;
Avoec Cornumarans s'est du pailais partis. Cornumarant se retire avec ses parents et ses alliés.
Garscions d'Andioche s'est avoecque lui mis,
Et Solimans de Nicques, qui bien fu ses amis,
Et li roys d'Escalonne, Abrehans, li floris;
Amirans, roys, aufages, i ot jusques à dis

5207 *Mater*, vaincre (*mactare*), d'où le mot de *mat* au jeu des échecs.

5209 *Récréans*, vaincu; *c'on puist véoir cler*, de manière que la chose soit évidente.

5211 *Et dist*, le MS : *dist*.

5213 *Combrer*, saisir pour l'entraîner.

5217 *Volraye*, le MS : *volray*.

5218 *Se li soudans*, le MS : *Et se*.

5219 *S'il le voet*, le MS : *s'il voet*.

5225 *Li floris*, blanchi par l'âge.

5226 *Aufages?* Ce mot n'est pas sans analogie avec *alfoces*, bailliage, châtellenie, dans de vieilles chartes espagnoles, Du Cange, *Gloss.*, in-4°, t. I, p. 179; dans ce cas, *aufages* désignerait des gouverneurs, des chefs de districts; peut-être aussi *aufage* est-il dérivé d'*alphaquinus : Qui sacris praeest apud Turcas*, dit Du Cange, t. I, p. 204; en espagnol, *alfaqui*, fakir, prêtre turc. Mais les ressemblances de mots sont loin d'être toujours concluantes, et nous n'y recourons que dans les cas désespérés. Reste une autre conjecture, que nous préférons aux précédentes. Dans le poëme du Cid, publié par T.-A. Sanchez, *Coleccion de poesias castillanas anteriores al siglo XV*, Madrid, 1777, t. I, p. 309, on lit :

Tantas buenas vestiduras que dalfaya *son*,

c'est-à-dire *de alfaya*. Sur quoi le docte éditeur

Pour roy Cornumarant, afin qu'il fu garis;
Et ly soudans commande c'on les ait assalis.
Lors s'armèrent payen et fu grans li estris :
A l'issier hors de Nicques en iot des ochis.
L'Amulaine d'Orbrie, Murgalès de Vaubis,
Et Gorhans de Singlaie, et Goulias ses fis;
Et XV roy payen, tenant noble pays,
Sont venut au soudant, qui fu de cuer maris.
« Ahy soudant! font-il, or est grans li péris,
Il ne fust point mestiers d'iestre en si fait point mis,
Il ne vous souvient point des sors c'on a sortis :
Se nous maintenons guerre et nous aions haïs
Et li crestien vienent, venons chy desconfis;
Mais amons et prisons, et soyons bons amis,
L'un l'autre confortons, et honnourons toudis;
Et enssy porons-nous mater noz anemis.
S'entre les Sarrasins commenche li estris,
Les crestyens verrés durement resjoïs. »

L'Amulaine d'Orbrie, Murgalès de Vaubis, Gorhans de Singlaie et son fils Goulias, cherchent à ramener le soudan à la raison.

Folio 80 r°.

Tant ont ly roy payen conseilliet au soudant,
Qu'il a fait remander le roy Cornumarant;
Et donna sauf-conduit le lignage poissant.
Lors revinent trestout o le roy Corbarant,
Garscion d'Andioche et le roy Solmiant;
Ou palais sont venut, si se vont racordant.

Le soudan permet à Cornumarant de revenir et accepte son gage.

remarque, p. 377, qu'en Portugal et en Catalogne, on appelle *alfaya* certains tissus de soie, d'où *alfaya* a signifié des choses riches, nobles et précieuses, ce qui s'est appliqué aussi aux personnes. Pour nous résumer, *aufages*, qui répond très-bien à *alfaya*, désignerait des personnes nobles, puissantes, de grands seigneurs.

5227 *Garis*, défendu, protégé. *Garire*, dans la basse latinité, avait le même sens. C'est la même racine que *garantir* (*waren*). Voy. Du Cange, *Gl.*

5230 *L'issier*, la sortie.

5231 *L'amulaine d'Orbrie*, voyez v. 5164. — *Murgalès de Vaubis*, personnage fabuleux.

5232 *Gorhans de Singlaie... Goulias*, même remarque. *Siglaie* est un nom de lieu dans *Baudouin de Sebourc*, t. II, p. 408.

5235 *Péris*, péril.

5236 *En si fait point*, en un tel point, en une telle extrémité.

5237 *Sors*, les sorts, les prédictions de la reine Calabre.

5240 *Prisons*, estimons-nous.

Adont parla premiers le fort roy Abrehant ;
Pères fu Dodekin, le cousin Abilant ;
Il dist au roy soudant : « Qu'alés-vous détriant ? — Les champions qu'il choisit lui refusent leur secours.
Ou vous quittés l'amende Cornumarant le grant,
Ou vous li alés tos ung campion livrant,
Ou il se combatra tout à vostre commant. »
Et li soudans respont : « Sorbrin, venés avant : — Sorbrin.
Contre Cornumarans alés prendre le camp. »
Et Sorbrin respondi : « Je n'en ferai noiant.
Car nous fûmes jadis nourri ensamble enfant ;
Ains riens ne me meffist, par mon dieu Tiervagan,
Se li roy avoit mal, j'en seroie dolant. »

Quant ly soudans oy ensy parler Sorbrin,
Adont en appiella ung payen, Malekin : — Malekin.
Hardis estoit et fier, s'avoit fait maint hustin.
Ichus estoit neveus au roy de Biel-Marin. — Le roi de Biel-Marin.
« Chevaliers, dist soudans, foy que je doy Jupin !
Se vous volés le camp emprendre, à ce matin,
Contre Cornumarans, que je n'aime ung frelin ;
Et vous me le matés au bon branc acherin
Dedens Jhérusalem, où on croit Appolin,
Vous donray mille mars, cascun an, sans engin.
Lettres vous en feray escripre en parchemin. » — Folio 80 v°.
Et ly payens respont : « Parlés d'autre Martin,
Faittes armer vo fil Brohadas, le meschin, — Brohadas.

5251 *Abrehant ;* toute cette parenté semble une invention du trouvère.

5253 *Détriant*, refusant, hésitant.

5256 *Combatra*, le MS : *combatera*.

5257 *Sorbrin*,

Sobrin che molto sangue avea perduto...
Orlando furioso, XLII, 19.

5264 *Malekin*, personnage d'invention. Dans ce nom se retrouve celui de *Malek*, si fréquent parmi les sultans de Damas et d'Égypte.

5265 *Hustin*, dispute, combat.

5266 *Biel-Marin*, ce nom appartient à la géographie romancière.

5269 *Frelin*, sorte de monnaie, la quatrième partie d'un denier.

5270 *Et vous me le matés*, le MS : *et vous me matés*. — *Acherin*, acéré ou d'acier.

5272 *Mars*, marcs.

5274 *Parlés d'autre Martin*, cette expression a déjà passé sous les yeux du lecteur.

5275 *Le meschin*, le varlet, le jeune.

Contre Cornumarant, n'aray jà mal couvin;
Je le congnois trop bien, n'a pas cuer de connin :
Il n'a en payenie nul sy fier Sarrasin
Par le foy que je doy à Mahom jumelin
Je n'aray jà à lui ne guerre ne bruïn. »
Dolans fu li soudans, sy tint le cief enclin.

L'Ampatris enfin consent à être le champion du soudan.

Ly soudans appiella ung payen de haut pris,
Nés estoit d'Escalonne, s'avoit non l'Ampatris :
Cornumarans estoit ses morteus anemis,
Car li rois li avoit IJ chiens frères ochis :
Oncques ne l'amenda li fors roys poestis.
« Vassaus, dist li soudans, entendés à mes dis :
Velà Cornumarans qui tous nous a trahis;
Il vous a gerryet et voz frères honnis,
Oncques ne l'amenda tant est enorguelis.
Aujourd'uy verra-on se vous iestes hardis;
Se mater le poés, je vous jure et plévis,
Vostre honneur croistera de IJ castiaus garnis
Ou mille mars arés tous les ans acomplis;
Et sy ferés honneur à tous voz boins amis. »
Et dist li Ampatris : « Ne le feray envis. »
« Cornumarans, dist-il, li gages sera pris.
Comme faus et traïtres encontre le pays.
A Godefroy avés enconvent, je le dis,
De croire en leur loy qui ne vault IJ espis,
Et ly devés aidier que li soudans soit ochis :

5276 *Couvin*, dessein, conduite.
5277 *Cuer de connin*, cœur de lapin, cœur timide.
5279 *A Mahom jumelin*, *à* est omis dans le MS.
5280 *Bruïn*, dispute.
5283 *S'avoit non*, le MS : *s'avoit à non l'Ampatris*, voy. v. 5168.
5285 *Chiens*, siens.
5289 *Gerryet*, fait la guerre, guerroyé.
5296 Le MS : *point ne fe... — Envis*, latin : *invi*(tu)*s*.
5300 Vers incomplet.
5301 Vers trop long : *que soudans soit ochis*, en retranchant *li*.

Je le vous prouveray, faus traïtres falis. »
Oi le Cornumarans, s'en a gietté ung ris ;
A l'Ampatris respont, et dist par boin avis :
« Ceulx se cuide vengier qui à le fois a pis. »

Ly roys Cornumarans a son gage livré — Folio 81 r°.
Encontre l'Ampatris, qui ly a reprouvé
Trop grande traïson et grande cruauté.
L'endemain au matin furent tout doy armé :
Par dehors Nicques sont li campion mené
En ung camp c'on avoit tout environ frumé.
Là vint Cornumarans, et là l'ont amené
Sy proïsme et amit qui li furent privé.
Carbarans l'appiella, qui n'y a arieſté : — Carbarant exhorte Cornumarant avant le combat.
« Cornumarans, cousins, or oyés me volenté,
Demoustrés hardiment et fière cruauté ;
Car aujourd'ui jués pour vostre royauté,
Et pour la vostre honneur et vostre loyauté. »
Et dist Cornumarans : « Ne m'ayés siermonné ;
Les IJ frères ochis du traïtre prouvé
Et ly tiers demorra droit chy le cief coppé,
S'il plaist à Mahommet, où j'ay mon cuer voé. »
Atant est l'Ampatris moult richement armé :
Le lance avoit el puing et l'espée au costé,
Et l'escut à son col grant et fort et bendé.
Il voit Cornumarant, se li a escrié : — Combat à outrance.
« Traïtres desloyaus, or t'ay-ge bien trouvé ;
Mes frères vengeray qui par toy sont tué,

5303 *Oi* pour *oit*.
5305 *Se cuide*, le MS : *ce cuide*.
5313 *Et amit*, le MS : *et sy amit*.
5315 Vers trop long : *Cousins, oyés me volenté*.
5316 *Demoustrés*, le MS : *de moustre*. — *Hardiment*, hardiesse.
5319 *Ne m'ayés siermonné* ; cette forme mérite attention : à quoi bon me sermonner ?
5325 *L'escut à son col* ; cette coutume se remarque dans toutes les chansons de geste.

L'escu ou col par les enarmes tint.
G. Guiart.

Et te feray gehier comment tu as esté
Oultre la Rouge-Mer, pour iestre crestiené,
Pour le soudant destruire et tout son parenté. »
Lors broce le cheval, s'a l'escut acolé,
Le lance a avalée à ung boin fier quaré;
Et va férir le roy en l'escut noelé.
Tellement l'a féru et par telle fierté
Le maistre et le ceval a à tierre viersé.
Cornumarant est renversé de cheval. Dient li Sarrasin : « L'Ampatris l'a tué ! »

Moult fu grande la noise entour et environ,
Quant li roys reviersa et quéy de l'arçon,
Folio 81 v°. Telle honte ot au cuer et telle marison
Qu'il ne scet qu'il puist faire par nulle entencion.
Joie prématurée du soudan. « Seigneur, dist ly soudans, regardés le façon,
Roy de Jhérusalem appieller me doit-on;
Jamais Cornumarans n'y ara ung bouton. »
Et Cornumarans est issus huers de l'arçon;
Il resali em piés à guise de lyon.
L'Ampatris li venoit à quoite d'esporon,
Et ly roys se retrait en sus de l'Arragon :
Le lanche et son escut a giettet ou sablon;
Il a traite l'espée qui li pent à giéron,
Et le prist à IJ mains d'un cuer fier et félon;

5329 *Gehier*, orthographe flamande; confesser.

> Naist *(n'est)* pas repentir
> Demain *regehir*
> Puis demain péchier.
>
> A. Jubinal, *Un sermon en vers;* Paris, 1834, in-8°, p. 22.

5333 *Le lance a avalée*, il a baissé sa lance garnie d'un bon fer carré.

5334 *Escut noelé*, écu émaillé, ciselé, damasquiné, niellé; en latin du moyen âge *nigellatus*, *niellatus*. Du Cange, *Gloss.*, voce *Nigellus*, etc., Raynouard, *Lexique roman*, t. IV, p. 315.

> Et brandissent les astes des espiez *noelles*.
>
> De Martonne, *Parise la duchesse*, et la note de l'auteur sur ce vers, p. 56.

5340 *Marison*, chagrin, *moeror*.

5345 *Huers*, hors.

5347 *A quoite d'esporon*, à coups d'éperons, à force d'éperon.

5348 *L'Arragon*, le cheval.

Il a estraint les dens et froncist le menton ;
Il rouëlle les yeux à guise de griffon
Et va viers l'Ampatris à guise de lyon :
Sy dolans fu au cuer c'oncques ne dist raison.

Ly roys Cornumarans ne s'i vot alargier ;
Il va viers l'Ampatris qui moult ot le cuer fier ;
En la quisse derière va férir le destrier,
C'oncques li Ampatris ne le puet eslongier.
La quisse l'y transa com ce fust ung boucier :
Ly chevaus est kéus enmy le sablonnier.
Si com li Ampatris se cuidoit redrécier
Ly roys le reféry ung aultre cop plénier : Cornumarant tue l'Ampatris.
La tieste li trencha parmy le hanepier.
Adont Cornumarant commencha à hucier
Corbarant d'Olifierne, son amit qu'il ot cier.
« Sire cousins, dist-il, je vous prie et requier :
Alés dire au soudant qu'il me voelle envoyer
Ung aultre campion, chus ne li a mestier.
Traïtres ne sui point, ains sui boin chevalier ;
Car se Godefrois vient ma tierre kalengier,
Je m'en cuide très-bien issir sans le dangier
Dou soudant, qui me voet ychy empaicier. »
Dist ly roys Corbarans : « Par Mahom que j'ay chier,
Jamais ne vous faurray pour le membres trenchier. » Folio 82 r°.
Par deviers le soudant va le roy convoyer.
Là les fist Corbarans ensamble rapaisier ; Le soudan et le roi de Jérusalem se réconcilient.
Et furent tout ly roy ensamble à ung mengier
Là se sont deviset des villes renforgier,
Et dou sépulcre Dieu, où viennent li paumier,

5353 *Rouëlle*, roule.
5360 *Transa* pour *trança*.
5361 *Sablonnier*, le champ semé de sable.
5364 *Hanepier*, le crâne.
5373 *Empaicier*, susciter des obstacles, empêcher.
5379 *Renforgier*, renforcer.
5380 *Paumier*, voy. v. 3843.

Alèrent deviser qu'il y feroient fumier,
Estables y feroient pour les chevaus logier.
Cornumarans jura pardevant maint princier
Qu'ensement le feroit mès qu'il puist repairier,
Ou despit de chelui c'on fist crucefyer;
Parquoy ly crestyen n'y puissent repairier.
Congiet prist au soudant qui n'y vot atargier
Corbarans s'en reva et ly aultre avrescier.
Et Cornumarans prist moult fort à chevaucier :
A Jhérusalem vint, où li mur sont plénier;
A Corbadas son père ala tout dénoncier
Dou soudant qui ly fist sy mortel encombrier;
Comment à l'Ampatris le couvient campyer.
« Mahom ! dist Corbadas, bien te doy grascyer;
Qu'aujourd'uy ay à fil le meillour chevalier
Qui oncques portast armes, ne montast sur destrier. »

Rigueurs de Cornumarant envers les chrétiens.

Ly roys Cornumarans ne s'y vot ariester;
Il fist les crestyens dou sépulcre sévrer;
A ung temple les fist par tréu demorer.
Ens le sépulcre fist ses chevaus establer;
Estables de chevaus y a fait carpenter.
Bien cuida par ce point le voie requler;
Mais che fu chou qui fist la besoingne haster,
Sy vous diray pourquoy, s'il vous plaist escouter.

5382 *Estables*, voy. v. 3151.

5383 *Princier*, prince, grand personnage.

5384 *Mès*. Ce mot est écrit d'une manière incertaine; si nous l'avons bien lu, il signifie *d'abord, en premier lieu;* c'est-à-dire aussitôt que Cornumarant serait de retour de Jérusalem.

5385 *Ou despit*, au mépris.

5388 *Aultre*, le MS : *aultres*. — *Avrescier*, adversaires.

5390 *Li mur sont plénier*, dont les remparts sont formidables.

5393 *Campyer*, combattre en champ clos.

5400 *Ens*, dans. M. de Martonne a soupçonné que *enz* pouvait, dans un vers de *Parise la duchesse* (p. 58), signifier la *pointe* d'une épée (*ensis*). Il a eu raison de ne pas tenir à cette conjecture tout à fait dénuée de fondement. — *Establer*, mettre à l'étable.

5401 *Carpenter*, charpenter, construire.

5402 *Le voie requler*, reculer le moment de l'arrivée des chrétiens.

5403 *La besoingne*, le MS : *la besoing*.

Il y avoit ung homme ou règne d'outremer,
Preudons, de bonne vie, qui voloit Dieu amer :
De maint pèlerinage vot le sien corp péner.
Cieus sains homs, biau seigneur, dont vous m'oés conter. Pierre l'Ermite.
Pières l'Hirmite ot non, bien le puis afremer.
Quant Pières ly Hiermites se prist à regarder Folio 82 v°.
Le sépulcre de Dieu sy vieument démener,
De la pitet qu'il ot commencha à plorer,
A Jhérusalem vint as crestyens parler,
Qui pardevant soloient le sépulcre garder.
Dist Pires ly Hiermite : « Il nous doit bien peser
Que Sarrasin nous font le sépulcre gaster;
Mais je vous ay couvent et vous voel créanter,
C'outre mer m'en iray porçainement parler,
A l'apostole iray ceste pité conter;
Et se ly prieray qu'il le face mander,
Par le crestyenté noncier et siermonner,
Parquoy fache croissier pour Sarrasin gréver. »
Et dirent ly Templier qui l'oïrent parler : Les Templiers.
« Dans Pires ly Hiermites, or vous voelliés haster;
Faittes les crestyens venir pour iaus sauver. »

Dans Pires ly Hiermites sur son asne monta :
Le pays de Syrie tantos achemina,
Le langage savoit deçà mer et delà :
Au bras Saint-Jorge vint, tout oultre le passa.
Dam Pires ly Hiermites tellement s'esploia
Que droit à Romme vint où le pappe trouva,
Qui bien le reconnut, véut l'ot de piçà. Pierre va à Rome.
Ly Hiermites Piron devant li s'ariesta;

5405 *Il y avoit ung homme;* sur Pierre l'Ermite, voir l'Introd. de la seconde partie, et A. Van Hasselt, *les Belges aux croisades;* Bruxelles, 1846, in-8°, t. I, p. 9. Ph. Mouskés, t. II, p. 699.

5411 *Si vieument démener,* si vilement, si indignement traiter.

5415 *Pires*, plus haut *Pières.*

5418 *Porçainement*, par une transposition de lettres fort fréquente, pour *proçainement.*

5426 *Dans Pires*, Ph. Mouskés, t. II, p. 699.

5431 *Le pappe*, Urbain II.

5433 *S'esploya*, s'exploita.

Il se mist à genous, et sy le salua.
« Pières, dist li sains pères, amis, comment vous va? »
— « Sains pères, dist Piéron, oncques sy mal n'ala.
Se j'estoie sains pères ung an, n'en doutés jà,
Oncques homs n'ot tel joie ne jamais n'auera. »

Quant ly pappes oy l'iermite plaidoyer :
« Se vous estiés, dist-il, papes, ung an entier,
Comment en volriés vous en ce monde esploitier? »
Dist Pires li Hiermites : « Je feroye vengier
La mort nostre Seigneur, le père droiturier,
Et le digne sépulcre aultrement apointier,
Folio 83 r°. Dont ly Sarrasin font estables et fumier.
Pités est c'on ne fait le crestyens croisier
Pour aler oultre mer Sarrasin guerroyer,
Qui le sépulcre Dieu tiennent en tel dangier,
Et tant boin crestïen qu'il tiènent prisonnier. »
Quant ly pappes l'oy, sy prist à larmoyer;
Dist à Pière l'Iermite : « G'y volray envoyer
Et le trésor que j'ay, y vaulray desployer. »

Quand ly pappes oy l'iermite dam Piéron
Et l'estat qu'il li dist dou temple Salemon,
Et dou sépulcre Dieu qui souffry passion,
Au cuer en ot pitet et grant confusion.
« A! glorieus sépulcre, dist le pape à hault ton,
Vous tiènent Sarrasin en tel subjection!
Or y volray pensser à bien courte saison. »
Le pape fait prêcher en France la guerre sainte. Ly papes fist mander en France, le royon,
Que tout cil qui volroient avoir dévocion

5439 *Pappes*, ailleurs *papes*.
5445 *Estables et fumier*, voir v. 3151.
5449 *Crestïen*, le MS : *crestïen*. La mesure exigeait ce changement, qui est conforme d'ailleurs à l'orthographe du temps, et notamment à celle qui est suivie dans ce poëme.
5460 *Ly papes*, etc. Le concile de Clermont, dont l'effet fut si puissant et qui excita un si grand enthousiasme, n'a pas obtenu l'attention du trouvère.

Pour aler oultre mer sans nule ariestison ,
De son riche trésor leur volroit faire don.
Adont s'esmut ung ost où de gens ot foison. — Première croisade.
Avoec Piéron l'iermite alèrent main baron :
Bauduins de Biauvais y fu , bien le set-on , — Baudouin de Beauvais et son frère Jernoulx, Richard de Caumont, Harpin de Bourges, Jean d'Alis, etc.
Et ses frères Jernoulx , ung chevaliers de non ,
Et Ricars de Caumont , qui cuer ot de lion ,
Et de Bourge Harpin qui , par dévocion ,
Vendy son hyretage au boin roy Phelippon ,

5466 *Bauduins de Biauvais.* Guillaume de Tyr et Albert d'Aix ne nomment parmi les premiers croisés que Renaud, seigneur de Beauvais, qui fut tué au siége d'Acre, où il dirigeait les archers, (*Galeries hist. du palais de Versailles*, t. VI, 1re part., p. 278). Mais Bernard le Trésorier nomme *Baudouin de Beauvoir* (Guizot, *Coll. de Mém.*, t. IX, p. 307). Baudouin de Beauvais est le héros d'un épisode du poëme de *Bauduin de Sebourc*, continuation de celui de Godefroid de Bouillon. Il est retenu vingt-huit ans en captivité par les infidèles, et, délivré enfin de ses chaînes, il paraît devant *Esmérés*, l'un des fils de Rose de Nimègue, pour lui déclarer qu'il est son oncle :

« Biaus niés, dist li vassaus, vous ne me ravisés?
» Vou pères proprement fu mes frères carnés,
» *Baudewins de Biauvais* sui par non appelés.
» Je reviens d'outre-mer où j'ai esté assés :
» Avec Piéron l'Ermite i fu jadis passés;
» Au mont de Chivetot là fu desbaretés
» Corbarans d'Oliferne, li fors roys couronnés,
» Me tient (*tinst*) en sa prison longuement et assés;
» Mais Rikars de Caumont, li chevaliers doubtés,
» Deusconfi (*desconfi*), par son corps, les IJ païens armés. »
T. II, p. 159.

Bauduins de Biauvais, que Diex perama tant.
T. I, p. 41.

Baudouin de Beauvais se signale ensuite par de nouveaux exploits.

5467 *Et ses frères Jernoulx?*

.....*Ernous de Biauvais*, li princes signouris.
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 39

Ensi morut *Ernous*, à doïl et à tristour
Par le félon serpent qui là régna maint jour.
Ib., p. 41.

Dans ce roman (t. I, p. 1), Ernous de Beauvais épouse Rose, fille du bon roi Euriant et sœur du chevalier au Cygne, et devient lui-même de ce chef *roi de Nimègue*. Il était, par sa femme, oncle de la mère de Godefroid de Bouillon. (Consulter l'Introduction.)

5468 *Ricars de Caumont*, voir v. 5098.

Quant *Richars de Cammont* ot desconfi le camp...
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 41.

5469 *Et de Bourge Harpin.* Meyer, *Ann.*, fol. 32 : *Arpinus Biturix;* Ph. Mouskés, t. II, p. 699, note. Eudes Herpin, vicomte de Bourges, fils de Humbaud, seigneur de Dun, ayant épousé Mahaud, nièce d'Étienne, vicomte de Bourges, hérita de cette importante seigneurie vers l'an 1098, par conséquent deux ans après le départ des premiers croisés. En 1100, lorsque Guillaume VII, comte de Poitiers, prenant la croix, entraîna sur ses pas les peuples de l'Aquitaine, Eudes Harpin, pour le suivre, vendit, au roi Philippe Ier, sa vicomté pour 60,000 sous d'or (*Galeries hist. du palais de Versailles*, t. VI, 1re part., p. 310). Le *roman de Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 271, appelle notre vicomte *li dus Harpins de Bourges*.

5470 *Phelippon*, Philippe Ier, roi de France de 1060 à 1108.

Pour aler oultre mer sur la gieste Mahon.

Seigneur, ichieus Harpins fist forment à loer ;
Car sa contet vendy qu'il avoit à garder.
Fil ne fille n'avoit pour ly ahireter :
Chieus Harpins fist dou sien la voie d'oultre mer.
Là fu Jehan d'Alis que on ne doit oublier :
Ly vesques de Forois y vot oussy aler,
Et Symons de Melans, qui ot cuer de sengler,
Et maint boin chevalier que je ne say nommer.
A Romme les a fait li pappes assambler,
L'asolucion fist, quant vint au desévrer.
Qui ceste voie emprist li pappes, sans fausser,
Leur donnoit plain pardon apriés le confiesser :
L'âme de père et mère y poyent sauver.

Simon de Melans (?).

Folio 83 v°.

Ceste absolucion que ly pappes donna
Le peuple crestyen forment eslaieça.
Plus de L mille oultre mer en passa.
Avoec Piéron l'iermite, qui forment les haista.
Ly papes viers le roy cardenauls envoya
Pour praicier la croys en France pardeçà ;
Et li roys de Franche au pape remanda
Qu'il estoit assés vieux pour aler par delà ;
Mais il avoit ung frère, qui son lieu li tenra ;

5471 *Gieste Mahon ;* ce passage, comme une foule d'autres (voy. v. 1161), prouve que le mot *gieste* avait souvent la signification de race (*gens*). Voir *Nouv. revue encycl.*, avril 1845, pp. 573-74.

5476 *Jehan d'Alis* ou *Dalis?*

Et dans *Jehan d'Alis* qui tant est naturés.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 412.

Que on, élision.

5477 *Ly vesques de Forois*, de Forez?

5478 *Symons de Melans.* Plus loin figure *Foucques de Melans.* Un Simon de Melun est nommé par M. Roger, *Noblesse de Fr. aux croisades*, Paris, in-8°, d'après Du Cange; mais pour une époque postérieure à la première croisade à laquelle toutefois le comte de Melun prit part. *Melans* peut être aussi *Milan.*

5484 Vers trop court, qu'on rétablirait ainsi :

L'âme de père et mère *qu'ils* y poyent sauver.

5488 *Haista*, animer, encourager.

5491 Vers trop court.

Hues le Mainé ot non ; çus contes se croisa.
Godefrois de Buillon forment s'y avança, — Godefroid de Bouillon et ses deux frères prennent la croix.
Witasse et Bauduin, que loyaument ama,
Prisent le sainte crois, ne vous céleray jà :
Ly contes de Saint-Pol point ne le refusa, — Le comte de saint-Pol et son fils Enguerand.
Et Engherans, ches fieus, qui avoec lui ala.
Plenté prisent le croys, quant on le praiéça :
Ly nobles roys de France les nés appareilla.

Au prendre de le crois en France, la loée,
I ot de maint baron mainte larme plorée :
Buinemons et Tangrés et cil de la contrée, — Bohémond et Tancrède.
Ly dus de Normendie a sa cose ordenée,
Ly quens Robiert de Flandres, une tierre peuplée, — Le comte Robert de Flandre.
Et Raimbaus li Frisons, qui bien féry d'espée,

5494 *Hues le Mainé.* Hugues dit *le Grand*, second fils du roi Henri Ier, roi de France, et d'Anne, fille de Jaroslaw, duc de Russie, frère puîné du roi Philippe Ier, devint comte de Vermandois, par son mariage avec Adelaïde, fille du comte Herbert. Hugues partit au mois d'avril 1096, à la tête d'une florissante armée, pour la conquête de la terre sainte, et prit sa route à travers l'Italie, où il fut rejoint par le duc de Normandie, les comtes de Flandre, de Boulogne, de Blois et d'autres seigneurs. En passant à Lucques, ils reçurent la bénédiction du pape. Hugues, retenu prisonnier par l'empereur de Constantinople, ne dut sa délivrance qu'à Godefroid de Bouillon, ainsi que le poëte le racontera tout à l'heure lui-même. Les Bénédictins qui, à l'article des comtes de Vermandois, font partir Hugues en 1096, fixent son départ en 1101, à l'art. des comtes de Poitiers (l'*Art de vérifier les dates* et *Galeries histor. du palais de Versailles;* Paris, 1844, in-8°. t. VI. part. I, p. 83). — Le premier hémistiche du vers serait trop long, si le mot *Hues* ne se prononçait ici *Hus*. Voir plus loin.

5494 *Çus*, pour *cius, cis.*

5498 *Ly contes de Saint-Pol.* Hugues II accompagna, avec Enguerand, son fils, Robert, duc de Normandie, à la croisade. Voy. v. 4100.

5499 *Et Engherans, ches fieus.* Voy. le vers précédent. *Ches*, pour *ses, son.*

5502 *Au prendre de le crois*, le MS : *au prendre le crois.*

5504 *Buinemons et Tangrés.* Voir v. 3807 et 3823.

5505 *Ly dus de Normendie*, Robert II, surnommé *Courte-Heuse* et *Gambaron*. Pour aller à la croisade, il engagea son duché au roi d'Angleterre, son frère, moyennant la somme de dix mille marcs d'argent, et partit par l'Italie au mois de septembre 1096.

5506 *Ly quens Robiert de Flandres.* Voir v. 4096-97. Robert II, dit *de Jérusalem*, fils aîné de Robert-le-Frison qui suit, fut qualifié comte du vivant de son père, sans doute à cause du comté de Bourbourg. Il se mit en route, en 1096, pour la Palestine.

5507 *Et Raimbaus li Frisons*, le MS porte *Fisons*, Robert-le-Frison (voir v. 3082). Il alla en Palestine en 1086 et revint en 1088. Il pa-

Ly ordenance fu en maint lieu ordenée ;
Mais Pières ly Hiermites à le barbe mellée
Passa trèstout devant à une riche armée.
Droit en Constantinoble s'en vint sans demorée.
Folio 84 r°. Là entrèrent en mer nostre gent honnourée.
Les croisés se dirigent vers Nicée. Viers Nicques la cité, qui bien estoit frumée,
Naga icelle gent qui fist fole arivée ;
Sy vous diray pour quoy, s'il vous plaist et agrée.
En icelle cité qui bien estoit murée
Querelle de Soliman de Nicée et du soudan. Fu li roys Solimans, qui la ville ot gardée.
Ichieus avoit LJ fieux de sa femme espousée :
Salfadins fu li uns, sen arme soit dannée !
Turniquans li secons, qui bien féry d'espée.
Or avoit li soudans une fiest ordenée
Par dedens Sormasane, une cité loée ;

rait, malgré le dire d'Iperius, que cette excursion ne fut qu'un simple pèlerinage. C'est donc à tort qu'on le place ici dans la première croisade. Meyer (*Annal.*, fol. 30) lui donne pour compagnons, Baudouin de Gand, Burchard de Commines, Gérard de Lille, Ide de Lillers, Valner (Werner?) d'Audenbourg, Valner de Courtrai, Gratien d'Eecloo, Emar de Zomerghem, Josseran de Knesselare, et plusieurs autres nobles.

5512. *Entrèrent*, le MS : *entreren*.

5513 *Frumée*, wallonnisme pour *fermée ;* fortifiée. On dit encore ville fermée. Voy. v. 3244 et 3261.

5514 *Fole arivée ;* les croisés arrivèrent le 5 mai 1097 devant Nicée, capitale du royaume du Roum, qui comprenait à peu près toutes les provinces situées entre le Bosphore, le Pont-Euxin et l'Euphrate. Ici le trouvère passe sous silence tous les incidents de leur route à travers la Hongrie et à Constantinople. Mais il revient plus bas à ceux qui se passèrent dans cette capitale de l'Orient.

5517 *Salimans* (voir v. 3189 et 3224). Soliman, fils de Koutoulmisch et arrière-petit-fils de Seldgiouk par son aïeul Israël. L'an 1074, il passa dans l'Asie-Mineure, à la tête d'une armée de Turcs, et poussa ses conquêtes jusqu'à Nicée, où il établit sa résidence. Son fils aîné, Kilidge-Arslan I, nommé aussi *Soliman-le-Jeune*, lui succéda après un interrègne. C'est le personnage mentionné dans le texte. Cf. Guill. de Tyr, *Recueil des hist. des Crois.;* Paris, 1844, in-fol., t. I, pp. 59, 60, 61, 62, 169, 170. Cet historien, ainsi qu'on l'a déjà remarqué (v. 3137), fait Soliman neveu du soudan de Perse.

5519 et 5520 *Salfadins, Turniquans ;* les Grecs appellent *Saisan* le fils aîné de Soliman-le-Jeune et son successeur. Son frère, *Masoud I*, le détrôna. Nous suivons ici l'*Art de vérifier les dates*.

5521 *Li soudans* (voir v. 3137, 3183). Paul-Émile, cité par Meyer, *Ann.*, fol. 33, dit : « *Cassianus, Persarum Turcarumque imperator,* » *cum duobus filiis, viris acerrimis, Bacmano et* » *Sensadolo...* » Voir la note sur le v. 3187.

5522 *Sormasane*, Samosate ? Cette localité est

Mais li roys Solimans, qui tant ot renommée,
Ne fu pas à ce jour à la feste estorée;
Dont ly roys Soudans ot moult le cière tourblée,
Et jura Mahommet, où sa foy fut donnée,
Qu'à Solimant fera abatre se posnée.

Dolans fu li soudans pour le roy Solimant;
Il en jura Mahom, Jupin et Tiervagant
Que Nicques li torra, la citet souffisant.
Il en a appiellé le fort roy Corbarant.
« Corbarant, dist li soudans, je vous prie et commant
Que vous alés à Nicques et de Sarrasin tant
Que vous puissiés avoir ceste citet vaillant;
Solimant m'amenés en mon palais luisant,
S'il ne vot obéir et lui et sy enfant,
Et moy pryer miercit du tout à mon commant. »
Et Corbarans li dist: « Ne vous alés doutant,
Se ly roys ne se va à vous humélliant,
Jamais ne revenray en jour de mon vivant;
Je le vous remanray à loy de récréant. »

Corbarant embrasse le parti du soudan.

Corbarans d'Olifierne fu moult preus et hardis
A cent mil Sarrasin s'est dou soudant partis.
A lances, à escus et as bons brans forbis,
Et à bons ars turcois bien traians à devis,
Viers Nicques va li ost des félons Arrabis.
Tant ala Corbarans par plains et par lairis
Que de Nicques pierçut les crestiaus haut assis.
A une lieue priés a li roys ses gens mis

Folio 84 v°.

nommée dans le roman de *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 198.

Par dedens *Sormasane* dont bonne est la cité.

Au t. I, p. 40, on trouve *Sormagane*.

5527 *Posnée*, puissance, pompe, orgueil.

5530 *Li torra*, lui enlevera, de *tollir*, par contraction.

5532 Retranchez *li* pour la mesure.

5543 *Mil*, le MS : *mille*.

Par delès ung hault mont là fu ses très bastis :
Une vieille rivière y courroit par devis,
Nicande avoit à nom la rivière de pris.
Ly mons de Civetot estoit bien priés assis.

Au mont de Civetot, lassus en le vallée,
Sur l'iaue de Nicquande, une rivière lée,
Fu li ost Corbarant assise et amassée.
Priés de Nicques estoit, n'y ot c'une lieuée.
Quant Solimant le seut, mie ne li agrée :
A Corbarant manda, sans nule demorée,
Pourquoy il ly venoit excillier sa contrée,
Et qu'il éuist conduit une seulle journée
Tant qu'il éuist à lui sa raison devisée.
Corbarans respondi : « Bien me pleist et agrée. »
Lors monta Solimans sur la mule afeutrée.
Si doy fieu vont o lui, chevauçant sur le prée ;
Et Corbarans estoit en sa tente dorée,
Où il jeue as eschiés au fort roy d'Orbendée.

5552 *Nicande*, plus bas *Niquande*.

5554 *Au mont de Civetot. Domumque ad locum supra idem mare situm, cui nomen* Civitot, *pervenientes, castra metati sunt.* Guill. de Tyr, lib. I, *Recueil des hist. des Croisades;* Paris, 1844, in-fol., t. I, p. 57. C'était une ville près du golfe de Nicomédie, voisine de Nicée, et que l'empereur d'Orient Alexis avait fait construire nouvellement. Ord. Vital., *Hist. eccl.*, IX (Duchesne, *Scrip. Norm.*, p. 325). Villehardoin, chap. 240 : « Li *Chivetot* qui siet » sor le goffre de Nichomédie, d'autre part » devers Nike. » Cf. les observ. de Du Cange, *ib.*, p. 351.

Au mont de *Civetot*, là fu desbaretés.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 259.

Au mont de *Kivetout* arriva li marchis.
Ibid., t. I, p. 6.

5562 Le MS : *Tant qu'il éuist sa raison à lui devisée.*

5564 *Afeutrée*, harnachée :

Les mulz et les sumers *afeutrent* li servant.

Charlemagne, anglo-norman Poem... New first published... by Francisque Michel ; London, 1836, in-18, p. 4, vers 82 :

Et Huet saisi le jument
Qui moult estoit bien *afeutrée*.

Barbazan, *Fabliaux et Contes;* Paris, 1808, in-8°, t. II, p. 419.

5567 *Orbendée*, voir l'Introd. du Chevalier au Cygne, p. 77, et le texte, t. I, p. 5, v. 34. Matabrune, l'indigne grand'mère du chevalier, y est nommée *dame qui tenoit Orbendée*. Dans le passage qui a suscité la présente note, *Orbendée* est un pays de l'Orient; nous l'avons considéré d'abord, et à cause de la place où il était nommé,

A tant es Solmiant à maisnie privée
De la loy Mahomet qui bien estoit gardée,
Salua Corbarant et toute l'asamblée.

Quant ly roys Solimant entra ou pavellon,
Hauttement salua Corbarant, le baron.
« Soliman, dist ly roys, je vous tieng à bricon
Quant ne daigniés siervir le soudant esclavon.
Jà sont L roy, tout par conte et par non,
A lui obéissant à faire tout son bon :
Ne daignastes venir à la gieste Mahom ;
S'en a li roys soudans à son cuer marison ;
Commandé m'a ly roys et au Rouge-Lion
Que je soie venus gaster vo région.
Se par forch vous preng, par mon Dieu Baraton ;
Je vous menray à lui à guise de garçon :
De Nicques ne tenrés qui vaille ung esporon.
Sy vous prie que faciés et crées ma raison.
Alés viers le soudant, sans nule ariestison,
Et ly pryés miercit et vous arés pardon. »
Quant Solimans l'oy, s'y tainst comme carbon
Et dist à Corbarant : « Ce seroit mesproison,
Se j'aloie viers lui en tel subjection :

Le roi Rouge Lion.

Folio 85 r°.

comme pouvant désigner une partie de la Belgique, *Westerbant*, *Ostrevant*. L'étymologie du mot se présente tout naturellement dans un sens opposé : *Oost-Bant*, contrée de l'Est.

5573 *Bricon*, félon, misérable, ital. *bricone*, même racine que *brigand* (voy. v. 1270) :

Li rois *Briguedans*
Qui est sire d'Aufrique et des Sarragonchans.
Li romans de Bauduin de Sebourc, Valenciennes, 1841, in-8°, t. I, p. 117.

Peut-être du teutonique *brechen*, *breken*, briser, transgresser.

5579 *Rouge-Lion :*

O le *Rouge-Lion* qui en Dieu ne croit mie...
Li romans de Bauduin de Sebourc, t. I, p. III.

Li rois *Rouges-Lions*, ses frères, li gaians.
Ibid., p. 117.

Par dedans Abilant, qui est *Rouge-Lion*.
Ibid., t. I, p. 135.

5584 D'après les règles ordinaires, ce vers a une syllabe de trop si l'on n'écrit *pri* pour *prie*.

5587 *S'y tainst*, se teignit, prit la couleur du charbon enflammé.

5588 *Corbarant*, le MS : *Cornumarant*.

Mieus ameroie à pierdre toute ma région
Et morir en estour sans nule raençon ;
Mais cil pleist au soudant, qui tant a de renon,
Je lui donray d'or fin quierkiet ung Arragon.
Sy en alés arière, se il vous samble bon. »
Dist ly roys Corbarans : « Vous parlez sans raison.
Jamais n'en partiray à mésune saison,
Sy vous aray destruit à ma devision,
Et vous et voz enfants et vostre estracion :
Demain vous asaurray à force et habandon. »
Et Solimans respont : « Et je voe à Mahom
Que je feray viers vous faire deffancion,
Et puis que je ne puis avoir acordison,
Penssés de l'assalir, car j'ay d'entenscion
Que my Dieu m'aideront en ma conclusion,
Car à tort m'assalés sans cause et sans raison. »

Sy com li roy payen furent en parlement
Es vous ung Sarrasin qui dou cheval descent :
Ou pavelon entra tos et isnièlement :
Où qu'il voit Solimant se li dist hautement :
« Roys Solimant, dist-il, pour Mahom venés ent
Garder vostre citet tost et apiertement.
Vésy l'ost crestyenne qui à tierre descent ;
Folio 85 v°. Bien sont LX^m armet souffisaument ;
Asségier vous venront avironnéement. »
Quant Solimans l'oy, s'en ot le cuer dolent ;
A Corbarant a dit adont moult fièrement :

5593 *Quierkiet*, chargé ; *arragon*, cheval d'Espagne.

5599 *Asaurray*, donnerai l'assaut.

5606 *Com*, le MS : *comme*.

5607 *Es vous*, le MS : *es venus*. Cette faute se retrouve au v. 2807.

5608 *Isnièlement* (voy. v. 681), ce mot si fréquemment employé vient, comme *isnel*, *ignals*, de l'ancien allemand *snel*, ou *schnel* ; anglo-saxon, *snel*, *snellic* ; islandais : *sniallr* ; ital. *snello* :

Ero hildingar	Sunt mitites
Havllati *sniallir*.	Maxime *alacres*.

Edda Saemundar, etc. ; Hamaine, t. II, p. 104. *Charlemagne* (publ. par Fr. Michel), p. 97.

« Roys Corbarans, dist-il, je vous ay en couvent,
De vous ay sauf-conduit jusqu'à l'aviesprement.
Se puis bien dire à vous tout mon commandement,
Mais foy que doy Mahom, que je croy fermement,
Se vous ne m'accordés au soudant bien briefment,
Je m'en iray en l'ost de crestyenne gent,
Nicques leur renderay et ma tierre ensement
Et yray avoec iaux à mon efforcement. »
Dolans fu Corbarans quand le parolle entent;
Dist au Rouge Lyon : « Alons en parlement. »
Lors se mist au conseil, et Solimans l'atent.

Corbarans a parlet au roy Rouge Lyon
Et au roy d'Escallonne, qui tant a de renon,
Et à X roys payen, qui furent environ.
« Seigneur, dist Corbarans, or oyés ma raison.
Roys Solimans de Nicques a moult le cuer félon.
Vescy les crestyens dont il y a foison,
C'est ly commenchemens de la confusion
Des sors, qui furent fait par soubtile raison
De Calabre, ma mère, qui ait bénéiçon!
Qui dist c'ançois le temps Godefroy de Buillon
Venront des crestyens à nef et à dromon,
Qui estre devoient mis à grant destruction
Et en devoie avoir le dominacion :
Et vescy Solimant, qui ait maléiçon;
S'il s'acordent à iaux par fausse traïson,
Ly soudans y aroit grande pierdicion :
Je los qu'à Solimant façons avoir pardon;

Corbarant et les autres princes concluent de réconcilier le sultan et le soudan du Roum.

5618 *Sauf-conduit :*

Sire Rouges-Lyons, dist li roys Polibans,
Nous avons *sauf-conduit* : s'il nous donna soudans
Pour aleir tout partout en la terre as Persans. »
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 32.

5618 *Aviesprement*, soirée.

5629 *Au roy d'Escallonne*, voir v. 3185 et 3189.

5644 *Je los, je loe*, je suis d'avis. — *Façons*, fassions.

Et que la cose soit en nostre relacion. »
Et cil l'ont acordet en la conclusion.

Folio 86 r°.

Corbarant d'Olifierne n'y fist ariestement,
A Solimant a dit bien et courtoisement :
« Roys Solimans, dist-il, je vous diray briefment,
Nous avons aviset par conseil justement
Qu'à fieste Saint-Jehan, qui vient proçainement,
Venrés viers le soudant très-bien et sauvement;
Hommage li ferés voiant toute sa gent;
Et sy vous méterés à son commandement;
Et au conseil de nous ferés amendement;
Et nous vous jugerons vostre pays quittement. »
Dist li roys Solimant : « Voire par tel couvent,
Que vous ne partirés hors de vo cascement,
Sy serons combatu à le françoise gent. »
Dist ly roys Corbarans : « Je vous ay en couvent;
Je ne m'en partiroie pour or ne pour argent
C'om me puïst donner par don ne par présent,
Ou je les ochiray à deul et à tourment,
Ou g'y seray ochis et ly mien ensement. »
Lors fu faitte ly pays par loyal serrement,
Et se mirent as camps par droit aliément.
Or voelle Dieux garder, ly roys omnipotent,
Bauduin de Biauvais au fier contenement;
Et Ricart de Caumont, qui tant ot hardement,
Le ber Harpin de Bourges, qui Dieux ama forment,
Le ber Jehan d'Alis, et Henry, son parent,
L'évesque de Forois et toute l'autre gent

5645 Vers trop long. *En no relacion?*

5647 *Corbarant d'Olifierne*, voir v. plus bas *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 315, etc.

Corbarans d'Oliferne, j Sarrasin maudis,
Assali cristïen au mont dont je vous dis (de Civetot).
Ibid., t. I, p. 6.

5651 *Fieste Saint-Jehan.* On dirait que la fête chrétienne de S[t]-Jean en est une pour les Musulmans.

5658 *Cascement* pour *casement*; demeures, possessions.

Que Pières ly Hiermites amenoit tangrement.
Et orent tant alet qu'il vierent clèrement
Celle citet de Nicques, qui grande est durement.
Dist Pières ly Hiermites : « Je vous ay encouvent
Qu'en ceste citet chy a ung roy fel durement
C'est ly roys Solimans qui tient le casement :
Il n'a sy félon roy jusqu'à l'abre qui fent.
De li nous fait garder à ce commenchement;
Devant nous fault passer et nostre efforcement;
Faisons l'arière-garde garnir souffissamment;
Les vitalles conduire bien et déseurement. »
Et ly baron ont dit : « Vous parlés sagement. »

Les chrétiens arrivent sous les murs de Nicée.

Apparelliet se sont li baron chevalier.
En l'avangarde ont mis maint gentil sodoyer :
Bauduin de Biauvais y fu pour iaux gaitier,
Et ses frères Jernouls c'on n'y doit oublyer.

5673 *Tangrement*, vaillamment? ce mot n'est pas donné pas Roquefort.

5674 *Vierent* pour *virent*, orthographe flamande.

5677 Vers trop long. On peut supprimer *chy*.

5678 *Tient le casement*, tient le fief, est le seigneur, le maître. Les idées féodales du temps se mêlaient à toute chose.

5679 *Jusqu'à l'abre qui fent*..... Quelle est cette limite éloignée?

Il s'agit très-probablement du pays de l'*Arbre-Sec* ou du *Sec-Arbre* (qui se fend à force de sécheresse), si souvent mentionné dans les écrits du moyen âge. Torsello Sanuti ou Sanutus et Mandeville placent l'*Arbre-Sec* dans la vallée de Mambré, aux environs de la Mer Morte; il y existait depuis le commencement du monde, mais lors de la mort du Sauveur il sécha et perdit ses feuilles. Il ne devait reprendre sa verdure que lorsque la contrée aurait été soumise de nouveau aux lois de l'Évangile et qu'on aurait célébré la messe sous ses branches. D'un autre côté, au chapitre de la Perse, est décrit un arbre appelé par les chrétiens l'*Arbre-Sec*, et qui, suivant quelques manuscrits, portait dans le pays le nom d'*Arbre du Soleil*. La région de l'*Arbre-Sec* peut donc être ou la vallée de Mambré, en Palestine, ou une province de la Perse. Reinaud et Fr. Michel, *Roman de Mahomet*; Paris, 1831, in-8°, note supplémentaire au *Roman du comte de Poitiers*. Dans le *jeu de St-Nicolas*, par Jean Bodel d'Arras, l'*amiral du Sec-Arbre* est un des personnages.

> Jà n'i remanra tor de marbre,
> Que n'abace *(abatte)* jusc'au *Sech-Arbre*.
>
> F. Michel, *Roman du comte de Poitiers*; Paris, 1831, in-8°, p. 54.

> Ainc ne laissa jusc'au *Sec-Arbre*
> Castiel, cité ne tor de marbre.
>
> *Ibid.*, p. 68.

5683 *Déseurement* ou *désévrement*.

Et en l'arière-garge, si com j'oïs noncier,
Fu Ricars de Caumont, Jehan d'Alis, le fier,
Et de Bourges Harpin, c'on doit auctorisier;
Et enmy le moyenne estoient ly sommier,
Les vitalles pour l'ost qui bien leur ont mestier.
Deviers Nicques s'en vont li noble guerryer.
Ly courreurs vont devant le pays espyer,
Es vous Jehan d'Alis, qui bien sot cevaucier,
Bauduin de Biauvais a trouvet le premier.
Hautement ly a dit : « Retournés-vous arier;
Et faittes vostre gent ordener et renghier :
Car vescy Solimant, le félon losenghier;
En sa compaignie sont Sarrasin C milier,
Qui tos nous courent sus; pensons de nous vengier. »
Et quant ly crestïen oïrent l'encombrier,
Mis se sont en conroy comme hardit et fier.

Invocation.

Seigneur, à ycel jour que je vous voy contant,
Dam Pières ly Hiermites dont j'ay parlet devant,
Fu demorés derière, ce trouvons nous lysant,
Dedens Constantinoble, une citet moult grant,
Avec l'emperéour, ung félon sousdoiant,
Qui à crestyens fist ung damage grant :
Folio 87 r°. Ensy que vous orés recorder ou rommant.
Et no baron alèrent contre Solimant
Qui amenoit o lui le riche Corbarant :
Bauduin de Biauvais et Symont de Melant,
Et Ricart de Caumont, au coraige vaillant,

5689 *L'arière-garge* pour *l'arrière-garde*.
5692 *Enmy le moyenne*, au milieu.
5696 *Ès vous*, le MS : *et vous*.
5701 *C milier*. Ce nombre, sans doute exagéré, est consigné dans les écrivains des croisades. A. Van Hasselt, *les Belges aux Croisades*, t. I, p. 64.
5705 *Crestïen*, le MS : *crestien*.
5710 Vers incomplet : *moult grant*.
5712 Même remarque : *encontre*.
5714 *Melant*, voir v. 5478.

Le ber Harpin de Bourges, et Henri l'Alemant, — Henri l'Allemand.
L'évesque de Forois, ung sage cler lysant,
A bataille renghie, banire ventelant,
Furent fort assali de la gent au soudant.
Là véissiés estour miervelous et pesant :
No gentil crestyen, dont je vous vois contant,
Y souffrirent ce jour ung damage pesant;
Car IIJ batailles ont ceste gent non saçant.
Corbarans d'Olifierne fu ou front pardevant,
Et au seniestre lès, pardeviers le pendant,
Fu li Rouges-Lyons qui les va assalant,
Et au diestre lès furent de Nicques ly enfant,
Et Solimans, leurs pères, qui les va escriant :
« Par Mahom, crestyen, tout serés récréant! »

Devant Nicques, la ville, sur le lanc, sur les prés, — Richard de Caumont.
Fu Ricart de Caumont, li preus et ly senés,
Bauduin de Biauvais et Jernouls li maisnés : — Les chrétiens sont assaillis par les infidèles, qui leur font de nombreux prisonniers.
Payen les assalièrent au traire à tous costés;
As lanches et à dars ont nos barons biersés :
Il trouvièrent noz gens travailliés et pénés.
En poy d'eure les ont desconfis et matés;
XL^{m} en ont ochis et afolés.
Bauduin de Biauvais et Jernouls, li doutés,
Et Ricart de Caumont et Harpins, li loés,
Ly bers Jehan d'Alis et ly vesques membrés
Et XXX crestyens, tous ly plus honnourés,
A ly roy Corbarans en son prison menés.
Enssy fu là destruite sainte crestïentés! — Folio 87 v°.

5716 *Henri l'Alemant?*

Bauduins de Sebourc . . . . . .
Vers l'estandart s'en va des Alemans hardis;
I chevaliers le porte, qui ot à nom *Henris*....
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 213.

5718 *Banire ventelant*, bannières au vent.
5729 Voir le sens que M. Genin donne au mot *récréant*, *Nouv. rev. encycl.*, juin 1847, p. 219.
5730 *Lanc* pour *land*, plaine, landes.
5735 *Pénés*, le MS : *ponés*.

Deviers Constantinoble s'en refuï assés :
Là fu Pières l'Iermites dolans et aïrés;
Moult pleure tenrement li hiermites loés.
Et li roy Corbarans, qui tant fu adirés,
A Olifierne en a ses prisonniers menés.
Ainsy fu Solimant au soudant racordés.

Le poëte jette un regard en arrière. Année 1096.

An l'incarnacion de Dieu omnipotent
L'an mile et quatre vins et XVI entirement,
Estoit la croisserie en France grandement.
Et s'esmeurent adont des pèlerins maint cent;
Et par tierre et par mer aloient firement :
Hues, ly frères au roy de France proprement,
S'en ala tout devant à grant efforcement;
Et ly aultre ensievant aloient ensement,
Et devoient trouver l'un l'autre par couvent.
Droit en Constantinoble qui sur le mer s'estent.
Là y ot ung emperéour, qui ne vaille noient,
Qui fist as pèlerins anoy et grant tourment :
Car Sarrasin amoit assés plus loyaument
Que les boins crestyens dont je fay parlement;
Et ly roys Solimans li ot fait mandement
Qu'il ne laissast passer la crestyenne gent;
Et que s'il les laissoit passer séurement,
Guerre lui mouveroit bien effroicement,
Car de Griesse n'y ot c'un pas legièrement
Jusques au bras saint Jorge, que Dieux ama forment,
Delà le bras saint Jorge, se l'istore ne ment,

5744 *Deviers*, le MS : *devies*.

5748 *Olifierne*. Cette ville, d'après ce qu'on lit ici, pourrait être Mossoul ou l'ancienne Ninive; du moins elle en tient la place. Au v. 3184 est nommé *Marbrun d'Olifierne*.

... Il tient prison en le terre au Persis,
Par dedens *Olifierne*, le chité de haut pris.
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 7.

5755 *Hues* semble devoir se prononcer ici et ailleurs comme *Hus* ou *Hués;* voir v. 5490 et 6769, etc.

5760 *Ung emperéour*, Alexis Ier, Comnène.

5767 Vers trop court. *Bien et efforcement* au lieu d'*effroicement?*

Fu Nicques la cités frumée noblement ;
Droit à Constantinoble prist le sien logement,
Ly quens Hues li mainés et ly sien ensement
Pour atendre les aultres qui vienrent fièrement.
Mais ly faus emperères, qui li corps Dieu cravent,
Fist le conte et les siens emprisonner viument,
Pour çou qu'il oy dire tout véritablement
Qu'il venoit tant de peuple et arme tellement
Qu'il se doutait que d'iaus n'éuist encombrement.
Godefrois de Buillon, qui tant a hardement,
Deviers Constantinoble venoit moult richement.
Ly dus de Normandie fu en l'asamblement,
Fil à roy d'Engletière de droit engenrement,
Et ly conte de Flandres y estoit enssement ;
Ly contes de saint Pol n'y fist ariestement,
Buinemons et Tangrés, qui estoient parent,
Et ly vesques du Pui, qui tant ot d'escient,
Ly quens Raoul du Pierche avoec lui bonne gent,
Bauduin Cauderon et Foucon de Melent.
Quant ly dus Godefrois oy le couvenant
Que quens Huon le mainé, qu'il amoit loyaument,
Fu en Constantinoble tenus sy fermement,

Hugues-le-Grand est retenu prisonnier par l'empereur de Constantinople.
Folio 88 r°.

Bohémond et Tancrède.

L'évêque du Puy et le comte Raoul de Perche.

Baudouin Cauderon et Fonulques de Melant.

5772 *Droit à Constantinoble ;* ce ne fut pas dans cette capitale, mais à Durazzo que Hugues se vit arrêté.

5773 Vers trop long.

5787 *Ly vesques du Pui*, Ademar ou Aymar de Monteil, évêque du Puy et légat du pape pour la croisade, partit sur la fin d'octobre 1096 avec Raymond IV, comte de Toulouse, le premier des princes qui prit la croix.

5788 *Ly quens Raoul du Pierche ;* ce n'était pas Raoul mais Rotrou II, qui accompagna le duc Robert de Normandie à la terre sainte et commanda un corps de troupes au siége d'Antioche. Il perdit la vie en 1144 en faisant avec le comte d'Anjou le siége de la tour de Rouen.

5789 *Bauduin Cauderon*, nommé dans le *Roman de Bauduin de Sebourc*, t. II, pp. 271, 412, etc. Il fut tué devant Nicée, d'un coup de pierre, au rapport de Guill. de Tyr, liv. III, ch. 5. La vieille traduction de cet auteur ajoute que c'était un *riches hom et bons chevaliers de Berri. — Recueil des hist. des crois.*, t. I, p. 118. Il n'est cependant pas inscrit parmi les croisés des galeries de Versailles, où, qu'il nous soit permis de le dire, on a admis plusieurs noms qui n'ont pas, pour obtenir cet honneur, des titres aussi solides.

5791 *Huon*, si ce mot ne se prononce comme une diphthongue, le vers est trop long.

L'emperéour manda bien et hardiement
Qu'il rendist les princiers tos et apiertement,
Ou siége meteroit devant ly em présent.

Godefroid de Bouillon exige la délivrance de Hugues de Vermandois et des autres prisonniers.

Ly bons dus Godefrois l'emperéour manda
Qu'il rendist les prisons, ou guerre ly fera.
Lors furent délivré : désobéir n'osa.
Et au duc Godefroy le conte renvoya
Son or et son argent, adont ly présenta;
Mais en Constantinoble entrer ne les laissa.
Au dehors de la ville li os Dieu se loga;
Là se sont refresqui; l'un l'autre atendent là.
Dam Pires li Hiermites à Godefroy conta
De Solimant de Nicques, qui sa gent li tua.
Dist ly dus Godefrois : « De çou anoyet m'a;
Par mauvaise ordonnance li cose mal ala. »
Quant trestout ly baron, qui partirent deçà,
Folio 88 v°. Furent tout assamblé, cieux qui cel ost mena,
Armée des croisés. Cent mil hommes à piet et VJ^{m} en trouva,
Et C mil à cheval; à tant de gens passa
Godefrois de Buillon, que Jhésus tant ama,
Grand nombre de femmes qui la suivent. Et bien XX mille femmes avoecques iaus ala.

An 1097. L'an mil et IIIJ^{xx} et puis XVIJ ans,
En yceste saison que je vous sui contans,
Passa oultre le mer li barnages des Frans.
Godefrois de Buillon et li dus de Normans,
Ly quens Huon le Mainé, qui fu li plus vaillans,
Frères estoit au roy de France et lieutenans,
Et li contes de Flandres, qui fu moult souffissans,
Ly conte de Saint-Pol et ses fieus Engherans,
Le comte de Blois. Et li contes de Bloys n'y fu mie falans;

5796 Ce couplet commence par une répétition, en d'autres termes, de la fin du précédent. Le poëme offre plus d'un exemple de cette forme qui semble propre aux vers chantés.

5813 *Avoecques*, le MS : *avoec*.

5816 *Des Frans*, le MS: *de Frans*.

5822 *Li contes de Bloys*. Étienne, VI^{e} comte de Blois, appelé aussi Henri, fils de Thibaut III,

Et ly vesques du Puy, ung sages clers lisans,
Ly quens Raoul dou Pierche qui moult estoit poissant,
Bauduin Cauderon et Foucques de Melans,
Et tant de chevaliers et de barons sachans,
Et Pières ly Hiermites, qui les grenons ot blans.
Il estoit nés d'Amiens; ce nous dist ly romans; L'ermite Pierre, né à Amiens.
Mais il avoit esté hiermites moult lonctemps.
Là péuissiés véir destriers sors et bauçans,
Mules et boins coursiers, ces gens sommiers portans
Armures et haubiers et héaumes luisans.
Dehoes Constantinoble, ès maisons et as camps,
Estoient ly baron dont je vous suy contans;
Et puis se départirent delà, quant il fu temps;
Et entrèrent à l'iaue en nés et en balans.
Vinrent au brac Saint-Jorge li barnages poissans;
Se herbregièrent là, baus et liés et joians.
Delà le brac estoit li pays Solimans:
Une espie s'en va qui bien estoit courans;
Droit à Nicque s'en vient ou palais qui fu grans, Folio 89 r°.
Là trouva Solimant, se femme et ses enfans,
Telle nouvielle dist que moult les fist dolans.

« Sire rois Solimans, ce li dist une espie,
Vescy les crestyens que Mahoms maudie!
Au brac Saint-Jorge sont à grande compaignie. »
Quant Solimans l'oy n'a talent qu'il en rie.
Lors manda Sarrasyn que n'y ariesta mie;
Et se mist sur les camps banière desploïe,

comte de Meaux et de Brie, partit au mois de septembre 1096 avec Robert, duc de Normandie, et Robert, comte de Flandre, et prit sa route par l'Italie où il passa l'hiver. Il eut part à la conquête de Nicée, qui eut lieu le 20 juin 1097. Sa brillante conduite au siége de cette place lui mérita l'honneur d'être établi, par tous les princes, chef du conseil de guerre, pour diriger toutes les opérations militaires.

5832 Le MS : *armures, haubiers.*

5836 *Balans*, bélandres, bâtiments de transport.

5845 Vers trop court. *Mahoms* pour *Mahomès.*

Par deviers Andioche, en la foriest antie.
Là se tient Solimans o sa gent paienie :
Garcion. Garscion a mandé qu'il l'y fesist aye.
Et ly boin pèlerin que Jhésus bénéie,
Sont venut devant Nicque»; s'ont le ville asségie;
Mais il ne l'ont assis adont que la moitie,
Car ung lac y avoit, c'est yaue resongnie,
Qui va par le cité en plus d'une partie.
Adont ly hault baron de France le barnie
Machines de guerre. Font engiens carpentier desseur le praierie :
Là sont engimgnéour qui sèvent le mestrie
Des engiens ordonner, cescuns s'y ensonnie.
Et li roys Solimans, que Jhésus maudie,
Appiella IJ payens qui sont de la mesnie,
Et leur dist : — « Alés-ent à Nicques le jolie,
Et distes mes deux fieux que je leur mande et prie
Que demain au matin, après l'aube esclairie,
Issent de la cité, banière desploye,
Et viènent assalir celle gent renoye;
Et je les assauray par deviers me partie. »
Et s'il s'en sont party, s'ont leur voie acquellie
Parmy une foriest qui fu grande et fuellie.
Là furent carpentier de la gent baptisie,
Qui trançoient mairiens en la foriest naye,
Pour carpenter engiens pour faire une assalie.

Invocation.
Les espions de Soliman sont pris par les chrétiens.
Folio 89 v°.

Signour, li carpentier dont vous oït avés,
Ont véut le espies qui viennent lès à lès
Lors les ont assalis, et les ont atrapés :

5850 Vers imparfait.
5852 *Garscion*, voir v. 5187.
5856 *Resongnie*, appréhendée, incommode.
5858 *Barnie*, peut-être pour *garnie*. *Barnie* pourrait signifier *riche en barnés*, en noblesse?
5859 *Le praierie*, le MS : *de le...*
5862 *Jhésus*, trissyllabe.
5873 *Foriest naye*, forêt vierge, native.
5875 *Vous oït*, le MS : *vous oit*.
5876 *Lès à lès*, le MS : *les ales*. Côte à côte; qui les suivaient de près ou qui se suivaient l'un l'autre.

Vilainement les ont dedens l'ost amenés
Et au duc Godefroy il les ont délivrés.
Quant Godefrois les vit, s'a les barons mandés,
Et leur a dit : « Seigneur, ychy endroit poés
Véir deux Sarrasyn c'on a ès bos trouvés :
Il nous convient savoir leurs cuers et leurs secrès. »
Ung latinier ont pris qui les a escolés :
Cieux dist as Sarrasins : « Savés que vous ferés?
Se vous ne dittes vray, as fourques penderés;
Et se vous dittes voir, de mort escaperés.
Dittes as crestyens de quel part vous venés,
Et se dites oussy tout çou que vous querrés,
Ne qui vous envoya, ne qui vous a mandés. »
Quant cil virent noz gens, li sans leur est mués.
— « Sire, ce dist li uns, vistement le sarés.
Roys Solimans de Nicques, qui est noz avoés,
Nous envoioit à Nicques, dont il est couronnés,
Pour dire ses enfans et à tous ses fiévés
Que demain au matin se fust cascuns armés
Pour vous à assalir as tentes et as trés,
Car demain au matin, quant solaus iert levés,
Vous venra Solimans, qui de gens a assés;
Et pourtant qu'il vous voit traveilliés et pénés,
Atendre ne voet pas que soyés reposés. »

Quant Godefroys oy le payen qui parla,
Il a dit as barons : « Garder se convenra. »
Oyés de Godefroy comme il s'apparella.
Lendemain au matin, parmy l'ost commanda;
Devant l'aube crêvant, toute li ost s'arma;
Et se tiengent tout quoy, jusqu'à tant c'on ora

5884 *Latinier*, interprète.
5890 *Ne ... ne*, n'a pas le sens négatif, mais alternatif.
5893 *Avoés*, maître.
5904 *Comme*, le MS : *comment.*
5907 *Tiengent* pour *tiennent.*

Les trompes, les nakaires, qui les esmouvera.
Folio 90 r°. Ensy le font no gent : sytos qu'il ajourna,
Furent tout en arroy que nuls n'y ariesta ;
Et se tiennent en l'ost que nuls mot n'y sonna.
Godefroys de Buillon et ses frères qu'il a
Une avant-garde fist, mil hommes y mena.
Et ly roys Solimans la cité aprocha :
Bien cuide avoir secours de sa gent par deçà ;
Mais sy message sont ù Godefroys les a
Fait moult très-bien garder, jusqu'à tant c'on 'sara
Comment roys Solimans sa journée tenra.
Et Solimans de Nicques l'ost de Dieu aprocha.
Apriés soleil levant, vit l'ost et regarda,
Et a dit à se gent : « Biau seigneur, vélés-là !
Penssons de l'asalir, seigneur, oy y parra,
Or varray aujourd'uy, qui hardis y sera.
Se le victore avons, honneur pour nous sera,
Et ly ryches soudans plus nous redoubtera. »

Roys Solimans de Nicques s'esploita durement ;
A l'aprocier de l'ost fist cryer laidement ;
Et Godefroys a fait sonner apiertement.
Lors yssirent de l'ost cevauçant noblement :
Cil a piet sont devant armet joliement,
Le roi des Taffurs, des Truands ou Ribauds. Et ly roys de Taffurs venoit hardiement ;

5918 *Journée*, le MS : *journé*.

5922 *Oy y parra*, *huy y parra*, il y paraîtra aujourd'hui.

5931 *Ly rois de* (*des*) *Taffurs* ; le nom de *Taffurs* a quelque ressemblance avec ceux de *Taflet* (Maroc) et de *Tarifa*, ville maure de l'Andalousie. Mais d'abord le roi des Taffurs est un allié chrétien de ses coreligionnaires, ensuite on ne doit pas se flatter de retrouver sur la carte tous les lieux nommés par les trouvères ; nous avons déjà vu que leur géographie était la plupart du temps tout imaginaire ; ainsi, pour nous renfermer dans le roman de *Bauduin de Sebourc*, Rouge-Lion est roi d'*Abilant* (t. I, pp. 13, 18) ; Polibans, roi de *Falise* (p. 123) ; ailleurs nous trouvons un Rogier de *Guigant* (p. 272) ; Morgant, roi d'*Italie*, c'est une ville (p. 365) ; un Turc de *Val-Fondée* (t. II, p. 13) ; Gontacles de *Pulane* (p. 281) ; Hector de *Salorie* (p. 284) ; etc.

Le vrai sens de *Tafurs* est *Ribauds*, comme l'écrit le trouvère lui-même, Truands ou, selon

Sur ung ceval estoit; s'amenoit une gent,
Bien en avoit XX mille en son gouvernement;
Mais n'ot que IIIJ mille à ce assamblement :
Moult estoient halet du soleil et du vent,
Et portoient faussars et hasches ensement, — Armes des infidèles et des croisés, *goedendag*.
Et grans martiaus de fier, qui poisent durement.
Glaves et goudendas portoient ly Flamenc. — Flamands.
Sy avoit des Liégois, qui esragiement — Liégeois.
Couroient à l'estour, oussy fier que sierpent.
Ly quens Hues le Mainé cevauçoit noblement.
Ly contes de Namur y vint hardiement; — Le comte de Namur. Folio 90 v°.
Ly dus de Normandie Robiers, au fier talent;
Chy fu Rambaus Crestons, qui fu de biel jouvent; — Raimbaud Creston.
Ly contes de Saint-Pol et son fil emprésent;
Buinemons et Tangrés n'y faloient noïent,

que le dit Sébastien Cobarruvias des *Tahures, conviene que sean ladrones e homes de mala vita.* Du Cange, *Gloss.*, au mot *Tafuria*.

Ces *Tafurs* formaient donc cette troupe dont parlent les historiens et dont il est question plus en détail dans une autre note.

5938 *Goudendas;* les Flamands, à la sanglante journée de Courtrai, l'an 1302, se servirent de ces piques appelées *goedendag*, par une ironie martiale et terrible qu'explique Guillaume Guiart, auteur de la *Branche aus roiaux lignages :*

A grans bâtons pesans ferrés
Avec leur fer agu devant
Vont ceux de France recevant.
Tiex bâtons qu'il portent en guerre
Ont nom *godendac* en la terre.
Godendac, c'est bon jour à dire,
Qui en françois le veut décrire.
Cil bâton sont long et traitis,
Pour férir à deux mains faitis,
Et quant l'on en faut au descendre
(Quand on manque son coup en voulant en assommer l'ennemi)
Si cil qui fiert i veut entendre
Et il en sache bien ouvrer,
Tantôt peut son cop recouvrer
Et férir, sans s'aler moquant,
Du bout devant en estequant
Son ennemi parmi le ventre!
Et li fers est agu qui entre.

Daniel, *Hist. de la milice française;* Paris, 1721, in-4°, t. I, pp. 435-436; *Mém. de Jacques Du Clercq*, t. I, p. 39. Goethals-Vercruysse et A. Voisin, *Bataille de Courtray;* Gand, 1834, in-8°, p. 27, etc.

5939 *Esragiement*, cinq syllabes.

5942 *Ly contes de Namur;* le comte de Namur était alors Albert III, mais les historiens ne le font pas aller à la croisade.

5943 *Robiers*, le MS : *Robies*.

5944 *Rambaus Crestons*, nommé par Guill. de Tyr, liv. VI, ch. IV : *Reibaldus Creton*. Il était de l'illustre maison d'Estourmel. Cf. le P. Anselme, *Hist. généal. de la maison de France*, t. III, p. 594. Il s'agit d'une alliance au XVII° siècle avec les Montmorency. Il est encore question plus bas de *Raimbaud Creston*.

Encontre Solimant s'ordenèrent briefment.
Godefroys et sy frère fièrent premièrement
Cri de *saint sépulcre.* Et crient : « Saint Sépulcre! » à leur vois clèrement.
Là véissiés bataille et grand tournoyement.
Roys Solimans de Nicques ot moult le cuer dolent
De çou que sy doy fil n'issoient tangrement.
Mais c'estoit sans raison li roys qui les atent :
Il furent en la ville bien et paisiblement.

Forte fu la bataille, à Nicques, sur les prés.
Qui véist les barons de férir aprestés,
Godefroys de Buillon, s'y est bien prouvés.
Witasse et Bauduins ont les payens bierssés.
Ly quens Huons ly Mainés sy est moult bien portés;
Moult bien sy esprouva Buinemons et Tangrés.
Et ly roys Solimans y fiert comme diervés;
Par l'estour va criant, s'y s'est hault escriés :
« Godefroys de Buillon où yestes-vous alés?
De Nicques vous calenge les nobles richetés.
J'ay ochis de vos gens XL mil passés,
Ly remanans sera en très mal an entrés. »
Baudouin Cauderon. Bauduin Cauderon est vers le roy alés;
D'une espée à deux mains s'est à luy ariestés;
Et Solimans li vint, qui bien estoit montés,
Et tenoit ung faussart qui fu acérés,
Et féry Bauduin, qui tant fu redoubtés;
Et Bauduins oussy le fiert à l'autre lès.
Jà fust ly uns des deux ochis et afolés
Quant Sarrasin y viennent bruiant à tous costés.
Là fu de crestyens ung caples sy mortels

5957 Vers auquel il manque une syllabe; lisez, comme plus bas : *s'y est moult bien prouvés.*

5959 Voy. v. 6237.

5964 *Richetés,* je vous dispute les nobles richesses de Nicée. En wallon *calenger* signifie encore *mettre en contravention.*

5970 Vers trop court, lisez : *qui fu bien acérés.*

5975 *Mortels,* prononcez *mortés,* suivant la règle posée par M. Genin et qu'il a trop généralisée.

Que des ung et des aultres en i ot mort assés : Folio 91 r°.
Là fu ly sains sépulcres huciés et appiellés.

Par la grande bataille desur l'iaue courant
Vint ly roys des Taffurs et sy rybaut poissant,
Et vont les Sarrasins tellement assalant
Qu'il est mors et pierdus qui les va atendant.
« Mahon, dient payen, que cil nous vont grévant,
Com ce sont male gent fort et oultrequidant! »
Ly Sarrasin les fuient, et cil les vont quaçant.
Ly contes de Saint-Pol et son fil Enguerant
Deviers une foriest les menèrent cachant;
Là vont les Sarrasins tellement destrainglant
Qu'il en convient fuïr le fort roy Solimant; Les infidèles sont taillés en pièces.
Viers Andioche va à forche cevauchant.
Et Sarrasin sont mis ens el bos à garant,
XXX^m payen vont à tierre gisant.
Et no baron se sont demoré en estant :
Ly évesque du Pui en va Dieu aourant;
Et ly dus Godefroys commanda maintenant
C'on voist as Sarrasin les tiestes décolant;
Et à forche d'engiens en le ville giétant,
Là reconnistera le mère son enfant.

Ly boins dus Godefroys fist payens décoler,
Et à force d'engiens en le ville giéter :
En signe de victore firrent tiestes voler.
Qui véist Sarrasin en le ville crier,
Et tordoient leur mains et ceviaus vont tirer :
Mahom et Tiervagant ont pris à réclamer.
La royne de Nicques fist querre pour trouver
La tieste son seigneur qu'elle devoit amer;

5987 *Destrainglant*, serrant de si près.
5995 *Voist*, aille.
5997 *Reconnistera*, le MS : *reconister*.
6000 *Firrent* pour *firent*.
6002 *Et ceviaus*, *et* est omis dans le MS.

Mais il en fu fuïs pour sa vie sauver.
Ly aucun Sarrasin pour nouvielle conter,
Entrèrent ens ou lac, oultre le vont noer,
Et vont en le cité où on le fist entrer,
Salfadin et Turniquant. Folio 91 v°.
Puis vont à Salfadin isnièlement parler,
Et Tourniquant, son frère, où il n'ot qu'aïrer.
Salfadin en a pris ung Turc à appieller.
« Diva, de nostre père, en sés-tu que pensser?
« — Sire, riens n'en savons, ne dire, ne céler;
S'il est ou mors ou vis; mais bien savons conter,
Tout sommes desconfit par bataille livrer.
Roys Solimans, vos pères, vous avoit fait mander
Que vous fussiés là hors au point de l'ajourner.
Se vous fussiés issut, et fait voz gens armer,
Nous éuissiemmes fait les crestyens mater.
Or ont ly crestyen, ançois qu'il fust jour cler,
Les batailles renghiés et leur gens ordener :
Nous les cuidâmes bien sans armes atraper;
No conseil ont séu qui nous a fait finer. »
« — Mahom, dist Salfadin, oncques n'oïs parler. »
« — Ne jou, dist Turniquans, or convient regarder
A qui Solimans fist son mésage livrer. »

Ly doy fil Solimant furent moult esmary
Et de ceste aventure courouciet et mary;
Ne scèvent de leur père, se il vis se party.
Et ly dus Godefroys et ly baron oussy
Aprocièrent la ville sy qu'à trait et demy
Il font engiens gitter, sans faire nulle détry;
Et firent ung mouton qui les payens honny.
La royne ploura pour le roy son mary;
Et Solimans s'en va, qui forment se plaindy.

6012 *En a pris*, le MS : *a pris.*
6013 *Diu* ou *dea*, aujourd'hui *dà*, proprement *par le diable, diable!* Génin, *Nouv. rev. encyclop.*, juin 1847, p. 223.
6022 *Ordener* pour la rime, au lieu d'*ordenés*.
6034 *Mouton*, machine de guerre.

A Andioche vint sans faire nul détry :
Là trouva Garscion, qui bien fu son amy,
Quant il vit Solimant, qui vient à par ly,
Lors ly a demandé pourquoy venoit ensy.
« Sire roys Garscion, Solimans respondy, Garscion.
Godefroys de Buillon m'a du tout desconfy;
Assise ont ma cité, pour certain vous le dy.
S'elle n'est secourue jà n'y aront mierchy Folio 92 r°.
My homme et my enfant, et ma mouillier oussy;
Ne deux filles que j'ay, ains sy bielle ne vy. »
Dolans fu Garscions, quant Solimant oy.

Dolans fu Garscions, sy fist cière effraée.
Lors ly souvient du sort de Calabre, la fée, Calabre, la fée.
« A! Solimant, dist-il, aisse cose prouvée
Que ly crestyen sont entret en la contrée? »
— « Oïl, par Mahommet, qui fist ciel et rousée,
Bien cent mil à cheval, tant est leur ost nombrée;
Et bien C^m^ à piet, de fière gent armée,
Sans les femmes qui y sont, en cel ost redoutée.
Cascuns y a sa femme ou s'amie amenée,
A le fin que jamais n'aient cuer ne penssée
De r'aler pardelà le haulte mer salée. »
Dist ly rois Garscions : — « Nostre loys iert gastée :
Il fault c'au roy soudant soit la cose contée,
Parquoy il face tos une grande assamblée :
S'irons sur crestyens à banière levée. »
— « G'iray, dit Solimans, demain à la journée. »
Laray de Solimant, qui le cière ot irée,
De Nicques vous sera la besongne contée Siége de Nicée.

6039 Vers trop court.

6048 *Cière*, le MS : *scière*. M. Fauriel fait venir du grec parlé à Marseille le provençal *cara*, d'où est venu le mot *cière* et *chaire*, pour signifier visage dans le roman du nord ou wallon.

6050 *Aisse*, est-ce...?

6064 *Laray*, je laisserai, je cesserai de parler. M. Feugère, éditeur de *La Boëtie*, fait dériver justement ce mot du verbe *laier*, qui n'a jamais existé, affirme M. Genin, et qui existe pourtant encore dans le wallon. *Nouv. revue encycl.*, juin, 1847, p. 216; Cf. Roquefort et Hécart.

Qui des boins chevaliers estoit avironnée.
Ly boins dus Godefroys ot sa tente levée,
Assés priés d'une porte, qui bien estoit fremée;
Et sy frère avoec lui, qui ont grant renommée.
Hues le Mainé apriés fu logiés sur le prée;
Et ly contes de Flandres avoit une aultre entrée.

Le comte de Hainaut.

Ly contes de Haynau estoit en sen armée :

Valeur des Liégeois.

Sy furent ly Liégeois, une gent redoutée,
N'acontent à leur mort une pume pelée;
Plus tos sont sur les camps, quant oënt le huée,
Que dame ne seroit de son druit acolée.

Folio 92 v°.

Ly contes de Saint-Pol o son fil Engherant.
Furent en une place au castiel Solimant :
Tangrés et Buinemons estoient plus avant.
Ly contes de Toulouse et Foucques de Melant
Et ly contes de Blois y fu, je vous créant :
Ly quens Raoul dou Pierce que ung pau va cloçant,
Bauduin Cauderon, ung chevalier vaillant,

Thomas de Marle.

Ly bers Tumas de Marle, ychus estoit normant,
Içus de Normandie c'on va Robiert nommant,

6072 *Ly contes de Haynau*, Baudouin II de Jérusalem. Tombé près de Nicée, dans une embuscade de Turcs, en 1098, il fut pris, et on n'a jamais su ce qu'il était devenu.

6074 Ne font pas plus de cas de leur vie que d'une *pomme pelée.*

6076 *Druit,* amant.

6084 *Tumas de Marle*,

Thomas de Marle et le prou Savari.
GARIN, t. I, p. 163.

Baudewins de Biavais, qui tant ot seignourrie
. . . . . .
... Escrie : « Biauvais! » et puis après « Surrie!
» Ahi! Jhérusalem, noble cité garnie!
» Je t'aidai à conquerre sus la gent païnie,
» Et fu avoec *Thumas de Malle*, le garnie, etc. »
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 165.

Sur la seigneurie et le comté de Marle, dans la Thiérache, sur la Sère, voir le P. Anselme, *Hist. gén. de la mais. de Fr.* t. I, p. 502; t. II, p. 87, 113, etc.

Thomas de Couci, sire de Marle, en Picardie, par sa mère, épousa Ide de Hainaut, fille de Baudouin, comte de Hainaut et d'Ide de Louvain; leur fille Ide épousa à son tour : 1° Alard, sire de Chimay, surnommé *Polière*, pair du château de Mons; 2° Bernard, sire d'Orbais, *Chron. Gisleberti*, éd. du marq. du Chasteler, pp. 38 et 41. *Chron. Bald. Avennens.*, éd. Le Roy, p. 16. *L'art de vérifier les dates*, in-8°, t. XII, p. 221; Ph. Mouskés, v. 30481.

6084 *Ychus estoit normant.* M. J.-J.-C. Goube, en donnant la liste des seigneurs qui accompagnèrent en Palestine le duc Robert II, Courte-Heuse, ne nomme pas ce personnage, qui d'ail-

Et ly roys des Taffurs à maint ribaut courant,
Qui toute jour aloient le cité assalant.
Payen et Sarrasin les vont plus redoubtant
Que l'aloé faucon qui le prent en volant.
Moult y ot devant Nicques siége mervelle grant :
Ly engien jour et nuit aloient fort giettant.
La royne fu ens qui le cuer ot dolant ;
Sy appiella sa gent et ses fieux tout devant.
« Seigneur, dist la royne, or oyés mon samblant.
Ly engien vont mon cuer forment esbahissant.
De chy me veil partir parmy le lac nagant.
Ailleurs en une ville iray par ung chalant : La reine quitte la ville avec ses filles.
A Triples, à Barbais ou au castiel Gorhant.
Faittes-moy aprester une nef maintenant ;
A nuit me partiray, apriés le koc cantant,
Et mes filles oussy iray o moy menant ;
Et je vous laray chy garder le remanant,
En l'onneur de Mahom, à qui je vous commant. »

Au commant de la royne qui ne voet demourer,
Le firent Sarrasin en une nef entrer,
Et ses filles oussy que n'y voet oublier.
Dames et damoisielles et maint payen escler
Alèrent avec luy pour conduire et guier.
Parmy le lac commencent durement à singler ;
Et l'ost des crestyens alèrent trèspasser,
Car n'orent pas batiaus pour cel iaue garder. Folio 93 r°.
Bien IIIJ lieues grandes alèrent encontrer
Quatre vaissiaus d'Iermins qui moult font à douter, Elle est prise et livrée à Godefroid de Bouillon.
Qui venoient en l'ost pour no gent conforter,

leurs, n'était pas normand. Il doit y avoir une faute dans le texte. *Histoire du duché de Normandie ;* Rouen, 1815, pp. 436-445.

6091 *Fort giettant,* lançant, *fort* (*foras*), dehors.

6098 *Triples*, Tripoli. Quant à *Barbais* et au *castiel Gorhant*, nous ne reconnaissons pas ces localités.

6113 *Iermins*, *Hiermins*, d'où *hermine*, proprement *Arméniens*.

6114 *Conforter*, le MS. : *reconforter*.

Vitalles amenoient pour noz gens gouverner,
Quant il virent la nef de la dame à vis cler,
Dont l'alèrent tantos partout avironner ;
La dame et les dansielles alèrent aviser.
Là les prirent Hiermin et dirent hault et cler :
« A l'ost des crestyens vous convient retourner. »
Adont commencha fort la royne à plorer,
Et a dit as Hiermins : « Laissiés-moy escapper,
Je vous feray à tous grans trésor présenter.
Royne suy de Nicques, je ne le doy céler. »
Et ly Hiermin ont dit : « Tout çou laissiés ester,
En l'ost des crestyens là vous ferons mener. »
Il ont fait le vaissiel avoec iaux avaler ;
Et sont venut en l'ost qui moult fist à douter.
Crestyen sont venut sur le rive arriester ;
S'ont Hiermins fiestyés et les font ariver.
Là viennent crestyen les dames regarder.
Godefroys de Buillon aloit as camps juer,
Quant coisy les Hiermins, sy les va saluer ;
Et ly Hiermin li vont la besoingne conter.
La royne de Nicques vont Godefroy livrer ;
Et li dirent : « Vescy une dame au vis cler,
C'est femme Solimant, bien le devés amer. »
Lors le va Godefroys moult forment honnourer,
As femmes crestyennes le va li dus livrer ;
Et puis en le citet fist la cose mander ;
Et fist as deux enfans ung respit acorder
Pour leur mère véoir, qui moult les fist irer.

La royne de Nicques et ses filles plaisans
Furent par dedens l'ost, s'orent les cuers dolant.
Folio 93 v°. Et ly bers Salfadins et ly fiers Turniquans
Estoient en le ville avoecques les Piersans.
Ly rois de Taffurs leur va livrer assaus pesans ;

6146 *Avoecques*, le MS : *avoec*. 6147 Vers trop long : *Ly rois Taffurs ?*

A picques et à hams aloient les murs trauans;
Ne s'osent à moustrer pour les engiens traians,
Bien cuident que mors soit ly riches Solimans.
Sy prisent ung conseil et bourgois et manans
De rendre la cité au barnage des Frans,
Sauve corps et avoir et fammes et enfans : Nicée est rendue aux croisés.
En ce point lez reçut ly barnages vaillans.
Hors de Nicques se partierent, et s'en vont par les kans;
Salfadin et ses frères furent acheminans,
Viers Andioche vont, qui bien estoit séans;
Et au roy Garscion, qui l'estoit gouvernans,
Ont l'afaire contet, dont il fu moult dolans.
« Seignour, dist Garscions, chus fés est meschéans,
Car Solimans, voz pères, est encore vivans,
Qui doit cy revenir, et ly riches soudans,
Ly galiffes de Gypte, et ly rois Corbarans,
Dont véissiés grant duel mener les IJ enfans. »

D'Andioche se sont ly payen desévré
A Sormasane vont, s'ont Solimant trouvé.
Quant Solimans les vit, sy a dit par fierté :
« Que faittes vous ycy? qui vous a amené? »
— « Sire, dist Salfadins, plus n'avés de cité : Douleur de Soliman.
Payen sy l'ont rendue à le crestyneté.
Vostre moullier, no mère, tiennent dedens ung tré,
Et noz sereurs oussy, dont nous sommes iré. »
— « Mahom, dist Solimans, véchy grande pité.
Ahy! Calabre dame, vo sort seront prouvé. »
Dolans fu Solimans, s'a tenrement plouré;
A Andioche vient, s'a iluec ariesté;
Mais quant ly crestyen se furent reposé
A Nicques, à séjour où il ont estoré,
Par les mahommeries, dont il y ot plenté, Folio 94 r°.

6148 *Hams*, crocs, latin : *hamus?*
6156 *Acheminans*, le MS : *acheminant.*
6160 *Fés*, fait. *Meschéans*, le MS : *meschans.*
6164 *De Gypte*, pour d'*Égypte.*

Ordenèrent moustiers là où on a canté;
Puis se sont no baron tout ensamble arouté;
Les chrétiens prennent la route d'Antioche. Viers Andioche vont à joie et à santé.
Elas! qu'il y aront doleur et povreté,
Et famine sy grant, ains qu'il aient passé,
Que X mil en moront à grant caitiveté!

Invocation. Signeur, or escoutés pour Dieu, le fil Marie,
Glorieuse canchon de haulte seignourie,
Des pèlerins de Dieu, qui, par leur courtoisie,
Alèrent conquester la cité renforcie,
Et le digne sépulcre où Dieux revient à vie.
A Andioche vont, une cité antie :
Là estoient payen de grant félonnie,
Les chrétiens d'Antioche. Et dedens la citet avoit gent baptisie,
C'on appielloit esclaves en ycelle partie,
Qui par tréut estoient en le citet garnie.
De saint Andrieu y ot une noble abbaye,
Où célébrer aloit nostre gent baptisie :
S'estoient bonne gent menant moult bonne vie;
Moult estoient aimé de le gent paiénie,
Pourtant c'on y trouvoit amour et courtoisie,
S'ont femmes et enfans et moult bielle maisnie.
Et entre celle gent, dont je vous sénefie,
Avoit ung crestyen où ly roys moult se fie,
Et ly avoit tenut moult bonne compaignie.

Seigneur, chus crestyens dont je vous vois contant,
Adrien et Oriant. Ot à nom Adryens; chieus avoit ung enfant
Biel et moult gracieus, et forment avenant,
Et ung frère germain c'on nommoit Oriant.
Cieus Adryens, de qui je vous vois contant,
Il estoit de la court Garscion l'amirant :
Folio 94 v°. Plus se fioit en ly qu'en nulle homme vivant,

6209 Vers trop court.

Car sages homs estoit et de bon ensciant.
Maint boin conseil donnoit au petit et au grant;
Tant l'amoient forment ly petit et ly grant.
Et en la court du roy il estoit sy avant,
Que de tous les consaus c'on aloit demandant,
Et de tous jugemens c'on y aloit jugant,
Tout venoit de son sens, tout aloit devisant.
Par cely Adryen, dont je vous vois parlant,
Orent ly crestyen de là le mer garant;
Car tout y fussent mort, ly prince souffissant,
Chevalier, escuyer et femmes et enfans
Qu'il ne fuist escappés créature vivant,
Se ne fust cest esclave dont j'ay parlé devant;
Car pour aydier no gent qui aloient morant,
Le sien frère tua d'un coutiel trençant,
Ensy que vous orés recorder ou romant.

Ly siéges d'Andioche moult grandement cousta. Siége d'Antioche.
Quant no baron y vinrent de Nicques par deçà,
Garscions d'Andioche ung assaut leur livra;
Bien et hardiement bon samblant leur moustra,
Solimans fu o lui et ses deux fieux qu'il a,
Ly boins dus Godefroys richement s'y prouva;
Witasse et Bauduin, que loyalment ama.
Ly contes de Toulouse pas ne s'y oublia;
Et ly contes de Flandres que Robiert on nomma.
Ly quens Huons le Mainé, que cascuns honnoura,
Par devant Andioche bataille commença :
Au siége commencier moult chièrement cousta.

Au commenchier le siége issirent Sarrasin.
Garscions fu devant, qui hault crie « Appolin! »
Solimans y estoit o son fil Salfadin,
Et s'y fu Turniquans et maint fier Sarrasin. Folio 93 r°.

6224 *Cest*, le MS : *ceste*. 6226 Vers trop court.

Atant ès vous de France venir maint pèlerin ;
Tangrés et Buinemons qui estoient cousin,
Ly contes de Hainau et Liégois qui sont fin,
Et ly roys des Taffurs o lui sy Halegrin,
Qui plus aiment bataille que li glous ne fait vin,
Robiers de Normandie o lui maint Angevin :
Les payens assalirent en démenant grant brin.
Ly frères Godefroy, c'on nommoit Bauduin,
Enkaucha Garscion as bailles de sapin ;
A Turniquant lancha de son branc acherin,
Parmy l'elme li mist, sy l'abaty souvin,
Desur luy fait passer à force son ronçin,
Oncques puis ne parla ne françois ne latin.

Pardevant Andioche, à prendre les logis,
Fu ly rois Garscions fièrement requellis;
En le cité rentra courouciés et maris.
Il dist à Solimant : « Biaus cousins, or va pis :
Trop sont cil crestyen en bataille hardis.
Je me doubte forment des sors c'on a sortis
Que briefment ne les voie proprement avéris. »
— « Sire, dist Solimans, j'en suy tous esbahis. »
Et ly dus Godefroys, qui fu preus et gentis,
Desus l'iaue dou Ferne a le sien trés assis.
Là se loga ly dus enmy les prés flouris :
Hues c'on dist le Mainé s'est d'encoste lui mis.

Par devant une porte, qui bien fu garitée,
Qui estoit des payens porte Barut nommée,
Là se loga ly contes de Flandres l'onnourée :
Ly contes de Haynau estoit en sen armée.

Les Liégeois.
Halegrins.
Exploits des croisés.
Le Ferne ou Fierne ?

6244 *Ès vous*, le MS : *es vus*.
6247 *Halegrin ?*
6250 *Brin*, tapage?
6263 *Avéris*, vérifiés.
6269 *Garitée*, fortifiée, garnie de guérites, donjonnée.
6270 *Barut*, de Beirouth.

Et s'y furent Liégois, une gent redoubtée; Les Liégeois.
Ly contes de Saint-Pol a sa tente levée.
Et Engherans, ses fieux, à la cière senée,
Et ly roys des Taffurs fu en une valée Folio 95 v°.
A XX^m ribaus qui sont en son armée.
Toute li ville fu durement esgarée.
Roys Garscions estoit en sa tour garitée,
Et regarde logier ceste gent crestiénée.
De Mahom les maudist où s'amour ot donnée.
« A! male gent, dist-il, povre et malhéürée,
Que vous yestes entret en une pute anée! »
Et Andioche fu asisse et enfrumée :
N'avoit entour la ville seulement c'une entrée;
Mais à ce lès avoit, c'est vérités prouvée,
Par dehors la cité, une grant tour quarée,
Qui sus le pont de Fierne estoit faitte et fondée :
Là estoient payen, qui la tour ont gardée;
Là ne pucent venir nostre gent crestiénée.

Pardevant Andioche, une citot jolie,
Furent logiet no gent et no chevalerie;
Et y furent no gent, sy com l'istore crie,
Et tant que la vitalle leur fu sy enciérie, Famine dans l'armée des Francs.
Qu'il en moru de fain V^m, sans faillie.
Lors orent ung conseil la notre baronnie,
Qu'en fuère envoieroient, en aucune partie,
Buinemon et Tangré et la chevalerie,
Qu'il estoit don pays qu'il ont en leur baillie;
Et s'ala avoec yaux li dus de Normandie,

6276 Voir v. 7246.

6282 *Malheürée*, le MS : *malheure.*

6288 *Fondée*, le MS : *fondé.* — *De Fierne*, plus haut : *dou Ferne.*

6294 *Vitalle*, consulter Guill. de Tyr, liv. VI, ch. 17. Michaud, *Hist. des croisades;* Paris, 1812, in-8°, t. I, p. 244.

6297 *En fuère*, en troupe, suivant Roquefort. Ces mots signifient plutôt *en fourrageurs.* Ce sens est confirmé par la vieille trad. de G. de Tyr, liv. IV, ch. 18 : *Comment Buinemont et li queus de Flandres allèrent en fuerre;* et par M. P. Paris, *Villehardouin*, p. 316.

A Garscions le va recorder une espie.
Quant Garscions le sceut, se dist à vois série :
« Faittes noz gens armer, n'y ait trompe bondie,
Par la fausse postierne soit no voie aquellie. »
Lors issirent payen banière desploye
Encontre les courreurs en vont faire envaye.

Ly fourrier revenoit leur proie ramenant,
Quant il ont encontré Garscion l'amirant
Folio 96 r°. Et son coussin oussy, le fort roy Solimant.
Là se vont Sarrasin et crestïen mêlant :
Buinemont et Tangré et le bon duc Normant.
Moult fièrement se vont no barons deffendant.
Plus furrent Sarrasin, et s'estoient devant.
Là pierdirent no gent à l'estour commenchant,
N'en fuissent escapet ly petit ne ly grant,
Quant Godefroys y vint à esporons broçant,
Witasse et Bauduin qui furent sy vaillant;
Cil vont les Sarrasins tellement reculant
Que Garscions revint as esporons broçant,
Et Solimans oussy le va au dos siévant.
Godefroys les enkache qui les va mehaignant.
Là avient Godefroy une cose avenant,
Chou c'onques mais n'avint à nul homme vivant :
Force prodigieuse de Godefroid. Ung Sarrasins aloit Godefroy enkauchant,
Armé souffissamment sur le destrier courant,

6308 *L'amirant, l'amiraut*, etc., ces mots se sont déjà offerts à nous maintes fois. Dans le poëme de Stricker, 159, 18 : *amurafel.*

M. Th. Wright pense que le mot *amiral* est venu dans nos langues par les guerres soutenues contre les Sarrasins d'Espagne, qui ont eu plus d'influence que les croisades sur la littérature du moyen âge. Le plus ancien usage de ce terme se rencontre dans les romans où sont décrites les invasions de Sarrasins par mer. Cette expression désigne l'*émir* chargé spécialement du commandement de la flotte, *émir-alma*, l'émir de l'eau. D'*émir-alma* est dérivé *émiral* et *amiral*. Warton, *Hist. of english poetry*, éd. de 1840, t. I, p. cxcv, note 9; Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France*; Paris, 1836, in-8°, p. 69.

6313 *Furent* pour *furent.*

6321 *Enkache*, le MS : *enkacha.*

6323 *Nul*, le MS : *nulle.*

6324 *Enkauchant*, poursuivant.

Godefroys le féry du traviers du talant
Par itel convenant, on le trouve lisant,
Que le Sarrasin va parmy le corps trenchant :
Une moitiet chéy sur le pret verdoiant,
Et ly aultre moitiet demoura sur Bauçant ;
Et ly cevaus s'en va en le porte fuiant
Où Garscions estoit avoecques Solimant.
Quand il vit le cheval qui aloit raportant
Le moitiet d'un payen, sans vier le remanant,
De ceste cose chy se va sy esmaiant
Qu'ains telle miervelle n'ot en son jour vivant.
« A Solimant, dist-il, or voy bien l'aparant
Que ly sort de Calabre, la mère Corbarant,
Acompliront du tout d'ore mais en avant. »
Et Sarrasin s'en vont laidement requlant :
Là pierdy Garscions ung sien appartenant — Folio 96 v°.
Que ly crestyen ont deviers iaus tout vivant,
Et ly Sarrasin vont ung François remenant : — Renaud Procet.
Renaut Procet ot nom, moult ot le cuer dolant ;
A Garscion le vont ly Sarrasin livrant.
Godefroys de Buillon cevaucha sy avant — Clariant.
Que bien priés de la tour va férir Clariant ;
Jusques en le poitrine le pourfendy esrant.
Il crie : « Saint Sépulcre ! chevalier, or avant ! »
Et ly roys des Taffurs i est venus courant,
Et sy ribaut oussy vont le tour assalant.
A picques et à hams, à maint martiel pesant,

6326 *Talant*, taillant.

6329 *Une moitiet*, etc. Cette anecdote est historique. M. Michaud, t. I, p. 263, la rapporte d'après Robert le Moine et Raoul de Caen ; le premier s'exprime ainsi : *Sic lubricus ensis super crus dextrum integer exigit, sicque caput integrum cum dextra parte corporis immersit gurgite, partemque quae equo praesidebat, remisit civitati.* Et le second : *cujus ense trajectus Turcus duo factus est Turci ; ut inferior in alter urbem equitaret, alter arcitenens in flumine nataret.* Guill. de Tyr, plus sévère, a passé ce fait sous silence.

6336 *Telle*, le MS : *tel.* Le vers n'en reste pas moins incomplet, si *miervelle* n'est pas compté pour quatre syllabes.

6347 *Clariant ;* Clarion est le nom d'un Sarrasin dans la *Batalie de Loquifer et de Renoart.* F. Michel, préf. de la *Chanson des Saxons*, p. XLIV.

Et entrèrent autour, desous l'iaue courant,
La basse-court ont pris, le mur vont dépeçant;
Et entrèrent dedens droit au soleil chousant.
A l'espée ont tout mis ly boin ribaut vaillant;
Il ont prise la tour d'el tout à leur commant;
La banière du roy ont mise par devant,
Dont ly roys Garscions ot moult le cuer dolant.

Or est li roys de Taffurs dedens la tour entrés.
« Hé Dieux! dist Godefroys, veschy gens desgisés,
Oncques mais sy boin roys ne fu au siècle nés. »
Ly barnage revint as loges et as trés :
Celle nuit gaita l'ost Buinemons et Tangrés.
Bien fussent no gent liés et asséurés
S'il éuissent à vivre et à mengier assés;
Mais vitaille fally, dont ce fu grans pités.
Garcion assemble son conseil. Et ly rois Garscions a ses consaus mandés;
Et là fu Adryens qui fu crestiénés.
« Adryen, dist ly roys, en viers moy entendés :
Vous yestes mes amis, en vous me suy fiés :
Or me donnés conseil, grant aumosne férés. »
— « Sire, dist Adryens, savés que vous ferés?
Envoyés au soudant, vostre fait li mandés,
Car s'il ne vous sekeurt, vo cité perderés. »
Folio 97 r°. Dist ly roys Garscions : « Bon conseil me donés. »
Ly roys prist ung esclave qui de lui fu privés;
Il estoit crestyens et d'Andioche nés.
Garscions li a dit : « Au soudant en irés;
Dittes luy mon estat, çou que vous en savés;
Je vous ay enconvent que se vous revenés,
Jamais vous ne vostre hoir tréu ne paierés;
Et sy en serés bien escris et saielés. »
Et ly esclave dist : « Jà ne vous en doubtés,

6355 *Chousant*, couchant.
6360 Vers trop long; *est li roys des Taffurs...*
6361 *Desgisés*, déguisés.
6365 Vers trop court; que *fuissent* remplace *fussent*, et la faute disparaît.
6383 *Saielés*, le MS : *sailés*.

6385 Le message feray, sy que vous le verrés. »

Ly crestyens esclave d'Andioche est partis : Il expédie un messager au soudan pour l'informer de l'extrémité où il se trouve.
Il est entrés en l'ost des dus et des marcis.
Le langage savoit, car bien l'avoit apris :
Tout oultre l'ost passa, sy c'onques ne fu pris;
6390 Ne say que vous en fust nuls longs comptes repris. Pont de fer.
Jusques à Sormasane où li pons fu assis,
Qui estoit tout de fier mervelleus et massis,
N'ariesta ly esclave, en le citet s'est mis :
Là trouva le soudant et XV de ses fils,
6395 Et ly Rouges-Lions qui tant fu poestis;
Et s'y fu Corbarans, ly preus et ly hardis.
D'Andioche parloient et de leur anemis.
Adont vint ly esclave, qui bien y fu oïs;
Le soudant salua et les Amoravis :
6400 Et li dist : « Roy soudant, or entendés mes dis :
Roys Garscions vous mande, li preus et ly gentis,
Qu'il est des crestyens malement entrepris;
Or vous mande secours et à tous ses amis. »
— « Il l'ara, dist soudans, jà n'en seray faintis. » Proposition de Corbarant.
6405 Lors parla Corbarans qui fu preus et gentis,
Et a dit au soudant, qui tant fu poestis :
« Sire, je fu à Nicques, où François desconfis
Quarante mille ou plus, de quoy je tieng de pris
Pardedens Olifierne trestous les plus jolis.
6410 Or me donnés le don qui vous sera requis,
Que voisse à Andioche conforter mes amis,

6391 *Sormasane*, où nous avons cru reconnaître *Samosate*, aujourd'hui *Somaisath*, semble ici être en Perse, bien qu'en réalité cette ville soit en Syrie. Voy. *The voiage and travels of sir John Maundevile*, reprinted... by J.-O. Halliwell; London, 1839, in-4°, p. 257 : *Of the Emperour of Persye*, etc.

6395 *Poestis*, le MS : *postis*.

6399 *Amoravis*, les Sarrasins d'Afrique. Voy. Du Cange, *Gloss.*, au mot *Amoravii*. On lit dans le roman de *Garin* :

Combattus (est) as Sènes et a Létis
Et as Banois et ar Amoravis.

6400 *Entendés mes dis*, le MS : *entendés à mes dis*.

6406 *Poestis*, le MS : *postis*.

6407 *François*, le MS : *les François*.

Et me bailliés des gens d'el tout à vo devis;
Se je ne vous ramaine trestous des plus eslis,
Godefrois de Buillon, qui fait tant de despis,
Witasse et Bauduin, les IIJ frères hays,
Et trestous les plus grans qui ont le siége mis,
Se dittes que je suy traïtres et falis. »
— « Corbarans, dist ly roys, je vous y ai commis,
Et s'yra avoec vous Brohadas, ly miens fils;
Et ly Rouges-Lyons et ses niés l'Ampatris;
Et IIJ^c mil payens de meilleurs du pays.

Brohadas, fils du soudan.

« Corbarant d'Olifierne, dist li riche soudant,
A Andioche yrés où François sont logant;
Et menrés avoec vous Brohadas, mon enfant,
Et le Rouge-Lion et l'Ampatris, l'enfant;
Et IIJ^c mil payens, qui seront souffissant,
Vous conduirés mes os et mon arière-banc. »
« Je vous en regrascy, dist ly roys Corbarant, »
Lors vont li Sarrasin leur besongne ordenant.
Et no baron estoient par famine dolant :
N'avoient que mengier chevalier ne siergant :
Garscions d'Andioche les aloit destraignant;
Ung samedy issy, droit à prisme sonnant;
As tentes assaly le barnage vaillant;
Deviers l'ost des Taffurs, qui sont li plus méchant;
Mais Godefroys y vint et sy frère sachant,
Ly contes de Saint-Pol et son fil Engherant;
Ly quens Hues le Mainé avoec le duc normant,

6413 *Des plus*, le MS : *de plus*.
6419 *Brohadas*, déjà nommé.

Et si les conduisoit li fors roys d'Orcanie;
Et li Rouges-Lions fu en sa compaignie.
Chius venoit d'Antioche, une cité garnie,
Où il avoit eu bataille resforchie,
Et grant destruction de cheux de paienie :
Car *Brohadas*, li fiex au soudant de Persie,
I avoit esté mors, si comme *(com)* l'istoire crie,
Et li Rouges-Lions ot le teste trenchie.
. . . . . .
Godefrois de Buillon, qui tant ot signourie,
L'avoit mort en bataille, à l'espée fourbie;
Et *Brohadas* aussi tua par compaignie.
Bauduin de Sebourc, t. I, pp. 11 et 12.

6425 *L'Ampatris, l'enfant.* Cornumarant tue l'Ampatris père, p. 83.

Là pierdièrent payen à l'estour désevrant,
Quatre mil en laissièrent desur le camp gisant.
Garscions retourna, qui le cuer ot dolant;
Et ly roys des Taffurs et sy ribaut vaillant
Desviestirent les Turs et les vont despoullant,
A guise de pourciaus les vont appareillant,
Et en pot et en rost les aloient quisant,
Que la flaireurs des Turs en le ville s'espant.
Garscions fu au murs de son castiel luisant,
Et pierçoit les payens c'on aloit rostissant.
« Mahom, dist Garscions, com j'ay le cuer dolant,
Puisque ly crestyen vont les payens mengant!
Jamais n'aront famine entrestout leur vivant.
Ahy, malotte gent, félon et récréant!
Mengiés vous nostre gent ensement maintenant?
Quant vous l'avés apris, trop yestes ignorant! »

Folio 98 r°.

Les Taffurs affamés mangent leurs ennemis.

Moult fu roys Garscions courouciés et irés;
Voit ses hommes mengiés, escorciés et salés.
« Ahy, Mahom, dist-il, com je suy foursenés! »
Et en celle saison que vous oït avés
Envoya Garscions as tentes et as trés
Adryen, qui estoit sages et avisés,
Pour demander respit as barons naturés,
Pour cangier les prisons, et pour y estre avisés
Par confaite manière se seroit acordés.
Dont yssy Adryens sur les camps désarmés;
Tint ung rain d'olivier, qui vers estoit assés.
Buinemons de Sésille est contre lui alés :
Adryens contre luy s'en est acheminés;

Garcion demande un armistice.

6445 *Et en rost les aloient quisant;* ceci n'est point une fable : Guillaume de Tyr, en effet, liv. IV, ch. XXIII, raconte que Bohémond traita ainsi les *espies as mescréans.* Ce procédé cannibalesque fit passer aux espions l'envie de pénétrer dans le camp des croisés.

6452 *Malotte, maloite,* maudite.
6454 *Ignorant;* le MS : *ingorant.*
6461 *Naturés,* le MS : *naturels.*
6462 *Prisons,* prisonniers.
6465 *Rain,* rameau; nous avons encore *raineau.*

De Dieu le salua qui en croix fu pénés.
« Comment, dist Buinemons, estes-vous crestyéné? »
— « Oïl, dist Adryens, jà ne vous en doubtés.
Esclave crestyen, Adryens sui nommés. »
— « Sire, dist Buinemons, à bien fussiés-vous nés!
Pléuist à Jhésucrist, à qui je sui voés,
Qu'en Andioche fust tous li riches barnés! »
— « Sire, dist Adryens, bien mestier en arés,
Folio 98 v°. Car ly soudans venra; il a estet mandés. »
— « A! Dieu! dist Buinemons, li preus et ly senés;
Or est grans ly périls pour nous en tés régnés. »
— « Sire, dist Adryens, comment yestes nommé?
— « J'ay à nom Buinemon, » dist ly dus bonnourés.
— « Buinemont, dist-il, sire, as barons me menés;
Garscions my envoye pour dire ses secrès.
Bien volroit le respit de XV jours passés,
Pour le soudant qui vient à IIJ mil armés;
Mais ne conseilliés jà, ne sy ne consentés
C'un seul jour de respit, et bien vous avisés. »

« Sire, dist Adryens, je vous ay encouvent,
Se trieus acordés, vous en serés dolent:
Menés-moy à ung prince que je désier forment,
Chelui qui le payen copa vilainement;
A lui m'estuet parler, s'il vous vient à talent. »
Et Buinemons respont: — « A vo commandement. »
Jusque au tref ne font nésung ariestement:
Là estoient trestout ly prince à parlement
De la grande famine qui ensy les sousprent;
Et du roy des Taffurs parloient ensement,
Comment les Sarrasin mangoient tangrement.
Dist ly dus Godefroys: « Grande pité m'en prent:
Ceste cose ne puet pas durer longement. »
Atant est Buinemons, qui pardevant descent;

6484 *Vient*, le MS : *vint*. Vers trop court.

S'amenoit Adryen par le main bièlement.
Godefroys ly moustra trestout premièrement;
Et Adryen le va saluant haultement,
Et trestous les barons salua haultement
De Dieux de paradix où il croit fermement,
« Seignour, dist Adryens, or oyés mon couvent :
Garscion d'Andioche vous mande biellement
XV jours de respit li donnés sauvement;
Et en ce respit ara avisement
De faire deviers vous pays et acordement; Folio 99 r°.
Et sy tenés enssy em prison son parent,
C'on appielle Cristrom, plains est de hardement; Cristrom.
Et nous tenons oussy ung crestyen moult gent,
Renaut Procet a nom, sy com mes corps l'entent, Renaud Procet.
S'il vous plest, s'en ferons des IJ eskangement :
Et avoecques tout chou il vous mande comment
On appielle celui qui trencha vaillamment
Ung corps de Sarrasin, à moitiet droitement. »
Adont de la responsse fisent devisement :
Buinemons respondy pour le tout sagement.

Buinemons respondy qui bien savoit l'usage :
« Adryens, biaus amis, or oyés le langage,
Vous n'arés c'un seul jour de respit au barnage;
Car assalir volons et piercier le manage;
Car trestout y morons à doleur et à rage,
Ou dedens la cité auerons herbregage;
Et cieus qui vot trencier du payen le corsage
A à nom Godefroy, qui est de hault lignage,
Cornumarant pour lui fist jadis grant voïage :
L'espée dont ce fu porte le tiesmonage
Que de Jhérusalem tenra tout le manage;

6506 *Or oyés*, le MS supprime *or*.
6509 Vers trop court.
6520 *Buinemons*, le MS : *Buinemont*.
6521 *Buinemons... savoit*, le MS : *Buinemont... sot*.
6526 *Herbregage*, logement. All. *Herberge*, J. Arnoldi, *Beytrâge zu den deutschen Glossarien*; Marburg, 1798, in-8°, p. 55.

Au roy le porterés dedens le chité large,
Et le raporterés ycy en cel ierbage;
Mais que vous en jurés sur Dieu et sur s'ymage.
Et de Renaut Procet, qui est en vo siervage,
Vous le renvoirés sans avoir nul damage;
Et vous remenerés avoecques vous l'aufage,
Et gardés qu'il n'y ait traïson ne oultrage. »
— « Sire, dist Adryens, qui moult ot fier visage,
Saciés que je n'ay cuer, volentet ne corage
De faire à vous nul mal ne traïson volage :
Garscions vous feray venir sur le rivage,
Folio 99 vº. Là parlerés à lui, s'y orés son langage. »

Le conseil acordèrent ly prince et ly baron :
Adryen ont fait fieste et consolacion;
Le vin et les espesses aportent à bandon ;
Et quant il ot béu à sa devision,
Il a pris le congiet par bonne entencion.
Buinemons le conduist, disant mainte raison ;
Et tant ly a moustré, qu'en la conclusion
Adrien trahit Garcion. Adryens ly a dit par moult douce raison :
« Pléuist à celui Dieu, qui souffry passion,
Que la citet fust vostre et en vo livrision ;
Et s'il avoit en l'ost nul sy hardit baron
Qui se fiast en moy, par certaine action,
Je le aprenderoie par quelle avision
C'on aroit le cité à bien courte saison. »
« — Amis, dist Buinemons, véchy bone raison :
Et je vous ay couvent, sans nulle traïson,
Que j'y avanturay mon corps et ma façon.
Or me dites comment, et par quelle ocquoison :
Ne seroie sy liés pour l'avoir Phelippon,

6532 *Large* rime mal avec *manage*. V. v. 7361.
6537 *Remenerés avoecques*, le MS : *remenrés avoec*. — *L'aufage*, Cristrom; ce mot se trouve dans le roman d'*Ogier*, publié par M. Barrois, pages 50, 97. Voir aussi vers 5226.
6546 *A bandon*, le MS : *à habundon*.
6555 *Certaine*, le MS : *certain*.
6562 *L'avoir Phelippon*, le MS : *l'avoir de*

Que j'en péuisse avoir le pris et le renon. »

« Amis, dist Buinemons, dittes-moy vo pensée,
Et comment ceste cose puet estre conquestée. »
— « Sire, dist Adryens, j'ay une tour quarée,
Qui de par Garscion m'a esté délivrée :
Entre moy et mon frère l'avons par nuit gardée :
La sepmaine IIJ fois est de nous visitée ;
Et si de ceste tour poiés avoir l'entrée
Parmy la villle ariés la porte deffrumée ;
Or y poroient vo gent venir à le volée ;
Enssy ariés le ville qui tant est bien frumée,
Demain au nuit serons en la tour garitée ;
Par eskielles feroit c'on y fesist montée. »
— « Amis, dist Buinemons, où est la tour quarée ? »
Et Adryens ly dist : — « Ains qu'il soit la viesprée, Folio 100 r°.
Verrés en son la tour une lance levée :
Sur ceste lance chy prenderés vo visée.
Sachiés que j'ay ung fil, qui est de m'espousée ;
Je l'envoieray chy, ains demain la journée. »
Quant Buinemons l'oy, sa foy ly a jurée,
Jamais ne lui faulra, tant qu'avoir puist durée,
Enssy fu la besoigne fiancie et livrée.

Lors se sont acordé de bien tenir couvent.
Adryens s'en party tos et incontinent.
A Garscion a dit l'estat du parlement
Et qu'à bailles venist bien et hardiement ;
Et ly roys y ala sans nul ariestement ;
Et là vint Godefroys et ly baron briefment.
Le prison amenoient devant yaux en présent.

Philippon, les trésors du roi de France Philippe ?
6563 *Péuisse*, le MS : *puisse*.
6565 *Et comment*, le MS : *comment*.
6570 *Et si de ceste*, le MS : *et de ceste*.
6572 *Poroient*, le MS : *poroit*.
6578 *En son la tour* (*in summa turri*), au sommet de la tour.
6582 *Jurée*, le MS : *juré*.
6588 *A bailles*, barricades, porte avancée de la ville.

Entrevue de Godefroid et de Garcion.

Là parla Godefroys de Buillon sagement;
Et dist au Sarrasin : « Or oyés mon talent.
Vostre message avons oït ciertainement;
Et du respit qu'avés demandé ensement,
Vous n'arés de respit que IJ jours seulement;
Car vous arés assaut sy effroïcement
Ou trestout y morons à duel et à tourment
Ou dedens Andioche prenderons logement.
Bien savons que ly soudans fait son assamblement;
Et qu'il nous courra sus assés proçainement;
Pour tant volons avoir la citet temprement;
Et se vous yestes pris, je vous jur loyalment
Que ly roys des Taffurs et trestoute se gent
A le sausse et au sel vous mengeront au dent. »

Quant Garscions oy Godefrois qui parla,
Il ot telle paour que ly sans ly mua.
Lors ly dist Garscions, son nom ly demanda :
Folio 100 v°. « J'ay à nom Godefroit, dist-il, n'en doubtés jà :
Je suy cieus qui le Turc parmy le cors trença,
Que ly une moitiet à tierre reviersa
Et ly aultre moitiet ou cheval demora :
Je le vous envoyay en vo ville de là. »
Quant Garscions l'oy, forment le regarda.
A! Godefroys, dist-il : « Mal ait qui vous porta!
Par vous avons le guerre ou pays par deçà;
Mes niés Cornumarans pour vous le mer passa;
De Calabre m'antain les sors vous devisa. »
— « C'est voir, dist Godefroys, il les me recorda;

6597 *Effroïcement.* Ce mot pouvait rester au v. 5767, en le faisant de cinq syllabes comme ici.

6600 Vers trop long si on ne supprime *ly*.

6605 *A le sausse*, etc. Ces expressions ont déjà été employées plus haut. Les *truands* de l'armée des croisés, les *Taffurs* de ce poëme, commandés par un chef qui prenait le titre de *Roi des gueux*, étaient accusées, pendant la disette, de violer les tombeaux et de se nourrir de chair humaine. *Gesta dei per Francos*, lib. V, c. 11; Michaud, t. I, pp. 267, 268.

6618 *Les sors*, le MS : *tous les sors.*

6619 *C'est voir*, le MS : *C'est vous.* — *Il les me*, le MS : *il le mes.*

De tant fist-il folie, car le cuer m'en donna
De passer haulte mer et venir par deçà. »
— « Et ù est ly espée? » Godefroys ly moustra.
« Par Mahom, dist ly Turs, ou ly brans bien trença,
Ou ly bras fu bien fort de qui le cop donna. »
Adont à Godefroy son cousin demanda.
A celle matinée qu'Adryen envoya,
Pour faire le mésage, si com ly commanda,
Ont fait Renaut Procet le mal c'on vous dira : — Supplice infligé par les infidèles à Renaud Procet.
Ens ou despit de Dieu, qui le monde sauva,
Ly fist une gehine, qui moult chier ly cousta :
Car petit s'en faly que Dieux ne renoya;
Les niers ly ont rostis et le char ly brûla;
A tel mesquief le mist par feu qu'il ly balla,
C'oncques mès prisonniers sy grant mal endura.
Oncques puis n'ot santé, ne but ne ne menga.
En tel point que je dy, à no gent le livra
Monté sur ung ceval, là où on le loya.
Quant vit les crestyens, doucement leur pria :
« A ! seigneur! laissiés-moy, pour Dieu qui tout créa,
Il m'ont tel atourné que morir me faulra :
Laissiés-moy chy morir; et remenés de là
Ce félon Sarrasin, et ne le rendés jà, — Folio 101 r°.
Bénéois soit de Dieu qui pendre le lera.
M'âme commans à Dieu, ly cors morir s'en va. »
Adont maint crestyens piteusement ploura;
Et ly dus Godefroys le sarrasin livra;
Et puis Renaut Procet à ses mires livra
Et IJ jours de respit à Garscion donna.
As trés sont repairiet où fains les apriessa. — Effets de la famine.

Grande fu la famine pardevant la cité :
Mengoient leurs chevaux dont il orent plenté.

6624 *De qui le cop*, le MS : *de qui ou le cop.*
6643 *Bénéois*, MS : *bénois.*
6651 *Mengoient* ou *mangoient*, le MS : *mangent.*

Or diray d'Adryen, le boin crestyéné,
Qui son fil envoya, par très grant amisté,
Au boin duc Buinemont, qui fu oncles Tangré.
Et quant ce vint la nuit qu'il avoit afié,
A son frère s'en vint; en la tour l'a mené.
Là devoient tout doy bien garder la cité :
Quant vinrent en la tour, sy com vous ay conté,
Adryens appiella le sien frère carné.
« Frère, dist Adryens, or oyés mon penssé. »

« Je vous ay encouvent que j'ay grande pité
Des crestïens de là, qui ont tel povreté.
Ly roys soudans venra à celle poesté,
Que tout y seront mort à duel et à vieuté;
Se me voliés aidier de bonne volenté,
J'ay avisé comment il seroient entré
Pardedens Andioche, celle bonne cité;
Sy seroient payen ochis et afiné,
Et nous seriémes tout garandi et tenssé,
Et maistre de la ville, siervy et honnouré. »
Quant ly frères l'oy, sy dist par grant fierté :
« A! traïtres, dist-il, sy mal l'avés penssé!
Garscions le diray, demain, par vérité,
Sy vous ara tantos pendut et traiéné;
Et j'aueray l'avoir, dont vous avés plenté.
Je vous deffy de Dieu, le roy de majesté. »
Quant Adryens l'oy, s'a ung coutiel tiré,
Le sien frère Germain a yluecques tué.

Folio 101 v°.

Adrien tue son frère qui ne voulait pas entrer dans son complot en faveur des croisés.

6664 *Tout y seront*, le MS : *tout seront*. — *A vieuté*, honteusement.

6665 *Se me voliés*, le MS : *et se vous me voliés*.

6669 *Tout*, le MS : *trestout*, ou bien au lieu de *Et nous seriémes...* lisez : *Et seriémes trestout*.

6678 *Lesien frère...* Cette action est rapportée par les historiens, mais ils n'en appellent pas l'auteur *Adrien*. Abulfaradge le nomme *Ruzebach*, et dit qu'il était Persan d'origine. Anne Comnène prétend qu'il était Arménien. La plupart l'appellent *Pyrrhus* ou *Phirous*. Guillaume de Tyr lui donne le nom d'*Émir Feir*, et Sanuti celui de *Hermuferus*. M. Michaud s'est décidé pour *Phirous*, en citant toutefois ces variantes (t. I, pp. 271, 282); il ajoute que c'était un renégat.

Atant ès vous venut Buinemons et Tangré,
Et le contes de Flandres, une riche conté, — Le comte de Flandre et les Liégeois.
Et plenté de Liégois, qui bien furent armé,
Et maint bon chevalier de Haynau, la conté; — Chevaliers de Hainaut.
Esquielles aportoient qu'il ont au mur possé.
Lassus fu Adryens, qui bien a regardé — Escalade.
Comment ly chevalier estoient ordené;
Une lantierne mist contre le mur quaré,
Si que ly crestyen en voient le clarté.
Mais n'y ot sy hardy qui n'ait le sanc mué :
Ly plus hardis d'iaux tous a le mur reculé.

Quant Adryens coisy no crestyenne gent,
Il leur a dit en bas : « Montés hardiement :
Par le foy que je doy au divin sacrement,
Se bien tos ne montés je m'en iray briefment,
Jamais ne vous tenray à bien hardie gent. »
Dist ly contes de Flandres : « Buinemont, or entent :
Nous sommes chy venut par vo enortement,
Chy nous devés moustrer chemin premièrement;
Ou vous alés devant tos et hasteément,
Ou nous r'alons en l'ost et à hierbeigement. »
Lors monta Buinemons assés couardement; — Bohemond monte le premier sur le rempart d'Antioche.
Et dist : « Je me commans à Dieu principaument,
Et à la mère Dieu, à qui mes cuers se rent;
A glorieus Sépulcre, dist-il piteusement;
Sy voirement que j'ay laissiet mon casement,
Ma femme et mes enfans, mes hommes et ma gent
Pour endurer le froit et le fain bien souvent.
Sy me puist Dieux aidier à ce jour proprement. » — Folio 102 r°.
La signe de le croix fist moult déliganment
A l'esquielle est venus; à l'esquallon se prent :

6683 *Posse* pour *posé*.
6687 *Crestyen*, le MS : *crestien*.
6700 *Lors monta Buinemons.* — *Les passages de Oultre-mer*, p. 46, Bern. Thesaur, c. 36; Michaud, t. I, p. 283.

Adryens ly tenoit l'esquielle fermement;
Buinemons prist as bras; et le tient fermement;
Il le mist en le tour bien et séurrement.
Et quant Buinemons vint en la tour seulement,
L'omme mort regarda enmy le pavement.
Quant Buinemons le voit, grant paour l'en prent:
« Amis, dont vient chus mors, pour Dieu dittes-nous ent? »
— « Sire, dist Adryens, je vous ay encouvent;
C'est mon frère giermain, de droit engenrement:
Je ly avoie dit tout le mien penssement,
Or le valoit aler dire dierveément
Au fort roy Garscion, ou palais droitement;
Et il m'éuist pendu et encroët au vent;
Et pour tant l'ay ochis par le mien sierrement. »
Quant Buinemons l'oy, parmy le corps le prent;
Le crestïen baisa par amours doucement.
Adont s'est ravalés, et revint à se gent,
Et a dit as barons: « Montés hardiement;
J'ay véu bon arroy et boin aournement:
Il a son frère ochis pour nostre avancement. »
Adont est remontés bien et hardiement.

Buinemons est rentrés dedens la tour quarée
Et li contes Robiers de Flandres, la contrée,
Est montés apriés luy en hault, la tieste armée:
Tancrède. Et Tangrés, ly gentil, a l'esquelle combrée.
Or montent crestïen sans nulle demorée,

6712 *Séurrement*, mieux *séurement*, sans doubler l'*r*.

6715 Vers trop court.

6722 *Encroët*, accroché.

6726 *S'est*, le MS : *c'est*. Tous ces détails sont conformes à l'histoire.

6732 *Et li contes Robiers*, historique. Cf. Albert d'Aix, liv. III et IV; Guill. de Tyr, liv. V; Robert le Moine, liv. V et VI, etc. Foucher de Chartres, qui, selon l'opinion commune, monta le premier à l'échelle, après que Bohemond fut descendu de la tour, n'est pas mentionné par notre trouvère. Ce personnage, qui devint chapelain de Baudouin, roi de Jérusalem, et qui a écrit l'histoire chronologique des événements dont il avait été le témoin, ne parle pas non plus de cet exploit personnel : c'était peut-être par humilité chrétienne et magnanimité chevaleresque.

6734 *Combrée*, saisie fortement, empoignée.

Et vont de tour en tour sans noise et sans criée.
Ils ont à tous gaiteurs la tieste tronçonnée;
Puis descendent aval, une porte ont trouvée;
Ocis ont le portier, qui dormoit à l'entrée;
Les clés ly vont ostant; la tour ont deffremée; Folio 102 v°.
Le pont ont avalé, et s'ont le baille ostée.
Droit à l'ost Godefroy fu la noise levée :
« Ville prise! » crioient trestout à le volée. Prise d'Antioche.
Adont fu Andioche de no gent sy peuplée
Qu'il vont par le cité à banière levée :
Et ce fu grans oèvres pour la gent crestyénée
Qui orent demouré iluecques mainte anée;
Car acordé estoit de le gent deffaée
Que tout ly crestyen de la ville loée
Devoient lendemain iestre mis à l'espée.

Ly esclave crestyen d'Andioche le grant
Devoient iestre mort à l'espée trençant,
L'endemain au matin, apriés soleil levant :
Car ensement l'avoit Garscions convenant.
S'en furent ..... ly petit et ly grant,
Et no crestijen vont les maisons débrisant,
Et feniestres et huis vont par tierre giétant;
Payennes et payens vont partout décoppant :
Parmy le ville vont piteusement criant.
Garscions fu lassus avoecques Solimant :
La gaite du castiel va son cornet sonnant :
Ou cor Sarrasinois aloit traït criant.
Quant Garscions l'oy, sy saly en estant; Garcion garde la citadelle.
As feniestres s'en vint, et puis va regardant
L'anoy et le mesquief et son damage grant;

6738 *Descendent*, le MS : *Descendirent*.
6746 Vers mal mesuré :
Et ce fut moult grant œvres pour la gent chrestyennée (?)
6747 *Orent*, le MS : *Oerent*.
6751 Vers trop long.
6755 Il y a dans ce vers un mot mal écrit (*cuiceus?*) et qui n'a pas de sens.
6765 *En estant*, sur pied.

Haultement réclama Mahom et Tiervagant.
« Ahy ! dist-il, traït ! mort serons maintenant. »
Il fist sa gent armer et les va ordenant :
Pour le castiel deffendre, se va bien aprestant.

Prise fu Andioche enssy que je vous dy ;
Payennes et payen y furent mal bally.
Il sont venus as murs, sy sont aval saly :
Qui bien puet escapper, Mahom pria miercy.
Mort y furent payen et Turc et Arraby.
Folio 103 r°. L'endemain au matin, quant ly solaus luisy,
Sont venu li esclave qui estoient gary :
Bien furent nostre gent honnouré et siervy.
Godefroys de Buillon le castiel assaly ;
Et ly rois Garscions très-bien le deffendy.
Fors estoit ly castiaus, et l'avoit bien garny.
Ne doubte crestyens valissant ung espy.
Dolans fu Garscions et moult ly desplaisy ;
Et moult het Adrijen qui ensy le vendy.
Garscions appiella Solimant, son amy.
« Cousins, dist Garscions, or, entendés à my :
Gardons bien le castiel, sire, je vous en pry,
Car se ly soudans vient et se gent avoec ly,
Ly crestyen seront viergondé et honny.
Dolans suy de ma gent, qui enssy sont trahy. »
— « Ne peut iestre autrement, Solimans respondy. »

Dolans fu Garscions, s'ot moult le cuer irée.
Godefroys de Buillon et la gent crestyénée
Vont prendre le osteus de la citet loée :
Cascuns, endroit de ly, sy loga le journée ;
Et la vitalle fu départie et sevrée.
Et ly rois des Taffurs et se gent redoublée
Assiés près du castiel et de la tour fremée

6776 *Gary*, échappés. 6792 *Crestyénée*, trois syllabes.

A fait logier se gent, qui moult estoient halée.
Garscions fu laiens, qui la cière ot irée.
A VJ^m Sarrasin, cascun la tieste armée.
« Mahoms, dist Garscions, com dure destinée,
J'ay plus cier à morir en bataille ariestée,
Que ma cités leur soit ensement demorée!
Issons de ce castiel francque gent honnourée;
Et sy nous combatons en la gent crestiénée! »
La porte du castiel fu tantos deffrumée;
Et ly pons avalés et ly balle r'ostée. Folio 103 v°.
Garscions en issy courant de randonnée;
Le cheval va broçant, tint le lance avalée;
Et tint la targe au col, qui estoit grans et lée;
« Andioche! » crioit bien hault à le volée.
Au dos le vont siévant la gent malhéürée :
Ly uns porte ung faussart, li aultres ung espée;
Et li tiers ung paffut ou gissarme acérée.
A le gent des Taffurs commencent la mellée.
« Signour, dist Garscions, metés cuer et penssée
D'ocire ceste gent, elle n'est pas amée :
Ce son la piour gent de toute l'asamblée :
Il menguent payens ensy com char salée. »

Par devant Andioche, droit devant le castiel,
Fu venus Garscion commenchier le cembiel;
Et ly roys des Taffurs s'y prouva bien et biel.
Il estoit tout à piet, tint l'escut en cantiel,

6814 *Paffut*, sorte d'armes, et *peut-être hache*, selon Carpentier et Roquefort. C'était, en effet, une hache à deux tranchants.

6819 *Menguent*, le MS : *mengent*. — *Com*, le MS : *comme*.

6821 *Cembiel*, combat.

6823 *En cantiel*, de côté.

Lor escut sunt vermel; en *cantiel* de devant
Ot cascuns j lion à fin or reluisant.
H. Michelant, *Li romans d'Alixandre*, p. 120.

Ses escus fut à or, entrais d'une coulour,
Fors à l' *cantiel* devant ot assise une flor.
Ibid., p. 21.

...Li trence l'escu sur le *cantiel* au tour.
Ibid., p. 24.

Armoiries du roi des Taffurs.

Où la couronne d'or fu pointe de nouviel,
Et tenoit en ses mains ung paffut boin et biel,
Qui aussy bien trençoit que raisoirs ou coutiel.
Pardevant Garscion ala férir Soriel;
La tieste ly a fait quéir sur le caliel.
Adont n'ot Garscions ne joie ne réviel,
Car il voit les ribaus de l'aprocier ianiel :
Adont en a juré Mahom et Jupitiel
C'onc mais ne véit gens de sy hardit apiel.
« Ahy! dist-il, Mahom, vrais Dieus dou ciel loyel,
Se cil glouton me tiennent, je say bien, sans rappiel
A nuit me souperont enssy com chair de viel. »

Par devant le castiel furent ly Sarrasin.
Contre le roy des Taffurs commencha le hustin :
Ly payen les assalent à bailles de sapin :
Plus de XL en ont abatut mort souvin.
Folio 104 r°. Payen vont escriant « Mahom et Appolin! »
Jà fussent ly Taffur tourné à dissiplin,
Quant Buinemons y vint o Tangré, son cousin,
Morentin, cheval du comte Robert. Ly quens Robiert de Flandre y vint sus Morentin,
L'écu de Flandre. Qui porta le lyon enmy l'escu d'or fin.

6825 *Ses*, le MS : *ces*.

6827 *Soriel*, nom de cheval.

6828 *Caliel*, caillou, pavé, sol.

6829 *Réviel*, on appelle encore *réveillon*, dans le Hainaut et le nord de la France, le régal que l'on faisait après la messe de minuit, et ce mot est resté dans la langue actuelle pour désigner un petit repas entre le souper et le coucher.

6831 *Jupitiel*, forme du mot *Jupiter*.

6832 *C°one*, le MS : *c°oncques*. *Véit*, le MS : *vit*.

6835 *Viel*, veau ; delà le verbe véler :

I *viel*, de pain et de vin
I nourrisoit.

Roman de Mahomet, p. 52.

6837 Vers trop long, supprimez *des*, comme ailleurs.

6839 *Souvin* :

Sovin l'abat, le cief avant.

Fr. Michel, *Roman du comte de Poitiers*; Paris, 1831, in-8°, p. 26.

Sovin, sur le dos, de *Supinus*.

6841 Déjà les Taffurs eussent été menés durement....

6844 *Le lyon*....

A l'escu d'or et au lioncel bis.

Comme dit l'auteur de Garin, éd. de M. P., Paris, t. II, p. 120. *Bis* peut provenir du provençal *big*, que M. Fauriel croit emprunté à la langue ibérienne ou basque, et qui signifiait noir, sombre. Ici il équivaut à l'expression héraldique de *sable*.

Le comte de Hainaut, Liégeois et Namurois.

Avoec luy amena de Haynau Bauduin,
Liégois et Namurois, qui furent sy vosin.
Robiert de Normandie y vint sur le ronchin,
Et ly vesques dou Pui, qui bien savoit latin,
Et Pières li Hiermites sur l'âne béduin.

Harangue de Pierre l'Ermite.

Cieus disoit à noz gens : « Avant, boin pèlerin !
Efforciés-vous d'avoir ce castiel marberin.
Se n'y ara el mont payen ne Sarrasin,
Ne Tartare, ne Turc, ne mescréant Hiermin,
Qui nous meffacent mais vaillant ung angevin.
Veschy le mestre clef du passage Jupin :
Jusqu'en Jhérusalem trouverons boin chemin ;
La ville prenderons ançois le saint Martin ;
Se vairrons le saint lieu et le sépulcre fin,
Où cieus resuscita qui de l'iaue fist vin ;
Sy en irons lassus ou trosne chérubin ;
Trois armes sauverons, se vous iestes divin ;
Et ne vous repentés dou passage marin ;
De çou qu'avés laissiet ne vous soit ung frelin,
De famme ne d'enfant ne de proçain cousin ;
Mais à l'amour de Dieu ayés le cuer enclin,
Car c'est la vraye amour qui jamais n'ara fin. »
— « Dieux ! dient crestyen, véchy boin Jacopin,

6848 *Vesques*, le MS : *évesques*. — *Latin*. L'expression *lingua gallica* s'appliquait primitivement aux différents idiomes parlés par les Gaulois : *lingua romana* au langage vulgaire ; *lingua latina* à la langue savante. De là *latin* en français et *latino* en italien ont exprimé l'idée de la science. Un *latinier* était un savant. Ampère, *Hist. litt.*, t. III, pp. 491-92.

6853 *Tartare*, le MS : *Tatarie*.

6861 *Divin*, devins.

6863 *Frelin*, le quart d'un denier.

6867 *Jacopin*,

Li *Jacobin* sont si preudomme
Qu'il ont Paris et si ont Romme
Et si sont roi et apostole,
Et de l'avoir ont-il grant somme ;
Et qui se muert, s'il ne les nomme
Por exécutor, d'ame afole ;
Et sont apostre par parole,
Buer fu tel gent mise à escole.
Nus n'en dit voir c'on ne l'assomme ;
Lor haïne n'est pas frivole ;
Je qui redout ma teste fole
Ne vous dis plus mès qu'il sont homme.

Barbazan, *Fabliaux*. — *Les ordre de Paris*, par Rutebeuf, t. II, pp. 294-95. *Œuvres de Rutebeuf*, éd. de M. Ach. Jubinal, t. I, p. 161. Voir aussi même vol., p. 175, *le dist des Jacopins*, et *Cf.*, pp. 105, 151, 152, 461, etc.

Bien nous scet praicier au soir et au matin. »

Par devant le castiel au fort roy Garscion,
Sont venut crestyen contre la gent Mahom ;
Folio 104 v°. Là péuissiés véoir une fière tençon :
Ly bers Tumas de Marle, Bauduin Cauderon,
Rogier du Rosoy. Et Rogier du Rosoy, qui cloche du talon ;
A le rescoursse vint Godefroys de Buillon,
Witasse et Bauduins et ly aultre baron :
Garscions d'Andioche et tout sy esclavon
S'y portèrent le jour à guise de félon.
De nos gens y ot mort ung chevalier de non :
Othon d'Orléans. Il estoit nés d'Orliens, s'avoit à nom Othon :
Ychieus y demora pour ung homme de non.
Mais quant ly crestyen fisent establison,
Lors convient retourner le fort roy Garscion ;
Mais as bailles yot ung estour sy félon
Que là furent payen ochis en requulon.
Ly Taffur y ont pris maint Sarrasiu félon,
Qui réclamoient hault Appolin et Mahom.
Pour itant qu'à ribaus estoient em prison,
En langage payen disoient en hault ton :
« Mal sommes arivé ; pris nous ont ly glouton
Qui tous nous mengeront comme char de mouton :
Mieus nous aiment à quiere c'à prendre à raençon. »

Garscions d'Andioche en son castiel rentra ;

6873 *Rogier du Rosoy.* Un Rogier du Rosoy, en Picardie, épousa Élisabeth, fille de Godefroid, comte de Namur, et de Sybille de Porcéan. Leur fils, Renaud du Rosoy, se maria avec Julie, fille de Nicolas de Rumigny. *Chron. Gisleberti,* pp. 46, 47, 186, *Chron. Bald. Avennens.*, pp. 19, 23. Carpentier, t. II ou P. III, p. 357, et le premier vol. de ce recueil de monuments historiques, p. 762, col. 2. Il n'a pas eu entrée dans les galeries de Versailles, mais M. P. Roger le nomme dans la *Noblesse de F. aux croisades,* p. 186, comme un chevalier de Champagne, d'après un *MS. de la Bibl. du Roi,* manuscrit non autrement renseigné. Un autre Rogier du Rosoy est cité par Villehardouin.

6885 *Y ont,* le MS : *ont.*

6891 *Quiere,* cuire, orthographe flamande.

Mille payens et plus par dehors en laissa.
Godefroys de Buillon l'assalir commanda ;
Dont y ot ung assault qui chièrement cousta,
Car ly castiaus fu fors et fire gent yot là.
La basse-court ardierent que riens n'y demora ;
Descy jusqu'à le porte adont li feus ala.
Les balles ont trenciet, toute on les copa.
Garscions fu lassus ; ès garites monta ;
L'yaue fist aporter qui dou feu les garda.
Et vive caus oussy sur crestyens rua,
Et pières et cailliaus et fier c'on aporta.
Par force sont retrait chil qui furent dechà.
Godefroys de Buillon les barons assambla
Et leur dist : « Biau seigneur, qui ce castiel n'ara,
Ceste citet ycy moult petit nous vaurra.
Faisons que ayons engiens dont on les asaura,
Et esquielles oussy qu'au mur on dréçera ;
Et grans leviers de fer et martiaus c'on fera ;
Puis ferons assalir quant ly poins en venra. »
Et cil l'ont acordé que nuls ne le véa.
Garscions fu lassus qui vit et regarda
L'apareil c'on faisoit, en le citet deçà.
Mahom va réclamant, en qui il se fia.
« Sire, dist uns payens, ne vous esmayés jà.
Je say une nouvielle qui vous resjoïra,
Par un esclave say qui est venus deçà,
Comment ly roys soudans secourre vous ferra,
Corbarans d'Olifierne le secours amenra,
Et IIJ° mil payen avoec lui amenra ;

Godefroid de Bouillon exhorte les croisés à s'emparer de la citadelle où s'est réfugié Garcion. Folio 105 r°.

On annonce du secours à Garcion.

6896 *Fire*, fière.

6900 *Garscions fu lassus*. Dans le poëme, Garcion ou Accien, comme l'appelle M. Michaud, survit à la prise d'Antioche, mais, dans l'histoire, lorsqu'abandonnant la ville, il fuit sans escorte dans les montagnes, il est rencontré par des bûcherons arméniens, et l'un d'eux lui arrache son épée et la lui plonge dans le sein. Guill. de Tyr, *Recueil des hist. des crois.*, t. I, p. 251. Michaud, t. I, p. 287.

6902 *Caus*, chaux.

6912 *Véa*, refusa, fit obstacle.

6918 *Un*, le MS : *une*.

6919 *Ferra*, faute de copiste pour *fera*.

Et ly fieus dou soudant Brohadas y sera,
Et ly Rouges-Lyons, qui pas ne vous faurra,
Et ly roys de Nubie, qui moult vo père ama.
L'Amulayne d'Égypte vient au lès de deçà :
Abraham de Damas mie n'ariestera :
Abilans. Pères est Abilant, qui hardis devenra ;
Bramiant de Tabarie et autres princes infidèles. Bramiant de Tabarie qui bien se portera :
Pères est Dodequin où biel demoisiel a.
Or aproce le temps, tantos aprochera
Que l'ost des crestyens toute s'amortira ;
Et cil qui nous manguent et ont mengiet pieçà
Buveront tellement que chier leur coustera.
Prédiction prétendue de Mahomet. Car Mahommet le dist le jour qui s'en yvra
C'uns pourchiaus sur le fiens mourdry et estranla ;
Adont quant il moru, il dist : « Uns temps venra
Que cil delà le mer passeroient de çà,
Folio 105 v°. Et qu'il seroit uns roys c'une dame porta
Qui l'ost delà le mer par force destruira ;
Et çou c'on ot conquis trestout reconquerra.
Enssy le dist le livres que Mahomès laissa. »

Quant Garscions oy le payen qui parloit,
Lors se reconforta, et adiès atendoit
Le secours du soudant qui venir ly devoit.
L'armée de Corbarant vient assiéger les assiégeants dans Antioche. Mais li roys Corbarans, qui cel ost conduisoit,
Ne pooit pas venir sy tos com il voloit,
Pour le peuple qu'il ot et qu'il aconduissoit.
rohadas. Brohadas fu o lui que forment honnouroit ;
Fieux estoit le soudant qui bailliet ly avoit ;

6925 *L'Amulayne*, voir v. 3191. *Vient*, le MS : *vint*.
6926 *Abraham de Damas*, voir. v. 3138.
6927 *Abilant*. Nom de lieu dans le roman de *Bauduin de Sebourc*, t. II, pp. 22, 35 :
Ains est en une charcre *(chartre)* dont jamais n'istera
Par dedens *Abilant*, où riche citeit a
Je vois là-sus parler au fort roy d'*Abilant*.
6929 *Dodequin*, voir v. 3139. Tochtegin ?
6932 *Menguent*, le MS : *mengent*.
6935 *Fieus*, fumier, fiente.
6941 *Mahomès*, le MS : *Mahoms*.

Et ly Rouges-Lyons, qui son ost amenoit. — Le Rouge-Lyon.
XIIIJ roys y ot que honneer on portoit,
Tous créans en Mahom que cascuns aouroit.
Et ly roys Corbarans aporter le faisoit,
En or et en argent, oussi grans qu'il estoit : — Image d'or de Mahomet.
Sy bien ymaginés que mieux on ne saroit
Une ymage pourtrayre en quel lieu que seroit.
Dessus ung olifant, que sy bien le portoit,
Que mille Sarrasin tout autour y avoit,
Viestis de fins dras d'or, qui leur armes couvroit ;
Et entrestous les lieux où li os se logoit,
L'endemain au matin, Mahommet aouroit
Dedens une oratoire où ly roys se tenoit.
Riche fu ly offrande que ly rois y offroit :
Cescun roy Sarrasin offrir y convenoit.
Preudons fu Corbarans en le loy qu'il tenoit : — Fidélité de Corbarant à sa parole.
De çou qu'il ot convent pas falir ne voloit.
Puissedy que Mahom et Tiervagant juroit,
Il ne s'en parjurast pour nule riens qui soit.
Nostre boins crestyens durement maneçoit,
Et dist que les plus grans au soudant remenroit :
Sansadone, ly bers, douchement ly prioit, — Sansadone, fils de Garcion.
Qu'il fesist esploitier le peuple qu'il avoit — Folio 106 r°.
Pour le roy Garscion qui le castiel gardoit,
Qui l'ost des crestyens tous jours traveilloit,
Car ly castiaus fu fors, et en fort lieu séoit :
Ly peuples pèlerins mal voisin y avoit.

Par devant Corbarant qui tant fist à prisier,
Vint ly fieux Garscions, Sansadone le fier :

6951 *Que*, à qui ; *honneer*, honneur, orthog. flamande.
6956 *Que seroit*, le MS : *que ce seroit.*
6957 *Que*, qui.
6958 *Mille*, le MS : *mil.*
6962 *Une oratoire ;* ce mot n'est peut-être féminin que par une faute de copiste.
6970 *Les plus grans*, le MS : *tous les plus grans.*
6971 *Sansadone*, Sensadol ; voy. v. 5187.
6974 Vers auquel il manque une syllabe : *Tous les jours* pour *toujours.*

« A ! mon seigneur, dist-il, je vous prie et requier
Que vous faittes voz gens aler et esploitier.
Mon père Garscion a bien de vous mestier :
Ly crestyen le font durement traveillier.
Et s'il piert le castiel, je vous dy, sans cuidier,
Ly crestyen aront ung juyel biel et cier.
Jusqu'en Jhérusalem poront bien chevauchier,
Et aler à Barut pour la ville assiéger,
Et pour prendre Rohais dont ly mur sont plénier,
Et la Saiette oussy n'y volront pas laissier,
Et Acre et Esqualonne et Damas aprochier :
Cil de Constantinoble leur venront tout aidier.
Se l'emperères y vient pour leur ost renforcier,
Bien poront crestyen de çà mer gaégnier. »
— « Amis, dist Corbarans, ne te dois esmayer :
Les crestyens feray à martire jugier.
Godefroy de Buillon remenray prisonnier;
Witasse et Bauduin feray à mort jugier;
Et tous les hauls barons feray prendre et loyer :
Et puis se les yray au roy soudant baillier.
Andioche feray à ton père ottroyer,
Faussement le garda, sy l'en doit anoyer. »
— « Sire, dist ly payens, le mierchy vous requier,
Que vous ne le voelliés mon père reprochier :
Car de faus traïteurs ne se puent-on gaitier,
Ne de laron privet on ne se puet waitier. »
— « C'est vray, dist Corbarans, je le croy de légier.
Demain me volray bien tempre deslogier,
Andioche le grant voel aler asségier. »

Folio 106 v°.

Ly fors roys Corbarans celle nuit demora

6983 *S'il*, le MS : *cil.*
6986 *Barut*, Beirouth.
6987 *Rohais*, Édesse.
6988 *Saiette*, ville déjà nommée.

7003 *Puent-on ;* le verbe *puent* au pluriel prouve que *on* est une contraction d'*hommes.*
7006 Vers trop court. *A demain* pour *demain ?*

Descy jusqu'au matin que ly solaus leva,
Qu'il fist l'ost esmouvoir ; cascuns s'aparilla :
XXX roys qu'amiraus avoecques lui mena.
Abraham de Damas l'avant-garde guia;
A L^m^ Turs le chemin pourpris a.
Moult fu grande li os qui apriés lui ala.
Ly fors roys Corbarans noblement cevauça.
Brohadas fu lès ly, que soudans ly bailla,
Et ly Rouges-Lyons qui noz gens manecha.
Ly sons des instruments du pays par delà
Fu grans et miervelleus, qui les alaieça.
Viers Andioche vont la citet par dechà.
Ly bers Thumas de Marle sur les camps cevauça :
Bauduin Cauderon, qui biel se gouvrena.
De fourer le pays cascuns d'yaus se péna;
Et furent d'une route, quant on les assambla,
IIII^c^ crestyens que Thumas enmena
Fourer jusqu'à Barut; mais quant se retourna
L'ost Corbarant pierçut, et bien les avisa.
Bauduin Cauderon viestement appiella :
« Bauduin, dist ly bers, regardés que c'est là!
Vescy l'ost des payens; partir nous convenra,
Et dire à noz barons comment la cose va.
Alons-ent le chemin, c'on ne nous truève jà. »
Et enssy com Thumas adont se devisa,
Vit venir maint payen dont forment se doubta;
Vint à une rivière et oultre le passa :
Ly chevaus en noant oultre si le mena.
Bauduin Cauderon apriés lui s'arouta;
Et toutes leurs gens d'armes que petit n'en demora.
De çou c'orent fouret riens ne leur demora.
Encor furent bien liet quant Jhésus leur aida,
Qu'en Andioche vinrent où bonne citet a.

Thomas de Marle, en allant fourrager, rencontre l'armée de Corbarant.

Folio 107 r°.

7023 *Fourer*, fourrager.

7038 Vers trop long ; *petit* pour *pou*.

Venut sont à barons, lors Thumas leur conta
De l'ost au roy soudant qu'ensy les aproça.

Quant ly noble baron ont la nouvelle oye
Qu'il seront asségiet de le gent de Piersie,
Lors ont bien la citet environ enforcie
Et ordené le gait de jour et de nuitie.
N'y a sy hault baron n'en prenge sa partie.
La gent au roy Taffur eurent leur establie :
Porte ne tour n'y ot que bien ne fust gaitie.
Garscions fu lassus, qui maine cière lie :
Et vint l'ost Corbarant dont la pourre est drécie
Sy c'omme le voit bien d'une lieue et demye.
Il a dit à se gent : « Voyés le chevauchie :
C'est ly roys Corbarans et ly roys de Nubie,
Et ly roys de Damas à le barbe florie.
Sansadone, mes fieux, à le cière hardie.
A estet au soudant et dit le trécerie
De ma citet qui fu vilainement traïe. »
Liet furent ly payen quant la cose ont coisie
Et ly dus Godefroys, que Jhésus bénéie.
Estoit mis au conseil avoec le baronnie.
Là furent ly baron qui sont de bonne vie :
Hues c'on dist le Mainé, Robiert de Normandie,
Et Robiers li Frisons, que Jhésus bénéie,
Et ly contes flamens, à le chière agenssie,
Ly contes de Saint-Pol, une tière jolie,
Et Engherans, ses fieux, qui les payens eastie,
Buinemons et Tangrés où ains n'ot vilonnie,
Liégois et Hainuiers et cil de Picardie,
Et li vesques du Pui, qui moult scet de clergie,
Et Pires ly Hiermites, à le barbe florie,

Les princes latins tiennent conseil.

Liégeois, Hainuyers et Picards.

7049 *Taffur;* ici ce mot est le nom du roi et non celui de ses sujets.

7054 *Chevauchie*, le MS : *chevaucherie.*

Et ly roys des Taffurs, qui pas ne s'y oublie, Folio 107 v°.
Et li contes de Blois, qui proaiche maistrie,
Et des aultres barons, plus que je ne vous die,
Qui pour l'amour de Dieu, le fil sainte Marie,
Avoient tout passé haulte mer à navie.
Godefroys a parlé, bien fu sa vois oïe,
Car moult estoit preudons, et de noble lignie;
Et d'un preudomme doit audience estre oïe.

« Signour, dist Godefroys, qui le cuer ot vaillant,
Chy viènent Sarrasin qui nous vont asségant.
Mal sommes pourvéu ly petit et ly grant,
La vitalle faurra s'il vont ci demorant.
Je los que nous soions de no gent envoiant
Au lès deviers Rohais, de là l'iaue courant,
Ains que ly Sarrasin voissent l'iaue passant. »
« Vous avés bien parlé, dist Robiert le Normant,
Jou méismes yray ou premier front devant. »
Estiévenons de Blois dist qu'il l'ira siévant.
X^m^ crestyens se vont apparellant :
Buinemons et Tangrés se vont bien adoubant.
Hors d'Andioche issirent apriés le koc cantant :
Les esclaves les vont bien douchement menant.
Vinrent en ung pays, des biens y vont trouvant.
Il querquièrent les mules et les sommiers poissant,
Et les karois oussy et maint kar kariant.
Dechy jusqu'à Rohais alèrent ly fuiant.
Dromadas de Rohais en va brieffment issant; Dromadas de Rohais ou d'Edesse.
Et o lui sont issut X mille combatant.
Viers Andioche vont leur banières portant,
Crestyens ont trouvé la vitalle menant,
Dont leur coururent sus haultement en huiant;

7075 Vers trop long, si on ne lit *ly roys T'affurs*.
7084 *Vont*, le MS : *vous*.
7085 *Je los*, je propose.
7105 *Huiant*, criant.

Estiévenons de Blois, où on s'aloit fiant,
Le comte de Blois fuit devant les infidèles. 7105 S'enfuï ly premiers à esporons broçant,
Non pas en Andioche, la cité souffissant;
Folio 108 r°. A seniestre costé va le ville laissant,
Deviers Constantinoble se va acheminant;
Ung castiel a trouvé, où il se va boutant :
7110 Là ly prist de paour ung mal orible et grant,
Car il avoit le cuer falit et récréant.

Estiévenons de Bloys se party de no gent
Combats. Que ly Turs de Rohais assalent fièrement :
Dromadas ot à nom, li corps Dieu le cravent.
7115 A ung passage fort s'ordenèrent briefment
Ly gentil pèlerin, que Dieux gard de tourment :
Ly dus de Normandie s'y porta vaillanment.
Buinemons et Tangré, qui estoient parent,
Contre chiaus de Rohais ont fait assamblement;
7120 Mais ly Turc du pays ont fait un grant content,
Et vièrent à assaut, chy L, chy cent :
Dromadas les rechut bien et déüément.
La vitalle fu oultre qui s'en va droitement,
Que varlet et garçon conduirent liément.
7125 Or oyés l'aventure qu'il avient en présent :
Bauduin de Buillon et Witasse, au cors gent,
Et IJ^{m} crestyens de leur estoiement
S'estoient départy droit à l'ajournement
Pour fourer le pays avironneément.
7130 La vitalle ot trouvé qui venoit liément :
Quant Bauduins les vit, sy leur dist haultement :
« Signeur, où sont ly nostre? ne le célés noient. »
Et ly varlet ont dit : — « Chevauciés asprement.

7104 *Estiévenons*, historique; Michaud, t. I, p. 294.
7105 *Broçant*, le MS : *proçant*.
7110 *Mal*, le MS : *ma*.
7118 *Qui estoient parent*, cheville.
7127 *Estoiement*, réserve.

Oultre celle montaigne se combatent no gent
Contre les Turcs qui sont venut communalment :
De Rohais et d'ailleurs tous ly peuples descent. »
Quant Bauduins les ot conter si faitement
Ses banières a fait desployer contre vent ;
Et dist as chevaliers : « Alons hasteément,
Ly nostre ont grant mestier de nostre avancement. »
Lors se sont desrouté bien et hardiement ; Folio 108 v°.
Viers la bataille vont où nuls ne les atent ;
Car Robiers ly Normans et ly aultre ensement
N'atendoient secours que de Dieu seulement.

Assés priés de Rohais, sy qu'à heure et demie,
Assaly Dromadas nostre chevalerie. Bataille dans les environs d'Edesse.
Tant ly vint de secours de cascune partie
Que nostre gent estoit lassée et traveillie.
Buinemons y féry de l'espée fourbie ;
Et Tangrés d'aultre part ly tenoit compaignie.
Richement s'y porta Robiert de Normandie :
Là n'i ot crestiien n'ait l'espée sacquie ;
Maint Sarrasin ont mort à duel et à hascie.
Dromadas va criant contreval l'estourmie :
« Faus crestiiens, dist-il, Mahommès vous maudie !
La vitalle sera dolantement paiie ! »
Ung chevalier féry qui estoit nés de Brie :
D'un faussart acéret a se tieste trenchie.
Quant Buinemons le voit, la coulour li noircie ;
Viers Dromadas s'en va, espris de félonnie,
Et ly payens oussy ne ly refusa mie.
Là fu des deux vassaus une telle estourmie
Qu'il n'y a Sarrasin ne payen de Turcquie
Qui ne vienge au rescourre le payen de Surie.
Buinemont ont gittet parmy une cauchie ;

7137 *Les ot*, le MS : *ot*. 7138 *A fait*, le MS : *ont fait*.

Là endroit fust ocis, n'el tenés à falie;
Mais Tangrés qui l'avoit véut en tel hascie,
Est venus acourant à bielle compaignie
Et là recommença une tielle envaye
Dont plentet en moru de cascune partie.

Forte fu la bataille pour rescourre la proie.
Folio 109 r°. Noz gens furent enclos delès une monjoie;
Dromadas les assaut; la journée estoit soie,
Se ne fust Bauduins qui à noz gens s'aloie.
Il escrie : « Buillon ! » fièrement se desroie;
Et quant Tangrés l'oy, si en démena joie.
A Buinemont a dit : « Biaux oncles, ne t'effroie,
Car j'os *Buillon* cryer, dont li cuers me resjoie.
C'est ly bers Bauduins à l'enseigne de soie. »
Es vous le chevalier où bonté monteploie.
Entre les Sarrasin cascuns son corps emploie :
Il n'ot crestyen qu'au férir se fourvoie.
Ny ot lanche sy forte, qui ne brise ou ne ploie.
Baudouin, frère de Godefroid. Bauduin de Buillon féry Marqus de Troie;
Marc de Troie. Mort l'abat du cheval sur l'ierbe qui verdoie :
Il n'ataint Sarrasin qu'à tière ne desvoie.
Quant ly Turc de Rohais, qui ne vallent monnoie,
A véu le secours, a poy qu'il ne marvoie.

7166 *A falie*, le MS : *falie*.

7170 *Dont*, le MS : *Adont*.

7172 *Monjoie*, hauteur.

7173 *Soie*, sienne.

7177 *Biaux oncles*, la *Biogr. univ.* et l'*Art de vérifier les dates*, éd. in-8°, 2e p., t. V, p. 73, font de Tancrède le cousin, et non le neveu de Marc Bohémond. C'est, en effet, cousin qu'il faut dire; la mère de Tancrède était fille de Robert de Hauteville, père de Robert Guiscard, duc de Pouille, père lui-même de Marc Bohémond.

Guibert de Nogent appelle cependant Tancrède le neveu de Bohémond. Guizot, *Coll. de mém.*, t. IX, p. 106.

7184 *Bauduin de Buillon*, désignation inexacte. *Marqus de Troie*, héros de l'invention des trouvères.

7187 *L'ierbe qui verdoie*, expression qui rappelle une des scènes les plus attachantes d'un conte que Perrault a sans doute emprunté à des traditions fort anciennes :

> En mi le pré l'emporte, *sor l'herbe qui verdie.*
> *Romans d'Alixandre*, p. 183 v. 22.

Dromadas de Rohais ot moult le cuer iré,
Quant il vit le secours de la crestïenté.
Bauduin de Buillon a le cheval hurté :
Dromadas a véu noblement adoubé.
Pour le sien noble atour dont il le voit paré,
Est venus droit à lui par telle volenté ;
Et ly payens oussy ne l'a pas refusé.
Andoy se sont féru et bien aventuré ;
Mais ly bers Bauduins l'a sy bien encontré,
Que le brac et l'escut li a tout jus coppé.
Quant ly payen senty le cop desmesuré,
Il broche le cheval poissant et abriévé,
Et sy homme apriés lui se sont fuiant alé :
Et Bauduins oussy et trestout sy privé
L'ont sy fort encachiet, et si avant esré,
Que Dromadas entra en Rohais, la cité;
Et Bauduins apriés y a son corps bouté, Folio 109 v°.
Et tout chy chevalier y sont oussy entré.
Illuec ont tellement tout le peuple effraé,
Que femmes et enfans, dont il y ot plenté, Prise de Rohais ou Édesse.
I furent tout ochis et à le mort livré.
Là dedens y avoit de crestyens plenté
Qui par tréu payant i furent ostelé :
A Bauduin se sont volentiés acordé.
Ensement prist Rohais, la noble frumeté.
A tant ès vous venu Buinemont et Tangré,
Et Robiert le Normant, le franc duc naturé.
Quant virent le pégnon Bauduin, le sené,

7205 *Apriés*, le MS : *aprés*. La ville d'Édesse, métropole de la Mésopotamie, avait, en réalité, échappé à l'invasion des Turcs ; tous les chrétiens du voisinage s'y étaient réfugiés avec leurs richesses. Un prince grec, nommé Théodore, envoyé par l'empereur de Constantinople, en était gouverneur, et s'y maintenait en payant des tributs aux Sarrasins. Le peuple et le gouverneur se réunirent pour appeler Baudouin à leur secours. On voit donc que le poëme s'écarte de l'histoire. Michaud, t. I, pp. 204 et suiv.

7216 *Pégnon*, le pennon de Baudouin qui flottait sur les murs de la ville. Il n'est pas question, dans le récit du trouvère, des rivalités de Baudouin, de Bohémond et de Tancrède.

Moult en furent joiant et bien réconforté.
En Rohais sont entrés; là se sont bien digné.
Bauduin les siervi par très-grant amisté;
Baudouin devient prince d'Edesse.
Et leur dist : « My amy, pour Dieu prendés en gré,
Je vous donne à mengier de bonne volenté
En la première ville de la païéneté
Que Dieus m'a envoyet, et je l'en say boin gré :
Car Rohais voel tenir de ma propre hireté.
S'en porteray le nom, car il me vient à gré :
Bauduin de Rohais voel c'om m'ait appiellé. »
Lors donnèrent Rohais Bauduin, le sené.
Enssy ot Bauduins Rohais la fermeté :
Ung noble chevalier a laiens ordené.
Viers Andioche sont à joie retourné;
Par-dessus la rivière sont no gent aviré;
Et voient d'aultre part le peuple deffaé,
L'ost au roy Corborant, le noble couronné.
Moult fussent volentiers li Sarrasins passé;
Mais crestiien s'en vont qui bien se sont hasté.
Le vitalle ont atainte bien priès de la cité;
Folio 110 r°.
Mais cil qui le monoient en pierdirent plenté.
Encontre iaux sont venu li baron naturé,
Godefroys de Buillon et ly aultre qu'assé.
L'aventure ont oyt, si en ont Dieu loé,
Et le ber Bauduin moult prisiet et loé.

En Andioche sont no chevalier joiant
Pour Rohais qu'il ont pris, une cité poissant.

7224 La prise de possession d'Édesse par Baudouin, frère de Godefroid de Bouillon, précéda celle d'Antioche. Elle eut lieu après le siége de Nicée, mais avec des circonstances autres que celles qui sont ici racontées. Tancrède et Baudouin quittèrent l'armée chrétienne à Héraclée. Guibert de Nogent, liv. III; Guizot, *Coll. de mém.*, t. IX, p. 106. C'est donc à tort que l'auteur du poëme a fait assister Baudouin au siége d'Antioche.

7225 *S'en*, le MS : *sy en*.

7231 *Aviré* pour *arivé; aviré* cependant peut avoir un sens comme venant de *virer vers*....

7235 *Crestiien*, le MS : *crestien*.

7239 *Qu'assé, qu'assez*, tant qu'il y en avait assez, c'est-à-dire beaucoup.

Bauduin de Rohais en vont forment loant :
D'Estiévenon de Bloys alèrent demandant : — Indignation des croisés contre le comte de Blois.
« Ly glous en est fuïs, dist Robiert le Normant. »
Et ly chevalier sorent du faus tirant;
De Jhésu l'ont maudit le père roy amant.
Saciés qu'il orent droit qu'il le vont maudissant,
Car il avient par ly ung domage moult grant.
L'endemain au matin, apriés soleil levant,
Se sont en le cité le gent mout esmaïant :
Ce fu pour la venue le for roy Corbarant, — Les croisés sont cernés dans Antioche.
Qui devant Andioche fu venus chevauçant.
Pour la ville asségier va le plache eslissant.
En Andioche vont as armes maintenant :
As crestiaus sont venu et derière et devant,
A le porte de Sur, deviers soleil levant,
Est venus Godefroys as garites devant,
Ly quens de Saint-Pol et son fil Engeran,
Et des plus grans de l'ost, qui s'i vont apoïant, — Description de la tente de Corbarant.
Pour vir le logement de la gent Tiervagant.
Pardessus la rivière, en ung pré verdoiant,
Fut tendue la tente au pumiel reluisant.
Ly dragons par deseure, sur l'estaque séant, — Dragon d'or, armé d'une épée, insigne de Corbarant.
Fu d'or fin et massis, d'un ouvrage poissant :
Une keute et demy ot le dragon de grant;
Et là estoit assis Mahoms et Tiervagant.
Une espée portoit de fin or flamboiant; — Folio 110 v°.
Contre la cité ot son visage tournant;
Sur son héaume avoit escarboucles luisant,
Qui toute nuit aloient telle clarté giettant
Comme solaus au jour, à miédi sonnant.

7247 Vers trop court : *Et tout ly chevalier.*
7258 *A le porte de Sur;* elle n'est pas marquée sur le plan donné par Michaud, t. I, p. 236.
7259 *Garites devant*, ouvrages avancés.
7260 Vers trop court : *Et ly quens*, etc.
7264 *Fut*, le MS : *furent.*
7267 *Keute*, mesure d'une coudée (*cubitus*). Ce mot manque dans Roquefort et les autres lexicographes.
7273 *Comme*, le MS : *com.*

La tente fu chy lée sur le pré verdoiant
Que pour logier mil Turs avoecque Corbarant.
XXX cambres y ot, qui toutes vont cloant,
Ne furent pas de toile ne d'autre bougerant,
Ains furent de dras d'or, d'ouvrage nubiant.
Une cambre y avoit pour koukier l'amirant.
Je croy qu'en ung castiel n'en cité souffisant
Ne trouvast-on melleur, ne sy bien déduisant,
Car de fin or d'Arabe et d'argent aufirquant,
De sinoble et d'asur de couleurs ensirant
N'a mil oisiel en l'air, ne nul poisson noant
Que tout n'y soient point par ouvrage plaisant;
Et sy est ly histoire d'Alixandre le grant
Et ly Veu dou Paon et ly mot ensiévant
Escript en sarrasin et apriés en romant.
Et là avoit ung lit pour dormir le Piersant.
Plus noble n'ot el mont, ne s'y très-bien séant
S'il fust à Olifierne, en sa cambre dormant;
S'estoit il ordenés du tout à son comant.
O lui fu Brohadas, le fil au roy soudant,
Qui estoit là venus, à loy de jouène enfant,
Pour conquerre proaiche sur la gent Diu créant,
Qu'en Andioche sont as crestiaus en estant
Pour véoir l'ordenanche dou peuple non sachant.

L'histoire d'Alexandre et le Vœu du Paon représentés dans la tente de Corbarant.

7276 *Cloant*, se fermant. Il sera question tout à l'heure de la tente de Corbarant.

7277 *Bougerant*, bougran, grosse étoffe de chanvre, gommée et calendrée.

7278 *Nubiant*, de Nubie.

7282 *Aufirquant*, africain.

7283 *Sinoble*; le P. Menestrier dit qu'en France les deux termes les plus anciens pour désigner les émaux des armoiries sont *azur* et *gueules*. Il regarde celui de *sinople* comme le plus récent et l'a trouvé pour la première fois dans l'épitaphe de Gilles de Chin, tué à la bataille d'Azincourt en 1414 :

Puis la mort à luy s'ajouta
En un camp couvert de *sinople*.

Cependant il cite Hemricourt, qui s'est servi de cette expression et qui mourut en 1403. (*Origine des armoiries*; Paris, 1679, in-12, pp. 372, 396, 398.)—*Ensirant* pour *enesirant*, enduisant?

7286-87 *Ly histore d'Alixandre le grant... ly Veu du Paon*; cette circonstance peut concourir à fixer l'époque de la composition de ce poëme. Voir l'Introduction.

7288 *En romant*; cette traduction romane paraîtra au moins singulière.

Cieus sire les confonge, qui nous fist vray créant,
Car il firent no gent souffrir meskief pesant.

Par devant Andioche se logent Sarrasin.
Ly Rouges-Lions fu logiés en ung gardin; Folio 111 r°.
O luy XX^m Turs qu'à lui furent enclin.
Assés près se loga ly pères Dodequin.
Payen ont fait ung pont par nuit en larrencin
Pour l'iaue de Tiane qui ciet ens el marin.
Delà s'en sont passé cil qui croient Jupin
Pour enclore la ville, où sont ly pèlerin.
Abrahams s'y loga, qui fu de noble lin,
Avoecques luy avoit son oncle Rabuin, Rabuin, oncle d'Abraham.
Et le roy Acquilant et le roy Salfadin : Acquilant et Salfadin.
Là fisent ung moustier de Mahom jumelin,
Où ly Payen sonnoient le messe à ung bachin.
Godefrois de Buillon et ly hault palasin.
Véoient l'ost des Turs et le riche karin,
Et tante riche ancube de soie et bon lin,
A mainte riche sestacque qui furent de sapin. Camp des Turcs.
Loges ont estorées d'arbres vers que présin;
Et voient les quisines sur le sablon marin;
Le fu et la fumée et quierre maint poucin;
Char de buef et de viel, qui rendent grant arsin.
Voient devant le trèf au roy maint Sarrasin
Et maint fel Moryen, qui font mal que venin :
Surryen et Turquoys qui mainent grant hustin,

7298 *Confonge*, confonde. Le *g* remplace quelquefois le *d*.

7305 *Tiane*; la rivière sur laquelle et bâtie Antioche s'appelle l'Oronte, qui se jette dans le Port-Siméon. *Ciet*, tombe dans la mer.

7312 *Le messe*, la messe des Musulmans! *Bachin*, particularité exacte.

7311 *Moustier*, mosquée. — *Jumelin?*

7313 *Palasin*, *furono detti paladini*, dit le Pigna, *perciò che erano del palagio reale* (*De' Romanzi*, p. 48).

7314 *Karin*, train.

7315 *Aucube*, tente, pavillon. Nous citons ailleurs la remarque de M. P. Paris.

7317 *Vers que présin*, aussi verts que persil.

7320 *Grant*, le MS : *garant*.

7322 *Fel Moryen*, méchant More; M. Fauriel croit que le mot *fell* s'est glissé du gallois ou breton dans le provençal et par suite dans la langue d'oil.

Sonner maint riche cor et clicquier maint bacin.
Là furent XXX roy qui tout furent cousin.
Corbarans tenoit court en sa tente à or fin.
Les trompes et li cor que sonnent Béduin
Oent en Andioche démener grant tintin ;
Lors maudient payen et yaus et leur covin
De chelui Jhésucris qui de l'iaue fist vin.
Enssy furent enclos nostre boin pèlerin,
Si c'om ne leur laissa ne voie ne chemin.

Folio 111 v°.

Or sont en Andioche asségiet no baron :
Laiens sont à séjour ly chevalier baron.
Les engiens c'on ot fait pour la tour Garscion
Font mener as crestiaus et dréchier environ ;
Et cil dehors ossy en draicent à foison :
Là se tiennent enclos et gardent leur maison.
Mais ly roys des Taffurs, qui porte ung auqueton,
Qui estoit aussy noirs que chus de cauderon,
A XX^m rybaus oussy noirs que carbon.
Cil issent bien souvent de la citet de non,
Et vont pour esmouvoir le peuple Baraton.
Quant Corbarans les vit esmouvoir le tençon,
Il dist as Sarrasin : « Et qui sont chil glouton,
Qui nous vont traveillant et font tel huïsson? »
Là ot ung prisonnier qui estoit d'Avegnon,
Qui s'estoit conviertis à le loy de Mahom ;
Cieus congnissoit bien l'ost Godefroy de Buillon :

Le renégat Amadélis.

C'estoit Amadélis, ensy l'appielloit-on.
Ly soudans le tenoit privé de sa maison
Pour congnoistre l'estat de l'ost au roy Jhésun
Et cieus qui seront mort et qui tenront prison.
Cieus dist à Corbarant, qui tant ot de renon,

7329 *Covin*, dessein.
7330 *De chelui*, au nom de celui.
7332 *C'om*, le MS : *comme*.
7340 *Chus de Cauderon*, ceux de *chaudron*, c'est-à-dire des chaudronniers.
7346 *Huïsson*, tapage ; ce mot n'est pas dans le *Glossaire* de Roquefort.

« Roys, dist Amadélis, par le loy Baraton
Cil ribaut qui vous font tous les jours le tenchon, — Il expose à Corbarant la nature des forces des croisés.
Ce ne sont que Taffur : ribaus les appiell-on
Il en y a XX mil qui tous sont compaignon
Dont tous ly mieux armés, n'ot oncques haubregon.

« Che, dist Amadelis, se ne sont que ribaut !
S'ont ung roy à seigneur, qui les mayne à l'assaut ;
Ly plus couars d'iaux tous vault mieulx c'un amiraut.
Il dient c'uns payens bien ung cras mouton vault,
Et le mettent en rost com le char de biersault.
Il mengeroient jà Ector et Esquarfault. — Ector et Esquarfault.
Des crestiiens diray l'estat mieulx que hiraut : — Folio 112 r°.
Bien congnois Godefroy, Bauduin et Tibaut,
Witasse et Bauduin et Richart et Renaut,
Robiert de Normandie et le conte Tibaut. »
« Amis, dist Corbarans, donnet m'as ung ravaut
Qui m'as dit chy endroit, non pas bas, mais en hault,
Que cil Taffur mengeoient ung Sarrasin tout quaut.
Se califfes l'avoit dit, en son escafaut,
Je l'en feroie jà salir ung mauvais sault. »

7357 Ce vers fortifie la conjecture déjà énoncée. — *Appiell-on* pour *appielle-on*.

7364 *Char de biersault*, chair d'animal tué à coup de flèches, tué à la chasse.

7365 *Mengeroient*, le MS : *Mengeront*. — *Ector*.

A j roi sarrasin Gondacles s'acorda
Et li vendi Orbrie ; puissedi li livra.
Che roy des Sarrasins *Ector* on l'appela.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 263.

Ector est peut-être ici Hector de Troie, celui qui a donné son nom à l'as de carreau, selon Bullet, tandis que Daniel reconnaît dans cette carte Hector de Galland, brave capitaine du temps de Charles VII. Jansen, *Essai sur l'origine de la gravure*, etc.; Paris, 1808, in-8°, t. I, p. 102. Leber, *Étude historique sur les cartes à jouer*, p. 57. Quant à *Esquarfault*, c'est un héros de roman dont le nom ne nous revient pas en mémoire. — Il est à remarquer que parmi les divertissements énumérés dans ce poëme, il n'est jamais fait mention des cartes. Consulter l'Introduction.

7367 *Tibaut*, Thibaud, fils d'Étienne, comte de Blois?

7368 *Richart*, Richard, fils du comte Ranulphe, compagnon de Bohémond? — *Renaut*, Renaud, croisé dont parle Guibert de Nogent, liv. II, Guizot, *Coll. de mém.*, t. IX, p. 63, et ne peut être celui que le Tasse a immortalisé, puisqu'il trahit les chrétiens. Ce peut être aussi Renaud II, comte de Bourgogne, qui mourut au siége d'Antioche. Voir l'Introduction et une note de M. A. Mazuy, *la Jérusalem délivrée* ; Paris, 1843, in-8°, pp. 110, 111.

7370 *Ravaut*, bourde, moquerie.

7372 *Mengeoient*, le MS : *mengeroient*.

Dolans fu Corbarans quant ot Amadélis,
Qui ly dist que Taffur mengeoient Turs rostis,
Oussy quier qu'il aroient bonne char de brebis.
Lors ly a deffendu, sur les yeux de son vis,
Qu'il n'en parle jamais, si qu'il en sot oïs.
Et dist ly renoyés : « Je le disoie envis;
Mais il est vérités, et en soyés tous fis. »
Dist ly rois Corbarans qui tant fu poestis :
« Jà ne place Mahom que par iaux soie pris. »
Ensy com Corbarans parloit à ses soubgis,
E-vous ung Sarrasin qui devant lui s'est mis,
Et dist : « Chus Mahommès qui maint en paradix
Il saut roy Corbarant et tous ses boins amis! »
« Vassaux, dist Corbarans, vous soyés bénéis!
Je vous recongnois bien, vous fustes mes soubgis.
Que fait à Olifierne, la citet de hault pris,
Calabre, la royne? or le me dy, amis;
Et Florie, ma seur, qui tant a cler le vis? »
« Sire, dist ly payens, qui estoit Arrabis,
Vostre mère verrés ains qu'il soit miédis. »
Quant Corbarans l'oy, sy fu tous esbahis.
« Mahom, dist Corbarans, ly fort roys poestis,
Que fait ma mère chy ne venir el pays! »
Adont monta ly roys que n'i est alentis :
A XV roys payens s'est de l'ost départis.
Contre sa mère va parmy les prés floris.
Mieus amast qu'elle fust de là les Haus-Assis,
Qu'ele fust là venue pour dire son advis,
Ne diviser les sors qu'elle ot piécà sortis.

Florie, sœur de Corbarant.

Folio 112 v°.

7382 *Poestis*, le MS : *postis*.
7385 *Ne place*, ne plaise à...
7387 *Saut*, sauve.
7394 *Miédis*, le MS : *Midis*.
7397 Que n'empêches-tu ma mère de venir ici!
7399 *Départis*, le MS : *partis*.

7401 *Haus-Assis*, l'auteur du poëme de *Bauduin de Sebourc*, t. I, pp. 358, 360, 364, etc., les met sous la domination du vieux de la Montagne; ce mot a quelque ressemblance avec celui d'Assassins, nom qu'on a donné aux sujets de ce prince formidable.

Corbarans d'Olifierne n'y fist ariestison : — Calabre arrive au camp de Corbarant, son fils.
Contre sa mère va, qui Calabre ot à nom.
Quant vient à l'aprochier si se mist ou sablon ;
A sa mère est venus, et prist par le giéron.
Et celle descendy dou mulet arragon
Corbarans la diestra, et ly dist à hault son :
« Dame bien vegniés vous en ceste région !
Qui vous amaine chy ne confaite ocquoison ? »
— « Biaus fieux, vous le sarés à bien courte saison. »
Lors sonnèrent par l'ost maint grant cor de laiton,
Cornet sarrasinois, tabour et clarion.
Contre Calabre vont payen et Esclavon :
Corbarans l'amena dedens son pavelon.
Là fist venir le vin et espisses foison ;
Et quant fu miédis, au digner s'asist-on.
La mère Corbarant fut assise ou moilon ;
Et au seniestre lès Brohadas, le félon :
Et puis roy Abreham et le Rouge-Lion.
Tabur de Tabarie oublyer n'y doit-on :
Pères fu Dodequins c'on appiella Huon,
Le milleur convierty c'onques laissast Mahom.
Maint bien fist à le gent Godefroy de Buillon, — Invocation.
Enssy que vous orés en le bonne canchon.
Or vous trayés enchà, chevalier et baron.
Histore vous diray de haulte anoncion.
Qui doit devant les boins avoir audicion :
C'est des fais d'outre-mer de très-noble façon,
Qui furent fait pour Dieu et pour se passion,
Pour le digne sépulcre dou temple Salemon ;

7409 *La diestra*, mieux *l'adiestra*.
7414 *Clarion*, clairon.
7419 *Moilon*, milieu :
7423 Et depuis la royne, seigneur, se maria
A *Huon Dodekin*...
Baudusin de Sebourc, t. II, p. 263.
7427 *Baudusin de Sebourc*, t. I, p. 305 :
Or vous traiés ent chà, signour et vous orrés...
Or vous traiés en chà, pour Diex le fil Marie.
7429 *Doit*, le MS : *devoit*.

Folio 113 r°.

Des paines, des travaux, de la pierdicion
Que souffrirent de là maint nobile baron,
Qui laissièrent de çà la consolacion
De femmes et d'enfans, de toute estraçion,
D'avoir et de joiaus, de tierre et de maison.
De telle gent doit-on bien faire mencion
Mieus que de ciaus qui n'ont cuer ne entencion
Qu'à devenir pilart, mourdréour et laron.

Invocation.

Signeur, or escoutés histore souffissant :
Calabre la royne sist de lès Corbarant.

Prophétie de Calabre.

La royne Calabre regardoit son enfant,
Et puis quant le véoit en sy fait convenant,
Et que le crestiiens aloit fort maneçant
Pour l'amour de son fil aloit fort larmoiant ;
Et disoit tout en bas. « Ahy! mon dous enfant,
Tu ne sés le mesquief qui te venra sy grant'
Que dolant en seront tout vostre appartenant :
Car cy serés destruit, jà n'y arés garant. »
Quant ly rois a véut qu'elle va busiant,
Se ly dist douchement : « Dame pour Tiervagant,
Laissiés vostre muser et n'y allés penssant!
Car ly roy qui chy sont s'iroient effréant.
Se nouvielles savés qui ne valent noiant,
Sy les dittes à moy, ce digner chy passant.
Et par vostre conseil, je croy, j'en feray tant
Que de moy partirés au cuer liet et joiant. »
Dont ly dist la royne basset en soupirant :
« Je pry mon Dieu Mahom, que je tieng au plus grant,
Que de croire conseil vous doinst voloir plaisant :
J'en aroie mon ceur bien liet et bien joiant. »
Dont ly donna le vin le roy en sousriant.
De Flourie, sa suer, ly va moult demandant,
Et n'avoit que XIJ ans au temps que je vous cant.

7451 *Busiant*, divaguant, rêvant.

N'ot plus bielle de ly jusques en Oriant;
Puis ot roy Godefroys, le noble conquérant:
Enssy que vous orés en ce noble rommant.

Quant fais fu ly digners, Corbarans se dréça;
Calabre la royne noblement adiestra.
Ly roy et ly payen se partirent de là,
Cascuns en son déduit déduire s'en ala.
Calabre la royne avoecques luy mena;
Et ly roys Corbarans en sa cambre s'en ala.
Ly fors roys Corbarans sur son lit se gietta,
Se mère fu lès luy qui loyalment l'ama,
Car biaus chevalier fu, dont cascuns l'onnoura,
Et fu ly plus hardis, qui à ce tamps régna,
Avoec Cornumarant, qui n'estoit mie là
Corbarans d'Olifierne à se gent commanda
C'on gardast bien l'entrée, que nuls n'y entrast jà,
Descy c'à ycelle heure que partir s'en volra.
Quant la royne vit que son fil l'asenla,
Elle prist à plorer et grant deul démena:
« Dame, dist Corbarans, savés comment il va?
Foy que je doy Mahom, qui me fist et fourma,
Se le duel ne laissiés, mes corps s'en partira,
Ne en ung an ma bouche n'y para
A vous ne à vo corps; ne vous mentiray jà. »
Quant la dame l'oy, adoncques s'apaisa:
« Biaux fieux, dist la royne, oyés c'on vous dira:
Oussy vray que ly pors Mahommet estrangla,
Se vous voz combatés en ce payz de çà,
Ly os des crestyens tous vous desconfira:
Car venus est ly temps que j'ay sortit piéçà

Calabre révèle l'avenir à son fils et lui donne des conseils.

7466 *Jusqu'en Oriant*, le trouvère oublie qu'il y est.
7474 Vers trop long; *En cambre s'en ala*, ou *en sa cambre s'ala* (*si ala*).
7480 *Corbarans*, le MS: *Corborant*.
7481 *L'entrée*, le MS: *l'entré*.
7488 Vers incomplet. *Para, parlera?*
7492 *Ly pors*, cette légende de Mahomet est déjà rapportée précédemment. Elle se lit aussi dans *Bauduin de Sebourc*.
7495 *Sortit*, prédit.

Des pèlerins de France dont noz pays sera
Conquestés et péris, et enssy avenra
C'à Micques le vous dy et aciertefia.
Folio 114 r°. Le chevalier au Cygne. Chy es ly hoirs gentils, c'uns cisnes amena,
Qui en Jhérusalem couronner se fera.
Cornumarans, mes niés, pour certain en morra ;
Et vostre corps oussy tant de maus en ara
Que le jour maudirés que venistes deçà.
Mais ly sors me dist c'onneurs vous en venra ;
Mais je ne say comment vostres fins en sera :
Car quant je fis le sort qui sur vous s'adréça,
Miracle. Sur l'image Mahom une crois se tourna,
Et ung homme pendu qui là resuscita :
Che fu çou qui de mort vous gary et tenssa. »
Quant Corbarans l'oy, tous ly sans ly mua.

Quant Corbarans oy sa mère, la royne,
Réponse discourtoise de Corbarant à sa mère. Se ly dist doucement : « Par nostre loy jupine!
S'une aultre me disoit une telle convine,
Je le feroie ardoir plus tos c'une devine.
On vous soloit tenir pour sage Sarrasine;
Mais à folle vous tieng qui créés en tel signe.
Cuidiés-vous que soudans m'ait mis en le saisine
De son peuple garder, qui est de france orine,
Pour r'aler deviers luy, sans atendre l'estrine?
S'on me devoit trenchier l'espaule avoec l'eskine,
Ne m'en départiray, c'est bien vérités fine :
J'aray as crestyens démoustré ma hayne.
Andioche ont conquis; il en sont en sasine
Mais je le raueray, se ma vie ne fine,

7498 Comme je vous l'ai dit et certifié à la Mecque. — *Aciertefia*, pour la rime, au lieu d'*aciertefiai*.
7504 Manque une syllabe.
7514 *Devine*, sorcière.
7519 *Sans atendre l'estrine*, sans attendre l'étrenne, c'est-à-dire la victoire, la chance de vaincre.
7523 *Sasine*, saisine, comme plus haut.
7524 *Fine*, finit.

Et menray au soudant le lignage de Chine.

« Dame, dist Corbarans, trop yestes rasotée.
Que d'Olifierne avés vostre corps sy pénée,
Pour venir deviers moy en yceste contrée.
Voz nouvielles ne pris une pume pelée;
Et ne m'en parlés plus, je n'en feray riens née.
Ains me combateray a le gent deffaée. Folio 114 v°.
Andioche par moy sera reconquestée.
Mais de tant vous diray une cose ordenée :
S'il m'avenoit enssy une telle journée
Qui m'a estet par vous chy en droit destinée;
Et que ly crestyen qui la ville ont gardée,
Qui fu par traïson sy faussement livrée,
Soient issu de là à banière levée;
Et que bataille soit loyalment ordenée,
Et d'une part et d'aultre tenue et avuée,
Et que je fusse en camp contre iaux à tieste armée
Et leur Dieus leur donnast une telle journée,
Que ma gent fust au jour desconfite et matée;
Et me fausist guerpir la bataille ordenée, Disposition de Corbarant à se faire chrétien, si la victoire lui échappe.
Je vous ay enconvent de cuer et de penssée,
Que la loy de Mahom seroit par moy faussée.
Et la loy crestyenne ciervie et honnourée.
Et ensement seroit vo créanche avérée
Que par une croix doit ma char iestre sauvée :
C'est la croix où Jhésus ot la char tourmentée
Sur le mont de Cauvaire, pendue et bien navrée.
De çou que dit m'avés huy, en ceste journée,
Me souvenra tousjours, tant que j'aie durée. »
Quant Calabre l'oy s'est kéue pasmée;

7526 *Rasotée.*

Fors seulement roy Karles, *ung fol viel rasoté.*
Fr. Michel, *Charlemagne*, p. lxiv.

Les héros des trouvères se traitent à peu près comme ceux d'Homère.

7427 *Olifierne.*

Il semblerait qu'*Olifierne* est mis ici pour Mossoul ou Ninive; voir l'Introduction.

7529 *Pris*, prise.

7543 *Fust*, le MS : *fussent.*

Et Corbarans s'en va, qui n'y fist ariestée :
Puis ne le vot véoir en toute la jonrnée.

Corharans d'Olifierne est de son tref issus.
Sur le ceval monta qu'il n'y est atendus;
O ly vont Sarrasin bien IIJ^{m} et plus.
Tout autour d'Andioche s'en va sur les palus;
Il regarde les tours, les crestiaus et les murs.
« Ahy! dist Corbarans, pourquoy n'est chils pendus
Qui tray la cité? il fu bien durféus. »
Folio 115 r°. Le castiel regarda qui estoit au-dessus :
Là estoit Garscions et avoec ly ses drus.
Sansadone appiella Corbarans ly crémus :
« Sansadone, dist-il, encore n'est rendus
Trésor d'Artus. Ly castiaus d'Andioche; il s'est très-biens tenus.
L'enseigne Garscions où biaus est ly assurs,
Baulie contre vent, XlJ en y a ou plus. »
— « Sire, dist Sansadone, mes pères ly corsus,
Ne le renderoit mie pour le trésor Artus :
Il le tenra moult bien, car bien est porvéus. »
— « Par Mahom, dist ly rois, je suy tristres et mus
Qu'as félons crestyens est çus biaux lieus rendus :
Car s'il fussent logiés enmy les prés hierbus
Tos et incontinent je leur courusse sus.
Corbarant projette d'affamer les chrétiens enfermés dans Antioche. Or, ne les puis avoir pour iestre combatus.
Afamer les convient ains c'on les ait tenus :
Je les feray garder sicque là n'entre nuls
Qui les puist pourvéir valissant IJ festus. »

7561 *Murs*, mauvaise rime, mais peut-être adoucissait-on quelquefois l'*r* dans la prononciation, comme faisaient les *incroyables* de la république française. Voy. Genin, *Variations du langage français*, pp. 295-96.

7563 *Durféus*, lâche, misérable, infâme.

7569 *Assurs*, azur; mauvaise rime.

7570 *Baulie*, flotte.

7571 *Corsus*, qui a du cœur, courageux.

7572 *Le trésor Artus*, comme on disait *l'or de Monpelier, l'or de Vautanise, tout l'or qui est jusqu'en Tarente*, etc. (Bauduin de Sebourc); mais il peut paraître singulier qu'Artus soit cité par un Sarrasin.

7574 *Mus* (mutus), réduit au silence.

7575 *Çus*, ce.

Enssy que Corbarans, à le cière membrée,
Regarde la cité, qui bien estoit gardée;
Ensement qu'il aloit chevauçant sur la prée,
Et le roy des Taffurs courant à le volée
A X mil ribaus sans manière rieulée :
La porte leur estoit à ce lès deffrumée;
Et s'en vient courant comme bieste diervée.
A ung chemin croisiet, ou fons d'une valée,
Trouvèrent C payens, cascuns la tieste armée,
Qui menoient en l'ost mainte bieste reubée.
Mais ly roys des Taffurs et cil de sen armée
Ont ocis les payens, et toute leur marée
Ont deviers Andioche ly pluiseur ramenée;
Et ly aultre s'en vont courant de randonnée.
Quant Corbarans les vit, mie ne li agrée,
D'amadélis ly est la raison ramembrée.
Il a dit à se gent : « N'y faisons ariestée,
Vescy ciaus qui menguent ceulx de nostre contrée
Tout oussy volentiers que char fresque et salée. »
« Sire, dist Sansadone, c'est vérités prouvée
A mes yeux l'ay véu avant mainte journée. »

Avantage remporté par les Taffurs ou Ribauds.

Folio 115 v°.

Corbarans retourna en brochant le destrier,
Et ly ost s'estourmy; si se vont haubregier.
Sur les Taffurs s'en vont bien XL millier,
Qui d'iaus à atrapier avoient désirier.
Mais ly roys des Taffurs fist ung cor graloyer
Puis n'alassent avant mil ribaut, tant fust fier :
Ainçois vont retournant courant plus que levrier.
As balles sont venut, là se vont remucier;

7588 *Et s'en vient*, pour rétablir la mesure : *et j'en venoit...*
7591 *Reubée*, dérobée.
7595 *Leur marée*, ils sont comparés à la mer qui déborde.
7602 *Avant*, mot mal écrit, *au ven*.
7607 *Graloyer*, sonner, même origine que *grelot*.
7610 *Balles*, bailles.

Et ly Sarrasin sont venut traire et lancier.
Mais as crestiaus avoit maint boin arbalestrier
Qui par trait de quariel les requlent arrier.
Sarrasin n'ot conquis le monte d'un denier,
A l'ost sont retourné et sy se vont logier,
En Andioche sont ly nobile princier;
Et moult fussent joiant, ce saciés sans cuidier,
Se il éuissent asssés à boire et à mengier;
Mais pains, et vins, et char y estoient sy chier
Qu'il n'y avoit laiens sy riche chevalier
Qu'à ce temps ne mengast le char de son destrier;
Et n'avoient de pain c'un bien petit quartier:
Se n'osoient issir pour aler gaingnier.
Maint crestyen convient Andioche laissier
Qui viers Constantinoble prendoient le sentier:
Ly uns en escapoit, l'autre estoit prisonnier.
Par devant Corbarant vinrent li messagier,
Qui de le grant famine ly dirent le dangier.
Quant Corbarans l'oy bien dire et tiesmoignier,
Dont commencha Mahom forment à grascyer;
Et dist: « Or isteront li félon avresier. »
A dont fist Corbarans par l'ost dire et noncier:
Que tout keust et varlet, boulengier et bouchier,
Et tout cil qui se mellent que d'estre quisenier

Effets de la disette dans Antioche.

Folio 116 r°.

7614 *Le monte*, la valeur.

7621 *Destrier* « Dans cette affreuse détresse, dit Michaud, t. I, p. 292, les mères éplorées ne pouvaient alaiter leurs enfants et mouraient de désespoir et de faim. Les princes et les chevaliers, dont on avait connu l'orgueil et la fierté, s'abaissaient jusqu'à demander l'aumône. Le comte de Flandre allait mendier dans les maisons et dans les rues d'Antioche les mets les plus grossiers que souvent il n'obtenait pas. Plus d'un chef vendait ses équipages et ses armes pour pouvoir se nourrir un seul jour. Tant que le duc de Lorraine (Godefroid) eut quelques vivres, il les partagea avec ses compagnons; enfin il fit le sacrifice de son dernier cheval de bataille, et se trouva, comme tous les autres croisés, réduit aux plus cruelles nécessités. »

7624 *Andioche laissier*, cette désertion est attestée par les historiens. Michaud, t. I, p. 295.

7631 *Avresier*, adversaires.

7633 *Keust*, ainsi écrit le mot se rapproche de *custos* ou du flamand provincial *keuster*, gardien; mais d'après ce qui suit, il semble qu'on doit lire *keus* ou *keux* (coquus). Voir plus loin.

Venissent devant l'ost leur keus apparellier
Pour le char et le rost bien cuiere et apointier.
Là furent fait ly four pour les pastes sackier,
Et pour cuiere le pain et les tartes sacquier :
Là cuisoient le rost; le sausse font broyer;
Sycque cil d'Andioche, dont ly mur sont plenier,
Laissoient les crestiaus pour doubte de flairier.

Grande chère faite par les Sarrasins.

Par devant Andioche le citet de renom,
Estoient Sarrasin en noble establison
Ensement c'on quisoit le buef et le mouton,
Et c'on tournoit le rost, l'auwe et le bon cappon,
Et ly flairs en aloit contre vent habandon
Par desur les crestiaus, sicque bien le flairon.
As crestiaus est venus Godefrois de Buillon,
Witasse et Bauduin et dan Rainbaut Creton,
Et Rogier du Rosoy et Robiert-le-Frison,
Le duc de Normandie, Bauduin Cauderon,
Ly bers Hues le Mainé, frère au roy Phillipon,
Et ly contes de Flandres, qui porte le lyon;
Le conte de Toulouse, Tangré et Buinemont,
Et l'evesque dou Pui et l'iermite Pièron,
Et le roy des Taffurs à tout son aucqueton :
Et voient le quisines entour et environ.
Dist ly rois des Taffurs : « Signeur noble baron,
Il vaulroit mieulx morir, ce dient compaignon,
C'un pierdist seulement le tieste d'un mouton,
Le ciervelle et les yeux qui ly sont lès le fron.
Et comment, biau signeur, il a là maint oison;
Maint oisiel, maint plouvier, maint paon, maint capon.
Rost de char de brebis, ros de char de mouton.

Le roi des Ribauds propose d'aller diner dans le camp des ennemis. Folio 116 v°.

7635 *Keus*, ce mot, employé généralement pour cuisinier, maître d'hôtel, est ici mis pour *cuisine*.

7636 *Cuiere*, orthographe flamande.

7645 *L'auwe*, l'oie.

7646 *Habandon*, à bandon.

7664 *Rost* et *ros*.

Plaines sont le caudières, et ly grant cauderon,
Là où on quist le char à force et habandon :
Ly pastet sont ou four, pourquoy ne les sacquon?
Alons digner en l'ost, il est bien saison. »
Dist Robiers ly Normans, à le clère façon :
« Giroie volentiers ; mais j'ay grant souspeçon
C'on ne nous siervesist cascun d'un grant baston. »

Par-dessus les crestiaus estoient ly François
Regardant deviers l'ost où furent ly Turquois :
Ly uns porte poré, ly aultres porte pois ;
Et ly autres de rost, et escaudoit ses dois.
« Seigneur que ferons-nous? » dist li dus Godefroys.
Dient ly chevalier : « Nous noz tenrons tous quois :
Ly brouués est trop chaus, atendons qu'il soit frois.
Alons ent as hosteus ensy que gent courtois,
Car qui sur leur digner iroit à ceste fois,
Il poroit moult très-bien iestre siervis de bois.
Encores n'est mengiés mes riches palefrois.
Mais ains le mengeray voire IJ, voire trois,
Que je voisse là hors pour leurs moutons castiois :
Trop y est périlleus ly pas et ly destrois.
Point n'iroie mengier se devoie y estre rois. »
Enssy dist haultement ung chevalier d'Artois,
Mais ly roys des Taffurs en jura sainte crois
Que s'il devoit morir par J trait d'arc turquois,
Ou de hasce danoise, ou de branc viénois,
Ou iestre traînés et pendus une fois,

7670 *J'ay*, omis dans le MS.
7671 *Siervesist*, servît.
7675 *Ses dois*, le MS : *tous ses dois*.
7684 *Castiois*, latin : *castrati ?*
7689 *Par I trait*, le MS : *par trait*. — *Arc turquois*, détail qui revient fréquemment dans les chansons de geste et qui a déjà paru dans celle-ci. M. P. Paris, sur ce vers de Garin, t. I, p. 57 :

As *ars turquois* font notre gent verser,

remarque que les *arcs turquois* sont encore dans Rabelais et renvoie à Du Cange, cette source inépuisable de l'érudition du moyen âge, au mot *turcasia*.

S'aray de le purée et uns aultres des pois. »

Folio 117 r°.

Ly boins roys des Taffurs va ribaus appiellant
Et leur a dit : « Seigneur pour Dieu, venés avant!
Je vous ay bien véut à Bruges et à Gant,
A Liége ou à Namur, en Haynau, en Brabant,
A Tournay, à Aras ou à Lille ensiévant,
Ou droit à Valenciennes vous ay bien véut tant :
Dedens une goudale vous aliés combatant
Pour l'uève d'un hierenc c'on vous aloit emblant;
Que trestous voz driapiaus aloit-on deskiérant;
Et puis en le prison vous aloit-on boutant.
Or vées-vous là jus le rost sy bien flariant,
Les tartes, les pastés et le char rostissant.
Et vous avés sy fain, que vous alés morant.
N'oseriés-vous aler où cil bien sont quisant?
S'on ne nous voet donner, se soions avenant. »
Et quant ly rybaut vont le bon roy escoutant,
Il ont dit haultement : « Car y alons courant. »
Et n'y atendoit jà ly père son enfant.
Or, oyés dont ly roy s'en va lors devisant :
Il a dit as barons : « Oyés mon ensciant,
S'or faittes commander, chy endroit maintenant,
C'on ne voie as crestiaus chevalier ne siergant;
Et que cescuns se voist lès le mur esbusquant,
Jusqu'à tant que g'iray arière repairant.
Et vous vairés, dist-il, boin estat maintenant,
Car no gent ont grant fain plus que dragon volant.

Patrie des Taffurs ou ribauds.

7695-98 Ces truands, avaleurs ou retondeurs, étaient donc la plupart belges d'origine, comme ceux que l'on appela *Brabantiones* et qui s'engageaient au service des *Condottieri* de cette époque.

7699 *Goudale*, proprement bière, *good ale*; ici ce mot semble employé pour taverne, taudis où l'on vendait de la bière.

7700 *L'uève*, peut-être pour *l'uévre* : à l'occasion d'un *hareng* qu'on vous avait enlevé.

7701 *Driapiaus* pour *drapiaus*, vêtemens.

7709 *Car*, ce mot ainsi placé pour *donc* est remarquable.

7710 *Atendoit*, le MS : *atende*.

7714 *Voie*, le MS : *vois*.

7715 *Esbusquant*, embusquant.

Nous irons droit en l'ost le viande quellant
Enssy com ly escouffles va le poucin happant. »

Ruse du roi des ribauds.

Tout enssy com ly roys ot dit et devisé,
Se sont petit et grant douchement encliné,
Qu'il ne furent en l'ost véu ne esgardé.

Folio 117 v°.

Dient ly Sarrasin : « François s'en sont r'alé :
A leur osteus s'en vont dolant et afamé.
Or convient-il siervir : cascuns voist en son tré. »
Ly varlet Corbarant, ly escuyer sené,
Vont querre la viande en riches plas dorés.

Il fait une sortie.

Et ly rois des Taffurs yssy de la cité
Par le fausse postierne de vielle antiquité.
Dedens une valée, par-delès le fossé,
Ung vert chemin ont pris où maint arbre ot planté;
Et furent XV^{m} quant furent arouté.
En X lieus se sont mis ribaut estrumelé :
Ly uns porte ung espée à pumiel enfumé,
Et ly aultres ung dar ou ung escu troé.
De la fumière sont leur auqueton gasté :
Viers l'ost s'en vont courant, que n'i ont mot sonné.
Garscions les coisy de son castiel listé :
Ung cor sarrasinois a haultement sonné;
Ung signe a fait en l'ost qu'il seront atrapé.
Lors cuidièrent bien Turc iestre tout afiné.
Ly fort roys Corbarans et sy baron privé
Se sont desur le camp rengiet et ordené;
Le viande ont laissiet et le rost apresté.
Oncques n'y demora, en loge ne en tré,
Sarrasin ne Turquois ne fort roy couronné,
Qui ne voist à bataille, atendant no barné.
Des ribaus ne font conte, qui s'en vont arouté.
Pour le cor Garscion qu'ensy avoit sonné,

7719 *Quellant*, cueillant, recueillant.
7720 *Com*, le MS : *comme*.
7734 *Estrumelé*, sans doute d'*estourm*, all. : *sturm*, alarme, assaut.

Atendoient toute l'ost de la crestiéneté ;
Et pour ytant se sont en leur conroy alé.
Ne keust, ne boulengier il n'y a demoré :
Il ont trestout laissiet comme gent effraé.
Et ly ribaut y sont venut de volenté :
Oncques n'y demora ne tarte, ne pasté.

Ly ribaut sont venut là où ly ros quisoit.
Ly uns prent ung hastier, ly autres ung espoit ;
Ly tiers y va mengant, et ly quars y buvoit :
Tout le rost qui y fu ont hapet là endroit.
Et ly roys des Taffurs à se gent escrioit :
« Ne mengiés, ne buvés, que dyables y soit !
Quierquiés voz hatériaus de ces biens chy endroit.
S'irons en Andioche à noz seigneurs tout droit.
« Sire, dist ung ribaut, qui boins compains estoit,
Sire roys des Taffurs, par chelui où on croit,
J'en mengeray mon sol, nuls ne le madiroit ;
Et puis enporteray çou qu'à moy iestre doit :
Trop seroie dolans et drois oussy seroit
Se je quierkoie jà, et on le me toloit. »
Et Sarrasin estoient cascuns en boin endroit
Pour atendre noz gens et le duc Godefroy :
Car ly dus Godefroys tant de renon avoit
Que tous ly plus hardis en l'ost le redoutoit
Pour le félon payen qu'en IJ copet avoit.
Ly fors roys Corbarans parmy les rens aloit ;
Et ordenne ses gens, et puis si leur disoit :
« Signour, or cy parra, il fault c'aujourd'ui soit
Une bataille orible, Mahoms le nous pourvoit.

Les ribauds font main-basse sur les mets apprêtés dans le camp sarrasin.

Folio 118 r°.

Corbarant encourage les siens.

7755 *Keust*, voir plus loin.
7758 *Hastier*, broche; *espoit*, épieu.
7763 *Quierquiés voz hatériaus*, chargez vos épaules.
7767 *Madiroit*, mendirait.
7775 *En IJ copet avoit*. Hervis, dans le roman de *Garin*, t. I, p. 40, fait le même exploit :

A la traverse va Golias férir,
Un roi félon qui Pinconie tint,
Les deux moitiés fist à terre chéir.

Crestyen isteront, à çou que mes corps voit,
Car ly roys Garscions jamais ne corneroit
Se ly peuples chy venir ne devoit. »
Enssy com Corbarans ses batailles faisoit,
Fu toute sa quisine hapée là endroit :
Ribaut ont tout pilliet, que riens n'y demoroit :
Cascun desur son col sa viande portoit.
Et ly rois des Taffurs grant joie en démenoit,
Et disoit à se gent : « Il fait boin chy endroit. »
As caudires s'en vint, le brouuet respandoit.

Folio 118 v°.

Les truands reviennent tout chargés de butin.

Or sont Ribaut en l'ost en consolacion,
Il ont pilliet le rost à force et habandon.
Ly uns portoit poucins boutés en ung baston ;
Ly aultre char de buef, de viel ou de mouton,
Ou plat d'argent ou d'or, ou ung grant cauderon ;
Gantes, grues, plouviers et du pain à foison,
Et maint bariel de vin qui furent cler et bon.
Par deviers Andioche revièнent à bandon :
Chy X, chy XX, chy XXX, ou C, tout compaignon,
Et ly roys des Taffurs fait porter son pénon
Et le grande banière, qui estoit en son non.
Voit les ribaus venir à force et habandon ;
Et les payens tenir en leur establison,
Qui cuidoient avoir Godefroit de Buillon,
Robiert de Normandie, et le Mainé Huon,
Et le conte de Flandres et Robiert-le-Frison,
Witasse et Bauduin, Tangré et Buinemon,
Le conte de Saint-Pol et Engherant le bon,
Le conte de Toulouse et Dam Raimbaut Creton,
Et Rogier du Rosoy, qui cloce du talon,

7782 Ce vers est trop court; il manque une épithète à *peuples*.
7789 *Caudires*, pour *caudières*.
7795 *Gantes*, oies.
7797 *Revièнent*, le MS : *revinenent*. *A bandon*, ou *habandon*.
7808 *Raimbaut*, le MS : *Ribaut*.

Et l'évesque dou Pui, et l'iermite Piron,
Le ber Thumas de Marle, Bauduin Cauderon,
Et le riche barnage, que Dieus face pardon,
Qui tout furent montet en tour et en doignon
Pour véoir les ribaus, qui vinent habandon,
Quierkiet hardiement de bonne garnison.
« Dieux, dient ly princier, cil ont cuer de lion,
Nous ne valons viers iaux le monte d'un bouton. »

Seigneur, or escoutés, que Dieus vous soit amis! — Invocation.
Ly boins rois des Taffurs fu preudons et hardis.
Quant vint à la cité, sur les fossés s'est mis :
Là atendy se gent sans yestre mors ne pris; — Ordre donné par le roi des ribauds.
Puis fist faire cryer à trestous ses soubgis — Folio 119 r°.
Que nuls n'entre en le ville sur yestre en prison mis,
S'ait béut et mengiet, tant qu'il soit bien emplis;
Et puis ly remanans, soit ou grans ou petis,
Sera en le cité loyalment départis.
Qui dont véist ribaus prendre poucins farsis,
Le rost et les cappons et les oisons rostis;
Et mengier à IJ mains comme tous estourdis :
Et ly rois des ribaus fu moult très-bien apris,
Car tous les plus biaus mès et les mieus agenssis
A mis à une part et noblement assis,
Et les a sur les kans pour noz barons partis,
Pour faire les présens as bons et agenssis. — Leur avidité les empêche d'y obéir ponctuellement.
Là endroit n'a ribaut qu'au mengier soit faintis
Encore en y ot mil des ribaus poestis,
A qui ly remenans dou relief fu petis.
Quant ly roys vit tel gent de maingier sy famis :
« Alés-vous-ent, dist-il, de Dieus soyés maudis!
Disettes en arés ains IJ jours acomplis
Jà ne sera boins temps tant que vous soyés vis. »

7813 *Doignon*, donjons.
7814 *Vinent*, pour *viènent*.
7827 *Qui dont véist*, on eût donc vu....

Quant ly noble baron qui furent as crestiaus
Ont véu les Taffurs mengier sur les praiaus,
Ly plus riches voulroit bien digner avoec iaus.
A haulte vois crioient : « Gardés-nous de ces viaus,
Et de ces boins oisons, et de ces cras aigniaus. »
— « Venés à la cuisine, ce dient ly ribaus.
Nous ne sommes pas keus pour estamper voz aus :
Ains que vous en ayés, arons plains les boyaus. »
Godefroys en ot joie, li nobiles vassaus ;
Et disoit as barons : « Preudommes et loyaus,
Cil ne pierderont point qui ont plain les busiaus. »

« Signeur, dist Godefroys, cil ribaut sont moult sage,
Qui en prendent premiers, et qui sont en fourage :
Folio 119 v°. Il ont aventuré, atendant grant damage.
Il leur est bien venu selonc le grant oultrage. »
Sarrasin sont logiet, s'atendent no barnage.
Et ly rois des ribaus, qui fu sur le préage,
Fist arouter ribaus pour faire son mésage.
As balles est venus, et dist à son langage
A ciaux qui le gardoient : « Vous arés dou megnage.
« Tenés, dist-il à iaus, alés faire pascage :
Gardés que n'y prendés char, ne rost, ne potage :
Car c'est pour nos seigneurs où tant a vasselage.
Lors passèrent ribaut que n'y font arïestage.
A l'ostel des barons ont mis le pasturage,
Sicque quant leur baron vinrent en leur manage,
Il trouvèrent des biens pour faire le passage.
« Dieus, dient ly baron, nous avons un roy sage.
Il est gentils de cuer, nobles, courtois et large.

7846 *Ces boins*, le MS : *ses beins*.
7848 Nous ne sommes pas cuisiniers pour apprêter vos ragoûts à l'ail.
7852 *Busiaus*, synonyme de boyaux.
7858 *Préage*, la campagne.
7861 *Megnage*, mangeaille.
7864 *Vasselage*, valeur.
7870 *Large*, mauvaise rime déjà employée.

Ly honneur ne vient pas pour avoir grant lignage;
Ains ly vient de bonté, de bon sens et d'usage. »

Par dedens Andioche sont crestyen dolent
Pour le grande famine qui ensy les sousprent.
L'emperéour de Griesse maudissent moult souvent:
Secourrir les devoit de vitalle et de gent;
Mais ly contes de Blois fist le destourbement, Le comte de Blois va à Constantinople.
Car quant il s'en fuy dou grant tournoiement,
Droit en Constantinoble s'en ala droitement,
Et à l'emperéour s'acointa humblement;
Et lors ly emperères ly demanda briefment :
« Contes de Blois, ne me celés noyent.
Que font ly pèlerin de France, qui sont gent? »
Dist ly contes de Blois : « Il le font maisement :
En Andioche sont assiégiet fièrement.
Corbarant d'Olifierne et son efforcement
Est logiés entour iaux, il y a jà gramment.
Buinemons et Tangrés, qui estoient parent, Folio 120 r°.
Sont mort en ung estour et des aultres gramment.
En la ville cuiday rentrer à sauvement;
Mais je n'y peus venir : s'escapay ensement :
Noz voyages nous faut assés vilainement. »
« Ce poise moy, par Dieu! » dist l'emperères gent.
Là ot ung sénescal qui le parolle entent : Gui, le sénéchal.

7871 *Vient*, le MS : *vint*. Ce vers et le suivant feraient honneur à l'écrivain le plus libéral de nos jours.

7876 *Secourrir*, voy. v. 8059.

7879 *Droit en Constantinoble*. Le comte de Blois n'alla pas jusque-là; il arriva au camp d'Alexis, qui s'avançait à la tête d'une armée sur Antioche, et, par ses sombres tableaux, engagea à rebrousser chemin ce prince qui ne demandait pas mieux que d'avoir un prétexte pour abandonner les croisés à leur mauvaise fortune.

7882 Il manque à ce vers deux syllabes : *Sires, contes de Blois...*

7886 *Son efforcement*, ses forces, son corps d'armée.

7888 *Estoient*, le MS : *estoiet*.

7889 *Sont mort*, le comte de Blois ment pour excuser sa désertion.

7892 *Faut*, manque.

7894 *Là ot ung sénescal*. Gui, frère de Bohémond, aux nouvelles sinistres apportées par le comte Étienne, se fit remarquer par l'emportement de son désespoir. Dans l'excès de sa douleur, il blasphémait la Providence qui trahissait

Buinemont et Tangré amoit sy loyaument
Que pour leur mort plora tous le jours tenrement.
Invocation. Signeur, chus sénescaus dont je fais parlement
Estoit de leur pays et s'estoit leur parent.
Mais demouré avoit iluec sy longement
Que tous langages sot, jusqu'à l'abre qui fent :
Partout avoit alé et tenu parlement,
Des grieus et des payens fait maint acordement.
Deviers l'emperéour s'en vint privéement
Et prist congiet à luy moult débonnairement
Pour aler deviers l'ost que Corbarant comprent,
Et pour savoir oussy bien véritablement
S'Estiévenon de Blois disoit voir ou s'il ment.
Et quant il ot congiet, lors monta liément ;
Et ung sien escuyer y mena seulement.
Guion ly sénescaus chevauça fièrement :
A loy de Sarrasin ot pris l'aournement.
Ne say c'on vous fesist nul lonc devisement;
Jusqu'à l'ost Corbarant n'y fist ariestement.
Il jura Jhésucris, à qui ly mons apent,
Que le roy Corbarant fera le cuer dolent.
Nouvelle invocation. Signeur, il se dist voirs, sy orés bien comment.

Gui pénètre dans le camp des Sarrasins. Ly sénescaus Guion ne s'y vot ariester
Il est venus en l'ost, qui tant fist à doubter.
Le tret à Corbarant a pris à demander;
Et on ly enseigna, et ly fist-on mener.

la cause des chrétiens. *De hierosolymitano itinere*, coll. de Duchesne, t. IV, p. 799; *Robert Mon.*, lib. V; Michaud, t. I, pp. 295-96. — Sur l'office de sénéchal, on peut recourir à du Tillet, *Recueil des rois de France, leur couronne et maison*, p. 402; *Histoire des grands officiers de la couronne*, chap. des *Sénéchaux*; Moreri, *Dict.*; Loiseau, *Droit des offices*, liv. IV, pp. 446 et suiv.; *Dictionnaire des titres originaux pour les fiefs*; Paris, 1761, in-12, t. II, pp. 135-141, etc.

7900 *L'abre qui fent*, v. 5679. *Le roman de Baud. de Sebourc*, t. II, p. 283 :

C'on ne séust parler jusqu'à l'*arbre qui fent*.

Ib., p. 413 :

C'on en sara parler jusqu'à l'*arbre qui fent*.

7901 *Avoit alé*, faute même contre la grammaire de ce temps-là.

7911 Il se déguise en Sarrasin.

Ly fors roy Corbarans fu levés dou̅ digner ; Folio 120 v°.
Deux chevalier regarde au jeu d'eskiés juer.
Adont ly sénescaus le prist à encliner ;
Bien et hardiement il l'ala saluer,
Oussy bien qu'il volsist vérité recorder.
Quant Corbarans le vit sy hardit de parler,
Il a laissiet le jeu et sy l'ala mener
A ung lès de le tente pour oïr son pensser ;
Et ly dist : « Sarrasins, or me dis sans fausser
De quel pays viens-tu nouvielles raporter? »
Et dist ly sénescaus : « Ne le vous doy céler :
De Jhérusalem vieng à vous parlementer.
Cornumarans me fist ses lettres délivrer ;
Mais j'ay trouvé en mer Sarrasins d'oultremer,
Qui tout m'ont desrobé, c'est légier à prouver.
Mais voz cousins giermains, Cornumarans le ber,
Me dist au départir, quant je deus désevrer,
Que vous l'atendissiés sans bataille livrer ;
Et qu'il faisoit ses os par Surie mander :
A C mil Sarrasins vous venra visiter :
Le première bataille vieng pour lui demander. »
Quant Corbarans l'oy, sy le kuert acoler.
Lors ly dist Corbarans : « Je vous feray donner Corbarant est dupe de la ruse de Gui.
Biau don ains que doyés arière retourner. »
Et dist ly sénescaus : « Tout çou laissiés ester.
Se bien me congnissiés et com je say ouvrer,
Vous en seriés bien liés et deveriés amer :
Car se vous me voliés partout laissier aler,
Je pensse que g'iroie crestyens enganer,
Tant que je vous feray la citet conquester,
Sans pierdre Sarrasin, Moryen ne Escler.
Ung crestyen, qui vint le sépulcre aourer,
La vie me sauva à moy en prisonner ; Folio 121 r°.

7933 *Cornumarans*, le MS : *Cornumarant.*
7949 *Enganer*, abuser.
7953 *En prisonner*, en prison, quand j'étais captif.

Et je li os couvenit, et ly vos créanter,
Qu'en Andioche iroie nouvielles recorder
Au boin duc Buinemon, qui tant fait à doubter;
Entendre leur feray, quant g'y poray entrer,
Que ly roys Haus-Assis se voet crestyener,
Et qu'il leur fait par moy vitalles amener;
Et je lor feray lors fier vestier et armer :
Le porte d'Andioche leur feray dessiérer;
Une enbusque ferés au point de l'ajourner;
Et je seray devant pour crestyens gréver.
Adont feray vo gent en Andioche entrer :
Là ferons crestyens à martire livrer;
Et s'ensy ne le fas, faittes-moy encroer.
Vescy mon escuyer que feray demorer
En plaiges deviers, vous pour ce fait ordener. »
Et dist ly escuyers : « Je voel à vous aler,
Car g'y ay bien mestier pour ung prince trouver,
A qui Cornumarans m'a envoyet parler. »
Adont ly sénescaus le prist à regarder
A soy-méismes dist : « Tu scés du bas voler. »

Quant ly roys Corbarans a entendu Guion,
Le sénescal grigois, le cousin Buinemon,
Bien cuidast qu'il desist une vraie raison.
Le vin ly fist donner et d'espesses foison;
Et ly dist : « Mon amy, et comment poroit-on
Sousprendre en la cité Godefroy de Buillon,
Witasse et Bauduin et Robiert-le-Frison,
Robiert de Normandie et le conte Huon,

Le roi Haus-Assis, ou le Vieux de la Montagne.

Folio 121 r°.

7956-75 *Buinemon*, ailleurs *Buinemont*.

7958 *Haus-Assis*, v. 7401. L'auteur du *Roman de Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 319, précise la situation des *Haus-Assis*; Polibans de Falise (?) dit :

A ma terre marchist li roys des Haus-Assis;
I poy de la Baudas, ou V liewes ou IV;
Ché (*ch'est*) un felles prinches, orgoellieus et despos;
De la Rouge-Montaingne, est prinches et marchis.

Le reste du passage qui se rapporte au *Vieux de la Montagne* est curieux à lire.

7973 *Tu scés du bas voler*, tu es un fin matois.

C'on appielle Mainé, frère au roy Phillepon?
Adont ont ordenet, au matin, ly baron
Et le riche barnage, qui de cuer sont félon?
Par le foy que je doy Apolin et Mahom,
Et Calabre me mère, qui fu suer Rubion, Rubion, frère de Calabre.
Antain Cornumarant que j'ayme de cuer bon,
Et Flourie, ma suer, qui cler a le façon,
Je vous volroie bien avoir donné en don
Dou royalme que j'ay une grande parchon;
Et vous péuissiés faire ceste devisyon. »
Et dist ly sénescaus : « N'en dittes plus raison.
A Mahom jumelin et au dieu baraton
Promeich, et sy fay veu de vraie entenscion,
Que mais ne mengeray de char, ne de poisson
Tant c'Andioche arés à vo devision,
Ou je seray destruis à guise de laron.
Prendés de vostre gent de boine opinion
Où vous ayés amour et vraie affection,
Qui vous soient amy sans penser traïson;
Et se soyés demain à le Haye-Noiron; La Haye-Noiron.
Et je vous renderay Andioche en droit don. »
— « Amis, dist Corbarans, vous ayés béniçon;
Mais jà n'y metteray le piet ne le talon,

7982 *Mainé*, le MS : *le Mainé*.

7983 Ce vers paraît ici une interpolation de copiste; voy. v. 8085.

7993 *Mahom jumelin*. L'auteur du *Roman de Bauduin de Sebourc* joint à *Mahom*, *Baraton*, *Jupin* et *Apolin* ou *Apollon*, une autre divinité qu'il appelle *Margot* (Magog?) :

Si reclaime Mahom, Margot et Apolin,
Jupin et Baraton.
Tom. I, p. 151.

Par mon dieu Apollon.
Ibid.

7994 *Promeich*, je promets.

8001 *Haye-Noiron*, on trouve aussi dans les Trouvères la mention des *Prés-Noiron*. *Noiron* ne représente pas ici *Néron*, comme il arrive quelquefois, mais un dieu supposé des païens. On disait *la geste Noiron* pour désigner les infidèles. *Bauduin de Seb.*, t. II, p. 410. Dans le roman d'*Agoulant*, dont M. J. Bekker a publié des fragments à la suite du texte provençal du poëme héroïque de Fier-à-Bras (Berlin, 1829, in-4°, p. 175), les Sarrasins s'expriment ainsi :

Perdu avon Jupiter et *Noiron*
Et toz les diex en cui nos croïon.

Cf. Franç. Michel, *Roman de la violette*. Paris, 1835, in-8°, p. 75. Le même, *Charlemagne*, pp. LXX-LXXII; *Baud. de Seb.*, t. II, p. 95.

Ne ly roys Brohadas, ne ly Rouges-Lion,
Abreham de Damas, qui blanc a le grenon,
Le roy de Tabarie ; cil sont my compaignon.
Clarion, roi d'Égypte, fils d'Aquilant. Mais g'y envoieray d'Égypte Clarion,
Qui oncques en se vie ne penssa se mal non ;
Et s'il muert par-delà, je n'en doubte ung bouton. »

Corbarans appiella Clarion le Piersant :
« Roys d'Égypte, dist-il, or, oyés mon samblant.
Véchy ung mien amit où j'ay fiance grant
Que plus n'en puis avoir à nul homme vivant.
Vous irés de matin, devant soleil levant,
A le Haye-Noiron, dessus l'iaue courant ;
Et ferés son voloir à lui, je vous commant.
Et je croy que, s'il plest Mahom et Tiervagant,
Que nous arons par lui grande joie apparant. »
Et Clarions ly dist haultement en riant :
Folio 122 r°. « Vostre voloir feray, nobles roy Corbarant.
Jouènes suy en éage, de bataille ignorant :
Pour moy aventurer ay laissiet l'amirant
L'émir ou amirant Alexandre. Alixandre le noble, et mon père Aquilant.
Aventurer me vieng sur la gent mescréant :
Andioche prendray, s'on le me va livrant.
Le conte de Saint-Pol et son fil Engherant,
Godefroy de Buillon renderay au soudant.
Nobles roys, g'iray là ; bien est appiertenant,
Car tout adiès met-on les plus kaitis devant. »

Quant ly sénescaus ot sa cose devisée,

8008 *Clarion* ou *Clarien*, nom connu dans les chansons de geste où il est question des Sarrasins :

Renouarz fiert le païen à bandon,
Parmi son elme qui fu roi *Clarion*.
Roman de Guillaume d'Orange.

L'un Clarifan et l'autre *Clarien*.
Fr. Michel, la *Chanson de Roland*, pp. 103 et 177.

8009 *Se vie*, le MS : *ce vie*.

8030 C'est, à peu de chose près, le proverbe : *Aux innocents la main pleine*, ou les *derniers seront les premiers*.

A Corbarant a dit : « J'ay giettet ma visée,
Que nous aions sommiers de vitalle ordenée.
Car entendre feray à le gent crestiénée
Que la vitaille aray deviers iaus amenée;
Et quant il en oront la vérité prouvée,
Ma parolle sera volentiers escoutée. »
Dist ly roys Corbarans : « Vescy raison senée.
La vitalle sera à le porte menée,
Et par ce point sera la cité conquestée. »
Ly sénescaus se part, que n'y fist ariestée;
Viers Andioche va; s'a le porte trouvée.
Signe fist à noz gens qu'elle soit deffrumée;
Et leur dist : « Ne trayés, noble gent honnourée,
Car je suy crestyens en créance rieulée.
Je vous pry pour celuy, qui sa char ot penée,
Se ly dus Buinemons de Sesille la lée
Est dedens la cité, que la vie ait sauvée,
Que je parolle à ly sans nulle demorée. »
Et les gardes ont dit bien hault à le volée :
« A Buinemont sera vostre raison contée :
Jà bien tos en orés la vérité discrée. »
Lors fu à Buinemont la cose recordée.
Buinemons y tramist sa maisnie privée; Folio 122 v°.
Et le fist amener en sa cambre pavée.
Quant il vit son cousin, bien ly plest et agrée,
Et ly dist : « Mon cousin, pour la virtu loée,
Que fait ly emperères de Griesse la losée?
Secourrir nous devoit, par sa foy créantée,
De vitalle et de gens par la rivière lée :
Or, nous laisse morir, dont sa fois est faussée. »
Et dist ly sénescaus : « Sa cause est esqusée.

8047 *Se ly dus*, etc. :
Buiemont de Sézille et ses cousins Tangrés.
Roman de Baud. de Sebourc, t. II, p. 432.

8056 *Son cousin*, c'est-à-dire son frère. Michaud, t. I. p. 295; et v. 7894.

8058 *La losée*, c'est ainsi que porte le MS; on lirait mieux *l'alosée*, la louée, la célèbre.

8059 *Secourrir* pour *secourir*. Voy. v. 7876.

Estiévenon de Blois, qui ait male journée,
Est alés deviers ly, en sa citet fremée;
Et se ly a juré de sa foy créantée
Qu'entre vous et Tangré estiés mort par espée,
Witasse et Bauduin et une grant armée;
Et que vostre cité d'Andioche, la lée,
Estoit ou devoit iestre des payens conquestée;
Et que ly pèlerin de France l'onnourée
Estoient tout destruit sans vie respitée. »
— « Cousins, dist Buinemons, sen arme soit dampnée.
Faussement a ouvré pour nous, en ceste anée :
A tous jours en sera malle canchon cantée. »

Buinemons fu dolans, quant il oy Guion
Qui du conte de Blois ly dist la traïson.
Adont ly sénescaus dist le duc la raison :
Comment ara demain des payens à foison
Par dedens la cité, à sa devision.
Quant Buinemons l'oy, sy drécha le menton;
La nouvielle conta Godefroy de Buillon,
Witasse et Bauduin et Robiert-le-Frison,
Robiert de Normandie et au conte Huon,
C'on appiella Mainé, frère au roy Phelippon.
Adont ordenet-ont au matin ly baron
Que tout fussent armet, cascuns en se mayson,
Pour céler l'oster fait encontre Garscion
Folio 123 r°. Qui fu en son castiel bien enclos environ.
A le porte ont tramis Bauduin Cauderon,
Robert de Dijon. Le ber Thumas de Marle et Robiert de Digon,

8084 *Mainé*, le MS : *le Mainé*.

8085 Ce vers est la répétition du v. 7983 qui, ainsi que le suivant, ne paraît pas à sa place. *Ont*, est omis dans le MS.

8087 *L'oster*. Roquefort explique *oster* par *loger, habiter;* il signifierait donc ici la position prise par les chrétiens ; peut-être aussi ce mot, s'il n'est pas mal écrit, vient-il d'*ost*, armée.

8090 *Robiert de Digon*. Il est question dans Guill. de Tyr, liv. XV, *Recueil des hist. des crois.*, t. I, p. 666, de Robert, surnommé le Bourguignon, maître du Temple.

Pour la porte garder quoiement à laron.
Quant vint au point du jour, ly sénescaus de non
Issy de la cité tout seul, sans compaignon ;
Et s'en va à la gait pour trouver Clarion.
Sy tos qu'il le coisy, se ly dist à hault ton : Gui fait tomber Clarion dans le piége.
« Or tos venés-vous-ent, car il en est saison :
A la porte n'y a chevalier, ne baron.
Mettés vostre vitalle devant ou premier fron,
Sy quideront la jens que ce soit garnison,
Car je leur en ay fait vraie amentascion.

Ly sénescaus de Griesse Clarion appiella.
« N'ayés, dist-il, paour ; la besongne bien va.
J'ay tant fait là dedens à ciaus qui sont de là
Qu'il cuident pour ciertain que mes corps leur menra
Vitalle et garnison, qui soit venue chà. »
Dist Clarions d'Égypte : « Bien ayt qui vous porta ! »
Au fort roy Corbarant ly sénescaus manda
Qu'il face l'ost armer, et deçà et delà :
Et viengent apriés ly, et il leur livera
Andioche le grant : lors Corbarans s'arma,
Et se sont ordené, quant ly solaus leva.
Et ly roys Clarions la cité aprocha :
Ly sommier vont devant, où boine vitalle a.
Venut sont à le porte que nuls ne les véa :
Ly sénescaus devant les conduist et mena :
En le porte est entrés, les payens y bouta.
Descy jusqu'à V^c^ en ce jour y entra ;
Et quant ils furent ens, la porta s'avala.
La grande barbakene à le tierre coula :
Là furent atrapé cil qui estoient là,

8099 *Jens*, gent ; *garnison*, munitions, provisions.
8100 *Amentascion*, mention, assurance.
8109 *Viengent*, viennent.
8114 *Véa*, empêcha.
8119 *Barbakene*, ce mot est employé ici dans le sens de *herse*.

Folio 123 v°.

Car toute nostre gent des maisons s'avala,
Et ly roys des Taffurs ses gens y amena.
Là furent mort et pris que nuls n'en escapa :

Clarion est pris par les croisés.

Clarions y fu pris, uns ribaus l'atrapa :
Il estoit grans et cras, forment le désira.
Il ly a dit en hault : « Qu'as aus le mengera. »

La nouvielle est alée au fort roy Corbarant
Que la traïson est en la citet vaillant,
De celui qui ly dist haultement en oyant :
« Qu'il seroit secourus du roy Cornumarant. »
Quant ly roys l'entendy, le cuer ot sy dolant
C'oncques mais ne l'ot sy entrestout son vivant.

Regrets de Corbarant de s'être laissé induire en erreur.

« Ahy ! dist Corbarant, par mon dieu Tiervagant
Dolans suy de ce fait du traïtre puant,
Qu'ensement m'a trouvé de science ignorant.
Je cuiday pour vray en ma tente luisant,
Qu'il desist vérité en ma tente luisant.
Jamais ne créray homme c'om me voist envoiant,
S'il n'a lestres et briefs à bon sael pendant. »
Adont s'en va ly roys arière repairant
Es le Rouge-Lyon, ung roy trop souffisant,
A qui on avoit jà contet le convenant.
Quant il coisy le roy, se ly dist en gabant :
« Sire roys d'Olifierne, j'ay moult le cuer joiant
Que le cité avons et le castiel poissant :
Ly mésagier vous a bien tenut convenant. »
Dist ly roys Corbarans : « Vous m'en baillés avant,
A ce matin avons ung damage pesant. »
Dist ly Rouges-Lyons : « J'en pensoie bien autant. »

Corbarans d'Olifierne fu durement maris,

8126 *As aus*, à l'ail; v. 7565.

8136-37 La faute de quantité et la répétition qu'on remarque dans ces deux vers, annoncent une distraction de copiste.

8146 *Convenant*, le MS : *convent*.

8149 Vers trop long : *j'en pensois*.

Et jura Mahommet, à qui il fu soubgis,
Qu'il ne s'en partira s'ara noz gens honnis
Et la ville conquise et trestout le pays :
Et no gent sont laiens dolans et abaubis.
D'Estiévenon de Blois fu ung parlement pris, Folio 124 r°.
Comment il les avoit afolés et trahis
Deviers l'emperéour, qui leur avoit promis
Le secours et les biens dont il les a falis.
Et la famine prent as grans et as petis : La famine devient plus cruelle.
Chieus qui avoit ceval n'estoit pas esbahis,
Ains le vont ochiant et le menguent rostis.
En ce temps, biau seigneur, que chy endroit est dis, Invocation.
Avint une mervelle en la cité de pris.
Ung crestyen esclave qui vieus ert et flouris, Un chrétien, esclave à Antioche, se rend auprès de l'ermite Pierre.
Qu'en Andioche estoit demourés à toudis
Avoec aultres esclaves que nous nommons kaitis,
Qui siervoient Jhésus, le roy de paradis,
A une sainte église où ly lieux fu jolis,
De saint Estiévène fu ly moustiers bénéis,
Là fasoient no gent le siervice toutdis
Par le tréu qui fu à Garscions tramis :
Enssy avoit esté V^c ans acomplis.
A ceste sainte église dont ichy vous devis
Avoit moult de relicques, ce nous dist ly escrips,
Car la robe y estoit dont Jhésus fu viestis,
Et ly uns des présens de quoy il fu siervis
Quant il fu des trois roys en Bethléem requis;
Et la lance dont Dieux fu férus de Longis

8161 *Le menguent*, le MS : *menguent*. Ces détails sont une répétition.

8164 *Ert*, le MS : *est*.

8166 *Kaitis*, captifs.

8169 Pour la mesure, il faut prononcer : *De saint Estienne*.

8178 *Longis*, voy. vers 580. Cette légende est citée plus d'une fois dans ce poëme :

Longis l'avules fu menés
A vos, dous Dex, ki vous féri,
Sique le costé vous ouvri
Dès ci au cuer, que li clers sans
Fu aval la lanche coulans
Dusc'à ses mains; ses iex en tiert,
Et puis en vit-il en apiert.

Roman de la Violette. Paris, 1834, in-8°, p. 248, et la note de M. Fr. Michel sur ce passage.

Et ce ne savoit nuls que chieus clers seignouris.
Quant le famine vit, et noz gens sy soupris,
Adoncques s'apenssa, com preudons et gentis,
Qu'il diroit tout l'estat as nobiles marcis ;
A l'iermite Piéron, qui bien fu ses amis,
S'acointa ly boins clers qui estoit bien apris.

Ly clers vint à Piéron, à une matinée :
« Dieux vous doinst, dist ly clers, très-boine matinée,
Je voel parler à vous, s'il vous plaist et agrée. »
Folio 124 v°. Dist Pires : « Je le voel » ; l'orelle a souslevée.
« Sire, ce dist ly clers, or, oyés me penssée :
Je voy et ay véu, il a mainte journée,
Qu'il n'y a hault baron, en la cité loée,
Dont vous ne soyés bien à manière privée
Hardis entreprendans de dire vo tiestée ;
Et pourtant vous sera une cose contée.
De quoy joie auera toute l'ost crestiénée. »
Quant Piron l'entendy, s'a le tieste levée,
Lors ly dist douchement : « Or, me soit devisée
La besoigne qui est en vostre cuer plantée,
Car n'y a hault baron, tant taingne bielle espée,
Où je n'osasse bien parler à le volée. »
— « Sire, ce dist ly clers, c'est vérité prouvée ;
Et pourtant vous diray une cose célée,
Qui lonctemps a esté enclose et enfrumée :
Il a plus de XXX ans qu'elle ne fu moustrée,
Se ce ne fu sans plus une fois, en l'anée,
Que la fieste en estoit exaucie et sacrée.
En cel église-chy, de bien lonctemps fondée,
Avons mainte relicque de la Vierge loée,
De sur toutes les aultres qui bien doit estre amée,
La lanche dont Jhésus ot sa char fort navrée

La lance qui perça le côté de Jésus-Christ.

8179 *Ce*, le MS : *se*.
8186 *Matinée*, répétition.
8193 *Tiestée*, idée, opinion.
8196 *Piron* ou *Piéron*.
8199 *Taingne*, tienne.
8205 *Se ce ne fu*, le MS : *se ne fu*.

Ai chy par deviers moy, sy l'ay lonctemps gardée,
Et la cotte de quoy Dieux ot sa char parée.
Mainte relicque avons, en l'église loée. »
Dist Pières ly Hiermites, à le barbe mellée :
« Vous m'avés chy endroit une cose contée ;
C'est de la lance Dieu, qui sa char ot pénée.
Comment le savés-vous? ais-ce cose avérée? »
— « Oïl, ce dist ly clers, et miracle ordenée,
Car tout boin crestyen, qui bien l'ont aourée,
Aveugles et contrais, qui par humble penssée
Soit venut à la crois, à le messe cantée, Folio 125 r°.
Quant devoient partir, leur schar estoit saniée,
Et mors resuscités par miracle sacrée.
Des miracles y est la cartre saïlée
Que ceste lanche a fait par la sainte rousée
De la char Jhésucris, qui fu sur ly posée,
Sur le mont de Cauvaire, c'est vérités prouvée. »
Dist Pières ly Hiermites, qui tant ot renommée ;
« Je vous prie pour Dieu qu'elle me soit moustrée.
Et dont vient elle chy, en savés vous riens née?
— « Oïl, dist ly clers, toute la destinée. »

« Sire, ce dist ly clers, qui la barbe ot florie,
Il est bien vérités, et le vous ciertefie,
Que la royne Hélayne, qui tant ot seignourie, L'impératrice Hélène.
Vint à Jhérusalem à bielle compaignie
Pour ung songe acomplir dont bien fu resjoie.

8217 *Ais-ce* pour *est-ce*.

8225 Les historiens racontent autrement la découverte de la sainte lance. Un prêtre du diocèse de Marseille, nommé Pierre Barthélemy, vint révéler au conseil des chefs que saint André lui était apparu trois fois et lui avait annoncé qu'on trouverait dans l'église Saint-Pierre, à Antioche, le fer qui perça le côté du Sauveur, et que ce fer mystique, porté à la tête de l'armée, opèrerait la délivrance des chrétiens. Raymond d'Agiles, Albert d'Aix, Guillaume de Tyr, Guibert, Robert le moine, n'élèvent aucun doute sur l'authenticité de la relique. Foucher de Chartres, moins crédule, dit en racontant la découverte : *audi fraudem et non fraudem*. Il ajoute ensuite : *invenit lanceam, fallaciter occultatan forsitan*. Michaud, t. I, p. 304, note.

8222 *Schar* pour *char*.

8231 Vers trop court :

Oïl, ly dist ly clers . . . .

La sainte croix songa où Dieux ot mort et vie :
Dedens Jhérusalem, la cité agenssie,
Fu trouvée la croix par la dame jolie ;
Et la france royne, qui l'ot en sa baillie,
Avoit ceste cité adont en mamburnie ;
De par l'emperéour, en tenoit sa partie.
Ceste église fonda, et y mist s'estudie ;
Et puis posa la crois en une trézorie ;
Et le lance de Dieu, dont je vous sénefie,
En une noble huge, très bien apparillie.
Et quant elle moru, si fu ensévelie :
La lance demora en l'église jolie.
Sy l'ont ly crestyen mainte anée ciérie ;
Mais, pour les Sarrasin qui ne nous aiment mie,
A esté moult lonctemps ceste lance endormie.
Or, voy que la cité est forment amenrie
Et en très grant péril qu'elle ne soit périe ;
Folio 125 v°. Et ly église oussy gastée et excillie.
Sicque je ne voel pas la lance y soit laissie ;
Pour tant le voel laissier à vostre baronnie,
A tout le plus loyal où vos cuers plus se fie. »
Dist Pières ly Hiermites : « par ma barbe florie!
C'est ly dus Godefroys à la ciére hardie. »

Dist Pières ly Hiermites : « Biau sire, or, entendés.
Faittes c'uns priestres soit viestus et aprestés
Dévotion de Godefroid. Pour la messe canter, et je seray alés
Pour le duc Godefrois ; tost venir le verrés ;
Car oncques il ne fu au matin desjunés,

8243 *S'estudie*, latin *suum studium*, tout son zèle.

8264 Guillaume de Tyr dit que les chevaliers reprochaient à Godefroid son excessive dévotion. Je me sers de l'ancienne traduction, à cause de sa naïveté (*Recueil des hist. des croisades*, t. I, p. 366) : « Entre les autres choses, cil qui plus » estoient privez del duc Guodefroi, quant l'en » leur demanda de ses tèches et de sa ma- » nière, respondoient que il avoit une coutume » moût ennuieuse, quar quant il voit messe » et le servise vostre seingneur, il n'en pooit

Que IIJ messes n'oïst ains qu'il fu désevrés,
Tant qu'il péuist avoir IIJ prestres ordenés;
Ou non de Dieu les ot, c'est sainte trenités :
G'iray pardeviers luy pour dire ces secrès. »
Et ly clers respondy : — « à Jhésucris alés. »
Lors s'en est ly preudons partis et désevrés.

Dans Pières ly hiermites n'y fist ariestison.
Venus est à la court Godefroys de Buillon :
Avoecques lui trouva Bauduin, le baron,
Et Witasse le ber, qui cuer a de lion.
Quant l'iermite ont quoisy c'on appiella Piéron,
Autour lui sont venu et ly vont environ :
Ly uns tiere sa cotte; ly autres sen capron.
Dist Pières ly hiermites : « Laissiés ceste façon,
Je voel à Godefroy dire aucune raison. »
Adont prist Godefroy par le diestre giéron;
Vint à une fenistre deviers Cafarnaon.
Là ly a recordé toute s'entencion;
Dou clerc de saint Estiévène li a fait mencion,
De la lance dont Dieux souffry la passion
Sur le mont de Calvaire pour no rédempcion;
Et quant Godefrois l'ot, sy hauça le menton,
Et a dit à l'iermite : « et comment le scet-on? »
— « Sire, dist ly hiermite, yl y a bien raison.
De la royne Hélaine, à la clère façon,
Vint ceste sainte lance; de vérité scet-on
Que ceste vraie lance vint par avision;
Et en Jhérusalem, la cité de renon,
Le trouva la royne, que Dieux face pardon;

L'ermite Pierre révèle au duc Godefroid l'existence de la lance.

Folio 126 r°.

« parti... mout ooit volentier les vies des seinz « et trop i entendoit si que meintes fois en- « nuioit à ses compaignons, et son menger em- « pira pour ce que il demouroit trop ès mous- « tiers. »

8277 *Tiere*, tire; orthographe flamande.
8281 *Cafarnaon*, Capharnaum.
8284 *La passion*, le MS : *passion*.
8285 *Rédempcion*, le MS : *remdempcion*.

Et puis en Andioche prist se regnascion.
L'église sainte Estiévène, que chy véoir puet-on,
Ordena la royne dont j'ay fait mencion;
Et en la trésorie mist relicques foison,
Mais de la sainte lance vous faich dévision,
Pour le plus biel juyel que trouver poroit-on. »
— « Amis, dist Godefroys, alons-y de randon.
Jamais joie n'aray ne consolacion
S'aray véut la lanche dont fait m'avés menscion. »

— « Pières, dist Godefroys, menés moy au moustier.
S'iray parler au clerc et ly volray pryer
Que ceste sainte lance, il me voelle enségnyer. »
Dist Pières ly hiermites : « Alons sans détryer. »
Dont s'en va Godefroys, où il n'ot qu'enségnier :
Descy jusqu'à l'église ne s'y vot atargier.
Ly clers vint contre ly; quant le vit aprochier;
La lance est exhibée à Godefroid. Par-devant Godefroys se va agenoullier;
Et ly dist : « Monseigneur, Dieux vous voelle avancier! »
Dedens la trésorie il le vaut convoieyer;
La huge ly ouvry, et vot desveroullier.
A l'entrouveir a pries tellement à flairier
C'oncques baumes, n'espis ses c'on prent à l'espesier
Ne rendy telle oudeur quandt vint à l'aprocier;
Dont Godefroys se prist moult à eslaicier :
La lance vit ly dus, adont l'ala baisier;
Folio 126 v°. Et pourtant qu'il n'estoit digne dou manyer,
Ung priestre fist venir, qui l'y ala dréchier :
Godefroys le regarde et devant et derier.
« Siere, ce dist ly clers, j'ose bien tiesmoignier
Que c'est la propre lance, sans point à varyer,
Dont Jhésucris laissa le sien costé player.

8302 Pour rétablir le vers, lisons : *dont faites menscion*. Plus haut *mencion*.
8312 *Convoieyer*, pour *convoyer*.
8314 *A pries*, a pris, orth. flamande.
8322 *Siere*, sir, encore un témoignage d'une plume flamande.

Et pourtant que je voel ce fait vérefyer
Devant tous les barons, qui tant font à prisier,
Qui sont venut ychy la mort Jhésus vengier :
Ou marchiet d'Andioche, qui est grans et plénier,
Feray faire le feu de buse et de brasier.
La lance porteray, et m'iray balancier
Tout parmy le grant feu ; et s'on my voet blécier
Ne ardoir de mes robes ne pièces ne quartier,
Sy me tenés menteur et bourdeur et lanier. »
— « Amis, dist Godefrois, bien te doy avoir chier,
Qui sy noble juyel m'a volut enseignier. »
A l'évesque don Pui tramist ung messagier ;
Et à tous les barons a fait sénefyer
Que tout viengnent à lui pardedens le moustier.
Là messe fist canter, et le sacre exaucier,
Et les clocques sonner pour mieulx reslaicier.

Le prêtre demande l'épreuve du feu.

Godefroys fist venir le noble baronnie,
Le conte des Flamens, Robiert de Normandie :
Sy vint Hues ly Maynés de le royal lignie,
Tangré et Buinemon, chil n'y falirent mie,
Et ly aultre baron que Jhésus bénéie :
Là furent au moustier en menant sainte vie.
A l'évesque dou Puy fu la cose noncie,
Que de la sainte lance, qui tant a seigneurie,
Volsist faire ung siermon à le chevalerie ;
Et comment on savoit q'elle estoit envoie
Par la royne Hélaine, qui l'avoit gaégnie,
Et dou clerc qui voloit esprouver par mestrie
De celle sainte lanche, dont vous avés oïe,
Ly clers fist faire ung feu sur le maistre caucie,
Et là se confiessa, n'el tenés à folie,

La sainte lance est montrée aux croisés.

Sermon de l'évêque du Puy.

Folio 127 r°.

8331 L'histoire nous apprend que Pierre Barthélemy, l'inventeur de la lance, ayant plus tard tenté l'épreuve du feu pour en prouver l'authenticité, y succomba et mourut.

8343 Vers trop long : *Hues Maynés*... ou *Hués*, monosyllabe.

8354 *Maistre caucie*, le grand chemin. Le MS : *maister*, orth. flam.

A l'évesque dou Pui, qui moult sot de clergie;
Et en ly confiessant moult tenrement larmie.
Ly évesques le rassot, quant sa cose ot oye :
Lors fist la sainte lance et l'a IIJ fois baisie
En nom de Trinité, c'est Dieux, le fieux Marie.
Il est venus au feu qui luist et flambie;
Il se sania IIJ fois; et puis à Dieu s'otrie;
Le prêtre se soumet à l'épreuve du feu. Et ly dist : « Sire Dieux, qui tout as en baillie,
Je te prie de cuer; à toy je m'umélie.
Se ceste sainte lance, que j'ay chy enseignie,
Fu celle dont ta char fu en la croix playe
Sur le mont de Cauvaire, pour humaine lignie,
S'en moustrés chy endroit aucune courtoisie
Parquoy la lance soit de tous auctorisie. »
Et quant il ot chou dit, et sa char bien sainie,
Il se bouta ou feu, voiant la compaignie.

Ly clers entra ou feu qui la lance porta :
Trois tours a fait el feu qui grant flame gietta.
Il en sort sans dommage. Sain et sauf en issy, c'oncques mal n'endura :
Ne sa robe ensement n'ardy, ne embrasa.
A l'évesque dou Pui ly boins clers s'adréça,
Et ly dist doucement, sy tos qu'il l'aprocha :
« La sainte lanche cy baillée vous sera
Pour le milleur prélat, qui soit au lès de ça. »
Et ly vesques le prist qui l'en remiercia.
Gisé fu sur l'autel, où cascuns le baisa.
Ly uns à l'autre dist : « Jhésus nous aidera,
Folio 127 v°. Puisqu'avons tel juyel, jamais ne nous venra. »
Mais la famine fu en la citet de là,
La famine continue. Telle c'oncques famine si grande ne régna.

8358 *Ly évesques*, élision; *rassot*, l'absout.
8359 *Fist*, il semble qu'il faut lire *prist*.
8374 *En issy* le MS : *issy*.
8378 *Baillée*, le MS : *baillé*, ce qui altère la mesure.
8381 *Gisé*, déposé.
8383 *Venra*, vendra, livrera.

Depuis Jhérusalem qui destruite fu jà;
Que la mère méismes son enfant y menga : Une mère mange son enfant.
Cieus qui ot boin ceval mie ne le garda.
Quant ly dus vit le fain, qui sy fort l'apriessa,
Il a dit as baron : « Morir nous couvenra
Oussy honteusement c'oncques ost dévia.
Mais puisqu'il est enssy que secours ne venra,
Ne ly rois Corbarans de chy ne partira,
Je loc que nous issons quanques il en y a;
Et sy les assalons tout au mieulx c'on pora,
Et se nous sommes bons, Jhésus nous aidera. »
Ly contes de Saint-Pol apriés le duc parla; Proposition du comte de St-Pol.
Et a dit doucement, et très bien le moustra :
« Signour, se nous issons, par Dieu qui tout créa,
Ly peuples afamés trestous nous honnira :
Tout sont velut de fain, tel XXX^{m} y a.
Que feront-il là hors, quant on les y menra?
Cascuns de povreté revierser se laira.
Mandons à Corbarant c'on ly envoyera
XX chevaliers armés, et XX en livera,
Se li sien sont vaincut, arrière s'en r'ira;
Se ly no sont matet, ceste citet ara,
Et sy nous laisse aler au lès qui nous plaira. »
— « Sire, dist Godefroys, acordé vous sera :
Dans Pières ly Hiermites le mesage fera. »
Dont fu Pières mandés qui asés tos vient là. L'ermite Pierre se rend en députation au camp des infidèles.
Le fait ly ont conté, sy com la cose va :
Adont isnièlement sur son asne monta;
D'Andioche est issus; son capperon osta.
Sa barbe qu'il ot blanche contre vent baulia.

Dams Pières ly Hiermites ne s'y vot ariester : Folio 128 r°.

8401 *Velut de fain, velus de fain*, expression singulière encore employée plus loin.

8410 *Dans* (ou *dams*) *Pières*.... Il fut, en effet, envoyé au général sarrasin pour lui proposer un combat singulier ou une bataille générale. Michaud, t. I, p. 306.

Il est venus en l'ost, où il sot bien parler.
Il dist as Sarrasins : « Or, me voelliés mener
A vo roy Corbarant, car je n'y say aler. »
Et Sarrasins ly vont en l'eure demander :
« Vorront ly crestyen Andioche livrer? »
— « Oïl, ce dist Piéron, ne poons contrester :
Pardevant Corbarant vois le fait ordener. »
Lors le vont Sarrasin à le tente mener
Où ly roys Corbarans devoit aler digner.
Avoecques lui avoit maint Sarrasin escler :
Il y fu Brohadas, qui moult fist à loer,
Et ly Rouges-Lyons qui tant fist à douter.
Quant Corbarans ala dam Pière raviser,
Il est venus à ly ; se ly dist hault et cler :

Réponse de Corbarant.

« Pières, vis-tu encores? bien m'en doy effraer.
Tu venis crestyens amener deçà mer ;
Devant Nicques te fis laidement atourner.
Encore ay em prison, que je fay bien garder,
Maint hardy chevalier que je fay moult péner.
Que fais-tu chy endroit? tu ne le dois céler. »
— « Sire, ce dist Piéron, je vous vieng visiter,
Et pryer, s'il vous plaist, donnés moy à digner. »
— « Pières, dist Corbarans, ne le doy refuser,
Je pense que ly fains vous fait chy à troter. »
— « Par mon chief, dist Piéron, je ne fach que gaber.
En Andioche avons, pour IIIJ mois durer,
De boin pain et de char que fait avons garder,
Et que ly chevalier ont alet conquester,
Par nuit où le vostre ost ont volu trespasser
Et parmy la rivière qui descent de la mer. »
— « Pières, dist Corbarans, vous savés bien trouver :
Or, ne me dittes plus ; tout çou laissiés ester.

Folio 128 v°.

Bien say vostre estat et dire et recorder ;

8429 *Quant Corbarans*... Ce fut Kerbogha, sultan de Mossoul, qui répondit, mais avec mépris et d'une manière menaçante. — *Pière*, le MS : *Pières*.
8441 *Fach*, fais.
8447 *Corbarans*, le MS : *Corbarant*.
8449 *Bien*, etc., vers trop court : *bien je say*...

Mais de tant vous en dy, ne le poés céler,
Que vous ne poés pas plus de V jours durer,
Ou tout morir de fain, ou tout laissier ester.
Mais dittes-moy, sans plus el ne voel demander
De ce roy des Taffurs dont j'ay oït parler,
Et des félons ribaus qu'il a à gouverner;
En confait point il sont, ne s'il pueent durer,
Ne s'il sont mort de fain, qui vous fait afamer. »
Dist Pières ly Hiermites : — « Sur sains vous puis jurer
Que tout sont cras et gros pour bataille porter.
D'anes et de chevaus sèvent trop bien soupper :
De prisons sarrasins c'on leur fait délivrer
Ils menguent tous rostis; en rost les font tourner,
Il n'est ras ne soris qui y puist demorer;
Et prendent par engiens qu'il ont fait atraper :
Et s'il muert de no gens, on leur fait délivrer.
Qui croire les volroit et leur fait acorder
Il venroient souvent vostre gent visiter :
Mieus les ayment en rost que capon ne sengler. »
Quant Corbarans l'oy, couleur prist à muer.

Dans Pières ly Hiermites de vérité savoit
Que ly ost des Sarrasins les Taffurs redoutoit
Plus que nul aultre gent; et pour çou les prisoit,
Et disoit plus C fois assés qu'il n'en estoit.
Lors dist à Corbarans pourquoy on l'envoioit,
Pour ung camp acorder lequel on ly mandoit
De XX encontre XX, ou de mains, s'il voloit.
Ou de C contre C, oussy s'il l'acordoit,
Adfin que se no gent c'on y envoyeroit
Estoient récréant c'on ly déliveroit
Andioche à son gré, ne plus ne se tenroit;
Et se ly Sarrasin pierdoient là endroit,

L'ermite Pierre exagère les choses pour en imposer à Corbarant.

8453 *El* pour *je* ou *j'el*.
8462 *Ils menguent*, le MS : *menguent*.
8471 *Ly ost*, élision.
8478 *Se*, le MS : *ce*.

Folio 129 r°.

Ly ost roy Corbarant de là se partiroit.
Quant Corbarans l'oy, à riere commençoit.
A Brohadas a dit, qui de lès lui estoit :
« Or, oyés, mon seigneur, le fait ç'on ramentoit :
Quant il sont afamé et mis à grant destroit,
Se voellent escapper par ce fait chy endroit. »
— « Sire, dist Brohadas, avenir ne poroit :
Ly roys soudans, mes pères, plus ne vous ameroit. »
Dist ly roys Corbarans : — « Mes corps ne le feroit
Pour homme nul vivant, s'il le me conseilloit. »
Dist à Piéron l'Iermite, que moult bien le connoit :
« Vous dinerés, dist-il, avoec my, cy endroit ;
Et me dirés apriés au peuple maléoit
Que jà n'aray pité d'iaus tous, en nul endroit,
Que tout ne soient mort, se ce n'est Godefroit.
Et aucuns des barons dont ly soudans me prioit
Que je lui remenasse, quant mes corps s'enrieroit,
Se ly tenray couvent, car la raison le doit. »
Dist Pières ly Hiermites : — « Fols est qui ne vous croit. »

Dams Pières ly Hiermites le congiet demanda :
Oncques ne voet digner, ne plus ne demoura.
A Andioche vint où les barons trouva :
L'appiel ont fait sonner, qui tous les assambla,

Pierre revient annoncer le refus de Corbarant.

Et Pières ly Hiermites le fait leur devisa
Enssy com Corbarans la cose refusa ;
Comment il s'est vantés que tous les destruira,
Et que les hauls barons au soudant remenra.
Dont dient ly baron : « Se Dieu plaist, non fera.
Nous isterons là hors ; et Dieux nous aydera. »

Godefroid n'a plus recours qu'aux armes.

« Signour, dist Godefroys, or, oyés c'on dira.
Demain iert venredy ; sy tos qu'il ajourra,

8485 *Riere*, orthographe flamande.
8492 *Connoit*, le MS : *connoissoit.*
8497 Vers qui a une syllabe de trop. Supprimer *ly.*
8511 *Or, oyés c'on dira*, le MS : *or, oyés c'on vous dira.*

Ou non du venredy, où Dieus mort endura,
Combatons-nous demain, autre cose n'y a;
Et nous apparillons tant que chus jours durra.
Celui tenray à sage qui se confiessera : Folio 129 v°.
Alons-y nettement, et Dieux nous amera.
Une bataille fu ens où temps qui passa,
Es livres ancyens où j'ay léut piéçà,
Que doy contraire roy, dont cascuns fort régna,
Prierent jour de bataille; ly plus fors se hasta.
Bien avoit X contre ung; mais péciés l'encombra
Par le péciet d'un homme que Dieux ly révéla
En moru C miliers, ne vous en doubtés jà.
Et pourtant je vous pry, et deçà et delà,
Que trestous ly plus grans de tous ciaus qui sont çà
Se voelle iestre petis, car s'orguel en ly a
Je vous ay encouvent orghieus le honnira.
Oussy bien morrons-nous c'uns bien povres fera;
Et quant nous serons mort, avoirs ne nous vaura;
Mais qui ara bien fait, bielle riçaice ara,
Lassus en paradis où Dieux le paiera.
Pardonnons l'un à l'autre, car qui ne pardonra
Jà Dieux ly tous poissans pardon ne ly fera.

Quant ly baron oïrent Godefroit de Buillon,
Là n'y ot chevalier qui n'éuist cuer félon.
Entrebaissiet se sont plus de mile baron;
Et cil qui ont véut ceste dévocion
Ont requis l'un à l'autre pardon;
Et dient humblement : « Soions vray compaignon, Les croisés se réconcilient avant de combattre.
Et qui en a meśtier, voist à confiession :
Car nous arons demain ou joie ou mauscion;

8527 *Iestre;* au vers 453 *iestes* semble avoir trois syllabes, mais c'est sans doute par une faute de copiste.

8536 *Félon*, ce mot ici n'est pas pris en mauvaise part; il signifie animé d'une ardeur guerrière.

8537 Historique.

8539 Vers incomplet, *ont requis maintenant.*

8542 *Mauscion*, ce mot ne se rencontre pas

Et se nous sommes mort de le geste Mahon,
Nous arons vie ou ciel et consolacion. »
Là furent crestyen en tel affliction
Qu'adont ne leur souvint de nule venison,
De mengier, ne de boire de rost ne de capon.
Folio 130 r°. Et quant Dieux vit se gent en tel affliction
Adont mist en leurs cuers telle possession,
C'au venredy matin, dont je faic mencion,
Se sentierent trestout hardit comme lion,
Fort et ferme, et poissant à loy de campion,
Qui euissent éut à mengier à fuison.
Droit à soleil levant, sy comme dist le cançon,
Furent tout apresté en menant noble son,
En joie et en solas plus légier qu'oiselon,
Courans par le cité cascuns à son pegnon :
De çou s'esmerveilla Godefrois de Buillon.

« Sainte Marie dame, dist Godefrois le fier,
Or, voy les pèlerins, qui sont fort et légier.
Il sambloit hier matin que trestout ly plus fier
N'éuissent de pooir pour leur armes baillier.
Or, sont tout oussy isniel et tout oussy entier
Qu'il éuissent éu tout leur sol à mengier.
Ahy! biau sire Dieux, on te doit grascyer :
Car qui se fie on toy, il ara boin loyer. »
Lors se sont assamblé ly nobile princier
Pour deviser comment il se puissent vengier,
Et comment il poront leurs eskielles baillier.
Cascuns voloit devant bataille commencier.
Ly évesques dou Pui y vint pour apointier :

dans les glossaires; opposé à *joie*, il doit avoir un sens contraire. On pourrait peut-être écrire *mau sion*, mauvais bois, mais nous appréhendons toutes les interprétations forcées ou tirées de trop loin. La plus simple est *motion* (émotion) pour *mauscion*.

8546 *Venison*, venaison, nourriture.

8563 Vers trop long; effacer *tout* dans le premier hémistiche.

8564 *Sol*, saoul.

8571 *Ly évesques dou Pui*. Cet éloge d'Adhémar de Monteil, légat du Saint-Siége, est

N'avoit milleur prélat descy à Monpellier.
En armes fu hardis : cuer ot de chevalier ;
Le boin haubiert viestut, cantoit en son moustier,
Il a dit as barons : « Il vous fault conseillier
A qui on pora bien, par grant conseil, baillier
Le lance dont on fist nostre signeur player :
C'est ung noble enseigne pour nous à ralyer : »
Et dient ly baron : « Voelliés y regaitier,
Car il ne le faut pas derière nous laissier. »

Ly évesques dou Pui fu preudous et saçans : Folio 130 v°.
Il appiella Robiert, qui fu dus de Normans ;
Il estoit nobles homs, courtois et souffissans.
Dist li vesques dou Pui : « Nobles princes vaillans,
La lance porterés, aujourd'ui sur les camps,
Ou nom de Jhésucris, qui ès cieus est régnans. »
« Sire, ce dist ly dus, se Dieux me soit aidans,
Il vault mieulx que j'y porte mon branc, qui est taillans,
Pour férir Sarrasins félons et soudoians.
Se g'y porte la lance, trop seroie ignorans ;
N'y poroye férir, ne faire mes commans ;
Mais bailliés à ung aultre, si ferés que saçans,
Car je ne say porter qu'espées et que brans,
Ghissarmes ou faussars, ou lons espois plaisans :
Huy ne porteray lanche, celle n'est plus taillans. »

Le duc de Normandie à qui l'on avait proposé de porter la sainte lance au combat, refuse cet honneur.

Ly évesques dou Pui parla moult sagement ;
Il dist as haus barons : « Je voy tout clèrement
Que ce digne juyel que j'aims parfaitement

d'accord avec le témoignage de Guibert de Nogent, liv. VI, de Guill. de Tyr, liv. VII, de Robert le Moine, liv. VII, et des autres historiens. L'armée, après sa mort, fut livrée à la discorde et souffrit tous les maux qu'amènent l'imprévoyance, la désunion et l'indiscipline.

8578 Vers trop court.

8585 *La* (plus haut *le*) *lance porterés ;* ce fut Raymond d'Agiles, un des historiens de la croisade, qui porta la sainte lance. Adhémar marchait près de lui, annonçant aux croisés le secours des légions célestes.

Ne volroit nus porter, à ceste assamblement :
Cascuns y voet porter espée vallaument.
Et pourtant qu'il n'y ait nésun arguement,
Haïne ne parolle, orguel ne mautalent;
Et que soiommes tout d'un cuer et d'un talent,
L'évêque du Puy se charge de cette relique. La lanche porteray, à ce jour, liément,
Sy hault c'on le verra en l'estour clèrement.
Ordenés de voz fais à vo commandement
Et dient ly baron : « Vous parlés sagement. »
Lors furent esléu IIIJ prince briefment
Pour ordener les fais à leur commandement;
Et cascuns acorda et jura haultement
A tenir leurs raisons et leur devisement.
Le duc de Normandie demande à pouvoir marcher le premier. Mais Robiert ly Normans au faire serement
Pria as souverains de cest demainement
Folio 131 r°. Qu'il péuist issier hors trestout premièrement;
Et ly IIIJ ordeneur ly ont dit douchement :
« Biau sire, nous ferons ensamble parlement,
Et en deviserons bien et fiablement :
Il en y a des aultres de quoy cascuns y tent. »
Et dist ly dus normans : — « Je vous prie humblement
Que je soie premiers ou nom du Sapient;
Non pas pour ma valeur, ne pour mon hardement,
Car il y a des aultres qui valent mieulx gramment.
Il y est ly biaus frères dou roy où France apent,
Et ly contes de Flandres au fier contenement,
Ly contes de Toulouse qui tant a d'enscient :
A brief parler, je suy en ce fait négligent,
Car il y a des princes qui sont poissant et gent;
Mais de tant que j'en dy plaisance le m'aprent;
Et sy seroie lies à cest assamblement

8612 *Serement*, le MS : *serment.*
8614 *Issier*, orthographe flamande.
8625 *Ly contes de Toulouse;* ce prince, retenu dans Antioche par les suites d'une blessure, ne put pas être dans les rangs; on lui confia le soin de contenir la garnison de la citadelle, pendant qu'on allait livrer bataille à l'armée des Sarrasins.

Se parderière moy, à cel assamblement,
Venoient ly milleur qui sont ou firmament;
Et qui m'aideront bien, se ly besoins m'en prent. »
Dient ly ordeneur : « Vous parlés loyalment;
Et nous le vous volons acorder liément. »
On accede à ses vœux.
Dont s'en party ly dus et ordena sa gent.
Et ly roys Garscions fu en son mandement,
Et sy baron payen avieronneément.
« Signour, dist Garscions, regardés celle gent;
Harangue de Garcion à ses soldats.
Il n'ont en XV jours mengiet pain de fourment,
Fors que char de chevaus, d'ânes ou de jument.
Plus sont velu de fain que lion ne sierpent;
Et samble à leur estat sy plain de hardement,
Je croy que ly diables les tient et les aprent. »
Lors fist sonner lassus ses buisines d'argent,
Folio 131 v°.
Nakaires et tabours, trestout à ung mouvent,
Que cil de l'ost les ont oy bien clèrement.
Corbarans d'Olifierne de son tret les entent,
Lors manda XXX roys tantost en parlement.

Corbarans d'Olifierne XXX roys assambla;
Et leur a dit : « Seigneur, la bataille sera :
Discours de Corbarant.
Crestyen isteront, que nuls n'y demora.
Ensy que kien diervé cascuns tout s'y vendra,
Car il sont afamé, je le sçay de piéçà :
Amadélis y fu qui le me raporta.
Il y a XV jours, que ly pains faly là.
Point de poissance n'ont, et ly ceurs leur faurra;
Et pour ytant, seigneur, ordener nous faurra
Que ne soions souspris, quant il venront deçà;
Car oncques chiens rabis tellement n'esraga
Que ly ost des François ycy se maintenra.

8645 *I ung mouvent* (*mouvant*), en même temps.

8652 Le mot *tout*, nécessaire à la mesure, s'est glissé dans le vers suivant par une distraction du copiste : *tout afamé*. — *Vendra*, voir v. 8383.

8656 *Ceurs* (*cuers?*)

8657 *Faurra*, au vers 8661 : *faulra*.

Mais en l'eure, seigneur, leur force leur faulra;
Et puis le ochirons ensy qu'il nous plaira.
Mais une gent y sont que je n'ameray jà;
Il menguent noz gens; à ciaus nous convenra
Combatre vassaument, sy tos c'on les verra.
Boin sont à recongnoistre, car li plus rices n'a
C'un bien viés aucqueton, qui plus de XXX ans a. »

Les princes sarrasins s'apprêtent à livrer bataille.

« Seigneur, dist Corbarans, faittes voz gens venir,
Et devant Andioche rengier et bien tenir.
Et sy livrons le camp, sy qu'il puissent venir :
Car com plus en venra, plus en ferons morir.
Garscions d'Andioche nous fait bien asentir
Que nous soions tout prest, c'on ne nous puist honnir. »
Dient ly roy payen : « Nous ferons vo plaisir. »
Pardevant la citet vont la place tenir
Pour atendre no gent, qu'il cuident esbahir.
En l'ost font Sarrasins leurs instrumens oïr,
Sicques la citet font dou grant son retentir.
XXX batailles font as banières furnir :

Folio 132 r°.

Étendard des Musulmans.

Il ont fait l'estendart sur l'olifant assir,
Où l'ymage Mahom pueent ly Turc quoisir.
Là estoit Corbarans, qui tant fist à crémir,
Cieux se mist ens el front pour crestyens coisir :
XV batailles sont de front sans départir.
A IJ elles ont fait leur eskielles tenir.
Là véissiés payens durement esbaudir :

Armes des Sarrasins.

Ly uns tint ung faussart pour crestyens honnir,
Et ly aultre arc turquois, de bien traire en désir,
Et puis ung arbalestre pour traire sans loisir,
Et fondièfles as mains et kaillaus pour siervir,
Ars pour traire saiettes y péuissiés véir.

8664 *Menguent*, trissyllabe.
8681 *Quoisir*, apercevoir.
8690 *Fondièfles*, frondes; autrement *fondeffle*, *fondèfle*, *fondelle*, du latin *funda*. Le *r*, dit M. Éd. Du Meril, ne s'est introduit, au moins d'une manière générale, qu'à la fin du XIII^e^ siècle. *Poésies pop. latines du moyen âge*; Paris, 1847, in-8°, p. 360, note 2.

Ains ne véistes gens en ost mieulx establir.
Or, voelle Jhésucris nostre gent garandir :
Bien se pueent vanter et dire sans mentir
Que se Dieux tous poissans ne penssast d'iaux garir,
Que jamais n'en péuist ung tous seuls départir.

Or, furent Sarrasins ordenet sur les camps,
A banière levée, à penons ventelans;
Et portoient martiaus et maschues pesans.
Il sont fort et légier; s'ont les cuers tous engrans
De véoir crestyens, car cascuns fu penssans
Qu'il éuissent de cure tous les cuers recréans;
Mais il les trouveront isniaus et combatans,
Car ly désirs qu'il ont d'issir sur les plains camps,
Et l'inspiracions qu'en leurs cuers fu manans,
Qui leur venoit de Dieu, qui sur tous est poissans,
Les tenoit en virtu hardis et dézierans
De bataille livrer, ce fu leur enscians.
Les batailles ordonnent pour iestre combatans; Ordonnance de l'armée chrétienne.
La première mena li bons dus des Normans : Folio 132 v°.
Chieus ot avoecques lui XV^m combatans.
Apriés ceste bataille, dont je vous suy contans,
Ala Hues ly Mainés, ly frères au roy des Frans,
Robiert ly quens de Flandres et les Flamens poissans, Flamands.
Poitevins et Lombars, Baiviers et Alemans.
Buinemons va apriés qui mena les Tocquans,
Et Tangrés, ses cousins, qui fu biaus et plaisans,
Et ly quens de Saint-Pol et ses fieux Engérans,
Ly conte de Toulouse et Foucques de Melans,
Et Robiert ly Frissons, uns princes conquérans.
Là péuissiés véoir banières ventelans;

8700 *Engrans*, désireux, avides.
8702 *Cure*, le MS : *cuer*. — *Cuers recréans*, courages abattus, cœurs découragés.
8710 *Des*, le MS : *de*.
8715 Vers trop long. *Hues Mainés*...
8716 *Tocquans*, Toscans.
8719 *Ly conte de Toulouse*. Nous avons déjà dit qu'il avait été obligé de rester dans la ville.
8720 *Frissons*, pour *Frisons*.

Et Robiers du Rosoy, qui fu entreprendans,
Demora ou castiel : dont il fu bien dolans.

Or, sont no crestyen ordené noblement.
Pardesus le markiet, sy lonc com il s'estent,
Venoient les banières qui baulient au vent.
Atant ès Godefrois c'une rue descent,
Sy doy frère avoec lui qu'il ama loyalment.
Cieus a pries ung desbous, et sa banière y pent;
Va véoir les barons bien et courtoisement,
Et dist : « Souvièngne-vous de Dieux omnipotent,
Qui moru en la croix pour nostre sauvement. »
Ensy com il faisoit as barons parlement,
Vint ly roys des Taffurs acourant radement :
Sa banière portoit devant lui emprésent
Ung hollandois ribaus, qui grans fu durement,
Maugins avoit à nom éut moult longhement,
Pour tant qu'il fu trouvés de ribaus plus de cent,
Maugisant l'appielle-on en ung lieu bien souvent;
Cieus vint sur le markiet moult estonneément,
Et vint as noz barons demander haultement
Et leur a dit : « Seigneur, où menrai-ge ma gent?
Je doy aler devant, se consaus s'y asent. »
Ly dus de Normandie ly a dit douchement :
« Sire, roys des Taffurs, or, oyés mon talent,
Vous yestes plus doubtés dou lignage pulent
Que ne sont trestout cil de nostre casement.
Se n'avons plus de roys en nostre assamblement,
L'arière-garde arés, se raisons s'y asent,
Et s'irés tout partout à vo commandement. »

Exhortations de Godefroid.

Maugins, ribaud hollandais.

Folio 133 r°.

Le roi des ribauds et le duc de Normandie se disputent l'honneur de marcher le premier à l'ennemi.

Sy com ly pèlerin ont leur gent ordenée,

8727 *C'une*, mieux *q'une*.
8729 *A pries*, a pris, orthographe flamande. — *Desbous*. En séparant les deux syllabes, on a *ung des bous*, ce qui forme à peine un sens; en les laissant réunies, reste *desbous* qu'on ne trouve nulle part.
8739 *Maugisant*, comme qui dirait *maugiscent* et *maugisant*.
8742 *Menrai-ge*, le MS : *menrage*.
8751 *Com*, le MS : *comme*.

Vint ly évesques dou Pui, à la cière senée.
La glorieuse lance dont la char fu navrée, — Cérémonies religieuses à l'occasion de la sainte lance.
Qui ou sépulcre fu sy dignement posée,
Portoit ly frans prélat de manière rieulée.
Droit enmy le marchiet de la citet loée
Fu uns auteulx levés, dont la messe out cantée.
Mainte offrande rechut à ycelle journée.
Là fu la chars Jhésus exaucie et sacrée.
Crestyen l'ont véu par dévote penssée.
Cascuns baty sa couppe, faisant cière esplorée :
Ly ung l'aultre ont baisiet, et fait mainte acolée.
Apriés la sainte messe qui là fu ordenée,
Fu dedens Andioche mainte trompe sonnée :
Buisines et tabours sonnent à le volée.
Là fu en Andioche la porte deffrumée : — Les chrétiens font une sortie.
Par IIIJ portes fu ouvierte li entrée.
Ly boins dus des Normans issy de randonnée,
Et furent tout à piet, c'est vérités prouvée,
Fors ly duc seulement et cil de sen armée.
Cieus se mist sur les camps, s'a se targe listée,
Et la lance en sa main qui bien fu acérée.
Corbarans le coysy venir parmy le prée :
Amadélis manda, qui ait male durée,
Qui très-bien congnissoit nostre gent crestiénée : — Revue de l'armée chrétienne.
« Qui est, dist-il, ly sires, ne de quelle contrée — Folio 133 v°.
Qui ceste esquielle-cy a sur nous amenée? »
Et dist Amadélis : « Jà n'en feray célée :
De Normandie tient une tierre moult lée. — Le duc de Normandie.
C'est ung bons chevaliers, et de grande ponée. »
« Par Mahom, dist ly roys, il a gent bien armée
Et qui ne samble pas qu'ait esté affamée. »

Quant ly dus des Normans, qui tant fist à prisier,

8752 *Ly évesques*, élision.
8758 *Offrande*, le MS : *offerande*.
8760 *Penssée*, le MS : *pensse*.
8777 *Esquielle*, corps d'armée.

Issy de la cité, dont ly mur sont plénier,
Bien furent avoec ly plus de XV millier.
Devant, ou premier front, furent mil chevalier,
En grant dévocion de Jhésucris vengier :
Banières et pegnons font au vent balyer.
Oncques vous ne véistes gens sy bien avancier
Pour aler vers les Turs bataille commencier.
Quant Corbarant les voit venir ou camp rengier,
Amadélis appielle, et ly dist sans tencier :
« Qui est çus princes que là voy aprocier?
Et dist Amadélis : « Bien le say retraitier.
C'est ly dus des Normans, qui moult fait à prisier :
La banière congnois et le noble esquieuier.
Avoec lui sont Normant et Pickart et Pohier;
Che sont gens orgilleus, et plain de leur cuidier :
Cil vous cuident moult bien mettre en grant destourbier.
Dist ly roy Corbarans : « Je n'en donne ung denier. »
A Brohadas a dit pour lui aconseillier :
« Biau sire, ne voelliés ma bataille laissier,
Parquoy à tous besoings vous puisse bien aidier.
A ces gens chy endroit ne me voel acointier,
Car il sont trop félon, trop fort et trop légier. »

Ly roys Corbarans prist apriés à regarder :
Une bataille vit venir et ordener.
Dist à Amadélis : « Me sarois-tu nommer
Folio 134 r°. Le seigneur qui chy vint pour Sarrasin gréver? »
— « Oïl, dist ly traïtres, je ne le doy céler.
La banière devant le me fait aviser :

8785 *XV millier;* le MS porte *XV^m millier,* ce qui d'abord dérange la mesure, et tombe ensuite dans une exagération ridicule, car le duc de Normandie aurait eu *quinze millions* de soldats, et le merveilleux des trouvères ne va pas jusque-là.

8792 *Appielle,* le MS : *appiella.*

8793 Vers incomplet.

8797 *Pohier,* habitants du pays de Poix, selon Roquefort. Ph. Mouskés, v. 7072, 15057, 21969.

8805 *Trop félon,* le MS : *félon.*

Ce sont fleurs de lis d'or sur l'assur noble et cler. Armes de France.
C'est quens Hues ly Mainés le gentil et le ber, Hugues-le-Grand.
Frère du noble roy qui France doit garder,
Que je vis une fois droit à Rains couronner.
De milleur chevalier ne poroit nuls parler;
Cieus maine les François qui moult sont à doubter.
Berruiers, Angevins a-il à gouverner;
Il ont poy de chevaus, ne sèvent où monter,
Car il les ont mengiés pour doute d'affamer. »
Dist ly roys Corbarans : « Je ne say que pensser.
Je les voy contre nous tellement démener
Qu'il éuissent éut tout adiès à digner.
Je ne les voy en riens afoblier ne mater;
Il sont fier que lyon, que cierf ou que sengler. »
Et dist Amadélis : « Pas ne voellent moustrer
Le povreté qu'il ont à leur cuer à porter,
Car il sont orgilleus, s'ont leur cuer plain d'amer. »
— « Tais-toy, dist Corbarans, car je say tout au cler
C'uns malades ne puet le sien mehaing céler,
Car ly homs fameleus ne s'en scet déporter,
Vescut-ont XV jours sains pain avvaler,
A çou que tu m'as dit, quant je t'y fis aler :
Dyables les feroit sy bon samblant moustrer. »

De la porte Barut, sur l'iaue d'aquillon,
Issy une bataille à force et habandon,
A piet et à cheval XV^m compaignon,
Armet des bonnes armes et de maint aucqueton;
Portant picques et glaves, et maint noble pegnon.
Bien furent IIIJ^c sur boins destriers gascon;
Et ly aultre venoient sy dru sur le sablon Folio 134 v°.
C'on entrast dedens iaux nient plus que ung buisson.

8813 Vers trop long.
8823 *Qu'il éuissent*, comme s'ils avaient eu...
8832 Ce vers est incomplet et doit être altéré par le copiste : *avvaler* est certainement une faute de son fait pour *avaler*.
8840 *Sur*, le MS : *de sur*.

La banière portoit ung escuiers de non,
Arnoul de Lagny, en Artois. De Lagni en Artois, Jernoul avoit à non.
Et dist ly roys Corbarans : « Cy viengnent cil glouton,
Qui sont oussy légier qu'esprivier et faucon.
Il samble que cascuns ait mengiet ung capon,
Et béu de boin vin tout plain ung cauderon.
Amadélis, amis, qui sont chil laron.
Et ly sires qui tient sy faite noreçon ? »
Et dist Amadélis : « Que vous céleroit-on ?
Le comte de Flandre. C'est ly contes de Flandres, qui porte le lion :
Ly Flamenc sont o lui et tout ly Brabençon ;
Flamands, Brabançons, Hainuyers. Et sy sont Hainuier, qui sont fier que lyon :
Ce ne sont que bouchier pour tuer gens foison.
N'asamblés pas à yaulx, se ce vous semble bon,
Car ce sont male gent, sans mal et sans rayson,
Car tous ly plus couars de ceste establison
Ochiroit pour bien pau son melleur compaignon. »

Dolans fu Corbarans d'Olifierne, la lée.
D'Andioche pierchoit issir la noble armée ;
Bohémond, Tancrède, l'avoué de Huy. Buinemont et Tangré, et leur gent redoytée,
Le conte de Toulouse et sa gent desraée,
Et l'avoé de Hui, une ville frumée,

8844 *De Lagni.* Omis par M. Roger et ne se trouve pas dans les galeries de Versailles. C'est à Laigni ou Lagni-sur-Marne, que Hugues d'Oisy place son *Tournoi des dames*, A. Dinaux, *Les trouv. Cambr.*, 3e éd., 1857, pp. 129-140 ; Fr. Michel, *La chanson des Saxons*, 1859, t. II, pp. 194-201.

8845 Vers trop long. Supprimer *ly*.

8849 Vers trop court.

8850 *Noreçon*, nourriture, apparence d'être bien nourri.

8857 *Sans mal ?*

8860 *Olifierne*, le MS : *Olifiene*.

8863 *Desraée*, enragée ?

8864 *L'avoé de Hui.* Le comté de Huy fut accordé par l'empereur Othon à Notger, évêque de Liége ; celui-ci y plaça un avoué sous le nom de *comes* ou *dux* ; plus tard, on le trouve appelé *signifer*, à cause de ses attributions militaires. Vers 1065, nous rencontrons *Henricus dux Huyensis :* c'était probablement Henri Ier de Limbourg ; il était avoué de l'évêque de Liége pour le territoire de Huy ; *dux* signifie donc ici *advocatus*. Miræi *Dipl.*, t. I, p. 51 (ann. 985). Martène et Durand. *Ampl. coll.*, t. I, p. 487 ; t. IV, p. 987 ; Birnbaum, *Deduction der Rechte des Herrn Herzogs von Looz-Corswarem*, p. 120 ; le baron Jules de Saint-Genois, *Histoire des avoueries en Belgique ;* Bruxelles, 1837, p. 44. En 1066 et 1150, nous trouvons : *Walterus, ecclesiae advocatus.* L'avoué de Huy prend en-

Qui conduist les Liégois, une gent redoubtée. — Les Liégeois.
Godefrois de Buillon ot cel ost gouvernée, — Godefroid de Bouillon.
Car vendut ot Buillon et la tierre loée — Vente de Bouillon à l'évêque de Liége.
Au boin vesque du Liége, c'est vérités prouvée,
Pour venir oultre mer acomplir se penssée.
Ly contes de Saint-Pol y mena grant ponée — Le comte de St-Pol et son fils.
Et Engherans, ses fieux, à le cière senée.
Cil ont les Artissiens, une gent redoubtée, — Les Artesiens.
D'Amiens, de Saint-Omer et d'icelle contrée :
Cil mainent sur les camps une telle huée — Folio 133 r°.
Que ly roys Corbarans en fist cière effraée. — Inquiétude de Corbarant.
« Amadélis, dist-il, tu l'as bielle trouvée
Que ceste gent icy estoit sy afamée,
Qu'elle moroit de fain, souvin, geule baée;
Mais ne vis oncques gens oussy bien desinnée :
Maudis soit-il qui leur a la viande donnée! »
Et dist Amadélis : « Jà n'en feray célée.
Je ne say dont ce vint, car c'est cose faée. »
Dist ly roys Corbarans : « J'en ay le cière irée.
Dam Pières ly Hiermites, à le barbe mellée,
Me demanda hier main une cose ordenée,
De quoy je suy dolans que je l'ay refusée :
De XX encontre XX fu bataille appiellée :
Bien volroie que fust fiancié et jurée,
Car je me doubte bien huy, en ceste journée,
Que Calabre me mère ne soit en voir trouvée. »

Corbarans d'Olifierne tous les roys assambla;
Et leur a dit : « Seigneur, regardés ces gens-là.
On me faisoit entendre que fains les apriessa;
Mais il sont fort et fier otant que cil de çà.

core, en 1300, le nom de comte : *Cuens de Huy*. Mirœi *Dipl.*, t. I, p. 352; Chapeav., t. II, p. 73; Louvrex, t. II, p. 10; de Saint-Genois, *op. c.*, p. 114.

8877 *Estoit*, le MS : *estoient*.

8879 *Desinnée*, ayant si bonne mine.

8882 *Faée*, merveilleuse, tenant de la sorcellerie.

8885 *Hier main*, hier matin.

Or regardés, seigneur, quel cose on en fera.
Se nous noz combatons et la cose mal va,
Ly roys soudans, mes sires, le vous demandera;
Godefroys de Buillon, par Piéron, me manda
Ung droit camp de bataille que mes corps refusa,
De XX encontre vint, ensy le devisa.
Ce poise moy qu'ensy mes corps ne l'acorda. »

Avis du roi Abraham.

Dist ly roys Abrehams : « Je diray c'on fera.
On leur fera mander c'on leur délivera
La bataille et le camp, et le jour qui sera. »
Quant Corbarans l'oy, volentiers l'acorda.

L'interprète Baulient.

Corbarans d'Olifierne appiella Baulient :
Il estoit latiniers, parlant hardiement.

Corbarant consent au combat de 20 contre 20, que lui avait d'abord proposé l'ermite Pierre et qu'il avait refusé.

Corbarans ly a dit : « Amis, alés-vous-ent;
Et s'acordés le camp, à faire incontinent
De vint encontre vint, par tel devisement :
Se ly leur sont vaincu devant nous en présent,
Andioche lairont à no commandement;
Et se ly no sont vaincu devant nous en présent,
Arière m'en r'ieray sans nul atargement. »

Folio 135 v°.

Et çus ly respondy : « Je feray vo talent. »
Adont s'en départy; montés fu richement.
Deviers les os s'en va, chevauçant asprement :
Il est entrés en l'ost que nuls ne ly deffent.
Dient ly crestyen ensamble quoiement :
« Cieus nous vient espyer pour véoir no talent.
Moustrons riche visage, et bon conténement,
Car Sarrasin sont jà esbahi durement. »

Ly messages payens est venus as barons;
Et les fist assambler en ung pret qui fu bons;
Et puis les appiella enssy que fu raisons :

L'envoyé de Corbarant s'acquitte de sa commission.

« Signour, dist Baulient, Corbarans, ly preudons,

8896 *Se nous noz*, nous dirions *si nous nous*, ce qui produit une triste cacophonie.

8913 Vers trop long; retrancher *et*.

8915 *Ly respondy*, le MS : *respondy*.

Et ly roys Abrehams, et ly Rouges-Lyons,
Et XXX roy payen, que par delà avons,
Vous mandent par acort que nous vous liverons
XL Sarrasin ou mains, se nous volons,
A l'encontre des voz ; et se le camp pierdons,
Par dedens cest pays tout à pays vous lairons ;
Et se vous iestes vaincu, la cité averons. »
Adont vont au conseil et au faire respons.
Dist ly contes de Flandres, et Robiers le Frisons : « Alés-vous-ent, payens, broçant à esporons.
Dittes à Corbarant que nous ne le doutons ;
Et c'aujourd'uy en camp nous le desconfirons,
Ne dedens Andioche jamais ne renterons
Tant que les Sarrasin en bataille verrons ;
Et c'il vont reculant, nous les aprocherons. »
Et dist ly messagiers : « Seigneur, nous le dirons. »
Adont leur a moustré vistement les talons.

Les croisés refusent à leur tour la proposition de Corbarant.

Folio 136 r°.

Baulient retourna, qui fu boin latinier.
A Corbarant revint son mesage noncier ;
Et ly dist haultement : « Penssés de vous gaitier :
Ly crestyen ne prisent vostre estat ung denier.
La bataille demandent, il en ont désirier,
Plus convoitent l'estour que l'aloé l'esprivier. »
Quant Corbarans l'oy, en lui n'ot qu'esmayer.
Il dist as roys payens : « Alés vous apointier.
En l'onneur de Mahom, penssés de vous aidier
Et de faire voz gens férir et caployer. »
Adont sont départy ly faus rois losenghier :
Jamais ne se vairront tout ensemble au mengier.
Et ly boin crestyen n'y volrent atargier ;

8930 *XL*, Corbarant a dit *XX*.
8932 *Pays*, contrée. — *Pays*, paix.
8939 *Renterons*, pour *rentrerons*.
8949 *L'aloé*, l'alouette. M. de Fortia a porté ce mot dans son glossaire des termes celtiques, trad. de Jacques de Guyse, t. V, 1re partie, p. 412 : *Alauda*. W. F. Edwards, *Rech. sur les lang. celt.*; Paris, 1844, in-8°, p. 165.

Ains viènent pas pour pas Sarrasin aprocier.
Ly évesques dou Pui sist sur ung hault destrier ;
Et tint la sainte lance dou Père droiturier :
Ly évesques fu armés à loy de Berruyer.
Sy com ly crestyen sont pris à desrengier,
Sont venut ly ribaut courant comme lévrier
Et furent d'une route compaignon XX millier.
La bataille s'engage. Ly mieulx armés d'iaux tous resamble cauderlier.

Or, se vont aproçant de cascune partie
Crestyen et payen, banière desploiie.
Mainte trompe d'arain y fu le jour bondie,
Et Dieux ! qu'à l'aprochier fu grande l'envaye !
Tout premiers s'asambla Robiert de Normandie.
Il est issus des rens ; sa banière a laissie.
Voit ung roy Sarrasin qui tenoit Tabarie :
Pères fu Dodequin qui tant ot seignourie.
Exploits du duc de Normandie. Folio 136 v°. Robiers, ly dus Normans, a le lance abaissie ;
Et dist mieux voet morir à duel et à hascie,
Qu'il n'ait ceste bataille noblement commencie.
Viers le roy Sarrasin broça par félonnie.
Entre les Sarrasin et en se compaignie,
L'ala prendre ly dus dont je vous senefie.
De la lance le fiert sur la targe vrenie,
Que la targe piercha plus de palme et demie,
Et le navra ou corps entre pommon et fie.

8957 *Pas pour pas*, pas à pas.

8960 *Ly évesques*, élision, ou *ly vesques*. — *A loy de Berruyer*, expression que nous avons déjà rencontrée sans pouvoir en déterminer précisément le sens qui doit répondre à une idée de perfection (*voir* plus loin une nouvelle remarque sur ces mots) :

Et Bauduins chevauche à *loy de Berruyer*.

Le Roman de Bauduin de Sebourc, t. I, p. 271.

8964 *Cauderlier*, chaudronnier.

8967 *Bondie*, sonnée : mot qui rappelle cet admirable passage du Tasse, toutes réserves faites :

Chiama gli abitator dell'ombre eterne
Il rauco suon della tartarea tromba.
Treman le spaziose atre caverne,
E l'aer cieco a quel rumor rimbomba.

Gerusalemme lib., canto IV.

8979 *Vrenie*, vernie.

8981 *Fie*, foie.

Il l'a moult fort navret ; lors cria : « Normandie ! »
Normant querrent apriés, XV^m^ à une fie.
Là fiert cascuns le sien, en droit de se partie.
Ceste première gent fu sy bien assaillie,
Que VIII^c^ en ont mort nostre chevalerie.
Là fu ceste bataille matée et desconfie :
Jusques à l'estandaert fu batue et laidie.
Mais XX^m^ payen. banière desploïe,
Coururent sus Robiert trestout à une fie.
A ce lès fu la priesse et la grant noyse oïe :
Là vinrent ly Flamenc et cil de Picardie ; Flamands, Picards, Liégeois, Namurrois.
Et sy viennent Liégois, une gent esragie.
Ly contes de Namur ot s'enseigne drécie.
Godefrois de Buillon y vint à cière lie ;
Witasse et Bauduin, Gérart de Pont-Élie, Gérard de Pont-Elie.
Bauduin Cauderon qui estoit nés de Brie. Patrie de Baudouin Cauderon.
Le ber Thumas de Marle, à le chière hardie,
Y fu le jour navrés de le gent païenie.
Là fu la noise grande et fière la bondie.
Ly rois Corbarans fu dalés une cauchie
A L^m^ Turs, une gent resongnie,
Pour le sien corps garder qu'il n'y ait vilonnie,
Ne ly roys Brohadas, fil soudant de Piersie.
Cieus vint à Corbarant et doucement ly prie :
« Laissiés-moy ung petit aler en l'envaye : Folio 137 r°.
S'iray férir ung cop de ma lance aguisie. Bravoure de Brohadas.
Jà ne place Mahon, à qui mes cuers s'otrie,
Que sy noble bataille et sy bien commencie,
Et de sy bonne gent sy bielle et sy hardie,
Soit aujourd'ui sans moy matée et desconfie :

8998 *Thumas de Marle*, voy. v. 6084.
9000 *La bondie*, le choc, le retentissement.
9004 *Fil soudant*, le MS : *fil du soudant.*
9008 *Place*, plaise. On trouve souvent cette expression : *quoi qu'il place* pour *quoi qu'il lui plaise, quelle que chose qui lui plaise.*

Poy aroie au partir honneur et seignourie.
Ains diroient payen et ly Turc de Turquie,
Et ly Arabiois d'Aufricque et d'Aumarie:
La bataille fu grande et de fière aastie
Par-devant Andioche, celle citet jolie;
Et là fu Brohadas, qui est hoirs de Pierie,
L'aîné fil du soudant, qui le monde mestrie,
Qui la bataille vit sans espée sacquie. »

Quant Corbarans oy Brohadas qui parloit,
Lors ly dist : « N'est pas temps, et qu'o ly demorroit. »
Au lès deviers Rohais, une bataille avoit
Où ly roys des Taffurs trop bien se combatoit
Achilait (Achille) d'Acre. Encontre Achilait d'Acre, qui bien se deffendoit.
Vint mille Sarrasin en sen esquelle avoit,
Armes. Dont tous ly plus hardis les Taffurs redoutoit,
Qui les vont assalant à forche et à esploit :
Ly uns fiert d'une mache; ly aultres d'un espoit,
Et ly tiers d'un martiel, et ly aultres boutoit
De pickes et de dars; assés on y traioit
D'arbalestres et d'ars, où saiettes avoit.
Acheles est venus qui bien les secourroit.
Enghérant de Saint-Pol, qui son père gardoit,
Enghérans va criant as ribaus qu'il amoit :
« Or avant, my enfant! alés avant tout droit,

9012 *Poy*, peu. — *Aroie*, j'aurais.

9014 *Aumarie*, d'outre mer, dit M. Michelant, le savant éditeur de l'*Alixandre :*

Les siglatons d'Espagne, les pôles d'*Aumarie*.
Parmi le cors li passe l'enseigne d'*Aumarie*.
Et teus i ot ensegne de soie d'*Aumarie*.
Pp. 4, 29, 119, 353.

Malgré l'autorité de M. Michelant, nous doutons que son interprétation soit la vraie; dans tous les cas, elle nous paraît préférable à celle-ci du même philologue :

Li autre Erupiei et parla bien roman.
Li romans d'Alixandre, p. xiii.

M. Michelant propose pour *Erupiei*, le mot *européen* qu'il accompagne d'un signe interrogatif. Il s'agit simplement des *Hurepoix* sur lesquels nous renverrons à notre édition de Ph. Mouskes, t. II, p. 796.

9019 *Sans espée sacquie*, sans tirer l'épée.

9020 *Oy*, le MS : *l'oy*. *Parloit*, le MS : *parla*.

9024 *Achilait*, et plus bas *Achelle* paraît une forme d'*Achilles*.

Car je ne vous faurray, tant que vie ou cors soit. »

Engerans de Saint-Pol fu avoec les ribaus
Au lès deviers Rohais, viers les portes mortaus.,
Où jadis fu ochis Antenor et Marquaus,
Qui fondèrent la ville et les nobles muraus,
De l'or Antioqus, qui félons fu et faus.
Ly crestyen portoient brans, espées et faus.
Là fu desour les camps ly estours sy mortaus,
C'oncques nuls homs ne vit faire sy grans assaus.
Buinemons et Tangrés orent leurs cuers loyaus;
Dessus les Sarrasins font entrer leurs cevaus.
Esparpelant les vont, enssy com fait oisiaus;
Et payen leur giettoient fondifles et quariaus :
De toutes pars assalent plus légier que bidaus.
Abrehams de Damas et ses frères Kamaus
I ont ochis de noz IIIJ nobles vassaus :
Ly uns ot nom Garniers et ly aultres Anssiaus;
Ieuvvain de Senlis et ses frères Tiébaus.
Garscions d'Andioche estoit sur les crestiaus,

Folio 137 v°.
Antenor et Marquaus.
Antiochus.
Bohémond et Tancrède.
Abreham de Damas et son frère Kamaus.
Gararis et Ansiau.
Jeuwain ou Jwain de Senlis et son frère Thibaut.
Garcion d'Antioche.

9038 *Rohais*, nom arabe d'Édesse. Même ville que *Rages*.

9040 *Qui fondèrent la ville*. Isidore lui donne Nembrod pour fondateur. Le trouvère veut faire preuve d'érudition.

9047 *Esparpelant*, éparpillant.

9049 *Bidaus*, mauvaise infanterie légère qui combattait avec des lances; en basse latinité *bitaldi*, au dire de Roquefort, voy. v. 9078.

9050 *Abrehams de Damas*. Cette ville était gouvernée, à l'arrivée des croisés, par Deccac, qui prit le titre de sultan au préjudice de Redouan, son frère, confiné dans la principauté d'Alep. Le Tasse l'appelle *Hidraot;* il en fait un magicien.

9052 *Garniers...*, *Anssiaus*. Guill. de Tyr nomme un Garnier de Grés ou Grez, *comes de Gres*, cousin de Godefroid, que Miræus passe sous silence, un *Anselmus de Riburgis-Monte* (de Ribodi-Monte?), un *Ansellus de Pass*, un *Anselinus de Bria* et un *Anselmus*, gardien de la tour David à Jérusalem.

9053 *Ieuvrain de Senlis et ses frères Tiébaus*. Gui IV de Senlis, boutillier ou bouteiller de France, accompagna saint Louis à la croisade en 1190. Guillaume II, le bouteiller de Senlis, finit ses jours dans la captivité en Égypte. Gui VI de Senlis, son frère, mourut le 8 août 1248, à Damiette, où il avait accompagné aussi saint Louis. *Galeries hist. de Versailles*, t. VI, 1re partie, p. 381; P. Roger, *la Noblesse de France aux croisades*, p. 216; Anselme, *Histoire générale de la maison royale de France*, t. VI, pp. 252, 253; t. VIII, p. 516. Aucun historien n'indique un Ivvain ni un Thibaut de Senlis parmi les premiers croisés. Ils ne figurent même pas dans la généalogie de la maison de Senlis.

Bien volsist iestre as kans as pavvelons royaus.
Esbahis fu qu'il voit no chevaliers si baus,
Hardis comme lions as payens paringaus.
« Ahy Mahom! dist-il, or est fors ly journaus.
Se payen sont vaincu je t'apielleray faus. »

Par-devant Andioche fu fière la mellée :
De Turs et des payens fu grande la huée.
Deux mille cors y ot sonnés à le volée.
En plus de IJ^m lieux ot bataille ordenée;
Mais il i avoit tant de le gent deffaée
Qu'il ne fussent ochis en plus d'une journée.
Entour l'estendart ot une telle assamblée :
La bataille continue. Bien sont L^m à banière levée,
Pour garder Corbarant à le cière membrée.
E-vous une bataille venue et ariestée :
Le Rouge-Lion. C'est ly Rouges-Lyons, qui maine grant ponée.
Cieus tenoit en ses puins une fauc acérée :
Folio 138 r°. Dis piés avoit de lonc et à l'avenant lée.
Au conte de Toulouse l'éuist jà estrinée,
Danger que court le comte de Toulouse. Quant ly contes guenchy, s'a le cruppe moustrée;
Et la fauc assena tout droit sur l'eskinée,
Que la cruppe ly fu à ce cop désevrée.
Ly contes est quéus, souvin, geule baée;
Dont y vinrent bidau, une gent desraée :
Ycil giettoient dars, par telle destinée
Qui atains estoit d'iaus, la mort ly est jurée.
Et ly boin Tolousain, une gent bien armée,

9055 *Pavvelons*, pour *pavellons*.
9057 *Paringaus*, parfaitement égaux.
9058 *Journaus*, journée.
9059 Nous voyons souvent, dans les trouvères, les Mahométans adresser des injures à Mahomet, lorsqu'ils sont maltraités par le sort. Voy. Panizzi, *Orland, innamorato*, t. III, pp. 355-56.
9064 *Il i avoit*, le MS : *il avoit*.
9070 *Ponée*, autrement *posnée*, puissance :

Desor Daire s'en voit *qui maine grant poenée*.
Michelant, *Li romans d'Alixandre*, p. 99.

9074 *Guenchy*, s'inclina.
9076 *Désevrée*, le MS : *descevrée*.
9078 *Vinrent*, le MS : *viérent*. — *Bidau*, voy. v. 9049.

Au conte vont criant : « Toulouse l'onnourée ! »
Ly contes se dréça, sy tint ou poing l'espée,
Voit le Rouge-Lyon, qui se fauc tint levée ;
Mais il ne l'atendist pour l'or d'une contrée.
Ly Rouges-Lyons a le presse trespassée ;
Le bataille fendy et a parmy copée ;
Mais sa gent y fu morte et desbaretée,
Qu'il se trouva tous seulx de lès une ramée.
Deviers les Sarrasin a se voie tournée :
Entre payens se mist, s'a se coiffe r'ostée ;
Pour le caut du soleil a sa fache lavée.
Quant Marbruns le coisy, sy dist sans demorée : Marbrun neveu du Rouge-Lion.
« Oncles, pour Mahommet, où est vo gent alée? »
— Dist ly Rouges-Lyons : « Elle est morte et finée.
Cil crestyen sont gent de pute destinée :
Je me suy enbatus en une gent faée,
A poy que ne suy mors à ceste matinée. »

E-vous par le bataille Maieugot de Tartarie. Maieugot de Tartarie, peuple singulier qu'il amène au combat.
Cieus menoit une gent de diverse partie :
Il ont dens de sengler, une paume et demie,
Trençans et afilés que raisoirs de Tubie ;

9088 Pour compléter le vers, lire :

Mais sa gent y fu *toute* morte et desbaretée.

9089 *Seulx*, le MS : *ceulx*.

9099 Vers trop long. *Maieugot*, ce mot ne serait-il pas une altération de *Magog* ?

Or entendés, signor. . . . . .
De Got et de *Margot* qu'il (Alixandres) ensera et prist ;
Jamès n'en istra un dus c'à l' tans Ande-Crist.
Michelant, *Alixandres*, p. 249.

9102 *Raisoirs de Tubie* (*Taïba*, en Mésopotamie?) ou d'*Étubie*, d'Éthiopie? Peut-être *Tubie* est-il écrit pour *Nubie* :

Astarot de *Nubie* a l'angarde montée.
Alixandres, p. 301.

Cette race d'hommes ayant des dents de sanglier d'une palme et demie de long, des oreilles de veau et des yeux de pie, n'est rien à côté des merveilles entassées par les écrivains orientaux qui ont trouvé de l'écho dans Pline, Pomponius Mela, Solin, les faux historiens d'Alexandre, etc., etc. Tabari fait d'*Og* et de *Magog* un peuple de nains affreux, à oreilles d'éléphant. Torquemada, dans son *Hexameron*, nous raconte gravement qu'au temps où Alexandre faisait la guerre des Indes, il vit plus de cent trente mille hommes ensemble, ayant tête de chien et aboyant comme eux. La géographie et l'histoire naturelle au moyen âge ne sont qu'un tissu de prodiges qui recouvre cependant quelques

Folio 138 v°.

S'ont orelles de viel, et les yeus d'une pie;
Et s'ont les poins pesans et durs qu'une quirie;
Et portent deux cailliaus toudis par compaignie.
Cieus qui est atains d'iaus n'a cure de sa vie.
Et furent XXX^{m} de si faite maisnie :
Par ceste gent fu moult la nostre apetiécie.
Ly contes des Flamens en ot bien se partie;
Il l'en convient partir lui et sa baronnie.
Et ly roys Maieugot, qui la male gent guie,
Séoit sur ung quameul qui vint d'Esclavonnie,
Qui XX piés ot de hault, ne l' tenés à falie :
Nus ne le puet touchier fors de lance drécie.
Cieus avoit de kailliaus une grande estourcie;
Et quant il doit gitter, je croy que il ne faut mie.
On ne l'ost aprochier de bien demie archie.
Mais ly roys des Taffurs ly moustra sa mesnie;
Et leur a dit : « Seigneur, voyés le dyablie,
Oncques mais je ne vy sy grande dierverie. »

Dist ly roys des Taffurs : « Biau seigneur, regardés
Ce félon anemy qui est sy hault montés :
Il giette de cailliaus, tout ensy c'uns maufés.
Nuls ne l'ose aprocier de XX piés mesurés. »
— « C'est uns espoëntables pour mettre sur les blés,
Dist un Taffurs liégois, grans et estrumelés :
Il seroit moult très-boins à tierre craventés.
Faittes traire voz gens, quanques vous en avés;
Et g'iray au kamel, sy l'arons jus giettés :
Se nous sommes nous vint, il sera jus rués. »
Là se sont ly Taffur tellement ordenés,
Encontre Maieugot à C arciers alés,

vérités, et dont M. Ferdinand Denis a donné un piquant aperçu dans son *Monde enchanté*; Paris, 1843, in-16. Voir l'Introduction.

9104 *Quirie*, cuir, objet fait de cuir.
9108 *Apetiécie* pour *appetitie*, amoindrie.
9112 *Quameul*, chameau; plus bas : *kamel*.
9113 *Ne l'* ou *n'el*.
9115 *Estourcie*, provision.
9116 *Que il*, élision.
9117 *Demie archie*, demi-portée d'arc.
9125 *Espoëntables*, épouvantail.

Et mil ribaus à glaves et bien C à ung lès.
Là fu ly Sarrasin tellement atrappés,
Qu'il fu par les Taffurs à le tierre portés. Folio 139 r°.
Enmy le pret fu là en l'eure décopés;
Mais ly Tartarin ont les ribaus visetés.
Par-devant les Taffurs fu ly roys couronnés,
Sa banière devant IIIJ piés mesurés;
Et ly Taffur apriés rengiés et ordenés.
Cils qui portoit banière est trop avant alés,
Car de IJ cailliaus fu sy fièrement giettés,
Que ly cuers de son ventre ly fu tantos crevés :
La banière quéy; mais ung Flamens armés
Le prist pour relever; mais tantos fu tués.
Ains que ly roys Taffurs fust celle part alés, Le roi des Taffurs perd sa bannière et en improvise une autre.
Il y ot XX ribaus ochis et craventés.
Sa banière pierdy, ly roys fu irés;
Mais uns vieus aucquetons fu tantos deskiérés :
Enssy ly estandars fu adont relevés.

Forte fu la bataille au lès des Taffurois.
Buinemont et Tangré vinrent à ces destrois;
Et sy vint d'autre part ly nobles Godefrois. Godefroid de Bouillon, et Tancrède sont désarmés.
Mais on éuist pas dit de patrenostre trois,
Quant on les vit à tierre quéir des palefrois.
Là furent les batailles, les paines et les destrois
De Flandres, de Braibant et de hardis Liégois. Flamands, Brabançons et Liégeois.
Les barons ont rescous tous IIJ à celle fois :
Paour orent de mort, ce fu raison et drois, Nations représentées dans l'armée sarrasine.
Car Sarrasin partout traioient d'ars turquois;
Et de fondièfles vont giettant ly Arrablois;
Et ly Popeliquant avoient lons espois;

9141 *Portoit banière*, le MS : *portoit la banière*.

9148 Vers incomplet. On le rétablit si l'on écrit : *et ly rois...* en ajoutant *et*, ou en mettant *aïrés* pour *irés*, ou encore : *en fu irés*.

9156 Vers trop long : *les paines et destrois*.

9161 *Arrablois*; ailleurs *Arrabis*.

9162 *Popeliquant*, hérétiques manichéens, dit Roquefort. Ils tiraient leur nom de leur maître Paul de Samosate. P. Paris, *Villehardouin*, p. 321.

Feu grégeois.

Et ly Marmulistant traioient de feu griégois ;
Et ly Moryen fièrent de martiaus as bons plois.

Airtiois.

Sy avoit une gent c'on appielloit Airtiois,
Qui crevoient noz gens les deux yeux à lours dois.
Onques puis que Jhésus fu traveilliés en crois,

Folio 139 v°.

Ne fu sy grans bataille ne nuls si grans tournois.
Encor n'est avalés Corbarans, ly fors roys,
Ne Brohadas oussy, ne ly Babilonois
Qui à L^m^ fait garder son harnois,
Et le noble estandart qui estoit haus et drois.
Là estoit Mahommés de fin or de boin pois.

Maudurant le Turc.

De Surie revint Maudurant ly Turquois,
A XX^m^ Suryens tous nouviaus et tous frois.
Adont recommença en l'estour ly effrois :
Mil cors d'olifant y sonnent à une fois.

E-vous par le bataille Abreham de Damas,
L'Amulaine d'Orbrie et aultre satrenas,
A XXX^m^ payens armés de bons harnas.
Bien V^c^ crestyens ont abatu tous plas :
Il portent longes targes et s'ont viés talebas.

Flamands et Artésiens.

Ly contes des Flamens leur deffendy le pas
Avoecques ciaus d'Artois et avoec ciaus d'Aras ;
Et ly vesques dou Pui se boutoit en plein tas ;
La lanche Jhésucris levoit hault à ses bras,
En réclamant Jhésus et puis saint Nicolas :
Dolans fu qu'il coisy nos crestyens sy mas.
Tant se sont combatu qu'il se coukent tous plas :
N'y ot sy hault baron, qui ne fu bien au bas.

9163 *Marmulistant ?* appelés ailleurs *Murtans* ou *Murtatis*, t. IV, p. 233?

9165 *Airtiois ?*

9175 *Frois*, frais.

9177 La césure tombe à la manière des versificateurs romantiques : *d'olifant y...*

9179 *Satrenas*, fils de satan.

9182 *Talebas*, bouclier différant de la *targe*, en ce qu'il était courbé des deux côtés et formait une espèce de toit. Roquefort, *Gloss.*, t. II, pp. 600-601, aux mots *Talebart* et *Talevas*.

9188 Dolent fut en apercevant nos chrétiens si *mats*, si abattus.

9189 *Coukent*, couchent.

Quant Godefrois les vit, simples devint et mas :
« A ! dist-il, sire Dieux, qui sauvas saint Jonas,
Qui ton sanc respandis pour nous en Gorgatas ;
Et qui ou Saint-Sépulcre apriés resuscitas,
Et à l'Ascensscion lassus ès cieulx montas,
Et à la Pentecouste tes amis confortas ;
Sire, sy com c'est vray et qu'ensy l'ordenas,
Sy va reconfortant le peuple que chy as. »
Lors féry Godefrois ung félon satrenas :
Cousins giermains estoit kaliffes de Baudas. Folio 140 r°.
Et ly dus le féry, mais pas ne fu à gas,
Car jusques en la sielle ly entra ly harnas ;
Et ly chevaus s'en fuit plus tos que ne fait ras.

E-vous par le bataille Bauduin de Buillon,
Et Witasse le Ber, Tangré et Buinemon,
Le ber Huon le Mainé, frère au roy Phelippon,
Robiert de Normandie et Robiert le Frison,
Et le contes de Flandres, qui Robiert ot à non,
Le conte de Saint-Pol, Bauduin Cauderon, Baudouin Cauderon et Raimbaut Creton.
Le conte de Toulouse et dam Rainbaut Creton,
Et le roy des Taffurs et tout sy compaignon.
Tout se sont ralyet ly nobile baron,
Et ly vesque dou Puy, qui fu ou premier fron,

9191 *Simples*, affligé, d'esprit troublé.

9195 *En Gorgatas*, sur le mont Golgotha. Voir plus bas.

9200 *Baudas*, Bagdad.

Ou païs de *Baudas*, et en terre défoit.
Roman de Bauduin de Sebourc, t. I, p. 298.

9201 *A gas*, objet de moquerie.

9206 Vers trop long.

9209 *Bauduin Cauderon* ; Baudouin Chaudron est nommé, d'après Bongars, par M. P. Roger. *La nobl. de France aux crois.*, p. 172.

9210 *Rainbaut Creton* ; Raimbaut Creton, sire d'Estourmel en Cambrésis. Il entra le premier dans Jérusalem, au témoignage d'Orderic Vital. (P. Roger, *La nobl. de France aux crois.*, p. 173.) Un morceau de bois de la vraie croix, le plus gros qui existe, s'est transmis héréditairement, depuis le XII^e^ siècle jusqu'à nos jours, entre les mains de chacun des aînés de cette famille, comme une preuve à l'appui de la glorieuse assertion d'Orderic Vital. (*Galer. hist. de Versailles*, t. VI, 1^re^ part., p. 226. Carpentier, *Hist. de Cambray*, p. III ou t. II, pp. 444 et suiv.)

En retraiant ont pris pour donner oequoison
Qu'il fussent desconfit à grant destruction.
Lors s'esmurent payen menant laide tençon :
A Corbarant ont dit payen et Esclavon :
« Crestyen vont fuiant à force et habandon. »
Quant Brohadas l'oy, adont dist à hault ton :
« Par le foy que je doy Apolin et Mahon,
Je ne demoray plus ycy comme prison ;
Ains iray à l'estour, qui qu'en poist ne qui non. »
— « Et g'iray avec vous, dist ly Rouges-Lyon. »
Là se sont mis en route maint Sarrasin félon :

Fabon, frère de l'Amulaine d'Orbrie.

L'Amulaine d'Orbrie et son frère Fabon,
Et Solimans de Nicques, qui ait maléiçon,
Sansadonne, ses niés, qui fu fieux Garscion,

Mauscion, Arriestant, Fabur, Qualefrin et Archilon.

Marbruns, ly roys de Niecques, o le roy Mauscion,
Arriestant d'Alixandre, Fabur, le fil Noiron,
Qualefrin de Piersie, et son frère Archilon,

Folio 140 v°.

Ly per de Babilone et de Cafarnaon ;
Tout jouène Sarrasins, n'ont barbe ne grenon,
Qui tout à Brohadas estoient compaignon.
Quant Corbarans les vit en telle establison,
D'ociere crestyens plain de dévocion :
« Je vous commans, dist-il, à nostre Dieu Mahom. »
Lors se mist en la route et leur dist à hault ton :

9214 *Donner ocquoison ;* le sens exige plutôt *oster* que *donner ;* on peut lire, au vers suivant :

Que desconfit ne fussent à grant destruction.

9222 Quoi qu'on fasse

9223 *L'Amulaine d'Orbrie*, voyez v. 3191.

S'avint, lonc tamps après, que Godefrois régna,
Qui prist mainte chité ou païs par delà ;
Et Acre et Escalonne et *Orbrie* conquesta.
Quant il ot pris *Orbrie* Gontacle le douna.

Roman de Bauduin de Sebourc, t. II, p. 262.

Cf. *ib.*, pp. 263 et 275.

9227 *Sansadonne*, Semsadole ou Sansadole. Voy. v. 3187. Le frère de Saladin s'appelait ainsi (Guill. de Tyr, *Recueil des hist. des crois.*, t. I, pp. 1022, 1023).

9228 *Marbruns, li roys de Mecques*, le MS : *Niecques ;* c'était Soliman qui régnait à Nicée, comme le trouvère vient encore de le dire lui-même, ou plutôt son fils. *Niecques* est donc un double emploi qu'on peut remplacer par *Mecques*. Voy. v. 3184 et l'Introduction.

9231 *Ly per ;* nouvelle transposition, dans l'Orient, des mœurs féodales de l'Europe.

« Alons querre, dist-il, Godefroy de Buillon,
Witasse et Bauduin, car il en est saison,
Le frère au roy de France, c'on appielle Huon,
Et le conte de Flandre, qui porte le lyon ;
Robiert de Normandie et Robiert le Frison,
Engherant de Saint-Pol et son père Huon,
Le conte de Toulouse, Tangré et Buinemon,
Et l'évesque Lambiert et Gérart de Mascon. L'évêque Lambert et Gérard de Mâcon.
Il m'en fault jusqu'à XX pour mener en prison
Par devant le soudant que j'aime de cuer bon.
Et tous ly remanans soit mors sans raënçon.
Et cil ribaut Taffur, se prendre les puet-on,
Je les feray ardoir en ung feu de carbon.
Et se prendre poés cel iermite Piéron,
Qui est dessus ung âne, et s'a blanc le grenon,
Par dedens Olifierne, la citet de renon, La ville d'Olifierne.
Là le feray mener en la kativison :
Là où je fais tenir maint crestyen prison,
Qui siervent du porter le pière et le sablon
A la tour Oriant, ensy ara à non :
Ma mère le fait faire à sa devision,
Contre le tour Babiel, et d'autelle façon,
Et le fera emplir de telle garnison
Qu'en VIJ ans n'y faurra le monte d'un bouton.
C'est contre la venue Godefroy de Buillon. »

9245 *Et l'évesque Lambiert et Gérart de Mascon.* Quelques lignes plus bas on lit : *Ly évesque Lambiert de Toulouse tenant.* Guillaume de Tyr ne nomme que Lambert, archidiacre de l'église d'Antioche (*Recueil des hist. des crois.*, t. I, pp. 620, 677, 682, 684). Quant à Gérard de Mâcon, nous ne l'avons pas encore rencontré.

9250 *En ung feu de carbon.* Voy. v. 369.

9259 *Babiel*, Babel. *Olifierne* deviendrait maintenant Babylone. Au XII^e^ siècle, l'israélite Pétacchia, que M. Carmoly a traduit en français, fait le tour du monde. Il raconte que Babel, *la tour de la génération dispersée*, ne forme plus qu'une haute montagne entrecoupée de roches. Le rabbin l'a vue ; il l'a contemplée avec effroi en passant près du tombeau d'Ézéchiel. On lit dans *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 28 :

> La dame de Ponthieu fu en la *tour Abel*
> Avoec Salehadin. . . . . .

Tour Abel ne serait-il pas ici pour *tour Babel?* Du reste, si Jonas avait bâti le château de Mauburiant (v. 1876), Abel pouvait bien avoir construit un édifice portant son nom.

Folio 141 r°.

Ly fors roys Corbarans cevauce par mestrie
Tant orgheleusement et par telle aramie,
Que bien cuide pour vray que la gent baptisie
Soit du tout deviers iaus donné et ottroye.
A l'estandart a mis Corsuble d'Aumarie,
Mirabiel l'amirant et Galafre d'Orbrie,
Lartus le Moryen, Maudicquant d'Iermenie,
Et XL gaians de la Gaianderie,

Corsuble d'Aumarie, Mirabiel l'amirant et Galafre d'Orbrie. Lartus et Maudicquant. Géants.

9266 *Donné*, donnée.

9267 *Corsuble*, le roi de carreau du jeu de cartes de Charles VII porte le nom de *Coursube*. Les vieux romanciers, écrit à ce sujet M. C. Leber, donnaient ce nom aux chefs des armées sarrasines, entendant par là le prince ou le guerrier par excellence, de *Corsuba*, *Corduba*, Cordoue, ville alors occupée par les Mores (?) (*Études hist. sur les cartes à jouer*, p. 72). On lit déjà dans la *Chanson de Roland* (éd. de M. Fr. Michel), p. 48 :

Uns reis i est, qui ad num *Corsablix*.

et p. 55 :

Reis *Corsalis* il est del altre part.

Voir de plus le poëme de *Charlemagne*, publ. par le même édit., p. LXII.

9268 *Mirabiel l'amirant*; au lieu de ce dernier mot, on lit *amurafles* dans la *Chanson de Roland*, et M. Fr. Michel renvoie à *Note filologiche sovra VII vocaboli dinotanti uficio o dignità nell'Asia, che leggonsi nell'Orlando Furioso, scritte da* GIOVENALE VEGEZZI; Torino, Pomba, 1832, in-12, pp. 5-8.

Galafre d'Orbrie. Ce nom, comme beaucoup d'autres, est du domaine des romans. *Galafre* se rencontre aussi dans la *Chanson de Roland*, p. 59:

Si li tramist li amiral *Galafes*.

Galafre et son fils, faits prisonniers par un roi d'Afrique, sont délivrés par Charlemagne, appelé alors simplement Charles *Mainotto*, ou Mainé (surnom de Hugues-le-Grand), dans les *Reali di Franza* (liv. VI).

9269 *D'Iermenie*, d'Arménie.

9270 *Gaianderie*, le pays des géants. L'Afrique et l'Asie sont la patrie des géants. Pomponius Mela (lib. I, c. V) rapporte que la ville de Tinge (Tanger) passait pour avoir été bâtie par Antée, et qu'on donnait comme preuve de cette origine l'existence d'un bouclier fait de cuir d'éléphant et d'une telle grandeur qu'il n'avait pu servir qu'à ce géant. Plus loin (ch. XIII), il parle de la caverne du géant Typhon. Le Talmud fait un géant énorme du roi de Baza, Og. Dans la lettre du *Prestre Jehan à l'empereur de Rome et au roy de France*, reproduite par M. Ferdinand, on lit : « Item sachez que en l'autre partie du » désert sont les gens qui souloyent avoir » *soixante coudées* de haut et maintenant n'en » ont que *vingt*, et ne peuvent yssir du désert, » car à Dieu ne plaît mye, car s'ilz estoient de- » hors, ilz pourroient bien combattre à tout le » monde. »

En la tière loée après l'aube aparant,
Este-vus devant l'ost IIII viellars courant
Et tous li menres ot XIIII piés de grant;
Velu sunt com un ours hirecié et poignant.

Alixandres, p. 331.

On pourrait ici accumuler les exemples et surcharger cette note. Nous nous contenterons de renvoyer à la *Bibl. orientale* de d'Herbelot, Paris, 1697, in-fol., p. 157, et au *Livre des légendes* de M. Le Roux de Lincy, *Introd.*, 1836, pp. 151-155. Cf. le même, *le Roman de Brut*, t. II, p. 101; *Introd.* à Ph. Mouskés, t. II, pp. CXXI-CXXVIII, et *Intr. à Gilles de Chin*, t. VII de ce recueil,

Et le roy Gloriant, le seigneur d'Esclaudie,
Et Ardrascus de Tarse, Policet de Turquie,
Et mille Moryens plus noirs que pois boulie.
De tymbres et de cors fu la noise bondie,
Que la campaigne en est environ retentie,
C'on le péuist oïr d'une lieue et demie.
Ly baron pèlerin en ont la vois oïe :
Ly évesque dou Pui a le lance drécie
Et a dit : « Bonne gent, Jhésus vous bénéie !
Vécy l'arière-banc de la gent paiennie.
Vous véés devant vous vostre oevre commencie :
Ne vous faut que tuer yceste compaignie.
Non pourquant je vous jur sur Dieu, le fil Marie,
Ayés bon cuer en vous, n'ayés cière esbahie,
Car ceste lance-chy, qui de Dieu est saintie,
En metera à mort trop plus de le moitie. »

Gloriant, le seigneur d'Esclaudie, Ardrascus de Tarse, Policet de Turquie.

Quant ly baron oïrent l'évesque qui parla,
Cascuns a repris cuer et Jhésus aoura.
La lance ont enclinée, lors cascuns l'aoura;
Et ly rois des Taffurs ses ribaus appiella :
« Comment vous est? dist-il, ne le me célés jà.
S'il en y a nésun, ne deçà ne delà,
Qui sont mal disposés, sy ne le coile jà,
Sy s'en voist reposer partout où ly plaira.
Au prime vient ly fors, qui nous aprochera;
Mais j'ay fiance en Dieu que bien nous aidera. »

Intrépidité des truands.

p. LXIX. Nous n'y avons pas cité ce que dit Hanusch des géants dans les mythes slaves, *Die Wiss. des slaw. Mythus*, pp. 323-327; ni à propos du *géant d'Anvers*, la *Notice* sur ce géant et le *Rapport de cette tradition avec le nom d'Anvers*, par M. de Fréminville, *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France*, t. I. pp. 390-395. On peut y joindre : *Riesengeschichte, oder kurzweilige und nützliche Historie vom Koenig Eginhard aus Böhmen*, livre populaire, publié à Nurenberg et mentionné par T. Goerres, *Teutsche Volksbücher*, Heidelb., 1807, pp. 85-90; Ad. Kuhn, *Markische Sagen und Märchen*, Berlin, 1843, in-8°, pp. 29. 54, 229, 233; le *Recueil des légendes* des frères Grimm, etc., etc.

9272 *Ardrascus*, altération d'*Adrastus*.
9284 *N'ayés*, le MS : *et n'ayés*.
9288-89 Rime sur un même mot.
9293 *Coile*, cache, cèle.
9295 *Vient*, le MS : *vint*.

Folio 141 v°.

Et dient ly Taffur : « Et que faisons-nous çà ?
Alons-nous-ent devant ou on nous gabera.
Se nous estiemmes mort, ensy que sont cil-là,
Nous seriemmes plus riches que nous ne serons jà :
Car nous arons la glore qui jà ne nous faura.
Réconfortons l'un l'autre, et Dieus nous aidera ;
Et sy aions fiance que bien nous en venra,
Et qu'encore verrons le pays par delà,
Et le digne sépulcre où Dieux résuscita. »

Quant ly rois des Taffurs a oïe se gent,
Il en ot joie au cuer et en rit liément.
Lors fist sonner en hault et faire mouvement ;
Et d'une part et d'autre asalent fièrement.
Sonnoient tymbre et cor, et ces trompes d'argent,
Naquaires et buisines et monniaus giettant vent,
Que la terre en tombist avironnéément.
Tout ly arbalestrier et ly arc ensement,
Et toutes les fondièfles de la païene gent
Furent au premier fronc, traiant sy radement :
Plus druit vollent quariel que plueve ne de vent.
Là fust uns grans mesquiés avenus et briefment :
Par tel trait fussent mort à duel et à tourment.
Quant Jhésus regarda dou divin firmament
Le pité, le doleur, le grant encombrement
Que sy pèlerin ont souffiert pascianment,
Lors en prist Dieux pité et fist en ce moment,
Que ly vesques dou Pui en prist le hardement,
De la lance porter ens ou trait proprement,
En disant : « Sire Dieux, pères omnipotent,

L'évêque du Puy a recours à la sainte lance.

9310 *Tymbre*, le MS : *tymber*.

9311 *Monniaus*. Ce mot, peut-être mal écrit, doit exprimer des instruments à vent dont nous ignorons la nature; peut être *monriaus*, de *Mores* ou *Moriens*?...

9316 Les flèches volent plus dru que la pluie ou le vent.

9318 *Par tel trait*, le MS : *par tel le trait*.

9321 *Pascianment*, patiemment.

9325 *Sire Dieux*, etc.

Véchy la sainte lance, je le croy fermement,
Dont Longis te pierça sy angousseusement,
Et fist de toy issir ton sanc piteusement.
Sire Dieux, s'il te plest, et te vient à talent,
Que ceste sainte lance demeure avoec ta gent, Folio 142 r°.
S'en moustres aujourd'uy ton voloir plainement. »
Et quant ly évesques ot pryet sy faitement,
Dieux fist pour ses amis miracles en présent,
Ensy que vous orés recorder vraiement.

Seignour, or escoutés pour Dieu, petit et grant; Invocation.
Ceste noble matière et ce noble romant
Poroit-on ascouter jour de crois aourant : Le sujet que traite le trouvère est un sujet pieux.
Ce n'est pas de bataille prissé et inorant,
De crestyen qui soient l'un l'autre destruissant;
Ains est des pèlerins qui furent sy vallant,
Qu'il passèrent le mer à nef et à calant,
Et laissièrent de çà, comme vray bien-créant,
Hiretages, castiaus, argent et or luisant,
Rikaices et joiaus, dont il avoient tant,
Déduit de vraie amie, ou de femme, ou d'enfant,
Leur pères et leur mères, et leur apiertenant,
Biaus lis pour reposer, et biel feu alumant,
Bon rost, bielle viande, bon vin, fort et friant,
Pour souffrir povreté sur la gent non saçant.
Par devant Andioche furent ly pénéant,
Où il se combatirent en leur corps deffendant :
Oncques en tel péril ne furent combatant.
Godefroys de Buillon et sy frère poissant,
S'y portèrent, ce jour, à loy d'omme vaillant,

9327 *Longis*, voy. v. 580. Voir une note de M. F. Michel sur la légende de Longin, dans le *Roman de la Violette*, pp. 247, 249.

... Par chellui seignour
Qui fist *Longis* pardon.
Rom. de Baud. de Seb., t. II, p. 154.

9338 *Prissé*, pour *prisée*? ce mot semble en contradiction avec *inorant*, à moins qu'on ne corrige *prisé com inorant*.

Ly contes de Saint-Pol et son fil Engherant,
Ly contes des Flamens et Robiert le Normant,
Tangré et Buinemont, ly boin apiertenant,
Ly évesques Lambiert de Toulouse tenant.
Bon y furent Liégois avoec ceulx de Braibant :
Picart et Hainuier y furent bien séant.
Sy furent ly Taffur; bien furent assalant.
Folio 142 v°. Mais ly traires ne laist ribaus aler avant;
Il ont parmy les corps de ces saiettes tant
Qu'il les vont à leur mains hors de leur corps sacant.
Mais de feniestres ont ly aucun pardevant,
En quoy ly Taffur vont les quariaus recevant.
D'Andioche aportèrent maint huis fort et pesant :
C'est çou qui les aloit forment réconfortant;
Mais Sarrasin les vont as ars turquois biersant,
Tant que ly plus hardit aloient reculant.
Iluecques ne gardoit ly pères son enfant :
Cascuns en droit de lui s'aloit garandissant.
De ceste bataille ot joie roy Corbarant;
Le roi Fardiant. Dist au Rouge-Lyon et au roy Fardiant :
« Jà seront crestyen matet et recréant,
Car ly traires les va durement destraignant. »
Et enssy qu'il s'aloit ensy glorefiant,
Dieu rend le vent contraire aux Sarrasins. Fist Dieux venir ung vent mervelleus et sy grant,
Et l'orent ly payen ou visage devant :
Arcier, arbalestrier, et cil qui vont traiant
Saiettes et quariaus apriés le besquocant.
Ly fier se retournoient tellement en vollant,

9365 Les ribauds avaient apporté d'Antioche des volets et des portes qui leur servaient de défense.

9370 *Aloient*, le MS : *aloit*.

9376 *Traires*, action de tirer, de lancer.

9378 *Fist Dieux venir ung vent.* « Un vent très-fort qui poussait leurs javelots et retenait ceux des Turcs, était pour eux (les croisés), comme le vent de la colère céleste levé pour disperser les infidèles. » Michaud, t. I, p. 316.

9381 *Besquocant; beschochier* voulait dire *escamoter; apriés le besquocant*, signifierait donc : *après ceux qui les évitent.*

Que desus iaus r' aloit ly grans très-ravalant.
En corps, en piés, en main s'aloient mehagnant,
Tout partout où la lance, dont je vous vois contant,
Estoit véue d'iaus en leur propre samblant.
X mille Sarrasin en furent sy sanglant,
Qu'il laissièrent le trait et sy s'en vont fuiant.
Qui véist les Taffurs qui fort les vont kaçant,
Bien X mille en ont mort adont nostre siergant.

Forte fu la bataille et grande toute jour,
Car il y avoit tant de le gent païenour,
Que crestyen lonctemps tenoient le piour.
Buinemons se féry en mylieu de l'estour.
Le roy Faribant, qui tint Val-ténébrour, — Le roi Faribant.
Va férir Buinemont par force et par vigour, — Folio 143 r°.
Que descy ens ès dens fendy le traïtour;
Et Tangrés reféry Tallefier l'aumaçour, — Tallefier ou Taillefer l'aumaçour.
Qui d'Orbanie tint la cité et l'onnour :
Dou ceval l'abaty, sicques ly vavasour
A picques et à dars l'ochièrent à dolour.
Ly vassaus Godefrois s'y porta bien ce jour :
Sanssadone y ocist, à son branc de coulour. — Sansadone.
Bauduins de Rohais, qui tant a de fiérour,
Asaly Solimant, mais ce fu sans amour.
Ou hateriel planta l'espée par tel tour
C'un piet ly mist en char; et puis le misodour
Broça les esporons, s'abat le traïtour.
Là moru Solimans à duel et à tristour. — Mort de Soliman.
Abrehams de Damas se mist en ung estour,
A soy-méismes dist : « Solimans fist folour,

9393 *Tenoient le piour,* avaient le dessous.

9395 Vers trop court. *Val-ténébrour,* on trouve *el Val-tenebrus,* p. 95 de la *Chanson de Roland.*

9399 *Orbanie* (*orcanie?*), géographie romancière.

9404 *Bauduin de Rohais.* Il ne fut point présent à la bataille d'Antioche; on l'a déjà remarqué.

9407 *Misodour.* Sorel explique ce mot par *athlète, champion.* Il ne peut signifier ici cheval de bataille, comme l'interprète Carpentier.

Qu'il issy du castiel Garscion l'aumaçour.
Foy que je doy Mahom! tost feray mon retour :
Che ne sont pas ycy miches de jongléour,
Ains sont cos dolereus qui ne sont pas d'amour. »

Fière fu la bataille qui fu au venredy.
Le roi Mariant. Godefrois de Buillon roy Mariant féry :
De Moryens avoit X^m avoecques ly;
Mais ly boins Godefrois sy bien l'a consiévy,
Que l'espaule et le bras sur le camp abaty :
Il fu mors et tués oussy tos qu'il kéy.
Ly dus crie : « Buillon! » sicque cascuns l'oy.
Fermagant, le géant. A tant ès Fermagant, le gaiant arraby;
Il avoit bien de hault XV piés et demy :
D'Orbendée fu roys et d'Esclaudie oussy.
Tant de noz crestyens à celui jour mourdry,
Que la place ly vont laissant par devant ly.
Folio 143 v°. Ly dus de Normandie à ly se combaty;
Le roi Fiernagant. Mais ly roys Fiernagant ly ochist son ronchy,
Sicque ly dus normans à le tierre kéy.
Jà l'euissent ochis Turc et Amoravy,
Quant ly contes de Flandres vistement y saly,
Et Robiers ly Frisons qui le tient à amy;
Ly contes de Saint-Pol et Engherant oussy,
Ly contes de Toulouse qui le cuer ot hardy;
Bauduin Cauderon mie ne ly faly;
Buinemont et Tangré qui furent boin amy.
Là peuissiés véoir le gaiant assaly.
Adont vint Corbarans, qui bien se combaty;
Et ly roys Brohadas qu'il amena o luy.

9412 *L'aumaçour*, l'*altu-major* du Faux-Turpin, autrement *almaçur*, comme dans la *Chanson de Roland*; titre de dignité que nous avons déjà rencontré. Strieker, 159, 118 : *amarezur*.

9414 *Miches* (niches?) *de jongléour*, plaisanteries de jongleurs.

9425 *Orbendée*, voy. v. 3567. — *Esclaudie* appartient également au monde fantastique des romans.

9429 *Fiernagant*. N'est-ce pas le même que *Fermagant, le gaiant? Ferracutus?*

Et ly Rouges-Lyons va férir Amaury,
Ung noble chevalier net du Mont-le-Héry.
Contes fu de Biaufort, ung castiel seignoury.
Cousins giermains au roy, lonctamps l'avoit siervy;
Et ly Rouges-Lyons le cuer ly pourfendy.
Et puis apriés a mort le noble Henry :
De Castelon estoit; à tierre mort chéy.
Brohadas le siévoit qui féry Savary;
Et ly roys Corbarans d'autre part s'enbaty
A une forte esquielle des noz qu'il desconfy.
Oncques roys Sarrasin sy biaus cos ne féry.

Mort d'Amaury, comte de Beaufort, natif de Montlhery, cousin germain du roi de France.

Henri de Castelon succombe.

Seigneur, ceste bataille fu morteuse et pesans.
Tant y gist mors de Turs félons et mescréans,
Que tous esbahis fu ly fors roys Corbarans;
Mais encore sera plus coureciés par temps,
Car ly dus Godefrois, qui fu nobles et frans,
Avoit forment le cuer sur tous les combatans
A Brohadas qui fu fièrement assalans :
Noblement fu armés; biaus fu ses jaserans,
A parures d'or fin, où ly asurs fu grans.
Quant Godefrois le vit; sy fu moult désirans
Qu'il le péuist avoir, sans iestre trop pierdans.
Tout ensy com ly cas est le soris cachans,
Regarde Brohadas et trestous ses aidans.
Ses frères Bauduins estoit alleurs penssans.
Voit le Rouge-Lyon qui estoit sy poissans;
Une lance coisy dont ly fers fu trenchans;

Folio 144 r°.

9443 Les historiens des croisades ne nomment pas ce personnage, qui nous est d'ailleurs inconnu. On voit toutefois dans les premières expéditions sacrées un sire de Beaufort du Languedoc. P. Roger (d'après l'*Art de vérifier les dates*) *La Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 168.

9446 Vers trop court.

9446-47 *Henri de Castelon ?*

Ysabeaus....
Sovent crie s'ensègne :
« Alons, lor *Chastellon !* »

Li tornois des Dames, A. Dinaux, *Les trouv. Cambr.* 3e éd. 1837, pp. 129-140. Fr. Michel, *La chanson des Saxons*, 1839, t. II, pp. 196-201.

9459 *Jaserans*, voy. v. 1616.

Et broche le ceval qui bien ly fu courans.
Le Rouge-Lion est tué par Baudouin d'Edesse (?)
Sur le Rouge-Lyon fu sy bien ariestans,
Que la lance ly fist passer parmy les flans;
Et de corps et de piés fu à luy sy hurtans,
Que ly Rouges-Lyons est quéus mors sanglans.
« Oultre, dist Bauduins de Rohais ly poissans,
Puisque je vous ay mort, j'ay bien gaigniet bons gans. »

Bauduins de Rohais, qui fu nés à Buillon,
A ocis en bataille le roy Rouge-Lyon;
Puis se retrait, point n'y voit le parçon.
Dieux, que ly Sarrasin font grande marison!
Il ont levé le corps pardessus le sablon :
Par dehors la bataille le portent ly glouton,
Le roi Pandragon, oncle de Corbarant.
Droit à l'arière-banc dou fort roy Pandragon :
Oncles fu Corbarant de droite estracion.
Quant il vit mort le roy à tel destruction,
Il ot grant duel au cuer; C fois maudist Mahon.
Salmadin d'Acillon, autre oncle de Corbarant.
Il en a appiellet Salmadin d'Acillon :
« Alés-vous-ent, dist-il, et brochiés l'Aragon;
Et dittes Corbarant, mon neveu, le baron,
Qu'il viengne deviers moy sans nulle ariestison,
Car je redoubte moult nostre pierdiction :
Nous n'avons point de trait entour ne environ.
J'ay véu aujourd'ui significacion,
Que crestyen venront à leur intencion :
Folio 144 v°.
Car ly trais de noz gens estoit en requulon.
Il y a une lance c'on porte ens el moilon,
Ains puis n'y valy trais le monte d'un bouton.
Pités est pour no loy et grant confusion,
Quant bien de X contre ung pris a juste parçon.

9472 Il est superflu d'ajouter que ce trait est d'imagination.

9477 Vers trop court. — *Parçon*, partage. part.

9481 *Pandragon*. *Uter Pendragon* est père du fameux Artus, dans le cycle de la Table Ronde. Consulter le *Roman de Brut*, publié avec talent par M. Le Roux de Lincy.

9485 *Salmadin*, Saladin?

Perderons aujourd'uy l'onneur de Baraton.
Et sy me ramenés Brohadas le moilon,
Et le roy de Nubie, Rodant et Apolon. »
— Et chus a respondu : « Je feray vostre bon. »
Et la bataille fu d'orgheleuse fachon,
Car trop furent payen à miervelle félon,
Ne prendent crestien à nulle raenchon :
Ly pluiseur sont navret à grant destruction.
Bien s'y aloit portant Godefrois de Buillon;
Il gaite Brohadas com ly leus ly mouton.

Seigneur, ceste bataille d'Andioche l'antie
Fu grande toute jour, et en mainte partie.
Bien y fièrent Taffur à forche resongnie;
Et ly dus Godefrois la bataille a cierquie :
Il a ce jour ochis Ector de Salorie,
Marbrun de la Montaigne, l'Amulaine d'Orbrie.
Il broce le cheval; l'espée tint sacquie
Qui fu oussy trençans que raysoirs de Turquie.
En l'estour a véu l'ensaigne de Piersie
Que Brohadas faisoit porter par seignourie;
Godefrois de Buillon a le pierche trencie,
Et le Turc abatu dalès une kauchie.
Quant Brohadas le vit, se ly fist envaye
Et issy hors des rens, de quoy il fist folie.
Quant Godefrois le vit, s'en ot le cière lie;
La tieste ly tourna de son ceval d'Orbrie,

Godefroid ôte la vie à Hector de Salorie, à Marbrun de la Montagne et à l'Amulaine d'Orbrie.

9499 *Le moilon?*

9500 *Rodant*, l'émir d'Alep se nommait *Redouan*.

9503 *A miervelle*, le MS : *et miervelle*.

9508 *L'antie*, l'antique.

9512 *Ector de Salorie*, encore un héros d'invention.

A J roy sarrasin Gontacles s'acorda
Et li vendi *Orbrie*; puis se di li livra.
Che roy des Sarrasin *Ector* on l'appella;
Il tenoit *Salorie* qui estoit près de là;
IIIJ frères avoit Ector à che temps-là;
Esclamart et *Marbrun* les IJ on appella,
Taillefer et Saudoine, Ector. Ichil V là
Furent oncle et ami, à che c'on me conta,
Au bastart de Buillon.

Le roman de Bauduin de Sebourc, t. II, p. 263.

Ce passage a l'avantage de nous remettre sous les yeux d'autres guerriers de l'armée sarrasine, tels que *Marbrun* et *Taillefer*.

9518 *Pierche*, perche, hampe de l'étendard.

L'espée ou diestre puing, espris de félonnie,
Tellement le féry entre espaule et oïe,
C'ou hatriel ly est l'alemille ficquie ;
Folio 145 r°. La tiesta ly vola à seniestre partie.
Là ot de Sarrasin une telle bondie,
Qu'en bataille ne fu sy grande noise oïe.
Ly Piersant mainent duel à sy grande bondie,
Que ne le vous diroit nuls homs qui soit en vie.
Il ont pris Brohadas à duel et à hascie ;
Hors de l'ost l'ont porté : ly uns brait, ly aultre crie.
Quant ly roys Pandragons a le nouvielle oïe
Que Brohadas fu mors, a poy qu'il n'esrabie.
Adont vint Corbarans qui moult fort pleure et crie :
« Ahy! Mahom, dist-il, drois est que te renie :
Aujourd'uy as souffiert pour moy grant villonnie. »
Adont fist assalir nostre chevalerie,
Et de nouvielle gent leur fist une envaye,
Sicque noz gens se sont requlet une arcie.

Quant Brohadas fu mors, payen furent dolant,
Crestyen r'assalièrent trop plus fort que devant.
Robiert, le quens de Flandres, vont à tierre abatant,
Et Robiert le Frison et Robiert le Normant,
Tangré et Buinemon et le bon Engherant,
Le fier ribaut Creton et Fouque de Melant,
Arnoul de Gand. Bauduin Cauderon et Jernais de Gant,
Gérard l'Allemand. Le conte de Toulouse et Gérart l'Alemant.
Jà fussent no baron matet et recréant,
Quant Dieux leur envoya ung secours biel et grant.
Deviers Jhérusalem sont venut chevauçant

9525 *Entre espaule et oïe*, entre l'épaule et les oreilles.

9526 *L'alemille*, pour *l'alemelle*, l'épée, le fer.

9533 *Ly aultre*, élision.

9537 *Est*, le MS : *es*.

9548 *Jernais de Gant*, *Jernais* serait-il de trois syllabes? Sur ce personnage, voir l'Introduction.

9552 *Deviers Jhérusalem....* Ces saints sont appelés George, Démétrius et Théodore par les historiens, dont il faut excepter Raoul de Caen et Raymond d'Agiles, qui se taisent sur ce pro-

Saint Jorge, saint Meurissé, saint Denis, saint Vinçant, — Apparition de saint George, de saint Maurice et de saint Denis.
Et furent d'une route XX mille combatant,
Couviers de blanques armes as croix d'or reluisant.
A ung coron, premiers de l'estour fort et grant,
Sont enbatut ly saint, tellement ramonnant,
Qu'il n'y a demoret Sarrasin ne Piersant,
Tartaire ne Juïs, Turc ne Arrabiant.
Pandragon s'en fuy dedens ung desrubant, — Folio 145 v°.
Brohadas a laissiet à le tierre gisant :
Oncques n'y atendy chevalier ne Piersant.
Et quant roys d'Olifierne, qui s'aloit combatant,
Quant vit les rouges croix qui viennent aproçant,
Dist au roy de Nubie et au roy Bocidant :
« Menés-moy, dist ly roys, vistement hors du camp,
Car nous serons tout mort, se nous n'alons fuyant. »

Corbarans d'Olifierne est issus de l'estour,
Et vint à Brohadas, le fil à son seignour,
Et sy le fist tourser sur le destrir millour.
A petit de sa gent est partis de l'estour,
Car par les rouges crois vit bien sa déshonnour.
« Ahy ! dist Corbarans, or, voy sans nul séjour, — Fuite de Corbarant.
Que de toutes les loys nous tenons le piour,
Et que ly crestyen ont loy bonne et millour.
Aujourd'uy l'ont prouvé et moustré par bon tour,
Tant que tout nostre arcier, traiant en boin atour,

dige diversement représenté. (*Introd.* au 2e vol. de Ph. Mouskés, p. CXCI.)

9556 *Coron*, coin.

9557 *Ramonnant*, balayant comme avec un rameau. — *Ramon*, balai.

9560 *Fuy*, deux syllabes. *Desrubant*, voy. v. 3230.

Mais par dessous I mont, delez I *desrubant*.

Le roman de Bauduin de Sebourc, t. I, p. 40.

Quant lor saut une escièle devers les *desrubans*.

Alixandres, p. 119.

Mort l'abat sans parler, dalès un *desrubant*.

Ib., p. 135.

M. Michelant rend très-bien ce mot par *pente abrupte, lieu escarpé* (p. 555 de son édition).

9570 *Tourser*, monter, en quelque sorte emballer.

9572 *Les rouges crois*, les saints. Plus haut leurs croix sont d'*or*.

9573 *Séjour*, le MS : *esjour*, voy. v. 9580.

Sont ocis de leur trait, car je vis le retour
Qui oncques mais n'avint roy ne emperéour.
Et maintenant leur sont venut sans nul séjour
Une gent bien armé, oussy blanc c'une flour,
A une croix viermelle : ceste en est la millour.
Or, ne sai-ge que faire, se ceste loy aour.
Ahy! Calabre mère, dame de grant valour,
Vous avés plus de sens en vous, sans nul folour,
Sybille des Indes. Que Sebielle qui fu née d'Inde majour. »

Dolans fu Corbarans; forment fu esbahis;
Mais de lui me taray, car bien s'en est partis.
Sy vous diray des sains sacrés et bénéis,
Qui vinrent noblement en blans adous viestis,
Et avoient les croix sur les parures mis.
L'un lès de la bataille ont tellement pourpris,
Que tout ont abatu et tout mort et ocis.
Folio 146 r°. Quant ly dus Godefrois a les cors sains coisis,
Adont les enclina et à genouls s'est mis.
Ly évesque dou Pui les moustra as marcis :
« Regardés, regardés, dist ly évesques gentis;
Doit bien iestre de cuer ung tels sires siervis,
Qui set réconforter au besoing ses amis.
Vous qui jurés souvent et sa lance toudis,
La glorieuse croix où il fu mors et vis,
La piercieuse mort dont il fu surrexis :
Vous valés pis assés c'oncques ne fist Longis. »

Quant ly boin pèlerin et ly boin chevalier
Et ly noble baron et ly vallant princier
Coisirent le secours dont il orent mestier,

9583 *Aour*, adore.
9586 *Sebielle*, Sybille.
9590 *En blans adous*, en blancs *adoubs*, en habits blancs.
9597 Tous ces détails, à peu de chose près, sont d'accord avec l'histoire.
9602 *Piercieuse*, précieuse. — *Surrexis*, ressuscité.

Trestout loèrent Dieu d'amoureus désirier;
Et sains Jorges s'en va parmy les rens cierquier, Saint George.
Et saint Meurisse oussy, et saint Denis derier,
Saint Martin, saint Domin, et aultre XX millier.
Et Turc et Sarrasin n'y volrent ains laissier,
Et les fuiant ont fait à tierre tresbucier :
En furent C mil tout mort à destourbier.
Il voient crestyens contre iaus agenoullier,
Et encontre le ciel voient les mains drécier.
Ly escripture dist, et le voet tiesmoignier,
Que sains Jorges les voet sy doucement sauvier,
Que trestout ly navret furent sain et entier.

Seignour, ceste cançon doit bien iestre escoutée,
Car c'est des oevres Dieu qui fist ciel et rousée. Invocation.
Ly saint de paradix, c'est vérités prouvée,
Remontèrent ès chieux parmy une nuée :
Adont se sont levet nostre gent crestiénée;
Dans Pières ly Hiermites leur dist à le volée :
« Biau seigneur, je vous ay vielle lance trouvée; Folio 146 v°.
Elle doit iestre bien et loyalment amée. »
Adont ly chevalier de haulte renommée
Ont regardé comment leur gent estoit navrée;
Mais n'en y a ung seul qui se plainge riens née;
Mais sur les camps en ot VI^m mors la journée,
Qui furent entiéré et à messe cantée.

9610 *Saint Domin;* saint Domnin, martyrisé en 304?

9615 Vers trop court. *C mil*, c'est le nombre attesté par plusieurs écrivains contemporains, qu'on peut, sans injustice, taxer d'exagération. (Michaud, t. I, p. 320.)

9617 *Sains Jorges.* Sur ce saint, voir notre introduction au roman historique de *Gilles de Chin*, pp. XLV et suiv.

9626 *Loyalment amée.* Quand le danger fut passé, la sainte lance perdit beaucoup de son crédit. Comme elle était restée entre les mains du comte de Toulouse et des Provençaux, à qui elle attirait une grande quantité d'offrandes, les autres nations leur contestèrent un miracle qui augmentait leur considération et leurs richesses. (Michaud, t. I, p. 322; *L'esprit des croisades*, Paris, 1780, t. IV, pp. 346-354.)

9629 *Plainge*, plaigne. — *Riens née*, pour chose qui soit au monde; voy. v. 7530.

En Andioche n'ont pas fait la retournée
La vitalle, ly bien, la bonne char salée.
Lendemain au matin n'y fu tente trouvée,
Ainçois midy sonnant n'y en remest denrée,
Nient plus c'on ne s'y fust logiet toute l'anée.

La tente de Corbarant.

La tente Corbarant fu de noble façon;
Cheluy jour demora Godefrois de Buillon.
Sy doy frère giermain y orent leur parchon
Pour ensamble logier, s'il leur venoit à bon.
En Andioche font mener le garnison :

Bohémond est reconnu prince d'Antioche.

D'Andioche appiellèrent prince, duc Buinemon :
Lassus ens el castiel regardent Garscion.
Crestyen ly ont dit : « Quant vous rendés, laron?
Avés véut là hors la noblaice Mahom,
Et du roy Corbarant le noble establison?

Garcion est sommé de rendre la citadelle.

Il ne vous demora ne ville ne donjnon,
Castiel, ne fremeture jusqu'à Pont-Faraon. »
Et quant Garscion ot véu l'occquoison,
Dedens son cuer méist vraie inspiracion
De recongnoistre Dieu et aprendre raison.

Il se fait chrétien.

Garscion d'Andioche noz barons appiella,
Et leur dist haultement que bien on l'escouta :

9637 *La tente.* Voy. p. 153. Cette tente pouvait contenir plus de deux mille personnes. Partout y brillaient l'or et les pierreries; distribuée en longues rues, flanquée de hautes tours, elle ressemblait à une ville fortifiée. Bohémond, qui l'eut en partage, l'envoya en Italie, où elle fut conservée longtemps. (Michaud, t. I, p. 320. *Esprit des croisades*, t. IV, p. 293.)

9642 Cet événement, qui n'intéresse qu'un prince étranger, n'obtient du trouvère qu'un seul vers.

9647 *Demora* pour *demoura.*

9648 *Pont-Faraon?*

9649 Vers incomplet : *Quant le rois Garscion...*

9650 *Méist*, le MS : *mist.*

9652 *Garscion...* La victoire d'Antioche parut un événement si extraordinaire aux Sarrasins que plusieurs abandonnèrent la religion du prophète. Ceux qui défendaient la citadelle, frappés de surprise et de terreur, se rendirent au comte de Toulouse le jour même de la bataille. Trois cents d'entre eux embrassèrent la foi de l'Évangile, et plusieurs allèrent publier dans les villes de Syrie que le Dieu des chrétiens était le Dieu véritable. (Michaud, t. I, p. 323.)

« Seigneur, dist Garscions, oyés comment il va.
Ly castiaus que je tieng délivrés vous sera ;
Mais que Buinemons voelle venir au lès deçà. »
Et on ly respondy que vistement venra. Folio 147 r°.
Bien fu qu'à Buinemont le dist et recorda
Et comment Garscions forment le demanda ;
Et adont Buinemons sur son ceval monta :
Venus est au castiel ; Garscions regarda ;
Et ly roys Garscions trives ly demanda
D'aler parler à lui, et il li acorda.
Lors descendy aval et li dus s'escria :
« Or vous trayés ensus et n'y atouciés jà. »
Lors vint à Garscion que point n'y ariesta :
Ly pons fu avalés ; Buinemons y entra.
« Buinemons, dist ly roys, ne vous céleray jà :
J'ai véu en vo loy, puis que venistes çà,
Tant que j'ay grant désir que laissier me faura
La loy que j'ay tenue, mes cuers s'en partira.
Bien vis la compaignie que Dieux vous envoya,
Qui l'ost du roy Corbarant desconfy et mata.
Du tout me reng à vous, mais tant on vous dira
Que cil qui m'on siervit on les délivera :
S'il voellent baptisier, on les baptisera.
Qui s'en volra partir départir s'en pora,
Et s'en pourra porter çoù que porter sara,
Et s'aront sauf-conduit d'aler où leur plaira ;
Ou autrement mes cuers ne s'y acordera. »
— « Sire, dist Buinemons, dévoet ne sera ;
Et sy sachiés pour vray, puisqu'ensement ira,
Que jamais à nul jour mes corps ne vous faura,
Et autel comme moy ly voez corps avera. »
Adont roys Garscions les clés ly délivra ;

9662 *Trives*, le MS : *trieus*.
9663 *Acorda*, le MS : *acordera*.
9675 Vers trop long : *Qui l'ost de Corbarant...*
9675 *Délivera* pour *délivrera*.
9681 *Dévoet*, défendu, refusé.
9684 *Voez* pour *voz* ; orthographe flamande.

La diestre main tantos par amours ly baisa.
Buinemons de Sésille ses chevaliers mena
Par dedens le castiel où son pegnon posa.
folio 147 v°. Quant ly baron oïrent coment le cose va,
Liet furent du castiel quant on leur recorda,
Et liet de Garscion qui se baptisera.
Et ly dus Buinemons ens ou castiel monta;
Trestout les Sarrasin doucement appiella,
Et leur dist que leur roy avec lui demora;
Et qui s'en voet aler, on lui délivera
Tout l'avoir à son gré tel qu'il devisera.
Bien furent IIIJ^c à qui on le conta.
Avoecques Garscions ly remanans s'en va;
Mais ne say auquel lès ly dyables les mena.

Invocation. Signour, que vous iroie alongant le cançon?
Buinemons appiella le fort roy Garscion
A nobles chevaliers que Dieux face pardon!
Et leur a dit : « Seigneur cevalier et baron,
Vés le roy d'Andioche qui vous rekiert pardon,
Et qui se rent à vous com le vostre prison,
Sans destrainte de mort, sans aultre raençon.
Il demande baptesme pour bonne intencion;
Et congnoist nostre loy par inspiracion
De quanque il a véu au contraire Mahom :
Car les blans chevaliers coisy de sa maison,
Qui ly donnent boin cuer et bonne audicion,
Tant qu'il voet à no foy tenir opinion :
Sy vous prie trestous, François et Bourgegnon,
C'au baptesme soyés, s'il vous vient à bon,
Car je le voy méu en bien et en raison,
Sicques je le tenray à loyal compaignon. »

9694 *Demora* pour *demorra*.
9705 *Com*, le MS : *comme*.
9709 *Quanque*, le MS : *quanques*.
9713 *Et Bourgegnon*; la conjonction est omise dans le MS.
9714 Vers trop court.

— « Et moy oussy, » ce dist Godefrois de Buillon.
Ly évesques fist la bénéicion ;
Les fons fist apriester par vraye affliction.
Le roy ont baptisiet sans nulle mesproison ;
Ly évesques l'appiella Galerant à hau ton.
Ensy fu-il nommés, sy com dist le cançon :
Depuis fu appiellés Galerant Garscion.

Garcion reçoit au baptême le nom de Galerant.

Folio 148 r°.

Apriés çou que ly roys, dont je vous ay conté,
Fu baptisiés en fons, c'on l'ot régénéré,
Furent nostre baron lonctemps en la cité
Pour iaus rafresquier ; moult furent formené.
Les castiaus d'environ, qui bien furent frumé,
Alèrent asségier : moult en ont conquesté.
Or vous volray laissier de ce noble barné
Qui se sont chel ivier moult richement porté :
Diray de Corbarant, le fort roy couronné.
Ly IIIJ^e^ de roys desconfis et maté,
S'en va roys Corbarans, qui le cuer ot iré :
« Ahy ! laes ! dist ly roys kaitis maleüiré,
Oncques roys n'ot son cuer enssy desconforté.
A ! Brohadas, amis, homs de grans volenté,
Or iestes-vous ocis, dont j'ay moult le cuer tourblé !
Le soudant vostre père, qui vous ot engenré,
Avoit pryet à moy que vous eusse gardé ;
Mais vous n'avés volut acorder le mien gré. »
— « Sire, dient ly roy, n'alés duel démené :
Bien dirons au soudant la grande aviersité,
Comment sommes vaincu et à mesquief livré.
Se ly soudans i fust à sa gent poesté,

Les croisés vont assiéger les forteresses voisines d'Antioche.

Douleur de Corbarant.

9718 Vers imparfait : *Ly évesques* (sans élision) *ly fist...*
9721 *Ly évesques*, élision.
9722 *Com*, le MS : *comme*. — *Le cançon* ; le trouvère semble s'appuyer sur des poëmes ou légendes poétiques antérieurs.
9738 Vers trop long ; effacer *moult*.
9742 *Démené* pour *démener*.
9744 *Sommes*, le MS : *somme*.

Et ly soudans d'Égypte, et tout cil qui sont né,
Et tout cil qui mort sont fussent résuscité,
Et cil qui naisteront i fussent tout armé,
Et trestout ly Juïs qui sont et ont esté;
Les rois Machabeus et Josué.
S'éuissiemmes éut et par bonne amisté
Le roy Machabeus et le roy Jossué :
S'éuissiemmes estet desconfit et maté,
Folio 148 v°.
Puisque venut y fussent cil qui sont blanc armé,
A une croix viermelle que la rose en esté.
Car ce sont anemy d'enfier deskaiéné :
Noms de plusieurs démons.
Belgibus, Lucifier, Ebron le desraé,
Gruiant et Jerluim, Satan le foursené,
De qui ly crestyeu sont loyalment amé. »
Quant Corbarans l'oy, s'a le roy regardé
Et dist : « Vous savés mal dont vous avés parlé.
Aultre cose a ou plet que n'y avés visé;
Mais de çou me tairay, trop ay le cuer iré.
En ce voyage-chy m'ont tramis ly maufé :
Jà n'aray dou soudant manaide ne pité,
Qu'il ne m'ait laidement traïteur appiellé
De la mort de son fil et dou rice barné. »
Ensy disoit ly roys, com j'ay cy devisé.
Corbarant se retire, route qu'il suit.
Dolans va chevauchant par le chemin fiéré :
Il a laissiet Barut, une bone cité,
Le castiel de Saiette, Betléem la freté.
Jhérusalem laissa, que point n'y a alé;
En Surie passa, un pays redoubté,
Parmy les plains de Rames qui furent lonc et lé.

9751 *Jossué*, Josué.

9754 *Viermelle que*, aussi vermeille que...

9756 *Belgibus*, Belzébuth. — *Ebron*. Voici ce qu'on lit dans la nouvelle édition du *Dictionnaire infernal* de M. Collin de Plancy, Paris, gr. in-8°, p. 183 : « *Ebron*, démon honoré à Tournay du temps de Clovis. Il est cité parmi les démons dans le roman de *Godefroid de Bouillon*, vieux poëme dont l'auteur était du Hainaut. »

9757 *Gruiant et Jerluim*, Eloïm ou Elohim? ce nom cependant veut dire *Dieu*. [P. Ricii, *Artis cabalisticae script.*, Basileae (1587), in-fol., p. 183.]

9761 *Ou plet*, au plaid; il y a une autre cause.

9767 *Ensy disoit*, le MS : *Ensy le disoit*.

Or, s'en va Corbarans tous les plains de Surie.
Porter fait Brohadas qui se tieste n'a mie :
Ly boins dus Godefrois à le cière hardie
L'ot ocis en bataille, à l'espée fourbie,
Par devant Andioche enmy le praierie ;
Et ly Rouges-Lyons y ot laissiet le vie.
Et Corbarant cevauce qui le cière ot marie :
Avoecques luy avoit le fort roy de Nubie.
N'estoient pas iau X en une compaignie.
Il laissièrent Damas à seniestre partie,
Et au diestre costé passèrent Tabarie,
Jusques au pont de fier ; ly rois ne s'y détrie.
Et Brohadas estoit en litière jolie
Que doy ceval courant avoient en baillie. Folio 149 r°.
Par deviers Sormasane ont leur voie acquellie :
Là estoit ly soudans qui gouvernoit Piersie,
Qui son siége tenoit et sa grant seigneurie
En ycelle cité qui fu forte et garnie,
Là estoit ly palais dou soudant de Piersie, Le soudan de Perse ignore encore le résultat de la bataille d'Antioche.
Là tenoit parlement de ciaux de Satrenie,
Et des Babilonis et de ciaus d'Aukarie.
En son palais avoit moult riche compaignie :
Tout son sage conseil et où là plus se fie,
Amiraus de Grigois, et ciaulx d'Esclavonnie :
En son faudestuet fu o lui sa baronnie.
Tant y avoit de gens de ciaus de Turquie,
Que la sale en estoit à tous lès raïmplie.
Ly soudans démenoit à ce jour cière lie,
Et aloit demandant à ciaux de sa lignie :

9781 *Avoecques*, le MS : *avoec.*

9785 *Au pont de fier*, sur l'Oronte, entre Antioche et Imma-Harem, au-dessous du Lac-Blanc.

9788 *Sormasane*, nous avons rendu ailleurs ce nom par *Samosate* ; on prendrait ici cette ville pour *Ispahan*.

9793 *Satrenie* ; ayant expliqué *Satrenas* par Satanas, *Satrenie* est le pays des fils de Satan.

9794 *Babilonis*, Babyloniens. — *Aukarie*, Carie ?

9796 *Conseil*, le MS : *coseil.*

9799 Vers trop long.

« Avés-vous, dist ly soudans, nulle nouvielle oïe
Dou siége d'Andioche, celle cité antie,
Où ma gent a esté moult longuement logie?
Bien say que Corbarans a mis sen estudie,
Et ne s'en partira pour cose c'on ly prie,
Jusqu'à tant qu'il ara le cité gaengnie,
Et ramené deçà ciaux sur qui j'ay envie. »

— « Seigneur, dist ly soudans, il seroit bien saison
Que du siége éuissièmes nouvielle et mencion. »
Dient ly Sarrasin : « Nulle riens n'en dist-on. »
Lors s'avança ung Turs qui estoit d'Escalon :
Nobles chevaliers fu à le loy de Mahom.
Devant le roy soudant se mist à genoullon :
Le turc Manssion lui donne de fausses nouvelles. « Sire, dist ly payens c'on nommoit Manssion,
Je cevauçoie hier main lès le bois d'Arbeuton
Ou chemin de Damas et de Matefelon :
Là vis ung escuyer qui venoit de randon,
Et disoit qu'il aloit au castiel Pandragon
Folio 149 v°. Pour dire à se moullier, qui clère a le façon,
Nouvielles qui portoit à ly de son baron.
Cieus me dist pour certain et fist devision,
Que no gent ont éut bataille et contençon
Contre les crestyens, et par telle ocquoison,
Que tout sont desconfit ly traïtre félon ;
Et ont pris en bataille Tangré et Buinemon ;
Et que Brohadas prist Godefroit de Buillon ;
Et Bauduins fu pris par le Rouge-Lyon ;
Witasse fu ochis à grant destruction ;
Et qu'il sont d'une prise plus de mille prison,

9803 Vers trop long : *Avés, dist ly soudans...*

9810 *Il seroit*, le MS : *il en seroit.*

9816-17 *Manssion* et *Arbeuton* sont encore des noms forgés à plaisir.

9818 *Matefelon ?* dans le Pulci, *Matafol* est un géant.

9820 *Castiel Pandragon ;* toujours de ces lieux qui n'ont existé que dans le monde imaginaire des poëtes. Voir v. 9481.

Tout ly noble du monde du royalme Carlon.
Je cuiday vrayement, par le loy de Mahom,
Que vous le séuissiés par ciertaine raison. »
Quant ly soudans l'oy, sy drécha le menton — Le soudan se réjouit dans son erreur.
Et dist au Sarrasin : « Mahom vous doinst pardon!
Veschy de la nuit ma droite avision. »

Joiaus fu ly soudans quant le parolle entent;
Il a dit as barons trestout communaument :
« Or, regardés, baron, et faittes jugement.
Or, sont nostre anemit tout mis à finement,
S'avons éut victore à l'anemie gent,
Dont Calabre jadis sorty si asprement,
Que roys Cornumarans, qui tant a hardement,
Qui tient Jhérusalem en l'onneur qui apent,
Passa oultre le mer, à l'ourage et au vent,
Pour véir les barons dont on fist parlement;
Et les vit à Buillon en estat noble et gent,
De quoy je luy moustray hayne et mautalent.
Mais il s'en purga bien, on le set clèrement,
Et fu faitte ly pais de nous généraument :
A moy renouvela oussy son sairement.
Or, ai-ge IJ procès pour faire arguement :
C'est encontre Calabre qui menty faussement
Que Godefrois devoit, à son dit proprement, — Folio 150 r°.
Conquerre mon pays et le mien quassement.
Et j'ay à Mahommet de ma foy en couvent,
Qu'en prison le feray morir mauvaisement. »
Dont dist uns sages Turs et de bon enscient;
Frère fu le kaliffe à qui Baudas apent :
« Se Calabre ne fust, dist-il, de telle gent,
Je le fesisse ardoir devant moy en présent;
Mais mander ly ferés bien et déuément

9837 Vers trop court : *Veschy donc?*
9851 *Généraument*, le MS : *genraument.*
9856 *Quassement*, casement, *casamiento.*
9863 *Déuément*, quatre syllabes.

Que se jamais se melle de tel sortissement,
Qu'en ung feu le ferés ardoir vilainement ;
Mais vous ly pardonrés ce cop vo mautalent
Pour son fil Corbarant qui vous fait tel présent. »

Apriés parla ung autre oussy noir que carbon.
Plus sage Moryen trouver ne péuist-on :
A son conseil aloient de payens à fuison.
Cieus dist au roy soudant : « Véchy ung conseil bon;
Mais de Cornumarant voel faire mencion.
Vous ly avés mandé, tout de fait le set-on,
Qu'à Andioche alast à force et habandon
Avoec le roy Corbarant qui bien aime Mahom. »
Et ly soudans ly dist : « J'avoe vo rayson. »
Et dist ly moryens : « Il a fait traïson :
Ne ly doit demorer ne tière ne dongnon;
Et se croire volés le miène entenscion,
Devant Jhérusalem, la cité de renon,
Envoieroie gens sans nulle ariestison ;
Sa cité je feroie asségier environ;
Et y envoieroie Brohadas, le baron,
Et le roy Corbarant qui cuer a de lyon,
Sitos qu'il revenra en vo possession
Que rendu vous ara Godefroys de Buillon. »
Le conseil acorda le soudant de renom.

Folio 150 v°.

« Mahom, dient payen, vray Dieux de paradis!
Or, est Cornumarans afolés et honnis,
Sa tierre pierdera et son riche pays. »
A ycelle parolle que on ot finet ces dis,
Revint ung Sarrasin qui moult fu estourdis :
D'Andioche s'estoit tous navrés partis.

9875 Vers trop long : *Avoec roy...*
9882 *Je*, omis dans le MS.
9891 *Que on*, élision.
9893 Vers incomplet : *ent partis?*

Devant Corbarant fu cieus à le voie mis;
Mais Corbarans ly ot bailliet ciertains escris
Saielés richement de son saiel de pris.
Cieus monta el palais, lassés et mal baillis :
Au monter au palais ly quéy son roncis.
Quant ly payen le virent qu'il vint sy aastis,
Qu'en sa main tient son brief où ly meskiés fu mis,
Dont orent Sarrasin joie, solas et ris.
Ly uns à l'autre dist : « Chieus revint tous faintis
De l'ost tout droitement : il set tous les escris,
Et comment s'est portés Brohadas, nostre fils. »
Et ly aultres respondy : « Et! qu'esse que tu dis?
On apparelle jà et portes et postis,
Là où on boutera de France les kaitis. »

Ly messages passa, et cascuns lui fist voye;
Vint devant le soudant, qui à ung roy s'apoye.
Sytos qu'il le coisy, à ung genoul se ploye;
La lestre ly tendy, qui fu en las de soie.
« Amis, dist ly soudans, bien voy qu'il vous anoye;
Vous iestes travelliés de venir grande voye,
Alés prendre vo vin, mes corps le vous otroye. »
Adont ly roys soudans celle lestre desploie;
La teneur en lyssy tantos de roye en roye.
Quant il coisy le fait, a poy qu'il ne marvoye.
Ses cheviaus va tirant, et forment se desroye.
Là n'y ot Sarrasin qui n'ait le cière quoye;
Et furent aussy pris que dou faucon le proie;
Et ly soudans s'estraint, sy sort de se coroie,
Quide de son corps crever pommon et foie;
Il ne puet dire mot; moult tenrement larmoie;
Et quant il puet parler, et c'un petit s'anoie :

La vérité est enfin connue.

Désespoir du soudan.

Folio 151 r°.

9905 *Ly aultres*, élision.
9906 *Postis*, clôtures.
9917 *Marvoye*, perde l'esprit.
9922 Vers trop court : *il euide*.

« A ! Brohadas, dist-il, que loyaument t'amoie !
Ahy ! très-douche gent, or, ay pierdut ma joie. »
Ains tel douleur n'avint à la cité de Troie.

« Seignour, dist ly soudans, le signeur de Piersie,
La cose est retournée et en doleur cangie ;
Car ly crestyen ont la journée gagnie.
IJ^{c} mil Sarrasin y sont mort à hascie ;
Et Brohadas, mes fieux, a le tieste trencie,
Et ly Rouges-Lyons y a pierdu le vie.
Roys Corbarans revient à pau de compaignie :
De XXX roys payens à bataille renghie,
Il n'en va ramenant que IJ en sa baillie.
Oncques puis que Mahoms vint en ceste partie,
Et que la loy nous fu de par ly ottroiie,
Ne rechurent payen sy grande vilonnie
Que devant Andioche leur a esté jugie. »
Lors firent Sarrasin une cière esragie.
Mainte paume y ot torsse, mainte barbe sackie ;
La famme au roy soudant en fu toute enragie.
En ceste noise-chy qui fort fu commenchie,
Vint ly roys Corbarans qu'Olifierne mestrie :
A l'ostel Brohadas fu la bière envoiie.
Le duel c'on y mena n'est drois que je vous die.
Sarrasin vont criant de cauchie en cauchie :
« Ahy ! pute journée ! drois est c'on te maudie.
Et ly roys Corbarans faisoit cière abaubie ;
Non pourquant est montés, que point ne s'y détrie ;
Ou palays est alés ; s'a le priesse partie,
Et ly doy roy oussy qui font cière esbaubie ;
Le soudant ont trouvé espris de félonnie.
Quant il vit Corbarant qui à luy s'umélie,

9934 *Revient*, le MS : *revint*.
9950 *Abaubie*, on dirait aujourd'hui *ébaubie*, comme plus bas *esbaubie*, v. 9953.

Il ne pot dire mot, ly cuers ly atenrie; Folio 151 v°.
Et quant il pot parler, haultement ly escrie :
« A ! Corbarant, dist-il, tu as me gent traïe,
Car il sont mort par toy et par t'encanterie. »
— « Non sont, sire, dist-il, je vous aciertifie;
Ains sont mort vallanment à bataille rengie.
Mais fourtune nous fu contraire à celle fie,
Car oncques on ne vit bataille sy jolie,
Et de VJ encontre ung c'est plus de le moitie. »

Ly soudans de Piersie parla par grant vieuté,
Et le roy d'Olifierne a forment ranprouvé.
« Corbarans, dist ly soudans, m'avés-vous ramené
Godefroit de Buillon, Buinemont et Tangré,
Witasse et Bauduin, où tant a de fierté,
Huon c'on dist le Mainé, frère au roy couronné,
Et le conte de Flandres, une rice conté,
Le duc de Normandie que tant m'avés loé,
Et le riche barnage de la crestiéneté? »
— « Sire, dist Corbarans, le cuer avés tourblé. Éloge des chrétiens dans la bouche de Corbarant.
Crestyen ne sont point oisiel tost atrapé,
Ne lièvre enmy les kans, ne conin en ung pré;
Ainçois sont chevalier hardy et redoubté.
Je sui au cuer dolans que n'y avés esté.
Se éuissiés véu le camp bien estoffé,
Vous volsissiés bien iestre à Nicques la cité :
Car je say tout de vray, puis le temps Jossué,
Ne fu telle bataille ne telle aviersité,
Ne gens sy combatans ne sy bien ordené.
Ly vostre y furent bon et plain de grant fierté,
Et saciés qu'il s'i sont hardiement porté;

9959 *T'encanterie*, tes enchantements, tes menées.
9960 *Non sont*, latinisme.
9963 *Sy jolie !*
9967 Vers trop long : *dist soudans...*
9970 Lisez : *Huon c'on dist Mainé.*
9976 *Conin*, conil, lapin.
9980 *Nicques*, pour *Meques ?*

Mais nous avons pour nous éu jour dévéé ;
Et fortune nous a son roet bestourné :
Car il n'y a éut traïson ne lasté,
Car ly vostre trayant y furent encanté.
Folio 152 r°. 9990 Saiettes et quariaus, trençant et afilé,
Voloient oussy dru que la pluève en esté,
Ne que blancque grésil ou temps qu'il a giélé ;
Mais ung évesque y avoit en leur loy ordené :
Une lance portoit de telle auctorité,
9995 Et dient crestyen, et se l'ont siermonné,
Que ceste lance estoit dont on avoit navré
Jhésucris en la croix, quant on l'y ot claué.
Telle virtu y fist, par œvre de mauffé,
Que dessus les traians, dont il y ot planté,
10000 Estoient en volant tout ly fier retourné :
Ly uns l'avoit ou cuer, ly aultres ou costé
Et em bras et em piés ; là gisoient tué :
Ly traires nous faly, sy fûmes enpiré.
Puis ly vint une gent par le diestre costé :
10005 D'une blancque parure estoient tout paré,
A rouges croix portans ; chil furent redoubté,
Car s'estoient dyable d'infier descaiéné ;
Cil ont le vostre gent à martire livré. »
— « Corbarans, dist ly soudans, vous l'avés bien trouvé.
10010 Comment poroient gent qui sont tout afamé,
Desconfire telle ost que vous aviés mené,
S'il n'y a traïson par le vostre costé?
Je ne créroie jà Sarrasin qui soit né ;
Méismes le kaliffes, nostre droit avoé,
10015 Ne le créroie pas, s'il le m'avoit juré.

9986 *Jour dévéé*, jour néfaste.
9987 Et la fortune nous a mal tourné sa roue.
9988 *Lasté*, lâcheté.
9993 Supprimez *y* et écrivez : *ung vesques avoit?*
10009 *Dist soudans...*

Ma gent furent vendu, trahy et délivré;
Et par la foy que doy au Dieu que j'ay voé,
C'est Mahom Jumelin, qui fait croistre le blé,
Ains que vous m'escapés vous dirés vérité. »

Corbarant se défend.

Quant Corbarans oy le soudant de Siglay,
Se ly a respondu haultement sans esmay :
« Sire soudans, dist-il, oyés que je diray :
Vous m'avés accusé d'un fait qui n'est pas vray.
Se ne fussiés mon sire, tantos, sans nul délay,
Vous livrasse mon ghant pour faire à vous assay
De vostre corps au mien; mais de çou me tairay.
Mais de ce fait ycy trop bien me purgeray,
C'oncques en mon vivant traïson ne penssay,
Et que par bonne foy à Andioche alay,
Et vo fil Brohadas par amours y menay,
Et de tout mon pooir à ce jour le garday. »
Et ly soudans respondy : « Voir, jà ne le créray.
Mon fil m'avés traït que loyaument amay,
Et le Rouge-Lyon, en qui je me fiay,
Et IJ^c mil payens que jamais ne vairay :
Que sont-il devenut? car je le vous baillay.
Contre gens affamés enssy pierdus les ay
Par vostre traïson, dont je vous prouveray :
Au lès de mon conseil je vous en jugeray. »

Folio 152 v°.

Proposition de Corbarant pour prouver sa loyauté.

— « Sire, dist Corbarans, oyés que je diray.
De ceste traïson moult bien me purgeray,
Par itel couvenent que je m'oblegeray
A vous entièrement, et sy vous liveray
Ostages souffissants qu'à mon jour revenray.
Tost et incontinent á Andioche yray
Deviers le crestyens, à iaux me plainderay,

10020 *Siglay?*
10032 *Et soudans...*
10038 *Vous prouveray*, vous convaincrai.
10041 *Moult*, le MS : *mon*.

Que d'iaus soie escusés; et je vous amenray
Ung crestyen des leur et le vous liveray
Tel que par leur acord oussy avoir poray.
Contre IJ Sarrasin combattre le feray;
Et se chus est vaincus, à vostre gré morray :
Se ly vostre sont mort, à ma pays demorray. »
—Et ly soudans respont : « Je m'en conseilleray. »

Malaquin d'Escaudie, Clariant, Nabugor d'Orbrie, Hector d'Alexandrie, Marbrun de Salorie.

Folio 153 r°.

Ly soudans appiella Malaquin d'Escaudie,
Et Clariant, son fil, et Nabugor d'Orbrie,
Et Ector d'Alixandre, Marbrun de Salorie :
« De Brohadas mon fil qui a pierdu la vie,
Et me gent qui sont mort à telle vilonnie,
XX et VIIJ roys payens, sans l'autre baronnie,
Corbarans d'Olifierne y a fait trécerie.
On le m'a bien contet, s'en ay mérancolie.
Or se volra purgier par le gent baptisie
D'un tout seul crestien qui, par chevalerie,
Desconfira IJ Turs de la nostre partie.
Che seroit grans pités et grande dierverie,
Se j'eslis IJ payens de la moye partie,
Et il soient vaincqu à bataille jugie. »
Dient ly Sarrasin : « Roys soudans de Piersie,
Faittes faire le camp, car cascuns vous em prie :
Car vous ne verrés jà avenir en vo vie
Que vous pierdés le camp que Corbarans otrie.
Il vous cuide escaper par oultrequiderie;
Ne il ne trouvera en la gent baptisie
Homme qui soit vivans, qui cière ait sy hardie,
Qui ose chy venir faire telle arramie.
Donnés à Corbarant la bataille furnie.
Par ytel couvenent volons c'on ly otrie :
S'il n'amaine au retour, à journée establie,

10054-56 Personnages de roman.
10058 *Qui*, omis dans le MS.
10059 *Et*, omis également.
10078 *Journée*, le MS : *journé*.

Campion avoec lui pour purgier la folie,
Qu'Olifierne ly soit ostée et eslongie;
Ne de tout le royalme il ne tenra demie. »
— « Signour, dist ly soudans, je le voel et afie;
Mais je voe à Mahom, là où mes cuers se fie,
Que s'il sueffre à ce jour que j'aye vilonnie,
Tant batre le feray tantos de me maisnie,
Que sa tieste d'or fin sera toute fronssie. »

Le soudan, à la demande des principaux de sa cour, accorde à Corbarant ce qu'il sollicite.

Menace qu'il adresse à Mahomet.

Ly soudans appiella le fort roy Corbarant.
« Corbarant d'Olifierne, dist-il, venés avant :
Vous avés demandet, pour faire vo garant,
Ung camp d'un crestyen, et l'irés amenant
Contre IJ Sarrasin; l'alés-vous acordant?
Par ytel couvenent le feray maintenant
Que se vous n'amenés le crestyen en camp,
Que vous clamerés quite vostre royalme grant,
Ne n'y demanderés ung denier valissant. »
Dist ly roys d'Olifierne : « Je le vous acréant. »
La bataille afia, et le va acordant.
Lors laissirent ester et n'en vont plus parlant.
Ly soudans fist sevelir Brohadas son enfant.
Le corps ont aporté ou temple Tiervagant :
Plus de C Sarrasin vienent derier plorant,
Et s'estoient trestout viestut de bougherant.
Cil vont apriés le corps leurs paumes débattant;
Et d'esqualettes vont pluiseur esqualetant,
C'on n'y oïst tonner le tonnoile bruiant.
Apriés ces gens venoit la femme du soudant,
De rouge fu viestue sans ouvrage luisant.
C payennes oussy en avoient autant :
S'aloient leurs cheviaus par pugnies tirant

Folio 153 v°.

Obsèques de Brohadas.

10079 *La folie* pour *sa folie.*
10095 *Denier,* le MS : *demi.*
10099 *Ly soudans,* lisez *soudans...*
10104 *Esqualettes,* crecelles.
10109 *Pugnies,* poignées.

Qui parmy leurs espaulles leur aloient pendant.

Pour l'amour Brohadas qui fu ensevelis
Fu telle l'ordenance com chy vous le devis.
Par devant Tiervagant, ens ou temple Antecrist,
Là estoit ly soudans de toille reviestis :
Une robe sy longe et sy lée à devis
Que pour bien reviestir V Sarrasin ou VJ.
Livre écrit en caractères d'or. Ung grant livre tenoit qui d'or estoit escrips :
Là disoit et urloit des parlers mal assis.
Pour mener Brohadas tantos en paradix
Deux Sarrasins sont ensevelis vivants avec Brohadas. Fist soudans sevelir IJ Sarrasin tous vis.
Enssy fu Brohadas ce jour ensevelis;
Puis fu grans ly digners ens el palais de pris;
Folio 184 r°. Mais ly roys Corbarans n'y fu mie siervis,
A son ostiel estoit Corbarans li gentils.
Lendemain a livré en plaiges ses amis;
Puis s'est de la cité sevrés et départis.
Lui X^e^ cevauce dolans et abaubis
De çou qu'ensy estoit et sans cause repris.
Il a dit à se gent et à tous ses soubgis :
« Signeur, dist Corbarans ly preus et ly hardis,
A Olifierne irons, tel est ly miens otris.
Calabre, fille de l'Ampatris. A Calabre me mère, le fille l'Ampatris,
A lui yray conter comment je suy trahis;
Et se vairay ma seur qui tant a cler le vis »
Et cil ont respondut : « Pas n'el ferons envis. »

De Corbarant lairay qui tant fu agenssis.

10113 *Antecrist*, le MS : *Anteceist.*

10127 *Cevauce*, le MS : *cevauça.* — *Abaubis;* une chanson de Hugue d'Oisy (Arthur Dinaux, *les Trouvères cambrésiens*, 3e édition, 1837, pp. 129-140, et Fr. Michel, *la Chanson des Saxons*, Paris, 1839, t. II, p. 194-201), commence ainsi :

En l'an que chevalier sont *abaubi*,
Que d'armes noent *(nánt)* ne font li hardi, etc.

10132 *Ampatris*, nous verrons plus bas un autre personnage qui porte ce titre.

10134 *Seur* ou *suer.*

10135 *N'el* ou *nel'.*

De Calabre diray qui ses sors ot sortis. — Calabre consulte le sort.
Par une nuit moult clère fu la dame de pris
En ung noble jardin, d'arbres fu bien siervis :
Iluec gietta ses sors, ne say V fois ou VJ :
Une croix vit ou ciel, là gietta son avis.
D'estoiles fu la croix, ou de IX ou de X ;
Et puis vit d'autre part, dont ses cuers fu maris,
Mille estoiles ou plus en nue esbanuis.
La nuée fu rouge plus que sanc de brebis ;
Et puis vit une estoille courir par tel avis
Qu'elle quéy à tierre, ne sçay en quel pays.
« Mahom, ce dist la vielle, mes fieux est desconfis! »

Calabre la royne fu moult desconfortée.
Lendemain au matin s'est du gardin sevrée :
Deviers la tour majeur est la royne alée.
Seigneur, c'est une tour qu'elle avoit ordenée,
Et faisoit ordener toute jour à journée
A IIIJ^c ouvriers ouvrans de sa contrée.
Calabre voit sa tour qui hault fu esleriée ;
Elle dist as ouvriers à moult haulte alevée :
« Il fault que ceste tour soit bientos estoffée ; — Folio 154 v°.
Faittes ouvriers haster et payer leur journée. »
Seignour, à celle tour qui bien estoit fondée, — Invocation.
Ouvroient ly baron de France l'onnourée — Les prisonniers chrétiens employés à bâtir une tour pour Calabre.
Qu'à mont de Civetot furent pris en mellée :
Bauduin de Biauvais, à la cière senée,
Et Ricart de Caumont, à la brace quarée, — Baudouin de Beauvais, Richard de Caumont ou Chaumont, Harpin de Bourges, Jean d'Alis et l'évêque de Forez.
Et de Bourges Harpin, qui ait l'âme sauvée,

10144 *Esbanuis*, répandues.

10155 *Esleriée*, élancée dans les airs.

10156 *A moult haulte alevée*, d'un ton très-haut, avec autorité.

10164 *Et de Bourges Harpin.* (Voir l'Introduction). Il figure dans le roman de Lyon de Bourges, dont M. Francisque a donné un fragment, où Herpin, prisonnier du soudan de Chypre, reconnaît dans ses compagnons d'esclavage autant de compatriotes, parce qu'il les entend parler d'Olivier et de Roland :

Et fist le duc *Herpin* en sa chartre lancier,
Où dez crestiens (i) ot près de demy-millier,
Qu'an cez chartre donnoit à boire et à mengier...

Et ber Jehan d'Alis mainte pière ont portée.
Ly vesques du Forois fist une keminée :
N'avoit sy boin ouvrier en toute la contrée.
L'abbé de Fécamps. Ly abbés de Fesquans portoit la pière lée;
Et furent C ouvrier de la gent crestyenée
C'avoec les Sarrasin ouvroient à journée,
Et s'estoient trestout batut à le viesprée.

A celle tour majeur qui Calabre ot à non,
Pour l'amour de la royne qui tant a de renon,
Ouvroient crestyen à force et habandon;
Et portoient en hault le piore et le moilon.
Il avoient ung maistre qui avoit ung baston
Dont il leur dérompoit le dos et le crepon.
Ly évesques du Forois en avoit marison;
A la royne vint; soy mist à genoullon :
L'évêque de Forez se plaint à la reine des mauvais traitements infligés aux prisonniers. « Dame, dist ly évesques, oyés m'entencion:
Nous sommes chy nous C, en la vostre prison,
Qui faisons vostre tour entour et environ,
Et n'avons que mengier ne char ne venison;
Et sy sommes batu assés et à fuison.
Je vous prie pour cely en qui croire doit-on,
Que nous aions viande telle que vo garçon,
Et c'on nous tiègne en pays sans faire contençon,
Et nous ferons plus d'èvre en bien pau de saison
Que tout ly ramenans qui menguent mouton. »
Maiulon ou Maulion. — « Dame, dist uns payens c'on nommoit Maiulon,
Folio 155 r°. Il vous dist vérité, foy que je doy Mahom.
Il font d'uèvre plenté et d'ouvrage foison :
Nuls ne le puet passer en nésune façon.

Herpin siut en la chartre, s'oyt de Dieu plaidier,
L'un parloit de Roland et l'autre d'Ollivier :
Dieu et sa doulce mère en prist à graicier.
A la suite de la *Chanson des Saxons;*
Paris, 1839, in-12, t. II, p. 192.

10175 *Piore, pière?*

10178 *Ly évesques*, élision ou *ly vesques.*

10185 *Je vous prie;* pour la mesure il faut *je vous pri* ou *pry*, comme en d'autres endroits.

Il en y a ung, dame, qui Ricars a à nom,
Mais il n'a tel ouvrier jusques Carfaünon :
Sur ses espaulles va portant ung tel péron,
Qu'il en y a assés pour ung mulet très-bon. »
— « Où est-il? dist Calabre, monstrés le compaignon. »
Dont ly fist-on venir dan Ricart de Caumon.

En considération de Richard de Caumont, les chrétiens sont traités avec plus d'humanité.

Quant Calabre pierçut Ricart le bon guerrier,
Et le vit grant et gros et mervelleus et fier,
Adont il demanda s'il estoit chevalier
En la loy crestienne qu'il ama et tint cier.
« Dame, ce dist Ricars, tout çou voelliés laissier,
Faittes-nous, s'il vous plaist, tenir sans mehaignier.
Quant nous avons ouvré jusques à l'anuitier,
On nous maine en prison batant pour no loyer :
Sy n'avons toute jour que du pain à mengier,
Et s'avons à plenté de l'iaue dou vivier.
Dame, se nous estièmes comme kien de boucier,
Se ne deveroit-on noz corps sy castyer.
Nous sommes trestout prest de noz corps travellier
Devant soleil levant jusques à l'anuittier.
Dame, nous vous prions pour le Dieu droiturier,
Celui que vous créés et celui qu'avons chier,
Que nous soions enssy siervis que vostre ouvrier. »
— « Je le voel, dist Calabre, et dy sans varyer,
Que vous ayés assés à boire et à mengier,
Et que vous ne soyés batus à vo choucier. »
— « Dame, ce dist Ricars, moult faittes à prisier;
A tous noz crestyens le va dire et noncier. »
— « Seigneur, ce dist Ricars, soyés bon et légier.
La royne Calabre a fait à mon pryer
Que nous serons siervi de boire et de mengier
Enssy que sont ly aultre faus vilain reprouvier,

Folio 155 v°.

10195 *Carfaünon*, Capharnaüm. 10219 *A vo choucier*, à votre coucher.

Et que ne soyons plus batut à l'anuitier. »
Lors véissiés forment noz gens eslaïcier;
Et ly évesques de Forois pris a mout à pryer,
A une keminée s'est alés aficquier.
Jehan d'Alis ly porte maint caliel de rochier;
Ly bers Harpins de Bourges ly siervoit du mortier.
Droit à l'eure de nonne c'on se doit refroidier,
Alèrent ly ouvrier tout ouvrage laissier.
Devant la tour Calabre sont assis ly ouvrier :
Iluec leur aport-on à boire et à mengier.
Ricart et ly caitif s'alèrent arenghier.

Générosité de Maulion.

Maulion, qui amoit d'amoureus désirier
Bauduin de Biauvais et Ricart le guerrier,
Dist à son compaignons : « Il couvient envoyer
A ces kaitis de France de noz biens sans tencier :
La royne Calabre leur a fait ottroyer. »
Lors le fist-on siervir et devant et derier
De bonne char de buef, tout à leur désirier,
Et dou pain de fourment pour iaus aaisier.
Dist Ricart de Caumont : « Il fait boin praiecier. »

Réflexion de l'évêque de Forez.

Dist ly évesques gentils : « Commenceray premier.
Or, n'est-il paine ou monde, c'uns homs doie laissier,
Mais qu'il ait à digner pour son corps rehaitier. »

Lors furent no baron assis à digner.
Qui leur véist as dens celle char deskirer,
Et ce pain de fourment maissier et avaler,
Bien y péuist sen goust reprendre au regarder.
Ly grans mestres de l'uèvre repairoit de juer;
S'aportoit ung baston pour les kiens afoler.

10228 *Ly évesques*, élision.
10230 *Caliel*, bloc, morceau.
10237 *Maulion*, tout à l'heure *Maiulon*.
10239 *Son* pour *ses*.
10246 *Ly évesques*, élision. — *Commenceray*, le MS : *je commençay*.
10249 Vers trop court.
10251 *Maissier*, mâcher.
10253 Le chef des ouvriers venait de récréation.

Quant il vit ses ouvriers, si les va saluer;
Les chevaliers kaitis a pris à aviser;
Il est salis avant, sy leur prist à crier :
« Qui vous a fait, dist-il, tel viande taster?
N'est mie vostre drois de vous enssy soupper :
Ly dyable d'infier le vous ont fait livrer,
Et sans le mien conseil ensement présenter. »
Venus est à Ricart, tel cop ly va donner
Qu'il ly a fait ou cief les yeus estinceler;
Et Ricart de Caumont s'ala tantos lever,
Dou diestre puing ly va sy entasser
Qu'il l'a fait devant luy à le tierre vierser.
Son coutiel ly frappa, ou corps ly va bouter
Tellement qu'il le fist estendre sans crier.
Qui véist les ouvriers isnièlement lever
Et venir noz barons assalir et bierser,
Et qui véist noz gens contre iaus aventurer,
De très-hardie gent ly péuist remembrer.

Folio 156 r°.

Lutte entre les prisonniers et les ouvriers musulmans.

Devant la tour Calabre, en ung pré verdoiant,
S'aloient ly caitif fièrement combatant.
Bauduin de Biauvais s'y va moult bien portant;
Harpins prist ung levier, « Bourghes! » va escriant;
Ly bers Jehan d'Alis va ung martiel portant;
Ly évesques de Forois, ly abbés de Fesquant,
Et Tiéry de Tournay, et Henry de Braibant,
Et tout ly C baron s'alèrent ordenant.
Contre tous les ouvriers se vont bien deffendant;
Tiestes et bras et piés leur aloient froissiant.
En Olifierne vont ly mehigniet criant.
L'amustant de la ville leur est venut devant,

Thierri de Tournay. Henri de Brabant.

10265 Vers incomplet.
10276 *Bourghes*, Bourges.
10278 Le MS :
Ly *abbés* de Forois; ly *évesques* de Fesquant.

10284 *L'amustant*, le gouverneur. Dans les anciennes chartes espagnoles on trouve des magistrats désignés sous les noms visiblement arabes d'*almuserif*, *almocabet*, *almudacaf*, mots

Cieus gardoit la cité de par le roy Corbarant;
Il a dit as ouvriers : « Qui vous va assalant? »
— « Sire, dist uns maçons qui le corps ot sanglant,
Ce sont ly crestyen qui nous vont afolant :
Tous les ouvriers ont mort sans laissier ramenant. »
Adont ly est venus, o lui maint siergant;
Calabre la royne y vint incontinent,
Et pierçoit noz barons delès ung desrubant,
Qui tenoient martiaux et maint levier pesant.
Payen les assaloient et les vont destraignant :
Iluec nous ont ocis ung chevalier vaillant,
Et estoit à Ricart bien priés apiertenant :
Clarenbaut de Calon l'aloit-on appiellant.
Quant Ricars de Caumont l'a véut mort gisant,
A ung levier de fier qui fu à son commant
A ocis X payens par devant l'amustant
Et devant la royne qui le cuer ot dolant.
Quant Calabre le vit en sy fait couvenant,
Elle a dit à sa gent : « Assalés ce tirant,
Sy le me prendés vif, et je le vous commant,
Se le feray mourir com mourdréour tirant.
Ne véés-vous comment il va ma gent ochiant?
Il en a ocis X devant moy maintenant,
Et encore voet-il tuer le remanant. »

Calabre la royne va regardant Ricart
Qui au levier de fier les Sarrasin départ.
« Par Mahom, dist la vielle, cieux en a bien se part.
Mais foy que doy Mahom, Jupin et Agrapart,
Je feray le glouton morir à une hart. »
Et Ricart de Caumont faisoit ung fier regart :

Tous les ouvriers musulmans sont tués.

Folio 156 v°.

Clarenbaud de Calon est massacré.

Vengeance que Richard de Caumont tire de cette mort.

Calabre veut le faire mourir à son tour.

Agrapart, Dieu supposé des Sarrasins.

dont la racine paraît être la même que celle d'*amustant*.

10285 Vers trop long; au lieu de : *de par le roy*, lisez *par le roy* ou *de par roy*.

10287 *Sanglant*, le MS : *saglent*.

10290 Vers trop court : *et o lui...*

10305 *Com*, le MS : *comme*.

Devant les aultres fu à guise d'estandart,
Et réclaime de cuer le corps de saint Liénart
Que délivrer les voelle de le prison renart.
Ung Sarrasin féry qui portoit un grant dart;
Mais Ricars de Caumont ly fist ung tel essart,
Que sus le hateriel ly a foissiet le lart.
Il escrie as payens : « Fuyés-vous-ent, kokart,
Jamais en la prison, en la cartre grignart,
Ne me reméterés, se Jhésucris me gart.
Car trop y ay estet batus et tempre et tart. »
Calabre la royne fist Ricart assalir;
Et il se deffendoit par merveleus aïr.
Bauduin de Biauvais y fiert sans alentir;
Et de Bourges Harpins les prist à envaïr;
Et bers Jehan d'Alis ne les vot pas falir;
Ly évesques de Forois se prist à esbahir;
Ly abbés de Fesquans ne s'y set contenir;
Et ly boin chevalier que Dieux puist bénéir
Vont avoecques Ricart pour ly à garandir.
L'amustant d'Olifierne les fist fort assalir :
A Ricart va criant : « Rent-toy sans alentir. »
Mais Ricart de Caumont le cuida bien férir,
Quant uns siergans s'ala par entre IJ salir;
Et Ricart de Caumont le va sy bien siervir,
Que son levier ly fist sour le tieste kéir
Sy fort, qu'il en a fait le ciervielle boulir.
Par devant l'amustant convient cely flastrir.
Quant Calabre le vit, dou sens cuida issir.
Il a fait d'Olifierne tout le commun issir :
Là convint noz barons grant martire souffrir.

Résistance formidable des prisonniers.

Folio 157 r°.

10315 Cette image n'est pas sans poésie, et malheureusement on n'a pas souvent l'occasion de faire pareille remarque.

10317 *De le prison renart.* Dira-t-on qu'il y a ici quelque souvenir du roman du *Renard?*

10321 *Kokart*, coquins.

10322 *En la cartre grignart*, dans la chartre hideuse.

10341 *Flastrir*, marquer comme d'un fer chaud.

Richard de Caumont succombe enfin sous le nombre.

A Ricart de Caumont convint là mesquéir :
A tierre fu giétés, ne s'en pot garandir ;
Là le vont Sarrasin par leur force saisir.
Ly autre se rendirent, ne se porent tenir.
La royne Calabre a fait Ricart venir
En son palais majeur, là le voloit punir,
Quant ung mésages vint dire sans alentir
Que Corbarans devait ains V jours là jésir,
Dont a fait la royne la grande cartre ouvrir,
Et là fist noz barons vilainement gésir.

Or, sont dedens la cartre ly baron rebousté.
La dame y establi Maulion l'aduré :
Car le cartryer ont no chevalier tué.
Cieux Maulions amoit sainte crestyenté :
De Ricart de Caumont a moult très-bien penssé
Et des aultres oussy, très-bien furent souppé.
La nuit furent trestout forment desconforté.
Folio 157 v°.
« A ! Dieux ! font ly baron, ayés de nous pité
Or, serons-nous pendu, sy com laron prouvé. »
Richard console ses compagnons d'infortune.
— Dist Ricart de Caumont : « Je n'y aconte ung dé ;
J'ay trop bien désiervi çou c'om m'ara donné :
Ly corps sont traveliet, mal ont éut plenté,
Et les âmes iront lassus en magesté.
Je vous pry, biau seigneur, prendés le mort en gré,
Et vivons liément en nostre povreté,
Car ly corps pascient seront ly plus sauvé. »
Enssy sont ly baron en cartre demoré ;
Et Maulions les siert de vin et de claré ;
La suer roy Corbarant, qui tant ot de biauté,
Leur tramet tous les jours de ses biens à plenté,
Car elle avoit pité de la crestiéneté ;

10345 *Mesquéir*, le MS : *mesquier*, arriver malheur ou méchef.
10353 *Cartre*, le MS : *carter ;* nouvelle distraction d'une plume flamande.
10357 *Cartryer*, geôlier.
10371 *En cartre*, le MS : *en le cartre.*

Sy créoit en Mahom, mais de sa loyauté
Et de çou qu'elle avoit la déboinaireté, — Invocation.
Penssoit des prisonniers par grande humelité. — Florie, sœur de Corbarant, a pitié des chrétiens.
Signour, ceste pucielle, où tant ot de biauté,
Avoit à nom Florie en la païéneté;
Puis ot-elle à mary Godefrois le douté,
Ensy que vous orés en ceste auctorité.

Seignour, oyés kançon de biaus fais et jolis — Invocation.
Et plains de vérité, ce pruève ly escris.
Au boin roy Corbarant voel iestre reviertis. — Retour de Corbarant à Olifierne.
Tant a alé ly roys par vaus et par lairis,
Qu'à Olifierne vint, sa grande cité de pris :
A privé maisnie s'est en le ville mis.
Quant Sarrasin le virent, s'ont les cuers esbahis;
Ly uns à l'autre dist : « Nostre roys est penssis :
Il est bien courouciés; en lui n'a jeu ne ris. »
Corbarans descendy, qui de cuer fu maris;
En son palais entra, qui biaus fu à devis :
Calabre demanda et sa suer gentils.
Menés fu en le cambre Corbarans ly hardis; — Folio 138 r°.
La cambre fist ouvrir, sy est dedens salis.
La royne Calabre quant voit que c'est ses fils,
A IJ bras l'acola, et ly dist à hault cris :
« A! Corbarans, biaus fieux, or, fus-tu desconfis.
Je le disoie bien, Corbarans biaus amis;
Et s'a dit ly soudans que tu les as trahis,
Il en ment faussement, ly sires de Piersis;
Et se je le tenoie, par les yeus de mon vis,
Devant moy ly seroit ly ciefs dou bus partis.
Jà pour sa seignourie ne pour tout son pays
Ne l'en déporteroie, car c'est mes anemis. »

10376 *Sy*, le MS : *et sy*.
10387 Vers trop long : *Sa grant cité...*
10394 Vers imparfait.
10404 *Bus*, buste.

En Calabre, la dame, n'i ot que courecier,
Et joie ot de son fil quant le pot embracier;
Et Florie, la bielle, va son frère baisier
Et ly dist : « Mon seigneur, bien me doit anoyer
Quant pour le soudant vous alés travelier,
Et puis sy en avés ung sy petit loyer. »
— « Bielle suer, dist ly roys, tout çou devés laissier :
Il faut aler en gherre, et de tout assayer;
Et ly roys soudans est mon signour droiturier,
Se me faut obéir et aler ostoyer.
Mauvais consaus l'a fait enviers moy couroucier;
Et s'il plest à Mahom, que doy croire et pryer,
Ly soudans s'avisera et fera conseillier;
Et ly droys que g'y ay me pora bien aidier. »
A ycelle parolle sont assis au mengier :
S'il furent bien siervit, dire ne le vous quier.
Corbarans fist son corps de tous poins aaisier,
Enssy comme cely qui vient de guerryer:
Il se fist ventouser et sy se fist sainier.
XVJ jours fu ly roys pour ly apparellier;
Et au XVIJ^e^ fist sa cose apointier;
Et sy s'apparilla ly roys pour cevaucier,
Folio 158 v°. Car il voloit aler pour querre ung chevalier,
Pour faire la bataille et le camp tout entier.
Quant Calabre le vit enssement apointier,
Lors ly a demandé sans point de l'atargier :
« Corbaran, biaus dous fieus, tu ne me dois noyer,
Et où ves-tu aler? di-le moy sans targier :
Une sotte set bien ung sage conseillier.

« Biaux fieux, dist la royne, où volés-vous aler?
Pour Mahommet, mon Dieu, ne le voelliés céler. »
— « Damme, dist Corbarans, je vous dy sans fausser,

10411 Vers incomplet.
10416 *Ostoyer*, faire la guerre; *ost*, armée.
10419 Vers trop long.
10434 *Ves-tu*, veux-tu.

Que droit à Andioche me convient ceminer;
A ung boin chevalier me faut parlementer :
Godefrois de Buillon se fait-il appieller.
Plus hardy chevalier ne poroit-on trouver;
Et se je le pooie avoec moy amener
Par deviers le soudant, qui m'a fait aquser
(Car sachiés qu'il me fault ung crestyen livrer
Qui contre IJ payens se voelle aventurer);
Et se ly crestyens les puet tous deux mater,
En ung camp, c'on fera richement ordener,
Ly soudans me laira enviers lui acorder,
Et sy ne me pora de traïson reter,
Ne en tout mon pays siervage demander.
Et se ly Sarrasins c'on me fera livrer
Pooient men campion en bataille afiner,
Ly soudans me pora à martire livrer
Ou de tout le pays que j'ay déshireter;
Et je congnois de là un prince qui n'a per,
Godefroy de Buillon, qui tant fait à loer. Éloge de Godefroid de Bouillon.
C'est cieus qu'avés sorty qui nous doit surmonter,
Et en Jhérusalem doit couronne porter.
Cornumarans passa pour lui oultre le mer.
Cieus hardis Godefrois, là où je voel parler,
Est tant biaus chevaliers, c'on ne poroit trouver
Son pareil en biauté, ne en bonté son per. Folio 159 r°.
A Andioche vot ung sy grant cop frapper,
Qu'il fist ung Sarrasins par le traviers copper,
Sicque l'une moitiet fist à tierre vierser,
Et l'autre moitiet fist ou ceval demorer,
Et vit-on le ceval en Andioche aler.
Et au roy Garscion le fist-on présenter,
Qui de nouviel s'est fais à leur loy atourner

10458 *Qu'avés*, le MS : *qui avés*. Voy. v. 10869.
10468 Anecdote déjà rappelée plusieurs fois.

Pour le bien des barons que leurs Dieus voet amer,
Qui contre nous les fist en victore régner.
De plus grande miervelle ne puet-on deviser.
Se ly Dieus crestyens ne fésist à loer,
Ne péuissent sur nous à celui jour durer;
Mais ly Dieus crestyens les vot ce jour amer,
Et fist telle virtu pour iaus réconforter,
Qu'il me fait bien souvent désir de l'acorder. »

Quant Calabre entendy roy Corbarant le gent,
Se ly a dit : « Biaus fieux, vous parlés folement,
Qui le Dieu crestyen prisiés sy grandement,
Et qui volés aler tenir vo parlement
A chelui Godefroy qui tant grièvе no gent.
Biaux fieus, vous n'irés pas, je vous pry humblement,
Car je me doubteroie de vostre arguement,
Et que ly crestyen, par leur encantement,
Ne fésissent vo cuer muer trop folement,
Selonc çou que je voy en vous vraiement,
Et que ly roys soudans vous porte maltalent,
A tort et sans raison, je le say vraiement.
Et d'autre part, biaus fieux, je vous diray briefment,
Comment voz camps sera acomplis vallanment :
Avisée me suy d'un boin avisement.
Que feriés-vous à Andioche qui à Mahom apent,
Qant vous l'avés chéens à vo commandement?
Vous avés crestyens chéens jusques à cent
Que vous avés gardé assés et longhement;
Mais je vous jure Mahom que je croy fermement,
C'un crestyen avés à vo commandement
Qui est ly plus hardis qui soit ou firmament.
Bien le vy aparant, il n'a mie granment :
Mais uns estours monta sy très-vilainement

Calabre engage son fils à prendre pour champion Richard de Caumont.

Folio 159 v°.

10479 *Entendy*, le MS : *l'entendy*.
10488 Vers trop court.
10494 Vers trop long : *Que feriés à Andioche*.
10501 *Granment*, grandement, longtemps.

Que cieux maus crestyens dont je fais parlement,
A ung levier de fier, qui pesoit grandement,
Mist à mort Sarrasin tant et si largement,
Que se tout ly caitif qui estoient présent
Éuissent o tel force, je vous ay en convent
Qu'il fussent escappé à leur commandement :
Car je croy qu'en infier, qui est ort et pulent,
N'a diable sy grant, Lucifier, ne sierpent
Qui péuist avoir fait si grant essilement
Que fist chus crestyens à ce jour proprement :
Il ne vous fault que ly pour combattre à ung cent.

« Biaus fieux, ce dist Calabre, dit vous ay vérité. »
— « Dame, dist Corbarans, ung fait m'avés conté
C'oncques n'oïs sy grant, en jour de mon aé;
Mais trop m'ariés déchut et mis à povreté,
Se vous ne me disiés par fait de vérité,
Car ychus Godefrois dont je vous ay parlé
Est ly plus preus des preus de la crestyéneté.
Alixandres, ly roys Judas, ne Jossué, Alexandre, Judas, Josué et Charlemagne.
Ne ly roys Charlemaine, dont on a tant conté,
Ne vallent viers ly ung denier monnaé.
Oncque ne fu scéu en nulle royauté
C'uns chevaliers éuist sy grande poësté,
Que de trencier parmy ung Sarrasin armé. »
— « Biaus fieux, ce dist Calabre, ce fu grande fierté;
Mais chieux dont je vous dy a trop plus fort ouvré,
Et s'est grans chevaliers et du corps bien fourmé.
S'il avoit à mengier tout à sa volenté, Folio 160 r°.
On ne duroit à ly, tant a le corps diervé;
Ne je ne cuide pas, par Mahommet mon Dé,

10503 *Cieux*, ce; *maus*, méchant.
10507 *O*, eu.
10520 *Est*, le MS : *et*.
10523 *Monnaé*, monnoyé. — Le vers boite : *Ne vallent pas...*
10529 *Et s'est*, le MS : *et c'est*.
10531 *Duroit* pour *durroit*.
10532 *Dé*, Dieu.

Qu'il n'ait dedens son cuer ung diable maufé.
Demandés l'amustant se je dy vérité. »
Adont a Corbarant son amustant mandé,
Qui le fait de Ricart ly a tout devisé,
Et plus que la royne n'en avoit recordé.
Adont dist Corbarans : « Oir l'ayés amené,
Car je le voel véoir en men palais listé.
Se je le voy ycy, bien verray sa fierté,
Et aray à mon cuer tantos considéré,
S'il pora acomplir çou que j'ay enpenssé;
Car tenir me couvient le camp que j'ay juré.
Ançois renoieray le Dieu que j'ay amé,
Que ne viengne au-dessus, combien qu'il m'ait cousté,
Dou blâme dont ly soudans a mon corps encoupé.
Car puis c'uns homs a non faus traïtre prouvé,
Il ne se doit véoir là on l'ait ravisé. »

Par le commandement Corbarant le baron
La Chartre Marbron. Ala ly amustans à le cartre Marbron.
Le cartryer trouva, c'on nomma Maulion,
Et ly dist l'amustant : « Bailliés-moy ce prison
Qui fist de nostre gent telle percution :
Ly roys Corbarans le voet véoir en se façon. »
Et dist ly cartryers : « A vo devision;
Mais faittes que chy ait des siergans à foison,
Car il est tous diervés et plains d'abusion. »
Et dist ly amustans : « Tu ne dis se bien non. »
De siergans fist venir bien XXX ou environ,
Et se portoit cascuns ou mache ou baston.
Et Maulions s'en va tous seus sans compaignon,
La cartre deffruma où furent ly baron;
Il appiella Ricart, bien le connuit par non.

10538 *Oir*, maintenant, à l'instant, *hora*.
10546 Vers trop long.
10554 Vers trop long.
10558 Et dit l'amustant : « Tu parles très-bien, tu ne dis rien que de bien. »
10563 *Connuit*, connut.

Ly cartryers ly dist haultement à cler ton : Folio 160 v°.
« Ricars, biaus dous amis, céler ne vous doit-on,
Ly boins roys Corbarans, qui cuer a de lyon,
Est venus chy endroit, or a-il mencion.
Comment sa gent avés mis à destruction :
Pourtant vous fault aler lassus ens ou dongnon ;
Mais je ne say pourquoy ne pour quelle raison. »
Dist Ricart de Caumont : « J'en say bien le façon : Richard de Caumont s'attend à la mort; sa religieuse résignation.
C'est pour moy faire pendre à guise de laron.
N'y saroie trouver aultre escusacion ;
Et je n'atendoie el, il a longe saison.
Or soit ou nom de Dieu qui souffry passion !
La mort receveray de loyal cuer et bon,
Comme vrays crestyens, sans variascion ;
Mais de çou sui dolans et plains de marison,
Que je muer sans véoir le temple Salemon,
Et que je n'ay véu Godefroy de Buillon,
Witasse et Bauduin, Tangré et Buinemon,
Hue, c'on dist le Mainé, frère au roy Phelippon,
Et le conte de Flandres, et Robiert le Frison,
Et Robiert le Normant, Bauduin Cauderon,
Le conte de Toulouse, Amaury de Digon, Amaury de Dijon.
Engherant de Saint-Pol, et son père Huon,
Et Rogier du Rosoy, qui cloce du talon,
Le ber Tumas de Marle, et dam Rainbaut Creton,
Et l'évesque du Pui, et l'iermite Piéron,
Et le riche barnage qui tant a de renon.
Et entre vous, seigneur, my loyal compaignon,
Je vous pry pour cely c'on appielle Jhéson,
Que de mort suscita le corps saint Lazaron,
Se jamés escappés par nésune ocquoison
Et vous povés r'aler en France le royon,

10574 Et je n'atendoie el (*autre chose*), il a longe saison (*il y a longtemps*).
10582 Vers trop long. Voilà encore le trouvère qui défile sa litanie.
10592 *Pry*, le MS : *prye*.
10593 *Que* pour *qui*.

Doon et Clarisse, enfants de Richard de Caumont.

Folio 161 r°.

Salués-moy ma femme et mon fil le Doon,
Et Clarisse, ma fille, à le clère façon,
Et mon frère Ricart que laissay valeton.
Je vous commans à Dieu, franc nobile baron;
Et vous pri que cascuns me die ung orison
En priant Jhésucris que j'aie vray pardon,
Oussy vray que je muir son loyal compaignon. »

Signour, ly bers Ricars ses compaignons manda
Et dist : « Je vois morir, et vous demorés chà :
Voelliés pryer pour moy à Dieu qui tout créa
Que de m'âme ait pitet, quant dou corps partira. »
Ly évesques du Forois à genoulx se gietta
Et ly dist : « Mon amy, ly Dieux qui tout créa,
Qui pour nous en le croix traveillier se laissa,
Il ait de toy pité ! » et adont s'enclina.
Ly abbés de Fesquans tenrement en ploura;
Cascuns dist orisons, et Ricars s'en ala.
Atant ès l'amustant qu'à siergans le livra :
Enssy c'un mourdréour cascuns prendre le va.
Et quant Ricars les vit, en hault leur escria :
« Ne me bléciés, dist-il, ne deçà ne delà,
Car se vous me bléciés, grans maus vous en venra. »
Adont ung Sarrasin son baston hault leva;
Mais Ricars de Caumont des mains ly esraga,
Par grande félonnie le payen regarda.
Descy jusques à palais l'amustant n'aricsta,
Et au roy Corbarant le prison délivra.

Richard est conduit en présence de Corbarant.

Quant Ricart de Caumont Corbarant avisa,
Il a dréciet le vis et fort le regarda;
Et ly roys Corbarans haultement l'appiella :

10596 *Doon*, nom rendu célèbre par Doon de Mayence.
10599 *Franc nobile baron*, le MS : *noble*.
10600 *Pri*, le MS : *prie*.
10602 *Muir*, meurs.
10607 *Ly évesques*, élision.
10621 *Jusques à palais*, jusqu'au palais.

« Ies-tu ly crestyens qui mes hommes tua
A la tour la royne, où mains ouvriers ouvra?
On m'a bien dit comment tes corps se démena :
Ma gent à ce jour vilainement moru là;
Outrages et orghieus en ton corps fort régna. »
Quant Ricart de Caumont Corbarant escouta, Folio 161 v°.
Il roulle les yeulx et le tieste leva
Et dist à Corbarant : « Ne vous en doubtés jà :
Car par cely Seigneur qui le monde fourma,
J'en ocis ne say quans; mais moult anoyet m'a
C'oncques de la bataille un seus en escappa. »

Dist Ricart de Caumont : « Corbarant, rices roys,
J'ay esté voz prisons courouciés et destrois.
Vostre mère Calabre, qne je n'aime ung tournois,
Me fist yestre machons, dont j'ay uset mes dois :
Sarrasin m'asalirent où je mengoie pois;
Moy et mes compaignons fisent-il moult d'anois.
Je croy que j'en tuay ou XXX ou XXXIIJ :
Ce poise moy par Dieu qui fu mis en le crois,
Quant je ne les ochis trestous à celle fois. »
— « Amis, dist Corbarans, vous n'iestes pas courtois.
Dittes-moy sur vo loy que tiènent ly François,
Yestes-vous chevaliers, escuyers ou bourgois? »
Dist Ricars de Caumont : « N'en mentiray des moys,
Chevalier m'adouba Phelippe, ly boins roys,
A ung rice tournoy qui fu en Viermendois;
Et si tieng de Caumont le vile et le tiérois,
Et sy est ma moullier fille au duc Orlenois ; Richard de Caumont marié à la fille du duc d'Orléans.
Sy en ay fille et fil que je ne vis des mois.
S'est mes cousins giermains ly contes d'Aginois, Sa parenté.

10629 Pour rétablir ce vers, lisons :
Ma gent vilainement à ce jour moru là.
10630 *Orghieus*, orgueil.
10632 Vers incomplet.
10652 *Tiérois*, territoire.
10653 *Fille au duc Orlenois*... Tous ces détails paraissent apocryphes.
10655 *Aginois*, Agenois.

Et ly contes d'Ango qui est nommés Joffrois.
Or m'avés-vous tenut longuement en vos plois :
S'ay plus cier à morir qu'en vo prison C fois. »
— « Vassaus, dist Corbarans, je vous dy sans gabois,
Que vous me samblés bien homme de boin arois.
Or, me dittes, amis, quels homs est Godefrois
Qui à Jhérusalem doit venir demanois? »
Dist Ricart de Caumont : « Par Dieus et par ses lois,
C'est ly mieulx adréciés d'assaus et de tournois
Folio 162 r°. C'on saroit deviser ne dire en tous endrois. »

— « Amis, dist Corbarans, je vous voel deviser
Une grande besoigne et qui me fait muser.
A Andioche fu, bien en savés parler;
Tout furent desconfit, Sarrasin et Escler.
Godefrois y ocist ung jouène baceler,
Brohadas le danssiel, qui tant fist à loer.
Or m'a fait ly soudans de traïson reter,
Et dist que j'ay vendu au peuple d'outremer
Ciaux qui furent vaincu, que j'avoie à garder.
Or alay au soudant dire pour escuser,
Qu'en l'ost des crestyens m'en iroie parler,
Et que je ly doy faire ung baron amener,
Et devant le soudant je le doy faire armer,
Contre IJ Sarrasin le doy en camp livrer;
Et par ce camp ychy, se je le puis fourmer,
Doy deviers le soudant à ma pais demorer.
Or, avoye enpenssé de moy acheminer
Pour aler Godefroy de Buillon amener. »
Dist Ricars de Caumont : « Vous ne poriés trouver
Plus noble campion pour bataille endurer,
N'encontre Godefroy ne se doit nuls vanter,

10656 *Ango*, Anjou. Le comte d'Anjou s'appelait effectivement Geoffroi.

10684 *Ricars*, le MS : *Ricart.*
10685 *Pour bataille*, le MS : *pour le bataille.*

En France ne ailleurs, je le vous dy au cler;
Mais pour IJ Sarrasin en bataille mater,
Ne vous en convenra jà plus tempre lever,
Car je les vous yray en l'eure délivrer. »

Dist Ricars de Caumont à le cière hardie : Richard de Caumont consent à combattre pour Corbarant.
« Encontre Godefroy ne m'atirai-ge mie,
Ne encontre Robiert, le duc de Normandie,
Buinemon ne Tangré, qui tant ont baronnie;
Mais je me vante bien, et vous aciertefie,
Que pour IJ campions en camp tolir le vie,
Il ne vous fault aler ou pays de Surie. »
— « Amis, dist Corbarans, Mahoms te bénéie! Folio 162 v°.
Tu ne feras jà mal en nul jour de ta vie.
Pour l'amour du boin mot et je t'aciertefie
Que délivrer feray la toie compaignie;
Et quant tu aras fait pour moy la courtoisie,
Délivrer vous feray trestout à une fie;
Et aras sauf-conduit par toute païénie,
Et vous feray donner de mon avoir partie. »
Dist Ricart de Caumont : « Sy ferés courtoisie : Richard demande la délivrance des autres prisonniers.
Délivrés les barons, c'est çou que je vous prie. »
Adont ly roys Corbarans à l'amustant escrie :
« Alés, sy m'amenés celle gent baptisie. »
Et Maulions y va qui la cière ot moult lie.
A la cartre est venus, sy l'a desveroullie,
Et dist à nos barons : « Démenés cière lie,
Tout yestes délivret et sauve vostre vie. »

Or, sont ly crestyen baut et liet et joiant.
Quant il furent menet par devant Corbarant,

10700 *Pour l'amour du boin mot*, en considération de ce que tu viens de dire si bien.
10702 *Courtoisie*, le MS : *coutoisie*.
10708 *Adont roys Corbarans...*
10711 *Desveroullie*, le MS : *desveroullée*.

Là furent reviesty à guise de Pieresnt,
Et furent bien siervy del tout à leur commant,
De pain, de car, de vin c'on leur va présentant.
A Ricart de Caumont va-on des biens livrant :
Ly roys en fist pensser à guise d'amirant.
Devant sa table sont ly crestyen dignant,
Et ly roys leur aloit de ses mès envoyant.
La reine Calabre emploie de nouveau la magie. Or, oyés de Calabre dont se va avisant.
A une matinée, droit à l'aube crevant,
Vint à une feniestre d'une tour haute et grant ;
Devant l'aube du jour va la lune escousant.
Lors a giettet ung sort miervelous et poissant,
Et de parolles va tellement conjurant,
Par oevre d'anemis va faire son encant.
Elle avoit ung drap d'or moult biel et reluisant :
Deux campaignes i ot de vermel et de blanc.
Folio 163 r°. En la blance avoit mis Mahom et Tiervagant
Et IJ fiers campions, pourtrait en droit samblant,
Et se tenoit cascuns une espée trençant ;
Et en l'autre partie dou drap noble et plaisant
Fu pointe ly ymagne de Jhésus le poissant,
Et s'avoit desoulx lui ung homme haut et grant,
A loy de campion tint la lance trençant :
Droit as deux Turs s'aloit combatant par samblant.
La dame prist le drap ; en l'air le va dréçant.
Par le conjurement, dont elle savoit tant,
Se desrompy ly dras, et ala désevrant :
Ly une des parties s'en va en l'air volant,
Celle où Dieux estoit poins, sy com j'ay dit devant;
Et ly aultre partie va à tière viersant,
Où ly doy campion estoient en estant.
Quant la dame le voit, s'en ot le cuer joiant.

10723 *Se*, le MS : *sa*.
10726 *Escousant*, se cachant.
10729 *Encant*, enchantement. Voir l'Introduction.
10731 *Campaignes*, champs.
10746 *En estant;* latin, *stantes*.

Tos et isnièlement s'en vint à Corbarant :
« Biaux fieux, dist la royne, je vous jure et créant
Que vostre campions que je vous vois prisant
Vaincera le bataille ou despit du soudant.
Biaux fieux, ce dist Calabre, je vous aciertefie :
Alés hardiement au soudant de Piersie
Vo journée tenir, queste vous est baillie :
Car ly doy encontre ung y pierderont la vie. »
— « Dame, dist Corbarans, Mahom en regrascie. »
Ly fors roys Corbarans appiella se maisnie
Et dist : « Je vous commans que nuls ne s'y détrie,
Que vous soyés tout prest, droit à l'aube esclaircie :
Car deviers Sormasane iert ma voie acqueillie. »
A tous les crestyens ly roys Corbarans prie
Qu'il soient trestout prest; et caseuns ly otrie.
Bien furent ordené nostre chevalerie;
Et les armes Ricart n'est drois c'on y oublié,
Et le riche ceval pour faire l'arramie.
Londemain au matin que ly solaus flambie, Folio 163 v°.
Se party Corbarans à noble compaignie.
D'Olifierne est issus, o lui sa baronnie;
Congiet prist à se mère qui à lui s'umélie;
Et prie à Corbarant, à le cière hardie, Calabre exhorte son fils à se défier des chrétiens.
Qu'à le gent crestyené nullement ne s'alie,
Ne n'entende à oïr de la vierge Marie.
« Car se vous les créés, je vous aciertefie,
Il vous encanteront par art de dyablie.
Ce poyse moy qu'à yaus avés le compaignie. »
— « Dame, dist Corbarans, vous parlés de folie,
Bien me saray garder de la leur jeuglerie. »
Lors s'en party ly roys sur le destrier d'Orbrie;
D'encosté lui Ricart et la gent baptisie
Et ly baron payen d'Olifierne l'antie :

10751 *Vaincera* (vainquera), vaincra. 10754 *Queste*, victoire.

Par deviers Sormasane ont leur voie acquellie.

Or, s'en va Corbarans, ly fors roys couronnés :
Avoecques lui Ricart qui à Caumont fu nés,
Bauduin de Biauvais, ly preux et ly senés ;
S'y fu Harpins de Bourges, ly chevaliers loés ;
Et dan Jehan d'Alis n'y fu mie oubliés,
Foucques de Meulan (?) et Jofroy d'Avignon. Et Foucques de Melans, ly preus et ly senés,
Et Jofroy d'Avegnon qui bien y fu montés,
Ly évesques de Forois, de Fesquans ly abés ;
Et furent d'une route C chevaliers armés
O le roy Corbarant qui les a délivrés.
Tant cevauça ly roys les grans cemins fiérés,
Qu'à Sormasane vint dont bonne est ly cités ;
Là estoit ly soudans qui tant fu aïrés.
A une Saint-Jehan que biaus est ly estés
Atendoit ly soudans, en ses auctorités,
Quinse roys sarrasin que tous avoit mandés
Pour iestre à le journée que ly jours fu nommés,
Folio 164 r°. Que Corbarans devoit venir tous aprestés ;
Et devoit là endroit iestre ce jour amenés
Ung campion sy fier et sy desmesurés,
Qu'encontre IJ payens se devoit istre armés.
Ou palais fu ly roys soudans ly adurés ;
Ses barons appiella et dist : « Vous ne savés,
Le soudan procède au choix des deux Sarrasins qui doivent tenir tête au champion de Corbarant. Ly roys Corbarans vient ; ly fais en est mandés :
S'amaine ung crestyen qui sera adoubés.
Or, regardons, seignour, comment j'aray livrés
Difficultés qu'il rencontre. Deux hardis campions, où les aray trouvés.
Seignour, dist ly soudans, je vous ay en convent ;
Deux campions me fault livrer isnièlement,
Or me voelliés eslire tos et apiertement,
Lyquel feront le camp à ce jour proprement. »

10783 *Avoecques*, le MS : *avoec*. *amenés*.
10800 Vers trop long ; substituons *menés* à 10802 *Istre*, sortir.

Ly aumaçours parla qui nés fu d'Occident
Et dist : « Riches soudans, appiellés Maudalent
Et son frère Taricle qui tant a hardement. »
— « Je le voel, dist ly soudans, et mes corps s'y assent. »
Il dist as Sarrasins : « Vous ferés vraiement
Le camp et le bataille à ce jour noblement ;
Et quant vaincut arés le crestyen pulent,
Vous arés tous les jours de rente en paiement,
Tant com vous viverés, XXX besans d'argent. »
Et cil ont respondu et par acordement :
« Sire soudans, font-il, nous dirons no talent ;
Mais ce ne sera pas, biaus sire, en temps présent,
Jusqu'à tant que verrons enmy vo pavement
Celui qui doit venir assés hastéement.
Quant nous l'arons véu et le sien couvenent,
Adont arons avis et dirons haultement
Le nostre volenté bien et déuément. »
Et ly soudans respont : « Vous ne valés noient ;
Vous n'en ferés jà camp par le mien sierement. »

Maudalent et Taricle.

Quant ly doy Sarrasin ont le parler oy,
Moult en furent andoy en leur cuer resjoy ;
Et ly soudans de Pierse appiella Margaly,
Et Rumant d'Aumarie, qui le cuer ot hardy.
« Signour, dist ly soudans, vous iestes my noury,
Et sy m'avés lonctemps à mon besoing siervy.
Ly fors roys Corbarans doit briefment venir chy,
Et sy doit amener un crestyen o ly
Qui contre IJ payens ara camp estably ;
Et vous yestes vous doy grant et fier et furny :
Vous arés tous les jours de vo vie, sans nul sy,

Folio 164 v°.

Margaly et Rumant d'Aumarie.

10814 *Maudalent*, le MS : *Maudalet*.
10816 Vers trop long.
10831 *Sierement*, le MS : *sierment*.
10834 *Margaly*. On lit dans la *Chanson de Roland*, édit. de M. Fr. Michel, p. 74 :
Ki tint Kartagène al frère *Margalie*.
10835 *Rumant*, le MS : *Sumant*.

XXX besans d'argent, jà n'y arés faly.. »

Rumant. — « Sire, ce dist Rumant, je vous ay bien oy ;

Mais foy que doy Mahom et Apolin oussy,
J'ameroie trop mieux que m'éussiés bany
Du royalme de Pierse et de Nicques oussy,
Qu'encontre Corbarant je me fusse aaty..
Corbarans d'Olifierne est trop priés mon amy ;.

Murgalet de Vaubis et Longis. Mais prendés Murgaleti et son cousin Longy :
Cil ont roy Corbarant, il a lonctemps, hay ;
Et sy sont fort et grant, fier et amaneuy ::
Cil doy vous vengenont contre vostre anemy. »

Quant ly soudans oy le Sarrasin parler,
Les IJ Sarrasins fist en le ville mander ;,
Et cil y sont venut sans point de l'ariester,.
Et ly soudans leur va la cose deviser,
Et demande s'il ont le cuer d'iaux adouber
Contre le crestyen c'on ly doit amener.
Et Longis respondy bien haultement et cler :
« Sire soudans, dist-il, jà ne vous quier céler,
La vostre volenté volroie bien amer ;
Mais ne say crestyen jusqu'à le rouge mer
Ne de là ensement, sy lonc c'on puet aler,
Où je n'osasse bien men corps aventurer

Folio 165 r°. Contre lui corps à corps, sans compaignon mener,
Fors ung seul crestyen que ne say bien nommer ;
Mais cely n'oseroie nullement à garder,.

Éloge indirect de Godefroid. Car devant Andioche ly vis ung cop fraper
Que de traviers ly vio un Sarrasin copper :
A ung cop seulement le fist en deux voler,.
Que le ceval en vis le moitiet raporter :.
Contre tel campion ne se doit nuls vanter.

« Sire, ce dist Longis, par mon Dieu Baraton

10867 *Que ne say*, le MS. : *que je ne say*. 10870 *Vic*, vis. Voy. v. 10468.

Jà ne verray en camp Godefroy de Buillon. »
Longis avoit ung frère, Goulias ot à non ; Goulias de Nicée.
Moult hay Corbarant, le roy de grant renon :
« Sire soudans, dist-il, véchy vo campion,
Je me combateray encontre le glouton. »
Murgalet de Vaubis s'escria à haut ton :
« Mon seigneur le soudant, je feray le tençon
Avoecques Goulias, mon loyal compaignon. »
— Et ly soudans respont : « Sy en arés biau don :
XXX besans le jour de rente vous deuvon ;
Sur mon riche trésor enssy le vous baillon. »
Cil l'en ont miercyet assés et à foison ;
Mais oncques n'en rechurent valissant ung bouton :
Tout doy y furent mort à grant destruction,
Enssy que vous orés en le noble canchon.

Or, entendés, seigneur, chevalier et bourgois,
S'orés noble canchon d'assaus et de tournois ;
Sy com Jhérusalem conquesta Godefrois,
Et comment il en fu par élection roys.
Mais de Ricart diray, le nobile François,
Et du roy Corbarant qui moult ly fu courtois.
A Sormasane vint Corbarans ly Piersois.
Il vont à leur osteus ordener leur conrois :
Bien furent herbegiet en IJ lieus ou en trois.
Quant ce vint au matin, ne se tiennent pas quois :
Bien sont apparelliet de dras sarrasinois, Folio 165 v°.
Sans viestir les haubiers, ne sans porter espois.
A court va Corbarant pour soustenir ses drois ;

10876 *Goulias*, altération de *Goliath*.

A la traverse vait *Golias* férir,
Un roi félun qui Pinçunée tent.
P. Paris, *Garin*, t. I, p. 40.

Conflte en une estache del tens le roi *Golias*.
Fr. Michel, *Charlemagne*, p. 17.

10880 *Haut ton*, le MS : *hauton*.
10890 *Seigneur*, omis dans le MS.
10892 *Com*, le MS : *comme*.
10894 *Nobile*, le MS : *noble*.
10900 Le MS :

Bien se sont apparelliet de dras de Sarrasinois.

Et ly soudans est ou palais maginois :
Avoec lui avoit Turs et Arabiois,
Piersans et Barbarins, Tartaires et Turquois.
Là atent Corbarans qui y vint demanois
A noble compaignie en faisant grant buffois :
Samblant fait qu'il ne crient le soudant ung tournois.
Costume de Richard de Caumont, en sa qualité de champion.
Ricart de Caumont tint Corbarant par les dois :
Noblement fu viestis et de riches arois,
A loy de campion viestis cours et estrois :
Ses caperons estoit enluminés d'orfrois.
Bien samble gentils homs, hardis en tous endrois ;
Son portrait.
A ce temps avoit bien des ans L et trois,
En force et en virtu pour soustenir ses drois
Ricars de Caumont fu par dalès Corbarant.
Bien samble chevaliers hardis et combatant :
Regart ot de lyon ; le corps furny et grant.
Fors estoit et quarés, et de moult fier samblant ;
Les bras gros et membrus, membres à l'avenant.
Quant ou palais entra, payen salent avant :
Pour Ricart de Caumont se vont fort acourant.
Ly uns à l'autre dist : « Véla ung fel tirant!
Bien samble mourdréour, laron et sousdoiant. »
Et ly roys Corbarans ne sy va ariestant ;
Par devant le soudant s'en vint en sousriant ;
Et sy le salua de son Dieu Tiervagant :
O luy sont IIIJ roy qui le vont adiestrant.
Corbarant d'Olifierne a parlé en oyant :
« Roys soudans de Piersie, je me vois amoustrant
Pour tenir ma journée tos et incontinent.
Véchy mon campion que je voys présentant ;
Et vous dy, mon seigneur, que vous n'alés penssant
Folio 166 r°.
Que j'ay estet en l'ost de la gent mescréant,

10903 Vers trop court. — *Palais maginois ; Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 170 : *chastel maginois.*
10904 Vers trop court.

Ne que j'aie tenut parlement tant ne quant,
N'ay passé Olifierne derière ne devant.
Car jadis devant Nicques, qui fu à Solimant,
Oc une grant victore, dont j'eus le cuer joiant,
Au mont de Civetot, sur le pré verdoiant :
Là desconfis l'ost Pière, l'iermite sousdoiant;
Et de là ramenay maint crestyen dolant :
En ma cartre ont esté jusques à maintenant;
Et de ces prisonniers dont je vous voy parlant,
Ay pris ung à mon gré, que chy vois présentant,
Et qui m'acuitera ains le soleil couchant,
Ou demain ens el jour, s'il vous vient à commant. »
Et ly soudans respont : « Je le voel maintenant. »

« Corbarans, dist ly soudans, moult seroie esbahis,
Se n'avoie en ma court IJ Sarrasin eslis
Pour faire la bataille et le camp qu'avés pris :
Or verra-on le droit que viers moy avés quis. »
Il regarde Ricart qui bien samble Antecris.
« Vassaus, dist ly soudans, fustes nés à Paris? »
— « Nennil, dist ly vassaus; mais je fui là nouris;
Sieres sui de Caumont, une vile de pris;
Chevalier m'adouba ly roys de Saint-Denis.
Or suy chy atrapés, de quoy je suy maris;
Mais délivrés seray ains qu'il soit aviespris :
Car sytos que j'aray vos Sarrasin ochis,
Carbarans d'Olifierne, à qui je suy soubgis,
Me fera délivrer et mes carnieus amis. »
— « Comment, dist ly soudans, ies-tu dont sy caitis,
Que tu cuides mater IJ Turs que j'ay eslis? »
Et Ricart ly respont ensy com tous rabis :

Particularités sur Richard de Caumont.

10938 *Oc*, j'eus. *Grant*, le MS : *grande*.
10945 *Ces*, le MS : *ses*.
10945 *M'acuitera*, m'acquittera.
10948 Lisons *dist soudans*.
10955 *Sieres*, orthographe flamande, pour *sires*.

« Pléuist à Dieu de gloire qui maint en paradis,
Que vous fussiés ly tiers par dedens le camp mis,
Folio 166 v°. Adfin, se vous estiés matés et desconfis,
Que péuisse escaper du tout à mon devis. »
— « Par Mahom, dist ly soudans, or ies-tu bien hardis,
Ou tu es ly plus fols qui soit en nul pays. »
Lors s'escria ly soudans sy qu'il fu bien oïs :
« Alés vous adouber, Murgalet de Vaubis,
Et Goulias de Nicques, qui ies frère Longis.
Se par ung seul François iestes en camp conquis,
Dont ne sai-ge que faire, se men Dieu relenquis. »
Et ly roys Corbarans s'est d'iluec départis;
Il enmena Ricart à l'ostel des kaitis
Et leur a dit : « Seigneur, vous iestes mes amis.
Or le faittes armer, qu'il n'y ait riens mespris;
Car pour armer Ricart n'iert véus ne oïs
Homme qui soit à moy, de çou soiés tous fis :
Je ne m'y fieroie pour tout l'or de Paris;
Mais en vous voel avoir fiance et boin avis.
Armés vo campion, s'ayés des adours pris :
Vescy armes assés s'il en y avoit dix. »
Et dist Harpins de Bourges : « Je prise bien tes dis :
Teulx a ung cuer mauvais qui giette ung trop biel ris. »

Or, sont no crestyen en une cambre lée,
Les prisonniers chrétiens arment Richard de Caumont. Pour armer le baron de haulte renommée.
Là estoit mainte armure bielle et très-bien ouvrée,
Maint haubiert y avoit, mainte lance acérée,
Maint héaume luisant et mainte boine espée.
Ricart les regardoit pour gietter sa visée :
Quant il ot esléu tout à sa devisée,

10969 *Dist soudans...*
10971 Même correction.
10982 *Pour tout l'or de Paris*, voy. *Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 161; *pour l'avoir d'Avalon*, *ib.*, t. II, p. 343; *pour tout l'or Psalemon*, p. 322, etc.
10984 *Adours*, ailleurs *adous* ou *adoubs*, harnais.

Adont dist as barons : « Ceste cose m'agrée :
Veschy boinne arméure et très-bien achievée.
Or me voelliés armer à bonne destinée.
Que Dieux nous voelle aidier huy en ceste journée! »
Dont armèrent Ricart sans nule demorée :
Ly bers Harpins de Bourges y mist bien sa penssée ; Folio 167 r°.
Bauduin de Biauvais n'y fist pas ariestée ;
Ly bers Jehan d'Alis, à qui proaiche agrée,
Et Foucques de Melant y gietta sa visée.
Ly uns va regardant à sa targe listée ;
Ly aultres au cheval, s'il y convient riens née ;
Et au héaume oussy n'y font pas oubliée.
N'y ot cauche de fier qui ne soit regardée,
Ne esporon oussy, ne moulette dorée.
Ly évesques gentils a le messe cantée.
Et Ricart de Caumont l'a de cuer escoutée.
Ly vesques du Forois parla sans demorée ;
Doucement appiella nostre gent honnourée
Et dist : « My douc amy de France l'alosée,
Vescy une figure desur Dieu impétrée.
Dieus s'aombra çà jus en la Virge secrée,
XXXIJ ans régna ou pays de Judée,
Et souffry fain et soit, le vent et le gielée ;
Et puis moru en crois d'une lance acérée.
Pour nous offry sa car qui en crois fu navrée,
Pour racater d'infier la lignie dampnée ;
Et Ricart de Caumont à qui proaiche agrée,
Offera huy sa char, en camp et en mellée,
Pour nous à délivrer de la gent deffaée :
Siqu'el non de Ricart qui sa char a livrée,

11007 *Regardée*, le MS : *regardé*.
11009 *Cantée*, le MS : *canté*.
11013 *Douc*, doux.
11015 *S'aombra*, se fit homme ; espagnol *hombre*. — *Çà jus*, le MS : *sa jus*. — *Secrée*, cachée.
11017 *Soit*, soif.
11019 *Sa car*, le MS : *sa scar*.
11022 *Offera*, offrira.

Soions en orison, et soit oussy loée
La char de Jhésucris qui pour nous fu navrée. »
Et quant cil ont oy, s'ont la cière clinée :
E-vous ung Sarrasins d'Olifierne la lée,
Et fu à Corbarant de maisnie privée.
As crestyens a dit : « Penssés sans demorée
Que Ricars soit armés; faute n'y soit trouvée,
Car ly doy Sarrasin qui feront l'asamblée,
Folio 167 v°. Sont fièrement armet d'arméure nostrée.
Goulias portera faussart, lance et espée,
Et maçue et martiel et une fauc temprée. »
Dist Ricart de Caumont : « Par le virtu nommée,
Je volroie pour vray, jà n'en feray célée,
C'on l'en éuist quierkiet une grande karée. »

Dist Ricart de Caumont à le cière hardie :
« Je ne donne ung bouton d'arméure forgie,
Car armes ne vault riens, se bien n'est calengie.
Alés à Corbarant dire que je ly prie,
Qu'il me viengne conduire o lui sa baronnie
Là où je doy aler aventurer me vie. »
Apriés celle rayson que vous avés oye,
Cheval de Richard. Atant ès Corbarant et sa chevalerie
Ricart troeuve monté ou destrier de Nubie :
Corbarans l'acata à l'aumaçour d'Orbrie
Pour le melleur ceval qui soit en Tartarie.
Ly cevaus estoit haus et noirs que pois boulie ;
S'ot les IIIJ piés blanc, plus que n'est flours de lie.
Oncques ne fu cevaus de telle félonnie :
Puis qu'il sent l'esporon, il ne redoubte vie,
N'est chevaus devant ly qu'il n'ait la char mengie.
Et Ricart sist desus qui moult biel se cointie :
N'avoit mieulx chevauçant en France le garnie ;

11033 *Nostrée*, semblable aux nôtres. 11041 Car les armes ne sont rien sans la justice.

N'avoit ceval sy fel qu'à ly ne s'umélie.
Il conduist le ceval sy biel par le cauchie,
Que ly roys Corbarans l'en loe et l'en grascie,
Et a dit à se gent : « Voyés, je vous em prie,
Comment Ricars conduist ceste bieste esragie. »

Par dehors Sormasane, assés près des fossés,
Par devant le castiel qui hault fu eslevés,
Là devant fu ly cans bien clos et ordenés. Le champ clos.
Ly soudans commanda Balin de Balesgués Balin de Balesguès.
Que ly camps soit très-bien à celui jour gardés,
Et que ly crestyens n'y soit déshonnourés.
« Balin, dist ly soudans, de ma gent prenderés
Tout à vostre voloir lesquels que vous volrés, Folio 168 r°.
Et gardés bien le camp environ de tous lés.
Justice voel tenir sans yestre en mal retés ;
Sy c'on ne die pas en viles n'en cités,
En France ne ailleurs, en bours ne en fretés,
A court de roy, de prince qui au siècle soit nés,
Que cieus camps faussement soit chy endroit menés.
Se j'ay droit, je voel bien que mes drois soit gardés ;
Se Corbarans a droit, qu'il ne ly soit ostés :
Car s'on voit aujourd'uy mes campions matés,
Maus chà en avant quant seray trespassés!
En sera mencion, jà ne vous en doutés;
Deçà mer et delà en parlerons assés. »
— « Sire, dist ly payens, il est bien vérités,
Et je le garderay, puisque vous le volés,
Par quoy ne moy ne vous n'en serons jà blasmés. »

11065 *Balesguès*, dans la *Chanson de Roland*, on trouve *Balaguer*, *Balaguez*, *Balasgued*, ce que M. Fr. Michel (p. 152) rend par *Balaguer*, ville de Catalogne.

N'a ci boin chevalier dès ci en *Balegués*.
Roman inédit de Fier-à-bras.

11069 *Vous volrés*, le MS : *tu volras*.
11073 *Bours*, bourgs.
11079 Vers trop court : *Maus est chà en avant...*
11081 *Parlerons*, le MS : *parleran*.

Or, fu Ricart ou camp qui sa maisnie atent,
Qui estoient armet bien et souffissanment,
Et furent aconduit ou camp moult noblement:
L'un delès l'autre sont chevauçant noblement.
Ly soudans fu lassus en son droit mandement,
Avoec lui ses barons dont il y ot gramment.
Ses campions pierçoit venir joliement.
« Ahy, Mahom! dist-il, je t'en fay huy présent
De mes IJ campions qui tant sont biel et gent:
Mahom, je te les livre à ton commandement.
Mahom, s'il sont vainqu, je t'ay bien encouvent
Qu'en esreur meteras ton peuple grandement;
Et sy en vaulras mains d'offrandes proprement,
Jamais ne te donray ne or fin ne argent. »
Et ly doy campion n'y font ariestement :

Le combat commence entre Richard de Caumont et les deux champions du soudan.

Il sont entret ou camp où Ricars les atent.
Balin les mist ou camp et dist : « Alés-vous-ent
A Mahom Jumelin, que je croy fermement,
Qui victore vous doinst à son commandement. »

Folio 168 v°.

Et Ricars fu ou camp, qu'à Dieu prie souvent,
Que victore ly doinst à le payène gent.
« A! Dieux, ç'a dit Ricart à qui Caumont apent,

11096 *Meteras*, mettras.

11097 *D'offrandes*, le MS : *d'offerandes*.

11098 *Jamais*, etc. Cette manière de faire ses conditions avec le ciel est propre à la superstition ignorante; elle rappelle la dévotion intéressée de Louis XI et le fanatisme sacrilége des peuples d'Italie et d'Espagne. Dans un poëme de *Charlemagne* que nous a fait connaître M. Francisque Michel (*Charlemagne*, préface, p. xcv), les Sarrasins traitent ainsi Mahomet :

Souvent crient ensemble : « Mahom, fay-nous aye,
Ou, se ce non, à certes feras grant *(grande)* folie.
Jamais en toute Espaigne tu n'aras seigneurie;
Ains te trébucheron de la Mahommerie,
Plus villement *(cibuent)* te merron que larron que l'on lie. »

11098 *Argent*. Le roman de *Baudouin de Sebourc* (t. I, p. 33) nous fournit cette singulière étymologie du mot *argent* :

E! Diex, qu'est-che d'*argent*? chius le sot bien nommer
Qui *argent* l'appella : les gens fait embraser.
I déables d'enfer le fist *argent* nommer :
Car une grange fist de monnoie pupler,
Et puis l'ala tantost à moult de gent conter;
Chil alèrent tantost le grange deffremer,
S'alèrent le monnoie querquier et entasser;
Et li déables ala celle grange allumer,
Si fist le gens dedens ardoir et embraser.
Pour chou ot nom *argens* : li noms n'en veelt muer,
Car il art tout le mondo, si lons qu'on set aler :
(Il) n'est si petit enfès, c'est légiers à prouver,
S'on li doune I denier, qui n'en laist le plourer.

11103 *Vous*, le MS : *voins*.

Chà viènent cil laron moult effroicement.
Se j'en péuisse jà l'un ochire briefment,
Ly autres ne durast contre moy pas gramment.
Glorieus sire Dieux, pères onnipotent,
Qui de ton corps fesis le digne sacrement,
Et desist les raisons que ly priestres aprent,
Dont la chars Jhésucris au saint autel descent,
Et moru en le crois pour nostre sauvement,
Et puis résuscita au tierc jour droitement,
Et sy réconforta sa mère doucement,
Marie-Magdalaine qui t'amoit loyaument;
Tes apostles oussy confortas dignement :
Sire, sy com c'est voirs, sy conforte ta gent
Qui pour moy sont enclos en plorant tenrement. »
A ycelle parolle Goulyas se descent.
Murgalés de Vaubis son abalestre tent;
Et s'y mist ung quariel qui trençoit radement,
Qui fu envenimés de venin de sierpent.
Mors est ly bers Ricars se chely quariel sent.
Ly quariaus est volés oultre plus d'un arpent;
Et Ricars saut à lui tos et hastiement,
De l'espée le fiert qui trençoit durement;
La corde de son arc ly trença tellement
Que l'arc trença oussy par itel couvenent,
C'oncques puis n'en trest cop, dont le cuer ot dolent.

Or, a pierdut son arc Murgalet de Vaubis :
Il a traite l'espée, comme preus et hardis,
Et assaly Ricart qu'à deffensse s'est mis;
Mais derière et devant fu trop bien assalis,
Car Goulias l'assaut, ly Sarrasins maudis.
A ce commenchement fu grans ly capléis :
Bien se deffent Ricars contre les Arrabis;

11107 Vers trop court. — *Effroicement* pour *effroicément ?*

Folio 169 r°.

Il avoit boin ceval qui bien ly est salis :
Car quant Ricars pierçoit qu'il est entrepris,
Il broce le ceval sur quoy il fu assis,
Et il ly faut de tierre tantos IX piés ou dis;
Et là se tiënt Ricars tant qu'il est rafresquis.
Mais s'il se combatoient à lui par bon avis,
Car ensamble se tiènent ly Sarrasins toudis.
Se Ricars de Caumont les éuist départis,
Il en fust en son cuer durement resjoïs;
Et quant voit qu'en ung point se sont en conroy mis,
Il a bassé le lance, s'a son escu rassis,
Il est courus en iaux com ly leus ès brebis.
A Goulias lança Ricars ly poestis,
Sur l'escut l'asséna qui ly fu sur le pis;
Tout oultre ly pierça ly fiers qui fu brunis,
Et le rice haubiert qui fu bons et trestis;
Jusc'à char est alés ly rices fiers jolis.
Quant Goulias le sent, s'y s'est un poy gencis;
Et Ricars vint sur luy com vassaus poestis,
Sy qu'il est dou ceval à le tierre flastris.
Oultre s'en est passés ly chevaliers gentils;
Il a sakiet le branc com vassaus bien apris;
Et vint à Murgalet que n'y est alentis.
Sur la coife le fiert Ricars ly agenssis,
Sicque ly feus en est de la force salis;
De l'escut ly trença, s'est ly brans reviertis
Sur le col du ceval, sy qu'à IJ piés s'est mis;

11140 Vers trop court : *Qu'il en est entrepris.*
11142 *Faut*, manque.
11146 *Se Ricars*, le MS : *ce Ricart.*
11153 *Brunis :*

Et puis prent son helmé *(helme)* à cier
A cercle d'or, *berni* d'achier.
Roman de Gilles de Chin, v. 5000, t. VII de ce recueil, p. 170.

11154 *Trestis*, serré, peut-être pour *treslis*, à mailles serrées, à treilles.

Escu ne heaume, ne bon haubert *treslis*.
Garin, t. I, p. 3 (la table dit 4).

Le *treslis* faisait sur la peau des taches appelées *camois*.
11156 *Gencis*, détourné.
11157 *Com*, le MS : *comme*.
11158 *Flastris*, abattu.
11164 *Reviertis*, rebondi.

Et Murgalés est clinés, a poy qu'il n'est jus mis;
Ly chevaus de paour est à bailles fuïs.
Quant Corbarans le voit, s'en a giettet ung ris.

— « Seigneur, dist Corbarans, vélà boin chevalier,
Pités est qu'il ne croit Mahom le droiturier. »
Puis a dit biellement : « S'il puet tant esploitier,
Qu'il me puist acquitter et aujourd'uy aidier,
Encore me feray lever et baptisier. »
Et ly soudans estoit en son castiel plénier :
Avoecques lui avoit son oncle Rachefier,
Et sy furent sy fil net de mainte moullier;
Car ly soudans avoit VJ femmes pour coucier :
Car telle est la coustume au peuple losengier.
Ly soudans fu dolans de Ricart le princier,
Qui sy bien se combat à l'espée d'achier.
— « Signour, dist ly soudans, je ne say que quidier :
Je ne cuidoie pas que ce campion fier
Déuist avoir duré à Goulias le fier,
Et au ber Murgalet qui tant fait à prisier.
Ne say en mon royalme IJ hommes acointier
Pour mieulx faire le camp contre ung seul Berruyer. »
— « Sire, dient payen, n'en devés esmayer :
Jà Mahoms ne laira vostre droit abaissier,
Ne ly IJ Sarrasins au crestyen trencier. »
— « Seigneur, dist ly soudans, voelliés Mahom pryer
Qu'il voelle nostre loy aujourd'uy exaucier,
Car, à çou que je voy, bien en avons mestier. »

Folio 169 v°.

Rachefier, oncle de Corbarant.

Ricars de Caumont voit, Goulias est chéus;
Et Murgalés estoit forment tristres et mus.

11166 Pour rétablir le vers, substituer *s'incline* à *est clinés*. — *A poy* ou *à poy*.

11173 *Encore, etc.* Ce vœu est assez singulier après le regret que vient d'exprimer Corbarant qu'un si bon chevalier que Richard ne croie pas en Mahomet.

11186 *Berruyer;* voici encore ce mot employé dans un sens qui nous échappe. Cf. v. 8960.

Il voit que Goulias estoit relevés sus :
A son ceval aloit, de férir esméus.
Lors broche le ceval qu'il n'y est atendus.
A ung coron du camp est Ricars descendus ;
Et quant ly boins cevaus fu de son maistre vus,
A l'autre ceval va, bien fort i est courus ;
Des IJ piés de derière est au ceval venus ;
En la tieste le fiert de ses IJ piés aghus,
Que la tieste ly fent ; ly cevaus chéy jus.
Quant Goulias le vit, sy fu tous espierdus.
Or n'a point de ceval, car ly siens est pierdus ;
A Ricart va courant dou branc qui fu agus ;
Est venus contre luy et ly lance ou bus,
Le haubiert ly pierça et l'auqueton dessus,
Sicque ly sans en est à le tierre courus.
Dont revint Murgalés, qui bien fu revenus,
Et là fu bers Ricars assalis et férus ;
Mais ses boins chevaus est à Murgalet venus,
Son cheval assaly à ses grands dens aghus,
Tant que ly chevaus est à le tierre fondus.

Ly cevaus est chéus, et Murgalés viersa ;
Et Ricars de Caumont tellement le tapa,
La coiffe au diestre lés sy très-bien asséna,
Qu'en le tieste l'ataint, l'oreille ly coppa.
Jà l'éuist Ricart mort ; mais Goulyas y va,
Qui asaly Ricart et grant cop ly donna.
Murgalés saly sus, à qui moult anoya ;
S'oreille vit à tierre que Ricart ly osta.
Tel duel en ot au cuer a poy qu'il n'esraga ;
A Ricart de Caumont hardiement lança.
Mais Ricars ly gentils Jhésucris aoura,
Les haus noms Jhésucris en son cuer réclama.

Le cheval de Richard attaque et tue ceux de Goulias et de Murgalet.

Folio 170 r°.

11207 Vers trop court : *Et si ly lance ou bus.*

A diestre et à seniestre fiert deçà et delà.
Goulias le tient court et forment s'effroça ;
A soy-méismes dist que l'onneur en ara,
Ou jamais en sa vie en Mahon ne creira.
Il a pris ung martiel qu'avoecques lui porta,
Et va férir Ricart qui de lui se garda.
Ly martiaus est chéus et Goulias tuma ;
Et Ricart le féry que point ne l'espargna.
Sur l'espaule l'ataint, le haubiert ly copa :
Plaine paume en la char ly achiers y entra,
Ly sans en va courant que la tierre enrosa.
Dont ly a dit Ricars : « Garir vous convenra,
Se g'y puis r'asséner, ly espaule en venra. »

Dolans fu Goulias quant son sanc voit kéir
Qui par d'encoste ly ly fait le pret rougir.
Il dist à Murgalet : « Nous faura dont morir,
Par ung seul crestyen en bataille périr ! »
— « Compains, dist Murgalés, on nous doit bien haïr :
Jamais ne m'oseray devant homme véir.
Alons à une fois ce traïteur férir. »
Dont ly coururent sus sans point de l'alentir.
Goulias va tantos sa maçue saisir;
Et l'escut de Ricart le féry par aïr,
Si qu'il convint Ricart à le tierre quéir.
Adoncques véissiés Corbarant esbahir,
Et le rice soudant liément resjoïr.
Et Goulias l'assaut et vot sur lui salir ;
Et Murgalés y vint acourant sans loisir,

Folio 170 v°.

11228 *S'effroça*, s'efforça.

11235 *Tuma*, tomba. W.-J.-A. Jonckbloet, *Roman van Karel den Grooten*, Leiden, 1844, p. 70 :

Hi en moeste *tumen* in 'tdal.

Le savant éditeur, p. 319, fait une note sur ce mot qu'il signale dans d'autres poëmes en langue des Pays-Bas, tels que le *Fergaut* et *Walewein*.

11239 *R'asséner*, asséner une seconde fois. — *Ly espaule en venra*, l'épaule suivra.

11241 *Par d'encoste ly*, tout près de lui.

Murgalet perd miraculeusement la vue.

En le tieste le vot d'une espée férir,
Quant Dieux fist par vertu Murgalet aveulir,
Tellement qu'il ne seut ne aler ne venir;
Et Ricars se leva que Dieux puist bénéir,
Car Goulias ot pris, pour sa vie garir,
Parmy le hateriel, ne s'en pot départir,
Ne Goulias ne puet hors de ses mains issir.
Andoy sont en estant pour la luite tenir.
Ricart le tint deseure, si com porés oïr;
D'un tour françois ly va faire le piet falir,
Sy qu'il fist Goulias à le tierre gésir.
Il a trait ung coutiel; Goulias va férir :
Tout parmy les costés ly fist le car partir,
Sicque de l'autre part le péuist-on véir.
Ricars se releva, s'espée va saisir.
Ançois que Goulias se péuist revenir,
Ly va ly bers Ricart ung sy grant cop siervir,
Que la tieste ly fist sevrer et départir.
Oultre ce dist Ricars : « Dieux vous puist maléir!
Car aujourd'uy m'avés fait trop fort à souffrir. »

Goulias succombe.

Or, est mors Goulias, s'a le tieste copée;
Et Murgalés revint apriés celle vuée.
Quant il vit Goulias qui la vie ot finée,

11264 *D'un tour françois...* M. P. Paris explique cette expression par *à la renverse* (*Romancero*, p. 40) :

A *tor françois* emmi le lit l'estent.

Nous croyons qu'il signifie ici : *d'un croque-en-jambe*. M. P. Paris cite ces deux passages qui élargissent le sens : le *tour françois* paraît consister à enlever son adversaire et à le jeter ensuite à terre :

Et Garin trait l'espée qui mout fait à loer;
Cil le va par les flans à ses deux bras cobrer,
Si fait un *tor françois*, jus le cuide verser,
Mais Garin fu si fors que n'el put remuer...

Hernaus est reculés vers un rocher créu...
Un *tor françois* li fait dont li est sovenu,
Qu'en s'enfance ot appris d'un Englès Cornabu,
Hernaut leva de terre, come un rain de séu,
Si le geta davant, sor un perron cornu.

Garin de Montglave, MS de Lavallière, p. 78.

11276 *Vuée* pour *visée?*

Il en fu moult dolans en cuer et en penssée. Folio 171 r°.
— « Mahom, dist Murgalés, com povre destinée.
Je doy moult fort hayr celle povre journée
Que la bataille pris : ce fu male penssée ;
Car tos me mesquéy que je l'oc acordée.
Ou chus crestyens fu destinés d'une fée,
Ou par encantement par manière ordenée,
Ou diables d'infier ly aide à le mellée,
Ou ses Dieux, où il croit à loy crestyénée,
Me grièvе contre lui à ycelle assemblée :
Car ore le cuiday ochire de m'éspée,
Quant en l'eure me fu le véue tourblée.
Je ne say que pensser en fait ne en visée ;
Et se ly Dieux qu'il croit huy, en ceste journée,
Ly donne la virtu, la force et la durée,
Je ly dépry qu'à moy en soit grasce moustrée,
Par quoy l'âme de moy ne puist iestre dampnée. »
Et Ricars l'asaly de fière randonnée ;
Murgalés se deffent à cière foursenée,
Mais dolans fu au cuer que l'oreille ot copée.

Par dehors Sormasane, ou camp delès le pont,
Dessus le flum d'Ufrate où ly vray pierle sont, Les perles de l'Euphrate.
Au dehors de la porte par où à Damas vont,
Là se combat Ricars, ly sires de Caumont,
Encontre Murgalet, le frère Brunamont. Brunamont, frère de Murgalet.
Et ly soudans estoit en son castiel amont :
Dolans et courouciés en appiella Gormont, Gormont et Timont, rois d'Afrique.
Ung noble roy d'Aufricque qui fu au roy Timont.
« Amis, dist ly soudans, d'ore en avant n'aront
Ly Sarrasin fiance ne amour ne tenront

11286 *A loy crestyénée*, le MS : *A la loy crestyéné*.
11289 *Fu*, le MS : *fui*.
11299 *Ufrate*, Euphrate.
11304 *Gormont*. Voir des fragments d'un ancien roman de Gormont, pp. x-xxxii de l'introduction au 2e vol. de Ph. Mouskés.

A Mahommet de Niecques, plus ne le sierviront
Sarrasin ne payen, ains le renieront,
Puisque doy Sarrasin ensy vaincu seront
D'un tout seul crestyen; trop nous despiteront :
Folio 171 v°. Jamais or ne argent à Mahom n'offeront.
J'en suy sy .courouciés a poy mes cuers ne font.
Mander voel Corbarant, qui nostre loy confont,
C'on ne combate plus; ly doy s'en partiront,
Et ferons bonne pais que tout acorderont.
Se Corbarant le fait, ma gent l'onneur aront;
Et s'il le me refuse, ly sien le comparont. »

Ly soudans a mandé à Corbarant le fier
Qu'il face de Ricart la bataille laissier,
Et il s'acordera tout à son désirier.
Bien le volsist ly roys Corbarans octroyer,
Mais Ricart de Caumont ne vot le camp laissier,
Et dist, n'en partira, qui qu'il doye anoyer,
Sy fera Murgalet morir à destourbier.
Lors le féry Ricart desus son hanepier,
L'autre oreille ly fist à tierre trébucier.
Murgalet, étant à l'extrémité, demande à être baptisé. Quant Murgalés se vit ensement mehaignier,
A l'encontre Ricart s'ala agenoullier
Et ly dist : « Gentils homs, je te pry et requier
Que me laissiés à toy parler et desrainier;
Non pas que je te pry de moy à respitier,
Mais je voel ains ma mort Mahommet renoyer,
Car il n'a de pooir le monte d'un denier.
Je me reng à ta loy, la miène voel laissier,
Et te pry pour Jhésus c'on fist crucefier,
Que me voelliés un poy de ta loy anoncier;
Et puis se tes corps a pooir du baptisier,

11308 *Niecques*, lisez *Meeques*.
11318 *Comparont* pour *comparront* au futur; payeront.
11336 *Pry*, le MS : *prie*.

Sy me fay à ma fin tout çou que j'ay mestier;
Et puis se me venras tantos le cieff trencier,
Car ne volroie vivre pour l'avoir Locquifier, — Locquifier (Lucifer?).
Ne quanques ly soudans balle son trésorier. »

Quant Ricars entendy Murgalet qui parla, — Richard de Caumont enseigne à Murgalet les dogmes principaux de la foi chrétienne.
Doucement ly a dit : « On te baptisera,
Et te diray la foy où morir te faurra,
Se tu voes paradis, où jà mauvais n'ira. — Folio 172 r°.
Croy en Dieu tout poissant qui tout fist et créa,
Et paradis tierriestre Ève et Adam bailla,
Et le fruit perilleus que Dieux leur dévéa,
Ève par le sierpent à Adam consella
De mengier de ce fruit, dont le peuple danna,
LIJ^c ans en infier demora, — Captivité d'Ève dans les enfers pendant 5200 ans.
Descy qu'à tant que Dieux une Vierge envoya
Qui Marie ot à nom, et Dieux tant l'enama
Que l'angle Gabriel saluer l'envoya;
Et en cely salut que l'angles ly noncha,
Y vint Sains-Esperis, la Vierge enlumina :
En ce vray sens divin ung fieux s'encorpora;
Et cieus fieux glorieus qu'en Vierge s'aombra,
Il estoit Dieux et homs, et Virge l'alaita :
Vierginaument nasqui, divinement régna.
Le corps saint Lazaron de mort résuscita;
De la fosse au lyon saint Daniel giéta;
Ou ventre d'un poisson saint Jonas il sauva;
XL jours tous plains sans mengier il juna,
Et as noces saint Arche l'iaue en boin vin mua;

11352 Cette légende a déjà été exposée aux v. 1774 et suiv. (Voir l'introd. du *Chevalier au Cygne*, p. xcv, et celle de ce volume.)

11361 *Vierginaument*, virginalement; vers remarquable par sa coupe.

11363 *Saint Duniel.*

Or penssés dou venir, pour le corps *saint Danel.*
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 9.

11366 *Saint Arche*, abrégé d'*Architriclin*, mot qui désignait une fonction (celle de maître d'hôtel), et qu'on a pris pour un nom propre au moyen âge, d'après ce passage de saint Jean,

V mille créatures à ung mengier donna
V pains et IJ poissons, et tous les saoula,
Et XIJ corbilles de relief demora.
Il fist le sacrement, et son corps nous donna,
Mis en pain et en vin par parlers qu'il y a.
Puis le vendy Judas que baisant le livra :
Juïs le lapidèrent : pour nous mort endura ;
Apriés se passion en infier en ala,
La porte fist vierser, ses amis en gietta
Qui dou péciet d'Adam avoient demoré là ;
Et à l'ascencion lassus ès cieus monta,
Et à le pentecouste les siens r'enlumina :
En samblance de feu ses amis conforta
Folio 172 v°. Qui la loy précièrent que Dieux leur enségna,
Qui mouteplyé est et qui moutepliera.
Amis, véchy la foy que Dieux nous ordena. »
— « Sire, dist Murgalés, savés comment il va?
A celui me commans qui baptesme ordena ;
Et se reny Mahom et quanqu'il commanda. »
Dist Ricart de Caumont : « Et mes corps vous fera
Çou qu'à vous apartient, de çou ne doutés jà :
Car je suy chevaliers, et Dieux les ordena,
Sicques el nom de Dieu mes corps vous aidera. »
Ung héaume saisy, à la rivière ala
Dont ly camps fu enclos et deçà et delà,
Ricars a pris de l'iaue, et puis s'en retourna.
Il vint à Murgalet que Jhésus espira :
Richard baptise Murgalet. Ricars le va sainant, et puis l'iaue saina ;

ch. II, v. 8 : « Et dicit eis Jesus : *Haurite nunc et ferte architriclino.* »

11368 *Saoula*, le MS : *soula*.

11369 Vers trop court.

11376 Vers trop long.

11382 Roland, dans le faux Turpin, prêche ainsi le géant Ferragus (Ph. Mouskés, t. I, p. 362). C'est une dispute théologique en règle qui a inspiré sans doute au Pulci la scène où Olivier catéchise Méridienne (ch. VIII du *Morgante maggiore*). — Dans le roman de *Bauduin de Sebourc* (t. I, p. 314), ce paladin, avant de combattre Polibant, fait une longue profession de foi qui ressemble au sermon de Richard.

11385 *Quanqu'il*, le MS : *qua qu'il*.

11393 *Espira*, inspira.

La sainte Trenitet i dist et devisa ;
Sur le chief du payen li vassaus le gietta.
Ou nom du saint baptesme, iluec le baptisa,
Et a pries IIJ pens d'ierbe et l'acumenia. Communion.
« Ricart, dist Murgalet, bien ait qui vous porta ! Murgalet prie Richard de lui ôter la vie.
Or, me trenciés le cief, ne m'en déportés jà,
Car je le vous pardoins dou pardon que Dieus a
Pardonné à celui qui bien le siervira. »
Et quant Ricars l'oy, tenrement souspira :
« Par ma foy, Murgalet ! ly sans me muera ;
Murgalet, biaus amis, volés-vous morir jà ?
Se je vous fas nul mal, trop m'en anoiera. »
— « Sire, dist Murgalés, faire le vous faurra :
Car ichy ou ailleurs morir me convenra ;
Et s'iert vos camps outrés quant mes corps mors sera.

« Ricart, dist Murgalet, biaus sire, je vous pry,
La tieste me trenciés à vostre branc fourby,
Sy arés fait le camp et du tout desconfy ;
Et vous prie, biau sire, pour Dieu qui ne menty,
Que vous et Corbarans et vostre gent oussy, Folio 175 r°.
Quant dou soudant serés ensamble départi,
Gardés que ne soyés navré et assaly.
Goulias a ung frère et j'en ay ung oussy,
Qui moult seront de nous courouciet et mary. »
— « Amis, ce dist Ricars, je sui dolans de ty,
Qu'il convient que par moy soiés ensy feny :
Or prie-jou à Dieu qu'il ait miercy de ty. »
Le *Credo* ly fist dire mot à mot apriés ly ;
Bender ly vot les yeux ; mes cieus ly deffendy Vision de Murgalet.
Et a dit à Ricart : « Moy samble c'ore vy
Une clarté ou ciel, et sembla qu'il ouvry,

11398 *Pries*, pris. L'herbe remplace l'hostie.
11408 *Ichy*, le MS : *chy*.
11415 *Départi*, le MS : *départis*.

Et encore le voy luire deseure my. »
Richard lui tranche la tête. Adont ly bers Ricars ung tel cop ly féry,
Que la tieste en vola enmy le pré floury.
Quant ly soudans le voit, le cuer ot sy mary
Qu'il ne desist ung mot pour tout l'or de Roussy;
Et ly roys Corbarans forment se resjoy :
As crestyens manda comment Ricars vainky.
Quant crestyen le sorent, forment leur abielly.
De l'ostel sont issu, cascuns sus ung ronchy;
Balin. Et Balins vint ou camp où Ricars l'atendy.
Il le prist par le main, et Ricars s'en issy;
Et ly roys Corbarans forment le conjoy
Et ly dist : « Chevaliers, vous m'avés bien siervy :
Calabre la royne le m'avoit bien loty. »
A l'ostel ont mené le chevalier hardy.
Richard est désarmé et l'on met un appareil sur ses blessures. Bauduin de Biauvais par l'aubiert le saisy :
Huec l'ont desarmé, et sy l'ont desviesty.
Quatre plaies avoit desus le corps de ly :
Ly mires Corbarant par puisons le gary.

Apriés ceste bataille que je vous voy contant
Ala viers le palais le fort roy Corbarant :
Iluecques a trouvé le riche roy soudant.
Ly parent Corbarant qui estoient moult grant
Folio 175 v°. Sont venut au soudant, comme gent souffissant.
Ly uns des roys parla, et ly dist en oïant :
Réconciliation du soudan et de Corbarant. « Sire soudans, dist-il, nous disons maintenant
Que véchy Corbarant, le rice roy vaillant,
Dont plaige avons esté pour le nostre vaillant,
Or nous a aquittés, il est bien apparant,
Sy en sommes délivre et tourné à garant.

11427 *Adont...* Ce mélange de barbarie et de générosité semble appartenir à des mœurs déjà anciennes.

11430 *Roussy*, Roussie, Russie.

D'illec courent les iaues desi que en *Roussie*.
Fr. Michel, *Charlemagne*, p. 201

Sy jurastes oussy Mahom et Tiervagant,
Que se roys Corbarans pooit oultrer le camp,
Que jamais n'ariés guerre pour ce fait aparant.
Ne de la traïson, dont parlé avés tant,
Ne ly demanderés d'oremais en avant.
Sy vous prions oussy que tenons en convent,
N'avons nésun mestier, ne roy, ne amirant,
Que nous maintenons guerre comme fol ignorant :
Assés en averons, ains lonc tierme passant,
Contre les crestyens qui nous vont aproçant.
Par temps asségeront le roy Cornumarant.
Il sont devant Barut asségiet maintenant,
Jusques à la Saiette il vièneut acourant;
Ensy com chien diervé il vièneut acourant :
Soions trestout amit, ly petit et ly grant. »
— « Biaus seigneur, dist ly soudans, je le vois afiant :
Faittes venir à court le fort roy Corbarant
Et tous les crestyens, car il ont sauf-alant;
A digner leur donray en mon palais luisant.
Jà ne s'en vanteront à le gent mescréant,
Ne au duc Godefroy, n'à Robiert le Normant,
Que je n'aye bien fait comme roy souffissant. »
Ensy ont fait le pays Sarrasin et Piersant.

Apriés yceste pays qui là fu confremée,
Vint Corbarans à court et sa gent honnourée.
Ly soudans leur a fait honneur à l'asamblée;
A Ricart de Caumont dist à haute alevée :
« Cre[illegible]ens, dist ly soudans, biële fu la journée,
Que [illegible]bataille avés ensement conquestée :
Mil ans apriés vo mort en iert la renommée. »

Folio 174 r°. Paroles flatteuses adressées par le soudan à Richard.

11457 *Se*, le MS : *ce*.
11461 *En couvent*, le MS : *couvent*.
11469 *Com*, le MS : *comme*.
11471 *Dist soudans*.
11477 *N'aye*, le MS : *n'ay*.
11485 *Iert*, le MS : *iret*.

Humilité du chevalier.

— « Sire, ce dist Ricars, ma loy en soit loée;
Car ne vient pas de moy, ne de ma destinée,
Ains vient de Jhésucris qui fist ciel et rousée,
Et de sainte Marie qui doit iestre honnourée. »
Quant ly soudans l'oy, s'en fist une risée.
Lors sont à table assis celle gent deffaée.

Festin donné par le soudan.

A la table au soudant qui hault fu eslevée,
Fu ly roys Corbarans d'Olifierne la lée;
Dix roys y ot assis à icelle journée.
La table as crestyens y fu bien ordenée :
Bien fu Ricars siervis, mais la char ot pénée;
Non pourquant se maintient de manière doutée,
Car de tous les payens de la salle pavée
Estoit plus regardés que créature née.
Or sont en grant solas, en court bien ordenée;
Mais par temps y ara une noise levée
D'un félon Moryen qui ait male durée;

Acremant le Camard.

Acremant le Kamart qui noirs fu que pevrée :
Il estoit campions nommés en la contrée;
Et juoit des escus et ot fait maint journée.
A Goulias avoit mainte cose moustrée
Qui ains ne ly valy une pume pelée.
Murgalet ot siervit de moustrer la mellée.
Signeur, icieus Kamars ot cière redoutée :
Il n'avoit Sarrasin oultre le mer salée
Qui osast contre lui prendre par cière irée
L'escut et le baston dont il sot la menée;
Maint Sarrasin ot mort, mainte bataille outrée.
Pour siervir le soudant venoit en la contrée;
Mais à tart fu venus, dont pas ne ly agrée,

Folio 171 v°.

Car à Ricart éuist la bataille acordée.

11492 *Hault*, le MS : *haulte*.

11503 *Acremant*, nom fort ressemblant à celui d'*Agramant* que l'Arioste a rendu proverbial : la discorde est au camp d'Agramant. Dans le *Boiardo*, le roi Agramant prétend descendre d'Alexandre en droite ligne et tient trente-deux rois sous son obéissance. — *Pevrée*, poivrade.

11505 *Maint journée*, le MS : *mainte jourée*.

Devant le roy soudant s'en vint de randonnée ;
Quant ly soudans le vit, s'a le cière levée :
« Dont venés-vous, dist-il, fieus de pute prouvée ?
Je vous ay fait mander jusques en Orbendée.
Se vous fussiés venus ains ma besoigne outrée,
A tous jours mais en fust vostre char honnourée. »

Quant ly soudans perçut Acremant le Kamart,
Qui estoit oussy noirs que carbons qui point n'art,
Ly soudans ly a fait ung moult mauvais regart ;
Et ly dist par irour : « Venus iestes trop tart. »
Et dist ly Moryens qui pas n'ot cuer couart : — Querelle suscitée par Acremant.
« Ce poise moy, dist-il, d'ire ly cuers m'en part ;
Mais encore vous dy en vo propre regart,
Que ly roys Corbarans que je voy d'autre part
A à l'encontre vous mal ouvré de faussart,
Et est dignes qu'il ait ens ou colps une hart ;
Et s'il est crestyens, ne jouènes ne viellart,
Qui enprende l'escut, vé-le-cy en sa part ;
Et je ly prouveray roy Corbarant cockart,
Car vous n'avés pas hui ne cauche ne hazart.
Où est chus campions c'on appielle Ricart? »
— « Vé-le-là, dist uns Turs c'on nommoit Viellefart. — Viellefart.
Ung des fieux au soudan qui ot nom Agramart — Agramart, l'un des fils du soudan.
Le mena à la table qui fu de l'autre part :
Là où ly crestyen siront en estandart.
Lors a dit Acremans : « Iestes-vous chy, cornart? — Acremant provoque Richard de Caumont.
Vous iestes crestyens qui demandés le lart,
Crestyens qui ochis Goulias le gaillart,

11532 *Colps* pour *col.*
11533 *S'il*, le MS : *cil.* — *Ne*, ou.
11534 *Vé-le-cy en sa part*, je tiens la partie.
11536 *Hui*, le MS : *lui.* A *hazart* peut-être peut-on substituer *huzart*, dans le sens de *honseaus.*
11541 *Siront en estandart, siront* pour *siérent ; estangherre* est donné par Roquefort pour banquet, festin ; *estandart* paraît avoir ici la même signification.

Rochenard, frère de Murgalet.

Et le boin Murgalet, le frère Rochenart.
Va, se preng cel escut, ensy c'un fol musart,
Sy jue contre moy IIJ estours en ta part,
Ou j'e t'apielleray un traïtre faussart.

« Vassaus, dist Acremans qui Kamart ot à nom,
Or sus! et sy prendés l'escut et le baston,
Folio 175 r°. U vous serés de moy retés de traïson,
Que vous avés vaincut IJ payens sans raison,
Et par l'encantement dont vous savés fuison. »
Quant Ricars l'entendy, n'en fist se riere non :
Cuida que fust ung fol, que par abuision
Parlast sy faitement pour rire maint baron.
Harpin de Bourges relève la provocation. Ly bers Harpins de Bourges connuit bien sa façon;
Lors a dit biellement : « Oyés, my compaignon,
Délivrer nous convient ichy de ce glouton.
Foy que je doy à Dieu qui souffry passion,
Bien apris une fois, en France le royon,
De ce jeu chy endroit, et j'en say à foison :
G'iray contre cesty, qui qu'en poist ne qui non. »
Lors se leva Harpins; n'y fist ariestison.
En la sale se mist hardy comme lion,
Vint au varlet Kamart à force et habandon,
Et ly osta des mains l'escut et le baston;
Puis en a fait ung tour à loy de campion,
Et a dit à Kamart : « Venés avant, laron!
Je vous deffy de Dieu qui souffry passion. »
Et quant Kamart le vit en telle audiction,
Lors ly dist haultement : « C'est bien fet, par Mahon,
Et je t'aprenderay à juer du blason. »
Et dist Harpins de Bourges : « J'en ay dévocion. »

11547 *Estours*, combats, passes d'armes.
11554 *Riere*, orthographe flamande.
11555 *Cuida*, le MS : *cuidast*.
11556 *Parlast*, le MS : *parlaist*. — *Pour rire*, pour faire rire.
11566 *Kamart*, le MS : *kamant*.
11569 Même observation.
11573 *A juer du blason*, à jouer de l'écu.

Pardevant le soudant et trestoute sa gent,
Et le roy Corbarant qui le cuer ot dolent,
Se sont ly campion apointiet gentement.
Acremans ly Kamars escut et baston prent, Combat de Harpin et d'Acremant.
Et le va tourniant entour ly tellement
Que tout cil du palais s'esbahissent forment.
Ly uns à l'autre dist : « Cieus jue noblement. »
Sy fait ly crestyens moult très-joliement.
Quant il eurent leur jeu démené gentement,
Lors se sont aprociet moult féléussement
Et vont giettant grans cos et menuet souvent. Folio 175 v°.
Se Kamars ataindist, moult alast malement,
Car il ly desquierquoit fort et vilainement.
Lors recula Harpins, n'y fist délaiement ;
Et mist jus son escut et puis dist doucement :
« Sarrasin Moryens, ly corps Dieu vous cravent,
Volés-vous dont juer contre moy mortelment ? »
— « Oïl, ce dist Kamars, je ne voel aultrement. »
Lors ala au soudant Harpins isnièlement.
« Sire soudans, dist-il, or, oyés nostre assent :
Nous jeuons pour la mort et le vie ensement. »
Et ly soudans respont : « Mes corps enssy l'entent,
Je te pardoins sa mort et son encombrement. »
— « Siere, ce dist Harpins, bien me vient à talent. »
Lors revint à Kamart, deseure ly descent,
Sil ne se fu couviers, jà ly fust malement.
Ly bers Harpins de Bourges prist ire et maltalent ;
Le Moryen requiert qui très-bien se deffent.
Il ont fait ung estour qui dura longhement,
Que ly uns et ly aultres point férus ne se sent.

Or, se sont rafresqui ly campion hardy,
Puis reprendent escus et les bastons ossy.

11575 *Trestoute*, le MS : *trestout*.
11585 *Grans... et menuet*, grands... et menus.
11598 *Siere* pour *sire*.

Biel se vont démenant et d'un ju moult joly.
Et Dieux ! qu'à l'aprocier estoient anemy !
Quamart jua dou jeu dont mye ne faly
Harpin en eskivant, mais ung poy se gency ;
Non pourquant fu atains, sicque sans en yssy.
Quant Harpins vit son sanc, forment s'en ahonty ;
Jhésucris réclama qui oncques ne menty.
E Dieux ! que no baron en estoient mary !
« E Dieux ! dient no gent, pères qui ne menty,
Honneur avons éut, le perderons-nous chy ? »
Harpins est reculés et Acremans oussy ;
Et puis au tiers estour, se sont fort envay,
Harpin de son escu gietta sy fort à ly,
Qu'à tierre ly vola, lors Harpins le coisy,
Ou temple pardevant l'asséna par tel sy,
Que sa ciervielle fist respandre devant ly.
XXX cos ly donna, et sy fort l'estourdy
C'onques puis les IJ ieux de sa tieste n'ouvry.

Folio 176 r°.
Harpin tue son ennemi.

Acremans ly Kamars gist ou palais tués.
Adont s'est Corbarans de la table levés,
Et a dit à Harpin : « Vous en soyés loés,
Qui m'avés délivré dou traïtre maufés
Par qui je fu à table tellement vilenés. »
Là fu ly bers Harpins de noz gens acolés.
« Mahom ! dient payen, nous ne valons IJ dés :
Voyés ces crestyens contre nous fortunés.
Se ly peuples françois qui çà-oultre est passés
Sont tel en la bataille et en estours mortés,
Encontre iaux ne dura Sarrasins qui soit nés. »
Et ly roys Corbarans a noz barons menés

11609 *Quamart*, plus haut *Kamart*.
11611 *Sans*, sang.
11612 *S'en ahonty*, en rougit.
11614-15 *E*, ailleurs *et* pour *eh !*
11634 *Mortés*, mortels.
11635 *Dura* pour *durra* (durera).

A l'ostel ; là les a haultement honnourés,
Et a dit à noz gens : « Très-bien vous reposés;
Et quant il sera temps, je vous aray menés
Par dedens Olifierne, où bonne est ly cités.
Là vous donray joïaus et deniers monnaés,
Et s'arés sauf-conduit pour iestre asséurés,
Pour aler jusqu'en mer, partout où vous volrés. »
Cil dient : « Grant miercis, nobles roys couronés. »
— « Nobles roys Corbarans, dist Ricart ly doutés,
Murgalés me dist bien, ains qu'il fust afinés,
Que nous gardissiems bien à iestre désevrés
Des parens Goulias qui par moy fu tués,
Du frère Murgalet qui tant est adurés;
Et pensoit c'uns agais est pour nous ordenés. »
— « Signour, dist Corbarans, or, ne vous en doubtés : Folio 176 v°.
Avoec moy enmenray des bonnes gens assés,
Dont bien desconfirons noz anemis mortés. »

Ensy dist Corbarans; mais il ne savoit mie
Qu'il fust sy espyés en icelle partie.
Ly oncles Gouliart, Abilas de Nubie, Embuche d'Abilas de Nubie.
Trois mille Sarrasin avoit en se baillie,
Et les avoit menés ou destroit d'Aquarie :
Par là convient passer nostre chevalerie.
En la cité avoit Abilart mainte espie
Pour savoir des barons le véue et l'oye;
Et tant fist espyer par sa losengerie,
Que la venue sot de la gent baptisie
Et du roy Corbarant et de sa compaignie.
Soudans ot fait crier par la cité antie,

11647 *Gardissiems* pour *gardissièmes*.
11650 *Agais*, guet apens.
11656 *Gouliart*, cas indirect, autrement *Goulias*.
11657 *Mille*, le MS : *mil*.
11658 *Aquarie?* ailleurs : *Aucarie*.
11660 *Abilart*, cas indirect, tout à l'heure *Abilas*.
11662 *Losengerie*, le MS : *losengrie*.

Qu'il ne soit nulz vivant c'à Corbarant guérie
En ville, ne à camps, ne en nulle partie;
Et s'il est homs vivans qui le roy contralie,
Il en sera pendus à duel et à hascie.
Ly parent Goulias n'en donnent ung aillie;
Et Corbarans cevauche o sa chevalerie,
Avoec les crestyens se jeue et esbanie;
Mais par tamps averont une fière envaïe.
Ly parent Goulias et cil de leur partie
Ont trouvet Corbarant ou Val de Salorye;
Lors ly coururent sus, caseuns s'ensengne escrie.

Les parents de Goulias fondent sur Corbarant et sa troupe au Val de Salorie.

Ly roys Corbarans a s'enseigne desploye;
Se gent fist ordener sur une iaue jolie;
Crestyen se sont mis en une compaignie.
Bauduin de Biauvais dist à no baronnie :
« Seigneur, dist Bauduin, je vous aciertefie
Que je penssoie bien ceste grant trécerie.
Ocire nous convient ceste gent paienie,
Et aidier Corbarant sur quoy on a envie. »

Folio 177 r°.

Lors véissiés venir de caseune partie,
Et l'un l'autre aprocier par grande félonnie.
Jà n'en eust escappé ung trestous seus en vie,
Se ly soudans ne fust qui seut par une espie
Des parens Goulias qui seut par une espie.
Adont i envoia Esclamart d'Esclaudie :
A X^m^ payens d'une connestablie
A le bataille vint, à haute vois s'escrie :

Le soudan, instruit de ce complot, envoie du secours à Corbarant.

« Corbarant d'Olifierne, ne vous esmayés mie :
Car vescy le secours du soudant de Piersie! »

11666 *Guérie*, fasse la guerre.

11668 *Contralie*, contrarie, de *contre-aller*.

11670 *Aillie*, une gousse d'ail. (Voy. Phil. Mouskés, t. II, pp. 820 et 826). Ailleurs, une *pume pelée*, un *dé*, la *monte d'un bouton*, un *tournois*, etc.

11672 *Se jeue*, se joue. Nous disons *jeu* et *jouer*, ce qui est moins logique que *jeu* et *jeuer*.

11679 *Se sont*, le MS : *sont*.

11689 *Qui seut par une espie;* cette répétition est une faute du copiste; il manque ici quelque chose comme : *qui faisoient l'envaïe*.

11691 Lisez *dix mille*.

Esclamars d'Esclaudie tramist à Corbarant
Ung payen qui ly dist le secours du soudant :
Dont ly roys d'Olifierne ot moult le cuer joiant.
Nos barons appiella, et leur va escriant :
« Signeur, vescy secours qui nous va aproçant. »
Lors se vont crestyen ensamble raloiant : Les chrétiens secondent bravement le roi d'Olifierne.
Ricart de Caumont va Sarrasin ochiant ;
Bauduin de Biauvais les va bien décoppant ;
Ly bers Harpins de Bourges et Fouques de Melant,
Ly preus Jehan d'Alis ne s'y va pas faignant ;
Ly évesques de Forois, ly abés de Fesquans,
Et ly cent chevalier hardit et combatant,
Qu'en l'ost Piéron l'Iermite à Nicques par devant
Furent pris en bataille, où il en moru tant.
Atant ès le secours qui est venus courant.
Ly parent Goulias en furent moult dolant. Les parents de Goulias sont exterminés.
Que vous iroie-jou le kançon alongant ?
Tout furent mort et pris, fors que ly bien fuiant.

Ly parent Goulias furent tout mort et pris.
De la part Corbarant en i ot moult d'ocis :
Corbarans fu navrés, sy fu Jehan d'Alis ;
Deux de noz crestyens i ot adont ochis.
Esclamars d'Esclaudie, qui tant estoit hardis,
S'en vint à Corbarant, qui sur le camp s'est mis :
« Roys Corbarans, dist-il, or escontés mes dis. Folio 177 v°.
Ly roys soudans vous mande, sy en soyés tous fis,
Que vous n'yestes par ly empiriés ne trahis ;
Et tous ciaus dont avés chy esté assalis,
A tousjours les tenra ses morteulx anemis ;
Et fera pendre as chans ciaus que nous avons pris. »
— « Esclamars, dist ly roys, bien yestes escondis.
Bien say que ly soudans en ert au cuer maris
Quant il vous a ychy envoyet et tramis :

11705 Vers trop long. 11726 *Ert*, le MS : *est*.

Je ly en say boin gré, et à vous dy miercis. »
Adont s'est Esclamars de Corbarant partis.
No baron sont logiet la nuit sur le lairis :
Pour le vitalle avoir ont leurs chevauceurs pris ;
A vilage s'en vont, sont nos gens bien garnis,
Puis montent à cheval, sy ont leur cemin pris ;
Mais ly temps se canga, ains qu'il fust miédis,
Par ytelle manière et par ytel devis
Ne sèvent où il sont, ne en confait pays.
Leur chemin ont pierdu, et ont ung aultre pris :
Ne sèvent où il sont, ne en confait pourpris ;
Mais une verde voie chevaucent ly marcis,
Où nuls n'avoit alet, il avoit des ans dis.
La voie fu hierbue, ly chemins fu ounis,
Et ly temps estoit noirs et forment aombris.
Moult désirent ostel pour bien iestre siervis ;
Mais ne truèvent maisons, ne portes, ne postis :
Car là ne conviersoit nuls homs, grans ne petis.
« Mahom, dist Corbarans, bien sui esbanuis !
Chy ne congnois chemin, j'en suy tous esbahis,
Oncques par chy n'alay ; or oyés, mes amis :
Atendre nous convient que ly temps soit esclarcis ;
Trop sommes desvoyet, n'y congnois le pays. »
Lors se sont ariesté tant qu'il fu miédis.
A nonne se canga ly temps biaus et jolis.
Corbarans se regarde, voit ung mont haut assis ;
Et quant il vit le mont, il fu tous abaubis.
Il a dit à se gent : « C'est ly mons de Tigris,
Où ly sierpens conviersе qui maint homme a ocis :
Il nous faut retourner ains que nous aions pis. »

« Signour, dist Corbarans, je vous ay en convent
Que ly mont de Tigris véons chy en présent.

Échappés au danger, Corbarant et les chrétiens s'égarent.

Folio 178 r°.

Le mont de Tigris ; serpent monstrueux dont il est le repaire. (Voir l'Introduction.)

11734 *Miédis*, le MS : *midis*.
11738 Répétition.
11749 Vers trop long ; supprimer le *que*.

Lassus en la montaigne là convierse ung sierpent,
Qui ce pays-chy a excilliet laidement :
Il n'y ose habiter personne nullement.
Chy-endroit ne truève-on pain ne char ne forment.
En ce mont de Tigris qui haus est durement,
Règne ly anemis qui destruit toute gent :
Il n'y ose abiter avironnéement
Personne, s'il ne voet morir vilainement. »
Dont dirent Sarrasin : « A! sire, alons-nous-ent!
Car vescy le chemin dou diable pulent. »
Enssy que il estoient illuec en parlement,
Oïrent une vois qui crioit haultement, — Une voix inconnue se fait entendre.
Que ly sierpens tenoit en son démainement.

Signour, or escoutés, pour Dieu omnipotent — Invocation.
Qui ciel et tierre fist à son commandement.
Cette istore n'est pas de gabement;
Ains est de vérité, rimée noblement, — L'auteur proteste de la vérité de son récit.
Sans bourdes et sans fables qui ne valent noient :
Car c'est des chevaliers espris de hardement,
Qui souffrirent assés de paine et de tourment
Pour conquerre l'onneur, le lieu et ténement
Où Dieux résuscita pour nostre sauvement :
C'est des boins pèlerins qui pour Dieu proprement
Avoient tout laissiet, noblaice, or et argent,
Pour souffrir oultre mer de le paine gramment :
Ce firent-il pour Dieu et pour leur sauvement, — Folio 178 v°.
Là où on doit pensser de cuer dévotement;
Mais on n'y pensse plus, dyables le deffent.

L'an mil et IIIJ^{xx}, sy comme l'istore crie, — An 1098.
Avoecques XVIIJ, fu ceste baronnie
Priés du mont de Tygris, au mains d'une arcie.

11775 Vers trop court.
11789 *XVIII*, lisez *dix et huit.*
11790 Vers trop court.

Signour, de ce sierpent est drois que je vous die
Une forte aventure plaine de baronnie :
Oncques telle ne fu recordée ne oye.
Ceste vois qui crioit, dont je vous sénefie,
Estoit d'un chevalier de très-noble lignie,
Baudouin de Beauvais. Frère fu Bauduin de Biauvais le garnie.
Or fault que vous saciés, et drois est c'on le die,
Dont il venoit iluec en yceste partie:
Et je le vous diray, sy com la lestre crie.
Aventure de son frère Arnoul ou Iernoul. Cieus frères Bauduin, dont l'âme soit saintie,
Avoit à nom Iernoul : plains fu de baronnie,
Et fu boins chevaliers et de mout sainte vie.
Du mont de Civetot, à Nicques la jolie,
Fu pris à la journée, qui fu mal adrécie,
Quant ly roys Corbarans l'ot toute desconfie.
Il fut prisonnier de Lion de la Montagne. Lyons de la Montaigne fu en celle envaye;
Or, ot des prisonniers une grant compaignie,
Et là fu cieus Iernouls qui tant ot signourie.
Lyons de la Montaigne l'ot en la soie baillie;
Et il le siervy bien et ly fist courtoisie;
Tant l'enama ly roys que le tint de maisnie.
Or devoit, cascun an, par sa foy fiancie
Ung tréut envoyer au soudant de Piersie.
S'avoit bailliet Iernoul une mule jolie
Où ly tréus estoit en monnoie forgie,
Et l'ot baillet Iernoul pour sa chevalerie.
Et cieulx Jernoul estoit à petit de meisnie;
Et avoit tant alet par la tierre haye,
Folio 179 r°. Que le mont de Tygris aproça celle fie.
Le sierpent le trouva, qui ly fist envaïe,
Et estrangla la mule de sa gorge esragie;
Et adont démena Iernouls piteuse vie.

11793 *Ne oye* ou *oïe*, le MS : *n'oye*.
11797 *Saciés*, le MS : *faciés*.
11809 Vers trop long.
11811 *Que le tint*, le MS : *qui le tient*.

Quant le sierpent ot mort Iernoul le chevalier, — Le serpent tue Arnoul de Beauvais.
Le sierpent prist la mule et le vot enquierkier;
Et le porta o ly sur le mont hault et fier;
Et pourtant enporta ceste mule premier,
Pour çou qu'il y avoit plenté à mengier.
Et quant Iernoul cria, ly nobile princier,
L'oïrent clèrement; lors prirent à brocier,
Et se hastèrent moult d'aler pour lui aidier.
Bauduin de Biauvais ne s'y vot atargier :
Ly cuers le faisoit moult à ce jour à cangier,
Et disoit : « Sire Dieux! voelliés-moy avancier
Et garder aujourd'uy de mal et d'encombrier! »
Venus est à son frère qui fu sur le sentier, — Baudouin de Beauvais reconnait son frère.
Qui là gisoit tous mors par le sierpent lanier.
Bauduins n'ot o luy siergant ne escuyer,
Car parmy les cans vont pour le sierpent sierquier,
Et ly bers Bauduins vint le mort aprocier.
Quant son frère pierçut, en lui n'ot qu'esmayer;
Dou ceval descendy, et sy l'ala baisier.
Quatre fois en pauma, puis s'ala redrécier ·
Ou ceval remonta, et retourna arier
Pour trouver les barons et conter l'encombrier,
Et son frère moustrer qu'il ama et tient cier.
Luès qu'il fu départis, je vous dy sans cuidier,
Que ly sierpens revint pour Jernoul le guerrier
Porter sur la montaigne et mettre en son grenier.

Bauduins de Biauvais ne s'y voet arriester :
Parmy les cans couroit pour les barons trouver.
Quant Corbarans le vit, se ly va demander :
« Bauduin, qui vous fait ensement démener? » — Folio 179 v°.
— « Sire, dist Bauduins, j'ay assés à plorer. »
Lors ly va de son frère l'aventure conter,

11827 Vers incomplet.
11828 *Nobile*, le MS : *noble*.
11845 *Tient*, tint, orthographe flamande. Voy. v. 11811.

Et comment ly sierpens l'est venus estrangler.
Dist ly roys Corbarans : « Miervelles os conter :
Et comment l'avés-vous sy péu raviser ? »
— « Comment? dist Bauduins, je le vos amener
Avoec moy et ma gent quant je passay le mer.
Au mont de Civetot nous venistes mater;
Là-endroit fûmes pris, et on en fist mener
Mon frère en ung pays que je ne say nommer.
Or, est venus ychy morir et dévier
Par le félon sierpent, que Dieux puist craventer! »
Adont fist Bauduin ses barons assambler
Et leur dist : « Venés-ent avoec moy sans ciesser.
Le mien frère giermain je vous iray moustrer :
C'est Iernouls de Biauvais que bien devoie amer,
Que ly sierpens a mort et fait à fin aler. »
Quant ly baron l'oïrent, en iaux n'ot qu'effraer.
Avoecques Bauduin volrent trestout aler.
En la place quida son frère retrouver;
Mais ly sierpens félons, qui plains estoit d'amer,
Sur le mont de Tygris l'avoit volut porter :
Iluecques vot Iernoul tellement dévorer,
Que par pièces le vot à ses dens desmenbrer.

Quant ly bers Bauduins son frère ne trouva,
Il en fu moult dolans; il le quert deçà et delà.
Quant ne le puet trouver, Jhésucris enjura
Que jamais en sa vie nul jour ne finera
Descy qu'à icelle heure que le sierpent verra;
Et s'il le puet trouver, il s'y combatera.
Quant Corbarans l'oy, adoncques le regarda.
« A! dist-il, Bauduin, à çou ne penssés jà :
Car se vous y alés, ly sierpens par delà
Vous métera à dain sitos qu'il vous verra.

Folio 180 r°.

Corbarant détourne Baudouin de Beauvais du projet de combattre le serpent.

11878 Vers trop long : *le quert deçà delà.*
11882 *S'il*, le MS : *cil.*
11883 Vers trop long : *adonc.*
11886 *Dain*, dam (*damnum*).

Se vous estes vous cent, piet n'en escapera :
Abreham de Damas l'autrier y envoya
Quatre cens Sarrasin, et sy leur commanda
Destruire ce sierpent; mès la bieste les a
Tellement afolés, que cascuns s'en r'ala
Pierdut ou piet ou main, et C en demora.
Car il a une keue, plus de XV piés a : Description du monstre.
Oncques, cuide, raisoirs à le loy ne trença.
Cieus qui en est atains, morir le convenra.
Or, regardés, biau sire, et que ferés-vous là? »
— « Ne say, dist Bauduins, comment il en ira :
Mon frère vengeray, ou mes corps y mora. »

— « Bauduin de Biauvais, dist ly rois Corbarans,
Sur le mont de Tygris est ly sierpens manans.
Le diable a ou cors qui en ly est régnans :
Les ongles de ses piés a sy grans et trençans,
Et les dens de sa gorge a bien lons et bien grans,
Trençans comme raisoirs, agus et afilans.
Il giette feu et flame comme la buse ardans :
Il n'a homme en ce monde n'en fust esbahissans;
Il a partout destruit et femmes et enfans.
Se vous montés à mont desus ces desrubans,
Jamais n'en revenrés, sy en seray dolans. »
— « Sire, dist Bauduins, Dieux est assés poissans
D'aidier le corps de moy quant il en sera temps.
Ly sierpens a mourdry mon frère qui fu frans;
Mais je le vengeray ou g'y seray pierdans. »
Dist Ricart de Caumont : « Sire compains vaillans,
Créés le boin conseil et soyés asentans,
Ou nous irons o vous pour faire vo commans,
Sy vous irons aidier à espois et as brans. » Folio 180 v°.

11888 *Autrier* ou *autr'ier*, ital. *altrieri*.
11893 *Piés a*, le MS : *piés elle a*.
11894 *Oncques, cuide...*; le MS : *je cuide*.
11901 *Cors*, le MS : *cours*.
11911 *Quant il en sera*, le MS : *quant il sera*.
11915 *Créés*, le MS : *crés*.

— « Ricart, vous dittes bien », dist l'abés de Fesquans.

Baudouin veut venger son frère.

— « Signour, dist Bauduins, plus n'en soyés parlans,
Par moy tant seulement en sera fait ly camps,
Ne voel que par mon fait nuls de vous soit perdans :
Nus de vous ne sera à moy participans. »

« Signour, dist Bauduins, ychy m'atenderés;
Et s'il plaisoit oussy au évesques et à abés
Il prieront pour moy, et vous en prierés,
Car ly cuers me dist bien que vous me revérés,
Et que Dieux m'aidera où je me suy voés;
Et se je ne revieng, ains qu'il soit aviesprés,
Jamais en vo vivant ne me r'atenderés.
Puisque Iernouls de Biauvais, mes frères, est tués
Par le félon sierpent qui tant est redoubtés,
Trop seroie dolans, tous jours en mes aés,
S'a celle malle bieste ne m'estoie amoustrés.
Je vous prie pour Dieu que je soie adoubés,
Car il fault que je soie desur ce mont montés :
Je l'ay voé à Dieu qui en croix fu pénés,
Et sy le veu encore, bien croire m'en devés. »
Dist Ricars de Caumont : « Seigneur, plus n'en parlés
Ce poise moy par Dieu que ly veus est voés,
Il convient qu'il se soit du tout aventurés;
Et Dieux ly aidera qui en croix fu pénés. »

Corbarant promet d'embrasser le christianisme avec sa sœur Florie, si Baudouin revient vainqueur du serpent.

Dist ly roys Corbarans : « S'il en est escapés,
Je diray que vos Dieux qui Jhésus est nommés
Doit iestre bien créus, siervis et honnourés.
S'il en revient jamais, baptisier me verrés;
Et Flourie, ma seur, qui bien fera mes grés,
A le loy crestyenne vous le marierés

11924 Vers trop long : *Au vesque et à abés* ou *à vesques et abés*.

11929 *Ne me r'atenderés*, le MS : *vous ne me r'atenderés*.

11945 *Revient*, le MS : *revint*.

11947 *Marierés*, le MS : *marirés*.

A tout le plus vaillant que vous y trouverés. »
Et dist Harpins de Bourges : « S'assener le volés
Au melleur de ce monde des pèlerins passés, Folio 181 r°.
Godefrois de Buillon la vostre suer donnés. » Le mariage de Florie et de Godefroid de Bouillon est entrevu dans l'avenir.
— « Godefrois, dist ly roys, est preudons et doubtés.
Or est-il de tous biens au monde destinés :
Il est biaus chevaliers et boins et bien amés. »

Bauduin de Biauvais se fist apparellier
Pour aler au sierpent sa vie kalengier.
Oncques tel hardement ne fist mais chevalier :
Car la bieste ot el corps ung diable d'infier
Que ly faisoit ensy le peuple mehagnier.
Ly escripture dist et nous vot tiesmoingnier, Nouveaux détails sur le serpent.
Qu'elle avoit XXX piés sans le keue de derier :
La keue en avoit XXX au bien destortelier,
Et trençoit à deux lés pour ung arbre piercier;
Les ongles ot trençans et de long ung quartier;
Les dens hors de la geule, trençans que nul acier.
En sa geule avaloit ung homme tout entier;
Et l'avaloit aval sans mordre et sans massier.
Les yeux avoit plus rouges que n'est feus en brasier :
A brief parler, seigneur, je vous dy sans cuidier, Invocation.
Que nuls vivans n'osoit ce sierpent aprocier.
Sus le mont de Tygris, où hault sont ly rocier,
Demoroit ly sierpens, que Dieux doinst encombrier,
Et avoit une fosse où il dormoit l'ivier,
Qui desous tierre aloit à guise de célier;
Et en estet venoit par dalès ung rocier,
Entre arbres grans et haus gisoit pour refroidier.
VIIJ, lieues IX ou X aloit querre à mengier,
Vacques, brebis, moutons savoit bien espyer,
Et les gens ensement savoit bien dépécier,

11956 *Kalengier,* disputer.
11961 Vers trop long.
11973 *L'ivier,* prononcé comme s'il y avoit *l'ivié.*

Et les petis enfans c'on faisoit alaitier,
Le mère et son enfant en sa gueule ficquier.
Ensy avoit régné et mis gens à dangier
XXX ans tous acomplis; bien devoit anoyer
Folio 181 v°. Au pays environ, et devant et derier,
D'avoir ung tel voysin qui les fait révellier.
Ly Sarrasin faisoient sur les arbres gaitier,
Et avoient cornes d'arain pour grailoyer;
Et quant ly Sarrasin ooient ce mestier,
A garant se metoient, pour la bieste eslongier,
Ly uns en une fosse ou dedens ung célier,
S'avoient ars turquois, ou dars pour ly lancier;
De pières pour gietter avoient maint milier.
Ensement les aloit ly sierpens espyer.
Or, voel de Bauduin dire sans varyer,
Comment Dieux ly aida le sien frère à vengier.
Bielle fu l'aventure du fait du chevalier;
Et çou fist Corbarant Mahommet renoyer,
Qui nostre loy aida depuis à exsaucier,
Et fist maint Sarrasin à martire jugier.
Godefrois de Buillon ot sa suer à moullier
Ensy que vous orés ou livre retraitier.

Bauduins de Biauvais appiella ses amis.
« Je vous commans, dist-il, à Dieu de paradix. »
Ly évesques du Forois y vint tous reviestis,
Amulette donnée à Baudouin de Beauvais par l'évêque de Forez. Et dist à Bauduin : « Frans chevaliers gentils,
Vés-ychy les haus nons que je te baille escris;
Se tu t'y voes fyer, tu en revenras vis :
Car ce sont ly hauls non sacré et bénéis. »
Bauduin de Biauvais les a desur ly mis;
Et ly roys Corbarans, qui tant fu agenssis,

11987 Vers boiteux qui se redresse si on écrit :
Et avoient d'arain cornes pour grailoyer.
ou bien :
Et cornes avoient d'arain, etc.
12004 Vers trop long.

Ly a dit doucement : « Ly Dieux suppellatis,
Qui plus a de pooir, qui plus est postéis,
Qui doit iestre partout honnourés et siervis,
Te voelle ramener sans iestre à desconfis ! »
— « Sire, dist Bauduins qui bien estoit apris,
Ly Dieux des crestyens, qui est Sains-Espéris,
Qui est Pères et Fieux, et uns en paradis;
Celui qui fu pour nous en la Vierge tramis, Folio 182 r°.
Et qui virginaument nasqui et fu nouris,
Et qui fu en la croix lapidés des Juïs,
Et qui résuscita et revint de mort vis,
Qui à l'Ascencion monta en paradis,
Et à le Pentecouste conforta ses amis :
Me voelle conforter et garder de péris !
Ne jà nuls aultres Dieux ne soit de moy oïs,
Car je ne croy qu'en luy, et à lui suy soubgis. »
— « Bauduin, dist ly roys, s'il est sy que tu dis,
Tu seras du sierpent aujourd'uy garandis.
Se pry au Tout-poissant qui plus est postéis,
Que ly miens cuers en soit aujourd'uy esclarcis. »

Signour, que vous diroie de Bauduin le ber ?
Pour lui ont commenciet tenrement à plorer;
Il le tiènent pour mort, sa messe font canter.
Et Bauduins s'en va qui bien se fist armer :
En sa main ung faussart c'on ot fait ordener
A manière d'espoy, la pointe pour jouster,
Une aune avoit de lonc au juste mesurer;
Et puis une alemièle qui moult fist à loer,
Un grant piet ot de large d'acier trençant et cler,
Et IIIJ piés de lonc avoit pour bien fraper.
Rices fu ly faussars, ly roys ly fist donner.
Et Bauduins s'en va tous seulx sans baceler : Baudouin tente seul d'escalader le mont Tigris.

12012-20 *Postéis*, pour *poestis*.
12020 *Lapidés*, expression peu exacte.
12024 *Péris*, périls.
12042 *Seulx*, le MS : *ceulx*.

Sur le mont de Tygris ala tous seus monter.
Grans estoit ly rociers que moult le fist lacer :
Ainçois qu'il y venist, sy com j'oïs conter,
Le convint XV fois assier et reposer;
Et quant il vint à mont, s'y prist Dieu à loer.
Ne voie ne sentier il ne savoit trouver :
Ly erbre y estoit sy haulte que, sans lui aviser,
S'y péuist longement séir et reposer.
« Et Dieux! dist Bauduins, où pourai-ge trouver
Folio 182 v°. Ce sierpent outrageus que je doy pau amer,
Qui le mien frère a fait à martire livrer? »
Par le montaigne va, sy commence à crier :
« Où ies-tu faus sierpens, je te vieng deffier
De la poissance Dieu qui nous veut racater! »
Mais ly sierpens estoit ung poy aler juer,
Pour savoir s'il poroit aventure trouver,
Parmy le mont s'en va cierquier et regarder.
Par dalès une roche, où grant sont ly piler,
Regarda Bauduins, qui tant ot le cuer ber :
Le cief d'un homme mort y prist à aviser.
Baudouin trouve dans le repaire du serpent la tête de son frère. Bauduins aproça et prist à remirer
La tieste de son frère, à l'aparcevoir cler.
Quant Bauduins le vit, se prist à souspirer,
Adont ne se tenist nullement de plorer;
La tieste prist as mains et le va acoler :
Le visage ot entière sans riens desfigurer.
« Ahy! frère, dist-il, Dieux vous voelle sauver!
Ciertes, de vostre mort me doy bien dolouser,
Car vous me saviés bien siervir et honnourer.
Sainte Marie, dame, royne, sans amer,
Chy-endroit me volray à deux genouls gitter :

12044 *Lacer* pour *lasser*.
12046 *Assier* (assir), asseoir, orthographe flamande.
12049 *Ly erbre*, lisez : *l'erbe* ou écrivez : *yestoit*.
12072 *Sans amer*, sans amertume, comme plus haut v. 11873.

Mais qu'à vostre chier fil, ou divin trône cler,
Voelliés pryer pour moy que je puisse trouver
Le mal sierpent félon qui tant m'a fait irer,
Et que puisse son corps à martire livrer;
Et en l'ouneur de vous, royne qui n'a per,
Volray une orison de ma bouche gietter, Oraison privilégiée.
Telle que pour vo corps et vo fil aourer. »
Lors s'ala Bauduins de Dieu enluminer,
D'une saine orison se prist à ramenbrer
Dont sa mère le vot jadis endoctriner.
Ung sains papes le fist pour no foy confremer,
Et vot à l'orison telle grasce donner, Folio 183 r°.
Qu'il n'est homs en péril, en tierre et en mer,
Et il péuist de cuer l'orison recorder,
Que Jhésus ne le voelle de ce péril gietter.
Bien fait telle orison aprendre et deviser,
Et croire fermement c'est pour tout akiéver :
Car ly cuers fait l'ouvrier son ouvrage parer.

Bauduins fu ou mont moult travelliés et mas,
Bien voit les desrubans et en hault et en bas.
Il se mist à genouls sans joie et sans solas,
Et regarde le ciel en levant haus les bras,
Et là dist : « Sire Dieux, qui le monde créas
Et le ciel et le tierre, çou qui est haus et bas :
Dou lymon de la tierre le biel Adam formas;
Terriestre paradis tu leur habandonnas
Fors ung tout seul pumier que tu leur dévéas.
Adam menga du fruit; ce fu ly Satrenas.
En infier fu Adams, car tu l'y envoyas; Légende d'Adam reproduite.
Et toute sa lignie là-dedens herbegas.
LIJ^c^ ans les premiers y loyas,

12082 *Saine* pour *sainte?*
12086 Vers trop court : *En tierre* ne *en mer.*
12093 *Voit*, le MS : *voet.*
12100 *Dévéas*, interdis.
12104 *LIJ^c^ ans*, répétition.

Tant que pités te vint, que tu les délivras
Par une sainte Virge que çà-jus envoyas ;
Dou lignage Jessé ceste Virge envoyas ;
Sainte Anne et Joachin sa naissance mandas ;
A le porte dorée tous deux les assemblas.
A ceste sainte Virge que sy bien ordenas,
De vivre saintement le vray sens ly prestas.
D'angèle fu pourvéue, d'angèle le saluas ;
Et du Saint-Espérit son corps enluminas ;
Et là fu concéus ly fieus que t'engendras :
Ensy fu Dieux et homs et ou ciel demoras,
Dieux tous-poissans ou ciel, Dieus en le tierre bas,
Dieux que virginalment une Virge alaitas
Folio 183 v°. Du saint lait précieus que du ciel envoyas.
Marie, ly troy roy le virent en tes bras !
Dieux, tu vis leurs présens que point ne refusas ;
D'Érode, le faus roys, les garis et tenssas.
Hérodes faussement innocens décolas :
Dieu cuidas décoler ; mais point ne le trouvas :
Pas n'estoit innocens, bien savoit tes baras.
Bien te seut escapper quant tracier l'envoyas.
Sire, vrais Dieus, vrais homs, XXXIJ ans régnas ;
Pour ton non exaucier, tes miracles monstras :
Les aveulles pour vray tu les enluminas ;
Les malades garis, les mors résuscitas ;
Les XIJ sains apostles avoec toy ordenas,
Et desciples plenté que loyaument amas.
La sainte quarantaine saintement juénas ;
Vm créatures à ung jour soëlas ;
V pains et IJ poissons plus ne leur présentas ;
Et XII corbilles de relieff y laissas ;
Et as nuèces saint Arche l'iaue en boin vin muas ;

12112 *Angèle*, prononcer *angle*.
12117 *Dieux que virginalment... ; que* est omis dans le MS.
12123 *Le*, le MS : *les*.
12133 *Soëlas* pour *soûlas*.
12135 Vers trop court : *Et bien...*
12136 *Saint Arche*, voir v. 11366.

Et à Pasques flories à tout ton peuble alas
Droit en Jhérusalem, qui fu à Cayphas.
Juïs te fisent fieste quant en le ville entras,
Et pour l'amour du ladre que tu résuscitas;
Marie Magdalaine ses péciés pardonnas;
Puis souffris que vendus fus du laron Judas;
Et fu mis en la main Hérodes et Pilas;
A l'estacque fu mis et loyés piés et bras;
Sus le mont de Cauvaire la sainte crois portas;
Saint Jehan, ton amy, ta mère commandas;
Férus fus en la croix d'une lance à plain tas,
Sicques ly sans kéy jusques en Gorgatas:
Ly solaus obscurcy, ly tamps en devint mas,
Ly oisiel en laissirent leur joie et leur solas.
Ou sépulcre fu mis où tu résucitas; Folio 184 r°.
A Marie, te mère, premiers réconfortas;
Marie Magdalaine tout premiers t'amoustras,
As apostles oussy et puis à saint Tumas:
Pour mieux créanche avoir, tes plaies ly moustras;
Et à l'Ascension en paradix montas;
Et à la Pentecouste dignement te moustras;
En samblance de feu tes amis confortas;
Pour aller praicier leur langages cangas;
Il ouvroient la bouce, et pour iaux tu parlas;
A Marie, te mère, sy doucement mandas
Sa sainte Assumpcion et son divin trespas;
Quant trespassée fu, l'âme ly renvoyas,
Et le fésis conduire ou ciel, à grant solas
De tes angèles divins, à qui tu le quierkas;
Paradis ly ouvris, delès toy le paras;
Et du soleil divin le sien corps aournas;
Et puis de XIJ estoiles le sien cief couronnas;

12138 *Peuble*, peuple.
12139 *Fisent*, firent.
12144 *Piés et bras*, le MS : *et piés et bras*.
12165 *Angèles*, prononcez *angles*. Voyez v. 12112.

La lune précieuse à ses piés ly planta;
Mère, espeuse et amie et ta suer appiellas;
Et là est ly siens corps viers vous noz avocas.
Sire, sy com c'est vray, et qu'ensy l'acordas,
Sy me voelliés garder aujourd'uy des faus las
Dou sierpent infernal, et du faus Satrenas
Qui mon frère m'a mort et mengiet piés et bras. »
A tant ès le sierpent venant plus que le pas :
Lors se dréça ly bers plus tos que ne fait cas;
Viers le sierpent s'en va, disant : « Saint Nicolas,
Tu sauvas les IIJ clers, or, ne m'oubliés pas! »

Quant ly bers Bauduins s'orison défina,
Atant ès le sierpent qui grant flame gietta
De sa geule puans, qui ordement flaira.
Quant Bauduins le vit, sy l'escuménia.
Ly sierpens fu diervés qui mengiet n'ot piécà :
Folio 184 v°. Viers Bauduins s'en vint qui bien le redoubta.
Quant le vit aprocier, encontre lui ala;
Son dart ly mist devant, et puis le conjura
Dou pooir Jhésucris qu'en ciel et en tierre a;
Et ly sierpens sa keue tantos destortela :
Tout autour Bauduin sa keue avironna,
A poy que Bauduins à tierre ne viersa.
Sur la keue féry, mais point ne l'enpira.
Au mieux qu'il oncques pot le sierpent eslonga :
Ly bieste le keurt sus, qui pas ne recula.
Le fier ly met ès dens, ly sierpens le hapa :
A poy que Bauduins aler ne l'y laissa.

12173 *Las*, lacs.

12177 *Se*, le MS : *ce.* — *Cas*, chat.

12179 *Tu sauvas les IIJ clers... « Tres juvenes milites naufragium passos a sententia liberavit... Tres filias prostituendas sua clanculuria munificentia in pudicitia conservavit. Tres militiae principes, apud Constantinum false accusatos, eripuit a pernicioso jugulatu. Fertur etiam a plebeis, mulierem quamdam vesperi tres pueros occidisse, et in vase pro salitis carnibus reposuisse, eosque demum a Nicolao resuscitatos esse. »* (J. Molanus, *De hist. SS. imaginum*; Lovan., 1594, in-12, fol. 163.)

12288 *Et eu tierre*, le MS : *et tierre.*

En tel point Bauduins lonctemps se démena;
Mais, bien soyés ciertains, ne le mescréés jà,
Se ne fust par miracles que Dieux y envoya,
Jà n'en fust escapés, ne revenus deçà.
Mais Dieux ly tous-poissans à ce jour ly aida :
Car ils estoit preudons, et Dieus qui regarda
Que ly roys Corbarans d'Olifierne delà
Penssoit à nostre loy et forment le prisa,
Et Dieux le convierty, qui grâce ly donna;
Et saciés c'outre-mer la foy Dieu exauça,
Et le roy Godefroy moult forment honnoura,
Et le roy Bauduin, qui apriés lui régna;
Ensy que vous orés quant on le vous dira.
Or, commence cançons que Dieux édefia :
Car desus les crestyens mainte virtu moustra
A prendre la cité où Dieux résuscita.

Annonce de plusieurs branches du poëme.

Signour, oyés comment ly rois de paradis
Conforta Bauduin sur le mont de Tygris
Encontre le sierpent, qui estoit anemis.
Il avoit desur lui les haus noms Jhésucris,
Par qui il ne pooit du dyable iestre pris;
Et ly sierpens estoit dyables Antecris.
Flame et feu va giettant par le geule toudis.
Uns aultres Sarrasin en fust ars et bruïs;
Mais ly bers Bauduins en fu de Dieu garis.
Lançant va au sierpent du dart qui fu fourbis;
En la geule ly met, et ou corps et ou pis.
A ung kesne moult grant s'estoit Bauduins mis
Pour la keue au sierpent, dont il ne soit souspris :
Quant il giète se keue, il a le kesne pris :
C'est çou qui en garda Bauduin le marcis.
Il a dit à le bieste : « Dyables faus nays,

Invocation.

Folio 185 r°.

Baudouin conjure le malin esprit dont le serpent est possédé.

12220 *Bruïs*, grillé. 12228 *Nays*, prononcez *naïs*.

Is hors de ce sierpent que je n'en vaille pis!
De par Dieu le poissant qui maint en paradis,
Qui ciel et tierre fist et les angles jolis,
La lune et le soleil, les estoiles de pris;
De par le mère Dieu, sierpens, je le te dis,
Et de par tous les angles que Dieus a establis,
Et de par tous les sains qui pour Dieu sont saintis,
Et des saintes oussy et de tous les martirs,
De par toute la court là où Dieux est siervis! »
Sytos que Bauduins de Biauvais ly gentils
Ot conjuré le bieste de ces mos dessusdis,
Issy hors de la geulle ung dyables nourris;
A guise d'un corbaut s'est du sierpent partis.
Là vint une nuée et ung feus tous espris,
C'on le vit à ce jour de V lieues ou VJ.
No chevalier baron ont les cuers esbahis :
Ly uns à l'autre dist : « Bauduins, ly hardis,
Se combat au sierpent, par lui est asalis.
Voyés quelle clarté; ly mons en est espris,
Et la nuée grande par trestout le pays!
Or, le garisse Dieux qui est Sains-Espéris! »
Et ly dyables s'est du sierpent départis
Par deviers Sormasane où ly soudans fu siervis.
Il a tout abatut et maisons et postis,
Et arbres craventés et les buissons bruïs,
Dont ly soudans fu moult à son cuer esbahis.
De Sormasane issy à X^m fier viestis,
Pour savoir sur les camps se dyables s'est mis.
« Signour, dist ly soudans, je suis certains et fis
Que ceste cose-chy est du sierpent de Tigris.
Cevauçons celle part armés et fier viestis ;
Espoir que ly sierpens est tués et ochis

Le démon s'envole sous la forme d'un corbeau.

Ravage qu'il fait sur les terres du soudan.
Folio 185 v°.

Le soudan se dirige avec des troupes vers le mont Tigris.

12236 *Martirs*, prononcez *martis*.
12251 Vers trop long : *où soudans fu siervis*.
12258 Vers également trop long : *du sierpent Tigris*.

Par ung des crestyens ou de V ou de VJ.
Grande joie seroit pour trestout le pays :
Car ly sierpens félons a les gens desconfis,
Et sy a une mère encore qui vault pis. »

Signour, ichus sierpens dont je fais mencion
Avoit bien priés de là sa mère, ce dist-on,
Qui vielle fu et grande, et de laide façon.
Desous tierre habitoit le plus de la saison,
Et gastoit d'autre part toute la région.
Ceste mère venoit à iceste saison
Visiter le sierpent qui fu sans noreçon ;
Puis fist-elle à noz gens grande confusion :
Ensy que vous orés en le bonne canson.
Ly soudans et sa gent cevaucent habandon
Viers le mont de Tigris pour savoir le façon
Où ly orages vint en ceste région.
Or, diray du sierpent, qui ait maléiçon,
Dont l'anemis issy par le geule habandon,
A guise de corbaut oussy noir que carbon.
Sytos que l'anemis ot fait départison,
La bieste s'afobly de sa condicion.
Bauduins l'asaly à force et habandon :
De la paine souffry assés et à foisson.
Ne say que vous yroie alongant le cançon.
Bauduins de Biauvais, qui cuer ot de lyon,
L'asséna tellement et de telle façon, Folio 186 r°.
Qu'en sa geule ly mist le dart jusqu'au moilon;
Ou corps ly pourfendy le foie et le pomon.
Adont gietta ung crit le sierpent et tel ton Baudouin de Beauvais tue le serpent.
Que ly mons de Tigry entendy environ;
Et bien l'ont entendu no chevalier baron.
« Seignour, dist Corbarans, or, oyés me raison,

12283 *Souffry*, le MS : *souffy*. 12290 *Tigry*, Tigris.

J'ôs le sierpent morir à sa confusion :
Or, montons là-deseure et tout ly compaignon.
Je croy que Bauduins soit venus à coron
Du dyable d'infier qui là prent manscion. »
Dient ly crestyen : « Vécy boine raison. »
Viers le mont de Tigris cevaucent à hauton :
Les cevaus pardesous gardoient ly garçon ;
Puis alèrent monter en grant dévocion,
Pour trouver Bauduin à le clère façon,
Qui le sierpent ocist à force et habandon.

Bauduins de Biauvais ot moult le cuer vaillant :
Dou dart et dou faussart qui ot cler le taillant,
Féry sy le sierpent en la geule devant,
Que descy jusque as mains y va le fust boutant :
Cuer et fie et pomont ly va tout détrençant.
Ly sierpens quéy mors par le Jhésu commant ;
Mais à la mort gietta maint son hideus et grant,
Sy hault qu'il fu oys de la gent Corbarant,
Qui montoient trestout desus le desrubant.
Ricart de Caumont fu montés trestous devant ;
Et Harpins le siévoit et Foucques de Melant.
Ly évesques de Forois, ly abés de Fesquant,
Ly bers Jehan d'Alis s'y va forment hastant,
Et tout ly crestyen qui à Dieu vont priant
Qu'il puissent Bauduin trouver sain et vivant.
Folio 186 v°. Bauduin fu assis sur le pret verdoïant,
Regarde le sierpent sy hideus et sy grant :
« A. Dieux ! dist Bauduins, huy as fait pour moy tant,
Que je t'en loéray com le vostre siervant. »
De sa chemise va ses plaies restaucquant :

12295 *Venus à coron*, venu à bout.
12298 *Hauton*, haut ton.
12302 *Sierpent*, le MS : *cierpent*.
12306 *Jusque*, le MS : *jusques*.
12314 *L'évesques*... ou *le vesques*.
12322 *Restaucquant* pour *restancquant*, étanchant.

Car il avoit le corps navret et recréant.
Ainssy com Bauduins s'aloit rafresquissant,
A tant ès noz barons qui viènent acourant.
Quant Bauduins les vit, sy se mist en estant
Encontre les barons, sy leur dist en oyant :
« Bien soyés-vous venut, chevalier souffissant.
Venés véoir comment ly pères tous-poissant
A ochis ce sierpent, ce dyable tirant,
Qui l'avoit l'anemit dedens son corps manant.
A guise de courbaut en issy maintenant.
Oncques nuls homs ne vit tel hideur aparant. »
Dont vont ly chevalier le sierpent regardant
Et dou lonc et dou lé regardent son samblant.
Ly uns à l'autre dist : « Seignour, venés avant,
Regardés l'anemit qui de maulx a fait tant :
Bien y a Dieux ouvré, car c'est de son commant,
C'est des oevres de lui, car sans Dieu le poissant
N'el péuist acomplir homme qui fust vivant
Ceste aventure-chy, que véons apparant. »
Grande mierveille en prist au fort roy Corbarant.
Ses plus nobles barons va ly roys appiellant,
Et leur a dit : « Seigneur, je me vois mierveillant
Que chus sierpens-ycy a ochis de gent tant,
Mourdry et dévoré maint Turc et maint Piersant,
Et s'ont esté péry maint riche marcéant.
Oncques de nostre loy n'y furent combatant
Contre ly XX ne XXX, ne C en ung tenant,
Qui péuissent tuer ce sierpent fol et grant,
Ains estoient tout mort à loy de recréant ;
Et uns seus crestyens est venus au devant,
S'a ochis ce sierpent tous seus en assalant.
Il convient que leurs Dieus en qui il vont créant,

Folio 187 r°.

Corbarant, à la vue des prodiges de valeur des croisés, doute de Mahomet et se sent disposé à croire au Dieu des chrétiens.

12329 *Véoir*, le MS : *voir*.
12331 *Qui l'avoit*, qui avoit.
12333 *Hideur*, laideur, horreur.

Y moustre ses virtus, et le voist confortant;
Et que leur loy soit vraie où il se vont fiant,
Ou aultrement n'éuist de ce sierpent garant.
Seigneur, j'en prise mains Mahom et Tiervagant
Pour Ricart de Caumont qui a vaincut le camp,
Pour cesty Bauduin qui en ce desrubant
A ocis ce sierpent que je doubtoie tant.
Ces aventures vont le mien cuer abusant
Et issir de la foy que nous alons tenant. »
Dient ly hault baron : « N'alés à çou penssant,
Car ce fait anemis qui les va confortant,
Pour vous mettre en esreur, dont nous sommes dolant. »

Ly fors roys Corbarans canga moult se pensée
Pour yceste aventure de la bieste diervée,
Que Bauduins ocist qui la cière ot senée.
Par le montaigne vont qui estoit grans et lée;
D'avoir i ont trouvé mainte grande karée :
Or, argent et joiaus et mainte aultre denrée.
Telle rikaice y fu là véue et trouvée,
Que ne le vous diroit nulle personne née.
Sus le mont de Tigris fu nostre gent loée;
Et quant la montaigne ont ly chevalier montée,
Une voie ont iluec véue et regardée
Qui deviers Sormasane estoit toute tournée.
Dist ly roys Corbarans : « Parmy ceste valée
Nous convenra passer, c'est vérités prouvée,
Ainçois que nous aions no voie retrouvée
Qu'à Olifierne va, ma citet bien frumée.
Folio 187 v°. Là-desous ou che val, g'y prens bien me visée,
A une iaue courant qui vient deviers Caldée;
Puis trouverons ung pont assés près de l'entrée :
Là nous convient passer pour la voie fiérée. »
Ensy com Corbarans ot sa raison finée
A regardé aval et voit en une prée

De félons Sarrasin une moult fière armée.
Quant Corbarans les vit, s'ot le cière effraée; — Corbarant prend de loin la troupe du soudan pour des ennemis.
Il dist à noz barons à moult haulte alevée :
« Signour, soions saisy de lance et d'espée :
Nous sommes espyet huy en ceste journée :
Ly payens Goulias a refait une armée;
Voyés comment il vièneut à banière levée. »
Dient ly crestyen : « S'aions bonne penssée :
Bien nous a Dieux aidiet à passer ceste anée,
Encor nous aidera huy en ceste journée. »
Quant Corbarans les ot, sy dist sans demorée :
« Vous yestes bonne gent et de vraie penssée;
Et s'avés bonne foy et loy bien ordenée. »

Signeur, yceste gent dont ly roys se douta, — Invocation.
Ce fu ly roys soudans qui les y amena.
Pour tuer le sierpent, ly roys sy les hasta;
Mahommet ot juré en qui il se fia,
Que jamais de Tigry il ne se partira,
S'ara mort le sierpent qui le pays gasta;
Et pourtant ly soudans à ce temps venoit là :
Bien cuide Corbarans en soit partis piéçà.
Et enssy com ly soudans à force chevauça,
Corbarant d'Olifierne contre ly s'avala.
Or avient que la mère dou sierpent c'on tua — La mère du serpent mort vient au mont Tigris.
Sus le mont de Tigris à ung des lés monta,
Et le mont de Tigris la sierpente cierqua :
Tant ala par le mont que le sierpent trouva.
Quant elle le vit mort, à poy que n'esraga : — Folio 188 r°.
De l'anoy qu'elle en ot ung sy grant ton gita
Que ly roys Corbarans l'oy et escouta.
Il a dit à se gent : « Savés comment il va?
Ne me créés jamais, se ly sierpens n'ara

12410 Vers trop long d'une syllabe. Supprimer *et.*

12420 *N'ara*, le MS : *n'era.*

Le vie dedens ly ; pour certain je l'os là.
Il est résuscités, sy qu'il nous destruira :
Dyables est en ly qui le nous ameara. »
Quant Bauduins l'oy, tous ly sans ly mua;
Il jure Jhésucris qui le monde fourma,
Que s'il n'est bien tués, qu'il le partuera.

« Seignour, dist Corbarans, j'ös le ton dou sierpent;
Ly dyables ly est rentrés certainement:
Or, ascoutés le son qu'il crie laidement. »
Bauduins de Biauvais leur a dit haultement :
« Je l'yray partuer par le mien siérement! »
Dient ly chevalier : « Pour Dieu alons-nous-ent :
Véchy les Sarrasin qui viènent fièrement.
Bataille nous convient livrer isniellement,
Ou morir aujourd'uy en fuiant laidement. »
Dist ly roys Corbarans : « Vous parlés sagement. »
Bauduins en jura le Père omnipotent
Que s'il puet escaper de la payene gent,
Qu'arier retournera pour véoir le sierpent,
S'il est resuscités, ne se plus le r'atent.
Et la folle sierpente, que Jhésueris cravent,
Par le mont de Tigris s'en couroit radement,
Pour trouver ciaus qui ont mis à définement
Le sierpent qu'elle amoit de cuer parfaitement.
Seignour, ceste sierpente dont je fais parlement,
Avoit dedens le corps éut moult longhement
Sept anemis d'infier en son gouvernement.
Elle valoit trop pis pour destruire le gent
Folio 188 v°. Que ly sierpens ne fist, qui à tierre s'estent.
Jus du mont s'avala la bieste fièrement,
Bien priés de Corbarant et des siens proprement.
Enssy qu'elle avaloit, aparçut clèrement

12431 *Siérement*, le MS : *sierment.* 12439 *Arier*, le MS : *arière.*

L'ost au riche soudant qui venoit asprement,
Et l'ost de Corbarant a véut ensement;
Mais elle s'avala à le payene gent;
Et à geule baée giettant feu asprement,
Vint en l'ost du soudant, voire par tel convent
Qu'enmy iaus se lança et la route pourfent.
De sa keue fiert l'un et puis l'autre du dent.
Iluec les fait fuïr, chy L, chy cent.
Quant ly soudans le vit, s'en ot grant maütalent;
Et ly no furent liet et joiant durement.
Dist ly roys Corbarans : « La bieste nous deffent. »
Bauduin de Biauvais appiella doucement :
« Vécy vostre anemy revenu en présent,
Vous le cuidiés avoir ocit tout en présent;
Il vous a décéut, ly anemis pulent. »
— « Sire, ce dist Bauduins, ce n'est pas mon sierpent :
C'est uns aultres pour vray, je le voy clèrement.
Chieus-là estoit au mort père ou mère ou parent.

» Nobles roys Corbarans, je vous aciertefie,
Ce n'est pas le sierpent que je toly la vie :
C'est uns aultres sierpens qui est de sa lignie. »
Et la sierpente estoit entre gent paienie.
Elle s'enfuit à iaus tout ensy qu'esragie :
A tierre les abat et défroisse et esmie;
Et ly rices soudans à ses arciers escrie :
« Trayés à ce sierpent, Mahommet vous maudie!
Me lairés-vous morir de la bieste haïe! »
Lors traient d'arc turquois IJ^m^ en une fie :
A le bieste s'en vont qui n'en donne ung allie.
Elle prist ung payen en sa geule esragie,
Et puis s'en départy à seniestre partie;
Le Sarrasin enporte qui moult hautement crie;
Mais çou ne ly valy une fuelle d'ortye.

Ravage que le reptile fait dans le camp de soudan.

Folio 189 r°.

12465-66 Même rime. 12476 *Esmie*, brise.

Sarrasin l'ont laissiet ; elle s'en est fuïe,
Par deviers Corbarant la montaigne a saisie.
Ly bers Jehan d'Alis, à le cière hardie,
Va apriés le sierpent pour ly faire envaïe :
Apriés ly va courant nostre chevalerie.
Quant la bieste les vit venir à une fie,
Le payen a laissiet qui n'avoit point de vie.
Enviers noz chevaliers a se voie drécie ;
Et si l'ont assalit trestout par compaignie.
Ly bers Jehan d'Alis le fiert et le mestrie ;
Ly bers Harpins de Bourges a l'espée sackie ;
Ly évesques de Forois de noient ne s'ublie.
Ly abés de Fesquans, qui moult sot de clergie,
Cieus le va conjurant de la virge Marie
Et du pooir de Dieu qui tout a en baillie ;
Et Ricart de Caumont au Satrenas escrie
Et dist : « Avant, Seigneur, que Dieux vous bénéie !
Bauduin de Biauvais, qui tant ot seignourie,
A tuet ung sierpent tous seus sans compaignie :
Se chestui n'ochions, ce sera vilonuie. »

La mère du sierpent fu amère et oscure.
VIJ dyables avoit ou corps, qui trop ly dure :
Ensy le nous tiesmoigne la divine escripture.
Feu et flame giettoit ; moult menoit laide hure :
Nos gens atendoit fort, et esquigne d'ordure.
Ly vesques de Forois de Jhésus le conjure
Et ly dist : « Anemis de vilaine estature,
Je te conjure de Dieu qui fourma créature,

Folio 189 v°.

12497 *L'évesques...*

12498 *Abés*, le MS : *vesques*.

12508 *Ensy*, lieu commun familier aux trouvères.

12509 *Hure*, aspect :

Il estoit granz et merveillex,
Et maufez et de laide hure.
Fabliau du Vilain de Bailleul.

12510 *Esquigne* pour *esquignoit ; esquigner*, dit Roquefort, éclater de rire. Nous pensons que dans l'occasion présente il se rendrait bien par *éclabousser*.

12513 Vers trop long.

Et de la mère Dieu qui tant fu necte et pure,
Qui conçut Jhésucris sans oevre de nature! »
Bauduin de Biauvais vint iluec bonne alure.
La mère du sierpent ot vilaine figure
Ung desrubant trouva où la pière estoit dure;
Pardeseure monta, et iluec s'aséure.
Et ly roys Corbarans qui moult ama droiture,
Qui doubtoit Sarrasin, qui tiènent loy obscure,
A oy du soudant le certaine murmure,
Qui venoit là-endroit, o luy mainte arméure,
Pour tuer le sierpent qui gist à le froidure.
Corbarans ly manda ceste desconfiture
Que Bauduins en fist tous seus sans créature.
Quant ly soudans l'oy, Mahom son Dieu en jure,
Que crestyen sont plain de proaiche séure,
Et qu'il ont ung vray Dieu qui leur donne penture.
Sy comme ly roys soudans à Corbarant ala,
La mère dou sierpent nostre gent fourmena :
Ly bers Jehan d'Alis de sy priés l'aprocha
Que ly faus Satrenas droit à luy s'ariesta.
Vint à geule baée; Jehan d'Alis hapa
Tout parmy le haubiert, et puis sy l'enporta.
Ly bers Harpins de Bourges apriés ly s'en ala :
A sa vois qu'il ot clère haultement ly cria :
« Tien-toy, Jehan d'Alis, et Jhésus t'aidera! »
Et ly boins chevaliers Jhésucris réclama;
Il senty bien les dens tels que ly sierpens a :
S'il ot paour de mort, ne le demandés jà
Et ly faus Satrenas par le montaigne va :
Volentiers l'estranglast; mais adont il n'osa
Pour Harpin qui le sieut et de priés le coita,
Mais ne l'ose aprocier, car sa keue gietta.
Ricars de Caumont apriés ly s'arouta.

12529 *Penture*, pâture.
12544 *Coita*, pressa.
12546 Vers trop court : *Et Ricars...*

Uns autres chevaliers de Flandres qui fu là,
Dévouement de Galeran d'Andrehem, chevalier de Flandre. Galeran d'Andrehem, je croy, on l'apiela,
Pour l'amour de Jehan qui grant peine endura,
Le félon Satrenas devant adevança;
Folio 190 r°. Et quant Jehan le vit, doucement ly pria :
« Gardés-vous, chevaliers, la bieste vous tura! »
Et dist ly chevaliers : « Se Dieux plest, non fera :
Ou je vous aideray, ou mes corps demora. »
D'une bien large espée sur le sierpent frapa,
Si dure fu la piel que point ne l'enpira.
La mère du sierpent sa keue ly gietta,
Le corps du chevalier autour entourtela;
Il a laissiet Jehan, et celui dévora.
Ly bers Harpins de Bourges à ses mains le combra;
LJ chevaliers l'asalirent droit là;
Et ly vesques gentils une estoile y giéta :
Emploi d'une relique. Le propre viesture en quoy Jhésus sacra,
Qu'en tous lieus où il fu ly évesques porta.
Là conjure les dyables qui dedens son corps a :
Les sept démons qui étaient dans le corps du serpent, l'abandonnent. Sept anemis d'infier ceste bieste gietta,
Dont la tierre en tomby et ly temps se caingea,
Et maint arbres très-grans à tierre tresbuça :
Ly dyable s'en vont, et ly clartés monta.
Il samble bien qu'adont, et maint homs le cuida,
A la mort du reptile, on croit que le monde va finir. Que ly mondes fenist par le feu qui monta.
Méismes ly soudans forment s'en effréa,
Et dist à Corbarant : « Ly mondes finera.

» Corbarans, nobles roys, je vous prie pour Mahon,
Que vous me pardonnés anoy et quisençon.

12548 *Andrehem*, *Audergem* est en Brabant, *Audegem*, en Flandre. Voir l'Introduction; *Preuves*.
12554 *Demora* pour *demorra*.
12560 *Combra*, empoigna.
12562 *Estoile*, étole (*stola*).
12564 *Ly évesques porta*, le MS : *ly évesques le porta*.
12567 *Cainga*, changea.
12575 *Quisençon*, *cuisançon*, *cuzanzon*, souci, douleur cuisante.

Le monde voy finer entour et environ :
Ne demeure à chéoir ne arbre ne maison.
Tout ly dyable sont hors d'infernal prison,
Pour le monde confondre sans nule raençon.
Or, est bien mise au bas la loy de Baraton :
D'autre part le destruit Godefrois de Buillon ;
Et nous sommes de çà en grant confusion. »
— « Sire, dit Corbarans, or n'ayés marison,
Car ce sont ly caitif de France le royon
Que j'ay sy longement tenu en ma prison,
Qui le sierpent orible assalent de randon.
Jà ne lairont la bieste à nésune saison,
Jusqu'à tant qui l'arront mis à destruction ;
Et saciés bien qu'il ont sy vraie opinion
Et sy ferme créance et telle audicion,
Qu'il ne doubtent nul homme à leur deffenscion.
Ce sont très-boine gent et hardy campion :
Ce sont boin chevalier et vaillant compaignon,
Qui croient fermement et sont plain d'orison. »
— « Par ma foy, dist ly soudans, ce sont gent de raison. »
A ycelle parolle, vint Ricart de Caumont
Et dist à Corbarant : « Venés véoir, baron ;
Le sierpente gist morte à sa maléicion.
Ly bers Jehan d'Alis et Harpin y sont bon. »
Dist ly roy Corbarans : « Par mon Dieu Baraton,
Vous iestes bonne gent, se vous créiés Mahon ! »

Corbarans appiella le soudant de Piersie :
« Sire, montés à mont et vostre baronnie,
Sy verrés le sierpent et la bieste haïe,
Qui tant a mort de gent et mis à grant hascie,
C'uns tous seus chevaliers a huy tolut le vie. »
Lors monta ly soudans et sa chevalerie.

Corbarant vante hautement les chrétiens. Folio 190 v°.

12595 *Dist soudans...*

S'ont véut le sierpent et sa mère haye.
« Mahom, dist ly soudans, veschy bieste anemie;
Et cil qui l'ont ochis nous ont fait courtoisie. »
Cascuns féry le biestes par dessus l'esquirie.
Mais nient plus n'y entrast une espée fourbie,
Qu'elle fust en ung mur entrée et estacquie.
Quant ly soudans vit çou, sa cière ot esbahie;
Il dist à Corbarant : « Vécy bonne mesnie :
Se tenir les poiés en la vostre baillie,
N'est homs qui vous osast faire nule envaïe. »
— « Nanil, dist Corbarans, ma loy seroit brisie,
Folio 191 r°. Car je leur ay convent de ma loy obligie,
Que je les conduiray hors de ma seignourie,
Et donray sauf-conduit pour aler en Surie,
Droit en Jhérusalem, se leur voloir s'otrie;
Ou à l'ost Godefroy, à le gent baptisie. »
Tout ensy devisant, à seniestre partie
Ont trouvet le sierpent qui n'avoit point de vie.

Quant ly riches soudans le sierpent a véu
Que Bauduins ocist à son branc esmoulu,
Il dist à Corbarant : « Nobles roys, que dis-tu?
A esté chus sierpens par ung homme abatu? »
— « Oïl, dist Corbarant, tantos l'arés véu. »
Lors a pris Bauduin, qui quens de Biauvais fu :
« Vescy, dist-il, chelui qui mort l'a et vaincqu
Pour son frère germain, ung homme de virtu,
Que chus sierpens avoit mourdry et confondu.
Chà-sus monta tous seus, à son col son escu;
Où il a ce sierpent à la tierre estendu. »
— « Mahom, dist ly soudans, comment est avenu?
Quatre cent Sarrasin n'y fussent pas venu. »

12611 *L'esquirie*, le cuir.
12613 *Estacquie*, le MS : *tacquie*.
12623 *A le gent*, le MS : *et à le gent*.
12635 *Seus*, le MS : *ceus*.

Lors dist as Sarrasin : « Vostre fait sont déu,
Vous yestes bonne gent, bien yestes deffendu;
Bien estes aprouvé et de sens pourvéu.
Pleuist à celui Dieu où nous sommes tenu,
Que fussiés en no loy de créance séu :
Nostre loy en seroit millour c'oncques ne fu. »

Sur le mont de Tygry furent ly Sarrasin :
Regardent les sierpens qui sont plain de venin.
Lors se sont avalé; sy ont pris leur chemin
Desour une rivière c'on nomme Alixandrin.
Là orent nostre gent et dou pain et dou vin :
Là se sont reposé descy jusqu'à matin.
Droit à soleil levant que nuis va à déclin,
Ont ly roy pris congiet qui estoient vosin.
Soudans s'en départy et o lui sy cousin;
Et ly roys Corbarans et cil de son traitin
Viers Olifierne vont le grant fiéré chemin.
Corbarans maine joie encontre le temps prin;
Moult commenche à haïr Mahom et Apolin.
Ly évesques du Pui ly dist bien sans latin
La poissance de Dieu, le vray Père divin;
Comment il tresbucha Lucifer et Kaïn;
Comment il s'aombra en ung corps fémenin,
Par le salut d'un angle et par le respons fin.
Quant Corbarans entent l'istore, et le traitin,
Il prisa pau la loy Mahommet Jumelin.

Folio 191 v°.

Chemin ferré.

L'évêque du Puy catéchise Corbarant.

Or s'en va Corbarant à le cière membrée

12648 *Alixandrin?*
12649 *Et dou pain et dou vin*, le MS : *dou pain et dou vin.*
12654 *Traitin*, train, suite.
12656 *Temps prin*, printemps.
12657 *Commenche*, le MS : *commencha.*
12665 *A le cière membrée;* cette expression, véritable cheville, a donné occasion à M. Genin de faire un piquant commentaire sur la chanson de Marlborough, général célèbre qu'il fait remonter à *Membru*. « Voilà, dit Pantagruel, à » propos de *Quaresme-Prenant*, une estrange et » monstrueuse *membrure* d'homme. » (Liv. III, ch. 32.)

Par deviers Olifierne, la cité bien frumée.
La nouvèle en ala, en la ville loée,
A Calabre qui fu sy sage et avisée.
Lie fu de son fil qui faisoit retournée :
Se gent vont contre luy et sy font enclinée.
Corbarans est venus en sa sale pavée :
Calabre et sa fille Florie viennent au devant de Corbarant.
Calabre la royne est contre ly alée,
Et Flourie, sa seur, qui bien fu coulourée.
« Biaus fieux, dist la royne, la cose est bien alée,
Sans le dangier de ciaus de France l'onnourée,
Qui sont venut deçà oultre le mer salée? »
— « Dame, dist Corbarant, bien ala la journée.
Puis que je vous ay vue en iceste contrée,
Ay esté en péril de ma vie finée. »
Lors ly a Corbarans la cose devisée
Des payens Goulias qui la vie ot finée,
Et dou félon sierpent toute le destinée;
Comment se sont prouvé nostre gent crestiénée;
Et la mère au sierpent comme elle fu tuée.
Présents que la reine fait aux chrétiens.
La royne en fu lye et bien réconfortée;
As crestyens donna mainte robe fourée
Et des nobles joiaus; donna mainte denrée.
Là furent bien siervi nostre gent redoubtée;
Folio 192 r°. Et vont par la citet ainsi qu'il leur agrée.
Il n'y a Sarrasin ne leur face enclinée.
Invocation. Or escoutés, seigneur, cançon très-bien dictée,
Faite de vérité et de Dieu ordenée.
Elle doit de tous cuers iestre bien escoutée
Oussy bien c'uns siermons en la messe sacrée.

Seignour, or escoutés, que Dieux vous voelle aidier.
Une bielle aventure vous volray prononcier

12670 *Se*, le MS : *sy*. — *Enclinée*, salutation.
12672 *Contre ly*..., le MS : *encontre ly*.
12678 *Ay vue*, le MS : *vay*.

Qu'il avint à Harpin de Bourges, le guerrier; — Histoire de Harpin de Bourges.
Le preudomme loyal, le vaillant chevalier,
Qui sa tierre vendy tout denier à denier
Au noble roy françois Phelippon le princier :
Car chus Harpins n'avoit ne enfant ne moullier.
Sicques plus ne voloit en France repairier,
Ains voloit démorer pour Jhésucris vengier
Et pour s'ame sauver, dont cascuns a mestier.
Ung jour estoit montés Harpins sur son destrier;
Au dehors d'Olifierne par le porte Acifier, — La porte Acifier.
Desur une rivière aloit esbanoyer.
La rivière fu bielle et sist sur un gravier;
Et se fu en estet, ung temps noble et légier
Qu'en la rivière vont ly jouène enfant baignier,
Et pucielles laver pour leurs corps nettier.
Là vint une nouriche pour son enfant aisier;
N'estoit pas son enfant, sy com j'oïs noncier,
Fieux fu d'un Sarrasin c'on appielloit Crahier : — Le Sarrasin Crahier, oncle de Corbarant.
Oncles fu Corbarant d'Olifierne le fier.
Oyés de la nouriche le mortel encombrier :
Elle aloit son enfant desur l'ierbe couchier;
Et puis à la rivière s'en vint sans détryer;
De l'iaue se lavoit, elle en ot bien mestier,
Enssy qu'elle s'estoit tout à son désirier,
Atant è-vous ung leu moult miervilleus et fier :
Papion l'appielloient ly Sarrasin lanier. — Le loup Papion.
Ly leus vint à l'enfant, mais ce fu sans baisier;
En sa geulle le prist, n'ot loisier de mengier : — Folio 192 v°.
A tout l'enfant s'en va, et on prist à noisier.
La noriche crioit c'on ly alast aidier :
Tel anoy ot au cuer que sur point d'enragier.
Atant l'oy Harpins; là se vint adrécier.

12699 *Denier à denier*, le MS : *denir à denir.*
12711 *Nettier*, nettoyer, trissyllabe.
12725 *On prist, en prist?*
12727 *Tel anoy ot au cuer*, le MS : *tel anoy en ot au cuer...*

La nouriche ly dist : « A ! Mahom ! chevalier,
Rescoués cel enfant de ce leu aurefier :
Cousins est Corbarant ; ne le devés laissier ! »
Quant Harpins l'entendy, sy retourna arier ;
Et a véu le leu fuiant par le sentier.
Il broche le ceval et commenche à huier,
Sy com pour leur brebis vont huiant ly bregier.

Ly bers Harpins de Bourges ne s'y est ariestés :
Apriés le leu s'en va de courrir abriévés,
Et ly leux va fuiant ; viers ung bos est alés.
A l'entrée du bois fu durement lassés.
Ung singes estoit là venus et demorés ;
Il regarde l'enfant qui dou leu fu hapés.
Celle part est venus ly grans singes crestés,
Et ly leux ne s'en est noient espoentés :
Ung pau mist jus l'enfant, qu'il estoit fourmenés ;
Jà ly éuist le bouce mengiet et tout le nés.
Quant ly singes y vint qui moult bien s'est hastés,
Il ahierdy l'enfant ensy com tous diervés,
Et s'encouru à tout dedens le bos ramés ;
Et ly singes apriés et Harpins ly doubtés.
Il va criant au leu qui tous fu effraés.
Or, ne set mès ly leux où puist iestre tournés,
Car ly singes estoit sur ung arbre rampés,
Et là tenoit l'enfant où bien s'est rigoulés.
Le moë fist au leu qui bien fu ravalés ;
Et il entra ou bois ; s'est de mort escapés.
Atant è-vous Harpin, qui tant fu naturés :
Le singe a apierçu et l'enfant par delès.

12730 *Aurefier* pour *horrifer* ou *horrifier* ?
12734 *Commenche*, le MS : *commencha*.
12736 *Ne s'y est*, le MS : *ne sien*.
12739 *A l'entrée*, le MS : *à l'entré*.
12746 *S'est*, le MS : *c'est*.
12749 *Et ly singes apriés... Et ly leux apriés ly*.
12753 *Rigoulés*, amusé.
12754 *Le moë*, la moue.
12757 *Le singe a apierçu...* le MS : *le singe apierçu*.

« Maistres, ce dist Harpins, vous le me renderés. » Folio 193 r°.
Ly singes le regarde, moës ly fist assés.

Or, fu ly bers Harpins devant l'abre en estant.
Ly singes fu dessus à tout le biel enfant;
Et regarde Harpin qui le va atendant.
A l'enfant se déduist et le va esbatant;
Signes d'amour ly fist et le va joïssant.
Harpins est descendus dou boin destrier courant;
Et dist qu'il demora toute nuit en vellant,
Ançois qu'il n'ait l'enfant d'el tout à son commant.
Par dedens Olifierne va ly noise montant :
Les nouvelles en vont au fort roy Corbarant,
Comment Harpins de Bourges aloit l'enfant siévant
Que ly leux avoit pris dessus l'iaue courant.
Adont monta ly roys et o luy sy siergant.
Bauduin de Biauvais n'y va mie ariestant,
Et Ricart de Caumont et Foucques de Melant,
Et dan Jehan d'Alis et son oncle Enguerant,
Ly évesques de Forois et l'abet de Fesquant,
Et tout ly crestyen, qui en Dieu sont créant,
Hors d'Olifierne vont, à force cevauçant,
Et querroient Harpin, le hardit combatant.
Enssy ont cevauciet jusqu'à l'aube crevant;
Et Harpins fu tous quoys desous l'arbre atendant.
Le singe regardoit qui aloit espiant
Que descendre péuist et ly mettre à garant.
Droit à l'aube crevant, ce trouvons-nous lisans,
Es-vos IIIJ lyons qui viènent abruiant;
Et quant Harpins les vit, sy mua son samblant:

12760 *L'abre*, prononciation wallonne.
12764 *Joissant*, réjouissant.
12766 *Demora* pour *demorra*. — *Vellant*, veillant.
12776 *L'évesques*...
12785 *Abruiant* ou *à bruiant*, à grand bruit.

Voit les IIIJ lyons qui venoient burlant;
Adont ly bers Harpins qui le cuer ot vaillant
D'un fort conjurement s'ala lors avisant,
Folio 193 v°. 12790 Qui a telle virtu qu'il n'est homme vivant,
S'il le dist en son cuer, en lui huméliant,
Que trestout ly lyon qu'au siècle vont régnant
Ne ly poroient pas meffaire ung tout seul gant.

Parla conjurement de la sainte orison
12795 Que sains Jhérômes fist pour fuïr le lyon,
Ossytos que Harpins en ot fait mencion,
Ly lyon s'en revont à force et habandon,
Qu'il ne ly ont meffait le monte d'un bouton :
Dont Harpins fu joians, bien croire le doit-on.
12800 Droit à soleil levant monta sur l'aragon :
Ensy qu'il remontoit et estoit en l'arçon,
Ly singes descendy à se maléiçon,
Et Harpins trait le branc qui ly pent au gieron.
Ly singes ot paour, sy laissa l'enfançon,
Harpin sauve le jeune cousin de Corbarant. 12805 Et Harpins le saysy et mist en son giéron.
È-vous X chevaliers payens et esclavon,
Frères, cousins giermains et d'une estrascion;
Mais au roy Corbarant orent discencion.
Sy l'orent deffyet, il ot longhe saison;
12810 Et venoient souvent en celle région
Pour faire à Corbarant anoy et quisençon.
Venut sont à Harpin ly Sarrasin félon.
« Vassaus à qui ies-tu? ce dient ly glouton,
Et chus enfans oussy dont véons le façon? »
12815 — « Seigneur, ce dist Harpins, n'en dyray se voir non :
Je suy à Corbarant, que le céleroit-on?
Et chus enfans ichy de sen estracion.
Or l'enportoit ung leux c'on nommoit Papion;

12787 *Burlant*; en rouchi *bourler* signifie *rouler* ou *se rouler, tomber*.

12803 *Gieron* pour *giron*, orthographe flamande.

Anuit ay chy estet, tous seus, sans compaignon,
Pour cel arbre garder entour et environ :
Car ung singes l'avoit portet trestout en son. »
Dient ly Sarrasin : « Bien végniés, par Mahon!
Cieus enfans paiera le nostre raençon ;
Et sy serés ochis sans nulle ariestison. »
— « Seigneur, ce dist Harpins, ce n'est mie raison ;
Mais puisque c'est ensy que j'aray le tençon,
Je méteray l'enfant ychy lès ce buisson,
Et me combateray, c'est bien m'entencion :
Car l'enfant conquerrés au fier et au baston. »

Folio 194 r°.

Nouveau danger que courent l'enfant et Harpin.

Ly bers Harpins de Bourges ne s'y ariesta mie :
Tos et isnièlement a l'espée sackie,
Et ly X Sarrasin ly ont fait envaye.
Signeur, icil payen, dont je vous sénefie,
Avoient en ce bois une vote bastie
Tout ensy c'ume tour, qui bien est renforcie,
Et là vont à garant quant voloirs leur otrie.
Il assalent Harpin, à le cière agenssie,
Qui bien se deffendoit à l'espée fourbie.
A l'un des Sarrasin en a telle baillie,
Que mort l'a abatu, voyant le compaignie :
Adont fu assalis par grande félonnie ;
Ne péuist escaper de mort à celle fie,
Quant ly roys Corbarant y vint à cière lie ;
Et là convient fuïr sen avierse partie.
S'enportèrent l'enfant qui forment brait et crie ;
Et Harpins va apriés ; l'espée tint sackie.
Quant ly roys Carbarans a le fuite coisie,
Il a dit à se gent : « Ichy a roberie.

Combat de Harpin contre dix Sarrasins.

Corbarant arrive à propos à l'aide du chevalier.

Les fuyards emportent l'enfant.

12821 *En son*, au sommet.
12834 *Vote*, un bâtiment voûté.
12835 *Bien est renforcie*, le MS : *bien renforcie.*
12836 *Quant voloirs leur otrie*, quand ils veulent.
12847 *Coisie*, le MS : *soisie.*

Il nous convient savoir qui ensy s'esbanie,
Ne s'il i a mourdréours en la moye partie.
Moult seroie dolans s'il estoient en vie :
Car hauls sires qui tient royalme en sa baillie
Doit son peuple garder, sa gent et sa mesnie,
Et que tous ses pays et sa grant seignourie
Folio 194 v°. Soit sy bien justiciés qu'il n'y ait vilonnie. »

Ly fors roys Corbarans cevauce fièrement.
Apriés le sieute va tost et apiertement;
Et tant les a siévis et ly sien ensement,
Qu'il sont venut au fort qu'en la foriest apent.
Là sont sy anemit entret à leur talent;
Et Harpins fu devant qui crie haultement :
« Vous m'avés cest enfant dérobé vilainement;
Sy en yestes fuïs devant moy laidement. »
Et dist ung Sarrasin : « Chevaliers, vrayement
Ce n'est mie pour vous ne pour vo hardement,
Ains est pour Corbarant qui vient moult fièrement.
Jà bientos le verrés derière vous briefment :
Il est nostre anemy; sy le haions forment.
Il fist le nostre père morir vilainement,
Et nous a fait banir hors de son casement.
Nous n'y poons avoir pays ne acordement;
Mais s'à lui n'avons pays, je vous ay en convent,
L'enfant ly gietterons à tierre mort sanglent;
Et pour tant que savons que c'est ung sien parent. »
Et quant Harpins l'oy, se ly dist clèrement :
« Biau seigneur, taisiés-vous de faire tellement.
Je croy que Corbarans m'ayme sy loyalment
Que partie fera de mon acordement. »
Adont se retourna Harpins isnièlement,

12850 Vers trop long; supprimer *i*.
12857 *Sieute*, suite.
12862 Vers trop long : *Vilainment* pour *vilainement?*

Et pierçoit Corbarant qui venoit asprement.
Quant Corbarans le vit, lors a dit haultement :
« Seigneur, véchy Harpin, par le mien sierrement;
Nous l'avons chy trouvé, pourtant dist-on souvent,
Que pis vault uns encontres c'uns agais qui atent. »
Quant ly baron perçurent Harpin qui estoit là,
Lors le vont acolant; cascuns le fiestia;
Et ly roys Corbarans Harpin en appiella :
« Chevaliers, dittes-moy, qui chy vous amena? »
Adont ly bers Harpins le fait ly devisa
Dou singe qui l'enfant au hault arbre porta,
Et des IIIJ lyons oussy qu'il conjura,
Et des X Sarrasin qui le trouvèrent là.
Lors dist à Corbarant : « Biau sire, entendés çà :
Je vous demande ung don sy fait qu'il me plaira,
Et je croy que ly dons petit vous coustera. »
Dist ly roys Corbarans : « Jà voët ne sera. »
Adont ly bers Harpins le pays ly demanda
Pour les IX Sarrasin que sy bien encaucha,
Et pour l'enfant oussy que ly roys r'avera.
Et ly roys Corbarans envis ly acorda,
Et ly a dit : « Harpin, ne vous mentiray jà,
Que se je les tenisse en mon castiel delà,
N'en presisse tout l'or que ly roys soudans a :
Car trop m'ont courrouciet et fait mal de piéçà;
Mais pour l'amour de vous mes corps leur pardonra. »
Adont ly bers Harpins deviers l'enfant ala,
Bonnes nouvelles porte; et on dist de piéçà
Que de bonnes nouvèles messages n'y perdra.

Folio 195 r°.

Corbarant pardonne aux Sarrasins, ses ennemis.

Harpins vint à la tour qui fu forte et garnie;

12884 *Encontres*, rencontre, attaque ouverte. — *Agais*, embûche.
12896 *Voët*, refusé, pour *véet?*
12898 *Pour les IX;* il y en avait dix, mais un d'eux est tombé sous les coups de Harpin.
12908 *Perdra*, le MS : *perdera.*

Il dist as Sarrasin : « Seigneur, j'aciertefie
Pais et acort à vous, sans nule trécerie,
De par le roy Corbarant, qui le pays vous otrie. »
Et dist ly uns à l'autre : « Nous ne le creirons mie,
Se ly roys Corbarans ne vient ohy qui le dy. »
Dont y vint Corbarans qui en hault leur escrie
Et leur dist : « Descendés, et me rendés en vie
L'enfant que vous tenés ; et je jure et afie
Que par moy n'arés mal jamais jour de ma vie. »
Et quant cil l'ont oy, sy mainent cière lye.
Devant Corbarant ont la tour desviroullie ;
Folio 195 v°. Et s'en issirent hors à gambe deskaucie
Et as nus piés aussy ; enmy le praiérie
Se sont agenouillet, et cascuns miercit prie,
L'enfant est rendu. Et ont rendut l'enfant qui fu de grant lignie.
Harpins a pris l'enfant que nuls ne ly détrie ;
Et ly roys Corbarans et sa chevalerie
Retournèrent trestout démenant cière lie.
Et quant Calabre sot yceste courtoisie
Que Harpins avoit fait par se chevalerie,
Moult biel don ly donna, plus que je ne vous die.
Boine cière ly fist, de cuer bien l'en miercie ;
Et la seur Corbarant c'on appielle Flourie,
Florie donne un anneau à Harpin. Est venue à Harpin et à luy s'umélie.
Ung aniel ot ou doy dont ly ors reflambie,
Et la pière qui fu par dedens entaillie
Estoit à moult d'avoir des Sarrasin prisie ;
Et fu de grant virtu et de grant seignourie.
Elle dist à Harpin : « Biau sire, je vous prie,
Cest aniel me gardés jusqu'à une aultre fie ;
Et m'ayés en convent de vo foy fiancie,
Que vous ne le donrés à femme nule en vie,

12912 Vers trop long. *Par le roy....*

12921 *A gambe deskaucie*, coutume du moyen âge, que l'histoire des émeutes de nos communes flamandes a fait assez connaître.

12923 *Miercit*, le MS : *miertit*.

S'elle n'est vo moullier à le loy baptisie. »
— « Bielle, ce dist Harpins, je vous aciertefie
Que cest aniel donray, se mors ne me détrie,
Au melleur chevalier de France le garnie,
Et que j'aime le mieulx sans nule vilonnie ;
Et pléuist à celui qui tout a en baillie,
Que ce fust vo maris par juste compaignie,
Se fussiés à no foy loyaument conviertie. »
— « Sire, dist la pucielle, ne le volroie mie,
Car je ne say que c'est de la vostre Marie.

» Sire, dist la pucielle, qui est le chevalier
Que je vous ay oy pour mon corps souhaidier? »
— « Dame, ce dist Harpins, je ne le doy noyer, Folio 196 r°.
C'est ly plus biaus du monde qui tierre ait à baillier : Nouvel éloge de Godefroid.
En tout le monde n'a nul plus biel cevalier,
Plus hardy de son corps à bataille assayer.
C'est ly Dieux des François pour armes justicier ;
C'est cieux qui tout abat, qui tout fait tresbuchier;
C'on redoubte et c'on crient, que cascuns doit prisier,
Que tout portent honneur, aiment et tiènent cier ;
Qui vient de gentilleice et de sanc droiturier,
Et que ly Dieux poissans voelt du tout exaucier :
Godefroy de Buillon l'appiellent ly princier;
Trois frères giermains ot, net de francque moullier :
Witasse et Bauduin qui sont noble guerrier. »
— « Sire, ce dist Flourie, bien se doit avoir cier
Quant il est sy poissans c'on n'y puet riens forgier,
Et que nature a fait tellement adrécier.

» Sire, ce dist Flourie, moult prisiés le baron.
Encor le prise plus en sa condicion

12942 *S'elle*, le MS : *celle*.
12965 *Ot* est omis dans le MS.
12971 *Encor*, le MS : *encore*.

Me mère le royne, qui Calabre a à non.
Elle a lonctemps parlé des enfans de Buillon
Et de ce Godefroy, dont faittes menscion.
A Miecques le conta à maint noble baron,
Et leur dist qu'il venroit à nef et à dromon
Du lignage le Chine ung prince de renon,
Qui conquerroit Surie et Acre et Escalon,
Andioche et Barut, Saiette et Achion,
Tabarie et Damas et des cités foison;
Et encore le dist, et en a soupeçon.
Biaux sire, pour le bien, le sens et le raison
Qui est en Godefroy, qui d'onneur a foison,
Et de grant hardement en sa possescion,
J'ay ung plus biel aniel et de noble façon
Dont vous ferés à lui de par moy aultre don,
Et se ly prierés pour moy et en men non
Que s'il est avenant en aucune saison,
Que ly roys Corbarans que j'aime de cuer bon,
Venoit par aventure en aucune tençon,
Et il presist men frère en sa subjection;
Qu'il ly volsist donner pour moy bielle prison;
Et ly fesist livrer plus douce raençon. »
— « Bielle, ce dist Harpins, à Dieu bénéiçon!
Vescy vo chevalier et vostre campion. »

Autre anneau que Florie destine à Godefroid.

Folio 196 v°.

Florie la pucielle ne s'y vot ariester.
Ung aniel précieulx qui moult fist à prisier,
Qui plus valoit d'avoir que ne say deviser,
A Harpin le bailla et ly dist hault et cler :
« Or me voelliés, biau sire, Godefroy saluer,
Et cest aniel baillier et de par moi donner. »
— « Bielle, ce dist Harpins, ne vous en faut doubter. »
Ensement l'ont laissiet, car temp fu de soupper.

12979 *Achion*, Actium ou Nicopolis, en Épire?

Ly roys Corbarans fist noz barons honnourer.
Et puis ly chevalier alèrent demander
Trestous les prisonniers dont on savoit parler ;
Et dedens Olifierne les fist-on amener.
Ly roys Corbarans fist noz chevaliers armer, Corbarant met en liberté les chrétiens.
Et leur a dit : « Seigneur, je vous dy sans fausser
Que trestoutes les fois que volrés désevrer,
Conduire vous feray où vous volrés aler ;
Ou à Jhérusalem, se là volés entrer,
Du roy Cornumarant qui l'a à gouverner
Vous donray sauf-conduit pour vous asséurer :
C'est mes cousins giermains, sy me doit bien amer. »
Dist Ricars de Caumont : « Il nous convient viser
Auquel lés nous irons ; car nous volons tourner
A l'ost duc Godefroy, le nobile et le ber. »
A ycelle raison que vous m'oés conter,
È-vous ung mésagier qui se vint présenter
Pardevant Corbarant, et le va saluer.
Ung brief ly a bailliet et ly dist hault et cler,
Que roys Cornumarans le faisait saluer ; Folio 197 r°.
Et qu'il fesist tout çou k'ou brief pora trouver.
Corbarans en ala le chière défroer :
La lestre pourlisy et prist à regarder.
Lors va noz chevaliers à ung conseil mener.
« Signour, dist Corbarans, riens ne vous doy céler.
De l'ost des crestyens vous volray deviser,
Ensy que mes cousins le me fait chy mander :
Ly roys Cornumarans qui tant fait à loer,
Qui me mande trestous pour crestyens grever.
Seignour, dist Corbarans, vostre gent baptisie
La cité d'Andioche ont piéchà délaissie ;
A Barut ont esté, la ville ont gaengnie ;
Devant Césaire sont, à l'entrée de Surie ;

13010 *Trestoutes*, le MS : *trestous*.
13018 *L'ost duc*, le MS : *l'ost au duc*. — *Nobile*, le MS : *noible*.
13036 Vers trop long.

Droit à Jhérusalem vièneut à ost banie;
Mais devant Césaire est toute ly os logie,
Priés de Jhérusalem V lieues et demie;
Iluec les trouverés à bielle compaignie. »
Dist Ricars de Caumont : « Je vous en remiercie :
Conduire nous ferés de la vostre maisnie. »
— « Signour, dist Corbarans, or, ne me celés mie.
Volés-vous cheminer en tierre paiénie,
A loy de pèlerin ou de chevalerie,
Armet ou non armet? il fault c'on le me die. »
Dist Ricart de Caumont : « Je vous en remiercie:
Conduire nous ferés de la vostre maisnie. »
— « Signour, dist Corbarans, or, ne me celés mie. »
Dist Ricars de Caumont: « Je vous aciertefie
Que nous yrons armet, se Dieux le nous otrie. »

Dist Ricars de Caumont : « Nous serons tout armé. »
Et ly roys Corbarans leur a bien acordé.
Celle nuit se sont bien no baron ordené
Pour partir lendemain quant verront la clarté.
La nuit sont en réveil; s'ont ensamble soupé;
Folio 197 v°. Et ly roys Corbarans qui tant ot de fierté,
Lor bailla V payens de celle royaulté,
Et ung boin latinier leur a oussy livré.
Équipage des chrétiens à leur départ. Lendemain au matin quant il furent levé,
Montèrent ly baron; bien furent acesmé.
Bien furent ly sommier noblement arouté;
Et ly riche joyel qui estoient toursé,
Les dras et ly mantiel qui bien furent fouré;
Armé de toutes armes, tout à leur volenté,
Les lances ens ès puins et l'espée au costé,

13037 *A ost banie*, ornée de bannières, dit M. Littré, dans la *Revue des deux mondes*, 1847. Singulière interprétation!

13047-49 Répétition des vers 13041-43, laquelle doit provenir d'une distraction du copiste.

Les escus à leurs cols, qui bien furent bendé,
A l'arçons de leurs sielles leur héaume fremé:
Ensy vont cevauchant ly crestyen sené.
En joie démenant qu'il furent délivré
A sy parfaite joïe, à telle dignité.
« A! dient ly baron, que Dieux nous a amé,
Quant de sy grant péril où nous avons esté,
Maint jour et mainte nuit batu et fourmené
Et à sy grant honneur où nous sommes monté,
Bielle grâce nous a fait la sainte Trinité!
Ahy! Jhérusalem! sainte noble cité,
Que nous avons lonctemps ce fait-chy désiré!
Et de véoir le lieu de grasce et de pité
Où Jhésus fu posés c'on ot de croix osté;
Où on avoit son corps travelliet et péné;
Où il rescuscita pour notre sauveté!
Sépulcre glorieus! pour toy fûmes passé,
Pour toy avons souffiert de le paine plenté!
Or, doinst Dieux ly poissans, régnans en Trinité
Que vous puissons véoir en grant solemnité,
Et que ly Sarrasin en soient hors giettié,
Par Dieu sy seront-il ançois lonctemps passé.
Puis que ly pèlerins de France le régné
Sont sy avant venut, payen sont atrapé. »
Ensy dient no gent qui de Dieu sont amé;
Et ly V conduiteur de la payenneté Folio 198 r°.
Cevaucent pardevant; bien sont aséuré.
As osteus tout partout furent bien ostelé:
Tout paia Corbarans; bien tient sa loyauté.

Or, se sont no baron d'Olifierne partis;
Le Surie passèrent, à diestre se sont mis.
Le chemin de Césaire ont ly chevalier pris,
Et au cheniestre lés laissirent, ce m'est vis,

13076 Vers trop long : *nous fait.* 13099 *Cheniestre*, seniestre.

Jhérusalem la ville, là où Dieux fu trahis :
N'y voellent pas aller, pas ne fu leur pourfis,
Car Cornumarans fu courouciés et maris
Pour l'ost des crestyens qui l'aproçoit toudis.
Ly roys Cornumarans fu forment esbahis
De çou qu'il apierçoit noz barons sy hardis,
Qui vièneut en Surie où les castiaus ont prise.
Il ont Sutre et Barut et Saint-Jorge conquis.
Son père en appiella qui fu vieux et flouris :
Corbadas ot à nom, moult fu de sens garnis;
Et sy fu Maucoulons et Corbadas ly Gris.
Oncles Cornumarant à conseil les a mis;
Et dist Cornumarans ly preus et ly hardis :
« Signeur, je vous diray mon bon et mon avis.
Or vièneut crestyen conquerre mon pays;
Mais il m'est pris voloirs, et seroit noz pourfis,
D'issir et d'aler hors, ains que siéges soit mis :
Car qui les crestyens poroit avoir souspris
Une fois seulement, il aroient du pis :
A ung jour les verriés matés et desconfis. »
— « Biaux fieux, dist Corbadas, et qu'esse que tu dis?
Mandet as Corbarant qui t'ait secours tramis.
Laisse venir tes gens et tes carneulx amis;
Puis te combateras com chevaliers eslis;
Mais envoie tes gens armés et fier viestis
Pour querre garnison, vacques, bués et brebis.
Les pus et les fontaines qui sont en ce pourpris
Fay bien tout restouper et les pus raemplis.
Par le faute de l'iaue les verrés esbahis.
Entour Jhérusalem, à V lieues ou à VJ,
N'y a nulle rivière qui ces gens ait siervis;
Et une ost sans rivière ne vault IJ paresis.

» Biaux fieux, dist Corbadas, faites vos gens aler.

Maucoulon et Corbadas le Gris, oncle de Corbarant.

Cornumarant, roi de Jérusalem, veut prévenir les chrétiens.

Folio 198 v°.

13107 *Sutre?*

13126 *Pus*, puits.

A vilages autour tout prendre et amener,
Dedens Jhérusalem pour voz gens gouvrener,
Et as viles autour fontaines estouper :
Çou fera crestyens à martire livrer.
Faites les murs haucier, les fossés ravaler ;
Et se faittes engiens isnièlement lever. »
Et dist Cornumarans : « Ce fait à créanter. »
Autour Jhérusalem fist ses hommes garder,
Et toute nuit veillier, descy jusqu'à jour cler.
Cornumarans a fait ses hommes adouber :
« Alés-vous-ent, dist-il, pour la proye glaner,
Ançois que crestyens s'y viengent amasser. »
Claudus de Bethléem y fist ly roys aler
A V^c Sarrasins qu'il a fait arouter.
Mules, asnes, cevaus, karios font mener,
Pour faire garnison en la ville porter.
Hors de Jhérusalem alèrent désevrer.
Devant l'aube crevant c'on ne voit mie cler,
Cevaucent Sarrasin pour le pays gaster.
Cincq lieues sont venut tout droit au desjuner :
Ès villes font quierkier, les fontaines raser ;
Et vinrent à ung pas leur cevaus osteler.
Là devoient no gent à ce matin passer.
Quant virent les payens le vitalle tourser,
A ciaux qui les devoient conduire et gouverner
Demandèrent no gent sans point de l'ariester :
« Qui sont cil Sarrasin que là véons aler? »
Dient cil d'Olifierne : « Ne le devons céler :
Ce sont cevaucéour qui viènent tout porter.
C'est pour Jhérusalem garnir et conraer. »
Dist Ricart de Caumont : « Il nous faut assambler :
A iaus le paiement nous convient demander. »

Les Sarrasins ravagent le pays.

Claudus de Bethléhem.

Folio 199 r°.

Combats.

13155 *Ce*, le MS : *se*.
13161 *Cevaucéour qui*, le SM : *cevauçour qui qui*.
13164 Le MS : *à iaus nous convient le paiement...*

Dient ly conduiteur : « Folie est dou penaser :
Ils sont trois encontre ung ; vous n'y poriés durer ;
Et d'autre part oussy s'à yaus volés meller,
De vous nous partirons, n'oserièmes demorer. »
Dist Ricart de Caumont : « Bien en poés aler
Et le roy Corbarant mille fois saluer,
Nous sommes gens assés pour bataille livrer. »
Dont firent les payens partir et désevrer,
Et s'alèrent tantos noblement ordener,
Descendre des cevaux et très-bien reçaingler ;
Puis remontèrent sus sans point de l'ariester,
Les escus à leur cols c'on fist de fier bender,
Les héaumes ès ciefs fermement rafremer,
Les lances en leurs puins, dont ly fier furent cler.
Dist Ricart de Caumont : « N'y a que de l'aler,
Bien et hardiement nous alons assambler :
La cose bien emprise voit-on bien aciever. »

Le Pas-du-Géant.

Or, furent no baron lès le Pas-au-Gaiant ;
Et ly Sarrasin furent en la ville devant.
Là, faisoient-il bien del tout à leur commant
Bués, vacques et brebis et le blé souffissant.
Ès-vous noz chevaliers qui les vont escriant
Et disoient en hault : « Faulx Sarrasin puant !
Or, tos laissiés la proie, vous n'irés plus avant.
Jà n'en ferés présent au roy Cornumarant. »

Exploits de Baudouin de Bauvais.

Bauduins de Biauvais va le ceval broçant,
Et a bassé le lanche, sy mist l'escut avant,
Et fiert un Sarrasin par ytel convenant,
Le fier ly fist passer plaine paume en boutant :
Au resacquier qu'il fist, le va mort tresbuçant.

Folio 199 v°.

Ains qu'il pierdist sa lance, en va X abatant.
Il crie : « Saint Sépulcre ! chevalier, en avant ! »

Clarun.

Lors a traite l'espée, à Claruns vint frapant :

13168 Vers trop long.

La coiffe n'y valut ung seul denier vaillant.
Descy jusques ès dens ly a mis le taillant;
Et Ricars de Caumont y est venus courant.
Ung moult riche bourgois va férir en lançant;
Dou ceval l'abaty, moult laidement criant.
Ly bers Jehan d'Alis ne s'y va pas faignant;
Ly quens Harpins de Bourges et Foucques de Melant,
Ly évesques du Forois et l'abet de Fesquant :
Cascuns des IJ valoit ung chevalier poissant.
C et L furent ly nostre combatant :
Contre V^c payens alèrent assamblant;
Mais ançois c'on alast demie lieue avant,
N'y ot Turc ne payen qui ne s'en voist fuiant,
Fors que cil qui estoient à le tierre gisant.
Deviers Jhérusalem s'en vont fort démenant
Et réclaimant Mahom, Jupin et Tiervagant.

Ceux de Jérusalem sont battus.

Chil de Jhérusalem, la citet honnourée,
Furent moult desconfit, à celle matinée,
Par les boins crestyens de France l'alosée.
Quant Ricars de Caumont a le pierte avisée,
Il a dit as barons : « Or, oyés ma penssée.
Césaire nous convient querre sans demorée :
Il nous convient aler par ycelle valée.
Laissons yceste gent, jà feront tel criée
Que de Jhérusalem istera grant armée.
S'il nous trouvoient chy, jà n'i arriés durée.
Alons nostre chemin : delà est ly entrée,
Ceste proie prenons, nous l'avons conquestée.
Si le présenterons à le gent crestiénée. »
Et cil ont respondu : « La raison nous agrée. »
Les fuians ont laissiet, s'ont leur voie abrievée :

13198 *Ung seul*, le MS : *ung.*
13205 *L'évesques...*
13207 *Furent*, le MS : *furen.*
13215 *Matinée*, le MS : *matine.*
13221 *Tel criée*, le MS : *tèle criée.*
13223 *N'i ariés*, le MS : *niarieus.*
13226 *Si*, le MS : *sil.*

Folio 200 r°.

La troupe de Baudouin de Beauvais se dirige vers Césarée.

Les fuyards sarrasins donnent l'alarme à Jérusalem.

Viers Césaire s'en vont sans banière levée.
No baron se sont mis en une foriet lée :
Grans y fu ly chemins et grande ly entrée,
Et ly arbre fuellu et verde ly ramée;
Bien IJ lieues de lonc a ly foriest durée.
Ung payens les conduist d'une vile robée;
Mais c'estoit maugré luy et outre se penssée,
Car il avoit paour de sa cière barbée,
Or diray des fuians qui leur voie ont hastée :
Jusqu'à Jhérusalem n'y ont fait ariestée.
Par le porte David qui pas ne fu frumée,
Entrèrent ly fuiant à male destinée.
Contre val la cité mainent cière effraée,
Et dient : « Armés-vous, la cités est gastée!
Vescy les crestyens, à banière levée,
Qui vièuent assalir à bataille ordenée! »
Et quant ly Sarrassin ont la noise escoutée,
As armes sont courut; cascuns a pris l'espée,
Et le targe à son col, et le coife est armée,
Et le dart pour lancier ou le fauc acérée,
Ou l'arc turquois oussi pour traire à le volée.
Par dessus le marchiet s'en vont de randonnée.
Au roy Cornumarant fu la cose contée.
« Sire, dist ly payens, la cose est mal alée :
Vostre fourier sont mort, vostre gent est biersée,
Car ly crestyen sont cevauçant la contrée. »
Oi le Cornumarans, s'a le tieste clinée,
Il fist l'apiel sonner à moult haulte alevée,
Et dist : « Issons là-hors huy, en ceste journée.
Jamais, par Mahommet qui fist ciel et rousée,
Dedens Jhérusalem ne feray retournée,
Tant que j'aye véut celle gent crestiénée : »

13236 *De sa cière*, le MS : *da sa cière.*
13240 *Entrèrent*, le MS : *entreret.*
13253 *Fourier*, fourrageurs.
13260 *J'aye*, le MS : *j'ay.*

Demande Plantamor, cieste bieste diervée, — Le cheval Plantamour.
Qu'ousy tos va courant le mont que le valée.
Cornumarans fu fiers et homs de renommée :
N'ot plus fier Sarrasin oultre le mer salée. — Folio 200 v°.

Ly roys Cornumarans fist forment adoubter :
Il avoit fait son corps moult ricement armer.
Sa banière au dragon a fait ly roys lever :
Ce fu senefiance qu'il devoit hoirs aler.
Hors de Jhérusalem fist se gent ordener :
XLIJ milliers en vot ly roys mener.
Et ly roys Corbadas se fist bien adoubter.
Ses frères Lucquabiaus et Maucoulons l'Escler — Lucabiel et Maucoulon, frères de Corbadas.
S'en vont par les crestiaus cevaucier et esrer,
Pour savoir s'il verront crestyens ariester,
S'il voellent assalir pour le ville grever.
Cornumarans s'en va pour crestyens trouver ;
Dehors Jhérusalem vot IJ os ordener.
Son oncle Lucabiel fist en l'eure mander,
Pour le plus fier payen dont on séuist parler.
Bien ot IIIJ^xx ans et se voloit jouster,
Et estoit ly premiers as armes demander.
Cornumarans ly dist : « Il vous en faut mener
XX mile de mes gens, et che val avaler ;
Viers Césaire irés pour le pays fourer,
Se vous trouvés à qui sy penssés d'assambler :
Viers Saint-Jorge en iray pour mon fait aviser. »
Et Lucquabiaux respont : « Ce fait à créanter. »

Ly fors roys Lucquabiaux se bataille enmena ;
Au lés deviers Césaire forment cevauça.
Godefrois de Buillon à ce matin s'arma ; — Godefroid veut aller à la découverte du côté de Jérusalem.

13268 *Senefiance*, le MS : *cenefiance*. — *Hoirs*, hors.
13272 *Lucquabiaus*, cas direct de *Lucabiel* ou *Lucquabiel*.
13283 *Val*, le MS : *vol*.
13289 Vers boiteux.

Deviers Jhérusalem à aler convoita,
Pour véoir le cité que forment désira.
Ains ne l'avoit véut, pourtant dist qu'il ira.
Witasse et Bauduin avoec luy enmena;
Tangré et Buinemon ly dus n'y oublia;
Et Robiert ly Normans avoec iaus cevauça.
Et ly roys des Taffurs, quant on ly recorda
C'on devoit chevauchier, à Godefroy ala,
Folio 201 r°. Et ly vint demander s'avoecques lui ira;
Et Godefrois adont ly dist qu'il demora,
Pour Césaire garder avoec ciaus qui sont là.
Et ensy Godefrois de l'ost se désevra
A XV^m^ héaumes que ly dus enmena;
Bien IJ lieues et plus c'oncques ne séjourna.
Sy com qu'il cevauçoit ly dus se regarda;
Ciaus de Jhérusalem pierçut et avisa :
C'est ly roys Lucquabiaus qu'aventure kaça.
Quant Godefrois les vit, as barons les moustra :
« Que ferons-nous, barons? regardés que c'est là.
Ce sont Turc qui cevaucent, à plentet en y a. »
— « Sire, dist Buinemons, combatre nous faura;
S'arière retournons, trop grans hontes sera. »
Et Godefrois respont, qu'ains ses corps n'y pensa.

Quant no gent ont véut Sarrasin aprocier,
Lors se sont ordenés et pris à apointier;
Et ly roys Lucquabiaus fist se gent adrécier,
Banières et pegnons fist au vent desployer,
Maint corps sarrasinois sonner et grailoyer.
Devant sont ordené ly fort arbalestrier
Qui traient d'arc turquois pour no gent damagier;

13300 *Demora* pour *demorra*.
13303 *Héaumes*, quelquefois *escus*, pour *hommes armés*.
13305 *Com*, le MS : *comme*.
13307 *Qu'aventure kaça*, qui chercha aventure.
13323 *Corps* pour *cors*.

Et Godefrois avoit o luy maint boin arcier.
Là commença ly trais forment à enforcier ;
Et d'un costé et d'aultre forment à mehaignier.
Lors sont venut de front L chevalier
Oussy serément que la noef de jenvier :
Godefrois, Witasse, Bauduins le fier,
Buinemont et Tangré, qui sont noble princier,
Robiert de Normandie, Guitart le guerryer,
Aliaume de Dijon et son frère Gautier
Et Thumas de la Ferre et Ourry le Bainier,
Ly bers Thumas de Marle et de Cambly Ogier,
Le conte de Toulouse, Pierre de Montpellier,
Et Rogier du Rosoy qui bien savoit clochier,
Bauduin Cauderon, Alain de Saint-Rochier,
Et Robiert le Frison, Alart de Mondisdier.
L sont et plus qui font à resougnier :
Les lances ens ès puins et l'escut de quartier,
S'en vont à une fois ensamble desrengier.
Au dos les vont siévant maint hardy sodoyer
As Sarrasin s'en vont assambler et ficquier :
Cascuns a fait le sien devant ly tresbucier ;
Et Sarrasin leur vont d'une part costyer.
Au traire d'arc turcquois et dars pour desrengier,
Véissiés ung estour miervelleus et plénier,
L'un mort quéir à tierre et l'autre dépécier.
Ès le roy Lucquabiel desur le noir destrier :
En le priesse s'ala férir sans espargnier.

Combat entre les gens de Godefroid et ceux de Lucabiel.

Les croisés Guitart, Aliaume et Gauthier de Dijon, Thomas de la Fere, Ourry le Bainier, Thomas de Marle, Ogier de Chambly, Pierre de Montpelier, Roger du Rosoy, Baudouin Cauderon, Alain de Saint-Rocher et Alard de Montdidier.

Folio 201 v°.

13325 *Seréement*, le MS : *siérement*. Aussi pressés que la neige de janvier.

13330 *Thumas de la Ferre*, appelé *Thomas de Feria* par Guill. de Tyr (t. I, pp. 46, 66, 134, 263, 352). M. P. Roger l'appelle *Thomas de Ferrières*, en Picardie (*La nobl. de France aux croix.*, p. 175).

13331 *Et de Cambly Ogier;* le sire de Chambly, en Beauvoisis, est nommé par M. P. Roger (p. 172). Les *Galer. de Versailles* ont admis Jean de Chambly (t. VI, 2e part., p. 458) ; mais ici il ne s'agit plus de la première croisade.

13332 *Pierre de Montpellier.* On cite, parmi les croisés, Guillaume V, seigneur de Montpellier (*Galer. hist. de Versailles*, t. VI, 1re part., p. 252; Roger, *ib.*, p. 184).

13346 *Desur*, le MS : *defur*.

A Buinemont s'alla tellement assayer,
Que l'escut ly pierça et le haubiert dorblier :
Deschy jusqu'à la char n'y remest que trencier;
Dou cheval fist le sien à tierre balancier.
Cri de guerre de Bohémond. Buinemons va criant : *Sesille l'iretier !*
Dont y vint Bauduins de Rohays au cuer fier;
Et Tangrés, ses neveus, ly est venus aidier.
Lucquabiel assalirent, puis devant, puis derier,
Et il hurte le noir pour iaux eslongier;
Et ly chevaus ly saut à deux saus ung quartier,
Crie : *Jhérusalem !* pour sa gent raloyer,
Et ly nostre baron n'ont talent d'eslongier.
Là convient maint payen à martire jugier
Et de noz crestyens navrer et mehaignier.

Forte fu la bataille contre roy Lucquabiel.
Otiniel et Jourdain d'Orbanie sont tués par Godefroid. Godefrois de Buillon a ochis Otiniel
Et Jourdain d'Orbanie qui en tient le castiel.
Payen sont resorty par dedens ung vauciel,
Droit encontre ung rocier dont grant sont ly kailliel,
Là furent encaukiet par dalès ung prayel.
Une fontaine i ot rendant cler ruissiel :
Folio 202 r°. Là se vont arousant ly gentil damoisiel.
Et ly roys Lucquabiel siet sur le noir Moriel,
Et dist as Sarrasins : « Il ne m'est mie biel,
Que nous sommes entré ensamble en ce forniel :
Car se ly crestien montent sur ce vauciel,
Desus nous gietteront aval maint grant calliel.
Metons-nous aultre part : chy ne fait boin ne biel.
Se nous poons aler jusques au bosquetiel,
Iluec atenderons le barnage royel;

13349 *Dorblier*, peut-être pour *doublier*, double, doublé.
13356 *Le noir*, le cheval de Lucabiel. Vers trop court, si *eslongier* n'est compté pour quatre syllabes.
13370 *Le noir Moriel*, son cheval.
13376 *Bosquetiel*, petit bois.
13377 *Royel*, pour la rime, au lieu de *royal*.

Et se Cornumarans set le nostre cembiel,
Secourre nous venra, car le corps a isniel;
Et s'il set crestyens et leur Dieu desloyel,
Nous y envoierons Ector ou Mauniel — Ector et Mauniel.
Qui plus tos va courant que ne fait ung oisiel. »
Lors furent besquociet à ce cop maint quariel,
Nos gens font reculer ensy com leus l'aigniel.
Godefrois est montés par dessus le tiertriel;
Pières a fait gietter à loy de maingonniel;
Et paien sont issu hors du Val-Phanuiel : — Le Val-Phanuiel.
Enviers le bos s'en vont levant maint pegnonciel;
Là se sont ariesté et rengiet de nouviel.
Derière iaus ont le bos, où il ot maint aubiel;
Et tout oultre le bois faisoit le sien apiel
Ly roys Cornumarans qui créoit Jupitiel,
Qui noz gens espioit, son escut en quantiel.
Se son oncle séuist qu'il fust en tel mériel,
Tantost y fust venus et o lui sy bédiel.

Quant no boin chevalier virent payène gent
Qui ne voellent fuir pour leur efforcement,
Lors montèrent à mont où la roce s'estent,
Pour venir desur iaux plus efforcéement.
Quant il furent au plain sur le camp droitement,
Godefrois de Buillon vit venir une gent
Qui venoient batant moult efforcéement.
C'est Ricart de Caumont et ly aultre ensement — Folio 202 v°.
Qui viènent à Césaire, qui à Surie apent,

13378 *Cembiel*, combat.
13380 *Desloyel*, pour la rime, en place de *desloyal*.
13383 *Besquociet*, lancés?
13385 *Tiertriel*, tertre.
13388 *Pegnonciel* ou *pennoncel*, enseigne qui différait de la bannière en ce qu'elle était triangulaire et celle-ci carrée.
13390 *Aubiel*, aune, arbre.
13394 *Mériel*, extrémité? On sait que la *mérelle* ou *morelle* est une sorte de jeu.
13395 *Bédiel*, archers, fantassins, gens de pied.
13402 *Efforcéement*, le MS : *effroicement*.

La troupe de Godefroid et celle de Richard de Caumont ou Chaumont, se prennent mutuellement de loin pour des ennemis.

Pour véir Godefroy et la crestiène gent.
Quant Ricart de Caumont à regarder se prent
Les batailles qui sont en biel aournement,
Il a dit as barons à sa vois clèrement :
« Il nous convient morir à ce jour proprement :
Car ce sont Sarrasins que je voy en présent,
Qui vièneut espyer crestyens faussement. »
Et ly dus Godefrois n'y penssoit aultrement ;
Robiert de Normandie appiella doucement :
« Vescy l'arière-garde des Turs qui nous atent.
Or sommes-nous enclos malesieusement ;
Mais qui croire volroit mon conseil vraiement,
Tantos envoierons à Césaire briefment
Pour mander le secours qu'il venist tangrement.
S'or le savoit Robiers à qui Flandres apent,
Ly quens Hues ly Maisnés qui nous aime forment,
Engerant de Saint-Pol, qui tant a d'enscient,
Et ses pères Huon au fier conténement,
Et Raimon de Saint-Gille y venroit liément,
L'évêque de Liége. Et ly évesques dou Liége n'y faulroit nulement,
Et ly vesques du Pui qui cante haultement,
Ly vesques de Matran qui fiert hardiement,
Et ly roys des Taffurs qui est noirs quairement,
Cieux-là y acouroit que plève avec le vent.

Dist ly bers Godefrois : « Ly temps y est venus.
Envoyons à Césaire as princes et as dus :
Car là voy une gent qui ont les brans tous nus ;
Il sont fresch et nouviel ; ne sont pas combatus :
Cieux qui fait sagement en est sages tenus. »

13407 *Aournement*, le MS : *aourement*.
13410 *Ce*, le MS : *se*.
13415 *Malesieusement*, malicieusement.
13420 Vers trop long. *Hués?*
13423 *De Saint-Gille* ou de Toulouse.
13424 *Et l'évesques...*
13426 *Ly vesques de Matran*, appelé par Guillaume de Tyr *episcopus Marturanensis* ou *Maturonensis* (*Recueil des hist. des croisades*, t. I, pp. 363, 369, 382).

— « Sire, dist Buinemons, j'en dirai mes argus,
Cil qui viènent delà et que g'y ay véus,
Se tiennent trestout quoy et ne cevaucent plus : Folio 203 r°.
Ne sèvent où aler, aíns sont ensy qu'abus.
S'il fussent Sarrasin ne payen mescréus,
Il n'en fussent venu saluer les plus drus,
Et s'y n'ont nul pegnon d'or ne d'argent tissus :
Il nous convient savoir pourquoy se tiènent mus.
Qui volra cevaucier jusques à leur escus,
Tantos sarons que c'est, mais c'on soit revenus. »

Quant Buinemons ot dit son bon et son talent,
Godefrois de Buillon ly a dit clèrement :
« Biaus sire, cevauçons jusqu'à là droitement,
Car je ne creiray jà qu'il soient maise gent. »
Et Buinemons ly dist : « Je l'acorde bonnement. »
Lors brocent par acort bien et hardiement,
Car il ont IJ cevaux qui ne vont mie lent ;
Jusques à noz barons ne font ariestement ;
Et Ricars de Caumont, qui les vit en présent,
Prist o lui Bauduin : entr'iaus deux seulement
Vinrent contre les deux pour prendre parlement.
Quant vint à l'aprocier, il n'y ot nul content,
Bataille demandée ne nul conténement.
Godefrois de Buillon leur a dit haultement : Godefroid et Richard s'accordent.
« Seigneur, qui iestes-vous qui venés ensement?
Yestes-vous Sarrasin ou crestyène gent? »
Et Ricars respondy bien et hardiement :
« Nous sommes crestyen trestout certainement. »
Quant Godefrois l'oy, se ly dist doucement :

13434 *Argus ;* ce mot a déjà passé sous nos yeux ; Roquefort l'interprète par *blâme, injure, reproche ;* je crois que, du moins dans l'occasion présente, il est l'abrégé d'*argument*. On le retrouve dans *Bauduin de Sebourc*.

13435 *Cil*, le MS : *sil*.

13437 *Ensy qu'abus*, ainsi que des gens abusés, stupéfaits de l'erreur où ils ont été entraînés.

13447 *Maise*, mauvaise.

13448 Vers trop long.

« Et dont venés-vous chy? ne le célés noient. »
— « D'Olifierne, dist-il, qui sur le flun s'estent,
Où nous avons esté prisonnier longement
Au fort roy Corbarant qui tant a hardiment.
Et vous, sire, qu'à nous parlés sy doucement,
Sont-il tout crestyen que nous véons présent? »
— « Oïl, cil par delà en cest assamblement;
Folio 203 v°. Et cil deviers le bois sont Sarrasin pulent.
A yaus avons éut bataille proprement,
Et encore l'arons assez prochainement;
Mais il se sont retrait par nostre acordement
Pour nous à rafresquier et faire ordénement. »
Dist Ricart de Caumont au fier conténement :
« Et nous vous aiderons de bon cuer loyaument,
Et pour tant que saciés nostre conténement,
Vous trouverés ycy en cest assamblement
Bauduin de Biauvais qui ochist le sierpent,
Et Ricart de Caumont y est tout vrayement,
Sy est Harpins de Bourges et Gérart son parent,
Ly bers Jehan d'Alis y est certainement,
Le croisé Jernais d'Aïglent. Et Foucques de Melant et Jernais d'Aïglent,
Ly évesques de Foroix qui de Dieu nous aprent,
Ly abés de Fesquans qui fait le sacrement,
Et maint boin chevalier pour vostre avancement,
Que Pières ly Hiermites, qui tant a d'enscient,
Amena deçà mer par son siermonnement
A Nicques la cité qu'à Solimans apent.
Là fûmes desconfit assés vilainement;
Là nous prist Corbarans que Dieux gart de tourment;
En sa prison nous a tenus moult fermement :
Or l'avons tant siervy à son commandement
Qu'il nous a délivrés très-bien et noblement. »
Quant Godefrois l'oy, liés en fu durement.

13477 *Nostre*, le MS : *le nostre*.
13484 *Ly évesques...' aprent*, le MS : *apent*.
13491 *Que*, le MS : *qui*.

« Ay! seigneur, dist-il, par le mien siérement
De çou que je vous voy grande joie me prent.
Bien soyés-vous venut trestout entirement.
Alleurs que chy ferons aultre fiestiement;
Mais à ces Sarrasin irons moustrer le dent;
Puis irons, s'il plest Dieu, le père omnipotent,
Asségier la cité c'on dist Jhérusalem.
Le sépulcre verrons, se Dieux le nous consent:
Où Dieux résuscita pour nostre sauvement. » Folio 204 r°.

Dist ly dus Godefrois: « Savés que vous ferés?
Tenés vous-y-cendroit et sy vous aprestés.
Arière m'en r'iray à nos baronz senés,
Et leur diray de vous toutes les vérités;
Puis irons assalir noz anemis mortés;
Et puis quant la bataille commenchie verrés,
Vous venriés desur iaux desus le destre lès.
Quant vous venrés sur iaux, *Saint Sépulcre!* crirés, Cri des croisés.
Car c'est ly nostres cris; vostre gent le dyrés. »
Dist Ricars de Caumont: « Sire, bien dit avés:
Comment dirons noz gens les noms que vous avés. »
Dist ly dus Godefrois: « Sire, vous le sarés:
J'ay à nom Godefrois et à Buillon fui nés;
Et chus chevaliers-chy est Buinemons nommés.
N'en faites nul samblant, ne vous en démenés.
A Jhésus vo commans, qui en croix fu pénés. »
As barons qui là sont est ly dus retournés,
Et leur a dist l'estat des chevaliers menbrés.
Liet en furent forment, bien croire le devés,
Car c'estoient amit, cousin, frères carnés.

Ricars de Caumont est repairiés et venus
As gentils chevaliers qui bien les ont véus.

13502 *Jhérusalem;* ce mot, ainsi placé à la rime, porte à croire qu'on prononçait *Jérusalant* ou plutôt *Jérusalin, consint, etc.*, prononciation qui s'est conservée dans le patois.

Dist Ricars de Caumont : « Seigneur, loons Jhésus!
Veschy les pèlerins courtois et esléus
Godefrois le gentil, qui de Buillon est dus;
Il vous mande par nous amistés et salus.
D'autre part viers le bois véés les mescréus,
Que ly crestyen ont fièrement combatus.
Or vous appareilliés : car on leur coura sus;
Et vous tenés tous quoy; aprestés voz escus :
La bataille verrés de nos gens toute sus. »
Dont orent joie au cuer des mos c'ont entendus.
Folio 204 v°. Dieu en vont aourant le Père de lassus;
Ly uns à l'autre dist par dous mos esléus :
« Or, vairons nous par temps noz amis et nos drus. »
Et ly dus Godefrois qui fu delà venus
Fist bataille courir que n'y est atendus.
A lanches et à dars qui les fiers ont agus,
Nouvel engagement avec les Sarrasins. Vont viers les Sarrasin qui les ont rechéus.
Ly fort roy Lucquabiaus, qui fu vieus et kenus,
Fist ses timbres sonner bien IIIJ^{xx} et plus.
Là commença estours qui grans fu et crémus.
Crestyens assalirent as rices brans tous nus.
Là fu maint Sarrasins à tierre abatus
Et mors à grant douleur, ocis et confondus,
Et piés et bras copés, et kanoles rompus.
Lucquabiaus va courant tout parmy les plus drus :
Dessus le Noir estoit qui d'infier fu venus.
Plus tos aloit courant les mons et les palus
Qu'en air ne va volant ly oisiele menus.
Crie *Jhérusalem!* là fu bien secourus.
Ly dus de Normandie fu à tierre abatus :
Bauduin Cauderon fu pris et retenus;
Mais il fu de Tangré fièrement secourus,

13533 *Coura* pour *courra*.
13536 *C'ont*, le MS : *c'on*.
13550 *Kanoles*, l'os du coude.

Et ly rendy ceval maugré les mescréus.
Fier furent Sarrasin, grande fu leur virtus :
Ains plus hardiement ne se combaty nuls.
Cascuns estoit ce jour hardis et aghus.

Ensy com la bataille estoit à cely jour
Contre roy Lucquabiel, qui tant ot de firour,
Et que ly crestyen maintenoient l'estour,
Vint Ricart de Caumont, à la fière vigour,
Qui as félons payens jua d'un ruiste tour,
Car d'encoste le bois amena son atour.
Saint-Sépulore! crioient ly grant et ly menour ; Folio 205 r°.
Dessus les Sarrasin férierent sans retour
Qu'en l'eure, ce dist-on, avoient du millour ;
Mais ly secours Ricart et des barons d'onnour
Lor fisent là-endroit tout avoir du piour ;
Que mile Sarrasin toute gent de valour
Pierdy ly roys Lucquabiaus, en l'eure et sans séjour.
Là furent au-desous celle gent païenour,
Et fussent tout péry à honte et à dolour, Lucabiel est battu et ne se sauve qu'avec le secours de Cornumarant.
Ne fust Cornumarans, ly fieus à l'Aumaçour,
Qui de Jhérusalem tenoit le haute honnour.
Cieus vint à le rescousse à joie et à baudour ;
Et aloient sonnant maint tymbre et maint tabour ;
Et quant no chevalier oïrent le clamour,
Adont vont réclamant Jhésus no sauvéour.
Il n'y eut sy hardy qui n'éuist grant paour :
Car tant voient venir de le gent païénour
Que la campaigne en fut couverte tout atour.
Cornumarans venoit par dessus Plantamour. Plantamour, cheval de Cornumarant.
« *Jhérusalem!* crioit, or, avant traïtour !

13559 *Mescréus*, le MS : *mescrus*.
13562 Vers incomplet : *et hardis et aghus*.
13563 *Com*, le MS : *comme*.
13567 *Ruiste*, rude.
13570 *Férierent* pour *férirent*, orthographe flamande.
13575 Vers trop long : *Pierdy roys Lucquabiaus...*

Tout y serés ochis à honte et à tristour.
Godefrois de Buillon, se tu es en l'estour,
Se vieng à moy jouster corps à corps sans demour.
Tu me viens calengier, par ta grande folour,
Jhérusalem, ma ville, où il a mainte tour :
Je le deffenderay par le mien Sauvéour. »
En la bataille vint espris de grant irour.
La péuissiés véoir une grande hisdour;
Maint chevalier vierser et pierdre sa valour.
Ly roys Cornumarans maine joie et baudour,
Bien cuide crestyens mettre à leur déshonnour;
Mais il furent aidiet de Dieu, nostre Signour,
Enssy que vous orés sans nul fait de bourdour.
Signeur, ceste istore est de parfaite douçour
De la vengeance Dieu que ly faus traïtour
Travellièrent en croix, à paine et à dolour :
Tout racaté en sont repentant pécéour,
Non pas cil qui morront en tenant fole esrour.

Folio 203 v°.

Invocation.

Le poëte recommande encore son ouvrage, au point de vue religieux.

Or, est Cornumarans, à toute s'ost banie,
Venus et assamblés à nostre baronnie.
Tout premiers encontra Robiert de Normandie.
Sy se sont assamblé par grande félonnie;
Et ly roys Lucquabiaus y vint à compaignie.
Sy vint un amiraus qui forment le kuvrie,
Et ly dus se deffent, le *Saint-Sépulore !* crie.
Bauduin de Biauvais en a le vois oye;
Il broche le cheval, et en sa compaignie
Fu Ricart de Caumont qui moult en Dieu se fie,
Et ly boins dus Harpins qui ne s'y faindy mie,
Ly bers Jehan d'Alis qui les payens castie,
Et ly dus Godefrois vint d'une autre partie;

13589 *A honte*, le MS : *et à honte.*
13601 *Fait de bourdour*, le MS : *fait bourdour*, sans nul mensonge, nulle bourde.
13612 *Kuvrie*, couvre, protége.

Witasse et Bauduin, qui sont d'une lignie;
Buinemont et Tangré, cascuns lance bassie.
Dessus Cornumarant fu grande l'envaïe.
De haces, de martiaus, d'espée et de quignie,
De lances et de dars dont ly aciers flambie,
De traire dars turquois y fu ly arramie.
Ly ceval le piour en orent le moitie,
Tant en y gist de mors, n'est homs qui le vous die,
Cascuns à son pooir son contraire castie.
Là furent reculé nostre gent baptisie,
Et en y ot d'ochis dessus le praierie :
Quatre boins chevaliers y pierdirent la vie,
Nicolas de Verdun et Guillaume de Brie,
Gossuin de Fesquans et Ricart de Pavie.
Ly roys Cornumarans y féry par mestrie.
Les IIIJ cevaliers, dont je vous sénefie,
Ocist Cornumarans à l'espée fourbie.
N'ot plus fier Sarrasins en toute païénie.
Cousins fu Corbarant c'Olifierne mestrie,
Qui faire ne li vot ne secours ne aïe,
Pour l'amour qu'il avoit à le gent baptisie.
Ly roys Cornumarans par le bataille crie :
« Où yes-tu, Godefrois, qui demandes Surie?
Car vieng à moy jouster d'une lance jolie.
Ou castiel à Buillon te promis une fie,
Que se je t'abatoie dedens une estourmie,
Que je te sauveroie de la mort une fie,
Or, suy près du convenent tenier sans trécerie :
Qui ne tient sen convent, c'est drois c'on le renie. »

Nicolas de Verdun, Guillaume de Brie, Richard de Pavie et Gossuin de Fescamp sont tués par Cornumarant.

Folio 206 r°.

Cornumarant provoque Godefroid de Bouillon à un combat singulier.

Ly roys Cornumarans fist son ceval courir,

13623 *Quignie*, cognée.
13627 *Homs*, le MS : *hommes*.
13632 *Guillaume de Brie*, pout-être celui que Guill. de Tyr nomme *Willelmus Ebriacus* (*Recueil des hist. des croisades*, t. I, p. 340), et qui était à la tête des Génois.
13647 Vers trop long : *Or, suy près du convent... — Tenier*, orth. flamande.

Les chrétiens plient.

En la priesse plus grande regiber et salir :
Qui ly cevaus ataint il le convient quéir;
Crie *Jhérusalem!* pour no gent esbahir,
Et ly crestyen sont sur le point de guerpir :
Lasset sont et navré, ne se poront tenir;
Jhésus vont réclamant qui tout vot establir.
Là véissiés Ricart sur le payens férir;
Dist à ses compaignons : « Penssés de l'envaïr.
Or, nous a convenu en cartre tant jésir
Où nous avons éut grans paines à souffrir,
Par les félons payens de batre et de férir,
De povrement mengier et de lonctemps langir,
Et puis, quant nous véons noz boins amis venir,
Se nous faura sytos en bataille morir:
Jà Dieux ly tous-poissans ne s'y voelle assentir.
Là voy ung Sarrasin qui moult fait à crémir;
Il a huy fait nos gens de male mort fenir.
A luy m'en voel aler sans point de l'alentir :
Il est bons chevaliers et je l'iray siervir. »
Deviers Cornumarant a brociet par aïr;
D'une lance le va sur l'escut asséir.
Tel cop ly a donné, l'estrier ly fist guerpir,
Et jà le convenist à le tierre flastrir,
Quant ly cevaus se vot de l'estour départir,
Et Lucquabiaus, ses oncles, l'est alés retenir.
« Mahom! ce dist ly roys, cieus le m'a fait sentir,
Oncques mais ne trouvay qui me fesist marir.
Ne say s'est Godefrois que je doy tant haïr,
Il me le fault savoir pour moy asouvenir. »
Ung latinier a fait à Ricart reviertir
Qui signe ly a fait de parler par loysir.

Folio 206 v°.

Richard de Caumont attaque Cornumarant corps à corps.

« Chà, dist ly latiniers, crestyens, entent chà :

13678 *Il me le fault*, le MS : *il me fault.*

Comment as-tu à nom? ne le çoile à moy jà.
Ly roys Cornumarans à toy envoyet m'a,
Se tu es Godefrois de Buillon par delà? »
— « Nanil, ce dist Ricars, par Dieu qui tout créa;
Mais vous dirés vo roy que cieus qui jouste là,
Que c'est ly crestyens qui Goulias tua,
Et Murgalet oussy le cief dou bus r'osta,
Pour le roy Corbarant qui adont le mena
Par devant le soudant qui les IJ Turs livra,
Et qui de trahison Corbarant encoupa. »
Et chus est retournés; Cornumarant trouva,
Le fait ly a contet et tout ly devisa;
Et quant ly roys le seut, à Ricart acheva.
Signes ly fist ly roys qu'à lui ne joustera :
Il a Ricart laissiet, et ailleurs s'en ala;
Et Ricars va apriés qui toudis l'aproça :
Volentiers l'abatist, mais chus le refusa.

Cornumarant refuse de combattre contre Richard.

Seignour, or escoutés pour Dieu de paradis :
Forte fu la bataille et grans ly capléis.
Crestyen à ce jour en avoient dou pis
Et fussent retourné matés et desconfis,
Quant sains Jorges y vint des armes reviestis,
Et saint Domin oussy qui ou ciel est saintis,
A XX^m^ corps sains, sacrés et bénéis.
Cascuns avoit IJ croix de geules, ce m'est vis :
La campaigne d'argent avoit cascuns viestis.
Cil ont les Sarrasins tellement envays,
Que roys Cornumarans s'en est d'iluec fuïs,
Et ly roys Lucquabians avoecques ses subgis.
Car tant fu là-endroit desur iaulx ly péris,
Que plus en y éuist et plus en fust d'ochis.
Qui véist nos barons à ce jour resjoïs
Et de joie plorer des biaux ieux ds leur vis.
Par dessus le campaigne se sont à genouls mis

Folio 207 r°.

S^t^ Georges et S^t^ Domain secourent les croisés.

En aourant celui qui moru par Juïs,
Qui leur a là-endroit sy biel secours tramis.
Car tout nous vient de Dieu, joie, honneur et délis :
Sur toutes coses est Dieu roys suppélatis ;
Mais par bonnes pryères des corps sains bénéis
Réconforte à le fois Jhésus ses boins amis.

Vaiss'ent Cornumarans desconfis et matés,
Ses oncles Lucquabiaus le siévoit lés à lés.
Vint mille Sarrasin sont iluec demorés.
Moult maudist Mahommet et moult s'est démentés;
Vient en Jhérusalem courrouchiés et yrés.
Et ly boin pèlerin, qui les corps ont lassés,
Se sont mis à genouls et sur camps et sur prés.
Saint Jorge et saint Domin enclinèrent assés,
Et tous les sains oussy douchement aourés.
Droit à Lide s'en est sains Jorges acheminés,
Une ville fremée de murs et de fossés.
En la ville de Lide, ce dist l'auctorités,
Là fu ses propres corps, ce dist-on, entiérés,
Et est ly bras Saint-Jorges maintenant appiellés.
Tout droit en son moustier, qui là fu estorés,
Dist saint Jorge la messe, ce dist l'auctorités,
Devant les crestyens qui en gardent les clés,
Qui là sont par tréut de lonctemps amasset :
Car entre les payens, en viles, en cités,
A moult de crestyens, manans et ostelés,
Qui siervent ès églises, ès moustiers eslevés,
Pour l'amour des corps sains c'on y a entiérés.
De saint Jorge lairay, se seray retournés
A nos boins chevaliers qui les corps ont pénés.
L'avoir des Sarrasin qu'il ont tous désarmés :

St Georges retourne à Lydda, où il est enterré et dit la messe en présence des religieux du monastère qui porte son nom.

Folio 207 v°.

Le poëte revient aux croisés dont il a parlé tout à l'heure.

13722 *Vaiss'ent*, vait-s'en.
13731 *Lide*, Lydda ou Diospolis, en Palestine.
13735 Les Dardanelles appelées le *Bras de Saint-George*, à cause du monastère de Saint-George ou de Mangona, situé près de là.
13744 *Seray*, le MS : *feray*.

Cevaus, bugles, kemeus ont kierkiés et toursés,
Et les mors crestyens il ont tous entiérés.
Bien en y ot IIJ^{c}, ce dist l'auctorités,
Sans les navrés qui sont arrière retournés.
A Césaire s'en vont où il orent leur trés :
Les caitis d'Olifierne ont avoec iaux menés.
Bien les ont fiestyés, baisiés et acolés.
Ly quens Huon le Mainé fu moult au cuer irés
Qu'il ne fu à l'estour qui bien s'estoit portés,
Et ly contes de Flandres dolans à l'autre lès,
Ly contes de Saint-Pol, Enguerans li loés,
Ly contes de Toulouse en fu moult escaufés ;
Et Robiers ly Frisons, qui preudons fu clamés,
Et ly roys des Taffurs en fu sy tourmentés,
Qu'il en jura celui qui en croix fu pénés,
Que s'il se part de l'ost ung princes renommés
Ly IJ^{c} en sera pour iestre desmembrés.

Devant Césaire fu nostre gent honnourée.
Une fieste fu là moult grande démenée
Pour l'amour des caitis qui fait ont retournée.
C'est Ricart de Caumont à le cière membrée
Qui les deux Sarrasin conquist une journée,
Bauduin de Biauvais qui tant ot renommée,
Qui le sierpent ocist sur le montagne lée,
Et Harpin le baron, qui ait l'âme sauvée,
Ly évesques de Forois Jehan, à le cière membrée,
Qui d'Alis ot le nom porté mainte journée.
Ly quens Hues donna maint disner le journée :
Là furent ly baron assis en une prée;
N'i ot tente, ne tret, ne aucube levée,

Fête sous les murs de Césarée en l'honneur des prisonniers chrétiens qui avaient recouvré leur liberté.

Folio 208 r°.

Jean, évêque de Forez.

13754 Vers trop long si *Huon* est de deux syllabes.

13772 Vers trop long : *Jehan de Forois vesques...*

13774 *Hues*, ce mot est encore de deux syllabes.

13776 *Tente, tret, aucube*, trois mots ordinairement employés l'un pour l'autre et qui ont cependant chacun une signification déterminée.

Mainte loge y avoit bien faite et carpentée.
Là fu mainte parolle bien ditte et devisée.
Delès Huon séoit à le table levée,
Bauduin de Biauvais, qui ait l'âme durée;
Et Ricars de Caumont, qui le char ot halée,
Séoit lès Buinemont à le barbe mellée.
Et d'encoste Tangré, fil de se suer l'aisnée.
Lès l'évesque dou Pui qui la messe ot cantée,
Ly vesques de Forois, une vile frumée.
Ly abés de Fesquans fu siervis de penrée,
Lès l'évesque qui tint Maltran mainte journée.
Ensy fu nostre gent partie et désevrée,
Siervie richement et très-bien ordenée,
Enssy que la poissance qu'il ont en la contrée:
Car il orent maint fain, c'est vérités prouvée.
Ains que Jhérusalem fust par iaux conquestée,
De famine en moru mainte grande karée;
Et de chevaus moru assés geule baée,
Tant que ly plus vallant de toute l'assamblée
Aloient souvent à piet comme gent esgarée.
Et Dieux! que la cité y fu chier acatée
Ançois que no baron en éuissent l'entrée:
Ensy que vous orés en l'istore honnourée.

Invocation.

Seigneur, or faites pais, pour Dieus voelliés vous taire,
Et je diray cançon, qui à tous boins doit plaire,
Folio 208 v°. De la vengance Dieu qui le monde resclaire,
Qui pour nous reçut mort sur le mont de Cauvaire
Et qui resçuscita par divine ordenance.
De nos barons diray qui furent à Césaire.

Tente est l'ensemble de l'habitation militaire; *tret*, l'étoffe ou tapisserie qui en recouvrait la charpente; *aucube*, suivant M. Buchon, les tapis de pied, de table, de lit, en un mot toute la tenture intérieure. M. Buchon cite à ce propos la description d'une tente tirée du roman inédit d'*Aubri le Bourgoing*, MS du roi 7227[5], (*De la conqueste de Constant., par Joffroi de Villehardoin*, Paris, in-8°, pp. 269-270).

13788 *Partie*, le MS: *départie*.

13796 *Aloient* est mal placé pour la mesure: *souvent à piet aloient*.

Là ot ung amiral qui fu fieux au roy d'Aire,
Qui la ville gardoit c'on n'y peuist riens meffaire
De par Cornumarant qui le fist laient traire.
Ly amiraux estoit desus la tour d'Aukaire
Que Pylate fonda, car bien s'y cuida traire;
Et quant ly amiraus vit nostre gent sus l'aire
Mener joie et réviel en sonnant maint nakaire :
« Mahom, dist l'amiraus, que pensent-il affaire?
Il mainent otel glay en menant paine et haire,
Que font ly Sarrasin qui ont riche deuaire :
Il cuident tout avoir l'onneur au roy Césaire. »
— « Sire, dist uns payens qui fu de Gybauquaire,
Ils ont Cornumarant fait trop laidement braire.
Combatus sont à luy; mais c'est à son contraire.
Dedens Jhérusalem l'a convenu retraire
Et ly roys Lucquabiaus qui a le barbe vaire. »
Oï le l'amiraus; ses ceviaus prist à traire.
— « Il me faura, dist-il, envoyer à Biauquaire
Où ly califfes est pour nostre l'exemplaire.
Se ne suy secourus bien me pora desplaire :
Car bien voy que ceste ost me destruist et me maire.
Par le foy que je doy Mahom Dieu débonnaire,
Se ne suy secourus j'envoyeray Lucquaire
Pour trièves acorder à le gent deputaire.
Vitalles leur donray assés pour me pays faire,
Tant que V^c cevaus poront sacquier et traire.

La tour d'Aukaire bâtie par Pilate?

Lucquaire.

13806 *Aire*, le Coranm? *Aria* est aussi une ville de la même contrée.

13807 *Peuist*, monosyllabe.

13811 *Sus l'aire*, sur la plaine, latin : *area*.

13813 *Affaire* pour *à faire*.

13814 *Glay*, tapage.

13817 *Gybauquaire?*

13818 *Trop laidement*, *trop* est omis dans le MS.

13821 *Le barbe vaire*, si *vair* vient de *varius*, ce mot, ici au féminin, rappellerait l'expression *barbe mesléa*. (Voy. Mouskés, t. II, p. 875).

13822 *Oï le*, comme ailleurs pour *oit le*, l'entend. — *Ses*, le MS : *sest*.

13824 *Biauquaire*, le Caire? le calife fatimite d'Égypte était, à cette époque, Aboul-Casem-Mostali.

13826 *Maire*, afflige?

13827 *Dieu débonnaire*, le MS : *le Dieu débonnaire*.

13829 *Trièves* pour *trives*, orth. flamande. — *Deputaire*, en un seul mot : *de pute aire*.

Devant Césaire sont en joie no baron,
Au fiestyer Ricart, le seigneur de Caumont,
Bauduin de Biauvais qui ocist le griffon;
Folio 209 r°. 13835 Harpins estoit assis lès le duc de Buillon :
Doucement ly a dit et à quoye rayson :
— « J'ay très-bien à parler d'une boine raison,
Car j'ai pardessus moy ung aniel biel et bon,
Harpin de Bourges remet à Godefroid l'anneau de Florie ou Flore. Qui vous est présentés à vous et à vo non
13840 D'une gente pucielle et de bielle façon,
Qui de vous a oït vraie amentacion
De la vostre valour et de vostre grant non. »
— « Par foy, dist Godefroys, je ne vail se poy non.
Qui est ceste pucielle qui en fet mencion?
13845 Je croy qu'il n'y a dame en le loy de Mahon
Qui oncques me véist en corps ne en façon;
Et dont avenroit-il ne par quelle occquoison
Qu'elle me saluast, ne envoyast nul don?
— « Sire, ce dist Harpins, par la boine raison
13850 C'on dist d'un chevalier, quant il a le cuer bon,
Tout cil qui escoutant vont sa bonne raison,
En recordent le bien et font bénéyçon;
Et par bien recorder à le fie voit-on
C'une gente pucielle prent à grasce ung baron.

13855 » Siere, ce dist Harpins, jà apriés le digner
Vous volray ung bien pau ma penssée conter
Et çou qui vous pora bien et honneur porter. »
Dist ly dus Godefroys : « Ce fait à créanter. »
Quant il orent dignet, les nappes font oster.
13860 Devant Césaire vont ly chevalier juer;
Mais ly roys des Taffurs fu devant pour garder
A XX^m ribaus qui sont fier que sengler,
Qui portent à leurs cols ung grant escut boucler,

13842 *Non*, le MS : *renon*.
13855 *Siere*, orthogr. flamande.
13863 *Ung grant escut boucler*.
Tant colps a pris sur *sien escu bucler*.

Une picque en leurs mains ou glaves pour jouster,
Ou haces ou martiaux pour tiestes effondrer.
Et ly dus Godefroys qui ne poet oublier
La cose dont Harpins commença à parler,
Il le prist par le main et sy l'en vot mener
En lieu où il pooit à lui bien deviser.
Lors ly ala Harpins ung aniel présenter,
Puis au duc Godefroy le vot Harpins moustrer
Et ly dist : « Sire dus, je vous dy sans fausser,
Que toute la plus bielle qui soit deçà le mer,
Vous a fait chest aniel de par moy présenter. »
Quand Godefroys le vit, couleur prist à muer.
Amours ly va le cuer tellement enflamer,
Qu'oussy vermaus devint que carbons au souffler;
Et quant Harpins le vit ensy coulour muer,
A soy-méismes dist : « Or voi-ge bien au cler
Que j'ay donné le duc Godefroy à pensser. »
Puis dist à Godefroy : « Que je vous voy muser!
Encor ne m'avés-vous daigniet à demander
Qui est celle pucielle qui vous fait honnourer,
Qui vous tramet l'aniel qui tant fait à loer.
Je croy vous ne daigniés nule dame à loer,
Ne grasyer le don c'on vous a fait donner. »
— « Harpin, dist Godefroys le gentil et le ber,
Pour Dieu, or, me voelliés ce fait-chy pardonner,

Folio 209 v°.
Émotion de Godefroid.

Bouclier, dit M. Genin (*Nouv. Revue encycl.*, juin 1847, p. 227), a été formé de *boucle*, qui, suivant lui, était l'*umbo*, le milieu de l'écu. « L'usage, » ajoute-t-il, « était d'y figurer une tête humaine dont la bouche (*buccula*) occupait le centre de la circonférence. De là l'emploi de *buccula* pour dire un écu; Juvenal :

Bellorum exuviæ, truncis affixa tropæis
Lorica et fracta de cassida BUCCULA *pendens*,
T. X, p. 133.

Tote li freint la *bucle* de cristal.
ROLAND.

Frappé en dessous de la boucle c'était être frappé au-dessous du *bouton* de l'écu. Voy. le poëme de *Gilles de Chin*, v. 1004-6. Un *écu bouclé* ou *boucler* est donc un écu orné de sa boucle, de son *umbo*; *bouclé*, *boucler*, *bouclier* sont, par conséquent, trois notations du même adjectif.

Il en a été de *bouclier* comme de *sanglier* : le mot accessoire a supplanté le mot principal; l'épithète a remplacé le substantif.

13885 *Je croy vous*, le MS : *je croy que vous*.

Car je vous dy pour vray et vous voel afremer,
Que puis que vous oy sa biauté recorder,
Je n'euisse dit ung mot à prince ne à per,
Et déuisse tout l'or du monde conquester :
Enssy senty mon cuer et mon corps transmuer. »
— « Sire, ce dist Harpins, se Dieux me puist sauver,
Je vous en croy très-bien, ne vous en faut jurer.
Et encor se vayés le pucielle au vis cler,
La biauté dont nature a fait son corps fourmer,
La haulte estracion dont bien se puet vanter,
Et l'onneur c'on ly fait et qui le voet amer,
Amours ne vous lairoit dormir ne reposer. »

Folio 210 r°.

Quant ly dus Godefroys a le parolle oye,
Il a dit à Harpin : « Biaus sire, je vous prie
Que me nommés chely qui tant est adrécie,
Qui m'a tramis l'aniel par grande courtoisie. »
Dist ly contes Harpins : « Drois voet que vous le die,
Car elle poroit bien iestre la vostre amie.
Ceste pucielle-chy est nommée Flourie,
La seur à Corbarant qui tant a seignourie,
Le melleur Sarrasins qui soit en paiénie.
Et sachiés que no loy est ens ou cuer fikie,
Car nous ly avons dit toute la letanie :
La venue de Dieu et de sainte Marie,
Tant qu'il nous ot couvent, à nostre départie,
Que par lui ne seroit grevée n'enpierie
La gent Nostre Seigneur, ne de riens amenrie :
Ains avoit en penssée et mis en estudie
Qu'il se conviertiroit à le loy baptisie ;
Et sa sereur oussy où biauté mouteplie,
En estoit moult très-bien à son cuer anoye ;

13896 *Encor*, le MS : *encore*.
13905 *Que vous le die*, le MS : *que je vous le die*.
13906 *La vostre*, le MS : *vostre*.
13908 *La seur... ou seur est...* le MS : *seur à...*
13910 *Ens ou cuer fikie, fichée*, empreinte dans son cœur.
13912 *Venue*, le MS : *venu*.

Mais il ont une mère qui est toute esragie :
Calabre l'appiell-on, celle ne creiroit mie
La loy de Jhésucris pour toute iestre excillie.
C'est celle qui jadis fist une sorcerie,
Qu'elle dist as payens l'anoy et le hascie
Qui leur est avenu par vo chevalerie,
Et qu'encore en venra ou pays de Surie. »
Dist ly dus Godefroys : « J'en os nouvielle oïe.
Cornumarans en fu oultre mer à navie,
Et vint à Sainteron, une riche abéie,
Dont ly abés Gérars, que Jhésus bénéye, — Gérard, abbé de Saint-Trond.
Me fist sénefier la soie félonnie. »

Quant ly dus Godefroys oy et escouta
La biauté de Flourie dont Harpins ly parla,
Amours par sa virtu de ses dars ly lança, — Folio 210 v°.
Tellement que ly cuers d'amours ly enflama.
« Ahy! dist-il, Harpin, ne vous mentiray jà.
Ce poise moy quant ains ly voz corps me conta
De ceste dame-cy qui tant de biauté a :
Car par cely Seigneur qui me fist et fourma,
Oncques mais par amours li cuers de moy n'ama. — Godefroid, qui n'avait jamais aimé par amour, s'éprend de Florie.
Or, y sui sy entrés, ne say qu'en avenra
Que mays ne fineray, ne n'ariesteray jà
Descy à icel jour que mes corps le verra,
Et parleray à lui là où elle sera ;
S'elle voet en Dieu croire, mes corps l'espousera.
Je croy que Corbarans bien joians en sera ;
Or, avisons comment nous irons par delà : — Il songe au moyen de l'épouser apres l'avoir faite chrétienne.
Car il fault qu'ensy soit, ou mes corps en morra. »
Dist ly contes Harpins : « Sire, puisqu'ensy va,
J'ay chy ung latinier qui chy nous amena,
Par le roy Corbarant qui conduit nous livra ;

13937 *Ly voz corps me conta*, le votre corps me conta; tournure particulière.

13945 *S'elle*, le MS : *et s'elle*.

13951 *Conduit*, sauf-conduit.

Et cieus latiniers-chy oussy vous y menra :
Bien say que Corbarans honneur vous portera ;
Mais ançois qu'il vous voie, à moy convent ara
Le vostre sauvement, ou vous n'y venrés jà. »
Et ly dus Godefroys grant joie en démena.
Atant l'ont délaissiet, mais Godefroys visa
Par confaite manière départir se pora :
Carly pluiseur de l'ost des princes par delà
Désiroient d'aler où Dieux résuscita,
Et prendre la cité pour quoy venoient là.
Mais ly dus Godefroys le conseil assambla
Pour aviser comment ly os se maintenra ;
Et à faire le mieux, cascuns son sens dira.

Godefroid assemble le conseil des croisés pour proposer les mesures qui précéderont le siége de Jérusalem. Folio 211 r°.

En une riche tente où Godefroys loga,
Vint ly quens de Saint-Pol qui o lui amena
Le biel Huon le Mainé, qui biel ost gouverna.
Ly dus de Normandie au conseil s'avança ;
Et ly dus Buinemons Tangré y amena ;
Et ly contes de Flandres qui le lyon porta,
Ly contes de Toulouse en qui on se fia,
Et Robiert ly Frisons avoec iaus s'adrécha,
Et Raimons de Saint-Gille qui les barons mena ;
Et là furent mandé, quand consaus commença,
Ly chevalier que Corbarans ly roys délivra,
Et ly vesques dou Pui qui la lance porta.

Au conseil sont venut ly noble princier
Witasse et Bauduin et maint boin chevalier,
Et Thumas de la Ferre qui moult ot le cuer fier,
Le ber Thumas de Marle, Robiert de Mondisdier,
Et Rogier du Rosoy qui bien savoit clocier,
Bauduin Cauderon, Ricard de Monpellier,

Thomas de la Fère, Thomas de Marle, Robert de Montdidier, Roger du Rosoy, Richard de Monpelier et Baudouin Cauderon.

13952-53 *Vous*, le MS : *nous*.
13965 *Loga*, le MS : *se loga*.
13973 *Mena*, le MS : *amena*.

13975 Lisez :

Ly chevalier que roys Corbarans délivra.

Et ly roys des Taffurs s'i est venus mucier.
Ly boins dus Godefroys a parlé tout premier
Et leur dist : « Biau seigneur, il nous fault conseillier,
Aucqun pèlerin sont, chevalier, escuyer,
Bourgois et autre gent, jacopin, cordelier,
Qui désirent fourment dou sépulcre aprocier,
Et de Jhérusalem enclore et asségier.
Or, regardons comment nous puissons esploitier,
Se nous fuissièmes devant tout à no désirier.
Entour Jhérusalem a maint castiel plénier
Et mainte grande ville; là sont ly losengier
Qui tous les jours venront le nostre ost espyer,
Et sy ne nous sarons par nul tour sy gaitier
Qu'il ne facent nostre ost trop mortel encombrier.
Faire nous convenra nostre gent chevauchier
Pour vitalle trouver dont bien arons mestier,
Et de l'iaue ensement pour nous arefroidier :
Car autour de la ville n'y a tour, ne vivier, Folio 211 v°.
Fontaine, iaue courant, pour nous solascyer,
Ne de quoy ly ceval aient à l'anuitier.
Trestous nous convenra pour l'avoir travellier
Et aler tous les jours qui y volra mengier :
Tout ensy nous faurra là-endroit apointier,
Com ly povres homs fait au main et au koucier,
Qui tous les jours accate tout denier à denier.

» Seigneur, dist Godefroys à le cière menbrée,
Puis Andioche avons éut mainte mellée :
S'avons pris maint castiel et mainte tour quarée,
Entour Jhérusalem n'avons riens conquestée.
Encore y est Barut, une ville fremée,
Et le Mare et le Sur dont forte est le valée,

13991 La mesure exige une inversion : *Se devant nous fuissièmes...* ou la suppression de *nous*.

13997 *Faire*, le MS : *fair*.

14011 *Riens conquestée*; n'oublions pas que rien vient de *res* ou mieux *rem*.

14013 *Le Mare*, Maarah, ville située entre Hamath et Alep. *Le Sur*, Tyr.

Et la tour de Hazait qui bien est garitée,
Et où sains Jorges ot sa char mise et posée;
Et Césaire qui chy n'est pas habandonnée.
Barut voet iestre à nous par convent rançonnée;
Métons-le à raençon de vitalle nombrée,
Qui à Jhérusalem soit conduite et menée,
Quant nous irons devant à banière levée. »
Quant ly dus Godefroys ot sa raison contée,
Ly prince et ly baron l'ont moult bien escoutée,
Et dient d'un acort tout à une alevée :
« Ceste parolle-chy doit iestre bien loée. »
Mais le commune en fu courouciés et irée
Qui volentiers euissent ceste voie akievée :
Mais il vient souvent mal de cose trop hastée.
Le conseil Godefroys accordèrent briefment :
Iluec ont fait IIJ os bien et souffisanment.
Buinemons et Tangrés, qui estoient parent,
Alèrent à le Mare à grand efforcement ;
Ly dus de Normandie y ala ensement,
Et Robiers ly Frisons au fier conténement ;
Banduin Cauderon, Alixandre d'Aiglent,
Ly contes de Toulouse y ala fièrement ;
A L^m^ hommes orent d'esterement ;
Et ly contes de Flandres une autre voye prent ;
A Hazait s'en ala, ung riche mandement ;
Et l'apiel-on Hasait pour le fait proprement
Que ly dés y fu fais et poins premièrement.
Ly sires qui le garde, fu plains de hardement :
On l'appielloit Hasait par sen nom vraiement.
O le conte de Flandres estoient ly Flament,
Hainuier, Braibençon et Liégois, fire gent :

L'armée, malgré ses chefs, veut aller directement à Jérusalem.

On marche sur Hazarth.

Folio 212 r°.

Alexandre d'Aiglent.

Origine des dés.

14014 *Hasait*, Hézar, Hazart ou Hazarth. (Voy. v. 5092).

14017 *Convent* ou *couvent*, le MS : *convenent*.

14025 *Courouciés* pour *courouciée*.

14034 *D'Aiglent*, au v. 13487 *d'Aiglent*, en trois syllabes, à moins que ce vers ne soit imparfait.

14038 Hasait ou Hasart offre au trouvère un jeu de mots, et il attribue à cette ville l'origine des dés.

De Saint-Lambiet i fu ly vesques en présent :
A XL^m^ hommes estoient-il présent ;
Et ly aultre baron où tant a d'enscient,
Furent devant Césaire assis moult noblement.
Là fu Hues ly Mainés qui les fleurs de lis prent,
Ly contes de Saint-Pol au fier conténement.
Et ses fieux Engerans qu'il ama loyaument,
Estievène d'Aubemarle et son oncle Florent, Étienne d'Aubemarle et son cousin Florent.
Et Raimon de Saint-Gille qui en Prouvence apent,
Et ly rois des Taffurs qui tant ot d'enscient,
Ly bers Thumas de Marle, qui par son hardement
Se fist as fiers de lance eslever hautement
Dessus les nobles murs, machonnés noblement,
De la sainte cité où ly payène gent
Avoient maintenu le sépulcre gastement ;
Ens el despit de Dieu le Père omnipotent,
Qui morut en la croix pour nostre sauvement.

A la ville qui fu bien forte et batillie,
Qui Césaire ot à nom de le gent paiénie,
Là ot des pèlerins moult bielle compaignie :
Witasse et Bauduin, cil n'y falirent mie,
Et Ricart de Caumont qui tant ot baronnie,
Bauduin de Biauvais à la cière agenssie,
Et Thumas de la Fère, qui fu en Normandie,
Et Rogier du Rosoy que Jhésus bénéie : Folio 212 v°.
Bien estoient C mil d'une connestablie.
Oyés de Godefroys et de sa maladie.

14052 *Estievène* (prononcez *Estienne*) *d'Aubemarle*, Étienne le Gros, comte d'Albemarle, accompagna à la croisade le duc de Normandie. Il épousa Aveline de Fortibus (et non *de Tortibus*). Ses descendants fleurirent longtemps dans le Dorsetshire. Il est nommé par Orderic Vital et par M. Cruikshank Dansey, (*English Crusaders*, London (1847), in-4°, p. 1, pl. 5. Cf. Dugdale, *Baronage*, t. I, p. 60; Imhof, *Geneal. angl.*, 1690, in-fol., p. 83, et tab. XXVIII). Étienne d'Albemarle assista, le 28 juin 1098, à la bataille d'Antioche.

14059 Vers trop long : *avaient maintenu la profanation du sépulcre.*

14070 *D'une connestablie*, d'une seule armée.

Tant forment ly souvient de la bielle Flourie,
Que ly amours de ly tellement le cuvrie,
Qu'il ly est ens el cuer toute nuit anuitie.
Ses frères appiella, et dist à vois siérie :
« Seigneur, dist Godefroys, j'ay une maladie,
Moult grande vraiement, plus que je ne vous die;
S'aroie bien mestier d'avoir herbegerie
Pour le mien corps garir de ce mal qui m'aigrie.
Aler voel à Rohais à privée maisnie,
Et vous demorés chy o la chevalerie,
Et se besoins vous croist en aucune partie
Ne penssés à avoir bataille n'estourmie :
S'envoyés à Rohais ou mésage ou espie,
Et je cevauceray se Dieux me bénéie. »
— « Sire frère, font-il, cascuns de nous l'otrie.
Voelliés pensser de vous, ne vous fannyés mie. »
Ensement prist congiet ly dus à sa lignie;
Puis a dit à Harpin à le cière hardie :
« Prendés le latinier qui est en vo baillie;
A nuit cevaucerons à pau de compaignie. »
Et Harpins respondy : « La cose est apointie. »
Droit à soleil couchant, si com l'istore crie,
Départy Godefroys qui maine cière lie,
Désirant de véoir la pucielle Flourie.

Godefroid quitte le camp de Césarée et va à Olifierne avec Harpin de Bourges.

De Césaire party Godefroys de Buillon
Avoec le ber Harpin qui cuer ot de lyon.
A l'ost sont demoré ly nobile baron,
Et orent fait IIJ os en icelle saison,
A Barut, à Hazait et à Césaire en son :
Bien furent assalit Piersant et Esclavon.
Et Godefroys s'en va, o lui son compaignon

Folio 213 r°.

14073 *Le cuvrie*, le couvre, l'absorbe.
14078 *Herbegerie* pour *herbergerie*, hospice.
14081 *Demorés* pour *demorrés*.
14087 *Fannyés*, pour *faingniés* ou *faigniés*; ne vous gênez pas.
14093 *Com*, le MS : *comme*.

Viers Olifierne droit, la cité de renon,
Où Corbarans estoit, o lui maint Esclavon,
Qui parlement avoit à ycelle saison
Encontre le soudant qui bien amoit Mahom,
Qui pour l'un de ses fieux, dont il avoit foison,
Demandoit à moullier, à le loy Baraton, — Le soudan demande la main de Florie pour un de ses fils.
Flourie le pucielle, qui clère ot le façon;
Et ly roys Corbarans dont je fas mencion,
En avoit à ce temps assés dévocion.
Sy fu pris parlement et journée de non
D'assambler Sarrasin de mainte légion.
A Olifierne droit venoient ly glouton — Grande réunion de princes mahométans à Olifierne.
Et roy et amirant et aumaçour félon :
Cascuns y asambloit la soie estracion. — Tournoi.
Là devoient jouster et donner pris en don,
Et tenir parlement sur les hoirs de Buillon,
Et sur les chevaliers de France le royon,
Qui avoient destruit de payens à fuison,
Et ochis Solimant et conquis Garscion,
Et prins Nicques et Barbais et Rohais le dongnon,
Que villes que castiaus L ou environ,
Et venoient assir le temple Salemon.
Cornumarant mandèrent à ceste establison;
Mais il y envoya son oncle Maucoulon : — Maucoulon, oncle de Cornumarant.
Car de Jhérusalem garde le manscion,
Pour tant que tous les jours atendoit à bandon
Le siége de noz gens, dont il ot souspeçon.

Signeur, à iche temps dont je vous vois contant — Invocation.
Devoit à Olifierne avoir fieste joiant

14103 *Olifierne*, on voit assez que ce voyage est entièrement romanesque. Consultez l'Introduction. — *La cité*, le MS : *à la cité*.
14110 *Fas*, fais.
14113 *Légion*, peut-être pour *région*.
14115 *Aumaçour*, ce mot que nous ne rencontrons pas pour la première fois, est rendu par *Amurezur* dans le vieux poëme allemand de Stricker, qu'a publié J.-G. Scherzius, 1727, in-folio, pp. 161, 14.
14122 *Barbais*, Balbek?
14127 *Manscion*, séjour.

De joustes, de tournois et de parlement grant,
Pour aler secourir le roy Cornumarant,
Qui le siége atendoit mervelleus et pesant.
Corbarant d'Olifierne atendoit le soudant
Folio 213 v°. Et ses XIIIJ fieux, qui furent souffissant.
Marados, fils ainé du soudan. Marados, ly aisnés, aloit moult désirant
D'avoir celle pucielle qui fu suer Corbarant.
A celle fieste-chy venoient chevauchant
Chevalier sarrasin, aumaçour, amirant.
Garscyens, émir d'Acre. D'Acre y vint Garscyens, ung noble roy plaisant :
Cousins estoit Calabre et près apiertenant;
A Olifierne vint noblement chevauchant
Abreham de Damas o son fil Abilant,
Le plus biel damoisiel du pays Tiervagant;
Puis fu-il baptisiés, ce trouvons-nous lisant;
Pour la mort Godefroy ot moult le cuer dolant,
Enssy que vous orés recorder ou rommant.
Invocation. Seigneur, or entendés et soyés escoutant
Matère dont tout cil doivent iestre joiant,
Qui aiment Jhésucris, le Père tout-poissant,
Car elle est en son non et en lui honnourant :
Des miracles qu'il fist onques puis n'en fist tant.

Signour, or escoutés une istore prisie
De vengance de Dieu, le fil sainte Marie,
Et de Jhérusalem comment fu gaignie,
Des haus fais d'outremer sur la gent paiénie,
Faite par boin amour sans penser vilonie :
Éloge des croisés. Car là n'i ot orguel, traïson ne envie,
Ire ne mautalent, ne penssée à folie;

14137 *Marados* (sic).
14139 *Chy*, omis dans le MS.
14141 *Garscyens*, le MS : *Garscyns*, même nom que *Garscions* :

O lui vint Guichardin qui fu fils *Garcion*.
Fr. Michel, *Charlemagne*, p. lxx.

14145 *Biel*, le MS : *piel*.
14155 *De vengance de Dieu ; de* est omis dans le MS.
14156 *Gaingnie*, la mesure demande *gaengnie*, comme plus bas *gaengnoit*.
14160 *Penssée*, le MS : *penssé*.

Ly plus grans y estoit bien petis à le fie.
La vitalle i estoit loyaument départie :
Cieux qui le gaengnoit ne le partissoit mie.
Cascuns faisoit le gait autour de sa nuitie,
Tout oussy bien ly grans que ly aultre maisnie.
Cascuns faisoit labour sans désierte paye :
Monnoie n'y avoit pour le soudoierie ;
Pas ne faloit aler ne heure ne demie
Faire le trozorier deffrumer trézorie. Folio 214 r°.
Cascuns endroit de ly pour s'arme s'ensonnie,
Femmes, enfans petis, ou sa très-douce amie.
En cel temps régnoit Dieux entre gent baptisie,
S'estoroient moustiers ou très-noble abbéye :
Nuls ne les destruissoit, ne faisoit vilonnie.
Adont régnoit boin temps et toute courtoisie,
Car par le bien des gens et de leur sainte vie
Envoie Dieux chà-jus les biens et mouteplie.

Signeur, ceste canchon fait moult à prisier. Invocation.
A ma vraie matère est temps du repairier.
A Olifierne sont venut pour herbegier
Sarrasins et Turquois plus de XXX millier,
De quoy ly menre sont en leur loy chevalier.
Ly soudans y estoit qui fist à resongnier,
O lui XIIIJ fieux, qui moult estoient fier. Princes sarrasins.
Abrehams de Damas s'y est venus logier,
Et Abilans, ses fieux, qui le corps ot légier.
Ly roys de Tabarie, qui moult fist à prisier,
Y amena son fil Dodequin, le princier,
Qui puissedy se fist lever et baptisier,
Et ot à nom Huon ; chus fist à resongnier :

14166 *Désierte paye* (prononcez *païe*), récompense payée.
14169 *Trozorier*, faute de copiste pour *trézorier* ; faire ouvrir la trésorerie par le trésorier.
14178 Vers trop court. *Vous fait mault...*
14182 *Menre*, moindres.

A Olifierne vint pour la fieste exaucier;
Tant noblement y vint qu'il s'en fist moult prisier.
De dras sarrazinois, ouvré de biel mestier,
Estoient IIIJ^{c} viesty au commencier;
A cors sarrasinois et à trompes d'acier
Entra en Olifierne; moult se fist regaitier.
« Mahom! dient payen, qui est cesty princier
Qui à le fieste vient pour lui acointoyer?
Je croy que c'est Marados, le fil au soudant fier. »

Folio 214 v°.

Quant Dodequins entra en la cité fremée,
Bien cuidèrent payen à ycelle journée
Que ce soit Marados à le cière senée,
Qui Florie voloit avoir celui anée;
Et ly aultres respont à moult haute alevée :
« Ce n'est pas Marados à le brace quarée,
Ançois est Dodequins qui tant a renommée.
Tabarie tenra, celle cité loée;
Apriés le mort son père qui le brace a quarée
Ara chus chevaliers sa tieste couronnée.
Ly plus hardis sera pour férir de l'espée
Que nuls pora trouver deçà le mer salée;
Les crestyens fera entrer en pute anée,
Par lui seront gasté ceste gent deffaée. »
A ycelle raison que je vous ay contée,
Vinrent ly fil soudant en très-noble assamblée,
XIIIJ à une fois, non pas d'une espousée :
Car ly rices soudans, dont je fais devisée,
Avoit avoecques luy VIJ femmes à durée.
Oussitos que ly une estoit grosse prouvée,
Jamais n'y habitast tant que fust relevée.
Ceste coustume-chy fu faite et alevée

Digression sur la polygamie.

14198 *Vient*, le SM : *vint*.
14199 Vers trop long : *Je crois c'est...*
14202 *Ce soit* pour *c'estoit*.
14208 *Le mort son père*, le MS : *le mort de son père*.
14211 *Deçà*, le MS : *desa*.

Pour le sort de Calabre, la royne senée :
Oncques puis ne kéy, ne fu descoustumée,
Car n'y a Sarrasin, se rikaice l'agrée,
Qui ne puist bien tenir, et par loi ordenée,
Quatre femmes ou V ou VJ, s'il leur agrée ;
Et par ce point-chy est la tierre sy peuplée
Que ne le vous diroit personne qui soit née.

Arrivée à Olifierne des quatorze fils du soudan.

Quant ly XIIIJ fil au soudant de Piersie
Vinrent à Olifierne par le maistre cauchie,
Corbarans d'Olifierne à le cière hardie
Cevauça encontre iaus et chil de sa lignie,
Et ly roys Marados roy Corbarant fiestie : Folio 215 r°.
Descendre vot à piet, souffrir ne le vot mie.
Et vous dy qu'il avoit en celle compaignie
Deux mile Sarrasin, d'une robe viestie
Ouvrée de fin or, oevre bien adrécie,
A pières et à perles ouvré par grant mestrie.
Moult les vont regardant celle gent païénie :
Ly uns à l'autre dist : « Noblement se marie
La suer roy Corbarant, c'on appielle Flourie. »
Et cil vont as osteus, s'ont la voie laissie.
Ly ostel furent près, sy com raison l'otrie.
Dodequins le va vir et à iaus s'umelie :
Cil l'ont bien fiestyet pour sa grant baronnie.
Abilans de Damas vint en celle nuitie ;
Et saciés qu'il vint à noble baronnie.
Apriés y est venus l'Amulaine d'Orbrie;
Cousins fu au soudant, le seigneur de Piersie :
A Olifierne vint prendre herbegerie.
Garscyens, ly roys d'Acre, vint à bielle meisnie;
Et s'y vint Esclamars, ly sires d'Aumarie. Esclamart d'Aumarie.
Dix aumaçours y ot à bielle compaignie,

14237 *Ouvrée*, le MS : *ouvré*.

Et otant d'amirans de la tierre haye.
Onques ne fu tel joie véue ne oye :
Par la cité avoit si grande mélodie
C'on ne peuist trouver ne rue ne caucie,
Là où adont ne fust la fieste commencie.
Mainte bielle payenne y fu adont jolie.
Ou palais Corbarant, qui fu fés par mestrie,
I ot à celui jour mainte table drécie;
De vacques et de bués i fu la boucherie;
Les quisines en sont en tant mainte partie,
Pour avoir le secours là où ly rois se fie.
Et Godefroys venoit adont à cière lie ;
Folio 215 v°. Avoec lui fu Harpins qui ly prisoit Flourie,
Sy fu ly latiniers que Jhésus maudie,
Qui les va conduissans par la tierre haïe.
Si com ly latiniers qui noz chevaliers guie
Aproçoit la cité d'Olifierne l'antie,
Coisy de Sarrasins moult grand chevaucerie
Qu'à Olifierne vont à le fieste jolie.
Moult y ot de harnas qui fort les ensonnie,
Et de rices destriers qui sont au roy d'Orbrie.
Quant Godefroys les vit, si dist à vois siérie :
« Sire Harpin, dist-il, je vous aciertefie
Qu'en cest pays ara grande fieste exaucie,
Car cil destrier iluec sont pour jouste furnie;
Ne say où ce sera ne en quelle partie. »

Dist ly dus Godefroys qui tant fait à loer :
« Che harnois que je voy, il est pour le jouster;
Ces lances, ces escus, c'est destrier pour jouster
C'est harnoys pour jouster, au vray considérer. »
— « Par ma foy, dist Harpins, je ne sais que pensser,

14267 *Maudie*, le vers se rétablit si l'on écrit *maledie*.
14273 *Qui fort les ensonnie*, qui leur cause beaucoup de soins.
14283 *Pour jouster*, le MS : *pour jouste*.

Là où chus harnois va, ne où doit ariester :
A nostre latinier le ferons demander. »
Harpins l'en appiella et ly dist haut et cler :
« Maistres, nous vous prions que vous voelliés péner
De savoir vraiement et de bien deviser,
Là où chus harnois va que nous véons haster. »
Et dist ly latiniers : « Ce fait à créanter. »
Venus est as payens et les va encliner.
A ung Sarrasin va, et ly dist sans ciesser :
« Biaux sire, je vous pry, et ne voelliés céler,
Où vont cil haut baron qui tant font à loer,
Qui font sy biel harnois venir et arouter? »
— « Amis, dist ly payens, je le vous voel conter :
A Olifierne alons à le fieste juer :
Iluec s'esbateront Sarrasin et Escler.

Folio 216 r°.

Ly roys soudans y est qui tant fait à douter,
Et sy XIIIJ fil qui tant font à loer :
Marados, ly aisnés, doit Florie espouser.

Marados, Gracien, Dodequin et Abilant.

Demain doivent payen ensamble behourder.
Grascyen le roy d'Acre y poriés bien trouver,
Et Dodequin oussy et son père le ber,
Abilant de Damas, le jouène baceler :
Demain les fera-on chevaliers adouber. »
Et quant ly latiniers l'a oyt recorder,
A Harpin est venus, se ly prist à crier :
« Vous venés bien à point pour la fieste trouver,
Joustes et esbanois pour vous bien esprouver.
Oncques n'ot tielle fieste pour certain deça mer,
Qu'à Olifierne vint où nous devons aler,
Car Flourie se doit noblement marier.

» Chà, dit ly latiniers, seigneur, que céleroie?

Fêtes à Olifierne, pour le prochain mariage de Marados et de Florie.

Oncques deçà le mer n'y ot sy grande joie
Qu'à Olifierne ara, dont ly mur reflamboie :
La suer roy Corbarant au fil soudant s'aloie.

Pour ceste fieste-chy y maine-on telle proie;
Là sont roy et soudant et plus que ne diroie. »
Quant Godefroys l'oy, tous les cuers ly desvoie;
Il se tient en estant et à Harpin s'apoie :
La char ly va tramblant, et blancist et rougoie,
Et a dit à Harpin : « Alons hors de la voie;
Pour riens qui soit vivant je ne cevauceroie.
J'ay sy grand duel au cuer, a poy que ne marvoie,
Quant sotie m'asaut et amours me desvoie,
Et prouesse me fuit et honneur me desloie.
Or ai-ge éut le pris que mon corps mal emploie,
Quant j'ay lassiet estat, et visces me desroie
Pour une sarrasine qui nostre loy renoye.
Par la foy que je voy chely qui tout envoye,
Tant suy dolans au cuer que bien morir volroie. »

Douleur et honte de Godefroid en apprenant que Florie est sur le point de se marier.

Folio 216 v°.

Godefroys fu dolans et forment abaubis :
« Ahy! las! dist ly dus, com seroie maris,
Se ly baron de l'ost et ly noble marcis
Savoient mon estat, mon fait et mon avis :
Jamais ne oseroie revéoir mes amis.
Or, suy ychy venus en estraignes pays;
Et celle dont mes corps avoit le chemin pris,
Se marie aujourd'huy : or, sui-ge bien caitis.
Sire Harpins, dist-il, pour Dieux de paradix,
Nus ne le scet fors vous qu'en ce point soie mis,
Gardés qu'à homme nul çus fais ne soit jéhis :
Jamais n'aroie honneur tant comme je soie vis. »
Et dist ly bers Harpins : « Jà n'en seray oïs;
Alons hardiement et cevauçons toudis,
Celle fieste verrons et ces joustes de pris.
Jouster vous y verray, nobles dus seignouris,
Et verrés les payens dont vous yestes hays,
Et le roy Corbarant qui est sy bien apris,

14328 *Prouesse*, le MS : *prouecce*. 14338 *Oseroie revéoir*, le MS : *m'oseroie véoir*.

Et pucielle Flourie qui tant a cler le vis. »
— « Harpins, dist Godefroys, je le verroie envis :
Puis qu'elle se marie mes corps en est partis.
Jamais ne m'en sera qui valle ung paresis. »
— « Par ma foy, dist Harpins, vous iestes mal apris;
Pas ne savés d'amours les biens ne les pourfis,
Et le bien qui en vient, l'anoy et les péris;
Car tels en cuide bien avoir tous ses délis,
Qui par le fait d'amours en est arière mis.

» Chà, dist ly bers Harpins qui tant ot de vallance,
Sire dus de Buillon, saciés bien sans doutance
Que c'est de dame amer une fole acointance;
Et s'est ly homs bien fols qui trop y a fianche, Folio 217 r°.
Car la virtu d'amours est de telle poissance, Puissance de l'amour.
Que puissedy que dame en a le congnoissance,
Et que de bien amer en son amy s'avance,
Il n'y a si poissant ou royaume de France
Qui l'en ostast son cuer, tant éuist de fiance :
Car dame ne le fait sans plus qu'à se plaisance
Et ne doubte péril, povreté ne souffrance.
Et pourtant le vous dy que n'ayés d'espérance,
Se Flourie la bielle ung Sarrasin fiance :
Car s'elle avoit véu de vo corps la samblance,
Et amours l'en volsist donner la congnoissance,
Qu'elle volsist entrer en vostre obéissance,
Tout c'on aroit brasset et toute l'ordonnance
Aroit tantos deffait et dit une ariérance

14352 *Et pucielle*, le MS : *et la pucielle.*

14354 *Se*, le MS : *ce.*

14355 *Un paresis;* ces sortes d'expressions que l'on rencontre à chaque instant dans les trouvères, se retrouvent dans leurs imitateurs. Chaucer, au prologue de ses contes de Cantorbery, crayonnant le portrait d'un moine, écrit :

« Il n'aurait pas donné un *poussin* du texte qui dit que les hommes saints ne doivent pas être chasseurs, et qu'un moine, lorsqu'il est déseuvré, c'est-à-dire lorsqu'il est hors de son couvent, est comme un poisson sans eau. Ce reste, il ne lui reconnaissait pas la valeur d'une *huître*... »

14377 *Tout c'on*, le MS : *Tout chou c'on.*

14378 *Aroit*, le MS : *arroit.*—*Et dit une ariérance*, et prononcé une interdiction.

Dont elle accompliroit toute sa souffisance. »

Ensy ly bers Harpins à Godefroy parloit,
Et le fist remonter ou ceval orendroit;
A Olifierne vont sicques viespres estoit :
Tans fu d'aler souper, je croy c'on le cornoit.
Godefroid et Harpin de Bourges entrent dans Olifierne.
En Olifierne entra où bien aler savoit,
A le cartre s'en vint, Maulyon y trouvoit,
Ung trop boin cartrier qui noz gens mouit amoit.
Harpins vint à le tour; Maulion demandoit;
Et Maulyons y vint qui bien le congnissoit.
Sitos qu'il vit Harpin, très-bien le ravisoit;
Grant joie ly a fait et bien le fiestioit.
Harpins ly demandoit s'il le herbegeroit,
Mais que ne fust en lieu où herbèges tenoit;
Et Maulyon ly dist que bien les logeroit,
Et les chevaux oussy très-bien estableroit.
De Ricart de Caumont forment ly demandoit,
Et dou ber Bauduin qui le sierpent tuoit.
Et Harpins leur dist bien, et adont descendoit;
Et ly latiniers prist le ceval Godefroit,
Folio 217 v°. En l'estable le mist et très-bien enpenssoit.
Maulyon demanda à Harpin qu'il querroit;
Et Harpins ly a dit que le pays aportoit,
Et qu'au roy Corbarant il le deviseroit.
Liés en fu Maulyons; déshouser le faisoit,
Et demanda Harpin s'à Corbarant iroit,
Pour aler au palays où ly soudans souppoit,
Et sy XIIIJ fil qui y sont ore endroit,
Dont ly roys Marados Flourie espouser doit.
Et Harpins ly a dit que bientos il iroit.
Or, oyés de Harpin de quoy il s'avisoit :

14399 *Enpenssoit;* si cette expression, comme il le semble, a le sens de *panser*, elle rappelle le calembourg satirique de Louis XV au comte de Lauraguais.

Longement y**ot** pensé comment déceveroit
Le conseil des payens et quel cose il diroit.
Sagement s'avisa et fist tout tort le droit,
Tant que ly roys soudans qui forment le haoit,
L'ama au départir et du sien l'y donnoit,
Enssy que vous porés escouter chy-endroit.

Ly riches dus Harpins sagement s'avisa — Stratagème de Harpin.
Comment ès Sarrasins esbatre se pora.
Il vint en ung gardin ; une branke y cuella :
Le palme fu nommée ou pays par delà. — Invocation.
Signeur, ycelle palme Jhésucris envoya — Légende relative à la vierge Marie.
Ça-desous à sa mère, quant elle trespassa :
C'est signe de victore et de pays qui l'ara.
Au boin duc Godefroy une brancque en bailla,
Et Harpins en prist l'autre, et ensy chemina.
Au palais Corbarant ly bers Harpins ala :
Rices fu ly soupers que Corbarans donna. — Riche souper au palais de Corbarant.
Là estoit ly soudans qui ses fieux amena :
Ly roys de Tabarie à ce jour y ala,
Et s'y fu Dodequins, ses fieux qu'il engenra :
Abreham de Damas qui siet au lés deçà ;
Et Abilans, ses fieux, qui sa loy renoya
Pour la grande miracle que Jhésus ly moustra.
L'Amulaine d'Orbrie et ly roys d'Arkala ; — Le roi d'Arkala. Folio 218 r°.
Ly roys Grascyens d'Acre qui la cité garda,
Maudus ly roys de Mecques où Mahoms demora — Maudus de la Mecque.
Pendu à l'aiemant qui tousjours ly tenra,
S'y sont ly candelabre que Jhésucris sacra.
Claudus roys d'Esclaudie noblement s'y porta, — Claudus, roi d'Esclaudie et Gladius de Perse.
Et Gladius de Pierse qui le soudant ama :
Ses frères fu giermains, ung roys les engenra.

14411 *Il diroit*, le MS : *qu'il diroit.*
14421 *Ça-desous*, le MS : *Sa desous.*
14424 Le second *et* est omis dans le MS.
14435 *Mecques*, le MS : *Niecques.*
Marbrun et Esclamart qui Mèkes (*Mèke*) ont en baillie.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 273.

Ce fu ou temps d'esté que l'aloé canta,
Priés de la Saint-Jehan qui adont aprocha,
Soudans et Corbarans, où tant de proaisse a,
Furent à une table où on les honnoura,
Enssy c'on fait les riches et tout adiés fera,
Car jamais povres homs honnourés ne sera,
Car chieus qui est caitis, caitif desprisera;
Riche fait fieste au riche, sytos qu'il le verra.

Ou palais Corbarant qui fu biaus et luisans,
Fu à la table assis ly rices roys soudans,
Et delès ly estoit ly fors roys Corbarans.
Ly soudans fist siervir à table ses enfans.
Par devant les roynes qui les corps ont plaisans,
Il y estoit Calabre qui fu ly plus saçans,
Et Flourie, sa fille, qui estoit sy plaisans.
Ly soudans y avoit ses VIJ femmes vivans.
Il n'y ot amiral ne homme qui fu grans,
Qui n'y éuist adont, bien buvans et mengans,
Quatre femmes ou cinq à couronnes luisans;
Et Corbarans méismes ot IIJ femmes gisans,
Et les IIIJ ou palais où ly déduis fu grans
De cors sarrasinois, de trompes d'olifans.
Bielle fu la nobleice et de mès déduisans.
Atant ès-vous Harpin, qui fu nobles et frans,
Et o lui Godefroys, qui moult fu désirans
De Flourie véoir; or, le verra par temps.
Folio 218 v°. Et ly doy chevalier dont je vous suy contans
Portoient en leur mains les rainssiaus verdoians
Qui estoient de palme souëf et bien flairans.
Quant il furent pierchus de Turs et de Piersans,
Cascuns tourne à ung fois leurs vis et leur samblans.
« Véchy le crestyen qui l'enfant fu garans,
Que ly leux Papions enporta sur les camps. »

14445 *Les riches* ou *des riches*. 14470 *Il furent*, le MS : *furent*.

A Harpin véissiés acourir les auquans,
Et ly ont dit ensamble : « Vous soyés bien vegnans.
Que fait ly bers Ricars et tout ly ramenans? »
— « Biau seigneur, il font bien, jà n'en soyés doubtans. »
Viers le table s'en vint, là où sist ly soudans :
Là s'ariesta Harpins qui bien fu entendans;
Il enclina les roys comme preus et sachans :
Oussy fist Godefroys qui en fu bien dolans,
Car à yaus encliner ly frémy tout ly sans.

Bon accueil que reçoit Harpin à la cour de Corbarant.

Ens ou maistre palais qui fu grans et plénier,
Devant le maistre table s'en vint agenoullier
Harpins, ly dus de Bourges; la palme va drécier.
Corbarant salua, ce fu tout le premier.
Quant Corbarans le vit, sa main ly va baillier
Et ly a dit : « Harpin, or, tos alés mengier,
Et apriés le souper orons vo messagier.
Je croy que vous venés une pays pour traitier :
Nuls ne porte le palme, s'il ne voet apaisier. »
— « C'est voirs, ce dist Harpins, se Dieux me puist aidier,
Nouvielles vous diray pour bien reslaiecier. »
Ly soudans le regarde, sy fist ung regart fier;
Il ne daigne à iaux parler ne desrainier,
Ne moustrer nul samblant, ne luy humelyer.
A Corbarant a dit : « Sont-il ly prisonnier
Qui avoecques Ricart cevaucièrent l'autrier? »
— « Oïl, dist Corbarant, et gentil chevalier.
Il vièrent deviers vous une pays pour traitier
De l'ost des crestyens, qui font à resongnier.
Ne say de quoy volront parler ne desrainier. »
— « Si les orons, dist-il, jà apriés le mengier.
En la mahommerie où nous irons pryer,
Là les ferés venir pour oïr le plaidier;
Mais foy que doy Mahom, mon seigneur droiturier,

Folio 219 r°.

14474 *Les auquans*, aucuns, quelques-uns.
14495 Vers incomplet.
14503 *Si les*, le MS : *se*.
14506 *Foy que doy*. le MS : *foy que je doy*.

Jà n'aront pays à moy ly glouton losengier,
S'il ne rendent tout çou qu'il ont fait gaengnier. »
Dist ly roys Corbarans : « Bien le poront laissier;
Ne le poront tenir ung seul an tout entier,
C'on ne les voie tous de gran fain esragier. »

Harpins et Godefroys estoient en estant;
De table en table va Harpins fort regardant,
Calabre la royne vit à table séant :
Bien seut qu'elle l'amoit pour l'amour de l'enfant
Qui estoit son cousin de priés apartenant,
Qu'il ot rescous dou leu desous l'iaue courant.
A le table est venus où elle aloit séant,
Et Flourie la bielle, qui de biauté ot tant.
Godefroys et Harpins se vont là ariestant.
Harpins va hautement Calabre saluant,
Et Flourie ensement va ly bers enclinant.
Quant Calabre le vit, se ly dist bien vignant :
« Harpins, dist la royne, qui le va ravisant,
Vous soyés bien venus par mon Dieu Tiervagant,
Et vostre compaignon que je voy en estant! »
Et quant Flourie va Godefroy regardant,
Sy biel, sy adréciet, sy dous et sy plaisant,
Et elle voit Harpin et le sien convenant,
Dou riche aniel se va ly bielle ramembrant,
Que par amours tramist Godefroy le poissant.
A çou qu'elle le vit et selonc l'aparant,
Elle conchut en lui et va bien connissant,
Que c'estoit Godefroys c'on avoit prisiet tant.
Derière lui a fait Harpin aler avant :
« Je te conjure, dist-elle, dou Dieu le roy poissant,
Tel com il descendy, pour toy faire garant,
En la Virge Marie, où vous iestes créant,

Florie reconnait Godefroid, qu'elle n'a jamais vu.

Folio 219 v°.

14536 Vers trop long : *Je te conjur...*

Que de çou que t'iray chy-endroit demandant,
Vérité me diras tos et incontinent. »
— « Oïl, ce dist Harpins qui le vit enflamant,
Par itel convenent que m'irés à fiant,
Sur vo loy de Mahom, vo doy au dent hurtant,
Que je n'aray par çou le cuer de moy dolant,
Ne tout my compaignon, my gent ne my siergant. »
Celle hurta son dent qui le va désirant.
« Or, me dy, dist Flourie, çou qu'iray demandant :
N'esse point Godefrois que je voy aparant,
Que j'envoiay l'aniel de fin or reluisant? »
— « Sy est, ce dist Harpins, dame, par Dieu le grant,
Qui laissiet a se gent et quanque il a vaillant,
Pour véoir vostre corps et le vostre samblant. »
Quant Flourie le vit, ly sans ly va muant;
Atant ès Marados, le fil au roy soudant,
Harpin prist par le main et ly dist en oiant :
« Venés, dist-il, séoir au voloir Corbarant. »

Or, furent ly baron à une table assis
Par devant Corbarant et les payens maudis,
Qui les a de boins mès à cely jour siervis.
Ly roys Corbarans a à iaus son mès tramis :
Oussy fist ly soudans, ly sires de Piersis.
Calabre la royne a oussy son plat pris,
Et le donna Harpin qui moult fu resjoïs.
È-vous ung Sarrasin qui moult estoit jolis,
En ung plat d'or portoit ung mès qui fu rostis,
Et vint à Godefrois le nobile marcis,
Et ly dist : « Chevaliers, entendés à mes dis :
Flourie nostre dame, qui tant a cler le vis,
Vous envoie ce mès, voire par tel devis,

14543 *Vo doy* (doigts) *au dent hurtant*, formule de serment.

Et oussy volentiers et en fais et en dis,
Folio 220 r°. Que vous l'en donriés ung ens el vostre pays. »

Quant Godefroys oy le Sarrasin parler,
La pucielle gentis enprist à encliner,
En disant quoiement c'on ne l'oy pas cler :
Godefroid se déclare. « Pléuist à cely Dieu, qui tout a à sauver,
Qu'il pléuist vostre corps baptisier et lever,
Et que je vous déuisse à moullier espouser,
Et jésir avoec vous jà apriés le souper;
Mais ne puet avenir, ne je n'y doy penser.
Qui en ce point m'a mis, petit le doy amer :
Laissiet ay mes amis les paines endurer,
Et je suy chy venus pour moy à déliter;
Mais se je me pooie d'oremais déporter,
J'en deveroie Dieu siervir et honnourer.
Se je pooie ensy sain et sauf retourner,
D'une bielle aventure me poroie vanter. »
Flourie regardoit, ne se pooit soler;
Et la pucielle ly, ne s'en voloit ciesser;
Et pensoit par quel tour poroit à lui parler
Pour savoir son estat, son fait et son pensser,
Et la biauté de ly plainement aviser.
Et ly Sarrasin sont bien servit au souper;
Et apriés le mangier vont les nappes oster.
Ly aucun sont alé tresquier et karoler;
Mais Flourie la bielle ne s'y vot ariester.
A une latinière a dit sans demorer :
« Maistresse, dist Flourie, alés-moy escouter :
Alés dire à Harpin qui tant fait à doubter,
Rendez-vous donné par Florie, à Harpin et à Godefroid Qu'encore à nuit se viegne en ma cambre juer :
J'ay bien mestier de ly d'un conseil demander;
Et s'amaine avoec ly le gentil baceler. »

14587 *Soler*, saouler. 14596 *Latinière*, interprète.

Et celle ly a dit : « Ce fait à créanter. »
Venue est à Harpin et ly va recorder;
Et Harpin ly manda qu'il convient à garder,
Qu'il ait dit au soudant çou c'on ly fait mander
De la pays des payens et de ciaus de la mer;
Et celle s'en reva pour son fait recorder;
Et ly soudans a fait le conseil assambler,
Les sages Sarrasins a tout fait aüner,
En la mahommerie les a fait enfrumer.

Folio 220 v°.

Conseil tenu par les Sarrasins, pour entendre Harpin.

Ly soudans fist mander sa noble baronnie
Et les fist assambler en la mahommerie.
Premièrement y vint ly roys de Tabarie,
Pères fu Dodequin, qui tant ot seignourie;
Abreham de Damas y vint à cière lye,
Et ly roys Grascyens, qui tant ot en baillie;
Et sy vint Maucoulons, qui estoit de Surie,
Oncles Cornumarant, qui la cité miestrie.
Apriés y est venus l'Amulaine d'Orbrie;
Biholart d'Escalonne et le roy de Nubie,
Et Gladius de Piersie, Clariant d'Esclaudie,
Et ly roys Esclamars, Ector de Salorie,
Et sy fu Corbarans, qui tant ot seignourie,
Et ly riches soudans, où tant ot félonnie.
Là ont Harpin mandé que Jhésus bénéie,
Et le duc Godefroy qui fait cière esbahie.
« Ahy! dist-il, Harpin, fols est qu'en toy se fie,
Tu noz més en péril de mettre nostre vie. »
— « Taisiés-vous, dist Harpins, ne vous esmayés mie

Biholart d'Ascalon.

Inquiétude de Godefroid.

14619 *Orbrie*, une description de cette ville se lit pp. 272-273 du t. II de *Bauduin de Sebourc*.

14622 *Ector de Salorie* : sur ce personnage fabuleux, voir *Bauduin de Sebourc* (t. II, pp. 263 et suiv).

14625 *Jhésus* est tantôt de deux syllabes, tantôt de trois; la quantité de ce mot paraît être variable comme celle de *Jhérusalem*, à moins qu'il n'y ait faute dans la mesure.

14627 *Fols*, le MS : *sols*.

Car je leur diray jà si grande bourderie
Et feray, entendant par droit encanterie,
Çou qui oncques ne fu par ma bouce jéhie,
Ne qui jà ne sera, or, souffrés que je die;
Car je leur jueray d'une grant sorcerie. »

En la mahommerie sont ly baron entré.
Ly soudans fu assis ou moilon du barné,
Dessus ung faudestuet moult noblement ouvré;
Deseure lui avoit ung drap d'or eslevé,
Folio 221 r°. Desous ses piés avoit ung drap bien ordené.
Corbarans d'Olifierne fu au diestre costé,
Et ly roys Abrehams, qui le cuer ot barbé,
Fu au seniestre lés en haute auctorité :
Lès-lui fu Maucoulons, qui le poil ot mellé,
Oncle Cornumarant, le fort roy couronné,
Qui venoit au secours pour la noble cité.
Forment s'émiervela que cil ont raporté
Qui sénefient pays et grande humelité :
Fièrement les regarde et de grant creuauté.
Harangue insidieuse de Harpin. Harpins fu en estant, s'a haultement parlé :
« Or, m'entendés, dist-il, noble prince sené,
Et vous, rices soudans, nous vous avons trouvé
Pardedens Olifierne à joie et à santé;
Et se chy ne fussiés, nous fussièmes alé
Tant par tierre et par mer c'on vous éuist trouvé :
Car à vous proprement sont nostre fait mandé,
Et à tous ciaus qui sont de la vostre amisté,
Car nous sommes ychy sur ung grant fait fondé,
Et pour bien mettre à pays toute paienneté. »
Réponse du soudan. Et ly soudans respont : « Vous avés bien parlé;
Mais ly crestyen sont fier et desmesuré,

14634 *Jueray*, le MS : *juray*.
14641 *Qui le cuer ot barbé, barbé* a sans doute la signification du latin *barbarus*.

Et se sont trop meffait contre ma dignité,
Quant il sont sy avant sur ma gent agambé.
Andioche ont conquise et Nicques, ma cité,
Et Brohadas, mon fil, qui ot le cief coppé :
Ce me fist Godefroys de Buillon, le mauffé.
Pléuist à Mahommet qui tant a poësté
Qu'avoec vous l'éuissiés chy-endroit amené.

» Mésagiers, dist ly soudans, or, me dy ton talent
De quoy ly crestyen font à moy mandement. »
—« Sire, ce dist Harpins, vous l'orés droitement : Réplique de Harpin.
Ly hault baron de l'ost, où tant a d'enscient,
Godefroys de Buillon et sy frère ensement,
Ly quens Hue le Mainé, frère ou roy proprement, Folio 221 v°.
Buinemons et Tangré où tant a hardement,
Robiert de Normandie et le conte flament,
Le conte de Saint-Pol et Engerant le gent,
Ly contes de Toulouse qui maine bone gent,
Et ly aultre baron, tout d'un acordement,
Devant Césaire sont ; s'ont pris en parlement,
Que se Cornumarant et vous premièrement
Vous volés accorder bien et deüément,
Que tout ly crestyen, dont il y a gramment,
Puissent faire leur voie qu'il ont Dieu en convent,
De véoir le sépulcre de nostre sauvement,
Et en Jhérusalem entrer paisiblement,
Non pas à une fois trestout entièrement,
Ançois enteront ens chy L, chy cent,
Pour leur pèlerimaige faire souffissanment,
Et avoir en le ville vivres pour leur argent.
Quant crestyen aront esté sy faitement,
Oultre mer s'en r'iront à l'ourage et au vent,

14668 Vers trop long.
14672 La litanie ordinaire recommence.
14674 *Buinemons*, le MS : *Buinemont*.
14687 *Enterons* pour entrerons.
14688 *Pèlerimaige*. En anglais, *pilgrim* et *pilgrimage*, où l'on a conservé le *m*.

Et lairont les cités de leur acquestement :
C'est Nicques et Andioche et des autres granment.
Vécy nostre conseil et nostre estorement;
Et se vous le volés acorder loyaument,
Ostages liverons bien et souffissanment,
De tenir vérité sans nul abusement;
Et par ces choses-chy arés pays bonnement. »
Quant ly soudans l'oy, sy penssa longhement,
Et quant il ot penssé, sy parla sagement
Et leur a dit : « Seigneur, chy faut avisement. »

Opinion de Corbarant.

—« Sire, dist Corbarant, j'ay Mahom en convent
Que ly crestyen sont lasset bien grandement!
Tanet sont d'iestre chy en nostre casement;
Il y morront de fain, s'il y sont longhement. »

Folio 222 r°.

Ly soudans appiella Harpin et Godefroy :
« Signour, dist ly soudans, or, entendés à moy :
Vous iestes chy venus, vous savés bien pourquoy,
Et nous arons demain ung jolit esbanoy,

La réponse du soudan est remise après la fête.

Et feront nostre gent ung moult jolit tournoy.
Sy verés espouser mon fil à nostre loy,
Qui prendera Flourie, ensy com je le croy.
Et apriés nostre fieste, qui ara biel aroy,
Je vous responderay volentiers, par ma foy,
Par le nostre conseil où plus seront de troy. »
— « Sire, ce dist Harpins, par me foy je l'otroy.
Or, metés, s'il vous plest, vostre gent hors d'anoy.
S'ensy ne l'acordés, la gent de nostre loy
Ne s'en départiront ne pour fain ne pour soy,
Tant qu'il aront conquis çou qui est desous toy. »
Quant ly soudans l'oy, sy ne dit çou ne quoy;

14693 *Granment*, le MS : *grament*.
14696 *Liverons*, livrerons.
14704 *Tanet*, tourmentés, lassés.
14711 *Sy*, le MS : *sy y*.
14719 *Soy*, soif, prononciation wallonne.

Godefroy regarda, qui se tint en requoy,
Volentiers éuist ris, mais n'ose pour le roy.

Ly soudans regarda Godefroy de Buillon;
Il le vit biel et grant et de gente façon.
Ly oel lui sont au cief oussy vert que faucon,
Les membres ot bien fait entour et environ :
Nul plus biel chevalier trouver ne péuist-on.
« Harpins, dist ly soudans, qui est ton compaigon?
Or, me dy par ta loy comment il a à non. »
— « Sire, ce dist Harpins, n'en feray chélison,
Godefroy de Boullongne ensement l'apiel-on :
A Boullongne fu nés, une ville de nom. »
Quant ly soudans l'oy, sy dréça le menton;
Mais jamais ne penssast, par nésune ocquoison,
Que ce fust Godefroys, ly sires de Buillon.
Quant Godefroys oy Harpin nommer sen nom,
Sy dolans fu au cuer quant oy la raison,
Qu'iestre volsist adont en France le royon.
Harpin se départy de la cambre Mahom;
Godefroy enmena qui ly dist à bas son :
« Ahy! Harpin, dist-il, ne me fay célison.
Pourquoy de Godefroy avés fait mencion?
Quant je m'oïs nommer à ce soudant félon,
Je ne seus que penser, se c'estoit traïson. »
— « Taisiés-vous, dist Harpins, nobles fieux à baron,
Il m'avoit sur ma loy fait conjuration;
Et je n'ous de mentir nulle dévocion. »

Malice que Harpin fait à Godefroid.

Folio 222 v°

Ly doy baron se sont des Sarrasins partis,
Venut sont au palais, bien estoit aviestis;

14731 *Chélison*, action de céler.
14742 *Célison*, plus haut *chélison*.
14748 *N'ous*, n'eus; ce scrupule de Harpin est singulier au moment où il abuse de la confiance du soudan.
14750 *Aviestis*, voir le v. 14959.

Par le palais avoit de cierges bien espris :
Là démenoient joie Sarrasin et Juïs,
Les dames sarrasines qui les corps ont jolis.
Maint cor sarrasinois y ot adont bondis,
Et tymbres et tambours, nackaires bien jolis.
La nuit menèrent joie, fiestes et jeus et ris.
Flourie, la pucielle, qui tant ot cler le vis,
Quant Godefroy pierçoit, qui estoit reviertis,
La fieste délaissa la royne gentis.
Desus ung riche banc s'est ly siens corps assis :
A ses pucielles dist son bon et son avis :
Trouble de Florie. « Il faut que ly mien corps soit de chy départis,
Malade suy ung poy au cuer delès le pis. »
Adont se fist conduire la royne de pris
De IJ roys sarrasins moult noblement viestis :
Grascyens ly roys d'Acre s'en est bien entremis,
Et au seniestre lés estoit ly Ampatris,
En une rice cambre bien parée à devis.
Son appartement. De dras sarrasinois estoit couviers ses lis,
Et d'ierbes bien flairans, qui sont en ce pays
D'espesses souffissans, fu ly lieux raemplis.
Tant fu bielle la cambre de joie et de délis
Folio 223 r°. De toutes ordenances et de vair et de gris,
Qu'il sambloit de le cambre ung petis paradis.

Flourie la pucielle est en la cambre entrée ;
A ses pucielles dist : « Iestre voel esseulée ;
Malade suy ung poy, et très-mal disposée. »
Calabre vint à luy, qui de sens fu fondée,
Et ly dist doucement : « Soyés réconfortée,
Oncques dame ne fu sy très-bien mariée
Qu'au fil le roy soudant qui tant a renommée. »
— « Dame, ce dist Flourie, j'entends bien vo penssée,

14766 *Grascyens*, plus haut *Garscyens*. 14776 *Ses*, le MS : *ces*.

Et j'en responderay demain à la journée. »
— « Fille, ce dist Calabre, ne soyés sy diervée
Que vous le refusés; mal seriés avisée,
Car pour chu chy-endroit est faite l'asamblée. »
— « Ma mère, alés-vous-ent, je suy trop lassée! »
Lors s'en party Calabre à cière foursenée
Pour sa fille qui fu ensement retournée,
Et Flourie remest à maisnie privée.
Elle manda Harpin en sa cambre pavée
Et Godefroy oussy qui moult l'a désirée.
Oussitos que Harpins fist en le cambre entrée,
La dame salua de la Virge loée,
Et ly dist doucement par parolle senée :
« La douce mère Dieu, qui d'un fil fist portée,
Qui çà-jus rachata le lignie dampnée,
Il vous gard d'encombrier, douce dame senée,
Et chelui ensement dont vous iestes amée. »

Godefroid et Harpin y sont introduits.

Quant Flourie entendy Harpin ensy parler,
Lors ly a dit : « Harpin, chevalier noble et ber,
Et ne me savés-vous de Mahom saluer! »
— « Dame, ce dist Harpins, g'y doy pau conter. »
Atant vint Godefroys la pucielle encliner,
Et la bielle le va moult biellement lever,
Et ly dist : « Chevaliers, ce fait laissiés ester;
N'est mie la coustume du pays deçà mer.
Jamais on n'y verroit une dame honnourer,
Ne d'enclinacions on ne set chy user. »

Folio 223 v°.

— « Dame, dist Godefroys, bien vous say deviser,
Qu'en mon pays n'y a prince ne duc ne per,
Qui ne face l'honneur as dames, c'est tout cler,
Ou non de celle Virge que nous devons amer,
Là où ly fieux de Dieu vot son corps aombrer;

Godefroid fait l'éloge des dames et de la galanterie.

14786 Car l'assemblée est faite pour cela dans cet endroit-ci.
14787 Vers également trop court.
14803 Vers incomplet.

Et oussy on les doit prisier et honnourer,
Car toute joie en vient, honnour et biel parler,
Nobile hardement pour hault pris conquester,
Courtoisie et douceur et ly dous regarder,
Seignourie et valeur, souvenir et bien penser,
Tout ly bien c'on poroit en sa vie conter
Vient de dames et d'amours, dont qui voet pourfiter,
Il doit siervir amours, et dames honnourer. »

Quant Flourie entendy Godefroy le princier,
Le parler gracieux, le taire et le laissier,
Lors le prist par le main d'amoureus dézierier :
« Sire, séés-vous jus sur ce lit noble et chier,
Et me dittes vo nom, ne le voelliés noier. »
— « Bielle, dist Godefroys, se Dieux me puist aidier,
Véla le ber Harpin, mon amit que j'ai cier,
Qui bien le vous sara dire sans varyer :
Car je suy en tel point et en tel désirier,
Ens sy grande penssée et en sy fol cuidier,
Que je ne vous saroie mon estat prononcier;
Mais de croire Harpin vous volroye pryer,
Tout ce qu'il vous dira, je le voel ottroyer,
Car il set bien mon cuer et çou que j'ay mestier.»
—« Sire, ce dist Harpins, je vous di sans cuidier,
Vous iestes en présent pour vo cause plaidier :
Ne suy pas avocquas qui sache plaidoyer,
Ne le cause de vous moustrer et ensaignier;
Espoir que j'en poroie aucun estat laissier,
Ou j'en diroie trop, s'aroie reprouvier,
Et s'ay oït piéçà bien dire et retraitier,

Folio 224 r°.

14816 *Vient*, le MS : *vint*.
14819-21 Vers trop longs.
14825 *Dézierier*, pour *dézirier* ou *désirier*, comme au vers 14831. Prosthèse, fréquemment remarquée, et qui décèle un copiste habitué à la langue flamande.
14827 *Noier*, le MS : *noncier*.
14832 *Ens*, et dans le même vers *en*.
14834 *Volroye*, le MS : *volroy*.
14839 *Avocquas*, avocat.
14841 *Espoir*, dans l'espoir.

Que diligense faut qui bien voet besongnier;
Et s'yestes pour ung point dont je croy de légier,
Qu'amours ne valent riens qui vont par messagier.
Dittes vostre voloir, je me trairay arier. »

Quant ly dus Godefroys ot Harpin qui parla,
Flourie par amours doucement regarda
Et ly dist : « Douce dame, ne vous mentiray jà :
Godefroy de Buillon m'appielle-on par delà;
Mais pour l'amour de vous suy venus par deçà,
Car vés-ychy Harpin qui en ce point mis m'a;
La biauté de vo corps me dist et recorda,
Et de par vous oussy ung aniel me donna;
Je le pris volentiers quant le me présenta;
Et quant j'oïs de vous çou qu'il me devisa,
La biauté de vo corps tellement m'enbrasa,
Qu'ains puis en aultre fait ly mien corps ne pensa :
Or, sui ychy venus dont malement me va.
Quant ly fil au soudant voz corps espousera,
Jamais ly cuers de my nulle joie n'ara :
Bien volroie morir quant ensement me va.
Sy vous pry pour celui qui sa mort pardonna,
Se folie et amours qui mon cuer enbrasa
M'a fait venir ycy, c'on ne le sace jà,
La vie me sauvés qui par temps finera,
Car j'ay tel deul au cuer que briefment partira,
Quant ma première amie si tempre me faura.

» Bielle, dist Godefroys à le cière hardie,
Je vous prie pour Dieu, le fil sainte Marie,
Que vous me pardonnés ceste grande folie.

14845 Vous êtes d'un sentiment que je partage.
14855 *Vés-ychy*, voici.
14859 *En aultre fait*, à autre chose.
14860 *Ychy*, le MS : *chy*.
14868 *Que*, le MS : *qui*.
14869 *Me* est omis dans le MS.
14870 *Dist*, le MS : *ce dist*.

Pour vous suy chy venus aventurer me vie,
Véoir vostre biauté qui tant est adrécie.
Bien le me dist Harpins qui la cière a hardie;
Et ly renons de ly et vo face jolie
Me fait ychy venir à privée maisnie :
Folio 224 v°. Sy le me pardonnés, pour Dieu je vous en prie,
J'enporteray de vous sy grande maladie
Que mais ne me faura, s'en moray à hascie. »
Réponse de Florie. — « Sire, dist la pucielle, je vous aciertefie
Que vous savés moult bien dire vo maladie,
Ne il ne convient pas que Harpins le me die;
Mais veschy une cose qui doit iestre laissie,
Il y a pluseurs cas : premiers je suy plévie
A Maradot, le fil au soudant de Piersie;
Et d'autre part à vous ne puis iestre baillie,
Pour la loy qui nous est de diverse partie :
Car s'entre moy et vous fust nostre loy ounie,
Ensy iestre poroit alianche ficquie,
Et j'éuisse voloir que fusse vostre amie;
Et par ces poins-ychy faura la compaignie.
Mais de tant que venus iestes en ma baillie,
Et pour moy à véoir, je vous en regrascie,
Et ne seray en lieu où ayés vilenie.
Mieulx volroie morir que de ma bouche die
Cose dont vous ayés vostre cière marie;
Mais tant que vous serés en yceste partie,
Vous me venrés véoir, sy ferés courtoisie;
Et vous ne trouverés qui l'entrée desdie. »

Quant ly dus Godefroys la pucielle escouta,
Ly cuers de fine amours sy fort ly transaqua
Qu'il ne pot dire mot; la bielle regarda,

14880 *Que*, le MS : *qui*.
14885 *Plévie*, promise, fiancée.
14889 *Ounie*, unie, pareille.
14890 *Ficquie*, proprement *fichée*, c'est-à-dire conclue.
14902 *Transaqua*, battit, se troubla.

Et Flourie la bielle qu'amours enlumina ;
Mais pour l'onneur de luy nul semblant n'en moustra,
Car le duc Godefroy tellement enama
Qu'ançois le départir Flourie ly moustra :
Car pour l'amour de lui tous ses Dieux renoya.
A Godefroy a dit : « Partir vous convenra ;
Jusqu'à une autrefois, que on vous reverra. »
Quand Godefroys l'oy, en estant se leva :
Sans dire nésun mot la pucielle enclina ;
Et Harpins vint à lui ; doucement dit ly a : Folio 225 r°.
« Ce poise moy, madame, c'onques mes corps parla
De ce fait chy-endroit, car forment m'en hara :
Je l'ay mis en tel point, jamais joie n'ara. »
Et Flourie respont : « Par Mahon, sy ara :
Ne vous partés de cy tant c'on le vous dira,
Huy mais ne vous diray çou que mes corps fera ;
Salués-moy le duc, je say bien qu'il en a.
Demain sera le fieste, voire c'on joustera ;
Et apriés le jouster, croy c'on m'espousera ;
Mais j'ay visé comment la cose eslongera. Florie songe à un moyen d'échapper à la nécessité d'épouser le fils du soudan.
Salués-moy le duc et il me revenra. »
Et Harpins s'en party ; Flourie demora,
Qui en toute le nuit à somme ne tourna
Pour l'amour Godefroys qui sy biaus ly sambla,
Et dist ciertainement jamais aultre n'ara,
Ne que jà Maradot nul jour n'espousera.
Or trespasse la nuit, et ly solaus leva.
Par devant le palais ly fieste commença : Fête.
La place y fu moult bielle ; Corbarans commanda
Que bien soit ordené ; cascuns y laboura.
La place fu enclose ; IJ entrées y a : Description des lices.
Ly renc y furent fait là où on joustera ;

14915 *Hara*, haïra.
14922 *Croy*, le MS : *je croy*.
14927 *Pour l'amour Godefroys* ou *Godefroit* ; le MS : *pour l'amour de Godefroy*.

Et ly hourt eslevet c'on y édefira
Ly aparans fu biaus qui fu à ce jour-là.
Droit à l'eure de tierce, mains Sarrasin s'arma;
Et quant Godefroys vit que la fieste sera,
Il a dit à Harpin : « Et qui nous armera?
Cevaus nous faut avoir; qui les nous vendera? »
Et Maulyon leur dist que bien leur aidera,
Tant qu'il aront chevaus et ce qu'il leur faura.
Flourie la pucielle à Maulyon manda
Que ly crestyen ayent tout çou qu'il leur plaira.
Godefroys de Buillon ung pointre tos manda,
Et desus son escut à poindre ly pria
Folio 225 v. Une gente pucielle, et ce ly commanda
Qu'il le poinde oussy bielle que faire le pora :
La samblance de lui à poindre devisa
En corps et en façon enssy qu'il s'amoustra;
Et ly pointres le fist qui bientost s'enhasta.

Godefroys de Buillon fist poindre en son blason
Le corps d'une pucielle, et apriés sa façon
Fist poindre proprement Godefroys de Buillon.
Et la fieste fu grande à ycelle saison.
Par dessus les feniestres dou palais de renon
Vinrent des Sarrasines assés et à fuison,
Aviestis de dras d'or de l'uèvre de Mahon.
Là-endroit fu Flourie qui n'avoit se duel non
De çou qu'avoir devoit Maradot à baron;

14936 *Édefira*, édifiera.

14941 *Cevaus nous faut avoir.*

Li *dus Harpins de Bourges* destrier ly délivra.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 423.

— *Vendera*, vendra; encore une de ces additions de lettre que les anciens rhéteurs appelaient prosthèse. Il en est de même dans ce vers de *Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 198 :

Che banc *aprenderai* qu'il parlera latin.

14943 *Faura*, faudra; ailleurs *manquera*, *faillira*.

14946 *Pointre*, peintre.

14959 *Aviestis*, le MS : *viestis*, voir le v. 14750.

Mais bien dist celle, pour faire escusacion,
Que jamais ne l'ara en consolacion.
Dont vinent sarrasin chevalier, esclavon.
Ly soudans fu lassus ens el maistre dongnon,
Et ly roys Corbarans o le roy Maucoulon,
Abreham de Damas, qui blanc ot le grenon,
Ly roy de Tabarie qui Butors ot à non. Butor, roi de Tabarie.
Ly anchyen payen qui sont roy et baron,
Furent là pour jugier et faire aviscion
De celui qui ara donnet biel horion;
Et qui mieux le fera en fait et en raison,
Il ara ung kamiel en droit pris et en don, Prix du tournoi.
Couviert d'un riche drap de l'uèvre à Cipion, Cipion.
Qui mist IJ ans et plus à faire le façon.
Ou siècle n'a oisiel ne en la mer poisson
Qui n'y soit ordenés de fain or sans laiton.
Moult fu nobles ly pris que donner y doit-on.
A l'entrée du camp ordenance fist-on Ordonnance de la joute.
Par XV deffendans d'une devision,
Qui devoient tenir la journée habandon
Encontre tous venans d'estraigne région. Folio 226 r°.

Bielle fu l'asamblé au palais Corbarant,
Où la place fu close du mairien qui sont grant.
Deux entrées y sont par où on va entrant :
A ung des lés estoit ly fil au roy soudant,
Et s'orent avoec iaux le jouène Solimant,
Fil à celui qui tint Niecques à son commant.
Cil XV que je dy estoient atendant
Contre tous Sarrasin dont il y avoit tant,

14962 *Pour*, le MS : *puet*. — *Escusacion*, le MS : *escusaçon*.

14964 *Vinent*, viennent.

14968 *Butors*, ce nom se retouve au XV^e^ siècle parmi ceux des chevaliers belges. Voir l'Introduction.

14974 *De l'uèvre à Cipion*, plus haut de *l'uèvre de Mahon*. Cipion est ici un fabricant célèbre de drap d'or historié.

14976 *Siècle* pour *ciel*.

14984 *Du mairien*, mieux : *de mairien*, de matériaux, de pièces ou palissades en bois.

Qui toute jour couroient et aloient joustant :
Sonnoient cil nakaire et cil riche olifant.
Les dames sont lassus as feniestres devant,
Qui voient la noblaice c'on y va démenant;
Et ly soudans estoit lès le roy Corbarant :
Joie avoit de ses fieux qui bien se vont portant.
Il dist à Corbarant : « Noble sont my enfant;
Le tournoi commence. Crestyen en seront courouciet et dolant. »
Et ly Sarrasin vont ces lanches dépêchant,
Ces escus font trŏer, ces lanches vont brissant,
Ces escus font vierser, ces héaumes luisant,
Reviersent cil ceval et cil destrier poignant.
Nulle sy bielle fieste ne virent ly Piersant.
Atant ès par les rens le danssiel Abilant :
Nés estoit de Damas, fil au roy Abrehant;
Armés fu noblement, à loy de conquerrant,
Montés sur ung destrier qui bien le va portant.
Cil cor sarrasinois vont devant ly cornant
Mainte trompe d'argent, et maint riche olifant.
Il y avoit hyraus qui aloient criant:
Quant en la place vint, sy se va amoustrant
Par devant les payens qui le vont regardant.
Les dames sarrasines le vont forment prisant :
Ly une à l'autre dist : « Véla ung biel enfant,
En toute paiénie n'y ara sy plaisant :
Folio 226 v°. Abilant a à nom, fil au roy Abrehant. »
Et Abilans s'en va par les rens esprouvant,
Et broce le destrier qui biel le va portant;
Et puis vint à son tour, puis se va apriestant.
Son héaume ens el cief a laciet maintenant,
Et uns payens ly va une lance livrant.
Il broche le ceval de l'esporon trenchant,
Marcus, fils du soudan. Va encontre Marcus, le fil au roy soudant,
Et Marcus contre luy s'en va en esprouvant.

15005-16 *Abrehant* pour *Abreham*. 15024 *En*, omis dans le MS.

Abilans va se lance ou héaume ficquant,
Sicqu'en air ly porta son héaume luisant;
Et puis le point sy fort et par tel ensciant,
Qu'il le fist encliner derière le bauçant.
Se la sielle ne fust qui le va ariestant,
A tierre fust kéus sur le sablon boulant.
Et Abilans s'en va tout outre trespassant;
Forment l'en ont prisiet Sarrasin et Piersant.

Abilans de Damas fist forment à prisier.
Marcus le fil soudant fist forment à prisier;
A poy qu'il ne kéy à tierre du destrier.
Apriés vint Marados qu'il le cuida vengier;
Mais Abillans ly va sy ruiste cop baillier,
Que l'eskine derière fist Maradot ployer.
Et-vous les fieux soudant et Grascyen le fier :
A XV Sarrasin vont leur lances baillier :
Ly uns fiert sur l'escut, ly autres le coursier.
La jouste véissiés durement efforcier.
Atant ès Dodequin, ung noble chevalier :
De Tabarie fu à ce temps hiretier.
Cieux est venus ès rens; forment se fist prisier :
A trompes et à cors se fist bien fiestyer.
Cieus Dodequins jousta à loy de bon guerrier
Encontre Grascyen, et le fist tresbucier.
Là véissiés la jouste grandement efforcier, Folio 227 r°.
Troër ces bons escus et ses lances brisier,
Et voler sur les camps ces héaumes d'acier,
Revierser maint ceval, ocire et mehaignier.
Droit à l'eure des viespres sont pris à refroidier.
Or, oyés de Harpin, le noble princier.
Il a fait Godefroy moult bien appareillier,

15035 Répétition qui embarrasse le sens.
15037 *Ruiste*, rude.
15039 *Et-vous* pour *es-vous*.
15050 *Ses* ou *ces*.

Et monter richement sur ung noble destrier :
Sur les rens amena par les règnes d'ormier.
Godefroid entre dans la lice. Godefroys qui savoit bien faire ce mestier,
Et qui l'avoit apris ains qu'il fust chevalier,
Ains qu'il entrast ens rens s'aficqua sur l'estrier,
Et mist devant son pis son escut de quartier,
Où il y avoit point noblement d'un ouvrier
Une gente pucielle bien faite pour baisier,
L'ymagène Godefroys, le nobile princhier,
Trait de bouche et de nés, des ieux pour regaitier
C'on péuist bien pour vray au juste tiesmongnier.
Qui connéuist le duc bien péuist vray jugier,
C'on avoit ceste ymage fait pour ly ensegnier.
Quant Flourie le vit sur les rens cevauchier,
Sans le héaume osté et sans luy aprocier,
Florie le reconnait. Oussy bien le connuist c'on fesist ung denier.
« A ! Godefroys ! dist-elle, com tu fais à prisier !
Com tu ies biaus et doulx pour dames dévoyer !
Com tu ies grascieux à oïr desraignier !
Com tu ies bien tenus à hardis et à fier !
Com tu ies chy venus le pays assayer !
Com tu ies chy venus pour acquerre moullier !
Je prie à celui Dieu, qui vault moult à pryer,
Et qui puet son serviant mieulx secourre et aidier,
Que dou penser que j'ai me voelle conseillier. »

Folio 227 v°. As feniestres de marbre fu la pucielle fine :
D'encoste luy avoit mainte noble royne,
Mainte gente pucielle et mainte Sarrasine
Où on prise Abilant qui fu de noble orine ;
Et l'autre Dodequin qui maint ceval afine ;
Ly aultre Grascyen à qui Acre s'acline :

15064 *L'ymagène*, prononcez *l'image*.
15073 *Dévoyer*, séduire.
15086 *Acre*,

Ichuis (Ichius) reparoit d'*Acre*, la chité de renon,
Que prise avoit par *muisches* Godefrois de Buillon.
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 365.

La tierce Maradot qui fu noirs que fourdine :
Grans chevaliers estoit, s'avoit grosse potrine.
Et ly autre prisoit Marcque de Biel-Marine; — Marc de Biel-Marine.
Mais quant Godefrois vint pour faire l'aatine, — Godefroid efface tous les combattants.
Il n'y ot Sarrasine, pucielle ne meschine,
Qui ne fesist sur luy de raison maint biel signe.
Ly une à l'autre dist : « Par nostre loy jupine,
Cyeux chevaliers-ycy samble de haulte orine. »
Elles disoient vray; car il venoit du Chine — Le chevalier au Cygne.
Qui mena Hélyas en iaue et en marine.
Godefrois regarda le maisnie appoline;
Il n'en fist nul samblant, ne de riens ne s'encline.
Quant ly soudans le vit de sy noble doctrine,
A Corbarant a dit : « Nobles roys, j'adevine
Que cil doy qui là sont en sy noble saisine,
Que ce sont ly François de le gent pèlerine.
Or nous convient véoir ung pau de leur doctrine. »
— « Par foy, dist Corbarans, moult font fière aastine :
Cieux; là qui va portant l'ymage fémenine,
Porte moult fièrement celle lance sapine;
Bien samble chevaliers par manière et par signe;
En fierté, en orguel fièrement s'enlumine,
Oussi bien qu'il amast damoisielle ou meschine. »

Or furent sur les rens ly chevalier de pris.
Godefroys de Buillon fu ou cheval assis :
Le héaume ot ou cief et l'escut au col mis;

15087 *Fourdine*, four?
15090 *L'aatine*, ailleurs *l'aastine*.
15095 *Du Chine*.

Or ne sai se il est du linage le *Chisne*,
Qui par dedens Surie le nostre loy amine.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 21.

. . . . . Il fu estrais du *Chisne*,
Parmi li Sarrasin eurent mauvaise estrine.
Ibid., p. 370.

15106 *Sapine*, de sapin.
15107 *Signe*, la rime semble annoncer qu'on prononçait *sine*.

Qui de France fu née la terre boine et *digne*,
Mais par grant désespoir prist le loy apoline.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 20.

Baudewin, son cousin, roy de la terre *digne*,
Qui conquist maint païs à l'épée achérine.
Ibid., p. 391.

Le lance a avalée dont ly fiers fu brunis.
Rubis, un des fils du soudan, se mesure contre le duc de Bouillon. Folio 228 r°.
Ly uns des fieux soudant, qui ot à non Rubis,
Est venus contre ly de jouster aastis;
Et Godefroys qui fu de bien jouster apris,
Tout droit en le visière le féry par avis,
Sy bien que le héaume ly a hors du cief mis,
Et des ars dou ceval est ly payens partis,
Sicqu'ensus dou ceval kéy tous estourdis.
Et ly cevaus s'en est parmy les rens fuïs,
Et ly fieus du soudant gisoit tous estourdis.
Sarrasin y akeurent, s'ont le payen repris.
Quant Flourie le voit, s'en a giettè ung ris;
As ymagènes pierçoit dont bien congnoist les vis,
Que c'estoit Godefrois, qui puis fu ses maris;
As Sarrasines dist : « Cieux doit avoir le pris. »

Quant ly Sarrasin virent le payen qui viersa,
Ly soudans en ot duel; mais samblant n'en moustra.
Et ly roys Corbarans durement l'emprisa;
Il dist à Maucolon : « C'est des gens par delà :
Telle cevalerie ly corps de moy trouva,
Quant devant Andioche noz peuples demora. »
Et ly dus Godefroys à son renc retourna;
A l'autre fil soudant ly sien corps rassambla :
Frigon, autre fils du soudan, s'avance à son tour.
Frigons avoit à nom, ly soudans moult l'ama.
Godefroys de Buillon à lui s'aventura;
Pardessus les feniestres Flourie regarda,
Qui l'œil avoit à ly, volentiers l'avisa;
Et quant Godefroys vit que viers ly retourna,
Amours et hardement et ly bons sans qu'il a
L'esmurent tellement que riens ne redoubta,
Et dist : « Je moray chy, ou la bielle verra
Le hardement de moy et pourquoy je vins çà. »

15119 *Ars*, arçons.
15124 *S'en a giettè*, le MS : *s'a a giettè.*
15125 *Ymagènes*, prononcez *ymages.*
18139 *Volentiers*, le MS : *volentirs.*

Venus est à Frigon, et se lance avala ;
Le héaume du cief à force ly osta ; Folio 228 v°.
Le maistre et le cheval tout en ung mont porta.
Seignour, à cel mesquief à le tierre tuma, Invocation.
Qu'au revierser qu'il fist une quisse brisa :
Dont il y ot tel noise et deçà et delà,
Que cascuns en son cuer le crestyen prisa.
Méismes Corbarans volentiers l'esgarda,
Et dit au roy soudant : « Ne vous mentiray jà :
Pardevant Andioche teulx peuples me greva. »
Dolans fu ly soudans, à pau qu'il n'esraga.
Volentiers éuist dit : ochyés cestui-là ; »
Et ly fil au soudant qui estoient deçà
Ont juré et proumis que Godefroys morra.
Flourie fu lassus qu'à son frère manda,
Que nuls tant fust hardis ne s'y combatist jà,
Car paour ot dou duc et de ciaus de delà.
Harpin s'en vint au duc, sa lance ly osta,
Et ly dist : « Sire dus, déporter vous faura ;
Sarrasin sont dolant, la cose mal ira. »
Quant Godefroys l'oy, tous ly sans ly mua ; Godefroid continue la joute, malgré l'avis de Harpin, qui craint la colère des Sarrasins.
Il a dit à Harpin à qui moult anoia :
« Par le foy que je doy celui qui me porta,
Je jousteray men droit où il me mesquiéra. »
Il a repris se lance, sur feutre le posa.
Quant Corbarans le vit, durement l'en prisa ;
A soy-méismes dist : « Oncques homs ne jousta
Sy bien com fait chus-cy, qui ces IJ cos jousta,
S'il ne fust chevaliers des nobles par delà ;
Et ly cuers me dist bien et le m'a dit piéçà,
Ma mère le sorty et le me recorda,
Que Godefroys venroit simplement par deçà. »

15170 Corbarant est toujours favorable à Godefroid, tandis que le soudan respire la vengeance. Cela prépare les événements qui doivent suivre.

15172 *Ces*, omis dans le MS.

Ensy roys Corbarans en lui se devisoit,
Et dist : « Par Mahommet, que mes cuers croire doit,
Folio 229 r°. Ly cuers me dist trop bien que je voy Godefroit,
Le seigneur de Buillon, qui fait sy noble esploit. »
Et ly dus de Buillon à son tour revenoit.
Ly aisnés fieux soudant a dit qu'il jousteroit;
Mais ly roys Grascyens trop bien ly deffendoit,
Et dist : « N'y alés point, mon seigneur, orendroit,
Car c'est uns anemis qui d'infier vint tout droit :
Se vous joustés à luy, il vous afoleroit,
Flourie la pucielle mais ne vous ameroit. »
Marados combat Godefroid. Mais Marados jura, ne s'en déporteroit.
Viers le duc de Buillon s'en est alés tout droit;
Et Harpins dist au duc queus Sarrasin c'estoit,
Et que c'est Marados que ly soudans engenroit,
Ly amis de Flourie, qui prendre le devoit;
Et qu'il le déportast s'encontre lui joustoit.
Et Godefroys ly dist qu'il le déporteroit;
Oussy bien qu'il éuist son père mort tout froit.

La fieste fu montée en plus d'une partie;
Et ly dus Godefroys a se lance abaissie,
Enviers Maradot va qui sur luy ot envie,
Qui devoit espouser la pucielle Flourie;
Et ly dus Godefroys à le cière hardie
A brociet le ceval par sy fire aramie,
Que ly cevaus ly vint espris de félonnie :
Sambloit uns effondrés qui ciet sur le kaucie.
La lanche ly empaint et son bras ly deslie,
Que ly fiers de le lance, qui ne se ploia mie,
Ly est entrés dedens la visière jolie,
Ou visage ly lance plus de paume et demie.

15187 *Mais*, le MS : *des mois.*
15190 Pour la mesure, supprimez *ly.*
15200 *Fire*, fière, syncope fréquente.
15202 *Sambloit*, le MS : *ce sambloit.*
15203 *Bras ?* le MS : *lras.*

Ung œil ly a crevé de le lance aguisie,
Et lui et le ceval abat à une fie,
Sicques ly boins cevaus ot la quise brisie.
Là vinrent Sarrasin cincq cens à une fie;
Godefrois de Buillon ont fait telle envaïe,
Et le vont assalant celle gent renoye.
Jà l'éuissent ocis à duel et à hascie,
Quant ly roys Corbarans avala le kaucie,
Sur ung ceval monta et *Olifierne* crie.
Adont fu la cités tellement estourmie,
N'y a grant ne petit, n'ait l'espée sacquie;
Apriès Corbarant vont banière desploye.
Corbarans vint ou camp et haultement s'escrie :
« Par Mahommet, dist-il, vous avés fait folie;
Je vous feray morir à grande vilonnie.
Jà estoit tout partout nostre fieste noncie,
Qui s'y combateroit le tieste auroit trencie. »

Marados est vaincu, et les Sarrasins puniraient Godefroid de sa victoire, si Corbarant ne prenait son parti.

Folio 229 v°.

Corbarans vint el camp, qui la cire ot irée,
Et trouva Godefroy qui tenoit ung espée
Qu'à ung Sarrasin ot à celui jour hapée.
Il en donne as payens mainte fire colée;
Et Harpins ly aidoit qui cière ot esgarée.
Paour avoit dou duc, sa mort n'y fuist jurée,
Car ly fil au soudant l'asalent le journée;
Godefroy de Buillon ont la quisse navrée.
Se ne fust Corbarans, sa vie fust alée;
Mais il dist as payens : « Male gent foursenée,
Ma fieste m'avés huy vilainement gardée;
Je vous feray morir de mort envenimée. »
La quemugne vint là qui fu toute diervée;
A la gent du soudant commença la mellée,
Godefroy ont rescous et sa vie sauvée.
Et Flourie est lassus bien IIIJ fois pasmée,

Godefroid est blessé.

Angoisses de Florie

15212 *Renoye*, lisez : *renoïe*.

15218 *Desploye*, lisez : *desploïe*.

Pour l'amour Godefroy dont elle estoit amée;
Car dou fil au soudant n'y acoutoit riens née,
Quant il ot l'œil crevé de la lance acérée,
Elle dist à ses dames dont elle fu privée :
Folio 250 r°. « Il est boins pour garder les oisons ceste amée. »

Flourie fu dolante quant elle vit l'estour,
Et que Godefroys fu sy enclos tout entour;
Mais ly roys Corbarans, qui tant ot de valour,
Dist as enfans soudant et à maint aumaçour :
« Déportés-vous, dist-il, ou par mon sauvéour,
Je vous feray morir à duel et à tristour. »
Lors ly enfant du soudant qui furent plain d'irour,
S'en vont à leur hosteus à force et à vigour.
Ly soudans est montés et partis de la tour;
Sur le roy Corbarant ot grant ire le jour
De çou qu'il ot sauvé nostre gent de valour.
Au roy Corbarant sont venu ly roy d'onnour :
Abreham de Damas à le fière vigour,
Ly roys Grascyens d'Acre y vint sans nul demour,
Butor de Tabarie qui en tenoit l'onnour,
Butor de Tabarie. L'Amulaine d'Orbrie, o lui ung aumaçour,
Et tout ly amirant de tierre païénour.
Dit ont à Corbarant : « Laissiés là vostre irour,
Ly enfant du soudant ont éut du piour. »
— « Pourquoy, dist Corbarant, doit-on à ung tel jour
Tolir ung chevalier son pris et son honnour?
C'uns povres chevaliers s'asamble à ung millour,

15249 *Par mon sauvéour*, le Sarrasin Corbarant jure par son sauveur!

15251 Pour la mesure, supprimez *du*.

15260 *L'Amulaine d'Orbrie*, voy. v. 14619 et ailleurs.

Fille d'un Sarrasin, l'*Amulaine d'Orbrie*.
Baudouin de Sebourc, t. II, p. 396.

15261 *Païénour*, païenne.

Glorians crie : « Cypre! tués le boiséour,
Qui vendit notre père à le gent *païénour*. »
Baudouin de Sebourc, t. I, p. 184.

15266 *S'asamble*, le MS. : *s'assambla*.

Le doit-il déporter et faindre sa valour?
Se j'aloie joustant au fil de ma serour,
Se meteroie-ge sens, hardement et vigour
De lui mettre au desous, voire par bonne amour;
Mais ly grant horion, cil sont ly traïtour :
Car là où ly cos siet, s'en prengne la dolour.

» Seigneur, dist Corbarant, ma fieste est ordenée,
Pour iestre loyaument maintenue et gardée;
Et ly fil au soudant l'ont brisié et faussée.
Leur amende leur est de moie part quitée.
Marados est navrés, s'a le tieste afolée;
Il n'avera jamais ma serour espousée. Folio 230 v°.
Il a des aultres fieux qui fu de s'espousée,
S'eslise ung des fieux, s'y ara la senée. »
Et ly baron ont dit : « Ceste raison agrée. »
Viers le soudant s'en vont sans nule demorée,
Et ly roys Corbarans n'y a fait ariestée;
Godefroy fist mener en une cambre lée, Corbarant met Godefroid et Harpin en sûreté.
Et Harpin avoec lui qui la cière ot irée;
Et là les fist garder de se gent redoutée.
« Harpins, dist Corbarans, ne vous doutés riens née,
Car vous n'y arés mal de la gent foursenée :
Bien vous garandiray en iceste contrée.
Pensés dou chevalier de France l'alosée;
Mon miere ly bailliés, s'il a le char navrée. »
— « Sire, ce dist Harpins, vostre âme soit sauvée. »
Et la parolle fu au soudant devisée
Des barons de la loy de haute renommée.
Là ont parlementé descy à la viesprée :

15267 Doit-il renoncer à son triomphe et dissimuler sa valeur?
15269 *Meteroie-ge*, le MS : *meteroi-ge*.
15270 *Mettre*, le MS : *metteroie*.
15278 *Serour*, le MS : *suer*, ce qui laisse le vers incomplet.
15280 Vers incomplet : *ung de ses fieux...*
15283 *Ariestée*, le MS : *ariesté*.
15291 *Miere* pour *mire*, médecin.

Rubis, un des fils du soudan, est désigné pour épouser Florie, à la place de Marados.

Et là fu pris Rubis pour avoir la senée,
Et ly pays des payens parfaite et acordée.

Quant ly roy Corbarans a oït recorder
Que Rubis, fil du soudant, feroit pays acorder,
Afin que sa serour le volsist espouser,
Dont ala Corbarant à Flourie parler,
Et ly dist : « Ma serour, je vous vieng deviser
Ung aultre mariage qui vous doit agréer,
D'un des fieux au soudant, Rubis le baceler;
C'est ly plus biaus des fieux et fait plus à loer. »

Florie en est informée.

Elle refuse cette union.

— « Sire, ce dist Flourie, laissiés-ent le parler :
Car par la sainte loy que devons aourer,
Puisque n'ay Maradot que je soloie amer,
En ung an tout entier, sy grant qu'il puet durer,
N'aray nésung marit, s'on me devoit tuer,
Ou pardedens ung feu ardoir et embraser. »

Folio 251 r°.

Colère de Corbarant.

Quant Corbarans l'oy, en lui not k'aïrer,
Et ly dist : « Folle garce, vous convient-il jurer
Oultre le mien commant, ne mon gret refuser?»
Il a pris une torse qu'il le cuida fraper;
Mais Sarrasins ly vont hors de ses mains r'oster.
Flourie s'en fuï et se va enfrumer;
Et quant ly roys soudans oy çou recorder,
Telle virgongne en ot qu'il a dit haut et cler,

Le soudan offensé renonce à son alliance.

Que de fil qu'il éuist en tierre ne en mer,
Jamais à Corbarant ne lairoit marcander.
Ses fieux fist ly soudans d'Olifierne sevrer;
Desus une litière fist Maradot poser,
Et Frigon ensement qui ne pooit aler :
Godefroys ly ot fait ung des ieux crever,

15299 Pour la mesure, lire encore : *fil soudant...*

15302 *Serour*, le MS : *sereur.*

15313 Ce trait peint la grossièreté des mœurs du moyen âge. (Voir l'Introduction.)

15316 *De ses mains*, le MS : *des mains.*

15325 Vers imparfait : *ung des* deux *ieux...*

Et à Frigon avoit le gambe fait quasser.
Vont-s'ent ly fil soudant; s'ont pris à aviser,
Par confaite manière il péuissent trouver
Godefroy et Harpin, quant venra au r'aler.
Il ont fait les chemins et les villes garder.
Or voelle Jhésucris Godefroy conforter,
Car il est en péril de morir et finer!

Les fils du soudan cherchent à tirer vengeance de Godefroid et de Harpin.

Or, sont ly roy payen courouciet durement
De çou qu'il ont éut ung tel département.
Bien sèvent que ly soudans avoit le cuer dolent
Sur le roy Corbarant et sa suer ensement;
Mais ly roys Corbarant ly a dit doucement :
« Sire, ma seur a fait sur la loy serrement,
Qu'elle n'espousera en ung an plainement
Homme nésung vivant, tant ait de hardement:
J'en suy dolans au cuer et plain de mautalent. »
— « Corbarans, dist ly soudans, laissiés ce parlement.
Je ne fais conte nul de ce mariement;
Mais dolans suy au cuer de cest démainement,
Et que ly crestyens a par son hardement
La fieste fourjoustée sy honnourablement.
Faittes-ent vostre gré bien et souffissanment,
S'il doit le pris avoir, sy l'en faittes présent. »
— « Sire, dist Corbarans, j'en feray jugement;
Mais nous avons à faire d'un aultre parlement
Du roy Cornumarant qui est le mien parent,
Et de la gent de France qui ont fait mandement
D'aler à leur sépulcre faire l'aourement,
Et entrer en le ville chy L cy cent :
Les biens de la cité avoir pour leur argent,
S'il vous plest d'ordener, bien me vient à talent;

Folio 231 v°.

15335-42 Supprimez, *ly*.
15343 *Mariement*, mariage.

Et véchy Maucoulon, qui chy est en présent :
De par Cornumarant vint à no parlement,
Sy en poés à lui respondre sagement. »
15360 Et ly soudans respont : « J'en querque proprement
Abreham de Damas au fier conténement,
Butor de Tabarie oussy, s'il s'i asent,
Grascyen, le roi d'Acre, qui moult a d'enscient,
Et Baudus de Mélide voel croire loyaument,
15365 L'Amulaine d'Orbrie oussy, qui bien s'entent.
Decy me partiray droit à l'ajournement. »
— « Sire, dist Corbarans, à vo commandement. »

Baudus de Mélide.

Résolution prise par les princes sarrasins à l'égard des pèlerins de Jérusalem.

Seigneur, cil Sarrasin dont je fais mencion
Dirent à lendemain au fort roy Maucoulon,
15370 Que ly roy Sarrasin et ly noble baron
Avoient tout d'acort, tout d'une audicion,
Qu'il laissassent entrer ou temple Salemon
Les pèlerins qui sont de France le royon ;
Non mie à une fois, mais par conte et par non,
15375 Et que nuls homs n'y porte n'espée ne baston,
Et aient de leurs biens pour l'argent à foison,
Et prendent sairement qu'en la conclusion
S'en voissent oultre mer à leur maléicon :
Ensy fu ly consaus bailliés à Maucoulon.
15380 Pardedens Olifierne font joie ly glouton,
Ly roy, ly amirant, ly aumaçour félon ;
Et puis ont pris congiet en la conclusion.
Abrehams ramena son fil en sa maison,
Et Butors Dodequin, le noble dansselon ;
15385 Grascyens va à Acre, o lui sy compaignon,

Folio 232 r°.

15380 *Glouton :*

Messe ne pui chanter...
Pour che que fis l'autr'ier trop grande *gloternie.*

Bauduin de Sebourc, t. II, p. 91.

15384 *Dansselon*, damoisel, *domicellum.*

Atant est gloriant, le noble *dansellon.*

Bauduin de Sebourc, t. II, p. 81.

Corbarans demora en son maistre dongnon,
Et Godefroys estoit en noble manscion;
Mais ly roys Corbarans estoit en souspeçon
Qu'en sa cambre n'éuist Godefroy de Buillon :
Bien ly disoit ly cuers en sa condicion. Corbarant soupçonne qu'il a en son pouvoir Godefroid de Bouillon.
Harpin a fait venir devant luy habandon :
« Harpin, dist Corbarant, que fait vo compaignon? »
— « Sire, ly dist Harpins, il ne fait se bien non;
D'une quisse qu'il a ara tos garison. »
Et Corbarans ly dist : « Liés en suy par Mahon!
Car oncques je ne vy plus hardy campion,
Ne n'oy à parler en fable n'en cançon,
Se ne fust seulement Godefroys le baron;
Et se me dist ly cuers, n'en feray célison,
Par la foy que je doy à nostre Dieu Mahon,
Je croy ciertainement et ay doutencion
Que tu m'as amenet Godefroy de Buillon.

» Harpin, dist Corbarant, je te voel créanter
Sur la loy de Mahom et à mon dent hurter,
Que se tu me voes vray bien dire et recorder
Quel chevalier tu m'as volu chy amener,
Que le garderay tant que je poray durer.
Car s'il ne fust plus nobles qu'ay oït deviser,
Il ne péuist sy bien ses armures porter.
Or te pry pour Mahom et Tiervagant, son per,
Que tu voelles mon cuer rapaisier et mater : Folio 232 v°.
Car puisque je te voel sur ma loy créanter,
Tu te puis bonnement ou corp de moy fier,
N'en volroie falir pour les membres coper. »

15393 *Ly dist*, le MS : *dist*.
15400 *A nostre*, le MS : *nostre*.
15401 *Doutencion*, doute, soupçon.
15404 *A mon dent hurter*, voir v. 14543.
15405 *Voes*, veux.
15407 *Je poray*, le MS : *poray*.
15411 *Voelles*, le MS : *voellies*.

— « Sire, ce dist Harpins, moult faittes à loer,
Bien congnois vostre cuer et le vostre pensser:
Je l'ay très-bien véu et séu esprouver,
Et je vous en volray vérité deviser.
Cieux gentils chevaliers qu'ay volut amener,
C'est ly dus Godefroys qui tant fait à douter. »
Quant Corbarans l'oy, Mahon prist à loer.
« Ahy! Mahon! dist-il, je vous doy bien amer,
Quant je poray celui avoir à mon digner,
Qui est ly plus hardis pour ses armes porter,
Qui soit en tout le mont, en tierre ne en mer:
Or le volray de cuer siervir et honnourer. »
Il a dit à Harpin : « Or, me dy sans ciesser.
Pour qui est-il venus ychy aventurer?
S'il ne fust outrageus, jà n'y osast entrer. »
— « Sire, ce dist Harpins, je vous dy sans fausser,
Que Ricart de Caumont, que bien devés amer,
Ly a volu de vous tant de biens recorder,
Et tout ly chevalier que vous soliés garder
Ly ont tant dit de vous d'onneur à brief parler,
Que ly dus Godefroys vous prist à goulouser,
Et dist que volentiers vous venroit visiter. »
Quant Corbarans l'oy, tantos s'ala lever;
En la cambre s'en vint pour Godefroys trouver.
Oussy tos qu'il le vit, il le va saluer.
Et dist : « Cieux Mahommet, qui nous a fait former,
Il sane et bénéie de mort et d'afoler,
De mal et de péril de lui déshonnourer
Godefroys de Buillon, le gentil et le ber. »
Adont passa avant; si le va encliner,
Et ly dist : « Sire dus, ne vous caut d'effréer:
Liés suy quant je vous voy et vous puis regarder,

Harpin avoue la vérité.

Loyauté et grandeur d'âme de Corbarant.

Folio 253 r°

15418 *Vous*, le MS : *voue.*
15435 *Goulouser*, vanter?
15440 *A fait*, le MS : *fait.*
15441 *Sane*, guérit, *sanat.*

Vous iestes Godefrois ; ne le devés céler. »
— « Nobles roys, dist ly dus, sy me fait-on nommer,
Men nom ne voel noyer, quant vint au demander ;
Mais se je me suy chy venus aventurer.
Je vous pry que ce fait me voeilliés pardonner. »

Courtoisie mutuelle de Corbarant et de Godefroid.

Quant Godefroys oy le fort roy Corbarant,
Contre lui s'est levés et le va enclinant.
Mais ly roys ly a dit : « Ne vous alés grevant,
Car par la foy que doy Mahom et Tiervagant,
Vous n'arés pis que moy d'oremais en avant ;
Et se vous vo doubtés des fieux au roy soudant,
Des gens vous bailleray d'el tout à vo commant,
Qui bien vous conduiront en Surie le grant. »
— « Sire, dist Godefroys, on m'aloit bien contant
Qu'en toute païénie n'avoit roy sy vaillant ;
Et j'avoie désir de véir vo semblant.
Ly vostre prisonnier que tenu avés tant
M'ont de vous deviset et dit le couvenant
Que j'ay trestout laissiet çou qu'avoie vaillant :
Mes frères, mes amis, qui n'en sèvent noient,
Pour véoir vostre estat et le vostre ensciant.
Liés suy quant je vous voy et vois apiercevant
L'onneur qui est en vous, de quoy il y a tant
C'onques mais tant n'en vis en nul homme vivant. »
Adont le prist ly roys et le va conduissant
En la cambre Flourie qui l'aloit dézirant ;
Et ly dist : « Bielle seur, alés-moy escoutant :
Véchy ung chevalier honnieste et souffisant :
Or ly portés honneur d'oremais en avant,
Ne voel qu'il se voist point de vo cambre partant,
Tant qu'il se partira d'el tout à son commant. »

Corbarant présente Godefroid à sa sœur, sans se douter qu'ils s'aiment.

15455 *Que doy*, le MS : *que je doy*.

15471 *Conduissant*, diplasiasme fréquent dans les trouvères.

En la cambre Flourie fu Godefrois menés,
Folio 233 v°. Avoec le ber Harpin qui tant fu adurés;
Et là fu Godefroys siervis et honnourés :
Dix jours y fu ly dus noblement ordenés.
Godefroys de Buillon, ly preus et ly senés,
Et ly roy Corbarans devisèrent assés;
Et bien sot Corbarans, ly fors roys couronnés,
Que ly mésages fu par Harpin devisés;
Ne c'oncques ne penssa sainte crestiénetés
De rapasser le mer as kalans et as nés.
« Sire, dist Godefroys, asséur vous tenés,
Que nous ne partirons jamais en noz aés,
Tant que conquis arons castiaus et cités.
Jhérusalem, le ville, conquerre nous verrés,
Et j'enteray dedens à force tous armés,
Et y ferons ung roy qui sera couronnés. »
Dist ly roys Corbarant : « Se le citet avés
Conquestet à l'espée, ensy com vous vantés,
Et qu'il y ait ung roy qui en soit avoés,
Je vous ay en convent desur mes loyautés,
Que Mahoms ne sera plus par moy aourés,
Ains yray par delà et iluec me verrés
Renoyer tous les dieux que j'ay tant aourés,
Et me baptiseray et seray crestiénés;
Et se vous n'iestes point en ce temps mariés,
Flourie vous donrés et vous l'espouserés. »
Et Godefroys respont : « Doncques le me gardés;
Car sytos que seray arrière retournés,
Pour l'amour vostre seur je me seray hastés
D'assir Jhérusalem et de tendre mes trés. »

Corbarant promet de se faire chrétien et de donner sa sœur à Godefroid, si Jérusalem tombe aux mains des croisés.

En la cambre Flourie, la pucielle de pris,

15487 *Rapasser* pour *repasser*.
15488 *Asseur*, pour à séur, asseuré.
15492 *J'enteray* pour *j'entreray*.
15496 *Avoés*. Wistaces de Bolongne, qui est nous (nos) *avoés*. *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 79.
15504 *Gardés*, le MS : *garderés*.

Fu du roy Corbarant ung acors fais et pris;
Et sytos que no gens, qui croient Jhésucris,
Aront prise la ville où Dieux fu mors et vis,
Et c'uns roys y sera couronnés et eslis, Folio 234 r°.
Ly roys Cornumarans en sera à mort mis;
Ly boins roys Corbarans se sera conviertis,
Et s'ira baptisier par devant les marcis;
Et ara Godefroys se seur à son devis,
Au droit de mariage et sera ses maris.
Lors ly dist Corbarans : « Ma seur, oés ces dis :
Vous plaist de l'acorder, dites le vostre avis! »
Et Flourie respont en giétant un douch ris : Florie ratifie cette promesse.
« Sire, par tous les Dieux poissans suppélatis,
Je feray vostre gré, n'en serés escondis;
Mais que des fieux soudant ne m'en soit nul tramis. »
— « Bielle, dist Corbarans, je dy V^e^ mierchis :
Car Godefroys ne vint pour el en ce pays. »

Ly boins dus Godefroys démena grande joie,
Quant Flourie entendy, qui fu et douce et quoie.
Dont ly a dit Barpins : « Vous avés bielle proie :
A ce cop avés-vous employet vo voie. »
— « Ciertes, dist Godefroys, Jhérusalem est moie,
Je n'en feroie pas ung cevalet de croie.
Ly roys Cornumarans qui la cité mestroie
Le tenra moult petit, mais que par delà soie. »
Ly boins roys Corbarans moult noblement s'aroie;
A Godefroy donna ung boin mantiel de soie,
Et Godefroys ly dist : « Biau sire, je volroie
Avoir vostre congiet, volentiers m'en iroie,
Car je pensse très-bien qu'à mes frères anoie :

15520 *Douch*, doux.
15527 *Et douce*, le MS : *douce*.
15529 Vers trop court : *bien employet....*
15531 *Un cevalet de croie*, un petit cheval de craie; il ne m'en coûtera pas un trait, il m'en coûtera peu.

Ne sèvent où je suy; c'est çou qui les desvoie;
Et s'il savoient jà là où mes cuers s'apoie,
Et que fusse venus en cité qui fust toie,
Plus seroient dolant que dire ne saroie :
Car il ne sèvent pas l'onneur où je m'aloie;
Mais quant il le saront, il en aront grant joie. »

Folio 234 v°.

Quant ly roy Corbarans Godefroy escouta,
Doucement ly a dit, sitos qu'il ly plaira,
Godefroid prend congé.
Bien s'en porra r'aler; conduire le fera.
Et ly dus Godefroys de cuer l'en miercia.
Corbarans d'Olifierne espies envoya :
Car il savoit très-bien adont c'on l'espia.
Godefroys de Buillon à Flourie s'en va :
« Bielle, dist Godefrois, ly corps de my s'en va ;
Mais saciés de certain que ly cuers demora
Avoec vous loyaument, jà ne s'en partira;
Et vescy ung aniel c'ou doy vous demora. »
Et Flourie le prist c'un aultre l'en donna,
Échange de promesses et d'anneaux.
Et dist à Godefroy et se ly créanta,
Que jamais à nul jour ne se mariera,
Tant que Jhérusalem conquestée avera,
Ou que Cornumarans desconfis les ara.
Et ly dus de Buillon oussy ly afia,
Que jamais à nul jour aultre femme n'ara.
Et ly dus Godefroys doucement l'enbraça,
Et a dit à Flourie : « Je vous baissasse jà,
Se ne fust pour le loy dont on me baptisa
Et pour la loy Mahom, c'uns pourciaus estranla. »
— « Je ne say, dit Flourie, qui le duc enama,
Jamais pour Sarrasin mes corps ne se tenra. »

15546 *Ly plaira*, le MS : *plaira*.
15553 *Demora* pour *demorra*.
15554 *Jà ne s'en partira*, le MS : *jà neisen*.
15566 *Pourciaus*, légende fréquemment répétée.
15568 *Sarrasin*, le MS : *Sarrasine*.

Quant ly dus Godefrois a entendu Flourie,
Qui pour l'amour de ly le loy Mahom renie,
Douchement l'enbraça, et puis sy l'a baisie,
Et dist au départir : « Adieu, ma douce amie! »
Et celle souspira quand vit la départie,
Et Godefroys s'en va à sa herbegerie.
L'endemain au matin, apriés l'aube esclairie,
Ly roy ly envoya par sa chevalerie
Le pris qu'il conquesta sur l'avierse partie :
Ung très-riche kamel qui venoit d'Ivorie,
Couviers tant richement, n'est nuls qui le vous die,
D'un diaspré d'assur et d'or qui reflambie;
De pières précieuses y ot bielle partie,
Maint pierle d'émiant dont l'èvre fu jolie :
Ly diaspré valoit l'avoir de Fémenie,
N'y ot pière qui n'ait poissance et seignourie.
Uns chevaliers payens à Godefroy l'otrie,
Et ly dist : « Chevaliers, vescy cose jolie,
C'est ly pris qui estoit pour la fieste exaucie :
Bien le devés avoir par vostre baronnie;
Et s'y tramet ly roys, pour vous mettre en aye,
Quatre cent Sarrasin armés, lanche drécie,
Qui vous convoieront en la vostre baillie. »
— « Sire, dist Godefrois, véchy grant courtoisie,
Oncques telle ne vy à nul jour de ma vie. »

Godefroid, avant de partir, reçoit le prix du tournoi.

Folio 235 r°.

Talismans.

Corbarant donne à Godefroid une escorte de 400 Sarrasins.

Moult fu liés Godefroys, quant il vit le présent
Que Corbarans ly fist à cest ajournement.
Il a dit à Harpin : « Çus roys m'aime forment;
S'il se voet baptisier, j'ay à Dieu en couvent

15582 *D'émiant*, amiante?

15583 *L'avoir de Fémenie?* Voy. l'Introduction. Le mot *Fémenie* a-t-il quelque rapport avec celui qui lui ressemble dans le vers suivant?

Illec portent le poivre de terre *Fémellie*.

Fr. Michel, *Charlemagne*, p. xci.

Dans un MS de la *Chanson des Saxons*, on lit :

Murgales do règne de *Fénie*.

Autrement *Alfanie* et *Aufanie*. Édit. de M. Fr. Michel, Paris, 1838, t. I, p. 14.

Formalité du serment des Sarrasins.

Que Sarrasin par lui aront encombrement. »
— « Oïl, ce dist Harpins, car il y a le dent. »
Lors montent à ceval tost et incontinent,
Hors d'Olifierne sont issut couviertement.
Ly fil au roy soudant avoient mis leur gent
En villes, en castiaus avironnéement.
Bien estoient X mille armé couviertement,
Em pluseurs lieux espars, non pas onniément.
Ly payen d'Olifierne chevauchent fièrement :
Leurs anemis trouvoient au devant bien souvent;
Mais Godefroys y fu armés seigneusement;
Maugré les Sarrasin et leur espiement,
Folio 253 v°. Passèrent no baron bien et paisiblement
Et villes et castiaus et quanqu'il y apent.
Deviers Jhérusalem chevaucent asprement;
Mais au seniestre lés, par deviers orient,
Ce qui se passe à Jérusalem. Laissirent la cité dont je fay parlement.
Là fu Cornumarans qui tant a hardement,
Qui le siége atendoit assés proçainement;
Droit en le tour David, qui haute est durement,
Là fu Cornumarans au fier conténement
Et Corbadas, ses pères, qui l'ama loyaument;
Et sy fu Lucquabiaus qui tant ot hardement.
Là se vont devisant ensamble simplement
De la fieste jolie et dou démainement
Qu'à Olifierne fu en ce temps noblement.
Ly roys Cornumarans y tramist de sa gent;
Ses oncles Maucoulon y ala droitement,
Pour empiétrer secours à le payenne gent,

15599 *Il y a le dent*, voy. v. 14543 et 15405.

Il a fait sérement tel que font li *Aufage;*
Car en terre païénie (païenne) qui est et grant et large,
S'uns Sarrasins i fait sérement fol ou sage
Sont créut par che fait, sans autre tesmonaege (tesmonage),
Quant le dos (dois) *hurte au dent*, n'i a nul fait volage;
Car qui s'en parjuroit, en leur païs sauvage,
Qui prouver le porroit, il seroit par usaedge (usage)
Pendus comme larrons, n'i lairoit autre gage.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 280.

15608 *Seigneusement*, soigneusement.
15616 *Proçainement*, le MS.: ~~*poroçainement*~~.
15626 *Empiétrer*, impétrer.

Et dist Cornumarans : « Je me miervel forment
Que Maucoulons, mes oncles, ne fait repairement :
Bien déuist revenir, tamps en est droitement. »
Ensy comme il parloit, trestout sy faitement,
Atant ès ung esclave de leur apointement,
Qui en Jhérusalem ot demoré longement,
Delès le saint sépulcre de Dieux onnipotent ;
Mais il estoit espie devenus en présent,
Pour iestre déportés et au sauvement.

Invocation.

Signour, à ycel temps et en celle saison
Estoient crestyen en grant subjection
Dedens Jhérusalem, la cité de renon.
Là leur fisent payen de le paine à fuison :
L'un faisoient hocier et de l'autre ung maçon,
Et porter toute jour le kauche et le sablon,
Et s'estoient batu à force et habandon ;
Ly aucun se melloient de faire traïson.
De l'esclave diray, s'il vous plest le façon,
Qui en la tour David est montés de randon.
Devant Cornumarant se mist à genoullon :
« Sire, dist ly esclave, entendés ma raison :
Je viens devant Césaire où de gens a fuison,
Et ay espyet l'ost entour et environ.
Trois villes ont assises ly crestyen félon :
C'est Barut et la Mare, sy est Césaire en son ;
Mais la Mare s'est mise à payer raençon,
Et oussy est Barut par obligacion,
Et doivent ordener et livrer caucion

Situation des chrétiens dans cette ville.

Folio 236 r°.

Un espion fait à Cornumarant rapport de ce qu'il a appris aux environs de Césarée.

15631 *Ung*, le MS : *une*.

15635 Vers trop court : *et mis à souvement*.

15640 *Hocier*, *hoc* (lat. *hacca*, signifie un crochet, un croc ; *hocier* serait le manœuvre portant le crochet.

15641 *Le kauche*, la chaux.

15642 *Habandon*, nous avons vu cette expression adverbiale, écrite souvent ainsi pour *à bandon*.

On lit dans les *Ancient songs* de Ritson :

Jcham in hire *bandoun*.

Voy. le Glossaire du même, dans ses *Metr. Rom.*, et Franç. Michel, *Charlemagne*, p. 48.

De livrer as François et iaus donner en don
Quatre cent kars quierquiet de bonne garnison,
De boin pain de fourment et de boin cros mouton,
Et de vins C tonniaus, et s'aront maint poisson
Cil de la Mare oussy par itelle parçon.
Se Césaire est rendue où il a biel dongnon,
Devant Jhérusalem, la citet de renon,
Venront ly crestyen : c'est leur entenscion.
Mais il mainent en l'ost sy grande marison,
Qu'il sont à tel doleur et tel confusion,
Qu'il démainent grant duel et font grant plorison
Et dient que mors est Godefroys de Buillon.

» Sire, dist ly esclave, crestyen sont dolant
Pour le mort Godefroy qui le cuer ot vallant :
L'autrier se départy par itel convenent,
C'à Rohais s'en aloit, car le corps ot pesant,
Avoec ung chevalier c'on va Harpin nommant.
Oncques puis n'en vit-on nul des IJ apparant :
On ne set où il sont; mais il vont espérant
Que plus ne revenront ly chevalier plaisant.
Folio 256 v°. S'en pleurent tenrement ly petit et ly grant,
Et le duc Godefroy vont forment regretant. »
Cornumarant croit que Godefroid ne vit plus. Et quant celle nouvielle oy Cornumarant,
Oncques mais n'ot le cuer sy liet et sy joiant.
« Ahy! dist-il, Mahom, je te vois aourant,
Se Godefroys est mors : or, est bien l'aparant,
Que ly sort de Calabre ne valent ung besant. »
Maucoulon raconte à son neveu Cornumarant, ce qui s'est passé au tournoi d'Olifierne. Atant ès Maucoulon qui aloit repairant :
D'Olifierne la cite, qui fu à Corbarant,
Vint en le tour David; là va le roy trouvant.
Quant Cornumarans vit Maucoulon l'amirant,
A haulte vois ly dist : « Mon oncle bien végnant,

15664 Le MS : *et à tel confusion.* 15673 *Espérant*, prévoyant.

Avés véut la fieste des enfans au soudant?
Y avés-vous véut mon cousin Abilant,
Dodequin le gentil, et le roy Abrehant
Qui fourjousta la fieste? ne le m'alés célant. »
— « Biaus niés, dist Maucoulons, fieste y ot mal plaisant.
Uns crestyens de France fist à le fieste tant,
Que IIJ roys abaty de sa lance en joustant,
Et navra Maradot et Frigon le vaillant.
Une bataille y ot et ung assaut pesant;
Et fu la fieste route et en mal convenant. »
— « Comment, ce dist ly rois, n'arai-ge nul garant
Contre les crestyens qui me vont maneçant?
N'arai-ge nul confort d'omme qui soit vivant? »
— « Comment, dist Maucoulon, n'en savés plus avant?
Deux crestyens en vont boine pays aportant. »
Lors ly va Maucoulons tout le fait recordant,
Ensy com il fu dit devant le roy soudant :
« Qui sont ly chevalier? dittes-moy le samblant. »
—« Sire, dist Maucoulons, je vous jure et créant,
Qu'il en y avoit ung sy biel et sy plaisant,
Ne vis tel chevalier en trestout mon vivant,
Sy hardy, ne sy preu, ne sy bien behourdant;
Cieux ne trouvoit payen, aumaçour n'Aufriquant.

Éloge de Godefroid, inconnu encore à ceux qui le louent.

Folio 237 r°.

15688 *Abilant*, nous avons déjà fait remarquer que c'était le nom d'une ville, dans *Bauduin de Sebourc :*

E passent *monteles (?)* et les puis d'Abilant.
Charlemagne, p. 11.

L'*Or d'Abilant* était une expression proverbiale:

« Et je vos di par la paission dont Diex maudist Corbilaz le juif qui forja les trente pièces d'argent en la tour d'*Abilent*, à trois lieues de Jhérusalem, dont Diex fu venduz, etc. (*Le Diz de l'Erberie*, par Rutebeuf, éd. de M. Ach. Jubinal, t. I, p. 191; Méon, seconde collect., et p. 27 de l'appendix au 4e volume des Fabliaux de Legrand d'Aussy, éd. de Renouard) :

Mait ung cor en sa bouche, puis commence à sonner,
Par tel aïr le sonne que tout fait retinter,
Le *chastel d'Abilent* et payens d'éfroyer.
Extrait d'un roman de Charlemagne, donné par M. Fr. Michel, *Charlemagne*, p. C.

Le *Roman de Rou*, t. I, p. 20, désigne une ville de Normandie appelée *Abillant :*

Revonminic et *Abillant*
Et li chastel de Garillant;
Abillant siet sur Saireport.
Fr. Michel, *Charlemagne*, p. 40.

15696 *Route*, rompue, ital. *rotta*.

15709 *Aumaçour*, dans le poëme de *Roncisvals*, p. 42, *aumanzor*.

Trois en abaty de son destrier bauçant.
Uns autres chevaliers ay l'aloit gouvrenant :
On l'appielloit Harpin. selonc mon ensciant. »
Quant Cornumarans l'ot, s'y leva en estant.
Il rouelle les jeux, les dés va estraignant,
Et dist à Maucoulon : « Oncles, par Tiervagant,
C'ha esté Godefroys, le prince conquerrant :
Car on l'a quis en l'ost et cuident ly auquant
Que Godefroys soit mors; forment le vont plorant :
Car cest esclave en vint, qui m'avoit fait joiant. »
— « Ahy ! Mahommet ! sire, à quoi va-il penssant,
Qu'il va nostre pays et noz gens espiant?
Et par leur fausseté leur font faus entendant :
Car de çou qu'avés dit onques n'en fu noiant. »
Quant Maucoulon l'oy, soy va esbahissant.
Ung petit vous lairay du roy Cornumarant :
Dou siége de Césaire vous yray devisant.

Cornumarant devine que le duc de Bouillon a été à la joute.

Le poëte retourne au siége de Césarée.

Seigneur, devant Césaire furent no chevalier;
Ils ont laissiet le Mare pour boire et pour mengier,
Et Barut acorder de çou qu'il ont mestier.
Bauduins et Witasse avoient fait cierquier
Godefroy de Buillon et Harpin le guerryer :
Partout avoient fait ly baron envoyer;
Jusqu'en Constantinoble furent ly messagier,
Et droit en Andioche, où il a castiel fier,
A Rohais, à Barbais qui siet sur le rochier;
On ne pooit trouver le boin duc droiturier :
Dont véissiés d'anoy les boin princes couroucier,
Et plorer tenrement, et faire duel plénier
Witasse et Bauduin qui doient esragier.
« Ahy! frère, font-il, véchy grant encombrier :

Les croisés font chercher partout Godefroid et Harpin.

15710 Vers trop court.
15719 *Cest*, le MS : *ceste*.
15725 *Ung petit...* Cette espèce de transition rappelle les prologues de l'Arioste.
15735 *Barbais*, Balbek? Voy. Stochove, p. 305.
15737 Vers trop long; supprimer *boin*.

Que dira nostre mère qui vous avoit sy chier?
Que diront nostre amy, que diront escuyer,
Que vous faisiés donner estat de chevalier? »
Enssy vont regretant Godefroys le guerrier; Folio 237 v°.
Tout le tienrent à mort et devant et derrier.
Ly vesques dou Matran y vint pour praicier, Désolation universelle.
Et ly vesques dou Pui, où il a biau moustier,
Et trestout ly clergiés en alèrent pryer
Que Jhésus voelle l'arme en paradis logier.

Ly évesques dou Pui les enfans appiella
Witasse et Bouduin, que loyaument ama,
« Seignour, ce dist ly vesques, oyés c'on vous dira.
Vostre desconforter bien petit vous vaulra,
Tous nous convient morir, nuls n'en escapera; L'évêque du Puy veut célébrer les obsèques du duc.
Et se ly Sarrasin dou sépulcre delà
Sèvent vo desconfort, cascuns joie en ara.
Laissiés le dolouser, car riens ne vous vaurra;
Mais demain au matin ly miens corps vous dira
Une messe en priant à Dieu qui tout créa,
Se ly dus est vivans qu'il reviengne deçà,
Et que s'il est finés, qu'il ne l'oublie jà,
Que l'âme n'ait o lui; car bien désiervit l'a,
Car oncques plus preudons ne but ne ne menga. »
Et quant il ot çou dit, moult tenrement plora.
Ly vesques de Maltran moult fort en larmia :
Bauduin de Buillon tel duel en démena
Que de le grant doleur ses cheveus esraga,
Et Witasse, ly bers, en riens ne s'apaisa :
Buinemons de Sésille moult s'en desconforta,
Et oussy fist Tangrés qui bien les regreta.
Ly bers Hues le Mainé ses cheveux entira,

Li vesques du Maltran, qui est hardis assés.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 412.

15745 *Tienrent* pour *tinrent*.
15747 *Ly vesques dou Matran*. Voir v. 13451.
15751 *Que*, le MS : *qui*.

Et jure le sépulcre, où Dieux résuscita,
Se Godefroys est mors, qu'il s'en retournera.
Ly dus de Normandie ly dist qu'il le siévra.
Folio 238 r°. Ly contes de Saint-Pol oussy s'y acorda,
Et ly contes de Flandres que Robiert on nomma.
Cieus a dit as barons : « Sos iert qui demorra,
Quant ly sort sont falit que Calabre gieta,
De quoy Cornumarans oultre le mer passa :
Car il fu dit à Niecques et séu de piéçà
Que ly oir de Buillon venroient par deçà,
Méismes Godefroys ens el fort demora
Pour le plus souffissant et que Dieux plus ama. »
Ensement ly baron se démenoient là.
La nuit fist-on végilles, cascuns pour ly pria,
Et lendemain matin, ly vesques se para
Pour le siervice faire ; biellement s'ordena.
Mout bielles furent les cierges que on y aluma :
Ly auteux estoit fais sur les camps par delà,
Et uns grans escaffaus où ly vesques monta.
Et trestous ly clergiés qui oultre mer passa
Firent pourcession, là où mains homs ploura.
Cependant Godefroid arrive en vue de Césarée. Et droit à ycelle heure, Godefroys cevauça.
Sytos qu'il vit Césaire et que l'ost avisa,
La gent roy Corbarant ly dus congiet donna ;
A Jhésucris de gloire trestous les commanda,
Et dist au latinier quant de lui s'eslonga :
« Saluës-moy, dist-il, Flourie par delà. »
Et chus a respondu, volentiers le fera.
Et adont Godefroys Harpin en appiella,
Et l'escuier oussy qui le camel mena.
« Signeur, dist Godefroys, et que dirons-nous jà,
Où nous avons esté et où Dieux nous mena? »

15777 *Sos*, sot, insensé.
15780 *Niecques* pour *Nicques*. Voir l'Introd.
15786 *Vesques*, le MS : *évesques*.
15788 Vers trop long, mais *bielles* doit être remplacé évidemment par *biaus*.
15790 Voy. v. 15787.

— « Sire, ce dist Harpins, tout çou qu'il vous plaira.
Bien say c'on nous a quérus de çà et de là :
Puisque n'avons que bien, le bien on leur dira.
Honnis soit-il de Dieu qui jà en mentira!
Ç'a esté une voie qui nous pourfitera. » Folio 238 v°.

Ensy com Godefroys devoit l'ost aprocier,
É-vous ung cevalier à guise de fourier,
Qui maine ung kariot, o lui V° arcier.
A le vitalle vont, pour les barons aidier ;
Et quant Godefroys fu piercéus dou fourier,
A tierre descendy de son courant destrier.
« Ahy! dus de Buillon, penssés de l'esploitier.
Tout vous tiènent à mort ly nobile princier :
Pour vous mainent tel duel et s'y grant destourbier,
C'on ne vous le poroit ne dire ne nonchier.
Vo deux frères giermain sont priés de marvoyer. »
Quant Godefroys l'oy, se prist à larmoyer ;
Il a dit à Harpin : « Penssés de cevaucier :
En l'ost nous tiènent mort ly baron droiturier,
Je le penssoie bien se Dieux me puist aidier,
Il ont éut grant mal et paine du tracier. »
— « Sire, ce dist Harpins, foy que doy saint Ricier!
Folie fu à vous, au départier l'autrier,
Qu'à Bauduin vo frère n'alastes conseillier. »
— « Harpin, dist Godefrois, tout çou voelliés laissier ;
Il ne m'éuist pour riens consentit l'eslongier,
S'il ne fust avoec moy venus pour ostoyer.
Or cevauçons en l'ost, bien y avons mestier;
Puisc'on fait mon siervice, g'y offeray premier. »
Godefroys de Buillon dist à ung escuyer :
« Alés-vous-ent devant, et penssés d'esploitier;

15805 Vers mal mesuré.
Bien say que on nous a quérus deçà delà.
15816 *Nobile*, le MS : *noble*.
15818 *Le poroit*, le MS : *poroit*.
15825 *Foy que doy*, le MS : *foy que je doy*.
15826 *Départier* pour *départir*.

Et sy nous aportés abit de cordelier.
Tant que y aray offiert ne le volray laissier. »
Et chus a respondu : « Ce fait à otroyer. »
Par deviers ung buisson alèrent ly princier,
Pour atendre l'abit dont il ont désirier.

Godefroid se déguise en cordelier pour rejoindre l'armée des croisés.

Folio 239 r°.

Ly boins dus Godefroys son escuyer atent,
Qui les dras cordelirs leur aporta briefment;
Et là se sont viestu à leur commandement.
Godefroys de Buillon appiella vistement
Celui qui le camel menoit si noblement :
« Amis, dist Godefroys, vous venrés bièlement,
Tant que messe sera cantée proprement. »
Et chus a respondu : « A vo commandement. »
Et Godefroys cevauce bien efforciement :
Il est entrés en l'ost que nuls ne ly deffent;
Hommes, femmes, ribaut ploroient tenrement.
Quant Godefroys les voit, grande pité l'enprent.

Il assiste à son service funèbre.

A la messe est venus c'on cantoit haultement.
Ly haut baron estoient assis moult simplement;
Tout furent enbronciet d'anoy et de tourment.
Voit ses frères plourer moult très-piteusement;
Ly contes de Toulouse prioit moult humblement;
Ly quens Huon, le frère au roy où France apent,
Et Robiers ly Frison au fier conténement,
Et ly conte de Flandres qui là estoit en renc,
Tangré et Buinemont, qui estoient parent,
Robiers de Normandie y ploroit ensement;
Ly contes de Saint-Pol et ses fieux proprement,
Et Rogier du Rosoy, à Godefroy parent,
Bauduin Cauderon, qui l'amoit loyaument,

Thomas de la Fère.

Et Thumas de la Ferre au fier conténement,
Ly bers Thumas de Marle qui tant ot hardement,
Et Ricars de Caumont qui là estoit présent,

15836 *Que y*, élision.
15841 *Cordelirs* pour *cordeliers*.
15860 *Qui estoient parent*, répétition.

Bauduin de Biauvais qui ocist le sierpent,
Et sy fu Jehan d'Alis qui moult fort se desment,
Godefrois et Harpin ploroient tangrement.
Ly évesques dou Pui cantoit moult hautement :
Ung abbés tint sa mittre qui moult valoit d'argent;
Ly vesques de Maltran i estoit simplement;
Ly évesques de Forois qui à le messe entent,
Pour Godefrois prioient à Dieu moult doucement.

Quant ly dus Godefrois pierçut le baronnie Folio 239 v°.
Qui ploroient pour lui, ly cuers ly atenrie.
A loy de cordelier a le priesse partie,
Bien sambloit chevalier quant la robe ot viestie.
Biel se sot maintenir, s'ot la cière enbroncie.
Quant ly offerande vint ly dus n'atendy mie,
Que Bauduins y fust alés à celle fie,
Ains se hasta sy fort, voyant la compaignie,
Que l'offerande premiers fu de par lui baillie;
Et quant il ot offiert, je vous aciertefie,
Qu'il fu moult regardés de no chevalerie.
Ly uns à l'autre dist : « Véchy grande mocquerie.
Chus frères a offiert; je croy que c'est dierverie :
Car s'il ne fust uns fols, n'éuist fait la folie. »
Witasse et Bauduin ont la cière esbahie :
Cieus i ala premiers faire la seignourie.
Quant ly dus se retraist, je vous aciertefie
Qu'à ses frères s'en vint, et puis sy leur escrie :
« Signeur, comment vous est? drois est c'on le me die;
Nouvielles vous diray : Godefrois est en vie. »
La kappe desviesty voiant la baronnie.
Là fu sy grande joie et faite et establie, Godefroid se fait connaitre; joie que cause son retour.

15874 *Ly évesques*, élision ou *ly vesques*.
15881 Vers trop long : *quant vint ly offerande*.
15884 Vers trop long :
Que l'offerande fu premiers par lui baillie.
15887 Vers trop long : *Véchy grant moquerie*.
15888 Vers trop long : *Je croy c'est dierverie*.
15891 *Cieus i ala*, le MS : *cieus ala*.

Que ly peuples voloit véoir la compaignie.
Godefroys fu levés en air plus d'une fie;
Ly uns à l'autre dist : « Or, menons cière lie;
Revenus est ly dus que Jhésus bénéie! »
Baisiés et acolés y fu de sa lignie;
A grant meskief y fu la messe parfurnie.
Apriés sont retourné à leur herbegerie.
Adont y ot en l'ost joie establie,
Qu'il n'y a ménestrel qui biel ne s'esbanie.
En Césaire fu moult celle gent abaubie;
Ly uns à l'autre dist : « Véchy grande dierverie;
Or, ains faisoient duel, ores font cière lie. »
Adont ly amirans a tost nouvielle oye,
Com ly dus Godefroys, à le cière hardie,
Avoit estet pierdus bien XV jours acomplie,
Or, est-il revenus avoec sa lignie.
Ly amirans en ot la cière couroucie,
Et a dit à se gent : « Je vous aciertefie,
Nous sommes assiégiet d'une gent esragie,
Qui ne s'en partiront jamais jour de leur vie,
Tant qu'il nous averont à la leur commandie;
N'est ville, ne castiaus, ne cité batellie
Qui puist durer à iaux que ne soit assailie.
Il ont prise Barut et la Mare jolie,
Le castiel de Hazait et Rohais l'enforcie
Et Nicque et Andioche et le cité d'Angorie.
Acorder nous convient à celle gent haye,
Car avoir ne porons ne secours, ne aye.

Inquiétude des Sarrasins de Césarée.

Folio 240 r°.

15905 Vers trop court : *telle joie establie.*
15908 Vers trop long : *grande* pour *grant.*
15909 *Ores*, le MS : *or.*
15912 Vers trop long : effacer *bien.*
15919 *Cité batellie.*

Ains estoit à Sebourc, en la *tour bateillie.*
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 88.

15923 Vers trop long. — *D'Angorie.*

Dans le roman des *Quatre fils Aymon*, Renaud dit :

Puis yrai *Angorie* conquerre, c'est mon gré.
Fr. Michel, *Charlemagne*, p. CIV.

Ly roys Cornumarans qui sires est de Surie,
Garde Jhérusalem qu'il a bien renforcie;
Il ne s'en partira pour cose c'on ly prie :
Car Godefrois ly doit tolir sa seignourie
Ou Calabre en sera parjurée et mentie. »

Or furent dedens l'ost baut et liet et joiant
Pour le duc Godefroy et Harpin le vaillant,
Qui furent revenu sain et sauf et vivant.
Moult noble fieste font en ung pré verdoiant;
Atant ès le kamel couviert d'or reluisant :
Ly dras sarrasinois fu prisiés maint besant;
Et quant ly haut baron le vont apiercevant,
A Godefroy en vont la cose demandant :
« Seigneur, dist Godefrois, que l'yroie célant? Godefroid raconte aux princes croisés ses aventures à Olifierne.
Vérité vous diray de ce camel plaisant :
Saciés, je l'ay conquis à ung tournoy plaisant,
Par dedens Olifierne, de quoy ly mur sont grant:
Car j'avoie dézir de véoir Corbarant,
Pour le bien et l'onneur c'on en aloit contant. Folio 240 v°.
Harpins m'y a mené del tout à mon commant.
Tout droit à Olifierne, là trouvons le soudant
Et ses XIIIJ fieux, qui sont hardy enfant,
Butor de Tabarie et le roy Abrehant,
Et le ber Dodequin, ung moult noble Piersant,
L'Amulaine d'Orbrie et le ber Abilant,
Grascyen, le roy d'Acre, et le roy d'Agoulant.
La fieste fu moult noble que g'y vy aparant;
Pour faire ung mariage s'aloient assamblant
De la plus bielle dame delà le mer bruiant,
Suer le roy d'Olifierne, le noble combatant.
Mais la joie faly de la gent Tiervagant :
La fieste fourjoustay, dont bien fu aparant

15951 *D'Agoulant*, le MS : *dragoulant*.

De ma vie laissier sur mon corps deffendant :
Car ly fil au soudant m'aloient assalant ;
Mais la miercy de Dieu et le roy Corbarant,
J'en suy bien escapés, dont j'ay le cuer joiant. »
Et quant ly chevalier vont la cose escoutant,
Moult durement s'en vont trestout esmiervellant.
Ensy com ly baron s'aloient devisant,

Les habitants de Césarée demandent à traiter avec les chrétiens.

Vint ly roys des Taffurs et o lui sy siergant,
Et leur a dit : « Seigneur, or, oyés mon samblant.
Cil de Césaire à moy ont parlé maintenant,
Et voellent ung acort ; sy vous vont suppliant,
Que vous y envoyés ung prince souffissant
A qui puissent avoir ung ciertain convenant. »
Et dient ly baron : « Roys, alés retournant ;
Dittes as Sarasin c'on ira maintenant. »

Quant nostre crestyen ont la cose escoutée
De la gent de Césaire qui s'estoit avisée,

Folio 241 r°.

Adont ont regardé par raison ordenée
Deux princes qui iront pour toute l'assamblée.
Buinemons fu ly uns, qui la cière ot durée ;
Ly quens Hues le Mainé, de France l'alosée ;
Cil doy-là sont monté qui n'y font ariestée.

Bohémond et Hugue de Vermandois sont chargés d'aller dans cette ville.

Vinrent à le cité à le balle fremée ;
Et ly amirans fu en la tour garitée.
Quant il vit noz barons, se dist sans demorée :
« Biau seigneur, dittes-moy, s'il vous plest et agrée,
Que j'aie contre vous la porte deffremée,
Et que je voisse à vous parler droit à l'entrée ? »
— « Oïl, dist Buinemons, par la loy créantée,
Que traïson n'y soit de par vous démenée ! »
— « Nanil, dist l'amirans, n'y ayés jà penssée. »
Adont ont pris respit jusques à le viesprée.
Ly amirans descent à meisnie privée ;

15974 *S'estoit*, le MS : *c'estoit*. 15985 *Je voisse*, le MS : *voisse*.

A le porte est venus, s'a le baille passée.
A noz barons a fait tantos une enclinée,
Et Buinemons ly a tantos sa main livrée.
Ne say que vous en fust la cose démenée.
La ville de Césaire et la gent deffaée
S'acordèrent ensy à icelle journée
C'une triève seroit bonnement acordée,
Afin se crestyen avoient en l'anée
Jhérusalem le ville prise ne conquestée,
Que Césaire seroit as François délivrée,
Et ostaiges bailliés sans nulle demorée;
Et s'aroient no gent à celle désevrée
Mile cevaus quierkiés de bonne car sallée,
Et otant de fourment et de fleur buletée,
Et otant de boins vins de ciaus de la contrée.
Ensy fu ceste cose fiancie et jurée.

Une trêve est conclue, et Césarée promet de se rendre aux Francs, s'ils prennent Jérusalem dans l'année.

Ensy fu ly acors de la gent païénie.
Liet en furent no gent, cascuns Dieus engrascie :
« Dieux ! dient crestyen, or, menons cière lie :
Car nous verrons par temps celle citet jolie
Où Dieux résuscita pour humaine lignie.
Ahy ! Jhérusalem, com tu ies convoitie !
Or, partirons briefment, banière desploye ;
Sy ferons tel asssaut ains nostre départie,
Que la cité arons en la nostre baillie,
Sy verrons le sépulcre qui tant a seignourie. »
La nuit firent en l'ost très-grande riverie ;
Et quant la convenence fu faite et acomplie,
Dont véissiés danser et mener cière lie.
Il n'y a chevalier qui Jhésus ne grascie.

Folio 241 v°.

Réjouissances.

Préparatifs de départ.

15996 *Ensy*, omis dans le MS.
15997 *Trièue*, pour *trive* ou *trève*.
16003 *Mile*, le MS : *mil*.
16004 *Buletée*, blutée.
16013 *Desploye*, lisez : *desploiie*.
16017 *Riverie*, réjouissance.
16019 *Véissiés*, le MS : *véissier*.
16020 *Ne grascie*, le MS : *ne bénie et grascie*.

Le harnois vont toursant que nul ne s'y détrie.
Là véissiés querquier mainte targe enfunkie,
Et mainte lanche oussy qui fu en rumye ;
Caudières, cauderons, mainte targe noircie,
Viandes et besquis et le boin vin sur lie.
On fist cryer par l'ost de par la baronnie,
Que l'yaue des fontaines y soit bien espuisie,
Et mise en grans tonniaus et en keue loye,
En pos et en baris, cascuns en sa baillie.
Pourtant que la cité dont je vous sénefie,
Estoit à secque tierre ferme et batellie :
On aloit bien autour IJ lieues et demie,
Ains k'iaue y fust trouvée ne rivière à navie.
Sy en fu nostre gent durement amenrie :
S'en rechurent maint mal, ains l'anée acomplie,
Enssy que vous orés en l'istore prisie.

Invocation.

Seigneur, or, escoutés pour Dieu le droiturier.
Ly pèlerin de France, qui Dieu avoient cier,
Furent de cuer joiant quant vint au deslogier;
Pour ytant qu'il devoient la cité aprocier,
Où ly sépulcres est qu'il voloient baisier.
Qui véist les Taffurs pos et hanas quierkier;
Folio 242 r°. Ly uns une caudière, ly autres ung mortier,
Ly quars ung cauderon ou hastier ou trépier,
Et ly pluseurs portoient à boire et à mengier.
Grande paine y souffrirent cil qui n'orent sommier.
Ou cars ou caroit, ou mulet ou destrier :
Ly ceval furent mort plus de IIIJ millier.
Or, s'en vont crestien sans point de l'atargier.
Rama ou Rhama fait un accord avec les croisés. En la ville de Rames alèrent ly fourrier

16022 *Querquier*, charger.
16023 *Rumye*, quatre syllabes.
16025 *Viandes*, trissyllabe. *Besquis*, biscuits.
16028 *Loye*, lisez : *loïe*.
16044 *Hastier ?*
16047 *Mulet*, le MS : *nulet*.
16050 *Rames ;* le Belge Josse de Ghistele, qui voyagea en Palestine en 1482, remarque que la plaine où se trouve cette ville est surtout fameuse par les nombreux combats que Godefroid

Pour la ville fourer, ardoir et exsellier.
Au brac Saint-Jorge ont fait ly baron envoyer :
Cil alèrent sy bien la vile manecier
Qu'as François sont rendu et ont fait fiancier;
Sy com cil de Césaire s'alèrent oblegier.
Et cil qui sont venu à Rames tout premier,
N'y ont trouvé payen ne enfant ne moullier :
Tout s'en furent fuï ly payen losengier.
Là s'en vinrent no gent une nuit herbergier.

En la ville de Rames, qui bien estoit frumée,
Ne trouvèrent no gent nulle personne née :
Tout s'en furent fuï en une autre contrée.
Celle nuit se loga nostre gent honnourée.
Descy à lendemain, apriés l'aube crevée,
Que Pières ly Hiermites, à le barbe mellée,
Fist sonner mainte trompe moult fort à le volée,
Et disoit à noz gens à moult haute alevée :
« Or, avant, bonne gent et de boine cure née!
Mettons-nous au chemin à ceste matinée :
Car aujourd'uy verrons, ains la nonne sonnée,
Jhérusalem, le ville qui tant est désirée,
Où la chars Jhésucris fu en la croix pénée.
Comment poés dormir de soing et de penssée,
Que ceste ville aions par force conquestée ?
Mettons-nous au chemin, bonne gent redoubtée,
Jà déuist la cité tout iestre avironnée.
Jamais ne mangeray, c'est vérités prouvée,
Tant que la ville aray véue et regardée,

Pierre l'Ermite promet aux croisés qu'il verront bientôt Jérusalem.

Folio 242 v°.

de Bouillon et son frère Bauduin y livrèrent aux Sarrasins. Il ajoute qu'à Rama, les pèlerins étaient logés dans un vaste édifice que le duc Philippe de Bourgogne avait acheté et destiné à cet usage, afin de les soustraire aux mauvais traitements dont ils étaient l'objet auparavant. (Le baron J. de Saint-Genois, *les Voyageurs belges*, tome I, pp. 159, 206.)

16061 *Nulle personne née*, ailleurs *chose née*.

16063 *Loga*, logea; le *g* a encore ici le son mouillé.

16068 Vers trop long : *de boine cure* en supprimant *et*.

16074 *Que*, avant que.

Et la grant tour David qui haut est alevée,
Le temple Salemon, dont noble est ly entrée.
Il ne nous faut aler sans plus c'une lieuée,
Que de nous tous sera la Monjoie trouvée;
Et quant nous y venrons à banière levée,
Jhérusalem verrons, la cité honnourée, »
Lors Pières est montés à maisnie privée
Sur l'âne qu'il avait gardé par mainte anée;
De Rames est issus par la porte fiérée.
Deviers Jhérusalem a se voie tournée;
Et François vont apriés courant parmy le prée,
Pour véoir la cité qui tant est désirée.

Dans Pières, ly Hiermites, sur son âne monta;
Jusques à la Monjoie, Pières ne s'ariesta,
Jhérusalem la ville pierçut et avisa;
Et quant vit la cité où Dieux résuscita,
De l'âne descendy, et sy s'agenoulla,
Et a dit doucement que nuls ne l'escouta :
Les croisés sont en présence de Jérusalem, le mardi 6 juin 1099.
« Ahy! sainte cité, où Dieux mort endura,
Liés suy quant je vous voy, et que Dieus donnet m'a
Le force et le virtu de venir jusqu'à chà.
Je prie à chelui Dieu qui sa mort pardonna,
Sur le mont de Cauvaire quant on le travella,
Que je puisse véoir le jour c'on y verra
Nostre gent crestyenne, et que roy y ara
Dou boin pays de France, tel qu'il apartenra,
Pourfitable et poissant, c'on y couronnera;
Et puis volray morir, mais que voie chela. »
Là fist son orison et à Dieu se donna;
Le barnage de France sur les camps regarda,

16079 *Grant*, le MS : *grande.*
16083 *La Monjoie*, les collines d'où l'on peut voir Jérusalem, c'est-à-dire les hauteurs qui sont au delà de Nicopolis.
16085 *Pières*, le MS : *Pière.*
16094 *Vit*, le MS : *il vit.*
16104 *France*, le MS : *François.*
16106 *Voie*, le MS : *vois.*
16108 *France*, le MS : *François.*

Qui venoient derière, adont leur escria :
» Seigneur, or vous hastés pour Dieu qui tout fourma,
Voie Jhérusalem qui véoir le volra! » Folio 243 r°.

Tout droit à la Monjoie sont venu ly baron,
Ly pèlerin de France, ly chevalier de non,
Ly évesque et ly abé, gent de religion;
Quant virent la cité où Dieux prist pascion,
Tout descendent à piet et font pourcession Leurs démonstrations pieuses à la vue de la cité sainte.
Pardessus les plains camps, disant mainte orison.
Te Deum laudamus cantoient à hauton :
« Ahy! Jhérusalem! cité de grant renon,
Que nous avons souffiert mainte percusion,
Fain, froit, soit, et de caut mainte destruction.
Dieux, donnés-nous pooir d'acomplir nostre bon;
Et que ly chevalier de haulte estracion
Le puissent conquester à leur sauvacion! »
Atant ès vous venu Godefroys de Bouillon,
Witasse et Bauduin et Ricars de Caumon,
Bauduin de Biauvais, Harpin, son compaignon,
Et tertout ly autre chevalier dont il y a foison.
Devant Jhérusalem sont venu ly baron :
Iluec vont regardant le temple Salemon,
Et la grant tour David, dont bielle est la façon;
Voient les portes oires qui sont à ung coron,
Et la porte dorée, où mainent ly glouton,
Où sainte Anne encontra Joachim son baron,
Et qui Dieux avoit fait l'anonsciacion
Qu'elle conceveroit par inspiracion
De la Virge Marie qui, pour no raençon,
Porteroit en ses flans no Dieu, no campion.
Et quant ly chevalier de noble estracion

16114 *Ly évesque*, lisez *ly vesque*.
16118 *Hauton*, pour *haut ton*.
16120 *Percusion*, percussion, maux.
16128 *Tertout*, wallonisme, vers trop long.

Pierçoient la cité dont je fas menscion,
Ne vous saroie dire le grant affluction
Qu'il fasoient iluec par bonne entenscion,
Ly petit et ly grant, escuyer et garçon,
Et les dames oussy, dont il y ot foison,
Folio 243 v°. Et encontre le ciel levoient leur façon,
En loant Jhésucris et en priant pardon.

Quant ly boin pèlerin de France l'onnourée
Pierçurent la cité qui tant fu honnourée,
Si grant affliction ne fu ains demonstrée;
Et la pourcession y fu ains ordenée,
Que ce fu grant pité à véoir le journée
Que de Jhérusalem fu nostre gent trouvée;
Et la cités estoit durement effréée.
Ly fuiant vont devant commencier la criée
Et disoient en hault et à clère alevée :
« Ahy! Jhérusalem com tu seras gastée!
Véchy les anemis qui tant t'ont désirée. »
Lors s'armèrent payent, s'ont la ville frumée.
Ly roys Cornumarans ot moult la cière irée;
Conseil tenu par Cornumarant, roi de Jérusalem. Dedens la tour David là fist sen assamblée.
Là estoit Corbadas à le barbe mellée,
Et ly roys Lucquabiaus qui cière ot foursenée,
Et sy fu Maucoulons qui bien fiert de l'espée;
Et voient sur les camps venir no gent armée
Ordenet et renghiet à banière levée.
Dix batailles y ot de la gent crestiennée;
En l'avant-garde fu une gent adurée,
Qui estoient armé d'arméure temprée :
Robiers, ly dus normans, conduissoit l'asamblée.
Normans et Angevins menoient grant huée :

16141 *Affluction*, pour *affliction*. Voyez v. 16149.

16153 *Effréée*, le MS : *effréé*.

16159 *Cornumarans*. L'émir Iftikhar-Eddaulé commandait à Jérusalem pour le calife Mostali (voir l'Introduction).

Leur karin vont menant qui dure une lieuée.
Devant Jhérusalem s'est cel ost arriestée.
N'y avoit que deux trais traians à le volée.
Là furent en estant en une verde prée,
Regardent la cité qui bien estoit frumée :
Viers le mont Olivet, à une porte lée,
A ly dus de Normans toute sen ost menée.
Iluec fu la quisine tout premiers eslevée :
Ly four y furent fait et la tierre quanée;
Et la tente dou duc sur ung chemin levée.
Là y ot à ce jour mainte loge estorée;
Et s'en vont à ung bois pour querre la ramée.
Quant Corbadas les vit, se dist sans demorée :
« Voyés, Cornumarant, quelle gent adurée!
Oussy bien sont apris de guerre et de mellée
Comme ly faucons est de prendre se volée.
As dyables d'infier soit-elle commandée! »
Apriés le duc Robiert, à la cière menbrée,
Vint ly contes de Flandres, une rice contrée.

Apriés le ber Robiert, c'on dist de Normandie,
Vint ly contes de Flandres; s'avoit en sa partie
Flamens et Hainuiers et une aultre maisnie
C'on appielle Liégois; mais je vous ciertefie
Que bien sèvent miner une tour batellie,
Et font à ung assaut une telle envaïe
Qu'il samble c'un bouton n'acontent à leur vie.
Sy furent Namurois, une gent trop hardie,
Et Alemant oussy, bonne chevalerie.
Ly contes des Flamens a le cité coisie,
Et regarde auquel lés il l'ara asségie.
A une porte vint de vielle ancisserie :
Porte de Bethléem fu nommé en Surie,

Position prise par le duc de Normandie.

Folio 244 r°.

Flamands, Hainuyers et Liégeois.

Ceux-ci sont habiles à saper la mine.

Namurois.

Allemands.

16172 *S'est*, le MS : *c'est*.
16179 *Quanée*, creusée? *Chanel*, conduit, canal.
16188 *Duc*, le MS : *dit*.
16199 *Des*, le MS : *de*.

Et Bethléem y est une ville agenssie.
Che fu là povrement jut la Virge Marie
De Jhésus son enfant, Dieux en poissance ounie.
A ceste porte vint yceste compaignie ;
Et vont jusques as murs commençant l'envaye ;
Jérusalem est investie. Mais on a fait cryer sur l'orelle trencie,
C'on n'y voist assalant ne menant félonnie,
Jusqu'à tant c'on fera assaut à une fie.
Adont se vont logant, s'ont la voie saisie.
Folio 244 v°. Par quoy Jhérusalem soit sy très-bien gaitie,
C'on ne leur voist portant de vitalle demie.
Là péuissiés véoir mainte tente délie,
Et loges carpenter, mainte maison drécie.
Sy bien se vont logant, n'est nuls qui le vous die.
Desur la tour David qui bien fu brestesquie
Les voit Cornumarans, qui les escuménie,
Et dist à Corbadas : « Vescy une maisnie
Qui toute est hors dou sens, plaine de dierverie.
Il sont plus liet as camps, gissant delès l'ortie,
A le pluéve et au vent, toute nuit anuitie,
C'uns vrays amans ne soit gissans avoec s'amie. »

Ly roys Cornumarans se prist à regarder :
Devant les portes oires, qui moult font à loer,
Vit maint biel pavelon et maint tret eslever ;
Et voit parmy ces camps les pèlerins porter
Arbres, mairiens et bans, qu'il vièneut décoper
Du bois de le Saiette où bien peuvent aler.

16203 *Bethléem;* sur l'invitation de quelques députés des chrétiens de *Bethléhem*, on envoya Tancrède se saisir de cette petite ville pendant la nuit.

La porte de Bethléhem, à l'occident, ou de Ramla, autrefois la porte David, ou des Jardins, ou de Gennath selon Josèphe.

16214 *Délie*, déliée ?

16215 *Mainte*, le MS : *mainț*.

16227 *Les*, le MS : *ces*.

16229 *Saiette*. La forêt où les assiégeants trouvèrent le bois qui leur était nécessaire, se trouvait au nord de Jérusalem, près de Naplouse, appelée par les Turcs Nabolos, autrefois Sichem, rebâtie par Hérode sous le nom de Néopolis. C'est la fameuse forêt enchantée du Tasse, mais où le comte de Flandre et le duc de Nor-

A celle porte-là furent maint noble ber :
Ly quens Huon le Mainé, frère au roy noble et ber;
Ly contes de Saint-Pol y vint sans arriester,
Et ses fieux Enghérans, ung gentil baceler.
Buinemons et Tangrés s'y vinrent amaser,
Pourtant c'on les pooit par là assés gréver,
Car IIJ chemins y a à le porte avaler :
Ly uns à Sormasane fait le voie moustrer;
Ly secons à Damas, qui siet lonc de le mer;
Ly tierchs à Tabarie qui volroit cheminer.
Pourtant firent no gent ceste porte garder.
Ly roys Cornumarans les coisy osteler;
De Mahom les maudist, où il se vot fier,
Et a dit : « Male gent, je vous feray finer;
Jamais ne reverrés le pays d'oultre mer. »
A Corbadas a dit : « Tamp est de nous armer;
Je voel aler là hors mon corps aventurer : Folio 245 r°.
Car se je n'is contre iaus, trop me feront gaber. »
— « Biaux fieux, dist Corbadas, or, le laissons ester.
Ung petit les lairons dormir et reposer;
Et quant il quideront bien aise séjourner,
Adont les irons-nous tellement visiter,
N'y ara sy hardit qui ose demorer. »

A le porte David, deviers soleil couchant,
Vint ly dus Godefroys et sy frère vaillant,
Witasse et Bauduin, qui furent conquerrant.
Là furent maint baron hardit et combatant :
Bauduin de Biauvais, ung chevalier poissant,
Et Ricars de Caumont et Harpin l'avenant.
A piet et à ceval se vont bien ordenant;
Mais ly ceval y furent la nuitie mesquant.

mandie, détachés avec des travailleurs et un corps de deux cents chevaux, ne rencontrèrent aucune des merveilles décrites par le poëte.

16253 *Porte David*, voir v. 16203.

Point d'iaue ne trouvoient ne garsçon, ne siergant;
A tonniaus, à baris le vont partout trachant.
Et ensy que no gent s'aloient à prestant,
Vint ly roys des Taffurs tout droit en son estant;
Sa banière faisoit porter ung Alemant,
En sa banière sont couronne d'argent blanc.
A XX^m ribaus va tout oultre puissant;
Priés de Jhérusalem va se gent ordenant :
Ly uns porte une picke ou hache bien trenchant,
Ou espée, ou martiel, ou bien faussart poissant,
Arbalestres et ars de quoy il vont traïant.
Devant les murs s'en vièneut où ly fossé son grant;
Et voient Sarrasin qui les vont regardant.
« Mahom, dient payen, qui sont cil mesquéant
Qui sont plus enfumé que hiérenc enpendant? »
Uns payens d'Andioche leur a dit en criant :
« Biau seigneur, celle gent que véés chy-devant
Doit-on plus redoubter que tout le remanant :
Car plus ayment le char d'un Turc ou d'un Persant
Que ne fait à baisier amie son amant.
Il sont nommet Taffur pour çou qu'en leur vivant
N'orent oncques en gambe une cauche vallant :
Il veillent toute nuit et se vont rostissant.
Il n'y a bieste ou bois qui leur voist escapant :
Ousy tos vont à piet c'uns chevaus va courant.
Se ceste gent n'estoit, que là voy apparant,
Cel ost ne doubteroie le monte d'un besant;
Mais quant il asaurront, il nous en donront tant,
Que tous ly plus hardis volroit iestre à garant. »

Quant ly Sarrasin ont véu les Taffurois,
Qui d'uis et de feniestres, d'assièles et de bois
Faisoient leur escus contre les ars turquois :

Position des ribauds ou truands.

Folio 245 v°.

Explication du mot *Taffur*.

16275 *Hiérenc*, hareng.

16283 *Veillent*, le MS : *voellent*.

« Mahom ! dient payen, sauvés-nous noz manois,
Que cil félon Taffur n'y entrent demanois.
Puissedy qu'il menguent payens avoec les pois,
Il sont venu d'infier pour abattre noz lois. »
Et ly roys des Taffurs a dit à haulte vois :
« Je me voel chy logier pour garder ces destrois,
A ceste porte-chy enteray demanois ;
Et s'il en ist payens, il sera mors tous frois. »
Là véissiés Taffurs démener grans buffois,
Et traire as Sarrasin as crestiaus hauls et drois;
Ne doubtoient le trait valissant IJ tournois.
En la ville de Rames avoient une fois
Pris feniestres et huis tout partout les manois,
Dont il se vont targant encontre les murrois.
Jà éuissent l'assaut commenciet as Turquois,
Quant deffendre leur vint ly nobles Godefroys, Défense d'attaquer faite par Godefroid.
Et a dit as ribaus : « Seigneur, tenés-vous quois,
Ochire vous feriés, cy ung, cy deux, cy trois;
Et sy ne mefferiés le montant d'un espois. »

Signeur, Jhérusalem, qui est bonne cités, Invocation.
Ont ly nostre asségiet, non pas à cascun lés,
Car il n'avoient pas tant de gens aprestés, Folio 246 r°.
Ung lieu y ot où n'ot ne pauvellons ne trés;
Mais il n'y avoit porte où gens n'éuist assés.
Ly baron pèlerin ont leur lieus estorés :
Estables et quisines, églises et aultés.

16293 *Manois*, le MS : *manoirs*.
16294 *Demanois*, le MS : *demanoirs*.
16305 *Manois*, le MS : *manoirs*.
16311 *Montant*, le MS : *montance*.
16313 *Non pas à cascun lés*. Les croisés s'établirent de l'ouest au nord, car, du sud à l'est, l'escarpement des rocs et la profondeur des vallées leur firent d'abord regarder la ville comme imprenable de ce côté.
16314 Quand les croisés arrivèrent devant Jérusalem, ils formaient encore une armée de 60,000 hommes, tout compris, mais dont, à la vérité, il n'y en avait que 20,000 fantassins et 1,500 cavaliers d'effectifs et en état de combattre (*L'esprit des croisades*, tome IV, page 390).
16318 *Aultés*, autels.

No gent s'en vont au bos, s'ont les arbres copés.
A ung parlement est no barnages alés,
Comment se maintenront pour maintenir leurs grés.
Dist ly contes de Flandres, qui bien fu avisés :
« Nous avons carpentiers et des ouvriers assés;
Ou bois de la Saiette a des mairiens plentés :
On les face amener en l'ost, se vous volés;
Et puis en soit tantos mains engiens carpentés,
Dont nous aions ces murs pierciés et enfondrés,
Ou autrement ne sera jà prise ceste cités. »
Et cil ont respondu : « Moult sagement parlés. »

Machines construites par les chrétiens.

Puis ont les carpentiers isnièlement mandés,
Et vont à le foriest de coper aprestés.
A quars et as chevaus ont mairiens aportés,
Et carpentent engiens bien XL passés;
Et desur tous en fu uns sy grans estorés,
Qui as Sarrasin fist souffrir moult de griétés,
Ensy que vous orés, se je suy escoutés.

Devant Jhérusalem qui aségié estoit,

Les assiégeants souffrent de la soif.

Furent no chevalier qui avoient moult seit :
Querre vont les fontaines, qui forment le grévoit;
Les puis ont destoupés là où on les trouvoit.
Devant le tour David où moult noble faisoit,
Avoit ung esbanoy trop biel où on traioit :

Godefroid et ses chevaliers s'amusent à tirer à l'arc.

Ly arbalestrier turc venoient là-endroit,
Assés priés de la ville là où on s'esbatoit.
Godefroys de Buillon ung arc à main tenoit;
Avoecques chevaliers et escuyés juoit,
Car de quanqu'il faisoit, sy bien ly avenoit,

Fol. 246 v°.

Que cascuns en son cuer l'amoit et le prisoit;
Et avoecques tout çou l'église tant amoit

16324 *Saiette*, voy. plus avant.
16328 Vers mal mesuré : Autrement ne sera jà prise la cités.
16332 *Mairiens*, le MS : *mairies*.

Que c'estoit ly darrains qu'à messe demoroit :
Encor dist ly cronicque que tant y ariestoit,
Que sa chevalerie bien souvent l'en haoit,
Car toute la viande par ce point refroidoit :
C'estoit une coustume dont sa gent se tanoit.

Seigneur, à ycel temps que je vous vay contant, Invocation.
Fu bielle la journée, sy qu'à prime sonnant, Présage relatif à Godefroid.
Et ly solaus luisant, dont maint cuer sont joiant,
Dedens la tour estoit le roy Cornumarant
Et ly roys Corbadas, son père l'amirant,
Et ly roys Lucquabiaus, qui le cuer ot férant,
Et sy fu Maucoulons, qui le corps ot poissant ;
Et aultre Sarrasin, qui l'ost vont regardant ;
Et voient no baron qui se vont esbatant,
A traire d'ars mainiers dont il vont biel jeuant.
Godefrois de Buillon fu droit en son estant ;
Deviers le tour David va ly dus regardant,
Et pierçoit IIJ oisiaus qui sont en l'air volant,
Et aloient forment ly uns l'autre aproçant ;
Deseure Godefroy venoient voletant,
Et puis deviers la tour aloient repairant.
Quant Godefrois les vit enssement esbatant,
Une saiette prist tos et incontinent :
A l'aventure traist la saiette trençant,
Et la saiette va vers les oisiaus volant,
Et ala sy à point ceste saiette avant,
Que bien priés de la tour va les oisiaus trouvant.
Par le volenté Dieu le Père, roy amant,
Ala de renc en renc les oisiaus assénant,
Qu'à ung seul trait les va le saiette trouvant :
Desur la tour David kaïrent mort sanglant.
Quant Godefrois le vit, de Diu se va sainant ; Fol 247 r°.

16350-54 Voy. à ce sujet la citation que nous avons faite de Guillaume de Tyr.

16364 *Ars mainiers*, arcs à la main.

16377 *Dieu*, le MS : *de Dieu*.

Et dient ly baron qui le vont regardant :
« Oncques mais n'avient çou en ce siècle vivant,
C'une saiette alast trois oisiaus ataignant. »
16385 Moult s'en sont mierveliet Sarrasin et Piersant;
Épouvante des infidèles. Devant Corbadas vont les oisiaus aportant;
Et quant ly roys les vit, le cuer ot sy dolant,
Onques mais n'ot tel duel par nésung convenant.
Il en appiella le roy Cornumarant :
16390 « Biaus fieux, ce dist ly roys, véchy pité moult grant;
Cieus qui ces trois oisiaus a ocis maintenant,
Tenra Jhérusalem à couronne portant :
Car il fu dit ou sort la mère Corbarant.
Biaus fieux, dist Corbadas, ly vieux kenus floris,
16395 Cieus qui a trait ce cop avera ton pays :
Calabre la royne l'avoit en son sort mis;
Or, volroie morir, je demeure trop vis. »
Là démaine tel duel et tant fu esmaris,
Qu'il n'y a Sarrasin qui ne soit esbahis;
16400 Et dist Cornumarans : « Vous iestes bien kaitis,
Que pour ces IIJ oisiaus que chy véés ochis,
Cuidiés que je seray matés ne à petit mis :
Il n'est pas au pooir des Dieux que j'ay siervis,
Que je soie par iaus matés et desconfis. »
16405 — « Biaus fieux, dist Corbadas; ly sors qui fu sortis
Dist bien que Godefroys, ly traïtre falis,
Ochiroit trois oisiaus d'un trait et d'un avis
Desus la tour que fist faire ly roys Davis.
Or, envoyés en l'ost aucqun de ses kaitis,
16410 Qui ont gardé le lieu où leur Dieux fu ochis,
Et leur voist demander qui ce trait a tramis :
Se ce n'est Godefroys que je soie hays. »
Folio 247 v°. Et dist Cornumarans : « J'en feray vo devis;
Mais se c'est Godefroys, plus en seray maris. »

16389 Vers trop court :
Il en a appielé le roy Cornumarnat.

16401 *Véés*, le MS : *ves*.

16402 Vers trop long ; on peut supprimer *ne* pour le rétablir.

Cornumarant envoie le prêtre chrétien Eracle au camp des croisés, pour savoir si c'est Godefroid qui a tué les trois oiseaux d'un seul coup de flèche.

Ly roys Cornumarans ne s'y vot ariester;
Ung priestre de no loy fist vistement mander :
Eracles ot à nom, sy com j'oïch conter :
Lonctemps fu au sépulcre qui est oultre le mer.
Ly roys Cornumarans l'en prist à appieller :
« Eracles, dist ly roys, il vous convient aler
Dehors la tour David et vous aventurer.
Droit à ces crestyens que là véés juer,
Et leur voelliés très-bien et dire et demander,
Comment cieus a à nom ne se fait appieller,
Qu'il a trait tellement et fait sy assener,
Qu'il a fait à ung cop trois escouffles tuer;
Et me voelliés le vray de son nom raporter. »
Et Eracles respont : « Ce fait à créanter :
Je ne vous en faulray pour les membres coper. »
Il ont fait ung guicet tout tantos deffrumer :
Eracles s'en party, que n'y vot ariester.
As François est venus, sy les va saluer;
Et ly dus Godefroys ly va en l'encontrer.
Doucement ly a dit : « Voes-tu parlementer?
Ly roys Cornumarans t'envoie demander
Qui c'est qui les oisiaus a fait sy bien finer. »
— « Sire, vous savés bien, dist cieus, adeviner,
Je vous pry pour cely qui tout a à sauver
Ne me faites nul mal, je say messe canter.

« Seigneur, ce dist Eracles, je vous aciertefie,
Siervi ay le sépulcre où Dieus ot mort et vie,
Et la messe cantée à le gent baptisie,
Qui soloient venir ou pays de Surie,
Ançois que vous eussiés la guerre commencie,
Or, sommes en doleur, en paine et en hascie :
Eracles suy nommés, je vous aciertefie.

16417 *J'oïch*, j'ouis. 16430 *Guicet*, guichet.

Folio 248 r°.

Ly roys Cornumarans à tous vous mande et prie,
Qu'il puist savoir le vray, sans nule trécerie,
De celui qui a trait d'une flecque aguisie
Cest trois oisiaus qui sont ochis à une fie. »
Dont y sont acouru nostre chevalerie,
Et ont dit à chelui qui de ce fait leur prie :
« Dittes as Sarrasin de le cité garnie,
Qui ce trait a chy trait, voiant le baronnie,
Godefroys de Buillon à le cière hardie. »
Quant il les ot oïs, bonnement l'enmiercie :
« Sire, dist Godefroys, par amour je vous prie,
Venés-vous-ent o moy vir no herbegerie,
Et boire de noz vins, sy ferés courtoisie. »
— « Nennil, sire, dist-il, par le Virge Marie,
J'en seroie blasmés de la gent paiénie. »
Dist ly dus Godefroys qui tant ot seignourie :
« Eracles, biaus amis, démenés cière lie.
Car nous ne partirons jamais jour de no vie,
S'arons ceste cité qui bien est batellie.
Pryés à Dieu pour nous et à sainte Marie,
Et s'en faites oussy pryer vostre clergie;
Et je vous ay convent de ma foy fiancie,
Que se j'ay la cité, moy et la baronnie,
Je feray tant viers iaus, se Dieux me bénéie,
Patriarches serés de la cité ancie
Et de ce saint sépulcre où Dieux ot mort et vie.»
Quant Eracles l'oy, forment l'en remierçie.
Elas! puis l'enhierba par se losengerie,
Ensy que vous orés en l'istore jolie.

16449 *Flecque*, flèche.
16450 *Cest* pour *ces*.
16475 *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 261 :

Quant Godefrois l'ot prise (*Orbrie*), il i mist j barron,
Gontacle de Poulane, ensi l'appelloit-on.
Godefrois li donna à garder che roion,
Tant pour l'amour d'*Eracle*, j traïtour félon;
Chil doi estoient frère, si con lisant trouv'-on,
Et pour l'amour d'*Eracle*, dont je fai mention,
Fu Gontacles tenans d'ichelle mention.
Gontacles et *Eracles* furent frère germain :
Gontacles tint Orbrie, on l'en fyt souverain;
Eracles, li traïtres, qui le corps ot mal sain,
On le fist patriarche du noble lieu hautain...
S'avint que Godefrois à Damas s'en ala;
Et là-endroit *Eracle* le venin envoia
Dont Godefrois morut....

Ly boins dus Godefroys ne s'y vot atargier.
A Eracle pria quant s'en deut eslongier :
— « Salués moy, dist-il, Cornumarant le fier ;
Dittes-ly qu'avoec nous se vièngne esbanyer,
O ly XX Sarrasin qui soient bien arcier :
Il aront sauf-conduit jusques à l'anuitier.
A toutes ces ensaignes ly voelliés prononcier
Qu'il passa oultre mer pour mon corps espyer ;
Et qu'à Buillon le fis siervir et aaisier ;
Et quant il ot véut trestout son dézierier
Qu'au départir le fis noblement convoyer ;
Et que le traïteur qui le vot détrencier
Fis pendre devant lui à guise de mourdrier. »
Eracles respondy : « Ne vous en faut songnier ;
Je ly saray moult bien ceste cose nonchier. »
Deviers Jhérusalem se prist à repairier ;
Il a passé le pont, dedens se va lancier :
Jusqu'en le tour David ne s'y vot atargier.
Devant Cornumarant se va agenouillier,
Et ly dist : « Nobles roys, je vous voel prononcier
Le nom tout proprement du crestyen arcier :
Godefroy de Buillon l'appiellent ly guerrier. »
Oy-le Cornumarant ; bien cuida esragier :
« Ahy ! pères ! dist-il, je ne say que quidier ;
Godefroys me fera de ma tierre widier.
Mais par celuy Mahom qui moru ou fumier,
Je m'en iray sur iaus tellement assayer,
Qu'ocire me feray et les membres trencier,
Ains que voie avenir sy mortel encombrier. »

Ly roys Cornumarans fu forment aïrés.
Eracles ly a dit : « Nobles roys couronnés,

Godefroid fait inviter Cornumarant à venir s'exercer à l'arc avec lui.

Folio 248 v°.

16480 *Bien* pour *buen*.
16488 *Fis*, le MS : *fist*.
16501 C'est toujours la même légende de Mahomet étranglé par un cochon.

Eracle rend compte de sa mission.

Ly chevaliers pour qui fustes la mer passés,
C'ou castiel à Buillon vous véistes assés,
Qui bien vous fist siervir de vins et de clarés,
Qui vous fist convoyer quant fustes désevrés,
Et qui le chevalier, qui tant fu desraés
Qui vous voloit mourdrir dedens le bois ramés,
Qui fu devant vos ieux pendus et traienés:
Folio 249 r°. Cieus vous mande par moy que là-dehors alés,
Et avoec vous arciers desquels que vous volés,
Et avoecques leurs gens ung pau vous esbatés;
Et respis vous sera fais et acordés
Descy jusqu'à la nuit, nulle garde n'arés. »
Et dist Cornumarans : « J'en suy tous aprestés;
G'iray vir Godefroy qui tant est redoubtés.
Ces enseignes-ycy recongnois-jou assés. »
En le ville manda XX arciers aprestés,
Et puis sy leur a dit : « Avoec moy venrés :
Cornumarant, accompagné de vingt archers, va lutter d'adresse avec Godefroid. As François juerons, ly respis est donnés. »
Et cil ont respondu : « Sy com vous commandés,
Nous sommes trestout près d'aler où vous volrés. »
Ly roys Cornumarans s'est tantos avalés;
A le porte est venus, sy se mist sur les prés.
Avoecques les arciers s'est ly roys aroutés.
Quant Godefrois les vit, sy en fu liés assés.
Il dist as chevaliers : « Seigneurs, or, escoutés :
Vescy Cornumarant qui s'est en moy fiés
De venir à mon mant et sy s'en est hastés.
Par cely saint Seigneur qui de Virge fu nés,
Mieus volroie morir qu'il y fust jà grevés;
Mais vous prie pour Dieu que trestout l'onnourés. »
Adont a dit ly dus à ung de ses privés :

16511 Phrase mal construite. Et respis vous sera-il fait, etc.
16515 *Arciers*, le MS : *des arciers.*
16516 *Avoecques*, le MS : *avoec.*
16517 Vers trop court :
16519 *Aprestés*, le MS : *apestés.*
16529 *Avoecques*, le MS : *avoec.*
16536 *Vous prie*, le MS : *je vous prie.*

« Alés, dist-il, en l'ost et partout commandés
C'on faice bonne cière et fieste à tous costés ;
Et à tous hauls barons oussy vous me dirés,
C'on viengne vir le jeu, comment s'est avisés,
Et de Cornumarant qui est aventurés. »
Et cieus a respondu : « Sy com vous commandés. »
Et ly dus Godefrois ne s'y est ariestés.
Quant vit Cornumarant, contre ly est alés,
Et ly fist grant honneur, ce dist l'auctorités ;
Et tout ly chevalier et escuyer senés
Enclinèrent le roy qui là s'est ariestés.
Quant il vit Godefroy, ly sans ly est mués :
« A! Godefroys! dist-il, or, iestes-vous passés!
Vous le me disiés bien dedens voz fremetés. »
— « Sire, dist Godefroys, or, est bien vérités
Que nostre loy est telle et de fet le créés :
Qui voet venir sur vous, s'il est bien confiessés,
Il va en paradis, s'il est pris ne tués;
Et nous venons ycy, ensy que vous véés.
Pour nous armes sauver, avons paines assés,
Car vous n'yestes que chien en nostre loy nommés :
Vous n'avés point de Dieu, comme bieste vivés,
Ordenance ne foy en riens vous ne tenés,
Fors que de Mahommet qui vous a asotés,
En male voie mis, de quoy c'est grans pités. »
Et dist Cornumarans qui bien fu avisés :
« En tierre sont IIJ lois, il est bien vérités,
Dont cascuns est sy bien en sa loy abusés :
Juïs et Sarrasin et les crestiénés,
Que cascuns quide en loy iestre bien assenés;

Godefroid reçoit Cornumarant avec de grands honneurs.

Folio 249 v°.

Discours du duc de Bouillon.

Petite discussion théologique.

Réponse de Cornumarant.

16540 *Hauls* pour *Haults*.

16552 Ce discours ne semble pas d'accord avec les égards que Godefroid veut témoigner à Cornumarant, mais il est dans l'esprit du temps.

16553 *De fet*, de fait.

16557 *Nous armes*, nos âmes.

16564 *En tierre sont IIJ lois...* Ces trois lois étaient réunies sur le Sinaï, quand Guillebert de Lannoy le visita ; chacune était représentée par un temple séparé (le baron de Saint-Genois, *les Voyageurs belges*, t. I, p. 145).

Sy faitement nous a nature naturés.
Mais vous noz déuissiés laissier noz hiretés,
Et vivre folement en nostre foletés.
Que faittes-vous ycy en telles povretés?
Car ne volroie pas enfin iestre sauvés,
Et iestre en paradis à tousjours ostelés;
Se je déuisse avoir otant nécessités,
Et avoir fain et soit et iestre mal cauffés,
Et endurer estours et grans caples mortels,
Que vous avés souffiert et ly vostre barnels. »

Réplique de Godefroid.

Dist ly dus Godefroys : « Vous voz condampnés:
Or, s'en sieut-il que Dieux nous a sy enamés,
Qu'il nous donne pooir, avis et volentés
D'endurer plus de mauls que dire ne porés;

Folio 250 r°.

Pour acquerre ès sains cieulx les nobles hiretés,
Ensement nous a Dieux trestous enluminés;
Et ly dyables s'est avoec vous ajoustés
Qui vous tient en ses las et vous a atrapés;
Puisqu'il vous a souspris, en ce point-chy morrés;
En infier serés mort et tousjours viverés. »

Cornumarant est ébranlé par les paroles de Godefroid.

Oi-le Cornumarans, ly sans ly est mués;
Se de honte ne fust, jà se fust acordés.
Il dist à Godefroy : « Sire, plus n'en parlés,
Pas ne suy chy venus pour iestre siermonnés. »

Ly roys Cornumarans fu durement abus;
Quant il oy parler de la loi de Jhésus,

Cornumarant tire le premier.

A Godefroy a dit : « Traions, n'en parlons plus,
Jamais ne me feriés hiermites ne renclus. »
Cornumarans prist l'arc qui bien estoit tendus;
Il a livré ung cop qui moult bien fu férus,
Et fu bien priés du blanc regardés et véus.

Son succès.

Il y ot VJ traians qui y est remanus;

16574 *Se*, le MS : *et*.
16577 *Barnels*, baronnage.
16578 Vers trop court.
16592 *Abus*, abusé.

Et Godefroys y trait qui biel s'est maintenus.
Droit à le vraye brocque est ly fiers enbatus,
Et dist Cornumarans : « Moult est nobles vous jus. »
A ycelle parolle est nos barons venus :
Estevènes d'Aubemarle est premiers aparus,
Et ly contes de Flandres, et des Normans ly dus,
Sy vint Hues le Mainés, qui preus fu et menbrus;
Tangrés et Buinemons, qui cuers ont esléus,
Et Robiers ly Frisons, et o lui de ses drus,
Bauduin de Biauvais qui tant estoit aghus,
Et Ricars de Caumont, qui ocist les IJ Turs;
Ly contes de Saint-Pol n'en s'en fust pas tenus,
Qui ly éuist donnet deux boins chevaus grenus,
Et Engehrans, ses fieux, y est fort acourus :
Deux cens nobles barons y éuist-on véus.

Courtoisie de Cornumarant envers les princes croisés.
Folio 250 v°.

Quant Cornumarans vit le noble compaignie,
Forment les honnoura et viers iaus s'umelie.
Et leur a dit : « Seigneur, je vous aciertefie,
Mieus vous amasse à vir en une aultre partie :
Jhérusalem m'avés moult forment kalengie;
M'ais j'espoir qu'à ung jour, se Mahoms s'i otrie,
Verray en ma prison toute la compaignie. »
Et dient ly baron : « S'il estoit une fie,
Je croy que vous nous feriés très-bonne compaignie. »
Et dist Cornumarans : « N'est drois que je le die :
Se je disoie bien, vous ne le crériés mie;
Se je disoie mal, ce seroit vilonnie.
Se vault trop meulx taire que dire félonnie. »
Adont fu sur le pret mainte nappe avancie,

16602 *Vous*, votre.
16604 *Aparus*, le MS : *abarus*.
16608 *Ses*, le MS : *ces*.
16612 *Grenus*, à tous poils?
16618 J'aimerais mieux vous voir dans une autre partie du monde, que si près de Jérusalem.
16620 *J'espoir*, j'espère.
16623 Vers trop long; lire *croy* au lieu de *je croy*.
16625 *Ne le*, le MS : *n'el*.
16626 *Ce*, le MS : *se*.
16627 Vers trop court : *Se (ce) vault trop mieux se taire, etc.*

Cornumarant est invité à un banquet.

Le vin et les hanaps mis en mainte partie.
Witasse et Bauduin, qui tant ot seignourie,
Ont à Cornumarant la coupe d'or baillie.
« Nanil, ce dist ly roys, bailliés aultre maisnie;
Au castiel à Buillon vous vy bien une fie,
Où de vous et des vos rechut grant courtoisie. »

L'exercice de l'arc recommence.

Adont recommencièrent une grande trairie.
Ly gent Cornumarant traioient par mestrie;
Et sachiés que ce sont boin arcier en Turquie.
D'autre part enviers l'ost est fieste commencie:

Réjouissances au camp des chrétiens.

De cors sarrasinois sy grande est la bondie,
De trompes d'olifans, de mainte tabourie,
Et aloient tresquant et menant boine vie,
Et les femes de l'ost i font cière esjoye.
Quant Cornumarans vit ceste fieste exaucie :
« Laissons, dist-il, le trait, seigneur, je vous en prie;
La fieste alons véoir c'on fait en vo partie,
Et puis m'en r'iray en la cité antie. »
Et cil l'ont acordé, moult firent cière lie;
Venut sont devens l'ost; là fu la compaignie
Qui en leur povreté fu forment resjoie.

Ly roys Cornumarans et ly noble princier
Folio 251 r°.
Vont la fieste véoir qui fu dessus l'ierbier,
Car volentiers véoit karoler et tresquier.
Les dames de l'ost Dieu a pris à regaitier.
Lors dist à Godefroy : « Trop me puis miervellier,
Quant ensy avés fait ces femmes travellier,
Ne passer deçà mer ne leur fust nul mestier. »
— « Sire, dist Godefroys, très-bien ensonnyer
Les sèvent nostre gent, pour iaus appareillier,

16634 *Des vos*, des vôtres. *Rechut* pour *rechus*. *Grant*, le MS : *grande*.
16635 *Trairie*, action de tirer au blanc.
16639 *Cors*, le MS : *corps*. *Est*, omis.
16646 Vers trop court : *Et puis si m'en r'iray, etc.*
16653 *Regaitier*, regarder.

De leurs robes laver, de viestir et cauchier,
De la quisine faire, de keudre et de taillier,
Et de tourner le rost et le sausse broyer,
Et garir les navrés de leur dékouchier,
D'esbatre par amours qui en a désirier. »
A ycelle rayson que vous m'oés nonchier,
Ès le roy des Taffurs le grant chemin plénier,
Avoecques mil ribaus, plus noir que carbonnier,
Les caperons dérous et deskiérés derier,
Et ly pluseur l'avoient troué ens el goffier ;
Les ars dedens leurs mains et saiettes d'acier :
Bien furent en ces mil V^c^ arbalestrier;
Ly mains dignes estoit boins pour ung pris gagnier.
Quant ly roys des Taffurs vit noz gens aprocier,
Pardevant Godefroy s'en vint agenoullier,
Et ly dist : « Nobles dus, Dieux vous gart d'encombrier,
On m'estoit venus dire et pour vray tiesmoignier,
Que vous aviés besoing d'avoir aucun arcier;
Et vescy des melleurs c'on poroit soushaidier,
Qui vous vièneut siervir tout à vo désirier. »
— « Nobles roys, dist ly dus, ce fait à miercyer,
Je vous en say bon gré, s'en doy regrascyer
La volenté de vous qui me voet avancier.
Remenés-ent vo gent; je n'en ay nul mestier. »
Dist ly roys des Taffurs : « Jà n'en faut tant plaidier,
Nous sommes tout à vous jusqu'au menbres trencier,
Et pour Jhérusalem en l'eure gaengnier. »
Et quant Cornumarans l'a oït desrainier,
A Godefroy a dit : « Qui est chus pautonnier?
Dyable ly ont fait celle gent quierkier :

Le roi des Taffurs vient offrir ses services à Godefroid, en cas qu'il ait besoin d'archers.

Folio 251 v°.

16659 *Cauchier*, le MS : *de cauchier.*
16666 *Avoecques*, le MS : *avoec.*
16668 *Goffier*, tissus grossier?
16684 *Jusqu'au*, le MS : *jusqu'ais.*
16687 Qui est ce drôle? On écrit ordinairement *pautonnier*, peut-être serait-il mieux de lire *pantonnier*, qui aurait quelque analogie avec *pantin*, *pantalon*.
16688 *Ont*, le MS : *vont.*

Il ne vallent à el qu'à tourner le hastier. »
Dist ly dus Godefroys : « Tout çou devés laissier,
Car il n'y a celui ne vaille ung chevalier,
Armé souffissamment, monté sur le destrier,
Pour assalir ung mur et pour tout débrisier ;
Et quant il ont du pain, jà ne feront dangier
D'ocire ung Sarrasin et puis quiere et mengier.
Pardevant Andioche, dont les murs sont plénier,
Mengirent ceste gent de payens maint millier,
Et mengoient en rost, en guise de plouvier. »
Et dist Cornumarant : « Ce sont dyable d'infier !
Je pry Mahom, mon Dieu qui tout a à jugier,
Tant en puissent mengier qu'il puissent enragier.
Et sachiés s'il estoient laiens my prisonnier,
J'en feroie sy bien nostre peuple vengier,
Que trestous les feroie saler et escorcier. »

Ly roys Cornumarans va forment regardant
Le fort roys des Taffurs, qui moult ot fier samblant :
D'Ardène estoit-il nés, moult avoit le corps grant.
Ens el palais de Liége avoit demoret tant,
Qu'il minast ung castiel desous roche séant.
Il regarde le roy, et bien va piercevant
Qu'il n'est pas crestyens ; lors a dit en riant :
« Je mengeroie bien, dist-il, de ce soudant,
Qui le me bailleroit, j'ay à Dieu en couvent
Qu'il seroit mis en rost au feu tout maintenant,
Et tout ly Sarrasins qui le vont chy siévant. »
Et dist Cornumarans : « N'en mengerés noiant. »
— « On ne scet, dist ly roys, foy que doy saint Amant,

Patrie du roi des Taffurs.

Palais de Liége.

16689 *Il ne vallent à el*, ils ne sont bons à autre chose (*aliud*) qu'à...
16695 *Quiere*, cuire, orthographe flamande.
16699 *Ce*, le MS : *se*.
16705 *Les* est omis dans le MS.
16707 *D'Ardène*, voy. v. 7695-98 et l'Introd.
16709 *Desous* pour *dessus* ?
16712 Le MS :

Je mengeroie, dist-il, bien de ce soudant.

16717 *Foy que doy*, le MS : *foy que je doy*.

Bien pora avenir, je croy que ne say quant.
Bien say vous iestes roys couronnés cy-devant ;
Mais par la foy que doy au Père tout-poissant
S'estiés jà mes prisons d'el tout à men commant,
Ançois vous mengeroie à ung allet poignant,
Que j'en presisse l'or que vous avés vaillant. »
Et quant ly baron vont le Taffur escoutant,
De la joie qu'il ont en vont sy fort riant,
Que de joie qu'il ont vont leur paumes batant.
Ly uns à l'autre dist : « Véla roy souffisant! »
Et ly solaus aloit durement abassant.
Ly roys Cornumarans ne s'y va ariestant :
A Godefroy a dit : « Mettés-moy à garant ;
En ces dyables-chy ne me vois pas fiant,
Car ce sont gent qui n'ont ne foy ne ensciant. »

Folio 252 r°.

Ly boins dus Godefroys ne s'y voet arriester ;
Au roy Cornumarant ala congiet donner,
Jusqu'en Jhérusalem le fist ly dus mener.
Ly roy rentra dedens, en ly n'ot qu'effraer
Des Taffurs desloyaus qu'il a oït parler.
Corbadas, ly fors roys, ly prist à demander :
« Biaus fieux, avés véut celles gent d'oultre mer? »
— « Oïl, ce dist ly roys, moult les doit-on douter,
Et s'ont fait ly François par deçà amener
Une gent qui en piet n'ont chause ne sorler :
Il ont à nom Taffurs, sy les oy nommer.
Quant il prendent noz gens il les font décopper,
Et en une caudire boulir et escauder ;
Et ne demandent el quant il doivent digner :
Il y font uns fors aus qu'il aiment à humer. »

Cornumarant rentre à Jérusalem.

Ce qu'il dit des ribauds à son père.

16718 *Je croy que ne say quant*, le MS : *je croy que je ne say quant.*
16720 *Doy*, le MS : *je doy.*
16721 Vers trop court : *Si estiés... — Mes prisons*, *mes* est omis dans le MS.
16723 *A ung allet poignant*, avec un ail de haut goût.
16725-26 Répétition et peut-être faute de copiste.
16746 *El* pour *il*. *El*, encore pour *aliud*, autre chose.

— « Mahom, dist Corbadas, j'en ay oït parler.
A Andioche firrent, j'y com j'ouïs conter;
Ly Sarrasin n'osoient contre iaux aventurer. »
Et dist Cornumarans : « Je vous dy sans fausser
Il s'apprête à une sortie. Qu'ançois demain le jour, les iray saluer. »
Lors fist les amirans et les Turs assambler;
Pardevant le saint temple ala parlementer;
Folio 252 v°. Et puis as Sarrasin a dit sans demorer :
« Droit apriés miénuit faites voz gens armer,
Car ançois qu'il soit jours ne c'on voie ajourner,
Volray aler en l'ost, crestyens viseter.
Saciés, je ne voel pas qu'il se puissent vanter
Qu'il puissent ma cité par force conquester,
Que ne leur aye fait fièrement acater.
A la porte dorée nous irons assambler. »
Et cil ont respondu « : Ce fait à créanter. »
Tout droit à miénuit s'alèrent adouber :
Sans trompette bondir, n'escalette sonner,
S'adoubèrent ly Turc et payen d'outre mer.
Descy jusqu'à X^m^ en fist ly roys mener,
Et la porte dorée biellement deffrumer.
Buinemont et Tangré devoient l'ost garder;
Droit devant le journée, devant l'aube crevant,
Faisoient l'escargaite la vile avironner,
Attaque des assiégés. Sans sierge ne sans feu, sans candeille porter.
Devant les portes ont leur gaites pour garder,

16755 Le MS :

Et puis a dit as Sarrasin sans demorer.

16762 *A la porte dorée*, cf. v. 16201. Elle était nommée ainsi des lames d'or, ou plutôt de cuivre de Corinthe, dont elle était recouverte. C'est par cette porte que Jésus-Christ, venant de Bethphagé, entra sur une ânesse à Jérusalem. Elle est au milieu de cette partie des murailles qui fait face à la vallée de Josaphat. On prétend qu'elle fut la seule que Titus conserva. En ce cas, elle devait être ouverte quand les croisés se présentèrent devant la ville, car ce n'est que depuis ces guerres que les Turcs l'ont murée, sur le fondement d'une prédiction qui assure qu'un prince franc doit assiéger et prendre Jérusalem, y entrer par cette porte et délivrer les chrétiens du joug musulman.

16765 *Escalette*, espèce de castagnettes?

16770 *L'aube crevant*; il faudrait *crever* pour la rime.

16772 *Sierge* pour *cierge*.

Qui sont ens ès buissons c'on ne les puist trouver;
Ly roys Cornumarans les a pris à passer,
Et faisoit sa banière devant lui porter.
Sur Plantamore sist qui moult fist à loer :
Je croy milleur ceval ne péuist-on trouver.
Devant l'ost va broçant sans noise et sans crier.
En l'ost s'en sont venu; s'y ont pris à huer.
Alarme y oïssiés la nostre gent crier.
Cascuns s'ala drécier et sa lance combrer :
Ly uns prist son escut, ly autres son boucler.
Illuec les véissiés durement effraer.
En l'ost le roy Taffur ot-on la noise cler;
Ribaut furent tout nuit qui s'aloient cauffer,
Qui véist aucquetons viestir et endosser,
Et ses glaves saisir et ses ars enteser.
Ly uns porte ung escut; ly aultres ung boucler,
Glaves, pickes, martiaus pour payens afoler,
Huciettes enfumées, noires comme sorler.
Et ly roys des Taffurs les faisoit ordener :
Sa banière faisoit devant ly hault lever.
Ès-vous une bataille qui moult fist à doubter :
Engherans de Saint-Pol l'avoit à gouvrener.
Quant il vit les Taffurs, sy leur prist à cryer :
« Or, avant, my amy, venés vous esprouver! »
Et ly dus Godefroys fait se gent ordener.
Ly roys Cornumarans faisoit ses gens huer,
Tymbres, tambours, nacquaires, buisines buisener;
En l'ost nostre Seigneur vont Sarrasin entrer.
En une rue vont partout le feu bouter :
Ce fist Cornumarans, qui cuer ot de sengler;
Crestyens fist morir et par tierre vierser;

Plantamore ou Plantamour, cheval de Cornumarant.

Folio 253 r°.

Les Sarrasins incendient un quartier des chrétiens.

16776 Vers incomplet : on peut lire *hault porter*, voir v. 16793.
16788 *Ses... ses*, le MS : *ces... ces*.
16791 *Huciettes*, petites huches. — *Noires*, le MS : *noirs*. — *Sorler*, souliers.
16794 *Ès-vous*, le MS : *et vous*.
16800 *Tymbres, tambours*, le MS : *tymbres et tambours*.

Mais par le feu qu'il fist virent ly François cler.
S'alèrent viers le feu pour Sarrasin trouver :
Là furent main à main crestyen et Escler.
Robiert de Normandie vint à iaux asambler,
Et ly contes de Flandres, le gentil et le ber ;
Et Ricart de Caumont ne doit-on oublier.
Bauduins de Biauvais y est venus jouster ;
Et ly gentils Frisons va ung payen fraper :
Jusques ès dens ly fist sen espée couler.
Tangré et Buinemont devoient l'ost garder ;
Et furent d'aultre part alet aventurer
Par deviers Bethléem, que Dieux voet tant amer ;
Que la Virge Marie y mena enfanter
D'un fil qui nous venoit de son sanc rachater.

Buinemons et Tangrés qui l'ost escargaitoit
Quant de Cornumarant la nouvielle savoit ;
Qui fort se combatoit droit à l'ost Godefroit,
Devant le tour David, en le place tout droit,
Leurs gens font avaler : cascuns moult se hastoit.
Ly roys Cornumarans bien fort se combatoit ;
Engherant encontra qui payens ochioit.
Ly roys Cornumarans une lance tenoit
Et féru Enguerant qui *Saint-Pol !* escrioit.
L'escut ly a pierciet, le haubiert ly faussoit ;
En le car ly navra, et le bouta sy roit
Que maistre et le ceval tout à tierre viersoit.
Oultre s'en est passés, et Murgalie sacquoit
A IIIJ chevaliers les tiestes en trençoit.
Ly uns estoit Liégois, et ly secons tenoit

Folio 253 v°.

Murgalie ou *Murglaie*, épée de Cornumarant.

16829 *Roit*, raide.

16831 Le vers est trop long. *Murgalie ;* sur cette épée, voir l'Introduction au second volume de Ph. Mouskés, et celle de ce présent tome. Le roi de Syrie la donna à Bauduin de Sebourc (tome II, page 427 de ce poëme) :

Espée boine et rice li va li rois donnant :
On l'apielle *Murglaie ;* ce fu Cornumarant.

Et *ib.*, p. 445 :

Dedens le tour David, avoekes *Murgalie*.

Une vile en Haynau, que Bavay on nommoit;
Ly aultre furent frère; cascuns apartenoit
Au duc de Normandie qui bien se combatoit.
Lors a paru ly jours, et ly solaus levoit :
Là véissiés ribaus à cel esploit;
Tout viènent acourant, sans tenir nul conroit :
Les Turs ont asalis; cascuns sy hault crioit
Que ly camps ententy dui bruit qu'il y avoit,
Et ly roys des Taffurs une hache tenoit;
Et fu grande personne; nul homme ne doubtoit.
A cascun cop qu'il fiert, ung payen abat[illegible]it
Ly roys Cornumarans fu dolans quant les voit;
Il dist à Lucquabiaus : « N'alons pas là endroit :
Car ce sont ly glouton félon et maléoit,
Qui manguent no gent quant il ont fain et soit. »

Bavai, ville de Hainaut.

Quant ly roys des Taffurs entra en la bataille
Avoecques les ribaus qui ne sont que piétale,
Il n'y ot Sarrasin qui tantos ne s'en alle;
Et il firent en iaus et d'estoc et de talle.
Ly roys Cornumarans tint Murglaie qui talle :
Iluec nous a ocis Andrien de Cornualle;
Mais ly boin crestyen y venoient sans faille.
Godefroys de Buillon moult fort les esparpalle :
Engerant remonta, sa plaie le traveille :
Ses pères, ly boins quens, grans horions leur baille.
Ne prise le plus grant c'un couvereur d'escalle.

Adrien de Cornouailles.

Folio 254 r°.

Forte fu la bataille apriés soleil levant.

16835 *Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 36 :

Ou païs de Hainou entra par un matin,
A *Bavay* s'estela.....

16838 Vers trop court : *Venir à cel esploit?*
16839 *Sans*, omis dans le MS.
16841 *Dui* pour *du*.
16850 *Avoecques*, le MS : *avoec*.
16852 *Firent* pour *fièrent*, frappent.
16853 *Murglaie* ou *Murgalie*, voy. v. 16831.
16859 *C'un*, le MS : *n'escun*. — *Couvereur d'escalle*, couvreur en ardoises.

Witasse et Bauduins s'y vont très-bien portant,
Et Raimon de Saint-Gille et Robiert le Normant,
Estiévens d'Aubemarle et Foucques de Melant ;
Ly bers Thumas de Marle ne s'y aloit faignant,
Roger du Rosoy, boiteux. 16865 Et Rogier du Rosoy au talon clopiant,
Bauduin Cauderon et Hue l'Alemant :
Ly bers Harpins de Bourges féry Cornumarant.
Mais ly roys l'abaty de son destrier courant :
Ne fust Jehan d'Alis, jà n'alast remontant.
16870 Mais ly ribaut aloient telle vie menant,
Que ly Sarrasin vont ribaut resortissant,
Le roy Cornumarans, Lucquabiel, l'amirant,
En quidirent mener leur gens bien à garant ;
Mais en une valée, dessus ung desrubant,
16875 Leur saly Buinemons et Tangrés au devant.
Enssy furent payen à destraice sy grant,
Que n'y tinrent conroy ly payen mescréant.
De X^m n'en y ot que mil de remenant.
L'avantage reste aux chrétiens. Dedens Jhérusalem rentrèrent tout criant :
16880 Ly roys Cornumarans y est entrés devant ;
Ses oncles Lucquabiaus le va de priés siévant.
Godefrois de Buillon et sy frère poissant
Les siévierent au dos sy fort esporonnant,
Que jusque en la porte vont ly chevalier entrant.
16885 S'il éuissent éut des gens à leur commant
Dedens Jhérusalem fussent entret esrant.
Atant ès Buinemont qui ly va escriant :
« Ahy ! dus Godefroys ! vous alés trop avant. »
Folio 254 r°. Et ensy com ly dus va ung pau reculant
16890 È-vous le barbakane c'on ly va avalant
Sur la crupe derière de son destrier courant :

16865 *Au talon clopiant ; Bauduin de Sebourc*, t. II, pp. 296-297 :

Aveukes lui mena Richart cil de Caumont,
Le duc Harpin de Bourges, Baudeuin Cauderon,
Et fu Jehan d'Alis et l'ermite Piéron,
Et *Robers du Rosoy qui cloche du talon.*

16884 *Jusque*, le MS : *jusques*

Sicque ly cevaus va à tierre viersant: Ils attaquent à leur tour.
Et ly dus Godefroys se leva en estant.
Ses frères Bauduins descendy du baudant,
Godefroys le bailla et le va remontant.
Atant y sont venut Braibençon et Normant, Hainuyers, Picards et Liégeois.
Haynuier et Pickaert et Liégois qui sont grant.
Et ly roys des Taffurs et tout sy confortant
La porte ont assalie, les balles vont coppant;
Et ly Sarrasin vont as garites montant.
Ly roys Cornumarans y est venus urlant :
En son langage dist : « Par mon dieu Tiervagant,
Ma citet pierderay, trop sommes meschéant! »

Devant la tour David par desous ès fossés,
Fu ly roys des Taffurs par dedens avalés,
Et IIIJ^{m} ribaus à martiaux acérés
Et à leviers de fier et as dars afilés,
Et font ung tel assaut que les murs ont troés;
Mais ly Turc par dedens ont les traux estoupés.
Là y ot X ribaus ochis et tués.
Godefroys commanda que l'assaus soit remés;
Et c'on ait les engiens isnièlement levés.
Là drécièrent engiens c'on avoit carpentés.
Ly roys Cornumarans estoit sy aïrés
Qu'il maudist tous ses Dieux, moult les a despités. Cornumarant maudit Mahomet.
« Ahy! Mahom!. dist-il, com tu ies rassotés!
Tant batre te feray les flans et les costés,
Que l'eure maudiras que je fui oncques nés.
Ens el despit de toy seras el pus giettés. »

16892 Vers trop court.

16894 *Baudant* pour *baussant? Baudant*, à la rigueur, pourrait signifier un cheval vif et alègre.

16897 *Pickaert*, orthographe flamande, pour *Pickart*.

16910 Vers incomplet.

16916 Ces injures, adressées par Cornumarant à Mahomet, rappellent un passage de l'Introduction.

16919 *Pus*, puits.

— « Biaux fieux, dist Corbadas, or, ies-tu bien diervés.
Que Mahommet enssy maintenant despités!
Je m'en doubte que tos n'en soiés tourmentés.
Folio 255 r°. S'il voet, tu ies pierdus; s'il voet, tu ies sauvés.
Biaux fieux Cornumarans, tu soies avisés :
Prie Mahom miercit, qui est tes avoés,
Et ly promech que d'or sera tous restorés;
Et Mahoms t'aidera ains que l'an soit passés.
Biaux fieux, ne t'esbahis; soies réconfortés.
Ly soudans de Piersie a voz amis mandés;
Et Corbarant, mes niés, est jà tous aprestés. »
— « Père, dist ly payens, de folie parlés.
Corbarans, mes cousins, ne vault mie IJ dés :
Il déuist iestre chy XV jours passés;
Mais as chrestyens fait amours et karités :
Il est plus crestyens que Sarrasin assés. »

Par devant le haut temple au fort roy Salemon,
Là fu Cornumarans qui cuer a de lyon;
Et sy fu Corbadas, qui blanc a le grenon,
Et ly roys Lucquabiaus avoecques Maucoulon,
Et d'autres amirans y avoit à fuison
Moult durement dolant de leur pierdition.
Ly roys Cornumarans fist aporter Mahon :
Hommage ly a fait et grant affliction;
Et se mist à genous et y fist s'orison.
Ses pères en plora quant il vit le façon.
Et dient Sarrasin : « Cornumarans est bon.
Mahommès nous fera secours et garison. »
Et nos chevaliers sont as camps sur le sablon,
Redoutable machine construite par les chrétiens. Et draicent les engiens dont il y ot foison;
Mais ung engien y ot de trop fire façon.

16923 Vers bien tourné.
16933 Vers incomplet : *XV jours ja passés?*
16939 *Avoecques*, le MS : *avoec.*
16950 *Mais un engien, etc.* Les historiens parlent en détail des machines construites avec le secours des ouvriers et des ingénieurs génois,

Une pière gietta dou premier horion,
Abaty d'une tour à ung cop le donguon,
Et à l'autre abaty une haulte maison;
Et puis IIIJ castiaus en kayrent de fron. Folio 255 v°.
Telle noise faisoit en la cité de non,
Que tout ly Sarrasin prioient à Mahon
Qu'il envoyast l'ouvrier grande maléiçon.

Moult fu grans ly engiens et de noble mestrie.
Entre la tour David qui bien fu batellie,
Et la porte qui va tout droit en Bétanie,
Où Dieux ly tous puissans rendy Lazaron vie;
Là estoit ly engiens qui faisoit dyablie.
En IIIJ jours froissa une grande tour aucie.
Ly Sarrasin ont la cière couroucie :
Souvent issoient hors par le porte jolie
Pour abattre l'engien qui leur fait vilenie;
Mais ung jour le gardoit ly dus de Normandie,
Et puis apriés l'avoit uns aultres en sa baillie,
Et le vont bien gardant toute nuit à nuitie.
Ly roys Cornumarans ot le cière marie
Il fist l'apiel sonner contreval le kaucie :
Au temple sont venu de leur mahommerie.
Là estoit ly consaus de le gent paiénie.
Et dist Cornumarans : « Chus engiens nous cuvrie,
Nostre cité fera durement amenrie :
S'il dure longhement, j'ay paour de ma vie. »
Dont parla uns payens qui la barbe ot florie;
Dist à Cornumarant : « Je vous aciertefie
C'une Sarrasine a dit à sa compaignie,

Les chefs Sarrasins aviseut aux moyens de se débarrasser de la machine qui leur cause tant de dommage.

sous la direction de Gaston de Béarn, de l'évêque de Bira et de Guillaume Richaut. Ils citent principalement deux énormes tours ou mantelets, *phalae, plutei*, à l'abri desquelles les soldats, s'approchant impunément des murailles et balayant les remparts, en facilitaient l'escalade. Au-dessus de celle de Godefroid brillait une croix dorée que les ennemis s'efforçaient en vain d'abattre.

16963 *Aucie*, ailleurs *ancie;* antique ou élevée.

16964 Vers boiteux. *Ly Sarrasin avoient...*

Qu'elle set ung tel sort et tel encanterie,
Que s'elle en voet user et mettre s'estudie
Et qu'elle en soit oussy souffissaument paye,
Que des crestiaus estans sans faire départie,
Fera que ly engien, où tant a de mestrie,
Ne giettera jamais ne pière ne demie. »

Ils ont recours à une magicienne.

Et dist Cornumarans : « C'est bonne sorcerie.
Or, le faites venir, car je voel quelle die
S'elle fera com la cose est noncie;
Et quant elle ara fait, je vous aciertefie
Je le feray ardoir à duel et à hascie.

Folio 256 r°.

» Chà, dit Cornumarans, la sorcière mandons :
Car je volray oyr trestous ses raisons. »
Mandée fu la vielle dont parlé nous avons;
Et elle salua haultement les barons,
Et dist Cornumarans : « Dame, nous vous dirons,
Il est bien vérité la congnoissance avons
Que par vostre conseil, qui sera biaus et bons,
Le grant engien orible, dont sy fort nous doubtons,
Metterés en tel point par bonnes orisons,
Que jamais de l'engien nule pière n'arons.
Se faire le volés, vous en arés biaus dons;
Et aussy à tousjours nous vous en amerons. »
Et la payenne dist : « J'entens bien voz raisons;
Mais bien say se je fais le sort que nous savons,
Que vous verrés l'engien quéir par petis mons. »
Et dist Cornumarans : « Forment le désirons.
Par le foy que je doy le loy que fist Mahoms
Vous en arés pourfit, joiaus et rices dons. »
Puis a dit bièlement : « Ou feu vous arderons. »

16988 Vers trop court : *Si elle le fera com...*

16990 *Je le feray*]*ardoir;* cette récompense, réservée à la sorcière pour prix du service important que l'on attend d'elle, peint l'horreur fanatique qu'inspirait alors la prétendue sorcellerie.

17002 Cornumarant ne rougit pas de tromper celle dont il veut se servir.

17009 Cette restriction mentale est digne d'une époque moins reculée.

La sorcière payenne ne s'y voet ariester.
En Jhérusalem fist IJ pucielles mander;
Et puis les envoya en se cambre enfrumer;
Et leur dist doucement : « Je voel à vous parler
D'une cose de quoy vous porés amender
De bien mille besans c'on vous fera donner :
Car se je puis par vous ung grant fait akiéver,
Dont j'aray à tousjours haute honneur à porter;
Mais je ne puis mon fait nulement démener,
Se deux pucielles n'ay pour mon sort ordener.
Et vous savés très-bien vo cuer et vo pensser,
Et comment bonne amours vous a fait démener.
Se vous sentés voz corps bien purs sans violer;
Ne qu'à homme n'ayés point volu habiter,
Se demorés o moy sans vous à effraer,
Et se n'yestes en point, sy en voelliés r'aler,
Sy très-purement c'on n'en sache parler :
Car tantos m'en fauroit une autre remander. »
Ly aisnée respont : « G'y puis bien demorer. »
Et la maisnée dist : « Il m'en convient r'aler,
Très l'âge de dix ans ne ciessay de siécler. »

Quant la vielle sorcière la payenne escouta,
De la joie qu'elle ot arriere commença.
A la filette dist : « Bien ait qui te porta!
Foy que je doy Mahom, en toy boin enfant a. »
Adont isnièlement ung aultre remanda.
Quant IJ pucielles ot, son carin ordena
Elle fist ung carnin où dyables régna
De biestes, de venin, tant fist et tant parla,
Que tout ot ordené çou qu'elle dézira;

La magicienne se met en devoir de commencer ses enchantements.

Folio 256 v°.

17026 Vers incomplet. On peut substituer *privéement* à *purement*, qui n'a pas de sens.

17030 *Siécler*, suivre les erreurs, les déportements du siècle.

17032 *Arriere;* il est évident que le copiste, dont la main flamande se décèle à chaque instant, a voulu écrire *à rire*.

17037 *Carnin*, au vers précédent : *carin*.

Et puis droit as crestiaus la sorcière monta :
Deux pucielles o ly la sorcière mena.
Là vinrent maint payen pour vir qu'elle fera.
Ly roys Cornumarans en une tour ala :
O lui fu Corbadas, ly vieuls qui l'engenra,
Et ly roys Lucquabiaus, en qui on se fia,
Et maint aultre payen qui moult s'esmiervela
Comment la fausse vielle l'engien afolera.
La sorcière s'en vint, sur les crestiaus rampa :
Au-devant de l'engien les pucielles posa;
Pour faire son carnin très-bien s'aparella.
Et ly dus Godefroys les fammes avisa
Qui furent as crestiaus où on les adiestra.
Le maistre engignéour Godefroys appiella :
« Maistres, ce dist ly dus, voyés ces femmes-là!
Tournés ung vostre engien ung bien pau par deçà,
Folio 287 r°. Et metés vostre avis; et se la pière y va,
Cent livres vous donray, jà faulte n'y ara. »
Et ly mestres ly dist que péner s'en volra.
Venus est à l'engien et ung pau l'avala,
De l'uel soutiévement à fames s'avoia.
Il deffrume l'engien, et la pière s'en va;
Par ytel convenent la pière s'adréça,
Trois femmes et cinq hommes à ung seul cop tua.
Morte fu la sorcière et çou qu'elle y mena.
La magicienne est tuée par une pierre lancée de la machine qu'elle devait réduire à l'impuissance.
Adont telle huée des crestyens monta
Que toute la campaigne entendy et sonna.
Voi le Cornumarans, tous ly sans ly mua.
Il a maudit l'engien et qui le carpenta.

Invocation. Signour, biaus fu ly cops de l'engien souffissant.
Le sorcière tua et deux femmes avant
Et V payen qui là estoient en avant.
Quant la miervelle vit le roy Cornumarant,
Il en ot moult son cuer courouciet et dolant.

Contre le fort engien se vont fort garnissant
De cloies et de fiens et de maint cuier devant;
Et no baron le vont songneusement gardant.
Mais famine ont en l'ost chevalier et siergant :
Là moroient de fain ly boin destrier courant.
E Dieux! que de tourment il aloient souffrant.
Et de fain et de soif moroient ly aucquant.
Fourer vont ly baron tout ly plus souffissant;
Entour Jhérusalem vont vitalle querrant.
En Bétanie ont pris çou qu'il y vont trouvant;
Et dedens Bethléem ne va riens demorant.
Ly boins contes de Flandres et Robiert le Normant
S'en vont par desuers Acre, à force cevauçant.
A une matinée droit à l'aube crevant.
Encontrèrent no gent ung encontre vaillant :
Droit entre Acre et Césaire, où Jonas va manant,
A l'avaler d'un mont et ung fort desrubant,
Vinrent des Sarrasin bien V^c chevauçant :
Ly roys Grascyens d'Acre les aloit conduisant;
Et venoit secourir le roy Cornumarant.
Et se ly amenoit bonne vitalle tant;
Dire ne le saroit nuls clers qui soit lisant.
Deux mil bués cras et gros et poissant
Et III^m moutons aloient amenant,
Et mil karois de boin pain noir et blanc.
Et de char salée sur maint mulet trotant.
La vitalle fu grande, ce trouvons nous lisant,
Que ly roys Grascyens aloit aconduisant
Droit à Jhérusalem au roy Cornumarant,
Que jà n'en mengera en trestout son vivant.

Che fu ung samedy, à l'eure de complie,

La famine afflige les assiégeants.

Rencontre des chrétiens et d'un convoi de vivres, amené aux assiégés par les troupes de l'émir d'Acre, entre cette ville et Césarée.

Folio 257 v°.

17075 De claies, de fiente et de maint cuir...
17095 Vers incomplet. Si dans le vers suivant on ne lit pas *mille* au lieu de *mil*, la mesure est rompue.
17098 Vers imparfait.
17099 Id.

Qu'entre Césaire et Acre, une cité jolie,
A ung mont avaler, nostre chevalerie
Ont illucc encontré, lès une manandrie
Qui arsse avoit esté de le gent baptisie :
Là endroit est venus à no gent une espie
Qui bien a connéu le duc de Normandie
Et le conte flamenc et la chevalerie.
Quant il les a coisis, haultement leur escrie :
« Seigneur, dist-il, varlés, or, ne vous hastés mie
Je vous ensengneray vo journée gagnie.
Oncques telle vitalle ne vistes en vo vie.
D'Acre m'en suy issus o la gent paiénie :
maldran d'Orbrie. Grascyens les conduist et Amaldran d'Orbrie.
En Jhérusalem vont, j'el vous aciertefie ;
Et sy chevauceront toute nuit à nuitie.
Le chemin de Césaire ont leur voie acquellie.
Ly karins va durant plus de lieue et demie
De pain et de boin char et de boin vin sur lie.
Et quant la nouvielle ont escouté et oye,
Dieu en vont aourant, le fil Sainte Marie.
Dist ly dus des Normans : « Sire Dieux, vostre aïe
Que ceste garnison ne nous soit eslongie!
S'en reconforterons l'afamée maisnie,
Qui sont venu morir de fain dedens Surie
Pour vengier ceste mort qui nous rendy le vie,
Pour véoir le sépulcre où sa char fu couchie,
Qui pour nous fu en crois pénée et travellie. »
Dist ly contes flamens : « Ne nous esmaions mie :
Car nous avons en l'ost, je croy, qui pour nous prie. »

Or, furent no baron resjoy durement,
Quant il oïrent dire l'espie sagement

17107 *Manandrie*, ou *manandie*, habitation.

17129 Ce vers est encore remarquable par sa facture toute moderne et antithétique et qui rappelle un vers de Voltaire mis dans la bouche de Lusignan.

Que ly roys Grascyens chevauçoit ensement.
« A Dieux! que bonne prise, ce disoient no gent.
Dieux voelliés nous aidier anuit habondamment
Par quoy réconforter puissons proçainement
Ciaus qui déconforté sont angousseusement
De la grande famine que nous avons souvent.
Huy avons à mengier assés et larguement ;
Et puis apriés sy pau que no hocent ly dent. »
Dist ly dus des Normans : « Trestout premièrement.
Il nous convient savoir le passage briefment. »
— « Deux enbusques ferons, » dist ly contes flamenc.
Et arons chevauceurs cevauchant fièrement,
Qui dire nous venront le droit démainement. »
Là se sont acordé ly baron liément,
Entre Jhérusalem et Acre droitement,
Sur ung chemin croisiet qui fu grans durement :
Là vint ly dus normans et ung bosquage prent;
Sur sapins fist monter des siergans plus de cent
Pour regarder autour avironneément;
Et ly contes de Flandres et ly sien ensement Folio 258 v°.
Ou chemin de Césaire ont fait enbusquement :
Car adont y avoit trieus par sairement
Entre ciaus de Césaire et crestyenne gent,
Qui avoient logiet devant moult longuement.
Or, avoient livré pain et char et fourment
Pour le siége laissier par ytel convenent
Que no baron devoient faire département,
Et aler faire siége avironneément
Devant Jhérusalem, tant et sy longuement
Que la ville seroit à leur commandement;
Et puis apriés ly turc de Césaire briefment

17139 *Puissons* pour *puissions*.
17142 Le MS : Huy avons assés à mengier et larguement.
17143 *Hocent*, hochent.
17144 *Des*, le MS : *de*.
17160 *Et char*, le MS : *char*.

Devoient départir et rendre plainement
La ville de Césaire à nous principalment.
Et pourtant no baron dont je fais parlement
Aloient viers Césaire bien et hardiement,
Pourtant qu'il n'y avoit nésung content;
Et pourtant s'y sont trait ly nostre simplement
Pour espyer le roy qui venoit noblement
Le roy Cornumarant secoure vallanment.
Mais on dist ung parler, et c'on voit bien souvent,
Que pis vault uns encontres que l'agait qui atent.

Or ont fait no baron Il agais enbusquier
Et à l'ost Godefroy ont-il fait envoyer
Qu'entour Jhérusalem facent escargaitier;
Et que secours leur vient qui bien leur a mestier.
Buinemons et Tangrés et l'autre chevalier
Vont autour de la ville toute nuit espyer
C'on ne puist par dedens aler ne cevaucier,
Ne vitalle aporter qui valle ung seul denier.
Entour Jhérusalem véissiés chevaucier
Et cierges et falos et le feu flambyer.
Ly roys Cornumarans s'en prist à miervellier;
Folio 259 r°. Lucquabiau appiella et Maucoulon le fier,
Et dist Cornumarans : « Trop me doy esmayer
Que ces crestyens voy sy forment vellier :
Je croy c'on leur a dit que je doy cevaucier. »
— « Cornumarans, biaus sire, dist Lucquabiaus le fier,
Oncques mais je ne vis gens sy fort travellier. »

Dou roy Cornumarant lairay ung pau ester,
Et dou roy Grascyen vous volray deviser,
Qui à Jhérusalem voloit secours livrer

17171 Vers trop court. *Entr'eux nésung...*
17175 *Ung parler,* un proverbe.
17180 *Vient*, le MS : *vint.*
17190 Vers trop court :
Que tous ces crestyens (trissyllabe).

De mile Sarrasin qu'il avoit fait armer,
Et de grans garnisons qu'il y cuidoit bouter.
Se ly roys Grascyens sy péuist osteler,
Moult éuist crestyens fait paines endurer.
Toute nuit fist sa gent chevaucier et esrer,
Pour tant qu'il se puïst de noz gens esquiéver :
Bien savoit les destrois où boin faisoit passer.
A Jonas de Césaire a fait ly roys mander Jonas de Césarée.
Qu'il ne fesist tençon, ne noise à son passer,
Et qu'il venoit le roy Cornumarant tensser,
Et de vitalle oussy Jhérusalem peupler.
Et ly chevauceur vont pour Césaire trouver;
Mais Flamens les ont pris, et les vont amener
Au boin conte de Flandres qui tant fist à loer.
Quant ly contes les vit, sy fist à iaus parler
Et dist qu'il les feroit à martire livrer,
Che du roy Grascyen ne disoient au cler;
Et ly payen ly vont le venue conter
Et comment il doivent au point du jour passer
Pour venir à Césaire toute jour osteler :
Car par nuit ne voloit dormir ne reposer,
Et par jour voet dormir jusques à l'aviesprer.
Quant ly contes oy la venue conter,
Au duc de Normandie fist un message aler
Et qu'il venist à lui pour bataille trouver.
Et ly dus chevauça, quant il oy conter. Folio 259 v°.
Les deux batailles font en ung mont assambler :
Droit dalès ung bosquet s'alèrent desmonter.
Il ont fait leurs chevaus fièrement resçaingler,
Et leur coiffes lacier, leurs espées tirer.
Les escus de leurs cols faisoient renoer;
Et ly pluseur ont fait leur chevaus abuvrer,
Et ly aucqun oussy les ont fait refiérer.

17197 *Mile*, le MS : *mil.* 17213 *Che* pour *se*, *si*.

Et qui avoit du pain à l'iaue s'aloit souper :
Leurs espies on fait par les chemins aler
Pour le noble karoy des Sarrasin trouver.
Grascyens fu derière pour ses hommes garder :
Par devant les faisoit d'un Sarrasin guier,
Qui savoit moult très-bien les boins chemins trouver.
Ly Sarrasin par nuit commencent à esrer :
N'ont sierge ne brandon qui les puist alumer;
Et ly roys Grascyens fait le karoy haster.
Et dist as Sarrasins : « Penssés de cheminer :
En ceste nuit nous faut Jhérusalem trouver.
Droit à soleil levant nous y faurra entrer :
Ly gais des crestyens s'en yra reposer :
Garde n'avons ychy, ne nous en faut doubter.
N'a dyable en infier qui chy nous puist trouver. »

L'émir Maudras.

Or, chevauce ly roys qui Grascyens ot à non :
Ung amirant avoit devant el premier fron;
Cousin roy Grascyen, Maudras avoit à non :
Cieus conduisit devant la noble garnison
Et V^c Sarrasin armés que campion.
Deviers Jhérusalem chevaucent ly glouton;
Et noz boins crestyens, que Dieux face pardon,
Estoient au devant au seniestre coron.
El bois de Bethléem estoient ly baron.

L'écuyer Guichard de Dijon.
Folio 260 r°.

È-vous ung escuyer qui estoit de Dijon,
Et fu pris devant Nicques en l'ost le ber Piéron.
Corbarans l'ot tenu lonctemps en sa prison
Avoecques Bauduin qui ocist le griffon.
Cieux s'en vint chevauchant sur le destrier gascon;
Il demande le conte qui porte le lyon :
Le duc de Normandie qui Robiert ot à non;
Et cil y sont venu pour oïr sa raison.

17231 Vers trop long : *Et qui avoit de l'iaue et pain...*

17255 *Le ber Piéron*, Pierre l'Ermite.

« Signour, dist l'escuiers qui Guiçars ot à non,
J'ay véu Sarrasin et toute leur fachon.
S'ay estet par devant, derière et ou moilon :
Car je say bien parler le language Mahom.
Grascyens, le roy d'Acre, conduist l'establison :
Uns aultres amirans, qui des gens a foison,
Cevauce par devant, destort le gonfanon.
Ly quaroix dure bien deux lieues environ.
Droit à soleil levant, je croy, ne habandon,
Quident moult bien entrer ou temple Salemon :
Delà che desrubant en la valée Axson,
Les laissa orendroit, n'en fay se venir non.
Or, regardés comment et par quelle ocquoison
Vous volrés assalir le geste Baraton. »
Dist ly dus des Normans : « Vescy boin compaignon,
Par luy acomplirons la nostre intencion.
Or, aront à mengier ly enfant de Buillon
Et ly boin crestyen de nostre nascion,
Qui de fain sont velu, tout ensy que mouton,
Pour vengier la mort Dieu qui souffry passion. »

Ly dus de Normandie grant joie démena
Quant il oy Guiçart qui sy bien ly nonça
La venue des Turs où on les trouvera.
Dist au conte de Flandres que loyaument ama :
« Or regardés, biau sire, comment on le fera,
Lyquels ira devant, où ly queus demorra. »
Dist ly contes de Flandres : « Ensy qu'il vous plaira. Folio 260 v°.
G'iroie volentiers devant au lés dechà. »
Et dist ly dus normans : « Bien ait qui vous porta!

17272 *La vallée Axson ;* il y a autour de Jérusalem trois vallées : celle de Josaphat ou de Cédron, à l'orient ; au midi, celle de Gehennon ou de Siloë, et, au couchant, celle de Rephaïm, la moins profonde de toutes.

17285 *Que*, le MS : *qui.*
17287 *Demorra*, le MS : *demorn.*
17290 *Ly dus normans*, le MS : *Ly dus de Normans.*

Le comte de Flandre et le duc de Normandie se concertent pour s'emparer du convoi de Gracien d'Acre.

Boin jour puist-il avoir qu'ensy respondut a ;
Et g'iray par derière pour savoir qu'il y a ;
Et se besoins vous croist, mes corps vous aidera.»
Lors se sont ordené ; cascuns s'eslaieça :
17295 Car il y avoit tel qu'en IJ jours ne menga,
Fors que l'ierbe des camps et dou fruit qu'il trouva.
Ly karois qui venoit et qui fort se hasta
Alèrent costiant, bien fu qui l'espia.
Droit à l'aube crevant, sytos qu'il ajourna,
17300 Furent Turc asaly et deçà et delà.
Ly dus de Normandie à Grascyens jousta :
D'une lance acérée en l'escut asséna,
Par ytel convenent l'enpaint et le bouta
Que dessus les arçons derière se ploia,
17305 Tellement que ly corps sy fort se travella,
Qu'il ne sot où il fu, ne comment il ly va.
Ly dus de Normandie fièrement le brocha :
Dou héaume qu'il tint sy fort ly esracha,
Que ly roys Grascyens haultement ly cria :
17310 « Crestyens, ne m'ochis ; grans pourfis t'en venra :
Car je créray celuy qui péner se laissa
Sur le mont de Cauvaire quant on le travilla,
Et au tierch jour apriés de mort résuscita,
Crestyens devenray, désiré l'ay piéchà,
17315 Et Corbarans oussy me dist qu'il le sera,
Luès que Jhérusalem conquestée sera. »

Gracien est fait prisonnier par Robert de Normandie. Il demande le baptême.

Quant ly dus des Normans le Sarrasin entent
Lors le prist à mierchy et le balla sa gent.
Adont ly Sarrasin s'esbahirent forment :
Folio 261 r°.
17320 Le karoy ont laissiet ; sy s'enfuient briefment ;
Et ly boin crestyen les ochient vieument.
En fuiant en ont mort assés et larghement :
Jusques à l'amirant s'en fuient asprement.

17316 *Conquestée*, le MS : *conqueste.* 17317 *Des*, le MS : *de.*

Mais ly contes de Flandres et ly sien ensement
Estoient pardevant, assalant telement
Qu'il n'y ait Sarrasin qui tant ot hardement,
Qui ne s'en voist fuiant tos et apiertement.
Ly uns va à Césaire; ly aultres se desment :
Ne sèvent où aler, qu'il ne truèvent no gent :
Jusqu'à Jhérusalem s'enfuient vistement.
Droit à soleil levant, se l'istore ne ment,
Trouvèrent Godefroy et Bauduin le gent.
Le conte de Toulouse qui tant ot hardiment,
Buinemont et Tangré, qui estoient parent,
Le conte de Saint-Pol o son efforcement,
Et le frère du roy où douce France apent,
Estievène d'Aubemarle et Thumas au corps gent,
Et Rogier du Rosoy et des aultres grament
Contre les Sarrasin vont criant laidement.
Mais ly roys des Taffurs leur a moustré le dent : Nouveaux exploits des truands ou ribauds.
A XV^m ribaus y fist ung tel content
Que tout y furent pris et mort vilainement :
Dont dirent ly ribaut à leur vois haultement :
« Querre nous faut du pain, s'il vient Dieu à talent.
Car de le char avons assés et larghement. »
Il ont pris les payens mors et vis ensement;
Et dirent qu'il quieront tout par acordement
Et se les mengeront à ce desjunement.

Godefroys de Buillon a mandet ung Piersant
Et ly a demandé pourquoy furrent fuiant;
Et ly payens ly dist le ciertain convenent,
Comment roys Grascyens et Maudras l'amirant
Amenoient vitalle au roy Cornumarant.
— « Or, ont trouvé encontre merveleus et pesant : Folio 261 v°.
Tout sommes desconfy ly petit et ly grant. »

17326 *Ait* pour *eust.* 17347 *Quieront*, cuiront.

Quant Godefroys l'oy, s'en ot son cuer joiant;
Il a dit as barons : « Or, cevauçons avant :
Car ce sont nostre gent qui les pas vont gaitant.
Je croy que c'est Robiers, ly riches dus normant,
Et ly contes de Flandres, ly rices conquerrant.
Hier main furent de l'ost ly prince départant
Pour vitalle trouver dont besoing avons grant.
Or, ont trouvé l'encontre selonc mon ensciant. »
Et dient ly baron : « Or, alons chevauçant. »
Chil de Jhérusalem n'en sèvent tant ne quant,
Dont brochent des chevaus à esporons trençant.
Il n'orent pas alé demie lieue durant,
Quant virent noz barons qui furent en samblant
Devenut kareton, varlet et marchéant :
Ly uns maine ung ceval ou ung mulet trotant
Ou ung boin karoit tourset à l'avenant :
Robiers de Normandie les aloit conduissant;
Et ly contes de Flandres les aloit costiant.
Et no boin crestyen, qui en Dieu sont créant,
Chevaucent fièrement com chevalier vaillant.
Quand il virent la proie, et il vont congnissant
Le duc de Normandie et Foucques de Melant
Et le conte de Flandre, qui tant ot fier samblant,
A piet sont descendu ly baron souffissant.
Là se vont ly baron forment entr'acolant.
Ly dus de Normandie va haultement parlant;
Et a dit : « Biau seignour, alons Dieu aourant.
Véchy bielle vitalle et noble et avenant,
Que Dieux nous a tramis par son digne commaut;
Et j'ay Dieu en couvent, le père roy amant,
Pour qui je passay mer à nef et à chalant
Et laissay me moullier qui est morte d'enfant,
Et par la foy que doy Guillaume le poissant,

Folio 262 r°.

17358 *Ce*, le MS : *se*.
17361 *Hier main*, hier matin.
17371 Vers trop court.
17388 *Que doy*, le MS : *que je doy*.

Mon frère le bastart, que mes corps aime tant, — Guillaume-le-Bâtard, roi d'Angleterre.
De ceste garnison, que nous alons menant,
Aront autant en l'ost ly petit que ly grant,
Selonc le sien estat et le sien convenant.
Sy bien qu'il n'y ara ung pain de ramenant. »

Ly dus de Normandie fu volentiers oys
Du boin duc Godefroy et de tous les marcis.
« Seigneur, ce dist ly dus, entendés à mes dis.
Vescy roy Grascyen que j'ay à force pris : — Garcien d'Acre embrasse le christianisme.
Il est rendus à moy, voire par tel devis,
Qu'il me dist de son gré à iestre conviertis
A la foy catholicque et en fons bénéis. »
Et dient ly baron : « Sy sera noz amis. »
Là fu bien fiestyés ly payens seignouris;
Puis fu vrais crestyens et fist moult de pourfis
A l'ost Nostre-Seigneur : preudoms fu et gentils.
Et ly contes de Flandres a nos barons coisis
Encontre iaus est venus, si les a conjéis;
Et ly baron ont dit : « Sire, Vc miercis.
Estés avés en fuerre, et les grans fais empris.
De la vostre poissance ne poons valoir pis. » — L'expédition des croisés réussit.
Dist ly contes de Flandres : « Çus fès n'est point hardis : — Modestie du comte de Flandre.
Car nous sousprîmes nos morteus anemis;
Il n'estoient pas IIJ où nous estièmes dis.
Se ce fust par ingael que ly jeus fust partis,
Espoir que Sarrasin nous euissent sousmis.
Et pourtant, dist ly sages, on le truève ès escris
Que mieus vault boins engiens de science et d'avis
Q'usser de vive force; c'est uns trop grans péris. »
Et dient ly baron : « Vous iestes bien apris.

17393 *Rumenant* pour *remanant*.
17400 *Catholicque*, le MS : *chatolicque*.
17412 Vers trop court : *car nous sousprismes* LA...
17413 *Par ingael*, pour *par ingal* (égal) orth. flam.
17417 *Q'usser*, pour *qu'user*.

Ne vous volés vanter, bien apert à vos dis;
Mais quant ly jours venra périlleus et despis
Folio 262 v°. Que Sarrasin venront desur les camps flouris,
Que ly soudans y venra à tous ses XV fis,
Et nous arons ung jour contre les Arrabis,
En l'ost des crestyens n'en y a mie VJ
Qui valent en proaiche, sans iestre départis,
Vous et le duc normant; n'en say nul plus hardis
Qui metteroit son piet là où vous l'ariés mis,
Se ce n'est Godefroys, qui est suppelatis. »

Bielle fu la journée et ly solaus luisans,
Qu'en l'ost s'en retourna ly riches dus normans,
Et ly contes de Flandres, Robiert ly conquerrans,
Godefroys de Buillon et Bauduins ly frans,
Lès le mont Olivet, sur le prés verdoians,
Priés de Jhérusalem, si qu'à IJ ars traians
Estoient no baron les fossés costians,
La vitalle aroutée dont ly karins fu grans,
A mules et à sommiers et à kars karians;
François les conduissoient à banires luisans,
A bataille ordenée, à pengnons ventelans.
De sa tour les pierçut ly roys Cornumarans
Et ly roys Maucoulons et Lucquabiaus ly grans,
Et ly roys Corbadas, qui les ceviaus ot blans.
Quant virent le karin qui estoit sy durans :
« A! Mahom, dist ly roys, com mes corps est dolans;
Ceste vitalle vient de mes apiertenans.
Ly roys Grascyens d'Acre l'estoit aconduisans;
Il le m'avoit mandé par messages courans.
Or, ont esté trouvé des caitis meschéans.
Moult estoient dolant, or, les voy joians.
Seigneur, or, tos as armes! nuls n'y soit ariestans.

17419 *Apert*, le MS : *apet*.
17422 Vers trop long : supprimer *ly* ou *y*.
17430-31 Voy. v. 17359-60.
17449 Vers trop court : *or* se *les voy*.

Secourir nous convient nostre apartenans;
Et la proie amener qui nous est pourfitans. »
Jà se fuissent armé Sarrasin à che temps,
Quant virent les Taffurs les fossés aprochans;
S'amainent les prisons laidement débatans; Folio 263 r°.
Et les Sarrasins mors d'espées et de brans
Aportent à leur cols tous mors et tous sanglans,
Pour tourner ou hastier quant il en sera temps.
Et quant Cornumarans avisa les siergans,
De la paour qu'il ot ly mua fort ly sans.
As Sarrasins a dit, voiant ces sousdoians
Qui menguent ces Turs à uns fors aus broians :
« Maudite soit ly heure quant tant les voy vivans.
— « Biaus fieux, dist Corbadas, ne soyés consentans
D'en d'issir là dehors, il n'en est mie temps.
Il nous convient viser que chus riches soudans
Sache nostre doleur, qui tant est mendians.
Vitalle nous faura de quoy je sui dolans. »
— « Qui fera le messagе? ce dist Cornumarans.
— « Nuls n'isteroit là hors, tant soit hardis ne grans,
Se ce n'estoit mon corps qui en est désirans. »
— « Vous n'en isterés jà, » dist Corbadas ly grans.
Se vous issiés là hors, par mes dieux souffissans
Jamais joie n'aroy, tant que soie vivans. »
Et ly roys des ribaus fist des arrière-bans; Le roi des ribauds se livre à ses goûts d'anthropophage.
Il prist ung Sarrasin qui fu gros et poissans.
Assés priés des fossés et des murs haus et grans
Ocist le Sarrasin et le fu desviestans.
Tout ensy que ung pourciel c'uns bouciers est tuans,
Appareilla le corps et ly ouvry les flans,
La coraille en giéta devant lui sur les camps.
En la broke le mist pardevant les Piersans

17451 Vers incomplet.
17452 *Et*, omis dans le MS.
17458 *Pour tourner ou hastier*, les mettre à la broche.
17462 *A uns fors aus broians*, à une sauce fortement relevée d'ail, à un saupiqué d'ail.

Et à deux Sarrasins le fu tantos quierkans.
Ensy le fist porter ly ribaus alemans
Tout selonc les fossés jusqu'à loge logans.
« Mahom! dient payen, regardés quels mesquans!
Puisqu'il menguent Turs, Sarrasin et Piersans,
Ne seront affamé descy jusqu'à dis ans. »

Folio 263 v°.

Dedens Jhérusalem furent en grant friçon
Quant ly roys des Taffurs fist ocire ung glouton,
Et bien apparellier tout ensy c'un bacon,
En la broucque bouter, sy com rost de mouton,
Pardedens la cité telle noise en fist-on
Qu'il n'y a Sarrasin qui n'ait confusion;
Et maudient François en leur establison.
A l'ost sont revenu ly nobile baron;
Et puis furent d'acort et vraie opinion
De faire baptisier en vraye entenscion
Grascyen le roy d'Acre dont j'ay fet mencion.

Baptême de Gracien d'Acre.

Ce jour le tint sur fons Godefroys de Buillon
Et ly frères du roy c'on appielle Huon :
Ly vesques de Maltran fist la bénéiçon;
Mais ne ly ont muet, ne cangiet le sien non :
Grascyens fu nommés, Dieux ly face pardon!
Car boins crestyens fu en sa regnascion.
Et ly crestyen ont partit le garnison
Très-bien et loyalment sans nulle mesprison.
Tout droit au port à Jaffes sy com dist le cançon
Arivèrent adont des pèlerins foisons;
Et furent de Venisse du pays environ,
Qui furent passé mer à icelle saison

Renforts de troupes et de vivres, amenés par une flottille au port de Joppé ou Jaffa.

17484 *Alemans*, il faut entendre de la Basse-Allemagne.
17489 *Friçon*, frisson.
17491 *Bacon*, porc.
17492 *Broucque*, broche.
17510 *Et furent de Venisse.* C'étaient dix vaisseaux génois. Joppé ou Jaffa était entre les mains des croisés, les musulmans, qui l'habitaient, ayant déserté à leur approche, et leur ayant laissé la liberté de jeter dans la citadelle une petite garnison.

Pour aidier à conquerre le temple Salemon.
De vitalle aportèrent une telle parçon
Que pour conforter l'ost jusqu'à l'Ascencion.
Ly gentil pèlerin qui vinrent à dromon
Envoyèrent en l'ost à force et habandon
C'on alast encontre iaus sans nule ariestison :
Car de ciaus de Damas avoient souspeçon.
Là estoit Dodequins, qui cuer ot de lyon,
Et sy fu Abilans, qui l'ama de cuer bon ;
Et ly boin crestyen fisent establison
Pour aler audevant, qu'il n'aient se bien non.
Ly contes de Saint Pol y ala, ce dist-on. Folio 264 r°.
Et ses fieux Engherans, c'on gary par puison.
Sy fu Thumas de Marle, Bauduin Cauderon :
A dix mil hommes d'armes s'en vont ly compaignon.

Quant ly pèlerin furent pardedens l'ost entré,
Bien furent fiestyet et rechut en gré.
Or, orent dedans l'ost de vitalle plenté ;
Et ly Sarrasins sont enclos et ensiéré,
Qu'il n'en puissent issier ne en lonc, ne en lé.
Ly roys Cornumarans a maint baron mandé Conseil tenu par Cornumarant.
Et quant il sont venut, fièrement a parlé :
« Signour, ce dist ly roys, crestyen sont peuplé.
Je vous ay enconvent qu'il y a gent plenté :
Et ly soudans de Pierse, qui tant a richeté,
Ne set de nostre estat ung denier monnéé.
Il convenra viser c'on ly ait devisé. »
« — Biaus niés, dist Lucquabiaus, or, oyés mon pensé.
Nous prenderons coulons dont nous avons plenté : Emploi de pigeons comme messagers.
Et sur cascun coulon ara au col noé
Ung brief de nostre estat et de no dureté ;
Et manderons à ciaus dont il seront trouvé

17528 Vers trop court : *et* bien *rechut*... ou *rechéut*. 17529 *Or, orent*, cacophonie.

Qu'en l'honneur de Mahom aient de nous pité;
Et c'on die au soudant, là où on l'ait trouvé,
Comment ly crestyen nous tiènent ensiéré.
Et parmy ces coulons qui seront envolé,
Où ly escript seront pendut et afremé,
Il s'en iront volant, s'il sont bien afamé,
En vile ou en castiel ou en boine cité.
Sy seront ly coulons de nostre gent trouvé;
Et quant il trouveront la nostre cruauté,
La nouvielle ira tant et du lonc et du lé,
Que ly rices soudans sara no volenté.
Adont asamblera tout son rice barné;
Le kaliffe amenra, où tant a dignité,
Folio 264 v°. Et le roy Corbarant qui tant a de fierté,
L'Amulaine d'Orbrie et le roy acéré
L'émir Barré. Ector de Salorie, et l'amiral Barré,
Abreham de Damas et son fil redoubté
Et le boin Dodequin qui tant a poesté,
Les roys, les amiraus de mainte royauté,
Qui nous veront aidier de lie volenté
Encontre Godefroys qui trop a chy esté,
Witasse et Bauduin qui tant sont redoubté,
Hue c'on dist le Mainé, Buinemont et Tangré,
Et le conte de Flandres qui tant a de fierté,
Et le riche barnage de la crestiéneté.
Tout seront mort et pris, ochis et afolé,
Se le faites ensy com je l'ai devisé :
Enssy l'ay véut faire en mainte frumeté.
Le roi Bédouin ou des Bédouins, Sorbaré. Quant ly roys Béduins gherria Sorbaré
Qui le tint en sa ville ung an tout ensierré;
J'estoie avoec lui et y avoie esté :
Nous éuimes tel fain et telle aviersité,
Que, sauve nostre vie et le nostre santé,

17553 *Et du lonc*, le MS : *du lonc.*
17562 *Amiraus* ou *amirans.*
17563 *Veront* pour *venront.*

Fussiemmes départis volentiers et de gré ;
Mais ly roys Béduins avoit no tans juré.
Par messages coulons fûmes de mort sauvé ;
Et ly roys Béduins en ot le cief coppé :
Jou-meismes ly trençay à mon brane acéré.
Or, le faisons enssy com je l'ay devisé. »
Et dist Cornumarans : « Vous avés bien parlé.
Il sera ensy fait, je l'ai bien enpenssé. »
Enssy ont Sarrasin leur conseil ordené ;
Puis furent ly coulons vistement aporté ;
Mais il leur vausist mieulx, saciés-en vérité,
Que trestout ly coulon fussent mis en pasté.

Or, vont ly Sarrasins les coulons aportant
Droit en le tour David, devant Cornumarant.
Escrire fist maint brief, puis les vont atacquant
Droit à leur hatériaus, au col leur vont pendant.
Et quant il orent fait çou qu'aloient penssant,
Il ont pris les coulons qui furent noir et blanc :
Par les feniestres vont tous les coulons giétant.
As chans les envoyèrent, et il s'en vont volant.
Desur le tour David s'envolent ly aucquant ;
Et ly plusour aloient en le ville rentrant ;
Mais Sarrasin les vont as pierres recaçant,
Et il s'en vont en l'air ensamble déduisant.
Godefroys de Buillon fu en son tref devant
O le quens de Saint-Pol et son fil Engherant,
Et le roy convierty Grascyen le vaillant,
Et voient les coulons parmy l'air voletant.
Moult furent esbahy qu'il en y avoit tant ;
Mais ly roys Grascyens leur a dit en oyant :
« Seignour baron, dist-il, je vous jur et créant
Que ly soudans venra à empire sy grant

Folio 265 r°.

17592 *Hatériaus*, cols.

Que tout ly plus hardy en seront esmaiant. »
Quant Godefroys l'oy, lors se va escriant :
« A cheval ! à cheval ! chevalier et siergant. »
Lors siévent les coulons qui aloient volant :
Ly uns giette faucon ou esprivier volant,
Et ly aultre traoit de saiettes trençant.
Ly boins dus Godefroys et lui et si aidant
Fisent par leur engiens et se pénèrent tant
Qu'il prisent des coulons L en ung tenant,
Et sy en ont ochis à plenté en traiant.
En l'ost vont les coulons no baron raportant,
Et font lire les briefs haultement en oyant
Le mandement que font, et en iaux complaignant,
Cil de Jhérusalem au rice roy soudant.
Or, escoutés de quoy il se vont avisant :
Il ont pris des briévés et les vont retournant,
Et dient ly briévet : « Seignour, soyés joiant,
Jou, roys Cornumarans, vous vois senéfiant
Qu'en Jhérusalem sont Sarrasin et Piersant
Pourvéu de vitalle ung an en ung tenant;
Et nostre anemit sont matet et récréant,
Et me prient respit que leur voisse acordant
Sy qu'il puissent passer le haulte mer bruiant,
R'aler en leur pays à nef et à calant;
Mais au deseure en sui, respit n'aront noiant :
Car tout morront de fain ly petit et ly grant;
Et le senéfyés au rice roy soudant,

Stratagème des chrétiens.

Folio 265 v°.

17619 Cet épisode, sauf quelques modifications, est conforme à l'histoire. Après avoir conclu un traité avec l'émir de St-Jean d'Acre, par lequel il leur fournissait des vivres et promettait de rester le tributaire des chrétiens, s'ils prenaient Jérusalem, les croisés, avant d'assiéger Jérusalem, poursuivirent leur route au pied du Carmel, et étant venus camper sur les bords de l'étang de Césarée, aperçurent dans l'air une colombe poursuivie par un oiseau de proie; les cris des soldats l'épouvantèrent et elle se laissa tomber au milieu d'eux. Cette colombe portait un petit billet par lequel l'émir de Ptolémaïs, Accon ou Acre, avertissait celui de Césarée de l'arrivée des croisés, lui conseillant de les inquiéter dans leur passage et de faire courir cet avis de ville en ville. On sait que le Tasse a beaucoup parlé de cet incident.

L'Amulaine d'Orbrie, le frère Solimant,
Et Esclamart de Miecques et Marbrus l'Aufriquant — Esclamart de la Mecque et Marbrun d'Afrique.
Au roy de Tabarie et au roy aufricquant,
Au roy des Moryens et au roy Corbarant;
Et ne fassent pour moy assamblée ne mant.
Asséurés me tieng d'ore mès en avant :
N'ay que faire d'aïde de roy ne d'amirant.
Faussement m'ont aidiet tout my apertenant;
Mais ceste courtoisie leur revenra devant. »
De telz escrips et briefs vont les coulons quierquant :
Dix lieues long et plus vont les coulons portant,
Sicqu'en Jhérusalem ne voissent retournant.
Et ly coulon s'en vont au castiel Turniquant : — Le castel Turniquant.
Là en y ot de pris de la gent mescréant,
Qui virent les briévés en langages piersant :
Grascyens les escript du tout à son commant.
Quant Turniquans les vit, Mahom en va loant :
Car il estoit mandés du riche roy soudant
Qu'à X^m Sarrasin ly venist au-devant
Pour aler secourir le roy Cornumarant.
Cinquante roys payens et d'amiraus autant
Estoient tout mandé, et venoient avant
A ung sy grant empire, et de Sarrasin tant
Que ne le vous diroit homme ne clerc lisant.
Griffons ly amenoit gens de diviers samblant, — Griffons, peuple singulier et fabuleux.
Qui ne portent espoy, n'espée tant ne quant, — Folio 266 r°.
Lance, dart ne faussart, ne escut reluisant :
Car enssy que Griffons ont les ongles devant,
Les dens hors de la boucque comme raisoirs trençant,

17637 *Miecques*, le MS : *Nicques*. *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 445 :

Rois *Esclamars de Miecques*, Ector de Salorie,
Taillifers et *Marbruns*. . . . .

Ibid., p. 389 :

Quant Ector (de Salorie) l'entendi, si tient le chief enclin,
Si en jura ses frères, qui furent biau mechin,
Marbrun et *Esclamart*, Taillefier le frairin,
Et Sandoyne l'ainsnet, etc.

Marbrus est mis ici pour *Marbruns*.

17640 *Assamblée*, le MS : *assamblé*.

On ne poroit trouver haubiert, ne jazerant,
Qu'as ongles et as dent n'alassent dépéchant.
Mores, géants, Tartares, Ruffins, Marmulistants. Sy venoient oussy moryen et gaiant,
Tartaire et ly Ruffin et ly Marmulistant.
Tout descendent aval jusqu'en Inde le grant
Les alliés de l'émir de Jérusalem, trompés par la ruse des croisés, rebroussent chemin. Et pour Jhérusalem, la cité souffissant.
Par dehors Sormasane en ot de logiés tant,
Qu'à plus de IJ^{c} mil on les aloit nombrant.

Moult sont grandes les os qui au soudant estoient,
Qui à Jhérusalem moult bien aler quidoient.
Turniquant. Atant ès Turniquant, et quant payen le voient
Contre lui sont alé; et sy ly demandoient
Quant il seroit tout prest et quant se partiroient;
Et que moult sont dolant qu'ensement séjournoient.
Et ly payens a dit que nule par n'iroient;
Mais dedens leurs pays briefment retourneroient,
Et quant ly Sarrasins la nouvielle escoutoient,
Moult en furent joiant, grant joie en démenoient.
Là furent des coulons qui nouvielles disoient.
Par devant le soudant tout les coulons portoient.
Ly soudans regarda que ly escript disoient;
Comment ly Sarrasin à lui se grascioient
Dou secours que de lui vistement atendoient;
Mais l'a mestier Mahom, où nul mestier n'avoient.
Et que crestyeneté qui grevé les avoient,
A grant destruction par famine moroient,
Et prient pour respit, mais jamais ne l'aroient.
« A nous n'aront jà pais, se leur dieux ne renoient. »
Folio 266 v°. Quant ly soudans l'oy et cil qui les contoient,
Et qu'en Jhérusalem asséur se tenoient,

17668 Voy. l'Introduction.
17675 *Turniquant*,
« Non es, sis, par foi, » chebi dist *Tourniquans*.
Baudouin de Sebourc, t. II, p. 32.
17679 *Nule par* pour *nulle part*.
17688 *N'avoient*, le MS : *n'en avoient*. Ce vers présente de l'obscurité.

Ses gens fist départir et dist qu'il s'en r'iroient.
Adont de toutes pars payen se deslogoient.
Ensement ly coulon la cose détrioient.

Seignour, or, escoutés pour Dieu le droiturier,
Et tout chil qui avés voloir et désirier
D'oïr les nobles fais c'on doit auctorisier, Invocation.
Qui furent oultre mer de maint noble princier :
Bonne canchon plaisant vous volray prononcier.
Ly hault baron de l'ost s'alèrent consellier
Qu'il leur faut des coulons pris en ung coulembier :
En Andioche ont fait aler et envoyer.
Jusques à cent coulons aportent escuyer;
Et à cascun coulon ont fait au col lancier
Ung briévet où il ot escript sans mençougnier;
Et disoit ly escrips et vot senéfyer :
« Jou soudans de Piersie, qui ay à justichier, Les croisés poursuivent leur stratagème.
Je vous faic assavoir, mon amit vray et cier,
Le roy Corsumarant et son père premier,
Et à tous les payens qu'avés à justichier,
Gardés vostre cité et devant et derier,
Bien m'ont vostre coulon volu senéfyer
Comment vous iestes tout à sy grant encombrier,
Que vous n'arés par temps nulle riens que mengier,
Saciés je ne vous puis secourre ne aidier,
Car ly sort de Calabre sy me font varyer
Que vous pierderés tout, sans riens à gaégnier.
Rendés vostre cité sans point de l'atargier;
Et sy venés à moy je vous en voel pryer,
Car tierre vous donray assés à justicier.
Vo père Corbadas, pourtant que je l'ay cier,
Sera en mon palais tout à son désirier ;
Et Lucquabiel feray maistre confanonnier ; Folio 267 r°.
Et Maucoulon aussy feray mon conseillier,

17720 *Gaégnier*, le MS : *gaignier*, comme au v. 17728.

Et vostre gent iront labourer et gaignier.
Ne vous atendés pas que voisse dessegier
Godefroy de Buillon et le barnage fier,
Car je n'y enteray ne d'esté ne d'ivier. »
Ensy dient ly brief c'on avoit fait baillier
As coulons c'on ot fait en l'ost apparellier.
Grascyens, qui se fist lever et baptisier,
Escrit ceste teneur pour payens esmayer.
Or, quident Sarrasins oïr au repairier
Nouvielles pour leurs cuers du tout reslaicier,
Mais crestyens leurs ont fait ung aultre mestier
Qui fera les pluisours à leurs cuers couroucier.

Gracien d'Acre prend part à l'artifice des croisés.

Che fu par ung jedy par ung aube crevée,
Devant soleil levant qui abat le rousée,
Que ly crestyen sont par dessus une prée
Devant Jhérusalem, droit à l'entrée.
Là ont pris les coulons à celle matinée;
Et ont laissiet aler tout à une volée;
Et ly coulons s'en vont volant de randonnée.
Droit à Jhérusalem ont leur voie tournée :
Sus les crestiaus se sont assis sans demorée.
Les gaites vont criant à moult haute alevée :
« Or, avant as coulons! c'est cose commandée :
Ly roys Cornumarans, qui tant a renommée,
Le nous a commandé, c'est vérités prouvée,
Que ne laissons coulons, s'il vient à le volée,
Qu'en l'eure ne soit pris, sans point de l'aristée;
Et pour cascun coulon arons bonne journée. »
Dont s'avancent payen qui oent la huée :

17728 *Iront*, le MS : *oussy iront.*
17731 *Enteray*, entrerai; *ne d'esté*, le MS : *d'esté.*
17735 *Escrit*, écrivit.
17740 *Jedy*, jeudi.
17741 Ce vers est précédé, dans le MS, de celui-ci, qui est une surcharge manifeste du copiste :
Devant le soleil levant apriés l'aube crevée.
17743 Vers incomplet : ET TOUT *droit à l'entrée.*

Partout les vont tracant, traiant à le volée.
Là ont pris maint coulon à celle matinée.
A Cornumarant fu ceste cose mandée.
Dedens la tour David fu faitte l'assamblée :
Là vint Cornumarans à le brace quarée,
Et ses pères oussy à le barbe mellée,
Et ly consaus oussy de la cité loée.
Là fu de maint coulon mainte lettre r'ostée
Et mis desus ung banc delès le queménée;
Et dist Cornumarans : « Or, oyés me penssée:
Faisons que nous saçons com la cose est alée,
Et la responsse oussy qui nous est chy mandée. »
Et cil ont respondu : « Bien doit iestre escoutée
Ceste nouvielle-chy; car bien est ordenée :
Oncques sy bonne cose ne fu pour nous trouvée;
Par ces coulons sera nostre cité sauvée. »
Enssy dient payen ces raisons à l'entrée.
Mais jà bientos dirons toute la retournée.

Folio 267 v°.
Nouveau conseil convoqué par Cornumarant.

Dedens la tour David, qui fu faite à compas,
Fu roys Cornumarans et ly roys Corbadas,
Et ly roys Lucquabiaus qui fu nés à Baudas,
Ses frères Maucoulons et ses cousins Maudras.
Bien estoient IJ° qui tiènent grans estas.
Ly roys en appiella son clerc k'ot nom Jonas,
Et ly dist aultement : « Soiés noz avocas.
Lis les briefs as coulons dont il y a biau tas. »
Et çus prist les coulons, les magres et les cras.
Les briévés a r'ostés qui pendoient as las :
La teneur en lysy dont tristres fu et mas.
« Seignour baron, dist-il, chy est uns grans baras.
Ly roys soudans de Pierse ne vous puet par nul kas

Jonas, clerc de Cornumarant.

17757 *Tracant* plutôt que *traçant*; c'est notre verbe *traquer*. Voy. v. 85.
17764 *Maint coulon*, le MS : *mainte coulon*.
17771 *Trouvée*, le MS : *trouvé*.
17774 *Dirons*, le MS : *diront*.
17780 *K'ot nom*, le MS : *k'ot à nom*.
17781 *Aultement*, pour *haultement*.
17785 *Lysy*, lut.

Secourre ne aidier : ne vous y fyés pas.
Cornumarant, dist-il, scés-tu que tu feras?
Laisse Jhérusalem, n'en garde plus les pas
Contre les crestyens qui valent pis que ras;
C'on doit plus redoubter que soris ne fait kas.
Vieng-t'ent en la cité, sy laisse tes débas,
La tierre te donray qui fu roy Fier-à-bras,
Et te marieray à le fille Ypocras.
Tu n'aras nul secours d'Abreham de Damas,
Dou roy de Tabarie, ne dou boin roy Jonas,
Ne de moy enssement; sy qu'ensement n'aras
Sarrasin ne payen qui y mache les bras.
Envoie-moy ton père et les oncles que t'as :
Je leur donray avoir à plenté et à tas.
Mandé m'a proprement kaliffes de Baudas
Que les sors de Calabre tous avenir verras.
Or, vieng-çà deviers moy ou folie feras :
Car tout sommes d'acort jusqu'à Mont-Cayphas
De laissier ta cité prendre ces satrenas. »
Oï le Cornumarans, sy chiet à tierre plas.
Il vint à Mahommet qui tournoit à compas,
Et ly a dit : « Faus Dieux, tu ies plains de fastras!
Mais ly Dieux qui pendus fu delès Gorgatas
Aide ses crestyens et acroist leurs estaes! »

Cornumarans fu couroucïés et dolans
Quant il oy ses briefs des coulons noirs et blans.
« Ahy! ce dist ly roys, me faulra ly soudans,
L'Amulaine d'Orbrie et ly roys Corbarans
Et ly roys d'Escalonne et ly roys des gayans,

Folio 268 r°.

Fier-à-bras.

Ypocras.

Cornumarant, dans sa détresse, injurie Mahomet.

17795 *Marieray*, le MS : *mariray*.
17799 *Mache*, mette.
17801 *A plenté*, le MS : *plenté*.
17810 *Gorgatas*, le Golgotha ou Calvaire, où, selon les Grecs, est la tête d'Adam, et, en réalité, l'église du Saint-Sépulcre ou de la Résurrection, dont les fondements ont été jetés par la mère de Constantin.
17811 *Estaes* pour *estas*, orthogr. flamande.
17812 Vers trop court : *Rois Cornumarans*.

Ly roys des Moryens et ly roys aufricquans
Et XXX roys que j'ay tous mes apiertenans.
Oncques mais roys ne fu au monde sy mesquans. »
Ly roys estraint ses dens et mue ses samblans.
« Par Mahommet, dist-il, ne seray ariestans.
Dedens Jhérusalem, pour roy qui soit vivans,
S'aray esté savoir dont il vient sy fait mans
Ne s'ensy me faura mes sires ly soudans.
A nuit isteray hors à X mil combatans.
Tant que seray passés oultre les os des Frans;
Puis m'en iray tous seus véoir les amirans, Folio 268 v°.
Et amenray secours, quoy qu'il me soit coustans. »
Ensy a dit ly roys qui de cuer fu dolans.
Par nuit fist aprester les Turs et les Piersans;
Et leur a dit : « Seigneur, soyés-moy escoutans.
Vous me convoierés en l'ost des sousdoyans :
Oultre m'en passeray ains que jours soit venans;
Et vous ferés bataille et serés combatans;
Et quant vous pensserés que mes cevaus courans,
C'on nomme Plantamor, qui vault mile besans, Prix du coursier Plantamor ou Plantamour.
Sera oultre passés deviers les desrubans,
Dedens Jhérusalem vous serés retournans;
La ville garderés et femmes et enfans;
Et je ne fineray jà, n'en soyés doubtans;
Tant que venus sera et logiés sur les camps
Ly soudans de Piersie et ly arrière-bans. »

Ly roys Cornumarans a sa rayson finée. Sortie de Cornumarant.
Sa gent fist ordener et a fait sen armée;
Et apriés miénuit, très-devant la journée,
Fu en Jhérusalem la porte deffremée.
Cornumarans yssy à banière levée :
Dessus les crestyens s'en vint de randonnée.
Ly contes de Saint-Pol gaitoit ceste viesprée

17827 *Amirans*, la rime justifie l'orthographe. 17849 *Ceste*, le MS : *cest*.

Et Ingherans, ses fieux, qui bien fiert de l'espée,
A V^m^ François de boine renommée.
Quant il ont des payens entendu la huée,
L'ost ont fait esvellier qui estoit reposée.
Godefroys de Buillon s'arma sans demorée :
Bauduin de Rohais n'y fist pas ariestée ;
Et Witasse ly bers a le lance avalée.
Viers la bataille vont qui estoit assamblée ;
É-vous les Taffurois criant à le volée :
Véistes-vous ! payens, maloitte gent diervée,
Trestous vous mengerons ains que paste lyevée ! »
Là est maint cierge espris, mainte torse alumée ;
De feu et de brandons y ot grande marée.
Ly roys Cornumarans tenoit traite l'espée :
As crestyens donna la nuit mainte colée.
Ung chevalier féry qui estoit de l'estrée :
Sy bien l'a consiévi, c'est vérités prouvée.
Que du cheval quéy tous mors, geule baée.
Et Sarrasin y sont venut à le mellée.
Folio 269 r°. Là ot maint Turc ocis à le lance acérée ;
Et maint ceval gisant à le pance esboulée
Hanissent haultement et font cière effraée.
La priesse estoit grande et hideuse criée.
Mainte banière y fu à le tierre giettée :
Et mainte grosse lance y fu parmy coppée ;
Et maint espoy fourby, et mainte bonne espée
En sanc des chevaliers moullié et arousée.
Ricars de Caumont fu priès ocis la viesprée :
Bauduin de Biauvais y ot la char navrée :
Harpins de Bourges fu abatus en le prée.
Bauduin de Rohais fist la nuit assamblée

17853 *Bauduin de Rohais*, Bauduin d'Édesse n'assista pas à la prise de Jérusalem, il faut se le rappeler.

17860 *Paste lyevée*, le MS : *past ly avée.*
17862 *Marée*, abondance.
17870 *Esboulée*, fendue.

Au roy Cornumarant à le cière doubtée.
Bauduins le féry en sa targe listée,
Qui fu à IIJ dragons noblement painturée : Écu de Cornumarant.
Et ly roys sarrasin où force fu entrée
Plus qu'en nul Sarrasin d'oultre la mer salée :
Oncques car de payen ne fu tant redoubtée
Com fu Cornumarans, tant com il ot durée.

Moult fu Cornumarans orgueleus et félon :
Il ne doubtoit nul homme fors le hoirs de Buillon,
Bauduin de Biauvais abaty de l'arçon ;
Le frère Godefroy a rescous le baron ;
A haulte vois a dit et à fire raison :
« Qui ies-tu, Sarrasin, qui portes ce dragon ? »
Et dist Cornumarans : « Que vous chaut de me non?
Je tieng Jhérusalem la cité de renon. » Folio 269 v°.
Dist ly quens Bauduins : « Fel Sarrasin félon,
La citet ne tenras c'un petit de saison.
Je te deffie de Dieu qui souffry passion. »
Et dist Cornumarans : « Et jou toy, de Mahon. »
Lors se sont aprociet ly nobile baron.
Seigneur, c'est vérités, la cronicque en truève-on, Invocation.
Que droit devant le jour y ot telle tençon
C'onques, je croy, ne fu telle mise en cançon.
Telle clarté y ot de feu et de carbon.
De cierges alumés avoec maint brandon,
Qu'il sambloit qu'il fist jours entour et environ.
Bien congnoissent l'un l'autre à cascune parçon.
Ly Sarrasin portoient de toille ung tourbelon
Endeseure leurs coiffes d'acier et de laiton.
Ly roys Cornumarans féry maint horion ;
Bauduin abaty du destrier arragon.

17884 *Entrée*, peut-être mieux *entée*. Il y a quelque embarras dans la construction.
17887 *Com*, le MS : *comme*.
17900 *Nobile*, le MS : *noble*.
17907 *Cascune*, le MS : *cascun*.
17908 *Tourbelon*, turban.

Je croy que mort l'euist à icelle saison,
Quant relever le vint Bauduin Cauderon
Et Witasse, ses frères, et dam Rainbaut Creton.
Estievène D'Aubemarle et le sien frère Othon,
Et Rogier du Rosoy qui cloce d'un talon,
Ly ber Jehan d'Alis et l'iermite Piéron.
Bauduin ont livré ung destrier biel et bon;
Et il remonta sus à guise de baron.
Cornumarant siévi à quoite d'esporon,
Et jura le Seigneur. qui souffry passion,
Jamais ne le laira en nule région
Pour entrer avoec luy ou temple Salemon,
S'ara jousté à lui, et l'amenra prison
Ou à honte morra et à destruction. »

Bauduins de Rohais va broçant le destrier
Et sieut Cornumarant, l'orgueleus et le fier.
Ly roys Cornumarans vit le jour aprocier :
Folio 270 r°. Pourtant qu'il s'en devoit aler et chevaucier,
Va regardant comment il péuist eslongier.
Bauduin qui le sieut à force de courcier,
Et qui ne le voloit pour nule riens laissier.
« Ahy! Mahom, dist-il, il me fault esploitier
Que je puisse au soudant mon message noncier;
Et faire Sarrarin arierre repairier :
Car l'ost voy esmouvoir et forment aprochier.
Se nous demorons chy, bien porons de légier
Pierdre de nostre gent et bien pau gaegnier. »
Or, avoit ordené ly roys, au commencier,
Oussy tos que sa gent oroient grailoyer
Cor d'ivoire de Cornumarant. Ung riche cor d'ivoire qu'il ama et tient cier,
Qui bien fu connéus du peuple losengier,
Retournassent arière sans point de l'atargier;
Et que cascuns penssast tantos du reparrier.
Sarrasin entendirent de son cor le mestier :

Car volentiers se fussent remis en leur mestier ;
Mais Bauduins ne vot Cornumarant laissier.
Bien souvent ly crioit : « Retourne, losengier !
La cité te caleng que tu voes justicier.
Tu m'as huy abatu, se le comparas chier,
S'en la cité devoie demorer prisonnier ;
C'onques mais ne m'avint ne esté ne ivier,
C'uns payens me fesist vierser et tresbucier. »
Oï le Cornumarans, le sens cuida cangier.
Jà se fust retourné encontre le princier,
Quant ly roys des ribaus et sy arbalestrier
Vinrent sur Sarrasin sy fort traire et lancier
Et férir de faussars et de glaves lancier
Et férir de martiaus et tout esparpelier ;
Et dient ly ribaut : « Il nous faut esploitier
Que nous aions demain ces payens au mengier. »

La nuit fu bielle et clère et la lune luisoit, Folio 270 v°.
Et la clarté du feu la bataille alumoit.
Bauduins de Rohais, ly frères Godefroit,
Le roy Cornumarant moult fierment le siévoit.
Ly roys Cornumarans tous jours se regardoit
Auquel lés celle nuit mieux aler s'en poroit.
Quant il vit les ribaus que ly rois amenoit,
Mist son cor à sa bouce ; clèrement le sonnoit.
Il broche Plantamor ; de le bataille issoit
Et prist ung grant chemin que moult bien congnissoit ;
A le fuite se mist que plus n'y ariestoit : Cornumarant prend la fuite suivi de Baudouin.
Bauduin le siévy que bien le congnissoit ;
Mais Cornumarans dist, bien il l'y escaperoit :
Car pour ung chevalier, dist que garde n'avoit,
Non pourquant tangrement le bataille eslongoit :
Car il avoit désir d'eslongier là-endroit.

17963 Ce vers n'est pas indigne d'attention. 17974 Vers trop long : *bien il l'escaperoit.*
17965 *Fierment*, le MS : *fièrement.*

Bien scet Cornumarans que se l'ost enlongoit,
Que pour ung chevalier jamais ne fineroit.
Il broce Plantamor et forment le coitoit.
Cil de Jhérusalem chevauchent à esploit :
Viers la cité revont où on les atendoit;
Et on les sieut au dos, cascuns en son endroit.
Buinemons va apriés; et Tangrés y estoit.
Droit à l'aube crevant que ly jours aproçoit,
Les Sarrasins rentrent dans Jérusalem. Rentrèrent Sarrasin en la cité tout droit.
Quant il furent dedens, Lucquabiaus les nombroit :
De la pierte qu'il fist bien le nombre savoit.
Deux mille Sarrasin sur les camps demoroit;
Et V^c^ crestyen y gisent mort tout froit,
Dont ly roys des Taffurs bien IJ^c^ en pierdoit :
Cil ne furent pas mis où conte Godefroit.
Crestyen sont retrait où cascuns iestre doit;
Mais quant Godefroys vit que point ne revenoit
Bauduin de Rohais, sy com faire soloit,
Adont fu sy dolans à pau qu'il n'esragoit.

Fol. 371 r°.

Godefroid fait chercher son frère Baudouin parmi les morts.

Godefroys de Buillon, qui tant fist à loer,
A fait en la bataille tous les mors remuer
Pour Bauduin son frère, le gentil et le ber;
Mais il n'est homs vivans qui le puisse trouver.
« Dieux ! dient ly baron, ly demaine et ly per,
Et où est Bauduins c'on ne le puet trouver?
Ne où puet-il venir? ne où puet-il aler? »
— « Seigneur, dist Godefroys, il le convient trouver. »
Dont véissiés nos gens partir et désevrer
Et prendre les chemins et iaus aventurer.
A cent et as milliers s'en vont les pas garder,
A diestre et à seniestre, pour payens encontrer,
Qui leur sache le vray de Bauduin conter.

17979 *Ne fineroit*, le MS : *il ne fineroit.* 18001 *Demaine*, latin *domini*. *Ly*, le MS : *le.*

Gastés fu ly pays, nuls n'y puet abiter :
N'ont trouvé qui leur puist nouvielles recorder.
Du roy Cornumarant qui ne voet ariester.
Bien IIJ lieues et plus ala sans demorer :
Quant Bauduins ne peut à son escut jouster ;
Et adiès ly disoit : « il te faut retourner,
Ou je te poray bien fel couart appieller. »
— « Mahom, ce dist ly roys, cieux ne me laist aler ;
Et se ne voy nullui qui le puist conforter.
Entour ne environ, sy haut c'on puet monter,
Je ne voy crestyen qui le puist visiter.
On devroit mon corps pour conart reprouver,
Se je n'osoie à lui le visage moustrer.
Se jamais ne devoie le soudant amener,
Ne en Jhérusalem ma cité rentrer,
Se me convient cesty à male mort livrer,
Ou il mestuet morir et à honte finer. »
Retourne Plantamor que bien devoit amer,
Et viers Bauduins va son viaire moustrer.
Cascuns tenoit le branc qui estoit d'acier cler.
Ensemble sont venu corps à corps, per à per.
Et là les véissiés tellement assambler,
C'oncques deux campions ne vit-on sy troubler,
En force et en virtu, en fier samblant moustrer,
Sans nulle couardisse ne faire ne pensser :
Car tout ensy que font et lyon et sengler,
Sont venut pour morir ou pour résusciter.

Combat de Baudouin et de Cornumarant.

Folio 271 v°.

Bauduin de Rohais ot moult le cuer joiant
Que la bataille avoit au roy Cornumarant;
De l'espée le va fièrement kalengant,

18019 *Sy haut c'on puet monter*, hémistiche consacré par la chanson populaire de Marlborough ou *Membru*, si l'on en croit M. Genin. Voy. v. 12665 et 18126.

18021 Vers trop court : *on deveroit* (?)
18024 Vers trop court.
18030 Encore un vers bien frappé.
18035 Le premier *et* est omis dans le MS.

Et ly Sarrasin lui, fière cière menant.
Il détrencent l'un l'autre les blasons pardevant,
Ensy com carpentier aloient carpentant,
Et de taille et d'estoc l'un l'autre pécillant.
Ly roys Cornumarans va le conte aproçant,
Et l'ahierdy as bras et le va estraingnant :
Abatre le voloit de son destrier courant ;
Et Bauduins le prist par les reins en tordant;
Sur l'arçon le ploia, et le va sy clinant
Que se ly roys n'alast son boin ceval broçant,
Jà le faùlsist kéïr sur le pré verdoiant.
Il broche le ceval, et il se va drécant;
XV piés ly saly à ung saut en courant.
Quant il fu revenus, Mahom va réclamant,
Regarde Bauduin qui moustre fier semblant.
Haultement ly a dit et en humeliant :
« Chevaliers, qui ies-tu? di-le-moy maintenant,
Foy que tu doys le Dieu c'on va Jhésus nommant. »
Et Bauduins ly dist : « Tu l'oras maintenant :
Bauduin de Rohais me va-on appiellant,
Frère suy Godefroy et Witasse l'enfant. »
— « Bauduin, dist ly roys, je te jure et créant,
Jamais ne mangeray sy t'aray mort gisant.
Folio 272 r°. Liés suy, quant je te voy devant moy en estant.
Jamais je ne vairay le soleil déclinant
Tant que je t'aray pris de tout à mon commant,
Et te menray tout vif au rice roy soudant. »
Dist ly quens Bauduins : « Sarrasins, or avant!
Se tu m'en pues mener avoec toy maintenant,
A tous jours te tenray pour noble conquerrant. »

Or, sont ly doy baron, tout seul sans compaignie,
Corps à corps combatant en une praierie,

18042 Ce vers explique le surnom de Guillaume de Melun, surnommé *le Charpentier*; voir l'Introduction.

18043 *Pécillant*, dépeçant.

18061 *Jure*, le MS : *juer*.

Par dalès ung vivier dont ly iaue est noircie,
Là se sont combatut à force et par envie,
N'y a celui qui n'ait le car adamagie.
Cornumarans estoit plains de grant félonnie:
A l'espée trençant Bauduin fort castie;
Et Bauduin ly fist main biel tour d'eskiermie.
Ung cop ly a gietté à seniestre partie;
La quauche de fier a fendue et dépechie;
La quisse ly navra, sy qu'elle fu honnie,
Dou sanc qui en issy dont fist cire marie;
Volentiers s'en alast au soudant de Piersie:
« Ahy! Mahom, dit-il, vescy grant vilonnie,
Là cestuy crestyen ne puis tolir le vie. »
Tos et isnièlement a l'espée haucie,
Et féry Bauduin sur le targe jolie.
Une pièce en trença, s'est l'espée gencie:
Sur le ceval quéy et par telle mestrie,
Qu'en le char ly entra plus de paume et demie.
Il bouta le ceval, et ly cevaus clopie.
Quant Bauduins le voit, s'oit le cière esmarie;
Le payen eslongea enssy que troys bracie.
Dou ceval descendy, s'a lespée saisie
Et dist au Sarrasin: « Encor ne m'as-tu mie! »

Bauduins de Rohais est à piet descendus.
Ly roys Cornumarans est viers lui acourus,
A force de ceval fust desur lui venus;
Mais il a nos crestyens plenté apiercéus;
Et quant Cornumarans a nos barons véus,
A Bauduin a dit: « Vous iestes secourus,
Vescy de vostre gens bien IIIJ^{c} ou plus,
Tu en dois bien loer le tien faus dieux Jhésus,
Car bien say qu'avoec moy vous en fuissiés venus

Arrivée d'un renfort de chrétiens.

Folio 272 v°.

18077 *Tour d'eskiermie.* (?)
18079 *Quauche*, cauche.
18081 *Cire* pour *cière*, *chère*.
18087 *Pièce*, le MS: *pièçà*.
18091 *S'oit* pour *s'ot*.
18098 *Nos* est de trop pour la mesure.

Au riche roy soudant, et là fussiés rendus. »

Beau mouvement de Baudouin.

— « Payens, dist Bauduins, or, laisse tes argus :
Je vous ay en couvent sur le Dieu de lassus,
J'en feray ciaus r'aler que vous avés véus ;
Et nous combaterons as bons brans esmolus,
Tant que ly uns de nous soit ou mors ou vainqus. »
Et dist Cornumarans : « Je n'y demoray plus :
Je m'en vois au soudant, qui tant par est crémus,
Pour querre le secours qui tos sera venus,
Dont morir vous faura as boins brans esmolus :
Car tant vous amenray de payens et de Turs,

Peuple appelé Sagitarius.

Gayans et Moryens et Sagitarius,
N'y demora payen qui ne soit fier viestus
Devant Jhérusalem où vos Dieux fu pendus. »
Lors broce le ceval que n'y est remanus :
Pardedens ung maresch s'est ly roys enbatus :
S'il n'éuist boin ceval, jamais n'en fuist issus.
Èvous Jehan d'Alis parmy les prés hierbus :

Les croisés retrouvent Baudouin qu'ils croyaient mort ou prisonnier.

Quand il vit Bauduin qui s'estoit combatus
Contre le Sarrasin et à tierre kéus,
Il est de son ceval tout à piet descendus,
Et vint à Bauduin, se ly fist biaus salus :
« Montés sur mon ceval, sire contes membrus,
Vous courouciés en l'ost les contes et les dus :
On ne scet riens de vous, ne k'iestes devenus. »
— « Jehan, dist Bauduins, par le Dieu de lassus,
Jamais joie n'aray se çus roys mescréus
M'escape sain et vis, qu'il ne soit retenus. »
Viers le soudant s'en va querre les mescréus,

Folio 273 r°.

Dont broce le ceval et sy s'est esméus ;

18105 *Argus*, arguties, discours captieux :

Quant ensi me cangai, che fu un bons *argus*.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 52.

Ici *argus* doit signifier artifice.

18109 *Vainqus*, le MS : *vainquis*.
18110 *Demoray* pour *demorray*.
18114 *Turs*, mauvaise rime.
18116 *Demora* pour *demorra*.
18128 *Devenus*, le MS : *devens*.

Ou fangier est entrés qui de roisiaus fu drus :
Apriés le roy s'en va que n'y est remanus
Et crestyen apriés bien IIIJ^{c} et plus.

Bauduins de Rohais est entrés ou fangier;
Oultre cuida passer; mais ne puet cevaucier
Cornumarans avoit Plantamor son destrier
Qui oultre le porta en courant com lévrier.
Apriés Bauduin vont maint vaillant chevalier :
Bauduin Cauderon estoit ly premier,
Ly bers Thumas de Marle, de Saint-Rikier,
Et Foucque de Melant, Alart de Monpellier;
Et furent IIIJ^{c} qui passent le vivier.
Apriés Cornumarant penssent de chevaucier;
Mais il broche devant pour iaux à eslongier,
Bien voit le retourner, ne ly vaut ung denier,
Et Bauduins le sieut et pensse du quoitier.
Trois lieues le siévy sans ly à repairier;
Quant vit Cornumarant sy firement brocier,
Adont le commanda as diables d'infier.
Il revient as barons et les va mercyer
Qu'il estoient venu enssy pour luy aidier :
« Seigneur, dist Bauduins, il me doit anoyer
Que chus payens s'en va sans son corps empirier,
Car c'est Cornumarans, qui fait à resongnier;
Oncques mais ne trouvay nul campion sy fier,
Ne qui sy bien séust le périlleus mestier,
Combattre et assalir à loy de Béruier.
S'il créist en chelui qui tout a à jugier,
En ce monde n'éuist nul sy boin chevalier,

Baudouin et d'autres chevaliers se mettent à la poursuite de Cornumarant qui, à la vue des chrétiens, avait battu en retraite.

18134 *Fangier*, marais.
18142 Vers trop court.
18143 *De Saint-Rikier*, le prénom est oublié, ce qui rend le vers incomplet.
18160 *A loy de Bérnier;* nous avons déjà rencontré cette expression, dans laquelle *Bérnier* ne semble pas signifier un naturel du *Berry*, mais plutôt un oiseau de proie, et alors ce mot devrait s'écrire sans majuscule.

On lit les vers suivants dans *Bauduin de Se-*

Ne qui sy bien séuist l'espée manyer
Et férir vaillanment sans riens à resongnier;
Car aujourd'uy m'a fet ses grans colps assayer.
Or, s'en va au soudant son message noncier
Et querre le secours pour nous à deslogier. »
Folio 273 v°. — « Sire quens Bauduins, il est temps du laissier,
Plus avant ne poés le Sarrasins quacier;
Et cil de l'ost pour vous font ung grand duel plénier :
Ne sèvent où vous iestes : ce leur fait anoyer. »
Dist ly quens Bauduins. « G'y feray envoyer. »
Baudouin se remet à la poursuite de Cornumarant. Adont en appiella ung gentil escuyer :
« Alès-vous-ent, dist-il, en l'ost sans détrier
Et dittes Godefroy que je retourne arier. »
Et çus a respondu : « Ce fait à ottroyer. »
Il broce le ceval, bien le fist traveillier;
Le Val-Murgafier. Mais il a encontret droit ou Val-Murgafier
Rencontre que fait Baudouin d'un parti ennemi. IIIJ° Sarrasins dont cascuns ot courcier;
Et furent bien armé pour estour commencier.
De boines grosses lances, bien fiéreés d'acier
Et de fors ars turquois qui moult furent légier,
De haces, de faussars et d'escus de quartier :
C'estoient Sarrasins qui menoient logier
Le château de Barbais (Balbeck ?). Au castiel de Barbais une bielle moullier :
Femme d'un roy payen qui l'y fait convoyer.
Roys estoit d'Arrablois, il l'ot à justicier :
Morradin (Nouraddin ?) d'Arrablois. Morradin d'Arrablois l'appellent avresier.
La royne faisoit sur mule cevaucier;
Encainte estoit la dame, preste de traveillier;
En Barbais vot ly roys qu'elle alast akoucier.

bourc, t. II, p. 416 :

> Tangrés et Buinemons, chil venoient (li) primier,
> Quant virent les bourgois venir et aprochier,
> En conroie se sont mis li noble *Beruier*.

Il est clair qu'ici il ne s'agit point d'habitants du Berry, puisqu'il est question de princes italiens.

18165 *Colps*, le MS : *cols*.
18181 *Boines*, le MS : *boins*.
18183 *De faussars*, le MS : *et de faussars*.
18187 *Arrablois*, forteresse, château ; cf. v. 18253, *Arablois le doignon*.

Ly roys aloit devant, et sy arbalestrier.
Et ly francs escuyer c'on appielloit Rogier, Rogier, écuyer de Baudouin.
Quant vit les Sarrasins, sy retourna arier
Et vint à Bauduin la besoigne noncier.
« Or tos, dist Bauduins, temps est de gaégnier;
Garde ne s'en douront ly Sarrasins lanier
Que nous les courons sus com l'aloe esprivier. »
— » Seigneur, dist Bauduins, il nous fault assalir
Ces félons Sarrasins et les ferons morir. »
Et cil ont respondu : « Nous ferons vo plaisir. »
— « Rogier, dist Bauduins, dittes-moy sans mentir,
Le chemin des payens, le poriés-vous véir? » Folio 274 r°.
Et dist ly escuyer : « Foy que doy Saint-Espier!
Le chemin viers Barbais leur ay véut tenir. »
— « Or tost, dist Bauduins, il leur convient tolir.
J'ay alé IIIJ fois à Barbais asalir;
Mais nous ne le poons ne prendre ne saisir. »
Dont véissiés nos gens leurs conrois establir,
Reçaingler leur cevaus, leurs espées saisir,
Les escus affremer et les lances tenir;
Et draicent les penons sy c'om les puet véir.
Or, s'en vont viers Barbais sans atendre loisir :
Il ne font cor sonner, grailoyer ne bondir.
Ly coureur vont devant pour savoir et oïr.
Moradin d'Arrablois ne s'y vot alentir;
Enviers Barbais a fait le droit cemin tenir
Et menoit sa moullier; preste fu d'agésir.
Ne say c'on vous volsist deviser ne falir.
A ung destroit passer, dont on ne puet partir
Fors que le droit chemin, sans tourner ne guencir,
Les vinrent crestyens fièrement envaïr.
Là oïssiés sonner et buisines tentir;

18193 *Francs*, le MS : *François*.
18198 *Aloe*, dans le pays wallon on prononce *alou* (*alauda*).
18200 *Ces*, le MS : *ses*.
18204 *Saint-Espier*, Saint-Esprit. — *Que doy*, le MS : *je doy*.
18207 *J'ay alé* pour *j'ay esté*.

Ces lances avaler et ces hanstes brandir,
Et traire arbalestriers par mervelous aïr ;
Tiestes et bras et mains et ciervèles boulir,
Et ces courans chevaus à le tierre quéïr,
Les navrés crier et les aultres morir.
D'une grande pité ly péuist souvenir.

Baudouin de Bouillon.

Tout droit entre deux hayes dont grant sont ly buisson,
Illuec se combatoit Bauduins de Buillon.
Moradins d'Arrablois, quant il vit le tençon,
Et les boins crestyens qui firent habandon,
Durement s'esbahy, sy réclama Mahon ;
Sa moullier quida bien mener à garison :
Hors des mains ly osta Bauduin Cauderon,
Et dist : « Ne le menrés, fil à putain glouton :
Ceste moullier aray en la moie parçon. »
Quant Moradins l'oy, ne ly vint mie à bon.
Pour sa vie sauver brocha de l'esporon,
Viers Arrablois s'en va où il ot marison.
Et Sarrasin s'en vont fuiant de grant randon,
N'y ot trait ne lanciet de la nostre parchon :
Tout furent desconfit et pris à raençon.

L'escorte de Moradin est mise en déroute, et la femme de l'émir est faite prisonnière.

Bauduins de Rohais sy prouva com lyon :
La royne quoisy qui créoit en Mahon.
Bauduin Cauderon ly bailla en son non,
Et ly dist : « Mon seigneur, or, en faittes vo bon. »
Bauduins l'appiella et le mist à raison :
« Dame, par vostre loy, comment avés à nom ?
Dittes moy vo pays, et qui est vo baron. »
Lors ly dist la royne : « A vo devision,
Femme suy Moradin d'Arablois le doignon :
En Barbais me menoit à sa devision.

Folio 274 v°.

18224 *Ces... ces*, mieux *les... les hanstes* (haastes? *Hastae*). Voy. *Gilles de Chin*, v. 937.
18226 *Boulir*, rouler comme une boule.
18228 Vers incomplet.
18243 *La nostre*, le MS : *la lostre*.

Pour tant qu'ençainte sui illuec me menoit-on :
Car forte y est la ville entour et environ. »
Quant Bauduins l'oy, sy baissa le menton.
Le payenne véoit en grant subjection
Et plorer tenrement, plaine de marison;
Et puis de fois en aultre chéoit en paumison.
Lors s'avisa ly quens, qui cuer ot de lyon,
Que la dame n'arait nulle destruction.
Douchement ly a dit : « Dame, laissiés Mahon,
Et aourés celui qui souffry passion. »
Mais elle respondy : « Laissiés vostre raison,
Ains me lairoie ardoir en ung feu de carbon!
Mais de tant vous feray par supplication
Pryère seulement, se, par dévocion,
Créés parfaitement de vray cuer et de bon,
Qu'une fame portast, sans violacion,
Chelui que vous créés c'on appielle Jhéson,
Que de moy ne faciés nulle percuscion.

» Sire, dist la royne, je vous pry humblement,
Se vous créés de cuer bien et parfaitement
C'une femme portast ung fil généralment,
Sy sauvés le mien corps et mon fruit ensement. »
— « Dame, dist Bauduins, je vous ay encouvent
Qu'en l'onneur de la dame qui est ou firmament,
Qui porta Jhésucris en ses flans doucement,
Que vous n'y arés mal ne nul encombrement;
Ains metteray le corps de vous à sauvement. »
Quant celle l'entendy, lie en fu durement.
Oyés de Bauduin qui tant ot d'enscient :
La dame fist monter bien et joliement;
Et le fist chevaucier tant et sy longhement
Qu'à ung vilage vint où des Turcs ot grammment;
Et quant ly Sarrasin virent venir no gent,
Il tournèrent fuiant tos et apiertement,

Folio 275 r°.

Conduite généreuse de Bauduin d'Edesse, envers la femme de Moradin.

Et Bauduins les fist mander incontinent:
Pour la dame sauva le vile entièrement.
Mais il n'y ot laissiet vitalle ne fourment;
Ly contes Bauduins n'y fist ariestement,
Les femmes sarrasines manda moult doucement,
Et puis leur commanda toutes généraument
Que ceste dame soit gardée loyaument.
Quant la royne vit le baron noble et gent,
Lors ly a dit : « Biaus Sire! ne me célés noient :
Comment vous appiell-on, par vostre serrement?
Par quoy quant je venray là où sont my parent
Et Moradins, mes sires, qui le cuer a dolent,
Que je leur sache à dire vostre nom proprement,
Qui tant m'avés fait bien et si honniestrement,
Que je m'en doy loer à tous jours loyalment
Et amer et prisier de cuer entièrement.
Folio 275 v°. Car vous avés d'onneur ung sy vray sentement,
Alexandre et Octavien. Que ly roys Alixandres, qui tant ot hardiment,
Ly roys Otevyens, qui tant avoit d'argent,
Ne furent ains sy digne de tenir cassement,
Royaumes et cités et de tierre gramment,
Comme est ly cors de vous, par le mien sairement.
Dammes et damoiselles, pueielles au corps gent
En aront le recort et le grant loément,
Sy en serés amés et prisiés grandement;
Mais que sache le nom de vous parfaitement. »
—« Dame, dist Bauduin, vous le sarés briefment:
Bauduin de Rohais m'apiel-on vraiement.
Frère suy Godefroy de Bouillon proprement,
Qui par le sort Calabre, qui sage est durement.

18290 *Sauva*, le MS : *sauve.*
18291 *Ne*, le MS : *et.*
18295 *Gardée*, le MS : *gardé.*
18302 *Honniestrement*, honnêtement.
18307 *Otevyens.* L'empereur Octavien appartient au cycle romanesque de Charlemagne. Selon les *Reali di Francia*, il était fils de *Fioravante* et de *Dossolina*, fille de Balante, roi de Scondia. J.-G.-Th. Grässe, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, Dresd., 1842, pp. 279-281.

Est passés oultre mer, à l'orage et au vent,
Pour Jhérusalem prendre et le couronnement.
Et de vostre mary dittes-moy l'errement,
Comment il a à nom entre payenne gent. »
— « Bauduin, dist la dame, vous l'aurés bonnement :
Moradin d'Arrablois, à qui Barbais apent,
Niés est au roy soudant qui règne noblement,
N'a plus biel Sarrasin jusqu'à l'arbre qui fent. L'arbre qui fend.
Ly soudans l'a mandé par certain mandement :
A Barbais me menoit acouchier noblement.
Or, l'avés courouciet, et je say bien comment :
A pierdue me tient et morte à grant tourment. »
— « Dame, dist Bauduins, je vous ay en couvent
Qu'en l'onneur nostre dame où je croy fermement,
Vous n'y arés nul mal ne nul encombrement:
Car pour l'amour de lui doit-on généralment
Amer, prisier, siervir les dames noblement. »

Bauduins de Rohais s'est illuec départis ;
Deviers Jhérusalem s'est à le voie mis,
Où ly baron avoient les cuers tous esbahis Folio 276 r°.
Pour Bauduin qu'ensy estait esbanuis.
Godefroys de Bouillon en fu de cuer maris,
Et Witasse, ly bers, qui preus fu et hardis.
Entre les mors avoit Bauduins esté quis ;
Et Godefroys avoit alet en maint pourpris.
Dessus la nuit estoit Godefroys reviertis,
Désarmer se faisoit ly rices dus jolis :
Atant ès Bauduin qui devant lui s'est mis. Retour de Baudouin au camp.
Quant Godefroys le vit, sy fu moult resjoïs ;
Doucement l'acola, et ly dist : « Doux amis,
Où avés-vous esté ne en confait pays? »
— « Sire, dist Bauduins, j'ay cevauciet toudis

18326 *L'arbre qui fent*, voy. v. 3679. 18339 *Esbanuis*, évanoui, disparu.

Apriés Cornumarant qui n'est mie faintis :
Car n'a tel chevalier, ne payen ne juïs;
Je le tieng au meleur k'ains de mère fu vis.
Il s'en va au soudant, je ne l'ay mie pris,
Ançois m'est escappés et à tous mes amis.
Or, nous faurra viser et avoir boin avis,
Comment Jhérusalem, où Dieux fu surrexis,
Sait assalie tos et par nuit et par dis,
Par quoy prise l'aions ains qu'il soit reviertis :
Car il amenra tant de Turs et d'Arrabis,
Qu'il nous ara, s'il puet, matés et desconfis. »
De Bauduin lairay, le nobile marcis :
De la dame diray dont il s'estoit partis,
A qui il fist honneur, puis ly fu bien méris.
Pourtant, dist-on souvent et en pluseur pays,
C'oncques ne fu pierdus ne boins fais ne boins dis.

Invocation.

Seignour, apriés ce temps gaires ne demora
Que la dame payenne à son seigneur manda,
Qu'elle gisoit d'enfant à ce vilage-là;
Et ly roys Maradins vistement y ala.
Joians fu à son cuer que sa femme trouva,
Folio 276 v°. Car on dist pour certain que durement l'ama.
Oussy tos qu'il le vit, la dame l'apiella
Et ly dist : « Mon seigneur, oyés c'on vous dira :
Ung chevaliers de France cy-endroit m'amena
Et me fist telle honneur, c'oncques ne me laissa
Jusques à tant qu'il vit comment on me loga.
Sy grant honneur m'a fait, ne vous mentiray jà,
Que trestout mon vivant mes cuers l'enamera.
Je vous diray son nom, comment il se nomma;
Bauduin de Rohais ly sires s'apiella :
Frères est Godefroy de Buillon par delà;

18357 *Surrexis*, ressuscité.
18358 *Par dis*, pendant le jour.
18366 *Boins dis*, le MS : *bons*.

Et c'est chus Godefroys c'on dist qui roys sera
De tierre sarrasine, et qu'il le conquerra. »
— « Dame, dist Moradins, je say bien de piéçà
Qui est chus Bauduins qui Rohais conquesta :
Il est boins chevaliers et la loenge en a,
Et il a fait honneur qu'ensy vous ordena,
Et sy l'en say boin gré qui petit ly vaurra.
Mais par celui Mahom qui me fist et créa,
S'il avenoit jamais, çou que jà n'avenra,
Qu'il fust en ung dangier, sy com fortune va,
Bien ly seroit méry, ne vous en doublés jà,
Ne jamais crestyen mes corps ne trouvera,
Que s'il est de son sanc quant il s'en vantera,
S'en péril de mort est, mes corps ly aidera. »

Joians fu Moradins quant oy sa moullier.
— « Dame, dist ly payens, j'ay cier le chevalier.
A Barbais vous feray temprement envoyer,
Car deviers le soudant me convient cevaucier :
Mes oncles m'a mandé, il a de moy mestier. »
Et la dame respont : « Ce fait à ottroyer. »
Moradin s'enparty, que n'y vot atargier ;
Viers Sormasane va et prist à chevaucier.
De Moradin lairay qui tant ot le cuer fier,
Et à Cornumarant me volray repairier,
Qui s'en va au secours pour sa cité aidier.
A Siglaie est venus ; sy se va herbegier.
Ly Sarrasin le vont noblement fiestyer,
Et dient qu'avoec luy iront pour convoyer.
A L chevaus, au point de l'esclairier,
Convoyèrent le roy où il n'ot que courchier :
Viers Sormasane va pour issir de dangier.

Folio 277 r°.

Cornumarant arrive à Siglaie.

18412 *Où il n'ot que courchier*, dans lequel il n'y avait que courroux.

Atant è-vous venu ung payen chevalier,
Qui fort va chevançant avoec ung escuyer :
Turquant de Turquie. C'est Turquans de Turquie, ung Turc fort et légier;
D'Olifierne venoit, dont ly mur sont plénier :
Flourie la royne en fist son mésagier.
A Godefroy le biel avoit fait envoyer
Lestres où il avoit escript sans mençongier :
Lettre de Florie à Godefroid. Elle offre de lui livrer Olifierne. « Jou Flourie, la seur Corbarant le princier,
Je vous fay assavoir, Godefroys, amis chier,
Que depuis que de moy vous partistes l'autrier,
Je ne pos par santé ne boire ne mengier,
Par nuit ne puis dormir, tant me fache vellier;
Tant ay pour vous mon cuer en amoureus dangier
Qu'il ne me prent désir de fieste commenchier :
Dansser, ne karoler ne my ont nul mestier.
Ly roys Corbarans, mes frères, qui tant fait à prisier,
Est alés à Mélide ses hommes castyer :
Il ne retournera en ung mois tout entier.
Se vous volés venir, sans point de l'atargier,
Olifierne feray mettre en vostre dangier.
A la porte de Ferne vous enterés premier :
Les clés vous en feray donner et ottroyer;
Et se vous ne volés la ville gaengnier,
Venés à Tiervagant qui siet lès ung vivier,
La tour de Tiervagant. Je vous feray la tour de Tiervagant baillier;
Folio 277 v°. Et là venray à vous qui qu'il doie anoyer,
Sy me feray en fons lever et baptiser. »
Les enseignes y fist tellement enseignier,
Que bien connistera ly dus sans varyer.
Enssy aloit Turquans ce message noncier :
Maitre bouteiller de Florie. Car Flourie l'avoit fait mestre boutellier,
Et le siervoit dou vin tous les jours au mengier.

18425 *Fache*, fasse.
18429 Vers trop long, retrancher *ly*.
18430 *Mélide?*
18434 *Enterés*, entreres.

Seignour, or, escoutés de Turquant de Turquie, Invocation.
Qui ensement aloit ou mésage Flourie,
Viers le duc Godefroy, où elle fu amie.
Et quant Turquans coisy le fort roy de Surie,
Dou ceval descendy et à lui s'umelie,
Et dist Cornumarant : « Turquant, je vous emprie,
Où alés-vous ensy à sy pair de maisnie?
Que fait roys Corbarans d'Olifierne l'ancie,
Et Calabre m'antain et la bielle Flourie? »
— « Sire, ce dist Turquans, je vous aciertefie
Que ly roys Corbarans, qui tant a seignourie,
A Mélide s'en va, sa grant cité antie :
Ly bourgois ly ont fait ung pau de vilonnie;
Et ly roys va savoir qui est de sa partie.
Et Calabre se tient en se tour batellie,
La plus forte qui soit en toute paiénie;
Et Flourie au palais où elle s'esbanie. »
— « Turquans, ce dist ly roys, par ma loy fiancie,
Saciés que mes corps est à vostre commandie,
Et feroie vo gré et vostre courtoisie;
Mais ly roys Corbarans qui est de ma lignie
Ne m'a pas secouru viers le gent baptisie,
Dont moult m'a anoyet et ore et aultre fie. »
— « Sire, ce dist Turquans, je ne say que j'en die;
Mais de tant vous en dy, ne me r'acusés mie,
Que Flourie, sa seur. n'est pas de vo partie;
Et croy parfaitement qu'elle soit aloye
A Godefroy le ber, qui tant a seignourie; Folio 278 r°.
Et pourtant que ne voel rechevoir vilenie
Je me suy fais messages pour la bielle Flourie :
Liés suy que je vous ay trouvé à compaignie;
Mais que vous me jurés loyalment sans vois die,
Que vous ne me ferés ne paine ne hascie,
Telle nouvielle orés de moy à ceste fie
Dont vous porés avoir forment le cière lie. »

Et dist Cornumarant : « Turquant, je vous emprie,
Je vous seray amis tous les jours de ma vie,
Car la bonté c'on fait doit iestre remiérie. »

Quant Turquans a oy le roy Cornumarant,
Lors ly bailla le brief tos et incontinant;
Et ly roys le lisy et va ens regardant
Les amours de Flourie et qu'elle va mandant;
Comment elle envoyot Godefroy sauf-alant;
Les enseignes y vit et va tout devisant.
Et quant il a véut le brief à son commant,
Il a estraint les dens, les sourcieux va levant,
Et a dit à Turquant : « Vous n'irés plus avant,
Ains verrés avoec moy pour parler au soudant :
A ceste cose-chy convient ung conseil grant. »
Et Turniquans respont : « Bien m'y vois asentans. »
Lors chevaucent payen et se vont esploitant :
Jusques au pont de fier ne se vont arriestant.
En Sormasane sont venu ly mescréant;
Le soudant ont trouvé en son palais luisant,
Qui juoit as eschiés à l'amiral Bauchant.
Ly roys Cornumarans les va biel saluant.
Quant ly soudans coisy le roy Cornumarant,
Il a laissiet le jeu, soy leva en estant :
« Roys de Jhérusalem, vous soyés bien vignant. »
Et dist Cornumarans : « Ne m'alés roy nommant :
Je croy n'y entenray jamais en mon vivant,
Sy mal m'ont secouru et roy et amirant,
Et vous sires oussy et le roy Corbarant,
Et le ber Dodequin et le ber Abilant,
Esclamart roy de Micques, Marbrun et Aquilant

Turquant livre à Cornumarant la lettre dont il est porteur.

L'émir Bauchant.

Échecs.

Cornumarant aborde le soudan.

Folio 278 v°.

18488 *Envoyot* pour *envoyoit*. — *Sauf-alant*, sauf-conduit.
18491 *Sourcieux*, sourcils.
18493 *Verrés* pour *venrés*.
18506 *Entenray*, entendrai.
18510 *Micques*, le MS : *Nicques*.

Que par vous ay pierdu quanques avoie vaillant. »
Dist ly soudans de Pierse : « A tort m'alés blamant :
Jà furent vo coulon vo message aportant,
Je fis lire les briefs; ce sèvent my enfant;
Vous mandastes à moy, il est tout aparant,
Que vous n'aviés mestier de nous, ne tant ne quant,
De roy ne d'amiral, et n'en donniés ung gant;
Et que ly crestyen estoient récréant
Et moroient de fain et aloient priant
Qu'il peussent avoir trieus du tout à vo commant.
Et quant celle parolle oy Cornumarant :
« Ahy, Mahon! dist-il, où croient ly Piersant,
Oncques ne le penssay en jour de mon vivant. »

Ly soudans de Piersie fist les briefs aporter
C'on osta des coulons qui là vinrent voler.
Au roy Cornumarant va les lettres moustrant;
Et ly roys les lysy, adont s'ala fraper
Qu'à pau qu'il ne se fist à le tierre vierser.
« Ahy, Mahon! dist-il, où se puet-on fier :
Je ne say dont ce vient, je ne say que pensser.
Sire soudans, dist-il, voellés moy escouter :
Les lestres des coulons qui vinrent au retourner
Disoient pour certain que me fasiés mander,
Jhérusalem fesisse as crestyens livrer,
Et que vous me feriés ung royaulme donner;
Mon père Corbadas tenriés à vo disner,
Et Lucquabiel feriés boin offisce donner;
Et Maucoulon oussy feriés bien ordener.
Et quant j'oïs le mant, je cuiday bien dierver :
Et pourtant suy venus ychy à vous parler.
Cornumarant, or, ne vous faut doubter,
Cinquante roys payens vous feray assambler

Le stratagème des croisés, au moyen de pigeons voyageurs, est enfin découvert.

18520 *Trieus* pour *trives?*
18528 *Le tierre*, *le* est omis dans le MS.
18532 Vers trop long : *qui vint au retourner.*
18534 *Fesisse*, le MS : *secisse.*
18541 Vers trop court : *Cornumarant, dit-il.....*

Folio 279 r°.

A tout leur grant pooir qu'il poront amener. »
— « Grans miercis, dist ly roys, or, les faites haster. »
Le lestre de Flourie ly va tantos moustrer,
Et ly soudans les list et prist à demander :
« Qui vous a fait, dist-il, ces lestres délivrer
Qui sont laides et maises, qui moult sont à blasmer? »
Ly roys Cornumarans ly va tantos moustrer,
Et dist Cornumarans : « Vécy le baceler
Qu'à Godefroy aloit ces nouvielles porter. »

La lettre de Florie est envoyée à Godefroid pour l'attirer dans une embuscade.

Et dist ly roys soudans : « Nous l'y lairons aler,
Et au duc Godefroy ces nouvielles porter,
Pour savoir qu'il volra de ce fait ordener.
S'au castiel Tiervagant le poïems atraper,
Mahom deveriens-nous de ce fait aourer :
Nous feriems ung aghait pour François enfremer. »
Et dist Cornumarant : « Ce fait à créanter. »
Adont ont fait Turquant à ung conseil tourner.
Sur la loy de Mahon ly ont fait créanter
Qu'il s'en ira en l'ost pour Godefrois trouver,
Et le fera venir s'il le voet acorder ;
Et quant à Tiervagant l'ara fait osteler,
Qu'à Olifierne droit il le fera mander.
Là trouvera soudant quoyqu'il doie couster.
Et roy Cornumarant qui l'y volra mener.
Et Turquant le jura, ne le voet contrester ;
Et puis s'en départy, quant vint apriés-digner,
O lui son escuyer où bien se doit fier.
En sy s'en va Turquant son mésage porter.
Et ly soudans a fait M briés saieler,
Et à tous ses subgis fist mésages troter,
Et manda Sarrasin jusqu'à le Rouge Mer ;
Tartaires, ne Juïs n'y laissa demorer;

Turcopoles.

Turcoples, Moryens, et manda ciaus d'Esgler,

18557 *Feriems*, le MS : *feriémes*.
18566 *Et roy*, le MS : *et le roy*.
18575 *Turcoples*, sur les noms de peuples, voir l'Introduction

Roy Forbrin d'Ivorie où moult se pot fier,
Et le roy Pandragon qui gaians doit mener.
Ensy com ly soudans faisoit brïeus lever,
Moradins d'Arrablois l'est venus saluer :
« Biaus niés, dist ly soudans, je vous doy bien amer,
Et vous me devés bien siervir et honnourer.
Je croy que vous arés ung royalme à garder :
D'Olifierne feray vostre cief couronner. »
— « Oncles, dist Moradins, et qui a fait finer
Le boin roy Corbarant qui le dot gouvrener? »
« Je coroy, dist l'y roys, c'on l'y fera r'oster :
As crestyens ne voet nulle guerre mener ;
Vitalle leur pourvoit et les fait gouvrener.
Or, tos apointiés-vous ; il nous convient aler :
A Olifierne droit iray parlementer. »
Et dist Cornumarans : « Ce fait à créanter. »

Pandragon, roi des géants.

Folio 279 v°.

Moradin d'Arrablois parvient jusqu'au soudan.

Ly soudans de Piersie, qui ses os assambla,
Issy de sa cité et o lui enmena
Le roy Cornumarant en qui il se fia.
Moradins, son neveu, avoecques lui ala
Et ses XV bastars ; ung nouviel en y a,
Qui ly pieres estoit qui oncques chevauça :
Une fausse payenne d'Inde ly amena,
Qui dist que ly soudans cel enfant engenra.
Tant ala ly soudans qu'en Olifierne entra.
Calabre la royne moult bien le fiestia,
Et a dit au soudan : « Qui vous amaine-chà? »
Et ly soudans respont que bien le savera.
De Corbarant, son fil, assés ly demanda,
Et elle ly a dit qu'à Mélide s'en va,
Pour faire ung jugement qui moult cier coustera.

Fils naturels du soudan.

Mélide.

18576 *D'Ivorie*, le MS : *d'Ivoire*, le royaume d'Ivorie pourrait être le pays de l'ivoire, provençal *evori*.

18585 *Dot* pour *doit*.

18586 *Je coroy*, faute de copiste pour *je cuide;* mais alors le vers est trop court.

18597 *Pieres* pour *pires*, orthogr. flam.

Adont ly roys soudans Flourie demanda :
Le royne Calabre ès cambres les mena ;
Cornumarant, ses niés, à ung lés l'adiestra.
Et quant Flourie oy que ly soudans fu là,
Dolante en fu au cuer et moult ly anoia :
Mais non pourquant adont bièlement se porta ;
Folio 280 r°. Mais elle ne sot point que ly soudans penssa.

Quant ly soudans coisy Flourie la royne,
Lors le prist par le main en moustrant ung faus signe.
Le soudan offre un mari à Florie. Ly roys Cornumarans ly a dit : « Ma cousine,
Marier vous faura, je croy, à brief termine.
Je say ung roy payen qui bien s'y encline,
Et dist que vostre corps aime d'une amour fine. »
Et Flourie ly dist : « Est-il de noble orine ?
De quel pays est-il, et de quelle saisine ? »
— « Nièche, ce dist ly roys, par le loy Appoline,
Capalus, roi de Palestine. C'est ly fieux Capalus, ly roys de Palestine. »
Et la dame ly dist : « Ce soit à pute estrine !
Florie refuse la proposition du soudan. Il n'a c'un oel véant et quamuse narine.
Il ne gira jà nuit pardedens ma gourdine,
Ains me lairoie ardoir en ung grant feu d'espine :
Trop est lays et hydeus, et s'a grousse boudine. »
Et dist Cornumarans : « Cousine, j'adevine,
Paroles artificieuses de Cornumarant. Ne me fay que juer, sy n'en soyés estrine,
Car nous sommes venu sur ung aultre rachine :
Car s'acorder volés de volenté bénigne,
Le conseil que pris ont tout cil de vostre orine.
Nous arons boine pays au lignage du Chine ;
Mais aler vous faurra par delà le marine :
Car au duc Godefroys, qui ensy nous amine,
Nous faurra marier, c'est bien vérités fine.
Et partant ara pays la gieste sarrasine,

18618 Vers trop court : *qui très-bien s'y encline.*
18625 *Quamuse* pour *camuse.*
18628 *Boudine*, bédaine.
18630-31 *Ne me fay que juer*, etc., vous ne faites que me jouer, mais ne vous obstinez pas, car je suis venu dans une autre intention.

Ne jamais crestyen n'y mefferoit une pine.
Enssy est ordené, se vous cuers s'y acline. »
Quant Flourie l'oy, sa coulour r'enlumine,
Plus viermelle devient que la rose d'espine,
Puis canga sa couleur en manière sanguine.
Dist à Cornumarant : « Véchy povre doctrine! — Florie pénètre la ruse de Cornumarant.
Qui volés que je croie e'n sainte Kateline,
Et que je croye oussy c'une femme virgine
Euist ung virge fil en sa propre gésine!
Par Mahom! biaus cousins, jà n'y seray à fine. » — Folio 280 v°.
— « Cousine, dist ly roy, or, iestes bien fine : — Celui-ci change de langage et recourt à la menace.
Aultre chose diriés, s'estiés mis à géhine. »

Ly soudans a mandé ly conseil des barons ;
L'amirant d'Olifierne et les aultres gloutons :
Il en y ot des maix et s'en y ot des bons.
Calabre y fu mandée qui les cheveus ot blons ;
Ly soudans l'appiella, qui blans ot les grenons.
« Dame, dist ly soudans, savés que nous dirons?
Flourie, vostre fille, chy-endroit acqusons ; — Florie est accusée de trahison.
Et sy volons prouver, et bien le prouverons,
Qu'elle kache deviers nous baras et trahisons,
Et enviers la cité, sy le vous mousterons.
Elle a transmis en l'ost lestres, séaus et bons,
Et dist que Godefroys doit iestre ses barons.
Par luy iert renoyés Jupins et Baratons ;
Et saciés que briefment nous le vous mousterons. »
— « Seignour, dist la royne, croire ne le devons
Car s'il estoit ensy, nous le castierons. »
« Or faittes, dist ly soudans, q'une bielle prisons

18639 Vers trop long : *n'y mefferoit épine*.
18640 *Vous* pour *vos*.
18649 Vers trop court : *vous iestes...*
18653 *Muix*, mauvais; ce vers rappelle ces mots de Martial : *Sunt mala, sunt bona...*
18658 *Sy volons*, le MS : *sy y volons*.
18659 Faute de quantité qui disparaît si on substitue *enviers* à *deviers*, comme au vers suivant.
18660 *Cité*, ce mot et pris ici dans le sens ancien de *civitas*.
18667 Vers trop long, supprimez *ly*.

Ly soit apparellie ; nous le vous quierkerons. »
Et Calabre ly dist : « Et nous l'envoyerons
Dedens ma noble tour, iluec l'enfrumerons. »
Et ly soudans ly dist : « Nous le vous acordons. »
On l'emprisonne. Dont fu Flourie prise et livrée as garçons,
Et menée en la tour où moult ot de maisons.
Iluec fu enfrumée celle dont nous parlons :
En soy méismes dist : « Dont vient celle ocquoisons?
Folio 281 r°. Ahy ! Turquant ! dist-elle, que tu-ies ung faus homs !
Tu as me briefs moustrés et toutes mes liçons
Au roy Cornumarant qui ne vault IJ boutons.
A ! Godefroys, amis ! jamais ne te verrons !
Puisque ly Sarrasin congnoissent noz façons,
Au castiel Tiervagant seras livrés prisons ! »

Flourie fu dolante et moult desconfortée :
Le trouvère revient à Turniquant et à Godefroid. Or, vous lairay de lui et feray retournée
A Turquant qui avoit sa voie sy hastée,
Qu'il trouva Godefroy et se ly a moustrée
La lestre qui estoit moult très-bien saielée.
Grascyen appiella quoiement à célée
Et ly dist : « Lisiés moy ceste lestre glosée. »
Et ly roys Grascyens ly a bien devisée :
De Flourie ly dist qui estoit assotée
Et de l'amour de lui sy fort enamourée,
Que durer ne pooit ne dormir la viesprée.
Quant Godefroys l'oy, sy mua la penssée :
D'autre part vint amours et douce désirée,
Et dist à Grascyen : « Par la virtu nommée,
Quy me donroit d'or fin une grant karetée,
Je ne lairoie pas, c'est vérités prouvée,
Qu'au castiel Tiervagant n'aie celui trouvée ;
Mais j'y volray aler à maisnie privée. »
A Harpin a tantos ceste cose mandée.

18677 *Liçons*, leçon, texte de mes lettres ou *mes instructions.*
18683 *Et feray*, le MS : *et sy feray.*
18699 *J'y*, le MS ; *je y.*

Ne say que vous en fust la cose démenée.
De l'ost se départy à une matinée :
Car Turquant ly avoit une lestre délivrée,
Qui fu de sauf-conduit jusqu'en la Mer Bétée. — Mer Bétée.
Ly signes Corbarant, qui n'en savoit riens née,
Et de Calabre oussy, la royne senée,
Tout y fu ordené par manière rieulée : — Godefroid, dupe de la lettre que lui a remise Turquant, se rend au lieu indiqué par Florie.
Car vous savés que femme vient là où elle bée.

Avoecques Godefroy le boin duc de Buillon,
Chevauça Bauduin, son frère le baron ;
Et sy fu ly dus Harpins qui bien sot le royon,
Bauduin de Biauvais, Bauduin Cauderon
Et ly roys Grascyens qui renvoya Mahon :
XIIIJ chevaliers de haulte estracion
Vont avoecques Turquant, le Sarrasin félon. — Folio 281 v°.
Or les conduise Dieux qui souffry pascion :
Car jamais ne verront le temple Salemon
Le duc de Normandie, ne Robiert le Frison,
Ne le comte de Flandres qui porte le lyon,
Le ber Hue le Mainé, frère au roy Phelippon,
Engherant de Saint-Pol et son père Huon,
Le conte de Toulouse et Tiébaut de Laon, — Thibaut de Laon, Alory d'Alençon, Thibaut de Saint-Trond.
Estievène d'Aubemarle, Alory d'Alençon,
Et l'évesque dou Puis, Tangré et Buinemont,
Ne Rogier du Rosoy qui cloche du talon,
L'évesque du Maltran, Tiébaut de Sainteron,
Witasse de Boulonge à la clère façon,
Ne le rice barnage de France le royon,

18703 Vers trop long ; substituer *livrée* à *délivrée*.

18704 *Mer Bétée* ; voir l'Introduction.

18709-15 *Avoecques*, le MS : *avoec*.

18711 Vers trop long. supprimez *ly*.

18725 *Qui cloche du talon*, une de ces répétitions fastidieuses, familières aux trouvères, et qu'on essaiera peut-être d'excuser en les appelant homériques. Voy. v. 15475.

18727 *Boulonge*, pour *Boulongne*.

18728 Ces énumérations sont presque toutes pareilles, ou peu s'en faut ; le roman de *Bauduin de Sebourc* en présente de semblables. Voir, entre autres, au tome II, pages 279 et 412.

S'aront éut anoy et grant percuscion
Pour l'amour de Florie à le clère façon,
Qui puis ot à mary Godefroy de Buillon :
Ensy que vous orés en la bonne canchon.

Invocation.

Le trouvère se donne pour plus complet et plus véridique que ceux qui ont avant lui traité le même sujet; il annonce qu'il va raconter la conquête de Jérusalem.

Seigneur, or. escoutés une istore vaillant
De la vraie cronicque Godefroy le poissant,
Qui rimée a estet et mise en ung romant.
Il sont et ont estet maint jongleurs poissant
Qui vous en ont canté assés et bien avant;
Mais oublyet en ont maint fait biel et plaisant.
Mais chus livres-ychy en va plus devisant,
Et de çou c'oublyet avoient ly aucquant.
Huy mais orés comment et par quel convenant
Prirent Jhérusalem ly François en Dieu créant,
Ly gentil pèlerin c'outre mer furent tant,
Qu'ains puissedy ne virent ne femme, ne enfant,
Père, mère, ne frère, suer ne apiertenant,
Par les fais d'outre mer qui furent là sy grant,
C'on ne poroit conter la moitiet d'aparant.
Longe chose seroit qui vous en diroit tant,
C'outre mer en avient au temps que je vous cant.

Folio 282 v°.

18736 Vers trop court, qu'on rétablit en mettant *jongléours* au lieu de *jongleurs*.

18739 ***Mais chus livres-ychy en va plus devisant;*** les trouvères, on le sait, avaient coutume de venter leur ouvrage aux dépens de ceux de leurs prédécesseurs; ils appliquaient le même procédé à de simples remaniements ou à de nouvelles éditions revues et corrigées de chansons connues. L'auteur du poëme de *Bauduin de Sebourc*, qui a tant d'analogies avec celui du *Chevalier au Cygne* et de *Godefroid de Bouillon*, qu'on pourrait être autorisé à attribuer ces deux compositions à un seul rimeur, offre des passages pareils à celui-ci, tome I, page 41 :

. . . . Chius qui fist l'istoire Godefroy, le vaillant,
Qui prit Jhérusalem et Acre, le poissant,
Oublia ceste branke qui bien valoit autant.

Ib., 305 :

Chius qui l'istoire fist Godefroi le boron
I oublia à mètre tout le mellieur coron.

18742 Vers trop long; il ne le serait plus si on mettait *Francs* ou *Frans* en place de *François*.

PROVERBES

ET

LOCUTIONS PROVERBIALES CONTENUS DANS LA PARTIE PRÉCÉDENTE DU POËME.

4695 Sans paine ne peut-on avoir perfection.
5274 .....parlés d'autre Martin [1].
7003 ....de faus traïteurs ne se puet-on gaitier [2],
Ne de laron privet on ne se puet waitier.
7519 .....sans atendre l'estrine.
7975 .....tu scés du bas voler.
8529 Oussy bien morrons-nous c'uns bien povre fera;
Et quant nous serons mort, avoirs ne nous vaura;
Mais qui ara bien fait, bielle riçaice ara
Lassus en paradis où Dieux le paiera.
8535 Pardonnons l'un à l'autre, car qui ne pardonra
Jà Dieux ly tous-poissans pardon ne ly fera.
8565 Ahy! biau sire Dieux, on te doit grascyer,
Car qui se fie en toy, il ara boin loyer,
8850 .....un malade ne puet le sien mehaing céler.
10247 Or, n'est-il paine ou monde c'uns homs doie laissier,
Mais qu'il ait à digner pour son corps rehaitier.
10570 ....ly corps pascient seront ly plus sauvé.
10455 Une sotte set bien ung sage conseillier.

[1] Cette locution ne semble pas sans analogie avec ce proverbe rapporté par Oudin et par M. Le Roux de Lincy (*Curiosités françaises*, p. 334; *Le livre des proverbes français*, t. II, p. 44. Voir l'Introduction) : « *Il ressemble le prestre Martin, il chante et répond tout ensemble.* »

[2] Il serait mieux, peut-être, de lire, malgré le manuscrit, *puet-on*, au lieu de *puent-on*. Le fonds de la note n'en serait pas moins vrai.

10987 Teulx a ung cuer mauvais qui giette ung trop biel ris.
11041 .....armes ne vault rien, se bien n'est calengie.
12091 .....ly cuers fait l'ouvrier son ouvrage parer.
12907 .....on dit de piéçà
Que de bonnes nouvèles messages n'y perdra.
13131 .....une ost sans rivière ne vault 1 paresis.
13180 La cose bien emprise voit-on bien arriver.
13648 Qui ne tient son convent, c'est drois c'on le renie.
13919 Sur toutes coses est Dieu rois suppélatis.
13850 On dit d'un chevalier, quant il a le cuer bon,
Tout cil qui escoutant vont sa bonne raison,
En recordent le bien et font bénéyçon;
Et par bien recorder à le fie voit-on
C'une gente pucielle prent à grasce ung baron.
14027 .....il vient souvent mal de cose trop hastée.
14177 .....par le bien des gens et de leur sainte vie
Envoie Dieux chà-jus les biens et mouteplie.
14844 .....diligense faut qui bien voet besongnier.
14846 .....amours ne valent riens qui vont par messagier.
14359 ..... tels en cuide bien avoir tous ses délis,
Qui par le fait d'amours en est arrière mis.
15266 C'uns povres chevaliers s'asamble à ung mellour,
Le doit-il déporter et faindre sa valour?
15272 ..... là où li cos siet, s'en prenge la dolour.
17175 Mais on dist un parler, et c'on voit bien souvent,
Que pis vault uns encontres que l'agait qui atent.
17415 Et pourtant, dist ly sages, on le truève ès escris
Que mieus vault boins engiein de science et d'avis
Q'usser de vive force; c'est uns trop grans péris.
18366 ..... dist-on souvent et en plusieurs pays,
C'oncques ne fu pierdus ne boins fais ne boins dis.

APPENDICES.

APPENDICES.

DOCUMENTS

RELATIFS AUX CROISADES, DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA BELGIQUE.

I.

CI COMMANCE L'ADVIS DE MESSIRE JEHAN TORZELO, CHEVALIER, SERVITEUR ET CHAMBELLAN, COMME IL DIT, DE L'EMPEREUR DE CONSTANTINOBLE; LEQUEL ADVIS IL FIST A FLORANCE, LE XVJ^e^ JOUR DE MARS, L'AN DE GRACE MIL IIIJ^c^ XXXIX, ET PUIS ENVOYÉ A MON TRÈS-REDOUBTÉ SEIGNEUR, MONSEIGNEUR LE DUC PHILIPPE, DUC DE BOURGONGNE ET DE BRABANT, ETC., PAR MESSIRE ANDRÉ DE PELAZAGO, FLORANTIN.

Ci parle ledit messire Jehan Torzelo, pour ung chascun très-dévot et très-loyal chrestien :

Torzelo avait été pendant douze années à la cour du Grand-Turc.

En me trouvant en la court du Grant Turc, par l'espace d'environ douze ans, et pensant à enquérir la puissance dudit Grant Turc et la manière comment on le pourroit deffaire, affin que j'en peusse advertir les seigneurs chrestiens, m'a semblé bon de noter la maniére et condicion dudit Turc et la conduicte de ses affaires, et icelles signiffier aux princes chrestiens et dévotz à la religion chrestienne, ausquelx je prie qu'ilz mectent leur cueur à ceste euvre, pour le grant salut de leurs âmes.

Je dis donques, premièrement, que les gens que le Grant Turc peult avoir pour aler

contre le peuple chrestien et pour le conquester, seroient environ cent mil hommes de cheval, desquelx en y a XXIIJ^m qui sont souldoiez de luy, et, entre ceulx-cy, s'en pèvent treuver dix mil bien armez : le demeurant sont sans armes, fors seulement escuz, espées, arcz et flesches. Et, avec ce, il y a de gens de pied environ dix mil; et ceulx-cy sont sans armes, fors seulement espées, arcz et flesches, et les aucuns ont escuz et les autres non. C'est cy tout la grand puissance du Turc, laquelle rompue et conquestée, l'on peult, en moings d'ung mois, conquester la saincte terre de promission. Et à vouloir conquester ledit Turc, il seroit besoing avoir premièrement IIIJ^xx mille combatans, et aler par la Ungrie, et venir à la Dunoue [1], et là avoir les fustes ou naves en ordre, pour passer les chevaulx; lesquelles fustes se treuveront bien en Ungrie et à ladicte rivière Dunoue, en grand quantité.

Forces nécessaires pour en triompher.

Il fauldroit partir ceste puissance en trois parties : l'une et la principale passeroit à Vidung [2], qui est une ville à la rive de la Dunoue, et seroit de L^m combatans; l'autre, de XX mil, passeroit à Bellegarde [3], qui est aussi à la rive de la Dunoue, et, ladite rivière passée, la puissance dessusdite seroit en la Gresse. Et, pour donner à cognoistre la condicion de la Grèce, diray ce qui s'ensuit :

État de la Grèce.

Rassie.

La Grèce a encores en soy trois seigneurs chrestiens : l'ung est le seigneur de la Rassie [4], qui est tributaire audit Turc, et peult mectre sur les champs XV mil hommes à cheval, très-bien en point, et lequel confine à la Hongrye. Il est très-vaillant capitaine et conducteur de faiz d'armes; espécialement à combatre les Teurcs. Et tantost qui verroit une telle puissance de chrestiens à ses piedz, il se tourneroit incontinent, et seroit mesmes guide et conducteur pour destruire le Teurc [5].

Albanie.

Il y a après Albanye, où sont deux seigneurs qui pourroient mectre sus XX mil hommes à cheval, qui pareillement, tantost qu'ilz verroient puissance de chrestiens, prestement se tourneroient contre le Turc.

Morée.

Il y a la seignorie de la Morée, qui est de monseigneur l'Empereur, qui mectroit sus XV mil hommes, très-bien en point. Et toute ceste puissance se pourroit treuver ensemble en huit jours, avec la part des XX^m combatans que j'ay dit, qui passeroient à Bellegarde.

Et outre ces seigneurs-cy, il y a plus de L mil hommes chrestiens qui sont subgectz audit Turc, et incontinant qu'ilz verroient la puissance des chrestiens, se rebelleroient contre le Teurc, et seroient ceulx qui plus le destruiroient.

[1] *Dunoue*, Donau, Danube.

[2] Plus bas on lit *Viding*, Widin, une des forteresses les plus importantes de la Turquie.

[3] Belgrade, dans la Basse-Servie. Il ne faut pas confondre cette ville avec la *Bellegrade* ou *Mancastre* de Guillebert de Lannoy, qui est Baaligrod ou Akerman, sur la Mer Noire, à l'embouchure du Dniester.

[4] *Rassie* ou *Rascie*, aujourd'hui Sangiac d'Ienibazar, en Bosnie.

[5] *Teurc*, plus haut *Turc*.

Et oultre tous ceulx-cy, il y a une très-grande multitude de gens chrestiens, subgectz par tribut audict Teurc, qui tous se rebelleroient contre luy.

Les L mil que j'ay dit, qui doivent passer par contre Viding, devroient tousjours venir avant, ensemble et en bon ordre, et faire le chemin de Andrenopoly, où est le principal siége dudit Turc, pour luy donner siége, non pour autre chose, sinon pour le garder de venir à des autres puissances. Et ce principal exercite en estant L mil, jamais ne perdra bataille contre ledit Turc : car il n'aura point puissance de résister, pour l'empeschement de son secours, qui sera empesché des autres puissances. Route que doivent suivre les chrétiens.

De Viding à Andrinopoly sont xv journées de cheval. Les X^m^ que je dis, qui passeroient à la Pedra, auroient avec eulx le seigneur de la Valaque, qui peult mectre sus XV mil hommes à cheval, des plus vaillans gens qui seroient au monde : et laquelle seignorie le bras de Jagora [1], qui est une province de la Grèce. Et en tenant ceste manière, le Turc seroit perdu, et très-brief [2] : car, considéré la condicion de la Grèce, comme j'ay dit, et que lesdits gens d'armes vinssent en la manière que dit est, en maings d'ung mois, tout seroit finy, par la grâce de Dieu. Valachie.

Et, selon l'oppinion d'aucungs, il seroit encores besoing d'avoir par mer xx gallères armées, qui empeschassent la Turquie de non donner secours à ladite Grace [3]. Et suy assez de ceste oppinion, combien qui ne me semble pas trop neccessaire; mais il ne peult nuyre. Lesquelles gallères se pourroient avoir des Vénissiens et des Castellans, et qui très-voulentiers le feroient, pour la délivrance de leurs lieux et seignories que ont prins les Teurcs, et qui journellement leur font de grans molestes. En vueillant faire ladite emprinse, seroit très-ligière chose de la povoir faire; et je diray la manière : que nostre saint père le pape donne la conqueste à aucun noble et vaillant prince à ce souffisant, à mectre indulgence, par toute chrestienneté, pour assembler argent, tant pour souldées de gens, comme pour autres despens. Flotte. Les Vénitiens et les Catalans (Castillans?). Conduite à tenir par le pape.

Et l'Alemaigne, la Hongrie, la Bohême et la Cratonie [4], qui sont tous voisins et batuz des Turcs, pourroient mectre sur les champs cent mil combatans. Et de Hongrie à passer en la Grèce, n'a à passer, sinon la rivière de la Dunoue, et tantost on est en la Grèce; et, par ceste manière, est très-ligière chose à faire, qui n'aura bon vouloir.

Et en conquestant, comme j'ay dit, se conquesteroit la terre saincte en maings d'ung mois, car la Grèce, demeurant en la seignorie des chrestiens, est souffisante, sans nul doubte, de racheter tout le demeurant, car elle pourra faire plus de cent gallées et de cent mil combatans.

De Viding jusques à Andrenopoly a xv journées; de Andrenopoly jusques à Constan-

[1] Et *en* laquelle seignorie *est* le bras de Jagora.

[2] Et *en* très-brief.

[3] Grèce.

[4] *Cratonie*, Croatie?

tinoble a trois journées; de Andrenopoly jusques à Gallipoly, qui est port de mer et le passaige de la Turquie, a trois journées. Et se la puissance peult joindre à Andrenopoly, il n'est plus riens à doubter, car tout le pays se rébellera contre le Turc, et ceulx du pays propre seront ceulx qui le destruiront.

JOHANNES TORZELO,

Chevalier, Serviteur et Chambellan de l'Empereur de Constantinoble.

II.

S'ensuit l'advis et advertissement de ce qui semble à moy Bertrandon de la Broquière, seigneur de Vielz-Chasteaul, conseiller et premier escuier tranchant de mon très-redoubté seigneur, monseigneur le duc de Bourgongne et de Brabant, etc., touchant l'advis, cy-dessus escript, lequel messire Jehan Torzelo, chevalier, serviteur et chambellan de l'Empereur de Constantinoble, en admonnestant les princes et seigneurs chrestiens, pour la conqueste de la Grèce, de la Turquie et de la terre saincte; lequel advis mondit très-redoubté seigneur, monseigneur le duc, me bailla, après que je fus revenu de mon voiaige par terre, de Jhérusalem jusques en France, pour le faire translater de langaige florantin en valon, et puis ordonna qui fût ataché en la fin de mondit voiaige, mis par escript cy-dessus, par maistre Jehan Melot, chanoine de Saint-Pierre de Lisle, et le moindre des secrétaires de mondit très-redoubté seigneur.

1457.

Il me semble donc que ledit advis et advertissement de messire Jehan Torzelo, chevalier, est bon et vray en aucuns pointz, comme je puis avoir veu et eu en souvenance, et aussi sceu par oy dire, par aultres que par ledit messire Jehan Torzelo, et par espécial de la puissance du Turc de cent à six-vingtz mil hommes à tout le plus : de quoy les XL mil seront à pied, sans tarquays [1] ne autres harnois que espées et aucuns bastons sans fers, et le surplus, à cheval. Et au regard de XX^m^ hommes d'armes, que ledit messire Jehan dit que ledit Turc tient continuellement à gaiges, pour la garde de son corps, je n'en oys oncques parler que de dix mil, qui sont esclaves dudit Turc, pourtans blancs chappeaulx : desquelx j'en ay veu une partie, car, du temps que je vins là

Puissance des Turcs.

[1] *Tarquays*, carquois.

où ledit Turc estoit, ès marches de Thésalle, ses X mille esclaves, que les aucuns appellent Jehannites, en qui il se fie le plus, et dit qu'ilz sont vaillans, avoient esté desconfiz par les Arbanois [1], comme plus au long est dit audit livre, cy-dessus [2]. Au regard de l'autre puissance, je me accorde, et suis bien de l'advis dudit messire Jehan Torzelo, par oy dire; car je n'ay point veu ledit Turc, ensemble sa puissance, aux champs, en armes ne en batailles. Et quant aux trois chemins, qui semble audit messire Jehan qu'on doive prandre, pour entrer en ladite Grèce, je ne sçay à parler que de celluy de Bellegarde, tirant à Sophie [3]. Et ne sçay sy, par celluy de Viding, on pourroit mener par chariotz les vivres et autres choses neccessaires pour une grande armée, ou se on treuve autant de villes entre Viding et Andrenopoly, que la voye et chemin dudit Bellegarde et Sophie.

Routes à suivre pour envahir la Grèce.

Et quant aux puissances qui dit qui se pourroient joindre avec les XX^m^ combatans, que semble audit messire Jehan, par sondit advis, que on devroit faire aler par ladite voye de Bellegarde, ceste chose est depuis changié, pour ce que le dispot de Rassie et de Servye n'a point [4] telle ne se grande puissance de gens qu'il souloit du temps que ledit messire Jehan fit sondit advis. Et se les Esclavons et Albanois se vouloient joindre avec l'armée des princes chrestiens, il seroit plus prouchain, et en mains de dangier des Turcz qui feroit la voye de Bellegarde, qui est plus prouchaine d'Esclavonie et Albanye que de celle de Viding.

Et semble que, ainçois que la puissance des princes chrestiens entrast en ladite Grèce, l'on devroit advertyr lesdits Esclavons et Albanois, pour savoir où ilz se vouldroient et pourroient joindre avec ladite armée, et en quel nombre de gens; lequel je cuyde n'estre pas si grand à présent, que ledit messire Jehan escript et baille par son advis, et qu'ilz fussent advertyz de eulx pourveoir de vivres, selon leur manière de faire.

Esclavons et Albanais.

En oultre, ledit messire Jehan ne advertist point du plus grant nombre de gens, qui me semble qui est de neccessité aux princes chrestiens d'avoir, pour desconfire et combatre le Turc et sa puissance. Et me semble que le plus grand nombre d'archiers de France, d'Angleterre et d'Escoce, que il pourroit fixer et que une partie fussent duytz à tirer à cheval et pourtassent petits palvais [5], du cousté où ilz tendroient l'arc, et cranequiniers d'Alemaigne, à cheval, et arbelestoiers genevois [6], françois, gascons, castellains [7], et de toutes gens de traict, le plus grand nombre que l'on pourra fixer,

Troupes que devraient rassembler les chrétiens.

[1] *Arbanois*, Albanais.
[2] Il renvoie à la relation de ses voyages.
[3] *Sophie*, Sophia, en bulgare *Triaditza*, sur la route de Belgrade à Constantinople.
[4] Le MS : *Et n'a point.*
[5] *Palvais*, pavois, sorte de grand bouclier.
[6] Arbalétriers génois.
[7] Catalans (Castillans ?).

ce sont les gens qui plus feront de dommaige ausdits Turcz; lesquelx ne sont point armez que de petiz palvais, espées et tarquays; et les aucuns ont de grosses masses [1], qui ont cours manches, et fault qu'ilz soient bien prez, s'ilz en vueillent férir, et s'ilz ont leurs coiffes faites de fil d'arçal, assez fortes contre le cop d'espée, soubz leurs

Machines.

chappeaulx ou tocques, comme j'ay dit paravant. Et me semble aussi qu'il auroit ung nombre compétant de rebaudequins [2], pour mectre devant la bataille des chrestiens, ainsi que mondi seigneur le duc a accoustumé de s'en aider, il y seroit bien neccessaire et moult prouffitable.

Conseils stratégiques.

Et n'advertist point ledit messire Jehan les princes chrestiens, bien au long, de la manière et ordre de combatre lesdits Turcz et d'aler avant. Si me semble, comme je l'ay aucunement cy-devant touché, en mondit livre, selon que j'ay oy parler ceulx qui ont veu les Turcz en bataille et la manière de faire, que, selon les places où ilz se treuveront, larges ou estroictes, ilz doivent ordonner et mectre leurs gens, et eulx préparer pour combatre, selon la coustume de France, c'est assavoir : avant-garde, bataille et arrière-garde, et que, en alant avant, soient tousjours près l'ung de l'autre, car les Turcs sont moult diligens, et qui souldainement viennent sur les gens aucunes fois; et, s'il vient à combatre, que l'avant-garde et arrière-garde, saulve le meilleur advis de ceulx qui en scèvent plus et mieulx à parler que moy, doivent faire les esles de la bataille, et l'avant-garde, du cousté droit, et ung ru [3] de pierre de plain poing [4], devant la bataille, en laquelle pourroit estre ung grand nombre de cranequinnyers à cheval, entrelardez avec les gens d'armes et des archiers, se mestier est; et semblablement en l'arrière-garde, qui sera au bout de la bataille, de l'autre cousté, ung bien peu séparé de la bataille et non trop; que, en ladite avant-garde, ait de gens notables, qui congnoissent les condicions des Turcs, et la manière qui fault tenir pour les combatre et desconfire, et que les chiefs de ladite avant-garde et arrière-garde soient craings et obéys de ceulx qui seront soubz eulx.

Et me semble qu'ilz doivent actendre que lesdicts Turcs leur courent sus; lesquelx ont une manière de faire, comme on dit, qu'ilz feingnent eulx enfuyr, affin que on les chasse. Et qui ainsi le feroit, ce seroit la perte et destruction des chrestiens : la raison cy-est, car ilz ont leurs chevaulx ligiers et tousjours en alayne pour courre; et les hommes sont ligiers, sans empeschemens de harnois, et y tirent en fuyant mieulx, plus fort et plus droit, qu'ilz ne font en chassant.

Et l'autre cause est, car les chrestiens sont armez, et leurs chevaulx gros et pesans, qui [5] ne vont point si tost que ceulx desdits Turcs. Et quant ilz les ont mis en desroy,

[1] Masses d'armes, massues, armes offensives.

[2] *Rebaudequins*, sorte d'arbalète très-forte avec laquelle on lançait des javelots de six pieds.

[3] *Ru*, jet, latin : *ruere*.

[4] Et laisser devant le front la distance d'un jet de pierre lancée à plein poing.

[5] *Qui* pour *qu'ils*.

et que, en fuyant, ilz bleschent leurs chevaulx, et les gens qui les chassent, la pluspart des Turcs pourtent chascun ung taboucan à l'arçon de la selle, et le sonnent, et se rassamblent, comme pourceaulx, quant ilz oyent cryer l'ung l'autre. Et quant ilz sont assemblez, et treuvent les chrestiens en desroy, chascun peult penser et congnoistre quelle la fin peult estre. Et, au regard de la bataille, me semble que les princes doivent là estre, et la conduire, en laquelle doit estre la banyère de la croix et de nostre dame, et celle des princes, d'autre seigneurs et nobles hommes qui en pourteront. Et seront en ladite bataille au maings de nombre que bonnement faire se pourra, affin que maings de gens en soient occuppez, et qu'ilz puissent combastre se mestier est. Et semble que pareillement une grande partie d'archiers et de gens de traict doivent aussi estre entrelardez entre les gens de la bataille, pource que les Turcs sont tous archiers, pour la pluspart, et pourroient tirer en ladite bataille, se n'estoit pour la résistance et doubte du traict des archiers cranequinyers des chrestiens, qui seront, comme dit est, parmy les gens d'armes, ou ung peu devant, ce mestier est, et ainsi que on pourra veoir que sera de neccessité, pource que les archiers et cranequyniers chrestiens tirent plus loing, et pourront avoir tiré deux ou trois flesches et treitz du maings dedans la bataille des Turcz, avant que les flesches des Turcz puissent venir jusques en la bataille des chrestiens. Lesquelles trois batailles seront prez l'ane de l'autre, comme dit est, et laisseront venir lesdits Turcz contre eulx. Et se ainsi estoit que ce fût la voulenté et grâce de nostre Seigneur que lesdits Turcz se meissent en fuyte à cauthelle, pour mectre les chrestiens en desroy, semble que les batailles ne se doivent point pourtant desroyer, mais tous ensemble aler avant le pas et en ordonnance, sans troter.

Et se[1] par adventure les Turcz estoient prez d'ung destroit qui faillist qu'ilz passassent[2], à peine et en desroy, et quant une grande partie seroit passée, oultre que on verroit qu'ilz s'enfuyeroient à bon escient, lors l'avant-garde les pourroit charger et frapper au doz; et que la bataille soit prez, pour tousjours soubstenir le faiz et secourir l'avant-garde, se mestier est.

Et semblablement pourroit faire l'arrière-garde, de son cousté.

Et est de neccessité que chascun soit adverty que on ne chasse point oultre ledit destroit, s'il y est, et que la puissance ne chasse point oultre que on ne chasse le commune desdits Turcs : car, en telles choses, ilz sont assez cautheleux et subtilz, et ouzeroit bien le Grand Turc laisser perdre ung nombre de ses gens, pour mectre en desroy, desconfire et deffaire les chrestiens.

Et semble que qui se conduira saigement et par bonne ordonnance, que le Turc sera contraingt de combatre les chrestiens, à son grand désadvantaige de perdre et babandonner la Grèce, pource qu'il n'y a nulles forterresses que aucunes sur les frontières;

[1] *Se*, le MS : *ce*.

[2] *Qui faillist*, qu'il fallût.

lesquelles, par où j'ay passé, ne sont pas bien fortes. Et les murs de toutes les grosses villes, dedans le pays de ladite Grèce, sont abbatuz, se n'est de Constantinoble, que le chasteaul de Dimothique, qui est sur la Maresse [1], prez d'Ipsala, tirant à Heine [2]. Et ainsi fault qu'il garde ledit pays de ladite Grèce à puissance, ou qu'il habandonne ou perde.

Et semble que tous les gens d'armes devroient pourter espées tranchantes, ung peu roides de pointes, et courtes, lances et ligières, et les fers tranchans, ung peu roides, sur la façon d'ung fert d'espie, pour en frapper comme l'on feroit de ses menues lances que on appelle langues de beuf. Et quant les batailles iront avant, qu'on soit tousjours en ordonnance, comme pour actendre la bataille de heure en heure.

Reconnaissances.

Et que on envoye des gens du pays à ce congnoissans, tousjours ung peu devant les batailles, affin que, par la grand diligence desdits Turcz, ilz ne puissent surprendre les chrestiens en aucun destroit, moictié passez et à passer. Et ce n'estoit que ledit Turc eust perdu XL ou L^{m} hommes, par ainsi les princes et les batailles se pourroient ung peu mieulx eslargir, se bon leur sembloit.

Discipline.

En oultre ledit messire Jehan Torzelo ne parle point, en son advis, du grant rigueur de justice, qui me semble que les princes chrestiens devroient tenir et faire, si leur plaist, sans laquelle semble que ladite conqueste ne se pourroit faire ne conduire.

Et premièrement, des éditz et ordonnances que les princes feront : que nulz de leurs gens ne preingnent ne desrobent riens l'ung à l'autre, et ne preingnent riens de l'autruy, sur peines capitales, et par espécial, sur les chrestiens : car qui le feroit autrement, il seroit en grand dangier que grans inconvéniens et dommaiges s'en pourroient ensuyr, comme autresfois ont fait. Et pareillement, sur semblables deffences et ordonnances, que les marchans qui menroient les vivres et autrez denrées, pour fournyr ladite armée, soient gardez et conduitz seurement, sans leur prandre ne oster leurs vivres ne danrées, que par avant le pris, qui sera ordonné par ceulx qui à ce seront commis par les princes et chief; et, avec ce, semble-il que les princes devroient ordonner et deffendre, sur les peines des susdites, que nul, de quelque estat qu'il soit, ne face noise ne débatz, par quoy aucune difficulté ou disceussion puit estre entre les princes et leurs gens : car, c'est une chose moult périlleuse, comme chascun peult savoir.

Et est de neccessité de deffendre que nul ne voise en fourraige, et sur peine telle qui semblera bonne aux princes, depuis que on entrera en ladite Grèce, ce se n'est par l'ordonnance des princes et chief, jusques à ce que on sera au-dessus de la conqueste : car les dangiers y seroient grans, considéré la grand diligence des Turs qui font souvent, en ung jour, autant de chemin ou plus, qu'ilz ont fait en deux ou en trois jours, qu'ilz n'yront que le pas.

[1] *Maresse*, Marosh.
[2] *Heine*, Henosh.

Et, pour advertyr, et qu'il est assez notoire, le Grand Turc tient grans pays et seignories; et me semble que c'est le plus obéy et craingt de ses gens, que grant seigneur qne je congnoisse ne veisse oncques, ne de qui j'aye oyr parler : car il n'y a nul de ses gens, de quelque estat qu'il soit, qui l'osast désobéyr, ne trespasser son commandement et ordonnance, sur les vies. Et n'espargne nul, quant le cas y eschiet, comme autrefois m'a esté dit. Et avec ce, sont lesdits Turcs gens de grand diligence et obéissans, comme dit est, et congnoissent et scèvent prandre leur party, quant il l'est besoing et neccessité. Et quant à la conqueste de la terre saincte, dont ledit messire Jehan mect, en son advis, qui se feroit en ung mois après, il me semble que la chose ne seroit pas si ligière à faire, au maings par terre, comme dit ledit messire Jehan. Et ne sçay s'il a fait le chemin par terre.

Au regard de la mer, plusieurs y ont esté. Je m'en rappourte à ceulx qui congnoissent mieulx la chose qui ne fait.

Devoir des ecclésiastiques et religieux

Au regard des exortacions et admonnestemens de bien faire et de faire service à nostre seigneur, en grande humieleté, dévotement et de bon cueur, et laisser toutes pompes et vainnes gloires arrière, et ne penser à nul mal, que seulement servir Dieu dévotement, et l'augmentacion de nostre foy, estre confez et reppentans de tous ses péchez, et en voulenté de non plus y renchoir, je m'en actendz aux prescheurs et confesseurs de le remonstrer aux princes et à chascun chrestien, tant par prédications, que en confessions. Nostre Seigneur, par sa grâce, doint que tous ceulx qui iront audit voyage, pour faire ladite conqueste contre les Turcz, soient de telle voulenté!

Si plaist à mon très-redoubté seigneur prandre en grâce cestuy mon advis et advertissement de ce qui me semble sur l'advis que ledit messire Jehan Torzelo a fait, et s'il y a aucune chose qui semble à mondi seigneur qui puist servir ne prouffiter, que de sa grâce luy plaise estre contant de mondit advis que j'ay fait grossement, selon mon petit sens et entendement, tout le mieulx que j'ay sceu. Dieu, par sa grâce, vueille conduire le surplus au bien de la chrestienté et à l'onneur de mondit très-redonbté seigneur!

Escript le XXIIJ^{e} jour de may, l'an de grâce mil IIJ^{c} LVIJ.

III.

L'advis de mons^{r} de Waurin touchant le voyaige de Turquie, et autres notables gens, sur le fait des infidelz Turcz.

Mon advis est, pour les causes qui s'ensuyvent, que peu prouffitera l'armée de mondit seigneur, ceste année-cy qui vient; car les vaisseaulx qui seront armez à

Difficultés de la route par mer, en partant de l'Écluse.

l'Excluse, et qui se conduiront, ainsi qu'une armée de prince se doit conduire, il ne peult estre qui n'en y ait des pesans, et qui feront maings de chemin, journellement, que les autres. Parquoy, il fauldra que ceulx qui seront ainsi ligiers les actendent, car à bien conduire l'armée, ilz ne pevent aler, l'ung sans l'autre; et ne m'est point advis que l'armée de mondit seigneur puist joindre en pays de Turcs, qui ne soit le mois de septembre, se n'est miracle de Dieu. Car, dez l'Excluse jusques en Turquie, au plus court quartier que on peult faire, sans compter les tournemens qui fault aucune fois à prandre port, jusques à Ténédon, y a quatre mil miles et cinq cens, qui ne se sauront faire en maings de cinq mois; car ce c'estoient toutes galées, si en mectroient-elles quatre, se n'estoit par miracle, comme dit est. Ainsi, à partir les vaisseaulx de l'Excluse, en la fin de mars, ou à l'entrée d'avril, ne joindront là, qu'il ne soit le mois de septembre : ainsi, n'y aura que deux mois, septembre et octobre, pour besoingner. Car, ainsi comme j'ay veu autres fois, quant j'ay esté par delà, l'yver commance aussi bien à la Toussain, que par deçà : pourquoy il fauldra adviser aucune marche de pays plantureuse de vivres, pour séjourner l'armée, jusques au printemps : qui sera grand déplaisir et ennuyt à mondi seigneur et à tous les nobles de son armée. Et, s'il y a aucuns qui dient que on ira prandre Gallipolly d'escousse de bras, elle serait bien prenable, en cas que XX ou XXX^m^ Turcs ne gardoient le port et rivaige de la mer, à tout canons et bonbardes : en quel cas, la descente en terre sera périlleuse et dangereuse, et ne se fera point sans grant perte et dommaige, car, pour aler à Gallipolly, fault entrer au destroit, et monter contremont le courant de l'eaue, et ne porra estre, que les Turcs ne saichent la venue de l'armée. Pourquoy on treuvera la puissance des Turcs tousjours chevaulchant et coustoiant les gallées. Et quant Gallipoly seroit prinse ou abbatue, ou que les Turcs y boutassent le feug, premier que on y abbourdast, la conqueste, pour l'année, serait bien petite, veu que Constantinoble est maintenant le principal port et passaige de Turquie en Grèce, et plus estroit, trois fois, que à Gallipoly; et n'est mye ainsi que au temps passé, là où les Turcs n'avoient autre passaige.

Ténédos.

Bâtiments de transport.

Item, je n'ay encores oy nulles nouvelles que l'on face nul appareil de basteaulx, pour porter chevaulx. Et se ainsi est que on en face appareil à l'Escluse, je dis que, de tous les chevaulx que on y chargera, n'en y aura mye ung qui ne soit mort ou gasté, ainçois que on vienne en Turquie. Et toutesvoyes, il me semble que l'armée de mondit seigneur peult peu prouffiter, s'il n'a du maings VIII^c^ ou mille chevaulx en sa compaignye, car je cuyde savoir certainement qu'il y aura moult de nobles hommes en la compaignye de mondit seigneur, que iroient aussi peu une demye lieu, à pied, armez de leur plain harnoys, que je feroie : car s'il m'y falloit aler deux traictz d'arc à main, je seroie à la grosse alainne, par espécial en lieu où il fauldroit aler le contremont. Pleust à Dieu que mondit très-redoubté seigneur congneust aussi bien que c'est

Forces que le duc de Bourgogne doit réunir.

d'armée, par mer, qui fait d'armée par terre : je cuide qu'il ne seroit point si hatif de partir, qu'il n'eust son armée bien empoint, et mieulx que je n'entendz qu'elle doit estre.

Item, et que désirez assavoir de moy et combien l'armée de mondit seigneur pourrait plus prouffiter, et estre meilleur et plus honorable à le faire, de cest esté qui vient en ung an, que ce présent esté qui vient, mon advis-si est : que, en mout de manières, elle sera meilleure et plus honnorée, et plus prouffitable par ce qui s'ensuit. Délai nécessaire.

Primes, mon oppinion et mon advis-si est telle : que mondit seigneur doit, cest esté qui vient, préparer à l'Exeluse, pour partir à la Saint-Jehan, XVJ ou XX puissans et gros nrvyres, pour pourter IIIJ ou V^m archiers et tout son artillerie, foison tentes et pavillons, et que, à tont l'artillerie, tentes et pavillons, ilz s'en voisent à Aigemorte séjourner l'yver qui venra; et les conduira celluy qui sera admiral, avec le maistre de l'artillerie, à tout trois IIIJ ou V^c combatans, avec les maronnyers pour aider à garder les vaissaulx, s'aucun rencontre leur venoit. Organisation de la flotte.

Item, suis d'oppinion et est mon advis que mondi seigneur envoye en Bourgongne, dès maintenant, au plus prez de la rivière de Sonne (Saône), faire ce qui s'ensuit : premier, faire abbastre foison gros chaisnes, et les faire soyer [1] et faire habiller de manteaulx, taudis [2], affutemens de bonbardes, coullars et brigolles, et aussi eschelles et coppons d'eschelles, pour eschelier places, et toute autre chose qu'il appartient à faire de bois, habillemens de guerre; et tout envoyer à Aiguemorte, et charger ès gros vaisseaulx dessusdits. Engins.

Item, faire mourre blé par tous les molins qui sont sur ladite rivière, et envoyer à Beaulquaire et à Aignemorte foison farines, et en grant nombre, et en faire biscuyt, autant qui semblera qui pourra fournyr l'armée, ung an entier, car biscuyt se garde bien ung an, et aussi charger plusieurs tonneaulx et queuses [3] plaines de farynes, et toute autre manière de vivre pour chevaulx. Approvisionnement de vivres.

Item aussi, foison tonneaulx plains de char sallée, tant de beuf comme de porc, et aussi charger vins à grant foison, nonobstant que tousjours on en treuvera assez par tout le voiaige, et tout envoyer par la rivière, et charger ès dessusdits grans vaisseaulx. J'entendz que ès dessusdits grans vaisseaulx y aura fours et molins.

Item encore, je suis d'oppinion et advis que mondit seigneur doit envoyer devers la Seignorie de Venise aucunes gens de bonne façon, pour ce que les Vénissiens luy ont rescript et enhorté d'aller en ceste armée, à tout sa puissance, leur requérir qu'ilz le vueillent aider de certain nombre de gallées armées, c'est assavoir : huit gallées subtilles, et deux grosses gallées; desquelles deux grosses gallées la meilleur sera pour la personne de mondi très-redoubté seigneur, à aler dedans : car il yra plus à son aise, Navires à fournir par les Vénitiens.

[1] *Soyer*, scier.

[2] *Taudis?* Certains instruments qui servaient à couvrir les soldats, lorsqu'ils approchaient de l'ennemi.

[3] *Queuses?* queues, espèce de futaille.

que en gallées subtilles, qui sont estroictes et basses, et très-malaisibles pour sa personne; et aussi il y pourra [1] plus de gens serviteurs que ès autres subtilles, et les autres gallées il les baillera à qui que bon luy semblera.

Vaut-il mieux recourir aux Génois qu'aux Vénitiens?

Item, il peult estre que aucuns seroient d'oppinion que mondit seigneur envoyast plustost à Gennes que à Venise, pour avoir gallées et autres vaisseaulx. Mais je suis d'oppinïon contraire, pour les causes qui s'ensuyvent, et premier : que les Genevoys et les Vénissiens ne seront point d'accord, et en pourroit sourdre de grans remours et débatz; l'autre, que lesdits Genevoys sont bons amys aux Turcs et ont leurs marchans journellement marchandans en Turquye. Parquoy ils ne s'emploieroient ne feroient jà si bien leur devoir que feroient ceulx qui sont ennemys des Turcs. Et la chose au monde dont ils pourroient estre les plus courrossez, ce seroit que les Vénissiens conquestassent aucune chose sur les Turcs :

Lieu d'embarquement.

Item, en oultre, suis d'avys et oppinion que mondit seigneur voise monter en mer en Puille, à la cappe d'Autrente; et tous ses archiers iront monter sur la rivière de la Sonne en bateaulx, et delà à Beaulquaire, ès grosses navyres dessusdits : là où l'admiral dessusdit ordonnera à chascun sa place. Et, incontinant qu'ilz seront dedans, partiront et feront voille, et iront actendre mondi seigneur à ladite cappe d'Autrente, et y seront par tout le mois d'avril, en actendant mondi seigneur, avec les XIIJ gallées subtilles et deux grosses des Vénissiens, qui pareillement seront là actendant.

Pauffres, grippières et barcauses.

Item, encores suis d'avis de envoyer, par toute la coustière de Puille et en la marque d'Ancoine [2]; et louher beaulcop de gros vaisseaulx, qui s'appellent pauffres, grosses grippières [3], et grosses barcouses, et naves pour pourter chevaulx, en nombre de mil, ou tel nombre qui plaira à mondit seigneur.

Huissiers ou navires pour transporter les chevaux.

Item, encores seroit besoing que mondi seigneur eust, pour les chevaulx de son corps, deux ou trois vaisseaulx, lesquelx on appelle huissiers, qui se ouvrent par derrière, à tout une pourte et ung pont, que on boute dehors. Et se aucuns demandent pourquoy mondit seigneur ira monter en mer, si loing que à la cappe d'Autrente, je respons que je congnois mondit seigneur maulvais maronnyer et se cuyde savoir certainement qui ne pourroit endurer si grant voiaige de mer, que de Aiguemorte jusques en Turquie, où il y a deux mile mile, sinon que son armée en fût grandement retardée : car d'Autrente à Corfo n'a que LXX mille, qui se pourront bien passer en une bonnasse, à tout les rimes [5], et ung petit de vent, en une journée

Le duc de Bourgogne peu propre à la mer.

[1] Le mot *mettre* semble avoir été omis par le copiste.

[2] *La marque d'Ancoins*, la marche d'Ancône.

[3] *Grip*, petit bateau qui avait de la ressemblance avec nos brigantins actuels (Roquefort). De là *gripier*, ouvrier qui, sur les rivages ou quais, travaille au chargement et déchargement des bateaux, etc. (Hécart.)

[4] *Bonnasse*, calme en mer.

[5] *Rimes*, nous disons *ris*.

ou maings, et de là aler, terre à terre, et de isolle en isolle [1], jusques à Thénédon.

Item, devant l'isle de Colpho [2] en Albanye et terre ferme, a ung chasteaul nommé Lavalonne, que les Turcs tiennent, lequel ligièrement se conquestera; et audit Colpho, qui est isle appartenante aux Vénissiens, et la bouche du goulphe de Venisse, treuvera là mondit seigneur la Seignorie de Venise, à tout leur armée, qui sera puissante de carraques et de naves et gallées, qui semblera bien estre armée par mer triumphant. Château de Lavalonne.

Item, aussi que j'ay entendu, pour vérité, que se mondit seigneur vouloit reffréner sa hastivité et le grand désir qu'il a d'accomplir son voyaige encores une année, il feroit euvre saincte et méritoire, et qui pourteroit et pourroit faire plus grant bien à la chrestienté, que nulle chose qui seroit, c'est assavoir: qu'il parfeist la paix et unyon qu'il a encommancé entre les deux roys, lesquelx, comme j'entendz pour vérité, la paix d'eulx deux faicte, envoieroient chascun au secours de la chrestienté grande et puissante armée, à leurs despens, en la compaignye de mondit seigneur: qui seroit chose pour reconquester ligièrement la cité de Constantinoble et empire de Grèce. Et, en vérité, j'ay grant douleur et desplaisir en mon cueur, s'il fault que mondit seigneur voise en ce voyaige, manche devant, manche derrière, tel feul [3], telle vente, et qui délaisse à faire et parfaire le bien commung de ce royaume. Et que, se il le délaisse ainsi, il est bien apparant de grans guerres et de grans désolacions de ses pays. Et si cuide que Dieu ne l'aura jà si aggréable, que autrement: car en vérité la puissance que j'ay oy dire que nostre saint père et les cardinaulx et les Vénissiens, avec l'armée de mondit seigneur, mèneront, ne me semble point suffisant, pour conquester Constantinoble, ne faire fruit de grand effect, qui soit prouffitable à la chrestienté. Et se l'armée se rompt, sans conquester Constantinoble, ce sera ung grant orgueul aux Turcs, et fort en seront encouraigez les ennemys de la foy, car ilz tiennent monseigneur le duc, par renommée, l'ung des plus puissans princes des chrestiens, et que craingnent plus. L'auteur insiste de nouveau sur la nécessité de différer d'un an l'expédition. Paix entre les rois de France et d'Angleterre.

IV.

Baudouin, comte de Hainaut, au moment de partir pour le voyage d'outre-mer, vend à l'évêque de Liége Obert le château de Couvin avec ses dépendances: « Quod pactum istic » lubentius et benignius ecclesiae Dei propter salutem animae suae concessit, quia gra-

[1] D'île en île.

[2] Plus haut *Corfo*, Corfou.

[3] *Feul*, feu; allusion aux ventes à l'enchère.

» tia divina inspirante, animo conceperat cum aliis devotis christianis Hierosolymam » proficisci. »

1096.

(Chapeaville, *Gesta pontif. Leod.*, t. II, pp. 52-54, *ex libris chartarum ecclesiae Leodiensis*; Miræi *Oper. dipl.*, t. I, p. 364.)

V.

Litterae quibus Robertus Junior, Flandriae marchio, filius Roberti Senioris, cognomine Frizonis, iturus Hierosolymam instinctu divinae admonitionis, auctoritate Apostolicae Sedis promulgata, ad liberandam Dei ecclesiam diu a feris nationibus conculcatam, assentiente uxore sua Clementia et filiis duobus Balduino et Willelmo, bodium de Leskin ecclesiae S. Petri, Apostolorum principis, in loco Isla *nominato a praedecessoribus constructae, hoc ordine destinavit.*

1096.

(*Extrait des Archives collégiales de l'église de S^t^-Pierre de Lille*, dans l'*Histoire générale des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy*, par André Duchesne. Paris, 1631, in-fol., *Preuves*, p. 186. Foppens ad Miræum, t. III, p. 665.)

VI.

Charte par laquelle Fulgence, premier abbé de d'Affligem, déclare que Gislebert, fils de Baudouin d'Alost, avant de partir pour la Syrie, a donné à son abbaye un certain alleu qu'il avait acheté à l'abbé de S.-Pierre de Flandres. (Quidam miles Gilebertus, filius Balduini de Alost, filii Rodulfi..... facta est hujus traditionis carta anno Dominicae Incarnationis MXCVI, indictione IIII, epacta XXIII, concurrente II, imperante Henrico rege. Eo anno quo occidentales una conspiratione Hierusalem contra paganos proficiscuntur, *cum quibus et iste Gilebertus profectus est.*)

1096.

(Extrait des archives de l'abbaye d'Affligem. Duchesne, *Hist. générale de la maison de Guines, etc.*, Preuves, pp. 187-188.)

VII.

Litterae confraternitatis inter Erremarum, patriarcham Ierosolymitanum, ejusque sanctam ecclesiam, et Lambertum episcopum atque ecclesiam Atrebatensem.

1104.

(Foppens ad Miræi *Oper. dipl.*, t. III, p. 315.) [1].

VIII.

Balduinus, rex Ierosolimitanus, (brevissime) enarratis sacris expeditionibus fratris sui, Godefredi Bullonii, Lotharingiae ducis, nec non marchionis S. R. J. seu Antverpiensis, erigit novum episcopatum in Bethleem in Palaestina, dein translatum in Galliam.

1110.

(Foppens ad *Miræum*, t. III, p. 317.)

IX.

Manasses, dominus de Hierge, in agro Leodicensi, IN SYRIAM PROFECTURUS, *benefacit anno 1140 abbatiae Broniensi, vulgo S. Gerardi, ord. S. Ben. in Namurcesio.*

1140.

(Miræi *Opera dipl.*, in-fol., t. I, p. 689, et *sur les seigneurs de Hierge*, ibid., p. 682.)

[1] Le *Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale à Bruges*, par O. Delepierre, Bruxelles, 1840, t. I, p. IX, indique sous l'an 1101 la pièce suivante : Lettres par lesquelles Robert, marquis de Flandre, *voulant faire le voyage de Jérusalem*, etc. Or ce diplôme est dans la collection de Miræus et de Foppens, t. II, p. 1149, et il n'y est nullement question du dessein d'aller à Jérusalem, d'où Robert, au contraire, venait de revenir ; c'est même ce qu'il dit en propres termes : *Jerosolymitanae viae cursu desiderabili, divina mihi gratia favente, peracto.*

X.

Godefridus, dux Brabantiae, largitur Equitibus Templi Ierosolymitani (nunc Melitensibus) *privilegium immunitatis.*

1181.

(Foppens ad Miræi *Opera dipl.*, t. III, p. 61.)

XI.

Henricus I, dux Brabantiae, bona Equitum Templi Ierosolymitani prope Nivellam (e quibus deinde exsurrexit commendaria de Chanteraine et Vaillenpont [1] *Equitum Melitensium) in protectionem suscipit.*

Circa a. 1200.

(Foppens ad Miræi *Opera dipl.*, t. III, p. 71.)

XII.

Balduinus, Flandrensis et Hannoniae comes, ecclesiae B. Joannis Baptistae de Valencenis, IEROSOLYMAM PROFECTURUS, *tempore discessionis suae benefacit.*

1200.

(Miræi *Not. eccl. Belg.*, Antw., 1630, in-4°, p. 488, et nota, p. 480. *Opera dipl.*, t. I, p. 724.)

XIII.

Balduinus, Flandriae et Hannoniae comes, Ierosolymam pro expugnatione terrae sanc-

[1] Cf. *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, t. IX, p. 356.

tae profecturus, variis simul monasteriis benefacit, testes adducens plerosque primariae nobilitatis belgicae viros, cum principe suo cruce signatos.

1201.

(Foppens ad Miræi *Opera dipl.*, t. III, p. 72. Voir l'*Introd.*, Preuves et notes, *littera* D.)

XIV.

Balduinus, Flandriae comes, Ierosolymam profecturus, imperator Orientis sero eligendus, benefacit hospitali B. Mariae Virginis Aldenardae, anno 1202, *quod et confirmant Maria, uxor Balduini comitis, anno* 1203, *et Joanna, dicta Constantinopolitana, eorum filia et haeres, anno* 1204.

1202, 1203, 1204.

(Foppens ad Miræi *Opera dipl.*, t. III, p. 74.)

XV.

Gillebertus de Sotteghem et mater ejus Beatrix, domina de Masmines, dotant Pitseburgum, domum Equitum Teutonicorum in urbe Mechliniensi.

1220.

(Miræi *Opera dipl.*, t. I, p. 739.)

XVI.

Episcopus Leodiensis confirmat fundationem Teutonicorum Equitum commendariae de Alden-Biesen (de Vieux-Joncs) *factam ab abbatissa de Munster-Bilsen.*

1220.

(Miræi *Opera dipl.*, t. II, p. 988.)

XVII.

Donation faite à la Commanderie Teutonique de Pitzembourg, par Wautier Bertout, sire et avoué de Malines, étant malade à Damiette.

1265.

(Tiré des chartes de Pitsenbourg, fol. 33; Butkens, *Troph. de Brab.*, t. II, p. 61. Foppens, *Dipl. belg., nova collectio* ad *Opera dipl.* Miræi, t. IV, p. 233.)

XVIII.

Joannes I, Brabantiae dux, benefacit Equitum ordinis Teutonici domui Confluentiae in Germania, simulque domui seu commendariae de Pitzemburgh a Confluentina dependenti.

1280, 1284, 1297.

(Miræi *Opera dipl.*, t. II, p. 1010.)

XIX.

Dou Commandeur dou Temple qui quita un débat qui avoit esté entre iaux et mon signeur Bouchart (d'Avesnes), *dou vivier de Saint-Albain.*

1281.

Omnibus praesentes litteras inspecturis *Renaudus*, frater militiae Templi, praeceptor balliviae de Landinerio, salutem in Domino. Noverint universi quod cum controversia verseretur inter nos, ex una parte, et dominum *Bochardum* de Avenis, ex altera, super eo quod levari fecerat vivarium suum de Sancto-Albano, et super quibusdam terris a nobis acquisitis in territorio de Sancto-Albano, nos, mediante pace facta inter nos super praedictis injuriis, de omnibus dampnis, injuriis nobis ab ipso illatis ipsum *Bochardum* quitamus ad plenum. Datum in octavas Beatae Mariae Virginis anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo primo.

(Extrait du cartulaire de Hainaut, p. 63, reposant parmi les registres de la Chambre des Comptes et portant le n° 48 de l'inv. imprimé. *Archiv. gén. du roy., à Bruxelles.*)

XX.

Wautier Bertout, fils aîné du sire de Malines, et Jean Bertout, seigneur de Grimberg, permettent à Wautier d'Échove de laisser sa dîme de Luith et de Bossch au Commandeur et aux Chevalieurs Teutoniques, à Malines.

1281.

(Butkens, *Troph.*, t. II, p. 65.)

XXI.

Confirmation de l'acte précédent.

1282.

(*Ibid.*, court extrait.)

XXII.

Wautier Bertout, seigneur de Malines, remet certaines redevances au Commandeur et aux Chevaliers Teutoniques, à Malines.

1283.

(Ibid.)

XXIII.

Commendator de Pitzembourg, Ordinis Teutonici Mechliniae, quasdam decimas acquirit a Ludovico Bertout.

1296.

(Foppens, *Dipl. belg. nova coll.*, ad Miræi *Opera dipl.*, t. III, p. 614.)

XXIV.

Guillaume, évêque d'Utrecht, confirme une disposition testamentaire de feu sa sœur Sophie, dame de Bréda, en faveur des Chevaliers Teutoniques, à Malines.

1299.

(Butkens, *Troph.*, t. II, p. 66.)

XXV.

Charte de Walter de Papenhoven, Commandeur de Beruscheim, en faveur de l'abbaye d'Orient, d'Orienten ou du Val-des-Vierges, dans le comté de Looz.

1306.

Universis praesentibus litteras visuris, *Walterus de Papenhoven*, commendator domus de *Beruchain* [1], et conventus fratrum ibidem ordinis Hospitalis Sanctae Mariae Teutonicorum Jerusalem, salutem in Domino, cum notitia veritatis. Cum nos de consensu et voluntate religiosi et discreti viri fratris Gerardi de *Runkeel*, commendatoris nostri provincialis, ex una parte, quoddam cambium seu permutationem commiserimus cum religiosis personis, domina Clementia abbatissa et conventu de Oriente, ordinis Cysterciensis; visitatoris dictae dompnae abbatissae et conventus praedicti, ex altera parte; agrum pro agro, secundum mensurae quantitatem et aequipollentiam cambiendo, et dicta dompna Clementia et conventus praedictus de Oriente, occasione dicti cambii, prout dictum est, iniri vel committi nobis assignavit triginta et septem bonuaria et septem magnas virgatas, cum una parva terrae suae jacentis in territorio de *Milem* in Hasbania, et prope idem territorium circumque jacentia tam hereditarie vel censualiter ac etiam feodaliter, a quocumque domino descendant, cum plena mensura et perfecta, nobis tradita et deliberata, de scitu et voluntate religiosi viri dompni abbatis praedicti; notum facimus quod nos dictae dompnae abbatissae et conventus praedicti assignationi respondere volentes, in recomputationem ejusdem ad eandem quantitatem et mensuram, assignavimus eisdem ultra triginta et septem bonuaria ac septem virgatas cum una parva tam terrae nostrae quam prati ac silvae jacentis in territorio de *Rummene* [2], a quocumque domino teneantur vel descendant. Quam quidem terram, pratum et silvam assignavimus dictis dompnae abbatissae et conventui, scilicet mensura debita et perfecta, et hoc de voluntate et consensu commendatoris nostri provincialis superius memorati. In cujus rei testimonium et munimen, sigillum dictae domus de *Beruschain*, praesentibus apposuimus, sigillo provincialitatis balliviae de Juncis et proprio appenso. Et vos, frater Gerardus de *Runkeel*, commendator provincialis et partium inferiorum, praedictis praemissis plenum nostrum consensum adhibentes pariter et assensum, praefatum sigillum dictae provincialitatis huic scripto duximus apponendum in robur et testi-

[1] Plus bas *Beruschain*.

[2] Voir l'excellente monographie composée par M. Wolters, ingénieur en chef de la province de la Flandre orientale, sous ce titre : *Notice historique sur la commune de Rummen*. Gand, 1446, gros vol. in-8°, fig., pp. 61, 237 et suiv.

monium omnium praemissorum. Datum anno Domini millesimo CCC^mo^ sexto, in die beatorum Petri et Pauli apostolorum.

(Extrait du cartulaire du couvent d'Oriente.)

XXVI.

Philippus Pulcher, Galliae rex, Robertum Bethuniensem, Flandriae comitem, in Galliam evocat, ut opem et consilium impendat pro extirpatione Ordinis Templariorum.

1307.

(Foppens ad Miræi *Opera dipl.*, t. III, p. 151.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

INTRODUCTION I

Recherches ultérieures sur la légende du Chevalier au Cygne. — Godefroid de Bouillon, considéré sous un aspect nouveau. — Croisades. — Premières expéditions à la Terre-Sainte. — Part que les Belges y prirent. — L'histoire en présence des traditions populaires et des fictions poétiques . . . . . *ib.*

La fable du Chevalier au Cygne est germano-belge II
Corrections pour le tome IV . . . . . *ib.*
Danger de la critique purement conjecturale III
Rapprochements éloignés . . . . . *ib.*
Nouvelles versions de la légende du Chevalier au Cygne. Ses analogies avec d'autres fables V
Wolf Dietrich VI
Amadis de Gaule VII
Gūdrun . . . . . *ib.*
Lez-Breiz VIII
La *Revue de Liége* IX
Citations complémentaires . . . . . *ib.*
M. Paulin Paris X
Anecdote relative à Rabelais XI
Descendance de Godefroid de Bouillon; discussion sur sa famille XII
Guillaume de Tyr XIII
Des frères de Godefroid . . . . . *ib.*
Addition pour philippe Mouskés . . . . . *ib.*
Guillaume de Bouillon a-t-il existé? XIV
Des sœurs de Godefroid XV
Légende de Gilles de Chin (voy. pp. xc, cm et son article litt. *D.*) XVII

Pages.

Aperçu chronologique de la vie de Godefroid avant la croisade XVIII
Godefroid considéré comme gibelin. Rancune d'une fraction du clergé à son égard . XIX
Le père G. de Waha . . . . . *ib.*
Légende singulière XX
L'évêque Obert, artiste XXII
Portrait de Godefroid de Bouillon XXIII
Ancienneté des pèlerinages en Palestine XXIV
Jugement de M. Von Sybel . . . . . *ib.*
Le comte de Flandre Robert-le-Frison, va à Jérusalem. Chevaliers flamands qui l'accompagnent XXV
Résultats des croisades XXVI
Causes principales qui agirent sur les croisés XXVIII
En quoi la première croisade diffère des subséquentes XXIX
Situation de la Belgique à l'époque de la première croisade XXX
Caractère de ce phénomène historique . . . . . *ib.*
Belges qui prirent la croix XXXI
Fraudes paléographiques . . . . . *ib.*
Sources de l'histoire de la première croisade. . . . . *ib.*
Tournoi d'Anchin XXXIII
Godefroid de Bouillon engage et vend ses domaines XXXV
Mathilde, femme prétendue de Godefroid XXXVI
Le comte de Hainaut . . . . . *id.*
Routes prises par les croisés belges XXXVII
Compositions littéraires sur les croisades. . . . . *ib.*
Analyse de la seconde partie du poëme XXXIX
Ismen XLI
S[t]-Trond; abbaye de cette ville XLIII
Grandeur de Godefroid de Bouillon XLV
Rapprochement XLVI
Prééminence des rois de France XLVII
Échecs (voy. litt. H.) XLVIII
Paganisme supposé des musulmans LI
L'Ampatris LII
Églises chrétiennes de Jérusalem, changées en écuries . . . . . *ib.*
Pierre l'Ermite LIII
Première croisade LIV
Harpin de Bourges LV
Le trouvère Grandor ou Graindor de Douai . . . . . *ib.*
Kilidge-Aslan LVII
Noms de personnes et de lieux . . . . . *ib.*
Poésie aristocratique LVIII

Pages.

Croisés illustres LIX
Siége de Nicée LXIV
Tafurs ou Taffurs LXV
Goedendag . . . . . *id.*
Bataille de Dorylée . . . . . *id.*
Siége d'Antioche LXVI
Adrien, Dascien ou Phiroüs . . . . . *ib.*
Comparaison de notre poëme avec la version de Grandor LXVII
Trait prodigieux de vigueur de Godefroid de Bouillon LXIX
Charlemagne LXX
Les chrétiens sont assiégés à leur tour . . . . . *ib.*
Légende relative à Mahomet LXXI
Caractère de Corbarant LXXIII
Lâcheté du comte de Blois LXXIV
Tente de Corbarant . . . . . *ib.*
Alexandre d'Alier LXXV
Famine LXXVII
Ruse du sénéchal de Constantinople LXXVIII
Le Vieux de la Montagne LXXIX
Découverte de la sainte lance LXXX
Grandor ou Graindor de Douai. LXXXI
Légendes historiques et poétiques relatives à la sainte lance LXXXIII
Marie de France . . . . . *ib.*
Pierre l'Ermite est envoyé au camp des infidèles LXXXIV
Corbarant rejette sa proposition . . . . . *ib.*
Il n'y a plus qu'à combattre . . . . . *ib.*
Rivalité du duc de Normandie et du roi des ribauds LXXXV
Repentir de Corbarant . . . . . *ib.*
Libertés des trouvères à l'égard des noms de personnes et de lieux . . . . . *ib.*
Peuples dont était formée l'armée musulmane LXXXVI
Feu grégeois . . . . . *ib.*
La bataille continue LXXXVII
Secours du ciel envoyé aux croisés. . . . . *ib.*
Garcion reçoit le baptême LXXXIX
Gilles de Chin, Guicher, Geoffroi de la Tour et le Chevalier au Lion. XC
Nouvelle comparaison de notre trouvère avec Grandor de Douai. XCIV
Étymologie vicieuse XCV
Manière cavalière dont les musulmans traitent Mahomet dans les chansons de geste . XCVI
Combat d'un chétien contre deux mécréants XCVII
Épisode remarquable XCVIII
Le Tasse . . . . . *ib.*

Pages.

Combat contre un serpent xcix
Fondement historique de cette fiction . . . . . *ib.*
Remarque sur l'emploi du merveilleux . . . . . *ib.*
Encore sur la géographie romancière . . . . . *ib.*
Mythe chrétien. Lutte contre des dragons ciii
Saint-Georges . . . . . *ib.*
Époque où le roman de Gilles de Chin a dû être écrit . . . . . *ib.*
Art qui manque aux trouvères civ
L'évêque du Puy cv
Le loup *Papion* . . . . . *ib.*
Faits d'armes cvi
Le cheval *Plantamour* . . . . . *ib.*
Godefroid amoureux cviii
Il se rend en secret à Olifierne cix
Caractères divers et successifs de la chevalerie. . . . . *ib.*
Mer Bétée cx
Éloge peu mérité des croisés . . . . . *ib.*
Puissance de l'amour . . . . . *ib.*
Amours de Godefroid et de Florie . . . . . *ib.*
Malice de Harpin cxi
Travestissement des mœurs de l'Orient cxii
Éloge de la galanterie . . . . . *ib.*
Le roi Ruother cxiii
Tournoi cxiv
Courtoisie mutuelle de Godefroid et de Corbarant cxv
Anneaux, pierres, talismans cxvi
Éraclius . . . . . *ib.*
Otton de Frisingen . . . . . *ib.*
Roman d'Alexandre, par Lamprecht . . . . . *ib.*
Godefroid assiste à ses propres obsèques cxviii
Jérusalem! Jérusalem! cxix
Présage cxx
L'épée *Murglaie* . . . . . *ib.*
Magie. cxxi
Modestie du comte de Flandre . . . . . *ib.*
Extrémités où la famine réduit les croisés . . . . . *ib.*
Colombes messagères (voy. litt. I.) cxxii
Le Tasse . . . . . *ib.*
Stratagème cxxiv
Tout s'explique . . . . . *ib.*
Florie est accusée de trahison . . . . . *ib.*

Pages.

Fin de cette branche du poëme CXXIV
Appendices CXXV
Croisade proclamée par le pape Pie II . . . . . *ib.*
Jean Torzelo . . . . . *ib.*
Le dominicain Brochart . . . . . *ib.*
Bertrandon de la Brocquière ou Broquière CXXVI
Jean de Waurin (Wavrin) . . . . . *ib.*
Philippe-le-Bon . . . . . *ib.*
Dernières lueurs de la chevalerie CXXVII
Charles-Quint . . . . . *ib.*

PREUVES ET NOTES CXXX

A. — *Deux nouvelles versions de la légende du Chevalier au Cygne* . . . . . *ib.*

B. — *Généalogie de Godefroid de Bouillon* CXXXIII

C. — *Elenchus procerum qui sacris bellis Orientalibus interfuerunt* CXXXIV

D. — *Liste critique de personnes qui prirent part à la première expédition des Croisés, dirigée par Godefroid de Bouillon, et qui étaient nées dans les Pays-Bas, y possédaient des dignités et des domaines, ou y avaient des liens étroits de parenté.* CXXXVI

E. — *Herzoge Gotefrit* CLIX

F. — *Additions aux listes précédentes d'armes et de coursiers merveilleux ou poétiques* CLXIV

G. — *Testimonia varia de Godefrido Bullionensi* CLXXIX

H. — *Échecs* (voy. p. XLVIII) CLXXX

I. — *Pigeons messagers* (voy. p. CXXII) CLXXXI

GODEFROID DE BOUILLON 1

Éducation des fils d'Ide de Boulogne . . . . . *ib.*
Jeux des tables, des échecs et de la paume (voy. p. XLVIII et litt. H.) . . . . . *ib.*
Jeunesse de Godefroid de Bouillon 5
Sa mère l'envoie à Nimègue . . . . . *ib.*
Suite magnifique qu'elle lui donne . . . . . *ib.*
Le comte de Boulogne blâme ce faste 6
Réponse d'Ide . . . . . *ib.*
Godefroid paraît devant l'empereur à Nimègue 7
Il est armé chevalier . . . . . *ib.*
Son retour . . . . . *ib.*
Un nouvel ordre de récits commence. 8
Fête célébrée à Nicée par les infidèles . . . . . *ib.*
La reine Calabre, mère de Corbarant, aperçoit des prodiges dans le ciel, et emploie la

Pages.

magie pour en obtenir l'explication 9
Elle annonce à Corbarant sa chute prochaine 10
Florie, fille de la reine Calabre 11
Prédiction de Calabre . . . . . *ib.*
Discours du calife aux Sarrasins 14
Il leur recommande la polygamie 15
Les princes musulmans se séparent 16
Les Sarrasins suivent les préceptes du calife . . . . . *ib.*
Cornumarant retourne à Jérusalem. . . . . *ib.*
Corbadas, son père, Luchabiel ou Lucabiel, son oncle . . . . . *ib.*
Cornumarant rapporte à son père les sinistres prédictions de Calabre, et veut aller à Boullion, pour y tuer Godefroid et ses frères 17
Trucheman sarrasin versé dans la langue française 18
Cornumarant s'accoutre en pèlerin français . . . . . *ib.*
Route qu'il suit 19
Il se rend déguisé à Reggio 20
Portrait de Bohémond et de Tancrède . . . . . *ib.*
Bohémond interroge l'enterprète de Cornumarant sur ce prince même . . . . . *ib.*
Royaume d'Olifierne 22
Cornumarant quitte la cour de Bohémond 23
Il arrive à Luxembourg . . . . . *ib.*
Le comte Raoul . . . . . *ib.*
Cornumarant et son compagnon à l'abbaye de Saint-Trond . . . . . *ib.*
L'abbé Gérard . . . . . *ib.*
Jeux populaires . . . . . *ib.*
L'abbé Gérard reconnaît Cornumarant à une blessure reçue dans un tournoi. 25
Cornumarant avoue qui il est 26
Sentiments généreux de l'abbé 27
Cornumarant lui confesse le véritable motif de son voyage 28
Courtoisie de Gérard envers Cornumarant 29
Gérard écrit à Godefroid pour l'informer de ce qui se passe . . . . . *ib.*
Calabre, mère de Corbaran ou Corbarant. 30
Godefroid prend la résolution d'aller en Palestine . . . . . *ib.*
Il assemble le duc de Brabant, le comte de Flandre, Robert le Frison, l'évêque de Liége, l'archevêque de Cologne et le fils du comte de Saint-Pol 31
Les princes et les barons promettent de combattre les infidèles 32
Invocation . . . . . *ib.*
L'abbé Gérard conduit Cornumarant à Bouillon . . . . . *ib.*
Cornumarant se fait d'abord une très-mince idée de la puissance de Godefroid . . . *ib.*
Il ne tarde pas à être détrompé . . . . . *ib.*
Magnifique chevauchée 33

Pages.
Le duc de Brabant 33
L'évêque de Liége 34
Robert de Flandre 35
Livrée de ses gens . . . . . *ib.*
Cornumarant rend, malgré lui, hommage à la puissance de Godefroid 36
Troupe de Frisons et de Hollandais; éloge de ces peuples . . . . . *ib.*
Robert ou Raimbaud le Frison . . . . . *ib.*
Le comte de Saint-Pol 37
Le comte de Namur . . . . . *ib.*
Troupe d'Hainuyers et d'Allemands. . . . . *ib.*
Enfin paraît Godefroid . . . . . *ib.*
Son cortége 39
Admiration et crainte de Cornumarant . . . . . *ib.*
Le duc fait appeler l'abbé 40
Gérard se rend auprès de lui avec Cornumarant, qui met pied à terre à l'approche du duc. *ib.*
Rentrée de Godefroid et de sa suite dans Bouillon 41
Dépit de Cornumarant 42
L'abbé Gérard cherche à l'apaiser. . . . . *ib.*
Cornumarant se résout à aller au château du duc 43
Nouvelle douleur de Cornumarant à la vue des chrétiens 44
Banquet donné au château de Bouillon . . . . . *ib.*
Éloge indirect du roi de France 45
Cornumarant est confirmé dans ses tristes pressentiments 46
Le comte de Juliers et autres princes . . . . . *ib.*
Renaud de Saint-Omer . . . . . *ib.*
Banquet . . . . . *ib.*
Robert, duc de Normandie 47
Admiration de Cornumarant 48
Divertissements qui succèdent au festin. — Ménestrels 51
Ancienne galanterie 52
Joutes . . . . . *ib.*
L'abbé demande au duc Godefroid un sauf-conduit pour Cornumarant 53
Godefroid regrette de n'avoir pas connu le prince pour lui faire une réception digne de lui *ib.*
L'abbé lui explique le but du voyage du prince sarrasin. 54
Calabre d'Olifierne . . . . . *ib.*
Le duc Godefroid promet de faire bientôt le voyage d'outre-mer 55
Augure de l'assujettissement prochain de Cornumarant . . . . . *ib.*
Godefroid lui propose de le faire baptiser . . . . . *ib.*
Refus . . . . . *ib.*
Souper 57
Un chambellan du duc machine la perte de Cornumarant . . . . . *ib.*

Pages.

Thierri 57
Invocation . . . . . *ib.*
Adieux de Godefroid et de Cornumarant . . . . . *ib.*
Cornumarant et l'abbé Gérard quittent Bouillon 59
Projet de croisade . . . . . *ib.*
Avis du comte de Flandre . . . . . *ib.*
Philippe Ier, roi de France . . . . . *ib.*
Le pape Grégoire VII . . . . . *ib.*
Pierre l'Ermite . . . . . *ib.*
Invocation 60
Guet apens de Thierri . . . . . *ib.*
Dispute théologique entre le roi de Jérusalem et l'abbé de Saint-Trond . . . . . *ib.*
Carnumarant blâme la confession 61
1085, année du départ de Cornumarant 63
Embuscade de Thierri . . . . . *ib.*
Secours inespéré 65
Thierri est arrêté par les gens de Godefroid . . . . . *ib.*
Cornumarant est conduit dans le château d'un chevalier 66
Justice exercée par le duc Godefroid . . . . . *ib.*
Supplice des coupables . . . . . *ib.*
Cornumarant s'embarque pour retourner dans son pays 67
Par reconnaissance, il paye le tribut pour les pèlerins qui voyagent avec lui . . . . *ib.*
Il rentre dans Jérusalem 68
Luccabiel (Lucabiel, Luchabiel), frère de Corbadas; celui-ci reconnaît son fils . . . 70
Cornumarant lui fait le récit de son voyage. . . . . *ib.*
Il se rend à Nicée 71
Brohadas, fils aîné du soudan 72
Richard de Caumont (Chaumont) . . . . . *ib.*
Entrevue du soudan et du roi de Jérusalem 73
La reine Calabre, sœur de Garcion d'Antioche . . . . . *ib.*
Éloge de Godefroid et de ses frères . . . . . *ib.*
Le soudan taxe Cornumarant de trahison 74
Réponse du roi de Jérusalem . . . . . *ib.*
Le soudan défend à Cornumarant de sortir de Nicée . . . . . *ib.*
Corbarant, Solmiant (Soliman), Garcion 75
L'Amulaine d'Orbrie, Abraham, roi de Tabarie, Gorhant de Damas, le roi d'Ascalon, l'Ampatris, l'émir de Roha ou Edesse . . . . . *ib.*
Cornumarant se présente en fier appareil devant ses juges . . . . . *ib.*
Discours de Corbarant 76
Le soudan accuse formellement de trahison le roi de Jérusalem . . . . . *ib.*
Cornumarant jette son gage de bataille . . . . . *ib.*

Pages.
Garcion appuie son défi 76
Refus du soudan 77
Conseil donné par Corbarant à son cousin . . . . . *ib.*
Cornumarant se retire avec ses parents et ses alliés . . . . . *ib.*
L'Amulaine d'Orbrie, Murgalès de Vaubis, Gorhant (Gorhans) de Singlaie et son fils Goulias cherchent à ramener le soudan à la raison 78
Le soudan permet à Cornumarant de revenir et accepte son gage . . . . . *ib.*
Les champions qu'il choisit lui refusent leur secours 79
Sorbrin, Malekin, le roi de Biel-Marin (ailleurs *Biel-Marine*), Brohadas. . . . . *ib.*
L'Ampatris enfin consent à servir de champion au soudan 80
Corbarant exhorte Cornumarant avant le combat 81
Combat à outrance . . . . . *ib.*
Cornumarant est renversé de cheval 82
Joie prématurée du soudan . . . . . *ib.*
Cornumarant tue l'Ampatris 83
Le soudan et le roi de Jérusalem se réconcilient . . . . . *ib.*
Rigueurs de Cornumarant envers les chrétiens 84
Pierre l'Ermite 85
Les Templiers . . . . . *ib.*
Pierre va à Rome . . . . . *ib.*
Le pape fait prêcher en France la guerre sainte 86
Première croisade 87
Baudouin de Beauvais et son frère Jernoul (*Jernoulx*, *Ernoul*, *Arnoul*), Richard de Caumont, Harpin de Bourges, Jean d'Alis, etc. . . . . *ib.*
Simon de Melan (*Melun?*) 88
Godefroid de Bouillon et ses deux frères prennent la croix 89
Le comte de Saint-Pol et son fils Enguerand . . . . . *ib.*
Bohémond et Tancrède . . . . . *ib.*
Le comte Robert de Flandre . . . . . *ib.*
Les croisés, conduits par Pierre l'Ermite, se dirigent vers Nicée (*relativement à la note sur le v.* 5514, *voir l'Introd.*, p. LVI). 90
Querelle de Soliman de Nicée et du soudan . . . . . *ib.*
Corbarant embrasse le parti de ce dernier 91
Le roi Rouge-Lion. 93
Corbarant et les autres princes concluent de réconcilier le sultan avec le soudan de Roum . . . . . *ib.*
Les premiers croisés arrivent sous les murs de Nicée 97
Invocation 98
Henri l'Allemand 99
Richard de Caumont . . . . . *ib.*
Les chrétiens sont assaillis par les infidèles qui leur font de nombreux prisonniers . *ib.*

Pages.

Nouvelles troupes de croisés 100
Année 1096 . . . . . *ib.*
Hugues-le-Grand est retenu prisonnier par l'empereur de Constantinople 101
Bohémond et Tancrède. L'évêque du Puy et le comte Raoul de Perche, Baudouin Cauderon et Foulques de Melun (*Melans*, *Melant*, voy. p. 88) . . . . . *ib.*
Godefroid de Bouillon exige la délivrance de Hugues de Vermandois et des autres prisonniers 102
Armée des croisés . . . . . *ib.*
Grand nombre de femmes qui la suit . . . . . *ib.*
Le comte de Blois . . . . . *ib.*
Pierre l'Ermite né à Amiens 103
Garcion d'Antioche 104
Machines de guerre. . . . . *ib.*
Invocation . . . . . *ib.*
Les espions de Soliman sont pris par les chrétiens . . . . . *ib.*
Le roi des Taffurs, des Truands ou Ribauds (voy. p. LXV) 106
Armes des infidèles et des croisés, *Goedendag* 107
Flamands, Liégeois. Le comte de Namur, Raimbaud Creston (*Crèton*) . . . . . *ib.*
Cri de *Saint-Sépulcre!* 108
Baudouin Cauderon . . . . . *ib.*
Les infidèles sont taillés en pièces 109
Salfadin et Turniquant 110
Garcion (*Garscion*), Calabre, *la fée* 111
Siége de Nicée devant laquelle les croisés arrivent le 5 mai 1097. . . . . *ib.*
Le comte de Hainaut 112
Valeur des Liégeois . . . . . *ib.*
Thomas de Marle . . . . . *ib.*
La Reine (l'épouse du sultan) quitte la ville avec ses filles 113
Elle est prise et livrée à Godefroid de Bouillon . . . . . *ib.*
Nicée est rendue aux croisés 115
Douleur de Soliman . . . . . *ib.*
Les chrétiens prennent la route d'Antioche 116
Invocation . . . . . *ib.*
Les chrétiens d'Antioche . . . . . *ib.*
Adrien et Oriant . . . . . *ib.*
Siége d'Antioche 117
Liégeois, Halegrins. 118
Exploits des croisés . . . . . *ib.*
Le Ferne ou Fierne . . . . . *ib.*
Liégeois 119
Famine dans l'armée des Francs. . . . . *ib.*

Pages.

Force prodigieuse de Godefroid 120
Renaud Procet, Clariant 121
Garcion assemble son conseil 122
Il expédie un messager au soudan pour l'informer de l'extrémité où il se trouve . . . 123
Pont de fer . . . . . *ib.*
Proposition de Corbarant . . . . . *ib.*
Brohadas, fils du soudan 124
Les Taffurs affamés mangent leurs ennemis 125
Garcion demande un armistice . . . . . *ib.*
Cristrom, Renaud Procet 127
Adrien trahit Garcion 128
Entrevue de Godefroid et de Garcion 130
Supplice infligé par les infidèles à Renaud Procet 131
Effets de la famine . . . . . *ib.*
Adrien tue son frère qui ne voulait pas entrer dans son complot en faveur des croisés . 132
Le comte de Flandre et les Liégeois. 133
Chevaliers de Hainaut . . . . . *ib.*
Escalade . . . . . *ib.*
Bohémond monte le premier sur le rempart d'Antioche . . . . . *ib.*
Tancrède 134
Prise d'Antioche 135
Garcion garde la citadelle . . . . . *ib.*
Armoiries du roi des Taffurs 138
Morentin, cheval du comte Robert . . . . . *ib.*
L'écu de Flandre. . . . . *ib.*
Le comte de Hainaut, Liégeois et Namurois 139
Harangue de Pierre l'Ermite . . . . . *ib.*
Rogier (*Roger*) du Rosoy, Othon d'Orléans 140
Godefroid de Bouillon exhorte les croisés à s'emparer de la citadelle où s'est jeté Garcion 141
On annonce du secours à Garcion . . . . . *ib.*
Bramiant de Tabarie et autres princes infidèles 142
Prédiction prétendue de Mahomet . . . . . *ib.*
L'armée de Corbarant vient assiéger les assiégeants dans Antioche. . . . . *ib.*
Brohadas . . . . . *ib.*
Le Rouge-Lion (*Lyon*) 143
Image d'or de Mahomet . . . . . *ib.*
Fidélité de Corbarant à sa parole . . . . . *ib.*
Sansadone, fils de Garcion . . . . . *ib.*
Thomas de Marle, en allant fourrager, rencontre l'armée de Corbarant 145
Les princes latins délibèrent 146
Liégeois, Hainuyers et Picards . . . . . *ib.*

Pages.

Dromadas de Rohais ou d'Édesse 147
Le comte de Blois fuit devant les musulmans 148
Combats . . . . . *ib.*
Bataille dans les environs d'Édesse 149
Baudouin, frère de Godefroid 150
Marc de Troie (Troyes?) . . . . . *ib.*
Prise d'Édesse 151
Baudouin devient prince d'Édesse 152
Indignation des croisés contre le comte de Blois 153
Ils sont cernés dans Antioche . . . . . *ib.*
Description de la tente de Corbarant. Dragon d'or qui sert d'insigne . . . . . *ib.*
L'histoire d'Alexandre et le *Vœu du Paon* sont représentés dans cette tente 154
Rabuin, oncle d'Abraham, Acquilant (*Aquilant*) et Salfadin. — Camp des Turcs. . . . 155
Le renégat Amadélis 156
Il expose à Corbarant la nature des forces des croisés 157
Ector et Esquarfault . . . . . *ib.*
Florie, sœur de Corbarant 158
Calabre arrive au camp de Corbarant, son fils 159
Invocation . . . . . *ib.*
Autre 160
Prophétie de Calabre . . . . . *ib.*
Elle révèle l'avenir à son fils et lui donne des conseils 161
Le Chevalier au Cygne 162
Miracle . . . . . *ib.*
Réponse brutale de Corbarant à sa mère . . . . . *ib.*
Disposition de Corbarant à se faire chrétien, si la victoire lui échappe 163
Trésor d'Artus 164
Corbarant projette d'affamer les chrétiens enfermés dans Antioche . . . . . *ib.*
Avantage remporté par les Taffurs ou Ribauds 165
Effets de la disette dans Antioche 166
Grande chère faite par les Sarrasins 167
Le roi des Ribauds propose d'aller dîner dans le camp ennemi . . . . . *ib.*
Patrie des Taffurs 169
Ruse de leur roi 170
Il fait une sortie . . . . . *ib.*
Les Ribauds font main basse sur les mets apprêtés dans le camp sarrasin 171
Corbarant encourage son armée . . . . . *ib.*
Les Truands reviennent tout chargés de butin 172
Invocation 173
Ordre donné par le roi des Ribauds . . . . . *bi.*
Leur avidité les empêche d'y obéir ponctuellement 175

Pages.
Le comte de Blois se rend à Constantinople 175
Gui, le sénéchal. . . . . *ib.*
Nouvelle invocation 176
Gui pénètre dans le camp des Sarrasins . . . . . *ib.*
Corbarant est dupe de la ruse de Gui 177
Le roi *Haus-Assis* ou *le Vieux de la Montagne* 178
Rubion, frère de Calabre 179
La Haye-Noiron. . . . . *ib.*
Clarion, roi d'Égypte et fils d'Aquilant. L'Émir ou Amirant (*Amirante*) Alexandre . . 180
Robert de Dijon 182
Gui fait tomber Clarion dans le piége. 183
Clarion est pris par les croisés 184
Regrets de Corbarant de s'être laissé induire en erreur . . . . . *ib.*
La famine sévit plus cruellement 185
Invocation . . . . . *ib.*
Un chrétien, esclave à Antioche, se rend auprès de Pierre l'Ermite . . . . . *ib.*
La lance qui perça le côté de Jésus-Christ. 186
L'impératrice Hélène 187
Dévotion de Godefroid 188
Pierre l'Ermite révèle au duc l'existence de la lance 189
La lance est exhibée à Godefroid 190
Un prêtre, pour en prouver l'authenticité, demande l'épreuve du feu 191
La sainte lance est montrée aux croisés . . . . . *ib.*
Sermon de l'évêque du Puy . . . . . *ib.*
Épreuve du feu 192
Le prêtre en sort sain et sauf . . . . . *ib.*
La famine continue . . . . . *ib.*
Une mère mange son enfant 193
Proposition du comte de Saint-Pol . . . . . *ib.*
Pierre l'Ermite se rend en députation au camp des ennemis . . . . . *ib.*
Réponse de Corbarant 194
Pierre l'Ermite exagère les choses pour lui en imposer 195
Il revient annoncer le refus de Corbarant 196
Godefroid n'a plus recours qu'aux armes . . . . . *ib.*
Les croisés se réconcilient avant de combattre 197
Le duc de Normandie décline l'honneur de porter la sainte lance au combat 199
L'évêque du Puy se charge de cette relique 200
Le duc de Normandie sollicite la faveur de marcher le premier . . . . . *ib.*
On accède à ses vœux 201
Harangue de Garcion à ses troupes . . . . . *ib.*
Discours de Corbarant 202

Pages.
Les princes sarrassins s'apprêtent à livrer bataille 202
Étendard des Musulmans . . . . . *ib.*
Armes des sarrasins . . . . . *ib.*
Ordonnance de l'armée chrétienne 203
Flamands . . . . . *ib.*
Exhortation de Godefroid 204
Maugins, ribaud hollandais. . . . . *ib.*
Le roi des Ribauds et le duc de Normandie se disputent l'honneur d'aller le premier à l'ennemi . . . . . *ib.*
Cérémonies religieuses à l'occasion de la sainte lance 205
Les chrétiens font une sortie. Revue de leur armée . . . . . *ib.*
Le duc de Normandie . . . . . *ib.*
Armes de France. Hugues-le-Grand 207
Arnoul de Lagny, en Artois 208
Le comte de Flandre . . . . . *ib.*
Flamands, Brabançons, Hainuyers . . . . . *ib.*
Bohémond, Tancrède, l'avoué de Huy . . . . . *ib.*
Les Liégeois 209
Godefroid de Bouillon ; vente de Bouillon à l'évêque de Liége . . . . . *ib.*
Le comte de Saint-Pol et son fils. — Les Artésiens . . . . . *ib.*
Inquiétude de Corbarant . . . . . *ib.*
Avis du roi Abraham 210
L'interprète Baulient . . . . . *ib.*
Corbarant consent au combat de 20 contre 20 que lui avait proposé Pierre l'Ermite et qu'il avait refusé . . . . . *ib.*
L'envoyé de Corbarant s'acquitte de son message . . . . . *ib.*
Les croisés refusent à leur tour. 211
La bataille s'engage 212
Exploits du duc de Normandie . . . . . *ib.*
Flamands, Picards, Liégeois, Namurois 213
Gérard de Pont-Élie . . . . . *ib.*
Patrie de Baudouin Canderon . . . . . *ib.*
Bravoure de Brohadas . . . . . *ib.*
Achilait (*Achille*) d'Acre 214
Armes . . . . . *ib.*
Pales (*draps*) et soie d'Aumarie . . . . . *ib.*
Antenor et Marquans. Antiochus. Bohémond et Tancrède. (*Abreham* ou *Abraham*) de Damas et son frère Kamaus, Gararis et Ansiau. Jeuwain ou Jwain de Senlis et son frère Thibaut. 215
Garcion d'Antioche . . . . . *ib.*
La bataille continue 216
Le Rouge-Lion . . . . . *ib.*

Pages.

Danger que court le comte de Toulouse 216
Marbrun, neveu du Rouge-Lion 217
Maieugot de Tartarie. Peuple singulier qu'il commande . . . . . *ib.*
Le roi des Taffurs perd sa bannière et en improvise une autre 219
Godefroid de Bouillon et Tancrède sont désarmés . . . . . *ib.*
Flamands, Brabançons et Liégeois . . . . . *ib.*
Nations représentées dans l'armée sarrasine . . . . . *ib.*
Feu grégeois 220
Airtiois . . . . . *ib.*
Maudurant le Turc . . . . . *ib.*
Flamands et Artésiens . . . . . *ib.*
Baudouin Cauderon et Raimbaut Creton 221
Fabon, frère de l'Amulaine d'Orbrie. Mauscion, Arriestant, Fabur, Qualefrin et Archilon *ib.*
L'évêque Lambert et Gérard de Mâcon 223
La ville d'Olifierne . . . . . *ib.*
Corsuble d'Aumarie, Mirabiel l'amirant et Galafre d'Orbrie. Les géants Lartus le More, et Maudicquant d'Arménie 224
Gloriant d'Esclaudie, Ardrascus (*Adrastus*) de Tarse, Policet de Turquie 225
Intrépidité des Truands . . . . . *ib.*
L'évêque du Puy a recours à la sainte lance 226
Invocation 227
Le sujet que traite le trouvère est un sujet pieux . . . . . *ib.*
Le roi Fardiant 228
Dieu rend le vent contraire aux Sarrasins . . . . . *ib.*
Le roi Faribant 229
Tallefier ou Taillefer l'aumaçour . . . . . *ib.*
Sansadone . . . . . *ib.*
Mort de Soliman . . . . . *ib.*
Le roi Mariant, Fermagant (*Termagant?*), le géant. Le roi Fiernagant 230
Mort d'Amaury, comte de Beaufort, natif de Montlhéry, cousin germain du roi de France 231
Henri de Castelon succombe . . . . . *ib.*
Le Rouge-Lion est tué par Baudouin d'Édesse 232
Le roi Pandragon et Salmadin d'Acillon, oncles de Corbarant . . . . . *ib.*
Godefroid ôte la vie à Hector de Salorie, à Marbrun de la Montagne et à l'amulaine d'Orbrie 233
Arnoul de Gand 234
Gérard l'Allemand . . . . . *ib.*
Apparition de saint Georges, de saint Maurice et de saint Denis 235
Fuite de Corbarant . . . . . *ib.*
Sybille des Indes 236
Saint Georges. 237

Pages.

Invocation 237
Tente de Corbarant 238
Bohémond est reconnu prince d'Antioche . . . . . *ib.*
Garcion, sommé de rendre la citadelle, se fait chrétien . . . . . *ib.*
Invocation 240
Garcion reçoit au baptême le nom de Galerant 241
Les croisés vont assiéger les places fortes voisines d'Antioche . . . . . *ib.*
Douleur de Corbarant . . . . . *ib.*
Les rois Machabeus et Josué 242
Noms de plusieurs démons . . . . . *ib.*
Corbarant se retire; route qu'il suit . . . . . *ib.*
Le soudan ignore encore le résultat de la bataille d'Antioche 243
Le turc Manssion lui donne de fausses nouvelles 244
Le soudan se réjouit dans son erreur 245
La vérité est enfin connue; désespoir du soudan 247
Éloge des chrétiens dans la bouche de Corbarant 249
Il est accusé de trahison. 250
Il se défend 251
Comment il veut prouver sa loyauté . . . . . *ib.*
Malaquin d'Escaudie (*Esclaudie?*), Clariant, Nabugor d'Orbrie, Hector d'Alexandrie, Marbrun de Salorie 252
Le soudan, à la demande des principaux de sa cour, accorde à Corbarant ce qu'il sollicite. 153
Menace qu'il adresse à Mahomet . . . . . *ib.*
Obsèques de Brohadas . . . . . *ib.*
Livre écrit en caractères d'or 254
Deux Sarrasins sont ensevelis vivants avec Brohadas . . . . . *ib.*
Calabre, fille de l'Ampatris . . . . . *ib.*
Elle consulte le sort. 255
Invocation . . . . . *ib.*
Les prisonniers chrétiens employés à édifier une tour pour Calabre . . . . . *ib.*
Baudouin de Beauvais, Richard de Caumont, Harpin de Bourges, Jean d'Alis et l'évêque de Forez . . . . . *ib.*
L'abbé de Fécamps. 256
L'évêque de Forez se plaint à la reine des mauvais traitements infligés aux prisonniers . *ib.*
Maiulon ou Maulion . . . . . *ib.*
En considération de Richard de Caumont les chétions sont traités avec plus d'humanité 257
Générosité de Maulion 258
Réflexion de l'évêque de Forez. . . . . *ib.*
Lutte entre les prisonniers et les ouvriers musulmans 259
Thierri de Tournai, Henri de Brabant . . . . . *ib.*
Tous les ouvriers musulmans sont tués 260

Pages.
Clarenbaud (*Clarenbant*) de Calon est massacré 260
Vengeance que Richard de Caumont tire de cette mort . . . . . *ib.*
Calabre veut le faire exécuter . . . . . *ib.*
Agrapart, Dieu supposé des Sarrasins . . . . . *ib.*
Résistance formidable des prisonniers 261
Richard de Caumont succombe enfin sous le nombre 262
Il console ses compagnons d'infortune . . . . . *ib.*
Invocation 263
Florie, sœur de Corbarant, a pitié des chrétiens . . . . . *ib.*
Autre invocation . . . . . *ib.*
Retour de Corbarant à Olifierne . . . . . *ib.*
Éloge de Godefroid de Bouillon 265
Calabre engage son fils à prendre pour champion Richard de Caumont 266
Alexandre, Judas, Josué et Charlemagne 267
La chartre Marbron 268
Richard de Caumont s'attend à la mort; sa religieuse résignation 269
Amaury de Dijon . . . . . *ib.*
Doon et Clarisse, enfants de Richard de Caumont 270
Richard est conduit en présence de Corbarant . . . . . *ib.*
Richard de Caumont marié à la fille du duc d'Orléans 271
Sa parenté . . . . . *ib.*
Il consent à combattre pour Corbarant, mais à condition qu'on délivrera les autres prisonniers 273
La reine Calabre emploie de nouveau la magie 274
Elle exhorte son fils à se défier des chrétiens 275
Foucques (*Foulque*) de Meulan (*Melun*) et Jofroy d'Avignon 276
Le soudan procède au choix de deux Sarrasins qui doivent tenir tête au champion de Corbarant . . . . . *ib.*
Difficultés qu'il rencontre . . . . . *ib.*
Maudalent et Taricle 277
Margaly et Rumant d'Aumarie . . . . . *ib.*
Rumant 278
Murgalet de Vaubis et Longis . . . . . *ib.*
Éloge indirecte de Godefroid . . . . . *ib.*
Goulias de Nicée 279
Costume de Richard de Caumont, en sa qualité de champion 280
Son portrait . . . . . *ib.*
Particularités sur sa personne 281
Il est armé par les prisonniers chrétiens 282
Son cheval 284
Le champ clos 285

Pages.

Balin de Balesgués 285
Le combat commence entre Richard et les deux champions du soudan 286
Rachefier, oncle de Corbarant 289
Le cheval de Richard attaque et tue ceux de Goulias et de Murgalet 290
Murgalet perd miraculeusement la vue 292
Goulias succombe . . . . . *ib.*
Les perles de l'Euphrate 293
Brunamont, frère de Murgalet . . . . . *ib.*
Gormont et Timont, rois d'Afrique . . . . . *ib.*
Murgalet, étant à l'extrémité, demande à être baptisé 294
Locquifier (*Lucifer?*) 295
Richard de Caumont enseigne à Murgalet les dogmes principaux de la foi chrétienne . *ib.*
Captivité d'Ève dans les enfers pendant 5200 ans . . . . . *ib.*
Richard baptise Murgalet. 296
Il le communie 277
Murgalet prie Richard de lui ôter la vie . . . . . *ib.*
Vision de Murgalet . . . . . *ib.*
Richard lui tranche la tête 298
Balin . . . . . *ib.*
Richard est désarmé et l'on met un appareil sur ses blessures . . . . . *ib.*
Réconciliation du soudan et de Corbarant . . . . . *ib.*
Paroles flatteuses adressées par le soudan à Richard 299
Humilité du chevalier 300
Festin donné par le soudan . . . . . *ib.*
Acremant le Camard . . . . . *ib.*
Querelle qu'il suscite 301
Viellefart; Agramart, l'un des fils du soudan . . . . . *ib.*
Acremant provoque Richard de Caumont . . . . . *ib.*
Rochenard (*Rochenart*), frère de Murgalet 302
Harpin de Bourges relève la provocation. . . . . *ib.*
Duel de Harpin et d'Acremant 303
Harpin tue son adversaire 304
Embuche d'Abilas de Nubie 305
Les parents de Goulias fondent sur Corbarant et sa troupe, au Val de Salorie 306
Instruit de ce complot, le soudan envoie du secours au sultan d'Olifierne . . . . . *ib.*
Les chrétiens secondent bravement ce dernier 307
Les parents de Goulias sont exterminés . . . . . *ib.*
Échappés au danger, Corbarant et les chrétiens s'égarent 308
Le mont de Tigris; serpent monstrueux dont il est le repaire . . . . . *ib.*
Une voix inconnue se fait entendre 309
Invocation . . . . . *ib.*

Pages.
L'auteur proteste de la vérité de son récit 309
Année 1098 . . . . . *ib.*
Baudouin de Beauvais. Aventure de son frère Arnoul ou Iernoul, qui avait été prisonnier de Lion de la Montagne 310
Le serpent tue Arnoul. Baudouin reconnaît son frère 311
Corbarant détourne Baudouin du dessein de combattre le serpent 312
Description du monstre 313
Baudouin est résolu à venger son frère 314
Corbarant promet d'embrasser le christianisme avec sa sœur Florie, si Baudouin revient vainqueur du serpent . . . . . *ib.*
Le mariage de Florie et de Godefroid de Bouillon est entrevu dans l'avenir 315
Nouveaux détails sur le serpent . . . . . *ib.*
Invocation . . . . . *ib.*
Amulette donnée à Baudouin par l'évêque de Forez 316
Baudouin tente seul d'escalader le mont de Tigris 317
Il trouve dans le repaire du reptile la tête de son frère 318
Oraison privilégiée 319
Légende d'Adam reproduite . . . . . *ib.*
Annonce de plusieurs branches du poëme 323
Invocation . . . . . *ib.*
Baudouin conjure le malin esprit dont le serpent est possédé . . . . . *ib.*
Le démon s'envole sous la forme d'un corbeau 324
Ravage qu'il fait sur les terres du soudan . . . . . *ib.*
Le soudan se dirige avec des troupes vers le mont de Tigris (mont Tigris) . . . . . *ib.*
Baudouin de Beauvais tue le serpent 325
Corbarant, à la vue des prodiges de valeur des croisés, doute de Mahomet, et se sent disposé à croire au Dieu des chrétiens 327
Il prend de loin la troupe du soudan pour des ennemis 329
Invocation . . . . . *ib.*
La mère du serpent mort vient au mont Tigris . . . . . *ib.*
Ravage que le reptile fait dans le camp du soudan 331
Dévouement de Galeran (*Galerant*) d'Andrehem, chevalier de Flandre 334
Emploi d'une relique . . . . . *ib.*
Les sept démons qui étaient dans le corps du serpent l'abandonnent. . . . . *ib.*
A la mort du reptile, on croit que le monde va finir . . . . . *ib.*
Corbarant vante hautement les chrétiens 335
Chemin ferré 337
L'évêque du Puy catéchise Corbarant . . . . . *ib.*
Calabre et sa fille Florie viennent au devant de Corbarant 338
Présents que la reine fait aux chrétiens . . . . . *ib.*
Invocation . . . . . *ib.*

Pages.

Histoire de Harpin de Bourges 339
La porte Acifier . . . . . *ib.*
Le Sarrasin Crahier, oncle de Corbarant . . . . . *ib.*
Le loup Papion . . . . . *ib.*
Harpin sauve le jeune cousin de Corbarant 342
Nouveau danger que courent l'enfant et Harpin 343
Combat de Harpin contre dix sarrasins. . . . . *ib.*
Corbarant arrive à propos à l'aide du chevalier . . . . . *ib.*
Les fuyards emportent l'enfant . . . . . *ib.*
Corbarant pardonne aux Sarrasins, ses ennemis 345
L'enfant est rendu 346
Florie donne un anneau à Harpin . . . . . *ib.*
Nouvel éloge de Godefroid 347
Autre anneau que Florie destine à Godefroid 348
Corbarant met en liberté les chrétiens 349
Équipages des chrétiens à leur départ 350
Maucoulon et Corbadas-le-Gris, oncle de Corbarant 352
Cornumarant, roi de Jérusalem, veut prévenir les chrétiens . . . . . *ib.*
Les Sarrasins ravagent le pays 353
Claudus de Bethléhem . . . . . *ib.*
Combats . . . . . *ib.*
Le Pas-du-Géant 354
Exploits de Baudouin de Beauvais . . . . . *ib.*
Clarun. . . . . *ib.*
Ceux de Jérusalem sont battus. 355
La troupe de Baudouin de Beauvais se dirige vers Césarée 356
Les fuyards sarrasins donnent l'alarme à Jérusalem . . . . . *ib.*
Le cheval Plantamour 357
Lucabiel et Maucoulon, frères de Corbadas . . . . . *ib.*
Godefroid veut aller à la découverte du côté de Jérusalem . . . . . *ib.*
Combat entre les gens de Godefroid et ceux de Lucabiel 359
Les croisés Guitart, Aliaume et Gauthier de Dijon, Thomas de la Fère, Ourry le Bainier, Thomas de Marle, Ogier de Chambly, Pierre de Montpelier, Roger du Rosoy, Boudouin Cauderon, Alain de Saint-Rocher et Alard de Montdidier . . . . . *ib.*
Cri de guerre de Bohémond 360
Otiniel et Jourdain d'Orbanie (*Orcanie?*) sont tués par Godefroid . . . . . *ib.*
Ector et Mauniel 361
Le Val-Phanuiel. . . . . *ib.*
La troupe de Godefroid et celle de Richard de Caumont se prennent mutuellement de loin pour des ennemis 362
L'évêque de Liége . . . . . *ib.*

Pages.
Godefroid et Richard s'abordent 363
Le croisé Jernais d'Aïglent (*Aiglent*) 364
Cri des croisés 365
Nouvel engagement avec les Sarrasins 366
Lucabiel est battu et ne se sauve qu'avec le secours de Cornumarant 367
Plantamour, cheval de Cornumarant (voy. p. 357) . . . . . *ib.*
Invocation 368
Le poëte recommande encore son ouvrage, au point de vue religieux . . . . . *ib.*
Nicolas de Verdun, Guillaume de Brie, Richard de Pavie et Gossuin de Fécamps (*Fescamp*) sont tués par Cornumarant 369
Cornumarant provoque Godefroid de Bouillon à un combat singulier . . . . . *ib.*
Les chrétiens plient 370
Richard de Caumont attaque Cornumarant corps à corps . . . . . *ib.*
Conumarant refuse de combattre contre Richard 371
Saint Georges et saint Domnin secourent les croisés . . . . . *ib.*
Saint Georges retourne à Lydda, où il est enterré et dit la messe en présence des religieux du monastère qui porte son nom 372
Le poëte revient aux croisés dont il a parlé tout à l'heure . . . . . *ib.*
Fête sous les murs de Césarée en l'honneur des prisonniers chrétiens qui avaient recouvré leur liberté 373
Jean, évêque de Forez . . . . . *ib.*
Invocation 374
La tour d'Aukaire bâtie par Pilate ? 375
Lucquaire . . . . . *ib.*
Harpin de Bourges remet à Godefroid l'anneau de Florie 376
Émotion de Godefroid 377
Gérard, abbé de Saint-Trond 379
Godefroid, qui n'avait jamais aimé par amour, s'éprend de Florie . . . . . *ib.*
Il songe au moyen de l'épouser après l'avoir faite chrétienne . . . . . *ib.*
Godefroid assemble le conseil des croisés pour proposer les mesures qui précèderont le siége de Jérusalem 380
Thomas de la Fère, Thomas de Marle, Robert de Montdidier, Roger du Rosoy, Richard de Montpelier et Baudouin Cauderon . . . . . *ib.*
L'armée, malgré ses chefs, veut aller directement à Jérusalem 382
On marche sur Hazarth . . . . . *ib.*
Alexandre d'Aiglent (*d'Aïglent*) . . . . . *ib.*
Origine des dés . . . . . *ib.*
Etienne d'Aubemarle et son cousin Florent 383
Godefroid quitte le camp de Césarée et va à Olifierne avec Harpin de Bourges 384
Le soudan demande la main de Florie pour un de ses fils 385
Grande réunion de princes mahométans à Olifierne . . . . . *ib.*

Pages.

Tournoi 385
Maucoulon, oncle de Cornumarant . . . . . *ib.*
Invocation . . . . . *ib.*
Marados, fils aîné du soudan 386
Garscyens, émir d'Acre . . . . . *ib.*
Invocation . . . . . *ib.*
Éloge des croisés . . . . . *ib.*
Invocation 387
Princes sarrasins . . . . . *ib.*
Digression sur la polygamie 388
Arrivée à Olifierne des quatorze fils du soudan 389
Esclamart d'Aumarie . . . . . *ib.*
Marados, Gracien, Dodequin et Abilant 391
Fêtes à Olifierne, pour le prochain mariage de Marados et de Florie . . . . . *ib.*
Douleur et honte de Godefroid en apprenant que Florie est sur le point de se marier . . 392
Puissance de l'amour 393
Godefroid et Harpin de Bourges entrent dans Olifierne 394
Stratagème de Harpin 395
Invocation . . . . . *ib.*
Légende relative à la vierge Marie . . . . . *ib.*
Riche souper au palais de Corbarant . . . . . *ib.*
Le roi d'Arkala . . . . . *ib.*
Maudus de la Mecque . . . . . *ib.*
Claudus, roi d'Esclaudie et Gladius de Perse . . . . . *ib.*
Bon accueil que reçoit Harpin à la cour de Corbarant. 397
Florie reconnaît Godefroid, qu'elle n'a jamais vu 398
Godefroid se déclare 400
Rendez-vous donné par Florie à Harpin et à Godefroid . . . . . *ib.*
Conseil tenu par les Sarrasins pour entendre Harpin. 401
Biholart d'Ascalon . . . . . *ib.*
Inquiétude de Godefroid . . . . . *ib.*
Harangue insidieuse de Harpin 402
Réponse du soudan . . . . . *ib.*
Réplique de Harpin 403
Opinion de Corbarant 404
La réponse du soudan est remise après la fête . . . . . *ib.*
Malice que Harpin fait à Godefroid 405
Trouble de Florie 406
Son appartement . . . . . *ib.*
Godefroid et Harpin y sont introduits 407
Godefroid fait l'éloge des dames et de la galanterie . . . . . *ib.*

Pages.

Réponse de Florie 410
Florie songe à un moyen d'échapper à la nécessité d'épouser le fils du soudan 411
Fête . . . . . *ib.*
Description des lices . . . . . *ib.*
Butor, roi de Tabarie 413
Prix du tournoi . . . . . *ib.*
Cipion . . . . . *ib.*
Ordonnance de la joute . . . . . *ib.*
Le tournoi commence 414
Marcus, fils du soudan . . . . . *ib.*
Godefroid entre dans la lice 416
Florie le reconnaît . . . . . *ib.*
Marc de Biel-Marine 417
Godefroid efface tous les combattants . . . . . *ib.*
Le chevalier au Cygne . . . . . *ib.*
Rubis, un des fils du soudan, se mesure contre le duc de Bouillon 418
Frigon, autre fils du soudan, s'avance à son tour . . . . . *ib.*
Invocation 419
Godefroid continue la joute, malgré l'avis de Harpin, qui craint la colère des Sarrasins *ib.*
Marados combat Godefroid 420
Marados est vaincu, et les Sarrasins puniraient Godefroid de sa victoire, si Corbarant ne prenait son parti 421
Godefroid est blessé . . . . . *ib.*
Angoisses de Florie . . . . . *ib.*
Butor de Tabarie 422
Corbarant met Godefroid et Harpin en sûreté 423
Rubis, un des fils du soudan, est désigné pour épouser Florie, à la place de Marados . 424
Florie en est informée . . . . . *ib.*
Elle refuse cette union . . . . . *ib.*
Colère de Corbarant . . . . . *ib.*
Le soudan offensé renonce à son alliance . . . . . *ib.*
Les fils de soudan cherchent à tirer vengeance de Godefroid et de Harpin 425
Baudus de Mélide 426
Résolution prise par les princes sarrasins à l'égard des pèlerins de Jérusalem . . . . *ib.*
Corbarant soupçonne qu'il a en son pouvoir Godefroid de Bouillon 427
Harpin avoue la vérité 428
Loyauté et grandeur d'âme de Corbarant . . . . . *ib.*
Courtoisie mutuelle de Corbarant et de Godefroid 429
Corbarant présente Godefroid à sa sœur, sans se douter qu'ils s'aiment . . . . . *ib.*
Corbarant promet de se faire chrétien et de donner sa sœur à Godefroid, si Jérusalem tombe aux mains des croisés 430
Florie ratifie cette promesse 431

Pages.

Godefroid prend congé 432
Échange de promesses et d'anneaux . . . . . *ib.*
Godefroid, avant de partir, reçoit le prix du tournoi 435
Talismans . . . . . *ib.*
Corbarant donne à Godefroid une escorte de 400 Sarrasins . . . . . *ib.*
Formalité du serment des Sarrasins 434
Ce qui se passe à Jérusalem . . . . . *ib.*
Invocation 435
Situation des chrétiens dans cette ville . . . . . *ib.*
Un espion fait à Cornumarant rapport de ce qu'il a appris aux environs de Césarée . . *ib.*
Cornumarant croit que Godefroid ne vit plus 436
Maucoulon raconte à son neveu Cornumarant ce qui s'est passé au tournoi d'Olifierne . *ib.*
Éloge de Godefroid, inconnu encore à ceux qui le louent 437
Cornumarant devine que le duc de Bouillon a été à la joute. 438
Le poëte retourne au siége de Césarée . . . . . *ib.*
Les croisés font chercher partout Godefroid et Harpin . . . . . *ib.*
Désolation universelle 439
L'évêque du Puy veut célébrer les obsèques du duc . . . . . *ib.*
Cependant Godefroid arrive en vue de Césarée 440
Godefroid se déguise en cordelier pour rejoindre l'armée de croisés 442
Il assiste à son service funèbre . . . . . *ib.*
Thomas de la Fère. . . . . *ib.*
Godefroid se fait connaître; joie que cause son retour 443
Inquiétude des Sarrasins de Césarée 444
Godefroid raconte aux princes croisés ses aventures à Olifierne 445
Les habitants de Césarée demandent à traiter avec les chrétiens 446
Bohémond et Hugues de Vermandois sont chargés d'aller dans cette ville . . . . . *ib.*
Une trève est conclue, et Césarée promet de se rendre aux Francs, s'ils prennent Jérusalem dans l'année 447
Réjouissance . . . . . *ib.*
Préparatifs de départ . . . . . *ib.*
Invocation 448
Rama ou Rhama fait un accord avec les croisés . . . . . *ib.*
Pierre l'Ermite promet aux croisés qu'ils verront bientôt Jérusalem 449
Les croisés sont en présence de Jérusalem, le mardi 6 juin 1099 450
Leurs démonstrations pieuses à la vue de la cité sainte 451
Conseil tenu par Cornumarant, roi de Jérusalem 452
Position prise par le duc de Normandie 453
Flamands, Hainuyers et Liégeois . . . . . *ib.*
Ceux-ci sont habiles à saper la mine . . . . . *ib.*
Namurois. . . . . *ib.*
Allemands . . . . . *ib.*

Pages.
Jérusalem est investie 454
Position des Ribauds ou Truands 456
Explication du mot *Taffur* . . . . . *ib.*
Défense d'attaquer faite par Godefroid 457
Invocation . . . . . *ib.*
Machines construites par les chrétiens 458
Les assiégeants souffrent de la soif . . . . . *ib.*
Godefroid et ses chevaliers s'amusent à tirer de l'arc . . . . . *ib.*
Invocation 459
Présage relatif à Godefroid . . . . . *ib.*
Épouvante des infidèles 460
Cornumarant envoie le prêtre chrétien Éracle au camp des croisés, pour savoir si c'est Godefroid qui a tué les trois oiseaux d'un seul coup de flèche. 461
Godefroid fait inviter Cornumarant à venir s'exercer à l'arc avec lui 463
Éracle rend compte de sa mission 464
Cornumarant, accompagné de vingt archers, va lutter d'adresse avec Godefroid . . . *ib.*
Godefroid reçoit Cornumarant avec de grands honneurs 465
Discours du duc de Bouillon . . . . . *ib.*
Petite discussion théologique . . . . . *ib.*
Réponse de Cornumarant . . . . . *ib.*
Réplique de Godefroid 466
Cornumarant est ébranlé par les paroles de Godefroid . . . . . *ib.*
Cornumarant tire le premier . . . . . *ib.*
Son succès . . . . . *ib.*
Courtoisie de Cornumarant envers les princes croisés 467
Cornumarant est invité à un banquet 468
L'exercice de l'arc recommence . . . . . *ib.*
Réjouissance au camp des chrétiens . . . . . *ib.*
Le roi des Taffurs vient offrir ses service à Godefroid, en cas qu'il ait besoin d'archers 469
Patrie du roi des Taffurs 470
Palais de Liége . . . . . *ib.*
Cornumarant rentre à Jérusalem 471
Ce qu'il dit des ribauds à son père . . . . . *ib.*
Il s'apprête à une sortie 472
Attaque des assiégés . . . . . *ib.*
Plantamore ou Plantamour, cheval de Cornumarant. 473
Les Sarrasins incendient un quartier des chrétiens . . . . . *ib.*
Murgalie ou *Murglaie*, épée de Cornumarant 474
Bavai, ville de Hainaut 475
Adrien de Cornouailles . . . . . *ib.*
Roger du Rosoy, boiteux 476
L'avantage reste aux chrétiens . . . . . *ib.*

Pages.
Ils attaquent à leur tour 477
Hainuyers, Picards et Liégeois . . . . . *ib.*
Cornumarant maudit Mahomet . . . . . *ib.*
Redoutable machine construite par les chétiens 478
Les chefs Sarrasins avisent aux moyens de se débarrasser de la machine qui leur cause tant de dommage 479
Ils ont recours à une magicienne 480
La magicienne se met en devoir de commencer ses enchantements 481
Elle est tuée par une pierre lancée de la machine qu'elle devait réduire à l'impuissance 482
Invocation . . . . . *ib.*
La famine afflige les assiégeants 483
Rencontre des chrétiens et d'un convoi de vivres, amené aux assiégés par les troupes de l'émir d'Acre, entre cette ville et Césarée . . . . . *ib.*
Amaldran d'Orbrie 484
Jonas de Césarée 487
L'émir Maudras 488
L'écuyer Guichard de Dijon . . . . . *ib.*
Le comte de Flandre et le duc de Normandie se concertent pour s'emparer du convoi de Gracien (Garscyens) d'Acre 490
Gracien est fait prisonnier par Robert de Normandie. Il demande le baptême . . . . . *ib.*
Nouveaux exploits des Truands ou Ribauds 491
Guillaume-le-Bâtard, roi d'Angleterre 493
Garcien d'Acre embrasse le christianisme . . . . . *ib.*
L'expédition des croisés réussit . . . . . *ib.*
Modestie du comte de Flandre . . . . . *ib.*
Le roi des ribauds se livre à ses goûts d'anthropophage 495
Baptême de Gracien d'Acre 396
Renforts de troupes et de vivres, amenés par une flottille au port de Jeppé ou Jaffa. . *ib.*
Conseil tenu par Cornumarant 497
Emploi de pigeons comme messagers . . . . . *ib.*
L'émir Barré 498
Le roi Bédouin ou des Bédouins, Sorbaré . . . . . *ib.*
Stratagème des chrétiens 500
Esclamart de la Mecque et Marbrun d'Afrique 501
Le castel Turniquant . . . . . *ib.*
Griffons, peuple singulier et fabuleux . . . . . *ib.*
Mores, géants, Tartares, Ruffins, Marmulistants 502
Les alliés de l'émir de Jérusalem, trompés par la ruse des croisés, rebroussent chemin. *ib.*
Turniquant . . . . . *ib.*
Invocation 503
Les croisés poursuivent leur tratagème . . . . . *ib.*

Pages.

Gracien d'Acre prend part à l'artifice des croisés 504
Nouveau conseil convoqué par Cornumarant 505
Jonas, clerc de Cornumarant . . . . . *ib.*
Fier-à-bras 506
Ypocras . . . . . *ib.*
Cornumarant, dans sa détresse, injurie Mahomet . . . . . *ib.*
Prix du coursier Plantamor ou Plantamour (Voy. p. CLXXVII) 507
Sortie de Cornumarant . . . . . *ib.*
Écu de Cornumarant 509
Invocation . . . . . *ib.*
Cor d'ivoire de Cornumarant 510
Cornumarant prend la fuite suivi de Baudouin 511
Les Sarrasins rentrent dans Jérusalem 512
Godefroid fait chercher son frère Baudouin parmi les morts . . . . . *ib.*
Combat de Baudouin et de Cornumarant 513
Arrivée d'un renfort de chrétiens 515
Beau mouvement de Baudouin 516
Peuple appelé Sagitarius . . . . . *ib.*
Les croisés retrouvent Baudouin qu'ils croyaient mort ou prisonnier . . . . . *ib.*
Baudouin et d'autres chevaliers se mettent à la poursuite de Cornumarant qui, à vue la des chrétiens, avait battu en retraite 517
Baudouin se remet à la poursuite de Cornumarant 518
Le Val-Murgafier . . . . . *ib.*
Rencontre que fait Baudouin d'un parti ennemi . . . . . *ib.*
Le château de Barbais (*Balbeck?*) . . . . . *ib.*
Morradin (*Nouraddin?*) d'Arrablois . . . . . *ib.*
Rogier, écuyer de Baudouin 519
Baudouin de Bouillon 520
L'escorte de Moradin est mise en déroute, et la femme de l'émir est faite prisonnière . . *ib.*
Conduite généreuse de Bauduin d'Édesse, envers la femme de Moradin 521
Alexandre et Octavien 522
L'arbre qui fend 523
Retour de Baudouin au camp . . . . . *ib.*
Invocation 524
Cornumarant arrive à Siglaie 525
Turquant de Turquie 526
Lettre de Florie à Godefroid. Elle offre de lui livrer Olifierne . . . . . *ib.*
La tour de Tiervagant . . . . . *ib.*
Maître bouteiller de Florie . . . . . *ib.*
Invocation 527
Turquant livre à Cornumarant la lettre dont il est porteur 528
L'émir Bauchant . . . . . *ib.*

Pages.

Échecs 528
Cornumarant aborde le soudan . . . . . *ib.*
Le stratagème des croisés, au moyen de pigeons voyageurs, est enfin découvert . . . 529
La lettre de Florie, est envoyée à Godefroid pour l'attirer dans une embuscade . . . 530
Turcoples . . . . . *ib.*
Pandragon, roi des géants 531
Moradin (*Morradin*) d'Arrablois parvient jusqu'au soudan . . . . . *ib.*
Fils naturels du soudan. . . . . *ib.*
Mélide . . . . . *ib.*
Le soudan offre un mari à Florie 532
Capalus, roi de Palestine . . . . . *ib.*
Florie refuse la proposition du soudan . . . . . *ib.*
Paroles artificieuses de Cornumarant . . . . . *ib.*
Florie pénètre la ruse de Cornumarant 533
Celui-ci change de langage et recourt à la menace . . . . . *ib.*
Florie est accusée de trahison . . . . . *ib.*
On l'emprisonne 534
Le trouvère revient à Turquant et à Godefroid. . . . . *ib.*
Mer Bétée 535
Godefroid, dupe de la lettre que lui a remise Turquant, se rend au lieu indiqué par Florie . . . . . *ib.*
Thibaut de Laon, Alory d'Alençon, Thibaut de Saint-Trond . . . . . *ib.*
Invocation 536
Le trouvère se donne pour plus complet et plus véridique que ceux qui ont avant lui traité le même sujet; il annonce qu'il va raconter la conquête de Jérusalem . . . . *ib.*

PROVERBES ET LOCUTIONS PROVERBIALES [1] 537

APPENDICES 539

Documents relatifs aux croisades, dans leurs rapports avec la Belgique 541

I. — *Ci commance l'advis de messire Jehan Torzelo, etc.* . . . . . *ib.*

II. — *S'ensuit l'advis.... de Bertrandon de la Broquière* 544

III. — *L'advis de Mons. de Waurin* (Wavrin) 549

IV. — *Chartes relatives aux croisades, soit par analyse sommaire, soit rapportées textuellement, de l'an* 1096 *à l'an* 1307 553

[1] Ajoutez :

18708. Vous savés que femme vient là où elle bée.

ERRATA.

TOME IV.

Page x, lig. 20, *de XII^e*, lisez *du XII^e*.
xvii, lig. 10, *oppulsus*, lisez *appulsus*.
89, note sur le vers 2052, lig. 3, *vers* 3423, lisez 3524.
Page 125, notes, 2^e col., lig. 1, v. 2999 lisez 2998. 3432 lisez 3443.
131, notes, col. 2^e, lig. 5, *Flaudin*, lisez *Flandin*.
190, lig. 29, effacez les guillemets après *marcia*.

TOME V.

Page iii, lig. 3, *rapport*, lisez *rapports*.
vii, lig. 9, *Lievart*, lisez *Livart*.
Ib., note 1, *Tresson*, lisez *Tressan*.
lxxxv, note 4, lig. 2, p. 78, ajoutez *t. II*.
9, note, col., 2^e. lig. 17, *Richard Wace*, effacez *Richard*.
24, lig. 17, *sévrer*, lisez *sevrer*.
40, » 25, *laissant*, lisez *laissant*. »
64, » 8, *voël*, lisez *voel*.
79, » 11, *Tiervagan*, lisez *Tiervagant*.
84, » 13, *couvient*, lisez *convient*.
88, » 17, *passa*. ôter le point.
95, note marginale, *le sultan et le soudan*, lisez *le soudan et le sultan*.
96, note sur le vers 5647, un point après *bas*.
101, dernière note marginale, *Fonulques*, lisez *Foulques*.
120, notes, col. 1, lig. 3; *Stricker*, lisez *Ruolandes Liet*.
127, lig. 6, *couvant*, lisez *couvent*.
129, » 9, *villle*, lisez *ville*.
130, » 24, *A! Godefroys*, lisez « *A! Godefroys*.»
132, dernier vers, *Germain*, sans majuscule.
133, lig. 28, *souvent*, substituer un point à la virgule.
Page 134, lig. 11, *valoit*, lisez *voloit*.
135, » 17, *Engeran*, lisez *Engerant*.
154-165, lig. 11 et 27, *mil*, lisez *nul*.
168, lig. 27, *trainés*, lisez *traïnés*.
200, » 31, *lies*, lisez *liés*.
203, » 27, *Engérans*, lisez *Engerans*.
214, notes, 1^re col., lig. 4, *pôles*, lisez *pales*.
215, note marg., lig. 7, *Gararis*, lisez *Garnier*.
230, lig. 20, *euissent*, lisez *éuissent*.
Ib., note, col. 1, lig. 4, *Stricker*, lisez *Ruolandes Liet*.
Ib., col. 2, lig. 1, *Esclandie*, lisez *Esclaudie*.
255, lig. 14, *lendemain*, lisez *l'endemain*.
350, » 24, *id.* *id.*
352, » 7, *prise*, lisez *pris*.
354, 2^e note marg., *Bauvais*, lisez *Beauvais*.
363, note marg., *s'accordent*, lisez *s'abordent*.
365, lig. 11, *vous-y-cendroit*, lisez *vous-cy-endroit*.
371, 2^e note marg., *Domain*, lisez *Domnin*.
383, note marg., *cousin*, lisez *oncle*.
417, lig. 19, *cieux; là*, lisez *cieux-là*.
458, 3^e note marg., *à l'arc*, lisez *de l'arc*.
493, note marg., *Garcien*, lisez *Gracien*.
534, note marg., *Turniquant*, lisez *Turquant*.
552, 3^e note marg., *barcauses*, lisez *barcouses*.

TOME VII.

Le feuillet 229-230 est double.
Page XLVII, lig. 12, *Boccace*, lisez l'*Arioste*.
253, » 5e, note marg., lig. 3, *injustes*, lisez *injustas*.
281, note marg., *Hanrici*, lisez *Henrici*.
368, id., *aurato*, lisez *taurato*.
381, lig. 26, *uidam*, lisez *Quidam*.
382, » 19, *possessionis*, lisez *possessiones*.
393, » 16, *farcinam*, lisez *sarcinam*.
394, » 31, *praedomuit*, lisez *perdomuit*.
Page 395, lig. 9, *offerunt*, lisez *afferunt*.
Ib., » 10, *mutem*, lisez *mutent*.
Ib., » 26, *intituit*, lisez *instituit*.
397, » 15, *ha*, lisez *hac*.
398, » 13-14, *propitiatorium*, lisez *propitiatoriam*.
399, » 23-24, *retinetis, in*, lisez *retinete, mihi*.
400, » 29, *utriusque*, lisez *utrimque*.

FIN.

Le feuillet qui suit doit être placé après la page 229 du tome VII des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg.*

CORRECTIONS.

Le fragment de l'*Auctarium Acquicinctinum* qui précède a été copié pour nous par un élève distingué de l'école des chartes de Paris; mais le manuscrit était si incorrect, si souvent inintelligible, que la copie a dû s'en ressentir. Voici donc plusieurs passages qui nécessitent des corrections.

Page 215, lig. 7, *consilium*, lisez : *concilium*.
— 217, — 30, *qua capta, incolae....*, lisez : *Quamquam incolae c. fortitudine muri tuti quia....* ou : *fortitudine erant tuti*, ou enfin : *forti fidebant muro*.
— 218, — 13, *educatus est ad imperium*, lisez : *educatus et ad imperium, Othone dampnato, promotus, ecclesiam Dei non fovit sed..... infirmavit*. (Cette correction rend la note inutile.)
— 219, — 13, *fama pervalida*, lisez : *fame praevalida*.
— *ib.*, — 30, (*in*) *aliis montibus....* Peut-être pour *aliis* faut-il *altis* ou *illis*, et pour *montibus, motibus?*
— 220, — 7, *debebat librum inveniri*, lisez : *debebant librum invenire*, ou : *debebat liber inveniri*.
— *ib.*, — 27, *et in XL° anno*, lisez : *et in illo anno*.
— *ib.*, — 28, *quia conditor*, lisez : *qui conditor*.
— 221, — 5, *experti fuissent visu....*, lisez : *experti fuissent, nisi superveniens Wilhelmus... cohibuisset*. (La note 1 est par conséquent superflue.)
— *ib.*, — 9, *Bis sexcentenus....*, lisez : *Bis sexcentenus annus Domini quadragenus*.
— *ib.*, — 10, *Et trecentenus*, lisez : *Tertius et denus*.
— *ib.*, — 12, *hostis*, lisez : *ensis*.
— 222, — 20, *factum*, lisez : *fatum?*
— *ib.*, — 21, *Conradini exercitus....*, lisez : *Conradinum cum exercitus multitudine ad regni Siciliae rebellionem.... tanquam victimam Apuliam intraturum*.
— 223, — 13, *Hanesburgensis*, lisez : *Hapesburgensis*.
— *ib.*, — 16, *consilium*, lisez : *concilium*.
— *ib.*, — 24 et ult., *consilio*, lisez : *concilio*.
— 224, — 16, *infra*, lisez : *intra*.
— *ib.*, — 20, *Hic papa...*, lisez : *Hic papa* (*Sc. Adrianus V*) *quod Gregorius X^us in concilio Lugdunensi de restrictione cardinalium propter electionem summi pontificis ediderat, suspendit, proponens.....*
— 225, — 14, *et Henrico*, supprimez *et*.
— *ib.*, — 15, *consilio*, lisez : *concilio*.
— *ib.*, — 16, *abducere...*, lisez : *abducere, durius quam conveniret tractans, eum, ad extrema* (*extremum?*) *perducit, in villa*, ou : *perducit in villam*.
— *ib.*, — 22, *necaverunt*, lisez : *necaverant*.
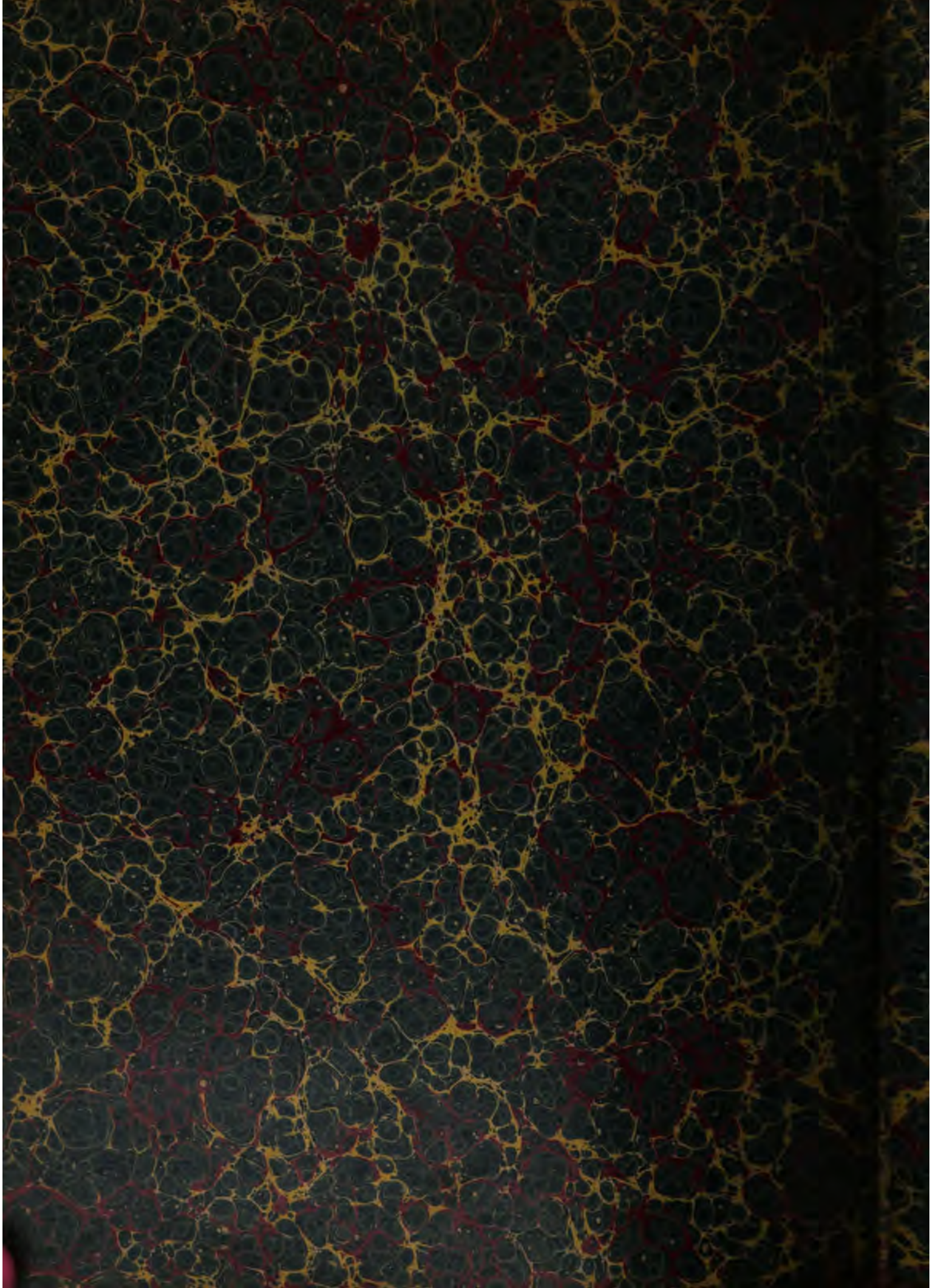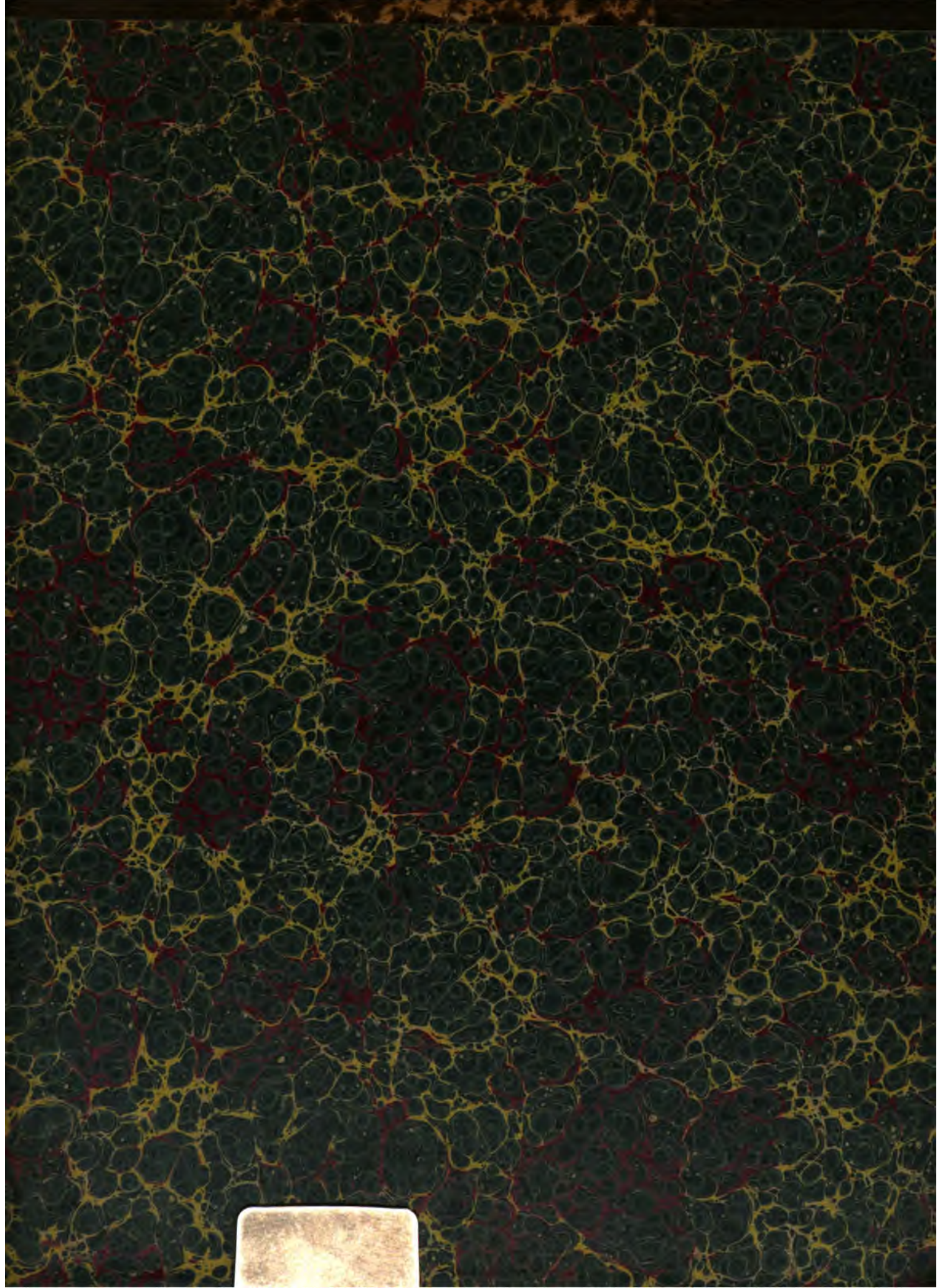
Page 226, lig. 14, *palmam*, lisez : *palmam dedit ecce Brabanto.*
— *ib.*, — 17, effacez *ac.*
— *ib.*, — 17, *Vos haec una*, lisez : *vox haec una.*
— *ib.*, — 19, *ubi prope dives*, lisez : *ubi praedones* (ou *praedatores*), *mercatores et peregrinos spoliantes, morabantur.*
— *ib.*, — 23, *temperatione*, lisez : *vituperatione?*
— 227, — 9, *ut mortui per ecclesiam*, lisez : *mortuo patre, per ecclesiam.*
— *ib.*, — 11, *et clĭstre quoddam*, lisez : *clistre quod a medicis*, ou : *clysterium quod.*
— *ib.*, — 19, *Dicuntur a...*, lisez : *Dicuntur e....*
— *ib.*, — 24, *copertorum*, lisez : *coopertorum.*
— *ib.*, — 28, *ex captis...*, lisez : *ex captis occisi*, ou, en changeant tout le passage : *tandem Ungari.... terga vertunt, et in flumine submersa XIV^m hominum dicuntur, sine captis et occisis.*
— 228, — 5, *infirmare*, lisez : *infirmari.*
— *ib.*, — 25, *subjiceret*, lisez : *subjicerent.*
— *ib.*, — 30, *autem res terminaverit*, lisez : *vitam rex* (*Ludovicus*) *terminaverit, rex Navarrae....*
— *ib.*, note 6, *direxissent*, lisez : *perrexissent?*
— 229, — 6, *prae quo vivens...*, lisez : *pro quo.... miserat, navigio cum magna militia advenit.*
— *ib.*, lig. 24, *per circa*, lisez : *procirca.*
— *ib.*, — 29, *cujus perinde erat...*, lisez : *cujus providere erat de ductore.*
— *ib.*, note 5, ajoutez : probablement *Etelwardi.*
— *ib.*, — 6, peut-être *Sarracenisiam.*